FAUNE

DES

VERTÉBRÉS

DE

LA SUISSE

PAR

VICTOR FATIO, Dr Phil.

BIBLIOTHÈQUE DU PRINCE ROLAND BONAPARTE
DOUBLE

VOLUME II

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX

IIme PARTIE

GYRATEURS, SARCLEURS, ÉCHASSIERS, HÉRODIONS,
LAMELLIROSTRES, TOTIPALMES, LONGIPENNES ET UROPODES

Avec 1 planche en couleurs, hors texte,
120 figures originales, dans le texte, 23 tableaux et un 2e appendice
à la première partie.

GENÈVE ET BALE
GEORG & Co, LIBRAIRES-ÉDITEURS
1904

Tous droits réservés.

A cette IIe partie du Volume II sont joints : un Appendice à la partie I, les Planches col. II et III de celle-ci et une Introduction générale au Volume.

FAUNE

DES

VERTÉBRÉS DE LA SUISSE

GENÈVE
IMPRIMERIE W. KÜNDIG & FILS

Inv. 10863
Inv. 14350.



FAUNE

DES

VERTÉBRÉS

DE

LA SUISSE

PAR

VICTOR FATIO, Dr Phil.



VOLUME II

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX

IIme PARTIE

GYRATEURS, SARCLEURS, ÉCHASSIERS, HÉRODIONS,
LAMELLIROSTRES, TOTIPALMES, LONGIPENNES ET UROPODES

Avec 1 planche en couleurs, hors texte,
120 figures originales, dans le texte, 23 tableaux et un 2e appendice
à la première partie.

19659.

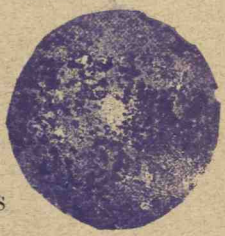

GENÈVE ET BALE
GEORG & Co, LIBRAIRES-ÉDITEURS
1904

Tous droits réservés.

596 (494)

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI
COTA 14350
RC 2006/05
1961
L
B.C.U.Bucuresti
C19659

AVERTISSEMENT

Cette seconde partie de l'Histoire naturelle des Oiseaux de la Suisse forme, avec la précédente, le Volume II de ma Faune des Vertébrés dans laquelle, après une interversion voulue, celui-ci vient, comme je l'avais annoncé, reprendre aujourd'hui sa place, entre les volumes I, des Mammifères, et III, des Reptiles et des Batraciens, ainsi que ceux des Poissons, IV et V, déjà parus.

Quoique plus connus que les autres Vertébrés de la Suisse que j'ai fait passer avant eux, nos Oiseaux, par leur nombre bien supérieur, ont nécessité, sans même entrer très avant dans le détail de la biologie des espèces, un développement que je n'avais point prévu. Si, malgré un chiffre moindre d'espèces, la seconde partie du volume est sensiblement plus forte que la première, cela tient au fait que les Oiseaux qu'elle embrasse intéressent non plus les Ornithologistes seulement, mais aussi les Chasseurs, et que j'ai tenu à ce que ces derniers puissent y trouver tous renseignements utiles sur les diverses sortes de gibier emplumé.

La tâche entreprise il y a bien des années est aujourd'hui terminée.

Il est possible, toutefois, que je donne, plus tard et à part, un Supplément aux différents volumes de cet ouvrage, soit pour rappeler succinctement les quelques données complémentaires déjà publiées à la fin des Volumes III, IV et V, et pour signaler les observations diverses ou les rencontres intéressantes faites, dans les diverses classes, depuis quelques années; soit pour dire quelques mots de bien des prétendues espèces nouvelles qui ont été récemment créées aux dépens de formes locales d'animaux du pays, même parfois avec divers individus dans des livrées, des sexes ou des âges différents.

N. B. : On trouvera, à la fin de cette seconde partie :

1° Un **second Appendice à la première partie**, avec double pagination permettant de le mettre à la suite de celle-ci ou de le laisser à la fin du volume.

2° **Deux Planches en couleurs, nos II et III**, devant trouver leur place dans la première partie, aux pages 490 et 512.

3° Une brève **Introduction au Volume II**, avec pagination spéciale, devant remplacer le petit Avertissement (p. VII à X) qui se trouve en tête de la partie I, avant la Carte de Suisse.

VI. Ordre des GYRATEURS

GYRATORES

Bec généralement moyen (*Didus* except.), couvert en avant d'un revêtement corné, convexe ou déclive à divers degrés et enveloppé en arrière d'une peau molle plus ou moins renflée au-dessus des narines. Bords des mandibules le plus souvent droits et plats, ceux de la supérieure n'embrassant pas ceux de l'inférieure (*Didunculus* except.). Jambe emplumée, courte ou moyenne. Pieds généralement assez épais ; tarse court ou moyen, en majeure partie ou seulement en partie nu[1]. Trois doigts en avant, profondément ou complètement séparés, et un en arrière, au même niveau que les autres; ongles plus ou moins comprimés, assez obtus. Ailes et queue généralement bien développées (*Didus* except.). Corps assez massif; tête relativement petite. Plumes non doublées à la face inférieure, mais très duveteuses (voy. fig. 1)[2]. Vers le milieu de l'œsophage, un jabot plus ou moins volumineux, sécrétant une humeur laiteuse, premier élément de la nourriture des petits. Gésier très musculeux. Langue généralement molle, proportionnée au bec. Larynx inférieur peu développé.

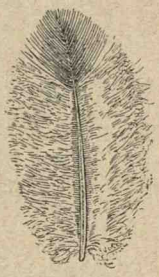

Fig. 1. Plume du croupion de Turtur auritus, face inférieure.

[1] Chacun sait que diverses races de Pigeons domestiques ont par contre le tarse et souvent les doigts entièrement emplumés.

[2] Chez les Pigeons, les plumes du corps sont courtement implantées et très duveteuses jusqu'à la peau, à la base et très avant de chaque côté.

Petits naissant nus et aveugles, demeurant longtemps inertes dans le nid, gavés par leurs parents.

Oiseaux de taille moyenne ou relativement forte, généralement granivores ou frugivores, monogames, à œufs peu nombreux, percheurs ou marcheurs, et devant leur nom de Gyrateurs soit aux brusques conversions qu'ils peuvent exécuter en volant, soit à l'habitude qu'ont les mâles, chez la plupart, de tourner ou pirouetter en faisant la cour à leur femelle. A part les *Didus* et *Didunculus*, ils sont en majorité sociables, bons voiliers, migrateurs et très répandus.

Cet ordre, assez riche, peut être partagé, d'après le développement des ailes et les formes du bec, en trois sous-ordres, comme suit : Inepti, représentés par le Dronte *(Didus)*, espèce éteinte et de grande taille, avec ailes peu développées ; Pleiodi, ne comptant que le Diduncule *(Didunculus)*, à bec voûté et dentelé ; et Columbi, comprenant de nombreuses espèces en différentes familles, seuls représentés sur notre continent.

Sous-Ordre I, des PIGEONS

COLUMBI

Bec plus court que la tête, quasi-droit, plus ou moins robuste, à bords plats, non enveloppants, avec onglet terminal corné plus ou moins recourbé, et narines en fente, prébasilaires, généralement couvertes d'une cupule molle plus ou moins bombée (voy. fig. 2). Ailes et queue bien développées. Pieds courts ou moyens ; doigts annelés en dessus, avec plante grasse, généralement débordante ; tarse plus ou moins emplumé, scutellé en avant ou plus ou moins couvert de plaques irrégulières (voy. fig. 3). Corps volontiers assez épais et cou plus ou moins dégagé ; tête petite, avec ou sans huppe.

Ce sous-ordre peut être partagé en deux divisions plus ou moins riches : celle des Lophyri ne comprenant que les *Gouras* de la Nouvelle-Guinée, à corps lourd, avec tarse relativement élevé, ailes arrondies et forte huppe érectile, et celle des Columbini embrassant diverses familles et de nombreuses espèces, seule représentée en Suisse et en Europe.

Division I, des COLOMBINS

COLUMBINI

Bec ramassé ou moyen, avec cupule surnasale généralement bien développée. Pas d'angle emplumé basilaire saillant sur les côtés du bec (voy. fig. 2). Tarse court ou moyen, plus ou moins emplumé et le plus souvent scutellé ou écussonné en avant. Ailes moyennes ou allongées, généralement avec 10 rémiges primaires. Queue plus ou moins longue, avec 12 à 16 rectrices. Tête petite, plus ou moins arrondie, avec ou sans huppe. Langue molle, assez étroite et pointue, généralement finement dentelée au bord postérieur. Taille moyenne ou relativement petite.

Œufs peu nombreux, oblongs et immaculés.

Des quelques familles ici comprises, celle des *Columbidæ* est seule représentée en Suisse et en Europe [1].

XXXIII. — Famille I: COLOMBIDÉS

COLUMBIDÆ

Bec moyen, peu profondément fendu, relativement faible, corné et un peu courbé vers la pointe seulement, volontiers légèrement étranglé en arrière de l'onglet et mou vers la base, avec cupule surnasale bien renflée (voy. fig. 2). Narines en fente ou oblongues et parallèles aux bords de la mandibule, ouvertes dans un sillon, vers le tiers ou le milieu du bec. Tarses courts, plus ou

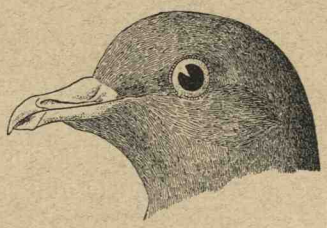

Fig. 2. Tête de Columba palumbus.

[1] Salvadori, Cat. B. Brit. Mus., XXI, 1893, a rangé notre Tourterelle dans une famille différente, dite des *Peristeridæ*.

moins emplumés dans le haut, scutellés ou irrégulièrement écussonnés en avant et réticulés en arrière. Doigts gras ou épais, peu ou pas reliés à la base, les latéraux subégaux ; ongles moyens, légèrement arqués, comprimés, obtus ou subaigus, le médian tranchant au côté interne (voy. fig. 3). Ailes généralement allongées et aiguës ou subaiguës. Queue plus ou moins longue, généralement à 12 rectrices. Tête arrondie, sans huppe ; front bombé, formant un angle bien accusé avec la base du bec.

Œufs généralement au nombre de deux, de forme oblongue ou ovalaire, à bouts obtus, blancs et plus ou moins luisants.

La famille des Colombidés comprend, dans les différentes parties du monde, un grand nombre d'espèces sociables et migratrices, qui peuvent être réparties en diverses sous-familles et dans différents genres, d'après les formes et proportions des doigts, du tarse, du bec, des ailes et de la queue. Les genres *Columba, Ectopistes* et *Turtur* sont seuls représentés sur notre continent. L'*Ectopistes migratorius* Linné, à queue conique et étagée, d'Amérique septentrionale, accidentel en Europe, nous fait complètement défaut.

Les genres *Columba* et *Turtur* représentés dans le pays peuvent être séparés dans deux sous-familles dites *Columbinæ* et *Turturinæ*.

Sous-Famille I, des COLOMBIENS

COLUMBINÆ

Angle mentonnier bien accusé. Tarse plus ou moins emplumé dans le haut et généralement plus court que le doigt médian sans ongle. Grandes rémiges d'ordinaire peu ou pas échancrées au bord interne. Queue moyenne, à douze rectrices et plus courte que l'aile pliée.

Représentée dans les diverses parties du monde.

111. — Genre 1 : COLOMBE

COLUMBA Linné [1].

Bec droit, généralement un peu plus long que moitié de la tête, au front, assez large en arrière et passablement renflé en avant, au-dessus d'un angle mentonnier très accusé, avec cupule surnasale forte, bien bombée et plus ou moins partagée ou sillonnée au milieu, en dessus (voy. fig. 2). *Tarse court et robuste, plus ou moins emplumé dans le haut, sauf en arrière, irrégulièrement écussonné en avant et plus ou moins réticulé en arrière. Doigts antérieurs plus ou moins reliés à la base* (voy. fig. 3). *Ailes longues et le plus souvent aiguës ; la 2e rémige généralement la plus grande [2] ; les 2e à 3e ou 4e généralement plus ou moins rétrécies, à partir du milieu à peu près, au bord externe ; les 1re à 4e, suivant les espèces, finement dentelées ou non, au bord découvert [3]. Queue moyenne, carrée ou subarrondie, à rectrices subcarrées ou largement arrondies. Tour de l'œil plus ou moins dénudé. Formes généralement assez massives, avec tête relativement petite. Livrée volontiers en majeure partie grise et souvent avec reflets métalliques au cou.*



Fig. 3. Pied gauche de Columba palumbus, côté interne.

Les Colombes, dites Pigeons, basses sur jambes, avec corps assez massif et tête relativement petite, sont des oiseaux monogames, sociables et migrateurs, à vol rapide, qui perchent ou marchent

[1] *Ex Gessner.*

[2] Les longueurs comparées des 1re, 3e et 4e rémiges varient beaucoup chez les Pigeons, parfois jusqu'entre individus d'une même espèce.

[3] La ou les premières grandes rémiges sont souvent finement dentelées au bord externe, par retroussement du bout des barbes, sur le tiers ou la moitié extrême environ.

tour à tour, se nourrissant de graines, d'herbes ou de fruits, et nichant, suivant les espèces, sur les arbres ou dans les rochers.

Leur mue est simple. La femelle, généralement un peu plus petite que le mâle, porte une livrée assez semblable à celle de son époux. Les jeunes, d'ordinaire sans ou avec moins de reflets, ressemblent assez à leurs parents.

Elles sont plus ou moins richement représentées en Asie, en Amérique, en Afrique et en Europe. Trois espèces seulement se rencontrent en Suisse et sur notre continent.

Plusieurs ornithologistes partagent le genre *Columba* de Linné en *Palumbus* et *Columba,* en se basant sur quelques caractères qui ne me paraissent guère suffisants.

C'est à ce genre et plus particulièrement au Biset *(Col. livia)* qu'il faut rapporter la plupart de nos races de Pigeons domestiques qui, plus ou moins profondément modifiées quant au plumage, aux proportions et aux formes, sont à beaucoup d'égards en plus ou moins complète contradiction avec la diagnose ci-dessus [1].

198. — 1 : PIGEON RAMIER [2]

Ringeltaube — Colombaccio.

COLUMBA PALUMBUS Linné.

Doigts externe et interne reliés au médian par une petite membrane basilaire. Tarse notablement plus court que le médian sans ongle, emplumé sur près de moitié, en avant. Pouce un peu plus long que moitié du médian, avec ongles (voy. fig. 3). *Ailes couvrant deux cinq. à deux tiers de la queue; 1re rémige d'ordinaire plus courte que 3e et généralement un peu dentelée au bord externe; 2e et 3e rétrécies, à partir du milieu, au bord externe; 4e parfois légèrement (voy. Var.). Queue assez longue et subcarrée, à rectrices très larges et subarrondies. — Livrée en majeure partie grise, croupion y compris. Ailes sans bandes ni macules noires, avec un miroir blanc sur les couvertures; rémiges primaires, sauf première, bordées de blanc. Un croissant blanc, entouré de plumes à reflets métalliques, sur les côtés du cou, chez ad. Bec rouge à onglet orangé. Pieds rouges.*

[1] L'origine de quelques races semble encore un peu douteuse.

[2] Plus connu sous le nom de *Ramier* ou de *Pigeon ramier* que sous celui de *Colombe ramier.*

Long. tot. 0m,405—450; aile pliée 0m,235—255; queue 0m,162—175; tarse 0m,028—032; médian, avec ongle 0m,040—045; bec, au front 0m,022—023.

COLUMBA PALUMBUS *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., I, p. 282, 1766. *Temminck*, Hist. nat. Pig. et Gall., I, p. 78, 1813. Man. Ornith., II, p. 444, 1820. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 151, 1815. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 154, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., I, p. 444, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 95, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 404, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 339, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 6, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 23, Fig. 3, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 375, Taf. 16, Fig. 4, 1891. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXI, p. 299, 1893. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 4, 1894. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 71, 1899. — C. PALUMBES *Pallas*, Zoogr., I, p. 563, 1811. — C. TORQUATA *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 26, 1816. — C. PINETORUM *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 488, 1831.

PALUMBUS TORQUATUS *Bonap. ex Gessner*, Consp. Av., II, p. 41, 1854. — P. EXCELSUS *Bonap.*, Cat. Parzud., p. 16, 1856. — P. PALUMBUS *Gray*, Hand-list, II, p. 233, 1870.

NOMS VULG. S. F. : *Pigeon sauvage. Ramier*, Genève; *Colon*, Fribourg (sec. Meisn. u. Sch.). — S. A. : *Holztaube, Grosse Holztaube, Wildtaube. Wildtube*, Interlaken. — S. I. : *Pivion, Pivione selvatico. Puvioun salvadegh*, Locarno ; *Tuon, Tuvon*, Lugano.

Adultes, en noces : Tête, cou, croupion et sus-caudales d'un cendré bleuâtre; dos, couvertures alaires et rémiges secondaires en majeure partie d'un cendré brunâtre. Parties latérales et postérieures du cou à reflets métalliques en grande partie verts et d'un rose violet dans le bas, avec un large croissant blanc de chaque côté. Couvertures, petites, moyennes et grandes, en partie blanches au côté externe, dessinant un long miroir blanc vers le bord de l'aile; couvertures antérieures noirâtres. Grandes rémiges brunes, bordées de blanc, à l'exception de la première. Poitrine et bas du cou en avant d'un roux vineux à reflets légèrement violacés. Bas de la poitrine, flancs et ventre nuancés de gris-bleuâtre et de gris-vineux. Environs de l'anus roussâtres; sous-caudales d'un gris-bleuâtre pâle. Queue d'un cendré passant graduellement au noirâtre vers le bout en dessus, noire en dessous, avec une large bande transversale gris-bleuâtre. Bec rouge, avec onglet orangé et cupule surnasale saupoudrée de blanc. Pieds rouges; ongles brunâtres. Iris jaune clair. — *Femelle* volontiers légèrement plus petite, avec les croissants blancs du cou un peu plus étroits.

Adultes, en automne : De teintes moins pures, avec moins de reflets; le bec rougeâtre, plutôt jaunâtre en avant.

Jeunes, avant la mue: De teintes plus ternes et plus bruns sur le dos; sans reflets ni collier, avec bec brunâtre, pieds rougeâtres et iris blanchâtre. — L'éclat métallique et les croissants blancs apparaissent par taches, souvent déjà en septembre, parfois au commencement de novembre seulement, ainsi que la teinte rouge du bec, chez les mâles surtout. Les grandes rémiges sont bordées de blanc et les couvertures antérieures liserées de brun-roux.

Variabilité: La 2e rémige est d'ordinaire plus longue que la 3e, tandis que la 1re est au contraire volontiers plus courte; cependant ces rapports de proportions, surtout celui concernant les dimensions comparées de la 1re rémige, varient beaucoup avec les individus, selon l'âge, la saison et l'état de la mue, comme du reste chez les autres espèces du genre et chez les races domestiques du Biset principalement. La 1re rémige peut être en particulier, selon l'âge, chez *Palumbus,* passablement plus longue ou plus courte que la 4e. Le rétrécissement des 2e et 3e ou 4e rémiges paraît aussi plus ou moins accusé suivant les individus, ainsi que le degré d'accentuation des dentelures au bord externe.

Le Pigeon sauvage ou Ramier est très répandu en Suisse: commun dans les régions de plaine et montagneuse, où il se reproduit plus ou moins abondamment suivant les localités et les conditions, un peu moins fréquent, en dehors des époques des migrations, dans la région alpine, bien qu'il y niche parfois, même jusqu'au-dessus de 1800 m. s/m, comme en Hte Engadine. Il passe tous les ans, en bandes plus ou moins nombreuses, parfois dès le milieu de février, le plus souvent en mars, ainsi que, plus ou moins tôt ou tard, entre mi-septembre et mi-novembre, les premières troupes étant composées d'ordinaire de sujets nés dans le pays. On le rencontre alors souvent, en septembre surtout, jusqu'à la limite supérieure de la grande végétation. Suivant les circonstances et les époques plus ou moins tardives, ses bandes passent directement et en rangs serrés, d'un vol droit et rapide, ou bien elles errent plus ou moins longtemps entre bois et champs, en quête de nourriture. L'espèce semble un peu moins abondante à l'extrême est et au sud, dans les Grisons et le Tessin, que dans le reste du pays, que dans nos régions occidentales en particulier, dont quelques paires semblent s'éloigner peu, en hiver, quand la saison n'est pas trop rigoureuse et où elles reviennent déjà parfois dans le courant de janvier. Il arrive même que quelques individus hivernent dans certaines localités sous-jurassiennes des environs de Neuchâtel, d'Yverdon, de Nyon et de Genève, par exemple.

Il est d'un naturel assez méfiant, et la guerre qui lui est généralement faite à son passage n'est pas pour le rendre moins farouche. Par couples, en famille ou en plus ou moins nombreuse société, selon la saison, il passe une partie de la journée à terre dans les champs, marchant de droite et de gauche sur le sol et accumulant dans son large jabot différentes graines, pois, fèves, haricots, lentilles, vesces, blé, sarrasin, navette, etc., ainsi que de petites feuilles tendres de diverses plantes. Cependant il demeure aussi à l'ombre dans les bois, pendant les heures de la plus forte chaleur, en été, comme durant la nuit, perché le plus souvent assez haut, pour éviter les surprises. Il fuit avec grand tapage de battements d'ailes à la moindre alerte, mais revient volontiers à l'arbre qu'il a choisi pour perchoir habituel, sitôt qu'il croit le danger passé. Quand les graines viennent à lui manquer dans les cultures, il s'attaque aussi très fréquemment aux bourgeons ou aux jeunes pousses des arbres, aux faînes et aux glands qu'il avale tout entiers. Comme tous les Pigeons, il boit d'un trait, tenant le bec plongé dans l'eau, au lieu de relever la tête à chaque aspiration, comme la plupart des oiseaux, les Gallinacés en particulier.

Le roucoulement sonore qu'il fait entendre, surtout soir et matin, est composé d'un vigoureux coup de gorge suivi d'un roulement plus ou moins soutenu, ou de la répétition des syllabes *pou-houh* ou *houhouh,* plus souvent, à l'époque de la nichée surtout, des mots : *hou, krrou, houh* ou *rrhouh, hou-rou-houh, houkououh.*

Il bâtit sur une branche ou une enfourchure et généralement assez haut, sur un grand arbre, dans les bois ou dans la campagne, un nid plutôt plat, de petites branches et de ramilles lâchement entrelacées, avec garniture de radicelles. C'est là que la femelle pond, plus ou moins tôt ou tard, selon les années et l'altitude, en avril ou en mai, faisant, si les conditions sont favorables, une seconde ponte, généralement dans un autre nid, à la fin de juin ou en juillet. L'incubation, à laquelle participent les deux époux, dure d'ordinaire dix-huit jours, parfois dix-sept ou dix-neuf.

Les œufs au nombre de 2, sont de forme oblongue, soit d'un ovale un peu allongé, à bouts subégaux également obtus, et entièrement d'un blanc un peu luisant; ils mesurent généralement 0^{m},039—042 sur 0^{m},0285—0300 (0^{m},031).

L'espèce est très répandue en Europe, ainsi que dans une partie de l'Asie, nichant jusqu'au-delà du 64e degré, dans les forêts de la Scandinavie et de la Finlande, et hivernant soit dans les régions méridionales ou occidentales des continents européen et asiatique, soit dans le nord-ouest de l'Afrique.

199. — 2 : PIGEON COLOMBIN

Hohltaube — Colombella.

COLUMBA ŒNAS Linné.

Doigt externe seul un peu relié au médian, par la base. Tarse emplumé sur un tiers environ, en avant, très légèrement plus court que le médian sans ongle. Pouce un peu plus long que moitié du médian, avec ongles. Ailes couvrant volontiers trois quarts à quatre cinq. de la queue; 1re rémige ordinairement plus longue que 4e; 2e à 4e un peu rétrécies au bord externe, à partir du milieu à peu près; 1re à 4e généralement finement dentelées sur le bord externe, dans leur tiers ou leur moitié antérieure (voy. Var.). Queue moyenne, faiblement arrondie, à rectrices larges, légèrement tronquées à l'extrémité. — Livrée en majeure partie grise, croupion y compris. Ailes avec quelques taches noires sur les cubitales et les grandes couvertures post. Côtés du cou à reflets métalliques. Bord post. externe de la rectrice latérale blanc. Bec rougeâtre ou brun. Pieds rouges. Tour de l'œil rouge ou rougeâtre.

Long. tot. 0m,310—330; aile pliée 0m,200—220; queue 0m,115—130; tarse 0m,025—027; médian, avec ongle 0m,032—035; bec, au front 0m,018—020.

COLUMBA ŒNAS *Linné ex Gessner*, Fauna suec., p. 75, 1761. *Temminck*, Hist. nat. Pig. et Gall., I, p. 118 et 451, 1813. Man. Ornith., II, p. 445, 1820. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 151, 1815. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 158, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., I, p. 448, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 96, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 411, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 340, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 8, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 29, Fig. 4, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 378, Taf. 16, Fig. 5, 1891. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXI, p. 261, 1893. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 9, 1894. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 69, 1899. — C. CAVORUM *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 492, 1831. — C. ARBOREA *Brehm*, Vogelfang, p. 237, 1855. — C. EWERSMANNI ? *Blyth*, Journ. As. Soc. Beng., p. 225, 1857.

PALUMBÆNA COLUMBELLA *Bonap.*, Cat. Parzud., p. 9, 1856. — P. ŒNAS *Gray*, Hand-list, II, p. 233, 1870.

NOMS VULG. S. F. : *Pigeon sauvage. Colombin*, Genève ; *Colombe*, Neuchâtel ; *Colon*, Fribourg. — S. A. : *Kleine Holztaube, Blautaube, Lachtaube.* — S. I. : *Pivion, Puvioun salvadegh.*

Adultes, en noces : Tête, cou, corps en entier, couvertures alaires y compris les cubitales, ainsi que sus et sous-caudales d'un cendré bleuâtre, nuancé de brunâtre sur le dos et fortement lavé de roux-vineux sur le bas du cou, en avant surtout, avec brillants reflets métalliques verts et violets, sans croissant blanc sur les côtés et le derrière du cou. Couvertures antérieures et rémiges noirâtres, grises à la base. Quelques taches noires sur les grandes couvertures postérieures, dessinant plus ou moins une sorte de courte raie transversale, et deux ou trois macules de même couleur, plus bas, sur les pennes cubitales. Queue d'un cendré bleuâtre, avec une large bande terminale noire et, au-dessus de celle-ci, une bande plus étroite, d'un cendré plus pâle ; les deux tiers supérieurs environ du bord externe de la rectrice latérale blancs. Bec rougeâtre, avec onglet plus pâle, un peu jaunâtre chez les vieux sujets ; cupule surnasale blanchâtre. Pieds et tour de l'œil rouges. Iris rouge-brun. — *Femelle* légèrement plus petite que le mâle, avec un peu moins de reflets métalliques et le roux-vineux de la poitrine un peu plus pâle.

Adultes, en automne : De teintes plus rembrunies en dessus ; reflets verts du cou moins chatoyants ; bec souvent brun ou brunâtre.

Jeunes, avant la mue : De teintes plus ternes ; pas de reflets au cou ; généralement pas de taches sur l'aile.

Variabilité : J'ai dit que les rapports de longueur des premières grandes rémiges varient passablement chez les Pigeons, avec l'âge ou la saison et l'état de la mue. La 1re rémige peut être en effet, chez le Colombin, tantôt un peu plus longue que la 4e, tantôt un peu plus courte seulement que la 2e, ou accidentellement plus courte que la 4e ; le rétrécissement des 2e à 4e peut être aussi plus ou moins accusé, ainsi que la dentelure des 1re à 4e, au bord externe. Les rectrices varient également plus ou moins, quant à la largeur. Les plus grandes couvertures secondaires peuvent être tachées ou non de noir, dans leur partie couverte.

Le Colombin est assez répandu dans le pays, à l'exception des régions élevées où il demeure rarement ; cependant, il est en général moins abondant que le précédent, sauf peut-être à l'est, dans les Grisons, où de Salis (l. c.) le dit plutôt plus commun. Il niche assez régulièrement dans les bois de la plaine suisse, du côté de Zurich, de Zofingue, de Berthoud, de Diessbach et de Schüpfen, ainsi que dans les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève, et dans quelques contrées jurassiennes plus septentrionales, près de Delémont et de Porrentruy, par exemple, de même que dans le Bas-Valais et en Savoie au sud-ouest, dans les Grisons à l'est, et dans le Tessin au

sud. Il se montre le plus souvent isolément ou par couples durant la belle saison, et ce n'est guère qu'aux époques de passage, en mars ou fin septembre et en octobre, que nous le voyons en plus ou moins nombreuse société. Il passe en général assez haut, d'un vol très rapide, et rarement en bandes aussi fortes que le Ramier. On le voit aussi moins fréquemment en été dans les champs où, assez méfiant, il se laisse, comme dans les bois, difficilement approcher. Quelques personnes veulent en avoir rencontré un ou deux individus en hiver, dans des localités basses et abritées. Il se nourrit, comme son congénère, de graines diverses, de glands, de petites feuilles et de jeunes pousses, selon les circonstances. Son chant consiste tantôt en une série de *houh-houh-houh-houh-houh,* tantôt dans les mots *houhkouh* et *hourkouh.*

Son nid, assez légèrement bâti de ramilles entrelacées, est généralement établi à couvert, dans quelque anfractuosité, le plus souvent dans un arbre creux, volontiers en particulier dans des trous de hêtres ou de chênes. La femelle pond plus ou moins tôt ou tard, en avril ou en mai, et souvent de nouveau en juin ou en juillet.

Ses œufs, au nombre de 2, sont oblongs, un peu ventrus, avec bouts obtus, d'un blanc pur et un peu luisants ; ils mesurent généralement 0^{m},036—038 sur 0^{m},027—029.

L'espèce est assez répandue dans toute l'Europe, nichant jusqu'au 61e degré environ, ainsi que dans quelques régions occidentales d'Asie et dans le nord de l'Afrique.

200. — 3 : PIGEON BISET [1]

Felstaube — Piccione torraiolo.

COLUMBA LIVIA Brisson.

Doigt externe seul un peu relié au médian, par la base. Tarse emplumé sur deux cinq. environ, en avant, un peu plus court que le médian sans ongle. Pouce volontiers légèrement plus court que le médian, avec ongles. Ailes couvrant ordinairement trois quarts environ, parfois jusqu'à cinq six. de la queue; 1re rémige d'ordinaire

[1] La diagnose et la description qui suivent ne peuvent s'appliquer qu'à la forme typique ou sauvage de l'espèce ; car les nombreuses races domestiques dérivées du *Biset* en diffèrent tellement par la taille et les proportions, par le développement anormal de diverses parties et par les couleurs, qu'on y retrouve difficilement la plupart des caractères ici attribués à l'espèce.

plus longue que 3e, 2e passablement plus grande, 4e notablement plus courte; 2e et 3e généralement faiblement rétrécies au bord externe; 1re peu ou pas dentelée (voy. Var.). Queue moyenne, très légèrement arrondie, à rectrices subarrondies ou faiblement tronquées. — Livrée en grande partie grise, à part le croupion généralement blanc (parfois gris pâle). Ailes marquées de deux bandes transversales noires. Cou et haut de la poitrine pourvus de reflets métalliques. Le bord externe de la rectrice latérale en majeure partie blanc. Généralement, bec brun-noirâtre et pieds d'un rouge brun.

Long. tot. 0m,320—340; aile pliée 0m,210—230; queue 0m,100—120; tarse 0m,027—029; médian, avec ongle 0m,037—039; bec, au front 0m,018—020.

Columba livia *Brisson ex Gessner*, Ornith., I, p. 82, 1760. — C. domestica, C. saxatilis *Brisson*, Ornith., I, p. 68 et 84, 1760. — C. œnas *Linné (part.)*, Syst. Nat., I, p. 279, 1766. — C. domestica, β livia *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 769, 1788. — C. livia *Temminck*, Hist. nat. Pig. et Gall., I, p. 125 et 451, 1813. Man. Orn., II, p. 446, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 160, 1829. *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 490, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., I, p. 450, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 96, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 413, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 341, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 9, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 29, Fig. 10, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 380, Taf. 16, Fig. 6, 1891. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXI, p. 240, 1893. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 13, 1894. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 69, 1899. — Col. (œnas) rupestris *Pallas*, Zoogr., I, p. 560, 1811. — C. domestica fera *Nilsson*, Orn. suec., I, p. 296, 1817. — C. Amalliæ *Brehm*, Isis, 1828, p. 139. Vögel Deutschl., p. 491, 1831. — C. intermedia *Strickl.*, Ann. Mag. Nat. Hist., 1844, p. 39. — C. rupestris, C. elegans, C. glauconotus, C. unicolor, C. dubia *Brehm*, Vogelfang, p. 256, 1855. — C. gymnocyclus, C. plumipes *Gray*, List Birds, Brit. Mus., IV, p. 28, 1856. — C. turricola, C. rupestris, C. Schimperi *Bonap.*, Consp. Av., II, p. 48 et 49, 1857. — C. leucozonura *Swinh.*, Ibis, 1861, p. 259. — C. livia, *var.* rupicola daurica (Pallas) *Radde*, Reisen, S.-O. Sibir., II, p. 282, 1863.

Noms vulg. S. F.: *Pigeon sauvage, Bizet. Petit-Bleu*, Chaux-de-Fonds. — S. A.: *Wildtaube (Wildtube)*, Interlaken; *Bergtaube*, Matt, Glaris; *Feldtaube*, Zurich. — *Columba selvadia*, Vrin, Grisons; *Columb sulvedi*, Sils, Engadine. — S. I.: *Puvioun salvadegh, Puvion salvetsch.*

Adultes, en noces : Faces supérieures et inférieures, couvertures alaires et sus-caudales y comprises, d'un gris bleuâtre ou ardoisé clair, à l'exception du croupion qui est généralement blanc (grisâtre ou gris dans certaines races locales, comme nous le verrons plus loin). Cou orné de brillants reflets métalliques verts et violets sur les côtés, dans le bas surtout, et plus ou moins en avant, sur le jabot. Deux bandes transversales noires sur l'aile, l'une sur les grandes

19659



couvertures, l'autre sur les rémiges secondaires et les cubitales. Rémiges en grande partie d'un brun noirâtre. Rectrices d'un ardoisé foncé, largement terminées de noir ; la latérale blanche au bord externe, sur la majeure partie de son étendue en arrière. Bec brun-noirâtre, avec cupule surnasale blanchâtre. Pieds d'un rouge brun. Iris orangé-rougeâtre. — *Femelle* généralement un peu plus petite que le mâle, avec moins de reflets au cou.

Adultes, en automne : Volontiers de couleurs plus ternes, avec reflets moins brillants.

Jeunes, avant la mue : Ternes et sans reflets, rappelant un peu ceux du Colombin, dont ils se distinguent à première vue par leur croupion blanc (au moins dans la forme sauvage de l'Europe septentrionale et centrale).

Variabilité : Ce Pigeon, dans sa forme sauvage, varie assez avec l'habitat et les conditions, et se présente sous des aspects assez différents pour avoir donné lieu à la création de plusieurs espèces ou sous-espèces géographiques. Tandis que le Biset d'Europe septentrionale, centrale et en partie méridionale (*C. livia* Briss.), est caractérisé par un croupion blanc, avec queue ardoisée, terminée de noir, celui d'Asie centrale et méridionale (*C. rupestris* Pallas) porte, avec le même croupion blanc, une large bande blanche en travers de la queue. Les Bisets de certaines parties de l'Europe méridionale, des Indes et de l'Afrique (*C. saxatilis* Brisson, *C. turricola* Bonap., *C. intermedia* Strickl. et *C. Schimperi* Bonap.) présentent par contre souvent, comme beaucoup de Bisets domestiques, un croupion plus ou moins gris-bleuâtre ou teinté de gris, avec manteau plus ou moins foncé ou clair, reflets métalliques plus ou moins brillants et parfois des bandes sur l'aile un peu plus écartées. — Quant aux nombreuses formes ou races domestiques *(Col. livia domestica),* dont il n'y a pas lieu de parler ici, qu'il me suffise de rappeler que, modifiées en tous sens, dans la taille et les proportions, comme dans les formes et les couleurs, souvent avec développements plumeux et appendices caronculeux particuliers, elles sont de nos jours pour la plupart complètement méconnaissables. Plusieurs présentent cependant encore sur l'aile, dans un ton ou dans un autre, les bandes transversales de l'espèce mère, ou au moins des traces de celles-ci.

Comme chez les espèces précédentes, suivant l'âge et l'état de la mue, et plus encore par le fait des nombreux croisements entre *C. livia* sauvage et *C. livia* domestique modifiée, les proportions comparées des premières grandes rémiges varient énormément. La 2e rémige est d'ordinaire passablement plus longue que la 3e, tandis que la 1re est volontiers légèrement plus longue seulement que cette

dernière, chez *C. livia fera;* mais l'on trouve aussi des sujets du Biset chez lesquels la 1re rémige est la plus grande. L'accentuation du rétrécissement et de la dentelure des premières grandes rémiges au bord externe peut être aussi assez différente.

Le Biset franc, souche probable de la plupart des Pigeons domestiques, était autrefois très répandu dans l'ancien monde; il est aujourd'hui beaucoup plus rare, à l'état sauvage, dans toute l'Europe centrale qu'en Asie et en Afrique. Sa distribution sur notre continent n'est du reste pas facile à établir, car, il n'est pas toujours aisé de décider si tel ou tel individu capturé en liberté est vraiment sauvage d'origine, demi-sang, demi-domestique, ou descendant de sujets domestiqués ayant conservé ou partiellement retrouvé le facies du type sauvage.

Recherchant les contrées montagneuses ou rocheuses et, de nos jours, volontiers les falaises accidentées des côtes maritimes, il est, comme je viens de le dire, relativement rare dans la plupart des contrées populeuses de notre continent, où la grande majorité des représentants de l'espèce, d'origine plus ou moins douteuse, vivent dans une sorte de demi-domesticité volontaire.

Il est difficile de dire a priori si les Bisets que l'on voit çà et là errant ou passant dans le pays, sont toujours d'origine parfaitement pure, et si, parmi les Pigeons, souvent sans propriétaires connus, qui nichent sur les corniches des églises, des tours et des grands édifices de plusieurs de nos villes, il en est parfois de vraiment sauvages et de race réellement pure. Ces oiseaux voyageurs ou errants viennent-ils, ainsi que quelques rares nicheurs libres, de régions plus méridionales ou plus septentrionales, ou bien descendent-ils de Bisets francs ou affranchis s'étant librement reproduits dans le pays; ou bien encore, quoique rappelant parfois complètement le type de l'espèce franchement sauvage, sont-ils nés peut-être dans l'un des nombreux colombiers banaux offerts en rase campagne, au nord de nos frontières, en Allemagne par exemple, aux Pigeons vagabonds ou errants, qui assez souvent s'y accouplent entre eux.

En tous cas, ce ne sont pas d'ordinaire de vrais Bisets sauvages qui séjournent, comme je l'ai dit, et se reproduisent plus ou moins régulièrement en plusieurs villes et villages du pays, et il serait fort hasardé de taxer toujours de *Columba livia fera* les Pigeons gris avec croupion blanc et double bande noire sur les ailes qui, çà et là et de temps à autre, nichent dans quelque paroi rocheuse, loin des habitations, comme par exemple dans les rochers de la Rasse,

à 600 ou 700 m. d'altitude, au-dessus d'Evionnaz, en Valais, selon M. Grisogone[1], et sur Corbeyrier, entre 800 et 1000 m. sur mer, non loin d'Aigle, également dans la vallée du Rhône, suivant M. Berthoud[2].

C'est à la fin de février, en mars ou en octobre que le Biset se montre parfois en Suisse, errant ou de passage accidentel, isolé ou par paires, plus rarement en nombreuse société, soit en plaine ou dans la région montagneuse du Jura et des Alpes, au nord de celles-ci, soit dans le Tessin au sud, selon quelques observateurs, et jusque dans la région alpine, en H^te^ Engadine par exemple, suivant le forestier Curtin. Il s'arrête alors volontiers dans les champs, pour y recueillir les diverses graines dont il fait sa nourriture, et se montre toujours assez farouche, se laissant difficilement approcher. Il ne s'égare pas volontiers dans les bois et perche rarement sur les arbres, s'abattant de préférence sur les terrains découverts, planant par moment les ailes hautes avant de se poser et penchant la tête en avant à chaque pas, quand il marche sur le sol. Son roucoulement et ses allures rappellent tout à fait ceux des Pigeons domestiques.

Dans les contrées où il se reproduit d'ordinaire, il niche dans quelque anfractuosité de muraille ou de rocher et pond, deux fois l'an, 2 œufs oblongs d'un blanc un peu luisant qui, pour les dimensions, se rapprochent plus ou moins de ceux du Colombin ou du Ramier, mesurant volontiers 0^m^,036—039 sur 0^m^,027—029.

Le Biset sauvage vrai, aujourd'hui rare dans l'Europe centrale, vit par contre et se reproduit plus ou moins communément dans le nord et dans le sud de notre continent, ainsi que dans le nord de l'Afrique et en Asie centrale et méridionale. Il se trouve, en colonies plus ou moins nombreuses, d'un côté dans le nord-ouest de l'Europe, comme sur les côtes des Iles Britanniques, d'Ecosse sur-

[1] M. Grisogone, à St-Maurice, m'affirme avoir vu à diverses reprises des Pigeons sauvages gris à croupion blanc, qu'il a parfaitement reconnus pour des Bisets, nichant en société et tout à fait librement dans les rochers de la Rasse. Ces oiseaux, migrateurs, ne passeraient selon lui que la belle saison dans la localité.

[2] M. Ch. Mottaz, assistant à la collection locale du Musée de Genève, a reçu de M. E. Berthoud une paire de Pigeons, tués en été 1900 par ce dernier, sur Corbeyrier, district d'Aigle, dans un pâturage situé à la lisière d'une forêt, non loin de parois rocheuses. La femelle, un peu plus petite que le mâle, portait un œuf prêt à être pondu. Ces deux Pigeons se reproduisant librement dans la montagne et, paraît-il, très farouches rappellent beaucoup le Biset par leurs formes et leur livrée, mais ils me semblent un peu forts et d'un gris un peu pâle en dessus, le mâle surtout, pour des Bisets d'origine parfaitement pure ;

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

tout, dans les îles Færoë, Orkney, Shetland, Hébrides, etc.[1], de l'autre, sous des livrées légèrement différentes, dans le sud de la France, en Espagne, en Italie, en Grèce, etc., où il est plus ou moins sédentaire ou de passage. Des apparitions exceptionnelles de Bisets migrateurs auraient été signalées dans le sud de l'Allemagne, en Autriche et dans la Russie méridionale.

Sous-Famille II, des TURTURIENS

TURTURINÆ

Angle mentonnier peu ou médiocrement accusé. Tarse généralement nu, à peu près égal au doigt médian sans ongle, ou plus long. Grandes rémiges généralement peu ou pas échancrées au bord interne. Queue à douze rectrices et plus ou moins allongée.

Représentée dans l'ancien monde.

en outre, la bordure externe blanche des rectrices latérales, très larges et tronquées, me paraît trop développée dans la femelle, chez laquelle elle est très étendue jusque sur les trois premières plumes de chaque côté de la queue.

Voici du reste quelques dimensions relevées sur ces deux Bisets passablement déformés par l'empaillage :

Long. totale. . .	♀ 0m,390 —	♂ 400 environ,
aile pliée . . .	0m,248 —	256,
queue, au milieu .	0m,135 —	144,
tarse	0m,028 —	029,
médian, avec ongle	0m,035 —	039,
bec, au front . .	0m,019 —	020.

La taille peut avoir été forcée dans un empaillage défectueux, car les dimensions du bec et des pattes sont bien dans la moyenne du type de l'espèce; mais l'aile et la queue paraissent passablement plus longues que chez les représentants sauvages du Biset franc.

[1] Il se reproduisait aussi en quelques points sur les côtes de Norvège, mais aurait maintenant disparu de la péninsule scandinave, selon Collett.

112. — Genre 2 : TOURTERELLE

TURTUR Selby[1].

Bec droit, plus grêle, un peu plus allongé et comprimé que dans le genre précédent, moins renflé en avant, au-dessus d'un angle mentonnier moins saillant, avec cupule surnasale généralement moins bombée. Pieds moins trapus; tarses nus et plus ou moins régulièrement scutellés en avant; doigts entièrement fendus. Ailes longues et aiguës; la 2e rémige primaire généralement la plus longue; les grandes rémiges, suivant les espèces, plus ou moins rétrécies au bord externe[2]. *Queue assez longue et arrondie, à rectrices coniques ou arrondies à l'extrémité. Tour de l'œil plus ou moins dénudé. Formes générales plus élancées. Tête relativement petite. Livrée volontiers en partie ou même en majeure partie roussâtre, généralement avec collier ou taches latérales au cou et sans reflets métalliques sur les ailes.*

Les Tourterelles, avec des formes plus sveltes que les Pigeons, sont migratrices et monogames comme ceux-ci et, suivant les espèces, plus ou moins sociables. Elles perchent et marchent également, et ont un vol très rapide; elles vivent plus ou moins dans les taillis, les champs, les bois ou les rochers, se nourrissant de graines de diverses sortes.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle qui est légèrement plus petite portent la même livrée; les jeunes en diffèrent sur quelques points.

Elles comptent bon nombre d'espèces en Asie, en Afrique et en Europe; une seule, le *T. auritus*, très répandu en Europe, se trouve en Suisse.

[1] *Ex Gessner.*

[2] Les rémiges primaires sont ici peu ou pas dentelées au bord externe. — Les longueurs comparées des trois premières varient passablement chez une même espèce, avec les conditions, l'âge et la saison, comme chez les Pigeons.

La Tourterelle rupicole, d'Asie septentrionale (*T. rupicola* Pall.), voisine de *T. auritus,* mais sans demi-collier, la Tourterelle maillée, d'Afrique (*T. senegalensis* L.), plus petite, avec macules pectorales, et la Tourterelle isabelle, du nord-est de l'Afrique et d'Asie mineure (*T. isabellinus* Bonap.), rappelant beaucoup l'*Auritus,* avec tons d'un roux plus brun, ont fait, dit-on, quelques rares apparitions, la première dans le nord, la seconde dans le sud et la troisième sur les frontières est de notre continent. La Tourterelle rieuse ou à collier (*T. risorius* ou *Streptopelia risoria* L.), d'Afrique et d'Asie, isabelle ou blanche, avec collier postérieur noir et blanc, est souvent conservée en captivité dans le pays.

201. — 1 : TOURTERELLE ORDINAIRE

Turteltaube — Tortora

TURTUR AURITUS Ray.

Tarse passablement plus court que le médian sans ongle. Pouce, avec ongle, à peu près de la longueur du bec, au front. Ailes longues et pointues, couvrant deux tiers à trois quarts de la queue; 1re rémige d'ordinaire plus longue que 3e, parfois presque égale à 2e, 4e notablement plus courte; 2e et 3e volontiers un peu rétrécies à partir du tiers antérieur de leur bord externe (4e parfois légèrement); 1re peu ou pas dentelée au bord ext. Queue longue et arrondie, à rectrices subconiques. Tour de l'œil nu. — Dos brun-roux, varié de noir; poitrine lie de vin. Un large croissant noir et blanc-bleuâtre de chaque côté du cou. Rectrices médianes brunes, latérales noirâtres, largement terminées de blanc. Bec brun. Tour de l'œil et pieds rouges.

Long. tot. 0m,285—310 (0m,270); aile pliée 0m,165—180; queue 0m,108—125; tarse 0m,0200—0215; médian, avec ongle 0m,027—030; bec, au front 0m,0165—0180.

COLUMBA TURTUR *Linné ex Gessner,* Syst. Nat., I, p. 284, 1766. *Temminck,* Hist. nat. Pig. et Gall., I, p. 305 et 478, 1813. Man. Ornith., II, p. 448, 1820. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 152, 1815. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 163, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 96, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 416, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 342, 1865. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 370, Taf. 16, Fig. 3, 1891.

PERISTERA TURTUR *Boie,* Isis, 1828, p. 327. — P. TENERA *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 494, 1831.

TURTUR AURITUS *Gray ex Ray,* Gen. of Birds, II, p. 472, 1849. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 14, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 29, Fig. 1, 1871. —

T. COMMUNIS *Selby,* Nat. Libr., Ornith., V, p. 153 et 171, 1835. *Salvadori,* Elenco Ucc. ital., p. 192, 1887. — T. VULGARIS *Eyton,* Cat. Brit. Birds, p. 32, 1836. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 20, 1894. — T. MIGRATORIUS *Selby,* Brit. Birds, 1835. — T. SYLVESTRIS *Reichenbach,* Av. Syst. Nat., p. XXV, 1852. — T. TENERA *Giglioli ex Brehm,* Avifauna ital., p. 330, 1886. — T. TURTUR *Sharpe,* Ibis, 1891, p. 111. Hand-list, I, p. 77, 1899. *Salvadori,* Cat. B. Brit. Mus., XXI, p. 396, 1893.

NOMS VULG. S. F.: *Tourterelle. Torterelloz,* St-Maurice. — S. A.: *Turteltaube, Turteli, Wegtaube. Wildtübeli,* Interlaken. — S. I.: *Tortor, Tortorella.*

Adultes, en noces: Dessus de la tête et du cou d'un cendré un peu bleuâtre. Dos d'un brun roux, plutôt gris-brun dans le haut et cendré dans le bas; croupion et sus-caudales d'un cendré bleuâtre, plus ou moins lavés de brunâtre. Scapulaires, couvertures supérieures et cubitales rousses, plus ou moins largement tachées de noir au centre. Poignet, bord supérieur de l'aile et grandes couvertures en majeure partie d'un cendré bleuâtre. Rémiges secondaires d'un brun cendré; rémiges primaires, couvertures antérieures et pennes polliciennes d'un brun noirâtre, les premières finement liserées de grisâtre. Rectrices médianes brunes; latérales noirâtres, largement terminées de blanc, l'externe blanche aussi sur les barbes extérieures. Devant et côtés du cou, poitrine, haut du ventre et des flancs de couleur lie de vin, pâle sous la gorge. Bas des flancs cendrés; bas-ventre et sous-caudales blancs. Un large croissant de plumes noires bordées de blanc-bleuâtre de chaque côté sur le bas du cou. Bec brun. Pieds et tour des yeux rouges. Iris d'un rouge jaunâtre ou orangé-doré. — *Femelle* légèrement plus petite que le mâle, avec teintes moins pures et, sauf chez les vieilles, à croissants du cou un peu moins étendus.

Adultes, en automne: De teintes moins vives.

Jeunes, avant la mue: Pas de croissant noir et blanc sur les côtés du cou. Faces dorsales plus ternes et brunâtres. Faces inférieures d'un blanc sale, plus ou moins nuancé de roussâtre. Iris gris-rougeâtre. — *Après la mue:* Se distinguant encore des adultes par les teintes plus roussâtres de leur tête et plutôt rosâtres de leur cou, ainsi que par le ton grisâtre du bec et la couleur jaune de l'iris.

Variabilité et Hybrides: Cette espèce varie beaucoup, quant à la taille. On rencontre de temps à autre des sujets bien plus petits que la moyenne de l'espèce. Les rapports de longueur, ainsi que les degrés d'accentuation du rétrécissement et de la dentelure des premières rémiges, varient aussi passablement.

L'accouplement des *T. auritus* et *T. risorius,* en captivité, pro-

duit des hybrides qui tirent plus ou moins sur l'une ou sur l'autre des espèces mères et ont été signalés déjà par Brisson, en 1768, sous le nom de Tourterelle mulet, *Turtur hybridus*.

La Tourterelle ordinaire est assez répandue en Suisse, mais elle est plus fréquente et se reproduit en plus grand nombre dans les contrées septentrionales, occidentales et méridionales du pays, qu'à l'est et dans la plupart de nos vallées du centre. Elle niche régulièrement et en assez grande quantité dans plusieurs localités jurassiennes, ainsi que dans le bassin du Rhône et du Léman, près de Genève en particulier et dans le Tessin ; tandis qu'elle se reproduit plutôt rarement dans les bassins de l'Aar et de la Reuss, ainsi que dans les cantons subalpins ou alpins de l'est, dans les cantons de St-Gall et des Grisons entre autres. Elle nous arrive, par paires, généralement en avril, plus ou moins tôt ou tard selon les années, et repart d'ordinaire dans le courant de septembre, le plus souvent au commencement du mois; c'est exceptionnellement qu'il en passe parfois encore dans les premiers jours d'octobre. Elle se montre rarement en très nombreuse société et, à part le moment du passage, nous la voyons le plus souvent par couples ou en famille.

Bien qu'elle s'établisse de préférence dans les taillis et les bois de plaine, on la rencontre çà et là dans la région montagneuse du Jura et des Alpes, en temps de reproduction, et assez souvent jusque dans la région alpine, aux époques de migrations. Je l'ai rencontrée, le 20 mai 1863, près de la Handeck, à plus de 1400 m., sur la route du Grimsel, dans les Alpes bernoises; Saratz l'a vue quelquefois, au passage, jusque dans la H^te^ Engadine, au-dessus de 1800 m., et Nager m'a affirmé, autrefois, qu'elle passait assez régulièrement, au printemps surtout, par la vallée d'Urseren et le Gothard, à 2140 m. environ.

Sa nourriture consiste surtout en graines diverses, blé, avoine, chènevis, vesces, pois, etc., qu'elle vient chercher dans les champs; cependant, elle paraît absorber aussi de petits mollusques et des sauterelles. Elle est moins farouche que les Pigeons précédents, mais se déplace souvent; aussi la voit-on à tout instant, en été, dans les parages de son choix, tantôt marchant gentiment dans un champ ou un pré, tantôt passant à tire d'ailes, d'un vol léger et très rapide.

Son roucoulement, assez gai et bien connu, consiste en une sorte de roulement sonore, plus ou moins soutenu, qui peut être traduit par les syllabes : *rrrrou-rrrrouh* ou *kourrrrrouh*. Son nid, de bûchettes et de ramilles lâchement entrelacées, est établi d'ordinaire sur quelque branche d'arbre, rarement à une grande éléva-

tion, parfois dans un gros buisson. La femelle pond dans la seconde moitié de mai et assez souvent, de nouveau, vers la fin de juin ou le commencement de juillet, en plaine.

Ses œufs, au nombre de 2, de forme oblongue plus ou moins allongée, avec bouts obtus, sont d'un blanc pur, un peu luisant, et mesurent d'ordinaire $0^m,029—031$ sur $0^m,022—024$.

L'espèce est très répandue en Europe, depuis le midi où elle abonde surtout, jusqu'assez avant dans le nord, dans les Iles Britanniques, en Scandinavie et en Finlande. Elle habite aussi les contrées occidentales de l'Asie et le nord de l'Afrique où elle hiverne volontiers.

VII. Ordre des SARCLEURS

RASORES

Bec généralement plus court que la tête, plus ou moins convexe et courbé en avant, avec courte cire basilaire (petite membrane enveloppante) et revêtements des narines squamiformes, nus ou emplumés; bords de la mandibule supérieure embrassant ceux de l'inférieure; narines généralement en fente (voy. fig. 10 et 14). Jambe entièrement emplumée; tarse plus ou moins trapu. Trois doigts en avant, assez robustes, plus ou moins reliés à la base, et un en arrière, souvent articulé plus haut que les antérieurs, parfois rudimentaire ou absent; ongles plus ou moins déprimés et obtus.

Ailes généralement arrondies et plus ou moins courtes (*Pterocletes* except.). Queue plus ou moins développée. Plumes (grandes pennes des ailes et de la queue nat. except.) généralement doublées, en dessous et dans la même gaîne, d'une seconde plume plus ou moins longue et duveteuse (voy. fig. 4). Corps lourd; tête relativement petite. — Langue triangulaire, généralement aplatie, molle ou en partie cornée, plus ou moins pointue et proportionnée au bec. Larynx inférieur peu compliqué. Un jabot plus ou moins développé; gésier très musculeux.



Fig. 4. Plume du croupion de Tetrao tetrix, face inférieure.

Petits naissant généralement couverts de duvet, selon les genres avec ou sans marteau de délivrance[1], voyants et alertes, quittant très vite leur berceau en quête de nourriture.

Oiseaux de différente taille, de formes plus ou moins massives, en majorité terrestres, à régime surtout végétal, représentés dans les diverses parties du globe, et devant leur nom de Sarcleurs ou de Pulvérateurs à l'habitude qu'ils ont, pour la plupart, de gratter le sol en cherchant leur nourriture et de se rouler dans la poussière.

Cet ordre peut être divisé en deux sous-ordres: *Gallinacei* et *Crypturi*, principalement d'après les développements du bec, des ailes et de la queue.

Sous-Ordre I, des GALLINACÉS

GALLINACEI

Bec robuste et plutôt court, volontiers épais à la base, plus ou moins convexe et courbé ou crochu en avant. Tarses nus

[1] Le marteau de délivrance qui se trouve, plus ou moins développé, chez les poussins des Rapaces, des Gallinacés, des Echassiers, des Hérodions, des Lamellirostres, des Totipalmes, des Longipennes et des Uropodes, est une petite saillie,

ou couverts, d'ordinaire assez trapus, quoique plus ou moins hauts. Ailes généralement voûtées, plutôt courtes et arrondies (*Pteroclidæ* except.). Queue toujours plus ou moins développée, souvent très longue.

Les Gallinacés, quoique de dimensions très différentes, présentent généralement des formes assez massives, et sont pour la plupart granivores ou baccivores et herbivores. Ils sont, suivant les espèces et les conditions, marcheurs, trotteurs ou percheurs, et leur vol est le plus souvent droit et peu élevé (*Pterocletes* except.). La plupart sont polygames, sociables et, à quelques exceptions près, sédentaires. Ils nichent généralement à terre et pondent des œufs plus ou moins nombreux.

Ce sous-ordre, relativement très riche, comprend différentes divisions : *Pterocletes, Galliformes, Craces, Opisthocomi* et *Megapodides,* dont les deux premières seules comptent des représentants sur notre continent.

Division I, des PTÉROCLÈTES

PTEROCLETES

Bec petit. Tarse et doigts courts ; pouce élevé, rudimentaire ou absent ; doigt externe à quatre phalanges seulement. Ailes longues et pointues. Queue conique bien développée. Œufs relativement peu nombreux.

Les Ptéroclètes, qui font exception dans l'ordre par la longueur de leurs ailes et que l'on pourrait à juste titre distinguer sous le nom d'*Acutipennes* des représentants de la division suivante, par contre *Orbipennes,* font à divers égards une sorte de transition entre les Pigeons et les Gallinacés. — Une seule famille.

dure et blanche, sur le devant de la mandibule supérieure, dont le petit se sert pour briser la coquille de l'œuf, quand il veut en sortir. Ce petit appendice tombe, suivant les espèces, après deux à douze jours.

XXXIV. — Famille I : PTÉROCLIDÉS

PTEROCLIDÆ

Bec court et subconique, à narines couvertes par les plumes frontales. Tarse court ou très court, tout ou en partie emplumé. Doigts courts ou très courts, nus ou emplumés en dessus et plus ou moins réunis en dessous, avec ongles épais et obtus. Ailes longues, effilées et suraiguës. Queue conique, avec 14 à 18 rectrices, les médianes plus ou moins effilées et prolongées.

Oiseaux de taille moyenne, courant vite et volant avec grande aisance et rapidité, soit rappelant un peu à première vue les Pigeons, tant par leurs allures que par leur petite tête et leurs pattes assez trapues. Ils sont monogames, sociables et plus ou moins migrateurs ou erratiques.

Les deux genres que compte cette famille sont, à divers égards, assez différents pour mériter de représenter deux sous-familles : les *Pteroclinæ* propres à l'Europe méridionale, à l'Afrique et à l'Asie, caractérisés surtout par la présence d'un pouce rudimentaire, par des tarses emplumés en avant seulement et par des doigts plutôt courts, nus et bien détachés, et les *Syrrhaptinæ,* avec les caractères du genre ci-dessous, originaires d'Asie, accidentels sur le continent européen. — Les représentants des *Pteroclinæ* en Europe, les Ganga cata et G. unibande (*Pterocles alchata* Linné et *P. arenarius* Pall.), du midi de la France, d'Espagne et de Sicile, nous faisant complètement défaut, je n'eusse point parlé ici de la division des Ptéroclètes, si le *Syrrhaptes paradoxus* Pall., d'Asie, n'avait fait quelques invasions en Europe et accidentellement jusqu'en Suisse.

Sous-Famille I, des SYRRHAPTIENS

SYRRHAPTINÆ

Caractères du genre unique qui suit.

113. — Genre 1 : SYRRHAPTE

SYRRHAPTES Illiger.

Bec plus court que moitié de la tête, subconique, un peu comprimé, à arête arrondie et médiocrement convexe, entrant un peu dans les plumes frontales. Tarses très courts, entièrement couverts de plumes assez longues et fournies. Pas de pouce. Doigts très courts, entièrement réunis par une membrane et couverts de plumes piliformes serrées, en dessus, avec plante nue et calleuse; ongles assez grands, un peu arqués, larges et obtus (voy. fig. 5). *Ailes très longues, falciformes, étroites et pointues; la 1re rémige, la plus longue, plus ou moins effilée et acuminée à l'extrémité; les rémiges secondaires relativement très courtes. Queue conique, moyenne, à 16 rectrices acuminées, les deux médianes prolongées en brin très effilé. Tête ovale à front conique.*



Fig. 5. Pied gauche de Syrrhaptes paradoxus, côté externe.

Œufs médiocrement nombreux, oblongs et maculés.

Les Syrrhaptes habitent les steppes plus ou moins désertes et sablonneuses de l'Asie, courant sur le sol en quête de graines et de jeunes pousses de petites plantes, volant avec une extrême rapidité et exécutant, suivant les saisons, des déplacements souvent très lointains.

Leur mue paraît simple. Le mâle et la femelle sont assez différents.

Des deux espèces asiatiques l'une, le *Syrrhaptes paradoxus*, peut être considérée comme accidentelle en Europe et en Suisse.

202. — (1) : SYRRHAPTE PARADOXAL

Steppenhuhn — Sirratte.

SYRRHAPTES PARADOXUS Pallas.

Bec, au front, un peu plus long que le doigt interne, à peu près égal à l'externe. Tarse quasi-égal au doigt médian avec ongle. 1re rémige plus ou moins effilée, dépassant plus ou moins les rectrices latérales. Penne cubitale max. ne dépassant guère la 9e ou la 8e grande rémige. Sus et sous-caudales longues et pointues. Rectrices médianes terminées en fil noirâtre plus ou moins prolongé. — Dos gris-jaunâtre, maculé de noir. Tête jaune-roussâtre. Un plastron cendré, bordé de noir et de blanc sur la poitrine; une large ceinture noirâtre ou brune sur le bas-ventre. Sous-caudales et pieds blancs, ♂ ad., roussâtres, ♀.

Long. tot., sans fil terminal des rectrices médianes, 0m,270—290, avec fil terminal, 0m,400—430 à 0m,470; aile pliée, sans ou avec prolongement de 1re rémige, 0m,200—225 à 0m,265; queue, sans ou avec fils terminaux, 0m,110—120 à 0m,230 (0m,250); tarse, comme le médian avec ongle, 0m,016—018; bec, au front 0m,010—011.

TETRAO PARADOXA *Pallas,* Reise, II, p. 712, 1773 (Voyages, trad., VIII, App., p. 54, 1794). — T. PARADOXUS *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 755, 1788.

SYRRHAPTES PARADOXUS *Illiger,* Prodrom., p. 243, 1811. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 28, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 32, Fig. 12, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 936, Taf. 48, Fig. 8, 1891. *Ogilvie-Grant,* Cat. B. Brit. Mus., XXII, p. 2, 1893. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 27, 1894. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 50, 1899. — S. PALLASII *Temminck,* Pig. et Gall., III, p. 282 et 716, 1815. — S. HETEROCLITA *Vieillot,* Gal. des Oiseaux, III, p. 64, pl. CCXXII, 1825.

NEMATURA PARADOXA *Fischer,* Mém. Soc. nat. Moscou, III, p. 271, 1812.

HETEROCLITUS TARTARICUS *Vieillot,* Nouv. Dict., XIV, p. 453, 1817.

Mâle adulte: Faces dorsales, y compris croupion, couvertures alaires et sus-caudales, d'un cendré jaunâtre, tachées et barrées transversalement de noir; les grandes couvertures bordées de roux-marron. Tête grise sur le sommet et la région parotique, d'un jaune roussâtre sur la face et les côtés, teinte passant plus ou moins à l'orangé sur le derrière et le devant du cou. Haut de la poitrine couvert d'un large plastron cendré, bordé au bas de petits croissants noirs liserés de blanc. Ventre jaunâtre ou gris-jaunâtre,

immaculé. Bas-ventre traversé par une large ceinture noirâtre, remontant plus ou moins sur la région crurale. Région anale et sous-caudales blanches. Grandes rémiges d'un cendré bleu, la première bordée de noir. Rectrices grises en dessus, largement barrées de roussâtre sur le côté et terminées de blanc. Pieds blancs ou blanchâtres; ongles noirâtres. Bec et iris bruns.

Femelle adulte: De teintes moins vives, avec le dessus de la tête varié de petites macules longitudinales noirâtres et un étroit demi-collier noir sur le devant du cou. Plastron pectoral cendré, plus étendu et tacheté de noirâtre sur les côtés. Bande ventrale jaunâtre, plus pâle et plus étroite. Ceinture du bas-ventre d'un brun foncé. Sous-caudales roussâtres. Pieds d'un gris roussâtre. Filets terminaux de la 1re rémige et des rectrices médianes moins prolongés.

Jeunes de première année: De teintes moins tranchées, avec prolongements de la première rémige et des rectrices médianes encore peu accusés.

Le Syrrhapte paradoxal ou Hétéroclite, découvert par Pallas, en 1771, dans le Gouvernement d'Orenbourg et chez les Kirghises, puis retrouvé plus au nord, dans les steppes de Gobi, en Asie, était encore peu connu, quand il vint, en 1851, se jeter en si grand nombre dans les environs de Pékin, que bien des naturalistes purent alors l'étudier à loisir. Il était cependant encore étranger à notre continent lorsque, poussé peut-être par le même besoin d'émigration qui l'avait porté vers la Chine, il fit, en 1859, quelques incursions en Russie d'Europe, en Hollande et jusque dans les Iles Britanniques. On en était encore à chercher les causes de ces apparitions insolites, quand enfin, en 1863, des bandes très nombreuses de cet oiseau envahirent de nouveau l'Europe, où on les observa dès les premiers jours de mai et où, se divisant de plus en plus, elles se répandirent assez vite dans presque tous les pays. Le prof. Newton, dans une notice qu'il publia sur le sujet dans l'Ibis, en 1864, signala la présence du Syrrhapte sur le continent, en 1863, depuis Brody en Galicie, à l'est, jusqu'à Naran sur les côtes occidentales du Donigal, en Irlande, à l'ouest, et depuis Thorschavn, dans les îles Færoë, au nord, jusqu'à Biscarolle, au pied des Pyrénées, au sud. Ajoutons, selon Salvadori, onze à douze captures faites à la même latitude à peu près, en Italie supérieure et centrale, en 1863 et jusqu'en 1864[1]. Des troupes plus ou moins fortes séjournèrent assez longtemps dans différentes contrées incultes et sablonneuses de l'Europe moyenne et septentrionale, dans quelques parties du nord de

[1] Elenco degli Uccelli italiani, p. 193, 1887.

la France, en Allemagne, en Danemark et en Angleterre, par exemple; quelques paires y nichèrent même et l'on tua çà et là, en 1864, de jeunes Syrrhaptes nés sur le continent.

C'est pendant cette grande invasion de 1863 que ce curieux oiseau a été rencontré sur trois points en Suisse, ainsi que je l'ai déjà raconté en 1865[1]. Deux individus isolés furent tués dans les champs, près de Genève, vers le milieu d'août; un autre, seul aussi, fut capturé au commencement de novembre, près de Ziegelried, dans le canton de Berne; enfin un quatrième, également isolé, fut tué, le 9 décembre, à Sumpf, près de Zoug. Nulle part on ne vit de bandes de Syrrhaptes en Suisse; les quelques rares sujets capturés devaient avoir été accidentellement séparés de leurs semblables et s'être fourvoyés dans notre pays, si différent de leur habitat ordinaire.

Depuis lors, on a revu à diverses reprises des Syrrhaptes en Europe, dans le nord principalement, mais jamais en aussi grande quantité et sur une aussi grande étendue de pays qu'en 1863. Je ne crois pas qu'aucune capture certaine ait été faite en Suisse depuis les quatre dont je viens de parler. A deux ou trois reprises on m'a signalé, il est vrai, de prétendues rencontres ou captures de cet oiseau dans différentes parties du pays; mais il m'a été impossible d'obtenir des preuves positives de ces assertions et, pour la plupart des cas où j'ai pu remonter à l'origine de la nouvelle, il s'agissait d'un dire plus ou moins douteux, parfois même d'une erreur de détermination[2]. Cependant, à des demandes d'informations que j'adressai au Dr P. Vouga, à St-Aubin, cet excellent observateur me répondait, fin août 1895 : « Je ne connais pas d'Hétéroclite paradoxal tué dans notre canton; mais, il y a cinq ou six ans, j'ai vu trois de ces oiseaux passer ensemble tout près de moi, sur le lac de Neuchâtel, et je les ai parfaitement reconnus. »

Le Syrrhapte vit, comme je l'ai dit, en sociétés plus ou moins nombreuses, de préférence dans les steppes ou sur les sables, se nourrissant surtout de graines et de jeunes pousses de plantes diverses. Il court vite, malgré l'exiguité de ses pattes, et vole très rapidement avec ses ailes si longues et pointues. Il voyage d'ordinaire en rangs serrés, un peu comme les Pluviers, mais, avec la tête plus rentrée dans les épaules, il paraît avoir les ailes plus en avant. Il est de naturel farouche. Son cri, variant avec les circonstances, a été traduit par les syllabes : *quouick, quouick,* alors qu'il vole, et par *kock, kock* ou *kri, kri,* quand il court.

[1] Bull. Soc. orn. suisse, I, part. I, p. 111, 1865.

[2] Un censé Syrrhapte tué près de Zurich n'était par exemple, m'a-t-on assuré, qu'une simple Gélinotte.

Il pond, à terre, dans une petite dépression à peine garnie de quelques débris végétaux, 4 œufs oblongs, à bouts largement obtus, et assez gros, d'un fauve clair, roussâtres ou grisâtres, avec des taches terreuses ou d'un brun roux, et mesurant 0m,039—042 sur 0m,027—030.

L'espèce est asiatique et vit principalement dans les steppes de Tartarie et de la Sibérie occidentale.

Division II, des GALLIFORMES

GALLIFORMES

Bec plus ou moins ramassé et courbé en avant, à angle mentonnier peu accusé ; narines en fente ou oblongues, avec revêtement nu ou emplumé. Tarses plus ou moins élevés, parfois emplumés, le plus souvent nus, écussonnés ou scutellés en avant, plus ou moins réticulés ou écussonnés en arrière, avec ou sans éperons. Pouce constant, sauf chez les *Turnicidés,* inséré généralement plus haut que les doigts antérieurs ; ceux-ci d'ordinaire moyens et plus ou moins reliés à la base par une épaisse membrane, avec ongles plus ou moins gros. Ailes voûtées et arrondies, courtes ou moyennes, à rémiges généralement non échancrées au bord interne. Queue plus ou moins développée, plate ou tectiforme. Tête emplumée ou en partie nue, avec ou sans appendices charnus.

Œufs généralement nombreux.

Les représentants de cette riche division, sarcleurs ou pulvérateurs par excellence, sont répandus dans les diverses parties du globe et peuvent être distribués dans plusieurs familles, dont quatre, *Tetraonidæ, Phasianidæ, Perdicidæ* et *Turnicidæ,* figurent à l'état sauvage en Europe, la première et la troisième comptant seules des représentants autochthones en Suisse.

La famille des *Phasianidæ,* qui comprend nos Coqs et poules domestiques (*Gallus domesticus* Brisson), d'origine asiatique, est représentée aussi sur le continent par le Faisan ordinaire (*Phasianus colchicus* L.), importé d'Asie Mineure dans bien des pays d'Europe et, comme je le dirai plus loin, assez récemment introduit sur quelques

points en Suisse. Les *Turnicidæ,* oiseaux de petite taille, à queue très courte et généralement sans pouce, sont propres à l'Afrique, ainsi qu'au sud de l'Europe et nous font complètement défaut.

Trois autres groupes, familles ou sous-familles suivant les auteurs, *Pavonidæ, Meleagridæ* et *Numididæ,* sont représentés sur le continent et en Suisse, par des espèces domestiques : le Paon (*Pavo cristatus* L.), des Indes, le Dindon (*Meleagris gallopavo* L.), de l'Amérique, et la Pintade (*Numida meleagris* L.), d'Afrique.

XXXV. — Famille II : TÉTRAONIDÉS

TETRAONIDÆ

Bec court ou assez court, peu ou médiocrement fendu, large en arrière, à bords unis, avec mandibule supérieure convexe, passablement courbée ou subcrochue en avant, et envahie à la base par de petites plumes préfrontales couvrant entièrement les narines, généralement basales (voy. fig. 10). Tarses courts ou moyens, en tout ou en majeure partie emplumés et sans éperons. Pouce élevé. Doigts antérieurs relativement longs, franchement reliés à la base par une membrane épaisse, souvent nus, parfois emplumés (voy. fig. 6, 7 et 9). Ailes moyennes, plus ou moins arrondies[1]. Queue large, bien développée, plate ou plus ou moins tectiforme. Le plus souvent un espace nu au-dessus des yeux. Corps lourd ; cou moyen ou un peu ramassé ; tête plutôt petite.

Œufs nombreux. — Poussins courant très vite après leur éclosion.

Les représentants de cette famille, de taille relativement grande, avec formes assez lourdes, courent vite sur le sol, perchent plus ou moins selon les espèces ou les circonstances et ont un vol qui, bien que généralement droit et peu élevé, peut être, à l'occasion, excessivement rapide. Leur nourriture consiste en graines, baies ou petites feuilles, et plus ou moins en insectes, vermisseaux ou petits mol-

[1] Chez beaucoup d'entre eux, chez nos représentants de la famille, en particulier, les grandes rémiges ont le bord externe en apparence régulier, tandis qu'elles sont généralement un peu rétrécies en avant de leur base, sous les couvertures antérieures.

lusques. Ils grattent et fouillent très souvent le sol soit pour y chercher quelque proie à piquer, soit pour se rouler dans la poussière. Sociables ou vivant en famille, ils sont généralement sédentaires et, suivant les genres, monogames ou polygames. Ils établissent à terre des nids peu compliqués et pondent des œufs généralement nombreux ou assez nombreux.

Les Tétraonidés sont assez répandus en Europe, en Asie et dans le nord de l'Amérique. Les trois genres, *Lagopus, Tetrao* et *Bonasa,* qui les représentent en Europe et en Suisse, peuvent être répartis dans deux sous-familles assez naturelles, *Lagopinæ* et *Tetraoninæ,* que séparent des caractères morphologiques, oologiques et biologiques particuliers.

Sous-Famille I, des LAGOPIENS

LAGOPINÆ

Tarse assez bas, entièrement emplumé. Doigts également tout couverts de plumes, sauf en dessous. Ailes moyennes, soit relativement plus longues et moins arrondies que chez les Tétraoniens qui suivent.

Œufs plutôt gros, oblongs, avec petit bout largement obtus, et d'ordinaire tout couverts de grandes taches brunes ou noirâtres plus ou moins confluentes, sur fond clair.

Les Lagopiens sont sociables et monogames. Ils ne perchent généralement pas et leur vol, qui rappelle parfois un peu celui des Pigeons, est beaucoup plus léger et accidenté que celui des autres Gallinacés galliformes.

Un seul genre, représenté par quelques espèces et sous-espèces, dans les régions élevées et le nord de notre hémisphère.

114. — Genre 1 : LAGOPÈDE

LAGOPUS Brisson [1].

Bec subglobuleux, à peu près égal à demi-tête, couvert par de petites plumes jusqu'au milieu environ, un peu plus

[1] *Ex Gessner.*

large que haut à la base et bien convexe en avant ; la mandibule supérieure dépassant légèrement l'inférieure. Tarse trapu, entièrement enveloppé de plumes douces et assez longues. Doigts couverts de plumes subpiliformes jusqu'aux ongles, sauf sur la ligne médiane, en dessous ; le pouce élevé, mais court, portant généralement à terre par son ongle. Ongles ant. larges, plus ou moins obtus, évidés en dessous et plus ou moins allongés (voy. fig. 6). *Ailes moyennes, médiocrement larges, subaiguës ou subobtuses, couvrant moitié de la queue ou un peu plus ; 1re rémige généralement un peu plus longue que 7e. Queue moyenne, subcarrée ou un peu arrondie, quasi-plate, avec 16 à 18 rectrices carrément arrondies, les médianes plus ou moins confondues dans les sus-caudales. Un petit espace nu et papilleux au-dessus de l'œil.*



FIG. 6. Pied gauche de LAGOPUS ALPINUS, ♂ ad. en hiver, côté externe.

Œufs : Voyez la sous-famille.

Les Lagopèdes habitent les régions septentrionales de notre hémisphère, jusqu'assez avant dans le nord, et les Alpes, généralement en pays découvert. Ils sont monogames, vivent, suivant les conditions ou les saisons, par paires, en famille ou en plus ou moins nombreuse société, et sont, selon les circonstances, sédentaires ou plus ou moins erratiques. Le mâle n'abandonne d'ordinaire pas la femelle pendant l'incubation, comme le font ceux de beaucoup de Tétras. Ils courent vite et volent très bien. Leur nourriture consiste surtout en baies, graines, petites feuilles et bourgeons.

Leur livrée, à peu d'exceptions près généralement blanche en hiver, varie avec les saisons et est sujette à deux mues plus ou moins complètes, compliquées de transformations estivales s'opérant avec ou sans changement de plumes. Les tarses, les doigts, les rémiges et les rectrices paraissent cependant ne muer qu'une fois l'an ; il n'y a pas jusqu'aux ongles qui ne se renouvellent aussi, en changeant un peu de forme, soit en devenant par usure plus étroits en été qu'en hiver. Les plumes de la livrée d'automne et d'hiver

sont généralement plus longues et plus fournies que celles d'été, mieux doublées et plus duveteuses.

Les œufs sont presque semblables dans les différentes espèces.

Ce genre compte plusieurs espèces en Europe, en Asie et dans le nord de l'Amérique, dont trois, comprenant quelques races ou variétés locales, se trouvent en Europe ; ce sont : notre *Lagopus alpinus* Nilss. (*L. mutus* Mont.), du nord et des Alpes, auquel, malgré l'antériorité du nom de Montin, j'attribue de préférence le qualificatif d'*alpinus,* notre Lagopède ne pouvant guère être taxé de muet par qui l'a un peu observé dans nos Alpes ; le *Lagopus albus* Gmel. (*L. saliceti* Temm.), de Scandinavie, de Russie et du nord de l'Amérique, notablement plus fort que le précédent, blanc aussi en hiver, mais sans bande noire devant l'œil, chez le mâle, et en partie roux-marron en été ; et le *Lagopus scoticus* Briss. *(Grouse),* des Iles Britanniques, en toute saison presque entièrement d'un brun rouge et peut-être sous-espèce géographique du précédent.

Le premier seul figure en Suisse.

203. — 1 : LAGOPÈDE ALPIN

Schneehuhn — Pernice di montagna.

LAGOPUS ALPINUS Nilsson [1].

Bec court, plus large que haut aux narines, avec arête supérieure un peu pincée en avant. Tarse un peu plus long que le médian sans ongle. Doigts moyens, couverts de plumes subpiliformes plus ou moins longues ; ongles assez allongés, plus ou moins aplatis, bien que passablement arqués et obtus (voy. fig. 6). *3e et 4e rémiges quasi-égales, les plus longues ; 5e un peu ou à peine plus courte. 16 rectrices arrondies* [2]. *— Faces sup. et ant. variées de jaunâtre et de brun ou de gris et de noir, en été. Livrée entièrement blanche en hiver, à l'ex-*

[1] J'adopte ici, comme je l'ai dit plus haut, le nom d'*Alpinus* attribué à juste titre par Nilsson à cette espèce, de préférence à celui de *Mutus* (muet) Montin qui n'est pas justifié, et cela d'autant plus facilement que Linné, dans sa *Fauna suecica,* p. 73, avait, déjà en 1761, qualifié notre Lagopède de *Var. alpina.*

[2] 14 rectrices seulement, si l'on attribue aux sous-caudales les deux pennes un peu moins rigides, blanches ou tachetées, qui séparent au milieu les rectrices noires et qui, par la forme subconique au centre de leur extrémité, sont franchement caractérisées comme véritables rectrices ; 14 aussi seulement, si, comme Steinmüller (Alpina, I, p. 211, 1806), on ne compte que six rectrices noires de chaque côté, chiffre qui me paraît plutôt exceptionnel.

ception de sept rectrices noires (except. six) plus ou moins terminées de blanc, de chaque côté de la queue, et des baguettes des grandes rémiges toujours noires ou noirâtres, ainsi que, en toute saison, d'une bande noire du bec à l'œil et un peu en arrière de celui-ci, chez le mâle.

Long. tot. 0m,350—370; aile pliée 0m,190—200; queue 0m,120—130; tarse 0m,032—035; médian, sans ongle 0m,027—031; bec, au front 0m,0160—0175.

TETRAO LAGOPUS, VAR. ALPINA, MINOR *Linné*, Fauna suec., p. 73, 1761 (LAGOPUS *ex Gessner*). — T. LAGOPUS *Scopoli*, Ann., I, p. 118, 1769. *Steinmüller*, Alpina, I, p. 208, 1806. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 158, 1815. *Temminck*, Pig. et Gall., III, p. 185, 1815. Man. Ornith., II, p. 468, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 184, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 98, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 455, 1854. — T. MUTUS *Montin*, Phys. Sälsk. Hand., I, p. 155, 1776. — T. RUPESTRIS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 751, 1788. *Bechstein*, Naturg. Deutschl., III, p. 1358, 1807. — T. ALPINUS *Nilsson*, Orn. suec., I, p. 311, 1817. *Riva*, Ornit., ticin., p. 355, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 895, Taf. 47, Fig. 4 et 5, 1891. — T. ISLANDORUM *Faber*, Prodr. Island. Ornith., p. 6, 1822. — T. REINHARDI *Brehm* (?), Lehrbuch der Nat. Eur. Vögel, p. 986, 1823.

LAGOPUS MUTUS *Leach ex Montin*, Syst. Cat., p. 27, 1816. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 40, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 30, Fig. 2, 3 et 6, 1871. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 483, 1889. *Ogilvie-Grant*, Cat. B. Brit. Mus., XXII, p. 44, 1893. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 18, 1899. — L. VULGARIS *Vieillot*, Nouv. Dict., XVII, p. 199, 1817. — L. MONTANUS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 516, 1831. — L. ALPINA *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 98, 1835. *Collin*, Skand. Fugle, p. 419, 1875-77.

NOMS VULG. S. F. : *Poule de neige, Perdrix des neiges. Perdrix blanche*, Genève ; *Herbaine*, Martigny ; *Arbenne, Arbène*, Alpes de Vaud et Valais ; *Albine*, Savoie ; *Erbanna*, Fribourg. — S. A. : *Wildhuhn, Schneehuhn, Steinhuhn.* (Im Gaster bei Ammon auch *Schneegans*, sec. Steinmüller). *Schratthuhn*, Lucerne ; — *Weisshuhn*, Grisons. — *Gaglina selvadia*, Vrin, Grisons ; *Rabulauna*, Sils, Engadine. — S. I. : *Arbulena*, Casaccia ; *Arborana*, Braggio ; *Roncasc*, Tessin.

Mâle adulte, au printemps : Tête, cou, haut de la poitrine et des flancs, dos, sus-caudales, scapulaires et grandes couvertures postérieures en majeure partie noirs et, selon l'âge, plus ou moins variés de blanc ou de roussâtre ; la gorge souvent blanche ou tachée de blanc. Bas de la poitrine, ventre, sous-caudales, rectrices médianes, ailes, jambes, tarses et doigts blancs. Sept rectrices (except. six), de chaque côté de la queue, entièrement noires, ou blanches à la base et plus ou moins bordées de blanc à l'extrémité. Une bande noire sur les lorums, entre bec et œil, et un peu en arrière du second. La baguette (rachis) des grandes rémiges toujours noire ou noirâtre.

Un grand espace nu et papilleux, rouge, au-dessus de l'œil. Bec noir. Ongles un peu arqués, rétrécis en avant ou subacuminés, d'un brun foncé ou noirâtres. Iris noirâtre ou d'un noir bleuâtre. — Chez de *vieux sujets,* toutes les parties supérieures et antérieures noires, finement vermiculées de roux, ou presque entièrement noires. — *En été :* Le noir des faces supérieures et antérieures s'atténue notablement, pour passer plus ou moins au cendré, varié ou vermiculé de noir ou de brun, et les plumes subpiliformes des pattes sont moins longues et moins touffues, jusqu'à la mue qui amène la livrée d'hiver.

Femelle adulte, au printemps : D'ordinaire légèrement plus petite que le mâle. Tête, cou, dos, sus-caudales, poitrine, flancs et haut de l'aile variés de jaune-roussâtre et de noir ou noirâtre, à part la gorge souvent plus ou moins blanche. Ventre, pieds et ailes blancs ; les baguettes des grandes rémiges noirâtres. Sous-caudales jaunâtres, barrées de noir. Rectrices à peu près comme chez le mâle. L'espace papilleux au-dessus de l'œil plus petit et plus pâle. — Chez de *vieux sujets,* toutes les faces supérieures et antérieures d'un joli jaune légèrement roussâtre, presque dorées (comme chez le Pluvier doré), ponctuées de blanc et régulièrement striées ou maculées de noir en travers. — *En été :* Le jaune et le noir s'atténuent, pour passer plus ou moins au jaunâtre et au cendré, variés ou vermiculés de brun ; de sorte que les sexes paraissent alors moins différents qu'au printemps.

Adultes, en hiver : Entièrement d'un blanc pur, à l'exception de sept rectrices de chaque côté de la queue, qui sont noires et plus ou moins terminées de blanc, les latérales volontiers un peu variées de gris au bord externe, en arrière ; les baguettes des grandes rémiges noires également. Les plumes des tarses et surtout des doigts bien plus longues et plus fournies qu'en été. — La *femelle :* sans trace de la bande noire qui se voit chez le mâle sur les lorums, entre bec et œil, ainsi qu'un peu en arrière de celui-ci.

Les ongles un peu arqués, rétrécis et subacuminés en été, sont plus ou moins écrasés, évidés en dessous et obtus en hiver, après la mue (voy. fig. 6).

Durant les époques de mue ou de transition, les adultes, dans les deux sexes, présentent volontiers çà et là, comme les jeunes, des plumes blanchâtres, cendrées ou jaunâtres, avec zigzags bruns ou noirs.

Jeunes, avant la mue : Rappellent assez la femelle en été, bien qu'avec plus de gris et moins de blanc ; cette dernière couleur étant limitée au bord de l'aile, au milieu du ventre et aux pattes. Tout

le reste de l'oiseau est vermiculé de brun et de noirâtre, sur fond cendré et roussâtre, à l'exception des rectrices latérales noires ou noirâtres, avec bout blanc ou un peu variées de gris. Nudité sus-orbitaire peu développée. Plumes du tarse et des doigts plus courtes. — *Après la mue:* Blancs, comme les vieux, dès après la mue d'automne.

A la naissance: Tout couverts d'un duvet assez égal, d'un gris roussâtre teinté de verdâtre, avec large calotte triangulaire d'un brun roux bordée de noir sur la tête, une tache noire sur l'oreille, derrière l'œil, et le dessus du corps taché et barré de brun-noirâtre et de roussâtre. Tarses et doigts couverts de petites plumes d'un gris roussâtre.

Variabilité et Croisements: Le *Lagopus alpinus* varie passablement avec l'habitat et les circonstances, dans les proportions comme dans la coloration. Nous avons vu que les livrées sont fort différentes suivant les saisons; ajoutons qu'aux époques de transformation, on peut rencontrer des individus bigarrés d'aspects très différents, et que les dimensions peuvent être en même temps plus ou moins grandes, suivant l'âge des individus, sous une même livrée, dans celle d'hiver en particulier. Quelques chasseurs du pays distinguent deux prétendues espèces entre nos Perdrix ou Poules de neige; celles qu'ils rencontrent sur les sommités élevées seraient toujours plus petites que celles qui habitent plus bas. Inutile de dire qu'il n'y a rien là de constant, qu'il s'agit surtout de différences d'âge et de saison. M. Ch. Mottaz, de Genève, m'a montré un Lagopède mâle adulte, en livrée de noces, tué, en 1898, au-dessus de Salvan, en Valais, qui porte sur la tête, en arrière du vertex, en guise de huppe, une plume duveteuse, composée de plusieurs axes sur une même base et mesurant près de trois centimètres de longueur. Le Lagopède du nord, distingué sous le nom de *L. islandicus* ou *islandorum,* semble n'être qu'une forme ou race locale de notre espèce que l'on reconnaîtra toujours à la présence chez le mâle, comme chez *L. alpinus,* de la bande noire sur le lorum et un peu en arrière de l'œil qui manque à *L. albus.*

On cite des *Hybrides* produits de l'accouplement de notre Lagopède, *Lagopus alpinus* ou *mutus,* soit avec les deux espèces voisines, *L. albus* et *L. scoticus,* soit avec le *Tetrao tetrix* et, quoique beaucoup plus rarement, avec *Bonasa betulina* (voy.: A. B. Meyer, Unser Auer-, Rackel- und Birkwild, und seine Abarten, pl. XIV, XV et XVI, Wien, 1887)[1].

Notre Lagopède ne pouvant trouver contact en Suisse qu'avec ces deux dernières espèces, les hybrides qui pourraient se rencontrer

[1] Les Lagopèdes ici en question sont les *L. albus* et *L. scoticus.*

dans nos Alpes constitueraient, suivant les cas, soit un *Lagopus tetrici-alpinus* ou un *Tetrao lagopo-tetrix,* soit un *Lagopus bonaso-alpinus* ou une *Bonasa lagopo-betulina ;* mais, je ne crois pas que des produits de semblables croisements aient été jusqu'ici constatés dans le pays.

Les hybrides de *Lagopus alpinus* (ou *mutus*) avec *Tetrao tetrix* ou vice versa, auraient, suivant l'espèce qui a fourni le mâle, une livrée plus ou moins blanche et plus ou moins variée de roux ou de noir, avec taille notablement plus forte que celle du Lagopède, une queue plus ou moins droite ou en lyre et des doigts plus ou moins emplumés, le plus souvent tout couverts. La citation d'un bâtard de *Lagopus alpinus* ou *mutus* et de *Bonasa betulina* repose sur l'examen d'un oiseau capturé dans les Alpes de Bergame, qui fut déterminé hybride de ces deux espèces par feu de Filippi, parce qu'il était en grande partie blanc, tandis que ses doigts étaient en partie découverts, soit sans plumes sur un petit espace en arrière des ongles [1].

Le Lagopède alpin (vulg. Perdrix blanche) est sédentaire et assez répandu dans toutes les Alpes de Suisse et de Savoie, au-dessus de 1750 m. s/m. dans la région alpine, plus ou moins rare ou abondant suivant les localités. Il descend en arrière-automne ou en hiver jusqu'à 1400 ou 1450 m. environ, aux limites supérieures de la région montagneuse ; tandis qu'il monte parfois, en été, jusqu'au-dessus de 3500 m., dans la région des neiges éternelles. Il est sédentaire aussi bien sur les versants sud des Alpes, dans le Tessin, que dans nos massifs centraux, de l'est à l'ouest. Je ne crois pas, malgré le dire d'Ogérien [2], qu'il habite régulièrement notre Jura, où les neiges éternelles font défaut ; je ne connais du moins aucune citation certaine de cet oiseau dans les parties suisses de cette chaîne de montagnes.

Il vit par couples au printemps, en famille en été et en automne, souvent en troupes assez nombreuses en arrière-saison et en hiver, parfois par 40 ou 50 individus réunis.

On le trouve, suivant la saison ainsi que suivant le temps et l'heure de la journée, tour à tour parmi les amas de pierres, dans les éboulis, sur les gazons, entre les touffes des myrtilles ou des rhododendrons, volontiers à l'ombre, de préférence sur les versants nord, ou non loin de quelque flaque de neige. Souvent on le ren-

[1] Voy. Suchetet : Oiseaux hybrides rencontrés à l'état sauvage ; Mém. Soc. zool. de France, 1890-93 ; ou Hybrides..., I, Oiseaux, p. 59 et 555, Paris, 1897.

[2] Hist. nat. du Jura, III, p. 219, 1863.

contre sur les hauts névés et les glaciers, pendant les chaleurs, ou, au contraire, beaucoup plus bas, durant les mauvais jours, près des buissons ou des petits pins et sapins rabougris qui bordent la limite supérieure des forêts, même dans les clairières élevées où, bien qu'il ne perche pas d'ordinaire, on le voit parfois posé pour un instant sur quelque branche basse.

Il court lestement et se cache volontiers parmi les pierres et les touffes d'herbes, entre lesquelles son immobilité complète permet difficilement de le distinguer. Son vol est rapide et souvent un peu accidenté. En famille, si les petits sont déjà assez forts pour se bien enlever, toute la bande part avec grand tapage pour se reposer généralement à petite distance, au même niveau à peu près, ou assez souvent, contrairement aux allures de nos autres Tétras, passablement plus haut que le point de départ. Aussi longtemps que ses rejetons sont à l'état de poussins ou encore incapables de voler, la mère les conduit à la pâture et exerce sur eux une anxieuse surveillance de tous les instants. Si un ennemi survient qui menace sa progéniture, elle se met en évidence pour attirer sur elle l'attention de celui-ci, fuyant à découvert ou lentement, comme un oiseau blessé, afin d'entraîner l'intrus sur ses talons et de donner par là à ses petits le temps de se blottir immobiles dans quelque trou ou sous quelque épais couvert, où, leur petite taille et leur couleur aidant, il est presque impossible de les découvrir.

Beaucoup des auteurs qui ont parlé du *Lagopus alpinus* lui attribuent, comme à d'autres Tétras, un vol plongeant, plutôt lourd, droit et toujours peu élevé; cependant, j'ai vu en maintes occasions, au printemps, les deux individus d'un couple qui jouaient ensemble, s'élancer tout à coup en criant dans les airs, monter obliquement au-dessus de la pente et s'élever ainsi à une assez grande hauteur, pour tournoyer quelques instants, un peu comme des Pigeons, tantôt battant des ailes, tantôt planant, et venir se rabattre peu après non loin de la place où ils avaient pris leur essor. C'est bien à tort aussi qu'on a appelé muet *(mutus)* notre Lagopède alpin, car il pousse, en différentes circonstances, lors des changements de temps en particulier et pendant l'époque des amours, des cris assez sonores pour être entendus de loin, cris qui ont été bien traduits par Steinmüller, il y a près d'un siècle déjà[1]. Tantôt, perché au sommet d'une grosse pierre, il exprimera d'une voix rauque mais forte les mots : *krögögöögrö, krögögöögrö* ou *ö-äö-göö, ö-äö-göö;* tantôt, en partant brusquement, il criera *goer-goer;* ou bien encore

[1] Alpina, I, p. 213, 1806.

il répétera les syllabes *gä-gä-gaggää,* en rappelant ses petits qui lui répondent par de légers *zip, zip* ou *pip, pip, pip.*

En temps de neige, durant les longs hivers des hautes régions, nos Perdrix blanches se réfugient d'ordinaire sous quelque roche surplombante ou sous les branches basses d'un sapin, ou encore sous de grosses pierres où elles périssent parfois ensevelies vivantes, si elles ne réussissent pas à se dégager à temps en creusant une galerie dans la neige, comme beaucoup de chasseurs assurent qu'elles le font. Parfois elles restent blotties sur le sol, se contentant de secouer de temps en temps la neige qui les recouvre, ménageant ainsi une ouverture au-dessus d'elles et formant de la sorte des trous assez profonds où l'accumulation de leurs excréments dénote un séjour plus ou moins prolongé[1].

Leur nourriture consiste généralement en jeunes pousses, bourgeons et petites feuilles de plantes ou d'arbustes, même en aiguilles de conifères, en hiver; cependant, ce premier menu est généralement agrémenté de petites baies, pendant la bonne saison, et d'insectes durant l'éducation des petits. Leur vaste jabot est quelquefois complètement distendu par un mélange de débris végétaux, de rhododendron, d'airelle, de serpolet, de bruyère, d'épervière, de gentiane, d'aulnes, de saules, etc., etc. Steinmüller[2], en 1827, nous a donné déjà l'énumération des nombreux végétaux qu'il a reconnus dans le jabot de différents individus de l'espèce, au printemps et en automne. Le poids d'un individu adulte, très différent suivant les saisons et généralement plus faible que celui de *L. albus,* peut varier, semble-t-il, entre 450 et 600 grammes environ, ou un peu plus peut-être.

Les deux mues, abstraction faite des modifications dont j'ai parlé plus haut, comme s'opérant en été, entre les deux renouvellements du plumage, se font d'ordinaire : la première, celle de printemps, entre le milieu d'avril et les premiers jours de mai; la seconde, celle d'automne, entre la fin de septembre et la dernière semaine d'octobre, parfois un peu plus tôt si l'hiver est précoce.

C'est en général en mai, bientôt après la mue, que les sexes se rapprochent et s'occupent de leur future couvée. Ils choisissent alors un emplacement convenable, sous une pierre, ou bien sous quelque touffe de rhododendrons ou de pin rampant, pour y préparer leur nid, en creusant avec les pieds une petite excavation

[1] On ne peut guère ajouter foi au dire de quelques-uns de nos chasseurs qui croient que les Perdrix blanches passent une partie de la mauvaise saison dans un état léthargique, sous la neige.

[2] Neue Alpina, II, p. 91, 1827.

dans laquelle ou autour de laquelle ils se bornent à déposer sans ordre quelques fragments de mousse ou d'herbes sèches. La femelle pond, plus ou moins tôt ou tard, selon l'altitude et les circonstances, entre fin mai et fin juin ; elle couve d'ordinaire trois semaines, parfois un ou deux jours de plus, et, en juin ou en juillet suivant le cas, on la rencontre déjà promenant sa couvée et veillant sur ses poussins avec une touchante sollicitude.

Les œufs du Lagopède alpin, au nombre de 7 à 12 (parfois 15), souvent 8 ou 10, plutôt gros, de forme oblongue, à petit bout assez obtus ou très faiblement conique, avec coquille un peu lisse et plutôt mince, sont couverts de taches irrégulières, plus ou moins grandes et souvent confluentes, d'un brun plus ou moins rougeâtre ou noirâtre, sur fond blanchâtre sale, jaunâtre ou roussâtre, et mesurent d'ordinaire 0^{m},043—047 (0^{m},050) sur 0^{m},030—031. On en trouve quelquefois qui sont plus ou moins pointillés ou quasi-immaculés.

L'espèce est assez répandue en Europe, non seulement dans le nord, jusqu'au 70me degré environ, en Laponie par exemple, ainsi qu'en Scandinavie, en Finlande et en Ecosse, mais encore dans les régions élevées du centre du continent, dans les Alpes de Bavière, d'Autriche, de Suisse et de Savoie, et, plus au sud, jusque dans les Alpes italiennes, les Basses-Alpes en France et les Pyrénées.

Sous-Famille II. des TÉTRAONIENS

TETRAONINÆ

Tarse relativement peu élevé, entièrement ou partiellement emplumé. Doigts nus et pectinés, soit garnis sur les côtés d'appendices cornés, lamelleux ou squamiformes, plus ou moins développés (voy. fig. 7 et 9). Ailes assez courtes et arrondies.

Œufs moyens ou relativement petits, le plus souvent ovalaires ou ovoïdes et généralement jaunâtres, avec points et petites taches éparses de couleur ocreuse.

Les Tétraoniens sont à la fois coureurs et percheurs ; leur vol, généralement droit et peu élevé, peut être parfois très rapide.

Les espèces de ce groupe, plus ou moins répandues sous diverses formes en Europe, en Asie et en Amérique, ont été réparties dans

presque autant de genres, dont quelques-uns ne paraissent pas suffisamment motivés. Les genres *Tetrao* (*Lyrurus* inclus) et *Bonasa* sont seuls représentés en Suisse et sur notre continent.

115. — Genre 2 : TÉTRAS

TETRAO Linné.

Bec épais, à peu près aussi haut que large et un peu plus long que moitié de la tête, au front; mandibule supérieure couverte de plumes en arrière, jusqu'à deux cinq. ou à peu près, très convexe, légèrement comprimée et plus ou moins crochue ou courbée en avant. Tarse épais, couvert de plumes soyeuses assez longues, jusque sur la base des doigts, à l'exception de la ligne médiane postérieure. Doigts moyens, nus et largement pectinés sur les côtés; pouce élevé, reposant à terre par le bout. Ongles assez robustes, creusés en dessous, plus ou moins arqués et pl. ou m. obtus ou un peu comprimés, avec bords un peu tranchants (voy. fig. 7). *Ailes larges et subobtuses. Queue large, moyenne ou assez longue, généralement à 18 rectrices*[1] *et de formes diverses. Une bande charnue et papilleuse au-dessus des yeux.*

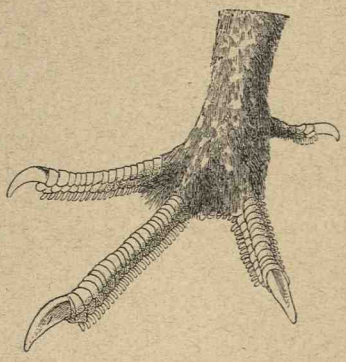

Fig. 7. Pied droit de Tetrao tetrix, ♂, côté interne.

Œufs : Voyez la sous-famille.

Les Tétras, de taille moyenne ou grande, avec corps lourd et vol bruyant, sont trotteurs et percheurs, et vivent de préférence dans les régions boisées, se nourrissant de baies, de bourgeons, de petites feuilles et plus ou moins de vers, de mollusques ou d'insectes. Ils

[1] Exceptionnellement jusqu'à 20 rectrices.

sont polygames. Les mâles, très ardents, se livrent entre eux de violents combats, au printemps, pour la possession des femelles; mais ils abandonnent entièrement à celles-ci le soin de leur progéniture.

Leur mue est généralement simple. La femelle, toujours bien plus petite que le mâle, porte une livrée très différente.

Les deux espèces de ce genre qui se trouvent en Suisse sont également assez répandues en Europe, dans les régions septentrionales et centrales surtout, ainsi que dans la moitié nord du continent asiatique. Des formes très voisines, propres à la Sibérie et au Caucase, ont reçu des noms spécifiques différents; j'en dirai un mot plus loin.

Beaucoup d'ornithologistes séparent aujourd'hui le *Tetrao tetrix* de l'*Urogallus* dans un genre particulier, sous le nom de *Lyrurus;* cependant, à part les formes différentes de la queue, je ne vois guère de caractère suffisamment important pour corroborer ce trait distinctif, propre au mâle surtout. Je me bornerai donc à distinguer ici deux sous-genres seulement.

Sous-genre 1 : TÉTRAS

TETRAO Linné.

Queue subcarrée ou arrondie en éventail, à rectrices droites et larges, carrément tronquées ou légèrement arrondies, les médianes les plus longues, chez le mâle surtout.

On trouve en Sibérie un Tétras très voisin de notre Urogalle, un peu plus petit, avec bec plus faible, queue relativement plus longue et reflets métalliques plus généralisés, qui a été distingué par Middendorf sous le nom de *T. urogalloides.*

204. — 1 : TÉTRAS UROGALLE

Auerhuhn — Urogallo.

TETRAO UROGALLUS Linné.

Bec robuste, renflé sur les côtés et en dessus, en avant des narines, avec arête largement arrondie, et assez crochu (mâle surtout). Tarse

un peu plus long que le médian sans ongle. Ongles épais, légèrement écrasés en arrière, un peu arqués et obtus en avant. Ailes couvrant environ deux cinq. de la queue, ad.; 4e rémige la plus longue, ou 3e et 4e; 1re d'ordinaire à peu près égale à 8e. Queue arrondie, à rectrices larges, plus ou moins tronquées. Sous-caudales atteignant deux cinq. à deux tiers de la queue. Paupière inférieure nue, chez le mâle. Plumes plus ou moins allongées en barbe sous le bec (mâle surtout). — Livrée noirâtre, variée de gris et de blanc, avec ailes brunes, tache blanche à l'épaule et plastron vert, ♂; rousse, variée de blanchâtre et de brun, ♀.

Long. tot. 0m,60—70 ♀ à 0m,83—1m (1m,10) ♂; aile pliée 0m,29—33 ♀ à 0m,40—45 ♂; queue 0m,20—22 ♀ à 0m,31—36 ♂; tarse 0m,054—060 ♀ à 0m,070—079 ♂; médian, avec ongle 0m,058—065 ♀ à 0m,080—088 ♂; bec, au front 0m,035—037 ♀ à 0m,045—053 ♂.

Urogallus major *Brisson ex Gessner,* Ornith., I, p. 182, 1760. — U. vulgaris *Fleming,* Phil. of Zool., II, p. 231, 1822.

Tetrao urogallus *Linné ex Gessner,* Syst. Nat., I, p. 273, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 154, 1815. *Temminck,* Pig. et Gall., III, p. 114, 1815. Man. Ornith., II, p. 457, 1820. *Steinmüller,* N. Alpina, II, p. 97, 1827. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 181, 1829, *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 42, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 97, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 427, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 350, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 44, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 36, Fig. 3 et 4, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 877, Tab. 46, Fig. 1 et 2, 1891. *Ogilvie-Grant,* Cat. B. Brit. Mus., XXII, p. 60, 1893. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 36, 1894. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 19, 1899. — T. eremita *Thunberg,* Vet. Akad. Handl., 1798, p. 179. — T. major, T. crassirostris *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 503 et 504, 1831.

Noms vulg. S. F. : *Grand Tétras, Grand Coq de bruyère. Grand Coq,* Genève; *Coq des bois,* Martigny; *Coq de bruyère,* Neuchâtel. — S. A. : *Urhahn, Urhahnen* ♂, *Urhuhn, Urhenne* ♀; *Waldhahn, Waldhahnen, Fluehahn, Urlhahnen. Wildhuhn, Wildguli* ♀, Mels; *Stulz, Gugelhahn* ♂, *Gugelhuhn* ♀, Entlibuch. — S. I. : *Tozzo, Storg, Stolcio, Stolc,* Tessin.

Mâle adulte : Tête noirâtre, légèrement vermiculée de gris; gorge et barbe noires. Cou, dos, sauf au milieu, croupion, haut des flancs, région anale et sus-caudales gris, vermiculés de noir, les dernières terminées de blanc. Milieu du dos, scapulaires, couvertures alaires et rémiges secondaires d'un brun un peu roussâtre, en majeure partie vermiculés de noirâtre, avec plus ou moins de gris ou de blanchâtre vers le bout des plumes. Une tache blanche à l'épaule. Grandes rémiges brunes. Rectrices noires, plus ou moins maculées de

blanc vers les quatre cinq. de leur longueur environ. Un large plastron vert à reflets métalliques en travers du haut de la poitrine. Ventre et bas des flancs noirs, plus ou moins largement mouchetés de blanc ; sous-caudales noires, un peu vermiculées et terminées de blanc. Jambes brunes ou noirâtres, également plus ou moins variées de blanc. Tarses d'un brun cendré. Bec d'un blanc jaunâtre, brunâtre à la base, volontiers marqué en dessus, chez de vieux sujets, de rainures longitudinales plus ou moins accusées. Tour de l'œil et large sourcil, un peu prolongé du côté de l'oreille, papilleux et rouges. Doigts bruns. Iris couleur noisette.

Femelle adulte : Beaucoup plus petite. Dessus de la tête, cou, dos, ailes et croupion barrés transversalement de noirâtre et de roux, avec bout des plumes d'un gris roussâtre vermiculé et parfois de petites macules blanches, particulièrement au cou et au bout des scapulaires. Rémiges brunes, variées de roussâtre au côté externe. Rectrices et sus-caudales rousses, barrées de noir et plus ou moins terminées de blanchâtre. Gorge rousse. Un large plastron roux foncé en travers du haut de la poitrine, immaculé ou plus ou moins marqué de petites barres transversales d'un noir à reflets verts, parfois presque entièrement vert chez de vieux sujets (voy. plus loin, *Femelles stériles,* à l'art. *Variétés*). Bas de la poitrine, ventre, flancs et sous-caudales d'un roux plus clair, barrés transversalement de noir et de blanc ou de blanchâtre. Jambes variées de roux et de brun. Tarses d'un gris roussâtre, vermiculé de brun. Un étroit sourcil nu et rouge. Bec brun de corne, plus pâle en dessous. Doigts et iris bruns.

Jeunes, avant la mue : Rappelant assez la femelle adulte, quoique moins roux en général, par le fait de la teinte plus grisâtre ou plus pâle de la majorité des plumes ; les scapulaires et les couvertures vergées au centre d'un trait jaunâtre. Les mâles, généralement plus foncés ou plus variés de noirâtre aux faces inférieures, se reconnaissent d'ordinaire, après quatre ou cinq semaines, à une large bande d'abord noire ou noirâtre, puis d'un noir vert, de chaque côté du jabot et plus bas sur les côtés de la poitrine. Le plumage change du reste souvent d'aspect, par transformations successives, entre le duvet du poussin et la livrée qu'apporte la première mue d'automne. — *Après la mue,* qui a lieu généralement en août, ils ressemblent déjà assez aux adultes, chacun dans son sexe. Les jeunes mâles se distinguent pourtant encore de l'adulte par un plumage plus terne et souvent par la présence çà et là d'une ou deux plumes grisâtres ou roussâtres du jeune âge. Ils ont la tête plus grise, avec barbe courte, le plastron plus étroit et d'un vert moins

brillant, et les rectrices moins longues, volontiers peu ou pas maculées de blanc. J'ai rencontré plusieurs jeunes mâles déjà sous cette dernière livrée, le 1er septembre 1884, dans les montagnes fribourgeoises; tandis que j'ai vu une fois, vers le milieu du même mois, dans le Jura, un jeune mâle qui, bien plus petit que les précédents, portait encore un manteau sombre, varié de noirâtre, de brun et de gris, presque sans trace du plastron vert.

A la naissance : Couverts, sauf les doigts, d'un duvet plutôt court et assez égal, jaunâtre à la gorge et sur la tête, avec des taches noires sur la dernière, l'une de celles-ci dessinant plus ou moins un V renversé encadrant le haut du front; côtés de la tête, parties inférieures du corps et tarses d'un fauve roussâtre, ainsi que les faces dorsales, où se voient quelques traits et macules noirâtres; bec brunâtre à pointe jaune; doigts jaunâtres.

Variétés, Femelles stériles et Hybrides : On rencontre des individus de cette espèce plus ou moins tachés ou tapirés de blanc ou de gris. Le Musée de Berne (collection locale) possède un superbe mâle adulte de l'Urogalle, tué en Suisse (date et localité inconnues), qui, avec une taille moyenne n'indiquant pas un âge très avancé (long. tot. 0m,85), porte une livrée en grande partie blanche et grise. La tête et le cou sont chez lui variés de brun et de gris-cendré, le brun dominant sur la tête et la barbe; la moitié inférieure du cou, en avant, et le haut de la poitrine, au centre, sont blancs jusqu'au milieu du plastron qui est, sur les côtés et dans le bas, d'un brun noirâtre à reflets d'un verdâtre sombre; le dos en entier et les couvertures sont largement ondés de brunâtre et de blanchâtre; le bas de la poitrine et le haut du ventre sont variés de gris et de brun; le bas-ventre et les sous-caudales sont teintés de gris et de blanchâtre; les rémiges sont en partie blanchâtres, en partie blanches; les rectrices sont blanchâtres, terminées de brun et de brunâtre; le bec et les doigts sont jaunâtres.

On connaît de nombreux cas de stérilité, sénile ou accidentelle, ayant donné à des femelles de l'Urogalle une livrée rappelant plus ou moins celle du mâle adulte, ainsi que cela se voit parfois chez d'autres oiseaux, des Gallinacés en particulier, et chez bien des mammifères. Celles-ci, dans un âge avancé ou frappées d'atrophie de l'ovaire, prennent en effet de la barbe sous le bec et une queue plus allongée, en même temps que la couleur de leur plumage se modifie peu à peu. La tête, le cou et le croupion prennent une teinte grise vermiculée, le dos et les ailes tirent graduellement sur le brun, le ventre se couvre toujours plus de noir, les rectrices deviennent brunes et un plastron vert à reflets métalliques vient remplacer le plas-

tron roux-marron de la femelle ordinaire. J'ai décrit, en 1868 [1], et figuré en 1883 [2], une femelle de l'Urogalle dans cet état, qui avait été tuée dans le Jura neuchâtelois et, depuis lors, j'ai vu quelques autres femelles en livrée de mâle plus ou moins accusée provenant soit encore du Jura, soit des montagnes de Fribourg.

La femelle de *Tetrao urogallus,* cochée par le mâle de *T. tetrix,* donne naissance à des bâtards constituant, sous le nom de *Tetrao medius,* une forme intermédiaire que je décrirai plus loin. Le croisement inverse paraît beaucoup plus rare.

Le Tétras urogalle ou Grand Tétras habite toute l'année les forêts calmes et profondes des Alpes et du Jura, entre 1000 et 1550 mètres d'altitude environ, un peu plus haut ou plus bas selon les localités et l'extension de la grande végétation, mais généralement plus bas que son congénère le Petit Tétras. On le trouve plus ou moins dans la plupart de nos cantons montagneux ou alpins, depuis Vaud et Valais, à l'ouest, jusque dans les Grisons, à l'est, à l'exception de la H^te^ Engadine, ainsi que dans le Jura, du sud-ouest au nord-est, et dans le Tessin, au sud. Cependant, il diminue de plus en plus, à cause des poursuites dont il est l'objet, et il semble qu'il soit aujourd'hui plus aisé à rencontrer dans le Jura occidental, les montagnes de Fribourg et les Grisons, que dans plusieurs de nos cantons du centre où il prospérait autrefois, à part peut-être quelques localités plus favorisées sur les assises septentrionales des Alpes, dans le Simmenthal, l'Entlibuch et certaines forêts des montagnes de Glaris, de St-Gall et d'Appenzell, par exemple. Franchement sédentaire, ce n'est guère qu'exceptionnellement qu'il se montre dans les bois des régions inférieures, en automne. Il recherche les forêts de sapins ou de sapins mélangés de hêtres et, de préférence, les endroits où poussent abondamment les airelles et les framboises dont il est très friand.

Il passe les nuits et volontiers les heures du milieu du jour perché sur les arbres, souvent à mi-hauteur, près du tronc, plus rarement tout au sommet. En quête de nourriture, il marche gravement, mais, s'il est inquiété, il court très lestement et, brusquement effrayé, il s'enlève d'un vol lourd et bruyant qui bientôt devient

[1] Quelques observations sur deux Tétras des Musées de Neuchâtel et de Lausanne, par V. Fatio ; Bull. Soc. vaudoise des sc. naturelles, IX, p. 590, Lausanne, 1868.

[2] Une vieille femelle du Grand Tétras, Auerhahn *(Tetrao urogallus),* par V. Fatio. Diana, Organe de la Soc. suisse de chasseurs, I, n° 6, p. 1, et pl. col. gr. 4°, 1883.

planant, et il file alors, le cou tendu, avec grande rapidité, surtout s'il descend une pente, ce qu'il fait volontiers. Il ne mange pas seulement des baies de diverses sortes, des bourgeons, des chatons, de petites feuilles et, en hiver ou au printemps, des aiguilles de sapin, mais il absorbe aussi pas mal d'insectes, de vers et de petits mollusques.

Quoique d'un naturel très méfiant et farouche, il est souvent victime de ses habitudes ou de ses passions. Ses ennemis, à deux et à quatre pattes, savent bien qu'il a ses heures pour se repaître dans certaines localités plantureuses et qu'il a volontiers un arbre de prédilection pour dormir ou pour chanter. La manière la plus sûre d'approcher ce rusé personnage est de le surprendre à l'aurore, au printemps, pendant qu'il exécute, en dansant sur une branche, au-dessus des poules qui constituent son harem, le chant d'amour durant lequel, à part certains instants de pause, tout passe pour lui inaperçu. Ardents, jaloux et batailleurs, les mâles se livrent souvent entre eux de terribles combats, pour la possession des femelles.

Le chant d'amour que le coq fait entendre en trépignant, les ailes pendantes, la queue largement étalée et relevée, et le plumage boursoufflé, en redressant la tête et tournant les yeux, est très difficile à rendre par des mots. Ce sont d'abord des claquements de bec suivis de tons rauques de plus en plus précipités, jusqu'à une note plus sonore et retentissante, puis c'est une série de cris aigres, plus ou moins aigus, qui rappellent le bruit que rend une faux, quand on l'aiguise, et se terminent par une note traînante, durant laquelle l'oiseau en délire, les yeux d'ordinaire fermés, paraît plongé dans une complète béatitude. On a essayé de traduire cela par des syllabes, comme suit : *toed, toed, toed, toed, oed, oed, oed, oed, oed, glack, heide, heide, heide, heide, heide, heide, heide, heideric*[1] ; mais cette phrase ne donne qu'une idée très imparfaite de la musique qui, dès que l'aurore blanchit à l'horizon, vient rompre le silence nocturne des forêts, plus ou moins tôt ou tard, selon les conditions, en avril ou au commencement de mai (exceptionnellement en automne). La femelle, moins loquace, prononce en différentes circonstances, la syllabe *bac, bac* ou *koc, koc.*

Le nid consiste en une simple dépression grattée dans le sol, sous un bas rameau ou sous des débris de bois sec, avec tout au plus quelques radicelles, herbes ou feuilles sèches à l'intérieur, parfois dans la cuvette garnie de poussière ou de vermoulure de bois d'un

[1] D'autres ont traduit la première partie de ce chant par *klipp, klipp, klipp,* etc., et la seconde, qui ne dure jamais plus de quatre secondes, pendant lesquelles le chasseur peut s'approcher, par : *chididi, chididi, chididi,* etc.

vieux tronc coupé, et reçoit, généralement en mai, de 6 à 9 ou 10 œufs, plus rarement 12 [1], qui nécessitent environ quatre semaines d'incubation, selon divers auteurs, et donnent rarement naissance à autant de petits Tétras. En effet, bien des couvées se trouvent réduites, soit qu'une partie des œufs, trop exposés aux intempéries, n'éclosent pas, soit qu'une certaine proportion des petits deviennent la proie des grands rapaces ou des bêtes puantes, renards, fouines, martres, putois et hermines, leurs ennemis naturels. La poule est du reste, aussi bien que ses enfants et bien plus que le coq, exposée aux attaques de ces rôdeurs de la forêt, alors que, ferme sur ses œufs pendant des semaines, elle demeure nuit et jour sur le sol.

Les petits, poussins puis jeunes oiseaux emplumés, croissent assez rapidement, si bien qu'à quatre ou cinq semaines, n'ayant pas même la moitié de leur taille future, ils volent déjà et perchent en famille, et que, après leur première mue, ils pèsent, en septembre, jusqu'à 2, parfois même $2^1/_2$ kilos, avec l'aspect et la taille à peu près de l'adulte, l'âge n'entraînant pas un allongement de l'oiseau proportionnel à l'augmentation du poids. Un mâle dans sa seconde année, déjà fécond, selon certains auteurs [2], pèsera de 3 à 4 kilos environ, selon les circonstances plus ou moins favorables. Enfin, en supposant qu'il augmente chaque année d'un kilo environ, un vieux coq arrivera à peser 5 à 6 kilos dans sa quatrième année, en de bonnes conditions; puis, avec une augmentation de moins en moins sensible et deux ou trois années de plus, il pourra atteindre au poids énorme, si ce n'est maximum, de 8 kilos à peu près. Je possède un vieux mâle d'Urogalle, tué dans le Jura, qui pesait 14 livres ou 7 kilos, et l'on m'a signalé des captures d'individus qui auraient pesé jusqu'à 17 (même 18 livres?), toujours plus corsés sans être beaucoup plus grands. La femelle, d'un tiers à peu près plus petite que son époux, pèse toujours beaucoup moins et varie à cet égard, suivant l'âge, de $1^3/_4$ à 3 kilos environ. La chair de ce beau gibier est naturellement toujours plus tendre chez les jeunes de première et de seconde année que chez les vieux, mâles surtout, dont la viande est beaucoup trop coriace. Elle est en outre bien plus savoureuse en automne, quand la pâture est à la fois plus abondante, plus variée et plus succulente, qu'en hiver ou au printemps, alors que l'oiseau, nourri principalement de petites feuilles ou d'aiguilles de sapin et impressionné par la griserie de la passion, offre une chair fibreuse et relativement maigre qui n'a d'autre goût et parfum que ceux de la résine ou de la térébenthine.

[1] Exceptionnellement jusqu'à 15, dit-on.

[2] Selon le Dr W. Wurm, en particulier : Das Auerwild, p. 74, 1874.

Les œufs (6 à 10 ou 12, comme il a été dit), relativement petits et de forme ovale, sont d'un roux jaunâtre pâle et plus ou moins couverts de points ocreux, ainsi que de petites taches d'un brun roux; ils mesurent d'ordinaire 0m,056—060 sur 0m,041—043.

L'Urogalle, le plus bel hôte de nos forêts, est assez répandu en Europe, ainsi que dans le nord et le centre de l'Asie. On le trouve dans les contrées montagneuses de notre continent, depuis la Grèce, l'Italie et les Pyrénées, au sud, jusqu'en Ecosse, en Scandinavie, en Russie et aux limites de la grande végétation, vers le 69e degré de latitude nord, en Laponie, toujours plus abondant dans les régions septentrionales que dans les pays méridionaux.

Sous-genre 2: LYRURE

LYRURUS Swainson.

Queue en lyre, profondément échancrée, à rectrices latérales recourbées, beaucoup plus longues que les médianes, chez le mâle (voy. fig. 8).

On trouve dans le Caucase un Tétras très voisin du *Tetrix* qui se distingue par une taille un peu plus petite, des rectrices latérales courbées plutôt vers le bas, des sous-caudales plus courtes et des reflets plutôt verdâtres, et qui a reçu le nom de *Tetrao Mlokosiewiczi* Tacz.

205. — 2: TÉTRAS A QUEUE FOURCHUE[1]

Birkhuhn — Fagiano di monte.

TETRAO TETRIX Linné.

Bec moyen, à peu près graduellement comprimé d'arrière en avant et un peu crochu, avec arête tectiforme assez saillante. Tarse à peu près égal au médian sans ongle. Ongles arqués et un peu comprimés, subaigus ou émoussés (voy. fig. 7). *Aile plus longue chez le mâle que chez la femelle, couvrant trois cinq. à cinq six. des rectrices médianes; 4e rémige volontiers la plus longue; 1re plus courte que 7e ou parfois*

[1] Ou Tétras lyre.

quasi-égale. Queue en lyre, à rectrices latérales allongées, arrondies et recourbées en dehors, ♂ ; quasi-droite ou légèrement échancrée, à rectrices droites ou faiblement courbées et un peu tronquées, ♀. Sous-caudales atteignant ou dépassant un peu le bout des rectrices médianes (voy. fig. 8). *— Livrée noire, à reflets bleus, avec sous-caudales et miroir de l'aile d'un blanc pur, ♂ ; maculée transversalement de roux et de noir, avec sous-caudales blanches, plus ou moins tachées de noir et de roux, ♀.*

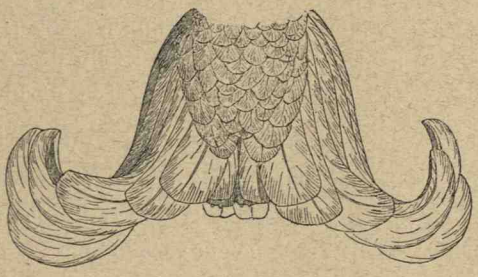

Fig. 8. Queue, par dessus, de Tetrao tetrix, mâle, ad.

Long. tot. 0m,42—46 (0m,48) aux rectrices externes, chez ♀, 0m,46—52 aux rectrices médianes et jusqu'à 0m,60—64 au bout des rectrices latérales redressées, chez ♂ ad.; aile pliée 0m,225—237 ♀, 0m,255—280 ♂ ; queue 0m,120—132 (rect. méd.) à 0m,145 (rect. ext.) ♀, 0m,145—155 (rect. méd.) à 0m,200—282 (rect. lat. redressées) ♂ ; tarse 0m,038—047 ♀, 0m,045—052 ♂ ; médian, avec ongle 0m,049—054 ♀, 0m,055—065 ♂ ; bec, au front 0m,025—028 ♀, 0m,029—031 ♂.

Urogallus minor *Brisson ex Gessner,* Ornith., I, p. 186, 1760. — U. tetrix *Kaup,* Nat. Syst., p. 180, 1829.

Tetrao tetrix *Linné,* Syst. Nat., I, p. 274, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 155, 1815. *Temminck,* Pig. et Gall., III, p. 140, 1815. Man. Ornith., II, p. 460, 1820. *Steinmüller,* N. Alpina, II, p. 102, 1827. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 179, 1829. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 60, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 98, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 432, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 352, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 47, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 31, Fig. 3 et 4, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 884, Taf. 46, Fig. 4, 1891. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 43, 1894. — T. juniperum, T. ericæus *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 509 et 511, 1831. — T. peregrinus *Brehm,* Naumannia, 1855, p. 287.

Lyrurus tetrix *Swainson,* Fauna bor. Amer., II, p. 497, 1831. *Ogilvie-Grant,* Cat. B. Brit. Mus., XXII, p. 53, 1893. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 19, 1899. — L. derbianus *Gould,* Proc. Zool. Soc., 1837, p. 132.

Noms vulg. S. F. : *Coq de bruyère, Petit Tétras, Coq, Petit Coq. Faisan,* dans les montagnes de Vaud, Valais et Savoie ; *Fajan,* Fribourg. — S. A. : *Spielhahn* et *Spielhuhn, Loorhenne, Wildhuhn, Bergfasan. Schildhahn* ou *Schilthahn, Laubhuhn,* Glaris ; *Grigelhahn* et *Grigelhuhn, Gudelhuhn,* Lucerne ;

Waldhahn, Grisons. — *Chöd sulvedi*, Sils, Engadine. *Gall sulvadez*, Casaccia. — S. I. : *Gall de montagna. Fagiano*, Braggio ; *Fasan*, Locarno.

Mâle adulte : Tête, cou, haut de la poitrine et du dos, croupion et sus-caudales antérieures d'un noir bleu, par places un peu violacé et à brillants reflets ; milieu du dos, scapulaires, couvertures alaires et sus-caudales postérieures d'un noir brun, plus ou moins brillant. Bas de la poitrine, flancs, ventre, jusque près de l'anus, et haut des jambes d'un noir brunâtre, à reflets légèrement pourprés. Sous-caudales d'un blanc pur. Rémiges secondaires en majeure partie blanches, avec une large bande subterminale noire ; rémiges primaires brunes, à baguette plus pâle, et variées de grisâtre ou de blanchâtre au bord externe. Rectrices entièrement d'un beau noir brillant. Tarses d'un brun cendré, mouchetés ou non de blanchâtre. Bec noir ; doigts et iris bruns. Une large bande rouge, charnue, papilleuse et érectile, au-dessus de l'œil.

Femelle adulte : Passablement plus petite, avec lamelles digitales plus courtes et queue seulement un peu échancrée ; les rectrices externes un peu plus longues que les médianes, volontiers légèrement courbées en dehors, à l'extrémité. Tête, dessus et côtés du cou, dos, croupion, sus-caudales et couvertures alaires roux, avec nombreuses raies et taches transversales noirâtres ; le roux dominant sur la tête et le cou, le noirâtre sur le dos, le croupion et les ailes. Le bas du cou, le haut du dos et les sus-caudales extrêmes, suivant l'âge, plus ou moins variés de gris. Un sourcil postérieur plus clair, parfois blanc. Les grandes couvertures et les cubitales plus ou moins blanchâtres vers le bout. Faces inférieures et latérales plus ou moins rousses et barrées transversalement de brun-noirâtre ; la poitrine et le haut du ventre, selon l'âge, plus ou moins semés ou variés de gris ; bas du ventre par contre plus ou moins rembruni ou mâchuré de noirâtre. La gorge souvent plus pâle ou moins tachée. Sous-caudales blanches, barrées transversalement de noir, avec quelques taches rousses. Rémiges secondaires blanches dans leur moitié basilaire, brunes et plus ou moins vermiculées de roussâtre dans leur moitié extrême, avec bout blanc ou blanchâtre. Rémiges primaires brunes, variées de grisâtre ou de blanchâtre au bord externe. Rectrices noirâtres, avec zigzags transversaux roux et bout blanchâtre. Tarses variés de cendré et de roussâtre. Bec, doigts et iris bruns. Un bandeau sourcilier nu, plus étroit et d'un rouge moins brillant que chez le mâle. — Plus *vieilles*, les femelles sont aussi plus rousses en dessous.

Jeunes, avant la mue : Ressemblent assez à la femelle adulte, en

plus petit, bien que moins roux, soit de couleur roussâtre plus pâle, avec bordure des plumes plus grisâtre et plus d'espaces blanchâtres sur les couvertures alaires. Ils se distinguent du reste toujours des adultes par leurs lamelles digitales bien plus courtes et par la présence sur la majorité des plumes, en dessus, de la verge longitudinale médiane, blanchâtre ou jaunâtre, qui caractérise le plumage des jeunes, avant la mue, comme chez beaucoup de Gallinacés. Les mâles, très vite un peu plus forts que les femelles, ont les sous-caudales relativement longues et toujours presque entièrement blanches, sans trace de roux, tandis que ces plumes sont déjà variées de roux et plus ou moins barrées de noir chez les dernières.

Jeunes, à la première mue : Les jeunes *mâles* prennent peu à peu des plumes noires qui se montrent d'abord, par larges taches ou bandes, sur les côtés de la poitrine, les flancs, le ventre et la région crurale, ainsi que sur l'épaule, le poignet et le croupion, puis apparaissent petit à petit sur tout le corps, le cou et les côtés de la tête, en même temps que les rectrices latérales noires se courbent en dehors et s'allongent peu à peu, les médianes étant alors souvent légèrement liserées de blanc vers le bout. — Les jeunes *femelles* prennent peu à peu plus de roux et plus de brun-noir, et se rapprochent ainsi davantage de leur mère.

La mue terminée, suivant les conditions plus ou moins tôt ou tard dans le courant de septembre (parfois à la fin août), les jeunes des deux sexes ressemblent déjà assez à leurs parents. Cependant les *mâles,* avec une queue plus courte et des rectrices relativement plus étroites, se reconnaissent encore facilement à un plumage plus terne, soit moins reflétant, et à quelques restes de la livrée d'enfance, macules ou bordures de plumes grisâtres ou roussâtres éparses, à la tête et au cou, sur l'aile ou sur le dos, restes que la mue ruptile du prochain printemps fera presque entièrement disparaître. Il est rare que les mâles de seconde année ne portent pas encore, avant leur seconde mue d'automne, quelques légères traces de leur première livrée, petites plumes grisâtres ou roussâtres, à la tête ou au cou. — Les *femelles* de l'année, d'un roux plus pâle que leur mère, sont encore plus ou moins variées de gris-cendré, particulièrement aux faces inférieures, avec le bas-ventre volontiers foncé ou brun-noirâtre.

A la naissance : Couverts, jusqu'au bas des tarses, d'un duvet nuancé de jaunâtre et de roux, varié de brun et de noirâtre en dessus, jaune-roussâtre en dessous ; la tête jaunâtre, avec calotte marron bordée de noir et un trait noir sur le lorum, l'œil et l'oreille. Bec brun en dessus ; doigts jaunes ou jaunâtres.

Variabilité, Stérilité et Hybrides: On rencontre chez cette espèce des sujets plus ou moins variés de blanc ou de gris, dans les deux sexes.

Ainsi que celles de l'Urogalle, les *femelles stériles* ou *improductives* du Tétras lyre ou à queue fourchue acquièrent généralement un plumage rappelant jusqu'à un certain point celui du mâle; elles se couvrent plus ou moins de taches noires reflétantes et prennent une queue en lyre souvent noire, plus ou moins allongée. Le Musée de Coire possède une femelle de cette sorte, en train de prendre la livrée du mâle, tuée dans le Schamserthal, aux Grisons. Meyer, dans son bel ouvrage sur nos Tétras (Unser Auer-, Rackel- und Birkwild) cité plus haut, représente, Pl. V, des livrées exceptionnelles du *T. tetrix* et, Pl. VI et VII, des femelles de cette espèce tendant à la livrée du mâle, les unes encore brunes, les autres en plumage déjà plus foncé.

Un curieux sujet du Tétras à queue fourchue (à la fois *variété albine* et *sujet improductif*) tué, en octobre 1889, dans les montagnes de l'Entlebuch, canton de Lucerne, présentait une livrée toute bigarrée de roux, de noir et de blanc, et une queue en lyre de moyenne dimension qui ont pu faire croire à première vue à un hybride des *Tetrao tetrix* et *Lagopus alpinus,* et ont valu à cet oiseau les honneurs d'une description sous ce titre et d'une figure coloriée[1]. Cependant, l'étude détaillée que j'ai pu faire de cet intéressant sujet, de la taille du *Tetrix* et à doigts lamelleux complètement nus, m'a démontré qu'il ne s'agissait en réalité que d'un *Tetrix* mal sexué et atteint d'albinisme concomitant, peut-être d'une femelle frappée de stérilité, quoique relativement jeune encore, comme l'attestaient la présence de certaines plumes dorsales propres au jeune âge. L'empailleur avait constaté, il est vrai, une couleur normale des yeux, mais il n'avait trouvé aucune trace d'ovaire. Je n'ai quant à moi pu reconnaître aucun indice trahissant un mélange quelconque du *Tetrix* avec le *Lagopus,* tandis que je trouvais, au contraire, tous les caractères du *Tetrix,* sans mélange, avec des restes indéniables de la première livrée de cette espèce, ainsi que je l'ai publié dans le journal *Diana*[2], en réponse à l'article précédemment cité.

Le *T. tetrix* produit, comme je l'ai dit, avec l'*Urogallus* des *hybrides* dont je parlerai plus loin, sous le titre de *Tetrao medius;* la

[1] A. Schwyzer de Buonas; Journal *Diana,* Organe de la Soc. suisse de chasseurs, nos des 1er et 15 juillet, Berne, 1890.

[2] V. Fatio, *Le curieux Tétras de l'Entlibuch; Diana,* no du 15 août, Berne, 1890.

plupart étant le résultat de l'accouplement du mâle de *Tetrix* avec la femelle d'*Urogallus,* un peu plus forte seulement; quelques-uns, beaucoup plus rares, pouvant être attribués à l'union d'*Urogallus* mâle avec la femelle de *Tetrix,* beaucoup plus petite. On a signalé aussi des bâtards produits de croisements entre *T. tetrix* et Gélinotte *(Bonasa betulina),* ainsi qu'entre *Tetrix* et Lagopède *(Lagopus scoticus, L. albus* et *L. alpinus).* Je ne sache pas que des bâtards du Tétras à queue fourchue avec la Gélinotte ou avec notre Lagopède alpin aient été jusqu'ici reconnus d'une manière certaine en Suisse, mais je crois que des sujets affectés plus ou moins d'albinisme ont été parfois, comme ci-dessus, pris à tort pour bâtards du *Tetrix* et de notre Lagopède *(L. alpinus).*

Les bâtards de *Tetrao tetrix* et *Bonasa betulina,* plus grands que cette dernière, avec queue un peu échancrée en lyre, présenteraient une livrée tantôt bigarrée, plus ou moins sombre, rappelant celle de la Gélinotte, parfois avec petite huppe, tantôt grisâtre en dessus et barrée de noir et de blanc en dessous (voy. Meyer, l. c., Pl. XVI), rappelant alors un peu le *Tetrao (Canachites) canadensis.* — Pour les hybrides de *T. tetrix* et *Lagopus alpinus* ou *mutus,* voy. plus haut, à l'article Lagopède alpin [1].

C'est ici le lieu de parler de deux formes différentes de certaines femelles de *Tetrix* dont il est difficile de dire si elles doivent surtout leur aspect particulier à la variabilité, à la sénilité ou à l'hybridité. Croyant utile de les décrire au moins sommairement et séparément, je les distinguerai, pour plus de clarté, par les lettres *a* et *b,* comme suit :

a) La première forme *(vieilles femelles* ou *hybrides)* est représentée par deux femelles adultes, peut-être vieilles, qui ont été vendues, en 1895 et 1896, par un naturaliste de Lucerne [2], l'une au Musée de Berne, l'autre à moi, comme devant provenir des Alpes lucernoises (Entlebuch ?).

A première vue ces deux sujets paraissent notablement plus forts que les femelles ordinaires de *Tetrix;* mais un examen plus circonstancié montre bientôt que, dans toutes les proportions de détail, bec, ailes, queue, tarses, doigts, etc., ils rentrent pourtant dans les dimensions moyennes de l'espèce, parfois même dans les minima. Ils ont toutefois un facies particulier qui, au premier abord, rappelle un peu, dans la coloration des parties antérieures surtout, la femelle d'*Urogallus* et par là les descriptions de femelles de *Medius* par certains auteurs. Ils ressemblent jusqu'à un certain point à

[1] Voyez aussi : Suchetet; Hybrides à l'état sauvage, Oiseaux, 1897.

[2] M. Stauffer fils, naturaliste empailleur, à Lucerne.

Urogallus femelle, par la tête, le cou et la poitrine, avec teinte rousse un peu plus chaude que chez *Tetrix* et plus de mélange de blanc, particulièrement aux sourcils, mais le plastron est chez eux relativement peu accusé. Le dos est d'un roux un peu plus vif que chez la majorité des femelles de *Tetrix* ordinaires et le croupion est, chez l'un surtout, plus chiné de gris, avec barres plus noires et reflétantes; le ventre diffère peu de ce qui se voit chez beaucoup de ces dernières.

Ces deux femelles ont en outre la queue rousse marbrée de noir, légèrement en lyre, les sous-caudales blanches, avec quelques petites barres noires seulement, un peu de barbe blanche et rousse sous le menton et des plumes jusqu'entre les doigts, ces derniers n'ayant pas les squames latérales particulièrement développées. Enfin, elles attirent d'emblée l'attention par la présence d'un large miroir blanc sur les rémiges secondaires, miroir aussi apparent que chez *Tetrix* mâle d'un côté, un peu moins de l'autre.

Cependant, je conserve des doutes sur l'origine et la provenance de ces individus. Ces oiseaux, comparés à de nombreuses femelles de différents âges, de Suisse et de Savoie, me paraissent plutôt de provenance étrangère, peut-être de contrées de moindre altitude mais plus septentrionales; ils pourraient fort bien, ainsi que d'autres prétendues femelles hybrides, n'être que de très vieilles femelles de *Tetrix,* peut-être déjà stériles.

b) La seconde forme *(variétés* ou *hybrides),* différant beaucoup plus du type que la précédente, est représentée par trois femelles capturées à différentes époques dans les Alpes savoisiennes où le *T. tetrix* est encore assez commun, où *Urogallus* est devenu par contre assez rare ou très rare, selon les localités, et où l'on a trouvé à deux ou trois reprises le bâtard mâle de nos deux Tétras, le *T. medius* dans sa livrée foncée à poitrine violacée. Ces femelles sont assez semblables entre elles pour donner d'emblée l'idée de quelque chose de bien particulier et nécessiter ici une description un peu plus circonstanciée.

La première de ces femelles (n° 1), recueillie par mon père et faisant partie de ma collection, a été tuée, en 1839, dans les montagnes qui avoisinent Sallenches, sur la rive gauche de l'Arve, aux deux tiers environ de la distance entre Genève et Chamounix; la seconde (n° 2), capturée dans les mêmes localités, environ vingt ans plus tard, faisait partie de la collection de feu G. Lunel et appartient maintenant à M. Lechthaler, à Genève; la 3e (n° 3), propriété de M. Tournier, également à Genève, a été tuée, en juin 1894, dans les montagnes des Bornes, toujours sur la rive gauche de l'Arve, mais plus près de Genève.

Avec une taille (long. tot.) plutôt forte, soit un peu au-dessus de la moyenne dans l'espèce, ces trois femelles se distinguent à première vue de la femelle ordinaire de *Tetrix :* par la couleur d'un brun cendré, légèrement olivâtre et assez uniforme, qu'elles présentent sur le dos, le croupion, les ailes et la queue, où les taches et barres transversales noires et rousses sont en très grande majorité effacées; par la présence d'étroites verges médianes roussâtres et de larges triangles terminaux blanchâtres sur les scapulaires et les couvertures alaires, les grandes couvertures ne laissant paraître aucune trace du miroir blanc des rémiges secondaires; enfin et surtout par le glacis luisant qui recouvre et, sous un certain éclairage, fait briller chez elles toutes les plumes, aussi bien grises et brunes que noires, des faces supérieures et latérales voisines, depuis le dos jusqu'au bout des rectrices à peu près. Le reste de leur livrée, tête, cou et faces inférieures, rappelle plus ou moins ce qui se voit chez *T. tetrix* femelle ordinaire. Elles ont avec cela le bas de la jambe blanc ou blanchâtre, la tache axillaire blanche plus ou moins accusée, les lamelles digitales passablement ou médiocrement développées, le bec noirâtre et moyen.

Leur queue ne dépassant pas la moyenne, subcarrée ou faiblement échancrée et sans courbure des rectrices latérales, qui sont à peine égales aux voisines ou sensiblement plus courtes, et la forme même des rectrices, moins larges et plus arrondies au bout, ou moins évasées au bord externe, semblent à l'encontre de l'idée de femelles stériles ou très vieilles tendant à prendre le plumage du mâle; aussi bien du reste que la grande réduction des taches dorsales noires et le défaut de reflets bleus sur celles-ci[1], la présence de nombreuses macules noires et rousses aux sous-caudales et l'absence de tache blanche à la gorge.

Leur taille plutôt grande, la tendance à l'uniformisation de la couleur brunâtre sur leurs faces dorsales et surtout le glacis luisant qui recouvre ces dernières, luisant qui m'a frappé chez plusieurs mâles de *T. medius* à poitrine violacée (soit pouvant être considérés comme ayant *Tetrix* pour père), en feraient plutôt une forme de la femelle si mal connue encore du bâtard de nos deux Tétras (*T. tetrix* ♂ et *Urogallus* ♀).

En tous cas, la quasi-identité des sujets 1 et 2, et la très grande ressemblance du n° 3 sur les principaux points, formes et proportions des rectrices, coloration et luisant de la livrée qui distinguent

[1] Défaut complet de reflets bleus chez nos 1 et 2; quelques légères traces sur le croupion de n° 3.

franchement ces trois oiseaux du type ordinaire de l'espèce, feraient de ceux-ci d'intéressants représentants d'une curieuse variété.

Mais, c'est sur le *glacis luisant* très particulier de tout le plumage dorsal, que je désire attirer plus spécialement l'attention des ornithologistes[1]; car, abstraction faite du brillant propre aux taches noires, il ne se voit pas chez les femelles ordinaires de *Tetrix,* tandis qu'il se remarque de suite soit chez les mâles dans l'espèce, soit chez *T. medius* mâle (forme *Tetrix*), comme chez les trois femelles en litige. Je me demande, en effet, s'il ne constituerait pas peut-être un caractère particulier, un héritage paternel des bâtards de *Tetrao tetrix,* au moins de ceux résultant de l'accouplement du mâle de celui-ci avec *Urogallus* femelle, laquelle diffère volontiers de *Tetrix* femelle ordinaire par plus de brillant sur les taches dorsales noires à reflets bleuâtres, et même par un certain luisant des rectrices en dessus.

Les trois individus en question ont pour moi, jusqu'à nouvel ordre, des titres aussi sérieux que bien d'autres à la qualification de bâtards des *Tetrao tetrix* ♂ et *Urogallus* ♀, soit de femelles de *Tetrao medius,* forme *Tetrix.*

Le Tétras à queue fourchue ou Petit Tétras est sédentaire et assez répandu dans toutes les Alpes suisses, entre 1500 et 1850 m. s/m., même 1900 m. quand la grande végétation monte à ce niveau, parfois un peu plus bas, en forêt, dans le haut de la région montagneuse, en hiver et au premier printemps. Son habitat confine à celui du Grand Tétras et, sur quelques points, dans les Alpes de Fribourg et des Grisons en particulier, on peut rencontrer les deux espèces vivant côte à côte dans le haut des mêmes forêts. Notre Petit Tétras se trouve, en belle saison, non loin du haut clair-semé des forêts de conifères, suivant les circonstances dans les champs de myrtilles et de rhododendrons où il cherche sa pâture, ou dans les halliers d'aulnes plus ou moins mélangés de bouleaux qui couronnent les forêts ou descendent plus ou moins entre celles-ci; cela depuis les montagnes de Vaud, du Valais et de Savoie, à l'ouest, dans toute la chaîne, jusque dans les Alpes de St-Gall et des Grisons, la Hte Engadine y comprise, à l'est, et dans le Tessin, au sud.

[1] J'ai présenté, en juin 1900, ces trois femelles au Congrès ornithologique international de Paris, où j'ai eu le regret de ne rencontrer parmi les assistants aucun spécialiste dans la question. J'ajouterai, en passant, que la lumière trop voilée par des rideaux blancs dans la grande salle du Congrès, ne permettait guère de juger des *reflets,* tout particulièrement intéressants, que je signalais chez ces oiseaux femelles, comme chez les mâles de *Tetrix* et de *Medius.*

Il ne se montre que tout à fait exceptionnellement dans le Jura suisse et ne s'y reproduit pas[1], semble-t-il, bien qu'on y ait rencontré, de temps à autre et sur quelques points, des individus de l'espèce égarés et isolés. J'ai vu deux femelles tuées, à quelques années de distance, sur les pentes du Jura, au-dessus de Gimel, et j'ai levé moi-même, sous le Marchairuz, dans la même région, mais sans pouvoir l'atteindre, un mâle adulte au bord de la forêt. Enfin, tandis que cette feuille est sous presse, j'apprends du Dr Larguier, de Lausanne, que M. W. B. a tué, vers le 20 octobre dernier (1901), dans les vignes de St-Sulpice, un *Tetrao tetrix* mâle, près de l'embouchure de la Venoge et sur la rive gauche de celle-ci, soit sur les rives du Léman, côte suisse, entre Morges et Lausanne. Peut-être ces oiseaux s'étaient-ils égarés durant les petites pérégrinations qu'ils font, parfois au printemps, plus volontiers en automne, en septembre ou encore au commencement d'octobre, hors de leur habitat ordinaire, souvent d'un côté d'une vallée à l'autre, ou bien, pourchassés par quelque rapace, avaient-ils, éperdus, poussé leur vol bien au delà de leurs intentions premières; cela paraît être le cas au moins pour quelques-uns qui sont venus çà et là se faire tuer en plaine, près de Genève par exemple.

Selon M. P. de Coulon, qui a eu la bonté de m'écrire à ce sujet, un essai d'importation qui a été fait, en 1890, dans le Jura neuchâtelois avec quelques Petits Tétras provenant de Suède n'aurait guère réussi. Trois coqs et six poules furent lâchés à la montagne de Boudry, sous le Champ-du-Moulin, à 1200 m. d'altitude environ, mais on n'aurait pas eu depuis lors de preuves de multiplication de l'espèce. Quelques individus isolés, mâles et femelles, ont été rencontrés dans un rayon de 4 à 5 kilomètres, pendant les trois ou quatre premières années qui ont suivi le lâcher, et la plupart ont été tués; mais, nulle part on n'a vu de famille ni même de jeunes individus.

Le Petit Tétras court lestement entre les buissons et perche volontiers sur les arbres soit de nuit, soit dans le milieu du jour, en dehors des heures où il est en quête de nourriture sur le sol et depuis la fin de septembre surtout, la mue une fois terminée. Son vol paraît assez lourd et bruyant, quand il part de dessous un buisson, mais devient bien vite excessivement rapide lorsqu'en descendant, entraîné par son poids, l'oiseau file en planant les ailes arrondies.

Sa nourriture consiste principalement en baies de myrtilles ou

[1] Selon Ogérien, Hist. nat. du Jura, III, p. 218, 1863, cette espèce se reproduirait dans le Jura français entre Clairvaux et St-Claude.

d'airelles, de framboisiers, de fraisiers, de genévriers, de sorbiers, de groseilliers, de sureau, etc., en jeunes pousses, chatons et boutons de rhododendrons, de bouleaux, d'aulnes, etc., en graines de diverses plantes, en insectes, en larves de fourmis, en vers et petits mollusques. Il creuse volontiers des trous dans la neige, en hiver, pour atteindre, sous les rameaux couchés, les baies desséchées ou les petites feuilles des buissons, ou bien il se repaît, le mâle surtout, d'aiguilles de genévriers, de pins ou de sapins.

C'est en général dans la seconde moitié d'avril et la première de mai, quand les arbres commencent à pousser leurs feuilles, que les coqs font entendre leur chant d'amour composé tour à tour d'un roucoulement sonore et prolongé *krourouhrouhrouhrouh* et de puissants soufflements *tschii-huii*. Postés sur quelque éminence, le plus souvent à terre, trépignant, relevant et étalant la queue, traînant les ailes, retroussant leurs beaux sourcils rouges et gonflant les plumes de leur cou, ils appellent à l'envi les femelles et se livrent souvent alors entre eux de terribles combats pour la possession de celles-ci. Polygames et très ardents, ils abandonnent du reste bien vite leur première épouse pour courir après d'autres et ne s'occupent guère de leur future famille.

La poule fécondée établit bientôt sur le sol, entre les buissons, sous une pierre ou sous quelque rameau couché, un nid grossier, ne consistant qu'en un petit creux plus ou moins garni d'herbes sèches ou de radicelles, dans lequel elle pond plus ou moins tôt ou tard, en mai, parfois seulement au commencement de juin, de 6 à 10, plus rarement douze œufs, qui, après 24 jours d'incubation environ, donnent naissance à de gentils petits poussins bientôt trottant après leur mère, en quête d'insectes, de larves, de graines et de baies, dans les herbes et les buissons. Il est rare, m'a-t-il paru, au moins dans nos montagnes, que le nombre des petits en état de voler égale celui des œufs; les intempéries à l'époque de la multiplication et les nombreux ennemis, carnassiers et rapaces, de ces petits êtres sans défense, les déciment plus ou moins dans leur bas âge. Il n'est pas fréquent de rencontrer des familles de plus de 8 ou 9 individus.

Les couvées ou les compagnies recherchent les endroits les plus plantureux et y vivent durant la belle saison dans un rayon généralement peu étendu, sous la conduite de la mère qui n'abandonne d'ordinaire ses petits qu'à la dernière et après les avoir prévenus en partant par un anxieux *kock kock*. Le mâle, peu soucieux de sa progéniture, vit de préférence à l'écart et plus volontiers dans des localités un peu précipiteuses ou moins abordables; très souvent il

recommence à crouler plus ou moins en septembre. Jeunes et vieux ne craignent pas les endroits un peu humides ou marécageux. On reconnaît facilement les places où les Tétras ont passé la nuit aux amas de fientes verdâtres et allongées qu'ils laissent derrière eux. Cinq à six semaines au plus après leur naissance les petits perchent déjà sur les branches basses ou les arbrisseaux, et, quand vient la fin de septembre, les jeunes, coqs et poules, qui ont fini la mue, se tiennent volontiers sur les arbres, en dehors des heures consacrées aux repas. Plus tard, en octobre, les oiseaux d'une certaine partie de montagne se réunissent parfois en troupe plus ou moins nombreuse et exécutent alors de petits déplacements.

Comme le Grand Tétras, le Petit Coq fait l'objet d'une chasse active dans plusieurs de nos montagnes. Les jeunes tués en automne sont excellents, mais les vieux, les mâles surtout, ont une chair plus coriace qui est bien moins parfumée, au printemps particulièrement. Il est rare que des adultes dépassent le poids de 1 k. 350, la poule, ou de 2 kilos, le coq. L'accroissement semble se faire à peu près comme suit pour les deux sexes, poids pris au mois de septembre : pour la femelle, 1re année 750—800 grammes, 2e année 820—900 grammes, 3e et 4e année 900 grammes à 1 k. 150—1 k. 300; pour le mâle, 1re année, alors qu'il est encore mâchuré, 0 k. 900—1 k. 100, 2e année 1 k. 200—1 k. 400, 3e et 4e année 1 k. 400—1 k. 750 (à 2 kilos). Le poids varie du reste beaucoup avec l'époque de la nichée et les conditions plus ou moins favorables [1].

Les œufs (6 à 10 ou 12)[2], de forme ovale et relativement bien plus forts que ceux de l'Urogalle, sont jaunâtres ou d'un roux jaunâtre et semés de points roux, ainsi que de taches rousses ou d'un brun roux, en général petites, parfois un peu plus grandes. Ils mesurent d'ordinaire 0m,048—051 sur 0m,035—037.

Le *Tetrao tetrix* habite l'Europe ainsi que le nord et le centre de l'Asie, toujours plus répandu dans les régions septentrionales que vers le sud. Il semble, sur notre continent, faire défaut à l'Espagne et au Portugal, ainsi qu'à la Grèce, et ne se montrer guère que dans le nord de l'Italie; tandis qu'il est très abondant en Ecosse, en Scandinavie et en Russie, se reproduisant jusqu'au 69e degré environ, dans la région des bouleaux. On le trouve communément dans les Alpes françaises, suisses et autrichiennes, ainsi que dans les contrées montagneuses et boisées de l'Allemagne, cela à un niveau

[1] Des poids maxima de 2 k., pour la poule, et de 2 k. 500, pour le coq, qui ont été attribués à cette espèce, me paraissent devoir être exceptionnels.

[2] Exceptionnellement jusqu'à 15, dit-on.

d'autant plus bas qu'on se rapproche davantage du nord, en plaine déjà dans certaines parties de l'Allemagne, et même dans certaines steppes quasi-nues de la Russie.

204×205. — 1×2 : TÉTRAS HYBRIDE

Rackelhuhn — Tetraone mezzano.

TETRAO MEDIUS Meyer.

Bec assez épais et convexe. Doigts forts, avec lamelles latérales très grandes, plumes interdigitales bien développées et ongles robustes, assez longs, un peu comprimés. Queue moyenne, plus ou moins échancrée, quasi-carrée ou un peu arrondie en éventail; les rectrices latérales assez larges et généralement droites. Tête plutôt grosse; barbe moyenne; nudités sus-oculaires rouges, relativement étroites. — Livrée du mâle tirant plus ou moins sur celle de Tetrix ou d'Urogallus mâle, le plus souvent sur celle du premier, soit volontiers sombre, avec reflets violacés ou pourprés assez généralisés, queue échancrée et sous-caudales d'ordinaire maculées; rappelant plus rarement celle du second, avec queue subarrondie, tête grise et plastron verdâtre, bleuâtre ou violacé. Femelle peu connue, avec livrée rappelant plus ou moins celle des espèces mères et taille un peu plus forte que celle de Tetrix femelle, ou quasi-égale.

Dimensions de divers mâles : Long. tot. 0^{m},65—70—74; aile pliée 0^{m},296—334—360; queue, en lyre ou non, rectrices maximales (latérales ou médianes) 0^{m},18—21—24; tarse 0^{m},059—065; médian, avec ongle 0^{m},065—072 (0^{m},075 hybride inverse); bec, au front 0^{m},036—039—044.

UROGALLUS MINOR PUNCTATUS *Brisson*, Ornith., I, p. 191, 1760.

TETRAO HYBRIDUS *Linné*, Fauna suec., p. 72, 1761. — T. TETRIX, VAR. γ, *Gmel.*, Syst. Nat., I, p. 748, 1788. — T. MEDIUS *Meyer*, Mag. der Gesellsch. Nat. Freunde zu Berlin, p. 337, 1811. *Temminck*, Pig. et Gall., III, p. 129, 1815. Man. Ornith., II, p. 459, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 97, 1837. *Sharpe*, Hand-list, I. p. 19, 1899. — T. INTERMEDIUS *Langsdorff*, Mém. Acad. Pétersb., III, p. 286, 1811. — T. UROGALLOIDES *Nilsson*, Ornith. Sv., I, p. 302, 1817. — T. PSEUDOUROGALLUS *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 287. — T. UROGALLO-TETRIX *Collett*, Forh. Vid. Selsk. Christ., 1872, p. 235.

NOMS VULG. S. F. : *Tétras intermédiaire.* — S. A. . *Mittleres Waldhuhn, Rackelhahn.*

Meyer, A.-B., dans l'ouvrage cité plus haut, en 1887, planches VIII, IX, X et XI, distingue les bâtards mâles de nos deux Tétras dans deux types: *Rackelhahn mit Birkhahntypus* et *Rackelhahn mit Auerhahntypus,* sans trancher franchement la question de savoir si le mâle d'*Urogallus* a pu être le père dans le second cas, et en attribuant plutôt certaines formes intermédiaires embarrassantes à une intervention du bâtard lui-même, à un accouplement de *Medius* ♂ avec *Urogallus* ♀, bien que la fécondité de l'hybride en question ne soit point encore prouvée jusqu'ici.

Il est impossible de donner une diagnose fixe, ainsi qu'une description très circonstanciée d'un hybride qui, tirant plus ou moins sur l'une ou l'autre des espèces mères, *Tetrao tetrix* et *Tetrao urogallus,* varie constamment tant dans les proportions que dans la coloration. Je décrirai donc le *Tetrao medius* d'après plusieurs individus de Suisse que j'ai pu voir, en y ajoutant quelques données comparatives puisées dans les auteurs. Le sujet mâle de ma collection, provenant du pays, tient à peu près le milieu dans les mesures fournies en diagnose, sauf pour le doigt médian où il dépasse légèrement le maximum.

Mâles adultes: Dans leur forme de beaucoup la plus fréquente, *avec queue plus ou moins échancrée,* résultant de l'accouplement de *Tetrix* mâle avec *Urogallus* femelle, les mâles de *Medius* ont généralement: la tête, le cou, la poitrine et souvent le haut du dos et du ventre noirs, avec reflets violacés ou pourprés et comme couverts d'un lustre ou glacis luisant; le dos, ainsi que les couvertures alaires et caudales sont d'un brun foncé, plus ou moins vermiculé de roussâtre ou de grisâtre, et également un peu luisants. Ils n'ont pas le plus souvent de miroir blanc apparent en travers de l'aile [1], mais bien une tache de cette couleur au pli de l'épaule. L'extrémité des rémiges secondaires, ainsi que des sus-caudales et des rectrices médianes est généralement étroitement liserée de blanc; les rectrices sont noires, à part ce liseré, et les rémiges noirâtres ou brunes. Le ventre et le haut de la jambe sont d'un noir brun, le premier parfois un peu moucheté de blanc. Les sous-caudales, qui demeurent bien en arrière du bout des rectrices médianes, sont en partie blanches et en partie noires, avec bout blanc. Le bas de la jambe est varié de blanc. Le tarse est d'un brun cendré, plus ou moins varié

[1] La figure que donne Friderich, dans sa Naturg. der deutschen Vögel, Taf. 46, Fig. 3, du *Tetrao hybridus* présente un miroir blanc bien accusé qui me paraît plutôt rare, au moins chez nos sujets suisses.

de gris et de blanchâtre. Le bec et les doigts sont bruns. Les papilles sourcilières sont rouges.

Avec une queue quasi-carrée ou arrondie, ils portent aussi, quoique beaucoup plus rarement, une livrée assez différente qui rappelle davantage celle du mâle d'*Urogallus*. Ils présentent en particulier une tête et un cou plus gris, un dos d'un brun plus clair et, suivant les cas, un plastron violacé, bleuté, ou même vert, avec bec souvent brun, parfois jaunâtre (Meyer, l. c., Taf. X et XI)[1]; de telle sorte que la question se pose de savoir s'ils représentent de simples exceptions à la règle qui veut que les bâtards (mâles surtout) ressemblent plutôt à l'espèce de leur père, s'ils ne proviendraient pas peut-être d'un accouplement plus disproportionné entre *Urogallus* ♂ et *Tetrix* ♀, que je crois fort possible, alors surtout qu'un mâle d'*Urogallus* se trouve accidentellement isolé au milieu de femelles de *Tetrix;* ou si, enfin, comme le suppose Meyer (l. c.), le bâtard lui-même, *T. medius* ♂, ne pourrait pas intervenir à son tour, bien que, comme je l'ai dit, la fécondité de cet hybride soit jusqu'ici loin d'être établie. Un bec jaunâtre ne semble, en tous cas, pas pouvoir provenir de l'accouplement de deux parents à bec brun.

Qu'il me suffise de rappeler sommairement la description que j'ai donnée en 1868[2], sous le titre de TETRAO MEDIUS INVERSE, d'un Tétras du Musée de Lausanne qui présente en même temps tous les caractères d'un bâtard et bien plus d'analogie avec le mâle d'*Urogallus* qu'avec celui de *Tetrix*[3]. — De taille moyenne, avec queue en éventail, les pennes médianes, les plus longues, mesurant 0m,223, bec très fort et doigts très largement pectinés, presque aussi grands que ceux de certains Urogalles mâles, il a : la tête, le cou et le haut du dos noirs, vermiculés de gris en arrière, la première avec quelques petites macules blanches sur les joues ; un large plastron pectoral d'un bleu noirâtre foncé, à reflets violacés ; le dos vermiculé de

[1] En voyant des figures attribuant un bec jaunâtre à des individus qui, bien que de taille un peu inférieure, rappellent beaucoup l'*Urogallus* mâle, on est en droit de se demander s'il s'agit de véritables bâtards ou peut-être de sujets petite taille d'*Urogallus*.

[2] Quelques observations sur deux Tétras des Musées de Neuchâtel et de Lausanne, par V. Fatio. Bull. Soc. vaud. des Sc. nat., IX, n° 58, 1868.

[3] Cet oiseau, que Meyer (l. c. 1887) croit le produit d'un croisement entre *Medius* ♂ et *Urogallus* ♀, alors que rien ne prouve, je le répète, la fécondité de semblable accouplement, avait été trouvé, vers 1860, dans l'étalage d'un marchand de gibier, sur le marché de Lausanne, par feu Bastian, alors préparateur au Musée de cette ville. Il est probable qu'il devait provenir des Alpes vaudoises où les deux Tétras se trouvent en contact, car on ne voyait pas encore, à cette époque, venir sur nos marchés des gibiers de toute provenance.

noir, de brun et de gris; le croupion gris, vermiculé de noir; les sus-caudales grisâtres et brunâtres, légèrement bordées de blanc; les rectrices noires, également liserées de blanchâtre, les épaulettes blanches; les couvertures alaires et les rémiges secondaires en majeure partie brunes, finement vermiculées de blanc vers le bout; les flancs un peu grisonnants; le ventre noir, un peu moucheté de blanc; les sous-caudales et les jambes variées de blanc et de noir; le tarse d'un noir de suie, un peu moucheté de blanc; le bec d'un blanc jaunâtre, avec légères zones grisâtres.

La taille de ce bâtard, moyenne malgré les plus grandes dimensions du père ici supposé, peut bien provenir des proportions considérablement moindres de la mère, et la forme de la queue en éventail, ainsi que la force exagérée des doigts, presque aussi grands que ceux de certains sujets d'*Urogallus* mâle, appuient d'un grand poids la supposition de l'intervention de ce dernier dans la formation de cet intéressant sujet [1].

Femelles adultes: Ici la confusion est encore beaucoup pire, car, quand on a parcouru les descriptions des différents auteurs et vu de prétendues femelles de *Medius* de diverses provenances, on est bien embarrassé pour trouver des caractères distinctifs tant soit peu fixes et donner une description satisfaisante de la femelle de ce bâtard [2]. Meyer (l. c. Pl. XIII) figure deux censées femelles de *Medius* et deux poussins, rappelant assez ceux de *Tetrix,* qui, s'ils sont de jeunes hybrides, ne sont pas cependant descendants des femelles bâtardes reproduites sur la même planche. Les femelles de *Medius* que nous présente Meyer rappellent celles de *Tetrix* par les formes et proportions, tandis qu'elles se rapprochent davantage de celles d'*Urogallus* par la coloration.

Des nombreuses descriptions et comparaisons que nous donne à

[1] L'opinion du Dr Lorenz, qui croit que le sujet du Musée de Lausanne ci-dessus décrit doit être une femelle d'*Urogallus* prenant la livrée du mâle, doit tomber nécessairement devant les dimensions exagérées des doigts, beaucoup plus forts que ceux de la femelle d'*Urogallus,* et devant le grand développement des lamelles digitales latérales.

[2] Ogilvie-Grant (Cat. B. Brit. Mus., XX, p. 64, 1893) dit en particulier que les sous-caudales sont beaucoup plus courtes que les rectrices médianes chez les femelles de *Medius.* Cette différence de longueur relative, qui est si frappante entre les *T. Urogallus* et *T. tetrix,* ne provient que de la plus grande longueur des rectrices médianes chez le premier, et doit en effet se retrouver chez le *T. medius* mâle dont les rectrices médianes sont aussi plus allongées que chez *Tetrix;* mais je ne vois pas pourquoi ce caractère se retrouverait forcément aussi chez les femelles du *Medius* qui ont toujours les rectrices beaucoup plus courtes.

son tour Suchetet (Hybrides à l'état sauvage, I, Oiseaux, Paris, 1897), il ne ressort rien de bien précis ni sur la taille qui paraît varier beaucoup, ni sur la coloration. Certaines prétendues femelles de *Medius* pourraient bien n'être que de vieilles poules de *Tetrix,* comme celles de Stauffer dont j'ai parlé plus haut à propos de la variabilité de *Tetrix,* et peut-être aussi comme celle fournie par Nager à de Selys-Longchamps qui, avec une taille semblable à celle de *Tetrix* ♀ me semble rappeler beaucoup celles de Stauffer, censément de l'Entlebuch. Quelques-unes pourraient même être des femelles stériles d'*Urogallus* en train de prendre le plumage du mâle, comme celle que décrivit Brehm, dans ses Beiträge zur Vögelkunde, II, p. 633, en 1822, et celle que figure Fritsch dans ses Vögel Europas, Taf. 31, Fig. 6, en 1871.

Une femelle du Musée de Prague, produit de l'accouplement en captivité de Tetrix ♂ *et d'Urogallus* ♀, n'est pas plus grosse qu'une femelle de *Tetrix,* avec une queue quasi-carrée, un plastron roux vif et des tons plus clairs sur les joues et le cou. Une seconde femelle, également obtenue en captivité, se distingue surtout de la précédente par une bordure plus grise des plumes dorsales et une plus large bordure blanche du bout des rectrices. Ce sont là des données directrices d'une certaine importance.

J'ai vu à l'exposition de Paris, en 1900, deux exemplaires de Tétras qui m'ont vivement intéressé; l'un, exposé par la Russie (Sibérie) sous le nom de *Tetrix* ♀, présentait, avec la taille ordinaire de celle-ci, une livrée en tout bien plus rousse et un large plastron d'un roux foncé, comme la femelle d'*Urogallus;* était-ce peut-être une femelle de *Medius* méconnue? L'autre, exposé par la Finlande, sous le titre de *Tétras hybride, Medius* ♀, semblait bien mériter la distinction dont il faisait l'objet. Cette femelle, notablement plus forte que celle de *Tetrix,* avait la queue subarrondie et la rectrice latérale un peu plus courte que la voisine, assez large et sans courbure; son bec était plus fort et ses doigts plus grands; ses sous-caudales, tachetées de noir sur blanc, ne dépassaient pas les rectrices médianes; sa livrée, assez semblable à celle de *Tetrix* ♀, aux faces inférieures, était plus régulièrement barrée de noir et de roux dans les parties supérieures; ses flancs étaient plus variés de blanc; elle ne présentait pas de miroir blanc sur l'aile; ses rectrices étaient plus largement bordées de blanc, comme chez l'une des femelles hybrides obtenues en captivité dont j'ai dit deux mots ci-dessus.

La femelle de *Tetrao medius* du Musée de Zurich, achetée en 1888 sur le marché de cette ville où se trouvaient en même temps

beaucoup de *Petits Tétras* du nord, ne me paraît pas devoir être de provenance suisse; mais elle présente par contre, avec une taille sensiblement supérieure à celle de *Tetrix* ♀, (0m,510 au milieu de la queue), quelques particularités qui semblent corroborer plus ou moins l'opinion de son origine bâtarde; les lamelles digitales latérales sont chez elle très développées et le roux barré de noir de la tête et du cou rappelle un peu ces parties chez *Urogallus* ♀. Elle porte une barbe d'un roux clair bien développée; son bec est assez épais, sa queue, un peu échancrée, présente des rectrices latérales peu ou pas courbées; ses doigts sont bien couverts à la base. Les sous-caudales, blanches avec quelques taches noires, dépassent chez elle un peu les rectrices médianes. Les rémiges secondaires, assez largement bordées de blanc, présentent un miroir de cette couleur plutôt étroit. A part la tête et le cou, sa livrée rappelle du reste assez celle de *Tetrix* ♀. — Je n'ai pas retrouvé la prétendue femelle de *T. medius,* du Jura, citée par Mallet comme au catalogue du Musée de Genève (Mém. Soc. phys. et hist. nat. de Genève, 1837).

Enfin, voyez encore, plus haut, à l'article *Variabilité, Stérilité et Hybrides* du chapitre *Tetrao tetrix,* sous les initiales *a)* et *b),* les descriptions de deux formes particulières de *Petit Tétras* que, faute de preuves certaines d'hybridité, j'ai cru devoir ranger, jusqu'à nouvel ordre, comme intéressantes *variétés,* parmi les femelles de cette espèce.

Voyez surtout la forme *b)* représentée par trois femelles presque identiques, provenant des Alpes savoisiennes, non loin de Genève, forme qui se distingue entre toutes par plusieurs particularités qu'il est difficile d'attribuer à autre chose qu'à une bâtardise d'origine: la forme quasi-carrée ou arrondie de la queue, chez laquelle les rectrices latérales sont à la fois droites ou sans courbure latérale et notablement plus courtes que les voisines, et tout particulièrement le lustre ou luisant qui, comme chez le *Tetrao medius* ♂ ayant *T. tetrix* pour père, fait refléter d'une manière très frappante, sous une certaine incidence de la lumière, toutes leurs faces supérieures d'un brunâtre cendré à peu près uniforme.

De tout ce qui précède il ressort : 1° que la femelle de *Medius* peut se présenter sous des tailles et des aspects très différents; 2° que les dimensions des lamelles digitales latérales, les formes et proportions de la queue plus arrondie, avec rectrices latérales droites et plus courtes, ainsi que la teinte du roux plus rougeâtre sur les parties antérieures, la plus grande extension de la bordure extrême blanche des rectrices et parfois (comme je l'ai signalé chez les trois sujets de Savoie encore douteux) le lustre particulier du

plumage en dessus peuvent en divers cas fournir des indications utiles de bâtardise; 3° que, si la Suisse a fourni bien des mâles de cet hybride en divers cantons, elle ne peut cependant nous offrir jusqu'ici aucune femelle dont l'origine bâtarde soit de tous points indiscutable.

Jeunes: Un jeune mâle de première année n'ayant pas terminé sa première mue, tué le 25 septembre 1894, dans le Heinzenberg, au canton des Grisons, et propriété du Dr Fischer-Sigwart[1], à Zofingue (Argovie), présente des dimensions qui correspondent aux minima de ma diagnose. Les lamelles digitales latérales sont chez lui très développées. La queue, à rectrices larges, subcarrées avec légère saillie terminale, est quasi-droite ou faiblement creusée sur la tranche, soit en lyre relativement peu accusée, quand elle est largement étalée (rect. méd. 0m,18, lat. 0m,20), les rectrices latérales ne présentant aucune courbure. Sa livrée est la suivante : Tête et majeure partie du cou d'un noir luisant, à légers reflets violacés et finement chinés de gris-brun en arrière, avec taches blanches éparses sur la région maxillaire, ainsi que sur les côtés de la gorge et du cou. Le tour de l'œil, en arrière de la partie charnue rouge, et la région surcilière postérieure, variés de roux, de brun et de blanc. La nuque, le dos et le croupion d'un noir plus brunâtre, chiné de gris ou de roussâtre et luisant, avec de légers reflets violacés; les sus-caudales noirâtres, chinées et vermiculées de gris et de roux. La gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine d'un noir brillant, à beaux reflets violacés, avec quelques taches blanches sur le devant du cou et un groupe de plumes rousses, barrées de noir et de blanc, restes de la première livrée, de chaque côté vers le bas de celui-ci. Bas de la poitrine, ventre et flancs d'un noir plus sombre, avec des restes de plumes du jeune âge sur la ligne médiane, partie rousses barrées de noir et de blanc, partie blanchâtres et noires; les flancs finement chinés de gris. Région anale blanchâtre. Sous-caudales en majeure partie blanches au côté externe et au bout, noires au côté interne et en arrière. Scapulaires et couvertures alaires supérieures d'un brun noirâtre un peu luisant, chiné de roussâtre; les grandes couvertures et les rémiges secondaires brunes, vermiculées de roux et étroitement terminées de blanc; les rémiges primaires brunes, vermiculées de roussâtre pâle sur le bord externe. Une touffe blanche bien apparente vers l'épaule. Çà et là, sur le bord des scapulaires et entre les couvertures, des plumes du jeune âge rousses vergées de jaunâtre et barrées de

[1] Je remercie M. le Dr Fischer-Sigwart d'avoir bien voulu me soumettre cet intéressant sujet, admirablement empaillé par M. Zollikofer, de St-Gall.

noir. Rectrices d'un noir brillant à faibles reflets, les médianes finement bordées de blanc à l'extrémité. Tarse d'un brun noirâtre en avant, grisâtre en arrière; bas de la jambe varié de blanchâtre et de noirâtre. Doigts bruns; bec et ongles d'un brun noirâtre assez foncé.

Le Tétras hybride (Rackelhahn) paraît avoir été rencontré ou signalé pour la première fois en Suisse, en 1821, par le Dr Lusser qui en reçut deux individus de la montagne d'Arnit, dans le canton d'Uri. Meisner et Schinz n'en parlaient point encore en 1815. Depuis lors, il a été trouvé successivement dans la région montagneuse de la plupart de nos cantons alpestres, le plus souvent là où les deux espèces mères se trouvent plus ou moins en contact, dans les forêts élevées du Valais, de Fribourg, de Berne, de Lucerne, de Glaris, de St-Gall et des Grisons, en particulier, même tout récemment, en 1892, aux Voirons, montagne près de la frontière genevoise, en Savoie, et, en octobre 1899, dans le Valais. On voit aujourd'hui ce Tétras dans plusieurs collections du pays; mais ce sont toujours des mâles, et la femelle paraît avoir passé à peu près inaperçue jusqu'ici.

Les allures de cet hybride semblent tenir le milieu entre celles du Grand et du Petit Tétras. Le mâle danse et chante tour à tour pour les poules de l'Urogalle ou pour celles du Petit Tétras, tantôt perché sur un arbre, tantôt à terre; toutefois ses phrases, difficiles à traduire, sont toujours plus ou moins incohérentes. Il se bat aussi volontiers au printemps avec les mâles des deux espèces mères, mais jamais on ne l'a vu cocher une poule, et, selon quelques auteurs, Gloger en particulier[1], sa femelle ne porterait que des ovaires plus ou moins atrophiés.

Un excellent chasseur et observateur, M. R. de B., qui a abattu en automne, il y a quelques années, un beau *Medius* mâle, dans les montagnes fribourgeoises, m'a dit, il est vrai, avoir tué, non loin de celui-ci, une poule et quatre ou cinq jeunes Tétras qu'il croit avoir été la couvée de cet hybride. Il eût été précieux de pouvoir étudier ces intéressants sujets, mais seules les têtes des adultes ont été conservées et les jeunes ont été impitoyablement mangés; de telle sorte qu'on peut se demander si le rapprochement du mâle et de la famille en question n'était pas purement fortuit, si la mère, assez forte, n'était pas l'épouse légitime d'un Urogalle et si les petits de celle-ci étaient vraiment de sang mêlé. Comme je l'ai dit, la fécondité du *Tetrao hybridus* ou *medius* me semble encore à démontrer.

[1] Gloger; Handbuch der Naturg. der Vögel Europas, p. 512, Breslau, 1834.

116. — Genre 3 : GÉLINOTTE

BONASA Stephens[1].

Bec court, environ demi-tête et au plus deux fois aussi long que haut à la base; la mandibule sup. à moitié couverte de petites plumes en dessus, avec arête tectiforme, arrondie, un peu courbée et débordante en avant (voy. fig. 10). *Tarses couverts de plumes effilées, jusqu'entre moitié et deux tiers de leur longueur, en avant et sur les côtés, avec deux rangées de scutelles dans le bas, en avant, et réticulés sur la ligne médiane, en arrière. Doigts nus, plutôt effilés et pectinés sur les côtés, avec ongles moyens, creusés en dessous, un peu arqués, assez comprimés et subaigus* (voy. fig. 9). *Pouce élevé, reposant par le bout sur le sol. Ailes relat. courtes, rondes et obtuses. Queue ample, assez grande, largement arrondie et plus ou moins tectiforme, avec 16 à 18 rectrices assez souples. Sous-caudales demeurant assez en arrière du bout des rectrices médianes. Un petit espace nu au-dessus de l'œil. Plumage assez long et doux; les plumes des flancs longues et arrondies, celles du vertex prolongées en petite huppe retombant en arrière.*

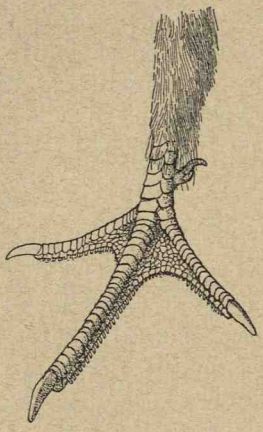

Fig. 9. Pied gauche de BONASA BETULINA, côté externe.

Œufs : Voyez la sous-famille.

[1] Le nom de *Bonasa* ayant été dès le moyen-âge (*Albertus Magnus, Gessner,* etc.) attribué à la Gélinotte et depuis lors conservé à cet oiseau par de nombreux ornithologistes, *Brisson* (Ornithologie, 1760) et *Stephens* (in Shaw, Gen. Zool. Aves, 1819) entre autres, je ne vois pas pourquoi, à l'imitation d'Ogilvie-Grant et de Sharpe, on remplacerait ce nom ancien par celui de *Tetrastes* Keys. et Blas. qui ne date que de 1840, pour l'attribuer à un groupe

Les Gélinottes recherchent les contrées montagneuses et boisées, courant ou perchant tour à tour et volant droit avec rapidité. Leur nourriture consiste en baies diverses et bourgeons, ainsi que parfois en petits mollusques et insectes. Elles sont monogames et pondent, à terre, des œufs nombreux qui, à part les dimensions, sont très semblables à ceux de nos Tétras. La femelle est sensiblement plus petite que le mâle. — Leur mue est simple.

Ce genre comprend, en Europe et en Asie, quelques espèces voisines de notre Gélinotte des bois [1]. La *B. septentrionalis* Seebohm, d'Europe N.-E. et de Sibérie, nous fait défaut.

206. — 1 : GÉLINOTTE DES BOIS

Haselhuhn — Francolino.

BONASA BETULINA Gray ex Scop. [2]

Bec légèrement plus large que haut, à la base. Doigt médian avec ongle légèrement plus long que le tarse (voy. fig. 10 et 9). *Ailes couvrant deux cinq. à moitié de la queue; 3e, 4e et 5e rémiges subégales, les plus longues; 1re égale à peu près à 8e. Queue à 16 rectrices à peu près égales. — Faces dorsales grises et rousses, rayées en travers de brun-noirâtre, avec larges larmes blanches sur les couvertures; faces inf. blanches, tachées de noir; poitrine et flancs teintés de roux; queue grise, chinée, avec une large bande noirâtre subterminale, sauf sur les deux rectrices médianes. Gorge noire bordée de blanc, ♂, ou blanchâtre, ♀. Huppe rousse et plus ou moins tachetée, plus forte chez le mâle.*



Fig. 10. Tête de Bonasa betulina, mâle.

voisin de Tétraoniens américains. Le titre spécifique de *Bonasia*, élevé au rang de nom de genre par Kaup, en 1829, aurait même le droit de priorité sur ce dernier.

[1] Les noms de *Attagen* Gessner (De Avibus, 1554), *Attagena* Wagner (Hist. nat. Helvet. curiosa, 1680) et *Tetrao Attagen* Coxe (Faunula helvet., 1789) ont été successivement attribués à une prétendue petite Gélinotte, censément suisse et différente de la Gélinotte ordinaire. Sprüngli, qui avait fourni à Coxe des notes y relatives, déclara plus tard, dans un ouvrage resté manuscrit, qu'il n'avait jamais vu cet oiseau en Suisse.

[2] *Gallina corylorum seu Bonasa*, selon *Gessner*.

Long. tot. $0^m,330—365$ ♀, $0^m,360—380$ ♂; *aile pliée* $0^m,165—180$ ♀, $0^m,167—182$ ♂; *queue* $0^m,115—122$ ♀, $0^m,126—132$ ♂; *tarse* $0^m,034—036$ ♀, $0^m,038—042$ ♂; *médian, avec ongle* $0^m,035—039$ ♀, $0^m,041—045$ ♂; *bec, au front* $0^m,017—020$ ♀, $0^m,018—021$ ♂.

Tetrao bonasia *Linné*, Syst. Nat., I, p. 275, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 157, 1815. *Temminck*, Pig. et Gall., III, p. 174, 1815. Man. Ornith., II, p. 463, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 183, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 38, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 98, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 446, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 354, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 888, Taf. 47, Fig. 1, 1891. — T. nemesianus, T. betulinus *Scopoli*, Ann., I, p. 118 et 119, 1769. — T. canus *Sparrm.*, Mus. Carls., I, pl. 16, 1786.

Bonasia rupestris, B. sylvestris *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 513 et 514, 1831. — B. europæa, *Gould*, Birds of Eur., IV, pl. 251, 1837. — B. betulina *Bonap.*, Cat. Parzud., p. 13, 1856. — B. sylvestris *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 31, Fig. 1 et 2, 1871. — B. albogularis *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 287.

Tetrastes bonasia *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., p. 109 et 200, 1840. *Ogilvie-Grant*, Cat. B. Brit. Mus., XXII, p. 90, 1893. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 21, 1899.

Bonasa sylvestris *Gray*, List Gen. Birds, p. 80, 1841. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 52, 1867. — B. betulina *Gray*, Hand-l. of Birds, II, p. 277, 1870. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 50, 1894. — B. bonasia *Stejneger*, Am. Nat., p. 774, 1884.

Noms vulg. S. F. : *Gélinotte, Poule de bois. Geniliette, Gremillette, Polaillette*, Jura; *Dzeniletta*, Fribourg; *Francolin*, Simplon (Valais). — S. A. : *Haselhuhn. Studhenne*, Meiringen; *Haselhiähndli*, Nidwalden. — *Franculin*, Sils (Engadine); *Gallinetta*, Casaccia (Grisons). — S. I. : *Francolin*.

Mâle adulte : Dessus de la tête, dessus et côtés du cou, et dos variés de gris et de roux, avec taches ou petites barres transversales d'un brun noirâtre; la huppe rousse et roussâtre, surtout au printemps. Croupion et sus-caudales d'un cendré roussâtre, maculés et vermiculés de brun. Scapulaires et cubitales rousses, tachées de noir, avec bordures claires; les premières maculées de blanc ou de blanchâtre. Couvertures alaires d'un gris brun, variées de roussâtre et de brun, avec macules triangulaires terminales blanchâtres. Rémiges secondaires d'un gris brun, tachées régulièrement de gris-roussâtre et vermiculées sur les barbes externes. Rémiges primaires brunes, avec baguette d'un brun foncé, et barrées de roussâtre en dehors. Rectrices grises, vermiculées de noirâtre, avec large bande subterminale noire, sauf sur les deux médianes, et bout gris clair. Gorge noire, entourée d'un large trait d'un blanc roussâtre ou blanc remontant devant l'œil, sur la base du bec. Un trait blanc derrière l'œil, au-dessus de la région parotique qui est brune. Une

bande blanche ou blanchâtre plus ou moins dessinée de chaque côté, sur la base du cou. Plumes de la poitrine légèrement anguleuses et plumes allongées des flancs rousses, barrées transversalement de noirâtre, avec bande ou tache terminale blanche. Bas de la poitrine et ventre blancs, maculés de noir. Région anale roussâtre ou blanchâtre. Sous-caudales rousses ou roussâtres, plus ou moins maculées transversalement de noirâtre, avec large bout blanc. Plumes des jambes et des tarses d'un gris roussâtre. Nudité surcilière et volontiers un petit triangle derrière l'œil rouges. Bec brun-noirâtre; pieds et iris bruns. — *En automne :* Nudités céphaliques moins apparentes; la bande claire qui entoure le noir de la gorge, ainsi que celles qui se voient derrière l'œil et au bas du cou, par contre d'un blanc généralement plus pur qu'au printemps.

Femelle adulte : Sensiblement plus petite, avec huppe un peu moins accusée et plus tachée de noir, et généralement moins de blanc à la tête et au cou ; gorge par contre entièrement blanchâtre. Faces supérieures de teintes moins franches et plus maculées; les scapulaires plus tachées de noir; poitrine et flancs moins roux. Faces inférieures d'un blanc moins pur, volontiers un peu sali de roussâtre. Bande transversale de la queue moins noire ou un peu variée de grisâtre, sauf chez de vieux sujets; bout gris des rectrices généralement plus ou moins tacheté de brun; rectrices médianes plus roussâtres.

Jeunes, avant la mue : Ressemblent assez à la femelle, avec un plumage plus terne et plus varié de brun. — *Après la mue :* Quasi-semblables aux adultes, dans les deux sexes; les mâles cependant encore d'un roux moins vif, avec bout clair des rectrices généralement plus ou moins sali de brun.

A la naissance : Couverts d'un épais duvet roux foncé, un peu marron en dessus, jaunâtre en dessous, avec un bandeau noirâtre sur l'œil et les côtés de la tête. Tarses aux deux tiers vêtus. Bec jaunâtre, rembruni en dessus; pieds jaunes; iris gris-brun.

Variétés et Hybrides : L'espèce varie passablement avec l'habitat dans les dimensions et la coloration. Des individus accidentellement plus ou moins blancs, tapirés de blanc, ou de couleur isabelle ne sont pas très rares dans le pays.

Le Musée de Genève (Coll. locale) possède un individu du Jura, probablement mâle jeune encore, qui est entièrement isabelle, avec toutes les taches et parties sombres de la livrée ordinaire d'un roux, suivant les places, plus ou moins clair ou foncé.

Zollikofer décrit un mâle de cette espèce capturé, en 1874, dans le Bregenzerwald, chez lequel les parties supérieures sont plus gri-

ses que d'habitude, tandis que les inférieures sont, par contre, beaucoup plus brunes et barrées de noir[1].

Les Gélinottes, un peu plus petites, qui tous les hivers arrivent de Russie sur nos marchés sont notablement moins rousses et plus pâles que les nôtres, plus grises sur le dos, plus tachées de blanc sur les couvertures et plus généralement blanches en dessous. Le nom de *Bonasa canescens* Sparrm., attribué à la Gélinotte du Caucase, leur conviendrait parfaitement, bien que je ne croie pas qu'il y ait lieu de les élever au rang d'espèce particulière.

J'ai dit que l'on avait signalé des hybrides, produits de croisements de la Gélinotte, soit avec le Tétras à queue fourchue *(T. tetrix),* soit, quoique beaucoup plus rarement, avec le Lagopède alpin (*L. alpinus* ou *mutus*); mais je ne crois pas qu'on ait jamais rencontré en Suisse des bâtards provenant de pareils croisements. (Voy. plus haut, aux articles relatifs à *Lagopus alpinus* et *Tetrao tetrix*).

La Gélinotte est sédentaire et très répandue en Suisse, tant dans le Jura que dans les Alpes et au sud comme au nord de celles-ci, entre 600 et 1650 m. et plus d'altitude, dans les forêts plus ou moins mélangées de conifères et d'arbres à feuilles caduques, de sapins, de pins ou de mélèzes et de hêtres, en particulier, de préférence dans celles qui sont abondamment garnies de plantes ou d'arbustes à fruits et de buissons, de fougères, de myrtilles, de framboisiers, de noisetiers, d'aulnes, etc. Bien qu'elle se montre parfois jusqu'en H^te^ Engadine, elle atteint cependant rarement les limites supérieures de la grande végétation. C'est un habitant des régions montagneuse et alpine inférieure, qui descend volontiers plus bas que nos autres Tétraoniens et se montre plus souvent qu'eux dans le fond des vallées. On l'a vue même parfois égarée[2] dans les campagnes et jusque dans les jardins de la plaine. Sa nourriture consiste surtout en baies diverses, bourgeons, fleurs et petites feuilles; cependant elle consomme aussi, en été, pas mal d'insectes, de vers et de petits mollusques qu'elle cherche en grattant la terre.

Elle court très vite et souvent pendant très longtemps avant de s'envoler devant l'ennemi qui la poursuit. Son vol est bruyant et généralement court, mais très rapide. Il est rare qu'effrayée elle se remette bien loin de son point de départ; mais très souvent elle perche alors et se cache, tellement immobile, dans l'épais des branches

[1] Zollikofer: Farben-Aberrationen an Säugethieren und Vögeln im St-Galler Museum; Jahresbericht der St-Gall. Naturw. Gesellsch., 1891/92.

[2] Ayant fui, peut-être, éperdue, devant les poursuites d'un rapace.

ou contre le tronc, à une hauteur moyenne, qu'il est fort difficile de la découvrir. Elle se branche d'ordinaire aussi pour la nuit. Sa multiplication dans nos forêts n'égale malheureusement pas sa fécondité; car elle doit payer chaque année, en hiver surtout, un large tribut aux nombreux ennemis de son espèce : renards, martres et fouines, putois, hermines et belettes, faucons, éperviers, corbeaux, etc.

Elle est monogame; aussi, à part la saison d'incubation qui dure 22 jours environ, la rencontre-t-on d'ordinaire par couples ou en famille. Le chant du mâle consiste en une série de petits sifflements aigus qui peuvent être traduits par la phrase *tihi-titittiti-tih* ou *szi-tiszidirititi* souvent répétée, et cela non seulement au moment des amours, mais un peu en toute saison, matin et soir, parfois même au milieu du jour. Beaucoup de Gélinottes payent de leur vie leur loquacité et leur confiance, car, en imitant ces petits cris avec un sifflet ad hoc, les chasseurs attirent jusqu'à leurs pieds ou sur leur tête, pour les tuer, ces jolis oiseaux dont la chair blanche et succulente est très recherchée. Le poids de nos Gélinottes adultes peut varier, suivant l'âge, le sexe, les localités ou la saison, de 350 à 500 grammes environ, rarement 600 grammes.

Le nid, établi sur le sol, consiste en un petit creux gratté et plus ou moins garni d'herbes sèches, de feuilles ou de radicelles, sous une pierre ou sous un bas rameau couché, ou dans un amas de bois; il est généralement occupé durant le mois de mai, plus ou moins tôt ou tard suivant les années et les niveaux.

Les œufs, de dimensions moyennes, de forme ovalaire ou subovale et au nombre de 8 à 15 (parfois même 16), ressemblent beaucoup, en plus petit, à ceux de nos autres espèces de la sous-famille. Ils sont d'un roux jaunâtre clair et semés de petits points roux, avec quelques taches éparses ocreuses ou d'un brun roux, et mesurent d'ordinaire : 0^m,039—043 sur 0^m,029—030, parfois 0^m,0370 sur 0^m,0275 seulement.

L'espèce est très répandue en Europe et en Asie. Sur notre continent, à part les Iles Britanniques, on la trouve un peu partout dans les contrées montagneuses, depuis le nord de l'Espagne et de l'Italie, jusqu'aux régions boisées les plus septentrionales de la Scandinavie.

XXXVI. — Famille III : PHASIANIDÉS

PHASIANIDÆ

Bec à bords unis, nu à la base, moyen et convexe, à narines quasi-basales, mais hors les plumes. Tête présentant des parties nues, avec ou sans appendices charnus. Tarse moyen, nu, généralement avec un éperon chez les mâles. Pouce élevé. Doigts antérieurs reliés à la base. Queue souvent longue et volontiers pincée ou franchement tectiforme. Cou d'ordinaire bien dégagé.

Cette famille, assez riche dans l'ancien monde, en Asie surtout, comprend des oiseaux de taille moyenne ou assez grande, généralement décorés de brillantes couleurs et polygames. Elle n'est guère représentée en Europe et en Suisse que par le Faisan commun (*Phasianus colchicus* Linné) importé de Turquie ou d'Asie Mineure, actuellement très répandu, en diverses variétés, et par quelques espèces exotiques plus ou moins voisines, généralement captives, ainsi que par les nombreuses races du Coq domestique (*Gallus domesticus* Briss.), originaire des Indes et descendant probablement du *G. bankiva* ou du *G. Sonnerati* Temm., bien que sa souche ne soit point encore parfaitement établie. — N'ayant pas l'intention de parler des espèces et races domestiques, je me bornerai à dire ici deux mots du Faisan commun, comme ayant été importé et prospérant en liberté dans certaines parties de notre pays.

117. — Genre 4 : FAISAN

PHASIANUS Linné[1].

Mandibule sup. un peu comprimée, passablement courbée et débordante en avant. Tour des yeux et joues nus, sans appendices. Tarse scutellé, avec éperon chez le mâle. Ongles moyens, légèrement arqués et un peu comprimés. Ailes

[1] *Ex Gessner.*

courtes et obtuses. Queue longue et tectiforme, à 18 rectrices étagées.

Des quelques espèces de ce genre, une seule importée vit actuellement à l'état libre dans le pays. Je la décrirai sommairement, sous sa forme ordinaire ou typique.

207. — (Sp. import.) : FAISAN COMMUN

Gemeiner Fasan — Fagiano comune.

PHASIANUS COLCHICUS Linné.

Doigt médian avec ongle presque égal au tarse. Ailes dépassant peu la base de la queue; 4e et 5e rémiges les plus longues. Une petite touffe de plumes érectiles de chaque côté de l'occiput, chez le mâle. Queue au moins moitié de la longueur totale, chez le mâle ad. — Tête et cou verts à reflets métalliques bleus et violets; joues et tour des yeux nus et rouges. Faces dorsales d'un roux rouge à reflets; les plumes du dos marquées d'un U jaunâtre bordé de noir. Faces inf. d'un roux rouge plus brillant, les plumes bordées de noir à reflets violacés. Ailes brunes et rousses. Queue variée de gris olivâtre et de roux, avec barres transversales noires, ♂. Livrée beaucoup moins brillante, variée de gris, de brun et de roux, avec macules noirâtres, ♀ (Voy. Var.).

Dimensions très variables; souvent : Long. tot. 0m,82—88; aile pliée 0m,23—26; queue 0m,42—50; tarse 0m,060—070; médian, avec ongle 0m,057—063; bec, au front 0m,030—033, chez ♂ ad. — Femelle en tout passablement plus petite.

PHASIANUS VULGARIS *Linné*, Syst. Nat., éd. 6, gen. 69, sp. 1, 1748. — PHASIANUS *(ex Gessner)* et PH. VARIUS *Brisson*, Ornith., I. p. 262 et 267, 1760. — PH. COLCHICUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 271, 1766. *Temminck*, Pig. et Gall., II, p. 289, 1813. Man. Ornith., II, p. 453, 1820. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 87, 1867. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 898, Taf. 47, Fig. 6 et 7, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 55, 1894. — PH. MARGINATUS *Meyer u. Wolf*, Taschenb., I, p. 291, 1810.

NOMS VULG. S. F. : *Faisan commun, Faisan de Bohème.* — S. A. : *Fasan* ou *Gemeiner Fasan.*

Variabilité : Cet oiseau, plus ou moins domestiqué, a été soumis à de nombreux croisements et présente, en Europe et en Asie, un

grand nombre de variétés avec ou sans collier blanc, dont quelques-unes ont reçu de divers auteurs des noms spécifiques particuliers.

Le Faisan commun, oiseau sociable, coureur et percheur, vit de préférence dans les bois, d'où il se répand plus ou moins dans les campagnes avoisinantes et où il pond à terre, sous quelque buisson, de 12 à 14 œufs un peu piriformes, relativement petits, d'un gris roussâtre immaculé, ressemblant assez à ceux de la Perdrix grise et mesurant d'ordinaire $0^m,042—048$ sur $0^m,034—037$.

Importé depuis quelques années, en chasses gardées, dans nos régions sous-jurassiennes, au nord et au nord-ouest du pays, dans la forêt de Hardt, près de Bâle, vers 1861, plus récemment dans le canton d'Argovie, puis en Thurgovie et, plus au centre, dans le canton de Lucerne, il aurait prospéré et multiplié dans les trois dernières régions, tandis qu'il aurait été à peu près détruit dans la première. On ne peut pas encore bien juger des résultats obtenus par des importations faites, ces dernières années, dans plusieurs bois de la côte savoisienne du Léman, entre Thonon et Annemasse, sur nos frontières.

XXXVII. — Famille IV : PERDICIDÉS

PERDICIDÆ

Bec à bords unis, plutôt court, assez fendu, dégagé des plumes en arrière en dessus, avec opercule des narines nu et plus ou moins renflé; la mandibule supérieure convexe, courbée et un peu débordante en avant (voy. fig. 14). Tarses moyens, nus, avec ou sans éperons, d'ordinaire avec double rangée de scutelles ou d'écussons en avant, réticulés, en partie écussonnés ou biscutellés en arrière. Doigts antérieurs nus et reliés à la base, avec ongles petits ou moyens, plus ou moins arqués, assez larges ou comprimés, obtus ou subaigus. Pouce élevé, portant en partie sur terre ou demeurant au-dessus (voy. fig. 13). Ailes généralement courtes ou plutôt courtes et plus ou moins arrondies; cubitales à peu près aussi longues que les rémiges primaires, ou notablement plus courtes. Queue courte ou moyenne, généralement plate. Tête plutôt petite, entièrement emplumée, parfois à l'exception du tour des yeux. Formes ramassées. Cou moyen.

Œufs nombreux, ovoïdes ou légèrement piriformes.

Oiseaux sédentaires ou de passage, vivant d'ordinaire sur terrain découvert, en plaine ou en montagne, rarement percheurs, généralement monogames, nichant à terre, se nourrissant de graines, de baies, de bourgeons ou de débris végétaux divers et souvent aussi de vers, de larves ou d'insectes.

Les divers genres de cette riche famille, assez répandue dans l'ancien monde, peuvent être différemment groupés et répartis. Des genres qui figurent en Europe, deux nous font défaut, représentés : l'un par le Tétraogalle du Caucase (*Tetraogallus caspius* Gmel.) qui rappelle un peu les Tétras, l'autre par le Francolin vulgaire (*Francolinus vulgaris* Steph.), du sud-est de l'Europe et d'Afrique, plus voisin des Perdrix. Nos espèces appartiennent à trois genres différents qui, selon quelques auteurs, peuvent être répartis dans les deux sous-familles dites : *Perdicinæ* et *Coturnicinæ*.

Sous-Famille I, des PERDICIENS

PERDICINÆ

Ailes obtuses ; queue courte, à rectrices latérales découvertes ; région orbitaire volontiers en partie nue ; souvent des éperons tarsiens ; taille moyenne.

L'ancien genre *Perdix* ayant été successivement et différemment divisé, nos Perdrix bartavelle et rouge (*Saxatilis* et *Rubra*) constituent aujourd'hui, avec quelques espèces voisines, un groupe à part dit des *Perdrix rouges* ou *Caccabis*, tandis que la Perdrix grise (*Cinerea*) et quelques autres rentrent par contre dans un second groupe dit des *Perdrix grises* ou plus particulièrement *Perdrix*. Le premier groupe, élevé au rang de genre, a reçu de Kaup, en 1829, le nom distinctif de *Caccabis*, rappelant plus ou moins le cri de ces oiseaux, et le second a été nommé *Starna* par Bonaparte, en 1838.

Le nom de *Perdix* ayant été attribué en première ligne à la Perdrix grise (*Cinerea*), comme type distinct, par Gessner dès 1554 et par Brisson en 1760, je réserverai ce titre aux espèces dites Grises, détachées par Bonaparte sous le nom superflu de *Starna*, et j'appliquerai, comme la majorité des auteurs actuels, le titre de

Caccabis Kaup à nos représentants des espèces dites Rouges.

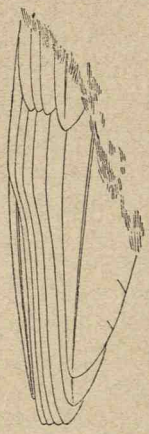

Fig. 11. Premières rémiges de Caccabis saxatilis.

Aux quelques caractères morphologiques qui militent en faveur d'une distinction générique entre nos Perdrix rouges *(Caccabis)* et Perdrix grises *(Perdix)*, je crois devoir ajouter que les rémiges primaires, 2e à 6e, sont généralement rétrécies au bord externe vers le milieu, soit bien en avant des couvertures antérieures, chez les premières, tandis que le rétrécissement est beaucoup plus reculé, sous les couvertures antérieures ou très peu en avant, chez les secondes[1] (voy. fig. 11 et 12).



Fig. 12. Premières rémiges de Perdix cinerea.

118. — Genre 1 : CACCABIS

CACCABIS Kaup.

Bec environ moitié de la tête, au front, large à la base, courbé et comprimé en avant, avec bords bien arqués (voy. fig. 14). *Tarses assez robustes, en majeure partie réticulés ou irrégulièrement écussonnés en arrière, avec tubercule ou éperon mousse chez les mâles. Pouce portant en partie à terre. Doigt médian, avec ongle, généralement plus long que le tarse; ongles moyens ou assez longs, arqués, comprimés et subaigus* (voy. fig. 13). *Ailes plutôt courtes, incurvées et plus ou moins obtuses, ne couvrant pas moitié de la queue; 3e, 4e et 5e rémiges les plus longues et plus ou moins égales; les 2e à 6e généralement rétrécies au bord externe, vers leur*

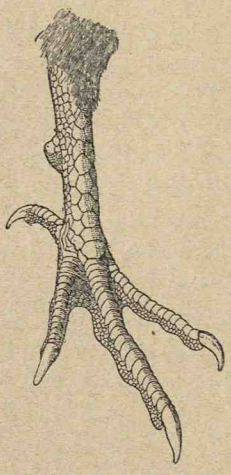

Fig. 13. Pied gauche de Caccabis saxatilis, mâle, côté interne.

[1] Il me reste à examiner à ce point de vue une ou deux espèces asiatiques et africaines, pour pouvoir généraliser complètement ce caractère différentiel.

milieu, bien en avant des couvertures antérieures (voy. fig. 11); *cubitales couvrant à peu près ou en très grande partie les rémiges primaires. Queue plutôt courte et arrondie, avec 14 à 16 rectrices arrondies; les sus-caudales atteignant le bout des rectrices médianes. Plumes des flancs passablement allongées, avec bord post. très largement arrondi; plumes de l'occiput légèrement prolongées, formant comme une sorte de touffe écrasée sur le haut de la nuque. Un petit espace nu derrière l'œil.*

Œufs ovalaires, généralement d'un jaunâtre pâle, pointillés de fauve et plus ou moins tachetés de roussâtre ou de brunâtre.

Les Perdrix de ce genre, dites Rouges ou Caccabis et propres à l'ancien monde, sont sociables, monogames et sédentaires. Elles recherchent de préférence les terrains découverts, dans les régions accidentées plus ou moins élevées, courent lestement, volent avec grande rapidité et ne se posent qu'accidentellement sur un arbre, pour échapper aux poursuites d'un ennemi.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle se ressemblent beaucoup; la dernière cependant est légèrement plus petite et dépourvue d'éperons. Les jeunes sont un peu différents.

L'Europe compte quatre espèces dans ce genre, dont deux seulement se trouvent en Suisse. La Chukar (*Perdix chukar* Gray), de Grèce, de Turquie et d'Asie, assez voisine de notre Bartavelle, et la Gambra (*P. petrosa* Gmel.), d'Europe méridionale et d'Afrique, nous font défaut.

208. — 1 : PERDRIX BARTAVELLE

Steinhuhn — Coturnice.

CACCABIS SAXATILIS Meyer u. Wolf.

Bec épais, passablement plus large que haut, aux narines. Tarse un peu emplumé dans le haut, en avant, à peu près égal au médian sans ongle. 1re rémige plus courte que 6e; les 2e à 6e rétrécies au bord externe, vers leur milieu à peu près (voy. fig. 11). *14 rectrices.— Faces sup. et poitrine d'un gris cendré. Un bandeau noir passant sur*

le devant du front, sur le lorum, sur l'œil, sur la région parotique et sur les côtés du cou, pour former devant celui-ci un assez large collier fermé, sans mouchetures ni latéralement, ni en dessous (voy. fig. 14). *Plumes des flancs d'un roux marron foncé au bord externe, avec deux bandes noires transversales assez larges, comprenant un espace blanc ou blanchâtre* (voy. fig. 15). *Tour de l'œil, nudité post-oculaire, bec et pieds rouges.*

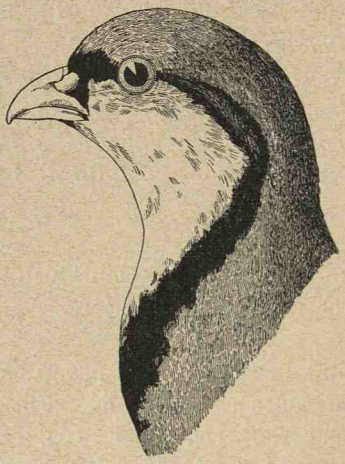

Fig. 14. Tête de Caccabis saxatilis, mâle.



Fig. 15. Plume des flancs de Caccabis saxatilis, ad.

Long. tot. 0m,33—38; aile pliée 0m,162—175; queue 0m,092—100; tarse 0m,040—046; médian, avec ongle 0m,046—051; bec, au front 0m,019—021.

Perdix græca *Brisson ex Gessner,* Ornith., I, p. 241, 1760 (part.). *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 191, 1829. *Riva,* Ornit. ticin., p. 359, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 64, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 29, Fig. 7, 1871. — P. saxatilis *Meyer u. Wolf,* Taschenb., I, p. 305, 1810. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 161, 1815. *Temminck,* Pig. et Gall., III, p. 348, 1815. Man. Ornith., II, p. 484, 1820. *Steinmüller,* N. Alpina, II, p. 106, 1827. *Schinz,* Fauna helv., p. 99, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 465, 1854. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 919, Taf. 48, Fig. 2, 1891 [1].

Tetrao rufa *Pallas,* Zoogr., II, p. 79, 1811 (1831).

Caccabis græca *Kaup,* Nat. Syst., p. 183, 1829. — C. saxatilis *Gray,* List Gall. Brit. Mus., p. 80, 1867. *Ogilvie-Grant,* Cat. B. Brit. Mus., XXII, p. 111, 1893. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 22, 1899.

Chacura græca *Gray,* List Gen. of Birds, p. 79, 1841.

Noms vulg. S. F. : *Bartavelle* et, à tort, *Perdrix rouge. Perdrix des rochers,* Martigny. — S. A. : *Steinhuhn, Pernise. Pärnisze,* Interlaken. — *Parnisch,* Sils (Engadine). — S. I. : *Pernis, Coturno, Coturna,* Tessin.

[1] Il est difficile de dire si la *Perdix rupestris* de Brehm (Vögel Deutschl. p. 522, 1831), à laquelle cet auteur attribue 16 rectrices, est autre chose qu'une variété accidentelle de notre Bartavelle *(P. saxatilis).*

Mâle adulte : Faces supérieures d'un gris cendré, un peu teinté de bleuâtre sur le derrière de la tête et du cou, de roussâtre sur le dos et d'olivâtre sur les sus-caudales. Couvertures alaires et scapulaires comme le dos, avec étroite bordure jaunâtre aux plus grandes des premières et quelques taches bleuâtres sur les secondes. Couvertures antérieures et rémiges en majeure partie brunes, avec une large bordure blonde ou jaunâtre, en dehors et en avant. Queue grise à la base et sur les quatre rectrices médianes, d'un roux foncé sur la plus grande partie des cinq autres rectrices, de chaque côté. Bas du front noir, ainsi que l'espace compris entre le bord de la mandibule supérieure et l'œil, et un large bandeau descendant derrière l'orbite sur l'oreille, pour former, sur les côtés du cou et en avant, un collier fermé, sans mouchetures, ni blanches ni noires, sur son pourtour extérieur. Tout l'espace entouré par le collier blanc ou d'un blanc légèrement roussâtre, à l'exception d'une petite tache noire à la base de la mandibule inférieure et sur le menton. Un léger trait blanc, plus ou moins accusé, au-dessus du bandeau noir, depuis le front jusque sur les côtés du cou. Un pinceau roussâtre plus ou moins apparent en arrière de l'œil, sur l'oreille. Côtés du cou, au-dessous du collier, et poitrine d'un gris bleuâtre. Ventre, région anale, jambes et sous-caudales d'un roux clair. Grandes plumes des flancs en majeure partie gris-bleu sur leur moitié basilaire, avec large bordure antérieure d'un roux marron foncé et, en arrière de celle-ci, deux bandes transversales noires assez larges, comprenant un espace blanc ou blanchâtre légèrement lavé de roussâtre (voy. fig. 15). Bec, tour de l'œil, nudité postoculaire et pieds rouges. Iris brun-rougeâtre.

Femelle adulte : Un peu plus petite et sans éperons. D'un cendré plus terne en dessus, avec le collier ainsi que les bandes noires latérales généralement un peu plus étroits et le blanc de la gorge volontiers plus nuancé de roussâtre.

Jeunes, avant la mue : D'un cendré lavé de roussâtre, plus ou moins tacheté de brun et de blanchâtre en dessus, avec barres transversales des flancs par places irrégulièrement développées ; bec et pieds d'un rouge pâle.

A la naissance : Couverts d'un duvet roussâtre sur la tête et le derrière du cou, avec large calotte d'un brun marron et quatre bandes longitudinales d'un brun noir, piquées de roux et séparées par des traits jaunâtres, sur le dessus du corps ; variés de jaunâtre, de noir et de roux sur les ailes ; jaunâtres ou d'un blanc jaunâtre aux faces inférieures. Bec jaunâtre, brun en dessus. Pieds d'un jaune roussâtre.

Variétés et Croisements : On connaît des variétés de la Bartavelle plus ou moins tachées de blanc. Dans une lettre du 30 septembre 1890, M. G. Majoria, de Locarno (Tessin), bon chasseur et observateur, m'a écrit avoir vu, deux ans auparavant, dans les montagnes confinant au Val Maggia, une Bartavelle entièrement blanche, dans une compagnie de Bartavelles normales, et que, la veille du jour où il m'écrivait, il avait vu dans les mains d'un chasseur une jeune Bartavelle entièrement d'un bleuâtre presque blanc, avec bec et pieds rouges, et quelques bandes noires presque effacées sur les flancs. Le chasseur affirmait que le jeune sujet en question avait pour mère la Bartavelle blanche ci-dessus mentionnée et avait quatre frères ou sœurs semblables à lui [1].

J'ai décrit sous le nom de *P. saxatilis, var. melanocephala* [2], une curieuse variété de cette espèce, dont deux sujets, une femelle adulte et un jeune, ont été tués, en 1878 et 1879, près de Sion, dans le Valais, en Suisse. Chez cette variété, de formes et proportions normales, tout le dessus de la tête est, comme le collier, entièrement noir, le dos est, comme les flancs, orné de plumes alternativement tachées ou barrées de roux, de noir et de blanc, et les ailes sont largement envahies par des tons blonds ou jaunâtres (voir, pour plus amples détails, mes publications sur le sujet [3]).

Bouteille [4] a décrit, sous le nom de *P. Labatiei,* quelques exemplaires tués en France et en Savoie d'une Perdrix qui, avec un pointillé noir plus ou moins étendu sur les bords extérieurs et inférieurs du collier et d'ordinaire deux bandes noires aux plumes des flancs, semble tenir le milieu entre les *C. saxatilis* et *C. rubra,* et n'être probablement qu'un hybride de ces deux espèces.

Je ne sache pas qu'aucun produit de semblable croisement ait été capturé en Suisse. Malgré quelques citations trop peu circonstanciées, il ne paraît pas que le croisement de la Bartavelle avec la Perdrix grise soit jusqu'ici bien établi. A. Suchetet, qui avait cru reconnaître un bâtard des *Perdix cinerea* et *saxatilis* dans la variété que j'ai décrite sous le nom de *Saxatilis, var. melanocephala,* s'est par la suite rangé à mon opinion, reconnaissant avec moi

[1] Voyez Journal *Diana,* VIII, n° 14, 15 octobre, Berne, 1890.

[2] Le nom de *Melanocephala* ayant été déjà donné à une Perdrix d'Arabie, il serait peut-être préférable de distinguer la variété en question sous le nom de *Caccabis saxatilis atricapilla.*

[3] Journal *Diana,* VIII, n° 13, avec 1 planche noire, 1er octobre, Berne, 1890. — Mém. Soc. zool. de France ; vol. VII, p. 393—398, avec pl. VIII noire et IX coloriée, Paris, 1894.

[4] Ornith. du Dauphiné, p. 337, 1843-44.

que cette Perdrix ne présentait, dans sa livrée très particulière, aucune trace de mélange ni avec la Perdrix grise, ni avec la Rouge[1].

Olphe-Galliard, dans une lettre qu'il m'écrivait le 14 octobre 1864 (voyez: Bull. Soc. orn. suisse, I, p. 69, 1865), a décrit des Perdrix qui, au nombre de douze et provenant censément de Nice, vivaient alors au Parc de la Tête d'Or, à Lyon. Ces oiseaux lui semblaient présenter dans leur livrée, particulièrement dans le collier, des indications de mélanges entre Perdrix Bartavelle et Gambra (*Perdix saxatilis* ou *græca* et *P. petrosa*). Semblable hybride, s'il existe, ne peut toutefois pas se rencontrer en Suisse, la *Petrosa* nous faisant, comme je l'ai dit, complètement défaut.

La Perdrix chukar (*P. chukar* Gray), qui représente en Grèce et en Asie notre Bartavelle, pourrait bien n'être qu'une race locale ou une sous-espèce géographique de celle-ci. Elle ne s'en distingue guère, en effet, que par quelques légères différences dans l'importance des couleurs. Le gris des faces supérieures et de la poitrine est chez elle plus clair, plus nuancé de bleuâtre et de roux; la gorge est d'un jaune roussâtre pâle; l'espace compris entre le bord de la mandibule supérieure et l'œil est presque entièrement jaunâtre; le pinceau auriculaire est plus roux et plus apparent; enfin, les bandes transversales noires des plumes des flancs, volontiers un peu plus fortes, embrassent généralement un espace jaunâtre un peu plus large; les divergences signalées dans les proportions des rémiges me paraissent trop inconstantes dans les deux soi-disant espèces.

La Bartavelle, souvent appelée à tort Perdrix rouge dans le pays, est sédentaire et assez répandue dans nos Alpes, de l'ouest à l'est ainsi qu'au sud; mais elle paraît faire complètement défaut aux montagnes du Jura suisse. Elle se tient généralement, pendant la belle saison, entre 1500 et 2500 m., en région alpine, dans les gazons et les éboulis rocheux, volontiers sur les versants méridionaux; cependant, on la voit aussi quelquefois tantôt plus haut encore près des névés, tantôt plus bas dans le haut des forêts, et elle descend souvent en arrière-saison jusque dans les vallées, parfois même, en hiver, dans certains endroits pierreux, non loin des villages. Le niveau de son habitat semble du reste varier passablement avec les localités et les conditions, avec l'importance et l'altitude des forêts entre autres. Il est curieux, en effet, de rencontrer cet oiseau jusqu'en plaine en Valais, dans les rochers et les vignobles des envi-

[1] A. Suchetet: Oiseaux hybrides à l'état sauvage; Mém. Soc. zool. de France, 1890; puis, Vol. à part, p. 7 et, additions et corrections, p. 485-487, Paris, 1897.

rons de Sion, en septembre, en particulier, alors qu'on ne le trouve presque partout ailleurs, à cette époque, qu'au-dessus des limites de la grande végétation.

Cette belle Perdrix, à part l'époque des amours, vit généralement en famille et, en arrière-saison, parfois en assez nombreuses compagnies. Elle se nourrit surtout de graines, de bouts d'herbes, de fleurs, de bourgeons, de petites baies, d'insectes, de larves, de sauterelles, d'araignées et d'œufs de fourmis qu'elle récolte entre les pierres, parmi les buissons ou dans les gazons. Elle trotte beaucoup, courant très vite, et ne vole guère qu'en cas de nécessité, préférant d'ordinaire se cacher profondément dans les herbes ou sous des débris de rocs amoncelés et y demeurer, jusqu'à ce que le danger soit passé, dans une complète immobilité. Ce n'est que de temps à autre seulement et tout à fait exceptionnellement, qu'elle perchera un instant sur quelque branche d'un arbre du voisinage. Son vol, sans être très soutenu, est cependant d'une extrême rapidité quand, forcée de partir, elle descend en planant, les ailes arrondies, pour se remettre quelques centaines de mètres plus loin, parfois plus bas, souvent en remontant au même niveau ou à peu près. Ses nombreux ennemis, carnassiers, rapaces et chasseurs, ainsi que les intempéries de la mauvaise saison déciment plus ou moins les familles, tous les ans. Notablement plus grosse que la Perdrix rouge, elle pèse en général 580 à 750 grammes, parfois jusqu'à 820 et même 850, selon feu A. Bonvin, de Sion, en Valais.

Le cri qu'elle répète d'ordinaire, un peu trop fréquemment pour sa sécurité, rappelle assez le bruit que produit une lame de couteau passée et repassée sur une pierre un peu rugueuse; on l'a traduit par les syllabes *kakabi* ou *kakabet,* qui lui ont valu le nom de *Caccabis,* ou par le mot répété *chatzibitz chatzibitz chatzibitz;* souvent aussi elle rappelle en répétant la syllabe *kirr kirr.* Les sexes se recherchent, suivant les circonstances, en avril ou en mai, et la femelle pond, selon les conditions, vers la fin de mai, en juin, ou parfois seulement au commencement de juillet, dans un petit creux à peine garni de quelques feuilles ou herbes sèches, sous une pierre ou sous une touffe de bas buisson.

Ses œufs, au nombre de 9 à 15, parfois 18, beaucoup plus gros que ceux de la Perdrix grise, à coquille assez lisse et épaisse, et d'un ovale légèrement piriforme, sont teintés de jaunâtre ou de fauve pâle et semés de points fauves ou roussâtres, volontiers avec quelques petites taches éparses brunâtres; ils mesurent d'ordinaire $0^m,0420—0455$ sur $0^m,031—032$.

L'espèce habite les contrées montagneuses de l'Europe moyenne

et méridionale, les Alpes de Savoie, de Suisse, de Bavière et d'Autriche, les Carpathes, les Apennins et les Basses-Alpes, une partie des Pyrénées, la Sicile et la Grèce, souvent, même au sud, à un niveau bien inférieur à celui qu'elle recherche dans la plus grande partie de nos Alpes suisses.

209. — 2 : PERDRIX ROUGE

Rothhuhn — Pernice.

CACCABIS RUBRA Brisson.

Bec plus étroit, à peu près aussi large que haut, aux narines. Tarse presque entièrement nu dans le haut, en avant, un peu plus long que le médian sans ongle. 1re rémige à peu près égale à 6e ou légèrement plus courte; 2e à 6e rétrécies au bord externe, vers leur milieu à peu près. 14 rectrices. — Parties sup. et poitrine d'un cendré fortement teinté de roux; du bec à l'œil et en arrière, sur les parties latérales et antérieures du cou, un bandeau noir formant large collier, accompagné de nombreuses mouchetures en dehors, sur les côtés et en dessous; plumes des flancs bordées de roux-marron, avec une seule bande transversale noire, suivie d'une bande blanche (voy. fig. 16). *Tour de l'œil, nudité post-oculaire, bec et pieds rouges.*

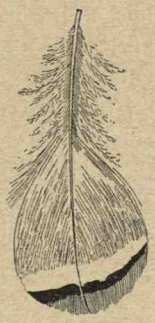

Fig. 16. Plume des flancs de Caccabis rubra.

Long. tot. 0m,29—34; aile pliée 0m,150—165; queue 0m,090—098; tarse 0m,039—041; médian, avec ongle 0m,040—045; bec, au front 0m,0175—0185.

Perdix rubra *Brisson*, Ornith., I, p. 236, 1760. *Temminck*, Pig. et Gall., III, p. 361, 1815. Man. Ornith., II, p. 485, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 193, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 100, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 472, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 360, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 69, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 29, Fig. 9, 1871. — P. rubra hispanica *Seoane*, Mém. Soc. zool. France, VII, p. 92, 1894. — P. rufa *Latham*, Index, II, p. 647, 1790. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 163, 1815. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 920, Taf. 48, Fig. 3, 1891.

Tetrao rufus *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 756, 1788.

Caccabis rubra *Kaup*, Nat. Syst., p. 183, 1826. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 64, 1894. — C. rufa *Gray*, List of Birds, III, Gall., p. 36, 1844. *Ogilvie-Grant*, Cat. B. Brit. Mus., XXII, p. 118, 1893. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 22, 1899. — C. hispanica *Sharpe*, Hand-list, I, p. 22, 1899.

Noms vulg. S. F. : *Perdrix rouge.* — S. I. : *Pernis rossa, Pernisetta,* Tessin ; parfois aussi, comme la précédente, *Coturno* ou *Coturna.*

Mâle adulte : Faces supérieures d'un cendré fortement teinté de roussâtre sur la tête, le cou et le dos, plutôt olivâtre sur le croupion, les sus-caudales et les rectrices médianes. Ailes et couvertures comme le dos, avec quelques taches plus rousses sur les scapulaires, et rémiges brunes bordées de roux-jaunâtre clair, en avant. Rectrices latérales rousses. De la narine à l'œil et en arrière de celui-ci une bande noire descendant de chaque côté, pour former, sur le devant du cou, un large collier fermé, souvent un peu perlé de blanc ou de blanchâtre en avant et toujours accompagné latéralement et surtout en dessous de nombreuses mouchetures anguleuses noires, celles des côtés d'ordinaire sur fond gris clair. Une tache noire sous le menton, mais pas de bandeau frontal. Un sourcil blanc bien accusé, depuis le front en avant, jusque sur les côtés de la tête en arrière, et un pinceau d'un roux doré sur le noir de la région auriculaire. Gorge et parties du cou comprises dans le collier blanches ou blanchâtres. Poitrine d'un gris bleu au centre, rousse sur les côtés. Ventre, jambes et sous-caudales d'un roux assez foncé. Plumes des flancs nuancées de gris-bleu et de roussâtre, avec une large bordure extrême roux-marron, une seule raie noire transversale et une bande blanche en arrière de celle-ci (voy. fig. 16). Tour des yeux, nudité post-oculaire, bec et pieds rouges ; iris brun-rougeâtre.

Femelle adulte : Un peu plus petite et sans éperons ; de teintes noires moins vives, avec collier moins large, accompagné de moins de taches en dessous et d'un noir moins profond.

Jeunes, avant la mue : D'un brun roux en dessus, avec taches irrégulières d'un cendré roussâtre et d'un brun noirâtre sur les scapulaires et les ailes ; d'un cendré roussâtre en dessous, avec les plumes des flancs en partie bordées de roux.

A la naissance : Couverts d'un duvet roux plus ou moins sali de brunâtre et de grisâtre en dessus, avec une bande longitudinale jaunâtre sur les côtés du corps et une sur l'aile ; d'un cendré roussâtre en dessous. Bec jaunâtre, plus foncé en dessus ; pieds d'un rose roussâtre.

Variétés et Hybrides : Cette Perdrix varie passablement avec les conditions d'habitat, tant quant à la taille que dans la livrée. On rencontre des individus plus ou moins bigarrés de blanc, de gris ou de roussâtre, parfois entièrement blancs ou de couleur isabelle.

Les représentants de l'espèce au sud des Pyrénées, dans la péninsule ibérique, décrits récemment par le Dr Seoane sous le nom de

P. rubra hispanica[1] et élevés, à tort je crois, au rang d'espèce, sous le nom de *C. hispanica*, par l'éminent ornithologiste anglais Sharpe[2], portent une livrée notablement plus sombre ou rembrunie que ceux du reste du continent. Les faces supérieures et les côtés de la poitrine sont, chez eux, beaucoup plus chargés dans les tons roux et bronzés; la gorge est d'un blanc légèrement grisâtre ou nacré; la bordure marron des plumes des flancs est à la fois plus large et d'un marron plus foncé, et la bande claire qui suit l'unique raie noire transversale des dites plumes est plutôt jaunâtre que blanche.

J'ai déjà dit plus haut, à propos de la Bartavelle, que l'on connaît, sous le nom de *P. Labatiei*, des hybrides des *P. rubra* et *saxatilis* qui n'ont point encore été trouvés dans notre pays. Le croisement de la Perdrix rouge avec la Perdrix grise ne paraît pas jusqu'ici constaté d'une manière bien certaine.

La Perdrix rouge, sensiblement plus petite que la Bartavelle, ne se trouve guère qu'à l'extrême ouest et dans le sud du pays : dans le bas de la vallée du Rhône, depuis Bex, au canton de Vaud, à peu près, jusqu'un peu au delà de Sion, en Valais, où on la trouve encore dans les derniers petits champs de céréales, entre 1400 et 1600 mètres s/m.; sur les contreforts du Jura vaudois, où elle semble venir des parties avoisinantes du Jura français et où on ne la rencontre qu'assez rarement, sur quelques points seulement, au-dessus de Nyon par exemple; à deux pas de la frontière suisse, au Mont Salève près de Genève, en Savoie, principalement au Petit Salève, où une ou deux paires nichent assez régulièrement; enfin dans les montagnes du Tessin, où elle est passablement plus rare que la Bartavelle.

Ses allures ressemblent assez à celles de la précédente; toutefois, s'élevant d'ordinaire moins haut, elle se tient plus volontiers dans les buissons, les vignobles et les champs cultivés, bien qu'elle ne craigne pas non plus les localités pierreuses ou arides et les endroits précipiteux. Elle consomme beaucoup de graines, de baies, de bourgeons, d'insectes, etc. Elle court et vole vite, comme la Bartavelle, et perche aussi à l'occasion, mais elle paraît plus farouche que celle-ci et fuit généralement plus loin quand on l'a levée. Son cri, assez différent de celui de la précédente, a été traduit par *kreï, kreï, kreï* et *ket, ket, ketdin, ketdin, ketdinkin, ket, ket,* etc.

[1] Sur deux nouvelles formes de Perdrix d'Espagne, par V. J. Seoane; Mém. de la Soc. zool. de France, VII, p. 92-97, 1894.

[2] Hand-list of the Genera and Species of Birds, by R. B. Sharpe, I, p. 22, 1899.

La femelle pond dans un petit creux, sous les herbes ou les buissons, en mai ou au commencement de juin, de 10 à 18 œufs un peu plus petits et plus ventrus que ceux de sa congénère, mais de couleur assez semblable; ils sont jaunâtres ou d'un fauve pâle et pointillés de fauve grisâtre, souvent avec de petites taches brunes, et mesurent d'ordinaire $0^m,037$—041 sur $0^m,029$—031.

L'espèce habite le sud et surtout l'ouest de l'Europe, l'Italie, l'Espagne, la France, d'où elle remonte jusqu'en Belgique, et même l'Angleterre, où elle aurait été importée vers 1770.

119. — Genre 2 : PERDRIX

PERDIX Brisson [1].

Bec, au front, sensiblement plus court que moitié de la tête, large à la base, comme un peu renflé sur les côtés et bien courbé, mais médiocrement comprimé en avant, avec bords arqués. Tarses moyens, un peu pincés, biscutellés en avant et en arrière, et sans éperon. Pouce relativement court, portant à terre par l'ongle seulement. Doigt médian avec ongle généralement au moins égal au tarse. Ongles moyens, subaigus, faiblement arqués et médiocrement comprimés. Ailes moyennes, incurvées, plus ou moins obtuses, couvrant environ deux cinq. ou moitié de la queue; 2e ou 3e à 5e rémiges les plus longues; 2e à 6e généralement rétrécies au bord externe, bien en arrière de leur milieu, sous les couvertures antérieures ou légèrement en avant (voy. fig. 12); *cubitales restant sensiblement en arrière du bout des grandes rémiges. Queue courte et subarrondie, avec 16 à 18 rectrices arrondies; les sus-caudales atteignant ou à peu près le bout des rectrices. Plumes des flancs allongées, à bord moins largement arrondi que chez Caccabis. Un espace nu derrière l'œil.*

Œufs relativement petits, de forme ovoïde ou subpiriformes et unicolores, soit généralement immaculés.

[1] *Ex Gessner.*

Les Perdrix grises ou proprement dites, particulières à l'Europe et à l'Asie, ont des mœurs et une alimentation qui rappellent celles des représentants du genre précédent. Elles sont sociables et monogames, comme elles; cependant elles recherchent plus volontiers les régions cultivées, surtout en plaine; elles ne perchent pas et, quoique généralement sédentaires, elles se livrent parfois en troupes nombreuses à des pérégrinations plus ou moins lointaines.

Leur mue est simple. Les livrées du mâle, de la femelle et des jeunes sont un peu différentes.

Des quelques espèces de ce genre, plus ou moins nombreuses suivant les auteurs, quatre ou une seulement se trouvent en Europe[1], selon qu'on accepte ou non comme véritables espèces les *P. robusta* Hom. et Tancré, d'Europe orientale et de Sibérie, *P. damascena* Briss., de passage en Europe E., C. et W. (origine?), et *P. hispaniensis* Reichen., d'Espagne, qui pour moi ne sont que des sous-espèces géographiques ou locales de notre *Perdix cinerea*.

210. — 1 : PERDRIX GRISE

Rebhuhn — Starna.

PERDIX CINEREA Brisson.

Bec moyen, un peu plus large que haut, aux narines. Tarse peu couvert, sensiblement plus court que le médian avec ongle. Grandes rémiges médiocrement larges, subarrondies à l'extrémité, chez ad.; 1re plus courte que 6e; 2e un peu plus courte que 3e; 2e à 5e et un peu 6e rétrécies au bord externe, les premières sous les couvertures ant., les suivantes légèrement en avant (voy. fig. 12). *18 rectrices. — Parties sup. d'un brun roux, variées de noirâtre et striées longitudinalement de jaunâtre; face et gorge d'un roux jaunâtre; poitrine grise, vermiculée de noirâtre. Ventre marqué d'une large tache en fer à cheval brune (ou noirâtre), ♂, blanchâtre plus ou moins taché de brun ♀. Plumes des flancs grises, variées de jaunâtre*

[1] On voit aussi depuis deux ans chez nos marchands de gibier des sujets, censés du Caucase (?), de la Perdrix d'Asie décrite par Pallas sous le nom de *P. daurica* et qui, bien caractérisée, se différencie à première vue de la *P. cinerea*, type du genre, par un bec plus fort, un allongement en barbe des plumes de la gorge, ainsi que par un grand fer à cheval ventral noir, surmonté d'une bande transversale d'un roux clair, chez le mâle.

et de noirâtre, avec une large bande rousse, subterminale. Plumes du menton et de la gorge non prolongées. Nudité post-oculaire rouge; bec gris ou brun; pieds gris, brunâtres ou jaunâtres.

Long. tot. 0m,28—32 (0m,26); aile pliée 0m,150—158; queue 0m,075—085; tarse 0m,035—038; médian, avec ongle 0m,039—042; bec, au front 0m,0140—0155.

PERDIX CINEREA, P. DAMASCENA, P. MONTANA *Brisson,* Ornith., I, p. 219, 223 et 224, 1760. — P. CINEREA *Latham,* Index ornith., II, p. 645, 1790. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 161, 1815. *Temminck,* Pig. et Gall., III, p. 373, 1815. Man. Ornith., II, p. 488, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 195, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 99, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 480, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 362, 1865. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 911, Taf. 48, Fig. 1, 1891. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 69, 1894. — P. VULGARIS *Leach ex Charlet.,* Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., 1815. — P. CINERACEA *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 252, 1831. — P. SYLVESTRIS, P. MINOR *Brehm,* Vogelfang, p. 267, 1855. — P. ROBUSTA *Homeyer et Tancré,* Mitth. Orn. Ver. Wien, VII, p. 92, 1883. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 26, 1899. — P. PALLIDA *Olphe-Galliard,* Contrib. Faune orn., fasc., XXXIX, p. 35, 1886. — P. PERDIX *Hartert,* Kat. Mus. Senckenb., p. 194, 1891. *Ogilvie-Grant,* Cat. B. Brit. Mus., XXII, p. 185, 1893. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 26, 1899. — P. HISPANIENSIS *Reichenow,* Journal für Ornith., p. 226, 1892. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 26, 1899. — P. CINEREA CHARRELA *Seoane,* Mém. Soc. zool. France, VII, p. 94, 1894. — P. DAMASCENA *Sharpe ex Brisson,* Hand-list, I, p. 26, 1899.

TETRAO PERDIX *Linné,* Syst. Nat., I, p. 276, 1766. — T. PERDIX, T. DAMASCENUS, T. MONTANUS *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 757 et 758, 1788.

STARNA CINEREA *Bonap.,* Birds of Europ., p. 43, 1838. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 73, 1867. — S. PERDIX *Bonap.,* Cat. Parzud., p. 13, 1856. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 30, Fig. 9, 1871. — S. PALUSTRIS *Demeezm.,* Ibis, 1864, p. 225.

COTHURNIX CINEREA, C. DAMASCENA *Lamet.,* Cat. Ois. Seine-inf., II, p. 118 et 122, 1875.

NOMS VULG. S. F. : *Perdrix, Perdrix grise.* — S. A. : *Rebhuhn, Gemeines Feldhuhn.* — S. I. : *Starna, Pernis. Pernisetta,* Locarno ; *Sternet,* Lugano.

Mâle adulte : Dessus de la tête et derrière du cou d'un brun roussâtre, maculés en long de jaunâtre et tachetés de brun-noirâtre. Front, un large sourcil s'étendant du bec aux côtés du cou, lorums, joues, gorge et devant du cou, dans le haut, roux, avec un pinceau brunâtre sur l'oreille. Bas de la nuque gris-roussâtre, vermiculé de noirâtre. Dos, scapulaires, couvertures alaires et cubitales roussâtres, finement vermiculés de noirâtre et variés de taches transversales alternantes d'un brun rouge et noirâtres, avec un trait longitudinal jaunâtre pâle bordé de noir sur le centre des plumes, surtout sur les scapulaires et les couvertures; croupion, sus-caudales et six rectrices médianes d'un gris roussâtre, plus ou

moins régulièrement tachés ou barrés transversalement de noirâtre, de jaunâtre et de roux. Rectrices latérales d'un roux assez foncé, volontiers un peu rembrunies vers le bout, chez les vieux sujets, et plus ou moins liserées de blanchâtre à l'extrémité. Rémiges brunes barrées de roussâtre. Bas du cou, poitrine et haut du ventre d'un gris cendré chiné ou finement vermiculé de noirâtre. Ventre marqué au centre d'une large tache en fer à cheval, généralement d'un brun marron (parfois presque noire) et plus ou moins encadrée de blanc ou de blanc-roussâtre. Sous-caudales roussâtres, légèrement vermiculées de brun, avec un trait longitudinal blanchâtre plus ou moins accusé. Plumes des flancs partie grises, partie roussâtres et plus ou moins variées de noirâtre, avec une large bande transversale d'un roux foncé avant le bout et un trait longitudinal médian d'un blanc jaunâtre. Nudité post-orbitaire rouge; bec gris-bleuâtre au printemps, brun-olivâtre en automne; pieds gris ou légèrement brunâtres; iris brun-roux.

Femelle adulte : De teintes plus brunes, moins mélangées de roux-marron sur le dos et en dessus, et marquée de petites taches arrondies d'un jaunâtre pâle sur la tête et le derrière du cou. Roux de la face et de la gorge plus pâle et bien moins étendu. Milieu du ventre blanc ou blanchâtre, volontiers avec quelques taches d'un brun roux (parfois noirâtres). Bandes transversales rousses des flancs un peu moins développées. De très vieilles femelles ont souvent une tache en fer à cheval sur le ventre presque aussi accusée que chez les mâles et un peu de rouge en arrière de l'œil.

Jeunes, avant la mue : D'un brun jaunâtre, avec bandes et raies d'un brun noirâtre, en dessus; d'un gris roussâtre, en dessous, particulièrement au cou et à la poitrine. Pas de tache foncée en fer à cheval au ventre. Pas d'espace rouge derrière l'œil. Bec plus pâle. Pieds jaunâtres. — *Après la mue :* ils ressemblent aux adultes, avec les pieds encore un peu jaunâtres et la première rémige encore passablement pointue.

A la naissance : Couverts d'un duvet roussâtre pâle, en dessus, avec calotte rousse maculée de marron et taches marron dessinant plus ou moins une bande irrégulière sur le dos; d'un jaune paille, avec petites macules marron sur les côtés de la tête; du même jaune aux faces inférieures, avec teinte grisâtre sur la poitrine. Bec brun-roussâtre; pieds d'un jaune roussâtre; iris brun clair.

Variétés et Hybrides : Cette espèce varie beaucoup, tant dans les dimensions que dans la coloration.

On rencontre quelquefois en Suisse, comme en Allemagne, en Belgique, en France et en Italie, des bandes plus ou moins nom-

breuses d'une *Perdrix voyageuse* ou *de passage* notablement plus petite que celle du pays, mais presque entièrement semblable quant au plumage, avec pieds plus jaunes, qui a reçu le nom de *Roquette* ou *Raquette*. Ces bandes erratiques, de 50 à 100 parfois même 500 individus, qui font de temps à autre des apparitions chez nous, principalement en automne, volontiers en octobre, se montrent généralement farouches et restent rarement longtemps dans la même localité, fuyant d'ordinaire à de grandes distances à la moindre alerte, d'un vol relativement élevé, très rapide et soutenu. Bien que distinguée par Brisson sous le nom de *Perdix damascena* et acceptée comme espèce distincte par divers auteurs, cette Perdrix voyageuse, si semblable, à part la taille, à notre Perdrix grise sédentaire, ne peut guère être considérée que comme appartenant à une race d'humeur plus remuante. Peut-être la réduction dans les dimensions et le besoin de déplacement proviennent-ils également d'une insuffisance des conditions d'alimentation dans leur pays d'origine, probablement septentrional ou plus ou moins oriental, que ce soit par défaut temporaire de certains éléments de nutrition, graines ou insectes, ou par trop grande multiplication de l'espèce dans une même région.

Après rédaction de ces quelques données sur la Perdrix de passage, j'ai eu l'occasion de lire, dans un journal de Berlin, un intéressant article de M. A. Nissen[1], suivant lequel les Perdrix grises ne passeraient pas l'hiver dans certaines parties du sud de la Russie, au pays des Cosaques du Don en particulier. Elles émigreraient régulièrement en octobre, par troupes plus ou moins nombreuses, pour revenir au printemps, en suivant une route déterminée, du nord au sud et retour. Elles voyageraient soir et matin, volant vite, passant parfois au-dessus des villages un peu plus haut que les maisons et s'abattant volontiers, pour la nuit, dans des champs de roseaux. Abandonnant des localités où restent encore beaucoup de graines, elles semblent aller chercher dans le sud la nourriture animale, insectes, sauterelles, etc., qui leur fait alors défaut dans leurs lieux de reproduction.

Bien que cela ne nous indique pas l'origine des bandes que nous voyons de temps à autre chez nous, aux époques de passage, cela peut donner cependant une des raisons pour lesquelles s'opèrent probablement ces déplacements plus ou moins étendus.

Brisson a également décrit, sous le nom de *Perdix montana,* une Perdrix qui, bien qu'assez différente quant au plumage de notre *Perdix cinerea,* doit être cependant aussi rapportée à l'espèce de

[1] *Wandernde Rebhühner;* Wild und Hund, 21/1, 1898.

cette dernière. Dans sa livrée particulière complète, elle a la tête, la gorge et le cou sur une plus ou moins grande étendue fauves ou roussâtres, et tout le corps, ainsi que la queue, entièrement d'un brun marron ; mais on trouve aussi des sujets, en livrée transitoire, plus ou moins chamarrés de gris ou de noirâtre (parfois même variés de blanc) qui ne peuvent laisser aucun doute sur la parenté de cette variété. Ce n'est certainement pas un produit hybride du croisement de la Perdrix grise avec la Perdrix rouge, comme quelques auteurs l'ont supposé, car la dite *Montana* a tous les caractères de la première et aucun de la seconde. On cite de nombreuses captures de cette jolie Perdrix, particulièrement en France et en Italie. Je ne sache pas qu'elle ait été observée jusqu'ici en Suisse. Un individu, sans indication de provenance, donné au Musée de Genève par feu A. Gindroz, collectionneur en cette ville, a été acheté probablement aux halles, à Paris, où cet ornithologiste avait fait beaucoup d'acquisitions.

Les Drs Reichenow et Seoane ont distingué successivement, le premier sous le nom de *P. hispaniensis*, en 1892, le second sous le titre de *P. cinerea charrela*, en 1894 [1], la Perdrix grise d'Espagne, comme la Perdrix rouge du même pays, beaucoup plus sombre en couleurs que le type de l'espèce dans le reste du continent. Cette race locale m'a paru se distinguer surtout par la teinte plus foncée du roux de la tête et de la gorge, par un dos plus brun et plus varié de noir, par le gris de la poitrine plus chargé de traits vermiculés noirâtres, par une plaque ventrale quasi-noire et par les plumes des flancs volontiers plus bigarrées de noirâtre, avec bande transversale plus brune.

J'ai vu au premier printemps, chez des marchands de comestibles, à Genève, quantité de Perdrix, venant censément de Bohème, chez lesquelles le fer à cheval abdominal était entièrement noir.

Enfin, on connaît des variétés accidentelles de notre Perdrix, plus ou moins tachées de blanc, entièrement blanches, de couleur isabelle ou très pâles dans les tons gris et roux [2].

J'ai dit plus haut que le croisement de la *Perdix cinerea* avec la *P. rubra* ou avec la *P. saxatilis* n'était pas jusqu'ici parfaitement établi.

La Perdrix grise se trouve plus ou moins dans tout le pays, de

[1] Voyez ces deux citations dans la synonymie de l'espèce.

[2] Je ne sache pas qu'on ait rencontré en Suisse la variété signalée sous le nom de *P. palustris*, qui est d'un gris de lin, avec les parties rousses de la tête et de la queue d'un gris blond.

l'ouest à l'est, comme au sud et au nord, surtout en plaine et en région montagneuse inférieure, bien qu'elle s'élève çà et là assez haut, jusqu'à près de 1000 m. dans le Jura neuchâtelois, par exemple, et presque jusqu'au niveau des derniers champs d'orge et d'avoine, dans le Valais, entre 1350 et 1500 m. environ. Elle est sédentaire et plus ou moins commune suivant les cantons et les localités; assez abondante là où elle est protégée, dans les chasses bien gardées principalement, moins fréquente, même rare ou très rare là où les chasseurs plus nombreux ou moins scrupuleux lui font une guerre trop acharnée. Elle aurait même aujourd'hui complètement disparu de bien des localités, si l'on n'en importait fréquemment un certain nombre de paires de France, d'Autriche ou d'Allemagne, pour multiplier dans le pays.

Chacun sait que cette Perdrix se tient de préférence dans les champs, les prairies, les vignes ou les broussailles, que ce n'est guère que poursuivie qu'elle vient se jeter dans les grands bois ou les forêts et qu'elle ne perche généralement pas, comme le font quelquefois les précédentes. Elle consomme beaucoup de graines, de petites herbes et d'insectes, ainsi que quantité de sauterelles, de vermisseaux et d'œufs de fourmis pendant l'éducation des petits. On la rencontre d'ordinaire en famille ou en compagnies plus ou moins nombreuses en été, en automne et durant une partie de l'hiver, par couples ou pariades dès le mois de février et jusqu'à la saison d'incubation.

Son poids, chez les adultes, varie d'ordinaire, avec les conditions et les saisons, de 350 à 400, parfois même 450 grammes (rarement 500).

Les allures et les mœurs de ce gibier sont assez connues. Cependant, je ne veux pas négliger de rappeler ici ce que j'ai dit, plus haut, des *Perdrix voyageuses,* très farouches, qui, en bandes généralement très nombreuses, traversent de temps à autre notre pays, aux époques de passage. (Voyez à l'alinéa *Variétés,* pages 933 et 934.)

Le cri ou l'appel que mâle et femelle poussent également, volontiers soir et matin, surtout en saison de reproduction, peut être traduit par le mot *tittrhuit tittrhuit* ou *thirrhuit thirrhuit.* La femelle pond dans les champs ou les prairies, dans un petit creux garni de quelques herbes sèches, parfois sous un buisson ou dans quelque basse broussaille, vers la fin d'avril ou en mai et couve d'ordinaire pendant 21 ou 22 jours consécutifs.

Ses œufs, au nombre de 10 à 18, ou même 21, exceptionnellement jusqu'à 24, dit-on, relativement petits, un peu ventrus et légèrement piriformes, avec coquille assez lisse, sont d'un gris un peu

roussâtre, plus ou moins pâle ou foncé, et sans taches; ils mesurent généralement 0m,033—035 sur 0m,0255—0270, plus rarement 0m,036 sur 0m,028.

La Perdrix grise est très répandue en Europe, ainsi que dans l'ouest et le centre de l'Asie, et le nord de l'Afrique. On la trouve, sur notre continent, depuis l'Espagne, l'Italie et la Grèce, jusqu'au 66e degré de latitude nord environ, en Angleterre, en Scandinavie, en Finlande, en Russie, etc.

Sous-Famille II, des COTURNICIENS

COTURNICINÆ

Ailes aiguës; queue très courte; toutes rectrices couvertes; tête entièrement emplumée; jamais d'éperons; taille petite.

120. — Genre 3 : CAILLE

COTURNIX Moehring[1].

Bec en dessus à peu près égal à demi-tête, large en arrière, un peu rehaussé devant le front, assez comprimé et convexe en avant; la mandibule sup. peu débordante, à bords arqués, en avant. Tarses moyens, minces, biscutellés en avant et en arrière, sans éperon. Pouce ne portant à terre que par l'extrémité. Doigt médian avec ongle à peu près égal au tarse. Ongles petits, légèrement arqués, un peu comprimés et subaigus. Ailes plutôt courtes, arquées, assez étroites et aiguës, couvrant la majeure partie de la queue; 1re, 2e et 3e rémiges les plus longues[2]*; cubitales demeurant très en arrière du bout des grandes rémiges. Queue très courte et subconique, à 12—14 rectrices plutôt étroites, subarrondies et assez molles, entièrement couvertes*

[1] *Ex Gessner.*

[2] Notre représentant du genre *Coturnix* a les 2e et 3e grandes rémiges rétrécies au bord externe bien plus en avant que chez nos *Caccabis* et *Perdix* de la sous-famille précédente, soit vers leur quart antérieur environ.

par les sus-caudales. Plumes des flancs allongées et subacuminées. Tour de l'œil emplumé.

Œufs un peu piriformes, plus ou moins pointillés et tachés.

Les Cailles sont des oiseaux de petite taille, grands migrateurs, moins sociables que les Perdrix, en dehors des époques de migration, et plus ou moins polygames. Leurs familles ne demeurent pas longtemps en compagnies, et les mâles très ardents se battent souvent entre eux au moment des amours. Elles recherchent les terrains découverts et plutôt cultivés, se nourrissant surtout de graines et d'insectes; elles volent et courent rapidement, ne perchant jamais et pondant sur le sol des œufs généralement nombreux.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle, à peu près de même taille, diffèrent un peu quant à la livrée.

Le genre *Coturnix* compte plusieurs espèces et est très répandu en Europe et en Asie, à l'exception de l'extrême nord, ainsi qu'en Afrique et en Australie.

Une seule espèce en Suisse et en Europe, également représentée en Afrique et en Asie.

211. — 1: CAILLE COMMUNE

Wachtel — Quaglia.

COTURNIX COMMUNIS Bonnaterre.

Bec un peu plus haut que moitié de sa longueur, au front. Tarse nu, sauf sur un petit espace en haut, en avant, à peu près égal au médian avec ongle. 1re rémige quasi-égale à 2e, très légèrement plus courte ou plus longue; 3e volontiers légèrement plus courte; 2e et 3e un peu rétrécies au bord externe, vers leur quart extrême environ. 14 (12) rectrices molles, enveloppées par les couvertures caudales. — Faces sup. d'un brun roussâtre clair, variées de noirâtre, avec verges longitudinales jaunâtres; une raie jaunâtre disposée en long sur le milieu de la tête, entre deux grands sourcils de même couleur; plumes des flancs rousses, avec un large trait longitudinal blanchâtre. Gorge rousse ou roussâtre, entourée par deux traits bruns ou noirâtres et marquée au centre d'une large tache brune ou noire, ♂ ad.; blanchâtre ou roussâtre, avec bordure irrégulière plus ou moins accusée, sans tache médiane, ♀. Bec noirâtre; pieds carnés.

Long. tot. 0m,17—20; aile pliée 0m,100—115; queue 0m,038—042; tarse 0m,025—028; médian, avec ongle 0m,026—029; bec, au front 0m,011—013.

TETRAO COTURNIX *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., I, p. 278, 1766.

PERDIX COTURNIX *Latham*, Index, II, p. 65, 1790. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 164, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 491, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 199, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 33, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 100, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 363, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 923, Taf. 48, Fig. 5, 1891.

COTURNIX COMMUNIS *Bonnaterre*, Encycl. méth., p. 217, 1791. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 80, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 30, Fig. 7 et 8, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 76, 1894. — C. ALBA, C. NIGRA, C. VARIA, C. MAJOR *Bechstein*, Nat. Deutschl., III, p. 581-582, 1793. — C. DACTYLISONANS *Meyer*, Vögel Liv. u. Esthl., p. 167, 1815. *Temminck*, Pig. et Gall., III, p. 478, 1815. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 490, 1854. — C. VULGARIS *Fleming*, Brit. Anim., p. 45, 1828. — C. MAJOR, C. MEDIA, C. MINOR *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 527-529, 1831. — C. EUROPÆUS *Swainson*, Class. Birds, II, p. 344, 1837. — C. COTURNIX *Lichtenstein*, Nomencl. Av., p. 84, 1854. *Ogilvie-Grant*, Cat. B. Brit. Mus., XXII, p. 231, 1893. *Sharpe*, Hand-list, p. 31, 1899.

ORTYGION COTURNIX *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. Gatt., p. 112, 1840.

ORTYX COTURNIX *Chenu et Desm.*, Encycl. Ois., VI, p. 154, 1854.

TURNIX COTURNIX *Salvin*, Ibis, 1859, p. 353.

SYNOICUS LODOISLÆ *Verreaux et Des Murs*, Rev. et Mag. de Zool., XIV, p. 226, pl. 11, 1862.

PERDORTYX LODOISLÆ *Montess.*, Mém. Soc. Saône, VI, p. 36, 1886.

NOMS VULG. S. F.: *Caille.* — S. A.: *Wachtel.* — S. I.: *Quaia, Quaiott.*

Mâle adulte: Tête variée en dessus de noir et de brun-roussâtre, avec une raie longitudinale médiane jaunâtre ou blanc-roussâtre et, de chaque côté, un sourcil de même couleur, plus ou moins prolongé sur les côtés du cou. Toutes faces supérieures, jusqu'au bout de la queue, d'un brun roussâtre clair, avec de larges espaces noirâtres sur le bas du cou, les épaules et le croupion principalement, des barres transversales blanc-roussâtres bordées de noir et de longues verges acuminées jaunâtres sur l'axe de beaucoup de plumes. Ailes d'un brun plus grisâtre que le dos, rayées transversalement ou comme vermiculées de roux et de brun, avec étroites baguettes jaunâtres sur la plupart des couvertures moyennes et grandes; rémiges et rectrices brunes, barrées de roux ou de roussâtre, les primaires au bord externe seulement. Joues et gorge, selon l'âge et la saison, jaunâtres, rousses, d'un brun roux ou brunâtres, variées de roussâtre, avec une tache allongée noire ou d'un brun roux foncé sous

le bec, s'élargissant vers le haut du cou, d'où elle remonte en collier sur les côtés vers la joue et l'œil; un second demi-collier brun-noirâtre ou brun-roux, plus ou moins accusé, un peu au-dessous du précédent, dont il est séparé par un espace clair, volontiers blanchâtre ou roussâtre, remontant aussi vers la région auriculaire. Faces inférieures de teinte roussâtre pâle sur le ventre et les sous-caudales, plus foncée, souvent même franchement rousse, sur le bas du cou et la poitrine, avec de fines stries blanchâtres. Plumes des flancs rousses, bordées de blanc-roussâtre, avec verge ou large trait longitudinal médian blanc-roussâtre, plus ou moins bordé de noirâtre. Bec noirâtre. Pieds carnés. Iris brun-noisette.

Femelle adulte: Assez semblable au mâle, en dessus, bien que de teintes peut-être un peu plus foncées. Gorge blanchâtre, jaunâtre ou roussâtre pâle, toujours sans tache médiane, parfois sans encadrement aucun, le plus souvent avec une bordure de petites taches brunes ou noirâtres et un trait plus ou moins accusé sur le maxillaire et un peu en arrière; devant du cou et poitrine jaunâtres ou roussâtres, perlés ou mouchetés de noirâtre; plumes des flancs moins rousses.

Jeunes, avant la mue: Rappelant assez la femelle, bien que de teintes plus sombres, légèrement olivâtres en dessus et plus pâles en dessous, avec la poitrine et les flancs mouchetés de brun-noirâtre. Bec brunâtre; pieds jaunâtres.

A la naissance: Couverts d'un duvet bigarré: dessus de la tête roux, avec raie médiane jaunâtre bordée de noir; deux taches, l'une noire, l'autre jaunâtre, sur l'oreille; un trait noir en arrière des commissures. Faces dorsales et ailes d'un roux jaunâtre, les premières avec deux larges bandes longitudinales, irrégulières et noirâtres, les secondes variées des mêmes couleurs. Un espace noirâtre sur la région crurale. Faces inférieures d'un roux jaunâtre. Bec roussâtre; pieds jaunâtres.

Variétés: On rencontre des Cailles plus ou moins variées de blanc, et, de temps à autre, des individus affectés de mélanisme, plus ou moins envahis de tons gris ou noirs. Je possède un sujet mâle ad. de cette espèce, tué au passage d'automne dans le canton de Vaud (Suisse), en tout très sombre de couleur, avec le croupion presque entièrement noir, ainsi qu'un large plastron sur le devant du cou; la majorité des plumes sur la poitrine, sur le ventre et sur le cou au côté gauche, noires également[1]. La Collection locale du Musée de

[1] J'ai vu récemment une autre Caille, achetée sur le marché de Genève, qui présentait une tendance analogue au mélanisme.

Genève renferme un individu femelle, capturé près de cette ville, d'assez grande taille et dont toute la livrée tire plus ou moins sur le gris. Les faces supérieures sont comme saupoudrées de cendré; la raie médiane de la tête, les sourcils et le bas des joues sont grisâtres; la gorge est d'un blanc grisâtre; le bas du cou et le haut de la poitrine sont grisâtres et mouchetés de brun; le ventre et le bas de la poitrine sont d'un blanc légèrement grisâtre; les plumes des flancs sont d'un roux très pâle, avec raie médiane blanche.

Les Cailles nous arrivent du sud par bandes plus ou moins nombreuses, généralement de nuit, parfois dans la soirée, plus ou moins vite suivant les années, entre mi-avril et mi-mai, et nous quittent également plus ou moins tôt ou tard, selon les circonstances, dans le courant de septembre ou dans la première moitié d'octobre. Beaucoup traversent la Suisse, pour gagner des contrées plus septentrionales; d'autres s'arrêtent dans le pays pour y nicher en plus ou moins grand nombre, suivant les années et selon les conditions que leur offrent les diverses localités. On rencontre parfois encore quelques Cailles attardées jusque dans le commencement de novembre; mais je ne sache pas que jamais un de ces retardataires ait hiverné avec succès dans le pays. N'était leur grande fécondité, le nombre de leurs nichées annuelles et celui de leurs œufs, ces pauvres oiseaux, en butte à de continuelles poursuites et exposés en voyage à mille dangers divers, auraient bientôt fait de disparaître [1]. La chasse incessante qui leur est faite, jusque dans leurs stations d'hiver, les accidents durant les longues traversées sur la Méditerranée et les nom-

[1] La Caille niche déjà dès la fin de février et en mars dans la Hte-Egypte, et les mâles qui ont chanté dès le commencement de ce premier mois sont muets à la fin de mars, avant l'époque du départ pour les contrées plus septentrionales; de sorte que les oiseaux qui nous arrivent en mai ont déjà élevé une famille dans l'Afrique orientale. Les jeunes nés de cette ponte précoce ne partent probablement pas avec leurs parents; car, pour être grande voyageuse, la Caille n'en est pas moins aussi plus ou moins sédentaire dans les régions méridionales, en Algérie et en Egypte entre autres, même un peu dans le sud de l'Italie et en Grèce. Très répandue dans le continent africain, elle semble émigrer annuellement et en sens inverses de chaque côté de l'équateur, car elle arrive en grand nombre, vers la fin d'août, au Cap de Bonne-Espérance, dans l'île de Robben en particulier. Elle s'élève et niche encore bien plus haut sur le continent africain qu'en Europe, puisque Heuglin a rencontré des Cailles chantant et en amour entre 12 et 13000 pieds d'altitude, dans les orges des montagnes de Wolo-Gala. Voy. sur ce sujet: *La Caille,* par V. Fatio, dans le *Journal Diana,* organe de la Soc. suisse de chasseurs, IV, p. 53-55, 59 et 60 et 66-68, Berne, 1886.

breux filets qui les attendent à leur arrivée sur les deux côtes de la mer diminuent chaque année le nombre des émigrants qui nous viennent d'Afrique. Et ce n'est pas tout, bien des malheurs peuvent arriver encore, jusque sur notre sol, aux pauvres bêtes échappées aux filets; la faux détruit involontairement quantité de nids dans les prairies et, trop souvent, des bandes qui traversent de nuit l'étranglement de la vallée suisse près de Genève, à l'extrême ouest du pays, viennent s'abattre en plus ou moins grand nombre, trompées ou attirées par la lumière du gaz, dans les rues de notre ville, où les gens matineux peuvent faire parfois de riches et faciles captures. Ces *pluies* de Cailles se répètent, hélas! trop fréquemment, même parfois deux ou trois ans de suite.

La Caille passe non seulement par la plaine suisse, entre Alpes et Jura, mais aussi le long du second et à travers les premières, par bien des vallées supérieures où on la rencontre, en septembre, dans les moindres petits champs d'avoine, d'orge ou de pommes de terre, souvent au-dessus de 1400 mètres d'altitude, parfois jusqu'à 2000 m. et plus, comme en H^te^-Engadine. On la trouve alors un peu partout dans le pays, mais elle demeure surtout dans les contrées qui lui offrent des conditions d'habitat et d'alimentation favorables, dans les champs arrosés de la plaine ou dans les récoltes plus tardives de la montagne. Elle ne s'arrête que peu dans les campagnes trop arides ou dépouillées. Dans bien des localités, les familles du pays quittent la plaine où elles sont nées quand les champs sont trop secs ou dégarnis de céréales, pour monter, en quête de graines, d'avoine surtout, sur les flancs des montagnes; ailleurs elles abandonnent avant l'époque du passage les prairies où elles ont niché, pour gagner d'autres parties du pays, si elles n'y trouvent plus suffisamment de graminées.

Le vol de la Caille est assez rapide, droit, bas et, en dehors des étapes de migration, généralement court. Elle trotte beaucoup et vite, et ne se lève guère que devant le danger. Les individus de passage, volontiers un peu plus lourds que ceux nés dans le pays, pèsent d'ordinaire, en septembre, de 110 à 135 grammes.

A peine arrivé et durant le temps des amours, le mâle signale sa présence dans les prés et les champs par son chant bien connu : *pia-paya, pia-paya,* généralement précédé d'une sorte de grognement *mia-ouan* ou *ouin-ouin, ouin-ouin;* les femelles appellent avec un cri plus faible *crui-crui* ou *trru-trru.* Jeunes et vieux, en s'envolant, prononcent volontiers la syllabe *truii.* La femelle pond en plein champ, entre les herbes ou sous une touffe, dans un petit creux à peine garni de menue paille ou de radicelles et de plumes, une pre-

mière fois à la fin de mai ou dans les premiers jours de juin, souvent une seconde fois, dans de bonnes conditions, vers la fin de juin ou au commencement de juillet, et parfois encore, en *recoquée,* si la seconde couvée a été dérangée, fin juillet ou même dans le courant d'août. Elle couve trois semaines, avec une telle assiduité qu'elle se laisse souvent couper la tête sur ses œufs par la faux. La Caille niche non seulement en plaine, mais aussi dans bien des vallées élevées, même jusqu'en H^te^-Engadine, où elle se reproduit assez fréquemment à plus de 1800 m. s/m. Malheureusement, les nichées sont de moins en moins nombreuses dans le pays, grâce à la destruction croissante en Egypte, sur les côtes d'Afrique et surtout sur le littoral méditerranéen en Europe.

Les œufs, au nombre de 8 à 18, selon les pontes, assez gros, d'un ovale un peu piriforme, soit ventrus et légèrement coniques, sont jaunâtres, avec des points épars et des taches irrégulières plus ou moins grandes, d'un brun foncé. On en trouve assez souvent qui sont tout couverts de petits points seulement, plus rarement d'autres qui sont d'un gris jaunâtre sans taches. Ils mesurent d'ordinaire 0^m^,029—032 sur 0^m^,023—024. J'en possède un qui ne mesure que 0^m^,027 sur 021.

L'espèce est très répandue en Europe, en Asie et en Afrique des deux côtés de l'équateur. On la trouve sur notre continent, durant la belle saison, depuis les bords de la Méditerranée, au sud, jusqu'en Angleterre et dans le sud de la Scandinavie, au nord.

VIII. Ordre des ÉCHASSIERS[1]

GRALLATORES

Bec plus ou moins souple, enveloppé d'une peau molle, en arrière, et plus ou moins allongé, ne suivant pas d'ordinaire la ligne du front, soit formant un angle plus ou moins accusé avec celle-ci. Jambes et tarses plus ou moins longs, les premières généralement nues sur un assez grand espace dans leur partie inférieure[2]. Trois doigts en avant et un ou point en arrière; les antérieurs généralement plus ou moins reliés à la base, du côté de l'externe surtout, parfois franchement palmés ou lobés; le pouce volontiers court ou très court, parfois absent. Ailes bien développées, plus ou moins amples ou effilées, à 10 rémiges primaires. Queue assez généralement courte. Plumes doublées à la face inférieure[3]. Larynx inférieur peu développé. Langue généralement étroite, mais plus ou moins allongée; volontiers proportionnée au bec, comme chez la Bécasse; parfois, au contraire, très courte, comme chez le Courlis. Le plus souvent pas de véritable jabot; gésier à parois plus ou moins musculeuses.

Petits naissant généralement couverts de duvet, avec ou sans marteau de délivrance, selon les genres, abandonnant très vite leur nid, pour chercher la pâture avec leurs parents[4].

[1] Pour les représentants de cet ordre et suivants, bien que les pattes dépassent souvent beaucoup la queue, la *longueur totale* de l'oiseau sera toujours comptée, comme précédemment, du bout du bec, quelle qu'en soit la longueur, à l'extrémité de la queue.

[2] La Bécasse *(Scolopax)* exceptée.

[3] Je répète qu'il ne s'agit ici ni des rémiges ni des rectrices.

[4] A part les Grues dont les poussins restent quelques jours dans le nid.

Les Échassiers, grands, moyens ou petits, et pour la plupart riverains ou paludéens, sont en général légers à la course et plus ou moins bons voiliers, volontiers sociables et presque tous migrateurs. Ils vivent et nichent généralement à terre. La plupart se nourrissent de petits animaux aquatiques; quelques-uns sont herbivores ou plus ou moins carnivores. Les croisements sont aussi rares chez eux qu'ils sont fréquents chez les Gallinacés et les Lamellirostres.

Ils sont très nombreux et très répandus dans les diverses parties du globe.

Contrairement à l'opinion de beaucoup d'ornithologistes, je fais rentrer, à titre de sous-ordre, dans les GRALLATORES, les Flammants *(Odontoglossæ)* qui, avec leur bec en majeure partie mou et leurs jambes très longues, nues sur une grande étendue, comme chez les Échassiers, me paraissent s'écarter à la fois des HERODIONES (Hérons, Cigognes, etc.), à bec entièrement dur et pouce relativement grand, et des LAMELLIROSTRES (Cygnes, Canards, etc.), à jambes beaucoup plus trapues et plus couvertes, malgré les lamelles de leur bec et leur complète palmure qui se retrouvent aussi chez d'autres Échassiers, *Macrodactyles* et *Celeripedes*, les unes chez *Palamedea*, l'autre chez *Spatula*.

Cet ordre serait ainsi partagé en cinq sous-ordres : *Pontogalli*, *Celeripedes*, *Macrodactyles*, *Palamedeides* et *Odontoglossæ*, dont deux, le premier et le quatrième, font entièrement défaut au continent européen.

Sous-Ordre I, des CÉLÉRIPÈDES[1]

CELERIPEDES

Bec tendre vers la base, corné en avant et plus ou moins long, avec narines le plus souvent découvertes et latérales[2], plus ou moins avancées dans des fosses nasales prolongées en étroit sillon, ou courtes et évasées. Jambes et tarses plus ou moins allongés. Doigts antérieurs rarement bien longs, libres, bordés ou plus ou moins palmés; pouce court et sur-

[1] Aux pieds rapides ; de *celer*, rapide, et *pedes*, pieds.

[2] Sauf chez *Dichelophus*, *Rhynochetes* et *Eurypyga*, genres étrangers à notre continent qui forment des divisions à part.

monté, soit inséré plus haut que les doigts, ou absent; ongles petits ou moyens. Corps plus ou moins arrondi transversalement; cou moyen, rarement très long; front formant avec la ligne du bec un angle toujours plus ou moins accusé.

Les représentants européens de ce groupe peuvent être répartis dans quatre divisions, *Longirostres, Pressirostres, Uncirostres* et *Grues,* figurant toutes plus ou moins en Suisse.

Division I, des LONGIROSTRES

LONGIROSTRES

Bec corné vers la pointe seulement, généralement mince et allongé, d'ordinaire sans étranglement devant les narines, sans convexité en avant de celles-ci et sans angle mentonnier, avec narines découvertes, en fente, basales ou quasi-basales, dans des fosses nasales en sillons latéraux effilés et plus ou moins prolongés en avant (voy. fig. 18, 20, 26, 29, 30, 32, 34 et 35). Jambes et tarses plus ou moins étroits et allongés. Pouce rarement absent. Doigts plus ou moins libres, bordés, reliés, lobés ou palmés (voy. fig. 21, 25, 27, 31 et 33). Ailes assez longues, plus ou moins étroites et échancrées, et généralement suraiguës. Rémiges primaires d'ordinaire sans échancrure au côté interne, ni rétrécissement au côté externe. Formes plus ou moins sveltes.

Les représentants de cette division, de taille petite ou moyenne, avec formes plus ou moins élancées, recherchent généralement le voisinage de l'eau et se nourrissent presque exclusivement de petits animaux, vers, mollusques, insectes, etc. Ils sont plus ou moins sociables et généralement migrateurs. On en rencontre de nombreuses espèces dans les diverses parties du globe, dans les régions septentrionales et tempérées surtout.

Leurs œufs, pondus à terre, peu ou médiocrement nombreux et relativement gros, sont d'ordinaire plus ou moins piriformes et maculés. — Les poussins naissent couverts de duvet et courent très vite après leur éclosion.

Les Echassiers européens de ce groupe rentrent dans trois fa-

milles, *Scolopacidæ*, *Recurvirostridæ* et *Phalaropodidæ*, plus ou moins représentées en Suisse.

XXXVIII. — Famille I: SCOLOPACIDÉS

SCOLOPACIDÆ

Bec corné vers le bout, sur les côtés ou sur toute la pointe, et creusé latéralement d'un sillon de plus en plus atténué, prolongé jusqu'assez près de son extrémité; avec cela, presque aussi long ou plus long que la tête, plutôt grêle, plus ou moins comprimé, soit généralement plus haut que large à la base, droit, arqué ou retroussé; la mandibule supérieure dépassant un peu l'inférieure; les narines en fente, vers la base du sillon latéral (voy. fig. 18, 20, 26, 29 et 30). Jambes plus ou moins allongées et nues dans le bas (*Scolopax* except.). Tarses moyens ou allongés, médiocrement pincés, en général étroitement scutellés en avant et plus ou moins scutellés ou réticulés en arrière. Doigts médiocrement ou assez allongés, entièrement libres ou faiblement palmés, l'externe un peu ou à peine plus long que l'interne (voy. fig. 21, 25 et 27). Pouce surmonté, généralement court, rarement absent, ne portant guère à terre que par son extrémité ou par son petit ongle qui, sauf dans le genre Bécasse, le dépasse légèrement. Ailes assez longues, généralement suraiguës, plus ou moins étroites, échancrées et étagées. Grandes rémiges sans échancrures; la 1re, volontiers la plus grande, appuyée à la base, en dessus, par une petite plume rigide particulière, *surrémige*[1] ou épiptère, vulgairement pinceau. (Voy. fig. 17 et 24.) Pennes cubitales prolongées, couvrant plus ou moins les grandes rémiges. Queue généralement courte ou assez



FIG. 17. SCOLOPAX RUSTICOLA : *a*, surrémige; *b*, 1re couv. ant.; *c*, 1re rémige coupée.

[1] *Pinceau*, *Pinsel* (SURRÉMIGE): La petite plume rigide, étroite, pointue et longue de 28 à 35 millimètres, que porte la Bécasse, appuyée contre la base de la

courte; rectrices en nombres différents. Front plus ou moins aplati en avant.

Œufs plutôt gros, ordinairement au nombre de trois à cinq, souvent quatre, plus ou moins piriformes, à coquille plus ou moins lisse et généralement tachés ou tachetés.

Poussins naissant vêtus et alertes.

Les Scolopacidés, de taille petite ou assez grande et de formes plutôt élancées, sont, en très grande majorité, côtiers, riverains ou paludéens; quelques-uns seulement sont sylvicoles. Ils nichent à terre et ne perchent généralement pas, mais courent tous lestement et ont un vol facile, plus ou moins rapide. Leur nourriture, purement animale, consiste en crustacés, insectes, larves et petits mollusques, ainsi qu'en vers qu'ils recueillent dans la terre ou la vase, en y enfonçant leur bec allongé, flexible et doué à l'extrémité d'une sensibilité tactile très particulière. Ils sont migrateurs, plus ou moins sociables, selon les genres, et très répandus dans les diverses parties du globe.

La mue est double chez la plupart.

Les nombreuses espèces de cette riche famille peuvent être réparties dans divers groupes, sous-familles et genres, d'après différents caractères tirés surtout du bec et des pattes. Les cinq sous-familles européennes, *Scolopacinæ, Tringinæ, Totaninæ, Limosinæ* et *Numeniinæ* sont toutes représentées en Suisse.

première rémige (voy. fig. 17, *a*), petite plume bien connue des chasseurs sous le nom de *pinceau (Pinsel)*, n'est pas une spécialité de cet oiseau, car elle se retrouve, plus ou moins développée, chez la plupart des *Échassiers céléripèdes* (voy. fig. 24), ainsi que chez bien des représentants d'autres ordres, des *Hérodions* en particulier, tandis qu'elle paraît par contre faire défaut à nos *Ralliformes*, dans les *Macrodactyles*. Cette petite plume *(pinceau)*, implantée chez la Bécasse vers le sommet de la phalange extrême du second doigt, en avant des rémiges primaires, appartient donc aux pennes digitales antérieures et n'a rien de commun avec les pennes polliciennes, groupe de petites plumes disposées plus en arrière, sur le pouce de l'oiseau, et qu'on appelle généralement petite aile ou *alula*. Elle ne peut être considérée comme l'analogue de la première rémige (rémige bâtarde) de bien des Passereaux, car elle n'est pas disposée, comme chez ceux-ci, à la face inférieure de la première grande rémige, mais bien à la face supérieure de celle-ci. Je ne crois pas non plus qu'on doive la regarder comme une simple couverture antérieure, car sa position avancée, sa forme et la raideur de sa tige semblent lui assigner un rôle tout particulier. C'est plutôt une *surrémige* destinée à appuyer et fortifier la base du fouet de l'aile, qui, étudiée comparativement dans les différents groupes, genres, familles, sous-ordres même, pourrait fournir peut-être de nouveaux et utiles caractères différentiels.

Sous-Famille I, des SCOLOPACIENS

SCOLOPACINÆ

Bec corné sur les côtés de la mandibule supérieure, en avant, long, subcylindrique, plus ou moins comprimé, droit ou quasi-droit, un peu rugueux et dilaté vers le bout, avec petit sillon longitudinal médian, en dessus. Jambes et tarses de moyenne longueur; les seconds d'ordinaire étroitement scutellés en avant et en arrière (*Scolopax* except.). Doigts antérieurs minces et assez allongés, généralement libres (*Macroramphus* except.); ongles moyens, plus ou moins arqués, comprimés et subaigus; pouce constant, portant à terre par le bout. Ailes atteignant rarement le bout de la queue; pennes cubitales plus ou moins prolongées, coniques ou arrondies. Queue composée de 12 à 26 rectrices. Oreille au-dessous de l'œil.

Livrées, malgré la double mue, peu différentes en été et en hiver, soit généralement variées, en dessus, de noir et de roux, avec raies ou taches roussâtres ou jaunâtres.

Oiseaux migrateurs, monogames, plus ou moins sociables, seminocturnes ou crépusculaires et voyageant d'ordinaire la nuit. On les rencontre soit dans les bois et les broussailles, soit dans les marais et les prairies humides, très répandus dans les deux mondes. Ils courent fort lestement entre les buissons et les herbes, rarement à découvert. Leur vol, plus ou moins élevé, est vigoureux, souvent très rapide et parfois assez accidenté; beaucoup se laissent tomber d'aplomb, les ailes quasi-pliées, pour se poser à terre.

Des trois genres qui figurent sur notre continent, l'un nous fait défaut, représenté par le *Macroramphus griseus* Gmel., de l'Amérique du Nord, qui se montre accidentellement en Europe et se distingue des autres Scolopaciens par la petite palmure qui unit, à la base, ses doigts externe et médian.

121. — Genre 1 : BÉCASSE

SCOLOPAX Linné.

Bec droit, faiblement dilaté à l'extrémité, criblé de petites fossettes, sur les côtés et en dessous, près du bout, et environ le double du tarse ; l'extrémité de la mandibule supérieure lisse et conique (voy. fig. 18). *Jambe relativement courte, emplumée jusqu'au talon, sauf sur un très petit espace en arrière. Tarse assez trapu, étroitement scutellé en avant, réticulé en arrière. Quatre doigts libres ; le médian avec ongle sensiblement plus long que le tarse. Ongle du pouce ne dépassant pas la pelote terminale. Aile suraiguë ou aiguë, assez ample en arrière et dépassant d'ordinaire moitié de la queue ; pennes cubitales post. arrondies, demeurant généralement en arrière des cinq ou six premières grandes rémiges. Queue courte et subarrondie, composée généralement de 12 rectrices (except. 14)*[1] *assez larges, un peu courbées ou convergeant vers le centre. Cou moyen. Tête large ; front allongé, conique et plat, mais élevé en arrière ; œil grand, très haut et très reculé.*

Œufs au nombre de trois ou quatre, un peu piriformes ou ovoïconiques, à coquille assez lisse, roussâtres et tachetés.

Les Bécasses, de taille moyenne dans la famille et relativement peu sociables, habitent les bois et les taillis, et déploient de nuit leur plus grande activité, jouant l'amour et pâturant principalement durant les heures crépusculaires du soir et du matin. Leur nourriture consiste surtout en vers qu'elles extraient du sol. Elles nichent à terre et ne perchent d'ordinaire pas, à part la petite espèce d'Amérique *(Scolopax minor),* dont on dit qu'elle perche plus ou moins, et qui est séparée par quelques auteurs dans un genre particulier, dit *Philohela* Gray.

[1] Chez *Sc. rusticola,* selon Hoffmann : Die Waldschnepfe, Stuttgart, 1867.

La mue serait double, selon plusieurs observateurs; cependant, il n'y a guère de différence entre le plumage du printemps et celui que porte l'oiseau en automne et en hiver, après la mue de la fin de l'été.

On rencontre des Bécasses dans les régions septentrionales et tempérées d'Europe et d'Asie, ainsi que dans le sud de ces continents et le nord de l'Afrique où beaucoup hivernent, et dans le nord de l'Amérique.

Des deux ou trois espèces connues, une seule se trouve en Suisse et en Europe.

212. — 1 : BÉCASSE ORDINAIRE[1]

Waldschnepfe — Beccaccia.

SCOLOPAX RUSTICOLA Linné.

Bec un peu ou passablement plus long que deux fois le tarse, except. plus court (voyez fig. 18). *Rectrices rétrécies vers le bout et quasi-carrées à l'extrémité. 1re grande rémige la plus longue ou à peu près égale à 2e, parfois très légèrement plus courte, atteignant trois cinq. à deux tiers de la queue. — Dos varié de roux, de brun et de gris, avec taches noires, irrégulières; de larges bandes transversales noires sur la tête, depuis les yeux et en arrière. Faces inf. roussâtres ou plus ou moins lavées de gris ou de blanchâtre et plus ou moins barrées de noirâtre, en travers. Gorge blanche ou blanchâtre. Bout des rectrices gris, en dessus, d'un blanc émaillé, en dessous.*

Long. tot.[2]*, au bout du bec, 0m,335—400 (0m,420); aile pliée 0m,185—210; queue 0m,082—092 (0m,095); tarse 0m,032—037; doigt médian, avec ongle 0m,038—047; bec, au front 0m,070—085 (0m,065).*

SCOLOPAX RUSTICULA *Linné ex Gessner,* Syst. Nat., I, p. 243, 1766. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 244, 1835. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 177, 1867. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 819, Taf. 43, Fig. 4, 1891. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 671, 1896, et Hand-list, I, p. 166, 1899. — Sc. RUSTICOLA *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 660, 1788. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 205, 1815. *Tem-*

[1] Voy., plus haut, au chap. SCOLOPACIDÆ, en note, p. 947, quelques mots relatifs à la petite plume rigide, dite *Pinceau, Pinsel* (SURRÉMIGE) que, comme les autres membres de sa famille, la Bécasse porte contre la face supérieure de la base de sa première grande rémige.

[2] Bec y compris, comme précédemment et par la suite.

minck, Man. Ornith., II, p. 673, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 107, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 169, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 466, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 37, Fig. 10, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 234, 1894. — Sc. MAJOR *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 31, 1816. — Sc. PINETORUM, Sc. SYLVESTRIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 613 et 614, 1831. — Sc. INDICUS *Hodgson*, J. As. Soc. Beng., II, I, p. 490, 1837. — Sc. COMMUNIS *Selby*, Cat. gen. subg. Aves, p. 43, 1840. — Sc. SCOPARIA *Bonaparte*, Cat. Parzud., p. 14, 1856. — Sc. TORQUATA, Sc. ORIENTALIS *Brehm*, Vogelfang, p. 304, 1855.

RUSTICOLA VULGARIS *Vieillot*, Nouv. Dict., III, p. 348, 1816. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 304, 1829. — R. EUROPÆA *Lesson*, Traité d'Ornith., p. 555, 1831. — R. SYLVESTRIS *Macgillivray*, Man. Brit. Ornith., II, p. 105, 1840.

NOMS VULG. S. F. : *Bécasse, Cocarde, Grosse-rouge ; Pieds-bleus, Petite-grise, Hirondelle,* Genève, Vaud ; *Sale,* Fribourg ; *Grosse meunière, Petite meunière* ou *Volet* et *Bisonnette,* Savoie, selon Bailly. — S. A. : *Waldschnepfe, Schnäpf.* — *Gallinaz,* Casaccia ; *Becassa,* Sils (Grisons). — S. I. : *Beccaccia, Pizzalunga. Gallinazza,* Lugano ; *Gallinaccia,* Braggio.

Adultes : Front cendré, plus ou moins varié de brun ou de roussâtre ; de larges bandes d'un noir brun, séparées par des traits roussâtres, en travers de la tête, depuis les yeux et en arrière ; un trait d'un brun noir sur les lorums (entre bec et œil). Gorge blanche ou blanchâtre, encadrée ou non sur les côtés, en dessous, par quelques macules d'un brun noirâtre. Faces supérieures variées de roux, de brun, de jaunâtre et de cendré, avec de larges taches noires et irrégulières, sur la nuque, le dos et les scapulaires, plus rousses sur le croupion et les sus-caudales. Couvertures grandes, moyennes et plus ou moins les petites volontiers terminées de grisâtre ou de roussâtre, dessinant sur l'aile une, deux ou parfois trois raies claires transversales, plus ou moins apparentes. Rémiges d'un brun noir, largement tachées ou barrées de roux. Rectrices noires, barrées de roux au côté externe, avec le bout cendré, en dessus, d'un blanc émaillé, en dessous. Faces inférieures roussâtres ou jaunâtres, plus ou moins variées de grisâtre ou de blanc, avec des lignes ou de petites barres transversales d'un brun noirâtre, jusque sur les sous-caudales qui sont terminées de blanc ; souvent quelques taches plus larges, rousses ou brunes, sur les côtés de la poitrine. Bec d'un brun de corne, plus foncé vers le bout. Pieds d'un brun rosâtre, jaunâtres ou grisâtres. Iris brun foncé. — La *femelle* est très semblable au mâle. C'est à tort que plusieurs auteurs lui attribuent une première grande rémige blanchâtre et immaculée au bord externe ; ce caractère n'a pas d'importance et peut se trouver dans les deux sexes. Elle est souvent un peu plus grosse que le mâle, mais, sur ce point aussi, on rencontre bien des exceptions. — La livrée varie peu d'une saison à l'autre,

à part peut-être un peu plus de fraîcheur dans les tons au printemps. Les taches claires du dos seraient, selon Hoffmann[1], plus grises au printemps, plus jaunâtres en automne.

Jeunes: Ressemblant beaucoup à leurs parents, avec des teintes plus ternes et des pieds généralement plus pâles, plus rosâtres ou plus jaunâtres.

A la naissance: Couverts d'un duvet roussâtre, blanchâtre à la gorge, plus foncé sur la poitrine, avec taches et bandes d'un brun marron disposées comme suit: trois bandes longitudinales sur le dos, une large tache sur la tête et d'autres, plus petites, sur les côtés de celle-ci, sur le bas du cou, les ailes et les cuisses. Bec court, jaunâtre ou rosâtre à la base, noirâtre ou brunâtre vers le bout, mesurant 2 à 2 $^1/_2$ centimètres au plus. Pieds épais, rosâtres. Iris brun foncé.

Variabilité: Beaucoup de chasseurs et quelques naturalistes distinguent deux espèces (ou races) de Bécasses, en Europe.

1° La grosse Bécasse, *Scolopax major,* dite *Tête-de-hibou, Eulenkopf,* la plus commune chez nous, où on la distingue volontiers sous le nom de *Cocarde* ou *Grosse-rouge,* chez laquelle les tons roux dominent, qui a la tête forte et large, avec pieds rosâtres ou brunâtres, et qui, avec un poids d'ordinaire supérieur, se montre généralement moins sauvage.

2° La petite Bécasse, *Scolopax rusticola parva* des auteurs, *Sc. sylvestris* Macgillivray, *Sc. scopâria* Bonaparte, *Sc. pinetorum* Brehm, *Nordette* des chasseurs français, *Blaufuss* et *Spitzkopf* des allemands, distinguée volontiers chez nous, où elle est moins fréquente que la précédente, sous les noms de *Pieds-bleus, Petite-grise* ou *Hirondelle,* moins rousse, soit plus mélangée de noir et de gris, en dessus, plus pâle ou plus grise, en dessous, avec raies transversales plus noires et plus serrées, présentant une tête plus conique et des pieds tirant sur le gris-bleu, passant d'ordinaire plus tôt au printemps et plus tard en automne[2], d'un poids généralement moindre, plus farouche et plus rapide.

Ayant beaucoup chassé et observé la Bécasse en Suisse, je dois déclarer que, si les deux formes sont assez distinctes dans leurs extrêmes, elles sont cependant reliées par trop d'individus de proportions et colorations intermédiaires pour mériter une distinction même subspécifique. On trouve beaucoup de Bécasses qui, à tous égards, tiennent le milieu entre la *Cocarde* et la *Pieds-bleus,* des sujets qui sont à la fois grands et très chargés de noir, et d'autres qui, bien que plus petits, sont tout aussi roux que la dite *Grosse-rouge.* On est

[1] Die *Waldschnepfe,* von Dr J. Hoffmann, Stuttgart, 1867.

[2] Cela paraît varier avec les conditions et les circonstances.

souvent très embarrassé de savoir à quelle forme rapporter tel ou tel sujet. Il est possible que les dites *Pieds-bleus* soient nées dans des régions plus septentrionales ou dans des conditions moins favorables et ne soient, comme le suppose le Dr Hoffmann (l. c.), que des mâles mal nourris.

On rencontre de temps à autre des Bécasses blanches ou plus ou moins tachées de blanc, ou encore de couleur isabelle ou café au lait, avec les taches sombres d'une teinte rousse, plus ou moins apparentes. On en trouve aussi quelquefois qui portent exceptionnellement 14 rectrices, au lieu de 12, chiffre habituel. La longueur du bec varie aussi énormément, de 0m,065 à 0m,085 et plus, chez des adultes.

La Bécasse est, en Suisse, oiseau de passage régulier, plus ou moins abondant suivant les années et les localités, dans les régions de plaine et montagneuse surtout, et, d'une manière générale, plus rare, depuis quelque vingt ans qu'autrefois. Cependant, quelques paires nichent dans les forêts des Alpes et du Jura, plus rarement en plaine, et, çà et là, quelques individus isolés, égarés ou blessés, se montrent accidentellement en plaine, en été[1], ou passent exceptionnellement l'hiver dans le pays, volontiers dans des localités basses et abritées où l'eau ne gèle pas d'ordinaire. Elle nous arrive plus ou moins tôt ou tard, selon les circonstances, les derniers jours de février et en mars, parfois encore les premiers jours d'avril[2], et repasse généralement entre la seconde semaine d'octobre et la fin de novembre; les premiers individus se montrant, en automne, dans les forêts de montagne, quelquefois déjà dans le commencement du mois d'octobre, les derniers dans les bois de plaine, où l'on en voit parfois encore quelques-uns jusqu'à la fin de décembre, même les premiers jours de janvier, quand l'arrière-saison n'est pas trop froide, cela dans les parties sud et occidentales du pays surtout.

Elle suit, suivant les circonstances, le littoral de l'Océan ou des mers, les rives des cours d'eau ou les chaînes de montagnes boisées. Pour ce qui est de la Suisse, elle semble passer surtout entre Alpes et Jura, selon les conditions atmosphériques du moment, dans les bois des régions inférieures ou, plus ou moins haut, sur les versants boisés des montagnes qui, en méandres divers, encadrent la plaine suisse, depuis le Rhin et le lac de Constance, au nord et au nord-est

[1] M. Ch. Binet, de Genève, m'a signalé, en particulier, trois semblables rencontres près de Genève, dans ces dernières années.

[2] Le passage du printemps semble, depuis quelques années, plus ou moins retardé.

du pays, jusqu'à Genève, au sud-ouest. Cependant elle s'engage aussi dans bien des vallées supérieures et traverse les Alpes en maints endroits, pour gagner le Tessin et l'Italie, cela d'autant plus facilement que les forêts s'y élèvent davantage. C'est ainsi, par exemple, qu'elle passe par la vallée du Rhin et le Lukmanier à 1900 m. s/m. et par la H^te^-Engadine, au-dessus de 1800 m., dans l'est du pays; tandis qu'elle ne se montre guère qu'en automne, et cela encore rarement (selon Nager, *in litt.*), dans la vallée d'Urseren, à 1450 m., sur la route du Gothard, où elle rencontre moins de forêts et où elle doit s'élever jusqu'à 2150 m. environ, pour gagner le sud par le col. Dans certaines vallées d'une orientation particulière et bornées par de hautes sommités neigeuses, comme le Valais, il semble que beaucoup de Bécasses qui s'y sont engagées nichent jusqu'à d'assez grandes hauteurs, si les conditions sont favorables, et redescendent en automne, par la même voie, pour gagner des contrées plus méridionales, ainsi que celles qui nous viennent de régions plus septentrionales.

Quelques nichées, en avril ou mai, suivant les niveaux, et des jeunes, en août et en septembre, ont été rencontrés jusqu'à 1350 m. dans le Jura et 1500 dans les Alpes, même, quoique plus rarement, jusqu'à 1800 m. dans la H^te^-Engadine.

Les allures diurnes et nocturnes de cet oiseau si ardemment poursuivi par les nemrods de tous pays sont assez connues pour que je n'allonge pas sur ce sujet. Chacun sait que la Bécasse ne vole guère de jour, si elle n'y est contrainte par les poursuites de ses acharnés ennemis, chasseurs, rapaces ou carnassiers, et qu'elle voyage de nuit, surtout aux heures crépusculaires du soir et du matin, isolément ou par deux ou trois individus à la fois, rarement en troupes nombreuses comme les Bécassines. C'est à la brune, en effet, qu'elle passe de préférence, ou que, cantonnée, elle se promène au-dessus des bois et des taillis, soit pour gagner les localités humides, les champs ou les terres où elle trouvera plus abondante pâture, soit pour rappeler en croulant, au printemps, quelque compagne dans le voisinage, et jouer l'amour avec elle. C'est avant l'aurore qu'elle regagnera la remise choisie à l'arrivée et autour de laquelle elle rôdera plus ou moins durant la journée, sommeillant souvent, ou picorant un peu de droite et de gauche.

La Bécasse, dans son passage nocturne, paraît voyager d'ordinaire avec le vent, s'il n'est pas trop fort; un ouragan du sud ou du nord l'arrêtera plutôt, et si, effrayée, elle est forcée de voler dans ces dernières conditions, elle prendra souvent par le travers du vent, après s'être levée contre celui-ci. C'est dire qu'elle voyagera de préférence par le vent du sud, avec temps humide ou pluvieux, au printemps;

tandis qu'elle profitera plutôt des courants nord-nord-ouest ou nord-nord-est, plus généralement avec temps relativement sec, pour se transporter en automne. Il y a toutefois encore bien des observations à faire de ce côté. Une abondante chute de neige sur les montagnes la fait généralement descendre dans les vallées.

Elle se nourrit surtout de nuit et principalement de vers qu'elle extrait de la terre, en y enfonçant le bec jusqu'au front; cependant, elle prend aussi, quand le sol est gelé ou trop dur, de petits insectes ou de petits mollusques qu'elle cherche, sous les mousses, au pied des arbres. Son bec, pourvu à l'extrémité d'une sensibilité nerveuse tactile et d'un mouvement d'écartement particuliers, avec langue à peu près de même longueur, est admirablement conformé pour la recherche et la capture des vers, sa nourriture de prédilection. Le bec qui a senti et trouvé une proie peut en effet saisir celle-ci sous terre par un retroussement du bout de la mandibule supérieure mue par des muscles spéciaux (voy. fig. 18, le bec de la Bécasse disposé, sous terre, pour la capture d'un ver).

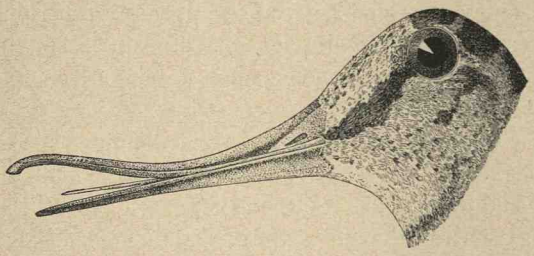

Fig. 18. Tête de Scolopax rusticola, avec mandibule sup. retroussée.

L'appel bien connu que répète la Bécasse, au printemps surtout, en errant, tantôt vite, tantôt lentement, et plus ou moins haut ou bas au-dessus des taillis, exprime tour à tour et souvent immédiatement l'un après l'autre, les mots *tsibitt tscibitt* et *krôôh, krôôh,* le premier plutôt léger, bien qu'assez aigu et strident, le second rauque et assez sonore (de là le terme de *croule*). Le petit sifflement qu'elle émet fréquemment, au passage, peut être traduit par le mot *pssiip*.

L'envergure de la Bécasse, *Petite-grise* ou *Grosse-rouge,* varie d'ordinaire entre 0^{m},614 et 0^{m},665, souvent 0^{m},620—650, parfois 0^{m},590 seulement; son poids oscille généralement entre 300 grammes au printemps et 420 en automne, bien qu'il puisse tomber à 250 grammes, en hiver, et monter exceptionnellement jusqu'à 510, dans de bonnes conditions, en automne.

La femelle pond à terre, entre les buissons, dans une petite dépression à peine garnie de quelques feuilles ou d'un peu de mousse, 3 ou 4 œufs qu'elle couve 17 ou 18 jours, selon Hoffmann (l. c.), environ 20 jours, selon Bailly (Orn. Savoie), cela plus ou moins tôt

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

ou tard, suivant les années et les niveaux, entre mi-mars et fin avril[1] ou en mai, même au commencement de juin seulement dans les forêts élevées ou, en recoquée, si la première couvée a été détruite. La mère couve seule, mais le père rejoint celle-ci quand il s'agit de l'éducation des petits, et tous deux poussent également alors un cri qui a été traduit par la syllabe *dack, dack*. Un mois à six semaines après leur éclosion, les jeunes volent déjà passablement, et bientôt ils vivront chacun de son côté[2].

Les œufs (3 ou 4), assez gros, un peu ovoïconiques ou piriformes, sont généralement roussâtres ou d'un brun jaunâtre clair, avec taches éparses, plus ou moins grandes, d'un gris lilacé et brunes mélangées, volontiers plus grandes et plus rapprochées vers le gros bout; ils mesurent d'ordinaire 0m,042—045 sur 0m,031—033, parfois 0m,030.

L'espèce est très répandue en Europe, entre le 65e degré de latitude nord et les côtes de la Méditerranée, jusqu'au cercle polaire même en Scandinavie, ainsi qu'en Asie, en Sibérie, dans l'Himalaya, en Chine et dans les Indes; nichant, en particulier, dans les régions centrales et septentrionales de notre continent, dans le nord surtout. Elle hiverne en Espagne, dans le sud de l'Italie, en Sardaigne et en Sicile, en Grèce, dans les Cyclades et autres îles voisines, en Albanie, sur les côtes de la Turquie, en Anatolie, jusqu'en Afrique, dans l'Atlas, en Egypte, et plus ou moins, grâce à l'influence tempérante du voisinage de l'Océan, sur quelques points des côtes du nord de la France et de l'Angleterre.

122. — Genre 2 : BÉCASSINE

GALLINAGO Leach[3].

Bec droit, passablement dilaté vers l'extrémité, rugueux en dessus, comme sur les côtés et en dessous, dans la partie aplatie; un peu plus court ou plus long que deux fois le

[1] Exceptionnellement dès le 10 mars, en plaine, près de Genève.

[2] D'aucuns veulent avoir observé que la Bécasse transporte ses petits menacés, durant les premiers jours de leur existence, les tenant entre ses pattes ou serrés avec le bec sous son menton. N'ayant aucune observation directe, je ne puis émettre une opinion sur le sujet.

[3] *Ex Gessner.*

tarse. Jambe moyenne, nue tout le tour sur un petit espace (un cinq. à un quart environ) au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne. Tarse moyen, assez étroitement scutellé en avant, plus finement et irrégulièrement en arrière, plus ou moins réticulé sur les côtés ; quatre doigts libres, le médian, avec ongle, un peu plus long que le tarse ; ongle du pouce dépassant le pouce. Ailes suraiguës (1re rémige la plus longue) et assez étroites, dépassant généralement les deux tiers ou les trois quarts de la queue ; pennes cubitales prolongées et coniques, couvrant plus ou moins les premières grandes rémiges. Queue courte ou assez courte, arrondie ou subconique, avec 12 à 16 rectrices plus ou moins souples. Cou moyen ou plutôt allongé. Tête assez large, plus ou moins carrée ou subarrondie. Œil moyen, moins haut et moins reculé que dans le genre précédent.

Œufs au nombre de trois à cinq, gros, ovoïconiques soit piriformes, à coquille assez lisse, jaunâtres, verdâtres ou olivâtres et tachés de brun. — Duvet des poussins semé de flocons blancs.

Les Bécassines, plus petites et plus sociables que les Bécasses, voyagent, comme celles-ci, généralement de nuit ou au crépuscule, mais volontiers en plus nombreuse compagnie. Elles recherchent de préférence les pays découverts, les marais, les grèves semées de roseaux et les prairies humides, se nourrissant de petits animalcules qu'elles extraient avec le bec de la vase ou de la terre; elles courent légèrement et volent rapidement, souvent même assez haut. Elles nichent à terre, entre les herbes, dans les endroits marécageux, parfois dans les broussailles humides.

Leur mue est partiellement double. Le mâle et la femelle sont peu différents; les jeunes sont assez semblables à leurs parents.

On trouve des Bécassines de différentes espèces dans toutes les parties du monde. Les trois qui se trouvent en Europe et en Suisse ont été réparties dans trois genres qui me paraissent superflus.

213. — 1 : BÉCASSINE DOUBLE

Doppelschnepfe — Croccolone.

GALLINAGO MAJOR Gmelin.

Bec un peu plus court que deux fois le tarse ou la tête. Doigt médian, sans ongle, à peu près égal au tarse. Ailes dépassant généralement deux tiers de la queue. Queue arrondie, à 16 rectrices subarrondies, plutôt étroites. Tête forte et assez carrée. — Deux bandes suscéphaliques longitudinales, noirâtres. Faces inf. roussâtres dans le haut, blanchâtres dans le bas, avec des macules et des bandes transversales brunes et noirâtres, jusque sur le ventre, les jambes et les sous-caudales. Rectrices latérales blanches, plus ou moins tachées de noir.

Long. tot., avec bec 0m,270—290; aile pliée 0m,134—144; queue 0m,056—062; tarse 0m,034—036; doigt médian, avec ongle 0m,038—040; bec, au front 0m,056—065.

SCOLOPAX MEDIA *Fritsch*, Vögel Deutschl., pl. 228, 1743-63. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 206, 1815. — SC. MAJOR *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 661, 1788. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 675, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 309, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 251, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 107, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 182, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 468, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 817, Taf. 43, Fig. 1, 1891. — SC. PALUDOSA *Retzius*, Fauna suec., p. 175, 1800. — SC. PALUSTRIS *Pallas*, Zoogr., II, p. 173, 1811-31. — SC. LEUCURUS *Swainson*, Fauna bor. amer., II, p. 501, 1831. — SC. SOLITARIA *Macgill.*, Man. brit. Ornith., II, p. 102, 1840.

GALLINAGO MAJOR *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 31, 1816. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 181, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 37, Fig. 7, 1871. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 626, 1896. Hand-list, I, p. 165, 1899. — G. MONTAGUI *Bonap.*, Birds of Eur., p. 52, 1838. — G. MEDIA *Dubois ex Fritsch*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 223, 1894.

TELMATIAS GALLINAGO *Boie*, Isis, p. 980, 1826. — T. MAJOR, T. NISORIA *Brehm*, Isis, 1830, p. 989. — T. BRACHYPTERA, T. ULIGINOSA *Brehm*, Vogelfang, p. 305, 1855.

ASCOLOPAX MAJOR *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., p. 121 et 216, 1840.

NOMS VULG. S. F. : *Lombarde, Bécassine double, Grosse sourde*, Genève ; *Rousse*, Lausanne ; *Droudrou*, Locle. — S. A. : *Doppelschnepfe, Doppelschnäpf.* — S. I. : *Sniepp*, Locarno ; *Sgneppon*, Lugano.

Mâle et femelle ad., en noces : Dessus de la tête d'un roussâtre pâle, avec deux larges bandes longitudinales d'un noir brun, un peu

tachetées de roux et convergeant plus ou moins vers la base du bec. Un trait brun-noirâtre du bec à l'œil. Joue d'un roussâtre pâle, tachetée de brun. Faces supérieures noires ou d'un noir brun, toutes plumes plus ou moins tachées ou bordées de roux clair; cette dernière teinte dominant surtout derrière le cou, ainsi que sur les susscaudales, et dessinant quelques raies sur les scapulaires. Couvertures alaires d'un noir brunâtre, terminées de blanc; les supérieures plus ou moins variées de roussâtre. Rémiges primaires d'un brun noir; la baguette de la première blanche, celle des suivantes brune. Rectrices latérales en grande partie blanches; les quatre ou six médianes noires à la base et rousses vers le bout, avec barres transversales noirâtres et bordures jaunâtres ou blanchâtres. Faces inférieures d'un roussâtre pâle, mouchetées de brun sur le cou, le haut de la poitrine et les sous-caudales; blanches ou blanchâtres sur la poitrine et le ventre qui sont plus ou moins tachés ou barrés de noirâtre, jusque sur les jambes. Bec rougeâtre, brun vers le bout; pieds d'un gris verdâtre; iris brun foncé.

Adultes, en automne : Toutes teintes plus ternes. Les bordures terminales des couvertures alaires d'un roussâtre clair. Les faces inférieures plus salies de roussâtre et plus maculées, particulièrement au ventre. Les rectrices latérales plus tachées de noir.

Jeunes: Ressemblant assez aux adultes, avec des teintes un peu moins vives.

A la naissance: Couverts d'un duvet gris-roussâtre, nuancé de roux plus ou moins vif aux parties supérieures et un peu rembruni sur la poitrine, avec le dos et les ailes variés de taches ou bandes noires et semés de petits flocons blancs. Une bande longitudinale noire sur la tête, avec une ligne sourcilière blanche et deux traits noirs en dessous, sur les côtés. Bec relativement court; pieds gros et grisâtres. — L'angle saillant du duvet s'avance ici sur la mandibule inférieure jusqu'à l'extrémité antérieure des narines; tandis qu'il atteint le bout postérieur seulement des fentes nasales chez la Bécassine ordinaire et demeure en arrière de ces dernières chez la Sourde (*sec.* Vian[1]).

La Bécassine double est oiseau de passage plus ou moins régulier dans les diverses parties de la Suisse, plus rare dans certaines localités, moins dans d'autres, nulle part commun. Elle nicherait de temps à autre à l'est, dans le bas de la vallée du Rhin, au-dessus du lac de Constance, où elle se montre, semble-t-il, plus régulièrement

[1] J. Vian : *Poussins des Oiseaux d'Europe;* Mém. Soc. zool. de France, 1886, 87 et 88.

et en plus grand nombre qu'ailleurs dans le pays. Elle passe rarement en bandes nombreuses, comme la Bécassine ordinaire, et ne se plaît pas autant que celle-ci dans les parties bourbeuses des marais. On la trouve fréquemment seule, quelquefois en société de deux ou trois individus de son espèce, tantôt sur les bords des marais, des lacs, des étangs, ou le long des rigoles, dans les prairies humides, tantôt dans les saussaies, les landes et les champs, au milieu même des récoltes; cela le plus souvent en plaine, mais quelquefois aussi en région montagneuse, dans le Jura et les Alpes, car elle a été rencontrée de temps à autre en passage dans quelques vallées élevées, même en H^te^-Engadine, à 1800 m. s/m.

Elle se nourrit, comme ses congénères, de vers, d'insectes, de larves, de petits mollusques, etc. Son vol est plus droit et moins rapide que celui de l'espèce suivante; elle ne crie pas d'ordinaire en partant, comme celle-ci, car ce n'est qu'assez rarement qu'elle fait entendre un léger *bäd, bäd*[1]. Elle est aussi moins sauvage que la Bécassine ordinaire et se laisse facilement surprendre, tapie immobile, sur le point où on l'a vue s'abattre.

Elle passe généralement en avril et repasse de bonne heure, en septembre, souvent déjà en août, plus rarement en octobre, de nuit et de préférence par les temps pluvieux. Elle nous reste rarement en hiver.

Son nid, un petit creux garni d'herbes sèches, entre les joncs ou les roseaux, reçoit, généralement en mai, 3 ou 4 œufs ovoïconiques, un peu moins ventrus que ceux de la Bécasse et relativement gros. Ils sont d'un gris roussâtre ou un peu verdâtre, avec des taches éparses, petites et moyennes, d'un gris brunâtre et d'un brun noirâtre, et mesurent d'ordinaire 0^m^,043—046 sur 0^m^,031—032.

L'espèce est assez répandue en Europe et en Asie occidentale, se reproduisant régulièrement dans le nord de l'Allemagne, en Danemark, dans le sud de la Scandinavie, en Finlande jusqu'au 61me degré, ainsi qu'en Sibérie, et se répandant, dès la fin de l'été, dans les régions tempérées et méridionales, jusque dans le nord de l'Afrique, où elle hiverne volontiers.

[1] Dans les pays où elle niche régulièrement, on a remarqué qu'en jouant l'amour, à la tombée de la nuit, elle fait entendre, posée à terre, un chant assez agréable qui a été traduit par les syllabes *du-du-di-dutteraraa* répétées, les tons montant jusqu'à *dutt* et s'abaissant ensuite graduellement.

214. — 2 : BÉCASSINE ORDINAIRE

Mittelschnepfe — Beccaccino reale.

GALLINAGO MEDIA Leach.

Bec égal à deux fois le tarse, ou un peu plus. Doigt médian, sans ongle, au moins aussi long que le tarse. Ailes dépassant généralement les trois quarts de la queue. Queue arrondie, avec 14 (12 à 16) rectrices assez larges et subarrondies. Tête moyenne, plutôt large. — Deux bandes suscéphaliques longitudinales noirâtres. Faces inférieures d'un gris roussâtre maculé de brun au cou et à la poitrine, blanches et quasi-immaculées au ventre et aux jambes. Rectrices plus ou moins tachées de roux et de noir.

Long. tot., avec bec 0m,260—280; aile pliée 0m,125—132; queue 0m,056—065; tarse 0m,031—033; médian, avec ongle 0m,036—038; bec, au front 0m,063—070.

SCOLOPAX GALLINAGO *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., I, p. 244, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 207, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 676, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 312, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 254, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 108, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 186, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 469, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 812, Taf. 43, Fig. 2, 1891. — Sc. GALLINARIA *Müller*, Zool. Dan. Prodr., p. 23, 1776. *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 662, 1788. — Sc. CŒLESTIS *Frenzel*, Besch. Vögel u. Eier, Wittenb., p. 58, 1801. — Sc. MEDIA, Sc. SAKHALINA *Vieillot*, Nouv. Dict. Hist. Nat., III, p. 358-59, 1817. — Sc. BREHMII *Kaup*, Isis, 1823, p. 1147. — Sc. SABINI *Vigors*, Trans. Linn. Soc., XIV, p. 557, 1825. — Sc. LAMOTTII, Sc. PYGMÆA *Baillon*, Mém. Soc. Emul. Abbeville, p. 71, 1834. — Sc. PEREGRINA *Temminck ex Brehm*, Man. Ornith., IV, p. 435, 1840.

GALLINAGO MEDIA *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 31, 1816. — G. SCOLOPACINUS, G. BREHMII, G. SABINI *Bonap.*, Birds of Eur., p. 52, 1838. — G. SCOLOPACINUS *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 183, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 37, Fig. 8, 1871. — G. UNICLAVUS *Hodgson*, Journ. As. Soc. Beng., VI, p. 492, 1837. — G. GALLINAGO *Licht.*, Nomencl. Avium, p. 93, 1854. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 633, 1896. Hand-list, I, p. 165, 1899. — G. JAPONICA, G. NILOTICA, G. BURKA, G. LAMOTII, G. PYGMÆA, G. PICTA, G. ÆGYPTIACA *Bonap.*, Compt. rendus, XLIII, p. 570, 1856. — G. VULGARIS *Dubois*, C. F., Pl. col. Ois. Belg., II, p. 182, 1857. — G. RUSSATA *Gould*, B. Gt. Brit., Introd., p. 118, 1873. — G. CŒLESTIS *Dresser*, Birds of Eur., VII, p. 641, 1880. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 226, 1894.

TELMATIAS GALLINAGO, T. BREHMII *Boie*, Isis, 1826, p. 979. — T. FŒRŒENSIS,

T. Brehmii, T. stagnatilis, T. septentrionalis et T. peregrina *Brehm*, Isis, 1830, p. 989.

Pelorynchus Brehmii *Kaup*, Nat. Syst., p. 119, 1829.

Ascolopax gallinago, As. Sabini *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., p. 121 et 216, 1840.

Enalius Sabini *Kaup*, Nat. Syst., p. 121, 1829.

Noms vulg. S. F. : *Chevrelle, Chevrèle, Chevrette, Bécassine.* — S. A. : *Riedschnepfe, Schnepfe, Moosschnepfe, Becassine.* — S. I. : *Sgneppa, Sniepp de prad.*

Mâle et femelle ad., en noces : Dessus de la tête blanc-jaunâtre, avec deux larges raies d'un noir brunâtre, légèrement tachetées de roussâtre et convergeant plus ou moins sur la base du bec. Un trait brun-noirâtre du bec à l'œil. Joue d'un blanc jaunâtre, tachée de brun sur la région auriculaire. Faces supérieures d'un noir brunâtre, parfois avec légers reflets, toutes plumes plus ou moins tachées ou bordées d'un roux jaunâtre clair qui forme des raies longitudinales sur les côtés du dos et les scapulaires. Diverses couvertures alaires brunes, plus ou moins chamarrées de gris-roussâtre et étroitement terminées de blanc ou de blanchâtre. Sus-caudales roussâtres, barrées de noir, les médianes terminées de blanc. Rectrices en majeure partie noires du côté de la base, avec une large bande rousse vers le bout, limitée par un trait noirâtre et une bordure extrême d'un blanc roussâtre; l'externe généralement moins rousse et plus blanche. Rémiges primaires d'un brun noirâtre. Gorge blanche. Devant du cou, poitrine, flancs et sous-caudales d'un gris roussâtre ou roussâtres et maculés de brun. Ventre et d'ordinaire jambes d'un blanc pur. Bec brun, grisâtre à la base. Pieds verdâtres. Iris noirâtre.

Adultes, en automne : Toutes teintes plus ternes ou salies; les diverses bordures blanches teintées de roussâtre.

Jeunes, avant la mue : Plus petits et souvent un peu plus tachetés en dessous.

A la naissance : Couverts d'un duvet roux-marron, avec flocons blancs épars sur les faces supérieures; une bande longitudinale foncée sur la tête, un trait sur l'œil et un au-dessous, une tache sur le front et des marbrures sur le dos. Le bec relativement court et brun; les pieds épais, bruns aussi. — L'angle saillant du duvet sur la mandibule inférieure atteignant le niveau des narines (*sec.* Vian, l. c.).

Variétés : Cette espèce varie beaucoup quant à la taille et à la couleur. On trouve des individus plus ou moins blancs, noirs, roux, gris ou de teinte isabelle. La *Sc. Sabini* Vigors n'est qu'une variété plus foncée et variée de brun-marron de notre Bécassine ordinaire. Plusieurs prétendues espèces ne reposent que sur des différences dans la taille ou dans le nombre des rectrices, susceptibles de varier

accidentellement de 12 à 16, au-dessous ou au-dessus de la moyenne ordinaire de 14; ainsi la *Sc. Brehmii* Kaup, avec 16 rectrices, la *Sc. Lamottii* Baillon, avec 12 rectrices, et les *Sc. peregrina* Brehm et *pygmæa* Baillon, à la fois petites et avec 12 rectrices seulement.

La Bécassine ordinaire est surtout oiseau de passage régulier, plus ou moins abondant dans tout le bas pays, au sud comme au nord des Alpes et dans le Jura; cependant quelques paires nichent dans diverses localités marécageuses de la plaine suisse, entre Genève à l'ouest et la Thurgovie à l'est. Elle se trouve aussi assez souvent en passage dans la région montagneuse, même dans certaines vallées élevées, jusqu'à 1800 m. s/m., comme en H^te^-Engadine, par exemple. Quelques rares individus ont été rencontrés en hiver dans le Valais et le Tessin. Le dessèchement croissant des marais a diminué dans une forte proportion le nombre des nichées dans le pays; l'assainissement des grands marais d'Anet, par l'abaissement du niveau de l'Aar, en 1878[1], a en particulier eu une déplorable influence sur la multiplication et les passages de l'espèce dans la Suisse occidentale.

La Bécassine passe de nuit, tantôt isolément ou par deux ou trois individus, tantôt en bandes plus ou moins nombreuses, entre les premiers jours de mars et le commencement d'avril, parfois encore vers la fin de ce mois, et repasse généralement durant les derniers jours de septembre et en octobre, quelquefois déjà en août ou encore en novembre. L'appel qu'elle répète alors de temps à autre en volant semble exprimer le mot *greckgeck* ou *greckgeckgæh*. Elle se tient de préférence dans les marais, sur le bord des étangs, dans les prairies inondées, le long des fossés ou dans les broussailles basses et humides, en quête de vermisseaux, de larves, d'insectes et de petits mollusques. Son vol est d'une extrême rapidité, et elle pousse d'ordinaire deux ou trois fois, au départ, un petit cri rauque, comme *kètsch* ou *ghètsch*. Elle part d'abord en volant très vite et bas, volontiers en zigzags, puis bientôt elle s'élève et tournoie haut dans les airs, cherchant une remise favorable pour y plonger plus ou moins verticalement, comme une flèche et les ailes à demi fermées.

A l'époque des amours, le mâle exécute soir et matin, haut en l'air, au-dessus de la place où se tient blottie sa femelle, des évolutions, des voltes et des plongeons de toute sorte durant lesquels il fait entendre, principalement dans ses rapides conversions et en plongeant, un bruit qui peut être traduit par *hèhèhèhèhèhè* et qui lui a valu le nom de Chevrette d'où vient le nom de *Chevrelle,* voir de *Che-*

[1] Les travaux avaient commencé dès 1868.

vrette céleste, à cause de la hauteur à laquelle il produit souvent cette sorte de chevrotement[1]. La femelle appellerait le mâle par les syllabes *tikkup tikkup* répétées qui, dans certaines circonstances, paraissent prononcées également par les individus des deux sexes. Le nid consiste en une petite dépression garnie d'herbes sèches au pied d'une touffe ou d'un arbrisseau, ou en un amas informe de débris de plantes aquatiques rassemblés sans art et déprimés au milieu, sur sol fangeux, entre les roseaux. La femelle pond généralement fin avril ou au commencement de mai.

Les œufs, au nombre ordinaire de 4, parfois 5, sont passablement piriformes et relativement très gros, plus gros même que ceux de la Perdrix grise. Ils ont peu d'éclat et sont d'un roux olivâtre, olivâtres ou d'un gris verdâtre, avec points épars et taches irrégulières plus ou moins grandes, partie d'un gris roussâtre, partie d'un brun olivâtre ou noirâtres et souvent en couronne ou en calotte vers le gros bout; ils mesurent d'ordinaire 0^m,038—041 sur 0^m,028—030.

L'espèce est très répandue en Europe, en Asie et jusqu'en Afrique septentrionale, où beaucoup de ses représentants vont hiverner. Elle se reproduit sur notre continent entre les 47e et 70e degrés environ, depuis les marais de la France moyenne et septentrionale, de la Savoie, de la Suisse, de l'Allemagne méridionale et de l'Autriche, jusqu'en Angleterre, en Norwège, en Finlande, etc., tandis qu'elle ne se montre guère que comme oiseau de passage et hôte d'hiver dans les contrées du Midi où elle abonde alors, comme en Italie, par exemple.

215. — 3 : BÉCASSINE SOURDE

Moorschnepfe — Frullino.

GALLINAGO GALLINULA Linné.

Bec un peu plus court que deux fois le tarse, un peu plus aplati et élargi vers le bout que chez l'espèce précédente, et emplumé un peu plus avant sous le menton. Doigt médian, sans ongle, notablement plus long que le tarse. Ailes dépassant souvent les quatre cinq. de la

[1] Plusieurs auteurs attribuent ce bruit chevrotant à une rapide vibration des pennes caudales et même des rémiges, sous la pression de l'air, dans l'instant de la plus grande vitesse descendante des plongeons de l'oiseau, ajoutant que le mâle émet parfois alors, par la gorge, un autre bruit pouvant être traduit par *tick-tack.* Quelques-uns traduisent le chevrotement par *doudoudoudoudou.*

queue. Queue conique, à 12 rectrices coniques, les deux médianes sensiblement plus longues que les voisines. Tête subarrondie. — Une bande suscéphalique médiane noirâtre. Des reflets métalliques verts et violets sur le noir du dos, des scapulaires et du croupion. Faces inf. blanches ou blanchâtres, mouchetées de brun au cou et à la poitrine. Rectrices latérales variées de gris-roussâtre et de brun.

Long. tot., avec bec[1] *0m,180—200; aile pliée 0m,105—115; queue 0m,050—055; tarse 0m,0210—0225; doigt médian, avec ongle 0m,028—030; bec, au front 0m,039—041.*

Scolopax gallinula *Linné,* Syst. Nat., I, p. 244, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 208, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., II, p. 678, 1820. *Savi,* Orn. tosc., II, p. 317, 1829. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 259, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 108, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 192, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 470, 1865. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 811, Taf. 43, Fig. 3, 1891.

Gallinago minor *Brisson ex Gessner,* Ornith., V, p. 304, 1760. — G. minima *Leach,* Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 31, 1816. — G. gallinula *Bonap.,* Birds of Europ., p. 52, 1838. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 185, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 37, Fig. 9, 1871. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 231, 1894.

Limnocryptes gallinula *Kaup,* Nat. Syst., p. 118, 1829. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 665, 1896. Hand-list, I, p. 166, 1899.

Philolimnos gallinula, Ph. stagnatilis, Ph. minor *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 623-624, 1831.

Ascolopax gallinula *Keys. u. Blas.,* Wirbelth., p. 121 et 216, 1840.

Telmatias gallinula *Droste,* Vögel Bork., p. 234, 1869.

Noms vulg. S. F.: *Bécassine sourde, Petite bécassine. Matras* ou *Matrat, Sourde,* Genève, Vaud; *Bécasseau,* Neuchâtel. — S. A.: *Haarschnepfe, Zuckerschnepfe* ou *Zuckerschnäpfli, Halbschnepfe, Stumme Schnepfe, Stummele* ou *Stummeli. Wüschli, Guderwüschle,* Zofingue. — S. I.: *Snieppin,* Locarno; *Sgneppin,* Lugano.

Mâle et femelle ad., en noces : Dessus de la tête roussâtre, avec une large bande médiane noire, légèrement tachetée de roux; d'autres bandes d'un noir brunâtre, plus étroites, au-dessus et en arrière de l'œil, entre le bec et l'œil, et depuis la mandibule inférieure jusque sous la joue; une tache de même couleur de chaque côté en arrière de l'oreille. Nuque d'un brun roussâtre, chiné de noir et de blanc-grisâtre. Dos et croupion noirs, à reflets verts et violets, la plupart des plumes finement bordées de roux ou de gris; scapulaires variées de noir à reflets et de roux, plus ou moins liserées de blanc et lar-

[1] Je répète encore, pour n'y plus revenir par la suite, que la *longueur totale* sera toujours comptée, comme précédemment, de l'extrémité du bec au bout de la queue.

gement bordées de jaunâtre, cette dernière teinte dessinant de longues lignes sur les côtés du dos. Ailes d'un brun noirâtre, les couvertures plus ou moins bordées d'un blanc grisâtre ou roussâtre. Sus-caudales noires, plus ou moins tachetées et bordées de roux. Rectrices médianes d'un brun noirâtre, largement bordées de roux foncé ; les autres variées de brun plus clair et de gris-roussâtre, de plus en plus pâles vers les latérales. Gorge blanchâtre, finement tachetée de brun sur les côtés ; cou et poitrine d'un blanchâtre nuancé de roussâtre, striés ou mouchetés de brun. Ventre, jambes et sous-caudales d'un blanc plus ou moins pur ; les dernières un peu mouchetées de brun vers le bout. Bec noir au bout, d'un brun carné vers la base, en dessus, un peu bleuâtre en dessous. Pieds verdâtres. Iris noir.

Adultes, en automne : Toutes teintes plus ternes.

Jeunes : Avec peu ou moins de reflets sur le dos.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez sombre d'un roux brun, varié de taches et bandes noires, avec nombreux flocons blancs aux faces supérieures, d'un roux clair à la gorge, plus ou moins rembruni sur la poitrine et d'un gris légèrement roussâtre sur le ventre ; divers traits noirs sur la tête et sur les côtés. Bec relativement court et noirâtre, roussâtre à la pointe ; pieds bruns ; iris noirâtre. — L'angle saillant du duvet sur la mandibule inférieure n'atteint pas le niveau des narines (*sec.* Vian).

Variétés : On rencontre de temps à autre des individus plus ou moins blancs ou tachés de blanc.

La Bécassine sourde ou petite est de passage régulier dans les diverses parties du pays, au nord et au sud des Alpes, tant en plaine qu'en région montagneuse, et plus ou moins fréquente suivant les années et les localités. Elle niche çà et là dans les parties marécageuses des environs de Genève et du Bas-Valais, ainsi que dans celles d'autres cantons, à l'ouest, plus au centre et à l'est, ceux de Neuchâtel, de Berne, de Zurich, de Thurgovie entre autres, et dans la vallée du Rhin. Quelques rares individus isolés ont été rencontrés parfois en hiver, dans les régions basses, particulièrement à l'ouest et dans le Tessin au sud. Elle passe généralement vers la fin de février ou en mars, et repasse d'ordinaire en octobre ou en novembre, quelquefois déjà vers la fin de septembre. Il est difficile de dire si des sujets rencontrés de temps à autre, en août déjà, étaient de passage ou nés dans le pays. A l'époque des migrations cette petite Bécassine s'élève souvent assez haut, parfois même, dans certaines vallées, jusqu'à la région alpine ; c'est ainsi qu'on l'a rencontrée non seulement près de

La Chaux-de-Fonds, à 1000 mètres environ, dans le Jura, mais aussi dans la vallée d'Urseren, à 1450 m. sur la route du Gothard, à Davos, 1575 m., et jusqu'en H^te^-Engadine, à plus de 1800 m. s/m. Comme ses congénères, elle passe de préférence de nuit ou aux heures crépusculaires; mais on la voit rarement, comme la précédente, en nombreuse compagnie. On la rencontre le plus souvent isolée, par couples ou en famille, dans les endroits plantureux, bien couverts et fangeux des marais et sur les bords vaseux des lacs ou des étangs.

Son vol est bien moins rapide que celui de la Bécassine ordinaire, moins élevé et moins soutenu; elle exécute souvent des crochets ou zigzags au départ, mais ne va généralement pas loin avant de se replonger dans les herbes, où elle se tapit si bien qu'on a souvent beaucoup de peine à la relever. C'est à cette habitude de demeurer immobile, jusqu'au moment où on va lui marcher dessus, qu'elle doit son nom de Bécassine sourde ou simplement *Sourde*. La nourriture qu'elle recherche dans la vase est à peu près la même que celle des précédentes espèces du genre; elle consiste en vermisseaux, larves, insectes, petits mollusques, etc. Son cri semble exprimer tour à tour, suivant les circonstances, les syllabes *kitz*, *kutz* ou *æhtch*, *æhtch*. Le mâle, dans la saison des amours, ferait entendre, en voltigeant au-dessus des roseaux, une sorte de chant qui a été traduit par *tettet-tettettett*.

La femelle pond d'ordinaire en mai, entre les joncs ou les roseaux, dans un petit creux garni d'herbes sèches.

Les œufs, volontiers au nombre de 4, plus rarement de 5, sont piriformes, relativement très gros, d'un gris jaunâtre, d'un roussâtre clair ou d'un olivâtre pâle, avec des points et de nombreuses petites taches mélangées grises, brunes et noirâtres, souvent éparses, parfois plus serrées vers le gros bout; ils mesurent d'ordinaire 0^m^,033—036 sur 0^m^,024—025.

Cette espèce habite l'Europe et l'Asie, hivernant volontiers soit en Asie Mineure, en Perse et en Chine, soit dans les régions méridionales de l'Europe et dans le nord de l'Afrique. Elle se reproduit sur notre continent dans les mêmes limites à peu près que la précédente, dans les régions septentrionales et moyennes surtout.

Sous-Famille II, des TRINGIENS

TRINGINÆ

Bec corné en avant, sur les côtés de la mandibule supérieure seulement, subcylindrique, plus ou moins comprimé

et plus ou moins long, droit ou arqué ; avec cela plus ou moins dilaté vers le bout et creusé de sillons latéraux jusque près de l'extrémité, mais lisse et sans rainure en dessus, en avant (voy. fig. 20 et 26). Jambes moyennes, le plus souvent nues sur un tiers environ de leur longueur. Tarse d'ordinaire moyen et en général étroitement scutellé en avant et en arrière. Généralement quatre doigts ; les antérieurs quasi-libres, médiocrement allongés et légèrement bordés, l'externe un peu relié à la base avec le médian. Le pouce court, touchant le sol par l'extrémité, absent chez *Calidris* (voy. fig. 21 et 25). Ongles d'ordinaire petits et légèrement arqués, plus ou moins obtus ou acuminés, jusque dans une même espèce. Ailes échancrées et généralement suraiguës, atteignant d'ordinaire le bout de la queue ou à peu près. Pennes cubitales allongées et effilées, couvrant plus ou moins les plus grandes rémiges. Rectrices médianes souvent coniques et un peu prolongées. Oreille en arrière de l'œil.

Une mue double leur donne deux livrées assez différentes ; leur manteau est généralement varié en dessus de roux et de noir, en été, de gris et de brun, en hiver. — Le duvet des poussins est, chez la plupart, semé de petits flocons blancs ou blanchâtres.

Oiseaux de taille relativement petite, de formes médiocrement élancées, plus ou moins côtiers, riverains ou paludéens et surtout répandus dans les régions septentrionales des deux mondes, d'où ils émigrent annuellement plus ou moins loin vers le sud. Bien que pour la plupart monogames, ils sont plus sociables que les précédents et voyagent souvent en bandes assez nombreuses. Leurs allures sont alertes et vives ; ils courent ou trottinent lestement sur les vases les plus liquides et nagent au besoin. Leur vol, rarement très élevé, est assez rapide et cadencé. Leur nourriture consiste en petits animalcules divers. Leurs cris sont généralement aigus. Beaucoup sont d'un naturel peu farouche. Ils pondent à terre, dans un petit creux à peine garni de quelques débris végétaux.

Plusieurs des subdivisions établies dans ce groupe, principalement aux dépens du genre *Tringa* de Linné, ne me paraissant pas suffisamment justifiées, je ne conserverai ici distincts que les genres *Limicola*, *Tringa* (avec quelques sous-genres), *Tringites*, *Calidris* et *Machetes*, qui comprennent toutes les espèces européennes et sont tous plus ou moins représentés en Suisse. Bien que le *Machetes* rap-

pelle assez les Chevaliers *(Totaninæ)* par son tarse assez élevé et la petite membrane qui relie ses doigts externe et médian, il se rattache de trop près aux Bécasseaux par la structure du bec pour que, comme quelques auteurs, je le sépare des *Tringinæ*. J'en dirai autant du *Calidris* qui, malgré l'absence du pouce, se rapproche aussi beaucoup des Bécasseaux, particulièrement du Maubèche *(Tringa canutus)*. Ajoutons que, comme l'a très bien fait remarquer Vian, dans son excellente monographie des *Poussins des Oiseaux d'Europe*, le *Machetes* se rattache aussi aux Bécassines et aux Bécasseaux par la présence des flocons blancs du duvet de ses poussins qui manquent à celui des Chevaliers.

123. — Genre 3 : LIMICOLE

LIMICOLA Koch.

Bec plus long que la tête, comprimé à la base, déprimé en avant de celle-ci et un peu fléchi vers le bout qui est lisse et graduellement atténué ; les deux branches de la mandibule inférieure, soudées en avant sur les trois quarts de leur longueur environ, embrassant en arrière la peau du menton nue et un peu dilatable (voy. fig. 19). *Jambe relat. courte, nue sur un quart à un tiers de sa longueur ; tarse moyen, étroitement scutellé en avant et en arrière ; quatre doigts quasi-libres, l'externe, très légèrement relié au médian. Ailes étroites ; la première rémige, la plus longue, atteignant le bout de la queue ou le dépassant légèrement ; pennes cubitales coniques, ne couvrant pas d'ordinaire les trois ou quatre premières grandes rémiges. Queue courte, quasi-carrée ou très légèrement bi-échancrée, à 12 rectrices étroites, les médianes coniques, légèrement prolongées. Cou moyen. Tête ovale.*



Fig. 19. Bec, par dessous, de Limicola pygmæa.

Œufs piriformes assez allongés, peu lustrés, très ponctués et tachetés.

Les Limicoles font une sorte de transition entre les Bécassines et les Bécasseaux. Ils recherchent les localités humides et vaseuses qui leur fournissent les petits animalcules dont ils se nourrissent, et sont d'ordinaire peu sociables et peu farouches.

Leur mue est double. Le mâle et la femelle sont assez semblables; les jeunes sont un peu différents. — Le duvet des poussins est semé de flocons blancs.

L'espèce unique, qui habite les régions septentrionales des deux mondes, opère annuellement des migrations vers le sud et se montre quelquefois en Suisse.

216. — 1 : LIMICOLE PLATYRHYNQUE

Schlammläufer — Gambecchio frullino.

LIMICOLA PYGMÆA Latham.

Bec environ un tiers plus long que le tarse, fléchi au bout et d'ordinaire aussi large que haut, au milieu. Doigt médian, avec ongle, à peu près égal au tarse. Rectrices externes au moins aussi longues ou un peu plus longues que les voisines. — Dessus de la tête noir, avec sourcils blanchâtres. Faces infér. blanches, un peu salies de gris-roussâtre et mouchetées de brun sur le devant du cou et le haut de la poitrine. Sus-caudales médianes d'un brun noir, latérales blanches, plus ou moins tachetées. Bec et pieds d'un brun foncé.

Long. tot. 0m,150—170 (0m,175); aile pliée 0m,100—110; queue 0m,037—043; tarse 0m,0205—0225; médian, avec ongle 0m,0195—0205; bec, au front 0m,030—033.

NUMENIUS PYGMÆUS *Latham,* Index, II, p. 713, 1790. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 204, 1815. — N. PUSILLUS *Bechstein,* Nat. Deutschl., IV, p. 152, 1809.

TRINGA PLATYRHYNCHA *Temminck,* Man. d'Ornith., p. 398, 1815. Man. Ornith., II, p. 616, 1820. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 194, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 110, 1837. *Riva,* Ornit. ticin., p. 440, 1865. — T. ELORIODES *Vieillot,* Nouv. Dict., XXXIV, p. 465, 1819. - T. PYGMÆA *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 291, 1829.

LIMICOLA PYGMÆA *Koch,* Baier. Zool., I, p. 315, 1816. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 38, Fig. 1, 1871. — L. PLATYRHYNCHA *Gray,* List. B. Brit. Mus., III, p. 107, 1844. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 179, 1894. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 612, 1896. Hand-list, I, p. 165, 1899.

PELIDNA PLATYRHYNCHA *Bonap.*, Birds of Eur., p. 50, 1838. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 206, 1867. — P. MEGARHYNCHOS *Brehm,* Vogelfang, p. 317, 1855.

NOMS VULG. : S. : Aucun.

Mâle et femelle ad., en été: Dessus de la tête d'un noir brun, avec sourcils blanchâtres, naissant près du bec, le plus souvent bifurqués au-dessus de l'œil et prolongés plus ou moins, en deux traits, en arrière, sur les côtés de l'occiput. Une petite bande brune du bec à l'œil. Joues blanchâtres, mouchetées de brun; région auriculaire brune. Nuque variée de grisâtre et de brun. Dos, scapulaires et cubitales d'un noir brun, les diverses plumes plus ou moins bordées et terminées de roux ou de blanchâtre. Croupion et sus-caudales médianes d'un brun noir; sus-caudales latérales variées de brun, de blanc et de roussâtre. Couvertures alaires variées de gris et de brun, frangées de gris-blanchâtre; couvertures antérieures et rémiges primaires d'un brun noirâtre, les dernières à baguette pâle. Rectrices médianes noires, bordées de gris et de roux, latérales grises, liserées de blanchâtre. Gorge, ventre et sous-caudales blancs; cou, poitrine et haut des flancs d'un blanc nuancé de roussâtre et plus ou moins mouchetés de brun ou de brun-noir. Bec noir, rougeâtre à la base. Peau nue du menton d'un cendré rougeâtre. Pieds d'un cendré verdâtre. Iris noirâtre.

Adultes, en hiver: Faces supérieures variées de cendré-roussâtre et de brun. Faces inférieures blanches, légèrement tachetées de brun sur la joue, les côtés et le devant du cou, plus ou moins variées de roussâtre sur les côtés de la poitrine, les flancs et les sous-caudales. Bec, pieds et iris d'un brun foncé.

Jeunes: Plus petits, avec bec plus court, plus grêle et peu fléchi; bandes sourcilières d'un cendré roussâtre; gorge, milieu de la poitrine, ventre et sous-caudales blancs. Bec brun, un peu verdâtre en dessus et roussâtre en dessous, près de la base. Pieds d'un brun roussâtre.

A la naissance: Couverts d'un duvet brun-marron, varié de noir en dessus, avec quelques petits flocons blancs sur le cou, blanc en dessous. Tête marquée longitudinalement de cinq bandes noires, une médiane développée en calotte sur le vertex et deux de chaque côté. Menton nu; le duvet carrément coupé sous la mandibule inférieure. Bec droit et relativement court, jaunâtre à la base, noir en avant. Pieds brunâtres (*sec.* Vian).

Le Platyrhynque est rare et de passage tout à fait irrégulier en Suisse. Il a été trouvé de temps à autre, d'ordinaire isolément, sur les bords des lacs Léman, de Neuchâtel, de Zurich et de Constance, ainsi que dans les marais d'Orbe et jadis dans ceux d'Anet, généralement en août ou en septembre.

On le rencontre sur les bords des marais et des étangs, ou dans

les endroits vaseux, sur les rives des lacs et les côtes maritimes. Sa nourriture consiste surtout en vermisseaux, larves, insectes et petits mollusques qu'il extrait de la vase. Son vol est assez rapide, mais d'ordinaire peu soutenu. Son cri a été traduit par le mot *tirrr*. Comme la Bécassine petite ou sourde, avec laquelle il a bien des rapports, il est d'un naturel peu sociable et peu farouche. Ses mœurs ne sont du reste pas très bien connues.

Ses œufs, volontiers au nombre de 4, suivant certains observateurs, sont piriformes, assez allongés, à coquille relativement peu lustrée, olivâtres ou d'un roussâtre un peu sombre et tout couverts de points et petites taches entremêlées d'un gris foncé, brunes et noirâtres, irrégulières et souvent plus serrées vers le gros bout; ils mesureraient 0^{m},029—033 (0^{m},035) sur 0^{m},020—022 (0^{m},023).

L'espèce se reproduit dans les régions septentrionales d'Europe et d'Asie, d'où elle se répand plus ou moins vers le sud pour hiverner, parfois jusque dans le nord-est de l'Afrique, les Indes et la Chine. Elle est moins fréquente en Europe que dans le nord de l'Asie et rare déjà en Autriche-Hongrie, en Allemagne et en France.

124. — Genre 4 : BÉCASSEAU

TRINGA Linné [1].

Bec droit ou un peu arqué, plus ou moins allongé et comprimé, lisse et d'ordinaire légèrement dilaté vers le bout; les deux branches de la mandibule inf. séparées au delà de la moitié de leur longueur; menton plus ou moins emplumé (voy. fig. 20). *Jambe moyenne, généralement nue sur un cinq. à un tiers de sa longueur environ (parfois un peu plus allongée et un peu plus dénudée). Tarse en général étroitement scutellé, en avant et en arrière, et moyen, bien que plus ou moins grêle et allongé, soit à peu près égal au doigt médian ou un peu plus long. Quatre*

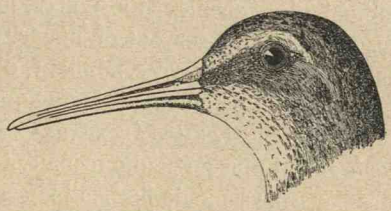

Fig. 20. Tête de Tringa alpina.

[1] *Gessner* attribuait le nom de *Tringa* plutôt aux Chevaliers.

doigts généralement à peu près libres, l'externe seulement légèrement relié au médian (voy. fig. 21). *Ailes étroites; la première rémige la plus longue, atteignant généralement le bout de la queue. Queue courte, à 12 rectrices, les deux ou les quatre médianes, souvent coniques, dépassant ou non les latérales. Cou médiocrement allongé. Tête subarrondie.*

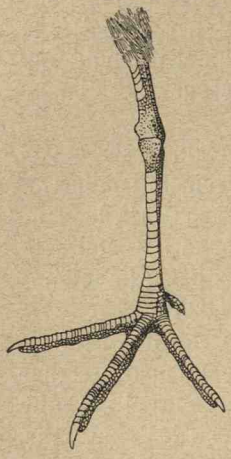

Fig. 21. Pied droit de Tringa alpina, côté interne.

Œufs généralement au nombre de quatre, relativement gros, piriformes, assez lisses, ponctués et tachetés.

Les Bécasseaux, généralement de petite taille et de formes un peu ramassées, recherchent plus ou moins, selon les espèces et les circonstances, les côtes des mers, les rivages des lacs et des rivières, les localités marécageuses et parfois les prairies humides. Ils sont sociables et en général peu farouches. La plupart voyagent en sociétés plus ou moins nombreuses. Ils courent avec agilité, volontiers à découvert, même sur les vases les plus liquides et, au besoin, nagent facilement. Ils volent assez vite, rarement bien haut, avec des battements cadencés du bout de l'aile, soit des rémiges de la main principalement, s'entre-rappelant souvent par de petits cris aigus. Ils fouillent du bec le sol, le sable ou la vase, pour en extraire les petits animalcules, vermisseaux, larves, insectes, petits crustacés et mollusques qui leur servent de nourriture. Ils nichent à terre, sur le sable ou entre les herbes, pondant, d'ordinaire une fois l'an, dans un petit creux à peine garni de quelques débris végétaux.

Mue double. Les deux sexes assez semblables; la femelle volontiers légèrement plus forte que le mâle. Jeunes assez différents. — Duvet des poussins semé de flocons blancs et ne dessinant pas la queue [1].

Les espèces assez nombreuses de Bécasseaux habitent les régions septentrionales des deux mondes, d'où elles se répandent plus ou moins vers le sud, pour y passer l'hiver.

Des différents fractionnements opérés dans ce genre qui concernent notre faune, je ne conserverai ici que quatre, à titre de sous-

[1] Vian : Poussins Ois. d'Eur.; Bull. Soc. zool. de France, 1886, p. 384.

genres, les *Tringa* Linné, *Arquatella* Baird, *Ancylochilus* Kaup et *Pelidna* Cuvier, qui embrassent les diverses espèces européennes.

Sous-genre 1 : MAUBÈCHE

TRINGA Linné.

Tarse robuste, volontiers légèrement plus long que le médian avec ongle. Doigts relativement courts et épais. Bec moyen, droit et passablement dilaté vers l'extrémité. Queue à peu près carrée, sans prolongement des rectrices médianes (voy. fig. 22).

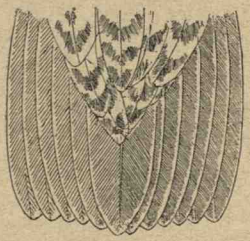

Fig. 22. Queue, par dessus, de Tringa canutus.

Oiseaux de taille relativement grande dans le genre et de formes un peu épaisses.

Des deux espèces connues, une seule se rencontre en Europe.

217. — 1 : BÉCASSEAU MAUBÈCHE

Nordstrandläufer — Piovanello maggiore.

TRINGA CANUTUS Linné.

Bec droit, passablement dilaté au bout et un peu plus long que le tarse. Jambe moyenne, nue sur près du tiers de sa longueur. Doigts relativement robustes; le médian, avec ongle, légèrement plus court que le tarse. Queue quasi-carrée, à rectrices assez larges et subarrondies, médianes non prolongées (voy. fig. 22). — *Dos varié de roux et de noir. Côtés de la tête et toutes faces inf., jusque près de l'anus, d'un roux de rouille (été). Dos gris; faces inf. blanches, avec petites macules brunes sur le devant du cou, ainsi que sur les côtés (hiver). Bec et pieds d'un noir verdâtre ou bruns.*

Long. tot.: 0m,250—260 (0m,245, j.); aile pliée 0m,158—163; queue 0m,058—066; tarse 0m,027—029; médian, avec ongle 0m,024—027; bec, au front 0m,032—033.

Tringa canutus, T. calidris *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd., 12, I, p. 251 et 253, 1766. — T. calidris, T. calidris nævia, T. grisea, T. canutus *Brisson*, Or-

nith., V, p. 226, 230, 233 et 258, 1760. — T. CINEREA, T. FERRUGINEA *Brünnich*, Ornith. bor., p. 53, 1764. — T. CINEREA, T. NÆVIA, T. GRISEA, T. ISLANDICA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 673, 681 et 682, 1788. — T. AUSTRALIS *Latham*, Index, II, p. 737, 1790. — T. RUFA *Wilson*, Amer. Orn., VII, p. 43, 1813. — T. FERRUGINEA, T. CINEREA, *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 227 et 228, 1815. — T. CINEREA *Temminck ex Brünn.*, Man. Ornith., II, p. 627, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 294, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 109, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 444, 1865. — T. ISLANDICA *Nilsson ex Gmelin*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 200, 1835. — T. CANUTUS *Bailly ex Linné*, Ornith. Savoie, IV, p. 214, 1854. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 190, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 38, Fig. 9 et Tab. 39, Fig. 2, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 774, Taf. 41, Fig. 2, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 154, 1894. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 593, 1896. Hand-list, II, p. 164, 1899. — T. LOMATINA *Licht.*, Nomencl. Avium, p. 92, 1854.

CANUTUS ISLANDICUS, C. CINEREUS *Brehm*, Isis, 1830 et Vögel Deutschl., p. 654 et 655, 1831.

CALIDRIS CANUTUS *Gould*, Birds of Eur., IV, p. 324, 1837.

NOMS VULG. S. F. : *Maubèche, Maubèche grise, Maubèche rousse.*

Mâle ad., en été : Dessus de la tête et du cou roux, avec macules noires assez larges sur le vertex et l'occiput. Dos et scapulaires variés de noir et de roux ; croupion d'un cendré brun, varié de blanchâtre ; sus-caudales blanches, barrées de noir et un peu tachées de roux. Couvertures alaires brunes, liserées de grisâtre ; couvertures antérieures et rémiges primaires d'un brun noir, les dernières à baguette blanche. Rectrices brunâtres, liserées de blanchâtre. Sourcils, joues et toutes faces inférieures, jusqu'au bas-ventre, d'un roux de rouille ; environs de l'anus et sous-caudales blancs, lavés de roux et un peu tachetés de noir. Bec et pieds d'un noir verdâtre. Iris brun.

Femelle ad., en été : Un peu nuancée de cendré sur la nuque, plus noire sur la tête et le dos, plus grise aux ailes et plus tachetée au bas-ventre.

Adultes, en hiver : D'un cendré assez clair, en dessus, avec petites macules brunes sur la tête et le cou ; plumes dorsales, en général, couvertures supérieures et scapulaires bordées de blanchâtre, avec un trait brun délié sur la tige. Sus-caudales blanches, ornées d'un croissant terminal noir. Faces inférieures blanches, avec petites macules allongées brunes sur le cou, sur le haut de la poitrine, sur les flancs et un peu sur les sous-caudales. Bec et pieds bruns.

Jeunes, avant la mue : D'un cendré plus sombre en dessus ; la tête mouchetée de brun ; une tache brunâtre entre le bec et l'œil ; plumes dorsales et scapulaires bordées d'un double trait noirâtre et blanchâtre ; sus-caudales variées de blanc et de noirâtre. Couvertures

antérieures et rémiges en majorité terminées et liserées de blanc-grisâtre ; faces inférieures d'un blanc très légèrement teinté de roussâtre, avec petites macules noirâtres au cou, à la poitrine, sur les flancs et un peu sur les sous-caudales. Rappelant en somme un peu les adultes en hiver.

Durant les mues : Le plumage est, à tout âge, très bariolé ou varié de plumes des deux livrées, passée et future.

La Maubèche, dite *Canut,* le plus grand des Bécasseaux d'Europe, est rare en Suisse ; cependant, on la voit de temps à autre en passage sur les bords de nos lacs et de nos cours d'eau ou dans les marais, surtout dans l'ouest et au sud ; sur les rives, en particulier, des lacs de Neuchâtel, Bienne, Morat et du Léman, ainsi que dans le Bas-Valais et le Tessin, parfois le long de l'Aar ou près de Bâle, au nord, et au lac de Thoune[1], au centre, plus rarement du côté de Zurich et de la vallée du Rhin, à l'est. Elle séjourne généralement peu dans le pays et je ne crois pas qu'elle niche dans nos régions. On la rencontre à époques un peu indéterminées, entre fin août et octobre, sous sa livrée grise, plus rarement au printemps avec son plumage roux de noces, quoiqu'elle ait été vue parfois déjà en août et même encore en mai sur les rives du Léman. Bien qu'elle vive et voyage volontiers en sociétés plus ou moins nombreuses dans les pays de son habitat ordinaire, elle ne se montre guère qu'isolément ou par couples dans nos parages.

Le *Canut* est d'ordinaire peu sauvage et moins loquace que d'autres Bécasseaux ; cependant il fait entendre quelquefois en volant un petit appel sifflé qui a été traduit par la syllabe répétée *tui, tui.* On a remarqué qu'il tient volontiers les ailes ouvertes et droites en l'air quand il s'aventure sur des vases trop liquides, pour s'alléger autant que possible et pouvoir parer de suite au moindre enfoncement, ainsi que le font du reste quelques autres espèces. Il niche d'ordinaire dans les localités marécageuses et pond, comme tous ses congénères, sur le sol, dans un petit creux à peine garni de quelques herbes sèches.

Ses œufs, volontiers au nombre de 4, sont gros, piriformes et d'un gris verdâtre pâle, avec nombreuses taches éparses, irrégulières, petites et grandes, d'un gris brunâtre et d'un brun olivâtre, souvent plus serrées vers le gros bout ; ils mesurent 0^{m},039—043 sur 0^{m},028—030.

L'espèce se reproduit dans les régions septentrionales extrêmes

[1] Une jeune femelle, au Musée de St-Gall, selon E. Bächler, *in litt.*

de l'ancien et du nouveau monde, d'où elle se répand assez loin vers le sud, hivernant jusque sur les côtes de l'Amérique du Sud, de l'Afrique, de l'Asie et même de l'Australie. Elle est assez fréquente, à l'époque des migrations, sur les côtes d'Angleterre, d'Allemagne, des Pays-Bas et de France, plus rare dans l'intérieur.

Sous-genre 2 : ARQUATELLE

ARQUATELLA Baird.

Tarse trapu, un peu plus court que le médian avec ongle, en partie réticulé en arrière; doigts relativement forts. Bec moyen, droit ou très légèrement arqué et faiblement dilaté au bout. Queue subconique; les rectrices médianes les plus longues.

Oiseaux de taille moyenne dans le genre et de formes assez ramassées.

Des trois espèces connues, toutes américaines, une seule se trouve aussi en Europe et en Suisse.

218. — 2 : BÉCASSEAU VIOLET

Seestrandläufer — Piovanello violetto.

TRINGA MARITIMA Brünnich.

Bec droit ou très légèrement arqué, faiblement dilaté au bout et passablement plus long que le tarse. Jambe relativement courte, nue sur un très petit espace, un cinq. environ. Tarse trapu, en partie réticulé en arrière. Doigts relat. longs; le médian, avec ongle, sensiblement plus grand que le tarse. Queue subconique; les quatre rectrices médianes anguleuses, les plus longues. — Dos varié de roux et de noir-violacé (été), gris-noirâtre (hiver). Croupion noir, à reflets violets; ventre blanc ou blanchâtre. Base du bec et pieds jaunes ou jaunâtres.

Long. tot. 0m,195—215; aile pliée 0m,120—127 (0m,118, j.); queue 0m,056—062; tarse 0m,021—022; médian, avec ongle 0m,0240—0265 (0m,023, j.); bec, au front 0m,023—029.

TRINGA MARITIMA, T. UNDATA *Brünnich*, Ornith. bor., p. 54 et 55, 1764. — T. NIGRICANS *Montagu*, Trans. Linn. Soc., IV, p. 40, 1798. — T. CANADENSIS *Latham*,

Index, suppl., p. 65, 1802. — T. ARQUATELLA *Pallas*, Zoogr., II, p. 190, 1811. — T. MARITIMA *Temminck ex Brünn*, Man. Ornith., II, p. 619, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 292, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 184, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 110, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 206, 1854. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 192, 1867. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 159, 1894. — T. STRIATA *Fleming*, Brit. Anim., p. 110, 1828. — T. LITTORALIS *Brehm*, Isis, 1830. Vögel Deutschl., p. 652, 1831.

TOTANUS MARITIMUS *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XII, 2, p. 146, 1824.

ARQUATELLA MARITIMA *Baird*, Bird N.-Amer., 1860. *Coues*, Proc. Phil. Acad., 1861, p. 183. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 578, 1896. Hand-list, I, p. 164, 1899.

PELIDNA MARITIMA *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 33, Fig. 12, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 778, Taf. 41, Fig. 6, 1891.

NOMS VULG. S. F. : *Bécasseau violet* ou *maritime*.

Mâle et femelle ad., en été : Faces supérieures noires, à reflets violacés ; les plumes dorsales supérieures et les scapulaires largement bordées et tachées transversalement de roux. Sourcil blanchâtre. Croupion entièrement noir. Sus-caudales médianes noires ; latérales blanches, tachées de noirâtre. Ailes noirâtres ; couvertures plus pâles sur les bords ; rémiges à baguette blanchâtre. Rectrices médianes d'un noir brunâtre ; latérales blanches, maculées de brun-noirâtre. Devant du cou, poitrine et flancs grisâtres, avec des taches noirâtres, plus allongées et plus foncées sur la poitrine. Milieu du ventre d'un blanc pur. Sous-caudales blanches, avec des stries brunes. Base du bec et pieds jaunes.

Adultes, en hiver : Toutes faces supérieures d'un cendré noirâtre, avec légers reflets pourprés, plus foncées sur le dos et le croupion ; les plumes dorsales frangées de gris ; les couvertures alaires bordées de blanchâtre ; les rectrices médianes d'un brun noir, les latérales d'un gris brun et liserées de blanchâtre. Face, cou, haut de la poitrine et flancs d'un cendré brunâtre ; la gorge blanchâtre ; les plumes de la poitrine et des flancs frangées de blanchâtre. Ventre et sous-caudales blancs, les dernières un peu striées de brun. Bec rougeâtre à la base ; pieds jaunâtres.

Jeunes : Plus petits. Les faces supérieures brunâtres, avec la majorité des plumes céphaliques et dorsales, les scapulaires, les couvertures et en partie les rémiges plus ou moins bordées de roussâtre pâle et de blanchâtre. Faces inférieures blanches ou blanchâtres, mouchetées de brun au cou, à la poitrine et aux flancs, ainsi qu'un peu sur le ventre et les sous-caudales. Base du bec et pieds jaunâtres.

Le Bécasseau violet est très rare en Suisse, de passage irrégulier

ou tout à fait exceptionnel, suivant les localités. Il a été cependant tué quelquefois sur les bords des lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat, et parfois, quoique plus rarement, sur les rives du Léman, près de Genève et de Lausanne. Bien qu'il soit sociable, comme la plupart de ses congénères, c'est généralement isolé et sous la livrée du jeune âge qu'on le rencontre dans le pays, plus souvent en automne qu'au printemps, parfois assez tard dans l'arrière-saison[1].

Il court lestement, a un vol gracieux et nage facilement. Sa voix consiste en petits sifflements, comme celle de la plupart des Bécasseaux. Il se nourrit, comme eux aussi, de petits animalcules aquatiques. Je ne sache pas qu'il se soit jamais reproduit dans le pays.

Ses œufs, d'ordinaire au nombre de 4, sont gros, piriformes, verdâtres ou olivâtres, avec des taches irrégulières plus ou moins grandes, d'un gris brun ou un peu roussâtres et d'un brun foncé entremêlées, volontiers plus fortes et plus serrées vers le gros bout; ils mesurent 0m,036—039 sur 0m,024—026.

L'espèce se reproduit dans les régions septentrionales de l'ancien et du nouveau monde, jusqu'au 70e degré environ, et se répand, dans ses migrations, sur les côtes maritimes d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Angleterre et de France, plus rarement dans l'intérieur des continents, en hiver parfois jusque sur les bords de la Méditerranée.

Sous-genre 3 : COCORLI

ANCYLOCHILUS Kaup.

Tarse et jambe assez allongés; le premier notablement plus long que le médian avec ongle; doigts relativement courts. Bec assez long, passablement arqué, non dilaté à l'extrémité. Queue subcarrée; les rectrices médianes dépassant un peu les voisines.

Oiseaux de taille moyenne, dans le genre, de formes plus sveltes que les précédents.

Une seule espèce, dans l'ancien monde et en Australie.

[1] Le dernier tué, à ma connaissance, dans les environs de Genève, l'a été le 5 novembre 1882, sous Genthod, et fait partie de la collection de M. A. Vaucher.

219. — 3 : BÉCASSEAU COCORLI

Bogenschnäbliger Strandläufer — Piovanello pancia-rossa.

TRINGA SUBARQUATA Güldenstein.

Bec long et mince, passablement arqué dans sa moitié extrême, avec peau du menton en majeure partie dénudée, sans dilatation en avant et d'un quart environ plus grand que le tarse, qui est lui-même d'un quart à peu près plus long que le doigt médian avec ongle. Jambe assez allongée, nue sur près d'un tiers de sa longueur. Queue quasi-carrée, avec les deux rectrices médianes un peu débordantes. — Dos varié de roux et de noir; faces inf. d'un roux rougeâtre (été). Dos varié de gris et de brun; faces inf. blanches et grises (hiver). Bec et pieds noirâtres.

Long. tot. 0m,200—220; aile pliée 0m,126—130; queue 0m,048—051; tarse 0m,0280—0305; médian, avec ongle 0m,022—023; bec, au front 0m,0350—0435.

SCOLOPAX SUBARQUATA *Güldenst.*, Nov. Comm. Petrop., XIX, p. 471, 1774-75. — Sc. AFRICANA *Gmelin*, Syst. Nat., I., p. 655, 1788.

NUMENIUS AFRICANUS *Latham*, Index, II, p. 712, 1790. — N. SUBARQUATA *Bechstein*, Orn. Taschenb., II, p. 276, 1803. — N. FERRUGINEUS *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 356, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 203, 1815.

TRINGA ISLANDICA *Retzius*, Fauna suec., p. 192, 1800. — T. SUBARQUATA *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 609, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 284, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 187, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 110, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 198, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 436, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 775, Taf. 41, Fig. 3, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 162, 1894. — T. FALCINELLA *Pallas*, Zoogr., II, p. 188, 1811. — T. PYGMÆA *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 30, 1816.

EROLIA VARIEGATA *Vieillot*[1], Analyse, p. 55, 1816. — E. VARIA *Vieillot*, Gal. des Ois., II, p. 89, pl. 231, 1825. — E. PYGMÆA *Brehm*, Vogelfang, p. 319, 1855.

FALCINELLUS PYGMÆUS *Cuvier*, Reg. Anim., I, p. 486, 1817. — F. CUVIERI *Bonap.*, Comp. List, p. 50, 1838.

ANCYLOCHEILUS SUBARQUATA *Kaup*, Nat. Syst., p. 50, 1829. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 586, 1896. Hand-list, I, p. 164, 1899.

PELIDNA SUBARQUATA, P. MACRORHYNCHOS *Brehm ex Cuvier*, Isis, 1830, p. 991. Vögel Deutschl., p. 657 et 658, 1831. — P. SUBARQUATA *Degl. et Gerbe*, Ornith.

[1] Les genres *Erolia* Vieillot et *Falcinellus* Cuvier qui suit, ont été créés sur un individu du Cocorli qui manquait accidentellement de pouce.

eur., II, p. 195, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 38, Fig. 10 et Tab. 39, Fig. 4, 1871.

Noms vulg. S. F. : *Cocorli.* — S. I. : *Gireu.*

Mâle et femelle ad., en été : Dessus de la tête noirâtre, toutes plumes bordées de roux et terminées de grisâtre ; derrière du cou d'un roux marron, très légèrement varié de noirâtre et de grisâtre. Dos et scapulaires variés de roux, de noir et de grisâtre ou blanchâtre ; le noir disposé en taches anguleuses allongées, le roux en taches plus larges ou transversales. Croupion gris. Sus-caudales blanches, barrées de noirâtre et plus ou moins lavées de roux. Couvertures alaires d'un gris brunâtre, pâles sur les bords. Couvertures antérieures et rémiges primaires d'un brun noirâtre, les premières et quelques-unes des secondes postérieures finement bordées de blanc ; baguette des rémiges primaires blanche. Rectrices médianes brunes, un peu variées de gris et de roussâtre ; latérales d'un gris brun, avec baguette et fine bordure blanchâtres. Le tour du bec en dessous, un peu le lorum et un léger sourcil blanchâtres ou légèrement pointillés de roussâtre. Faces inférieures jusqu'au bas-ventre d'un roux rougeâtre ; la majorité des plumes finement frangées de blanc, en dehors de la livrée de noces parfaite, quelques-unes avec une petite macule noirâtre, particulièrement sur les côtés de la poitrine. Bas-ventre varié de blanc et de roux ; sous-caudales blanches ou un peu lavées de roussâtre et maculées de brun-noir en travers. Bec et pieds d'un brun noir. — La *femelle* de teintes un peu moins pures que le mâle.

Adultes, en hiver : Faces supérieures d'un brun cendré sur le dos, un peu plus pâles ou d'un cendré brunâtre sur le cou et la nuque, les plumes frangées de grisâtre. Sus-caudales blanches. Rectrices brunâtres, bordées de blanchâtre. Face et sourcils blancs ou blanchâtres, à l'exception d'une bande d'un gris brun entre le bec et l'œil. Faces inférieures blanches, nuancées de gris au bas du cou et sur le haut de la poitrine.

Jeunes, avant la mue : Assez semblables aux adultes en hiver, mais avec la frange des plumes dorsales un peu jaunâtre et les sus-caudales souvent très finement bordées de noirâtre vers l'extrémité. La poitrine d'un gris plus roussâtre, avec de légères stries brunâtres. Bec et pieds bruns.

Le Cocorli est de passage à peu près régulier dans la plaine suisse, du nord-est au sud-ouest, ainsi que dans la vallée du Rhin à l'est et dans le Tessin au sud, suivant les localités et les années, rare ou

presque commun. Il a été tué aussi, en septembre, sur les bords du lac de Thoune, plus au centre du pays. On le voit sur les grèves des lacs et des rivières, ou dans les marais, volontiers en société plus ou moins nombreuse, parfois mélangé avec d'autres Bécasseaux, tantôt en automne, de fin septembre à fin novembre environ, tantôt au printemps, en mars ou au commencement d'avril, et alors avec sa livrée en bonne partie rousse déjà. Je ne crois pas qu'il niche dans le pays.

Ses allures alertes et vives, son alimentation exclusivement composée de petits animalcules aquatiques, ses appels assez aigus ou sifflés et son mode de nidification sur le sol sont à peu près ceux des différentes espèces du genre. On a remarqué que les bandes de ce gentil Bécasseau obéissent volontiers à un chef, dans leurs migrations, et que ce chef est quelquefois d'un genre différent, une Barge entre autres.

Ses œufs, généralement au nombre de 4, sont gros, piriformes, d'un verdâtre pâle, avec taches et points bruns, les premières volontiers plus nombreuses vers le gros bout; ils mesurent d'ordinaire $0^m,036$—038 sur $0^m,0260$—0265.

Ce Bécasseau se reproduit dans les régions septentrionales des deux mondes et se répand en automne dans le sud de l'Europe et dans le nord de l'Afrique, même jusqu'en Australie, où il hiverne en plus ou moins grand nombre.

Sous-genre 4 : PÉLIDNE

PELIDNA Cuvier.

Tarse moyen, à peu près de même longueur que le médian avec ongle; doigts relativement grêles et allongés. Bec droit ou légèrement arqué, peu ou pas dilaté vers l'extrémité (voy. fig. 20). *Queue subconique, subcarrée ou un peu bi-échancrée; les rectrices médianes acuminées, dépassant les latérales* (voy. fig. 23).

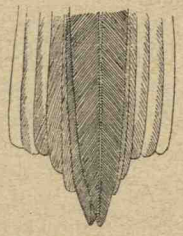

Fig. 23. Queue, par dessus, de Tringa Temminckii.

Oiseaux de taille moyenne ou petite et de formes assez dégagées.

Des six espèces qui se trouvent plus ou moins en Europe, trois propres à l'Amérique septentrionale, exceptionnelles dans le nord de notre continent, nous font défaut; ce sont les *Tringa minu-*

tilla Vieill., *T. maculata* Vieill. (*pectoralis* Bonap.), et *T. melanotos* Vieill. (*Schinzii* Bonap.); la dernière, dont je dirai quelques mots plus loin, aurait peut-être, seule, fait une apparition en Suisse.

220. — 4 : BÉCASSEAU VARIABLE

Alpenstrandläufer — Piovanello pancia-nera.

TRINGA ALPINA Linné.

Bec assez haut à la base, graduellement atténué, légèrement ou très légèrement arqué dans son tiers extrême, faiblement dilaté au bout et un peu plus long que le tarse, parfois jusqu'à un cinq (voy. fig. 20). *Tarse à peu près égal au doigt médian avec ongle. Jambe moyenne, nue sur un quart à un tiers de sa longueur* (voy. fig. 21). *Queue subcarrée, les deux rectrices médianes pointues et un peu prolongées. — Dos varié de roux et de noir; bas de la poitrine et haut du ventre noirs; région anale blanche, ainsi que les sous-caudales (été). Dos varié de gris-cendré et de brun, ventre blanc (hiver). Bec et pieds noirs.*

Long. tot. 0m,185—200 (0m,170 var. b.); aile pliée 0m,109—113 (0m,105); queue 0m,048—0m,053 (0m,045); tarse 0m,023—024 (0m,021); médian, avec ongle 0m,023—024 (0m,021); bec, au front 0m,026—036 (0m,022—025).

a) TRINGA ALPINA *Linné*, Syst. Nat., 10e éd., I, p. 149, 1758. — T. CINCLUS *Brisson ex Gessner*, Ornith., V, p. 211, 1760. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 166, 1894. T. ALPINA et T. CINCLUS *Linné*, Syst. Nat., 12e éd., p. 249 et 251, 1766. T. ALPINA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 676, 1788. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 282, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 190, 1835. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 777, Taf. 41, Fig. 4 et 5, 1891. — T. RUFICOLLIS *Pallas*, Voyages, éd. fr., VIII, App., p. 47, 1776. — T. VARIABILIS *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 397, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 221, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 612, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 110, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 202, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 438, 1865. — T. SUBARQUATA *Swinh.*, Ibis, 1861, p. 342.

SCOLOPAX GALLINAGO ANGLICANA *Brisson*, Ornith., V, p. 309, 1760. — SC. PUSILLA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 663, 1788. — SC. ALPINA *Pallas*, Zoogr., II, p. 177, 1811.

NUMENIUS VARIABILIS *Bechstein*, Nat. Deutschl., IV, p. 141, 1809.

PELIDNA CINCLUS *Cuvier*, Reg. Anim., I, p. 490, 1817. *Bonap.*, Birds of Eur., p. 50, 1850. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 197, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 38, Fig. 14 et Tab. 39, Fig. 11, 1871. — P. VARIABILIS *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XII, p. 98, 1824. — P. ALPINA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 661, 1831. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 602, 1896. Hand-list, I, p. 164, 1899. — P.

AMERICANA *Brehm*, Vogelfang, p. 317, 1855. — P. PACIFICA *Coues*, Proc. Phil. Acad., 1861, p. 189.

SCHŒNICLUS CINCLUS *Gray*, List. B. Brit. Mus., III, p. 104, 1844.

b) CINCLUS MINOR, C. TORQUATUS *Brisson*, Ornith., V, p. 215 et 216, 1760.

TRINGA PYGMÆA *Schinz*, Thierreich, I, p. 782, 1821. — T. SCHINZII *Brehm*, Beiträge, III, p. 355, 1820-21. *Schinz*, Fauna helv., p. 111, 1837. — T. CINCLUS MINOR *Schlegel*, Rev. crit., p. 89, 1844. — T. TORQUATA *Degland*, Ornith. eur., II, p. 330, 1849.

PELIDNA SCHINZII *Brehm, nec Bonap.*, Vögel Deutschl., p. 663, 1831. — P. CINCLUS *a* SCHINZII *Bonap.*, Cat. Parzud., p. 15, 1856. — P. TORQUATA *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 199, 1867 (sub-sp.).

NOMS VULG. S. F. : *Bécasseau, Brunette. Piaute-noire, Grisette.* Genève. — S. A. : *Strandläufer.* — S. I. : *Gireu.*

Mâle et femelle ad., en été: Faces supérieures variées de roux, de noir et de gris, cette dernière teinte sur la nuque principalement. Croupion et sus-caudales médianes bruns, les dernières avec légères bordures rousses ; sus-caudales latérales en majeure partie blanches. Rectrices médianes d'un brun noirâtre, latérales grisâtres, frangées de blanchâtre, ou presque blanches chez de vieux sujets. Couvertures alaires d'un gris brun, frangées de grisâtre ; couvertures antérieures et rémiges primaires d'un brun noirâtre, les premières et quelques-unes des secondes postérieures bordées de blanc ; baguettes en majorité blanches. Front, sourcils et une partie de la joue blancs, finement mouchetés de brun. Gorge blanche ; devant et côtés du cou et haut de la poitrine blanchâtres ou blancs, avec de nombreuses mouchetures ou macules un peu allongées d'un brun noirâtre ; le reste des faces inférieures et les côtés du corps en partie blancs, avec de larges taches noires, plus ou moins confluentes, ou avec grand plastron noir sur le bas de la poitrine et le haut du ventre, jusqu'aux jambes, même un peu au delà chez de vieux sujets. Les plumes de ce plastron noir plus ou moins frangées de blanc, en dehors de l'époque de reproduction ou de la livrée de noces parfaite. Bec et pieds noirs. — *Femelle* de teintes un peu moins franches, avec le plastron ventral noir volontiers un peu moins étendu.

Adultes, en hiver : Faces supérieures, ainsi que les joues et les lorums d'un cendré brun ; la majorité des plumes plus foncées sur la tige et bordées d'une teinte plus claire. Sourcils et front sur les côtés d'un gris blanchâtre, finement striés de brunâtre. Couvertures alaires brunes, bordées de cendré ; rémiges brunes, liserées de grisâtre. Rectrices médianes d'un brun foncé, latérales d'un cendré brunâtre et bordées de blanc. Faces inférieures blanches, à l'exception du cou

et de la poitrine qui sont légèrement teintés de cendré, volontiers avec de légères stries brunâtres sur la tige des plumes.

Jeunes, avant la mue : Dessus et côtés de la tête d'un roux jaunâtre pâle, variés de petites macules brunâtres; nuque d'un cendré roussâtre, striée de brunâtre. Les plumes dorsales d'un brun noir, en majorité bordées de blanchâtre, quelques-unes de grisâtre ou de roussâtre clair. Gorge et ventre blancs; cou et poitrine d'un cendré roussâtre, avec de petites stries d'un brun noirâtre, plus larges sur les côtés. Bec brun, plus court et plus droit. — Avec la *mue* apparaissent des macules noires sur le ventre.

A la naissance : Couverts d'un duvet roux marbré de noir sur le dos, les ailes et les cuisses, avec petits flocons d'un roussâtre pâle. Faces inférieures blanches, teintées de roux à la poitrine et à l'abdomen. Une calotte triangulaire étroite, variée de noir et de roux, sur la tête, et deux traits noirs sur les côtés de celle-ci, le supérieur traversant l'œil. Bec brun. Pieds d'un roux olivâtre.

Var., forme (b) : Brehm (l. c.) a signalé, sous le nom de *Tringa Schinzii,* une forme de cette espèce très voisine du type *(a)* ci-dessus décrit, mais qui s'en distingue cependant par une taille notablement moindre, un bec plus droit, un peu plus court et des pieds sensiblement plus petits, avec une livrée généralement plus claire (voir, à la diagnose, les dimensions minimales entre parenthèses). Les taches noires sont, chez elle, moins développées sur les faces dorsales; le cou et la poitrine portent, chez *ad.*, des stries noirâtres moins serrées, et le noir du ventre est à la fois moins étendu et plus mélangé de blanc. Est-ce à une question d'âge ou d'habitat qu'il faut attribuer ces différences? (Ne pas confondre, en tout cas, le *T. Schinzii* de Brehm avec le *Schinzii* de Bonaparte qui doit être rapporté au *Melanotos* de Vieillot). Cette petite forme, septentrionale surtout, *T. cinclus minor* pour Schlegel, paraît plus rare que la précédente en Suisse, et je ne crois pas que sa nichée ait été observée dans le pays.

Le Bécasseau variable ou Grisette n'est pas rare dans les différentes parties du pays, aussi bien en montagne qu'en plaine. Il est même commun au passage, en automne surtout, tant à l'ouest, sur les grèves des lacs Léman, de Neuchâtel, Bienne, Morat, et dans les localités marécageuses des environs, que dans le Rheinthal à l'est. Il passe généralement en bandes plus ou moins nombreuses, soit à la fin d'août, en septembre et en octobre, soit en mars ou au commencement d'avril, et traverse alors souvent les Alpes, par le Lukmanier et la Maloja, à près de 1900 m. s/m. à l'est, par exemple, ou

par le Gothard, à 2160 mètres environ, plus au centre. Quelques paires nichent presque tous les ans çà et là dans nos marais ou sur les grèves de nos lacs et rivières, non seulement en plaine et dans la région montagneuse, mais aussi jusque dans la région alpine. Je ne crois pas qu'il ait jamais hiverné dans le pays, bien qu'on l'ait rencontré quelquefois, jusqu'en novembre et même en décembre, dans la vallée du Rhin, au-dessus du lac de Constance.

Trottant en quête des petits animalcules qui constituent sa nourriture ou arrêté, il exécute presque constamment un mouvement de la queue de haut en bas. Il vole volontiers au ras de l'eau, en poussant un petit sifflement qui peut être traduit tantôt par la syllabe *truit* ou *frit*, tantôt par le mot *drrriid*. Il est d'un naturel très confiant et se laisse aisément approcher. Il niche entre les herbes des localités marécageuses et pond dans un petit enfoncement du sol, généralement vers la fin de mai ou au commencement de juin, selon les niveaux.

Ses œufs, au nombre de 3 ou 4, gros et piriformes, sont olivâtres ou d'un roux olivâtre clair, avec taches petites et grandes, assez irrégulières, d'un brun plus ou moins foncé, souvent plus grandes et plus ou moins confluentes vers le gros bout; ils mesurent volontiers $0^{m},034-036$ sur $0^{m},024-025$.

L'espèce est très répandue en Europe, dans une partie de l'Asie, dans l'Amérique du nord et jusque dans l'Afrique septentrionale où elle hiverne volontiers. A part quelques exceptions, comme en Suisse, elle se reproduit surtout dans les régions boréales des deux mondes, jusqu'au 70me degré environ.

221. — 5 : BÉCASSEAU TEMMIA

Temminck's Strandläufer — Piovanello nano.

TRINGA TEMMINCKII Leisler.

Bec mince, très légèrement arqué et très faiblement dilaté à l'extrémité, un peu plus court que la tête. Tarse à peu près égal au bec, ou à peine plus long, égal au médian avec ongle ou légèrement plus court. Jambe moyenne, nue sur un petit espace, un cinq. à un quart au plus. Queue moyenne, subcarrée, à rectrices médianes coniques, passablement prolongées; les latérales arrondies et légèrement décroissantes (voy. fig. 23). — *Rectrices médianes noirâtres, externe blanche, intermédiaires plus ou moins nuancées de brunâtre. Baguette de la*

première rémige seule blanche (voy. fig. 24). *Dos varié de noir et de roux sombre, poitrine d'un cendré roussâtre, mouchetée de noirâtre (été); dos brun de suie, varié de noirâtre, poitrine cendrée (hiver). Ventre blanc. Bec et pieds noirâtres.*

Long. tot. $0^m,135—153$ *(*$0^m,158$*); aile pliée* $0^m,090—095$*; queue* $0^m,045—052$*; tarse* $0^m,0165—0175$*; médian, avec ongle* $0^m,0170—0185$*; bec, au front* $0^m,0160—0175$.

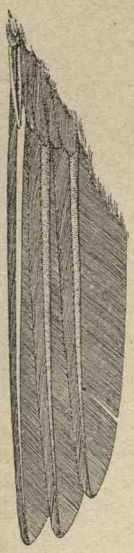

Fig. 24. Grandes rémiges et surrémige *a* de Tringa Temminckii.

Tringa pusilla *Bechstein*, Nat. Deutschl., IV, p. 308, 1809. — T. Temminckii *Leisler*, Nachtr. zu *Bechst.* Nat. Deutschl., I, p. 65, 1811-15. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 223, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 622, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 287, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 198, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 111, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 208, 1854. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 779, Taf. 41, Fig. 7, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 175, 1894. — T. cinclus *Pallas*, Zoogr., II, p. 201, 1811-31.

Pelidna Temminckii *Boie*, Isis, 1826, p. 979. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 205, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 38, Fig. 12, 1871.

Leimonites Temminckii *Kaup*, Nat. Syst., p. 37, 1829. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 555, 1896. Hand-list, I, p. 163, 1899.

Schœniclus Temminckii *Gray*, List. B. Brit. Mus., III, p. 106, 1844.

Actodromas Temminckii *Bonap.*, Compt. Rend., XLIII, p. 596, 1856.

Noms vulg. S. F.: *Bécasseau Temminck, Pillette. Temmia*, Genève. — S. A.: *Zwergstrandläufer.*

Mâle et femelle ad., en été: Plumes des faces supérieures et principales couvertures alaires noires ou d'un brun noir au centre, avec de larges bordures d'un roux sombre et, par places, terminées de blanc-roussâtre. Sus-caudales latérales blanches. Rectrices médianes noirâtres, plus ou moins frangées de roux, voisines immédiates grisâtres, les deux ou trois latérales presque entièrement blanches, l'externe complètement. Rémiges primaires noirâtres; la baguette de la première blanche, celle des suivantes brune ou d'un roux brunâtre. Bas du front, sourcils, devant et côtés du cou, et poitrine d'un cendré roussâtre, avec de petites macules allongées d'un brun noirâtre. Gorge, ventre et sous-caudales d'un blanc pur. Bec et pieds noirâtres. Iris brun foncé.

Adultes, en hiver : Faces supérieures d'un brun de suie foncé ou

d'un cendré noirâtre, avec la tige des plumes noirâtre et parfois çà et là des traces grisâtres ou roussâtres sur les couvertures alaires. Grandes couvertures bordées ou terminées de blanc. Devant du cou et poitrine d'un cendré plus ou moins roussâtre. Gorge, ventre et sous-caudales blancs.

Jeunes, avant la mue: D'un cendré brun ou d'un cendré noirâtre, varié de noirâtre et de roussâtre, en dessus. Sourcils blanchâtres. Rectrices, sauf l'externe blanche, volontiers plus ou moins terminées de roussâtre. Gorge, ventre et sous-caudales blancs; devant du cou et poitrine d'un cendré roussâtre, légèrement mouchetés de brunâtre.

A la naissance: Couverts d'un duvet fauve, marbré de noir sur le dos, les ailes et les cuisses, avec petits flocons blanchâtres. Faces inférieures d'un blanc légèrement lavé de roussâtre. Une large calotte noire et fauve sur le sommet de la tête. Lorums noirs. Bec brun, pâle à la base. Pieds d'un jaune ocreux (*sec.* Vian).

Le Bécasseau Temmia est de passage assez régulier, quoique généralement peu abondant, sur les grèves des lacs et rivières de la plaine suisse, parfois dans les marais; plus fréquent vers l'ouest du pays, dans la contrée des lacs de Neuchâtel, de Bienne, de Morat et Léman, plus rare à l'est et au sud, faisant même défaut, semble-t-il, en Engadine et au Tessin. On le rencontre depuis la fin d'août, en septembre et octobre surtout, parfois jusqu'en novembre, tantôt isolé, tantôt en petite société, ou avec des individus du Bécasseau variable ou du Minule. Je doute qu'il ait jamais niché dans le pays.

Il court lestement, comme ses congénères, sur le sable ou la vase, s'avançant même souvent jusqu'au ventre dans l'eau, en quête des petits animalcules qui lui servent de nourriture. Son appel sifflé a été traduit par *tirrr* ou *trrri*. Il pond, sur le sol, dans un petit creux à peine garni de quelques herbes sèches.

Ses œufs, souvent au nombre de 4, gros, piriformes et plutôt courts, sont d'un roussâtre clair, jaunâtres ou d'un olivâtre pâle, avec points et nombreuses petites taches brunes et noirâtres, parfois un peu plus serrées vers le gros bout. Ils mesurent 0^{m},027—029 sur 0^{m},020—021.

L'espèce est assez répandue en Europe, en Asie et jusque dans le nord de l'Afrique où elle hiverne volontiers. Elle se reproduit surtout dans les régions septentrionales; sur notre continent depuis la Norvège et la Finlande, jusque dans le nord de l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre, rarement plus au sud.

222. — 6 : BÉCASSEAU MINULE

Zwergstrandläufer — Gambecchio.

TRINGA MINUTA Leisler.

Bec droit, menu, un peu rétréci vers le tiers antérieur, faiblement dilaté vers le bout et un peu plus court que la tête. Tarse un peu plus long que le bec et que le médian avec ongle. Jambe sensiblement plus allongée que chez Temmia et dénudée sur un plus grand espace, tiers au moins. Queue relativement courte et un peu bi-échancrée; les rectrices médianes coniques et un peu prolongées, les externes à peu près égales aux intermédiaires ou légèrement plus grandes. — Rectrices latérales d'un cendré brunâtre. Baguette des plus grandes rémiges en majeure partie blanche. Dos varié de noir et de roux vif; poitrine gris-roussâtre ou roussâtre, tachetée de noirâtre (été). Dos cendré, varié de noirâtre; poitrine gris-roussâtre (hiver). Ventre blanc. Bec et pieds noirs.

Long. tot. 0^{m},132—148 (0^{m},151); aile pliée 0^{m},090—095 (0^{m},100); queue 0^{m},038—046; tarse 0^{m},019—021; médian, avec ongle 0^{m},0175—0185; bec, au front 0^{m},0165—0195.

TRINGA PUSILLA *Latham,* Gen. Syn. suppl., I, p. 292, 1787 [1]. *Meyer u. Wolf,* Taschenb., II, p. 391, 1810. — T. MINUTA *Leisler,* Nachtr. zu *Bechst.* Nat. Deutschl., I, p. 74, 1811-15. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 225, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., II, p. 624, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 289, 1829. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 196, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 111, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 211, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 442, 1865. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 781, Taf. 41, Fig. 8, 1891. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 171, 1894. — T. TEMMINCKII *Koch,* Baier. Zool., I, p. 292, 1816.

PELIDNA MINUTA *Boie,* Isis, 1826, p. 979. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 203, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 39, Fig. 1 et 9, 1871. — P. PUSILLA *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 666, 1831.

ACTODROMAS MINUTA *Kaup,* Nat. Syst., p. 55, 1829.

CALIDRIS MINUTA *Cuvier,* Reg. Anim., I, p. 526, note, 1829.

SCHŒNICLUS MINUTA *Gray,* List B. Brit. Mus., III, p. 106, 1844.

LIMONITES MINUTA *Sharpe ex Kaup,* Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 538, 1896. Hand-list, I, p. 163, 1899.

Sub-sp., vel Sp. ? : TRINGA RUFICOLLIS *Pallas,* Reise, III, p. 700, 1776. — T. AL-

[1] Probablement le *Tringa cinclus dominiensis minor* de Brisson, Orn., V, p. 222, 1760.

BESCENS *Temminck*, Pl. col., 41, fig. 2, 1824. — LIMONITES RUFICOLLIS *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 538, 1896. Hand-list, II, p. 163, 1899.

NOMS VULG. S. F. : *Bécasseau minule, B. minute, Pillette. Bécasseau échasse.* — S. A. *Zwergstrandläufer.*

Mâle adulte, en été : Faces supérieures noires, les plumes largement bordées de roux vif. Sus-caudales latérales blanches, parfois légèrement maculées de noirâtre. Rectrices médianes noirâtres, bordées de roux, latérales d'un cendré un peu brunâtre et finement liserées de blanc. Rémiges primaires noirâtres, la baguette des principales blanche, sauf vers la base et au bout. Joues, devant et côtés du cou et poitrine d'un gris roussâtre ou roussâtres, avec petites taches brunes ou noirâtres (parfois blanchâtres avec taches rousses, *Ruficollis).* Sourcils, gorge, ventre et sous-caudales d'un blanc pur. Bec et pieds noirs. Iris noirâtre.

Femelle, en été : Semblable au mâle, bien qu'un peu plus brune en dessus, et plus tachetée au cou et à la poitrine.

Adultes, en hiver : Faces supérieures d'un cendré légèrement teinté de roussâtre, avec le centre des plumes d'un brun noirâtre et çà et là des traces de bordures rousses. Croupion et sus-caudales médianes noirâtres, avec ou sans bordures rousses; sus-caudales latérales blanches. Rectrices médianes noirâtres, latérales cendrées. Grandes couvertures bordées de blanc. Lorums et joues d'un cendré brunâtre. Front, sourcils et gorge blancs ou blanchâtres. Ventre et sous-caudales d'un blanc pur. Cou et poitrine cendrés ou roussâtres, avec ou sans petites macules brunâtres. Bec et pieds d'un brun noirâtre.

Jeunes, avant la mue : Faces supérieures d'un noir brunâtre; les plumes de la tête et du dos frangées de roux, celles des scapulaires bordées de roux et largement terminées de blanchâtre; les couvertures alaires variées de roux et de brun-noirâtre; les côtés du cou en arrière et la nuque un peu grisâtres. Sus-caudales et rectrices à peu près comme chez l'adulte en hiver. Lorum et région auriculaire brunâtres. Bas du front, sourcils, joues en majeure partie et toutes faces inférieures d'un blanc plus ou moins pur, à l'exception des côtés du cou et de la poitrine qui sont lavés de gris-roussâtre, avec quelques légères mouchetures brunâtres.

Variétés : Cette espèce et la précédente se présentent, dans leurs livrées de transition, sous des aspects si variés qu'il est souvent très difficile de les distinguer à première vue, si l'on ne prend garde aux formes et proportions du bec et de la queue, ainsi qu'à la couleur de la baguette des plus grandes rémiges, en arrière de la première. Le Bécasseau Temmia se montre le plus souvent chez nous sous une

livrée plus grise que celle du Minule qui est plus variée de roux vif; et, chez la majorité des individus du premier, l'aile atteint d'ordinaire à peine le bout des rectrices médianes, tandis qu'elle dépasse légèrement celles-ci chez le second.

On rencontre de temps à autre des Minules qui portent un manteau tout bigarré en dessus de gris, de roux et de noir, mélange complet des deux livrées. D'autres ont le devant du cou et la poitrine variés de roux et de blanc, sans macules sombres, ou sont tachés de roux sur fond blanc, sur les mêmes parties.

Pallas a décrit, sous le nom de *Tringa ruficollis*, un petit Bécasseau de Sibérie, du Japon et de la Chine, qui ne se distingue guère de notre *T. minuta* que par sa gorge plus franchement rousse en livrée d'été.

Le Bécasseau minule est de passage régulier et plus abondant que le précédent. On le trouve plus ou moins à l'est comme à l'ouest et au nord comme au sud dans le pays, assez communément même dans les régions occidentales, sur les bords des lacs de Neuchâtel, de Bienne, de Morat et Léman. Il passe d'ordinaire en avril, et entre fin août et fin octobre, parfois encore en novembre, généralement en société de quelques-uns de ses semblables, assez souvent mêlé aux bandes de *Grisettes* ou avec des *Temmias*. Il a été remarqué au passage dans les Alpes, dans la vallée d'Urseren, à 1450 m. sur la route du Gothard, et en H^te^-Engadine, au-dessus de 1800 m. s/m. Quelques rares individus égarés ont été, dit-on, rencontrés aussi çà et là en hiver. Deux mentions de nichées, dans les environs de Genève et de Zurich, me paraissent demander confirmation.

Ses allures, son alimentation et sa nidification diffèrent peu de celles du précédent; son cri, également sifflé, a été traduit par les syllabes *dirrit-it-it*.

Ses œufs, souvent 4, très gros et piriformes, un peu allongés, sont d'un blanc jaunâtre ou d'un gris jaunâtre, avec quelques taches moyennes d'un gris pâle, de nombreux points épars et quantité de petites macules subarrondies d'un brun foncé ou noirâtres, volontiers plus serrées autour du gros bout; ils mesurent 0^m^,028—031 sur 0^m^,020—021.

Cette espèce habite, comme la précédente, l'Europe et l'Asie, se reproduisant surtout dans les régions septentrionales, jusqu'au 70me degré environ, et se répandant vers le sud après la saison de reproduction, hivernant dans le midi, en Italie entre autres, et jusque dans le nord de l'Afrique.

223. — (7) : BÉCASSEAU MÉLANOTE

PELIDNA MELANOTOS Vieillot.

Bec entièrement droit, médiocrement élevé à la base, assez grêle, légèrement dilaté au bout et au plus égal au tarse. Tarse quasi-égal au médian avec ongle, ou très légèrement plus long. Queue à peu près carrée, avec rectrices médianes subconiques, un peu prolongées. — Plumes des faces sup. noirâtres au centre, très largement bordées de cendré-brunâtre et, sur le dos, plus ou moins liserées de roux ou de roussâtre. Sus-caudales médianes et latérales blanches, avec macules noirâtres vers le bout. Rectrices médianes d'un brun foncé; latérales d'un gris brunâtre, finement liserées de blanc. Faces inf. toujours blanches, avec stries d'un brun noirâtre au cou, à la poitrine et sur les flancs. Baguette des grandes rémiges primaires en majeure partie blanche. Bec et pieds noirs.

Long. tot. 0m,175—185 (0m,170); aile pliée 0m,119—123; queue 0m,053—056; tarse 0m,023—024; médian, avec ongle 0m,022—023; bec, au front 0m,0210—0235.

TRINGA MELANOTOS *Vieillot*, Nouv. Dict., XXXIV, p. 462, 1819. — T. SCHINZII *Bonap.*, Syn. Birds of Un. St., 1826. — T. BONAPARTEI *Schlegel*, Rev. crit., p. 89, 1844. — T. DORSALIS *Lichtenstein*, Nomencl. Avium, p. 92, 1854.

PELIDNA CINCLUS, VAR. *Say*, Long's Exped., I, 1823. — P. SCHINZII *Bonap.*, Birds of Eur., p. 50, 1838. — P. MELANOTOS *Bonap.*, Compt. rend. Acad. Sc., XLIII, p. 596, 1856.

ACTODROMUS MELANOTOS *Bonap.*, Rev. et Mag. Zool., IX, p. 59, 1857.

HETEROPYGIA FUSCICOLLIS *Sharpe ex Vieillot*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 574, 1896. Hand-list, I, p. 164, 1899.

Le Bécasseau américain qui, avec bec droit, plus court et plus grêle, rappelle assez la petite race du Variable *(T. alpina)* en livrée d'automne, a été rencontré quelquefois dans les régions septentrionales de notre continent, jusque sur les côtes de France et d'Angleterre entre autres, et aurait fait semble-t-il une apparition accidentelle en Suisse, près de Zurich. J'ai trouvé, en effet, dans la collection de feu le Dr Stölker, à St-Gall, un représentant de cette espèce sous le nom de *T. Bonapartei*, avec indication : Zurich, 12 octobre 1860. Pour qui connaît la conscience et l'exactitude des données de Stölker, il paraît plus que probable qu'il n'eût pas introduit dans sa collection

suisse et le catalogue de celle-ci cet oiseau que lui envoyait le préparateur Widmer, de Zurich, s'il provenait de l'étranger[1].

L'espèce habite surtout l'Amérique du Nord et plus ou moins les contrées septentrionales de l'Amérique du Sud; ses apparitions en Europe sont, comme je l'ai dit, assez exceptionnelles.

125. — Genre 5 : TRYNGITE

TRYNGITES Cabanis.

Bec court, quasi-droit, menu, lisse et peu dilaté vers le bout. Jambe moyenne, nue sur moitié environ de sa longueur. Tarse assez long et scutellé. Quatre doigts libres et relativement peu bordés, le médian bien plus court que le tarse. Aile assez étroite et allongée, atteignant d'ordinaire ou dépassant légèrement le bout de la queue[2]. *Queue conique, un peu étagée, à rectrices subarrondies. Cou moyen. Tête subarrondie.*

Ce genre, propre surtout à l'Amérique du Nord, n'étant qu'exceptionnellement européen, et l'espèce qui le représente de temps à autre sur notre continent n'ayant été rencontrée que tout à fait accidentellement et une seule fois en Suisse, je ne traiterai ici que subsidiairement du *Tryngites rufescens* Viell., en le décrivant sommairement ci-dessous, d'après les auteurs, faute d'avoir pu examiner le sujet qui motive cette introduction dans la faune suisse[3].

[1] Cependant, le fait qu'il n'en parle pas dans sa Faune des cantons de St-Gall et d'Appenzell pourrait, bien que Zurich soit hors du champ de cette publication, faire naître peut-être un doute que la mort de l'ancien préparateur Widmer ne permet malheureusement plus d'éclaircir.

[2] L'aile ne serait pas toujours suraiguë, comme il semble ressortir des descriptions de certains auteurs, car la 1re rémige n'est pas toujours la plus longue (voy. note suivante).

[3] Un sujet du Musée de Genève (censément de Buenos-Aires?), bien que répondant exactement aux diagnoses générique et spécifique ici données, tant pour les divers rapports de proportions que pour la livrée, les dessins vermiculés noirs des rémiges en dessous, en particulier, s'en distingue cependant par une première rémige plus courte, mesurant entre la 4e et la 5e, et une aile moins allon-

224. — (1) : BÉCASSEAU ROUSSET

TRYNGITES RUFESCENS Vieillot.

Bec quasi-droit, menu, beaucoup plus court que le tarse, soit environ deux tiers de celui-ci. Tarse passablement plus long que le médian avec ongle. — Faces sup. d'un brun roussâtre, avec taches noires sur le milieu des plumes. Rémiges brunes en dessus, blanches et vermiculées de noir en dessous. Rectrices médianes brunes, terminées de noirâtre et de blanc-roussâtre; latérales grises, avec zigzags noirs et terminées de blanc. Rémiges et rectrices avec tache quasi-terminale noire, en dessous. Joues et faces inf., jusqu'au ventre, d'un roux clair, avec quelques taches noires sur les côtés du cou et de la poitrine. Bas-ventre et sous-caudales nuancés de blanc et de roussâtre. Bec noirâtre. Pieds d'un jaune rougeâtre, ad. — Jeunes plus clairs en dessus, plus tachetés en dessous.

Long. tot. 0m,190—210 (0m,220). (Voy. note [3], pages 994 et 995.)

TRINGA RUFESCENS, T. SUBRUFICOLLIS *Vieillot*, Nouv. Dict., XXXIV, p. 465, 1819. T. RUFESCENS *Temminck*, Man. Ornith., IV, p. 408, 1840.

ACTITIS RUFESCENS *Schlegel*, Rev. crit., p. 92, 1844.

ACTITURUS RUFESCENS *Bonaparte*, Rev. crit., p. 186, 1850. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 209, 1867.

TRINGOIDES RUFESCENS *Gray*, Cat. Brit. Birds, p. 178, 1850.

TRINGITES RUFESCENS *Cabanis*, Journ. Orn., 1856, p. 418. — TRYNGITES SUBRUFICOLLIS *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 521, 1896. Hand-list, I, p. 162, 1899.

D'après des notes manuscrites de mon père (G. Fatio), en date de 1853, un individu de cette espèce a été apporté sur le marché de Genève, avec d'autres petits Échassiers tués sur les rives du Léman et recueilli alors par M. Auzias, collectionneur en cette ville. Je ne sais ce que cet oiseau est devenu après M. Auzias. Les taches noires vermiculées que présente ce Bécasseau à la face inférieure des rémiges ne permettent de le confondre avec aucune autre espèce du pays.

gée, entièrement couverte par les cubitales et n'atteignant pas tout à fait le bout de la queue; c'est la 2e rémige qui est chez lui la plus longue. Quoique les deux ailes paraissent exactement semblables et normales, peut-être y a-t-il là une question de mue. — Il mesure : long. tot. 0m,220; aile pliée 0m,127; queue 0m,062; tarse 0m,031; médian 0m,025; bec, au front 0m,020.

Le Bécasseau rousset, de l'Amérique septentrionale, mène un peu le même genre de vie que la plupart des Tringiens. Quelques captures de cet oiseau ont été faites en Angleterre, dans le nord de la France et à Héligoland.

126. — Genre 6 : SANDERLING

CALIDRIS Illiger.

Bec droit, presque de la longueur de la tête, comprimé à la base, un peu étranglé en avant du milieu, lisse et passablement dilaté vers l'extrémité; la mandibule sup. déprimée, presque sans courbure en avant; la peau du menton, sauf à la base, nue jusque sous la moitié de la mandibule inf. environ. Jambe moyenne, nue et dépourvue de véritables squames sur un petit espace dans le bas. Tarse moyen, étroitement scutellé en avant et, sauf en bas, en arrière. Pas de pouce. Doigts libres, relativement courts et assez larges; médian passablement plus court que le tarse, latéraux subégaux; ongles petits (voy. fig. 25). *Ailes suraiguës et étroites; la 1re rémige la plus longue, atteignant le bout de la queue ou à peu près. Queue courte, un peu bi-échancrée, à 12 rectrices médiocrement larges et en majorité subarrondies, les médianes coniques, un peu prolongées. Cou un peu ramassé. Tête assez grosse, ronde et bombée. Œil assez grand.*

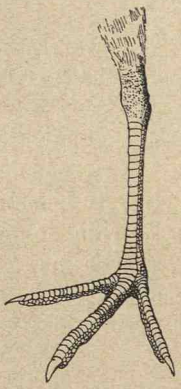

Fig. 25. — Pied droit de Calidris arenaria, côté interne.

Œufs : voyez l'espèce unique.

Les Sanderlings, oiseaux de petite taille et sociables, vivent sur les rivages, les plages maritimes surtout, dans les régions boréales des deux mondes. Leurs mœurs, leurs allures et leur alimentation diffèrent peu de celles des Bécasseaux.

Leur mue est double. — Le mâle et la femelle sont presque semblables; les jeunes sont assez différents.

Une seule espèce plus ou moins répandue dans les diverses parties du monde.

225. — 1 : SANDERLING DES SABLES

Ufersanderling — Calidra.

CALIDRIS ARENARIA Linné.

Bec légèrement plus long que le tarse, qui est lui-même sensiblement plus long que le médian avec ongle. Pouce absent. Jambe vraiment nue sur un quart environ au-dessus du talon, mais plus longuement culottée (voy. fig. 25). *Queue bi-échancrée. — Varié de noir, de roux et de blanc, en dessus, avec cou et poitrine roux, tachés de noir, et ventre blanc (été); gris, varié de brunâtre et de blanc, en dessus, et blanc en dessous (hiver); grandes couvertures largement terminées de blanc. Bec et pieds noirs.*

Long. tot. 0m,170—190; aile pliée 0m,116—121; queue 0m,048—056; tarse 0m,022—024; médian, avec ongle 0m,018—019; bec, au front 0m,023—025.

TRINGA CALIDRIS GRISEA MINOR *Brisson,* Ornith., V, p. 236, 1760. — T. ARENARIA *Linné,* Syst. Nat., I, p. 251, 1766. — T. TRIDACTYLA *Pallas,* Zoogr., II, p. 198, 1811-31. — T. CALIDRIS *Meisner u. Sch. ex Linné,* Vögel der Schweiz, p. 230, 1815.

CHARADRIUS CALIDRIS *Linné,* Syst. Nat., p. 255, 1766. — CH. RUBIDUS *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 688, 1788.

ARENARIA VULGARIS *Bechstein,* Orn. Taschenb., II, p. 462, 1803. — A. GRISEA Bechst., Nat. Deutschl., IV, p. 674, 1809. — A. CALIDRIS *Meyer u. Wolf,* Taschenb., II, p. 326, 1810. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 225, 1854.

CALIDRIS ARENARIA *Illiger,* Prodrom., p. 249, 1811. *Leach,* Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 28, 1816. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 524, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 249, 1829. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 203, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 103, 1837. *Riva,* Ornit. ticin., p. 384, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 188, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 33, Fig. 7, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 772, Taf. 41, Fig. 1, 1891. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 150, 1894. — C. RUBIDUS *Vieillot,* Nouv. Dict., XXX, p. 127, 1819. — C. TRINGOIDES *Vieillot,* Gal. des Oiseaux, III, p. 95, 1825. — C. GRISEA, C. AMERICANA *Brehm,* Isis, 1830, p. 991. — C. MULLERI *Brehm,* Vogelfang, p. 318, 1855.

NOMS VULG. S. F. : *Sanderling.*

Mâle et femelle ad., en été : Plumes des faces supérieures noires au milieu, bordées de roux et liserées de blanchâtre. Couvertures

alaires d'un brun noirâtre, plus ou moins variées de roux et de blanchâtre, les grandes largement terminées de blanc formant un étroit miroir ; rémiges primaires noirâtres, les postérieures frangées de blanc vers le bas. Rectrices médianes noirâtres, bordées de roussâtre, latérales blanches ou blanchâtres. Face, cou, poitrine et haut des flancs d'un roux un peu cendré, avec des taches noires sur le centre des plumes, celles-ci blanchâtres à la pointe. Ventre, jambes et sous-caudales d'un blanc pur. Bec, pieds et iris noirs.

Adultes, en hiver : Faces supérieures cendrées, avec une petite tache ou strie d'un cendré brun ou d'un brun noirâtre au centre des plumes ; les pennes cubitales brunes, bordées de blanchâtre. Rectrices médianes brunes, latérales grises, toutes liserées de blanc. Face et toutes régions inférieures blanches.

Jeunes, avant la mue : Faces supérieures noirâtres, les plumes largement bordées de gris et de roux. Un espace brunâtre entre le bec et l'œil. Faces inférieures blanches, à l'exception de la gorge, du cou et du haut de la poitrine plus ou moins lavés de roux et mouchetés de brun. — *En livrée transitoire :* Les faces dorsales, variées de gris, de noirâtre et de blanc, portent volontiers quelques traces de roussâtre, et la poitrine est blanchâtre, mouchetée de noirâtre.

Variabilité : Les plumages transitoires, à l'époque des mues, présentent beaucoup de variété, tant chez les jeunes que chez les vieux.

Le Sanderling passe assez régulièrement à travers le pays, mais toujours en petit nombre, si bien qu'il est généralement rare ou assez rare. On l'a rencontré assez souvent cependant sur les rives des lacs Léman, de Neuchâtel, de Bienne et de Morat, à l'ouest, et parfois sur les bords de quelques cours d'eau, plus au centre et au nord, ainsi que dans les environs de Zurich, au bord du lac de Constance et dans la vallée du Rhin, à l'est. Il aurait même été observé une fois en passage dans la H^te^-Engadine, près de St-Moritz. Nous le voyons en automne surtout, suivant les années plus ou moins tôt ou tard entre septembre et novembre, parfois plus tard encore; au printemps, bien que plus rarement, c'est vers la fin d'avril ou au commencement de mai. Il passe tantôt isolément, tantôt en compagnie de quelques-uns de ses semblables.

Il est d'un naturel peu farouche et relativement moins agité que la plupart des Bécasseaux. Il court cependant lestement et vole vite, avec l'aile assez tendue. On le reconnaît facilement à sa tête assez grosse et à ses formes un peu ramassées, quand il est à terre, et à sa livrée où le blanc domine, quand il vole. Son appel sifflé a été

traduit par la syllabe *pitt.* Sa nourriture consiste en petits animalcules de diverses sortes, vers, insectes, larves, etc. Il niche à terre, dans un petit creux près de l'eau, volontiers sur le sable des rivages des mers du nord.

Ses œufs, généralement au nombre de 4, sont très gros, piriformes, assez allongés et d'un verdâtre plus ou moins pâle, avec quantité de points épars et de petites taches d'un gris rougeâtre, brunes et noirâtres; ils mesurent d'ordinaire 0m,034—038 sur 0m,022—025, parfois jusqu'à 0m,040 sur 0m,026.

Le Sanderling se reproduit dans les régions boréales de l'ancien et du nouveau monde, d'où il se répand plus ou moins en automne sur les rivages des parties tempérées de l'Europe et de l'Asie, ainsi que dans le nord de l'Afrique et même jusqu'en Australie, en hiver.

127. — Genre 7 : COMBATTANT

MACHETES Cuvier.

Bec quasi-droit, passablement comprimé, à peu près de la longueur de la tête, lisse et un peu dilaté vers le bout; mandibule sup. un peu courbée à l'extrémité; mandibule inf. assez brusquement atténuée en dessous, un peu en avant de son milieu, avec peau du menton emplumée jusqu'assez avant (voy. fig. 26). *Jambe assez longue, nue sur moitié environ de sa longueur. Tarse assez haut, notablement plus long que le bec et que le doigt médian, étroitement scutellé en avant et en arrière. Quatre doigts : l'externe un peu plus grand que l'interne, relié au médian par une petite membrane, jusqu'à sa première articulation. Ongles relat. allongés, faiblement arqués, comprimés et aigus. Ailes suraiguës, assez étroites; 1re rémige la plus grande, atteignant ou dépassant légèrement le bout de la queue. Queue courte, subarrondie, à 12 rectrices larges et arrondies. Cou assez élancé. Tête ovale, relat. petite. Livrée de noces ornementée et très variée.*

Œufs : Voyez l'espèce unique.

Les Combattants, sociables et migrateurs, recherchent de préfé-

rence les marais et les prairies humides, où ils se reproduisent et se nourrissent principalement de vers et de petits animalcules aquatiques.

Les mâles, polygames et très ardents, se livrent entre eux de terribles combats, durant l'époque des amours.

Leur mue est double. Le mâle et la femelle sont très différents, en noces surtout. Les jeunes sont assez semblables à la femelle. — Le duvet des poussins est semé de flocons blancs.

Ce genre fait une sorte de transition entre les Chevaliers et les Bécasseaux. — Une seule espèce, plus ou moins répandue en Europe, en Asie et en Afrique.

226. — 1 : COMBATTANT VARIABLE

Kampfschnepfe — Gambetta.

MACHETES PUGNAX Linné.

Bec quasi-droit ou très légèrement arqué et à peu près égal à la tête. Tarse d'un quart environ plus long que le bec et généralement un peu plus grand que le médian avec ongle, chez ad. — Livrée diversement colorée et chamarrée, avec développements ornementaux à la tête et au cou, ♂ (été) (voy. fig. 26). *Faces sup. d'un brun cendré, variées de taches roussâtres et brunes ou noires, pas d'ornements temporaires, ♀ (été). Bas-ventre et sous-caudales généralement blancs ; rectrices latérales brunâtres, médianes plus ou moins barrées de noir ; baguette des rémiges blanche ou blanchâtre, ♂ et ♀ ad. (hiver). Bec brun ou noir ; pieds d'un jaunâtre tirant plus ou moins sur le brun, le verdâtre ou le rougeâtre.*

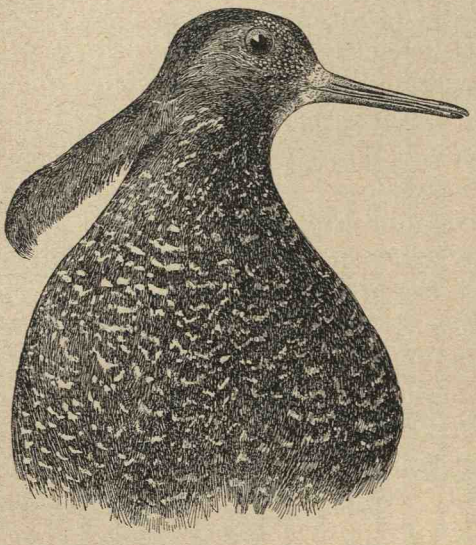

Fig. 26. Tête et cou, avec oreillons et collerette, de Machetes pugnax, mâle en noces.

Long. tot. 0m,23—27 ♀ à 0m,29—32 ♂ ; *aile pliée* 0m,140—160 ♀ à 0m,175—190 ♂ ; *queue* 0m,056—060 ♀ à 0m,065—075 ♂ ; *tarse* 0m,036—045 ♀ à 0m,046—050 ♂ ; *médian, avec ongle* 0m,032—038 ♀ à 0m,039—044 ♂ ; *bec, au front* 0m,028—033 ♀ à 0m,035—038 ♂.

TRINGA PUGNAX *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 247, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 214, 1815. *Schinz*, Fauna helv., p. 111, 1837. — T. VARIEGATA *Brünnich*, Ornith. bor., p. 51, 1764. — T. LITTOREA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 677, 1788. — T. EQUESTRIS (♀), T. GRENOVICENSIS (j.) *Latham*, Index, II, p. 730 et 731, 1790. — T. RUFESCENS *Bechst.*, Nat. Deutschl., IV, p. 332, 1809.

TOTANUS CINEREUS *Brisson*, Ornith., V, p. 203, pl. XVII, fig. 2, jeune, 1760. — T. PUGNAX *Brisson*, Ornith., V, p. 240, 1760. *Nilsson*, Orn. Suec., II, p. 71, 1817. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 263, 1829.

PAVONCELLA PUGNAX *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 29, 1816. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 500, 1896. Hand-list, I, p. 162, 1899.

MACHETES PUGNAX *Cuvier*, Reg. Anim., I, p. 490, 1817. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 631, 1820. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 207, 1835. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 219, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 447, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 211, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 38, Fig. 1 et Tab. 43, Fig. 4 et 5, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 783, Taf. 41, Fig. 9 et 10, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 183, 1894. — M. ALTICEPS, M. PLANICEPS, M. PUGNAX *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 670-672, 1831. — M. OPTATUS *Hodgson*, Gr. Zool. Misc., I, p. 86, 1844. — M. MINOR *Brehm*, Vogelfang, p. 320, 1855.

PHILOMACHUS PUGNAX *Gray*, List. Gen. of. Birds, p. 89, 1841.

NOMS VULG. S. F. : *Pivier, Combattant.* — S. A. : *Kampfstrandläufer. Kampfhahn*, St-Gall. — S. I. : *Gambetta.*

Mâle adulte, en noces : Les plumes céphaliques postérieures et latérales du cou plus ou moins allongées et disposées en oreillons, en fraise, en houppes ou en large collerette. La tête et le cou roux ou noirs, avec reflets violets et pourprés, ou gris, ou blancs, sans taches ou plus ou moins maculés de roux, de gris, de blanc ou de noir ; la collerette, plus ou moins développée, souvent d'une couleur et les oreillons d'une autre. Houppes et collerette atteignant souvent jusqu'à 7 ou 8 centimètres de longueur de chaque côté du cou. La face et le tour des yeux plus ou moins emplumés ou dénudés, avec ou sans papilles en grains de millet jaunes ou rougeâtres. Dos participant plus ou moins aux couleurs noires, rousses, grises ou blanches du cou. Ailes brunes ; les couvertures plus ou moins tachées de noir, de roux ou de blanc. Sus-caudales médianes variées, à peu près comme le dos ; latérales blanches, avec ou sans taches noires. Rectrices médianes brunes ou rousses, plus ou moins barrées de noir, latérales

grisâtres ou brunâtres. Poitrine et haut du ventre partageant plus ou moins les couleurs diverses du cou ou du dos; bas-ventre et sous-caudales généralement blancs. Bec brun ou brunâtre. Pieds d'un brun jaunâtre, verdâtres ou rougeâtres. Iris brun.

Femelle, en été : Beaucoup plus petite et sans développements particuliers ni à la tête ni au cou; d'un cendré brun en dessus, avec taches rousses et noires à reflets; d'un cendré plus pâle sur le haut du corps, en dessous, avec ventre blanc et pieds d'un brun jaunâtre ou d'un vert olivâtre.

Adultes, en automne : Tous deux sans ornement aucun, d'un brun varié de noir et de roussâtre, en dessus, et blancs en dessous, avec la poitrine plus ou moins teintée de gris-roussâtre et plus ou moins maculée de brun, ainsi que le cou.

Jeunes, avant la mue : Ressemblant assez à la femelle en hiver, soit bruns en dessus, avec les plumes largement bordées de roux et de jaunâtre. Petites couvertures bordées de blanc-roussâtre; rectrices plus ou moins maculées, parfois toutes vers le bout seulement; cou et poitrine d'un cendré roussâtre; ventre blanc; bec noir; pieds verdâtres.

A la naissance : Couverts d'un duvet roux, varié de noir aux faces supérieures, avec petits flocons blanchâtres. Dessus de la tête marqué de cinq raies longitudinales noires, plus ou moins réunies sur la nuque; un trait de même couleur derrière chaque mandibule. Côtés de la tête et faces inférieures d'un roux très pâle. Bec noirâtre; pieds d'un brun roux.

Variétés : Peu d'oiseaux varient autant que le Combattant, tant sous le rapport de la taille, avec le sexe et l'âge, que sous celui de la livrée, dans les différentes saisons, chez le mâle en noces surtout. On rencontre des femelles qui mesurent près d'un tiers de moins que des mâles de grande taille, et il est difficile de trouver au printemps ou en été deux mâles adultes parfaitement semblables. L'extension et la couleur des plumes ornementales, ainsi que le développement des papilles faciales varient avec chaque individu, sans parler des plumages transitoires compliqués de couleurs anciennes et de plumes nouvelles.

Le Combattant est oiseau de passage régulier en Suisse, quoique plus ou moins fréquent suivant les années et les localités. Il est, semble-t-il, toujours plus abondant à l'ouest, dans le bassin du Léman et dans les localités marécageuses avoisinant les lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, ainsi que dans les contrées basses du bassin de l'Aar, plus au centre, que dans le reste du pays, qu'à l'est en parti-

culier, où, comme dans le Rheinthal, on ne le voit guère qu'au printemps, et que dans le sud surtout. Quoique visitant de préférence les marais ou les prairies humides des régions inférieures, il s'est montré cependant quelquefois dans le Jura et les Alpes, à la Chaux-de-Fonds, par exemple, ainsi que dans la vallée d'Urseren et accidentellement jusqu'en H^te^-Engadine. Il nous arrive généralement en septembre et octobre, pour repasser d'ordinaire en mars et en avril, parfois encore au commencement de mai, souvent en petites sociétés, plus rarement en troupes un peu nombreuses. Quelques individus ont été rencontrés çà et là en hiver. Je ne crois pas qu'il niche d'ordinaire en Suisse ; cependant, le Dr Fischer-Sigwart m'a signalé la trouvaille, le 17 mai 1893, de quatre œufs de Combattant dans une prairie, entre Schwarzenbach et Zumikon, dans le canton de Zurich, trouvaille que je considère comme accidentelle ou tout à fait exceptionnelle. Les mâles, les femelles et les jeunes voyagent volontiers séparément. Les mâles en livrée de noces parfaite sont assez rares dans le pays ; on y tue surtout des femelles et des jeunes.

Il se nourrit de vers, de petits mollusques, d'insectes, de larves, etc., et prend aussi parfois quelques graines ; il consommerait, dit-on, beaucoup de riz dans les Indes. Son vol est rapide et assez accidenté, parfois planant, souvent coupé de brusques conversions. Sa démarche est à la fois digne et gracieuse. Se tenant volontiers sur une jambe, il lui arrive parfois de sauter sur un pied. Il est peu loquace et ne fait guère entendre le son de sa voix qu'en prenant le vol, ou dans l'angoisse ; son cri a été, suivant les circonstances, traduit par *kak kak, tak tik* ou *treu treu*.

Les mâles, les plumes de leurs oreillons et de leur large collerette hérissées, comme des guerriers empanachés, se livrent entre eux de terribles combats au moment des amours, se précipitant l'un contre l'autre, ou se reculant tour à tour pour prendre un nouvel élan et se cribler de coups de bec. Ils choisissent pour ce genre de tournois des places à leur convenance où chacun va se mesurer et où ils reviennent volontiers chaque année.

La femelle pond en mai, parmi les herbes des marais ou des prairies, dans un petit creux à peine garni de quelques débris végétaux.

Ses œufs, généralement au nombre de 4, gros, piriformes, plus ou moins ventrus et à coquille assez lisse, sont d'un gris verdâtre, d'un roux olivâtre, olivâtres, brunâtres, ou parfois de couleur isabelle, avec des macules profondes d'un gris lilacé et des taches plus superficielles plus ou moins grandes, brunes ou d'un brun olivâtre plus ou moins foncé, irrégulières et plus ou moins éparses ou rapprochées du gros bout ; ils mesurent 0^m^,042—046 sur 0^m^,031—033.

L'espèce habite les contrées septentrionales et tempérées de l'Europe et de l'Asie, d'où elle se répand jusque dans le sud de l'Afrique, aux époques de passage et en hiver. Elle se reproduit en Hollande, en Danemark, en Angleterre, en Finlande et jusqu'en Laponie.

Sous-Famille III, des TOTANIENS

TOTANINÆ

Bec généralement corné sur toute la pointe en avant, grêle, plus ou moins long et effilé, lisse et droit, ou légèrement fléchi ou retroussé, avec sillons latéraux graduellement atténués sur moitié ou trois quarts de sa longueur environ. Jambes assez hautes, le plus souvent nues sur moitié ou à peu près de leur longueur. Tarses longs ou assez longs, étroitement scutellés en avant et en arrière. Quatre doigts : le pouce court, touchant volontiers le sol par le bout ; les antérieurs assez longs, l'externe un peu palmé, généralement un peu plus long que l'interne, l'interne parfois plus ou moins relié à la base (voy. fig. 27). Ongles petits ou au plus moyens, plus ou moins comprimés, arqués et aigus, jusque dans une même espèce. Ailes échancrées, généralement suraiguës, atteignant le plus souvent le bout de la queue, parfois un peu plus courtes ou légèrement plus longues ; pennes cubitales allongées et effilées, couvrant plus ou moins les premières grandes rémiges. Oreille en arrière de l'œil.

Mue généralement double, fournissant deux livrées un peu différentes, mais d'ordinaire moins dissemblables que chez les représentants de la sous-famille précédente et de la suivante ; le roux qui prédomine volontiers chez les Tringiens et les Limosiens, en été, étant ici généralement remplacé par le gris ou le brun. Beaucoup des Totaniens, les vrais Chevaliers surtout, ont le croupion blanc. — Rappelons, en passant, que le duvet des poussins des Totaniens est habituellement dépourvu des flocons blancs qui ornent celui des Tringiens en général, et qu'il dessine d'ordinaire nettement la queue.

Oiseaux de taille petite ou moyenne, de formes élancées, côtiers, riverains ou paludéens, migrateurs, pour la plupart sociables et monogames, et très répandus dans les régions froides et tempérées

des diverses parties du globe. Ils voyagent d'ordinaire en famille ou en bandes plus ou moins nombreuses. Ils marchent et courent rapidement, de préférence à découvert et parfois perchent ou se posent sur quelque branche basse au bord de l'eau. Leur vol est cadencé et régulier. Leur nourriture se compose surtout de petits animalcules aquatiques ; cependant quelques-uns prennent aussi du frai et de petits poissons. Plusieurs sont d'un naturel assez farouche. Leurs cris consistent généralement en sifflements plus ou moins aigus. Ils nichent d'ordinaire sur le sol, dans quelque petit creux sur la terre ou sur le sable.

Deux genres américains, *Bartramia* et *Symphemia*, accidentellement représentés dans le nord de l'Europe par les *B. longicauda* Bechst. et *S. semipalmata* Gmel., nous font entièrement défaut. Bien que faisant à quelques égards exception dans cette sous-famille, ils ont été rangés par divers auteurs, le premier près des *Machetes* ou des *Actitis*, le second dans le genre *Totanus*, ou à côté de celui-ci. Nos différentes espèces de Chevaliers (abstraction faite des Guignettes, *Actitis*) ont été réparties dans différents genres : *Totanus*, *Helodromas*, *Glottis* et *Rhyacophilus* dont je crois inutile de tenir compte ici.

128. — Genre 8 : GUIGNETTE

ACTITIS Boie.

Bec latéralement sillonné sur près des trois quarts de sa longueur, droit, un peu comprimé à la base, légèrement pincé vers son tiers antérieur et à peine plus long que la tête ; mandibule sup. faiblement dilatée, un peu dépassante, légèrement convexe et courbée vers l'extrémité ; menton bien emplumé. Jambe moyenne, nue sur un quart à un tiers, au-dessus du talon. Tarse étroitement scutellé, en avant et en majeure partie en arrière, réticulé sur les côtés et plus ou moins dans le bas en arrière, assez mince et à peu près égal au bec, ainsi qu'au médian avec ongle. Doigt externe palmé jusqu'à 1re articulation, interne entièrement libre. Ailes moyennes et échancrées, la 1re rémige, la plus longue, n'atteignant pas le bout de la queue et plus ou moins couverte par la penne cubitale post. subconique, parfois com-

plètement. Queue moyennement allongée, assez ample, arrondie ou légèrement étagée, à 12 rectrices assez larges et subarrondies. Cou assez dégagé ; tête plutôt petite et arrondie.

Œufs généralement au nombre de quatre, très gros, piriformes et ventrus, à coquille lisse et luisante, roussâtres et tachetés.

Les Guignettes sont de petite taille, très vives, migratrices, très sociables et, en dehors de l'époque des nichées, assez farouches. Elles recherchent surtout les rives graveleuses des lacs et des rivières, où elles se nourrissent de petits animaux, vers, mollusques, insectes, etc. Elles exécutent avec la queue un balancement rappelant celui des Bergeronnettes. Leur vol est rapide et cadencé. Leurs cris consistent en petits sifflements aigus et répétés. Elles perchent quelquefois sur les branches basses, au bord de l'eau, et nagent et plongent au besoin avec beaucoup d'adresse. Elles pondent à terre, sur le sable ou entre les pierres. — Leur mue est double. Les deux sexes sont semblables ; les jeunes sont un peu différents.

Des deux espèces de ce genre, l'une, *A. hypoleucos,* est très répandue en Europe, l'autre, *A. macularia,* propre à l'Amérique du Nord, ne se montre qu'exceptionnellement sur notre continent, bien qu'elle ait été rencontrée une ou peut-être deux fois jusque dans notre pays.

227. — 1 : GUIGNETTE VULGAIRE

Flussuferläufer — Piro-piro piccolo.

ACTITIS HYPOLEUCOS Linné.

Bec droit, égal à la tête et très légèrement plus long que le tarse qui est quasi-égal au médian avec ongle. Aile couvrant plus ou moins la queue, selon l'âge, souvent entre deux tiers et trois quarts. — Toutes faces sup. d'un gris-brun olivâtre à reflets, étroitement striées et maculées de noir. Haut de la poitrine gris-brunâtre, strié de brun, sur les côtés surtout. Gorge, bas de la poitrine, ventre et sous-caudales d'un blanc immaculé. Bec cendré ; pieds d'un gris verdâtre.

Long. tot. 0^{m},190—210 (0^{m},220) ; aile pliée 0^{m},104—110 ; queue 0^{m},057—062 ; tarse 0^{m},022—024 ; médian, avec ongle 0^{m},023—024 ; bec, au front 0^{m},024—025.

TRINGA HYPOLEUCOS *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 250, 1766. — T. GUINETTA *Brisson*, Orn., V, p. 183, 1760. — T. CINCLUS *Brisson*, Orn., V, p. 211, 1760. *Gmelin*, Syst. Nat., II, p. 680, 1788. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 221, 1815. — T. LEUCOPTERA *Pallas*, Zoogr. Rosso-As., II, p. 196, 1811-31.

TOTANUS GUINETTA *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 30, 1816. — T. HYPOLEUCOS *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 657, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 275, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 215, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 109, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 153, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 457, 1865.

ACTITIS HYPOLEUCOS, A. CINCLUS *Boie*, Isis, 1822, p. 649 et 1826, p. 327. A. HYPOLEUCOS, *Degl. et Gerbe ex Boie*, Ornith. eur., II, p. 227, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 33, Fig. 13, 1871. *Friederich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 787, Taf. 42, Fig. 1, 1891. — A. CINCLUS, A. HYPOLEUCOS, A. STAGNATILIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 648 et 649, 1831. — A. EMPUSA *Gould*, Proc. Zool. Soc., 1847, p. 222. — A. MEGARHYNCHOS *Brehm*, Vogelfang, p. 314, 1855. — A. SCHLEGELI *Bonaparte*, Compt. rend., XLIII, p. 597, 1856. — A. GUINETTA *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 215, 1894.

TRINGOIDES HYPOLEUCUS *Bonap.*, Saggio dist. met., p. 58, 1831. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 456, 1896. Hand-list, I, p. 161, 1899. — T. EMPUSA *Sclatter*, Journ. Proc. *Linn.* Soc., II, p. 170, 1858.

GUINETTA HYPOLEUCA *Gray*, List. Gen. Birds, p. 68, 1840.

NOMS VULG. S. F. : *Siffleuse. Bécassine, Bécassine du lac*, Genève. *Vendangette* (selon Meisner u. Schinz)[1]. — S. A. : *Strandläufer. Seelerche, Lysslicker* et *Pfisterlein* (selon Meisner u. Schinz). — S. I. : *Gireu, Friul.*

Mâle et femelle ad., en été : Faces supérieures d'un gris-brun olivâtre à reflets un peu cuivrés, avec de légers traits noirâtres, en long sur la tête, le cou et la moitié supérieure du dos, en travers et en zigzags sur les couvertures alaires, la moitié inférieure du dos, le croupion et les sus-caudales. Lorums et joues variés de blanchâtre et de brun. Paupières blanches. Un sourcil blanchâtre depuis le bec jusqu'au niveau de l'occiput environ. Rémiges d'un brun noirâtre ; les primaires, sauf la première, plus ou moins largement tachées de blanc en arrière, sur les barbes internes, les dernières étroitement terminées de blanc ; les secondaires traversées par un large miroir blanc et plus ou moins terminées de même couleur, les postérieures presque entièrement blanches. Rectrices médianes brunes, barrées de noirâtre, latérales plus grises, tachées et barrées de brun, avec bout blanc, l'externe blanche tachée de noir. Faces inférieures blanches, sauf sur les côtés du cou, dans le bas, et sur la poitrine, latéralement surtout, parties qui sont fortement lavées de gris-brun, avec

[1] Je n'ai pas entendu le nom de *Vendangette* cité par ces deux auteurs.

petites stries d'un brun foncé. Bec cendré-brunâtre; pieds d'un cendré verdâtre; iris brun.

Adultes, en hiver : Assez semblables, avec reflets moins accusés.

Jeunes, avant la première mue : D'un brun plus sombre, en dessus; les plumes bordées de roussâtre et le haut de l'aile transversalement rayé de roussâtre et de brun. Le milieu de la poitrine et du cou en avant blanc.

A la naissance : Couverts d'un duvet gris-roussâtre finement moucheté de noir, aux faces supérieures, avec bande noire irrégulière sur la ligne dorsale, blanc aux faces inférieures. Une bande médiane noire du vertex à la nuque; un trait de même couleur sur les côtés de la tête, du bec à l'œil et à la nuque. Bec brun; pieds d'un gris verdâtre.

La Guignette vulgaire est assez commune en Suisse aux époques de passage, sur les grèves des lacs, ainsi que sur les bords des rivières où elle niche régulièrement, en plus ou moins grand nombre. On la rencontre, durant la saison de reproduction, jusqu'à d'assez grandes hauteurs le long des cours d'eau, dans le Jura et les Alpes, même parfois jusqu'en H^te^-Engadine au-dessus de 1800 m. s/m. Elle passe en troupes plus ou moins nombreuses, de nuit principalement, en juillet et en août, parfois encore dans le commencement de septembre, et revient au printemps, vers la fin de mars ou dans le commencement d'avril. Alerte et assez fuyarde, elle court vite, balançant la queue à chaque arrêt, et vole rapidement, du bout de l'aile surtout. Elle perche assez souvent sur des branches basses, au bord de l'eau, et nage ou plonge au besoin avec une incroyable prestesse. Elle se nourrit surtout de vers, mollusques, larves et insectes. Son cri consiste en une série de petits sifflements décroissants que l'on peut traduire par la phrase *thii, tui-tui-tui-tui-tui-tui.* Elle pond à découvert, sur le sable au bord des cours d'eau ou sur des îlots, dans un simple petit creux à peine garni ou entouré de quelques débris végétaux. La mère, surprise sur son nid ou avec ses petits, fuit en voletant, comme si elle était blessée, pour détourner sur elle l'attention de l'intrus qui menace sa progéniture, ainsi que le font du reste beaucoup d'oiseaux.

Ses œufs, au nombre ordinaire de 4, parfois de 3, rarement de 5, sont très gros pour les proportions de la pondeuse. Ils sont piriformes et ventrus, à coquille très lisse et très luisante, de couleur isabelle ou roussâtre pâle, semés de points gris et bruns, avec taches petites et moyennes grises et d'un brun rougeâtre, éparses, mais volontiers plus serrées vers le gros bout, où elles sont souvent entre-

mêlées de macules irrégulières ou de traits noirâtres. Ils mesurent d'ordinaire 0m,0340—0375 sur 0m,0255 à 0260.

L'espèce est très répandue en Europe, en Asie et en Afrique. Elle se reproduit depuis le 70e degré de latitude nord, jusqu'à la Méditerranée, sur notre continent.

228. — (2) : GUIGNETTE GRIVELÉE[1]

Drosseluferläufer — Piro-piro macchiato.

ACTITIS MACULARIA Linné.

Bec droit, à peu près égal à la tête, au tarse et au médian sans ongle. Queue d'ordinaire légèrement plus courte que chez Hypoleucos. — Coloration des faces sup. et latérales, ainsi que des ailes et de la queue, à peu près comme dans l'espèce précédente, avec les rectrices latérales un peu plus barrées au bord externe. Toutes faces inf. blanches et grivelées de taches noires, arrondies entre la gorge et la région anale, plus allongées sur les sous-caudales, ad.[2]*; côtés de la poitrine très légèrement rembrunis. Bec d'un carné brunâtre, avec pointe brune. Pieds d'un rougeâtre clair.*

Long. tot. 0m,185—195 (0m,200); aile pliée 0m,102—105; queue 0m,054—058 (0m,051); tarse 0m,023—024; médian, avec ongle 0m,022—024; bec, au front 0m,022—024.

TRINGA MACULARIA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 249, 1766. — T. TURDUS AQUATICUS *Brisson*, Ornith., V, p. 255, 1760.

TOTANUS MACULARIA *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 656, 1820.

ACTITIS MACULARIA *Boie*, Isis, 1826, p. 979. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 229, 1867. — A. MACULARIUS *Dubois*, Faune Vert., Belgique, Oiseaux, II, p. 218, 1894.

TRINGOIDES MACULARIA *Gray*, Gen. of Birds, III, p. 574, 1846. — T. MACULARIUS *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 468, 1896. Hand-list, I, p, 161, 1899.

TRINGITES MACULARIUS *Scl. et Salv.*, Proc. Zool. Soc., 1873, p. 309.

La Guignette grivelée, propre à l'Amérique septentrionale, a fait quelques apparitions accidentelles en Europe, en Angleterre, en Belgique et en Allemagne, en particulier.

Le sujet adulte, tué en Suisse, qui motive l'introduction de cette

[1] *Chevalier perlé* de quelques auteurs, Temminck entre autres.

[2] *Les jeunes, avant la mue,* seraient d'un blanc immaculé, en dessous.

espèce dans cet ouvrage et qui m'a été obligeamment soumis par son propriétaire, M. Fischer-Sigwart, de Zofingue, a la queue un peu plus courte (0m,051) que les quelques individus de l'espèce que j'ai pu examiner, et présente par le fait une distance moindre entre le bout des ailes pliées et celui des rectrices médianes (0m,005 seulement).

Dans l'intéressante notice ornithologique qui nous a révélé cette curieuse trouvaille, l'auteur, M. Fischer-Sigwart[1], nous apprend que l'oiseau en question a été tué en juin 1891, près de Sins, dans le canton d'Argovie, et signale, dans le Musée d'Aarau, un autre individu de l'espèce, qu'il suppose avoir été capturé aussi dans les mêmes parages.

En tout cas, le sujet tué à Sins est, à ma connaissance, le premier signalé dans le pays.

Cette Guignette, appelée aussi *Chevalier perlé,* se reproduit dans les régions arctiques du nouveau monde. Ses œufs seraient un peu plus petits et généralement plus tachés que ceux de notre espèce.

Les jeunes avant la mue auraient les faces inférieures d'un blanc immaculé.

129. — Genre 9 : CHEVALIER

TOTANUS Bechstein.

Bec latéralement sillonné sur moitié ou au plus deux tiers, droit, quasi-droit ou légèrement retroussé, comprimé, assez graduellement atténué en avant et plus long que la tête ; la mandibule sup. un peu dépassante et courbée au bout ; menton bien emplumé. Jambe assez longue, généralement nue sur moitié ou plus de sa longueur. Tarse étroitement scutellé en avant et en arrière, assez long et grêle, ordinairement beaucoup plus grand que le médian avec ongle, rarement quasi-égal. Doigt externe palmé jusqu'au bout de la 1re phalange basilaire ou un peu plus ; interne quasi-libre ou légèrement relié et bordé (voy. fig. 27). *Ailes assez lon-*

[1] Ornithol. Beobachtungen vom Jahr 1894, gesammelt und zusammengestellt v. H. Fischer-Sigwart, in Zofingen, S. 31 ; Separat-Abdruck aus den Ornith. Blättern.

gues, échancrées et étroites ; la 1re rémige la plus grande, atteignant à peu près le bout de la queue ou le dépassant légèrement ; cubitales plus ou moins effilées et allongées. Queue courte ou plutôt courte, carrée ou subarrondie, à 12 rectrices médiocrement larges, subconiques ou un peu arrondies (voy. fig. 28). *Cou assez allongé ; tête plutôt petite, ovale ou subarrondie.*

Œufs généralement au nombre de quatre, gros, piriformes, à coquille lisse plus ou moins luisante, verdâtres ou roussâtres et tachetés.

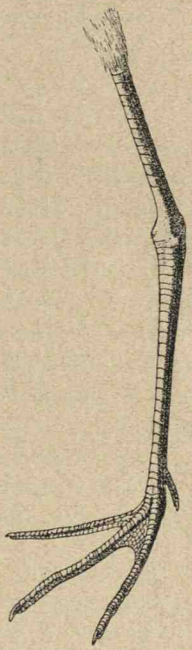

Fig. 27. Pied gauche de Totanus fuscus, côté externe.

Les Chevaliers, de taille petite ou moyenne, sont migrateurs, plus ou moins sociables, vifs, alertes et assez farouches. On les rencontre plus ou moins soit sur les grèves des mers, des lacs et des rivières, soit dans les marais ou les prairies humides. Leur nourriture consiste en petits êtres, vers, mollusques, crustacés, insectes et larves, frai de grenouilles ou de poissons et menu fretin qu'ils extraient de la vase ou récoltent dans l'eau. Ils marchent et courent lestement, mais leur démarche est plus compassée que celle des Bécasseaux et, à chaque arrêt, ils se redressent d'ordinaire, pour faire une sorte de révérence ou de plongeon du haut du corps. Ils perchent parfois sur des branches basses et nagent facilement. Leur vol est assez rapide et cadencé. Leurs cris consistent en sifflements plus ou moins aigus. Ils nichent d'ordinaire sur le sol ou le sable, dans une petite cavité à peine garnie de menus débris végétaux. Quelques-uns (*T. glareola* et *T. ochropus* principalement) pondraient parfois, selon certains observateurs, dans des nids abandonnés, sur des arbres ou des buissons, près de l'eau[1].

Leur mue est double. Les deux sexes sont à peu près semblables; les jeunes sont un peu différents.

Nos six espèces ont été rangées dans autant de genres qui me paraissent assez superflus. Deux espèces américaines, qui ont fait de rares apparitions en Angleterre, les *T. flavipes* Gmel. et *T. solitarius* Wilson, nous font complètement défaut.

[1] Je n'ai jamais fait personnellement semblable observation.

229. — 1 : CHEVALIER SYLVAIN

Bruchwasserläufer — Piro-piro boschereccio.

TOTANUS GLAREOLA Linné.

Bec droit, légèrement plus long que la tête. Tarse d'un quart environ plus long que le bec et passablement plus grand que le médian avec ongle. Doigt externe palmé jusqu'à 1re articulation, interne quasi-libre. Queue carrée, les deux rectrices médianes subconiques et légèrement débordantes. — Faces sup. brunes, variées de noir et de blanchâtre; sus-caudales blanches, barrées de noirâtre vers le bout; rectrices blanches, avec 8 à 12 barres transversales brunes. Baguette de la 1re rémige blanche. Faces inf. blanches, mouchetées de brun au cou, au haut de la poitrine et sur les sous-caudales. Bec noir; pieds verdâtres.

Long. tot. 0m,195—228; aile pliée 0m,122—127; queue 0m,049—059; tarse 0m,038—040; médian, avec ongle 0m,031—035; bec, au front 0m,028—030.

TRINGA GLAREOLA *Linné,* Syst. Nat., éd. 10, p. 149, 1758. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 221, 1815. — T. OCHROPUS, β. GLAREOLA *Linné,* Syst. Nat., éd. 12, I, p. 250, 1766. — T. LITTOREA *Pallas,* Zoogr., II, p. 195, 1811. — T. GRALLATORIS, *Mont.,* Orn. Dict. suppl., App., S, 1813.

TOTANUS GLAREOLA *Temminck,* Man., p. 421, 1815, et Man. Ornith., II, p. 654, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 277, 1829. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 226, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 109, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 144, 1854. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 223, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 38, Fig. 5, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd. p. 793, Taf. 42, Fig. 3, 1891. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 207, 1894. — T. GRALLATORIUS, *Stephens,* in *Shaw,* Gen. Zool., XII, p. 148, 1824. — T. SYLVESTRIS, T. PALUSTRIS, T. GLAREOLA, T. KÜHLII. *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 638 à 641, 1831. — T. GLAREOLOIDES *Hodgs.,* in *Gray,* Zool. Misc., p. 86, 1844.

RHYACOPHILUS GLAREOLA *Kaup,* Nat. Syst., p. 140, 1829. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 491, 1896, Hand-list, I, p. 162, 1899.

ACTITIS GLAREOLA *Blyth,* Cat. B. Mus. As. Soc., p. 167, 1849.

NOMS VULG. S. F. : *Chevalier sylvain, Sylvain.* — S. A. : *Strandläufer. Strudel-Wasserläufer,* Berne. — S. I. : *Friul.*

Mâle et femelle ad., en été : Faces supérieures, jusqu'au bas du dos, brunes, un peu variées de noirâtre et de blanchâtre ; sus-caudales blanches, barrées de noirâtre sur tiers ou moitié extrême; rectrices

blanches, avec huit à douze barres transversales d'un brun noirâtre. Sourcils et joues blancs, ponctués de brun; un trait brun entre le bec et l'œil. Rémiges primaires d'un brun foncé, la 1re avec baguette blanche. Couvertures sous-alaires blanches, variées de brun. Faces inférieures blanches, nuancées de gris au cou et à la poitrine, sur les côtés principalement, avec macules brunes, allongées sur le devant du cou, plus larges ou transversales sur les côtés de la poitrine et le haut des flancs, en fines stries ou en croix sur les sous-caudales. Bec noir, un peu verdâtre à la base. Pieds verdâtres. Iris noir.

Adultes, en hiver : Faces supérieures brunes, variées de roussâtre. Gorge, ventre et sous-caudales d'un blanc pur. Devant du cou, poitrine et flancs salis de grisâtre et mouchetés de brun.

Jeunes, avant la mue : Plus tachés de roussâtre en dessus, plus mâchurés à la poitrine. Bec plus court.

A la naissance : Couverts d'un duvet gris-fauve, en dessus, avec trois larges bandes et des taches diffuses noires sur le dos; blanc, en dessous, avec teinte fauve à l'abdomen. Une calotte noire sur le vertex, prolongée en pointe jusqu'au bec et sur le bas de la nuque; un trait de même couleur sur les côtés de la tête, jusqu'à la nuque. Bec noir, jaunâtre à la base de la mandibule inférieure. Pieds d'un gris olivâtre.

Le Chevalier sylvain passe régulièrement par la plaine suisse, entre Alpes et Jura, se montrant, suivant les années et les localités, plus ou moins fréquent, sans être jamais ni nulle part véritablement commun. Il ne s'élève pas volontiers, comme quelques-uns de ses congénères, dans nos Alpes, et semble faire presque complètement défaut à l'extrême est et au sud du pays, dans les Grisons et le Tessin. Il apparaît d'ordinaire en avril, et repasse généralement entre la mi-juillet et la fin de septembre. Quelques paires ont niché çà et là dans les parties marécageuses des bassins de l'Aar, de la Limmat et de la Thour.

On le rencontre quelquefois sur les grèves; cependant il paraît visiter plus volontiers les marais, les prairies inondées et même les bois un peu marécageux. Sa nourriture consiste, comme celle de la plupart des représentants de la famille, en vers, mollusques, petits crustacés, insectes, larves, etc., qu'il extrait du sol ou de la vase. Il court très vite, exécutant des courbettes à chaque pause. Son appel ordinaire semble dire les syllabes *klui-klui, klui-klui.*

Il niche d'ordinaire dans les marais, pondant généralement en mai, dans un petit creux garni de quelques débris végétaux.

Ses œufs, souvent au nombre de 4, assez gros, piriformes, un peu

allongés, avec coquille assez luisante, sont d'un olivâtre pâle, tirant parfois un peu sur le roussâtre, et semés de petites macules et de nombreux points gris et bruns, avec taches plus grandes d'un brun foncé ou noirâtres, volontiers plus serrées vers le gros bout. Ils mesurent 0^m,037—040 sur 0^m,026—028.

L'espèce est assez répandue en Europe et en Asie, ainsi qu'en Afrique où elle hiverne volontiers. Sur notre continent, elle se reproduit surtout dans les contrées septentrionales et moyennes, en Scandinavie, jusqu'en Laponie même, en Finlande, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, dans le nord de la France et en Autriche-Hongrie.

230. — 2 : CHEVALIER CUL-BLANC

Punktirter Wasserläufer — Piro-piro culbianco.

TOTANUS OCHROPUS Linné.

Bec très légèrement arqué ou fléchi, passablement plus long que la tête. Tarse un peu plus court que le bec, ou au plus égal, et légèrement plus long que le médian avec ongle. Doigt externe palmé légèrement au delà de 1re articulation, interne quasi-libre. Queue faiblement arrondie; rectrices médianes peu ou pas débordantes. — Faces sup. d'un brun à reflets et ponctuées de clair; sus-caudales entièrement blanches; rectrices blanches, avec 4 à 6 larges bandes transversales noirâtres, sur les médianes surtout. Baguette des rémiges brune. Faces inf. blanches, mouchetées de brun au cou et sur les côtés de la poitrine. Bec noir-verdâtre. Pieds d'un cendré verdâtre.

Long. tot. 0^m,215—235; aile pliée 0^m,137—140; queue 0^m,052—062; tarse 0^m,032—035; médian, avec ongle 0^m,030—031; bec, au front 0^m,035—037.

TRINGA OCHROPUS *Linné*, Syst. Nat. I, p. 250, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 222, 1815.

TOTANUS OCHROPUS *Temminck*, Man., p. 420, 1815. Man. Ornith., II, p. 651, 1820 *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 273, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 223, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 109, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 148, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 458, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 225, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 38, Fig. 2, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 791, Taf. 42, Fig. 2, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 211, 1894. — T. OCHROPUS, T. RIVALIS, T. LEUCOURUS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 641 à 643, 1831. — T. PUNCTULATUS *Dubois, C.*, Pl. col., Ois. Belg., II, p. 186, 1857.

HELODROMAS OCHROPUS *Kaup*, Nat. Syst., p. 144, 1829. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 437, 1896. Hand-list, I, p. 160, 1899.
ACTITIS OCHROPUS *Jerdon*, B. India, III, p. 698, 1863.

NOMS VULG. S. F.: *Chevalier cul-blanc. Cul-blanc*, Genève; *Chevalier*, Martigny. — S. A.: *Strandläufer. Buntes Matthühnli*, Berne. — S. I.: *Gireulon, Sculapi, Friul.*

Mâle et femelle, ad., en été : Faces supérieures, jusqu'au bas du dos, d'un brun olivâtre à reflets et finement ponctuées de blanchâtre. Sus-caudales entièrement blanches. Rectrices blanches, avec quatre à six larges bandes transversales noirâtres sur les médianes, moins sur les latérales. Un large sourcil blanc, au-dessus d'un trait brun, sur le lorum. Joue variée de blanc et de brun. Rémiges primaires d'un brun noir à reflets, toutes avec baguette brune. Couvertures sous-alaires brunes, maculées de blanc. Gorge, bas de la poitrine, ventre et sous-caudales d'un blanc pur. Devant du cou et haut de la poitrine mouchetés de brun, sur fond blanc plus ou moins sali de brunâtre sur les côtés de la dernière. Bec d'un noir verdâtre; pieds d'un cendré verdâtre; iris brun foncé.

Adultes, en hiver : Faces dorsales à mouchetures un peu roussâtres; macules brunes un peu fondues en une teinte générale brune sur les côtés du cou et de la poitrine.

Jeunes, avant la mue : D'un brun plus clair, semé de petites macules moins nombreuses et plus roussâtres, en dessus; volontiers avec des taches noires plus étendues à la queue, et les macules brunes du cou et de la poitrine plus lancéolées. Bec plus court.

A la naissance : Couverts d'un duvet d'un roux-vineux pâle, très mélangé de taches noires, en dessus, avec une large bande noire sur le dos; blanc en dessous. Cinq bandes noires convergeant sur la nuque: trois sur la tête, dont une médiane, partant du bec, plus une de chaque côté sur les lorums et la région auriculaire. Bec noir, d'un jaune verdâtre à la base; pieds d'un cendré olivâtre.

Le Chevalier cul-blanc est de passage régulier et assez abondant dans les diverses parties du pays, à différents niveaux, dans les régions centrales et occidentales de la plaine suisse surtout. Il arrive d'ordinaire vers la fin de mars ou en avril, et repasse, souvent isolément, entre la mi-août et le commencement d'octobre, parfois jusque dans le courant de novembre. On le rencontre alors fréquemment, en septembre surtout, jusqu'à d'assez grandes hauteurs dans les Alpes, le long des cours d'eau ou au bord des mares et des petits lacs supérieurs. C'est ainsi qu'il a été vu, par exemple, le 8 septem-

bre, au bord d'une petite mare, sur le col d'Arnon, à 1800 mètres environ, dans l'ouest du pays; le 22 septembre, au col du Gothard, à 2100 mètres à peu près, au centre, et à diverses reprises en H^te^-Engadine, entre 1800 et 2200 mètres, à l'extrême est. Il suit en les explorant les grèves des lacs et des rivières, cependant il semble, comme le précédent, se plaire surtout dans les marais et les prairies, ou même dans les taillis humides où il niche volontiers. Quelques paires se reproduisent plus ou moins régulièrement dans les localités marécageuses des bassins de la Thour et de la Limmat, à l'est, de l'Aar et de la Reuss, au centre, du Léman, à l'ouest, et du Tessin, au sud. Je ne sache pas qu'il ait jamais passé l'hiver dans le pays.

Ses mœurs, ses allures et son alimentation rappellent beaucoup celles de l'espèce précédente. Son appel, variant un peu avec les circonstances, a été traduit tour à tour par les syllabes *tî-vûit, tî-vûit* ou *dluih, dluih,* ou encore *fiiiii, fiiiii.*

Il pond dans les marais ou les prairies, d'ordinaire dans une petite dépression du sol plus ou moins garnie de menus débris végétaux; parfois, selon certains auteurs, dans des nids abandonnés, sur des buissons, ou même sur des arbres, près de l'eau, dans de vieux nids de Grives ou de Tourterelles, entre autres, selon Bädecker[1]. L'incubation durerait 18 jours, suivant Bailly.

Ses œufs, volontiers au nombre de 4, gros, piriformes et à coquille lisse, relativement peu luisante, sont roussâtres ou d'un verdâtre pâle, avec des taches éparses, les unes profondes, petites et grises, les autres, plus superficielles et plus grandes, d'un brun jaunâtre ou d'un brun rougeâtre, entremêlées parfois de nombreux points noirâtres; ils mesurent d'ordinaire 0^m^,038—041 sur 0^m^,027—028, quelquefois 0^m^,037 sur 0^m^,026 seulement.

L'espèce est très répandue en Europe et en Asie, ainsi qu'en Afrique où elle hiverne volontiers. Pour ce qui concerne notre continent, elle se reproduit dans les régions septentrionales et tempérées, et passe l'hiver dans le sud, dans le midi de la France et en Italie, par exemple.

[1] Die Eier der europäischen Vögel, 1855.

231. — 3 : CHEVALIER STAGNATILE

Teichwasserläufer — Piro-piro gambe lunghe.

TOTANUS STAGNATILIS Bechstein.

Bec très mince et pointu, quasi-droit ou très légèrement retroussé, beaucoup plus long que la tête. Jambe longue et grêle. Tarse d'un quart environ plus long que le bec et de deux cinq. à peu près plus grand que le médian avec ongle. Doigt externe palmé légèrement au delà de 1re articulation, interne faiblement palmé à la base. Queue subcarrée, à rectrices médianes subconiques un peu débordantes. — Faces sup. en majeure partie grises, plus ou moins maculées de noir; moitié inf. du dos blanche; sus-caudales et rectrices blanches, plus ou moins marquées de taches ou raies noirâtres transversales, étroites et assez distantes. Baguette de la 1re rémige blanche. Faces inf. blanches, maculées de noirâtre au cou, sur les côtés du corps et aux sous-caudales. Bec noir. Pieds d'un noir rougeâtre.

Long. tot. 0m,230—250; aile pliée 0m,135—140; queue 0m,055—065; tarse 0m,049—052; médian, avec ongle 0m,030—032; bec, au front 0m,039—042.

SCOLOPAX TOTANUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 245, 1766.

TOTANUS STAGNATILIS *Bechstein*, Nat. Deutschl., IV, p. 261, 1809. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 647, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 278, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 109, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 141, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 454, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur. II, p. 221, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 38, Fig. 3, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 799, 1891. *Dubois*, Faune Vert., Belgique, Oiseaux, II, p. 193, 1894. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 422, 1896. Hand-list, I, p. 160, 1899.

GLOTTIS STAGNATILIS *Koch*, Baier. Zool., p. 306, 1816.

TRINGA GUINETTA *Pallas*, Zool., II, p. 195, 1811-31.

NOMS VULG. (peu connu) S. F. : *Chevalier*. — S. A. : *Strandläufer*.

Mâle et femelle ad., en été : Dessus de la tête et du cou blanchâtre, rayé ou maculé en long de noir. Moitié supérieure du dos, scapulaires et pennes cubitales d'un gris cendré à très légers reflets rougeâtres et maculées de noir. Couvertures alaires supérieures d'un cendré brunâtre, les plus grandes finement liserées de blanchâtre; couvertures sous-alaires blanches, légèrement maculées de brun vers le bord. Rémiges primaires noirâtres, la pre-

mière avec baguette blanche. Bas du dos et sus-caudales blanches, les dernières plus ou moins tachées ou barrées de noirâtre, vers le bout. Rectrices blanches, marquées plus ou moins d'étroites raies transversales noirâtres; les deux médianes volontiers un peu lavées de grisâtre; les latérales presque entièrement blanches. Front, lorums, sourcils et joues blancs, ponctués de noirâtre. Faces inférieures blanches, avec petites taches noires, ovales sur le cou et le haut de la poitrine, plus élargies en raies transversales sur les flancs et plus allongées en stries sur les sous-caudales. Bec noir. Pieds d'un noir rougeâtre, un peu teintés de verdâtre aux articulations. Iris brun.

Adultes, en hiver : Faces supérieures d'un cendré clair; les scapulaires et les cubitales bordées de blanchâtre; nuque rayée de brun; les plumes du dessus de la tête et du haut du cou bordées de blanchâtre. Les taches et raies des faces inférieures et de la queue en général plus brunes que noires. Bec noirâtre; pieds olivâtres.

Jeunes, avant la mue : Bruns en dessus, avec les plumes bordées de jaunâtre; pennes cubitales rayées de brun foncé, en travers. Rémiges primaires brunes, terminées de blanchâtre. Faces inférieures blanches, tachetées de brun au cou et à la poitrine. Bec brun, plus court. Pieds d'un cendré verdâtre.

Le Chevalier stagnatile est assez rare, bien que de passage presque régulier, dans la plaine suisse, dans les marais et les prairies humides, ainsi que sur les bords des étangs et sur les parties vaseuses des grèves des lacs, depuis le bassin du Léman et la région des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, à l'ouest, jusque dans les cantons de Zurich et de Thurgovie, à l'est, se montrant moins que d'autres dans les montagnes. Il passe isolément, par paires ou en petite société, d'ordinaire en avril, puis en août ou en septembre, s'arrêtant généralement peu dans le pays et n'y nichant jamais, à ma connaissance. Très haut sur jambes, il s'avance assez loin dans l'eau et nage même très volontiers, en quête des petits animaux qui lui servent de nourriture. Son appel a été traduit tour à tour par les syllabes *fli-hu, fli-hu* ou *tiia, tiia*. Il pond ordinairement sur le sol, dans un petit creux, non loin de l'eau.

Ses œufs, souvent au nombre de 4, sont gros, piriformes et ventrus, dépourvus d'éclat, jaunâtres ou roussâtres, et semés de taches éparses, plus ou moins petites ou grandes, grises et brunes; ils mesurent d'ordinaire $0^m,038$—042 sur $0^m,028$—031.

L'espèce habite l'Europe moyenne et méridionale, les contrées orientales surtout, une partie de l'Asie et l'Afrique septentrionale.

Elle se reproduit assez communément en Hongrie et abondamment, dit-on, dans les régions avoisinant la Mer Noire.

232. — 4 : CHEVALIER JAMBETTE

Gambettwasserläufer — Pettegola.

TOTANUS CALIDRIS Linné.

Bec droit, très faiblement élargi vers le bout, et bien plus long que la tête. Tarse passablement plus long que le bec et de près d'un tiers plus long que le médian avec ongle. Doigt externe palmé presque jusqu'à 2e articulation, interne jusqu'à moitié de 1re phalange et bordé. Queue subcarrée, les rectrices médianes subconiques, légèrement débordantes. — Faces supérieures en majeure partie d'un cendré-brun olivâtre, finement mouchetées de noir; moitié inférieure du dos blanche; sus-caudales et rectrices blanches, traversées de nombreuses raies noirâtres, assez serrées sur les secondes (voy. fig. 28); *grandes couvertures largement terminées de blanc; baguette de 1re rémige blanche. Faces inférieures blanches ou blanchâtres, plus ou moins striées ou maculées de noirâtre. Bec rouge à la base, brun en avant. Pieds rouges.*

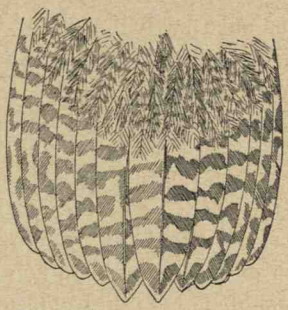

Fig. 28. Queue, par dessus, de Totanus calidris.

Long. tot. 0m,270—300; aile pliée 0m,150—164; queue 0m,065—072; tarse 0m,045—050 (0m,042); médian, avec ongle 0m,030—035; bec, au front 0m,037—044.

Tringa gambetta *Linné*, Syst. Nat. éd. 10, p. 148, 1758. — T. variegata *Brünnich*, Orn. bor., p. 54, 1764. — T. gambetta, T. striata *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 671 et 672, 1788. T. gambetta *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 218, 1815. Scolopax calidris *Linné*, Syst. Nat., I, p. 245, 1766.

Totanus striatus, T. nævius *Brisson*, Ornith., V, p. 196 et 200, 1760. — T. calidris *Bechstein*, Nat. Deutschl., IV, p. 216, 1809. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 643, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 271, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 221, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 109, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 137, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 452, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 218, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 34, Fig. 4 et 6, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 794, Taf. 42, Fig. 4, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 202,

1894. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 414, 1896. Hand-list, I, p. 160, 1899.— T. LITTORALIS *Brehm,* Isis, 1830, p. 990. Vögel Deutschl., p. 636, 1831. — T. GRÆCUS, T. MERIDIONALIS *Brehm,* Vogelfang, p. 312, 1855.

GAMBETTA CALIDRIS *Kaup,* Nat. Syst., p. 54, 1829.

NOMS VULG. S. F.: *Chevalier gambette, Chevalier à pieds rouges. Gambette, Sifflet, Sifflasson,* Genève. — S. A.: *Rothfüssiger Wasserläufer.* — S. I.: *Spinzighetun, Spinzighetta.*

Mâle et femelle ad., en été : Faces supérieures d'un cendré brun un peu olivâtre et légèrement teintées de rougeâtre, avec macules allongées brunes sur la tête, le cou et le haut du dos, et taches ou barres transversales brunes sur les couvertures moyennes et grandes et les pennes cubitales. Poignet d'un brun olivâtre. Grandes couvertures largement bordées et terminées de blanc. Rémiges primaires noirâtres, la 1re à baguette blanche; rémiges secondaires en majeure partie blanches. Couvertures sous-alaires blanches, un peu variées de gris et de brun vers le bout. Moitié inférieure du dos blanche; sus-caudales blanches, barrées de noir en travers. Rectrices blanches, sauf les médianes, plus ou moins lavées de gris-brun et traversées de raies noirâtres nombreuses et serrées. Lorums et joues variés de noirâtre et de blanc; paupière supérieure et un léger trait en arrière de l'œil blancs. Faces inférieures blanches, légèrement teintées de grisâtre sur les côtés de la poitrine, avec des taches d'un brun noirâtre, allongées sur le centre des plumes, depuis la base du bec jusque sur le ventre où elles sont moins serrées, plus larges et volontiers en barres transversales sur les flancs, les jambes, les environs de l'anus et les sous-caudales. Bec rouge dans la moitié basilaire, noir dans la moitié antérieure. Pieds d'un rouge vermillon ou orangé. Iris brun.

Adultes, en hiver : Faces supérieures d'un cendré brunâtre, avec une strie brune ou noirâtre sur le centre des plumes et le bord de celles-ci plus clair. Faces inférieures blanches, nuancées de cendré sur les côtés du cou et de la poitrine, avec macules brunes volontiers moins serrées ou plus rares, parfois même absentes, sur le bas de la poitrine, le ventre et les sous-caudales. Bec rouge et brun; pieds d'un rouge plus pâle.

Jeunes, avant la mue : Parties supérieures brunâtres, avec les plumes de la tête et du cou un peu bordées de roussâtre pâle. Cou et haut de la poitrine plus ou moins lavés de cendré-roussâtre, avec macules brunes; le reste des faces inférieures blanc, les flancs et les sous-caudales avec des macules noirâtres. Bec plus court, livide à la base, brun au bout; pieds orangés.

A la naissance : Couverts d'un duvet gris-roussâtre, en dessus, avec taches noires dessinant deux bandes de chaque côté sur le dos; blanc sur la gorge et le ventre, fauve pâle sur le cou, la poitrine et l'abdomen, en dessous. Une étroite calotte rousse encadrée de noir sur le vertex, joignant le bec et l'origine du cou. Un trait noir sur les côtés de la tête, du bec à la nuque. Bec noir, la mandibule inférieure pâle à la base; pieds d'un jaune terne (*sec.* Vian).

Variétés : Cette espèce varie passablement dans ses différentes livrées, particulièrement quant à la disposition et à l'accentuation des taches brunes ou noires sur les faces inférieures. Bien que l'albinisme parfait soit rare chez les Échassiers, on cite un individu entièrement blanc de ce Chevalier.

Le Jambette n'est pas rare dans le pays, tant au nord qu'au sud des Alpes, dans le Tessin, où il hivernerait parfois. Quelques paires nichent çà et là dans les parties marécageuses des régions inférieures et moyennes; cependant, c'est surtout aux époques des passages, plus particulièrement dans la plaine suisse et dans le Rheinthal, que nous le voyons le plus fréquemment. Il nous arrive généralement fin mars ou en avril, plus ou moins tôt ou tard selon les années, exceptionnellement encore au commencement de mai, et repart ou repasse en août ou en septembre, parfois déjà en juillet, plus rarement en octobre. On le rencontre, suivant les circonstances, dans les marais, les tourbières et les prairies humides ou sur les grèves de nos lacs et rivières, parfois en été dans la région montagneuse, même à 1450 m. dans le val d'Urseren, sur la route du Gothard, au passage d'automne. Il voyage isolément ou par paires, quelquefois en petites sociétés; ses longues jambes rouges le font aisément reconnaître. Ses allures assez vives et son alimentation purement animale sont celles des Chevaliers en général. Son appel ordinaire consiste en un sifflement un peu plaintif et peut être rendu par les mots *tu-u-it* ou *ku-u-it;* mais, dans la crainte d'un danger, particulièrement dans la saison de reproduction, il fait entendre quelquefois des cris différents que l'on peut traduire par les syllabes répétées *kli, kli, kli, kli* ou *dlidl, dlidl, dlidl, dlidl.* La femelle pond en mai, dans une petite dépression du sol, entre les herbes, près de l'eau.

Ses œufs, au nombre ordinaire de 3, quelquefois 4, gros, piriformes un peu allongés, à coquille médiocrement lisse et sans éclat, sont d'un blanc jaunâtre, roussâtres, rosâtres, d'un jaune brunâtre ou encore d'un jaune verdâtre, avec nombreuses taches éparses, petites et moyennes, grises, brunes ou noirâtres, selon qu'elles sont

plus ou moins profondes, les noirâtres très irrégulières affectant parfois la forme de traits. Ils mesurent 0m,044—047 sur 0m,030—033.

L'espèce est très répandue en Europe, en Asie et jusque dans le nord de l'Afrique ; elle se reproduit dans les régions septentrionales et tempérées des deux premiers continents, hivernant régulièrement déjà dans le midi de la France et en Italie.

233. — 5 : CHEVALIER ARLEQUIN

Dunkler Wasserläufer — Chiò-chiò.

TOTANUS FUSCUS Linné.

Bec flexueux, soit droit à la base, puis très légèrement retroussé, et un peu fléchi vers le bout, beaucoup plus long que la tête. Tarse quasi-égal au bec et d'un tiers à peu près plus long que le médian avec ongle. Doigt externe palmé jusqu'un peu au delà de 1re phalange basilaire, interne quasi-libre (voy. fig. 27). *Queue quasi-carrée; rectrices médianes peu ou pas débordantes. — Faces sup. en majeure partie d'un brun noirâtre, ou d'un gris cendré; moitié inférieure du dos blanche; sus-caudales barrées de blanc et de noir ou de gris; rectrices cendrées ou noirâtres, plus ou moins étroitement barrées de blanc. — Faces inf. noirâtres, maculées de blanc sur le bas-ventre et les sous-caudales (été), ou blanches et variées de cendré sur le devant du cou, le haut de la poitrine et des flancs (hiver). Bec noir, rouge au bas de la mandibule inf.; tarses d'un brun rouge ou rougeâtres.*

Long. tot. 0m,295—325; aile pliée 0m,160—170; queue 0m,070—075; tarse 0m,055—059; médian, avec ongle 0m,036—039; bec, au front 0m,055—060.

LIMOSA FUSCA *Brisson*, Ornith., V, p. 276, 1760.

SCOLOPAX FUSCA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 243, 1766. — SC. MACULATA *Tunst.*, Orn. Brit., p. 3, 1771. — SC. CANTABRIGIENSIS *Latham*, Gen., Syn., suppl., I, p. 292, 1787. — SC. FUSCA, SC. NIGRA, SC. TOTANUS, SC. CANTABRIGIENSIS, SC. CURONICA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 657, 659, 665, 668 et 669, 1788.

TRINGA ATRA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 673, 1788. *Latham*, Index, II, p. 738, 1790. — T. LONGIPES *Leisler*, Nachtr. *Bechst.* Nat. Deutschl., II, p. 189, 1813. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 216, 1815. *Schinz*, Fauna helv., p. 110, 1837. — T. TOTANUS *Meyer*, Vögel Liv. u. Esthl., p. 200, 1815.

TOTANUS MACULATUS, T. NATANS, T. FUSCUS *Bechstein*, Nat. Deutschl., IV, p. 203 et 227, 1809. T. FUSCUS, *Temm. ex Bechst.*, Man. Ornith., II, p. 639, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 269, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 218, 1835. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 134, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 450. 1865. *Degl.*

et Gerbe, Orn. eur., II, p. 216, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 34, Fig. 1 et 3, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 796, Taf. 42, Fig. 5, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 197, 1894. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 409, 1896; Hand-list, I, p. 160, 1899. — T. RAII *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 31, 1816. — T. ATER *Brehm*, Isis, 1830, p. 990. — T. OBSCURUS *Dubois C.*, Pl. col. Ois. Belg., II, p. 189, 1857.

ERYTHROSCELUS FUSCUS *Kaup*, Nat. Syst., p. 54, 1829.

NOMS VULG. S. F.: *Pivier. Arlequin, Bizard noir*, Genève; *Chevalier à pieds rouges*, Yverdon. — S. A.: *Brauner Wasserläufer.* — S. I.: *Spinz, Gambettoun.*

Mâle adulte, en été: Faces supérieures en majeure partie d'un brun noirâtre à légers reflets pourprés, avec de petites taches triangulaires blanches sur le dos et les scapulaires; couvertures un peu tachées ou bordées de blanchâtre ou de blanc. Rémiges primaires brunes; la baguette de la 1re blanche, celle des suivantes brunâtre. Couvertures sous-alaires blanches. Moitié inférieure du dos blanche. Sus-caudales noires, barrées de blanc en travers. Rectrices d'un cendré noirâtre, transversalement barrées de blanc. Face, joues et toutes parties inférieures et latérales noirâtres, souvent avec quelques macules blanches dans les environs de l'anus, chez des sujets d'âge moyen. Sous-caudales variées de noirâtre et de blanc. Tour de l'œil blanc. Bec noir, rouge au bas de la mandibule inférieure. Pieds d'un brun rougeâtre. Iris brun-noir.

Femelle, en été: Assez semblable au mâle, mais d'un brun noirâtre plus terne, soit moins reflétant, en dessus, avec les plumes de la poitrine et du ventre bordées ou variées de blanc.

Adultes, en hiver: Faces supérieures d'un gris cendré, avec les plumes légèrement liserées de blanchâtre; le bas du dos blanc; sus-caudales barrées de cendré et de blanc. Rectrices d'un cendré un peu brunâtre, plus ou moins barrées de blanc ou de blanchâtre. Gorge, une partie de la poitrine, ventre et sous-caudales d'un blanc pur. Devant du cou, haut de la poitrine et flancs d'un cendré varié de blanchâtre. Bec d'un brun noirâtre, rougeâtre à la base, en dessous. Pieds rouges.

Jeunes, avant la mue: Bruns en dessus, avec bordure des plumes et petites macules blanches; blanchâtres en dessous, avec des taches cendrées au cou et des raies transversales sur les autres parties, sauf sur la gorge qui est blanche. Bec plus court. Pieds d'un rouge brunâtre, rougeâtres ou un peu orangés.

A la naissance: Couverts d'un duvet d'un fauve sombre, en dessus, varié de taches et bandes indécises noires sur le dos; gris-blanchâtre à la gorge et au ventre; d'un gris enfumé au cou, à la poitrine, aux flancs et à l'abdomen, en dessous. Une large calotte d'un

noir de suie sur le vertex, joignant en pointe le bec et le cou. Une bande noire sur les côtés de la tête, du bec à la nuque. Bec noir ; la base de la mandibule inférieure jaune. Pieds d'un jaune brunâtre (*sec* Vian).

Livrées transitoires : Les individus en livrée de transition sont bigarrés de cendré-brun et de noir, en dessus, de noirâtre et de blanc, en dessous.

Le Chevalier sombre ou *Arlequin* passe en petit nombre, mais assez régulièrement, au printemps et en automne, sur les grèves des lacs et des rivières, ou dans les marais de la plaine suisse, un peu plus fréquemment, semble-t-il, dans les parties occidentales ou centrales du pays, qu'à l'est ou au sud, et parfois jusque dans les Alpes, dans la vallée d'Urseren et même en H^te^-Engadine à 1800 m., par exemple. Il arrive généralement fin mars ou en avril, pour repasser, suivant les années, en septembre ou en octobre, isolément, par couples ou en famille. Il s'arrête du reste peu dans nos régions et s'y montre d'ordinaire assez farouche. Il n'a jamais, que je sache, ni niché, ni hiverné en Suisse, où on le trouve rarement dans sa livrée de noces parfaite. Il se nourrit, comme ses congénères, de vermisseaux, de petits mollusques, d'insectes ou de petits crustacés qu'il extrait de la vase ou qu'il capture au fond ou à la surface de l'eau, en entrant dans celle-ci aussi loin que le permettent ses longues jambes. Il vole très rapidement, tantôt bas au ras du sol ou de l'eau, tantôt haut dans les airs, faisant entendre de temps à autre un sifflement qui semble exprimer la syllable *tuit* ou *thuit*.

Il niche dans les localités marécageuses des régions du cercle arctique, pondant à terre, dans un petit creux à peine garni de quelques menus débris végétaux.

Ses œufs, volontiers au nombre de 4, sont gros, piriformes, plutôt allongés, à coquille peu luisante, verdâtres ou olivâtres, avec petites et grandes taches irrégulières, grises, brunes et noirâtres, plus ou moins éparses ou rapprochées autour du gros bout ; ils mesurent d'ordinaire 0^m^,0475—0485 sur 0^m^,0330—0335.

L'espèce habite le nord de l'Europe et de l'Asie, nichant jusqu'en Laponie, ne se montrant guère qu'en passage dans la plupart des pays du centre, et hivernant dans les régions méridionales des deux continents ci-dessus, parfois jusqu'en Afrique.

234. — 6 : CHEVALIER GRIS

Heller Wasserläufer — Pantana.

TOTANUS GRISEUS Brisson.

Bec droit à la base, comprimé et un peu retroussé dans la moitié extrême, beaucoup plus long que la tête. Tarse un peu plus long que le bec et de deux cinq. environ plus grand que le médian avec ongle. Doigt externe palmé un peu au delà de la 1re phalange basilaire, interne quasi-libre, mais bien bordé. Queue subcarrée, à rectrices larges, les médianes subconiques un peu débordantes. — Tête et cou striés en dessus de blanc et de noir ou de brun. Dos et couvertures noirâtres (été), ou d'un brun cendré (hiver), un peu variés de blanchâtre; moitié inf. du dos blanche; sus-caudales et rectrices, sauf médianes grisâtres, blanches et bariolées de brun. Faces inf. blanches, avec ou sans mouchetures noirâtres au cou, au haut de la poitrine et sur les flancs. Bec noirâtre; pieds verdâtres.

Long. tot. 0m,335—370; aile pliée 0m,180—192; queue 0m,080—090 (0m,100); tarse 0m,056—061; médian, avec ongle 0m,036—038; bec, au front 0m,053—057.

SCOLOPAX GLOTTIS *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 245, 1766. — Sc. NEBULARIUS *Gunn.*, Leem. Beskr. Fimm. Lap., p. 251, 1767. — Sc. CINEREA *Latham*, Gen. Syn., suppl., I, p. 292, 1787. — Sc. CANESCENS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 668, 1788.

LIMOSA GRISEA *Brisson*, Ornith., V, p. 267, 1760. — L. GLOTTIS, L. TOTANUS *Pallas*, Zoogr., II, p. 179 et 183, 1811. — L. GLOTTOIDES *Syk.*, Proc. Zool. Soc., 1832, p. 163.

TOTANUS GRISEUS, T. FISTULANS, T. GLOTTIS *Bechst.*, Nat. Deutschl., IV, p. 231, 241 et 249, 1809. T. GRISEUS *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 215, 1867. — T. GLOTTIS *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 212, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 659, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 267, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 231, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 108, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 158, 1854. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 797, Taf. 42, Fig. 6, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 188, 1894. — T. CHLOROPUS *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 372, 1810. — T. GLOTTOIDES *Vigors*, Proc. Zool. Soc., 1831, p. 173. — T. CANESCENS *Adams*, Proc. Zool. Soc., 1859, p. 169. — T. NEBULARIUS *Stejn.*, Pr. U. St. Nat. Mus., 1882, p. 37.

LIMICULA GLOTTIS *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 32, 1816.

GLOTTIS NATANS *Koch*, Baier. Zool., II, p. 305, 1816. — G. CHLOROPUS *Nilsson*, Orn. Suec., II, p. 57, 1821. — G. GRISEA, G. FISTULANS *Brehm*, Isis, 1830, p. 990. — G. NIVIGULA *Hodgson*, Gr. Zool. Misc., II, p. 36, 1831. — G. FLORIDANUS *Bo-*

nap., Comp. List. Birds, p. 51, 1838. — G. CANESCENS, G. VIGORSII, G. HORSFIELDII *Gray*, List. B. Brit. Mus., p. 99, 1844. G. CANESCENS *Fritsch*, Vögel Europ. Tab. 38, Fig. 13 et 14, 1871. — G. NEBULARIUS *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 481, 1896. Hand-list, I, p. 161, 1899.

NOMS VULG. S. F. : *Chevalier aboyeur, Aboyeur. Tiou-tiou,* Genève; *Chevalier à pieds verts,* Yverdon. — S. A.: *Grünfüssiger Wasserläufer.* — S. I.: *Spinzighetta.*

Mâle et femelle ad., en été : Dessus de la tête et du cou noir, rayé longitudinalement de blanc. Haut du dos et scapulaires noirâtres, avec bordures des plumes blanches ou blanchâtres, et mélangés de cendré un peu rougeâtre sur les secondes. Pennes cubitales noirâtres et brunâtres, quelques-unes avec liseré blanc ou blanchâtre sur les bords. Couvertures alaires brunes, les plus grandes liserées de blanchâtre; couvertures sous-alaires blanches, variées de brun. Rémiges primaires noirâtres, la première à baguette blanche. Moitié inférieure du dos blanche; sus-caudales blanches, avec raies transversales brunes. Rectrices blanches, les médianes rayées transversalement de brunâtre, les autres peu ou pas maculées. Faces inférieures blanches; le cou, le haut de la poitrine et les flancs rayés ou tachés longitudinalement de noirâtre. Bas du front, sourcils, tour des yeux, lorums et joues blancs, finement mouchetés de noir. Bec noirâtre. Pieds d'un brun verdâtre. Iris quasi-noir.

Adultes, en hiver : Dessus de la tête et du cou d'un brun cendré, rayé de blanchâtre. Dessus du corps d'un brun cendré, avec les plumes bordées de blanchâtre et finement rayées de noirâtre sur le centre; scapulaires et cubitales tachetées en outre de noirâtre près des bords. Couvertures d'un brun foncé et en majorité, liserées de blanchâtre. Rectrices médianes grisâtres, latérales blanches, toutes plus ou moins rayées transversalement de brun noirâtre. Faces inférieures blanches, maculées de brunâtre sur les côtés du cou et de la poitrine. Un trait pointillé de brun du bec à l'œil, surmonté d'une large bande blanche; tour de l'œil blanc; joues blanches, ponctuées de noirâtre. Bec brun. Pieds d'un gris verdâtre.

Jeunes, avant la mue : D'un brun foncé en dessus, avec les plumes bordées de blanc roussâtre; blancs en dessous, avec le devant du cou et le haut de la poitrine rayés transversalement de cendré-roussâtre. Bec plus court.

A la naissance : Couverts d'un duvet gris, un peu rosâtre sur le dos, avec une bande noire sur la ligne dorsale et des taches irrégulières de même couleur, dessinant plus ou moins des bandes latérales; blanc en dessous. Vertex moucheté de taches noires, agglo-

mérées sur la nuque et dessinant une pointe sur le cou. Front blanc, avec des traces de noir sur la ligne médiane et un trait de même couleur sur les côtés de la tête. Bec noirâtre, la base de la mandibule inférieure rousse. Pieds d'un gris olivâtre.

Le Chevalier gris ou *Aboyeur*, le plus grand de nos représentants du genre, passe régulièrement, bien que d'ordinaire en petit nombre, dans les diverses parties du pays, au sud comme au nord des Alpes, même jusqu'à d'assez grandes hauteurs. Il a été vu, entre autres, au passage en H^te^-Engadine, à l'est; et je l'ai rencontré moi-même, au commencement de septembre, au bord du petit lac de l'Oberalp, à plus de 2000 m., au centre du pays. Il passe généralement en avril et en août ou septembre, parfois encore au commencement de mai ou déjà en juillet, plus rarement en octobre, sur les grèves des lacs ou des rivières surtout, parfois dans les prairies inondées ou les marais, le plus souvent isolément, quelquefois avec un ou deux de ses semblables, se montrant d'ordinaire assez farouche. Il aurait exceptionnellement niché, dit-on, au delta des Dranses, au bord du Léman, dans le sud-ouest du pays, et dans certaines localités marécageuses de la région de la Thour, à l'est. On le trouverait quelquefois en hiver dans le Tessin, au sud. Sa grande taille et sa livrée claire le font aisément reconnaître. Il se nourrit, comme ses congénères, de vers, de mollusques, d'insectes et de petits crustacés qu'il extrait du sable ou de la vase; cependant, il consomme aussi, et plus qu'eux, du frai et de petits poissons qu'il capture sur les rives des eaux courantes ou stagnantes. Il court et vole vite, en poussant de temps à autre un ou deux sifflements qu'on peut rendre par la syllabe *tiou-tiou*. Son nom d'*Aboyeur* lui vient du cri qu'il fait souvent entendre durant la saison de reproduction et qui a été traduit par le mot répété *dahudl dahudl dahudl*.

Il se reproduit dans le nord, pondant sur les rivages ou près des marécages, dans un petit creux garni de quelques débris d'herbes sèches.

Ses œufs, souvent au nombre de 4, sont gros, piriformes et allongés, d'un roussâtre ou d'un olivâtre clair, avec taches éparses, irrégulières, grises, d'un brun roux et d'un brun foncé entremêlées; ils mesurent d'ordinaire 0^m^,052—055 sur 0^m^,034—035.

L'espèce habite surtout le nord de l'Europe et de l'Asie, où elle se reproduit jusque sous le 70e degré environ, et se répand de là sur tout le continent, après l'époque des nichées, même jusqu'en Afrique et dans le nord de l'Australie, pour hiverner.

Sous-Famille IV, des LIMOSIENS

LIMOSINÆ

Bec pourvu d'un revêtement corné plus ou moins épais, en avant, subcylindrique, long, quasi-droit ou un peu retroussé, lisse, assez haut à la base, un peu dilaté vers l'extrémité et sillonné latéralement presque jusqu'au bout (voy. fig. 29). Jambes plus ou moins longues, nues sur moins ou un peu plus de moitié de leur longueur. Tarses plus ou moins longs, en majeure partie étroitement scutellés, en avant et en arrière. Quatre doigts; le pouce court, portant à terre par le bout; les antérieurs médiocrement ou assez allongés, l'externe un peu palmé à la base, l'interne légèrement relié ou quasi-libre. Ailes échancrées et suraiguës, atteignant ou dépassant un peu le bout de la queue; pennes cubitales plus ou moins longues et effilées, atteignant rarement le bout des premières grandes rémiges. Oreille en arrière de l'œil.

Mue double, donnant (*Terekia* except.) deux livrées assez différentes, tirant plus ou moins l'une sur le roux, l'autre sur le brun-cendré.

Oiseaux de taille souvent assez grande, dans la famille, de formes médiocrement élancées, assez hauts sur jambes, migrateurs, généralement monogames et sociables, et recherchant les localités marécageuses découvertes ou les places fangeuses des rivages, où ils se nourrissent de vers, de petits mollusques, d'insectes, de crustacés, etc., en fouillant la vase de leur bec très long et flexible.

Ils sont assez répandus dans l'hémisphère nord, en Europe, en Asie et en Amérique, ainsi qu'en Afrique.

Les trois espèces européennes, réparties dans les genres *Terekia* et *Limosa*, se rencontrent en Suisse.

130. — Genre 10 : TÉRÉKIE

TEREKIA Bonaparte.

Bec mesurant environ deux fois la longueur de la tête, ou plus, et notablement retroussé; les deux mandibules lé-

gèrement dilatées et un peu courbées à l'encontre l'une de l'autre, vers le bout; narines en fente allongée et quasi-basales; menton en partie nu. Jambe plutôt longue, nue sur un tiers de sa longueur ou un peu plus. Tarse en majeure partie étroitement scutellé, relativement court ou moyen. Doigts antérieurs médiocrement allongés et palmés, l'externe jusqu'entre 1re et 2e articulation, l'interne presque jusqu'à la 1re. Ongles petits, faiblement arqués. Aile longue, étroite et échancrée; la 1re rémige la plus longue, atteignant ou dépassant un peu le bout de la queue. Queue plutôt courte et arrondie, à 12 rectrices médiocrement larges et subarrondies. Cou moyen ou plutôt ramassé. Tête convexe et arrondie.

Les Térékies, qui ne sont représentées sur le continent que par la seule *T. cinerea*, ont des mœurs assez semblables à celles des Barges qui suivent, bien qu'elles se distinguent de celles-ci par une taille beaucoup plus petite et des doigts un peu plus palmés, ainsi que par une livrée grise constante et identique dans les deux sexes.

Quelques auteurs, Sharpe entre autres, les rapprochent plutôt des *Actitis (Tringoides)* et du Chevalier aboyeur *(Glottis)*, également à bec retroussé.

235. — 1 : BARGE TEREK

Terekwasserläufer — Pittima cenerina.

TEREKIA CINEREA Guldenstein.

Bec retroussé, notablement plus long que le tarse, parfois presque double. Tarse un peu plus long que le médian avec ongle. — Faces sup. cendrées, avec quelques taches allongées noires sur les scapulaires; faces inf. blanches, avec les côtés du cou et de la poitrine plus ou moins lavés de cendré. Bec noirâtre, jaunâtre vers la base; pieds jaunâtres.

Long. tot. 0m,215—233; aile pliée 0m,125—130; queue 0m,052—056; tarse 0m,026—029; médian, avec ongle 0m,023—025; bec, au front 0m,036—051.

SCOLOPAX CINEREA *Guldenstein*, Nov. Comm. Petrop.; XIX, p. 473, pl. XIX, 1774-1775. — SC. TEREK *Latham*, Index, II, p. 724, 1790.

Limosa recurvirostra *Pallas*, Zoogr. II, p. 181, 1811. — L. indiana *Lesson*, Tr. d'Ornith., p. 554, 1831. — L. Terek *Temminck*, Man. Ornith., 4e part., p. 426, 1840. — L. (Simorhynchus) cinerea *Keys. u. Blasius*, Wirbelth. Arten, p. 213, 1840.

Limicula Terek *Vieillot*, Faun. franç., p. 306, 1825.

Fedoa terekensis *Stephens*, in *Shaw*, Gen. Zool., XII, 1826.

Xenus cinereus *Kaup*, Nat. Syst., p. 115, 1829. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 38, Fig. 8, 1871.

Terekia javanica *Bonap.*, Birds of Eur., p. 52, 1838. — T. cinerea *Bonap.*, Cat. Parzud., p. 15, 1856. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 171, 1867. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 474, 1896. Hand-list, I, p.161, 1899.

Noms vulg. : aucun (trop rare).

Mâle et femelle ad., en été : Faces supérieures d'un cendré brunâtre, sus-caudales comprises, avec quelques macules allongées noires sur les scapulaires et un trait noir sur le centre des cubitales. Rectrices médianes comme le dos et un peu variées de roussâtre sur les bords ; latérales d'un gris plus pâle, un peu nuancées de brunâtre et liserées de blanchâtre. Ailes d'un brun noirâtre ; les rémiges secondaires largement terminées et bordées intérieurement de blanc. Sourcil blanchâtre ; un trait brunâtre, assez peu accentué, entre le bec et l'œil ; joue blanchâtre, mouchetée de brunâtre. Faces inférieures blanchâtres, salies de cendré-brunâtre clair au bas du cou et sur les côtés du haut de la poitrine, avec de légères stries brunes. Bec noirâtre, jaunâtre vers la base. Pieds jaunâtres.

Adultes, en hiver : Faces supérieures cendrées, avec taches allongées noires sur les scapulaires et la tige des plumes plus foncée. Front, gorge, poitrine, ventre et sous-caudales blancs. Devant du cou légèrement strié de cendré.

Jeunes : Ressemblant assez aux adultes en hiver, avec les sus-caudales variées de brunâtre, les rémiges secondaires moins blanches et le bec plus court.

A la naissance : Couverts d'un duvet gris-roussâtre, en dessus, blanc, légèrement lavé de roux à la poitrine, en dessous. Une demi-couronne de petites macules noires du bec à la nuque, sur les lorums et les yeux, et une bande longitudinale imparfaite de même couleur sur le vertex, ainsi que sur le dos. Bec brun, à base olive ; pieds jaunâtres. Vian (l. c.), de qui j'extrais cette description, fait remarquer que ce poussin se distingue de celui des Chevaliers et des Bécasseaux par la double membrane qui sépare ses trois doigts antérieurs.

La Térékie ou Barge Terek n'a fait jusqu'ici que quelques rares apparitions en Suisse. On en cite une ou deux captures sur les bords du Léman, dans les environs de Genève et de Lausanne, près de Cortaillod, au lac de Neuchâtel, et dans la vallée du Rhin, au-dessous de Coire. Les deux dernières tuées, à ma connaissance, l'ont été, l'une en mai 1875, aux Pierrettes près de Lausanne, l'autre dans le Rheinthal, en mai 1878. Elle recherche les endroits vaseux des rivages, où elle se nourrit d'animalcules divers. Elle niche sur le sol, entre les herbes, non loin de l'eau, mais pas dans notre pays. Elle nage et plonge avec la plus grande facilité et vole assez rapidement. On lui attribue un cri en trois syllabes pouvant être traduit tantôt par *kuvi truu,* tantôt par *hahihaa;* sa note d'avertissement exprimerait la syllabe *dick, dick.*

Ses œufs, volontiers au nombre de 4, sont gros, piriformes et ventrus, jaunâtres ou d'un olivâtre clair, avec petites et grandes taches grises, brunes et d'un brun noir, souvent un peu serrées en couronne vers le gros bout; ils mesurent 0m,035—038 sur 0m,026—027.

Elle se reproduit dans le nord de la Russie d'Europe, ainsi qu'en Asie, sur les bords de la Dvina et sur les rives de la mer Caspienne, entre autres, se répandant en automne jusque dans le Japon et au delà, hivernant même en Australie. Elle ne se montre guère qu'accidentellement dans l'Europe moyenne et méridionale.

131. — Genre 11 : BARGE

LIMOSA Brisson[1].

Bec deux à trois fois aussi long que la tête, assez haut à la base, un peu retroussé en avant, et plus ou moins dilaté au bout; la mandibule sup. très lisse, dépassant notablement l'inférieure. Narines presque basales, en fente plutôt courte. Menton passablement emplumé (voy. fig. 29). *Jambe plus ou moins nue et longue. Tarse plus ou moins long, en partie*

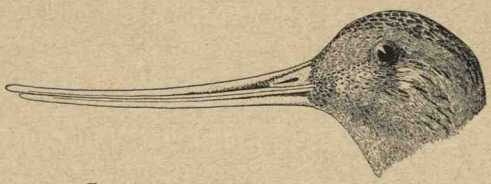

Fig. 29. Tête de Limosa rufa, ad.

[1] *Limosa* ex Gessner.

étroitement scutellé en avant et en arrière, largement réticulé sur les côtés, ainsi que dans le haut en avant et dans le bas en arrière. Doigts ant. moyens et passablement bordés, l'externe palmé jusqu'à 1re articulation, l'interne quasi-libre. Ongles assez forts et évidés, le médian à bord interne plus ou moins dilaté. Ailes assez longues, étroites et échancrées; la 1re rémige, la plus longue, dépassant d'ordinaire un peu le bout de la queue. Queue courte et carrée, à 12 rectrices larges, un peu tronquées ou conico-arrondies. Cou plus ou moins long. Tête subovale, à front assez fuyant.

Œufs d'ordinaire au nombre de quatre, gros, piriformes, à coquille sans éclat et tachés.

Les Barges, de dimensions plutôt grandes dans la famille, avec jambes, tarses, bec et cou allongés, sont migratrices et très sociables. Elles fréquentent les plages limoneuses des mers, les rivages des lacs et les terrains marécageux, où elles recherchent dans la vase des vers, de petits mollusques, des crustacés, des larves, des insectes, etc., et où elles nichent sur le sol, dans un petit creux qu'elles pratiquent elles-mêmes et garnissent de quelques herbes sèches. Leur démarche est, comme celle des grands Chevaliers, beaucoup plus compassée que celle des Bécasseaux. Leur vol est rapide, mais assez régulier. Elles lèvent généralement les ailes droites en l'air en se posant. Leur voix est, suivant les circonstances, plus ou moins criarde ou flûtée.

Leur mue est double; les deux livrées annuelles sont assez différentes, celle de noces étant plus ou moins rousse. — Les femelles sont généralement plus grandes que les mâles.

Elles sont très répandues dans les diverses parties du monde, dans l'hémisphère septentrional surtout; deux espèces figurent en Europe et en Suisse.

236. — 1 : BARGE A QUEUE NOIRE

Schwarzschwänzige Uferschnepfe — Pittima reale.

LIMOSA MELANURA Leisler.

Bec très long et faiblement retroussé, beaucoup plus grand que le tarse, souvent d'un quart à peu près; les deux mandibules dilatées

en losange à l'extrémité. Jambe longue, nue sur trois cinq. environ de sa longueur. Tarse haut, environ double du doigt médian, sans ongle. Ongle médian assez long, droit, un peu déprimé et plus ou moins dentelé au bord interne. — Livrée variée de roux et de noir (été), variée de gris et de brun, en dessus, avec ventre blanc (hiver); un étroit miroir blanc sur l'aile; queue noire, blanche à la base. Bec brun foncé en avant, orangé en arrière. Pieds noirâtres.

Long. tot. 0m,400—420 (0m,380) ♂ à 0m,440—480 ♀; aile pliée 0m,210—230; queue 0m,083—090; tarse 0m,067—078 ♂ à 0m,080—086 ♀; médian, avec ongle 0m,048—052; bec, au front 0m,090—100 ♂ à 0m,110—120 ♀.

Scolopax limosa *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 244, 1766. — Sc. belgica *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 663, 1788.

Limosa limosa *Brisson*, Ornith., V, p. 262, 1760. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 381, 1896. Hand-list, I, p. 159, 1899. — L. melanura *Leisler*, Nachtr. zu *Bechst.* Nat. Deutschl., II, p. 150, 1811-1815. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 209, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 664, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 301, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 235, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 108, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 460, 1865. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 240, 1894. — L. ægocephala *Pallas*, Zoogr., II, p. 178, 1811. *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 34, 1816. *Bailly*, Ornith., Savoie, IV, p. 162, 1854. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 167, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 39, Fig. 6 et 10, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 827, Taf. 43, Fig. 5 et 6, 1891. — L. islandica *Brehm*, Isis, 1830 et Vögel Deutschl., p. 626, 1831. — L. melanuroides *Gould*, Proc. Zool. Soc., 1864, p. 84.

Totanus limosa *Bechstein*, Nat. Deutschl., IV, p. 244, 1809. — T. melanurus *Seebohm*, Brit. Birds, III, p. 162, 1885.

Limicula melanura *Vieillot*, Nouv. Dict., III, p. 250, 1815.

Gambetta limosa *Koch*, Baier. Zool., I, p. 308, 1816.

Fedoa melanura *Stephens* in *Shaw*, Gen. Zool., XII, p. 73, 1826.

Noms vulg. S. F. : *Grande Barge, Barge à queue noire. Grand Tiou-tiou*, Genève. — S. A. : *Uferschnepfe.*

Adultes, en été : Dessus de la tête et du cou roux, avec des stries longitudinales noirâtres sur le sommet de la tête et l'occiput, et de petits points sur le bas du cou et la nuque. Haut du dos et scapulaires noirs, les plumes largement bordées et terminées de roux (en partie de gris, quand la livrée n'est pas encore parfaite). Couvertures et cubitales d'un cendré brunâtre, les premières grandes largement terminées de blanc, les secondes plus ou moins tachées de roux et de noir, sur les côtés. Bas du dos noir; sus-caudales blanches, sauf à la base. Rectrices noires et blanches; les médianes blan-

ches à la base seulement; les latérales de plus en plus blanches, avec tiers ou moitié extrême noir, environ. Rémiges primaires noires, avec un petit miroir blanc; secondaires blanches et noires. Gorge, cou, poitrine et flancs d'un roux rougeâtre, les deux derniers plus ou moins barrés de noir, en travers. Joues rousses, striées de noirâtre; tour de l'œil roussâtre. Ventre, jambes et sous-caudales d'un blanc pur, en livrée parfaite (un peu maculés de noir, en livrée imparfaite). Bec brun foncé en avant, orangé dans sa moitié basilaire. Pieds noirs ou noirâtres. Iris d'un brun roussâtre.

La *femelle* notablement plus grande que le mâle, avec bec et pattes plus longs et teintes moins franches.

Adultes, en hiver : Faces supérieures d'un brun cendré, avec trait plus foncé au centre des plumes et bas du dos brun-noirâtre. Rectrices médianes terminées de blanchâtre. Cou, poitrine et flancs gris; ventre et sous-caudales blancs. Bec et pieds moins foncés.

Jeunes, avant la mue : Dessus de la tête, cou et nuque d'un gris roussâtre, avec stries brunes sur la tête. Haut du dos, scapulaires, couvertures et cubitales d'un cendré brunâtre, avec liseré des plumes gris-roussâtre et cendré. Bas du dos brun. Rectrices en majorité étroitement terminées de blanc ou de blanchâtre. Cou, poitrine et flancs d'un roussâtre mélangé de cendré, les deux derniers un peu barrés de brunâtre en travers. Ventre et sous-caudales d'un blanc pur. Une large bande blanchâtre étendue de la mandibule supérieure au bord sup. de l'orbite, au-dessus d'une légère raie pointillée brunâtre sur le lorum. Joues blanchâtres, salies de roussâtre. Gorge blanche ou blanchâtre. Bec plus court, coloré, ainsi que les pieds, comme chez les adultes en automne.

Variétés : La *L. melanuroides* Gould (*L. ægocephala* Pallas) paraît n'être qu'une forme asiatique de cette espèce, un peu plus petite que celle d'Europe.

La Barge à queue noire, ou Grande Barge, est plutôt rare, soit de passage assez régulier, mais peu abondant, dans les diverses parties de la Suisse, au sud comme au nord des Alpes, sur les bords des lacs, ainsi que dans les marais ou les prairies humides, et parfois même dans les champs labourés. Bien qu'attachée surtout aux régions basses, elle a été exceptionnellement rencontrée, au passage, dans le val d'Urseren, à 1450 m. environ, sur la route du Gothard. Elle nous arrive généralement en avril, et repasse entre la fin d'août et le commencement d'octobre, voyageant volontiers par paires ou en groupes plus ou moins nombreux. Elle paraît plus fréquente en automne qu'au printemps, mais s'arrête généralement peu dans le pays, sauf

peut-être dans la vallée du Rhin, à l'est, au-dessus du lac de Constance, où la capture d'un individu jeune encore, près de Laax (Grisons), le 5 juillet 1896, pourrait faire supposer une nichée exceptionnelle[1]. Sa nourriture consiste surtout en vers, petits mollusques, crustacés, larves et insectes, parfois en frai de grenouilles ou de poissons, qu'elle extrait de la vase ou récolte en se promenant dans l'eau. Elle vole assez rapidement, d'ordinaire le cou et le bec allongés en avant et ses longues pattes tendues en arrière, levant haut les ailes pour se poser. Son cri, un peu flûté, a été rendu par les syllabes : *dio, lodio* ou *diodio*.

Elle se reproduit dans les régions septentrionales et moyennes de l'ancien monde, en Hongrie, par exemple, dans le nord de l'Allemagne, en Hollande, en Suède et jusqu'en Islande, nichant à terre, entre les herbes, dans une petite excavation qu'elle creuse et garnit de quelques débris végétaux, et pondant généralement fin avril, ou en mai seulement.

Ses œufs, généralement au nombre de 4, sont gros, piriformes, plus ou moins allongés, assez ternes, olivâtres, roussâtres, ou d'un gris verdâtre, avec taches éparses, petites et moyennes, d'un gris brun et brunes; parfois semés de plus grandes taches ou, au contraire, pâles et relativement peu tachetés; ils mesurent 0m,053—060 sur 0m,036—040.

L'espèce habite l'Europe et l'Asie, ainsi que le nord de l'Afrique où elle hiverne volontiers.

237. — 2 : BARGE ROUSSE

Rostrothe Uferschnepfe — Pittima piccola.

LIMOSA RUFA Brisson.

Bec long et passablement retroussé, d'un tiers à deux cinq. environ plus long que le tarse; les deux mandibules légèrement dilatées au bout (voy. fig. 29). *Jambe moins longue que chez Melanura, nue sur deux cinq. de sa longueur, environ. Tarse moins long, assez robuste, d'un quart à un tiers environ plus grand que le doigt médian avec ongle; ongle médian tectiforme, subarqué, un peu courbé vers le côté extérieur et tranchant au bord intérieur. — Livrée d'un roux*

[1] Selon le Dr Wartmann : Bericht über Thätigkeit der St.-Gall. naturwissenschaftl. Gesellschaft, während 1895-1896, St.-Gallen, 1897, p. 46.

rougeâtre, variée de brun en dessus (été), ou grise variée de brun, avec ventre blanchâtre (hiver). Queue blanchâtre, barrée de brun. Bec rougeâtre, à bout noir; pieds noirâtres.

Long. tot. 0m,330 ♂—380 ♀ (0m322); aile pliée 0m200—212; queue 0m,068—080; tarse 0m,047—052; médian, avec ongle 0m,034 —036; bec, au front 0m,071 ♂—090 ♀.

Scolopax lapponica et ægocephala *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 246, 1766. — Sc. leucophæa *Latham*, Index, II, p. 719, 1790.

Limosa rufa *Brisson*, Ornith., V, p. 281, 1760. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 211, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 668, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 298, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 237, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 108, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 165, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 462, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 169, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 39, Fig. 7 et 12, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 244, 1894. — L. Meyeri *Leisler*, Nachtr. zu *Bechst.* Nat. Deutschl., II, p. 150, 1811-15. *Temminck*, Man. Ornith., IV, p. 422, 1840. — L. ferruginea *Pallas*, Zoogr., II, p. 180, 1811. — L. jadreca, L. noveboracensis *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 32, 1816. — L. Baueri *Naumann*, Vögel Deutschl., VIII, p. 429, 1836. — L. uropygialis *Gould*, Proc. Zool. Soc., 1848, p. 38. — L. lapponica *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 828, Taf. 43, Fig. 7 et 8, 1891. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 373, 1896. Hand-list, II, p. 159, 1899.

Totanus leucophæus, T. gregarius *Bechstein*, Nat. Deutschl., IV, p. 237 et 258, 1809. — T. glottis, T. ferruginæus *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 372 et 374, 1810. — T. rufus *Seebohm*, Brit. Birds, III, p. 156, 1885.

Limicula Meyeri, L. lapponica *Vieillot*, Nouv. Dict., III, p. 249 et 250, 1815.

Fedoa Meyeri, F. rufa, F. pectoralis *Stephens*, in *Shaw's* Gen. Zool., XII, p. 75 et 79, 1826.

Noms vulg. : S. F. : *Barge rousse.* — S. A. : *Rothe Schnepfe.*

Adultes, en été : Dessus de la tête, cou et nuque roux, avec des stries longitudinales noirâtres sur la tête et la nuque. Haut du dos, scapulaires et cubitales noirâtres, la majorité des plumes avec bordure et taches latérales ovales, rousses, quelques-unes avec pointe blanchâtre. Bas du dos blanc, largement maculé de brun-noirâtre. Sus-caudales blanches, un peu lavées de roux sur le côté et plus ou moins maculées de brun-noirâtre. Rectrices blanches, largement barrées de brun. Couvertures alaires d'un cendré brun, en grande majorité bordées de blanc ou de blanchâtre (grandes et moyennes souvent plus ou moins acuminées par l'usure). Ailes noirâtres; les couvertures antérieures et les rémiges moyennes plus ou moins terminées de blanc. Toutes faces inférieures d'un roux rougeâtre, avec quelques traits longitudinaux noirs, sur les côtés du cou et de la poitrine, ainsi que parfois sur les environs de l'anus et les sous-caudales, dont

le roux est plus ou moins varié de blanc. Bec noirâtre en avant, d'un rouge livide en arrière ; pieds noirs ou noirâtres ; iris brun-roussâtre. — La *femelle* assez semblable au mâle, bien que d'un roux moins intense et de taille sensiblement plus forte.

Adultes, en hiver : Faces supérieures brunes, avec les plumes de la tête et du cou bordées de cendré, celles du haut du dos, les scapulaires et les cubitales de cendré roussâtre et de blanchâtre ; le bas du dos et les sus-caudales blancs, maculés de brun. Rectrices blanchâtres, barrées de brun. Couvertures alaires brunes, largement bordées de blanc ou de blanchâtre. Cou et poitrine d'un cendré roussâtre, avec petites stries brunes ; gorge plus claire ou blanchâtre. Ventre et sous-caudales blancs. Sourcils, lorums et joues d'un cendré roussâtre et légèrement mouchetés de brun, les lorums surtout.

Jeunes, avant la mue : Ressemblant assez aux adultes en hiver, mais avec la bordure des plumes en-dessus et les espaces blancs de la queue plus roussâtres. Le ventre et les sous-caudales aussi plus ou moins salis de cendré-roussâtre pâle. Bec plus court.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez abondant et soyeux, barbelé aux deux tiers environ et filiforme aigu au sommet, assez long sur le corps et le cou, moitié moins sur la tête, et accusant un peu la queue. Gorge et abdomen blanchâtres ; tête d'un blanc fauve, avec large calotte d'un brun foncé sur le vertex, prolongée en pointe sur le front et sur la nuque ; un trait noir sur le lorum, bordant les paupières et s'épanouissant au-dessus de l'oreille. Dos, dessus des ailes et du cou marbrés confusément et par masses de fauve et de noirâtre. Devant du cou et parties inférieures d'un fauve un peu roux sur les flancs ; côtés du cou nus, d'un carné jaunâtre. Bec brun de corne, avec la base de la mandibule inférieure jaune. Pieds bruns, à ongles noirs. Iris brun-roux (*sec.* Vian).

Variétés : La *L. Baueri* Naum., d'Asie, paraît n'être qu'une forme, plus brune sur le croupion, de notre Barge rousse d'Europe.

La Barge rousse, plus petite et plus basse sur jambes que la Barge à queue noire, est de passage à peu près régulier et, par places, un peu plus fréquente que celle-ci ; elle l'était, du moins, dans les parties ouest du pays, avant le dessèchement des grands marais d'Anet. On la rencontre, au passage, au sud comme au nord des Alpes et plus à l'ouest qu'à l'est, semble-t-il, fin mars ou en avril, et en septembre ou octobre, dans les mêmes conditions que la précédente, cherchant, sur les bords des lacs, dans les marais et sur les terrains humides, la même nourriture animale. Ses allures sont assez semblables. Ses cris, par contre plus variés et assez différents, ont été

traduits par les syllabes *kiaeou, kiaeou* ou *kew-kew-kew,* ou encore *iäck-iäck-iäck.* Le mâle, à l'époque des amours, ferait entendre, en volant et planant en l'air, un chant qui exprimerait les mots *tabie-tabie-tabie.* Elle s'arrête peu chez nous et n'y a, à ma connaissance, jamais niché.

Elle se reproduit dans les contrées septentrionales, plus avant dans le nord que la précédente, parfois jusque sous le 69e degré, et pond à terre, dans un petit creux plus ou moins garni de débris végétaux, fin avril ou en mai.

Ses œufs, volontiers 4, sont gros, piriformes, assez pointus, à coquille un peu mate, d'un olivâtre tirant plus ou moins sur le roussâtre, parfois un peu sur le verdâtre, avec taches éparses plus ou moins grandes brunes ou brunâtres, souvent pas franchement délimitées. Un œuf de ma collection, provenant du nord de la Russie, mesure 0m,048 sur 0m,038. Les dimensions 0m,056 sur 036, indiquées par Gerbe, donneraient à ces œufs, avec des proportions plus grandes, une forme notablement plus allongée.

L'espèce habite le nord de l'Europe et de l'Asie, la Scandinavie, la Laponie, la Finlande, la Sibérie, etc., et se répand, après l'époque de reproduction, dans les régions tempérées et méridionales, jusque dans le nord de l'Afrique, en hiver.

Sous-famille V, des NUMÉNIENS

NUMENIINÆ

Bec corné en avant, arqué, très long, subcylindrique et lisse, avec sillons latéraux plus ou moins apparents, volontiers prolongés jusque près de l'extrémité (voy. fig. 30). Jambes longues, généralement nues sur un tiers au moins de leur longueur. Tarses assez hauts et assez robustes, en bonne partie étroitement scutellés en avant. Quatre doigts ; le pouce portant à terre par le bout; les antérieurs moyens, plus ou moins palmés à la base. Ailes assez grandes, échancrées et généralement suraiguës, couvrant ou à peu près la queue; pennes cubitales coniques, n'atteignant d'ordinaire pas le bout des plus grandes rémiges. Oreille en arrière de l'œil [1].

[1] Bien qu'avec une langue relativement très courte et un bec très long et arqué, comme les *Ibis,* les Courlis se distinguent de ces derniers par trop d'autres caractères importants pour en être rapprochés, comme l'ont fait quelques auteurs.

Mue simple; livrées assez semblables dans les deux sexes, à différents âges et en toute saison.

Oiseaux de taille grande dans la famille, de formes assez épaisses, bien qu'avec cou et jambes assez longs, migrateurs, sociables et monogames, hantant tour à tour les localités limoneuses des rivages, les marais ou même les champs, dans l'ancien et le nouveau monde, et se nourrissant surtout de vers, de mollusques, d'insectes, de crustacés, etc., qu'ils extraient du sol ou de la vase, avec leur long bec, en partie souple et très sensible. Leur démarche est gracieuse et cadencée; leur vol est généralement régulier et souvent élevé.

132. — Genre 12 : COURLIS

NUMENIUS Mœhring[1].

Bec beaucoup plus long que la tête, parfois deux à trois fois aussi grand, un peu comprimé à la base, bien arqué et plus ou moins grêle; mandibule sup. très légèrement dilatée et courbée au bout, dépassant un peu l'inférieure; narines en fente allongée et sub-basales; menton bien emplumé (voy. fig. 30).



Fig. 30. Tête de Numenius arquatus, ad.

Jambes longues, nues le plus souvent sur un tiers à moitié de leur longueur. Tarses assez robustes et assez longs, en partie ou en majeure partie étroitement scutellés en avant, réticulés en arrière, sur les côtés et sur un plus ou moins grand espace, dans le haut, en avant. Doigts ant. moyens, assez robustes et bordés; externe et interne plus ou moins palmés à la base. Ongles moyens, un peu arqués et épais, le médian généralement un peu tordu vers le côté extérieur. Ailes assez étroites et échancrées, la 1re rémige la plus longue, atteignant ou à peu près le bout de la queue.

[1] *Ex Gessner.*

Queue courte ou assez courte, carrée ou subarrondie, à 12 rectrices larges, arrondies ou conico-arrondies. Cou assez long. Tête ovale.

Œufs le plus souvent au nombre de quatre, gros, piriformes, plus ou moins ventrus, à coquille un peu terne, volontiers olivâtres et plus ou moins tachés.

Les Courlis, parmi les plus grands représentants de la famille, sont migrateurs et errants, sociables et généralement assez sauvages. Ils fréquentent également, suivant les circonstances, les rivages, les marais, les terrains humides ou les champs, en quête d'insectes, de vers, de mollusques, de crustacés ou de frai, même de poissons et de petits reptiles. Ils voyagent d'ordinaire à une assez grande élévation, parfois isolément ou par paires, souvent en famille ou en troupes plus ou moins nombreuses, d'un vol régulier et médiocrement rapide, mais très soutenu. Leur démarche est gracieuse et compassée ; leur voix est assez sonore et plus ou moins flûtée. Ils nichent à terre, dans une petite dépression du sol, à peine garnie de menus débris végétaux.

Des quelques espèces de ce genre, très répandues dans les deux mondes, cinq figurent plus ou moins en Europe, dont deux, américaines, *N. hudsonicus* Lath. et *N. borealis* Lath., qui ont fait quelques rares apparitions dans le nord de notre continent, la seconde jusqu'en Angleterre, nous manquent complètement.

238. — 1 : COURLIS CENDRÉ

Grosser Brachvogel — Chiurlo maggiore.

NUMENIUS ARQUATUS Linné.

Bec bien arqué, assez robuste, mesurant près de trois fois la tête (ad.) et une et demie à deux fois le tarse; mandibule sup. très légèrement renflée et échancrée vers le bout, en dessous (voy. fig. 30). *Jambe nue sur près de moitié de la longueur. Tarse scutellé sur moitié inférieure environ, en avant, réticulé au-dessus. Médian avec ongle trois cinq. du tarse, environ. Doigt externe palmé presque jusqu'à 2e articulation, interne un peu au delà de la 1re. Ailes atteignant presque ou dépassant légèrement le bout de la queue. — Manteau varié de brun, de gris et de roux ou de roussâtre, en dessus; bas du dos*

blanc, un peu maculé de brun. Dessus de la tête roussâtre, avec nombreuses stries brunes. Ventre blanc, avec quelques macules brunes. Queue blanche ou blanchâtre, barrée de brun.

Long. tot. 0m,600—680 (0m,550—700); aile pliée 0m,290—320; queue 0m,115—123; tarse 0m,078—086; médian, avec ongle 0m,048—052; bec, au front 0m,120—180 (0m,200).

Scolopax arquata, Sc. madagascariensis *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 242, 1766 (arquata *ex Gessner*).

Numenius numenius, N. madagascariensis, *Brisson*, Orn., V, p. 311 et 321, 1760 (Numenius *ex Gessner*). — N. arquata (alii arquatus) *Lath.*, Index, II, p. 710, 1790. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 201, 1815. *Temm.*, Man. Ornith., II, p. 603, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 320, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 178, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 107, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 123, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 433, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 159, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 40, Fig. 3, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 832, Taf. 45, Fig. 2, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 249, 1894. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 341, 1896; Hand-list, I, p. 157, 1899. — N. major *Stephens*, in *Shaw*, Gen. Zool., XII, p. 26, 1826. — N. virgatus *Cuvier*, Règ. Anim., I, p. 521, 1829. — N. nasicus *Temminck*, Man. Orn., IV, p. 393, 1840. — N. medius *Brehm*, Isis, 1830; Vögel Deutschl., p. 609, 1831. — N. assimilis, N. rufescens, N. longirostris *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 291.

Noms vulg. S. F. : *Courly* ou *Grand Courly*. *Sifflet, Grand Sifflet, Loui* ou *Louis, Grand Loui*, Genève et Vaud; *Bon Louis*, Neuchâtel; *Louis*, Faoug. — S. A. : *Lui, Luischnepf, Doppelschnepfe; Brachvogel*, Berne, etc.; *Gruser, Griel*, lac de Constance (*sec.* Schinz). — S. I. : *Ciou-ciou, Ciurlo (Stellabörin ?)*.

Mâle adulte : Faces supérieures en majeure partie d'un brun noirâtre, avec les plumes largement bordées de cendré-roussâtre. Les petites et moyennes couvertures bordées de grisâtre et de blanchâtre; les grandes couvertures largement bordées et latéralement tachées de blanc. Les scapulaires bordées et tachées de roussâtre ou de roux; les cubitales bordées et tachées de gris ou de cendré-roussâtre (la plupart de ces plumes plus ou moins acuminées ou dentelées par l'usure). La moitié inférieure du dos blanche, avec quelques macules allongées d'un brun noirâtre. Sus-caudales blanches, en partie barrées de brun. Rectrices blanches, barrées de brun, les médianes plus ou moins nuancées de cendré. Rémiges noirâtres, de plus en plus marbrées de blanc sur les barbes internes, à partir des premières. Faces inférieures blanches ou blanchâtres, lavées de roussâtre, avec nombreuses macules allongées brunes au cou et à la poitrine; plus blanches au ventre et aux sous-caudales, avec des macules brunes lancéolées, plus larges et plus espacées, sur le premier,

et quelques fines stries sur les secondes. Gorge blanche ou blanchâtre; joues et sourcils d'un roussâtre pâle, avec petites stries brunes. Bec brun, cendré dessous. Pieds plombés. Iris brun-fauve. — *En automne :* Teintes rousses moins accentuées.

Femelle adulte : Assez semblable au mâle, bien que légèrement plus petite, avec moins de roux et plus de cendré.

Jeunes, avant la mue : Plus petits, avec bec plus court et moins arqué, et plumage plus cendré.

A la naissance : Couverts d'un duvet d'un roux pâle, varié de taches irrégulières brunes, en dessus, d'un fauve roussâtre, en dessous; une tache trapézoïdale sur le vertex, une autre moins accusée sur la région auriculaire et un trait sur les commissures. Bec plus court que la tête, presque droit et noirâtre, la mandibule inférieure jaune en arrière; pieds d'un brun olivâtre.

Variétés : Le *N. lineatus* de Cuvier (*N. nasicus* Temm.) paraît n'être qu'une variété moins maculée sur le bas du dos, avec bec plus allongé, de notre *N. arquatus,* dans la Sibérie centrale, les Indes et les parties orientales de l'Afrique.

Le Courlis cendré ou Grand Courlis est de passage régulier et assez abondant dans tout le pays, un peu plus fréquent peut-être à l'ouest que dans le centre, à l'est et au sud. Il se reproduisait assez souvent en Suisse, dans les marais du Bas-Valais, d'Orbe et d'Anet, dans le sud-ouest, ainsi que dans certaines localités du bassin de la Thour et dans le Rheinthal, à l'est; mais les travaux de dessèchement opérés depuis quelques années en divers lieux, dans les grands marais d'Orbe et d'Anet [1], en particulier, ont beaucoup diminué la proportion des nichées dans le pays. Il arrive d'ordinaire fin mars ou en avril, exceptionnellement encore les premiers jours de mai, ou déjà en février, le 6 de ce mois entre autres en 1889, après un hiver très doux. Il repasse, en sociétés plus ou moins nombreuses, dans le courant de l'été, en août surtout ou en septembre, souvent déjà, isolément ou par paires, plus ou moins tôt dans le courant de juillet, parfois même en juin, plus rarement au commencement d'octobre encore. Il passe généralement assez haut, de jour comme de nuit (en bandes nombreuses surtout de nuit)[2], d'un vol relativement lent, répétant à tout instant l'appel assez sonore qui lui a valu son nom de *Coûrly* ou *Louis,* souvent deux fois, *loui loui* ou *houui houui;* cri qui, de loin, paraît sifflé ou flûté, mais qui, de très près, paraît plus grave, un peu guttural, et semble

[1] Il y a tantôt 25 ans.

[2] Généralement par le vent du sud-ouest, en été, selon M. R. Poncy, à Genève.

exprimer plutôt le mot *chôui* ou *tschoui*, l'*i* en apparence beaucoup moins accusé.

Je ne connais pas d'observations positives sur la présence ou le passage de cette espèce dans les Alpes, et je ne crois pas qu'elle hiverne dans le pays, bien que des sujets aient été vus parfois jusqu'en décembre.

Le Courlis plane volontiers quelques instants avant de se poser et se laisse d'ordinaire tomber d'assez haut, n'étendant les ailes pour ralentir sa chute qu'au moment de prendre terre. Il marche à grands pas, sur le sol comme dans l'eau, et nage même à l'occasion. Sa nourriture consiste en animaux divers qu'il extrait de la vase avec son bec démesurément allongé, ou qu'il recueille sur terre ou dans l'eau, tels que vers, mollusques, crustacés, insectes, orthoptères en particulier, larves, frai, grenouilles, petits reptiles et poissons. Il absorberait même parfois, selon Brehm, des matières végétales, des baies entre autres. Doué d'un naturel méfiant et farouche, il se tient généralement à découvert et se laisse difficilement approcher.

Il niche dans les marais ou les tourbières, pondant en mai, entre les herbes, dans une petite dépression du sol à peine garnie de quelques débris végétaux.

Ses œufs, d'ordinaire au nombre de 4, gros, piriformes, plus ou moins ventrus ou ovoïconiques et à coquille peu luisante, sont d'un olivâtre tirant plus ou moins sur le verdâtre ou le brunâtre, avec taches éparses de différentes dimensions, les unes grises plus profondes, les autres plus superficielles d'un brun olivâtre ou d'un brun foncé, parfois assez grandes vers le gros bout ou mélangées de petits traits noirâtres. Ils mesurent 0^{m},066—076 sur 0^{m},045—050, souvent 0^{m},069—070 sur 0^{m},045—046.

L'espèce est très répandue en Europe et en Asie, se reproduisant surtout dans le nord, entre le 53e et le 65e degré, et se répandant vers le sud, après l'époque des nichées, dans ces deux premiers continents et jusque dans l'Afrique septentrionale et orientale.

239. — 2 : COURLIS CORLIEU

Regenbrachvogel — Chiurlo piccolo.

NUMENIUS PHÆOPUS Linné.

Bec bien arqué, assez robuste, mesurant environ deux fois la tête, une fois et demie à une fois et deux tiers le tarse; mandibule supé-

rieure égale, sans échancrure vers le bout. Jambe nue sur un tiers à deux cinq. de sa longueur. Tarse scutellé sur les trois quarts environ, en avant. Médian avec ongle au moins deux tiers du tarse. Doigt externe palmé jusqu'entre 1re et 2e articulation, interne à peu près jusqu'à première. Ailes couvrant la queue ou à peu près. — Manteau varié de brun, de roussâtre et de grisâtre, en dessus; bas du dos blanc, avec ou sans macules brunes. Dessus de la tête brun, avec une raie longitudinale médiane blanchâtre ou roussâtre. Ventre blanc. Queue cendré-brunâtre, barrée de brun.

Long. tot. 0m,430—480 (0m,520); aile pliée 0m,240—250; queue 0m,100—110; tarse 0,056—058; médian, avec ongle 0m,039—041; bec, au front 0m,078—100 (0m,110).

Scolopax phæopus *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 245, 1766. — Sc. luzoniensis *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 656, 1788.

Numenius minor *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., éd. 6, 1748. *Brisson*, Ornith., V, p. 317, 1768. — N. phæopus, N. luzoniensis *Latham*, Index, II, p. 711, 1790. — N. phæopus *Pallas*, Zoogr., II, p. 169, 1811. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 202, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 604, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 322, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 181, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 107, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 126, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 434, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 162, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 40, Fig. 2, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 257, 1894. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 355, 1896. Hand-list, I, p. 158, 1899. — N. atricapillus, *Vieillot*, Nouv. Dict., VIII, p. 303, 1818. — N. uropygialis *Gould*, Proc. Zool. Soc., 1840, p. 175. — N. melanorhynchus *Bonap.*, Compt. rend., XLIII, p. 1021, 1856. — N. variegatus *Salvadori*, Ann. Mus. Civ. Gen., XVIII, p. 330, 1882.

Tantalus variegatus *Scop.*, Del. Fl. Faun. Ins., II, p. 92, 1786.

Phæopus phæopus *Cuvier*, Règ. anim., I, p. 485, 1817. — Ph. vulgaris *Flem.*, Phil. zool., II, p. 254, 1822. — Ph. arquatus *Stephens*, in *Shaw*, Gen. Zool., XII, p. 36, 1826.

Noms vulg. S. F.: *Petit Sifflet, Petit Loui, Demi Loui, Crenet*, Genève, Vaud. —S. A.: *Kleiner Lui, Halblouis. Wirgeler*, Constance.—S. I.: *Ciou-Ciou, Ciurlett.*

Mâle et femelle adultes: Faces supérieures d'un brun un peu cendré, les plumes finement bordées de gris-roussâtre; les diverses couvertures alaires plus ou moins bordées ou tachées de blanc ou de blanchâtre. Le dessus de la tête brun foncé, avec une bande longitudinale médiane d'un roussâtre très pâle et une large raie sourcilière de chaque côté, de même couleur claire, ponctuée de brun. Moitié inférieure du dos et sus-caudales blanches, avec quelques stries et des raies transversales brunes, sur les dernières principalement; le bas du dos assez souvent immaculé, chez de vieux sujets. Rectrices d'un cendré brunâtre, les latérales presque blanchâtres,

avec des bandes transversales brunes et terminées de blanc ou de blanchâtre. Rémiges noirâtres, de plus en plus variées de blanc, sur les barbes internes surtout, à partir des premières. Gorge, ventre et sous-caudales d'un blanc pur, avec quelques fines stries brunes sur le haut du ventre et les sous-caudales ; devant et côtés du cou, poitrine et haut des flancs blanchâtres, teintés d'un cendré clair légèrement roussâtre, avec de petites macules allongées brunes et serrées sur le cou et la poitrine, et des taches plus larges et transversales sur les flancs. Joues blanchâtres, striées de brun. Lorums ponctués de brun plus foncé. Bec noirâtre, rougeâtre en dessous. Pieds d'un gris-plombé bleuâtre. Iris brun. — *Femelle* assez semblable au mâle, bien que volontiers un peu plus petite.

Jeunes, avant la mue : Plus petits, avec bec plus court et moins arqué, ressemblant déjà à ce qu'ils seront après la première mue, soit de teintes légèrement plus sombres et plus ternes, en dessus, un peu plus roussâtres à la poitrine, avec la raie céphalique médiane et les sourcils moins franchement dessinés, ainsi que le bas du dos plus maculé.

A la naissance : Couverts d'un duvet gris-blanchâtre, très légèrement teinté de roux, en dessus, avec taches longitudinales noires sur le dos et les ailes ; presque blanc, en dessous ; une calotte triangulaire noirâtre sur le vertex ; quelques traits de même couleur sur les côtés de la tête ; sourcils blanchâtres. Bec plus court que la tête, presque droit et noirâtre, jaunâtre en arrière, en dessous seulement ; pieds plombés.

Variétés : Les représentants de cette espèce en Asie, plus largement maculés de brun, sur le bas du dos, le croupion et les sus-caudales, ont reçu le nom de *N. variegatus* Scop.

Le Courlis Corlieu, notablement plus petit que le précédent et un peu moins abondant, est de passage régulier, d'ordinaire moins précoce, tant au sud des Alpes que dans les différentes parties de la plaine suisse, au nord de celles-ci. Il n'a jamais, que je sache, niché dans le pays ; mais on l'a par contre observé quelquefois en hiver sur les grèves de certains lacs, sur les bords du Léman, à l'ouest, en particulier. Il voyage de jour et de nuit, soit isolément ou par paires, soit en famille ou en petites troupes, arrivant vers la fin de mars ou en avril, et repassant généralement entre la fin de juillet ou le commencement d'août et le milieu d'octobre. Il vole souvent moins haut que le précédent et s'arrête d'ordinaire moins, soit sur nos rivages, soit dans nos marais. Comme le Cendré, on le voit plus en été ou en automne qu'au printemps.

Ses mœurs, ses allures et son alimentation ressemblent beaucoup à celles du Courlis cendré. Cependant, ses cris ou appels sont notablement différents ; on peut les traduire par la syllabe *hu* rapidement répétée : *hu-hu-hu-hu-hu.*

Il se reproduit dans le nord, jusqu'au 70e degré environ, nichant à peu près dans les mêmes conditions que le précédent.

Ses œufs, ordinairement 4, gros, piriformes, plus ou moins coniques et relativement peu luisants, sont verdâtres ou olivâtres, avec taches grisâtres et brunes plus ou moins éparses, les dernières parfois assez foncées et un peu serrées vers le gros bout ; ils mesurent 0m,057—062 sur 0m,041—044.

Cette espèce, assez répandue en Europe et en Asie, se montre en hiver jusque sur les côtes d'Afrique, ainsi qu'en Chine, au Japon et dans différentes îles, Sumatra, Bornéo, les Philippines, etc.

240. — 3 : COURLIS A BEC GRÊLE

Dünnschnäbliger Brachvogel — Chiurlottello.

NUMENIUS TENUIROSTRIS Vieillot.

Bec médiocrement arqué, grêle et assez atténué en avant, généralement plus court que deux fois la tête, et mesurant une fois et un huit. à une fois et un tiers le tarse. Mandibule sup. très légèrement renflée et échancrée vers le bout, en dessous. Jambe nue sur près de deux cinq. de sa longueur. Tarse presque entièrement scutellé en avant. Médian avec ongle à peu près trois cinq. du tarse. Doigt externe palmé à peu près jusqu'à 1re articulation, interne à moitié de première phalange environ. Ailes atteignant d'ordinaire le bout de la queue. — Manteau varié de brun, de roussâtre et de gris, en dessus; bas du dos blanc. Dessus de la tête gris-roussâtre, avec nombreuses stries brunes. Ventre blanc, maculé de noirâtre. Queue blanche, barrée de noirâtre.

Long. tot. 0m,430—460 (0m,470) ; aile pliée 0m,245—268 ; queue 0m,095—102; tarse 0m,064—066; médian, avec ongle 0m,035—037 ; bec, au front 0m,071—090 (0m,095).

NUMENIUS TENUIROSTRIS *Vieillot,* Nouv. Dict., VIII, p. 202, 1817. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 324, 1829. *Temminck,* Man. Ornith., IV, p. 394, 1840. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 128, 1854. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 160, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 40, Fig. 1, 1871. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II,

p. 254, 1894. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 348, 1896. Hand-list, I, p. 157, 1899. — N. SYNGENICOS *Mühle* (*v. d.*), Orn. Griechenl., p. 111, 1844.

NOMS VULG., aucun (trop rare).

Mâle adulte : Faces supérieures en majeure partie d'un brun un peu cendré ; les plumes de la tête et du cou si largement bordées de roussâtre clair et de blanchâtre, qu'elles semblent plutôt pâles, avec macule centrale brune ; les plumes du haut du dos, les scapulaires et les cubitales avec large bordure cendré-roussâtre, les plus grandes pennes tachées aussi latéralement ; les couvertures petites et moyennes largement bordées de blanchâtre, les grandes bordées et profondément tachées de blanc. Moitié inférieure du dos et sus-caudales blanches, les dernières avec quelques stries et taches brunes, vers le bout. Rectrices blanches, barrées de noirâtre. Rémiges noirâtres, plus ou moins tachées de blanc, après la quatrième. Faces inférieures blanches, très faiblement teintées de grisâtre au cou et à la poitrine, avec nombreuses macules noirâtres, taches courtes ou en gouttelettes sur le cou et la poitrine, plus grandes et plus ovales sur le haut du ventre et le flancs ; sous-caudales le plus souvent immaculées.

Femelle adulte : Assez semblable au mâle ; mais, selon certains auteurs, de taille légèrement plus forte, avec bec plus long.

Jeunes : Rappelant assez les adultes, avec bec plus court.

Variétés ou croisements : Gerbe croit que les *N. syngenicos* von der Mühle et *N. hastatus* Contarini sont dus à des croisements du *N. tenuirostris* avec le *N. phæopus,* pour le premier, avec le *N. arquatus* pour le second.

Le Courlis à bec grêle est très rare en Suisse, où il n'a fait jusqu'ici que quelques apparitions quasi exceptionnelles. Il aurait été tué, selon divers rapports : deux fois dans la vallée du Rhin, près de Coire et près de Lüstenau [1] ; une fois, en septembre 1878, au bord du lac de Constance ; une fois, à la même date, à Uster, près de Zurich ; une fois dans les environs de Fribourg ; une ou deux fois près de Neuchâtel et trois ou quatre fois dans les environs de Genève, les deux dernières, à ma connaissance [2], en septembre 1866 et en mai 1890, près de Corsier. Ses mœurs, ses allures, son alimentation et sa nidification rappellent celles des espèces précédentes.

[1] Je suppose que le sujet de Lüstenau est le mâle qui a été tué le 4 avril 1865 et qui se trouve, me dit-on, au Musée de St-Gall, avec un point de doute de la main de feu le Dr Stölker.

[2] Jusqu'en août 1895.

Deux œufs, reçus de l'Oural par Hardy, ressemblent pour la forme et la couleur à ceux du Courlis cendré; ils mesureraient, selon Gerbe, 0m,055—057 sur 0m,038—042.

Cette espèce n'est pas septentrionale, comme les deux autres, mais bien, au contraire, méridionale et méditerranéenne. Son aire géographique est beaucoup plus limitée. Elle se reproduit en Grèce et en Asie mineure, du côté de l'orient surtout, tandis qu'elle ne se montre guère qu'en passage plus ou moins régulier dans les pays plus occidentaux, l'Espagne et le Midi de la France, par exemple, et même en Italie. Elle hiverne volontiers dans le nord de l'Afrique et ne se montre guère qu'accidentellement dans l'Europe moyenne.

XXXIX. — Famille II : RÉCURVIROSTRIDÉS

RECURVIROSTRIDÆ

Bec flexible, couvert d'une peau molle à la base, très grêle, pointu, retroussé ou quasi-droit, plus ou moins déprimé ou comprimé, sans étranglement, à mandibules subégales et beaucoup plus long que la tête, avec narines en fente plus ou moins allongée, basales ou presque basales, dans des sillons latéraux graduellement atténués et plus ou moins prolongés. Jambes longues ou très longues, en grande partie nues. Tarses très longs, grêles, pincés, réticulés en avant et en arrière (voy. fig. 31). Pouce surmonté, très court, ne touchant pas terre, ou absent. Doigts antérieurs moyens ou relativement courts, plus ou moins grêles, entièrement ou plus ou moins palmés, l'externe sensiblement plus long que l'interne; ongles assez courts, quasi-droits ou peu arqués. Ailes longues, échancrées, étroites et suraiguës, atteignant à peu près ou dépassant plus ou moins la queue. Pennes cubitales plus ou moins acuminées, ne couvrant pas les plus grandes rémiges. Queue courte, à 12 rectrices. Tête petite et convexe.

Œufs peu nombreux, relativement gros, d'un ovale plus ou moins conique, à coquille mince, peu luisante, et tachetés sur fonds variés. — Poussins vêtus et vite alertes.

Les Récurvirostridés sont des oiseaux hauts sur jambes, mais de taille moyenne, de formes assez élancées, migrateurs, monogames, diurnes et plus ou moins sociables, qui fréquentent les plages et les rives limoneuses ou les bords des marais. Ils marchent gracieusement et nagent volontiers, recherchant dans la vase ou dans l'eau les divers animalcules qui constituent leur principale nourriture. Ils ne perchent pas et nichent à terre, non loin de l'eau.

Les membres de cette famille, plus ou moins répandue dans les deux hémisphères, peuvent être répartis dans diverses sous-familles, dont deux, *Recurvirostrinæ* et *Himantopodinæ*, sont également représentées en Europe et en Suisse. Les quelques caractères morphologiques, qui ont fait souvent séparer ces deux types dans deux familles différentes, perdent beaucoup de leur importance devant la variabilité de l'extension des palmures dans la seconde et en face de nombreuses analogies biologiques.

Sous-famille I, des RÉCURVIROSTRIENS

RECURVIROSTRINÆ

Bec déprimé, plus ou moins retroussé ou flexueux (voy. fig. 32). Jambes et tarses longs et pincés. Pouce surmonté, très petit. Doigts très largement palmés (voy. fig. 31). Ailes suraiguës et effilées.

Oiseaux de taille assez grande, côtiers et paludéens, migrateurs et plus ou moins sociables, assez répandus dans l'ancien et le nouveau monde. Un seul genre, représenté par une seule espèce, en Europe et en Suisse.

133. — Genre 1 : AVOCETTE

RECURVIROSTRA Linné.

Bec déprimé, très retroussé dans ses deux tiers antérieurs environ, graduellement atténué jusqu'à l'extrémité qui est très grêle, pointue et parfois plus ou moins infléchie vers le bas, sillonné latéralement sur moins de moitié, beaucoup

plus long que la tête et très flexible. Narines subbasales, quasi-linéaires (voy. fig. 32). *Jambes plus ou moins longues, nues sur plus de moitié de leur longueur. Tarse haut, très pincé, longuement réticulé en avant, plus finement en arrière. Pouce très petit, ne portant pas à terre. Doigts antérieurs enveloppés soit palmés, jusqu'au bout, par une membrane plus ou moins échancrée au milieu; ongles droits, assez robustes* (voy. fig. 31). *Ailes assez étroites, atteignant à peu près ou dépassant légèrement la queue; les rémiges primaires généralement sans échancrure. Queue courte, quasi-carrée et égale, à rectrices larges et arrondies. Cou assez long. Tête fortement convexe.*

Œufs gros et peu nombreux, le plus souvent deux ou trois, d'un ovale plus ou moins allongé, peu luisants et tachetés.



Fig. 31. Pied droit de Recurvirostra avocetta, côté interne.

Les Avocettes recherchent surtout les plages limoneuses, aux embouchures des fleuves, les marais salins et les bords vaseux des étangs, où elles se nourrissent de très petits animaux, de vers et d'insectes surtout. Elles marchent gracieusement, courent au besoin lestement et nagent avec grande facilité. Leur vol est régulier et relativement peu rapide. Elles nichent à terre, dans une petite dépression à peine garnie de quelques débris végétaux.

Leur mue est simple. Les deux sexes sont assez semblables. Les jeunes diffèrent des adultes.

Des quatre espèces connues, une se rencontre en Europe et en Suisse.

241. — 1 : AVOCETTE A NUQUE NOIRE

Avosettsäbler. — Monachina.

RECURVIROSTRA AVOCETTA Linné.

Bec franchement retroussé, plus de deux fois la tête, un peu plus court que le tarse, ou quasi-égal, et plus large que haut (voy. fig. 32) [1]. *Jambes nues sur trois cinq. environ de leur longueur. Médian avec ongle à peu près moitié du tarse. 1re rémige un peu plus longue que seconde. — Dessus de la tête et du cou, une partie des scapulaires, ainsi que des couvertures alaires et grandes rémiges noirs; tout le reste d'un blanc plus ou moins pur. Bec noir; pieds bleuâtres.*

Long. tot. 0m,430—470 (0m,370); aile pliée 0m,220—230; queue 0m,075—092; tarse 0m,084—090; médian, avec ongle 0m,041—046; bec, au front 0m,075—095.

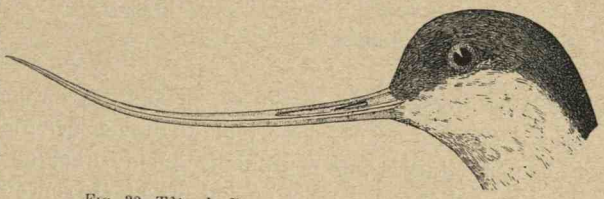

FIG. 32. Tête de RECURVIROSTRA AVOCETTA, ad.

RECURVIROSTRA AVOCETTA *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., I, p. 256, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 241, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 590, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 366, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 285, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 112, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 237, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 427, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 243, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 34, Fig. 7, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 806, Taf. 42, Fig. 8, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 270, 1894. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 326, 1896. Hand-list, I, p. 157, 1899. — R. EUROPÆA *Dumont*, Dict. Sc. Nat., III, p. 339, 1816. — R. FISSIPES *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 686, 1831. — R. HELEBI *Brehm*, Journ. für Ornith., 1854, p. 84. — R. SINENSIS *Swinh.*, Ibis, 1867, p. 401.

HIMANTOPUS AVOCETTA *Seebohm*, Brit. Birds, III, p. 74, 1885.

NOMS VULG. S. F. : *Avocette. Gambet de marais*, Genève. — S. A. : *Verkehrtschnabel, Ueberschnabel.* — S. I. : *Monighell?*, Locarno.

[1] Le bout de la mandibule supérieure est souvent légèrement fléchi vers le bas, mais cette flexion ne se remarque d'ordinaire que chez les individus à l'état frais.

Mâle adulte : Dessus de la tête, jusque sous l'œil, dessus du cou, scapulaires dans leur moitié voisine du dos, couvertures alaires, petites et moyennes, et rémiges primaires d'un noir profond, parfois un peu brunâtre ; tout le reste blanc, y compris la queue. Bec noir ou noirâtre ; pieds d'un bleuâtre plombé ; iris brun-roux.

Femelle adulte : D'un noir moins profond ou plus brun, et volontiers légèrement plus petite.

Jeunes, avant la mue : D'un blanc moins pur, un peu nuancé de cendré sur le dos ; le noir aussi moins profond, celui des scapulaires et des couvertures nuancé de brun et de cendré, avec bordure des plumes d'un gris roussâtre. Bec plus court. Pieds cendrés.

A la naissance : Entièrement couverts d'un duvet soyeux, à pointes aiguës, teinté de cendré et de fauve, avec taches et bandes irrégulières noirâtres ou d'un gris noirâtre, en dessus ; blanc, légèrement nuancé de fauve sur l'abdomen, en dessous ; cou cendré. Bec noir, bleuâtre vers la base, relativement court et faiblement retroussé. Pieds plombés (*sec.* Vian).

L'Avocette est rare en Suisse, presque exceptionnelle dans le centre, au nord-est et à l'est, bien qu'on y relève une ou deux citations peu détaillées, un peu plus fréquente, quoique encore de passage irrégulier, à l'ouest et au sud. Elle a été rencontrée, en particulier, bien des fois dans le bassin du Léman et dans les environs marécageux des lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat.

Elle passe généralement fin avril ou en mai, et en septembre ou octobre, se montrant alors souvent isolée, parfois par couples ou en petite société et toujours sauvage, sur les grèves de nos lacs et rivières, de préférence dans les endroits herbeux et vaseux. Recherchant surtout le voisinage des eaux salées, elle séjourne d'ordinaire peu dans le pays, et je ne sache pas qu'elle y ait jamais niché, malgré quelques rencontres durant l'époque de reproduction. Meisner [1] raconte, en effet, que Sprüngli aurait reçu une paire de ces oiseaux tués en juin, dans le pays, et que la femelle portait des œufs déjà assez gros ; et, tout récemment, le 14 juin 1900, deux Avocettes furent tuées, ensemble, à la Pointe à la Bise, au bord du Léman, non loin de Genève, mais, dans ce cas, les deux sujets, adultes, probablement égarés, auraient été de même sexe, deux femelles [2]. Sa démarche est dégagée, sur terre comme dans l'eau ; elle nage facilement et plonge même au besoin. Elle vole moins vite que les

[1] Meisner u. Schinz, Vögel der Schweiz, p. 242, 1815.

[2] Selon M. Ch. Mottaz, à Genève.

Chevaliers et est alors facilement reconnaissable aux battements plus espacés de ses ailes recourbées, à son cou rentré et à ses longues pattes tendues en arrière. Sa nourriture consiste en très petits animaux, vermisseaux, insectes, mollusques et crustacés, qu'elle recueille dans le limon ou dans l'eau, en promenant de droite et de gauche son bec, à la façon d'un sabre. Son appel serait, selon les circonstances, *quouï* ou *pütt, pütt,* et son cri d'amour un *kliou* plaintif plusieurs fois et rapidement répété. Elle niche à terre, dans une petite dépression, dans l'herbe ou sur le sable.

Ses œufs, 2 ou 3, gros, d'un ovale plus ou moins allongé ou légèrement ovoïconiques, avec petit bout assez obtus, ont la coquille mate et sont généralement d'un roussâtre tirant un peu sur l'olivâtre, avec nombreuses taches éparses, petites et moyennes, brunes et noirâtres; ils mesurent: 0m,047—053 sur 0m,035—036, parfois 0m,033.

L'espèce est assez répandue, sans être nulle part très abondante, dans les régions moyennes et méridionales de l'Europe et de l'Asie, ainsi qu'en Afrique, se reproduisant de préférence dans les marais salins des régions chaudes.

Sous-famille II, des HIMANTOPODIENS

HIMANTOPODINÆ

Bec un peu comprimé, droit ou quasi-droit. Jambes et tarses très longs, médiocrement pincés. Pas de pouce. Doigts peu ou médiocrement palmés. Ailes suraiguës, très effilées.

Oiseaux de taille moyenne, très hauts sur jambes, côtiers et paludéens, migrateurs et sociables, plus ou moins répandus dans les régions chaudes des deux hémisphères.

Un seul genre en Europe, représenté par une seule espèce sur le continent.

134. — Genre 2: ÉCHASSE

HIMANTOPUS Brisson.

Bec un peu comprimé, grêle, droit ou quasi-droit, beaucoup plus long que la tête et pointu. Le bout de la mandibule

supérieure un peu dépassant et légèrement fléchi vers le bas, sillons latéraux atteignant au plus moitié de sa longueur, avec narines prébasales. Jambes très longues, nues sur les trois quarts au moins de leur longueur. Tarses excessivement longs, grêles, un peu pincés, assez largement réticulés en avant et en arrière. Doigt externe palmé jusqu'à 1re articulation ou légèrement au delà ; interne relié au médian par un petit repli membraneux ; pas de pouce ; ongles plutôt courts, quasi-droits. Ailes très longues et effilées, dépassant notablement la queue ; les rémiges primaires généralement sans échancrures. Queue quasi-carrée, à rectrices arrondies, assez larges. Cou médiocrement allongé.

Oeufs assez gros, souvent au nombre de quatre, piriformes ou ovoïconiques, plus ou moins ventrus, peu luisants et tachetés.

Les Échasses sont plus sociables que les Avocettes et, quoique plus petites que celles-ci, portées sur des jambes bien plus longues, qui leur permettent de se promener plus avant dans l'eau, en quête des petits animaux, vers, insectes et crustacés qui leur servent de nourriture. Leur vol est plus rapide. Elles fréquentent aussi volontiers les plages ou les localités limoneuses et nichent à peu près dans les mêmes conditions que les précédentes.

Leur mue est double ou partiellement double. Les deux sexes sont un peu différents ; les jeunes également.

Une seule espèce en Suisse et en Europe.

242. — 1 : ÉCHASSE BLANCHE

Rothfüssiger Stelzenläufer. — Cavalier d'Italia.

HIMANTOPUS CANDIDUS Bonnaterre.

Bec plus haut que large, une fois et demie la tête et moitié du tarse, environ. Jambe au moins aussi longue que le tarse, nue sur plus des trois quarts. Médian avec ongle un tiers du tarse environ. 1re rémige beaucoup plus longue que 2e. Rectrices médianes souvent légèrement débordantes. — Haut du dos, scapulaires, couvertures alaires et rémiges noirs, à reflets verdâtres ; derrière de la tête et du cou noir (été) ou blanc (hiver) ; queue d'un cendré clair ; le reste d'un blanc plus ou moins pur. Bec noir. Pieds rouges.

Long. tot. 0m,340—400; *aile pliée* 0m,225—240; *queue* 0m,078—090; *tarse* 0m,118—125 (0m,112); *médian, avec ongle* 0m,040—044; *bec, au front* 0m,060—066.

CHARADRIUS HIMANTOPUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 255, 1766.

HIMANTOPUS HIMANTOPUS *Brisson*, Ornith., V, p. 33, 1760. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 310, 1896. Hand-list, I, p. 156, 1899. — H. CANDIDUS *Bonnaterre*, Tabl. encycl. orn., p. 24, 1791. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 246, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 34, Fig. 5, 1871. — H. RUFIPES *Bechstein*, Nat. Deutschl., IV, p. 446, 1809. — H. ATROPTERUS *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 315, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 172, 1815. — H. VULGARIS *Bechstein*, Orn. Taschenb., II, p. 325, 1802-12. — H. MELANOPTERUS *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 528, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 232, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 113, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 234, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 386, 1865. — H. ALBICOLLIS *Vieillot*, Nouv. Dict., X, p. 4, 1817. — H. PLINII *Fleming*, Brit. Anim., p. 112, 1828. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 274, 1894. — H. LONGIPES *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 683, 1831. — H. INTERMEDIUS *Blyth.*, Cat. B. Mus. As. Soc., p. 265, 1849. — H. MELANOCEPHALUS, H. NIGRICOLLIS, H. LEUCOCEPHALUS, H. BREVIPES *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 293. — H. EUROPÆUS, H. AUTUMNALIS *Gray*, Hand-list, III, p. 47, 1871.

CURSORIUS HIMANTOPUS *Turton*, Brit. Faun., p. 62, 1807.

LIMOSA HIMANTOPUS *Pallas*, Zoogr., II, p. 186, 1811-31.

HYPSIBATES HIMANTOPUS *Nitzsch, in Esche u. Grub.* Encycl., XVI, p. 150, 1827. *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. p. 119 et 209, 1840. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 804, Taf. 42, Fig. 7, 1891.

NOMS VULG. S. F. : *Échasse.* — S. A. : *Strandreuter, Stelzenläufer, Riemenbein* (*sec.* Schinz).

Mâle adulte, en été : Haut du dos, scapulaires, couvertures alaires et rémiges d'un noir à reflets verdâtres ; derrière de la tête, depuis l'œil, et dessus du cou noirs, avec mélange plus ou moins accentué de blanchâtre, sur le second principalement. Queue d'un cendré clair. Tout le reste blanc, avec légère teinte rose à la poitrine et au ventre. Bec noir. Pieds d'un rouge vermillon.

Mâle ad., en hiver : Toute la tête et le cou blancs.

Femelle adulte : Le haut du dos, les scapulaires et les cubitales d'un brun noirâtre ; l'aile d'un noir moins reflétant ; le derrière de la tête et la nuque plus ou moins tachetés ou mâchurés, le premier de brunâtre, la seconde de cendré ; avec cela, généralement un peu plus petite.

Jeunes, avant la mue : Ressemblent à la femelle, avec les plumes brunes du manteau et celles noirâtres des ailes plus ou moins bordées de blanchâtre. Pieds orangés.

A la naissance : Couverts, sauf sur les côtés du cou, d'un duvet soyeux d'un gris roussâtre moucheté de noir, en dessus, blancs en dessous. Deux bandes longitudinales noires sur le dos et une sur le vertex ; un trait de même couleur sur les lorums et en arrière des yeux. Bec noir, blanchâtre à l'extrême pointe, droit et relativement court ; pieds comparativement courts, d'un jaune plus ou moins rembruni.

L'Échasse, bien que rare aussi et de passage irrégulier dans les mêmes régions que l'Avocette, est cependant un peu plus fréquente dans la plaine suisse, particulièrement à l'ouest, dans le bassin du Léman et la région des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat. Elle passe chez nous isolée ou par petits groupes de 2 ou 3 individus et se montre d'ordinaire assez sauvage. On la voit alors sur les rives des lacs et des rivières, ou dans les marais, fin avril ou en mai et fin août ou en septembre, plus souvent, semble-t-il, au printemps qu'en automne. Les dernières observées, à ma connaissance, près de Genève, furent vues, le 21 mai 1894, sur la grève du lac, au Creux de Genthod, où elles étaient au nombre de trois, et où l'une d'elles fut tuée.

Elle se nourrit surtout de vermisseaux, d'insectes, de larves et de petits crustacés, qu'elle extrait de la vase ou recueille dans l'eau, en s'y avançant souvent assez loin, grâce à la longueur démesurée de ses jambes, ou en nageant au besoin. Elle bat rapidement des ailes au départ, pour s'élever d'abord un peu, puis vole ensuite plus régulièrement, quoique assez vite, ses longues pattes tendues en arrière. Sa voix a été traduite par Baldamus par les syllabes *houitt, houett, houitt, houett, witt, witt, wett, wett.* Elle n'a jamais, que je sache, niché dans le pays. Elle se reproduit dans les marais, pondant à terre, volontiers sur un amas informe de débris végétaux, généralement au commencement de juin.

Ses œufs, souvent au nombre de 4, sont gros, piriformes, plus ou moins ventrus, à coquille assez mince et sans grand éclat, jaunâtres, roussâtres ou d'un olivâtre clair, avec taches grises, d'un brun rougeâtre et noirâtres, petites et grandes, irrégulières et éparses, bien que souvent plus serrées vers le gros bout. Ils mesurent $0^{m},042$—046 sur $0^{m},031$—032.

L'espèce habite et se reproduit généralement dans les contrées méridionales et orientales de l'Europe, ainsi que dans le sud de l'Asie et le nord de l'Afrique.

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

XL. Famille III, des PHALAROPODIDÉS

PHALAROPODIDÆ

Bec couvert d'une peau molle à la base, moyen, quasi-droit, comprimé en arrière et plus ou moins effilé ou dilaté en avant, avec narines reculées et semi-operculées dans des sillons latéraux graduellement atténués jusqu'assez près du bout, (voy. fig. 34 et 35). Jambes assez courtes, nues sur un petit espace au-dessus du talon ; tarses plutôt bas et très pincés, étroitement scutellés en avant, plus finement et irrégulièrement en arrière. Pouce surmonté, grêle, avec petit lobe dentelé, en dessous, et touchant terre par son extrémité. Doigts moyens, aplatis, palmés dans leur moitié basilaire et largement lobés en avant, l'externe un peu plus long que l'interne ; ongles petits, plus ou moins arqués (voy. fig. 33). Ailes assez étroites, échancrées et aiguës ou suraiguës, atteignant ou à peu près le bout de la queue. Les grandes rémiges généralement sans échancrures; la 1re rémige d'ordinaire la plus longue. Pennes cubitales acuminées, ne couvrant généralement pas les deux plus grandes rémiges. Queue subconique, courte ou plutôt courte, à 12 rectrices ; sous-caudales aussi longues que ces dernières. Tête petite ; cou plutôt court.

Œufs assez peu nombreux, relativement gros, piriformes et tachetés. — Poussins naissant vêtus et de suite alertes.

Les Phalaropodidés sont des oiseaux de petite taille, assez ramassés, bien qu'à tête relativement petite, sociables et monogames. Ils nichent à terre et courent lestement sur le sol; cependant, la majeure partie de leur existence se passe sur les eaux, où ils nagent avec une grande agilité à la recherche d'une nourriture consistant surtout en petits animaux pélagiques, cela le plus souvent sur mer, quelquefois sur les eaux douces des lacs ou des étangs. Ils volent rapidement et, bien qu'ils ne plongent guère, ils piquent ou s'abattent volontiers verticalement sur l'eau, comme beaucoup d'oiseaux marins.

Les espèces, peu nombreuses, de cette petite famille très naturelle

sont propres surtout aux régions maritimes boréales de l'ancien et du nouveau monde, d'où elles se répandent plus ou moins vers le sud. Les deux espèces européennes représentent les deux genres *Phalaropus* et *Lobipes* qui me paraissent bien mieux à leur place dans la division comprenant les Scolopacidés, dont ils ont le bec sillonné, que près des Foulques ou des Grèbes, dont quelques auteurs les ont rapprochés, à cause de leurs doigts lobés, au mépris de nombreux et importants autres caractères différentiels.

135. — Genre 1 : PHALAROPE

PHALAROPUS Brisson.

Bec droit, assez large, de la longueur de la tête à peu près, légèrement comprimé à la base et un peu rétréci en avant de celle-ci, puis graduellement élargi et un peu renflé en avant, avec arête déprimée, subarrondie, un peu saillante, et l'extrémité de la mandibule sup. un peu courbée sur l'inférieure ; narines prébasales (voy. fig. 34). *Tarse un peu dentelé en arrière. Doigt externe palmé jusqu'à 2e articulation, puis largement unilobé jusqu'à l'ongle, avec quatre petits lobes au côté extérieur ; interne palmé jusqu'à 1re articulation, puis unilobé jusqu'à l'ongle, avec deux lobes en dehors ; médian unilobé ou faiblement échancré en avant de la palmure, au côté externe, franchement bilobé, au côté interne ; lobes et palmures pectinés sur les bords* (voy. fig. 33). *Ailes effilées, couvrant d'ordinaire la queue (chez ad.) ; 1re rémige légèrement plus longue que 2e. Queue plutôt courte, subconique, à rectrices subconiques, médiocrement larges.*

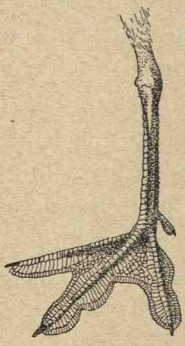

Fig. 33. Pied droit de Phalaropus fulicarius, côté interne.

Œufs généralement au nombre de quatre, assez gros, piriformes, plus ou moins ramassés ou allongés, à coquille mince, peu luisante, et tachetés.

Les Phalaropes sont, comme je l'ai dit, de petits oiseaux qui pas-

sent la majeure partie de leur existence sur l'eau, principalement sur les mers ou les marais salés des régions septentrionales, nageant avec agilité en quête de petits animaux, vers, mollusques, crustacés ou insectes, et gagnant en automne des contrées plus méridionales. Ils voyagent volontiers en nombreuses compagnies, qui se disloquent par paires au printemps; ils nichent à terre, dans une petite dépression plus ou moins garnie de débris végétaux, recherchant alors souvent le voisinage des eaux douces.

Une mue double leur donne, suivant les saisons, deux livrées très différentes, bien qu'assez semblables dans les deux sexes. Les femelles sont volontiers légèrement plus fortes que les mâles. Les jeunes sont différents des adultes.

Une seule espèce dans les régions arctiques des deux mondes.

243. — 1 : PHALAROPE PLATYRHYNQUE

Plattschnäbeliger Wassertreter. — Falaropo platirinco.

PHALAROPUS FULICARIUS Linné.

Bec déprimé, dilaté en avant, très légèrement crochu au bout et généralement un peu plus long que le tarse (voy. fig. 34). *Tarse, dentelé en arrière, quasi-égal au médian avec ongle. Ailes atteignant ou dépassant lég. le bout de la queue (ad.). Queue environ moitié de l'aile depuis le poignet. — Dos noirâtre, avec longues raies jaunâtres, et sus-caudales en majorité rousses (été), ou gris-bleuâtre, avec sus-caudales variées de gris-noirâtre et de blanc (hiver). Faces inf. d'un roux rougeâtre (été), ou blanches (hiver); tête d'un noir velouté en dessus (été), ou blanche en avant (hiver, ad.). Bec noir en avant, d'un roux jaunâtre en arrière.*



Fig. 34. Bec de Phalaropus fulicarius, par dessus.

Long. tot. 0m,200—225; *aile pliée* 0m,123—133; *queue* 0m,060—070; *tarse* 0m,0210—0215; *médian, avec ongle* 0m,021—023; *bec, au front* 0m,0215—0250.

Tringa fulicaria *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 249, 1766. — T. glacialis *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 675, 1788.

Phalaropus rufescens *Brisson*, Ornith., VI, p. 20, 1760. — Ph. lobatus, Ph. glacialis *Latham*, Index, II, p. 776, 1790. — Ph. rufus *Bechstein*, Nat. Deutschl., IV, p. 381, 1809. — Ph. platyrhinchus *Temminck*, Man., p. 459, 1815. Man. Ornith., II, p. 712, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 115, 1837. *Bailly*, Ornith.,

Savoie, IV, p. 274, 1854. — Ph. griseus, *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 34, 1816. — Ph. fulicarius *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 277, 1835. *Bonap.*, Birds of. Eur., p. 54, 1838. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 236, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 39, Fig. 3, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 261, 1894. — Ph. platyrostris *Nordmann*, Demid. Voy. Russie mér., III, p. 250, 1840.

Crymophilus rufus *Vieillot*, Nouv. Dict., VIII, p. 521, 1817. — C. fulicarius *Stejn.*, Bull. U. S. Nat. Mus., n° 29, p. 140, 1855. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 693, 1896. Hand-list, I, p. 167, 1899.

Noms vulg. S. F. : *Phalarope.*

Mâle adulte, en été : Dessus de la tête d'un noir légèrement brunâtre et velouté, le noir se prolongeant en bande étroite jusque sur la nuque ; dessus du corps et scapulaires noirs, la majorité des plumes avec de larges bordures formant comme de longues mèches d'un roux jaunâtre ; sus-caudales rousses, plus ou moins variées de brun ou de noirâtre ; rectrices médianes noirâtres, latérales d'un cendré brun. Couvertures alaires noirâtres, les plus grandes largement bordées de blanc ; grandes rémiges noires à baguette blanche. Gorge et lorums noirs ou noirâtres ; une large tache blanche autour de l'œil et sur la région auriculaire. Faces inférieures, y compris les côtés du cou et les sous-caudales, entièrement d'un roux rougeâtre, un peu vineux ou à légers reflets bleuâtres. Bec noir en avant, d'un roux jaunâtre en arrière ; pieds d'un noir verdâtre ; iris brun foncé.

Femelle adulte, en été : Généralement un peu plus grande que le mâle et souvent aussi brillamment colorée que lui, avec la nuque volontiers en partie rousse, les bordures claires des plumes dorsales plus étroites et les couvertures alaires d'un brun un peu cendré.

Adultes, en hiver : Front, vertex, joues et lorums blancs ; occiput, une large bande derrière le cou et nuque noirâtres ; une tache allongée noirâtre sur l'œil et la région auriculaire ; dos, scapulaires et croupion d'un cendré bleu (plus ou moins varié de noir, en plumage de transition) ; sus-caudales variées de gris-noirâtre et de blanc ; couvertures alaires et cubitales noirâtres, plus ou moins bordées de blanchâtre ou de blanc ; rémiges noirâtres ; rectrices d'un cendré brun, les médianes plus foncées et liserées de blanc-roussâtre. Toutes faces inférieures blanches, lavées de gris sur les côtés de la poitrine (volontiers nuancées de roussâtre pâle devant le cou, en plumage de transition). Bec brun ; pieds d'un cendré verdâtre.

Jeunes, avant la mue : D'un brun cendré, en dessus, les plumes bordées de roux-jaunâtre, avec calotte noire sur l'occiput et bande noire sur les yeux. Aile noirâtre, avec une bande blanche au bas des grandes couvertures; les rémiges finement liserées de blanc. Rectrices médianes bordées de roussâtre. Front et côtés du cou blancs, ainsi que toutes les faces inférieures. Pieds d'un jaune verdâtre.

En duvet : Peu connus.

Le Phalarope platyrhynque est rare et de passage irrégulier ou accidentel, parfois hôte momentané, en arrière-saison, dans la plaine suisse, un peu plus fréquent, semble-t-il, à l'ouest, dans la région des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, dans les marais d'Orbe, au pied du Jura, et sur le Léman, qu'ailleurs dans le pays; bien qu'il ait été tué sur quelques points, plus au nord et à l'est, sur le Rhin, près de Bâle, en 1856, par exemple, et au bord du lac de Constance, en 1878. On le trouve de temps à autre sur tel ou tel de nos lacs, petit ou grand, parfois même sur des cours d'eau d'une certaine importance, le plus souvent en automne ou au commencement de l'hiver, d'ordinaire isolé, comme égaré, plus rarement en petite société. M. Poncy [1], bon chasseur et observateur, a rencontré le Phalarope, toujours isolé, sur le lac Léman, près de Genève, le 30 octobre 1890, ainsi que le 4 novembre 1894; un de ses amis aurait tué un sujet de la même espèce le 12 septembre de cette seconde année, sur le même lac, tout près de la ville, et vu un autre encore sur une des jetées de la rade, le 22 septembre 1897. Nous le voyons moins au printemps et rarement dans sa livrée de noces parfaite. Les deux sujets du Léman que possède la collection locale du Musée de Genève sont en livrée grise d'hiver, comme bien d'autres du pays que j'ai eu l'occasion de voir.

L'activité incessante qu'il déploie en nageant avec prestesse, pour happer de tous côtés les animalcules, petits crustacés, insectes ailés et menus débris divers à la surface de l'eau, le fait reconnaître de loin, malgré sa petite taille. Il ne plonge guère et semble à peine effleurer l'eau, tant il est alerte et continuellement agité. Il est d'un naturel peu sauvage. Sa démarche sur le sol est vive et aisée; son vol est léger et assez rapide. Son appel a été rendu par la syllabe *ihm, ihm;* effrayé il pousserait un cri différent comme *fik-a, fik-a.*

Il se reproduit de préférence sur les bords des lacs, dans l'extrême nord, en Islande, en Laponie, en Sibérie, dans le Grœnland, etc.,

[1] Le Lobipède hyperboré et le Phalarope platyrhynque sur le lac, près de Genève, par R. Poncy; journal *Diana,* organe de la Soc. suisse de chasseurs, n° 4, p. 37, 1900.

pondant au commencement de juin, à terre, entre les herbes, sur un petit amas de débris végétaux.

Ses œufs, au nombre de 4, piriformes plus ou moins ventrus et assez gros, sont d'un roux olivâtre ou d'un brun roux clair, avec nombreuses taches éparses, petites et assez grandes, brunes et noirâtres, entremêlées de quelques macules grises, parfois assez serrées vers le gros bout ; ils mesurent d'ordinaire $0^{m},030$—034 sur $0^{m},022$—025.

L'espèce habite surtout les régions arctiques des deux mondes, entre les 68e et 80e degrés, d'où elle se répand plus ou moins vers le sud, en automne et en hiver.

136. — Genre 2 : LOBIPÈDE

LOBIPES Cuvier.

Bec droit, étroit et pointu, un peu comprimé et très atténué dans toute sa longueur, avec les mandibules légèrement arquées et infléchies l'une vers l'autre, en avant, et de la longueur de la tête à peu près ; narines, basales (voy. fig. 35). *Tarse scutellé, à peine caréné en arrière. Doigts palmés et lobés, comme dans le genre précédent. Ailes effilées, atteignant le bout de la queue, (chez ad.) ; 1re rémige quasi-égale à 2e. Queue courte et subconique, à rectrices subconiques, médiocrement larges.*

Œufs rappelant ceux des Phalaropes, mais proportionnellement plus gros encore.

Les Lobipèdes vivent à peu près dans les mêmes conditions que les Phalaropes, avec des mœurs assez semblables.

Leur mue est double. Le mâle et la femelle se ressemblent ; les jeunes sont différents.

Une seule espèce, très répandue dans les deux mondes.

244. — 1 : LOBIPÈDE HYPERBORÉ

Schmalschnäbeliger Wassertreter. — Falaropo iperboreo.

LOBIPES HYPERBOREUS Linné.

Bec très mince et pointu, un peu plus long que le tarse, qui est très légèrement plus court que le médian avec ongle (voy. fig. 35). *Tarse à peine caréné, en arrière. Ailes atteignant d'ordinaire le bout de la queue(ad.). Queue généralement un peu plus courte que moitié de l'aile au poignet. — Dos brun-cendré, avec quelques larges raies longit. rousses et sus-caudales noirâtres, faces inf. blanches, avec collier roux, tête d'un brun cendré, en dessus (été, ad.); ou dos cendré foncé, plus ou moins varié de noirâtre, faces inf. blanches, sans collier roux, tête blanche en avant (hiver, ad.). Bec noir.*

Long. tot. 0m,175—190; aile pliée 0m,102—115; queue 0m,048—052; tarse 0m,0185—0200; médian, avec ongle 0m,0195—0205; bec, au front 0m,0205—0220.



FIG. 35. Bec du LOBIPES HYPERBOREUS, par dessus.

TRINGA HYPERBOREA, T. LOBATA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 249, 1766. — T. FUSCA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 675, 1788.

PHALAROPUS CINEREUS, PH. FUSCUS *Brisson*, Ornith., VI, p. 15 et 18, 1760. — PH. HYPERBOREUS *Latham*, Index, II, p. 775, 1790. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 244, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 709, 1820. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 280, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 115, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 227, 1854. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 698, 1896. Handlist, I, p. 167, 1899. — PH. VULGARIS *Bechstein*, Orn. Taschenb., II, p. 317, 1803. — PH. WILLIAMSII *Simmonds*, Trans. Lin. Soc. Lond., VIII, p. 264, 1807. — PH. CINEREUS *Meyer u. Wolf ex Bisson*, Taschenb., II, p. 417, 1810. *Dubois*, Faune Vert. Belg., Ois., II, p. 266, 1894. — PH. RUFICOLLIS, PH. CINERASCENS, *Pallas*, Zoogr., II, p. 203 et 204, 1811. — PH. ANGUSTIROSTRIS *Naumann*, Vögel Deutschl., VIII, p. 240, Taf. 205, 1836. — PH. AUSTRALIS *Temminck, in Schlegel's* Mus. H. N. des Pays-Bas, Scolopaces, p. 58, 1864. — PH. LOBATUS *Salvadori ex Linné*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 210, 1872. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 801, Taf. 42, Fig. 9, 1891.

LOBIPES HYPERBOREUS *Stephens ex Cuv., in Schaw's*, Gen. Zool., XII, p. 169. 1824. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 239, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 39, Fig. 5, 1871. — L. TROPICUS *Hume*, Stray Feath, 1873, p. 247.

NOMS VULG. S. F. : *Phalarope.*

Mâle ad., en été : Tête, y compris lorums et joues, d'un brun cendré velouté ; la même couleur descendant derrière le cou et couvrant la nuque, ainsi que toutes les faces dorsales sur lesquelles se dessinent quelques larges stries rousses. Ailes et sus-caudales d'un brun noirâtre, les grandes couvertures largement terminées de blanc ; les grandes rémiges à baguette blanche. Gorge et haut du cou sur les côtés blancs ; un collier d'un roux vif sur le bas du cou, remontant latéralement jusque derrière la région auriculaire. Haut et côtés de la poitrine d'un cendré brunâtre ; ventre, flancs et sous-caudales blancs, avec macules allongées d'un cendré brunâtre sur le bout des dernières et les flancs. Bec noir ; pieds d'un brun verdâtre ; iris brun.

Femelle ad., en été : Semblable au mâle, avec une taille volontiers légèrement plus forte et une livrée aussi brillante.

Adultes, en hiver : D'un cendré brunâtre, en dessus, avec le centre des plumes noirâtre et les couvertures alaires plus ou moins bordées de blanchâtre. Une bande d'un cendré foncé derrière l'œil. Front, sourcils, côtés du cou et faces inférieures blancs ; les côtés de la poitrine gris ; le ventre légèrement rosacé à l'état frais, d'après quelques auteurs.

Jeunes : Derrière de la tête et du cou, une tache allongée derrière l'œil et faces supérieures en général, d'un brun noirâtre ou noirâtres, avec les plumes du dos, les scapulaires et les cubitales plus ou moins largement bordées de roussâtre clair. Ailes comme le dos, avec des bordures blanchâtres aux couvertures, aux grandes surtout. Rectrices médianes brunes, latérales d'un gris brun, liserées de blanchâtre. Front, sourcils, côtés du cou et faces inférieures blancs, avec les côtés de la poitrine nuancés de cendré-brunâtre. Bec brun ; pieds un peu verdâtres ; iris brun-roussâtre.

A la naissance : Couverts, sauf sur les côtés du cou, d'un duvet soyeux médiocrement épais. Tête rousse, avec longue calotte, un trait sur les lorums et une tache sur l'oreille noirs. Trois raies noires et quatre blanches sur le dos. Croupion, côtés du corps, ailes et cuisses d'un roux marbré de noir. Gorge et devant du cou fauves. Bec brun, jaunâtre à la base, grêle et relativement court. Pieds lobés, jaunes (*sec.* Vian).

Le Phalarope ou Lobipède hyperboré, bien plus petit que le Platyrhynque, est de passage irrégulier ou accidentel et parfois hôte d'hiver momentané, mais rare, dans le pays. On l'a remarqué quelquefois, en arrière-automne surtout, sur différents lacs et cours d'eau de la plaine suisse, au nord des Alpes : près de Bâle, sur notre

frontière septentrionale, en 1854, par exemple, comme à l'est, dans le Rheinthal et près de Zurich, ainsi que, plus au centre, près de Brunnen, sur le lac des Quatre-Cantons, et, à l'ouest, sur les lacs sous-jurassiens de Bienne, Neuchâtel et Morat, dans les marais d'Orbe, au pied du Jura, et sur le Léman, où il a été rencontré encore récemment, non loin de Genève, le 8 octobre 1893, ainsi que les 12 et 13 septembre et dans le courant de décembre, en 1894. Il a été vu non seulement sur quelques-uns de nos plus grands bassins, mais aussi sur des lacs de beaucoup moindre importance, sur le petit lac dit Gerzensee, par exemple, près de Berne, et jusque sur celui des Brenets, à 936 m., dans le Jura.

On rencontre quelquefois des individus en train de prendre la livrée de noces ; cependant, la majorité des sujets capturés dans le pays sont des jeunes, en livrée d'automne. La collection locale du Musée de Genève, sur trois individus du Léman de cette petite espèce, compte toutefois un sujet, tué au passage du premier printemps, qui porte déjà un collier roux bien accusé.

Ses mœurs, ses allures et son alimentation rappellent beaucoup celles du Phalarope précédent.

Il se reproduit, comme ce dernier, dans les régions arctiques, bien qu'un peu moins avant dans le nord, et niche à peu près dans les mêmes conditions.

Ses œufs, au nombre de 4, sont très gros, mais à peu près de mêmes formes et couleurs que ceux du Platyrhynque, soit piriformes, d'un roux olivâtre ou d'un olivâtre clair, avec points gris et taches irrégulières d'un brun foncé et noirâtres, éparses, bien que souvent plus grandes et plus serrées vers le gros bout; ils mesurent 0^{m},027—030 sur 0^{m},020—021.

L'espèce habite les régions arctiques des deux mondes, entre les 62e et 75e degrés, d'où elle se répand plus ou moins vers le sud, en automne et en hiver.

Division II, des PRESSIROSTRES

PRESSIROSTRES

Bec enveloppé d'une peau molle, en arrière, corné en avant, plus ou moins rétréci devant les narines, plus ou moins convexe en avant de celles-ci et d'ordinaire plutôt peu allongé, avec angle mentonnier généralement assez accusé ;

fosses nasales en général larges, peu ou médiocrement prolongées et arrondies ou évasées en avant (*Hæmatopus* except.) ; narines plus ou moins découvertes, en fente ou elliptiques et plus ou moins reculées (voy. fig. 36, 37, 38, 40, 42 et 44). Jambes et tarses assez robustes. Pouce le plus souvent absent ou très petit. Doigts libres ou un peu palmés vers la base, l'externe principalement (voy. fig. 39, 41, 43 et 45). Ailes assez longues ou très longues, plus ou moins aiguës. Formes généralement assez épaisses.

Œufs peu ou médiocrement nombreux, d'ordinaire gros et souvent un peu moins piriformes que ceux des Longirostres.

Les Pressirostres, de taille petite ou moyenne, avec formes plus ou moins trapues, sont généralement sociables et migrateurs, recherchent pour la plupart le voisinage de l'eau, se nourrissent presque exclusivement de petits animaux et comptent de nombreuses espèces dans les diverses parties du monde.

Ils pondent à terre. Les petits naissent couverts de duvet et courent très vite après leur éclosion.

Les représentants européens de cette division peuvent être répartis dans quatre familles : *Hæmatopodidæ, Charadriidæ, Glareolidæ,* et *Tachydromidæ,* toutes plus ou moins représentées en Suisse.

XLI. — Famille IV : HÆMATOPODIDÉS

HÆMATOPODIDÆ

Bec tendre à la base, quasi-droit et plus ou moins long, peu ou médiocrement fendu, généralement plus haut que large, plus ou moins aplati en arrière, en dessus, et plus ou moins comprimé en coin ou subconique, en avant, avec étranglement peu ou médiocrement accusé en avant des narines, mais sans véritable convexité antérieure ; mandibules quasi-égales, un peu entre-baîllées vers l'extrémité ; narines latérales, en fente, plus ou moins avancées dans un fort sillon nasal atteignant à peu près moitié du bec (voy. fig. 36 et 37). Jambes moyennes ou assez longues, nues sur un petit espace, au-

dessus du talon. Tarses moyens, robustes, réticulés en arrière, réticulés ou scutellés en avant. Trois ou quatre doigts, les antérieurs plus ou moins épais et bordés, les latéraux inégaux, l'externe peu ou médiocrement palmé, l'interne quasi-libre ou légèrement relié. Ailes assez longues, étroites, échancrées et suraiguës, la 1re rémige la plus grande ; pennes cubitales plus ou moins coniques, ne couvrant pas d'ordinaire les plus grandes rémiges. Queue moyenne ou courte, carrée ou subarrondie, généralement à 12 rectrices. Corps assez épais. Tête plus ou moins ronde ; œil moyen, cou moyen.

Œufs gros, d'un ovale plus ou moins arrondi ou subconiques, à coquille assez mince, unie et tachetée. — Poussins naissant vêtus et très vite alertes.

Oiseaux de taille moyenne ou relativement petite et de formes assez ramassées, côtiers et riverains, plus ou moins sociables et migrateurs, volant rapidement, courant lestement, quelques-uns nageant volontiers près des rives, se nourrissant surtout de mollusques, de vers et d'insectes aquatiques, nichant à terre et très répandus sur les plages maritimes de l'ancien et du nouveau monde.

Nos représentants de cette famille peuvent être répartis dans deux sous-familles, se distinguant par les formes et dimensions du bec, ainsi que par l'extension de la membrane interdigitale et la forme plus ou moins ovale ou subconique de leurs œufs. Les *Arénariens* (Tourne-pierres) se rapprochent, à divers égards, presque autant des Pluviers que des Huîtriers ; cependant, la forme de leur bec les en distinguant très franchement, j'ai préféré les rapprocher, comme quelques auteurs, des *Hæmatopodiens*, avec lesquels ils ont bien des analogies, plutôt que d'introduire ici une nouvelle famille.

Les Hæmatopodiens et les Arénariens ne comptent également qu'une seule espèce en Europe et en Suisse.

Sous-famille I, des HÆMATOPODIENS

HÆMATOPODINÆ

Bec long et comprimé, quasi-droit, avec sillons latéraux effilés en avant (voy. fig. 36). Pas de pouce. Doigts antérieurs largement bordés, l'externe en partie palmé. Sous-caudales moyennes.

Œufs de forme ovalaire.

Oiseaux de taille relativement grande dans la famille, habitant de préférence les plages maritimes.

137. — Genre 1 : HUITRIER

HÆMATOPUS Linné [1].

Bec beaucoup plus long que la tête, peu fendu, droit ou très légèrement retroussé, comprimé, à arête largement arrondie à la base, un peu étranglé en arrière du milieu, très pincé et beaucoup plus haut que large en avant; mandibules quasi-égales[2], *en coin et plus ou moins tronquées à l'extrémité; sillon nasal rétréci en avant; angle mentonnier avancé, assez fortement accusé; narines en fente, moyennes et prébasales* (voy. fig. 36). *Jambes moyennes, nues sur un petit espace au-dessus du tarse. Tarses moyens, robustes, réticulés en avant, finement réticulés et en partie quasi-granuleux en arrière. Pouce absent; doigts antérieurs épais, plutôt courts et largement bordés; externe palmé au delà de 1re articulation, interne à peine relié. Ongles un peu arqués, plutôt courts et subaigus. Ailes effilées, atteignant le bout de la queue ou à peu près; 1re rémige plus longue que 2e. Queue moyenne, carrée ou quasi-carrée, à 12 rectrices subarrondies, assez larges. Tête ovale; œil moyen; cou moyen.*

Œufs généralement au nombre de deux ou trois, ovales à bouts obtus, à coquille lisse, mais sans éclat, et tachetés.

Les Huîtriers, assez gros et de formes un peu lourdes, habitent de préférence les plages maritimes et les marais salés où ils se nourrissent surtout de mollusques, de vers, et de crustacés. Ils sont migrateurs, très sociables et voyagent volontiers en nombreuse compagnie. Leur vol est assez rapide, mais plutôt bas. Ils courent leste-

[1] *Ex Gessner.*

[2] La mandibule sup. parfois légèrement plus courte.

ment et nagent volontiers, bien que généralement non loin du bord. Leur voix est forte et aiguë. Ils pondent d'ordinaire dans une petite dépression du sol, à peu de distance de l'eau.

Leur mue est double. Le mâle et la femelle sont semblables ; les jeunes sont assez différents.

Des quelques espèces très répandues de ce genre, une seule se trouve en Europe et en Suisse.

245. — 1 : HUITRIER PIE

Austernfischer. — Beccacia di mare.

HÆMATOPUS OSTRALEGUS Linné.

Bec d'un tiers plus long que le tarse environ ; angle mentonnier aux deux cinq. postérieurs de la longueur, à peu près (voy. fig. 36). *Doigt médian avec ongle au moins trois quarts du tarse ; externe palmé presque jusqu'à 2e articulation. Queue carrée. — Faces sup. et cou en majeure partie noirs, ainsi que la moitié extrême de la queue ; croupion, ventre et un large miroir sur l'aile blancs. Bec et pieds rouges (ad.).*

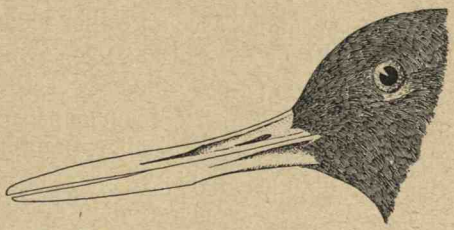

Fig. 36. Tête de HÆMATOPUS OSTRALEGUS, ad.

Long. tot. 0m,410—430 ; aile pliée 0m,250—260 ; queue 0m,105—120 ; tarse 0m,044—050 ; médian, avec ongle 0m,036—041 ; bec, au front 0m,070—076.

HÆMATOPUS OSTRALEGUS *Linné*, Syst. Nat., 10e éd., 1758 et 12e éd., I, p. 257, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 171, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 531, 1820. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 147, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 112, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 231, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 388, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 151, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 43, Fig. 9, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 770, Taf. 40, Fig. 9, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 137, 1894. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 105, 1896. Hand-list, I, p. 147, 1899. — H. HYPOLEUCA *Pallas*, Zoogr., II, p. 129, 1811. — H. BALTHICUS, H. ORIENTALIS, *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 562 et 563, 1831.

OSTRALEGA OSTRALEGA *Brisson*, Ornith., V, p. 38, 1760. — OST. PICA *Bonn.*, Encycl. méth., I, p. 26, 1790. — OST. EUROPÆA *Lesson*, Man. d'Ornith., II, p. 300, 1828.

OSTRALEGUS VULGARIS *Lesson,* Rev. Zool., 1839, p. 47. — OST. HÆMATOPUS *Macgill.,* Man. Brit., II, p. 59, 1842.
SCOLOPAX PICA *Scopoli,* Ann., I, Hist. Nat., p. 95, 1769.

NOMS VULG. : S. F. : *Huîtrier.*

Mâle et femelle ad. : Tête, cou, haut de la poitrine, haut du dos, scapulaires, couvertures petites, moyennes et antérieures, cubitales, bout des rémiges secondaires antérieures, rémiges primaires en grande partie et moitié extrême de la queue d'un noir un peu lustré. Bas du dos, sus-caudales, moitié basilaire de la queue, toutes faces inférieures, depuis la poitrine, un large miroir sur les grandes couvertures, une tache allongée sur les rémiges primaires, rémiges secondaires en majeure partie et généralement paupière inférieure, d'un blanc pur. Bec d'un rouge orangé; pieds d'un rouge livide; iris d'un rouge vineux. — *En hiver,* d'un noir moins profond ou moins lustré qu'en *été.*

Jeunes, après la mue ou semi-adultes : Faces supérieures d'un noir moins profond, avec un collier blanc plus ou moins large, sur le devant et les côtés du cou.

Jeunes, avant la mue : Plus petits et d'un noir plus brunâtre, les plumes des faces supérieures plus pâles sur les bords, avec teinte grisâtre en place du futur collier. Bec plus court, d'un orangé moins vif; pieds d'un gris livide.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez doux et épais, marquant un peu la queue, d'un cendré roussâtre, un peu chiné de noir, en dessus, avec deux raies longitudinales noires sur le dos et une sur les côtés en arrière; quelques raies transversales irrégulières noires sur le derrière de la tête et un trait de même couleur en arrière de l'œil. Gorge et devant du cou noirâtres; le reste des faces inférieures blanc. Bec noir, jaunâtre en arrière en dessous, comprimé, relativement court et un peu rehaussé en avant des narines, comme chez le Vanneau et les Pluviers. Pieds jaunâtres, bordés et légèrement palmés, comme chez l'adulte.

Variétés : On trouve des individus maculés de blanc sur le dos; assez souvent avec des épaulettes blanches. La tache blanche de la paupière inférieure m'a paru manquer quelquefois. Le demi-collier blanc semble le propre des jeunes ou semi-adultes, entre leurs première et deuxième ou troisième mue.

L'Huîtrier pie est de passage irrégulier et rare dans le pays; cependant, il a été observé et tué à diverses reprises sur les rives de nos lacs et rivières, quelquefois sur les bords des marais, au

nord comme au sud des Alpes, à l'ouest surtout, dans le bassin du Léman et le voisinage des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat. On le rencontre de temps à autre sur les grèves, isolé ou par deux ou trois individus, souvent jeunes, fin avril ou en mai et en septembre ou octobre, accidentellement même en été, ou parfois encore en novembre, de préférence par le mauvais temps, avec vent du sud-ouest, en automne.

Il court vite, volontiers par saccades, sur les grèves caillouteuses, en quête de crustacés, de vers et surtout de mollusques, petits bivalves principalement, qu'il détache des pierres et ouvre facilement avec son bec robuste et un peu tranchant à l'extrémité. On le voit alors tantôt sautant ou voletant de roc en roc, tantôt se promenant dans l'eau ou nageant non loin du bord. Sa taille assez forte et sa couleur noire et blanche le font aisément remarquer, ainsi que les cris aigus *kuuip* ou *kewik kewik,* qu'il pousse à tout propos. Son vol est rapide, mais généralement assez bas. Je ne crois pas qu'il niche dans le pays, autrement que tout à fait exceptionnellement. Voici, à ma connaissance, la seule nichée signalée dans le pays. Selon le Dr Fischer-Sigwart (Beobacht.), M. Vorbrodt-Carpentier posséderait 2 œufs d'Huîtrier recueillis, en 1885, au Greifensee, non loin de Zurich.

Il se reproduit sur les plages marines de l'Allemagne, du Danemark, de la Hollande, de la France, de l'Angleterre, de la Scandinavie, etc., même jusque dans le Groenland, et se retire en automne, en suivant les côtes, par bandes plus ou moins nombreuses, dans les régions méridionales de l'Europe et le nord de l'Afrique.

Il pond en mai ou au commencement de juin, volontiers entre les algues sur la rive ou parmi les herbes rases des dunes, non loin de l'eau, dans une petite dépression du sol.

Ses œufs, 2 à 3, gros, de forme ovale à bouts obtus, à coquille assez mince et lisse, bien que plutôt mate, sont d'un roux jaunâtre, tirant parfois sur l'olivâtre, avec nombreuses taches éparses, petites et moyennes, irrégulières, quelquefois en forme de traits enchevêtrés autour du gros bout, en grande majorité d'un noir brun, entremêlées de quelques macules grises ; ils mesurent : 0m,051—058 sur 0m,039—041.

L'espèce est assez répandue dans les régions maritimes de l'Europe et de l'Asie, ainsi qu'en Afrique durant la mauvaise saison.

Sous-famille II, des ARÉNARIENS

ARENARINÆ

Bec plutôt court, subconique, assez graduellement atténué, avec sillons latéraux évasés en avant (voy. fig. 37). Quatre ou trois doigts légèrement reliés. Sous-caudales longues.

Œufs un peu piriformes.

Oiseaux de taille relativement petite, côtiers, riverains et migrateurs, moins sociables que les précédents.

Bien que les Tourne-pierres soient à première vue assez différents des Huîtriers, ils me semblent, sur bien des points, se rapprocher cependant bien plus de ceux-ci que des Vanneaux ou des Pluviers.

138. — Genre 2 : TOURNE-PIERRE

ARENARIA Brisson.

Bec plus court que la tête, médiocrement fendu, droit ou légèrement retroussé, plus haut que large, avec arête aplatie à la base, subconique ou graduellement atténué, avec sillon nasal évasé en avant et angle mentonnier assez peu prononcé ; mandibules quasi-égales, assez aiguës ; narines latérales, plutôt allongées, semi-operculées et prébasales (voy. fig. 37). *Jambes moyennes ou plutôt courtes, nues sur un petit espace au-dessus du tarse. Tarse moyen, assez robuste, étroitement et un peu irrégulièrement scutellé, en avant, finement réticulé en arrière. Pouce petit, touchant généralement terre par le bout. Doigts moyens, un peu bordés ; externe très légèrement palmé à la base, interne quasi-libre ; ongles moyens, légèrement arqués et comprimés. Ailes étroites, bien étagées, dépassant un peu la queue et suraiguës ; 1re rémige notablement plus longue que 2e. Queue moyenne, quasi-carrée ou subarrondie, à 12 rectrices médiocrement larges. Tête ronde ; cou moyen. Œil moyen.*

Œufs au nombre de trois ou quatre, gros, piriformes, à coquille lisse un peu luisante et tachetés.

Les Tourne-pierres, de formes assez épaisses, quoique de taille relativement petite, fréquentent surtout les plages et se nourrissent principalement de vers, insectes et petits mollusques qu'ils recueillent en retournant les galets. Ils voyagent isolément ou en famille, volant vite et, suivant les circonstances, plus ou moins haut ou bas. Ils courent lestement et poussent de petits cris aigus. Ils pondent à terre dans une légère dépression du sol.

Leur mue est double. Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes sont différents.

Des deux ou trois espèces de ce genre, une seule se rencontre en Europe et en Suisse.

246. — 1 : TOURNE-PIERRE A COLLIER

Steinwälzer. — Voltapietre.

ARENARIA INTERPRES Linné.

Bec aigu, légèrement retroussé en avant et plus court que le tarse (voy. fig. 37), *tarse d'ordinaire légèrement plus petit que le médian avec ongle. Jambe nue sur un cinq. à un quart, à peu près. Queue légèrement arrondie. — Haut du dos et scapulaires noirs ou noirâtres, variés de roux; un grand plastron noir sur le devant et en partie sur les côtés du cou, ainsi que sur les côtés de la poitrine; ventre blanc. Bec noir ou noirâtre; pieds orangés.*

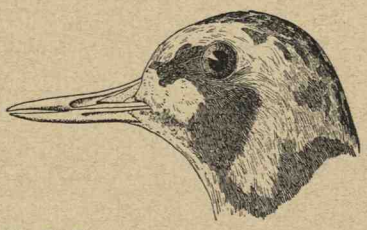

FIG. 37. Tête de ARENARIA INTERPRES, livrée transitoire.

Long. tot. 0m,210—240; aile pliée 0m,147—150; queue 0m,052—066; tarse 0m,0240—0255; médian, avec ongle 0m,0260—0265; bec, au front 0m,020—023.

TRINGA INTERPRES *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, p. 148, 1758. — *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 219, 1815. — T. MORINELLA *Linné*, Syst. Nat., éd. 12, I, p. 249, 1766.

ARENARIA CINEREA *Brisson*, Ornith., V, p. 137, 1760. — A. INTERPRES *Vieillot*, Nouv. Dict., XXXV, p. 345, 1819. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 92, 1896. Hand-list, I, p. 146, 1899.

Morinella collaris *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 380 (note), 1810.
Charadrius cinclus *Pallas*, Zoogr., II, p. 148, 1811-31.
Strepsilas interpres *Illiger*, Prod. Syst., p. 263, 1811. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 227, 1854. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 154, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 34, Fig. 2 et 8, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 768, Taf. 40, Fig. 8, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 133, 1894. — St. collaris *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 553, 1820. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 143, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 111, 1837. — St. borealis, St. littoralis *Brehm*, Isis, 1830, p. 987. — St. minor *Brehm*, Vogelfang, p. 285, 1855.
Cinclus morinellus *Gray*, List Gen. of Birds, p. 85, 1841. — C. interpres *Gray*, Gen. of Birds, III, p. 549, 1844-46.

Noms vulg. S. F. : *Tourne-pierre.*

Mâle adulte, en été : Dessus de la tête et du cou blanc, avec des raies longitudinales noirâtres sur le vertex et l'occiput, et, assez souvent, quelques macules brunes sur le cou. Haut du dos et scapulaires noirs, plus ou moins variés de roux ; bas du dos et sus-caudales inférieures blancs; sus-caudales supérieures et souvent une partie du croupion noirâtres ; queue blanche dans ses deux tiers basilaires, noirâtre dans le tiers extrême, avec pointe des rectrices généralement blanche ou blanchâtre; les deux pennes latérales blanches, seulement, avec une tache noirâtre. Couvertures alaires d'un brun noirâtre, plus ou moins variées de roux, les grandes avec large bordure blanche. Rémiges primaires d'un brun noirâtre, avec baguette blanche, secondaires en majeure partie blanches et plus ou moins tachées de gris-brun vers le bout. Gorge, une tache sur le lorum, partie postérieure de la joue et région auriculaire, un demi-collier sur les côtés du bas du cou, poitrine, dans le milieu, ventre et sous-caudales d'un blanc pur. Un trait noir en travers du front, joignant l'œil, au-dessous duquel il descend en s'élargissant, pour remonter vers la mandibule inférieure; devant et en partie côtés du cou, ainsi que haut de la poitrine, sur les côtés, d'un noir profond. Bec noir ou noirâtre; pieds orangés; iris brun-noir.

Femelle adulte, en été : Semblable au mâle, avec moins de blanc à la tête et au cou.

Adultes, en hiver : Moins de roux en dessus, avec toutes teintes moins franches.

Jeunes, avant la mue : Tête et cou d'un gris roussâtre, avec macules brunes ; plumes du dos, scapulaires et couvertures brunes, bordées de roussâtre. Pas d'espaces noirs et blancs à la face; gorge et une partie du cou en avant blancs; moustache, collier et plastron noirâtres, variés de blanchâtre ; bordure claire extrême des rectrices plus large. Bec plus court.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez épais, cendré, lavé de fauve et moucheté de noir, en dessus, blanc, assombri sur les côtés de la poitrine, en dessous. Bec droit et brun, rappelant un peu celui des Pluviers ; pieds jaunâtres.

Variabilité : Le bec, plus ou moins usé par l'usage qu'en fait l'oiseau en retournant les pierres, est, chez l'adulte, plus ou moins pointu ou émoussé.

Le Tourne-pierre à collier est de passage plus ou moins régulier, quoique assez rare, dans la plaine suisse, depuis le Léman, au sud-ouest, où il a été souvent rencontré sur les grèves, jusqu'au lac de Constance, au nord-est, où il a été aussi capturé, comme près d'Altenheim, au commencement d'octobre 1868, et dans le bas du Rheinthal, en automne 1880. Il a été vu également une fois ou deux près de Bâle, au nord, tandis qu'il semble n'avoir pas été observé jusqu'ici dans le Tessin, au sud. On le rencontre en général isolé, souvent jeune encore, sur les grèves de nos lacs ou de nos rivières, en avril ou mai et en septembre ou octobre. Leste et agité, il est constamment occupé à chercher sous les pierres, qu'il retourne avec le bec, les insectes, les vers, les crustacés et surtout les petits mollusques qui constituent sa principale nourriture. Sa démarche est un peu saccadée ; son vol est rapide, facilement accidenté et, suivant les circonstances, plus ou moins rasant ou élevé. Il est d'un naturel méfiant. Sa voix consiste d'ordinaire en un sifflement aigu, *kie,* plus ou moins soutenu. Il n'a jamais, que je sache, niché dans le pays.

Il se reproduit dans les régions septentrionales de l'ancien et du nouveau monde, jusqu'au 70e degré environ, de préférence sur les plages marines, pondant à terre, non loin de l'eau, dans un petit creux garni de quelques menus débris végétaux, sur le sable ou dans les herbes, parfois à l'abri de quelque arbuste, bruyère ou genévrier.

Ses œufs, au nombre de 3 ou 4, relativement très gros, piriformes, à coquille mince, assez lisse et un peu luisante, sont verdâtres, d'un vert olivâtre ou d'un vert brunâtre clair, avec nombreuses taches petites et moyennes, grises, d'un brun olivâtre et d'un brun noirâtre, éparses, mais souvent plus grosses et plus serrées vers le gros bout ; ils mesurent $0^{m},040—043$ sur $0^{m},029—031$.

L'espèce est très répandue dans les régions côtières des cinq parties du monde.

XLII. — Famille V : CHARADRIIDÉS

CHARADRIIDÆ

Bec couvert d'une peau molle, sur la moitié basilaire environ, généralement quasi-droit, plus ou moins comprimé et au plus égal à la tête, un peu rétréci en avant des narines, puis dur et brusquement convexe ou voûté au-delà de celles-ci, avec sillon nasal arrondi à l'extrémité, prolongé jusqu'à l'origine de la convexité, et angle mentonnier plus ou moins accusé, au-dessous du même point. Mandibule supérieure d'ordinaire un peu débordante. Narines latérales, plus ou moins avancées, en fente ou elliptiques (voy. fig. 38, 40 et 42). Tarses plus ou moins réticulés, scutellés ou écussonnés. Pouce surmonté, très court ou absent. Doigts antérieurs moyens ou relativement courts et plus ou moins bordés; l'externe plus long que l'interne et plus ou moins palmé dans sa moitié postérieure, l'interne libre ou légèrement relié. Ongles courts ou moyens ; le médian plus ou moins dilaté et tranchant au bord interne (voy. fig. 39 et 41). Ailes assez longues, plus ou moins aiguës ou obtuses, au repos, dépassant rarement le bout de la queue, parfois avec un tubercule mousse ou un éperon corné en avant du poignet. Pennes cubitales prolongées, couvrant plus ou moins les grandes rémiges, d'ordinaire plus courtes chez les jeunes que chez les adultes. Queue généralement à 12 rectrices, courte ou moyenne, carrée, arrondie ou conique. Corps volontiers un peu épais. Tête à front plus ou moins bombé ou saillant. Œil plus ou moins grand. Bec plus ou moins fendu. Parfois une huppe sur la tête ou des appendices peaussiers à la face.

Œufs au nombre de deux à six, le plus souvent de trois ou quatre, plus ou moins piriformes ou ovalaires, largement maculés ou tachetés. — Poussins naissant vêtus et courant généralement sitôt éclos.

Les Charadriidés, de taille petite ou moyenne et de formes plus

trapues que la majorité des Scolopacidés, sont oiseaux migrateurs et généralement sociables, recherchant pour la plupart les bords des mers ou des cours d'eau et les marais ou les plaines humides, nichant à terre et se nourrissant surtout de vers, d'insectes et de mollusques. Beaucoup ont un naturel agité; plusieurs ont des habitudes semi-nocturnes.

Les représentants de cette riche famille sont répandus dans les différentes parties du monde et peuvent être répartis dans diverses sous-familles dont deux, *Charadriinæ* et *Œdicneminæ*, figurent en Europe et en Suisse.

Sous-famille I, des CHARADRIENS

CHARADRIINÆ

Bec quasi-droit, généralement plus court que la tête, médiocrement ou peu fendu, avec narines en fente ou linéaires. Jambes et tarses plus ou moins élevés. Doigts moyens, l'externe et le médian réunis par une membrane à la base. Pouce court ou nul. Queue moyenne ou relativement courte, carrée ou arrondie, généralement à 12 rectrices. Tête plutôt forte et arrondie. Œil moyen ou assez gros.

Œufs plus ou moins piriformes, largement maculés ou tachetés.

On trouve des représentants de ce groupe dans les diverses parties du monde. Quelques-uns vivent dans les steppes; cependant la plupart recherchent le voisinage des eaux ou au moins les localités humides.

L'*Hoplopterus spinosus* Linné, ainsi que les *Chetusia gregaria* Pallas et *Ch. leucura* Licht., d'Afrique et d'Asie, qui se montrent plus ou moins dans l'Europe orientale et méridionale, nous font complètement défaut [1], ainsi que quelques Pluviers distraits des

[1] Par contre, un individu de *Hoplopterus cayenensis* L. aurait été trouvé mort, dit-on, au bord de l'Inn, près de Schuls, en Engadine, en 1882. Cet oiseau a fait partie d'une petite collection ornithologique locale à Sent, dans la Basse-Engadine et doit être, je crois, maintenant au Musée de Coire. D'après la description qui m'a été fournie du sujet en question par le Dr Killias, de Coire (in litt., 1885): bec rouge et noir, mesurant 0m,035, fort éperon au poignet, pieds rouges, front noir, huppe grise, etc., il n'y a pas à douter de l'espèce; mais, l'on est en droit

genres chez nous représentés, qui ont fait que ques apparitions sur notre continent, comme les : *Ochthodromus mongolus* Pallas, *Ocht. pyrrhothorax* Gould, et *Ocht. asiaticus* et *Caspius* Pallas, d'Asie, qui ont été exceptionnellement capturés en Russie et à Héligoland.

139. — Genre 1 : VANNEAU

VANELLUS Brisson [1].

Bec plus court que la tête, droit, comprimé et brusquement convexe dans son tiers extrême, avec angle mentonnier médiocrement ou assez accentué ; narines en fente et subbasales, dans un large sillon dépassant notablement le milieu du bec (voy. fig. 38). *Jambe assez longue, nue sur un espace petit ou moyen, au dessus du tarse. Tarse moyen ou assez haut et un peu pincé, en majeure partie scutellé, en avant, et écussonné ou largement réticulé en arrière. Pouce court, ne touchant au plus terre que par l'extrémité de son petit ongle. Doigt externe médiocrement palmé ; interne un peu relié à la base. Aile pliée atteignant le bout de la queue, assez ample et plus ou moins obtuse, avec un tubercule relativement peu saillant, en avant du poignet. Les 2e à 5e rémiges les plus longues ; les 1re à 3e légèrement échancrées au bord interne ; les 2e et 3e un peu rétrécies au bord externe* [2]. *Queue moyenne, carrée, à 12 rectrices*



Fig. 38. Tête de Vanellus cristatus, ad.

de se demander comment cet oiseau de la Guyane a pu venir s'égarer jusque dans nos Alpes. — J'ai supposé d'abord que c'était quelque sujet échappé d'une ménagerie ; mais, d'après des renseignements ultérieurs, toute la donnée reposerait sur une erreur de provenance de l'oiseau, dans la collection en question.

[1] *Ex Gessner.*

[2] Le Vanneau huppé est le seul des Échassiers du pays qui présente une échancrure appréciable aux premières grandes rémiges.

larges. Tête ovalo-arrondie, médiocrement large, avec huppe postérieure, mais sans appendices peaussiers à la face. Cou assez dégagé. Œil moyen ou plutôt gros.

Œufs piriformes, moyens ou relativement petits, au nombre de trois ou plus ordinairement quatre, verdâtres, olivâtres ou roussâtres et plus ou moins couverts de larges taches brunes ou noirâtres, avec coquille assez mince et lisse, mais sans éclat.

Les Vanneaux sont des oiseaux très sociables et migrateurs, qui se déplacent de préférence de jour et habitent, suivant les circonstances, les bords des mers ou des fleuves, les marais ou les prairies humides, où ils établissent leur nid sur le sol, entre les herbes [1], et où ils recherchent une nourriture entièrement animale. Ils sont agiles dans tous leurs mouvements ; leur vol est aisé, gracieux et varié.

Leur mue est double. Le mâle et la femelle se ressemblent ; les jeunes, avant la mue, en diffèrent passablement.

Une espèce très répandue, en Europe et en Asie.

247. — 1 : VANNEAU HUPPÉ

Kibitz. — Pavoncella.

VANELLUS CRISTATUS Meyer u. Wolf.

Bec mesurant un peu plus que moitié du tarse, qui est d'un quart à peu près plus long que le médian avec ongle (voy. fig. 38). *Jambe nue sur un petit espace au dessus du tarse. Doigt externe palmé jusqu'à 1re articulation, environ. Tubercule alaire mousse. 3e rémige la plus longue, assez souvent quasi-égale à 2e et 4e, parfois à 5e ; rémiges 1—3 lég. échancrées (voy. au genre). Une huppe derrière la tête, composée de longues plumes noires, arquées et effilées, pouvant, rabattue, atteindre jusqu'au dos. Pennes cubitales larges et souples, n'atteignant pas l'extrémité des plus grandes rémiges. — Faces supérieures d'un vert olive, à reflets métalliques ; plastron noir ; ventre blanc ; queue blanche et noire ; sus et sous-caudales rousses. Bec noir ; pieds rougeâtres.*

Long. tot. $0^{m},315-340$; *aile pliée* $0^{m},220-235$; *queue* $0^{m},105$

[1] Exceptionnellement et en cas de nécessité, sur un sol nu et aride.

—120; tarse 0m,047—052; médian, avec ongle 0m,032—035; bec, au front 0m,024—027.

VANELLUS CAPELLA *Linné ex Gessner*, 1re éd., 1735. *Schæfer*, Mus. Orn., p. 49, 1789. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 765, Taf. 40, Fig. 7, 1891. — V. VANELLUS *Brisson ex Gessner*, Ornith., V, p. 94, 1760. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 166, 1896. Hand-list, I, p. 151, 1899. — V. VULGARIS *Bechstein* Orn. Taschenb., II, 313, 1803. *Dubois*, Faune Vert., Belgique, Oiseaux, II, p. 129, 1894. —V. CRISTATUS *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 400, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 231, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 550, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 256, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 138, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 111, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 52, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 398, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 148, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 35, Fig. 3-5, 1871. — V. GAVIA *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 29, 1816. — V. BICORNIS *Brehm*, Isis, 1830, p. 987.

TRINGA VANELLUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 248, 1766.

CHARADRIUSGAVIA *Licht.*, Verz. Doubl., p. 70, 1823. — CH. VANELLUS *Pallas*, Zoogr., II, p. 132, 1811-31.

NOMS VULG. : S. F. : *Vanneau, Vagnau.* — S. A. : *Kiebitz, Gyriz. Alte Meitli*, Argovie. — S. I. : *Pavonzella, Pavonzin*, Tessin.

Mâle ad., en été : Front, dessus de la tête et huppe d'un noir à reflets verdâtres. Un large trait blanc ou blanchâtre, partant du bec et passant au-dessus de l'œil, vient se fondre dans la teinte blanchâtre ou roussâtre qui couvre l'occiput et le haut de la nuque, sous la huppe ; un autre trait, noir, partant de la commissure du bec, vient, en s'élargissant, joindre plus ou moins la gorge, couvrir le devant de l'œil et s'allonger en moustache, en travers de la joue; le reste de la joue et les côtés du cou sont blancs ou blanchâtres. Faces supérieures et couvertures alaires d'un vert olive à reflets métalliques, volontiers pourprés sur les scapulaires et bleutés sur les couvertures petites et moyennes. Rémiges d'un noir brillant, les plus grandes roussâtres avant l'extrémité. Gorge, devant du cou et poitrine d'un noir à reflets verdâtres. Ventre et jambes blancs. Sous-caudales et en partie sus-caudales rousses. Queue blanche dans la moitié basilaire, noire dans la moitié extrême. Bec noir; pieds rougeâtres; iris noir.

Femelle ad., en été : Noir de la tête, du cou et de la poitrine avec moins de reflets ; huppe plus courte.

Adultes, en automne : Noir moins étendu et sans reflets; huppe moins longue ; pieds rembrunis.

Jeunes, avant la mue : Faces supérieures d'un brun noirâtre, la plupart des plumes bordées de roussâtre. Côtés de la tête et nuque

nuancés de roux ou de roussâtre, avec l'œil plus ou moins encadré de noir. Gorge et devant du cou blancs. Plastron pectoral d'un brun noir. Bout des rectrices blanc-roussâtre. Pieds olivâtres. Huppe courte.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez épais et allongé, aux faces inférieures surtout, roux ou roussâtre sur la tête et le dos, ainsi que sur le dessus des ailes et des cuisses, avec mouchetures et taches éparses noires ; côtés de la tête, nuque et faces inférieures blancs ou blanchâtres, avec trait noirâtre sur la mâchoire supérieure, plastron pectoral noir plus ou moins complet, et demi-collier blanc-roussâtre sur la nuque. Bec brun, de même forme que chez l'adulte. Pieds brunâtres.

Variétés : On rencontre des individus plus ou moins blancs ou de couleur isabelle, les sous-caudales restant volontiers plus ou moins rousses.

Le Vanneau est oiseau de passage régulier, plus ou moins abondant suivant les localités, dans tout le pays, au sud comme au nord des Alpes, ainsi qu'à l'est, à l'ouest et au centre, en plaine surtout, mais aussi jusque dans différentes vallées élevées, l'Urserenthal, à 1450 m., sur la route du Gothard, et la H^te^-Engadine, au-dessus de 1800 m., par exemple. Ses bandes, parfois très nombreuses, nous arrivent dès la fin de février et passent plus ou moins durant tout le mois de mars, un peu plus tôt ou plus tard selon les années[1] ; elles repassent, en automne, d'ordinaire dans la seconde moitié de septembre et en octobre, parfois jusque dans le courant de novembre et même encore au commencement de décembre[2]. Quelques individus hivernent même de temps à autre dans les contrées marécageuses des régions de la Limmat, de l'Aar et jurassiennes, inférieures principalement.

Il niche assez fréquemment, bien qu'en moins grand nombre qu'autrefois, dans les parties basses et humides des vallées du Rhin, de la Thour, de la Limmat, de la Reuss, de l'Aar, de la Sarine et du Tessin, parfois dans le Bas-Valais, et souvent dans les parties marécageuses des régions sous-jurassiennes occidentales, dans les environs des lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat.

[1] M. R. Poncy, de Genève, a vu encore, non loin du lac, sur la côte savoyarde, un couple de ces oiseaux, à Messery, le 2 avril 1899, et un adulte isolé, à Coudrée, le 6 mai 1900.

[2] J'ai vu encore, le 6 décembre, en 1890, des Vanneaux passer près de Valavran, dans le canton de Genève; probablement des oiseaux qui s'étaient attardés ailleurs.

Le Vanneau que nous voyons, au printemps et en automne surtout, en troupes plus ou moins nombreuses, dans les prairies humides ou les marais, est un élégant oiseau, à première vue noir et blanc, de nature un peu farouche et fort alerte dans tous ses mouvements. Il est gracieux surtout quand, relevant sa jolie huppe, il court lestement de droite et de gauche à la recherche de sa nourriture, de vers, de larves, d'insectes et de petits mollusques.

Il passe de préférence de jour. Son vol est léger, parfois très élevé et souvent accidenté de voltes ou de brusques plongeons. Le cri ou appel qu'il pousse en partant, et souvent en volant, peut être traduit par les mots : *kibit, kivit* ou *tî-huit,* par la syllabe *chreït* en cas d'angoisse ; l'espèce de chant qu'il fait entendre, également en volant, au moment des amours, est un peu plus compliqué et semble exprimer, selon certains auteurs, la phrase : *chèh, couerkhoit, kievit-kievit-kievit, kiouïht.*

Au moment de la reproduction, en avril généralement, les bandes se dispersent et chaque paire se met en quête d'un endroit propice à sa nichée, entre les herbes, sur sol humide et volontiers sur une légère élévation. C'est là, dans un petit creux garni de quelques débris végétaux, que la femelle pond et qu'elle couve durant seize jours, tandis que le mâle demeure et veille dans le voisinage.

La chair de cet oiseau, bien plus léger que sa taille et ses grandes ailes ne le laissent croire, est, à mon avis, bien au-dessous de sa réputation. Il est fort malheureux que, dans certains pays, en Hollande surtout, on fasse si grand commerce de ses œufs, assez insipides.

Ses œufs, ordinairement au nombre de 4, quelquefois 3 seulement, plutôt petits et piriformes, bien que parfois assez ventrus, sont généralement rangés de manière que les bouts coniques se rencontrent au centre du nid, comme c'est du reste le cas pour beaucoup d'oiseaux à œufs franchement piriformes. Leur coquille est mince, assez lisse, mais sans éclat. Ils sont olivâtres ou d'un roussâtre légèrement olivâtre, avec nombreuses taches éparses, de différentes grandeurs et irrégulières, d'un brun noirâtre, et quelques points grisâtres ; les plus grosses taches au milieu ou plus près du gros bout. Ils mesurent, le plus souvent : $0^{m},044$—046 sur $0^{m},0325$—0335, plus rarement $0^{m},041$ sur $0^{m},032$, ou $0^{m},047$ sur $0^{m},034$.

L'espèce est très répandue en Europe, en Asie et jusque dans le nord de l'Afrique, nichant jusqu'au delà du 62e degré de latitude nord.

140. — Genre 2 : PLUVIER

CHARADRIUS Linné.

Bec plus court que la tête, droit, comprimé, beaucoup plus haut que large vers le milieu, plus ou moins brusquement et fortement convexe sur la moitié ou les deux cinq. extrêmes, avec angle mentonnier bien ou assez accentué ; narines en fente, pas tout à fait basales, dans un large sillon latéral dépassant un peu le milieu du bec. Jambes moyennes ou assez longues, nues sur un tiers environ. Tarse moyen ou assez haut, médiocrement robuste, assez largement réticulé en avant, plus finement en arrière. Pouce rudimentaire ou nul. Doigt externe palmé jusqu'à 1re articulation, au moins ; interne faiblement relié (voy. fig. 39). *Ailes étroites et suraiguës, avec petit tubercule mousse; 1re rémige la plus grande, passablement plus longue que 2e, atteignant à peu près ou dépassant un peu le bout de la queue. Queue moyenne, ample, quasi-carrée, à 12 rectrices assez larges. Tête très large, forte et bombée. Cou moyen. Œil gros.*

Œufs relativement gros, généralement au nombre de trois ou quatre, plus ou moins piriformes, à coquille assez lisse, mais sans éclat, roussâtres ou olivâtres et tachetés.

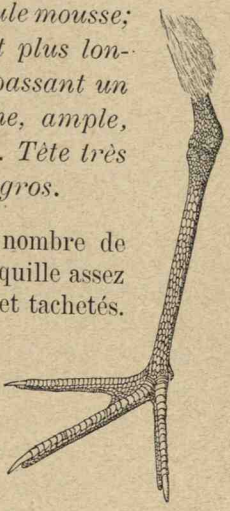

Fig. 39. Pied droit de Charadrius squatarola, côté interne.

Les Pluviers sont des oiseaux sociables et migrateurs, qui exécutent leurs déplacements de nuit surtout et qui recherchent, suivant les circonstances, les bords des mers et des cours d'eau, ou les marais, les tourbières et les prairies humides. Ils établissent leur nid sur le sol et prennent une nourriture purement animale. Ils sont lestes à la course et rapides dans leur vol.

Leur mue est double. Le mâle et la femelle se ressemblent ; les jeunes sont assez différents.

Ce genre compte deux espèces indigènes, en Europe, qui ont été séparées dans les deux genres *Squatarola* Leach et *Charadrius* Linné, à cause des proportions du bec, plus ou moins fortes, et de la présence ou de l'absence d'un pouce rudimentaire, caractères qui ne semblent pas mériter, dans le cas, une importance même subgénérique.

Le *Charadrius squatarola* a été souvent rapproché à tort du Vanneau, sous le nom de *Vanneau pluvier*, et c'est à tort aussi qu'il a reçu le nom de *Vanneau suisse*, car il est plutôt plus rare en Suisse qu'ailleurs. Cela provient du fait que Brisson a relevé la description de son *Vanellus helveticus* sur un sujet adulte qui avait été envoyé, de Neuchâtel, au Cabinet de Réaumur, par Gagnebin.

Le Pluvier fauve, *Charadrius fulvus* Gmel., d'Asie, d'Afrique et d'Australie, s'est égaré quelquefois sur notre continent, à Malte, par exemple, et à Héligoland, ainsi que le *Ch. virginicus* Borkh., voisin de notre Pluvier doré, qui, du nord de l'Amérique, est venu se montrer aussi dans l'île d'Héligoland.

248. — 1 : PLUVIER VARIÉ

Kibitzregenpfeifer. — Pivieressa.

CHARADRIUS SQUATAROLA Linné.

Bec fort, brusquement et assez fortement convexe en avant, depuis le milieu à peu près, avec angle mentonnier très accusé, quasi-égal au doigt médian, sans ongle. Jambe assez longue; tarse assez élevé. Pouce rudimentaire. Doigt médian avec ongle presque trois quarts du tarse; interne un peu relié à la base (voy. fig. 39). *Aile atteignant ou dépassant légèrement le bout de la queue. — Faces sup. variées de noir et de blanchâtre, avec front blanc (ad. noces); brunes ou grises, variées de jaunâtre ou de blanchâtre (automne et juv.). Faces inf. presque entièrement noires, jusqu'aux environs de l'anus (ad. noces); blanchâtres, mouchetées de brunâtre (automne et juv.); queue blanche ou blanchâtre, barrée de noir.*

Long. tot. $0^{m},285—300$; *aile pliée* $0^{m},190—205$; *queue* $0^{m},075—090$; *tarse* $0^{m},042—046$; *médian, avec ongle* $0^{m},032—035$; *bec, au front* $0^{m},026—030$.

TRINGA SQUATAROLA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, p. 149, 1758. — T. VARIA, T. HELVETICA *Linné*, S. N., éd. 12, I, p. 252, 1766.

Vanellus griseus, V. varius, V. helveticus *Brisson*, Ornith., V, p. 100, 103 et 106, 1760. — V. melanogaster *Bechstein*, Nat. Deutschl., IV, p. 356, 1809. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 232, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 547, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 112, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 398, 1865. — V. helveticus *Vieillot ex Brisson*, Nouv. Dict., XXXV, p. 215, 1819. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 58, 1854. — V. griseus *Jenyns ex Brisson*, Brit. Anim., p. 181, 1835. — V. squatarola *Schlegel*, Rev. crit., p. 84, 1844.

Charadrius hypomelas *Pallas*, Voyages, éd. franç., VIII, app., p. 51, 1778. — Ch. pardela [1] *Pallas*, Zoogr., II, p. 142, 1811. — Ch. helveticus *Licht.*, Doubl. Zool. Mus., p. 70, 1820. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 133, 1835. — Ch. squatarola *Naumann*, Vögel Deutschl., IX, p. 554, 1838. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 763, Taf. 40, Fig. 6, 1891.

Squatarola grisea *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 29, 1816. — Sq. cinerea *Fleming*, Brit. Anim., p. 111, 1828. — Sq. helvetica *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 38, Fig. 7 et 8, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 125, 1894. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 182, 1896. Hand-list, I, p. 152, 1899.

Pluvialis squatarola *Macgill.*, Hist. Brit. B., II, p. 48, 1839-41. — Pl. varius *Schlegel*, Mus. H. N. des Pays-Bas, Cursores., p. 53, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 128, 1867.

Noms vulg. S. F. : *Vanneau pluvier, Vanneau suisse* [2].

Mâle ad., en été: Front et sourcils blancs; dessus de la tête et, un peu, côtés et derrière du cou blanchâtres, variés de noirâtre, vers le milieu surtout; faces dorsales et couvertures alaires noires, variées de blanc ou bariolées de brun-noir et de blanc; sus-caudales blanches, avec quelques taches noirâtres; queue blanche largement barrée de noir; rémiges noires, à baguette blanche. Lorums, gorge, devant du cou, poitrine, sauf quelques petites taches blanches sur les côtés, ventre, jusque près de la région anale, et haut de la jambe d'un noir profond; région anale et sous-caudales blanches, les dernières latérales avec quelques macules noirâtres. Bec noir; pieds noirâtres; iris brun-noirâtre.

Femelle ad., en été: Teintes un peu moins franches ou moins sombres, et noir des faces inférieures volontiers plus varié de blanc.

Adultes, en hiver: Faces supérieures d'un brun noirâtre, maculées de jaunâtre et de blanchâtre. Faces inférieures, depuis la gorge, blanches ou blanchâtres, avec taches plus ou moins allongées cendrées et brunes, au cou, à la poitrine, aux flancs et aux sous-caudales. Queue blanche ou blanchâtre, barrée de brun, surtout sur les rec-

[1] *Pardalus* Gessner.

[2] J'ai expliqué plus haut, à la fin de l'article concernant le genre *Charadrius*, l'origine tout à fait erronée du nom de Vanneau suisse *(Vanellus helveticus)* employé en dehors de Suisse, où l'espèce est relativement rare.

trices médianes et moyennes qui sont généralement nuancées de jaunâtre vers le bout. Bec, pieds et iris bruns. Rappelant, en somme, assez le Pluvier doré, dans la livrée d'hiver.

Jeunes: Ressemblant assez aux adultes, en hiver, bien qu'avec les faces supérieures plus claires ou plus grises; à leur premier printemps, plus tachetés de blanc aux faces inférieures que les vieux. —

En duvet: Peu connus.

Variabilité: Aux époques de mue, on rencontre des livrées de transition, bigarrées ou bariolées, souvent assez différentes.

Le Pluvier varié est oiseau de passage assez irrégulier et assez rare en Suisse, bien que plus fréquent, semble-t-il, dans les parties occidentales du pays qu'au nord, à l'est et au sud. Il a été observé parfois dans les bassins de la Thour et de la Limmat à l'est, peut-être même, dans celui du Tessin[1], au sud; mais, c'est principalement dans les régions de l'Aar et de la Sarine, dans le voisinage des lacs sous-jurassiens, surtout dans les grands marais, près de ceux-ci, (avant le dessèchement par la rectification du cours de l'Aar), ainsi que dans le Bas-Valais et le Léman, qu'il s'est montré le plus souvent, soit au printemps[2], soit en arrière-automne. Il aime les plages des mers, les rives des grands cours d'eau et les pays marécageux. On l'a rencontré, en Suisse, dans le voisinage des lacs et des rivières, dans les marais et les prairies humides, en plaine surtout; cependant, comme je l'ai dit, il passerait aussi parfois à travers les Alpes, comme une observation faite à Sils-Maria, en H^te^-Engadine, peut le faire supposer, à moins, ce qui est possible, qu'il n'y ait eu confusion avec l'espèce suivante. Des citations de nichées exceptionnelles dans la vallée de la Broie et en Bas-Valais me paraissent demander encore confirmation.

Bien que sociable et voyageant volontiers en nombreuse compagnie, il ne se montre guère chez nous que par petits groupes, parfois même isolément. Contrairement au Vanneau, qui se déplace plutôt de jour, ce Pluvier, à œil plus gros, voyage de préférence la nuit et souvent à d'assez grandes hauteurs, en criant ou rappelant beaucoup. Son cri a été traduit par les mots: *tl-e-ip, kl-i, klip* ou *köp*. Il est de nature farouche et d'allures très rapides. Sa nourriture consiste surtout en vers, larves, insectes et petits mollusques.

[1] Riva, en citant cette espèce, ne la compte pas comme tessinoise, aussi est-ce avec assez de réserve que je signale ici cet oiseau dans le Tessin, d'après deux données manuscrites que je ne puis pas vérifier.

[2] M. R. Poncy, de Genève, en a tué un individu, jeune égaré, encore le 8 juin 1890, au bord du Léman, au lieu dit la Pointe à la Bise, non loin de Genève.

Il niche dans les localités humides ou marécageuses, pondant entre les herbes, dans un petit creux pratiqué d'ordinaire au sommet d'une légère éminence et à peine garni de quelques débris végétaux.

Ses œufs, généralement au nombre de 4, relativement gros et piriformes, seraient d'un jaune terreux et plus ou moins maculés de brun, les taches, petites et grandes, très irrégulières; ils mesureraient environ $0^m,052$ sur $0^m,035$ [1].

L'espèce, cosmopolite, est plus ou moins abondante dans les cinq parties du monde. Cependant, sa véritable patrie est dans les régions boréales, où elle se reproduit jusqu'au 74e degré, volontiers dans les toundras de la Sibérie, et d'où elle se répand jusque dans les régions méridionales, durant ses migrations à travers les différents continents.

249. — 2 : PLUVIER DORÉ

Goldregenpfeifer — Piviere.

CHARADRIUS PLUVIALIS Linné.

Bec moyen et moyennement convexe dans ses deux cinq. antérieurs, avec angle mentonnier médiocrement accusé, égal environ au doigt externe, sans ongle. Tarse un peu moins élevé que chez le précédent. Jambe moyenne. Pouce absent. Doigt médian avec ongle environ quatre cinq. du tarse; interne quasi-libre. Ailes atteignant à peu près le bout de la queue. — Faces sup. variées de noirâtre et de jaune; faces inf. blanches sur les côtés, noires au milieu, jusque près de l'anus (ad. noces), ou blanchâtres, variées de brunâtre et de jaune (automne et juv.); queue barrée, blanchâtre ou jaunâtre et noirâtre. Long. tot. $0^m,265$—285; aile pliée $0^m,176$—186; queue $0^m,070$—080; tarse $0^m,039$—042; médian, avec ongle $0^m,031$—033; bec, au front $0^m,021$—023.

CHARADRIUS APRICARIUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 128, 1835. — CH. PLUVIALIS *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., I, p. 254, 1766. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 535, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 235, 1829. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 27, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 391, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 760, Taf. 40, Fig. 5, 1891. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 191, 1896. Hand-list, I, p. 152, 1899. — CH. AUREUS *Müller ex*

[1] Selon: Ibis, 1876, p. 222, pl. V.

Brisson, Nat. Syst., suppl., p. 118, 1776. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 105, 1894. — Ch. auratus *Suckow,* Naturg. der Thiere, II, p. 1592, 1800-1801. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 174, 1815. *Schinz,* Fauna helv., p. 102, 1837.

Peuvialis aurea *Brisson,* Ornith., V, p. 42, 1760. — Pl. apricarius *Bonap.,* Ucc. europ., p. 57, 1842. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 123, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 37, Fig. 1 et 2, 1871.

Noms vulg. S. F. : *Pluvier doré.* — S. A. : *Heidenpfeifer.* — S. I. : *Pivee-Codòr,* Lugano.

Adultes, en été : Faces supérieures noires ou noirâtres, avec macules jaune-d'or au bout des plumes, souvent jaunâtres ou blanchâtres sur les couvertures alaires, le croupion et les sus-caudales supérieures; sus-caudales inférieures et queue jaunâtres ou blanchâtres, largement barrées de brun-noirâtre; ailes brunes, avec la baguette des grandes rémiges en majeure partie blanche. Lorums, joues, devant et en partie côtés du cou, milieu de la poitrine et milieu du ventre, jusqu'à la région anale, noirs, bordés, depuis le front, d'une large bande blanche étendue sur les côtés de la tête, du cou et du corps, et semée de taches jaunes et noires sur les côtés de la poitrine et les flancs, où elle est la plus large. Sous-caudales blanches, les latérales plus ou moins maculées de brun. Bec, pieds et iris noirâtres.

Adultes, en hiver : Faces supérieures noirâtres, avec macules jaune-d'or plus accusées. Gorge, ventre et sous-caudales d'un blanc plus ou moins pur, volontiers maculé de noirâtre et de jaunâtre sur les sous-caudales latérales. Devant du cou et poitrine nuancés de cendré et de jaune, avec macules brunes et noirâtres. Bec et pieds d'un brun noirâtre.

Jeunes : D'un cendré noirâtre, moucheté de blanchâtre et de jaunâtre, en dessus; d'un cendré moucheté de brunâtre, en dessous, avec macules latérales jaunâtres sur le devant du cou et la poitrine, *avant la mue.* Assez semblables aux adultes en hiver, *après la mue.* Plus ou moins noirs ou variés de noir aux faces inférieures, dans leur *première livrée d'été.*

A la naissance : Couverts, sauf sur les côtés du cou, d'un duvet assez épais, jaune sur la tête et le dos, ainsi que sur les ailes et les cuisses, semé de petites taches noires plus ou moins réunies en barres, au bas des joues, ainsi que derrière la tête et le cou. Front et faces inférieures blancs. Bec brun-noirâtre, assez semblable à celui des adultes, quant à la forme. Pieds d'un brun roussâtre. Iris brun.

Variabilité : Comme chez l'espèce précédente, les livrées de tran-

sition, à divers âges et en diverses saisons, présentent souvent des aspects bigarrés assez curieux.

Le Pluvier doré est, en Suisse, oiseau de passage assez régulier, au printemps en mars et avril, en automne en octobre et novembre, et plus ou moins abondant, suivant les années et les localités, dans les diverses parties du pays, à l'ouest surtout, en plaine principalement, bien que parfois dans la région montagneuse, au moment des migrations, exceptionnellement jusqu'en H^te^-Engadine. Il voyage généralement de nuit, assez haut, par bandes affectant souvent la forme d'un triangle, et en appelant très fréquemment. Nous le voyons plus souvent et toujours en plus grand nombre en automne qu'au printemps, et quelques individus nous restent parfois çà ou là jusque vers la fin de l'année. Durant le jour, on le rencontre dans les prairies humides, sur les bords des marais, souvent même dans les champs, en bandes plus ou moins nombreuses, le plus souvent en petites troupes. Il est de nature assez méfiante, court lestement et part souvent de loin, volant rapidement, sans s'élever alors beaucoup, et fait entendre fréquemment un cri ou appel un peu plaintif qui peut être traduit par les mots *tlui* ou *tluei,* ou *hui* ou encore *hieu*. Sa nourriture est à peu près la même que celle de l'espèce précédente, bien que, selon quelques auteurs, il prenne aussi parfois quelques petites baies. Sa chair est assez agréable et recherchée.

Il aurait niché de temps à autre, selon quelques observateurs, dans certaines localités marécageuses du Bas-Valais et dans les marais, maintenant en grande partie desséchés, compris entre les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne. Cependant, c'est dans les vastes étendues marécageuses du nord, dans les tourbières de la Toundra, en particulier, et jusqu'au 70e degré qu'il se reproduit surtout.

Le mâle, à l'époque des amours, dans la seconde moitié de mai ou déjà en avril, suivant la latitude, exécute en volant les exercices et les plongeons les plus variés, en faisant entendre alors une sorte de chant qui a été traduit par la petite phrase : *taludltaludltaludltaludl.*

Il établit de préférence son nid sur sol sec, parfois même dans des steppes arides, et celui-ci ne consiste guère qu'en une petite dépression garnie au plus de quelques débris végétaux.

Ses œufs, au nombre ordinaire de 4, parfois de 3, qui malheureusement viennent quelquefois avec ceux du Vanneau sur les marchés, sont plus ou moins ventrus ou piriformes, parfois d'un ovale assez court, relativement très gros et, comme chez les autres espèces du groupe, rangés généralement en couronne, le petit bout

vers le centre du nid. Leur coquille, assez mince et unie, mais sans éclat particulier, est colorée à l'extérieur de roux-jaunâtre, olivâtre, ou parfois rougeâtre, avec taches de diverses dimensions, volontiers plus grandes autour du gros bout, d'un brun noirâtre, entremêlées de quelques rares points gris. Ils mesurent, suivant leur forme plus ou moins ramassée ou allongée, 0m,049 sur 0m,037 à 0m,054 sur 0m,036.

Cet oiseau est assez répandu en Europe et en Asie, dans les régions septentrionales surtout, d'où il émigre jusque dans le nord de l'Afrique et les Indes, pour hiverner. On l'a rencontré jusqu'en Islande, exceptionnellement même dans le Groenland.

141. — Genre 3 : GUIGNARD

EUDROMIAS Boie.

Bec beaucoup plus court que la tête, droit, bien plus haut que large au milieu, médiocrement convexe dans ses deux cinq. antérieurs, avec angle mentonnier peu accusé; narines en fente et quasi-basales, dans un sillon dépassant notablement le milieu du bec. Jambes moyennes, nues sur un tiers environ. Tarses moyens, médiocrement robustes, portant deux séries parallèles de petits écussons en avant, réticulés en arrière. Pas de pouce. Doigt externe palmé jusqu'à 1re articulation, à peu près; interne un peu relié. Ailes étroites, atteignant à peu près ou dépassant un peu le bout de la queue; pennes cubitales longues; 1re rémige la plus grande. Queue moyenne, arrondie et assez ample, à 12 rectrices assez larges. Tête large, assez forte et bombée en avant. Cou moyen. Œil gros.

Œufs assez gros, au nombre de trois ou quatre, un peu piriformes, à coquille assez lisse, mais sans éclat, plus ou moins verdâtres ou olivâtres et tachetés.

Les Guignards sont sociables et migrateurs, comme les précédents, et présentent avec eux beaucoup d'analogies dans les mœurs et le genre de vie, bien que moins méfiants et recherchant moins peut-être le voisinage immédiat des grandes eaux, préférant les régions montagneuses plus ou moins élevées.

Leur mue est double. Le mâle et la femelle se ressemblent assez, quoique la livrée de cette dernière soit un peu moins brillante que celle de son époux. Les jeunes sont différents, avant la mue.

Quelques Pluviers voisins du Guignard ayant été séparés dans d'autres genres, dans le genre *Ochthodromus*, entre autres, (voy. sous-fam. *Charadriinæ*, p. 1078), il représente aujourd'hui seul le genre *Eudromias*.

250. — 1 : PLUVIER GUIGNARD

Mornell — Piviere tortolino.

EUDROMIAS MORINELLUS Linné.

Bec petit, assez convexe dans ses deux-cinq. antérieurs, avec angle mentonnier faiblement accusé, mesurant au plus moitié du tarse. Doigt médian, avec ongle, légèrement moindre que trois quarts du tarse. Pennes cubitales couvrant à peu près les grandes rémiges. — Derrière de la tête brun-noirâtre, entouré de blanc ou de roussâtre. Un ceinturon blanc en travers du haut de la poitrine; bas de la poitrine et haut du ventre roux, bas-ventre noir (ad., noces); faces inf. variées de blanchâtre et de cendré-brunâtre (juv.). Queue brune, terminée de blanc.

Long. tot. 0m,225—250; aile pliée 0m,152—162; queue 0m,069—076; tarse 0m,032—035; médian, avec ongle 0m,023—025; bec, au front 0m,0145—0170.

CHARADRIUS LAPPONICUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 6, 1748. — CH. MORINELLUS *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 254, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 175, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 537, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 239, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 124, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 102, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 30, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 392, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 759, Taf. 40, Fig. 4, 1891. — CH. SIBIRICUS *Lepechin*, Itin., pl. 6, 1771-1780. — CH. TATARICUS *Pallas*, Reise Russ. Reichs, II, p. 715, 1773.

PLUVIALIS MINOR *sive* MORINELLUS *Brisson*, Ornith., V, p. 54, 1760.

MORINELLUS ANGLICANS *Brisson*, Ornith., V, p. 58, 1760. — M. SIBIRICUS *Bonap.*, Cat. Parzud., p. 14, 1856. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 130, 1867.

EUDROMIAS MORINELLA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 545, 1831. — EU. MORINELLUS *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 33, Fig. 16 et 17, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 109, 1894. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 234, 1896. Hand-list, I, p. 153, 1899.

Noms vulg. S. F. : *Guignard.* — S. A. : *Mornell.*

Mâle ad., en été : Dessus et derrière de la tête noirs ou noirâtres, le front plus ou moins varié de blanchâtre, avec large sourcil blanc venant encadrer le noir de la tête, en arrière. Lorums et joues blancs, mouchetés de noirâtre. Faces supérieures d'un cendré brun, avec bordure des couvertures, des scapulaires et des pennes cubitales rousse ou roussâtre. Grandes rémiges d'un brun noirâtre, la première à baguette blanche; rémiges secondaires et sus-caudales brunâtres, les premières bordées de blanchâtre, les secondes de grisâtre. Rectrices d'un brun noirâtre, terminées de blanc, les externes plus blanches que les médianes. Gorge blanche, mouchetée de brunâtre dans le bas et sur les côtés. Devant et côtés du cou d'un cendré brunâtre, ainsi que le haut de la poitrine. Un ceinturon blanc, plus ou moins bordé de noir, en travers de la poitrine; bas de la poitrine, haut du ventre et flancs d'un roux plus ou moins marron; ventre et haut des jambes noirs; région anale et sous-caudales d'un blanc roussâtre. Bec noirâtre; pieds verdâtres; iris brun foncé.

Femelle ad., en été : Calotte moins noire, un peu variée de roussâtre; sourcil roussâtre, un peu moins prolongé en arrière. Joues et gorge moins blanches et plus maculées; ceinturon pectoral moins franchement dessiné; roux du ventre et des flancs moins foncé et varié de gris; espace noir du ventre plus restreint et moins pur. Rectrices médianes assez souvent un peu roussâtres, vers le bout.

Adultes, en hiver : Rappelant un peu la femelle en été, quant aux faces supérieures, avec le bas du cou et le haut de la poitrine légèrement nuancés de roussâtre, le ceinturon pectoral à peine indiqué, le haut du ventre d'un roux terne, varié de gris, et pas de noir en dessous.

Jeunes, avant la mue : Calotte brune variée de roux, sourcil roussâtre; faces supérieures brunâtres, variées de roux et de roussâtre; gorge blanchâtre; cou et poitrine variés de blanchâtre et de cendré-brunâtre, avec quelques petites mouchetures brunes, sur le premier; ventre et sous-caudales blanchâtres.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez long et soyeux, fauve marbré de roux sur le dessus et les côtés de la tête, le dos, le dessus des ailes et des cuisses, avec mouchetures et traits noirs irréguliers, bien accusés et absorbant en partie le fond; trois traits noirs partant de la mandibule supérieure, dont l'un partage le front dans toute sa hauteur, tandis que les deux autres couvrent les lorums, bifurquant en avant de l'œil et décrivant un arc au-dessous. Gorge et ventre blancs, poitrine et abdomen d'un fauve pâle. Bec très court,

noir de corne, avec base et pointe un peu plus pâles; pieds d'un brun roux (*sec.* Vian).

Variétés: On a cité des individus à plumage généralement blanchâtre.

Le Pluvier guignard est assez rare en Suisse et, suivant les localités, de passage plus ou moins régulier, irrégulier ou exceptionnel. C'est surtout dans la plaine suisse, dans les parties relativement basses des régions de la Limmat, de la Reuss, de l'Aar, de la Sarine, du Jura occidental, du Rhône et du Léman, qu'il a été observé le plus souvent, parfois en mars, plus fréquemment en automne, en septembre principalement; et, bien qu'il habite volontiers, dans le nord, les localités montagneuses, même jusqu'à de grandes altitudes, je ne sache pas qu'en dehors d'une citation dans l'Urserenthal, sur la route du Gothard, en septembre, il ait été jusqu'ici signalé avec quelque certitude dans les vallées supérieures de nos Alpes. On le rencontre isolé, ou par petits groupes, de préférence dans les prairies et les champs, souvent même dans les cultures, où il est en quête de vers, de larves, d'insectes, surtout, diton, de sauterelles, et parfois de petites graines, en cas de nécessité. Je me souviens en avoir tué un, le 3 septembre 1867, levé par mon chien dans un champ de pommes de terre, près de Gimel, dans le canton de Vaud.

Quoique volant très vite et bien, et courant au besoin très rapidement, il est loin d'être aussi farouche que les Pluviers précédents, et semble au contraire beaucoup plus confiant, se laissant facilement approcher par le chasseur. Son cri consiste en une sorte de sifflement que l'on peut traduire par les mots *durr* ou *drru,* parfois *dut.* Sa chair passe pour excellente.

Je ne crois pas qu'il ait jamais niché dans le pays. Il se reproduit surtout dans les régions élevées de l'extrême nord; pondant généralement fin mai ou en juin, dans des localités souvent fort arides et toujours sur terrain sec, dans un petit creux, garni plus ou moins de menus débris végétaux.

Ses œufs, au nombre de 3 ou 4, sont assez gros et un peu piriformes, à coquille assez lisse, mais sans éclat. Sur un fond vert-jaunâtre ou vert-brunâtre clair, ils portent de nombreuses taches irrégulières, petites et grandes, éparses et noirâtres ou d'un brun noir, volontiers plus grosses et plus nombreuses vers le gros bout. Ils mesurent d'ordinaire $0^m,039$—042 sur $0^m,029$—030.

L'espèce est très répandue dans tout le nord de l'Europe et de l'Asie, entre le 59e et le 75e, même le 79e degré, en été, d'où elle ga-

gne, pour y passer l'hiver, les contrées méridionales de notre continent, le nord de l'Afrique et les régions centrales de l'Asie.

142. — Genre 4 : GRAVELOT

ÆGIALITES Boie[1].

Bec bien plus court que la tête, quasi-droit ou légèrement retroussé, plus ou moins comprimé ou un peu épais, assez brusquement et plus ou moins fortement convexe sur ses deux cinq. ant. environ, avec angle mentonnier plus ou moins accusé; narines en fente et quasi-basales, dans des sillons latéraux dépassant un peu le milieu du bec, au front (voy. fig. 40). *Jambes moyennes ou assez longues, nues sur un tiers à moitié environ de leur longueur. Tarses moyens ou assez hauts et plutôt grêles, réticulés en arrière et couverts, en avant, de petites plaques polygonales assez irrégulièrement disposées. Doigts plutôt courts; palmure de l'externe atteignant ou dépassant un peu la 1re articulation; interne quasi-libre ou légèrement palmé à la base. Pas de pouce. Ailes étroites, atteignant ou dépassant plus ou moins le bout de la queue; 1re rémige la plus longue; pennes cubitales prolongées et rétrécies, couvrant plus ou moins les plus grandes rémiges, (chez ad.). Queue moyenne, plus ou moins arrondie, à 12 rectrices médiocrement larges. Tête bombée, assez large; cou moyen ou plutôt ramassé; œil moyen ou assez gros.*

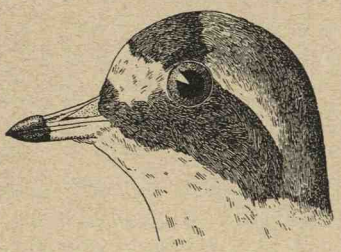

Fig. 40. Tête d'Ægialites hiaticula, ad.

Œufs moyens ou plutôt gros et piriformes, généralement au nombre de quatre, à coquille mate, soit sans éclat, volontiers d'un gris roussâtre, pointillés et tachetés de noirâtre.

[1] *Ægialites* Boie, = *Ægialitis* auct. plur.

Les Gravelots ou Pluviers à collier, de taille plus petite que les précédents, habitent les côtes maritimes ainsi que les rives des lacs et des cours d'eau, recherchant surtout, comme leur nom l'indique, les grèves sablonneuses ou graveleuses. Leur vol est gracieux et souvent très rapide. Ils courent aussi très lestement et ont généralement l'habitude de relever et baisser brusquement la tête, alors que quelque objet ou intrus les arrête ou attire leur attention, bien qu'ils ne soient guère farouches, ni méfiants. La plupart se distinguent à un bandeau frontal ou à un collier plus ou moins complet. Ils voyagent volontiers de nuit et d'ordinaire en famille ou par petits groupes, et rarement en aussi grandes bandes que les Pluviers du genre *Charadrius*. Avec des mœurs un peu nocturnes, ils déploient leur plus grande activité aux heures crépusculaires du soir et du matin. Leur nourriture consiste en vers, larves, insectes et petits mollusques.

Leur mue est double. Les mâles et les femelles adultes se ressemblent assez; les jeunes sont passablement différents.

Des nombreuses espèces qui représentent ce genre dans les différentes parties du monde, quatre se trouvent en Europe (cinq si l'on y comprend le *Mongolus*, d'Asie, assez voisin, exceptionnellement rencontré en Russie et à Héligoland, et qui a été transporté dans le genre *Ochthodromus*). De ces quatre espèces, une, l'*Ægialitis vocifera* L., du nord de l'Amérique, qui a été accidentellement rencontrée en Angleterre, nous fait défaut.

251. — 1 : GRAND GRAVELOT A COLLIER

Sandregenpfeifer — Corriere grosso.

ÆGIALITES HIATICULA Linné.

Bec moyen, assez épais, assez élevé en arrière, légèrement concave ou retroussé, un peu plus haut que large au milieu, assez fortement convexe en avant et d'ordinaire légèrement plus court au front que le doigt interne, avec ongle (voy. fig. 40). *Jambe moyenne, nue sur un tiers au plus. Tarse moyen, passablement plus long que le médian avec ongle. Doigts relativement longs; externe palmé jusqu'à 1re articulation; interne quasi-libre. Ailes atteignant le bout de la queue. Queue subarrondie, à rectrices médianes généralement un peu débordantes. — Derrière de la tête brun-cendré; double collier complet noir et blanc (chez ad.); bandeau sur frontal noir, sans bordure*

post. claire; baguette des grandes rémiges en majeure partie blanche. Bec jaune et noir; pieds orangés (ad.).

Long. tot. 0m,175—190; aile pliée 0m,126—130; queue 0m,055—061; tarse 0m,024—026; médian, avec ongle 0m,0205—0215; bec, au front 0m,013—015.

Charadrius hiaticula *Linné,* Syst. Nat., 10e éd., 1758 et 12e éd., I, p. 253, 1766. *Pallas,* Zoogr., II, p. 144, 1811. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 176, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., II, p. 539, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 241, 1829. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 118, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 103, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 34, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 394, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 134, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 33, Fig. 1 et 5, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 754, Taf. 40, Fig. 1, 1891. Ch. hiaticula major *Seebohm,* Brit. Birds, III, p. 20, 1887. — Ch. torquatus *Leach,* Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 28, 1816. — Ch. intermedius *Ménétr.,* Cat. rais., p. 53, 1832.

Pluvialis torquata *Brisson,* Ornith., V, p. 60, 1760.

Ægialites hiaticula *Boie,* Isis, 1822, p. 558. Ægialitis hiaticula, *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 256, 1896. Hand-list, I, p. 154, 1899. — Æg. torquatus *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 113, 1894. — Æg. auritus *Heuglin,* Syst. Uebers., p. 56, 1856.

Hiaticula annulata *Gray,* List Gen. of Birds, p. 85, 1840. — H. torquata *Gray,* List of Spec. Brit. Mus., III, p. 68, 1844. — H. hiaticula, H. arabs *Licht.,* Nomencl. Av., p. 94, 1854.

Noms vulg. S. F. : *Grand Pluvier à collier. Grand Bideau,* Genève. — S. A. : *Halsbandregenpfeifer. Sandläufer,* Zurich. — S. I. : *Dio,* Lugano.

Mâle et femelle ad., en été : Dessus et derrière de la tête, dos, croupion, couvertures alaires, scapulaires, cubitales et sus-caudales médianes d'un brun cendré; les grandes couvertures bordées de blanc. Un large bandeau transversal noir au-dessus des yeux; front blanc, sauf vers la base du bec où il est noir, comme le lorum et la joue; un sourcil blanc en arrière de l'œil. Gorge et haut du cou d'un blanc pur, formant un collier complet, assez étroit sur la nuque; un large collier fermé d'un noir profond entoure, au-dessous de ce premier, le bas du cou, la nuque et le haut de la poitrine sur laquelle il forme une sorte de plastron. Tout le reste des faces inférieures blanc. Cinq ou six premières grandes rémiges noires, à baguette en majeure partie blanche, sauf au bout, les suivantes tachées de blanc; les secondaires de plus en plus blanches. Sus-caudales latérales blanches. Queue d'un gris brun à la base, de plus en plus noire vers le bout; les deux rectrices médianes noires jusqu'au bout, ou finement liserées de blanc à l'extrémité, les latérales de

plus en plus tachées ou envahies par le brun, sauf au bout qui est blanc, l'externe de chaque côté d'ordinaire entièrement blanche, parfois très légèrement maculée de brunâtre. Bec d'un jaune orangé, noir en avant, depuis la convexité; pieds d'un jaune orangé; iris noir. — La *femelle* a seulement le noir du bandeau et du plastron un peu moins étendu.

Adultes, en hiver : Noir moins pur et moins profond.

Jeunes, avant la mue : D'un brun cendré en dessus et à la poitrine où cette teinte forme un collier fort incomplet; les plumes supérieures bordées de grisâtre; pas de bandeau noir sur la tête; grandes couvertures et rémiges primaires terminées de blanchâtre. Bec noir; pieds d'un gris olivâtre ou verdâtres.

A la naissance : Couverts, sauf sur les côtés du cou, d'un duvet moyen et soyeux, cendré moucheté de noir sur la tête, le dos et les ailes, avec une demi-couronne noire sur la nuque et deux traits de même couleur joignant celle-ci, depuis l'œil et depuis la joue. Bas du front, demi-collier au-dessous de la demi-couronne nucale et faces inférieures blancs. Bec court et noir. Pieds jaunes ou jaunâtres.

Variétés : La soi-disant espèce dite *Ch. intermedius* Ménétr., des bords de la mer Caspienne, qui se distingue par une taille intermédiaire entre celles du Grand et du Petit Gravelot, avec bec en plus grande partie noir et pieds grisâtres, ne me semble qu'une race ou variété de notre Grand Gravelot à collier. — La collection locale du Musée de Genève possède un Gravelot, mâle quasi-adulte, tiré sur les bords du lac Léman par feu Roget, qui, avec une taille tenant le milieu entre celles de *Hiaticula* et de *Dubia* ou *Minor* (long. tot. $0^m,172$; queue $0^m,0235$; tarse $0^m,0235$), présente tour à tour les caractères de l'une ou de l'autre de ces espèces. Il a un bec moyen, jaune et noir, légèrement plus court que le doigt interne avec ongle, comme le premier, tandis que la baguette de sa première rémige est seule blanche, comme chez le second. Les extrémités de ses couvertures antérieures sont bordées de blanchâtre, sa première rectrice latérale est blanche, avec large tache noirâtre sur les barbes internes, et ses pieds, relativement grêles, paraissent avoir été plutôt verdâtres; ses cubitales couvrent à peine la 2e rémige. Il mériterait bien aussi le nom d'*Intermedia;* serait-il peut-être un hybride des deux espèces.

Le *Ch. hiaticula major* de Seebohm, propre à l'Angleterre, n'est, je crois, pas autre chose qu'une forme locale du Grand Gravelot. On trouve du reste assez fréquemment chez nous des Gravelots à collier qui, dans les deux espèces, présentent des dimensions assez différentes.

Bien que la longueur des cubitales varie un peu avec l'âge, il m'a paru qu'elles étaient, dans les adultes, généralement moins allongées chez *Ch. hiaticula* que chez *Dubia*, couvrant souvent les plus grandes rémiges, chez le dernier, tandis qu'elles laissaient d'ordinaire à découvert le bout de la première rémige, souvent même le bout de la seconde, chez le premier.

Le Grand Gravelot, bien que de passage régulier, n'est cependant nulle part commun dans le pays. On le rencontre aux époques des migrations, fin mars et en avril, ainsi que depuis les premiers jours d'août jusqu'à fin septembre, parfois même jusqu'à mi-octobre, sur les rives des lacs et des principaux cours d'eau de la plaine suisse, depuis le Rheinthal, le lac de Constance et la Thour, au nord-est, jusqu'au Rhône et au Léman, au sud-ouest, au bord des lacs sous-jurassiens et sur les rives du Doubs, à l'ouest, et dans le Tessin, au sud. Nager m'a assuré l'avoir observé, quoique rarement il est vrai, au passage d'automne, dans la vallée d'Urseren, à 1435 m., sur la route du Gothard; et j'ai vu moi-même, au milieu de mai 1868, sur les bords de l'Inn, près de Samaden, à 1785 m., en H^te^-Engadine, un Gravelot à collier qui m'a paru devoir être rapporté à cette espèce. Il voyage, semble-t-il, de préférence de nuit ou, au moins, soir et matin.

Des paires ont niché de temps à autre sur les bords de quelques-uns de nos lacs, occidentaux surtout, volontiers aux embouchures des rivières : au delta des Dranses, sur les bords du Léman, entre autres, et sur les rives de nos grands cours d'eau, du Rhin, de la Limmat, de l'Aar et du Rhône, en particulier. Steinmüller (Alpina, I, p. 299), en 1806, assurait qu'il nichait et passait l'été dans le Rheinthal, au-dessous de Coire. Je ne crois pas qu'il ait jamais hiverné dans le pays.

On le rencontre isolé ou en famille, par petits groupes de quatre à six individus, courant sur le sable et les graviers au bord de l'eau, à la recherche des vers, larves, insectes et petits mollusques qui constituent sa nourriture de prédilection. Il n'est pas d'un naturel très farouche et se laisse d'ordinaire facilement approcher, s'il n'a pas été déjà poursuivi. On le reconnaît bien vite à l'habitude qu'il a, ainsi que les Gravelots en général, de lever et baisser brusquement la tête, quand il est inquiété ou intrigué. Il court lestement. Son vol est léger, gracieux et parfois accidenté de plongeons très rapides, comme celui de ses congénères. Son cri semble exprimer la syllabe *tru* ou *trui*. Son chant, un peu plus compliqué, au moment des amours, a été traduit par la phrase : *trululululul-tru*.

Il se reproduit jusque très avant dans le nord et pond dans la seconde moitié de mai ou en juin, sur le sable ou entre les graviers, dans une petite dépression à peine revêtue de quelques menus débris végétaux. L'incubation dure d'ordinaire, comme pour nos autres Gravelots, quinze à dix-sept jours. La femelle, comme beaucoup d'autres habitants des sables et graviers, confie souvent l'échauffement de ses œufs aux rayons du soleil, pendant les heures chaudes de la journée.

Ses œufs, au nombre ordinaire de quatre, parfois trois[1], sont assez gros, piriformes, plus ou moins coniques et allongés, à coquille mince et sans éclat, d'un gris roussâtre, d'un roux jaunâtre clair ou isabelle, avec nombreux points épars et petites taches, partie d'un gris violacé, partie noirâtres, parfois plus serrées autour du gros bout; ils mesurent d'ordinaire $0^{m},033$—037 sur $0^{m},025$—026.

Le Grand Gravelot est assez répandu dans l'Europe septentrionale, ainsi que dans le nord-ouest de l'Asie et le nord-est de l'Amérique, jusqu'au 80me degré environ, au Groenland, par exemple, durant la belle saison, d'où il émigre, pour hiverner, vers le sud de notre continent, ainsi que dans le nord ou le nord-est de l'Afrique, et le nord-ouest des Indes. Il n'est guère que de passage en France et en Allemagne, autour de nous.

252. — 2 : PETIT GRAVELOT A COLLIER

Flussregenpfeifer — Corriere piccolo.

ÆGIALITES DUBIA Scopoli.

Bec petit, assez grêle, quasi-droit, beaucoup plus haut que large au milieu, médiocrement convexe en avant et, au front, quasi-égal au doigt interne, avec ongle, ou légèrement plus long. Jambe moyenne, nue sur un quart environ; tarse moyen, de près d'un quart plus long que le médian avec ongle. Doigts relativement courts; externe palmé à peu près jusqu'à 1re articulation; interne quasi-libre. Ailes atteignant ou à peu près le bout de la queue. Queue subarrondie, un peu plus longue que chez le précédent. — Derrière de la tête cendré-brun; double collier complet, noir et blanc (chez ad.); bandeau surfrontal noir, bordé de blanchâtre en arrière; baguette de la première rémige seule blanche. Bec noir; pieds jaunâtres.

[1] Jusqu'à 5, selon Bailly (Ornith. de la Savoie).

Long. tot. 0m,155—170; aile pliée 0m,113—118; queue 0m,056 —063; tarse 0m,023—025; médian, avec ongle 0m,0175—0185; bec, au front 0m,012—013.

Charadrius dubius *Scopoli,* Del. Flor. et Faun. Insubr., p. 93, 1786. — Ch. curonicus *Beseke,* Vögel Kurlands, in Schr. Berl. nat. Gesells., VII, p. 464, 1787. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 244, 1829. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 32, Fig. 3 et 4, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 756, Taf. 40, Fig. 3, 1891. — Ch. philippinus *Latham,* Ind. orn., II, p. 745, 1790. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 136, 1867. — Ch. fluviatilis *Bechst.,* Naturg. Deutschl., IV, p. 422, 1809. — Ch. minor *Meyer u. Wolf,* Taschenb., II, p. 324, 1810. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 178, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., II, p. 542, 1820. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 120, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 103, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 40, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 395, 1865. — Ch. minutus *Pallas,* Zoogr., II, p. 145, 1811. — Ch. zonatus *Swains.,* Birds of W. Afr., II, p. 235, 1837. — Ch. gracilis, Ch. pygmæus *Brehm,* Naumannia, 1855, p. 288 et 289. — Ch. minor Jerdoni *Seebohm,* Charadriidæ, p. 132, 1887.

Ægialites minor *Boie,* Isis, 1822, p. 558. — Ægialitis fluviatilis *Brehm,* Isis, 1830, p. 787. — Æg. curonicus *Keys. u. Blas.,* Wirbelth. Eur., Arten, p. 209, 1840. — Æg. pusillus, Æg. philippinus *Swinh.,* Ibis, 1860, p. 63 et 1861, p. 342. — Æg. microrhynchus *Ridgw.,* Am. nat., VIII, p. 109, 1874. — Æg. Jerdoni *Legge,* Pr. Zool. Soc., 1880, p. 39. — Æg. dubius *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 117, 1894. Æg. dubia *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 263, 1896, Hand-list, I, p. 154, 1899.

Hiaticula philippina, H. pusilla *Blyth,* Cat. Mus. As. Soc., p. 369, 1849. — H. curonica *Licht.,* Nomencl. Av., p. 94, 1854.

Pluvialis fluviatilis *Droste,* Vogelw. Bork., p. 153, 1869.

Noms vulg. : S. F. *Petit Pluvier à collier. Bideau, Petit Bideau,* Genève. — S. A. : *Kleiner Regenpfeifer.* — S. I. : *Dio,* Lugano.

Mâle et femelle adultes, en été : Derrière de la tête, dos, couvertures alaires, scapulaires et cubitales d'un cendré brun. Croupion blanc, nuancé de cendré-brunâtre. Un large bandeau transversal noir, finement bordé de blanc en arrière, sur le vertex, au-dessus des yeux; front blanc, ainsi que le sourcil en arrière de l'œil. Même tache allongée noire sur le bas du front, le lorum et la joue que chez *Hiaticula;* gorge blanche et mêmes colliers superposés complets, blanc et noir. Rémiges primaires noirâtres, la première seule avec baguette blanche; secondaires brunâtres, liserées de blanchâtre. Sus-caudales médianes d'un cendré brunâtre, latérales blanches. Rectrices médianes et voisines immédiates d'un cendré brun sur les deux tiers ou trois quarts de leur longueur, à partir de la base, puis noirâtres et, sauf les deux médianes, largement terminées de blanc; les suivantes de plus en plus blanches, l'externe, de

chaque côté, blanche ou avec une petite tache noirâtre sur les barbes internes. Bec noir; pieds jaunâtres; iris noir. — *Femelle* présentant généralement un bandeau frontal un peu moins étendu.

En hiver : Le noir un peu moins pur.

Jeunes, avant la mue : Tête, cou et corps, en dessus, d'un cendré brun un peu olivâtre, avec les plumes liserées de roussâtre. Front et sourcils d'un blanc roussâtre; joues brunes, variées de roux. Gorge, milieu du cou et de la poitrine, ventre et sous-caudales blancs; côtés de la poitrine d'un cendré roussâtre, formant en arrière un petit demi-collier. Rémiges à pointe blanche. Bec noir, plus pâle à la base, en dessous; pieds d'un carné jaunâtre.

A la naissance : Rappelant assez les poussins de l'espèce précédente, avec le duvet plus roussâtre, en dessus, et trois demi-colliers, au lieu de deux, sur le cou, un blanc entre deux noirs; les traits des lorums très accusés; le bec noir, sauf à la base de la mandibule inférieure qui est jaunâtre; pieds d'un gris jaunâtre.

Variabilité : Je dois rappeler ici ce que j'ai dit, à propos de *Hiaticula*, sur la forme *intermédiaire*, peut-être hybride, signalée entre nos deux Gravelots, et quant aux fréquentes différences de taille dans les deux espèces.

La plupart des adultes que j'ai examinés portaient des pennes cubitales un peu plus longues que celles de *Hiaticula*, soit couvrant à peu près ou même dépassant parfois un peu les plus grandes rémiges.

L'*Ægialites dubius*, plus généralement connu sous le nom de *Minor* ou de Petit Pluvier à collier, est assez commun et bien plus répandu en Suisse que le précédent. Il y niche régulièrement, tant sur les grèves de la plupart de nos lacs que sur les bords de nos principaux cours d'eau, dans les diverses régions, à l'est comme à l'ouest, même sur quelques points dans le centre du pays, et au sud comme au nord des Alpes, de préférence en plaine, ne se montrant guère qu'à l'époque des migrations dans nos vallées élevées, le val d'Urseren et la H^te^-Engadine, entre autres.

Il nous arrive généralement par paires ou par petits groupes, plus ou moins tôt ou tard en avril, parfois déjà à la fin de mars, et nous quitte, avec les sujets qui viennent de contrées plus septentrionales, vers la fin d'août ou en septembre, parfois encore au commencement d'octobre. Il niche d'ordinaire en mai, parfois au commencement de juin seulement, dans les mêmes conditions que le Gravelot précédent. Ses mœurs sont également semblables; il serait cependant d'un naturel moins farouche encore; ce sont les mê-

mes allures, les mêmes mouvements de la tête et la même alimentation. Les parents tournent volontiers, comme ceux de *Hiaticula*, en volant et poussant des cris répétés autour de l'intrus qui s'approche de leurs œufs ou de leurs petits, et ils exécutent les mêmes manœuvres trompeuses que la plupart de nos Échassiers devant la personne qui menace un de leurs rejetons. Son cri, par contre un peu différent, peut être traduit, suivant les circonstances, par les syllabes *diè* ou *diu, diu* ou encore *tiu, tiu;* son chant, à l'époque des amours, peut être représenté par la phrase *duh-du-dull-dull-lullul-lull.*

Ses œufs, le plus souvent au nombre de 4, jusqu'à 5 selon Bailly, sont un peu plus petits que ceux du Grand Gravelot, mais de même forme et couleur à peu près, parfois avec de petits traits noirs mêlés aux taches autour du gros bout. Ils mesurent d'ordinaire 0^{m},029—031 sur 0^{m},0215—0220 (except. 0^{m},0235), parfois 0^{m},028 sur 0^{m},021 seulement.

L'espèce, beaucoup moins septentrionale que la précédente, est très répandue dans l'Europe et l'Asie centrales, ne dépassant guère le 63e degré du côté du nord, dans la belle saison, d'où elle gagne, pour y passer l'hiver, les régions méridionales de ces deux continents et le nord de l'Afrique.

253. — 3 : GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU

Seeregenpfeifer — Fratino.

ÆGIALITES ALEXANDRINUS Linné.

Bec un peu plus grand que chez Dubius, assez effilé, quasi-droit, bien plus haut que large au milieu, médiocrement convexe en avant et notablement plus long, au front, que le doigt médian avec ongle. Jambe moyenne, nue sur un tiers au plus de sa longueur; tarse moyen, un peu plus d'un quart plus long que le médian avec ongle; doigts moyens; externe palmé à peu près à 1re articulation, interne quasi-libre. Ailes atteignant le bout de la queue. Queue subarrondie, plutôt courte. — Derrière de la tête roux ou roussâtre; un collier blanc, avec demi-collier noir ou brun, sur les côtés du haut de la poitrine (chez ad.) Front blanc; un bandeau noir transversal, en arrière de celui-ci (ad.). Baguette des grandes rémiges blanche, sauf au bout. Bec et pieds noirs.

Long. tot. 0^{m},165—180; aile pliée 0^{m},110—118; queue 0^{m},048

—055; tarse 0m,026—028; médian, avec ongle 0m,018—019; bec, au front 0m,014—015.

Charadrius alexandrinus *Linné,* Syst. Nat., p. 150, 1758. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 755, Taf. 40, Fig. 2, 1891. — Ch. cantianus *Latham,* Ind. orn., suppl., p. 66, 1802. *Temminck,* Man. Ornith., II, p. 544, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 245, 1829. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 122, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 103, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 44, 1854. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 138, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 33, Fig. 2, 1871. — Ch. litto-ralis *Bechst.,* Nat. Deutschl., IV, p. 430, 1809. — Ch. albifrons *Meyer u. Wolf,* Taschenb., p. 323, 1810.

Ægialites cantianus *Boie,* Isis, 1822, p. 558. — Ægialitis cantiana, Æg. albifrons, Æg. albigularis *Brehm,* Isis, 1830, p. 987. Æg. cantianus *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 121, 1894. — Æg. ruficeps *Brehm,* Vogelfang, p. 283, 1855. — Æg. dealbatus *Swinh.,* Proc. Zool. Soc., 1870, p. 138. — Æg. alexandrina *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 275, 1896. Hand-list, I, p. 154, 1899.

Hiaticula cantiana *Blyth,* Cat. B. Mus. As. Soc., p. 263, 1849. — H. elegans *Licht.,* Nom. Av., p. 94, 1838.

Ægialophilus cantianus *Gould,* Handb. B. Austr., II, p. 234, 1856.

Eudromias cantianus *Bogd.,* Consp. Av. Imp. Ross., p. 75, 1884.

Noms vulg. S. F. : *Pluvier à collier interrompu,* Genève.

Mâle adulte, en été: Dessus et derrière de la tête d'un roux fauve; un bandeau transversal noir, au haut du front, séparé de l'œil par un sourcil blanc prolongé assez en arrière; front blanc, jusqu'au bec; une bande noire étendue de la commissure du bec à l'œil et jusque sur la région parotique, en arrière de celui-ci. Nuque, dos, couvertures alaires, scapulaires, cubitales, croupion et sus-caudales médianes d'un cendré brun; les grandes couvertures terminées de blanc. Rémiges primaires noirâtres, à baguette en bonne partie blanche, sauf au bout; secondaires plus ou moins envahies de blanc. Gorge, devant et côtés du cou, jusqu'à la nuque, et tout le reste des faces inférieures blancs, à l'exception d'une large tache noire sur les côtés de la poitrine, dessinant un collier fort incomplet. Sus-caudales latérales blanches. Trois rectrices externes, de chaque côté, blanches, suivante blanche, nuancée de cendré, médianes brunes ou brunâtres. Bec, pieds et iris noirs.

En hiver : Peu différent.

Femelle ad., en toute saison : Dessus et derrière de la tête roussâtres, nuancés de cendré. Une bande surfrontale plus ou moins variée de noir; partie blanche du front plus étroite; taches latérales de la tête et de la poitrine d'un brun cendré.

Jeunes, avant la mue : Dessus de la tête et du corps d'un cendré brun; la majorité des plumes finement liserées de cendré-roussâtre. Front et sourcils blanchâtres. Pas de bandeau transversal sur la tête. Bande du bec à l'œil et à la région parotique d'un cendré roussâtre clair. Gorge, cou, collier complet, bordure des couvertures grandes et antérieures, et toutes faces inférieures d'un blanc plus ou moins pur, à l'exception d'une tache transversale brunâtre et roussâtre sur les côtés de la poitrine. Bec et pieds noirâtres.

A la naissance : Couverts d'un duvet gris-fauve, ponctué de noir sur la tête en arrière du front, ainsi que sur le dos et les ailes. Front, tour du cou et toutes faces inférieures blancs. Un léger trait noir du bec à l'œil et en arrière de celui-ci, jusque vers l'occiput. Bec noir, relativement fort. Pieds plombés.

Variabilité : Comme chez les espèces précédentes, on rencontre des individus de taille assez différente.

Le Gravelot à collier interrompu, qui recherche plus exclusivement les plages maritimes que les précédents, se montre cependant de passage plus ou moins irrégulier, suivant les localités, en Suisse, dans les parties occidentales surtout. On peut le taxer d'assez rare dans la région des lacs sous-jurassiens de Bienne, Neuchâtel et Morat, ainsi que dans le bassin du Léman, sur les grèves du lac, à l'embouchure du Flon, près de Lausanne, pour la rive suisse, et au delta des Dranses, sur la rive savoisienne, en particulier; tandis qu'il paraît très rare ou même tout à fait exceptionnel dans le reste du pays. Il a été signalé pourtant sur deux ou trois points, plus au centre; la collection locale du Musée de St-Gall possède un sujet femelle capturé au bord du lac de Thoune, au milieu du pays, et un individu de l'espèce aurait été tué sur le Widderfeld-Grat, près du Schwarzhorn, au-dessus de 2000 m., également dans le canton de Berne.

Ses mœurs, ses allures, son alimentation et sa nidification rappellent celles des Gravelots précédents. Il passe aux mêmes époques à peu près que ceux-ci; mais je ne crois pas qu'il se soit jamais reproduit dans le pays.

Il niche de préférence sur les plages maritimes, entre le sud de la Norvège et les côtes de France, d'Espagne ou de Portugal, et sur divers points du littoral méditerranéen. Il pond, comme ses congénères, dans un petit enfoncement sur le sable ou le gravier, plus rarement entre les herbes, non loin de la grève.

Ses œufs, au nombre de 3 ou 4, subpiriformes et assez gros, à coquille mince et sans éclat, sont d'un roussâtre terreux ou d'un gris

un peu verdâtre, avec quelques points gris et des taches irrégulières noirâtres, plus ou moins entremêlées de traits de même couleur, vers le gros bout surtout; ils mesurent généralement 0m,0320—0345 sur 0m,023—024.

L'espèce est assez répandue en Europe, en Afrique, et jusque dans les Indes et l'Australie en hiver.

Sous-Famille II, des ŒDICNÉMIENS

ŒDICNEMINÆ

Bec droit, généralement plus court que la tête et profondément fendu, avec narines plus ou moins elliptiques ou linéaires, parfois un peu élargies en avant. Jambes et tarses hauts. Doigts courts, épais, largement bordés et au plus semi-palmés. Pas de pouce. Queue conique, plus ou moins allongée, à 12 rectrices. Tête grosse et quasi-carrée. Œil gros. (Voy. fig. 41 et 42.)

Œufs gros, de forme ovale ou elliptique et maculés.

Les Œdicnémiens, avec des mœurs quasi-nocturnes, recherchent généralement les terrains découverts, souvent sur sol sec. Ils sont représentés dans les diverses parties du globe.

Ce groupe, ici sous-famille des Charadriidés, faisant une sorte de transition entre les Pluviers et les Outardes, constitue, suivant les auteurs, une famille ou une division à part. Sharpe, qui en a rapproché quelques genres australiens, en a même fait un sous-ordre particulier, entre les Parras ou les Dromas et les Outardes[1].

143. — Genre 5 : ŒDICNÈME

ŒDICNEMUS Temminck.

Bec droit, robuste et fendu jusque sous le bord antérieur de l'œil, plus court que la tête, au front, à peu près aussi

[1] D'abord dans : A Review of recens attemps to classify Birds, p. 73, 1891, puis dans son Hand-list, I, p. 172, 1899.

large que haut à la base, comprimé et convexe en avant, depuis le milieu environ, avec angle mentonnier très accusé, un peu en avant du milieu; fosses nasales larges et peu profondes, atteignant, ainsi que les narines, elliptiques allongées et assez avancées, à peu près la moitié de la mandibule sup. Un petit triangle nu derrière l'œil (voy. fig. 42). *Jambes assez longues, nues sur un tiers au moins. Tarse assez haut et épais, couvert en avant de petites plaques polygonales, un peu irrégulièrement disposées, et réticulé en arrière. Pas de pouce. Doigts courts, assez massifs, largement bordés; externe palmé à peu près à 2e articulation; interne à peu près à 1re* (voy. fig. 41). *Aile médiocrement étroite et aiguë, demeurant assez en arrière du bout de la queue; 2e rémige d'ordinaire la plus longue; pennes cubitales plus ou moins allongées. Queue assez longue et étagée. Tête très large, quasi-carrée. Cou assez long. Œil très gros.*



Fig. 41. Pied gauche d'Œdicnemus crepitans, de face.

Œufs gros, ovales, au nombre de deux, trois ou quatre, à coquille assez lisse, un peu luisante, volontiers d'un gris roussâtre et maculés.

Les Œdicnèmes, de taille grande dans la famille, avec forte tête carrée et très gros yeux, se reconnaissent au premier coup d'œil. Ce sont des oiseaux généralement peu sociables, en dehors des époques de migrations et de reproduction, à mœurs plutôt nocturnes ou crépusculaires, qui recherchent une nourriture, tout animale, dans les champs, parfois près de l'eau ou au contraire sur des sols même fort arides. Pourvus de longues jambes et de grandes ailes, ils courent très lestement et ont un vol à la fois léger et régulier.

Leur mue paraît simple. Le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes sont un peu différents.

Ce genre comprend, dans l'ancien et le nouveau monde, en Afrique surtout, quelques espèces dont une seule figure en Europe et en Suisse.

254. — 1 : ŒDICNÈME CRIARD

Triel — Occhione.

ŒDICNEMUS CREPITANS[1] Temminck.

Bec, au front, mesurant moitié du tarse environ; médian, avec ongle, légèrement plus court que le bec ou quasi-égal (voy. fig. 42). *Aile dépassant peu les rectrices latérales. 1re rémige à peine plus grande que 3e. — Livrée roussâtre, largement mouchetée de brun; gorge, sourcils et moustaches blancs; grandes rémiges noires, les premières tachées de blanc; rectrices, sauf médianes, largement terminées de blanc et de noir.*

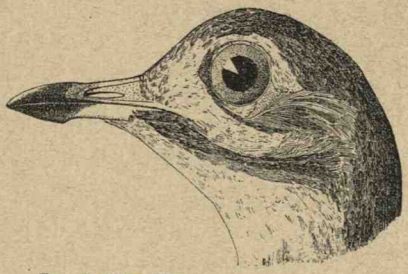

Fig. 42. Tête d'Œdicnemus crepitans.

Long. tot. 0m,420 — 450; aile pliée 0m,250 — 265; queue 0m,124 — 135; tarse 0m,068 — 078; médian, avec ongle 0m,033 — 035; bec, au front 0m,035 — 038.

Charadrius œdicnemus *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 255, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 173, 1815. — Ch. scolopax *Gmelin*, Reise Russ., III, p. 88, pl. 16, 1774.

Pluvialis major *Brisson*, Ornith., V, p. 76, 1760.

Otis œdicnemus *Latham*, Ind. orn., II, p. 661, 1790.

Œdicnemus crepitans *Temminck*, Man., p. 322, 1815. Man. Ornith., II, p. 521, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 225, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 101, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 21, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 382, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 115, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 39, Fig. 8, 1871. — Œd. griseus *Koch*, Baier. Zool., I, p. 266, 1816. — Œd. europæus *Vieillot*, N. Dict., XXIII, p. 230, 1818. — Œd. Bellonii *Fleming*, Brit. Anim., p. 114, 1828. — Œd. desertorum, Œd. arenarius *Brehm*, Isis, 1830, p. 987. — Œd. indicus

[1] Bien que le nom spécifique de *Scolopax (Charadrius scolopax)* attribué par Gmelin, en 1774, à cet oiseau, ait incontestablement la priorité sur celui de *Crepitans* proposé, en 1815, par Temminck, l'auteur du genre *Œdicnemus*, c'est cependant ce dernier que j'emploierai ici, à l'imitation de plusieurs ornithologistes, considérant que le nom de *Scolopax* paraît beaucoup moins justifié et qu'il n'est même pas le plus ancien, Gessner ayant déjà nommé cet oiseau *Charadrius Aristotelis*, plus de deux siècles avant Gmelin.

Salvadori, Atti Soc. ital. Sc. nat., VIII, 4, p. 375, 1865. — Œd. scolopax *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 100, 1894. — Œd. œdicnemus *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 4, 1896. Hand-list, I, p. 172, 1899.

Fedoa œdicnemus *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 28, 1816. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 751, Taf. 39, Fig. 9, 1891.

Noms vulg. S. F. : *Œdicnème.* — S. A. : *Nachtschatten*, *Dickfuss.* — S. I. : *Oggion. Occ de bo*, Locarno.

Mâle et femelle ad., au printemps : Faces supérieures d'un roussâtre plus ou moins nuancé de cendré, avec longue macule brune au centre des plumes ; ces taches, plus larges et accentuées, formant souvent une sorte de V très ouvert au bas du cou, en arrière, et sur le haut des scapulaires ; grandes couvertures noires vers le bout, avec bordure blanche. Grandes rémiges noires, les trois antérieures plus ou moins largement tachées de blanc ; les postérieures à pointe blanche. Les deux rectrices médianes en entier et les voisines en majeure partie d'un cendré roussâtre, avec lignes sinueuses brunâtres ; les cinq latérales, de chaque côté, de plus en plus blanches, avec barres transversales noirâtres, en majeure partie sur les barbes internes, et toutes plus ou moins largement terminées de noir, après une bande blanche. Gorge, lorums, moustaches et sourcils blancs. Un large trait varié de brun et de roussâtre, partant de la mandibule inférieure, coupe le blanc, entre la gorge et la moustache ; un autre, plus étroit et noirâtre, partant du devant de l'œil, passe sous la paupière inférieure et gagne la région parotique. Cou, poitrine, flancs et haut du ventre d'un roux de plus en plus atténué vers le dernier, avec macules allongées brunes, de plus en plus longues et étroites. Bas-ventre et région anale blanchâtres ; sous-caudales rousses. Moitié basilaire du bec, paupières et iris d'un jaune citron ; triangle nu post-oculaire jaune ou verdâtre ; pieds d'un jaune verdâtre pâle.

Les teintes, en général claires en *été*, sont plus rousses et plus brunes en *automne* et en *hiver*.

Jeunes, avant la mue : De teintes moins franches, avec pattes et bec un peu plus courts, et le bas de la jambe, comme le haut du tarse, passablement renflés.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez fourni, fauve sur toutes les faces supérieures, d'un blanc plus ou moins lavé de fauve aux faces inférieures, avec deux traits longitudinaux noirs sur le dos, un trait de même couleur contournant le bassin, en arrière et sur les côtés, un autre sur l'aile, un longitudinal sur le milieu de la tête et un partant du bec, passant au-dessous de l'œil et arrivant jusque sous l'oc-

ciput. Bec verdâtre, plus foncé en avant. Pieds d'un vert clair. Iris verdâtre pâle.

Variabilité: On voit des individus dont les teintes roussâtres tirent plus ou moins sur le roux ou sur le cendré, ou avec macules brunes plus ou moins foncées.

Chez la plupart des adultes que j'ai examinés, les pennes cubitales, assez allongées, ne couvraient pas la seconde rémige, la plus longue; elles demeurent même passablement en arrière, chez les jeunes.

L'Œdicnème criard est assez rare dans le pays, bien que de passage plus ou moins régulier ou accidentel, suivant les localités. On l'a rencontré aux époques de migration, en automne surtout, dans diverses parties de la plaine suisse, depuis la vallée du Rhin et la région de la Thour, à l'est, jusqu'au bassin du Léman et à la vallée du Rhône, au sud-ouest, ainsi que dans les environs de Bâle, au nord, et dans le Tessin, au sud. Les citations de capture me paraissent assez nombreuses sur certains points, dans le Rheinthal et la vallée du Léman en particulier, pour y faire supposer des passages annuels quasi-réguliers.

Quoiqu'il émigre parfois en nombreuse compagnie, selon certains auteurs, nous ne le voyons guère, chez nous, que par paires ou même le plus souvent par individus isolés, aux époques des passages, en avril quelquefois, plus fréquemment en automne, en octobre et novembre, même jusque vers le milieu de décembre. Voyageant de nuit et ne déployant pas une bien grande activité, en dehors des heures crépusculaires, il peut, malgré sa taille, passer facilement inaperçu, couché immobile sur le sol ou sous quelque abri.

Il a été vu, en plaine, soit en lieux secs, dans les champs, soit à proximité des marais et sur les bords des lacs et des rivières, où il semble plutôt chercher la solitude et la nourriture que le voisinage de l'eau, puisqu'il affectionne, paraît-il, tout particulièrement les steppes et les déserts[1]. Dans quelques parties de l'Allemagne, il rechercherait surtout des espaces sablonneux, à proximité d'une forêt capable de lui offrir, en cas de nécessité, une retraite assurée.

[1] J'ai tué un Œdicnème au milieu de novembre, il y a quelques années, dans un champ labouré, au-dessus de Coppet, non loin des bois. Le Dr Roux en a tué un autre, plus récemment, mais beaucoup plus tard dans la saison, le 9 décembre 1900, dans les champs, près d'un labouré, à Chens, en Savoie, non loin de Genève. Ce dernier individu, qui m'a paru jeune encore, à ses teintes plus grises ou moins franchement roussâtres, aurait poussé, en se débattant avant de mourir, des cris répétés qui semblaient exprimer la syllabe *kraeh, kraeh, kraeh.*

Son séjour dans les régions élevées du pays ne paraît pas avoir été souvent constaté jusqu'ici ; cependant, Saratz, dans sa Faune ornithologique de la H^te^-Engadine, dit que cet oiseau n'est pas rare dans la vallée, à 1800 m. environ, au moment du passage.

Malgré deux mentions peu circonstanciées de nichées, l'une dans la vallée du Rhône, l'autre dans le Tessin, je ne sache pas que la reproduction de cette espèce, en Suisse, ait été jusqu'ici constatée d'une manière parfaitement certaine. Il est probable que cet oiseau n'y trouve pas les conditions d'existence nécessaires, puisqu'il ne s'y établit pas volontiers, tandis qu'il niche fréquemment, non loin de nous, en Allemagne, en Autriche, en France et en Italie.

L'Œdicnème, avec des jambes longues et épaisses, et de grands yeux jaunes, comme une Chouette, est un être bizarre et méfiant qui, dans la crainte de se laisser surprendre, fuit résolument toute apparence de danger, courant d'abord très rapidement, puis prenant le vol, quand il estime qu'il ne peut autrement mettre une distance suffisante entre lui et l'ennemi qui le menace. Son vol, léger et régulier, alors bas et rarement très soutenu, est par contre très élevé, quand il voyage pendant la nuit. Son cri d'appel semble exprimer le mot *kraeiit* ou *kraerlith.*

Sa nourriture, tout animale, consiste en vers, larves, insectes, mollusques nus, lézards, grenouilles, souris même, et peut-être petits oiseaux au nid.

Les mâles jaloux se livrent entre eux de violents combats, pour la possession des femelles, et l'heureux vainqueur vient gambader, dans des postures variées, auprès de sa belle, en lui récitant à peu près la petite phrase suivante : *dick, dick, dick... dillit.*

Il niche vers la fin d'avril ou au commencement de mai et pond d'ordinaire dans une petite dépression de la terre ou du sable, plus ou moins garnie de débris végétaux. Cependant, Brehm raconte qu'il pénètre en Egypte jusque dans l'intérieur des villes et qu'il y niche parfois sur les toits des maisons.

Ses œufs, au nombre ordinaire de 2 ou 3, parfois jusqu'à 4 selon certains auteurs, et très gros, sont d'un ovale plus ou moins court ou allongé, avec les deux bouts parfois aussi gros ou à peu près aussi gros l'un que l'autre. Leur coquille, assez mince, est lisse et un peu luisante. Ils sont d'un roux jaunâtre clair, grisâtres ou d'un roux légèrement olivâtre, avec quelques petites macules grises et nombreuses taches éparses, d'un brun foncé ; ces taches, quelquefois assez grandes et plutôt rapprochées du gros bout, d'autres fois plus nombreuses, plus petites et plus serrées, sont volontiers en majorité allongées dans le sens du grand axe de l'œuf. Ils mesurent généra-

lement 0m,050 — 055 sur 0m,039 — 042, exceptionnellement 0m,056 sur 0m,037.

L'espèce est assez répandue en Europe centrale et méridionale, depuis le nord de l'Allemagne et l'Angleterre, ainsi que dans l'Asie centrale ; elle est sédentaire ou nicheuse jusque sur le littoral de la Méditerranée et dans le nord-est de l'Afrique, d'où elle se répand plus avant encore dans le continent africain et jusque dans les Indes, pour hiverner.

XLIII. — Famille VI : GLARÉOLIDÉS

GLAREOLIDÆ

Bec tendre à la racine, court, légèrement arqué, large à la base, comprimé en avant, avec arête assez saillante, et profondément fendu; mandibule supérieure un peu creusée en arrière, en grande partie convexe et un peu crochue; inférieure avec angle mentonnier quasi-médian, assez accusé. Fosses nasales courtes et larges, envahies par les plumes frontales, jusqu'au-dessus de l'origine des narines qui sont latérales, ovales et prébasales (voy. fig. 44). Jambes moyennes, nues sur un petit espace. Tarses moyens et relativement grêles, assez étroitement scutellés en avant, plus étroitement en arrière. Pouce surmonté, touchant terre par le bout. Doigts assez grêles et peu bordés, l'externe palmé jusqu'à 1re articulation, ou à peu près, et plus long que l'interne qui est légèrement relié ou palmé, à la base seulement. Ongles moyens ou assez longs, légèrement arqués et comprimés (voy. fig. 43). Ailes suraiguës, très longues, étroites et très étagées; pennes cubitales relativement courtes. Queue plus ou moins longue et fourchue, à 12 rectrices. Corps plutôt allongé; cou moyen. Tête d'un ovale assez large et assez plate, avec front conique en avant; œil assez gros.

Œufs peu ou médiocrement nombreux, moyens, d'un ovale assez court et ventrus, à coquille mince, sans éclat, et tachetés. — Poussins naissant vêtus et courant à peine éclos.

Les Glaréolidés sont des oiseaux sociables et migrateurs, de taille

plutôt petite, qui courent et volent également bien, fréquentent volontiers les localités humides, nichent à terre et prennent une nourriture entièrement animale.

Les représentants de cette petite famille, plus ou moins répandue en Europe, en Afrique, en Asie et jusqu'en Australie, sont, selon les auteurs, répartis dans un, deux ou trois genres, dont un seul figure sur notre continent et en Suisse.

144. — Genre 1 : GLARÉOLE

GLAREOLA Brisson.

Bec légèrement crochu, au plus moitié de la tête, au front, un peu plus large que haut à la base et fendu jusque sous le bord de l'œil (voy. fig. 44). *Jambe nue sur un quart environ. Tarse plus long que le médian avec ongle. Doigt externe palmé d'ordinaire jusqu'à 1re articulation, interne à la base seulement; ongle du médian plus long et plus droit que les autres et franchement pectiné au bord interne (ad.).* (voy. fig. 43). *1re rémige notablement plus longue que 2e, dépassant beaucoup les rectrices médianes; pennes cubitales ne dépassant guère la 7e rémige primaire. Queue assez longue et profondément fourchue, avec 12 rectrices, dont les externes, plus ou moins effilées, sont beaucoup plus longues que les médianes comparativement larges et arrondies.*

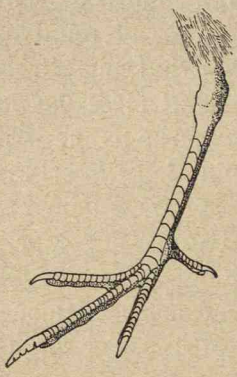

Fig. 43. Pied droit de Glareola pratincola, ad., côté interne.

Œufs au nombre de deux à trois ou quatre, d'un ovale assez court, grisâtres, jaunâtres ou verdâtres et tachetés.

Les Glaréoles, de formes assez hétéroclites, ont de tout temps beaucoup embarrassé les ornithologistes; leur charpente osseuse, leurs mœurs et leurs allures à terre les rapprochent, en effet, beaucoup des Pluviers, tandis que, par leurs ailes longues et effilées, leur queue profondément bifurquée et leur vol léger, souvent accidenté, elles rap-

pellent tour à tour les Sternes ou les Hirondelles. Bien qu'elles semblent rechercher les bords des lacs et des marais, elles se montrent assez souvent aussi sur des terrains beaucoup plus secs. Elles pondent à terre. J'ai dit que leur alimentation est tout animale.

Leur mue serait simple ou double, selon les auteurs. Le mâle et la femelle adultes se ressemblent ; les jeunes, avant la mue, sont un peu différents.

Sur trois espèces, ce genre compte en Europe deux représentants dont l'un, *Glareola melanoptera* Nordm., d'Afrique et du sud-est de notre continent, nous fait défaut.

255. — 1 : GLARÉOLE A COLLIER

Brachschwalbe — Pernice di mare.

GLAREOLA PRATINCOLA Linné.

Bec, au front, très légèrement plus long que moitié du tarse (voy. fig. 44). *Tarse de un six. à un cinq. environ plus long que le médian avec ongle* (voy. fig. 43). *Rectrices externes à peu près le double des médianes (ad.). Aile pliée atteignant ou dépassant un peu les rectrices externes. — Faces sup. et poitrine d'un cendré brun; ventre, sus et sous-caudales blancs. Gorge roussâtre, encadrée par un trait noir et blanc. Lorums comme le front. Couvertures moyennes inf. de l'aile entièrement d'un marron vif.*

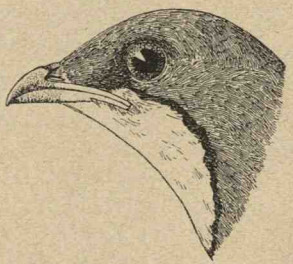

Fig. 44. Tête de Glareola pratincola, ad.

Long. tot., au bout des rectrices externes 0m,265—275, aux rectrices médianes 0m,210—225; aile pliée 0m,194—200; queue, rect. ext. 0m,110—116, rect. méd. 0m,055—060; tarse 0m,031—033; médian, avec ongle 0m,023—025; bec, au front 0m,016—018.

Glareola glareola, Gl. nævia, Gl. senegalensis *Brisson*, Ornith., V, p. 141, 147 et 148, 1760. — Gl. austriaca *Gmel.*, Syst. Nat., I, 695 et 696, 1788. — Gl. torquata *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 404, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 234, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 500, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 113, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 370, 1865. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 143, 1894. — Gl. pratincola *Leach ex Linné*, Trans. Linn. Soc., XIII, p. 131, 1822. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 214, 1829. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV,

p. 47, 1854. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 110, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 33, Fig. 6 et 8, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 747, Taf. 39, Fig. 8, 1891. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 53, 1896. Hand-list, I, p. 170, 1899. — Gl. limbata *Rüppel,* Syst. Uebers., p. 113, pl. 43, 1845.

Hirundo pratincola *Linné,* Syst. Nat., I, p. 345, 1766.

Dromochelidon natrophila *Landb.,* Jahr. Ver. Vat. Nat. Württ., 1846, p. 228.

Pratincola glareola *Degland,* Ornith. eur., II, p. 107, 1849.

Noms vulg. S. F. : *Glaréole* (peu répandu).

Mâle et femelle ad., en été : Faces supérieures d'un cendré brun, légèrement nuancé de roussâtre à la nuque ; sus-caudales blanches. Couvertures alaires et cubitales comme le dos. Rémiges primaires noirâtres, la première à baguette blanche ; secondaires terminées de blanc. Rectrices médianes noirâtres ; latérales blanches vers la base, noirâtres vers le bout. Couvertures alaires inférieures moyennes entièrement d'un roux marron vif. Lorums d'un brun cendré. Gorge d'un roux jaunâtre clair, encadré par un trait noir frangé de blanc, partant de devant l'œil et descendant en collier sur les côtés et le devant du cou. Bas du cou et poitrine d'un cendré brunâtre, se fondant en roussâtre sur le haut du ventre. Bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur. Bec noir, rouge ou rougeâtre à la base, comme le bord des paupières. Pieds et iris d'un brun roussâtre.

Adultes, en hiver : De teintes plus rembrunies, avec légers reflets verdâtres, en dessus, et plus roussâtres à la poitrine ; pieds plus sombres.

Jeunes, avant la mue : Faces supérieures d'un cendré-brun clair, variées de taches brunes et ondulées de blanchâtre ; gorge d'un blanc sali de roussâtre, légèrement striée de brun et encadrée par une série de taches noirâtres. Plumes de la poitrine brunes, largement bordées de jaunâtre. Ventre et sous-caudales blancs ; les dernières avec ou sans taches brunes. Queue plus courte et moins fourchue.

A la naissance : Couverts d'un duvet soyeux et assez épais, mais médiocrement long, cendré, lavé de roussâtre à la tête et aux ailes, maculé de noir au vertex et sur le dos ; un léger trait noir sur les lorums ; poitrine, dessous des ailes, joues et en partie côtés du cou d'un fauve rosâtre ; le reste des faces inférieures blanc. Bec très court et noirâtre ; pieds d'un brun roussâtre ou rosâtres.

Variétés. On cite des variétés de couleur isabelle claire.

La Glaréole à collier est oiseau très rare et de passage tout à fait irrégulier, dans le pays, même accidentel, se montrant de temps à

autre, généralement fin avril ou en mai et en septembre, parfois déjà à la fin d'août, sur les grèves de nos lacs et aux embouchures des principaux cours d'eau, dans la Suisse occidentale principalement. Les individus qui se montrent chez nous paraissent être des sujets égarés, car on les voit presque toujours isolés, tandis que l'espèce voyage généralement en bandes plus ou moins nombreuses, dans les pays qui lui offrent des conditions d'existence plus favorables. Du reste la Glaréole devient assez vite excessivement rare au nord de nos frontières; on n'en compte qu'une ou deux apparitions accidentelles en Angleterre et dans le nord de l'Allemagne. C'est près des lacs de Bienne, Neuchâtel et Morat, ainsi que dans le bassin du Rhône et du Léman, en divers points sur les grèves de ce dernier lac, aux embouchures des Dranses et de la Venoge, entre autres, qu'elle a été surtout rencontrée. Une citation près de Zurich paraît exceptionnelle. Je ne sais rien de précis sur sa présence dans le Tessin. Jamais, à ma connaissance, elle n'a niché dans le pays.

C'est un curieux oiseau, à formes et allures bien particulières, qui recherche tour à tour les grèves, les marais ou les steppes. On la voit tantôt courant lestement, comme un Pluvier, sur le sol, à la recherche d'insectes, de larves ou de sauterelles, tantôt passant et repassant au vol, comme une Sterne ou une Hirondelle, au-dessus des roseaux, sur les marais, exécutant les évolutions les plus variées à la poursuite d'insectes volants, même de Libellules qu'elle avale d'un coup, avec son bec si profondément fendu, faisant souvent entendre alors un claquement des mandibules. C'est surtout aux heures crépusculaires qu'elle déploie la plus grande activité. Son cri a été traduit par le mot répété *karia, karia*.

Elle niche dans les contrées méridionales et orientales du continent, ainsi qu'en Asie centrale et dans le nord de l'Afrique, volontiers dans les pâturages des steppes, parfois dans le voisinage des marais, mais alors toujours sur terrain incliné et sec, hors de la portée de l'eau; elle pond dans une petite anfractuosité du sol, sur quelques menus débris végétaux.

Ses œufs, au nombre de 2 à 4, souvent 3, sont moyens, ovales et ventrus, à coquille mince et sans éclat, d'un roux jaunâtre, verdâtre ou grisâtre, avec nombreuses taches éparses, petites et moyennes, parfois très grandes, grises, brunes et noires. Ils mesurent généralement $0^m,030—032$ sur $0^m,023—025$.

L'espèce est très répandue dans le sud de l'Europe, le centre de l'Asie et la péninsule indienne, ainsi que dans le nord de l'Afrique, hivernant généralement plus au sud, dans ce dernier continent.

XLIV. — FAMILLE VII : TACHYDROMIDÉS

TACHYDROMIDÆ[1]

Bec tendre à la base, légèrement arqué vers le bas, un peu déprimé en arrière et comprimé en avant, généralement plus court que la tête et profondément fendu ; la mandibule supérieure assez régulièrement convexe en avant et légèrement dépassante ; angle mentonnier faiblement indiqué. Fosses nasales larges, ne dépassant guère le tiers du bec ; narines ovales, latérales et prébasales. Jambes longues, nues sur un assez grand espace. Tarses plus ou moins longs, médiocrement grêles et étroitement scutellés en avant. Pas de pouce. Doigts plus ou moins courts et épais, légèrement bordés et à peine reliés à la base ; l'externe plus long que l'interne. Ongles petits, subaigus, un peu arqués et comprimés (voy. fig. 45). Ailes suraiguës, plus ou moins larges ou échancrées et effilées ; pennes cubitales moyennes. Queue courte ou assez courte et quasi-carrée, avec 12 à 14 rectrices assez larges. Corps plutôt rond ; cou moyen ; tête ovale, à front un peu pincé en avant ; œil moyen.

Œufs peu ou médiocrement nombreux, de forme ovale ou faiblement piriformes, à coquille sans véritable lustre, jaunâtres ou roussâtres et pointillés ou tachetés. — Poussins naissant vêtus et courant bientôt après leur éclosion.

Les Tachydromidés, de taille plutôt petite, oiseaux des déserts et grands coureurs, paraissent, comme les Outardes dont ils se rapprochent, moins sociables et bien moins migrateurs que les Pluviers, avec lesquels ils ont cependant aussi bien des rapports.

Cette famille, comprenant un nombre assez limité d'espèces réparties dans trois ou quatre genres surtout africains, est représentée en Europe par le Courvite isabelle (*Cursorius gallicus* Gm.), qui se montre parfois en Suisse, et accidentellement par le Pluvier d'Egypte, l'ami du Crocodile (*Pluvianus ægyptius* Linné), qui se

[1] *Cursoridæ* pour beaucoup d'auteurs.

trouve sur divers points en Afrique, sur les rives du Nil en particulier, même jusque dans quelques contrées méditerranéennes, et aurait été tout à fait exceptionnellement rencontré dans le sud de l'Espagne.

145. — Genre 1 : COURVITE

CURSORIUS Latham.

Bec un peu arqué, un peu plus court que la tête, légèrement plus large que haut à la base, avec arête un peu rehaussée entre les narines, et fendu presque jusque sous le bord ant. de l'œil. Jambe nue sur moitié environ. Tarse plus du double du médian avec ongle, étroitement scutellé en avant, avec une série de petites plaques polygonales allongées, en arrière. Doigt externe légèrement relié à la base; interne quasi-libre, environ deux tiers du médian. Ongle du médian plus droit et plus épais que les autres, légèrement pectiné au bord interne (voy. fig. 45). *Ailes suraiguës, échancrées et effilées, atteignant ou dépassant légèrement le bout de la queue. Pennes cubitales ne couvrant pas les quatre ou cinq plus grandes rémiges. Queue courte, quasi-carrée ou très légèrement arrondie, à 12 ou 14 rectrices assez larges et arrondies.*

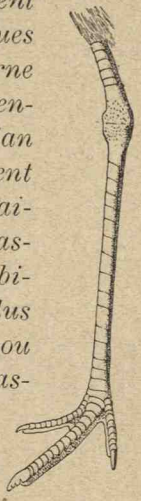

FIG. 45. Pied droit de CURSORIUS GALLICUS, côté interne.

Œufs, trois ou quatre, relativement gros, ovales ou faiblement piriformes, d'un gris jaunâtre ou roussâtres, semés de points et petits traits, rappelant assez ceux des Pluviers, soit, en un peu plus gros, ceux des Gravelots plus particulièrement.

Les oiseaux de ce genre, de taille relativement petite, mais hauts sur jambes, sont, comme leur nom l'indique, de très grands coureurs. Ils recherchent les terrains arides et sablonneux, dans les steppes et les déserts, et, bien que se déplaçant plus ou moins selon les saisons, n'exécutent pas de véritables passages réguliers, comme

la plupart de nos Échassiers. Leur nourriture paraît être surtout animale.

Je ne saurais dire avec certitude si leur mue est simple ou double. Le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes sont assez différents.

Des quatre ou cinq espèces, partie africaines, partie asiatiques, qui rentrent dans ce groupe, une seule se montre en Europe et en Suisse.

256. — 1 : COURVITE ISABELLE

Europäischer Rennvogel — Corrione biondo.

CURSORIUS GALLICUS Gmelin.

Bec un peu plus long, au front, que deux cinq. du tarse. Doigt médian, avec ongle pectiné, environ deux cinq. du tarse et presque égal au bec (voy. fig. 45). *1re rémige légèrement plus longue que 2me. Queue à 12 (14)*[1] *rectrices. — Livrée isabelle; un trait blanchâtre encadré de noir, en arrière de l'œil et jusque sous l'occiput (ad.); rectrices tachées de noir et de blanc, vers le bout.*

Long. tot. 0m,235—260; aile pliée 0m,154—160; queue 0m,061—070; tarse 0m,056—060; médian, avec ongle 0m,021—023; bec, au front 0m,0235—0245.

CHARADRIUS GALLICUS *Gmel.*, Syst. Nat., I, p. 692, 1788. — CH. CORRIRA *Bonnat.*, Tab. encycl., p. 23, 1791.

CURSORIUS EUROPÆUS *Latham*, Index, II, p. 751, 1790. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 223, 1829. — C. ISABELLINUS *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 328, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 181, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 513, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 101, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 377, 1865. — C. GALLICUS *Bonap. ex Gmelin*, Ucc. Europ., p. 57, 1842. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 118, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 32, Fig. 7 et 8, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 750, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 714, 1894. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIV, p. 34, 1896. Hand-list, I, p. 169, 1899.

TACHYDROMUS EUROPÆUS *Vieillot*, Nouv. Dict., VIII, p. 293, 1817.

CURSOR ISABELLINUS *Wagler ex. Mey. u. W.*, Syst. Av., Gen. Cursor, sp. 1, 1827. — C. EUROPÆUS *Naumann*, Vögel Deutschl., VII, p. 77, 1834.

NOMS VULG. S. F. : *Court-vite* (peu répandu).

[1] Je n'ai trouvé que 12 rectrices chez les sujets de cette espèce, jeunes et vieux, que j'ai examinés, bien que plusieurs auteurs en comptent 14.

Mâle et femelle ad. Front et vertex d'un roux isabelle, occiput d'un gris bleuâtre. Dessus du cou et du corps, couvertures alaires et majeure partie de la queue d'un roux isabelle. Rémiges primaires noires; secondaires de couleur isabelle, sur les barbes externes, et noires vers le bout, ainsi que sur les barbes internes, avec l'extrémité blanche. Rectrices avec une tache noire large et anguleuse, près du bout, et terminées de blanc ou de blanchâtre, sauf les deux médianes. Une bande blanchâtre, largement bordée de noir, étendue depuis le bord postérieur de l'œil, où elle fait suite au sourcil, jusqu'à la nuque. Gorge et devant du cou blanchâtres; poitrine, ventre et jambes de couleur isabelle; environs de l'anus et sous-caudales blancs. Bec noirâtre; pieds noirâtres; iris noisette. — Assez semblables en toute saison.

Jeunes, avant la mue: Faces supérieures de couleur isabelle plus claire et plus jaunâtre, avec petites macules triangulaires brunes; faces inférieures de teinte isabelle plus pâle encore et légèrement rosacée sur la poitrine et le haut du ventre, avec quelques petites macules sur les joues et le haut de la poitrine. Gorge, bas-ventre, jambes et sous-caudales blancs ou blanchâtres. Grandes rémiges terminées de roussâtre. Le trait noir et blanc en arrière de l'œil représenté par une ligne brunâtre pâle.

A la naissance: Couverts d'un duvet moyen, fauve ou isabelle aux faces supérieures, plus pâle et plus blanchâtre aux faces inférieures, avec bec et pieds grisâtres, soit d'un gris jaunâtre ou rosâtre (*sec.* fig. Marchand).

Le Courvite est très rare, soit tout à fait exceptionnel, en Suisse, comme dans l'Europe moyenne, du reste. On cite cependant quelques captures dans le pays d'individus isolés, dans les cent vingt dernières années. Meisner parle d'un sujet tué près d'Yverdon, dans le canton de Vaud, à la fin de septembre 1781. Schinz signale deux captures dans le même canton, l'une, le 12 octobre 1833, à La Sarraz, au pied du Jura, l'autre, le 13 octobre 1835, dans les mêmes parages; deux de ces oiseaux auraient été vus, en outre, ces années-là, entre Aubonne et La Sarraz. Un sujet tué, vers 1850, à l'embouchure des Dranses, près de Thonon, rive savoisienne du Léman, a été dans le Musée de cette ville, où je l'ai vu[1]. Un autre, actuellement dans la collection locale du Musée de Genève, aurait été tué dans la même localité par M. A. Revilliod de Muralt, en 1857. Un

[1] Cet individu, jeté comme en trop mauvais état, se trouve aujourd'hui chez M. A. E., à Ripaille, qui en a recueilli la dépouille.

autre encore, capturé à Martigny, dans le Valais, en 1885, se trouve au Musée de l'Abbaye de cette ville, selon le Chanoine Besse. Enfin, M. Zollikofer, préparateur au Musée de St-Gall, m'a écrit qu'il venait d'empailler une femelle de cette espèce, tuée le 11 octobre 1899 à Lüstenau, dans le Rheinthal.

Des quelques données ci-dessus, il semble ressortir que les Courvites isabelles signalés en Suisse ont été tous rencontrés en octobre et, à une seule exception près, à l'extrémité sud-ouest du pays, dans le bassin du Léman ou, un peu plus au nord, dans les régions sous-jurassiennes voisines. Ils voyageaient isolément, plutôt comme des oiseaux errants que comme de véritables oiseaux de passage. Du reste, ainsi que je l'ai dit, bien qu'opérant des déplacements plus ou moins lointains, qui l'amènent d'Afrique en Europe, par exemple, parfois même assez avant dans ce dernier continent, le Courvite n'est pas un véritable migrateur, pas plus que la majorité des Outardes ou la Glaréole, avec lesquelles il a certains rapports.

Cet oiseau est assez méfiant et fuit en courant d'une vitesse incroyable, malgré sa petite taille, grâce à ses jambes relativement très longues. Il vole bien, du reste, mais semble se servir d'ordinaire plutôt de ses pattes que de ses ailes, au moins dans les contrées, steppes arides ou déserts sablonneux, où il se tient de préférence. Il vit, suivant les saisons, par paires ou en petite société, recherchant une nourriture surtout animale, des vers, des insectes ou de petits mollusques, et nichant dans un petit creux, sur le sol.

Ses œufs, au nombre de 3 ou 4, sont d'un ovale assez court et ventrus, parfois très légèrement piriformes; leur coquille, assez mince, n'a guère d'éclat. Sur un fond gris-verdâtre, gris-jaunâtre ou ocreux, ils sont semés de points et de petits traits irréguliers, gris et bruns, souvent entremêlés, parfois rapprochés un peu en couronne vers leur milieu; ils mesurent, suivant quelques auteurs, $0^m,036$—038 sur $0^m,028$—029; parfois seulement $0^m,027$ au petit axe, selon Gerbe. Ils rappellent assez, en un peu plus gros, ceux du Gravelot à collier interrompu.

Le Courvite isabelle n'est pas à proprement parler un oiseau européen; car les quelques sujets de cette espèce qui se montrent çà et là sur les côtes méditerranéennes de l'Europe et de temps à autre dans les pays du centre de notre continent, où on les compte aisément, parfois même jusqu'en Angleterre, sont des oiseaux errants ou erratiques et plus ou moins égarés. Il semble qu'après l'époque de la multiplication, ils aient éprouvé le désir de faire un petit voyage, non pas pour fuir les frimas ou pour trouver soit une

nourriture plus abondante, soit de meilleures conditions de nichée, comme les véritables migrateurs, mais simplement pour obéir à un besoin de mouvement ou de déplacement.

La vraie patrie de cet oiseau est dans les déserts du nord de l'Afrique et dans quelques contrées occidentales de l'Asie.

Division III, des UNCIROSTRES

UNCIROSTRES

Bec corné, dans la plus grande partie, généralement peu allongé, un peu convexe et échancré en avant, avec fosses nasales relativement larges et courtes, et narines découvertes, elliptiques, plus ou moins avancées. Jambes et tarses robustes. Pas de pouce. Doigts courts et épais, un peu reliés à la base. Ailes moyennes, amples et généralement subaiguës. Formes assez massives.

Les représentants de cette division, de taille grande ou assez grande, rappellent en même temps les Brévipennes *(Cursores)* par leur port et leurs membres inférieurs assez épais, et les Gallinacés *(Gallinacei)* par leurs formes relativement lourdes ou massives; cependant, ils se rapprochent en réalité bien plus des Pluviers que de ceux-ci, par leur charpente osseuse.

Ce sont des oiseaux plus errants que véritables migrateurs. Leur nourriture est plus ou moins mélangée d'éléments végétaux et animaux.

Leurs œufs, pondus sur le sol, sont moyens, peu ou médiocrement nombreux, ovales, assez foncés de couleur et largement maculés. Leurs petits, nés couverts de duvet, courent très vite après l'éclosion.

La famille des Otididés *(Otididæ)*, propre à l'ancien monde, à l'Afrique surtout, représente seule le groupe des Uncirostres.

XLV. Famille VIII : OTIDIDÉS

OTIDIDÆ

Bec plus ou moins suballongé ou ramassé et robuste, dur sur presque toute son étendue, quasi-droit, un peu déprimé à la base, assez large au niveau des narines, un peu voûté et courbé en avant, et fendu presque jusque sous le bord de l'œil ; la mandibule supérieure légèrement dépassante, plus ou moins échancrée vers l'extrémité ; angle mentonnier très avancé, généralement peu accentué (voy. fig. 47). Fosses nasales courtes ou moyennes ; narines elliptiques ou ovales, latérales, basales ou avancées. Jambes robustes, moyennes ou assez longues, nues sur un espace petit ou moyen. Tarses robustes, plus ou moins longs, réticulés de toutes parts. Pas de pouce. Doigts courts, épais, largement bordés et un peu reliés à la base; l'externe très légèrement plus long que l'interne. Ongles courts, larges, convexes et obtus, le médian le plus fort (voy. fig. 46). Ailes moyennes, assez amples et aiguës ou subaiguës, n'atteignant d'ordinaire pas l'extrémité de la queue; grandes rémiges généralement sans échancrure; pennes cubitales couvrant plus ou moins les grandes rémiges. Queue ample, courte ou assez allongée et plus ou moins arrondie, à rectrices larges, assez généralement au nombre de 20, except. 22. Corps lourd. Cou médiocrement ou assez allongé. Tête plus ou moins arrondie et convexe, ou allongée et aplatie ; œil moyen ou assez gros. Généralement des touffes plumeuses plus ou moins développées à la tête ou au cou.

Œufs peu ou médiocrement nombreux, suivant la taille des espèces, moyens, de forme ovalaire plus ou moins ramassée ou allongée, à coquille fine, plutôt foncée et maculée. — Poussins vêtus, courant dès le jour de leur éclosion.

Les Otididés ou Outardes sont, comme je l'ai dit, des oiseaux

grands ou assez grands, à port assez lourd, quoique courant et volant bien, plus ou moins sociables, plus ou moins polygames, surtout herbivores et, suivant leur espèce ou leur habitat, plus ou moins migrateurs, erratiques ou sédentaires.

Les représentants de cette famille, en grande majorité africains, en partie asiatiques ou européens et ne comptant qu'une espèce en Australie, ont été répartis dans plusieurs genres dont deux ou trois, selon que les auteurs rapprochent comme moi ou séparent au contraire les *Otis tarda* et *O. tetrax*, sont représentés en Europe et plus ou moins en Suisse.

146. — Genre 1 : OUTARDE

OTIS Linné[1].

Bec robuste, plutôt comprimé, soit à peu près aussi haut que large à la base, plus court que moitié de la tête, au front, ou quasi-égal, convexe et un peu rehaussé depuis les narines, ainsi que plus comprimé en avant de celles-ci. Fosses nasales n'atteignant pas la moitié du bec; narines elliptiques et prébasales, soit confinant aux plumes préfrontales (voy. fig. 47). *Jambes moyennes, épaisses et nues sur un quart environ de leur longueur. Tarse et doigts plus ou moins forts* (voy. fig. 46). *Ailes demeurant un peu en arrière du bout de la queue. 2e ou 3e rémige d'ordinaire la plus longue; pennes cubitales plus ou moins larges, couvrant ou à peu près les grandes rémiges. Queue courte, très ample et un peu arrondie, à 20 ou 22 rectrices plus ou moins larges*[2]. *Cou assez dégagé. Tête plus ou moins ronde et convexe; œil moyen. Pas de huppe.*



Fig. 46. Pied gauche d'Otis tetrax, de face.

[1] *Ex* Gessner.

[2] 20 ou 22 rectrices, suivant la manière de compter ou d'apprécier les deux pennes médianes.

Œufs moyens, au nombre de deux à cinq, de forme ovale plus ou moins allongée, à coquille fine et luisante, brunâtre, olivâtre ou verdâtre, plus ou moins foncée, et plus ou moins tachée de gris et de brun.

Les Outardes, dans ce genre, propres aux régions paléarctiques, Asie, Europe et nord d'Afrique, ne comptent que deux ou trois espèces, dont deux, de taille très différente, les *Otis tarda* et *O. tetrax*, sont représentées en Europe et en Suisse.

Leur mue paraît double. Le mâle et la femelle sont un peu différents, en livrée de noces; la seconde est, en outre, plus petite que le premier. Les jeunes ressemblent à la femelle.

Je conserve dans le même genre les *Otis tarda* et *O. tetrax*, généralement séparées par quelques auteurs, considérant que cette distinction est beaucoup moins motivée ici que pour le genre *Houbara* qui suit.

257. — 1 : OUTARDE BARBUE

Grosse Trappe — Starda maggiore.

OTIS TARDA Linné.

Bec beaucoup plus court que moitié de la tête, au front (voy. fig. 47). *Doigt médian, avec ongle, notablement plus court que moitié du tarse. 3e rémige la plus longue, ou 2e à 4e quasi-égales; 1re généralement plus courte que 6e. Scapulaires, cubitales et rectrices très larges et arrondies. — Dos d'un roux jaunâtre, chiné et barré de noir en travers; ventre blanc. Tête et cou d'un cendré bleuâtre. Queue généralement à 20 rectrices, rousses terminées de blanc, avec une bande transversale noire avant le bout. Une touffe de plumes grises, décomposées et plus ou moins allongées, formant une barbe en éventail, de chaque côté, sous la base de la mandibule inf., ♂. Bec brun de corne. Pieds gris.*

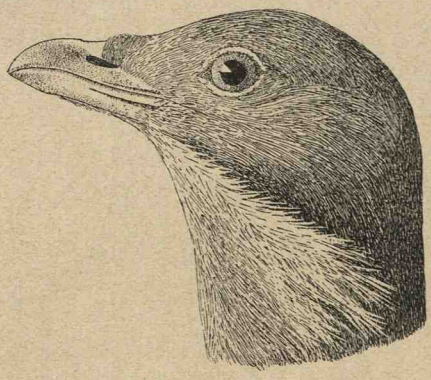

FIG. 47. Tête d'OTIS TARDA mâle, ad.

Long. tot. $0^m,820—1^m$ ♀ $—1^m,160$ ♂; *aile pliée* $0^m,480—600$ $(0^m,680)$; *queue* $0^m,230—300$; *tarse* $0^m,125—170$; *médian, avec ongle* $0^m,055—078$; *bec, au front* $0^m,035—048$; *barbe,* $0^m,100—200$ ♂ *ad.*

Otis tarda *Linné ex Gessner,* Syst. Nat., I, p. 264, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 165, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., II, p. 506, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 218, 1829. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 110, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 100, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 12, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 373, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 95, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 36, Fig. 5, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 942, Taf. 46, Fig. 5, 1891. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 84, 1894. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XXIII, p. 284, 1894. Hand-list, I, p. 173, 1899. — O. major *Brehm,* Isis, 1830, p. 986.

Noms vulg. S. F. : *Grande Outarde.* — S. A. : *Trappe, Grosse Trappe.*

Mâle adulte, en noces : Tête et devant du cou d'un cendré bleuâtre, avec une petite bande médiane d'un brun roux sur la première. Plumes ébarbelées de la barbe d'un cendré bleuâtre ou d'un cendré légèrement roussâtre. Côtés du cou plus blancs, avec un assez grand espace quasi-nu et violet vers le haut. Bas du cou, en arrière, et une bande en travers du haut de la poitrine d'un roux vif, avec quelques raies transversales noires. Dos, croupion, scapulaires, couvertures petites et moyennes, cubitales supérieures et sus-caudales d'un roux jaunâtre, ondé de noir, les croissants noirs de plus en plus larges sur les scapulaires et les cubitales supérieures. Grandes couvertures et bord de l'aile d'un gris bleuâtre et blancs. Rectrices médianes et moyennes en grande partie rousses à bout blanc, les trois externes blanches ou quasi-blanches; les médianes avec deux bandes transversales noires avant l'extrémité, les latérales d'ordinaire avec une bande seulement. Grandes rémiges noires au bout, d'un gris brunâtre vers la base; les secondaires de plus en plus envahies de blanc ou blanches, ainsi que les cubitales inférieures ou maximales. Bas de la poitrine, flancs, ventre, jambes et sous-caudales d'un blanc plus ou moins sali de grisâtre, vers le milieu de la poitrine et du ventre. Bec brun de corne; pieds gris; iris jaune-orangé.

Femelle ad., en noces : Passablement plus petite que le mâle, avec livrée de teintes moins vives et bandeau pectoral moins accusé, d'ordinaire sans barbe, ainsi qu'avec peu ou pas d'espace nu sur les côtés du cou, sauf chez de très vieux sujets[1].

[1] Selon certains auteurs, de très vieilles femelles porteraient parfois une petite barbe de 4 à 6 centimètres environ, et présenteraient au cou un petit espace nu de couleur café au lait.

Mâle ad., en hiver : Pas de nudité sur les côtés du cou; pas de large bandeau roux en travers de la poitrine; tête et cou plus généralement cendrés; rectrices plus ou moins variées de macules noires; barbe moins développée.

Femelle ad., en hiver : Bande brune suscéphalique longitudinale moins apparente; cendré de la tête, du cou et de la poitrine plus foncé.

Jeunes de l'année : Assez semblables à la femelle en hiver, et d'abord sans barbe. Les *jeunes mâles, après la mue,* n'ont encore qu'une barbe assez courte ou peu développée.

A la naissance : Couverts d'un duvet sec et relativement court, sur le dos surtout, n'accusant que peu la queue[1], de couleur fauve, presque blanc à la gorge, au ventre et sur les flancs, plus roux par contre sur le cou, la poitrine et le bout des membres antérieurs, avec nombreuses taches et bandes noires aux faces supérieures, ainsi que sur les ailes et les cuisses, les taches plus isolées sur le cou et la poitrine. Tarses épais, d'un gris verdâtre. Bec brun; la base de la mandibule inférieure olivâtre.

L'Outarde barbue ou Grande Outarde a fait, de temps à autre, comme hôte d'hiver surtout, des apparitions en Suisse qui, vu la grande taille de l'oiseau, ont rarement passé inaperçues. On l'a rencontrée le plus souvent par sujets isolés, parfois par petits groupes de deux ou trois à cinq ou sept, plus rarement jusqu'à douze individus, généralement en plaine et d'ordinaire en arrière automne ou en hiver, exceptionnellement en été ou au printemps. Elle a été vue à différentes reprises dans les parties inférieures de nos diverses régions, du nord-est au sud-ouest, et plus fréquemment, semble-t-il, au nord qu'au sud des Alpes, jamais, à ma connaissance, dans les parties élevées de nos montagnes ou dans les Alpes.

Passant sous silence quelques données que n'appuyent aucun détail d'époque ou de localité, je me bornerai à énumérer, rapidement et par ordre chronologique, les quelques citations tant soit peu circonstanciées que j'ai pu recueillir dans mes notes et dans la littérature locale, en renvoyant, chemin faisant, à quelques annotations pour plus amples renseignements.

En 1552, fin décembre, on vit arriver au pays de Vaud bon nombre d'oiseaux dits Ostardes. L'hiver fut très rigoureux[2].

[1] Vian (Monogr. des Poussins d'Europe) fait remarquer que ce duvet court et sec rappelle plus celui des Gallinacés que celui de la majorité des Échassiers.

[2] Dans les mémoires de Pierre de Pierrefleur, grand banneret de la ville d'Orbe, sur les événements relatifs aux années 1530 à 1560, M. le Dr Larguier, de

En 1642, une belle Grande Outarde (sans barbe) fut tuée, au printemps, près d'Avenches, au canton de Vaud[1].

En 1785, une Grande Outarde fut tuée, en hiver, sur les bords du lac Léman, entre Lausanne et Morges. Il tomba beaucoup de neige cet hiver-là.

A peu près à la même époque, une autre Grande Outarde fut tuée dans le pays et vint dans la collection du ministre Sprüngli, à Berne[2].

En 1811, deux Grandes Outardes auraient été rencontrées près de Bellagio, en Lombardie, non loin des frontières du Tessin, selon Monti, dans Riva (Schizzo, p. 59, 1860).

En 1813, deux de ces oiseaux furent tués, en août, dans des vignes, près de Genève.

En 1815, Meisner cite, sans aucune date ni localité, quelques rencontres faites, toujours par grosse neige et grand froid, de Grandes Outardes, en petites troupes de deux à douze, dans les contrées basses des cantons de Zurich, Argovie et Thurgovie, ainsi que dans les grands marais (maintenant en grande partie desséchés) compris entre les lacs de Neuchâtel et de Morat, et dans les campagnes près de Berne.

Entre cette date et 1823, selon Necker (Oiseaux des environs de Genève, 1823), dans un hiver très froid, Jurine avait acquis une Grande Outarde tuée dans les vignes, à Cologny, près de Genève.

En 1830, une Grande Outarde, mâle, fut tuée à St-Aubin, dans le canton de Neuchâtel.

En 1837, une femelle fut tuée près de Bâle.

En 1842, une Grande Outarde fut vue dans la plaine, près de Colico, non loin de la frontière du Tessin (Monti, *sec* Riva).

A la même époque ou peu d'années après, un de ces oiseaux aurait été tué près du lac de Varese, encore en Lombardie, non loin du Tessin (B. Crivelli, *in* Riva).

Lausanne, me signale la citation d'oiseaux dits *Ostardes*, qui seraient arrivés, en quantité, à la fin de décembre 1552, dans le Pays de Vaud, à l'entrée d'un hiver qui fut très rigoureux. — Il est bien probable qu'il s'agissait alors de la Grande Outarde qui, bien plus facilement que la Canepetière, devait attirer l'attention d'observateurs peu versés dans l'ornithologie.

[1] Citation tirée d'un volume d'oiseaux peints à la main, du XVIIe siècle, que j'ai déjà eu l'occasion de signaler à propos de Faucons. Deux Grandes Outardes y sont figurées sous le nom de *Tetrao Ostarde;* la mieux réussie représente un individu sans barbe tué, au printemps, près d'Avenches, dans le canton de Vaud.

[2] Ces deux dernières citations viennent de *Razoumowsky*. Hist. nat. du Jorat, I, p. 74, 1789.

Vers 1843, une Grande Outarde aurait été tuée près de Bümplitz, non loin de Berne, selon le préparateur Zand (*in litt.*).

Vers 1845-1850 (il y a quelques années, disait Tschudi, en 1853), en arrière-automne, une Grande Outarde fut tuée près de Wyl, dans le canton de St-Gall, qui venait tous les matins se régaler de poires dans un verger.

Selon M. Ch. Mottaz, de Genève, le Musée de Besançon, en France, posséderait une femelle de Grande Outarde, provenant de Genève, avec la date 1848 (?).

En 1855, un de ces oiseaux fut tué à Wauwyl, dans le canton de Lucerne.

Vers 1856 ou 57, une femelle fut tuée près de Satigny, dans le canton de Genève, qui figure encore aujourd'hui dans la collection locale du Musée de cette Ville à laquelle elle a été donnée par M. A. Revilliod de Muralt.

Vers 1865, une Outarde de la grande espèce fut poursuivie par deux chasseurs près de la Tour-de-Gourze, dans le canton de Vaud.

En 1875, le 26 décembre, une Grande Outarde fut capturée, à à Ersigen (?), dans le canton de Berne.

En 1876, au mois de janvier, un de ces oiseaux fut tué à Ostermündigen, au canton de Berne.

La même année, un autre était capturé, près de Morat, dans le canton de Fribourg.

En 1878, un de ces oiseaux a été tué aussi dans les environs de Sarnen, au canton d'Obwald. Ce serait l'individu de cette espèce qui, à ma connaissance, aurait pénétré le plus avant dans le centre du pays, et il paraît probable que c'est la femelle qui m'a été signalée au Musée de Sarnen par le Dr Etlin.

En décembre 1879, un adulte et un jeune mâle, actuellement au Musée de St-Gall, furent tués près du lac de Constance, entre Staad et Rorschach (selon Wartmann, Bericht über das 61. Vereinsjahr der St-Gall. naturw. Gesellsch., p. 36, 1880).

En hiver 1885-1886, une Grande Outarde fut vue près de Belp, de Wabern et de Bolligen, non loin de Berne.

En 1886-1887, un de ces oiseaux fut vu, le 30 décembre, près de Bolligen, et, en janvier, près d'Ostermündigen, également non loin de Berne.

En 1890, une Grande Outarde, jeune, pesant 5 kil. 250 gramm., fut tuée, le 13 février, près du ruisseau dit le Lyon, derrière Prévessin, non loin de Fernex, à 7 ou 8 kilomètres de Genève. Elle faisait partie d'une petite troupe de sept individus (peut-être sa famille) qui, depuis décembre et durant quelques semaines après

la date de capture, errèrent, par de grands froids, dans les environs, plus particulièrement entre Segny et les bois de Serves.

Dans l'hiver 1899-1900, un de ces oiseaux fut blessé près de Langenthal, dans le canton de Berne, selon Fischer-Sigwart (Beobacht.), et ses restes ont été retrouvés du côté de Soleure, selon G. de Burg *(in litt.)* qui a pu constater que c'était un mâle adulte.

Enfin, le 14 décembre 1902, le prof. P. Godet, m'avisait que trois Grandes Outardes avaient été vues, tout récemment, près de Cressier, au canton de Neuchâtel, dont l'une s'était tuée contre un fil électrique. (Voyez : Supplément, à la fin du volume.)

Je connais encore, comme je l'ai dit, de vagues citations d'observations ou de captures dans le canton de Fribourg, près de Romont et dans la vallée de la Broye, ainsi que dans les environs d'Aigle et de Sion, mais, faute de dates et de localités précises, je ne sais où les placer et s'il n'y a pas, peut-être, double emploi avec telle ou telle des données ci-dessus.

La Grande Outarde ne devient guère sociable, en dehors du cercle de sa famille, qu'en automne ou en hiver, alors qu'en bandes plus ou moins nombreuses, par centaines souvent, elle se dispose à entreprendre, non pas des voyages lointains, à itinéraire régulier, comme tant d'oiseaux véritablement migrateurs, mais des déplacements irréguliers et, suivant les circonstances, plus ou moins étendus. Ce sont ces excursions qui l'amènent parfois, en mauvaise saison, jusque dans nos régions peu hospitalières, ainsi que dans bien des pays où on ne la voit que dans des conditions plus ou moins exceptionnelles. Elle vit dans les contrées découvertes, dans les grandes plaines, dans les steppes en partie cultivés, et volontiers dans les grands champs de céréales. Très méfiante et douée d'une vue excellente, elle recherche, pour s'y reposer ou pour pâturer, des étendues libres au milieu desquelles elle puisse toujours reconnaître de loin l'intrus, homme ou animal, qui menace sa sécurité. A peine le danger signalé, les divers membres de la famille ou de la troupe se rapprochent et se groupent, pour bientôt prendre leur essor, après quelques pas ou sauts précipités, destinés à leur donner un premier élan et plus de prise sur l'air qui doit les porter.

Quand elle n'est pas inquiétée, sa démarche est lente et mesurée ; mais, quand elle se sent menacée, elle peut par contre courir très lestement et, une fois enlevée de terre, elle vole à lents coups d'ailes, jusqu'à une certaine hauteur, pour filer ensuite horizontalement et assez rapidement, à des élévations variant beaucoup avec les circonstances, tantôt à petite portée de fusil, tantôt bien plus haut.

Un fort mâle, de cinq à six ans, au moins, toujours notablement

plus grand et plus lourd que sa femelle, peut peser jusqu'à 14 ou 15 kilos, à peu près, avec une envergure de 2 m. 30 à 2 m. 40, environ.

Les adultes se nourrissent de plantes vertes et de graines ; de trèfle, de blé, de pois, de colza, etc., ainsi que de vers, de mollusques et d'insectes, grillons, sauterelles, etc., même parfois de petits mammifères et de reptiles ; les jeunes ont une alimentation plus exclusivement animale, et consomment une plus forte proportion de vers, de petits mollusques et d'insectes de diverses sortes. Elle est d'ordinaire peu loquace ; cependant elle fait entendre de temps à autre un cri qui a été traduit par le mot *psæ-ærr;* en temps d'amour, elle prononcerait plutôt la syllabe répétée *houh - houh - houh.*

Les mâles se livrent entre eux de terribles combats, luttant à grands coups d'ailes pour la possession des femelles, puis exécutent, à quelque 25 ou 40 pas, en tournant autour de leur future épouse, les danses et les contorsions les plus burlesques, gonflant leur cou, laissant pendre et tordant plus ou moins leurs longues ailes, saluant et redressant leur queue en éventail, jusque sur le dos. C'est alors qu'entre en jeu l'espèce de tube ou de poche allongée que le mâle porte, sous la peau du devant du cou, entre le dessous de la langue, où se trouve un petit orifice entouré d'un sphincter, et l'os de la fourchette. Ce tube, distendu par de l'air absorbé ad hoc, fait gonfler le cou de l'Outarde, en distendant la peau et hérissant ses plumes, pendant que, sous la pression d'une fine enveloppe musculaire, le gaz emprisonné produit, en s'échappant par l'étranglement supérieur, un cri rauque très particulier, *ook, ook,* que l'oiseau n'émettra jamais dans aucune autre saison, alors que son sac sous-gulaire est réduit, faute d'usage, à de très petites dimensions[1].

La Grande Outarde n'est pas vraiment polygame, car, selon quelques observateurs, Naumann en particulier, il serait très rare de voir plus d'une femelle avec un mâle, et celui-ci ne contracterait parfois une seconde union que pendant le temps, près de trente jours, dit-on, que nécessairement sa première épouse doit accorder aux besoins de l'incubation[2]. — C'est en général sur terrain sec, entre de grandes herbes, dans un steppe ou au milieu de hautes céréales que la femelle pond, fin avril ou en mai, dans une simple dépression du sol, garnie de quelques débris de plantes desséchées et entourées de deux ou trois mètres de sol nu et battu, destinés à permettre à l'oiseau de prendre plus facilement son essor.

[1] Voy. à ce sujet : *Cullen :* On the gular Pouch of the male Bustard *(Otis tarda* L.), Ibis, avril, 1865.

[2] Selon *Saunders* (Ill. Man. Brit. Birds, p. 510, 1889), l'Outarde muerait déjà à la fin de mai, et serait alors incapable de voler.

Ses œufs, le plus souvent au nombre de 2 ou 3[1] et de proportions moyennes, plutôt petits même, eu égard à la taille de l'oiseau, affectent une forme elliptique ou ovalaire allongée, avec coquille dure, assez lisse et un peu luisante. Ils sont d'un gris olivâtre, d'un vert olive ou d'un brun olivâtre, avec des taches éparses, plus ou moins grandes et plus ou moins apparentes, d'un gris violet ou d'un brun violacé et d'un brun plus ou moins foncé. Ils mesurent d'ordinaire 0m,074—083 sur 0m,053—055, plus rarement 0m,059—060 en petit axe, pour des œufs plus gros ou plus ramassés.

L'Outarde barbue se trouve plus ou moins dans toute l'Europe, depuis l'Angleterre, la Suède méridionale et le centre de la Russie, ainsi que dans une grande partie de l'Asie, et jusque dans le nord-ouest de l'Afrique. Sa véritable patrie est en Hongrie, dans les steppes de la Russie et dans l'Asie centrale; cependant, elle se reproduit aussi, bien qu'en nombre de plus en plus réduit: en Allemagne, où on la voit parfois encore en bandes assez nombreuses, en Saxe, dans le Brandebourg, en Silésie, en Thuringe et en Bavière, par exemple, ainsi que dans certaines parties de la France, où elle devient toujours plus rare, et en Espagne, où elle arrive généralement en mars.

258. — 2 : OUTARDE CANEPETIÈRE

Zwergtrappe — Gallina prataiola.

OTIS TETRAX Linné.

Bec à peu près moitié de la tête, au front. Doigt médian, avec ongle, un peu plus long que moitié du tarse (voy. fig. 46). *2e rémige à peine plus longue que 3e, 1re égale environ à 5e. Scapulaires, cubitales et rectrices assez larges. — Dos chiné noir sur roux-jaunâtre; ventre blanc; queue blanchâtre, chinée, avec quelques étroites barres transversales noirâtres. Gorge d'un gris bleuâtre, avec collerette de plumes noires assez allongées, sur les côtés et le derrière du cou, n'atteignant pas la base de celui-ci, et double collier blanc (♂ en noces). Gorge blanchâtre; cou roussâtre, rayé de noirâtre (♂ automne, ♀ et juv.). Bec et pieds gris.*

[1] La rencontre assez fréquente de petits groupes de six ou sept Outardes, errantes et en majorité jeunes encore, peut faire supposer qu'il s'agit d'oiseaux voyageant en famille, et l'on peut se demander alors si une nichée compterait parfois quatre ou cinq petits venus à bien, ou si, plutôt, il n'y aurait pas là les rejetons de deux nichées successives, avec père et mère.

Long. tot. 0m,420 ♀—500 ♂; aile pliée 0m,235—270; queue 0m,100—135; tarse 0m,060—066; médian, avec ongle 0m,034—038; bec, au front 0m,023—025.

Otis tetrax *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 264, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 166, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 507, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 219, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 114, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 101, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 16, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 375, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 100, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 36, Fig. 1 et 2, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 939, Taf. 46, Fig. 6, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 89, 1894. — Otis minor *Brisson*, Ornith., V, p. 24, 1760. — O. tetrao *Macgill.*, Man. Brit. Birds, II, p. 40, 1846.

Tetrax campestris *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 28, 1816. — T. tetrax *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIII, p. 287, 1894. Hand-list, I, p. 174. 1899.

Noms vulg. S. F. : *Canepetière, Petite Outarde.* — S. A. : *Zwergtrappe.*

Mâle ad., en été : Dessus de la tête roux-jaunâtre, varié de noir. Dos, croupion, scapulaires, couvertures alaires, majeure partie des cubitales et côtés de la poitrine chinés noir ou noirâtre sur fond roux-jaunâtre, avec quelques taches ovales noires sur le haut du dos et les scapulaires. Sus-caudales en majeure partie blanches, avec quelques taches noires. Rectrices médianes blanchâtres, roussâtres et chinées, avec trois ou quatre barres transversales d'un brun noirâtre; latérales blanches, en partie chinées, avec deux ou trois barres transversales noires. Les couvertures moyennes et grandes surtout, en partie blanches ou bordées de blanc, formant un large bord blanc à l'aile. Premières grandes rémiges brunes, blanches à la base, les suivantes de plus en plus blanches et tachées de noir; les secondaires blanches ou à peu près. Milieu et bas de la poitrine, ventre, jambes et sous-caudales blancs, les dernières latérales avec quelques petites macules noirâtres. Gorge et joues d'un gris bleu, limitées vers le bas par un étroit collier blanc passant sous l'oreille, puis descendant, en forme de V, en avant; tour du cou noir, en dessous et jusqu'au bas, avec les plumes latérales et postérieures un peu allongées en collerette érectile; plus bas encore, sur le haut de la poitrine, d'abord un large collier blanc, puis une large bande noire, formant demi-plastron au-dessous du collier. Bec et pieds gris; iris jaune.

Mâle, en automne : Plumes du cou plus courtes, régulières et grisâtres; plus de collerette noire, ni de demi-plastron noir, pas plus que de colliers blancs.

Femelle adulte : Plus petite que le mâle. Faces supérieures d'un

roux jaunâtre, plus largement chinées de noirâtre. Bord de l'aile avec quelques barres transversales noires. Cou et haut de la poitrine d'un roux jaunâtre clair, rayés et tachetés de brun-noirâtre; le reste des faces inférieures blanc, avec de petites taches et barres transversales noirâtres sur la poitrine, les flancs et les sous-caudales.

Jeunes, avant la mue : Assez semblables à la femelle, bien que de teintes moins pures; les mâles, un peu plus forts que les femelles, volontiers un peu plus tachés de noir, derrière le cou et jusqu'au dos.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez court, roux bigarré de noirâtre sur le dos, au cou, sur les côtés du corps, sur les cuisses et sur les ailes dont la pointe est blanche. Tête rousse, variée de macules noires, en dessus, avec larges bandes sourcilières roussâtres, plus ou moins bordées de noir. Gorge et faces inférieures, depuis la poitrine, blanches ou blanchâtres. Bec brun-olivâtre. Pieds d'un carné légèrement olivâtre. Iris brun pâle.

Variétés : On cite des individus gris de lin.

L'Outarde canepetière est un peu moins rare que la précédente et se montre, à peu près tous les ans, dans telle ou telle partie du pays, au sud-ouest surtout, semble-t-il, par individus isolés ou par petites troupes, plus ou moins tôt ou tard en automne et souvent à la suite d'abondantes chutes de neige ou de très grands froids. Ce n'est pas un oiseau de passage régulier pour la Suisse, mais bien plutôt un hôte temporaire de l'arrière-saison, suivant les localités plus ou moins régulier; et encore ne voit-on d'ordinaire dans le pays que des femelles et des jeunes. Les mâles adultes sont très rares chez nous; le seul tué, à ma connaissance, dans le bassin du Léman, depuis bien des années, l'a été, avec deux jeunes, par M. Lechthaler, près de Genève, en automne 1870, sur une bande de sept individus, probablement la famille au complet.

On cite de nombreuses captures de Canepetières dans nos différentes régions, en plaine, depuis les environs de Coire, dans les Grisons, à l'est, jusqu'à Genève, au sud-ouest, dans les cantons de St-Gall, Thurgovie, Zurich, Lucerne, Berne, Neuchâtel, Vaud et Valais, ainsi que dans quelques localités plus au centre du pays, dans les environs de Zoug, dans l'Emmenthal et dans le Simmenthal, par exemple, et près de Bâle, au nord; enfin, on l'a rencontrée accidentellement, à des niveaux bien plus élevés, dans les Alpes : sur le versant sud du Kamor, en novembre 1822, à 1700 m. sur mer à peu près, dans le canton d'Appenzell; il y a quelque vingt ans environ

au col du Sanetsch, à 2300 m. entre les cantons de Berne et du Valais, au dire de feu Bonvin[1]; et, plus récemment, le 30 novembre 1901, au Tamar, à 1600 m. environ, dans le Tessin, selon le naturaliste Ghidini, de Lugano *(in litt.)*, qui croit que c'est le premier sujet de cette espèce tué dans ce canton, au sud des Alpes.

J'ai dit que c'était à l'ouest et au sud-ouest du pays que les rencontres de Canepetières étaient surtout fréquentes. Il ne se passe, en effet, pour ainsi dire, pas une année que quelque capture ne soit signalée dans les environs de Genève, particulièrement dans le triangle de plaines moins bâties, moins habitées et relativement tranquilles qui s'étend d'Onex et Mategnin à Sézegnin et Chancy, sur la rive droite et surtout sur la rive gauche du Rhône. Depuis les deux jeunes dont parle Necker, qui furent tués en décembre 1822, après une grande chute de neige et par un froid de —4° à —6° Réaumur, l'un près d'Aire-la-Ville, l'autre près de Chancy, on pourrait citer quantité de rencontres, à peu près toujours dans les mêmes localités, soit au sommet de l'entonnoir que forment entre elles les Alpes et la chaîne du Jura. En 1884, entre autres, trois Canepetières furent encore tuées, non loin de Genève, à des époques différentes, une première, en septembre, à Prévessin, une seconde, en octobre, à Bellerive, et une troisième, en novembre, à Onex.

La Petite Outarde ou Canepetière a dans les mœurs bien des points de ressemblance avec l'espèce précédente; cependant, elle paraît plus régulièrement migratrice, ainsi que plus légère et plus agile, elle court plus lestement et vole plus rapidement; elle est aussi moins prudente et se blottit volontiers sur le sol, devant le chasseur ou le chien qui la poursuit, pour partir souvent tout près de ceux-ci, d'un vol droit, rapide et peu élevé. Son régime est plus mélangé; elle absorbe aussi des herbes et des graines, mais elle prend beaucoup plus de vers, d'insectes, de larves, de sauterelles et de petits mollusques. Les mâles, plus polygames que ceux de la Grande Outarde, se livrent, à la saison des amours, en avril d'ordinaire, et comme leurs congénères, de terribles combats pour la possession des femelles, et exécutent alors les mouvements les plus burlesques, pour faire la cour à leurs futures épouses. Leur cri, à cette époque, peut être traduit tantôt par *prout, prout,* tantôt par *tecks, tecks.* Dans les pays de son habitat ordinaire, jamais chez nous jusqu'ici, la femelle pond, fin avril ou au commencement de mai, dans une petite excavation qu'elle a creusée sur sol sec, entre les herbes, dans les steppes ou dans les champs.

[1] L'oiseau, s'il m'en souvient bien, avait été trouvé mort sur la neige.

Ses œufs, au nombre de 4 ou 5, parfois 3 seulement, de grosseur moyenne et d'un ovale assez court, ont une coquille lisse, assez brillante, et sont colorés de brun-olive ou olivâtre, de vert-olivâtre ou même de vert, avec taches éparses, grandes, brunes, souvent assez fondues ou peu apparentes, parfois mélangées de petites macules et points plus foncés et plus accusés; ils mesurent d'ordinaire 0m,051 —055 sur 0m,039—043, plus rarement 0m,050— sur 0m,038, ou 0m,056 sur 0m,040.

L'espèce habite les contrées orientales et méridionales de l'Europe, ainsi que le nord de l'Afrique et le centre de l'Asie, le nord-ouest des Indes, en hiver. Sur notre continent, elle se reproduit dans le sud de la Russie, en Hongrie, en France, en Espagne, en Italie et en Grèce, autant de pays qu'elle quitte généralement en automne, parfois en troupes très nombreuses, pour aller hiverner un peu plus au sud, en Syrie ou en Afrique, par exemple, et où elle revient chaque printemps, fin de mars ou au commencement d'avril. Elle n'est guère qu'hôte plus ou moins irrégulier, comme en Suisse, ou même qu'apparition accidentelle, en Allemagne, en Belgique, en Hollande, dans le sud de la Suède et en Angleterre.

147. — Genre 2 : HOUBARA[1]

HOUBARA Bonaparte.

Bec relativement mince, plus long que moitié de la tête, au front, sous les plumes qui recouvrent sa base, déprimé en arrière, plus large que haut, jusque devant les narines, comprimé et un peu convexe en avant de celles-ci ; mandibule inf. droite; supérieure légèrement dépassante et un peu courbée à l'extrémité. Fosses nasales atteignant le milieu du bec; narines elliptiques et prébasales, soit un peu en avant des plumes préfrontales. Jambe assez longue, nue sur un tiers à deux cinq. environ. Tarse robuste, plutôt long. Doigts assez épais. Ailes assez allongées et subaiguës, couvrant environ deux tiers de la queue ou un peu plus; 3e rémige généralement la plus longue; pennes cubitales ne couvrant pas tout à fait les plus grandes rémiges.

[1] Nom donné par les Arabes à l'Outarde ondulée d'Afrique, type du groupe.

Queue assez longue et arrondie, à 20 rectrices larges. Cou assez long. Tête d'un ovale allongé, plutôt aplatie et à front conique. Œil assez gros. — En noces : mâle ad. orné d'une huppe suscéphalique de plumes allongées, arquées et en majeure partie ébarbelées, retombant en arrière de l'occiput, ainsi que de touffes de longues plumes plus ou moins décomposées et flottantes, formant collerette sur les côtés du cou, et d'autres plumes longues aussi et plus ou moins décomposées sur le jabot.

Œufs au nombre de trois à cinq, rappelant ceux des Outardes du genre précédent par l'aspect de la coquille, ainsi que par la forme et le mode de coloration, quoique généralement plus roussâtres.

Les Outardes de ce second groupe sont de taille moyenne entre celles de nos deux représentants du genre précédent et offrent, dans leurs mœurs et allures, beaucoup d'analogie avec ceux-ci. Elles recherchent les plaines chaudes et sablonneuses ou les steppes, suivant les conditions, et ont un régime un peu mélangé, bien qu'elles prennent surtout des vers et des insectes, des fourmis en particulier. Elles pondent à terre, entre les herbes, comme les Outardes précédentes. Les mâles, au moment des amours, se livrent aussi des combats acharnés, et exécutent devant les femelles des exercices variés. Leur cri, au moins pour l'Houbara d'Afrique, peut être exprimé par la syllabe répétée : *ra, ra, ra*. Comme les précédentes, elles font, en dehors de la saison de reproduction, des pérégrinations plus ou moins lointaines.

Leur mue paraît double[1]. Le mâle et la femelle sont assez différents, en livrée de noces; les jeunes s'en distinguent un peu.

Les deux espèces, assez voisines et souvent confondues, *Houbara undulata* Jacquin et *H. Macqueeni* Gray, qui représentent le genre, l'une en Afrique et en Europe méridionale, l'autre en Asie et exceptionnellement en Europe orientale, se sont accidentellement montrées en Suisse.

[1] Quelques auteurs disent la mue simple chez les représentants de ce genre; cependant, on s'explique difficilement certaines différences entre les plumages d'automne et de printemps, sans l'intervention d'une seconde mue, au moins partielle.

259. — (1) : HOUBARA ONDULÉE

Hubara — Ubara.

HOUBARA UNDULATA Jacquin.

Tarses et doigts robustes et épais. — Faces sup. d'un roux ocreux, ondées et largement vermiculées de noirâtre; la queue avec trois ou quatre larges bandes transversales en partie noirâtres, en partie d'un gris bleuâtre. Faces inf. blanches; devant du cou chiné brun sur grisâtre. Plumes de la huppe entièrement blanches. Plumes des côtés du cou allongées en touffe ou collerette, dans la moitié inf. de celui-ci surtout, et dépassant notablement l'épaule, noires dans la moitié sup. de la touffe, blanches dans l'inférieure; longues plumes du jabot blanches ou blanchâtres (♂ ad., en noces).

Long. tot. 0m,68—77; aile pliée 0m,38—42; queue 0m,23—25; tarse 0m,090—099; médian, avec ongle 0m,040—044; bec, au front 0m,038, à comm. 0m,056—060.

PSOPHIA UNDULATA *Jacquin*, Beitr. zur Gesch. der Vögel, pl. 2, 1784.

OTIS HOBARA *Defont.*, Ois. de Barbarie, Mém. Acad. R. Sc., p. 496, pl. 10, 1787. — O. HOUBARA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 725, 1788. — O. HUBARA *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 509, 1820 et IV, p. 344, 1840. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 36, Fig. 6, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 941, 1891.

HOUBARA UNDULATA *Gray*, List Gen. of Birds, p. 83, 1841. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 104, 1867. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIII, p. 320, 1894. Hand-list, I, p. 176, 1899.

EUPODOTIS UNDULATA *Gray*, Gen. of Birds, III, p. 533, 1844-46.

Mâle ad., en noces: Dessus de la tête roussâtre, tacheté de brun, avec huppe arquée de plumes entièrement blanches, allongées et décomposées, sur la ligne médiane. Joues roussâtres, rayées de brun. Gorge blanchâtre. Cou chiné brun sur blanchâtre, en arrière, brun sur grisâtre, en avant, avec plumes arquées, allongées et décomposées formant, sur la moitié inférieure de ses côtés surtout, une forte touffe susceptible de s'étaler en collerette, en grande partie noire dans le haut et blanche dans le bas. Dos et couvertures alaires d'un roux ocreux, ondés et largement vermiculés de noirâtre. Queue, en dessus, d'un roux un peu plus foncé que le dos et vermiculée comme celui-ci, avec le bout des rectrices blanc, et trois ou quatre larges bandes transversales noirâtres (parfois une cinquième peu

accentuée sur les rectrices médianes), plutôt d'un gris bleuâtre foncé sur les latérales. Grandes rémiges d'un brun noirâtre, dans la moitié extrême, blanches un peu lavées de roux, en arrière, avec couvertures antérieures noirâtres. Haut de la poitrine d'ordinaire vermiculé noirâtre sur roux, mais caché par de longues plumes blanches pendant du jabot. Bas de la poitrine, ventre et jambes blancs. Sous-caudales blanches, plus ou moins teintées de roussâtre et vermiculées de brun, les latérales surtout. Bec brunâtre ; pieds jaunâtres ou verdâtres ; iris jaune pâle. — *Après la mue :* moins richement paré et coloré.

Femelle adulte : Plus petite, mais assez semblable au mâle, bien qu'un peu moins brillamment colorée, avec peu ou pas de huppe, et collerette bien moins développée.

Jeunes, après la mue : De couleurs moins franches, avec le devant du cou chiné sur gris-roussâtre. Huppe et touffes ornementales encore peu développées ; la première plus ou moins salie de gris ou de roussâtre.

Un individu de l'Houbara ondulée d'Afrique, qui figure au Musée de Zurich, où je l'ai vu, a été tué, le 20 mai 1839, à Mettmenstetten, près de cette ville. Schinz, qui en fit l'acquisition et le signale déjà sous le nom d'*Otis houbara,* en 1840[1], suppose que ce devait être une femelle, bien qu'il n'ait pas pu constater le sexe par l'examen des organes génitaux, trop détériorés par le coup de feu ; tandis que la présence d'une huppe blanche et d'une collerette noire et blanche, assez fortes, me font croire plutôt qu'il s'agit d'un mâle d'âge moyen. — Une seconde Outarde ou Houbara mâle, qui doit être rapportée peut-être à cette espèce, a été tuée encore près de Zurich, en 1864, et se trouve dans le Musée de Bâle, sous le nom de *Eupodotis undulata* Jacquin. M. Bühler-Lindenmeyer, qui signale la chose en 1895[2], semble croire qu'il s'agit plutôt d'une *Houbara Macqueeni* Gray, d'Asie ; cependant, dans la brève description que cet ornithologiste a bien voulu m'envoyer de cet oiseau, je relève la phrase contradictoire « *Dagegen sind die Federn der Kopfhaube rein weiss* » qui me fait hésiter à adopter cette opinion. Une huppe entièrement blanche est plutôt caractéristique de *Houbara undulata* Jacquin, d'Afrique et d'Europe méridionale.

L'espèce est très répandue dans le nord de l'Afrique, au Maroc, en Algérie et en Tunisie, par exemple, et se montre souvent, par-

[1] Europ. Fauna, I, p. 295, 1840.

[2] Katal. der schweiz. Vogelfauna im naturhist. Museum von Basel, p. 38. 1895.

fois même en assez grand nombre, en Portugal, en Espagne, en Grèce et en Turquie, plus rarement dans le midi de la France et en Italie. Ses apparitions dans l'Europe centrale sont tout à fait accidentelles.

260. — (2) : HOUBARA DE MACQUEEN

Asiatische Kragentrappe — Starda dal collare.

HOUBARA MACQUEENI Gray.

Tarse et doigts comparativement un peu plus faibles. — Faces sup. d'un roux jaunâtre pâle, un peu ondées et très finement chinées de noir; la queue avec quatre ou cinq bandes transversales noirâtres, relativement étroites. Faces inf. blanches ou blanchâtres; devant du cou finement chiné brun-noirâtre sur grisâtre ou gris-roussâtre. Plumes de la huppe, blanches à la base, noires au milieu et d'un gris roussâtre vers le bout. Plumes allongées des côtés du cou ne dépassant guère la base de celui-ci et en grande majorité noires, quelques-unes seulement des inférieures blanches. Longues plumes du jabot d'un cendré bleuâtre.

Long. tot. $0^{m},58—66$; *aile pliée* $0^{m},36—40$; *queue* $0^{m},18—20$; *tarse* $0^{m},086—091$; *médian, avec ongle* $0^{m},038—040$; *bec, à comm.* $0^{m},051—052$.

OTIS HOUBARA, *pars, auctorum.*

OTIS MACQUEENII *Gray*, Ill. Ind. Zool., II, p. 786, pl. 47, 1834. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 940, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 95, 1894.

HOUBARA MACQUEENII *Gray*, List B. Brit. Mus., part. III, p. 57, 1844. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 105, 1867. *Sharpe*. Cat. B. Brit. Mus., XXIII, p. 318, 1894, Hand-list, I. p. 175, 1899.

EUPODOTIS MACQUEENII *Gray*, Gen. Birds, III, p. 533, 1845.

Mâle ad., en noces : Dessus de la tête roussâtre pâle, chiné de noirâtre, avec huppe médiane et arquée de plumes allongées, plus ou moins décomposées, blanches à la base, noires ou noirâtres vers le milieu et d'un gris roussâtre ou roussâtres vers l'extrémité. Joues variées de roussâtre pâle et de brun. Gorge blanche ou blanchâtre. Cou chiné noirâtre ou brun sur fond blanchâtre ou grisâtre, avec plumes latérales allongées, arquées et plus ou moins décomposées, formant sur ses côtés, au-dessous de la région parotique, une touffe

ou collerette un peu plus courte que chez l'espèce précédente et en majeure partie noire, avec quelques plumes blanches dans le bas. Dos et couvertures alaires d'un roux jaunâtre ou isabelle, ondés et très finement chinés de noirâtre, les secondes plus pâles ou un peu variées de blanc, en avant. Queue d'un roux un peu plus accusé et finement vermiculée de noirâtre, avec quatre ou cinq bandes transversales relativement étroites (la cinquième quelquefois à l'extrémité des rectrices), noirâtres ou d'un gris noirâtre, à légers reflets bleuâtres. Grandes rémiges noires dans leur moitié extrême, blanches lavées de roussâtre en arrière, avec couvertures antérieures noirâtres. Haut de la poitrine chiné brun sur blanc-roussâtre, caché par de longues plumes d'un cendré bleuâtre descendant du jabot. Bas de la poitrine, ventre et jambes blancs ou blanchâtres ; sous-caudales blanchâtres ou légèrement teintées de roussâtre, les latérales plus ou moins vermiculées de brun. Bec brunâtre, volontiers un peu jaunâtre à la base ; pieds verdâtres ; iris pâle. — *Après la mue :* Moins richement paré et coloré.

Femelle adulte : Plus petite et plus pâle, avec plumes ornementales peu ou moins développées.

Jeunes, après la mue : Huppe et plumes ornementales du cou encore courtes ; la première salie de roussâtre chiné ; devant du cou chiné sur fond roussâtre.

Une Outarde qui paraît être un mâle jeune encore de l'*Houbara Macqueeni* Gray, d'Asie, a été tuée, le 18 novembre 1840, près de Rapperswyll, non loin de Zurich, et figure dans le Musée de cette ville. Sa huppe blanche un peu variée de noir, son plastron gris et sa taille un peu moindre ne permettent pas de la confondre avec l'Houbara ondulée décrite ci-dessus, sous le numéro 259 [1].

L'espèce est très répandue dans le centre de l'Asie, ainsi que dans le nord-ouest des Indes et la Perse, et s'égare plus ou moins dans les contrées orientales de l'Europe. La plupart des Houbara accidentellement rencontrées dans le centre de l'Europe, jusqu'en Belgique et en Angleterre, doivent être rapportées à l'*Houbara Macqueeni* de Gray.

[1] Si M. Bühler-Lindenmayer a raison de considérer comme *Houbara Macqueeni* l'Outarde tuée en 1864, près de Zurich, et qui figure au Musée de Bâle sous le nom d'*Eupodotis undulata*, ce que j'ai mis en doute plus haut, un second exemplaire de l'espèce asiatique aurait été rencontré dans le pays, tandis qu'on n'y aurait vu, par contre, qu'une seule Houbara d'Afrique.

Division IV, des GRUES

GRUES[1]

Bec en grande partie corné, plus ou moins allongé et généralement plus ou moins comprimé ou tranchant, avec fosses nasales larges, plus ou moins profondes, et narines généralement découvertes, ovales et assez avancées (voy. fig. 48). Cou, jambes et tarses allongés. Doigts moyens ou relativement courts, un peu reliés à la base, l'externe principalement; pouce petit et surmonté. Ailes grandes ou relativement courtes, plus ou moins subaiguës ou obtuses; rémiges secondaires postérieures et cubitales volontiers prolongées. Corps plus ou moins épais.

Les représentants de cette quatrième division, généralement de grande taille, hauts sur jambes et souvent armés d'un bec assez fort, rappellent davantage au premier abord les Hérons ou les Cigognes que les Pluviers ou les Outardes; cependant, ils se rapprochent bien plus de ces dernières que des premiers par différents importants caractères, la structure incomplètement cornée de leur bec, ainsi que les dimensions beaucoup plus réduites et la position surmontée de leur pouce, par exemple, et la coloration de leurs œufs.

Ce sont des oiseaux plus ou moins sociables et migrateurs, volontiers herbivores, parfois insectivores, qui pondent, dans un nid à terre ou près de terre, des œufs d'un ovale plus ou moins allongé, toujours en petit nombre. — Leurs petits, bien que nés couverts de duvet, restent le plus souvent quelques jours au nid, avant de se mettre eux-mêmes en quête de nourriture.

La famille des Gruidés représente seule, en Europe et en Suisse, la division cosmopolite des Grues.

[1] *Grues* = *Cultrirostres* Cuvier (part.).

XLVI. — Famille IX : des GRUIDÉS

GRUIDÆ

Bec robuste, avec revêtement tendre à la base, quasi-droit, subconique, plus ou moins comprimé et tranchant, généralement au moins aussi long que la tête et médiocrement fendu, à arête droite ou un peu convexe en avant et faisant un angle plus ou moins accentué sur la ligne du front; fosses nasales nues, larges, plus ou moins prolongées, arrondies ou évasées en avant; narines latérales, ovales, largement percées de part en part et assez avancées (voy. fig. 48). Jambes longues, nues sur un assez grand espace. Tarses longs et moyennement robustes, plus ou moins scutellés et réticulés. Pouce petit et surmonté, ne touchant au plus terre que par le bout. Doigts moyens et bordés, l'externe palmé en arrière de la 1re articulation, l'interne quasi-libre. Ongles moyens ou assez forts et plus ou moins courbés, l'interne généralement le plus grand. Ailes plus ou moins amples, subaiguës ou subobtuses et assez longues, bien que dépassant rarement le bout de la queue, avec les rémiges primaires; rémiges secondaires postérieures et cubitales très développées, larges et longues, dépassant d'ordinaire la queue. Queue courte ou assez courte, généralement à 12 rectrices assez larges. Corps assez fort; cou très long; tête ovale, plutôt petite, assez comprimée et allongée, plus ou moins nue ou emplumée, généralement avec des ornements de plumes ou de poils.

Œufs volontiers au nombre de deux, plus rarement trois, gros, de forme ovalaire plus ou moins allongée, à coquille épaisse, assez lisse, et assez grandement maculés. — Poussins vêtus, courant peu de jours après l'éclosion.

Les Gruidés sont des oiseaux de grande taille, à jambes et cou allongés, gracieux dans leurs allures, sociables et migrateurs, qui vivent à terre, volontiers dans le voisinage de l'eau ou sur des terrains humides, et se nourrissent surtout d'herbes ou de graines, bien

qu'absorbant aussi des vers, des insectes et même, à l'occasion, de petits vertébrés.

Cette famille compte de nombreux membres dans les diverses parties du monde, en Afrique et en Asie surtout. Des cinq espèces, dans cinq genres différents, qui figurent en Europe, une seule, dans le genre *Grus*, se montre en Suisse. La Grue leucogérane (*Sarcogeranus leucogeranus* Pallas), du sud-est de l'Europe et d'Asie, la Grue Antigone (*Antigone Antigone* Linné), d'Asie, accidentelle en Russie méridionale, la Demoiselle de Numidie (*Anthropoides virgo* Linné), du sud de l'Europe, d'Asie et du nord de l'Afrique, et l'Oiseau royal (*Balearica pavonica* Linné), d'Afrique, accidentel en Europe méridionale, nous font complètement défaut.

148. — Genre 1 : GRUE

GRUS Pallas[1].

Bec subconique, droit ou quasi-droit, passablement plus long que la tête, bien plus haut que large à la base, à arête mousse et pointe un peu obtuse ; les deux mandibules à peu près de même hauteur et longueur, souvent finement dentelées sur le bord ; angle mentonnier d'ordinaire peu ou pas accusé. Narines ovales ou elliptiques percées assez en arrière de l'extrémité des fosses nasales qui dépassent le milieu du bec (voy. fig. 48). *Jambes nues et généralement réticulées sur un peu moins de moitié. Tarses étroitement scutellés en avant, largement réticulés en arrière. Doigt médian généralement moindre que la moitié du tarse ; latéraux subégaux, l'interne armé*

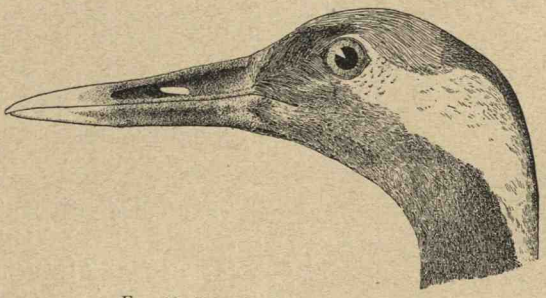

Fig. 48. Tête de Grus cinerea, ad.

[1] *Ex Gessner.*

d'un ongle fort, assez crochu et aigu. Ailes subaiguës; rémiges primaires ant. un peu échancrées, atteignant à peu près le bout de la queue, les 2e, 3e et 4e les plus longues et quasi-égales; pennes cubitales, plus ou moins en panache ou en faucille, recouvrant la queue. Queue très courte, quasi-droite ou arrondie. Vertex et région oculaire nus ou couverts de poils (ad.).

Les quelques espèces, oiseaux monogames, sociables et grands migrateurs, qui rentrent dans ce genre présentant beaucoup d'analogies dans leurs mœurs, leurs allures, leur mode de reproduction et leurs œufs, je me bornerai, pour abréger, à renvoyer ici à la biologie de la Grue cendrée qui suit.

Leur mue est simple. — Le mâle et la femelle se ressemblent, bien que la seconde soit passablement plus petite; les jeunes s'en distinguent par l'absence de nudité suscéphalique. — Les poussins offrent, dans la forme de leur bec, plus de ressemblance avec les Sternes ou Hirondelles de mer qu'avec leurs parents (*sec.* Vian).

Des sept ou huit espèces que compte le genre *Grus*, une seule, la Grue cendrée (*Grus cinerea* Bechst.), se trouve en Europe et en Suisse.

261. — 1 : GRUE CENDRÉE

Gemeiner Kranich — Grue.

GRUS CINEREA Bechstein.

Bec droit, assez graduellement atténué, peu ou pas dentelé et mesurant notablement moins que moitié du tarse, à profil très légèrement concave devant les narines qui atteignent les deux-cinq. du bec environ (voy. fig. 48). *Jambe réticulée, nue sur moitié environ. Médian avec ongle d'ordinaire légèrement plus court que le bec. Rémiges 1re, 2e, 3e et 4e un peu échancrées, au bord interne, la 4e faiblement; 2e, 3e, 4e et 5e brusquement rétrécies au bord externe, sous le bout des couvertures antérieures; 1re généralement un peu plus longue que 5e. Queue subarrondie. Lorums et front couverts de poils noirs; dessus de la tête quasi-nu et rouge (ad.). Pennes cubitales en panache frisé et en faucille, dépassant notablement les grandes rémiges. — Livrée grise; rémiges et rectrices noires. Pieds noirs.*

Long. tot. $1^{m},110$ ♀—$1^{m},400$ ♂ *(cou, avec tête et bec, faisant près*

de moitié); aile pliée 0m,535—630 (0m,650); queue 0m,200—230; tarse 0m,230—260 (0m,270); médian, avec ongle 0m,096—108; bec, au front 0m,100—120.

ARDEA GRUS *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., I, p. 234, 1766.

GRUS COMMUNIS *Bechstein*, Vögel Deutschl., III, p. 60, 1793. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 308, 1894. — GR. CINEREA *Bechst.*, Vögel Deutschl., IV, p. 103, 1809. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 199, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 577, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 331, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 151, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 106, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 63, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 402, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 274, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 44, Fig. 4, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 871, Taf. 44, Fig. 7, 1891. — GR. CANORUS, *Forst.*, Syn. Cat. Brit. Birds, p. 58, 1817. — GR. VULGARIS *Pallas*, Zoogr., II, p. 106, 1811-31. — GR. CINERACEA *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 289. — GR. GRUS *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIII, p. 250, 1894. Hand-list, I, p. 176, 1899.

NOMS VULG. S. F. : *Grue. Gruaz*, frontière de Savoie. — S. A. : *Kranich.* — S. I. : *Grù.*

Mâle et femelle ad., en noces : Faces supérieures et inférieures d'un gris cendré; rémiges primaires, secondaires en majeure partie et rectrices noires; pennes en panache frisé grises, en faucille grises et noires. Front et lorums noirs, à reflets d'un bleu verdâtre, les seconds en grande partie poilus. Dessus de la tête quasi-chauve, rouge, avec quelques poils noirs. Nuque, à plumes un peu effilées, gorge, moitié inférieure des joues, côtés et devant du cou, jusqu'au delà du milieu noirâtres ou d'un gris noir foncé. Moitié supérieure des joues, depuis l'œil, région auriculaire et derrière du cou, jusqu'au delà du milieu, blancs. Bec d'un noir verdâtre, rougeâtre à la base et brun de corne vers la pointe. Pieds noirs. Iris rouge-brun.

En hiver : Même livrée, moins brillante. — Des sujets moins âgés sont d'un gris tirant un peu sur le roussâtre, avec le gris-noir du cou moins foncé, le blanc plus terne et l'œil plus orangé.

Jeunes, avant la mue : Dessus de la tête emplumé; panache cubital peu développé; teinte grise générale plus rembrunie, au ventre surtout; tête et cou gris.

A la naissance : Entièrement couverts d'un duvet épais, laineux et assez long, plus court sur la tête, roux aux faces supérieures, tirant plus ou moins sur le rougeâtre au vertex, sur les ailes et, en trois taches oblongues, sur le dos et le croupion. Côtés de la tête et de la poitrine, devant du cou, flancs et cuisses d'un roux plus pâle. Gorge et ventre blanchâtres. Pieds épais, d'un jaune sombre ou ver-

dâtres. Bec relativement court et comprimé, rappelant un peu, par la forme, celui des Sternes, d'un carné rembruni, avec la base plus pâle *(sec.* Vian, l. c.), verdâtre, à base rougeâtre *(sec.* Marchand, Rev. et Mag. de Zool., 1877, pl. 9).

La Grue cendrée est en Suisse, suivant les localités, oiseau de passage irrégulier ou quasi-régulier et toujours rare. Des bandes plus ou moins nombreuses de ces grands migrateurs, volontiers disposées en forme de triangle ou de coin, passent, il est vrai, tous les ans, de nuit comme de jour, généralement très haut dans les airs, cou et pattes tendues, et en poussant de grands cris, un peu comme des coups de trompette, au-dessus de nos vallées et de nos montagnes, même jusqu'à de grandes élévations; mais il n'est pas fréquent de rencontrer quelques-uns de ces grands Échassiers dans nos champs, sur nos grèves ou dans nos marais. Beaucoup traversent le pays, presque sans s'y arrêter; peu s'y posent, pour prendre un peu de repos ou de nourriture, et les quelques Grues isolées ou par paires que nous voyons de temps à autre se promener gravement ou dignement dans nos campagnes sont des individus égarés ou dévoyés qui, pour une cause ou une autre, ont abandonné leurs compagnons de route. Des Grues ont été vues ou tuées aux époques de passage, entre la mi-mars et le commencement d'avril et en septembre ou octobre, dans nos diverses régions, du nord-est au sud-ouest, aussi bien qu'au nord et au sud des Alpes, dans la Suisse occidentale surtout, dans les environs de Neuchâtel ou dans les grands marais du côté de Morat[1] et dans le bassin du Léman, en particulier; mais jamais nous n'avons le bonheur de voir des Grues en nombreuse société, jouant, sautant, courant de droite et de gauche les ailes ouvertes, ou dansant avec grâce et élégance, comme cela se voit dans les pays qu'elles habitent de préférence, en été ou en hiver.

La Grue, en dehors de la saison des amours, est un oiseau très prudent et d'ordinaire difficile à surprendre. Plusieurs auteurs racontent que ses bandes sont toujours bien gardées par des sentinelles vigilantes et que des éclaireurs prennent les devants, pour chercher un endroit propice et sûr, quand la troupe veut s'abattre, en tournoyant, du haut des airs sur le sol.

Son alimentation est surtout végétale; elle mange des herbes de diverses sortes, des graines et des fruits; cependant, elle prend aussi des vers, des insectes, des sauterelles, des libellules, des mollusques,

[1] Aujourd'hui presque entièrement desséchés.

même des grenouilles ou de petits reptiles, dans les marais, et des souris ou des campagnols, à l'occasion de petits oiseaux au nid, dans les champs.

Sa démarche est digne et gracieuse à la fois ; son vol est aisé et assez rapide ; un ou deux bonds lui suffisent pour prendre son essor. Son cri ordinaire a été traduit par les syllabes *crou, crou,* ou *kourr, kourr;* les petits crieraient *schiep, schiep.* Prise jeune, elle s'apprivoise très facilement, s'attache beaucoup à son maître et est capable de rendre bien des services, de garder entre autres le petit bétail, aussi bien qu'un chien. Un adulte peut mesurer $2^{m},20$ d'envergure environ, avec un poids de 5 à 8 kilos, selon l'âge et la saison.

C'est généralement fin avril ou en mai, plus ou moins tôt ou tard suivant les conditions d'habitat, que la Grue bâtit son nid, dans les marais, sur le sol ou parfois sur quelque bas buisson. Il se compose d'un lit de branches sur lesquelles sont disposées, sans beaucoup d'art, des herbes et des feuilles sèches, autour d'une légère dépression centrale destinée à recevoir les œufs. On a souvent admiré la ruse et l'adresse que déploie la Grue, pendant l'époque de reproduction, soit pour quitter ou aborder son nid, sans en trahir l'emplacement, soit pour obvier à l'inconvénient de sa livrée grise, tranchant à l'œil trop facilement sur la couleur rousse du sol des marais, en été. Aucune mue n'intervenant à cette époque, on ne s'expliquait pas comment la livrée de cet oiseau pouvait être alors bien plus rousse qu'au printemps, jusqu'au moment où E. de Homeyer vit une femelle procéder devant lui à une curieuse toilette. Elle prit, dit-il, dans son bec de la terre tourbeuse et s'en oignit le dos, ainsi que les couvertures des ailes, de telle sorte que ces parties perdirent leur belle teinte d'un gris-cendré, pour devenir d'un gris brun, couleur de terre d'ombre, coloration qui résista même à des lavages répétés.

Ses œufs, au nombre de 2, relativement gros, de forme ovalaire allongée, à coquille épaisse et un peu grenue, bien qu'assez lisse, sont d'un gris verdâtre, d'un roux olivâtre clair ou d'un roux brunâtre, avec taches plus ou moins rares ou nombreuses et de grandeurs différentes, d'un gris-brun violacé et d'un brun rouge ; ils mesurent d'ordinaire $0^{m},092$—097 sur $0^{m},064$—065, exceptionnellement plus courts $0^{m},085$ sur $0^{m},063$ ou plus allongés $0^{m},100$ sur $0^{m},056$.

L'espèce est très répandue dans le nord de l'Europe et en Asie, où elle se reproduit surtout entre les 53e et 65e degrés, depuis la Sibérie centrale jusqu'en Scandinavie, d'où elle émigre vers l'est et le centre de l'Afrique, ainsi que vers la Chine et le nord des Indes.

En dehors de cette zone, elle niche aussi, plus au sud, dans quelques grands marais, en Poméranie et en Pologne, par exemple, et même, bien que beaucoup plus rarement, en Espagne et en Italie, dans le sud desquelles elle hiverne quelquefois. Ailleurs, dans l'Europe moyenne, elle n'est guère que de passage plus ou moins abondant, comme en Belgique, en France et en Allemagne.

Sous-Ordre II, des MACRODACTYLES

MACRODACTYLI

Bec en majeure partie corné, tendre à la base, médiocrement allongé, plus ou moins comprimé et plus ou moins acuminé, avec fosses nasales plus ou moins prolongées, parfois quasi-nulles, et narines latérales, découvertes, plus ou moins avancées. Jambes et tarses plus ou moins allongés. Doigts antérieurs généralement longs et libres ou presque libres, dégagés ou lobés; pouce relativement court ou moyen, souvent légèrement plus haut que les autres doigts; ongles plus ou moins grands, souvent moyens ou petits, parfois très longs. Corps plus ou moins allongé et haut ou un peu comprimé. Cou moyen ou allongé.

Les Macrodactyles, généralement aquatiques, mais très différemment compris et classés, ont toujours embarrassé les ornithologistes par la diversité de leurs affinités, si bien que, groupés ou morcelés, ils occupent dans les classifications des positions très différentes. En rapprochant ici de nos Ralliformes, dans des divisions particulières, d'un côté les *Parra* qui, par l'aspect piriforme ou conique de leurs œufs, semblent tenir plutôt des Échassiers céléripèdes, de l'autre les *Heliornis* qui affectent des formes générales passablement différentes, je n'ai pas la prétention de résoudre un problème que laisse évidemment subsister l'inconstance des caractères ici invoqués, pour ce sous-ordre.

Mais, n'ayant à faire, pour la Suisse comme pour l'Europe, qu'avec la division des Ralliformes, je passerai outre, pour ne m'attacher ici qu'aux représentants du groupe qui nous intéresse plus particulièrement.

Division I, des RALLIFORMES

RALLIFORMES

Bec plus ou moins comprimé, à fosses nasales plus ou moins grandes (voy. fig. 49 et 51). Ailes sans véritables éperons, moyennes et généralement subaiguës[1]. Doigts libres ou lobés. Ongles petits ou moyens; celui du pouce bien plus court que le pouce (voy. fig. 50 et 52). Corps souvent allongé et plus ou moins comprimé. Cou médiocrement long. Front plus ou moins conique, en avant.

Petits naissant vêtus et alertes.

Une seule famille, dite des *Rallidés*, représente cette division cosmopolite et riche en espèces aquatiques.

XLVII. — Famille X : RALLIDÉS

RALLIDÆ

Bec assez robuste, bien que couvert d'une peau molle à la base, comprimé, soit beaucoup plus haut que large, en arrière, quasi-droit ou légèrement fléchi, plus ou moins fendu, d'ordinaire plus court que la tête, parfois un peu plus long, avec arête supérieure plus ou moins convexe et élargie, en arrière, et mandibules généralement quasi-égales; fosses nasales larges, plus ou moins allongées et assez généralement arrondies en avant; narines latérales, ovales ou allongées, percées de part en part et plus ou moins avancées vers le milieu du bec (voy. fig. 49 et 51). Jambes et tarses

[1] Contrairement à ce qui se voit chez la grande majorité des *Échassiers céléripèdes* qui précèdent et des *Hérodiens* qui suivent, les *Ralliformes* ne portent pas d'ordinaire le pinceau, surrémige plus ou moins développée, dont j'ai parlé plus haut, en note, à propos des *Scolopacidés*.

moyens ou plutôt courts; les premières peu ou médiocrement dénudées, les seconds généralement scutellés en avant et plus ou moins épais ou pincés. Doigts antérieurs longs ou assez longs, généralement libres ou quasi-libres, effilés et faiblement bordés ou largement lobés; le médian, sauf rares exceptions, plus long que le tarse. Pouce un peu ou à peine plus haut que les autres doigts, moyen ou petit et portant à terre sur un plus ou moins grand espace. Ongles petits ou moyens, généralement aigus; celui du pouce beaucoup plus court que le pouce (voy. fig. 50 et 52). Ailes moyennes ou plutôt courtes, plus ou moins amples et concaves, volontiers subaiguës et sans éperon corné; rémiges primaires rarement échancrées; pennes cubitales couvrant plus ou moins les grandes rémiges. Queue en général courte, à 12 ou 14 rectrices plus ou moins souples. Plumage plus ou moins mou. Corps plus ou moins allongé et comprimé ou haut et subarrondi. Cou dégagé. Tête plutôt petite, ovale et plus ou moins étroite, avec front nu ou emplumé.

Œufs moyennement ou assez nombreux, de forme oblongue ou ovalaire plus ou moins allongée, à coquille médiocrement épaisse, plus ou moins lisse, chez la plupart teintés de gris-jaunâtre ou de roussâtre et maculés ou pointillés. — Poussins courant ou nageant peu après leur éclosion.

Les Rallidés recherchent le voisinage des eaux et les marais. Ils courent fort lestement, très penchés en avant, mais ne volent d'ordinaire pas volontiers. Leur vol est plus ou moins lourd; ils nagent et plongent, par contre, facilement et perchent au besoin. Ce sont des oiseaux généralement monogames et migrateurs, et, à part quelques-uns, assez peu sociables.

Leur alimentation est, suivant les circonstances, plus ou moins mélangée d'éléments végétaux et animaux divers; ils consomment des plantes aquatiques et des graines, en même temps que beaucoup de vers, d'insectes, de larves, de mollusques et même, chez les grosses espèces, de petits vertébrés, grenouilles, souris et lézards, parfois des œufs et de jeunes oiseaux. Ils établissent leur nid près de l'eau, sur le sol, parfois même sur l'eau. Quelques-uns sont considérés comme gibier et assez recherchés. — J'ai déjà dit que cette famille compte des représentants dans les différentes parties du globe.

On peut répartir nos divers représentants de cette famille dans trois sous-familles, *Ralliens, Gallinuliens* et *Fuliciens,* selon qu'ils ont les doigts effilés ou sans grande bordure, ou largement bordés et lobés, avec ou sans nudité sur le front.

Le genre Talève *(Porphyrio),* à bec haut, avec plaque frontale et longs doigts effilés, représenté dans l'Europe méridionale par le *P. cæsius* Barr., nous fait seul défaut, parmi ceux qui figurent sur notre continent. Un individu de cette espèce aurait cependant été tué en Savoie, dans les marais de Bissy, près de Chambéry, le 15 août 1833, selon Bailly (Ornith. Savoie, IV, p. 270, 1854).

Sous-Famille I, des RALLIENS

RALLINÆ

Doigts libres, très peu ou pas bordés, les latéraux quasi-égaux. Front emplumé. Tarse relativement peu pincé (voy. fig. 49 et 50). Corps allongé et comprimé. Plumage doux, souple et généralement assez long.

Œufs à coquille un peu plus lisse et luisante que chez les Fuliciens.

Les Ralliens, avec des formes assez sveltes, sont très lestes à la course, assez médiocres voiliers et plus terricoles ou moins nageurs que les représentants des deux sous-familles suivantes.

149. — Genre 1 : RALE

RALLUS Linné.

Bec légèrement fléchi, passablement plus long que la tête, de largeur à peu près constante ou très légèrement dilaté vers le tiers extrême, beaucoup plus haut que large, dans presque toute sa longueur, et assez peu fendu; mandibule sup. entrant peu dans le front, très légèrement dépassante et un peu courbée vers l'extrémité; fosses nasales atteignant au moins trois-cinq. du bec; narines en fente, n'at-

teignant pas le milieu de la mandibule (voy. fig. 49). *Jambe nue sur un petit espace, souvent un cinq. environ. Tarse scutellé en avant, en majeure partie couvert de petites plaques irrégulières, en arrière, robuste et un peu pincé. Doigts moyens, effilés, le médian passablement plus long que le tarse, avec ongle moyen, un peu arqué. Pouce médiocrement élevé, plus court que moitié du tarse, avec ongle. Ailes subaiguës, atteignant à peu près ou dépassant plus ou moins les deux tiers de la queue, et presque couvertes par les pennes cubitales. Queue courte, arrondie, à 12 rectrices assez larges et souples. Corps long et comprimé. Front emplumé.*

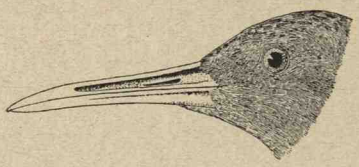

Fig. 49. Tête de Rallus aquaticus.

Œufs assez nombreux, présentant, avec une coquille un peu luisante, les formes oblongues et la coloration jaunâtre ou roussâtre pâle, avec points et petites taches brunes, dont j'ai déjà parlé à propos de la famille.

Les Râles, généralement peu sociables, sont oiseaux de fossés ou de marais, courant beaucoup, perchant au besoin et, malgré leurs doigts étroits, nageant passablement, mais volant assez peu, en dehors des époques de migrations. Leur nourriture est surtout animale. Leur plumage est assez fourni et relativement serré.

Leur mue est simple ; ils perdraient presque toutes leurs rémiges à la fois, vers la fin de l'été. Le mâle et la femelle se ressemblent, bien que celle-ci soit de taille un peu inférieure. Les jeunes, avant la mue, diffèrent plus ou moins des adultes.

Ce genre compte une vingtaine d'espèces environ, en grande majorité américaines, dont une seule se rencontre en Europe et en Suisse.

262. — 1 : RALE D'EAU

Wasserralle — Gallinella.

RALLUS AQUATICUS Linné.

Bec un peu fléchi, passablement plus long que la tête, légèrement plus court que le tarse ou au plus égal, presque deux fois aussi haut

que large au niveau des narines (voy. fig. 49). *Ailes dépassant un peu le milieu de la queue; 3e et 4e rémiges quasi-égales et les plus longues; 2e presque égale; 1re égale à 7e ou 8e. — Faces sup. d'un roux olivâtre, flammé de noir; faces inf. d'un cendré bleuâtre. Bas des flancs, culottes et région anale, sauf la ligne médiane, noirs, barrés de blanc. Rémiges d'un brun foncé.*

Long. tot. 0m,265—285; aile pliée 0m,117—125; queue 0m,058—066; tarse 0m,039—041; médian, avec ongle 0m,048—051; bec, au front 0m,036—042.

Rallus aquaticus *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 262, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 235, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 683, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 371, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 263, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 113, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 241, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 473, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 251, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 35, Fig. 8, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 738, Taf. 39, Fig. 3, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 279, 1894. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIII, p. 20, 1894. Hand-list, I, p. 94, 1899. — R. sericeus *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 33, 1816[1]. — R. germanicus *Brehm*, Isis, 1830, p. 992. — R. indicus *Blyth*, Journ. As. Soc. Beng; XVIII, p. 820, 1849. — R. minor, R. fuscilateralis *Brehm*, Vogelfang, p. 328, 1855.

Scolopax obscura *Gmelin*, Reise Russl., III, p. 90, 1774.

Aramus aquaticus *Gray*, Hand-list, III, p. 59, 1871.

Noms vulg. S. F. : *Râle, Raille, Raille à pantalons, Pantalon, Râle à bec rouge.* — S. A. : *Ral, Ralle, Grosse Wasserralle.* — S. I. : *Gallinella, Grugnett.*

Mâle et femelle ad., au printemps : Faces supérieures d'un roux olivâtre, largement flammé de noir ou noirâtre, cette dernière couleur dominant sur la tête, ainsi que sur les pennes cubitales et caudales, qui sont plus ou moins frangées d'olivâtre. Rémiges et couvertures antérieures d'un brun foncé. Gorge blanchâtre. Lorums brunâtres. Joues, un large sourcil en arrière de l'œil, cou et toutes faces inférieures d'un cendré bleuâtre, jusqu'au bas-ventre, sauf un petit espace sur les côtés de la poitrine, du bas du cou et du haut des flancs, qui est plus ou moins envahi par la teinte du dos. Bas des flancs, culottes, région crurale, côtés de la région anale et couvertures inférieures de l'aile noirs, avec barres transversales blanches. Milieu du bas-ventre et de la région anale, ainsi que les sous-caudales médianes, d'un roux plus ou moins vif; sous-caudales latérales en majorité blanches. Bec rougeâtre, rembruni en dessus et vers le bout. Pieds d'un carné rembruni. Iris rouge-orangé.

[1] *Gallinula serica* Gessner, Icon. Av., 1555-1560.

La *femelle* un peu plus petite que le mâle.

Adultes, en automne : Faces inférieures d'un cendré bleuâtre moins pur ; les raies blanches des flancs, des culottes et de la région anale un peu mélangées de roussâtre.

Jeunes, avant la mue : Plus petits, avec bec plus court ; sourcils et gorge d'un blanc sale ; poitrine d'un blanc jaunâtre, maculée de brun ; flancs barrés de noir et de roussâtre.

A la naissance : Entièrement couverts d'un duvet noir, assez épais, avec bec court et quasi-droit. Bec et pattes d'un blanc rougeâtre[1].

Variétés : On cite des sujets plus ou moins bigarrés de blanc ou de gris.

Le Râle d'eau est oiseau de passage régulier et assez répandu dans nos diverses régions, suivant les localités assez fréquent ou presque commun, autant qu'on peut qualifier de commun un oiseau qui passe de nuit et qui vit généralement solitaire, dans des conditions d'isolement très particulières. C'est en plaine qu'on le voit surtout, aux époques de migrations, d'ordinaire en mars et octobre ; cependant, on le rencontre aussi alors à des niveaux plus élevés et jusque dans certaines vallées alpestres, au centre même du pays. Il passe presque régulièrement, et même en quantité assez appréciable, dans la H^te^-Engadine, à 1840 m., s'il traverse la Maloja, la route la plus basse qui s'ouvre devant lui ; il s'est montré aussi quelquefois, bien que moins fréquemment, dans la vallée d'Urseren, à 1450 m., sur la route du Gothard, qui le ferait passer à 2140 m. s/m., à moins qu'il ne gagne Realp, en suivant l'eau, et traverse plus haut encore, à 2500 m., par la Furca et le Valais.

Il niche souvent ou assez souvent sur bien des points de la plaine suisse, du nord-est au sud-ouest, ainsi que dans le Tessin, au sud, et du côté de Bâle, au nord, même jusqu'à une certaine élévation, 1000 à 1200 m. environ, dans le Jura et les Alpes. Enfin, il est plus ou moins sédentaire, ou hiverne dans une certaine proportion, dans les localités basses de plusieurs de nos cantons, dans la Suisse occidentale surtout, dans les contrées marécageuses des environs de Neuchâtel, Morat et Orbe principalement, ainsi que dans le bassin du Léman et la vallée du Rhône.

A part l'époque de reproduction, il vit toujours seul, se souciant fort peu de ses semblables, non pas seulement dans les marais, mais aussi partout où il trouve de l'eau et du couvert, le long des fossés

[1] (*Sec.* Friderich).

ou des cours d'eau, ainsi que sur les bords des lacs et des étangs, pourvu qu'il y trouve des ajoncs ou de préférence des roseaux, parfois aussi dans les saulaies ou les broussailles humides. C'est dans le fouillis des tiges et des bas rameaux enchevêtrés qu'il se plaît à faufiler son corps souple et pincé, tantôt marchant, tantôt courant lestement, en s'allongeant et se penchant fortement en avant, et là qu'il se fait poursuivre, souvent longtemps, par le chien du chasseur, jusqu'à ce que lassé ou menacé de trop près, il prenne son essor, pour gagner, à peu d'élévation et d'un vol assez lourd, une autre retraite, d'ordinaire à petite distance de la première. Quelquefois il se bornera à traverser à la nage un espace d'eau, pour dépister son ennemi, ou il montera sur quelque branche basse, ou encore il se perchera, à deux ou trois mètres environ, sur un petit arbre ou un buisson, pour laisser passer ou égarer l'animal qui le poursuit. C'est là aussi, ou dans le voisinage plus découvert de ses cachettes diurnes, où il fait de nuit de fréquentes incursions, qu'il trouve sa nourriture habituelle : des vers, des insectes, des larves, de petits mollusques et, dans la mauvaise saison surtout, des débris de plantes aquatiques et des graines. Il est rarement bien gras, mais il est souvent, en hiver principalement, alors qu'il fait forcément pauvre chère, tellement maigre qu'il est tout pincé et presque plat, si bien qu'il justifie le dicton, chez nous assez répandu : plat comme un Râle. Son cri, au moment du passage, a été traduit par la syllabe répétée *krik* ou *krip* ou *okri, kri, kri;* d'ordinaire, il semble prononcer plutôt le mot *vouit* ou *fouit.*

Son nid, caché dans les herbes ou les roseaux, au bord d'un fossé, sous un buisson ou dans une touffe, est formé de tiges d'herbes, de roseaux froissés et de feuilles lâchement entrelacés autour d'une cavité médiane assez profonde. La femelle bâtit et pond généralement dans le courant de mai, un peu plus tôt ou plus tard, suivant les années et les localités.

Ses œufs, au nombre de 6 à 10, de forme ovalaire plus ou moins allongée, à coquille médiocrement épaisse, assez lisse et un peu luisante, sont d'ordinaire d'un jaunâtre pâle ou d'un jaunâtre légèrement rosé, avec petits points épars gris et d'un brun rouge, et quelques taches plus grandes, également d'un brun rouge, plus rapprochées du gros bout; ils mesurent généralement $0^m,035$—037 (except. $0^m,038$) sur $0^m,025$—026.

L'espèce habite le centre et le nord de l'Europe, jusqu'au 63e degré environ, ainsi que le centre de l'Asie, d'où elle émigre, pour hiverner, vers le sud de l'Europe, le nord de l'Afrique et les Indes.

150. — Genre 2 : CREX

CREX Bechstein[1].

Bec droit, subconique, comprimé, beaucoup plus court que la tête, fendu jusque sous l'œil, haut à la base, un peu pincé au niveau des narines et un peu convexe en avant, sur un tiers environ de sa longueur; mandibule sup. entrant un peu dans le front par son arête arrondie, légèrement dépassante et courbée au bout. Fosses nasales larges, mesurant environ trois cinq. du bec; narines ovales, atteignant le milieu de ce dernier ou à peu près. Angle mentonnier très avancé et assez accusé. Jambe nue sur un petit espace, un sept. à un cinq. environ, réticulée en avant, scutellée en arrière. Tarse robuste, légèrement pincé, assez largement scutellé en avant, plus étroitement en arrière. Doigts médiocrement effilés; pouce, assez élevé, environ tiers du tarse, avec ongle. Ongles arqués, relativement petits. Aile moyenne, subaiguë, ne dépassant pas d'ordinaire les trois quarts de la queue, et couverte ou légèrement dépassée par les pennes cubitales post. Queue légèrement tectiforme, courte et arrondie, à 12 rectrices molles et subconiques. Corps long et assez comprimé. Front emplume.

Œufs : voyez l'espèce unique.

Le genre Crex ne comptant qu'une seule espèce dont il sera question ci-dessous, qu'il me suffise de dire ici que les oiseaux de ce second groupe sont migrateurs, semi-nocturnes, peu sociables, grands coureurs et assez mauvais voiliers, comme ceux du précédent, mais bien moins attachés que ceux-ci au voisinage des eaux, et d'un caractère bien moins indifférent vis-à-vis de leurs semblables et de leurs voisins plus faibles, qu'ils ne se gênent pas de molester et de piller même en toute occasion.

Leur mue paraît double; le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes sont un peu différents.

[1] *Ex Gessner.*

Un seul représentant, le *Crex pratensis*, plus ou moins répandu dans l'ancien monde et accidentellement jusque dans le nord de l'Amérique.

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

263. — 1 : RALE DE GENÊT

Wachtelkönig — Re di quaglie.

CREX PRATENSIS Bechstein.

Bec environ moitié du tarse, à peu près une et demie fois aussi haut que large à la base. Doigt médian, avec ongle, quasi-égal au tarse. 2e et 3e rémiges quasi-égales, les plus grandes, et tour à tour la plus longue; 1re mesurant entre 5e et 6e. — Faces sup. d'un cendré roussâtre, flammé de brun-noirâtre; inférieures en majeure partie d'un cendré roussâtre moins vif, barrées de roux et de blanchâtre sur le bas des flancs, les culottes, les côtés de la région anale et les sous-caudales. Couvertures alaires rousses; gorge blanchâtre.

Long. tot. 0m,250—280; aile pliée 0m,127—145; queue 0m,050—058; tarse 0m,0380—0425; médian, avec ongle 0m,039—042; bec, au front 0m,020—023.

RALLUS CREX *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 261, 1766. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 374, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 113, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 246, 1854. — R. GENISTARUM *sive* ORTYGOMETRA *Brisson ex Gessner*, Ornith., V, p. 159, 1760.

GALLINULA CREX *Latham*, Index, II, p. 766, 1790. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 686, 1820. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 265, 1835. *Riva*, Ornit. ticin., p. 475, 1865.

CREX PRATENSIS *Bechstein*, Orn. Taschenb., p. 337, 1803. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 236, 1815. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 253, 1867. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 283, 1894. — C. HERBARUM, C. ALTICEPS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 694, 1831. — C. CREX *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIII, p. 82, 1894. Hand-list, I, p. 100, 1899.

ORTYGOMETRA CREX *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 34, 1816. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 32, Fig. 2, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 745, Taf. 39, Fig. 7, 1891.

NOMS VULG. S. F. : *Roi de Cailles, Roi.* — S. A. : *Grasrätsch* ou *Grasrätsche, Grasrätscher, Grasräker, Schnärz. Grasräg*, Schüpfen ; *Grasrägger*, Berne ; *Wachtelkönig*, Interlaken ; *Wiesenschnarrer*, St-Gall. — S. I. : *Re di quai.*

Mâle adulte, au printemps : Faces supérieures, queue incluse, d'un cendré roussâtre, avec large macule longitudinale brun-noi-

râtre sur le centre des plumes; le noirâtre dominant sur la tête, le roussâtre sur les cubitales. Rémiges primaires d'un brun roussâtre, la première bordée de blanchâtre ou de roussâtre; couvertures et rémiges secondaires d'un beau roux de rouille. Lorums et joues d'un gris roussâtre. Un large sourcil cendré depuis le bec jusque sur le haut du cou. Gorge d'un blanc roussâtre. Cou, poitrine, haut du ventre et des flancs d'un cendré roussâtre un peu moiré, avec de petites macules d'un brun roux sur les côtés du premier, d'un brun noirâtre sur les côtés de la seconde. Milieu du bas-ventre d'un blanc roussâtre. Bas des flancs, culottes, côtés de la région anale et sous-caudales barrés de roux et de blanchâtre. Bec brun-rougeâtre, clair en dessous; pieds d'un brun rougeâtre, plutôt pâle; iris d'un brun grisâtre.

Femelle ad., au printemps : Un peu plus petite et d'un cendré moins pur, avec le roux des ailes moins vif.

Adultes, en automne : Plus roux en dessus et sans cendré aux sourcils, avec pieds d'un carné brunâtre.

Jeunes, avant la mue : Plus blancs à la gorge et au ventre; d'un roux un peu rembruni, avec quelques petites macules blanchâtres sur les couvertures alaires. Pieds d'un gris brunâtre. Iris un peu verdâtre.

A la naissance : Entièrement couverts d'un duvet noirâtre, soit d'un noir un peu brunâtre ou fuligineux, plus pâle aux faces inférieures qu'aux supérieures, avec bec noir et pieds brunâtres.

Le Râle de genêt ou Roi de Cailles est oiseau de passage régulier, très répandu dans tout le pays, et nicheur plus ou moins abondant suivant les localités, se montrant même jusqu'à d'assez grandes élévations dans le Jura et les Alpes, au moment des migrations; mais, à l'inverse du Râle d'eau, ne nous restant jamais en hiver. Il nous arrive généralement vers la fin d'avril ou au commencement de mai, pour nous quitter ou passer de nouveau, plus ou moins tôt ou tard, dans le courant de septembre et la première moitié d'octobre, les jeunes, d'ordinaire les derniers, parfois même un peu plus tard encore. Il se reproduit partout où il trouve des conditions à sa convenance, des champs non loin de l'eau, des prairies humides ou des marais, nichant très régulièrement, bien que, suivant les années, en plus ou moins grand nombre, tant dans la plaine suisse du nord-est au sud-ouest, qu'au nord, du côté de Bâle, et dans le Tessin, au sud. Il a été vu en été, en saison de reproduction, près du Locle et de La Chaux-de-Fonds, à 1000 m. environ, dans le Jura, dans la vallée d'Urseren, à 1450 m., et même, bien que plus rare-

ment, selon Saratz, en H^te^-Engadine, à 1800 m. environ, où il se montre aussi assez souvent à l'époque des migrations. Je l'ai rencontré moi-même plusieurs fois, en chassant le Tétras à queue fourchue, au commencement de septembre, dans nos Alpes, entre 1450 et 1650 m., parfois jusque dans les derniers petits buissons, au-dessus de la grande végétation.

Beaucoup moins attaché que le précédent au voisinage immédiat de l'eau, il se trouve bien plus souvent hors des marais, dans les champs de maïs, d'avoine, de sarrasin, etc., et les prairies, tant artificielles que naturelles, prés, trèfles, luzernes, etc., ainsi que dans les broussailles, même dans les vignes, au moment du passage. C'est là qu'il déploie, de nuit surtout, une grande activité à la recherche de sa nourriture quotidienne, vers, insectes, mollusques, feuilles tendres et petites graines, à l'occasion même œufs d'oiseaux ou petits au nid, car, comme je l'ai dit, il n'est pas toujours bon voisin. Pourvu d'une paire d'excellentes jambes et préférant de beaucoup la course au vol, il donne souvent bien du mal au chien et au chasseur qui, en le suivant dans toutes ses allées et venues, cherchent à le faire voler. Il ne s'enlève, en effet, d'ordinaire que pressé de près, et cela assez lourdement, bien que sans bruit à peu près, pour filer droit, pas bien rapidement, à peu d'élévation, et se remettre à faible distance de son lever. Il perche aussi au besoin, mais beaucoup moins fréquemment que le Râle d'eau. Il s'engraisse par contre bien plus que ce dernier et offre au consommateur une chair beaucoup plus délicate.

A l'époque des amours et de l'incubation, en mai et juin, parfois même encore en juillet, le mâle fait entendre souvent, surtout soir et matin, un cri qu'on peut traduire par la syllabe, fréquemment et assez rapidement répétée, *crek, crek, crek,* d'où lui vient son nom de *Crex*. C'est vers la fin de mai, ou plus souvent en juin, que la femelle pond et couve entre les herbes, sur le sol, dans une petite dépression qu'elle a plus ou moins garnie de radicelles et de feuilles ou de mousse. L'incubation dure trois semaines, et les petits, à peine éclos, courent déjà de droite et de gauche, en quête de nourriture, avec leur mère.

Ses œufs, au nombre ordinaire de 7 à 9, parfois jusqu'à 12 ou 13 selon certains observateurs, sont assez gros et de forme ovalaire plutôt allongée, avec coquille médiocrement épaisse, assez lisse, même un peu luisante; ils sont teintés de blanchâtre, de jaunâtre ou de roussâtre pâle, d'ordinaire avec points et petites macules éparses grises, et taches moyennes rousses et d'un brun rouge, volontiers plus serrées vers le gros bout, parfois presque blancs et quasi-

immaculés. Ils mesurent le plus souvent 0m,0365—0385 sur 0m,0255—0265, plus rarement, suivant leurs formes plus ou moins ramassées ou leurs dimensions plus ou moins grandes, 0m,0340 sur 0m,0255 ou 0m,0400 sur 0m,0285.

L'espèce est très répandue en Europe et dans le centre de l'Asie, ainsi qu'en Afrique où elle hiverne généralement; elle est accidentelle dans l'extrême nord de l'Amérique. Elle niche, sur notre continent, depuis le cercle polaire, parfois même un peu au delà, jusque dans le midi de la France et le nord de l'Italie, exceptionnellement dans le sud de ce dernier pays et en Espagne, où elle n'est plus guère que de passage.

151. — Genre 3 : MAROUETTE

PORZANA Vieillot.

Bec droit, comprimé, subconique, assez pointu, passablement plus court que la tête et médiocrement fendu, un peu plus comprimé et plus allongé que dans le genre précédent, ainsi qu'un peu moins convexe en avant des fosses nasales, avec mandibules quasi-égales, la supérieure entrant pas ou très peu dans le front. Narines elliptiques, atteignant au plus moitié du bec. Jambes nues sur un petit espace, suivant les espèces un peu plus ou un peu moins du quart de leur longueur. Tarses assez robustes, un peu pincés, étroitement scutellés, en avant, suivant les places subscutellés ou irrégulièrement plaqués, en arrière, et réticulés sur les côtés. Doigts effilés; le médian, avec ongle, un quart à un tiers environ plus long que le tarse. Pouce peu élevé, un peu plus court ou plus long que demi-tarse, avec ongle. Ongles moyens, arqués, comprimés et aigus (voy. fig. 50). *Ailes moyennes, subaiguës, couvrant le plus souvent entre*

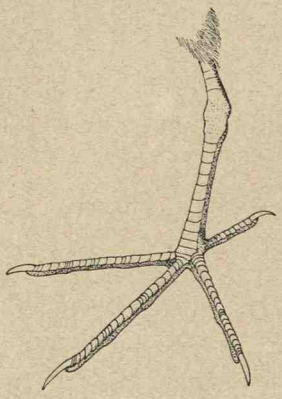

Fig. 50. Pied droit de Porzana parva, côté interne.

moitié et quatre cinq. de la queue; pennes cubitales atteignant rarement le bout des grandes rémiges, demeurant même le plus souvent passablement en arrière. Queue courte, conique, à 12 rectrices coniques, assez souples. Corps long et comprimé; tête relativement petite, à front emplumé.

Œufs assez nombreux, six ou sept à douze et parfois plus, de forme ovalaire plus ou moins allongée, à coquille assez mince et lisse, d'un gris jaunâtre, roussâtre ou olivâtre, plus ou moins pointillés et tachetés, soit rappelant ceux de nos autres représentants de la sous-famille.

Les Marouettes, généralement plus petites que les Râles précédents, avec corps allongé et comprimé, et livrée souvent plus ou moins mouchetée de blanc, en dessus, sont des oiseaux semi-nocturnes, grands coureurs et, quoique migrateurs, assez mauvais voiliers. Elles voyagent de nuit, comme les précédents, mais sont plus sociables. Elles aiment l'eau et habitent surtout les marais; courant, fortement penchées en avant, nageant et plongeant bien, perchant même, au besoin, et absorbant quantité de vers, d'insectes et de mollusques, ainsi que, dans la mauvaise saison surtout, des graines et des débris de plantes aquatiques. Elles établissent leur nid près de l'eau, entre les herbes, ou dans l'eau, sur quelque touffe.

Leur mue est double; le mâle et la femelle se ressemblent assez; les jeunes sont passablement différents.

Le genre compte plusieurs espèces, irrégulièrement distribuées dans les différentes parties du globe, dont trois seulement se trouvent en Europe et en Suisse, et qui, inutilement, je crois, ont été séparées dans deux groupes distincts.

Selon quelques auteurs, nos trois espèces de Marouettes devraient rentrer dans deux genres différents : la Marouette type ou Girardine, la plus grande (*P. maruetta* Briss.), dans le genre *Porzana* Vieillot, et les deux autres plus petites, la Baillon (*P. pusilla* Pall.) et la Poussin (*P. parva* Scop.), dans le genre *Zapornia* Leach. Les dernières, auxquelles leur petite taille a fait attribuer chez nous le nom de *Poulettes*, se distinguent, en effet, de la première par un bec notablement moins élevé, un pouce passablement plus long et des pennes cubitales plus courtes, et on eût pu peut-être les séparer de celle-ci, dans un sous-genre différent, si elles ne présentaient en même temps entre elles deux des caractères différentiels, notamment dans les proportions des ailes, qui ont autorisé d'autres rap-

prochements et la séparation, dans deux genres différents, de nos deux Poulettes, pourtant si voisines qu'elles sont parfois confondues[1]. En face d'opinions aussi divergentes, il m'a semblé préférable de conserver compact ce genre, à tous égards assez naturel.

264. — 1 : MAROUETTE GIRARDINE[2]

Punctirtes Sumpfhuhn — Voltolino.

PORZANA MARUETTA Brisson.

Bec moyen, légèrement convexe en avant, un peu moindre que deux tiers du tarse, à peu près deux fois aussi haut que large à la base. Pouce, avec ongle, égal à peu près à demi-tarse; médian, avec ongle, un quart environ plus long que le tarse. Ailes moyennes, assez amples et peu effilées, couvrant environ moitié de la queue; 2e et 3e rémiges quasi-égales, les plus longues; 4e à peine plus courte; 1re quasi-égale à 6e, ou un peu plus longue; cubitales couvrant d'ordinaire 5e ou 4e rémige (ad.). — Livrée d'un brun olivâtre, variée de noir, en dessus, mouchetée de blanc, en dessus et en dessous; bord de la 1re rémige blanc. Bec jaune-verdâtre, avec ou sans rouge à la base; pieds d'un vert jaunâtre.

Long. tot. 0m,205—225; aile pliée 0m,116—120; queue 0m,048—058; tarse 0m,0315—0325; médian, avec ongle 0m,0415—0425; bec, au front 0m,019—020.

RALLUS AQUATICUS MINOR, *sive* MARUETTA *Brisson*, Ornith., V, p. 155, 1760. — R. PORZANA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 261, 1766. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 376, 1829. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 252, 1854. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 740, Taf. 39, Fig. 4 (mauvaise), 1891.

GALLINULA OCHRA *Gerini ex Gessner*, Orn. Meth. Dig., V, p. 2, 1776. — G. PORZANA *Latham*, Index, II, p. 772, 1790. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 239, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 688, 1820. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 269, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 114, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 477, 1865.

[1] Sharpe (Cat. B. Brit. Mus. XXIII, p. 89 et 92, 1894, et Hand-list, I, p. 101, 1899) sépare la Poussin (*P. parva* Scop.) dans le genre *Zapornia* Leach, où elle figure seule; tandis qu'il rapproche la Baillon (*P. pusilla* Pall.) de la Marouette ou Girardine (*P. porzana* Linné) dans le genre *Porzana* Vieillot.

[2] Donnant au genre le nom de Marouette attribué par Brisson à cette espèce, je crois devoir distinguer celle-ci par le nom de *Girardine*, très répandu dans le pays et plus ancien encore que celui de Marouette, puisque Aldrovande, en 1646, donnait déjà à cet oiseau le nom de *Girardina*.

— G. MACULATA, G. PUNCTATA *Brehm*, Isis, 1830, p. 992. — G. LEUCOTHORAX, G. GRACILIS *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 293.

ORTYGOMETRA MARUETTA *Leach*, Syst. Cat. B. Brit. Mus., p. 34, 1816. — O. PORZANA *Stephens*, in *Shaw's* Gen. Zool., XII, p. 233, 1824.

CREX PORZANA *Licht.*, Verz. Doubl., p. 80, 1823.

ZAPORNIA PORZANA *Gould*, Birds of Eur., p. 343, 1837.

PORZANA MARUETTA *Gray*, List. Gen. of Birds, p. 91, 1841. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 256, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 32, Fig. 1, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 287, 1894. — P. MACULATA *C. Dubois*, Pl. col. Ois. Belgique, III, p. 211, 1860. — P. PORZANA *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIII, p. 93, 1894. Hand-list, I, p. 101, 1899.

NOMS VULG. S. F. : *Girardine, Pied-vert, Marouette*, Genève, Vaud et Neuchâtel. — S. A. : *Eggescher, Heckenschnarrer. Grisettli*, Diesbach. — S. I. : *Girardina, Gilardina.*

Mâle et femelle ad., au printemps : Faces supérieures d'un brun olivâtre un peu lustré, tachées de noir, ponctuées de blanc sur le cou et la nuque, avec petites macules ou traits blancs bordés de noir, sur le dos, les couvertures alaires, les cubitales et les sus-caudales ; le milieu et le derrière de la tête variés de brun-olivâtre et de noir ; le bas du front, un très large sourcil, du bec aux côtés du cou, et côtés de la tête d'un cendré noirâtre. Rémiges d'un brun olivâtre un peu plus sombre que le dos, la première bordée de blanc. Rectrices brunes, largement frangées d'olivâtre, les médianes volontiers un peu liserées de blanc. Gorge et devant du cou cendrés. Côtés du cou, poitrine et haut du ventre d'un cendré olivâtre, moucheté de blanc ; le bas des flancs, les culottes et les côtés de la région anale un peu plus sombres, barrés de blanc en travers ; milieu du ventre et sous-caudales blancs ou blanchâtres. Bec jaune-verdâtre, rouge à la base ; pieds d'un vert jaunâtre ; iris brun-verdâtre.

Adultes, en automne : Teintes moins brillantes ; lorums et joues variés de roussâtre ; ventre blanc-roussâtre ; sous-caudales roussâtres ; bec sans rouge à la base.

Jeunes, avant la mue : Un peu plus petits et très ponctués de blanc ; gorge et ventre d'un cendré blanchâtre, plus ou moins marqués de traits bruns ; sourcils et joues variés de brun et de blanc ; bec et pieds d'un brun verdâtre.

A la naissance : Entièrement couverts d'un duvet noir, avec pieds grisâtres ou verdâtres ; bec noirâtre, avec base et pointe rougeâtres (*sec.* Bailly)[1].

[1] Bec verdâtre, noir en avant et rouge vers le front (*sec.* Friderich) ; d'un blanc rougeâtre (*sec.* A. Dubois).

Variétés : M. Hardy, à Dieppe, possédait un individu adulte qui avait le devant du cou d'un beau rose.

La Girardine est de passage annuel régulier, très répandue en Suisse et assez commune dans les marais des diverses régions, où elle se reproduit, en plus ou moins grand nombre suivant les années, depuis la vallée du Rhin au nord-est, jusque dans le bassin du Léman au sud-ouest, et davantage, paraît-il, dans le Tessin, au sud des Alpes, que près de Bâle, au nord. Ses nichées étaient autrefois surtout fréquentes dans les grands marais, entre les lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, ainsi que dans ceux de l'Orbe, au canton de Vaud; mais le dessèchement de ces deux grands centres, depuis la correction des eaux de l'Aar, a maintenant beaucoup réduit la multiplication de cet oiseau, comme de tant d'autres espèces aquatiques, dans cette partie du pays.

Elle passe au printemps et en automne, d'ordinaire de nuit ou aux heures du crépuscule, et il semble qu'un certain nombre d'individus voyagent alors, sinon en troupes ou de conserve, au moins non loin les uns des autres, car il arrive souvent qu'on trouve, un beau matin, un marais plein de Girardines, alors que la veille il n'y en avait que peu ou point. C'est généralement entre la fin de mars et le milieu d'avril qu'elle nous arrive, et entre les premiers jours de septembre et le commencement d'octobre qu'elle nous quitte, quelquefois un peu plus tard, avec les derniers représentants de l'espèce qui nous viennent de pays plus septentrionaux. Elle ne paraît pas s'élever aussi haut dans nos montagnes que les deux espèces précédentes, au moment du passage; cependant, on l'a vue, à l'époque des migrations, près du Locle, au-dessus de 900 m., dans le Jura, et Saratz la signale parmi les oiseaux qui se montrent de temps à autre en H^te^-Engadine. — Je ne crois pas qu'elle nous reste jamais en hiver.

De forme élancée, avec un corps très allongé et comprimé, elle est admirablement bâtie pour se faufiler prestement entre les mottes et les roseaux des marais et des fossés, le plus souvent les pieds dans l'eau. Poursuivie par le chien du chasseur, elle court, nage et plonge avec adresse, ou se blottit immobile, parfois le bec émergeant seul de l'eau, et ne prend d'ordinaire son essor qu'à la dernière extrémité, pour aller, d'un vol assez lourd et peu élevé, se replonger à peu de distance dans les ajoncs ou les roseaux. Il arrive même parfois que, trop confiante dans ses ruses, ou trop grasse, comme c'est souvent le cas en automne, elle se laisse prendre à la main ou par le chien. C'est du reste de nuit principalement, ou ma-

tin et soir, qu'elle déploie la plus grande activité et qu'elle se met en quête des vers, larves, insectes et petits mollusques qui, avec quelques graines et fragments de plantes aquatiques, en mauvaise saison surtout, constituent sa principale nourriture. Le cri qu'elle pousse durant la saison de reproduction peut être traduit par la syllabe *vuit, vuit* ou *quit, quit,* vigoureusement et fréquemment répétée.

La Girardine niche généralement en mai et fait assez souvent une seconde ponte vers fin juin ou en juillet, surtout si la première a été détruite. Elle ne cherche pas à s'isoler dans ces circonstances, comme les Râles précédents; car bien des femelles couvent souvent assez près les unes des autres, presque en société, et si un individu, mâle ou femelle, crie alors, tous les voisins lui répondent à l'envi. Son nid, lâchement composé de feuilles de joncs ou de roseaux, est établi dans une petite dépression, sur sol humide, ou sur une motte, ou dans une touffe entourée d'eau, et d'ordinaire admirablement dissimulé par les herbes couchées et recourbées autour et au-dessus de lui. Malheureusement beaucoup de nids sont de temps à autre submergés par une crue accidentelle des eaux, et de nombreuses couvées sont détruites par la récolte des bâches, joncs ou roseaux. L'incubation dure trois semaines environ, et les noirs petits poussins courent de suite après leur éclosion.

Ses œufs, au nombre de 8 à 12 (jusqu'à seize ou dix-sept, en première ponte, selon Bailly), sont assez gros et de forme ovalaire plus ou moins allongée, avec coquille médiocrement épaisse, moyennement lisse et légèrement luisante; ils sont jaunâtres ou d'un roussâtre pâle, avec petites macules et nombreux points gris et bruns, plus quelques taches éparses brunes et plus grandes. Ils mesurent d'ordinaire $0^{m},0335$—0350 sur $0^{m},024$—025, plus rarement $0^{m},0315$ sur $0^{m},0240$ ou $0^{m},0360$ sur $0^{m},0235$.

L'espèce est très répandue en Europe, plus ou moins fréquente suivant les localités, depuis le sud de la Suède et même depuis le 63e degré en Finlande[1], jusque dans les régions méditerranéennes, ainsi que dans l'Asie centrale, d'où elle va hiverner soit en Afrique, soit dans les Indes; tandis qu'elle est sédentaire en Espagne et en Grèce, sur notre continent.

[1] Selon *Mela,* Vertebrata Fennica, 1882.

265. — 2 : MAROUETTE POUSSIN

Kleines Sumpfhuhn — Schiribilia.

PORZANA PARVA Scopoli.

Bec plutôt allongé, trois cinq. à deux tiers du tarse, et d'un quart environ plus haut que large, à la base. Pouce, avec ongle, presque trois cinq. du tarse. Médian, avec ongle, plus d'un quart plus long que le tarse (voy. fig. 50). *Ailes plus longues et plus effilées, à grandes rémiges plus étroites et plus étagées que chez Maruetta, couvrant deux tiers environ de la queue; 2e et 3e rémiges quasi-égales, les plus longues; 4e notablement plus courte; 1re unicolore, mesurant entre 5e et 6e; cubitales couvrant à peu près la 7e rémige (chez ad.). — Faces dorsales d'un roux-brun olivâtre, largement variées de noir, avec peu ou pas de mouchetures blanches. Faces inf. d'un cendré bleuâtre,* ♂, *roussâtres,* ♀, *au printemps; sous-caudales grises et rousses, maculées de noir et de blanc. Pieds verts.*

Long. tot. 0m,185—200; aile pliée 0m,098—108; queue 0m,047—053; tarse 0m,028—030; médian, avec ongle 0m,039—041; bec, au front 0m,0165—0185.

RALLUS PARVUS *Scopoli*, Ann., I, p. 126, 1769. — R. PUSILLUS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 719, 1788. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 379, 1829. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 257, 1854. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 741, Taf. 39, Fig. 5, 1891. — R. MIXTUS *Lapeyrouse*, Mam. et Ois. Hte-Garonne, p. 38, 1799. — R. PEYROUSEI *Vieillot*, N. Dict., XXVIII, p. 542, 1819.

GALLINULA PUSILLA *Bechstein*, Orn. Taschenb., p. 340, 1803. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 690, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 114, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 478, 1865. — G. MINUTA, G. FOLJAMBII *Mont.*, Orn. Dict. Suppl., G. 2, fol. 9 et fol. B. 6, 1813. — G. PARVA, G. MINUTISSIMA *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 293.

ZAPORNIA MINUTA *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 34, 1816. — Z. PARVA *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIII, p. 89, 1894. Hand-list, I, p. 101, 1899.

CREX PUSILLA *Licht.*, Verz. Doubl., p. 80, 1823. — C. PARVA *Seebohm*, Brit. Birds, II, p. 547, 1884.

ORTYGOMETRA OLIVACEA *Leach*, *Schaw's* Gen. Zool., XII, I, p. 286, 1824. — O. PUSILLA *Bonap.*, Comp. List., p. 53, 1838. — O. MINUTA *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. Eur., p. 114 et 205, 1840.

PORZANA MINUTA *Bonap.*, Ucc. eur., p. 65, 1842. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 259, 1867. — P. PUSILLA *C. Dubois*, Pl. col., III, p. 212, 1860. — P. PARVA *A. Dubois*, Consp. Av. eur., p. 25, 1871, et Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 291, 1894.

Noms vulg. S. F.: *Poulette, Râleton, Petit Pied-vert,* Genève, Vaud, Savoie. — S. A.: *Kleine Wasserralle, Kleiner Heckenschnarrer. Wasserhühnli,* Coire. — S. I.: *Calchin. Grügnett,* Locarno.

Mâle ad., au printemps : Faces supérieures d'un roux-brun olivâtre, largement mélangées de noir, sur le dos et les cubitales surtout, sans mouchetures blanches, ou avec çà et là quelques rares petites macules ou stries de cette couleur. Rectrices brunes, largement frangées de roux-olivâtre. Couvertures alaires d'un roux-brun olivâtre. Rémiges plus brunes, la première non bordée de blanc. Sourcils, côtés de la tête et du cou, et toutes faces inférieures d'un cendré bleuâtre, jusqu'au bas-ventre. Gorge plus pâle; bas des flancs et du ventre, et région anale un peu nuancés de roussâtre, avec de petites macules blanches; sous-caudales variées de gris et de roux, tachées de noir et de blanc. Bec vert, rouge à la base. Pieds verdâtres. Iris rouge.

Femelle ad., au printemps : Gorge et devant du cou blancs ou blanchâtres. Faces inférieures roussâtres; bas des flancs, région anale et sous-caudales brunâtres et roussâtres, barrés de noirâtre et de blanc; région auriculaire roussâtre.

Adultes, en automne : Plus bruns en dessus, avec les faces inférieures blanches ou blanchâtres, mouchetées de brun à la poitrine et aux flancs. Bec d'un vert sombre, sans rouge à la base.

Jeunes, avant la mue : Sourcils, joues, gorge et faces inférieures blanchâtres, avec des ondes transversales brunâtres sur les côtés du cou, de la poitrine et du ventre. Faces supérieures un peu plus pâles que chez les adultes. Iris brun.

A la naissance : Entièrement couverts d'un duvet noir, à reflets verdâtres sur la tête. Bec blanchâtre, et pieds d'un blanc rougeâtre (*sec.* Friderich).

La Marouette Poussin est, en Suisse, oiseau de passage et nicheur, dans les mêmes régions et conditions que la Girardine, bien que partout moins fréquente, et se montrant plus rarement à une certaine altitude dans le Jura et les Alpes. Elle arrive généralement dans nos marais quelques jours après la précédente, pour nous quitter d'ordinaire un peu plus tôt, et fait, suivant les circonstances, une ou deux pontes, entre mai et juillet. Je ne sache pas qu'elle ait été jamais rencontrée en hiver dans le pays. Son cri a été rendu par le mot *kihik,* parfois par la syllabe répétée *kik, kik, kik.* Ses mœurs semi-nocturnes et aquatiques, ses allures, sa nidification et son alimentation sont assez semblables à celles de la Girardine, en

compagnie de laquelle on l'observe souvent, pour que je ne revienne pas ici sur ce sujet.

Ses œufs, au nombre de 7 à 10 et très gros, comparativement à la taille de l'oiseau, sont de forme ovalaire plus ou moins allongée, avec coquille fine, assez lisse et un peu luisante. Ils sont jaunâtres, teintés d'olivâtre pâle ou un peu roussâtres, avec des points et de petites taches, un peu plus grandes et moins serrées que chez la *Baillon*, de couleur grise et d'un brun olivâtre clair. Ils mesurent d'ordinaire 0m,028—030 sur 0m,020—022.

L'espèce est assez répandue en Europe moyenne et méridionale, depuis l'Angleterre et le sud de la Suède, ainsi que dans l'Asie centrale, et hiverne en Afrique surtout.

266. — 3 : MAROUETTE BAILLON

Zwerg-Sumpfhuhn — Schiribilia grigiata.

PORZANA PUSILLA Pallas.

Bec un peu plus court, plus convexe et un peu plus haut à la base que chez P. parva. Pieds un peu plus grêles. Ailes moyennes, assez arrondies, soit bien moins effilées. Grandes rémiges assez larges, faiblement étagées, couvrant environ moitié de la queue; 2e et 3e quasi-égales, les plus longues; 4e très peu plus courte; 1re bordée de blanc au côté externe, égale à peu près à 7e (ad.); cubitales couvrant 6e ou à peu près 5e rémige. — Faces dorsales d'un roux-brun olivâtre, variées de noir, avec de petites mouchetures blanches irrégulières. Faces inf. d'un cendré bleuâtre, ♂ et ♀, au printemps. Sous-caudales noires, barrées de blanc. Pieds d'un gris rougeâtre.

Long. tot. 0m,165—180; aile pliée 0m,085—092; queue 0m,045—050; tarse 0m,026—028; médian, avec ongle 0m,037—038; bec, au front 0m,0145—0165.

RALLUS PUSILLUS *Pallas*, Reise Russ. Reichs, III, p. 700, 1776. — R. BAILLONII *Vieillot*, N. Dict., XXVIII, p. 548, 1819. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 380, 1829. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 261, 1854. — R. PYGMÆUS *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 743, Taf. 39, Fig. 6, 1891.

GALLINULA PUSILLA *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 240, 1815. — G. BAILLONII *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 692. 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 114, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 479, 1865. — G. PYGMÆA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 701, 1831.

Crex Baillonii *Licht.*, Verz. Doubl., p. 80, 1823. — C. pygmæa *Naumann*, Vögel Deutschl., IX, p. 567, 1838.

Ortygometra Baillonii *Stephens*, *Shaw's* Gen. Zool., XII, p. 228, 1824. — O. pygmæa *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., Arten, p. 205, 1840. — O. minuta *Radde*, Reise in Süd. v. Ost-Sibir., II. p. 311, 1863.

Phalaridion pygmæum *Kaup*, Nat. Syst., p. 173, 1829.

Porzana pygmæa *Bonap.*, Ucc. Eur., p. 64, 1842. — P. Baillonii *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 258, 1867. — P. pusilla *Bogd.*, Consp. Av. Imp. Ross., p. 54, 1884. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 294, 1894. — *Sharpe*, Hand-list, I, p. 102, 1899.

Zapornia pygmæa *Bonap.*, Cat. Parzud., p. 15, 1856.

Noms vulg. S. F. : *Poulette, Poulette de Baillon* ou *Baillon, Râleton.* — S. A. : *Wasserhühnli.* — S. I. : *Calchin.*

Mâle et femelle ad., au printemps : Faces supérieures d'un roux-brun olivâtre, mélangé de noir, avec de petites mouchetures ou taches irrégulières blanches, sur le dos, les scapulaires, les couvertures alaires et les cubitales. Rectrices brunes, frangées d'olivâtre. Rémiges brunes, la première liserée de blanc, au bord externe. Sourcils, joues, devant et côtés du cou, poitrine et ventre d'un cendré bleu, pâle à la gorge. Flancs, bas-ventre, culottes, région anale et sous-caudales noirs, barrés ou tachés de blanc. Bec vert; pieds d'un gris rougeâtre; iris rouge.

Adultes, en automne : Blancs ou blanchâtres, en dessous; la poitrine et les flancs ondés de brun-olivâtre; le bas-ventre, la région anale et les sous-caudales d'un brun ardoisé et barrés de blanc.

Jeunes, avant la mue : A peu près comme les adultes, en dessus; mais avec la gorge blanche et tout le reste des faces inférieures d'un blanc roussâtre, couvert de zigzags olivâtres et cendrés.

A la naissance : Entièrement couverts d'un duvet noir, à reflets d'acier sur la tête et le dos. Bec jaune pâle, avec base noire[1]; pieds d'un noir roux (*sec.* Vian).

La Marouette de Baillon ou Baillon est, en Suisse, de passage régulier et nicheuse, comme la Poussin, plus ou moins répandue dans nos différents cantons, en plaine, mais généralement moins fréquente que celle-ci, relativement rare même dans les parties orientales du pays. Elle nous arrive ordinairement en avril, pour repartir en septembre, et niche généralement en mai, parfois encore en juillet[2]. Son cri rappelle celui de la Poussin. Ses mœurs, ses allures et

[1] Bec d'un vert pur, selon Gerbe.

[2] Elle ferait même parfois une troisième ponte en août, surtout si les premières ont été détruites, selon Bailly.

sa nidification ne différant guère de celles des deux espèces précédentes, je crois pouvoir renvoyer ici aux quelques détails biologiques donnés plus haut, à propos de la Girardine.

Ses œufs, au nombre de 6 à 10, de forme subelliptique ou ovalaire plus ou moins allongée et, proportionnellement à l'oiseau, notablement plus petits que ceux de la Poussin, à coquille plutôt mince, assez lisse et légèrement luisante, sont d'un gris jaunâtre ou d'un roux olivâtre clair, avec petites macules, en majorité allongées, et points entremêlés, distribués sur tout l'œuf, gris et roussâtres; points parfois assez serrés pour donner l'aspect d'une teinte quasi-uniforme. Ils mesurent d'ordinaire $0^m,027$—028 sur $0^m,020$—021; parfois seulement $0^m,026$ sur $0^m,018$, selon Gerbe.

L'espèce est assez répandue en Europe centrale et méridionale, rare en Angleterre, commune et sédentaire en Espagne, ainsi qu'en Grèce, et hiverne en Afrique.

Sous-famille II, des GALLINULIENS

GALLINULINÆ

Doigts libres, longs et effilés, peu ou pas bordés, les latéraux quasi-égaux. Une plaque nue faisant suite au bec, sur le front (voy. fig. 51). Tarses plus ou moins, mais comparativement peu pincés. Corps assez allongé, mais moyennement comprimé. Plumage assez fourni et serré.

Œufs à coquille assez épaisse et assez lisse, quoique plutôt terne, soit sans véritable éclat.

Les Gallinuliens, oiseaux d'eau ou de marais, courent et nagent prestement, mais, quoique migrateurs, ne sont pas grands voiliers.

152. — Genre 4 : POULE D'EAU

GALLINULA Brisson.

Bec droit, au plus de la longueur de la tête, subconique, comprimé, assez aigu et médiocrement fendu; mandibule sup. aplatie en arrière et prolongée en une plaque nue sur le front, légèrement creusée au-dessus des narines et un

peu convexe, ainsi que volontiers légèrement échancrée en avant; angle mentonnier très avancé, plus ou moins accentué. Fosses nasales larges, subarrondies en avant et dépassant un peu les narines qui sont elliptiques, allongées et atteignent au moins le milieu du bec (voy. fig. 51). *Jambes nues sur un espace petit ou moyen, souvent un quart environ; tarses robustes, un peu pincés, scutellés en avant, très finement réticulés ou quasi-granuleux sur la ligne médiane, en arrière, et largement réticulés sur les côtés. Doigts longs, bordés d'une étroite membrane; médian, avec ongle, beaucoup plus long que le tarse; pouce inséré peu au-dessus des doigts, finement bordé en dessous et passablement plus long que moitié du tarse. Ongles assez longs, légèrement arqués, comprimés et aigus. Ailes moyennes, subaiguës, n'atteignant pas d'ordinaire le bout de la queue; cubitales ne couvrant pas les plus grandes rémiges. Queue courte, arrondie, à 12 rectrices, larges, rondes et médiocrement rigides. Corps assez long, subarrondi transversalement. Une plaque nue sur le front.*

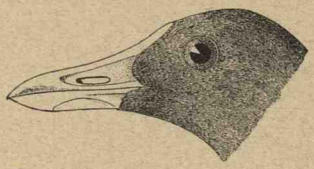

Fig. 51. Tête de Gallinula chloropus, ad.

Œufs assez nombreux, relativement gros, d'un ovale plus ou moins court ou allongé, à coquille lisse, mais sans éclat, et plus ou moins couverts de points ou de petites macules de deux couleurs, sur fond grisâtre, jaunâtre ou roussâtre.

Les Poules d'eau sont oiseaux migrateurs, semi-nocturnes et peu sociables, qui recherchent les eaux bordées ou garnies de roseaux, près desquelles elles nichent et où elles prennent une nourriture surtout animale, bien qu'un peu mélangée d'éléments végétaux. Elles courent, nagent, plongent et perchent au besoin.

Leur mue paraît simple. Le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes sont fort différents.

Le genre *Gallinula* est représenté par six à huit espèces[1], dans les diverses parties du monde. Une seule se trouve en Europe et en Suisse.

[1] Selon que l'on considère quelques-unes d'entre elles comme sous-espèces ou espèces.

267. — 1 : POULE D'EAU ORDINAIRE

Gemeines Teichhuhn — Sciabica.

GALLINULA CHLOROPUS Linné.

Bec, au bas du front, au moins trois cinq. du tarse et à peu près deux fois aussi haut que large à la base; plaque frontale ovale, arrivant entre les bords ant. des yeux, parfois au milieu (chez ad.) (voy. fig. 51). *2e et 3e rémiges quasi-égales, les plus longues; 4e un peu plus courte; 1re un peu plus courte ou un peu plus longue que 6e. Cubitales ne dépassant pas d'ordinaire la 6e rémige (ad.). Ailes couvrant près des trois quarts de la queue (ad.). — Livrée en majeure partie ardoisée, avec dos brun-olivâtre; quelques macules allongées sur le haut des flancs et milieu du bas-ventre blancs. Sous-caudales médianes noires, latérales et extrêmes blanches. Plaque frontale rouge (ad.). Bec rouge, jaune en avant. Pieds verts; bas de la jambe rouge (ad.).*

Long. tot. 0m,310—350; aile pliée 0m,155—175; queue 0m,068—085; tarse 0m,041—050; médian, avec ongle 0m,063—072 (ongle 12 à 14mm); bec, au front 0m,027—029, avec la plaque frontale 0m,031—039.

FULICA FUSCA, F. CHLOROPUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 257 et 258, 1766. — F. FUSCA, F. MACULATA, F. FLAVIPES, F. FISTULANS *Gmel.*, Syst. Nat., I, p. 697, 701 et 702, 1788.

GALLINULA CHLOROPUS, G. FUSCA *Latham*, Ind. Orn., II, p. 770 et 771, 1790. G. CHLOROPUS *Meisner u. Sch., ex Lath.*, Vögel der Schweiz, p. 237, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 693, 1820. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 271, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 114, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 264, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 480, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 262, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 35, Fig. 1 et 2, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 735, Taf. 39, Fig. 1 et 2, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 298, 1894. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIII, p. 169, 1894. Hand-list, I, p. 107, 1899.

CREX CHLOROPUS *Licht.*, Verz. Doubl., p. 79, 1823.

RALLUS CHLOROPUS *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 382, 1829.

STAGNICOLA SEPTENTRIONALIS, ST. CHLOROPUS, ST. MINOR *Brehm*, Isis, 1830, p. 992. Vögel Deutschl., p. 704 à 706, 1831. — ST. PARVIFRONS *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 293.

NOMS VULG. S. F. : *Poule d'eau.* — S. A. : *Wasserhuhn. Müderli*, Meiringen; *Kächeli*, Diesbach; *Teichhuhn*, St-Gall; *Grünfuss*, Coire. — S. I. : *Gallinetta, Gallinee. Grugnetton, Pollon*, Locarno.

Mâle ad., au printemps : Dos, couvertures alaires, rémiges et susscaudales d'un brun olivâtre lustré; rectrices d'un brun plus sombre; première rémige bordée de blanc. Tête, cou, poitrine, ventre et flancs d'un gris ardoisé assez foncé, avec quelques taches allongées blanches sur le haut des derniers. Régions crurale et anale latérale d'un gris-brun olivâtre; milieu du bas-ventre blanc ou très moucheté de blanc; sous-caudales latérales et extrêmes blanches, médianes et inférieures noires. Bec et plaque frontale rouges, le premier jaune dans le tiers extrême. Pieds verts; bas de la jambe cerclé de rouge. Iris rouge.

Femelle ad., au printemps : De teintes générales un peu plus claires; joues plus pâles, gorge grisâtre ou quasi-blanchâtre.

Adultes, en automne : Faces dorsales plus rembrunies; tête, cou et faces inférieures de teinte moins uniforme, soit d'un ardoisé plus clair ou plus cendré et plus ou moins nuancé de brunâtre. Plaque frontale un peu moins étendue et de teinte livide. Bec d'un vert olivâtre, sans rouge à la base; bas des jambes un peu jaunâtre.

Jeunes, avant la mue : Gorge et devant du cou blanchâtres; poitrine et ventre blanchâtres ou grisâtres, ondés transversalement de brunâtre, sur les côtés. Rémiges et rectrices d'un brun foncé, volontiers plus claires vers l'extrémité. Plaque frontale peu étendue, olivâtre sombre. Bec et pieds d'un brun olivâtre; iris brun-verdâtre.

A la naissance : Vêtus d'un duvet noir assez épais, avec face et nuque de plus en plus couvertes de tiges noires à pointes blanches; quelques autres tiges d'un blanc d'argent à la gorge et sur les côtés de la tête. Côté interne des jambes blanc. Bec jaune vers le bout, rose en arrière et sur le bas du front, où la plaque frontale est encore peu apparente. Pieds noirâtres.

Variétés : On rencontre de temps à autre des individus plus ou moins blancs ou maculés de blanc. Les *Gallinula pyrrhorrhoa* Newton, de Madagascar, et *G. galeata* Licht., d'Amérique, sont très voisines de notre *Chloropus*.

La Poule d'eau ordinaire est oiseau de passage très répandu et nicheur assez commun en plaine et dans le bas de la zone montagneuse, dans les diverses parties du pays, tant à l'est qu'à l'ouest et au centre, et au sud comme au nord des Alpes. Elle a même été rencontrée assez haut dans celles-ci, au moment des migrations, jusque dans la vallée d'Urseren, sur la route du Gothard, et dans la H^te^-Engadine, en particulier. Elle hivernerait de temps à autre dans certaines localités de la plaine suisse, notamment dans les régions inférieures du bassin de l'Aar et dans le Bas-Valais. Elle

voyage de nuit, et nous arrive d'ordinaire fin mars ou en avril, pour nous quitter ou repasser parfois déjà en septembre, le plus souvent en octobre.

Elle recherche, pour s'y établir et se reproduire, les marais assez profonds, ainsi que les bords des lacs, les étangs et les cours d'eau abondant en roseaux, où elle se met, soir et matin surtout, en quête des vers, larves, insectes, mollusques et même petits poissons qui, avec quelques graines et fragments de plantes aquatiques, forment sa nourriture habituelle. Elle ne paraît guère sociable, en dehors du cercle de sa famille, et il est rare que deux paires nichent dans le voisinage immédiat l'une de l'autre. Poursuivie, elle se faufilera prestement ou se blottira, presque entièrement submergée, dans les roseaux, ou elle nagera rapidement, plongera même profondément, ou bien encore elle grimpera dans un arbre creux pour s'y cacher. Qu'elle nage à découvert ou qu'elle coure, avec ses longues pattes, ses mouvements sont toujours gracieux et, presque à chaque pas, elle fait un petit battement de sa queue retroussée, qui souvent s'étale brusquement, comme le font aussi plus ou moins la plupart de nos Macrodactyles. Le cri assez fort qu'elle fait entendre durant la saison des amours peut être rendu, suivant les circonstances, tantôt par *terr, terr* ou *krörr, krörr,* tantôt par *terr-tett-tett* ou *kirkreckreck;* au vol elle crie plutôt *kikikik;* quand elle veut rassembler ses petits, elle dit *douk, douk,* et ceux-ci répondent par *tschui, tschui.* Sa chair ne vaut pas celle du Roi de Cailles et des Marouettes.

Elle bâtit, avec des débris de plantes aquatiques, un nid en coupe assez grande et profonde, près de l'eau, entre les herbes, ou dans l'eau, sur des roseaux couchés, avec base de bûchettes et de tiges écrasées, de telle manière qu'il puisse un peu monter et descendre avec le niveau de l'eau. C'est dans ce berceau qu'elle pond, dans la seconde moitié de mai ou la première de juin, parfois de nouveau en juillet, et qu'elle couve pendant trois semaines environ, le mâle remplaçant volontiers la femelle, quand celle-ci doit prendre quelque nourriture. — La mue se fait généralement en août.

Ses œufs, au nombre de 6 à 11, sont assez gros, avec coquille un peu épaisse et assez lisse, bien que sans éclat, et varient énormément tant quant aux proportions et à leurs formes, d'un ovale plus ou moins allongé ou ramassé, qu'au point de vue de la coloration. Ils sont, suivant les cas, d'un gris roussâtre, jaunâtres ou roussâtres, et quelquefois très pâles, avec nombreux points gris et bruns, et de petites taches éparses d'un brun rougeâtre; on en voit qui sont presque blancs ou à peu près immaculés. Ils mesurent d'ordinaire $0^{m},041$—046 sur $0^{m},028$—033.

L'espèce est très répandue en Europe, en Asie et en Afrique, même en Amérique, si l'on considère la *G. galeata* comme sous-espèce seulement. Elle se reproduit sur notre continent, depuis le 60e degré nord environ, jusqu'en Italie et en Grèce, où elle hiverne régulièrement.

Sous-Famille III, des FULICIENS

FULICINÆ

Doigts lobés, soit très amplement bordés d'une membrane découpée en larges festons (voy. fig. 52). Une plaque frontale nue, plus ou moins étendue. Membres postérieurs notablement reculés; tarse très pincé. Corps médiocrement allongé et relativement peu comprimé, ou subarrondi.

Œufs à coquille médiocrement lisse et sans éclat. — Poussins courant ou nageant peu après leur éclosion, comme ceux des autres représentants de la famille[1].

Les Fuliciens nagent et plongent plus qu'ils ne volent, en dehors de l'époque des migrations, et sont beaucoup plus sociables que les précédents, sauf en temps de nichée.

153. — Genre 5 : FOULQUE

FULICA Linné[2].

Bec droit, robuste, plus court que la tête, subconique, comprimé, assez aigu et médiocrement fendu; mandibule sup. un peu aplatie en arrière et prolongée en une plaque frontale plus ou moins grande, avec arête un peu déclive jusque vers le bout des narines, puis plus ou moins convexe en avant; angle mentonnier très avancé, assez accusé. Fos-

[1] Suivant les auteurs, plongeant de suite, ou après deux ou trois jours seulement.

[2] *Fulica* et *Phalaris* Gessner.

ses nasales subarrondies en avant, dépassant un peu le milieu du bec et les narines qui sont elliptiques allongées. Jambes plutôt courtes, nues sur un très petit espace, souvent un cinq. environ. Tarses moyens, robustes, très pincés, scutellés en avant, finement réticulés en arrière, sur la ligne médiane, largement réticulés ou irrégulièrement écussonnés sur les côtés. Doigts ant. longs et lobés, soit très largement bordés d'une membrane découpée en festons unis sur les bords, d'ordinaire au nombre de deux à quatre, comme les articulations des doigts[1]*; l'externe plus long que l'interne. Pouce inséré à la face int. du tarse, peu au-dessus des doigts, avec bordure membraneuse, en dessous. Ongles assez allongés, un peu arqués ou quasi-droits, comprimés et pointus* (voy. fig. 52). *Ailes moyennes, n'atteignant pas le bout de la queue, subaiguës et assez amples en arrière, avec les premières grandes rémiges un peu acuminées; cubitales, selon l'âge, couvrant plus ou moins les grandes rémiges. Queue courte et arrondie, à 14 (12-16) rectrices assez larges, arrondies et assez rigides. Corps assez épais. Une grande plaque nue sur le front.*

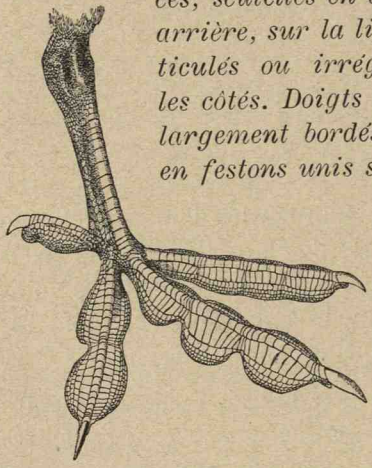

Fig. 52. Pied gauche de Fulica atra, côté interne.

Œufs nombreux ou assez nombreux, de moyenne dimension, d'un ovale plus ou moins allongé, avec coquille assez épaisse, médiocrement lisse et mate, ou sans éclat, et tout pointillés sur fond grisâtre ou roussâtre pâle.

Les Foulques sont oiseaux migrateurs, semi-nocturnes et assez sociables, qui voyagent d'ordinaire en bandes plus ou moins nom-

[1] Généralement: *doigt médian* avec 3 lobes au côté interne et 2 ou 3 à l'externe, le basilaire étant plus ou moins franchement découpé; *doigt extérieur* à 4 lobes peu profondément découpés, 4 au côté externe, 3 à 4 à l'interne, le basilaire plus ou moins accusé; *doigt intérieur* avec 2 lobes assez profondément découpés de chaque côté.

breuses, nagent plus qu'ils ne marchent et plongent en sautant. Elles aiment les eaux un peu profondes, douces ou saumâtres, et recherchent le voisinage des roseaux, les grands marais, les étangs et les lacs, où elles se nourrissent de divers petits animaux et de débris végétaux qu'elles vont volontiers chercher au fond de l'eau, même assez profondément, parfois de frai de poisson ou de menu fretin. On les accuse, à juste titre je crois, d'être d'assez mauvais voisins et de détruire bien des couvées autour d'elles.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes en diffèrent peu.

Le genre *Fulica* comprend onze ou douze espèces inégalement répandues dans les diverses parties du monde, dont deux figurent en Europe et une seule en Suisse. La *Fulica cristata* Gmelin, d'Afrique, qui se montre dans le sud de notre continent, en Espagne, dans le midi de la France, en Sardaigne et en Sicile, par exemple, et qui se distingue à première vue de la nôtre *(F. atra)* par sa plaque frontale rouge, surmontée en arrière de deux petites crêtes membraneuses, nous fait entièrement défaut.

268. — 1 : FOULQUE MACROULE

Wasserhuhn — Folaga.

FULICA ATRA Linné.

Bec, au bas du front, environ trois-cinq. du tarse et à peu près un tiers plus haut que large, à la base; plaque frontale ovale et lisse, arrivant entre les yeux (ad.). 2e rémige la plus longue ou quasi-égale à 3e, 4e passablement plus courte, 1re quasi-égale à 5e (ad.); cubitales couvrant ou à peu près les grandes rémiges (ad.); ailes atteignant environ moitié de la queue. Doigt médian à peu près égal au tarse, à sa seconde articulation. Pouce, sans ongle, un peu plus long que moitié du tarse (voy. fig. 52). *Tous ongles un peu arqués. 14 rectrices (parfois 16). — Livrée noirâtre, plus pâle aux faces inférieures. Rémiges secondaires terminées de blanc ou de blanchâtre. Plaque frontale blanche. Bec blanchâtre. Pieds d'un cendré verdâtre.*

Long. tot. 0m,360—440 (0m,470); aile pliée 0m,204—220; queue 0m,055—070 (0m,080); tarse 0m,053—056 (0m,060); médian, avec ongle 0m,085—092 (ongle 11-17mm); bec, au front 0m,032—038, au bout de la plaque frontale 0m,048—053.

Fulica atra, F. aterrima *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 257 et 258, 1766. F. atra *Meisner u. Sch. ex Linné*, Vögel der Schweiz, p. 246, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 706, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 5, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 274, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 116, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 273, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 485, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 268, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 35, Fig. 6, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 731, Taf. 39, Fig. 1, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 304, 1894. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXIII, p. 210, 1894. Hand-list, I, p. 109, 1899. — F. major *Brisson*, Ornith., VI, p. 28, 1760. — F. fuliginosa *Scop.*, Ann., I, p. 104, 1769. — F. leucoryx, F. æthiops *Sparrm.*, Mus. Carls., pl. 12 et 13, 1786-89. — F. atrata, F. pullata *Pallas*, Zoogr., II, p. 158 et 159, 1811. — F. platyuros *Brehm*, Isis, 1830, p. 992. — F. lugubris *Müller*, Verh. nat. Gesch., Nederl. Bezitt., III, p. 454, 1839-44.

Noms vulg. S. F. : *Foulque, Morelle.* — S. A. : *Blässhuhn, Belch, Bollene, Möhre. Wasserhühnli, Fischhühnli*, Meiringen ; *Merli*, Stans ; *Buchelen* et *Bucheli*, Zofingue, Lucerne. — *Fulca*, Sils. — S. I. : *Folega.*

Mâle et femelle ad., au printemps : Tête, cou et sous-caudales noirs ; la paupière inférieure souvent blanche ; dessus du corps, couvertures alaires et queue d'un noir ardoisé ; rémiges d'un brun noirâtre, les secondaires largement terminées de blanc ou de blanchâtre ; faces inférieures, depuis le bas du cou, d'un ardoisé noirâtre. Plaque frontale d'un blanc légèrement rosé, volontiers un peu plus petite chez la femelle ; bec d'un blanc rosé, plus teinté en dessous et un peu bleuâtre vers le bout. Pieds d'un cendré nuancé de verdâtre et de jaunâtre ; bas de la jambe orangé ou d'un rouge nuancé de verdâtre. Iris rouge.

Adultes, en automne : Pas de rouge au bas des jambes ; plaque frontale d'un blanc mat.

Jeunes, avant la mue : D'un noir moins profond, en dessus, d'un cendré blanchâtre, en dessous, avec plaque frontale peu développée, d'un cendré olivâtre, comme le bec et les pieds. — *Après la mue :* Encore plus ou moins blanchâtres et légèrement nuancés de roussâtre, en dessous, avec les rémiges secondaires en bonne partie d'un gris ardoisé clair.

A la naissance : Couverts, suivant les places, d'un duvet plus ou moins garni et plus ou moins allongé ou filamenteux. Dessus de la tête quasi-nu, rougeâtre en avant, avec quelques poils noirs. Côtés de la tête, gorge, nuque et cou couverts de longs poils ou crins, plus ou moins frisés, de couleur orangée. Faces supérieures du corps et des ailes noires ; faces inférieures enfumées. Bec rouge en arrière, blanc en avant, avec fine pointe noire. Pieds lobés, noirâtres.

Variétés: On rencontre, parmi les adultes, des individus de taille assez différente. On trouve aussi des sujets blancs, blanchâtres, plus ou moins tachés de blanc ou avec les ailes blanches.

La Foulque macroule est un oiseau de passage assez répandu en Suisse, commun ou assez commun suivant les localités et selon les régions, nicheur plus ou moins fréquent, ou hôte d'hiver plus ou moins abondant. Elle se reproduit dans les diverses régions de la plaine suisse, du nord-est au sud-ouest, dans certaines contrées même assez communément, comme en Thurgovie, dans les environs de Lucerne et dans le Bas-Valais, en particulier; plus rarement, semble-t-il, dans les Grisons à l'est, ainsi que dans le Tessin au sud.

Elle hiverne, en bandes plus ou moins nombreuses, sur plusieurs de nos lacs, sur ceux de Constance, de Lucerne, de Wart près de Soleure, de Neuchâtel et du Léman, entre autres. Depuis seize ou dix-sept ans (1885-1886), nous avons vu successivement arriver de petits groupes de Foulques dans le port de Genève, en automne, et maintenant, c'est par centaines qu'on les voit dans la rade, entre les jetées et le pont du Mont-Blanc, durant tout l'hiver, de mi ou fin novembre à fin mars ou commencement d'avril. Quelques individus qui ont niché dans le pays nous restent aussi parfois en hiver, changeant seulement de place, comme des oiseaux erratiques, à l'approche des froids. C'est en général, plus ou moins tôt ou tard, dans le courant de mars et d'octobre ou de novembre qu'elle passe et repasse chez nous, et on la rencontre alors assez haut dans les Alpes, dans la vallée d'Urseren, sur la route du Gothard, en particulier, ainsi qu'en H^te^-Engadine, à 1800 m. d'altitude, exceptionnellement, peut-être égarée, aux Pitons, sur Salève, à 1380 m., près de Genève, et jusque sur le col du Sanetsch[1] à 2300 m. à peu près, entre Berne et Valais.

La Foulque, monogame, méfiante et tracassière, s'isole volontiers pendant l'époque de la reproduction; mais elle se rapproche de ses semblables au moment des migrations, pour voyager, de nuit surtout, en bandes plus ou moins nombreuses. Nageant plus qu'elle ne court et plongeant constamment, en quête de nourriture, elle recherche surtout les bords des lacs et les étangs bien garnis de roseaux, ou les grands marais présentant des eaux assez profondes, aussi bien saumâtres que douces. Son alimentation consiste, selon

[1] On trouva, en effet, au Sanetsch, il y a quelques années, au moment du passage d'automne, une Foulque morte sur la neige.

les cas, en insectes, larves, vers, mollusques, frai de batraciens et de poissons, ou plantes aquatiques, feuilles, bourgeons ou graines, et petits vertébrés, à l'occasion. On l'accuse même, en mauvaise voisine, de détruire les couvées autour d'elle. On la reconnaît de loin sur l'eau à ses formes arrondies, aux battements d'ailes qu'elle exécute fréquemment en se dressant un instant, à sa plaque frontale même, qui se voit de très loin, et, quand elle s'envole, à sa manière de battre l'eau pendant quelques mètres, avec les pattes, derrière elle. Son vol, quand elle est lancée, paraît cependant plus rapide que celui de nos autres Rallidés. Sa voix est perçante; d'ordinaire elle crie *koew, koew* ou *köwöw* ou même *köwöwöw*. Sa chair n'est pas fameuse; cependant, elle est moins mauvaise si l'on prend la peine d'enlever de suite la peau, avec la graisse qui est dessous, et si, après cela, on la garde quelques jours pour l'attendrir.

Elle établit son nid entre les roseaux ou, plus souvent, sur des roseaux couchés, parfois même sur des roseaux flottants, de manière qu'il puisse monter et descendre avec le niveau de l'eau. Elle rassemble pour cela des cannes brisées, sur lesquelles elle amasse un tas d'herbes sèches plus ou moins entrelacées, garnissant l'intérieur de ce berceau assez épais de débris végétaux plus minces ou de panicules. La ponte a lieu plus ou moins tôt ou tard dans le courant de mai, et l'incubation dure d'ordinaire trois semaines.

Ses œufs, au nombre de 8 à 15 et de proportion moyenne, sont de forme ovalaire généralement assez allongée, bien qu'assez variable, parfois subelliptique, et tout couverts de points gris et noirâtres, entremêlés de très petites taches de même couleur, sur fond gris, jaunâtre ou café au lait clair. Ils mesurent d'ordinaire $0^m,050$ —055 sur $0^m,035$—038. Cependant, on en trouve aussi qui, suivant leur forme plus ou moins ramassée ou allongée, mesurent $0^m,0495$ sur $0^m,0350$, ou $0^m,055$ sur $0^m,034$; de très grands œufs ont mesuré jusqu'à $0^m,056$ sur $0^m,039$.

L'espèce est très répandue en Europe et en Asie, jusqu'aux Philippines, à Java, à Sumatra et aux Célèbes, ainsi que dans le nord-est de l'Afrique. On la trouve sur notre continent, aussi bien au nord, où elle se rencontre jusqu'au 68e degré (except. 70e), qu'au sud, sur les côtes de la Méditerranée, où elle se montre toute l'année, bien que plus abondante en hiver qu'en été[1]. N'aimant que les eaux stagnantes, elle est chassée par la congélation de celles-ci

[1] On la tue en quantité, sous le nom de *Macreuse,* sur les étangs du littoral méditerranéen du midi de la France.

de bien des pays, en arrière-saison, et forcée souvent d'aller se réfugier, pour y passer l'hiver, sur les plages maritimes; c'est ainsi qu'elle se trouve en toute saison en Angleterre, alors qu'elle abandonne en automne bien des contrées plus méridionales.

Sous-Ordre III, des ODONTOGLOSSES

ODONTOGLOSSÆ

Bec en grande partie recouvert d'une peau molle, corné sur toute sa largeur, vers le bout, et à bords garnis transversalement de lamelles cornées, petites et serrées; avec cela, gros, peu fendu et brusquement courbé vers le bas, près du milieu; fosses nasales peu profondes, prolongées en étroit sillon latéral, jusque vers l'extrémité du bec; narines latérales, en fente, découpées dans une membrane et assez avancées. Lorums nus (voy. fig. 53). Jambe et tarse excessivement longs et grêles, la première à l'équilibre du corps, en majeure partie nue et couverte, comme le tarse, de plaques minces, étroites et en demi-anneaux, sur les deux faces. Doigts courts, quasi-entièrement palmés, avec ongles courts, assez larges et obtus; pouce surmonté, très petit et ne touchant pas terre. Ailes moyennes et aiguës, à onze rémiges primaires. Queue courte, généralement à douze rectrices. Langue charnue et dentelée. Cou excessivement long. Corps assez rond. Tête très petite; œil petit et assez avancé.

Une seule famille, des Phénicoptéridés ou Flammants, avec les caractères du sous-ordre.

Bien que les Flammants rappellent incontestablement les Palmipèdes lamellirostres *(Lamellirostres)*, les Cygnes en particulier, par leur bec en majeure partie mou, lamellé sur les bords, leurs lorums nus et leur langue charnue, dentelée, je ne crois pas cependant devoir, comme la plupart des auteurs actuels, les distraire complètement de l'ordre des Échassiers *(Grallatores)* dont ils ont le port et les allures, ainsi que plusieurs des caractères essentiels,

jambes nues, très allongées, et mode de distribution des plumes, entre autres. Leur palmure, quasi-complète, se voit chez certains Échassiers, *Recurvirostra* par exemple; la nudité des lorums les rapproche aussi bien des Hérodiens que des Cygnes; leurs onze rémiges primaires se retrouvent chez les Cigognes *(Ciconia)*, et leurs œufs, peu nombreux, rappellent plutôt par leur coquille crétacée ceux des Totipalmes, *Pelecanus* en particulier. A moins d'en faire, comme Sharpe, un ordre à part, il semble qu'on puisse aussi bien les placer à la fin des *Grallatores* qu'en tête des *Lamellirostres*. Cela n'a du reste pas grande importance dans un ouvrage faunistique comme celui-ci; aussi laisserai-je ici les Flammants à la fin des Échassiers, tout en les distinguant dans un sous-ordre à part.

XLVIII. — Famille XI : PHÉNICOPTÉRIDÉS

PHŒNICOPTERIDÆ

Cette famille unique partage naturellement les caractères du sous-ordre indiqué ci-dessus.

Œufs peu nombreux, de forme elliptique et à coquille crétacée. — Poussins naissant vêtus et alertes.

Les Phénicoptéridés, plus ou moins répandus en Amérique, en Asie, en Europe et en Afrique, peuvent être répartis dans trois genres, dont un seul, celui des Flammants proprement dits, figure en Europe et en Suisse.

154. — Genre 1 : FLAMMANT[1]

PHŒNICOPTERUS Linné[2].

Bec plus long que la tête, plus haut que large et brusquement courbé en bas, vers le milieu; mandibule sup. beaucoup plus haute que l'inf., à la base, graduellement apla-

[1] Ou Flamant.
[2] *Ex* Gessner.

tie, en avant, beaucoup plus mince que l'inf., au milieu, plane, droite, en triangle allongé et lisse dans sa moitié ant., avec bout plus ou moins courbé. Narines à peu près à égale distance du front et du coude du bec. Mandibule inf. de plus en plus convexe et renflée, depuis la base jusqu'au milieu, où elle est beaucoup plus haute et passablement plus large que la sup., beaucoup moins atténuée, un peu plissée et légèrement relevée vers le bout, avec angle mentonnier assez accentué et lamelles latérales beaucoup plus fines et serrées que celles de la mandibule sup. Lorums et tour de l'œil nus (voy. fig. 53). *Doigts latéraux palmés jusqu'à l'extrémité, le médian jusqu'à l'avant-dernière articulation, puis largement bordé; l'interne notablement plus court que l'externe. Jambes et tarses à peu près de même longueur. Ailes aiguës, n'atteignant pas d'ordinaire l'extrémité de la queue; cubitales courbées et prolongées. Premières grandes rémiges plus ou moins rétrécies et échancrées. Queue carrée ou quasi-carrée, à rectrices arrondies, assez larges et peu rigides. Cou, à lui seul, plus long que le corps avec la queue. Œil petit.*

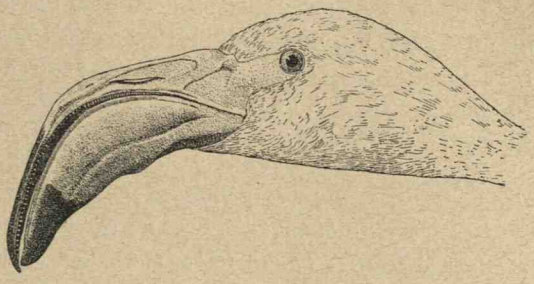

Fig. 53. Tête de Phœnicopterus roseus.

Œufs, au nombre de un ou deux (except. trois), de forme elliptique, à coquille épaisse, crétacée, généralement blanche ou blanchâtre et immaculée.

Les Flammants proprement dits sont des oiseaux sociables, erratiques ou migrateurs, qui habitent les lacs et les étangs, ou les grands marais, volontiers près de la mer, et s'y reproduisent, qui courent, nagent et volent bien, et dont l'alimentation est essentiellement animale.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle sont assez semblables; les jeunes sont différents. — Les poussins nagent dès le jour de leur éclosion.

Des trois espèces, très voisines, actuellement classées dans ce genre, une seule se trouve en Europe, qui se rencontre exceptionnellement en Suisse.

269. — (1) : FLAMMANT ROSE

Flamingo — Fiammingo.

PHŒNICOPTERUS ROSEUS Pallas.

Bec, selon la courbe, environ deux fois la tête et presque moitié du tarse (voy. fig. 53). *Doigt médian passablement plus court que le tiers du tarse, légèrement plus long que l'externe. Jambes nues sur trois quarts environ de leur longueur. 1re et 2e rémiges échancrées au bord interne, 2e et 3e rétrécies au bord externe; 2e la plus longue; 1re égale à 3e ou presque à 2e. Pennes cubitales un peu courbées, dépassant les rémiges et atteignant parfois le bout de la queue (ad.). — Rose ou d'un blanc rosé, avec les couvertures alaires rouges, les rémiges primaires noires, le bec rose, noir vers le bout, et les pieds roses.*

Long. tot. (bout de la queue) 1m,10 ♀—1m,30—1m,50 ♂; aile pliée 0m,390—440; queue 0m,140—170—180; tarse 0m,300—350—380; médian, avec ongle 0m,085—095; bec, selon la courbe 0m,140—165.

PHŒNICOPTERUS ROSEUS *Pallas,* Zoogr., II, p. 207, 1811. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 282, 1854. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 334, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 44, Fig. 5, *juv.*, 1871. *Salvadori,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 12, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 205, 1899. — PH. RUBER *Meisner u. Sch. (nec Linné),* Vögel der Schweiz, p. 242, 1815. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 841, 1891. — PH. EUROPÆUS *Vieillot,* N. Dict., XXV, p. 517, 1819. — PH. ANTIQUORUM *Temminck,* Man. Ornith., II, p. 578, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 363, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 114, 1837. *Riva,* Ornit. ticin., p. 424, 1865. — PH. ERYTHRÆUS *Salvadori,* Cat. Ucc. di Sard., p. 102, 1864.

Mâle adulte : D'un rose clair, un peu plus vif sur la tête, le dos et les barbes externes des pennes caudales, avec les couvertures alaires d'un beau rouge carmin et les rémiges primaires noires. Nudité des lorums et tour des yeux roses. Bec d'un rose plus rouge, avec le bout noir; pieds d'un rose rouge; iris jaune.

Femelle adulte : Plus petite et d'un blanc rosé, avec le haut de l'aile généralement d'un rouge moins vif.

Jeunes, avant la mue : D'un gris cendré, avec des macules noirâtres sur les rémiges secondaires et les rectrices. Bec grisâtre, brun à la pointe. Pieds livides. Iris jaune pâle.

A la naissance : Couverts d'un duvet court et laineux, avec fines soies sur la tête, en majeure partie blanc, mais cendré clair sur la tête, le dos et les ailes. Bec droit, plissé longitudinalement vers la pointe de la mandibule inférieure, et d'un roux rembruni, avec nudité latérale prolongée jusqu'au delà des yeux. Doigts antérieurs entièrement palmés, d'un roux pâle, avec ongles bruns (*sec.* Vian).

Le Flammant n'a fait que de très rares apparitions en Suisse, et les quelques individus qui y ont été rencontrés, parfois en petits groupes, le plus souvent isolés, étaient bien certainement des oiseaux erratiques égarés. Je ne connais que les quelques observations suivantes; mais il est probable qu'il y en a d'autres encore qui m'ont échappé. Nous verrons, je crois, toujours moins de ces oiseaux bizarres dans le pays, par le fait que les lieux de nichée les plus voisins, dans le midi de la France, sont de moins en moins fréquentés et productifs.

Dans des notes manuscrites, mon père a signalé un Flammant tué, en 1777, dans des marais près d'Aubonne (Vaud), où d'autres oiseaux de la même espèce auraient été vus, à peu près à la même époque. L'individu en question ayant, selon mon père, fait partie des collections du Musée de Genève, je me demande si ce n'est pas le sujet très vieux et mauvais qui, seul Flammant du pays, figure aujourd'hui dans la collection locale du dit Musée, sans date et comme censément tué à Divonne, également dans le bassin du Léman, non loin de Genève. Il est fort possible qu'il y ait eu quelque confusion entre ces deux noms si voisins, et que le nom de Divonne ait été écrit par erreur pour Aubonne ou vice-versa. Autrement cela ferait deux Flammants au lieu d'un.

Meisner et Schinz (Vögel der Schweiz) racontent, en 1815, d'après M. Amoretti, que, de temps à autre, des Flammants se voyaient sur les rives des lacs Majeur et de Lugano. Les mêmes auteurs citent un de ces oiseaux tué, en 1793, à Grandson, au bord du lac de Neuchâtel. Peut-être est-ce à cette capture qu'il faut rapporter la donnée de Brehm d'un Flammant tué sur les bords du lac de Neuchâtel, en 1795. — Selon les mêmes encore, plusieurs Flammants auraient été vus, en 1811, sur les bords du lac de Constance, d'où quelques-uns allèrent se faire tuer sur divers points, en Allemagne. — Necker (Oiseaux des environs de Genève) disait, en 1823, que la collection locale de Jurine contenait un Flammant, évidemment tué

non loin de cette ville. — Un de ces oiseaux aurait été vu près de Berne, en 1805, et, peu après, sur les bords du lac de Neuchâtel. — On en cite un aussi, mais sans date, près du lac de Morat. — M. A. D., de Genève, m'affirme avoir vu et parfaitement reconnu à leur bec coudé, au commencement de septembre 1853, en Valais, à Gampenen, entre La Souste et Tourtemagne, dans un pré, entre le Rhône et la route, une paire de Flammants, dont on lui dit qu'ils étaient dans ces parages depuis quinze jours au moins. — Riva (Orn. ticin., 1865) rapporte qu'un Flammant fut tué, en 1858, sur les bords du lac de Neuchâtel. — Le Musée de Zurich compte deux Flammants tués près de Berne, l'un en 1864, l'autre en 1869; le dernier est peut-être celui qui m'a été signalé comme rencontré la même année également près de Berne. — Un autre aurait été vu sur l'Aaregrien, près de Berne encore, en 1866.

De ces quelques données il semble ressortir que la majorité des rencontres de Flammants constatées en Suisse l'ont été dans les parties ouest ou sud-ouest du pays.

Le Flammant rose est un oiseau très sociable, suivant les conditions plus ou moins erratique ou migrateur, qui voyage et vit généralement en nombreuse compagnie, recherchant surtout les lacs, les grands marais ou les étangs saumâtres des bords de la mer. Il vole bien, cou et pattes tendus, marche posément ou court rapidement, parfois en s'aidant des ailes, s'il est très pressé, et nage aisément, quand l'eau est suffisamment profonde. Il prend des postures assez comiques et exécute volontiers, sur ses longues pattes en apparence si maladroites, avec ses semblables rangés en file, des courses ou des danses fort amusantes, durant lesquelles ces oiseaux semblent se plaire à montrer la jolie parure rose de leurs ailes entr'ouvertes. Haut perché, avec un très long cou qui lui fait atteindre la hauteur d'un homme, et avec un bec gros, comme cassé au milieu, ce dégingandé personnage a souvent l'air un peu grotesque. Son cri semble exprimer le mot *krak*. Il se nourrit surtout de petits animalcules aquatiques, vers, insectes, larves, petits mollusques, etc., qu'il recueille dans la vase, en barbotant, le bec renversé sous l'eau, la mandibule supérieure contre le sol, et tamisant ainsi les aliments entre les lamelles qui bordent son bec à l'intérieur. Il niche dans les grands marais, sur des îlots ou dans l'eau, bâtissant, avec de la terre ou de la vase, une sorte de petit monticule conique, creusé au sommet, sur lequel il couve en se couchant, les jambes repliées, comme d'autres oiseaux, selon quelques auteurs, ou en y appuyant seulement la partie postérieure du corps et tenant les jambes écartées de chaque côté.

Ses œufs, généralement au nombre de 1 ou de 2 au plus, de forme ovée allongée ou elliptique, à bouts un peu inégaux, et relativement très gros, avec coquille crétacée très épaisse, d'un blanc de chaux, sans taches, bien que souvent plus ou moins salis, mesurent généralement 0m,089—095 sur 0m,055—060, plus rarement 0m,080 sur 0m,050 selon Gerbe.

L'espèce habite le sud de l'Europe et l'Afrique, ainsi que l'ouest et le centre de l'Asie, les bords des Mers Noire et Caspienne, entre autres, et jusque dans les Indes. Elle se reproduit en Sardaigne et dans le midi de la France, ainsi qu'en Espagne, où elle hiverne même sur quelques points. Erratique plutôt que migratrice, elle se répand plus ou moins du côté du nord, particulièrement vers la fin de l'été ou en automne, et cela parfois jusqu'en Angleterre.

IX. Ordre des HÉRODIONS

HERODIONES

Bec en général rigide et corné jusqu'à la base (un peu flexible chez *Ibidæ*), grand, plus ou moins allongé ou élargi et dessinant d'ordinaire un angle peu accentué sur la ligne du front; fosses nasales plus ou moins profondes et allongées ou quasi-nulles; narines généralement découvertes, latérales ou parfois supérieures, et plus ou moins avancées. Lorums, tour de l'œil et parfois tête et cou nus (voy. fig. 54, 56, 58 et 59). Jambes, tarses et cou allongés, les premières nues sur un plus ou moins grand espace au-dessus du talon (*Ardetta* except.). Trois doigts antérieurs plus ou moins allongés et reliés; pouce assez long, au niveau des doigts,

ou relativement petit et plus ou moins surmonté (voy fig. 55 et 57). Ailes plus ou moins grandes et amples, avec 10 rémiges primaires (11 chez *Ciconia*). Queue généralement courte ou assez courte. Plumes d'ordinaire doublées. Larynx inférieur peu développé.

Petits naissant couverts d'un duvet plus ou moins épais, mais demeurant longtemps au nid. — Œufs, parfois ovoïdes, généralement ovalaires ou subelliptiques.

Les Hérodions, oiseaux de grande taille ou assez grands et généralement hauts sur jambes, avec cou allongé, sont plus ou moins migrateurs et sociables, recherchent volontiers le voisinage de l'eau et se nourrissent de petits animaux aquatiques, poissons et batraciens surtout. Ils comptent de très nombreuses espèces et sont répandus dans les diverses parties du monde, dans les contrées chaudes plus particulièrement.

On peut les répartir dans cinq ou quatre divisions, dont trois, dites *Herodii, Ciconii* et *Hemiglottides,* sont représentées en Europe et en Suisse.

Division I, des HÉRODIENS

HERODII

Bec fort, droit ou quasi-droit et dur jusqu'à la base, plus ou moins conique, comprimé et pointu, avec sillons nasaux plus ou moins accusés et prolongés. Lorum et tour de l'œil nus (voy. fig. 54 et 56). Tarse assez haut. Doigts antérieurs moyens ou assez longs et plutôt grêles, plus ou moins reliés, à la base seulement, l'externe principalement. Pouce moyen, au même niveau que les doigts; ongles moyens, comprimés, arqués et assez aigus (voy. fig. 55). Ailes généralement grandes et amples, avec 10 rémiges primaires. Corps assez léger et volontiers plus ou moins comprimé. Souvent des plumes ornementales à la tête, au cou ou sur le dos. Langue longue et pointue.

Œufs subelliptiques, teintés, mais généralement immaculés.

Les Hérodiens sont des oiseaux de taille grande ou plutôt grande, qui recherchent également les eaux courantes et stagnantes, qui marchent posément, volent haut et bien, ont un régime exclusivement animal, nichent dans les roseaux ou sur les arbres et, suivant les espèces, sont plus ou moins sociables aux époques de la reproduction et des migrations. Ils sont répandus dans les diverses parties du globe.

Une seule famille, cosmopolite, dite des *Ardeidæ*, représentée en Europe et en Suisse.

XLIX. — Famille I : ARDÉIDÉS

ARDEIDÆ

Bec robuste, long ou assez long, droit ou quasi-droit, conique, plus haut que large, pointu et fendu au moins jusque sous l'œil, avec arête aplatie en arrière, sillons nasaux généralement prolongés au delà de la moitié du bec, et narines latérales prébasales, en fente large, percées de part en part et ne dépassant pas d'ordinaire le quart ou le tiers du bec. Mandibules subégales, le plus souvent finement dentelées sur le bord, au moins en avant[1], la supérieure brusquement réduite et plus ou moins conique, à l'extrémité; menton généralement bien emplumé, avec angle très avancé, plus ou moins accusé. Lorums nus, ainsi que le pourtour de l'œil et les environs de la commissure du bec, plus ou moins en arrière (voy. fig. 54 et 56). Jambes moyennes ou longues et plus ou moins nues, au-dessus du talon. Tarses moyens ou longs, généralement scutellés en avant. Pouce assez long, au niveau des autres doigts et plus ou moins directement opposé à l'interne[2], avec ongle robuste et plus ou moins cro-

[1] Cette légère dentelure permet à l'oiseau de pincer et retenir plus fortement des proies glissantes, comme les poissons.

[2] La position du pouce, hors de l'aplomb du tarse et directement opposable au doigt interne, ainsi que la plante membraneuse qui relie en dedans ces deux doigts permettent aux Ardéidés, aux petites espèces surtout, d'embrasser mieux, pour grimper, les branches et les roseaux. Cette particularité du pied me paraît surtout accusée chez le Blongios *(Ardetta minuta)*.

chu, le plus grand de tous. Doigts antérieurs assez longs et effilés, légèrement bordés; l'externe palmé à la base, l'interne quasi-libre ou faiblement relié. Ongles moyens ou assez longs, arqués, comprimés et plus ou moins aigus; le médian généralement dilaté et pectiné au bord interne[1] (voy. fig. 55). Ailes longues, plus ou moins amples et obtuses ou subaiguës, atteignant presque ou dépassant légèrement le bout de la queue; rémiges primaires plus ou moins échancrées, rétrécies ou entières; cubitales couvrant ou à peu près les grandes rémiges. Queue courte ou très courte, à 10 ou 12 rectrices. Corps assez comprimé et léger. Cou long, égalant souvent, avec la tête et le bec, moitié au moins de la longueur totale. Tête généralement étroite et allongée, avec front aplati ou fuyant et œil assez en avant. Des espaces duveteux sur les côtés du corps. D'ordinaire des plumes ornementales sur la tête, au bas du cou ou sur le dos.

Œufs peu ou médiocrement nombreux, subelliptiques ou ovalo-elliptiques, à coquille assez ou médiocrement mince, terne ou sans éclat, et immaculés. — Poussins naissant plus ou moins couverts d'un duvet clairsemé et restant longtemps au nid.

Les Ardéidés, de taille grande ou assez grande, sont des oiseaux migrateurs, monogames et peu sociables, en dehors des époques de reproduction et de migration. Ils recherchent également les eaux courantes et stagnantes, se nourrissant surtout de petits vertébrés, poissons et grenouilles principalement, et plus ou moins d'insectes, de crustacés et de petits mollusques. Ils marchent gravement, aussi bien dans l'eau que sur terre, ne nageant généralement pas, et grimpent plus ou moins, les petites espèces surtout, le long des branches ou des roseaux, que l'opposition de leur pouce au doigt interne leur permet d'embrasser et serrer facilement. Tous également, ils ont l'habitude de replier souvent leur long cou, pour mettre la tête entre les épaules, soit qu'ils veuillent reposer, soit qu'ils se préparent à projeter leur bec robuste et pointu sur quelque proie ou dans les yeux d'un ennemi. Ils volent bien, à coups d'ailes plus ou moins

[1] La carène dentelée, soudée au côté interne de l'ongle médian, tombant assez facilement, par dessication, au moins près du bout, on trouve souvent, en collections, des ongles privés de cet appendice sur un espace plus ou moins long.

lents, et passent, suivant les genres et leurs mœurs plus ou moins diurnes ou nocturnes, de jour ou de nuit et plus ou moins haut. Ils nichent, selon les espèces, dans les roseaux ou sur les arbres.

Il semble que l'on puisse distinguer dans les différents Ardéidés des sous-familles ou des groupes assez caractérisés, en tenant compte soit de l'étendue de la partie nue de leurs jambes, des formes et proportions de leur bec ou des particularités de leur plumage, soit de leurs mœurs et allures, ou encore de la couleur de leurs œufs; mais, il y a tant de formes transitoires chez ces oiseaux que semblables fractionnements, à première vue très justifiés, paraissent difficiles à toujours soutenir.

N'ayant pas pu, dans cette étude purement locale, comparer à tous égards toutes les espèces d'Ardéidés des différentes parties du globe, je ne puis pas davantage préconiser un partage des nombreux représentants de cette famille d'après la forme des premières grandes rémiges, échancrées ou non au bord interne, avec ou sans rétrécissement au bord externe. Je ne crois pas inutile, cependant, de signaler en passant la distinction que ce caractère particulier semble faire entre nos espèces d'Ardéidés, distinction qu'il serait intéressant d'étudier, je le répète, jusque dans tous les genres et toutes les espèces. Les formes nettement différentes des premières rémiges, échancrées comme chez les Rapaces, ou à bord interne régulièrement continu comme chez les Gallinacés, doivent pouvoir influer en effet sur le vol de l'oiseau et, par le fait, sur ses allures et ses mœurs en général, et venir corroborer jusqu'à un certain point certains autres caractères distinctifs déjà mis en avant par quelques auteurs pour distinguer les Butors des Hérons proprement dits : bec plus court, espace nu au bas de la jambe plus réduit, plumage du cou plus ample, entre autres.

I. ARDÉIDÉS *à premières grandes rémiges échancrées au bord interne (dès la première) et rétrécies au bord externe (dès la seconde).*

HÉRONIENS

a) Hérons proprement dits : ARDEA *(A. cinerea, A. purpurea)*, HERODIAS *(H. alba, H. garzetta)*.

b) Bihoreaux : NYCTICORAX *(N. griseus)*.

II. ARDÉIDÉS *à rémiges sans échancrure au bord interne, avec ou sans légère indication de rétrécissement au bord externe.*

BUTORIENS

c) Butors : BUPHUS *(B. ralloides)*, ARDETTA *(A. minuta)*, BOTAURUS *(B. stellaris)*.

Le Bihoreau *(Nycticorax)*, rangé par Temminck dans son second groupe, près des Butors, devrait, par le fait de ses rémiges échancrées, ou bien être réuni aux Hérons proprement dits, ou bien, à cause des formes plus arrondies de son bec et de son front, représenter le type d'un groupe à part. Il semble donc que l'on puisse répartir nos Ardéidés dans trois sous-familles dites : *Ardeinæ, Botaurinæ* et *Nycticoracinæ;* cependant, il est difficile, je le répète, de trancher la question de ces fractionnements sans une étude des rémiges chez tous les Ardéidés connus.

Les membres nombreux de cette famille, répandus dans les diverses parties du globe, ont été rangés dans plusieurs genres, dont sept, huit ou neuf, selon les auteurs, figurent en Europe, et desquels deux seulement, les dits *Bubulcus* Bonap., représenté par le Garde-bœuf (*B. lucidus* Raf.) dans le sud de l'Europe, l'Afrique et le centre de l'Asie, et *Ardeirallus* Sharpe, créé pour le Blongios de Sturm (*A. Sturmi* Wagler) d'Afrique, accidentel en Europe méridionale, nous font défaut.

155. — Genre 1 : HÉRON

ARDEA Linné[1].

Bec beaucoup plus long que la tête, droit, assez régulièrement conique et fendu jusqu'en arrière de l'œil, avec arête aplatie en arrière, tectiforme en avant, et sillons nasaux profonds, atteignant deux tiers à quatre cinq. de la mandibule sup.; la peau nue qui borde la commissure prolongée plus ou moins en arrière de l'œil (voy. fig. 54). *Jambes longues, nues et largement réticulées ou aréolées sur tiers à moitié de leur longueur.*

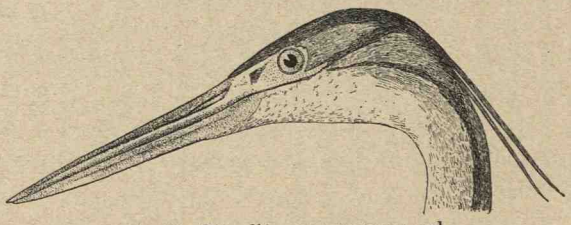

Fig. 54. Tête d'Ardea purpurea, ad.

[1] *Ex* Gessner.

Tarses assez longs et assez robustes, quoique un peu pincés, scutellés en avant, en entier ou en bonne partie réticulés en arrière. Doigt médian plus ou moins long; externe un peu plus long que l'interne, palmé jusqu'à 1re articulation, ou à peu près; ongles plus ou moins longs et acuminés, le médian pectiné au bord interne. Les premières grandes rémiges plus ou moins rétrécies et échancrées; 2e, 3e et 4e les plus grandes; la 1re un peu acuminée, mesurant volontiers entre 4e et 5e. Queue assez courte et carrée, à 12 rectrices assez rigides. Cou long et assez grêle, emplumé de toutes parts. Œil moyen ou plutôt petit. Des plumes souples, allongées, subulées et retombantes derrière la tête, au bas du cou en avant et sur le dos; celles de l'occiput plus ou moins roulées, ainsi que celles du bas du cou, chez certaines espèces.

Œufs au nombre de trois ou quatre, rarement cinq, teintés généralement d'un bleu-verdâtre plus ou moins pâle.

Les Hérons sont grands pêcheurs et toujours près de l'eau, dans les marais, comme sur les bords des rivières ou des lacs, en quête de poissons, de grenouilles, à l'occasion de petits mammifères ou de jeunes oiseaux, et au besoin d'insectes, de crustacés ou de mollusques. Ce sont des oiseaux taciturnes et farouches qui, en dehors des époques de reproduction et de migration, ne recherchent guère la société de leurs semblables. Ils marchent posément, aussi bien dans l'eau que sur terre, généralement le cou plus ou moins replié et toujours prêt à projeter, comme un dard, leur terrible bec sur tout animal petit ou grand se trouvant à portée de celui-ci. Leur vol est aisé et puissant, et c'est généralement le cou replié sur le dos et les pattes tendues en arrière qu'on les voit passer, à de grandes hauteurs, en bandes plus ou moins nombreuses, rarement plus de 40 à 50, disposés en ligne plus ou moins oblique, parfois momentanément courbe ou plus ou moins en V. Leur cri ressemble le plus souvent à un grincement qui n'a rien d'agréable. Ils nichent d'ordinaire en société sur des roseaux couchés ou sur des arbres, perchant volontiers et grimpant plus ou moins le long des branches ou des roseaux. Leur nid, un peu écrasé, est, suivant les circonstances, composé d'herbes et de roseaux ou de bûchettes, avec garniture de radicelles et de feuilles ou d'herbes sèches.

Leur mue est généralement simple. Le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes sont assez différents.

On trouve des Hérons dans les diverses parties du globe. Beaucoup ont une livrée en majeure partie grise; quelques-uns, qui ont une robe surtout rousse ou rougeâtre, comme notre Héron pourpré (*Ardea purpurea* L.), ont été séparés dans un genre à part (*Pyrrherodias* Finsch) que je trouve inutile de maintenir ici. Des trois espèces qui figurent en Europe, une, le Héron mélanocéphale (*Ardea melanocephala* Vig.) d'Afrique, accidentel dans le sud de notre continent, nous fait défaut.

270. — 1 : HÉRON CENDRÉ

Grauer Reiher — Sgarza[1].

ARDEA CINEREA Linné.

Bec, au front, sensiblement plus court que le tarse, beaucoup plus haut que large à la base, et à arête légèrement convexe, avec nudité latérale ne dépassant guère la commissure. Jambe réticulée, ainsi que le tarse en arrière. Doigt médian, avec ongle, à peu près deux tiers du tarse; externe palmé jusqu'à 1re articulation, interne à la base seulement. Pouce, avec ongle, un peu plus long seulement que moitié du médian avec son ongle pectiné. Ongles relativement courts, courbés et peu aigus ou subobtus. 1re rémige un peu acuminée, mesurant d'ordinaire entre 4e et 5e. 1re à 3e généralement échancrées au bord interne; les 2e à 4e et très légèrement 5e avec rétrécissement en avant, au bord externe. Pennes cubitales et rectrices très larges. Œil moyen, avec nudité aux deux tiers entourée par les plumes. — Faces dorsales d'un gris bleuâtre; côtés de la poitrine et ventre en partie noirs (ad.) ou cendrés variés de noirâtre (juv.). Front et milieu de la tête blancs (ad.) ou noirs (juv.), avec un bandeau noir partant de l'œil et se terminant sur l'occiput, en huppe effilée et retombante, composée de quelques plumes en majeure partie roulées. Bec jaunâtre.

Long. tot. 0m,950—1m,100; aile pliée 0m,460—500; queue 0m,160—190; tarse 0m,140—165; médian, avec ongle 0m,097—110 (l'ongle 13—15mm); bec, au front 0m,120—130.

ARDEA CINEREA *Linné ex Gessner*[2], Syst. Nat., éd. 10, p. 143, 1758. — A. CRISTATA, A. CINEREA, A. NÆVIA *Brisson*, Ornith., V, p. 392, 396, 403 et 410, 1760. —

[1] *Nonna*, selon Savi, aussi *Airone cinerino*.

[2] ARDEA PULLA sive CINEREA, *juv.*, A. ALIA, *ad.*, *Gessner*, Av., p. 205 et 213.

A. MAJOR, *ad.*, A. CINEREA, *juv.*, *Linné*, Syst. Nat., éd. 12., I, p. 236, 1766. A. CINEREA *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 332, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 184, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 567, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 343, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 164, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 104, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 71, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 410, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 286, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 42, Fig. 3, *ad.*, et Tab. 44, Fig. 2, *juv.*, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd. p. 851, Taf. 44, Fig. 4, 1891. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 74, 1898. Handlist, I, p. 194, 1899. — A. RHENANA *Sander*, Beit. Gesch. Vög., in Naturforscher, XIII, p. 195, 1779. — A. CINERACEA *Brehm*, Isis, 1830, p. 988. Vögel Deutschl., p. 580, 1831. — A. LEUCOPHÆA *Gould*, Proc. Zool. Soc., 1848, p. 58.

NOMS VULG. S. F.: *Héron, Héron cendré, Héron gris.* — S. A.: *Reiher, Reiger, Reigel. Fischreiher*, Meiringen; *Fischreigel*, Berne, Interlaken, Nidwalden, Glaris; *Seereigel*, Lucerne. — S. I.: *Airoun, Sgolgioun.*

Mâle et femelle, ad. : Front et milieu du vertex couverts de plumes blanches ou légèrement teintées de gris-bleuâtre, un peu allongées et atténuées en arrière; un large bandeau noir naissant, de chaque côté, au-dessus de l'œil et joignant, sur l'occiput, une huppe de quelques plumes allongées (2 à 5, souvent deux) effilées et en majeure partie roulées, d'un noir bleuâtre, retombant sur le cou, assez souvent jusqu'aux deux tiers de celui-ci. Dos, couvertures alaires en majeure partie, pennes cubitales, rémiges postérieures et queue d'un cendré bleuâtre, avec de longues plumes grises, plates et effilées, en partie plus pâles et un peu brillantes, pendant des scapulaires, jusque vers l'origine de la queue. Rémiges et pennes policiennes noires; poignet et couvertures antérieures blancs. Joues et gorge, milieu de la poitrine, quelques plumes sur le milieu du ventre et sous-caudales blancs. Cou cendré en arrière, d'un blanc plus ou moins pur dans le haut, et d'un gris pâle légèrement rosâtre sur les côtés, en avant, blanc sur la ligne médiane antérieure, avec de longues macules ou raies noires s'étendant jusque sur le haut de la poitrine; les plumes en jabot plus ou moins allongées, quelques-unes blanches, effilées et un peu roulées, descendant de chaque côté, parfois jusqu'au niveau du bas de la jambe, à peu près. Côtés de la poitrine et ventre en partie noirs; flancs cendrés. Bec jaune ou jaunâtre, plus ou moins nuancé de brunâtre, en dessus; peau nue des lorums jaunâtre, celle du tour de l'œil et des commissures d'un gris de plomb. Partie nue de la jambe rougeâtre en été, jaunâtre en hiver. Pieds brunâtres, nuancés de jaunâtre en dedans des tarses et sous les doigts, parfois presque jaunes. Iris jaune.

Jeunes, avant la mue : Dessus du corps d'un cendré foncé, plus

ou moins sali de brunâtre; dessous d'un blanc terne un peu varié de cendré. Tout le dessus de la tête noirâtre ou noir. Plumes effilées de la tête, du cou et du dos peu développées. Des taches rousses sur le blanc du poignet. Bec olivâtre, brun en dessus. Peau nue des lorums et des paupières d'un jaune verdâtre. Pieds noirâtres. — Ils n'acquièrent guère qu'à trois ans la livrée complète de l'adulte.

A la naissance : Couverts, à l'exception de la face, de la gorge, du derrière du cou, du ventre et de la face inférieure des cuisses et des ailes, d'un duvet clairsemé, assez long et en majeure partie filiforme, beaucoup plus allongé et rigide sur la tête; ce duvet d'un gris pâle assez uniforme, en dessus, plus blanc en dessous. Parties nues jaunes ou jaunâtres, plutôt brunes entre bec et œil et autour du dernier. Bec brun-olivâtre, relativement court et assez haut sur toute sa longueur, avec le bout des mandibules un peu courbé. Pieds d'un gris plus ou moins sombre.

Le Héron cendré est oiseau de passage régulier, plus ou moins nicheur et en partie sédentaire, très répandu en Suisse, commun ou assez commun, suivant les localités, non seulement en plaine dans les diverses régions, mais aussi assez haut dans le Jura et les Alpes, dans le val d'Urseren, par exemple, et jusqu'en H^te^-Engadine, à 1800 m. sur mer, aux époques des migrations. Bien des individus hivernent dans diverses localités basses du pays, à l'ouest surtout, dans la région des lacs sous-jurassiens de Neuchâtel, Bienne et Morat, en particulier, ainsi que dans le bassin du Léman et le Bas-Valais. On le rencontre non seulement le long des cours d'eau, mais aussi sur les bords des lacs ou des étangs et dans les marais; tantôt reposant immobile sur une patte, la tête dans les épaules, tantôt marchant gravement sur terre ou dans l'eau, avec le cou tour à tour élégamment dégagé ou plus ou moins rentré; ou bien encore on le voit fuyant à larges coups de ses grandes ailes, qui mesurent près de deux mètres d'envergure, et s'élever bientôt à une assez grande hauteur. Il se reproduit plus ou moins dans la plupart de nos cantons, au nord des Alpes, tant à l'est qu'à l'ouest et au centre du pays, moins fréquemment, semble-t-il, au sud, dans le Tessin. En passage, en mars, parfois encore en avril, ainsi qu'en septembre, en octobre ou encore en novembre, de jour comme de nuit, il vole très haut, le cou et la tête repliés sur le dos, mais les pattes tendues, en bandes de 5 à 20 ou 30 (et plus) individus, généralement disposés en file oblique, parfois plus ou moins en U ou en V; il semble suivre alors de préférence la direction des grands cours d'eau.

Sa nourriture consiste surtout en grenouilles et poissons qu'il

saisit dans l'eau, en lançant brusquement sur eux son terrible bec, solidement emmanché au bout d'un cou replié qui se détend soudain comme un ressort. Ce poignard n'est pas seulement engin de capture, mais il constitue aussi une arme défensive des plus dangereuses; car les Hérons ont tous l'habitude de lancer leur bec à la figure ou dans les yeux de leurs ennemis, de l'homme, du chien, ou de tout animal qui veut les saisir. Mais il ne s'en tient pas toujours à ce premier menu purement aquatique, car il prend aussi assez souvent de petits mammifères, rats, campagnols ou musaraignes, et de jeunes oiseaux au nid. Enfin, en cas de nécessité, il absorbera aussi des insectes, des crustacés ou des mollusques.

Sa voix n'a rien d'harmonieux; son cri consiste en une sorte de grincement que l'on peut rendre par le mot *kraei, kraeïk* ou *korr;* son appel d'avertissement, plus bref, semble exprimer la syllabe *ka.*

Le Héron cendré niche généralement sur les arbres, souvent en forêt, parfois dans des parois assez escarpées, et volontiers, si les conditions s'y prêtent, en plus ou moins nombreuse compagnie. On voit même quelquefois plusieurs nids sur un même arbre. Les Héronnières nombreuses, telles qu'on en trouve en d'autres pays, en Allemagne et en Autriche-Hongrie en particulier, sont rares dans notre pays; cependant, on a vu sur quelques points des nichées assez rapprochées, et j'ai raconté, en 1865[1], une visite périlleuse faite, vers la fin de mai 1864, à une riche colonie d'*Ardea cinerea* établie sur des hêtres, dans une paroi abrupte de rochers, au Lopberg, l'un des chaînons basilaires du Pilate, entre 170 et 200 m. de hauteur environ, au-dessus du lac des Quatre-Cantons, entre Hergiswyl et Stansstad, non loin de Lucerne. La colonie, composée peut-être d'une centaine de paires, à en juger par le nombre des nids, difficiles à compter sur les flancs d'une paroi où toute chute ou glissade pouvait être mortelle, s'était établie dans la localité depuis douze ans environ, après avoir été, pendant quelques années, sur un autre point de la rive du même lac, au-dessus de la Chapelle de Tell, dans le canton d'Uri. Je ne sais pas si les Hérons nichent encore en colonie au Lopberg.

Les arbres, en partie, et le rocher, en dessous, étaient couverts d'une assez forte couche de fientes blanches qui, ainsi que les nids, fort sales aussi, se voyait d'assez loin. Ces derniers, passablement larges et écrasés, étaient établis sur la ramification des plus fortes branches et bâtis de bûchettes, de ramilles et de racines si lâche-

[1] Une colonie d'*Ardea cinerea* en Suisse, par V. Fatio. Bull. Soc. ornith. suisse, I, part. 1, p. 73, 1865.

ment entrelacées qu'on pouvait voir souvent, par dessous, les œufs ou les petits, car on trouvait à cette époque des uns et des autres à la fois. Surpris dans leur établissement, les Hérons furieux, à part quelques femelles et jeunes debout dans leur nid, tournoyaient en faisant grand tapage au-dessus de nos têtes, avec des Milans noirs et royaux, dérangés comme eux. De très loin, on voyait et entendait accourir des membres de la colonie, des mâles surtout, qui avaient été à la pêche, en quête de provisions pour la famille, et qui, criant et se hâtant, venaient voir la cause d'un pareil désarroi dans la colonie. Souvent, dans leur rage extrême, ils se lançaient contre nous[1], les ailes à demi pliées à angle droit et le bec en avant, pour nous transpercer, et ne battaient parfois en retraite qu'à 3 ou 4 mètres de notre figure. Les Hérons arrivaient en mars et avril au Lopberg, et il n'en reste plus un seul dans ces rochers vers la fin de septembre. M. Stauffer, père, de Lucerne, qui est monté à diverses reprises à la colonie du Lopberg, m'a assuré qu'il avait vu des œufs dans plusieurs nids jusqu'en août, de sorte qu'il paraît probable que de secondes pontes avaient été faites dans la localité, la première ayant eu lieu déjà dans le courant d'avril.

Les œufs, au nombre de 3 ou 4 et moyennement gros, sont de forme subelliptique plus ou moins allongée, avec coquille plutôt mince, médiocrement lisse et sans éclat, d'un bleu verdâtre plus ou moins pâle et complètement immaculés. Ils mesurent, le plus souvent, $0^m,056-061$ sur $0^m,040-044$, parfois $0^m,054$ seulement sur $0^m,041$.

L'espèce est très répandue en Europe, en Asie, en Afrique et en Australie. Elle se reproduit, sur notre continent, depuis la Scandinavie et le nord de la Russie, où on l'a rencontrée vers le 68e degré, jusqu'en Grèce, en Italie, dans le midi de la France et en Espagne; elle est plus ou moins sédentaire depuis les Iles britanniques, la Belgique et l'Allemagne, jusque dans diverses régions méditerranéennes, et, dans une plus ou moins grande proportion, gagne l'Afrique, pour hiverner.

[1] Nous étions quatre, mais, par suite d'une glissade malheureuse et d'une terrible chute, nous ne revînmes que trois vivants de cette dangereuse expédition. On m'assura alors que ce n'était pas la première victime de la visite aux Hérons.

271. — 2 : HÉRON POURPRÉ

Purpurreiher — Ranochiaia.

ARDEA PURPUREA Linné.

Bec, au front, légèrement plus long que le tarse, passablement plus haut que large à la base et à arête quasi-droite, avec nuditié latérale prolongée passablement en arrière de la commissure, vers la joue (voy. fig. 54). *Jambe aréolée. Tarse par moitié réticulé et subscutellé, en arrière. Doigt médian, avec ongle, un peu plus long que le tarse; externe palmé pas tout à fait jusqu'à 1re articulation, interne quasi-libre. Pouce, avec ongle, passablement plus long que moitié du médian avec son ongle pectiné. Ongles longs et très pointus. 1re rémige conique, égale à peu près à 4e; 1re à 3e échancrées au bord interne, 4e très légèrement; 2e à 4e rétrécies au bord externe, en avant, 5e très légèrement. Cubitales et rectrices médiocrement larges. Œil relativement petit, avec nudité entourée par les plumes, en arrière seulement. — Livrée d'un roux rougeâtre, variée de gris. Dessus de la tête, un trait droit, de la commissure à l'occiput, et quatre lignes le long du cou noirs, ainsi qu'une huppe effilée de longues plumes occipitales retombantes et partiellement roulées. Bec jaunâtre et brunâtre (ad.).*

Long. tot. 0m,820—950; aile pliée 0m,350—380; queue 0m,125—135; tarse 0m,115—126; médian, avec ongle, 0m,123—132 (l'ongle 24—27mm); bec, au front 0m,120—132.

ARDEA PURPURASCENS, A. CRISTATA PURPURASCENS, A. BOTAURUS MAJOR[1] *Brisson,* Ornith., V, p. 420 et 424, 1760. A. PURPURASCENS *Dubois,* Faune Vert. Belg. Ois., II, p. 321, 1894. — A. PURPUREA *Linné,* Syst. Nat., I, p. 236, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 185, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., II, p. 570, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 345, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 104, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 76, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 411, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. eur., II, p. 290, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 43, Fig. 1, *ad.,* et Fig. 6, *juv.,* 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 855, Taf. 44, Fig. 5, 1891. — A. RUFA, A. VARIEGATA *Scop.,* Ann., I, Hist. Nat., p. 87 et 88, 1769. — A. CASPIA *Gmel.,* Reise Russl., II, p. 193, 1774. — A. RUTILA *Latham,* Gen. Syn., Suppl., I, p. 291, 1787. — A. BOTAURUS, A. PURPURATA, A. RUFA *Gmel.,* Syst. Nat., I, p. 636, 641 et 642, 1788. — A. MONTICOLA *Lapeyr.,* Mam. et Ois. Hte-Garonne, p. 44, 1799. — A. PHARAONICA *Bonap.,* Consp. Gen. Av., II, p. 113, 1857.

[1] *Ex* Gessner.

PHOYX PURPUREA *Sharpe ex Stejn.*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 60, 1898.
PYRRHERODIAS PURPUREA *Sharpe*, Hand-list, I, p. 193, 1899.

NOMS VULG. S. F. : *Héron pourpré, Pourpré.* — S. A. : *Braunreiger* ou *reigel, Zimmetreiger* ou *reigel.* — S. I. : *Sgolgia.*

Mâle adulte et femelle vieille : Dessus de la tête d'un noir à reflets verdâtres, ainsi que de longues plumes (souvent deux) effilées et en partie roulées, pendant de l'occiput plus ou moins bas derrière le cou, souvent jusqu'à moitié ou deux tiers de celui-ci. Joues rousses, traversées par un trait noir partant de la commissure du bec et joignant l'occiput; gorge blanchâtre. Cou nuancé de roux vif et de roux plus clair, cendré en dessus, dans sa moitié inférieure, avec une ligne postérieure noire, sur la moitié ou les deux tiers supérieurs, et une ligne un peu plus étendue de même couleur, de chaque côté; une série de macules, noires aussi, s'étendant, de plus en plus allongées, sur la ligne médiane antérieure, depuis le quart supérieur jusque sur le jabot, où elles se mêlent à de longues plumes effilées, en majorité plates et pointues, grises, roussâtres et blanchâtres qui cachent le haut de la poitrine et s'étendent souvent, les dernières surtout, jusque bien au delà du niveau de la jambe. Dos d'un cendré roussâtre, à reflets verdâtres et violacés ou pourprés, avec de longues plumes plates et effilées, cendrées et d'un roux vif aux scapulaires, dont quelques-unes peuvent atteindre parfois à peu près le bout de la queue. Couvertures alaires en majeure partie d'un cendré plus ou moins olivâtre et largement lavées de roux; cubitales et rémiges postérieures d'un cendré noirâtre, à légers reflets verdâtres; queue un peu plus foncée; poignet d'un roux vif; couvertures antérieures d'un roux pâle. Rémiges noirâtres, avec légers reflets bleuâtres. Côtés de la poitrine et haut du ventre d'un roux marron, foncé et brillant; ventre noir; flancs d'un cendré-brun olivâtre; jambes rousses; sous-caudales noires, variées de roux et de blanc. Bec, lorums et paupières d'un jaune plus ou moins rougeâtre, le premier nuancé de brun en dessus, vers la pointe. Partie nue de la jambe rougeâtre ou d'un jaune rougeâtre. Tarse et doigts bruns, plus ou moins jaunâtres, en arrière et en dessous. Iris orangé.

La *femelle,* longtemps de teintes moins franches, avec plumes effilées moins longues, m'a paru ne prendre qu'à un âge assez avancé la livrée parfaite du mâle, ci-dessus décrite.

Jeunes, avant la mue : Dos et couvertures alaires d'un cendré noirâtre, avec les plumes très largement bordées de roux clair. Dessus de la tête noirâtre en avant, roux foncé en arrière. Cou rous-

sâtre ou d'un gris roux, moucheté de brun-noirâtre, surtout en avant, avec ligne médiane antérieure d'un blanc jaunâtre. Gorge blanche. Poitrine et ventre d'un cendré roussâtre. Rémiges et rectrices d'un cendré noirâtre. Sous-caudales blanches. Plumes effilées de la tête, du cou et du dos peu développées. Bec jaunâtre, brun en dessus. Lorums, environs de l'œil et iris jaunâtres. Pieds d'un brun verdâtre ou noirâtre. — Ils n'acquièrent qu'à trois ans la livrée parfaite d'adulte.

A la naissance: Vêtus, en partie, d'un duvet assez long, mais clairsemé, avec tiges plus longues et ondulées sur la tête, et laissant à découvert des nudités jaunâtres sur les mêmes places que chez le poussin précédent. Dos, dessus des ailes et côtés du cou bruns; tiges suscéphaliques brunes, à pointe blanche. Faces inférieures blanches. Bec corné-jaunâtre; pieds et ongles jaunes (*sec.* Vian).

Hybrides : Suchetet (Mém. Soc. zool. de France, IV, p. 179) parle de deux Hérons présumés produits de l'accouplement des *Ardea cinerea* et *purpurea*. Ce croisement ne me semble pas encore bien prouvé.

Le Héron pourpré, très élégant et brillamment coloré, mais passablement plus petit que le Cendré, est beaucoup moins répandu et plus rare en Suisse que celui-ci. Il est de passage plus ou moins régulier ou irrégulier, suivant les localités, parfois même hôte exceptionnel seulement. C'est généralement fin mars ou en avril et en septembre ou octobre que nous le voyons passer chez nous, isolément ou en petits groupes, et je ne crois pas que jamais il ait hiverné dans le pays. Il ne paraît pas s'élever d'ordinaire, en passage, aussi haut que le précédent; cependant, Schinz en cite une capture dans la vallée d'Urseren, en octobre 1836. Il aurait niché parfois dans le Bas-Valais et dans les grands marais du bassin inférieur de l'Aar, du côté d'Anet, peut-être même en Thurgovie et dans le Tessin; mais, les marais d'une assez grande étendue pour lui présenter des conditions de nichée et de sécurité suffisantes ayant été, chez nous, successivement desséchés, notre pays paraît de moins en moins favorable à la reproduction de cette espèce.

Ses mœurs, ses allures et son alimentation sont à peu près les mêmes que celles du Héron cendré; cependant, il est un peu moins farouche que celui-ci et, bien que perchant très volontiers, il niche généralement, non plus sur les arbres et, par le fait, parfois assez loin de l'eau, mais bien dans les marais, tout près de celle-ci. Son nid, très plat, ainsi que je l'ai vu, en mai 1891, dans de grands marais du Danube, dits de Hansäg, est volontiers établi, au-dessus

de l'eau, sur des roseaux couchés et écrasés, et composé presque uniquement de feuilles et tiges de roseaux lâchement entrelacés.

Ses œufs, au nombre ordinaire de 3 ou 4 (exceptionnellement 5), sont de forme ovalo-elliptique, avec coquille moyennement mince, médiocrement lisse et sans éclat. Ils sont d'un bleu verdâtre immaculé, plus ou moins pâle, et mesurent d'ordinaire $0^{m},052$—056 sur $0^{m},038$—040, parfois, selon leur forme plus ou moins ramassée ou allongée, $0^{m},052$ sur $0^{m},040$ ou, au contraire, $0^{m},056$ sur $0^{m},039$.

L'espèce est assez répandue en Europe, dans le centre de l'Asie et en Afrique. Elle s'étend cependant bien moins vers le nord que la précédente. On la rencontre de temps à autre sur les côtes de l'Angleterre et dans le sud de la Scandinavie, mais elle ne niche guère abondamment que depuis la Hollande. Elle se reproduit, entre autre, sur différents points en Autriche-Hongrie, en Allemagne, en France, et jusqu'en Italie et en Espagne, d'où elle gagne généralement le nord de l'Afrique, pour hiverner.

156. — Genre 2 : AIGRETTE

HERODIAS Boie.

Bec beaucoup plus long que la tête, droit ou très légèrement arqué, plus mince et moins élevé que dans le genre Ardea, et plus ou moins fendu; sillons nasaux longs et profonds, comme chez les Hérons précédents; nudités céphaliques latérales plus ou moins étendues. Jambes longues ou très longues, assez grêles, nues sur tiers à moitié et plus de leur longueur, aréolées en avant et en arrière, ou subscutellées en arrière. Tarses longs et minces, scutellés en avant, réticulés, aréolés ou subscutellés en arrière et beaucoup plus longs que le bec. Doigt médian, avec ongle, plus court que le bec; externe, un peu plus long que l'interne, palmé à peu près jusqu'à 1re articulation; interne très légèrement relié à la base. Ongles relat. courts et subaigus; celui du pouce assez épais et courbé, celui du médian pectiné[1]. *Ailes couvrant ou à peu près la queue; les*

[1] J'ai, au moins chez nos espèces, trouvé plus souvent l'ongle médian pectiné jusqu'au bout que chez nos autres Hérons.

premières grandes rémiges plus ou moins rétrécies et échancrées; 2e et 3e ou 2e à 4e à peu près égales et les plus longues; 1re plus pointue, mesurant entre 4e et 5e. Queue assez courte, carrée ou quasi-carrée, à 12 rectrices assez larges et assez rigides. Cou très long et grêle, emplumé de toutes parts. Œil relat. petit. Des plumes scapulaires assez rigides, allongées, soulevées et décomposées, soit à longues barbes libres, sur le dos et dépassant plus ou moins la queue, en livrée de noces. Plumage, à tout âge, entièrement blanc ou blanchâtre.

Œufs au nombre de trois, quatre ou cinq, plus rarement six, d'un vert bleuâtre ou d'un bleu verdâtre plus ou moins pâle.

Les Aigrettes, bien que plus sveltes et gracieuses que les Hérons, ont cependant à peu près les mêmes mœurs et allures, et le même régime que ceux-ci; aussi ne reviendrai-je pas ici sur ce que j'ai dit à ce point de vue au genre précédent. — Elles nichent ou sur les arbres ou dans les roseaux.

Leur mue passe pour simple aux yeux de divers auteurs. Les adultes se ressemblent dans les deux sexes, bien que la femelle soit volontiers un peu plus petite que le mâle; les jeunes n'en diffèrent guère que par le blanc moins pur de leur livrée et l'absence de plumes ornementales.

On trouve des Aigrettes dans les différentes parties du monde.

Les Hérons blancs, très nombreux, peuvent être répartis dans plusieurs genres, dont un seulement, dit *Herodias*, comprenant des espèces à tout âge entièrement blanches, est représenté en Europe et en Suisse; à moins que, comme quelques auteurs, on ne sépare dans deux genres différents (*Herodias* et *Garzetta*) l'Aigrette blanche et la Garzette, qui se différencient, il est vrai, par quelques caractères tirés principalement de la forme du bec et du développement des plumes ornementales, mais que je ne crois pas mériter plus qu'une distinction subgénérique, comme ci-dessous.

Sous-Genre 1 : AIGRETTE

EGRETTA Bonaparte.

Bec droit, assez pincé. Pas de longues plumes effilées à l'occiput. Plumes décomposées de l'aigrette dorsale à tige droite et retombantes.

Formes très élancées. Jambes longues. Taille grande. — Œufs généralement au nombre de trois ou quatre.

272. — 1 : AIGRETTE BLANCHE

Silberreiher — Airone bianco maggiore.

HERODIAS ALBA Linné.

Bec droit, mesurant, au front, près des deux tiers du tarse, beaucoup plus haut que large à la base, à arête très légèrement convexe, en avant, et fendu jusqu'au delà de l'œil; avec nudité céphalique latérale non prolongée en arrière de la commissure, mais dessinant un coin assez étendu derrière l'œil. Jambes très longues, nues et aréolées sur moitié environ de leur longueur. Tarse plus ou moins largement réticulé en arrière. Médian, avec ongle, généralement plus court que le bec au front. Pouce, avec ongle, à peine plus long que moitié du médian avec son ongle pectiné. Ailes atteignant ou à peu près le bout de la queue; 1re rémige généralement un peu plus courte que 4e; 1re et 2e d'ordinaire échancrées au bord interne; 2e, 3e et très légèrement 4e rétrécies au bord externe. Plumes sus et postcéphaliques un peu allongées, mais pas de longues plumes roulées pendant à l'occiput; plumes du bas du cou peu ou pas effilées; plumes scapulaires décomposées, droites (soit non retroussées), dépassant un peu la queue (en noces). — Plumage entièrement blanc. Bec jaune ou noir.

Long. tot. 1m,00—1m,19; aile pliée 0m,420—470; queue 0m,155—195; tarse 0m,175—209; médian, avec ongle 0m,105—120 (son ongle 13—18mm); bec, au front 0m,120—137.

ARDEA ALBA *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 239, 1766. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 347, 1829. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 80, 1854. *Frideric*h, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 856, Taf. 44, Fig. 6, 1891. — A. CANDIDA *Brisson*, Ornith., V, p. 428, 1760. — A. EGRETTOIDES *Gmelin*, Reise Russl., II, p. 139, pl. 25, 1774. — A. EGRETTA *Bechst. (nec Gmel.)*, Nat. Deutschl., III, p. 41, 1793. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 187, 1815. *Schinz*, Fauna helv., p. 104, 1837. *Riva*. Ornit. ticin., p. 413, 1865. — A. FLAVIROSTRIS *Wagler*, Syst. Av., Ardea, sp. 9, 1827. — A. MELANORHYNCHA *Wagler*, Isis, 1829, p. 659. — A. MODESTA *Gray, Hardw.*, Ill. Ind. Zool., II, pl. 49, 1834. — A. LONGICOLLIS *Meyen*, Nov. Act. Acad. Cæs. Leop. Car. nat. cur., 1834, p. 104. — A. ORIENTALIS *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., p. 218, 1840. — A. SYRMATOPHORA *Gray*, Proc. zool. Soc., 1858, p. 197. — A. INTERMEDIA *Finsch (nec Wagler)*, Journ. f. Ornith., 1867, p. 332.

HERODIAS EGRETTA *Boie*, Isis, 1822, p. 559. — H. CANDIDA *Brehm*, Isis, 1830, p. 988. — H. FLAVIROSTRIS *Gray*, Voy. Ereb. a. Terr., p. 12, 1843. — H. ALBA *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 90, 1898. Hand-list, I, p. 195, 1899. — H. LATIFII, H. BRACHYRHYNCHUS *Brehm*, Journ. f. Ornith., 1854, p. 80.

LEPTERODIUS FLAVIROSTRIS *Hempr. Ehr.*, Symb. Phys., fol. m., 1832.

EGRETTA ALBA *Bonap.*, Birds of Eur., p. 47, 1838. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 294, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 42, Fig. 5, 1871. — E. NIVEA *Bonap.*, Rev. crit., p. 189, 1850. — E. RUPELLI *(Bonap.) Giebel*, Thes. orn., I, p. 409, 1872. — E. MELANORHYNCHA *Hartl.*, Syst. Orn. Westafr., p. 290, 1858.

ERODIUS VICTORIÆ, E. ALBUS *Macgill.*, Man. brit. Birds, p. 131 et 134, 1842.

NOMS VULG. S. F.: *Aigrette, Grand Héron blanc.* — S. A.: *Grosser weisser Reiher.*

Mâle et femelle ad., en noces : Tout le plumage entièrement d'un blanc pur, un peu brillant, y compris les plumes ornementales[1]. Les scapulaires, surtout développées, prolongées en aigrettes légères, formées de plumes décomposées, à baguette droite, assez rigide et un peu aplatie, avec barbes filiformes, allongées, tombantes et bien séparées. Bec noir; environs nus des paupières verdâtres. Pieds d'un brun verdâtre. Iris jaune. — La *femelle* généralement un peu plus petite que le mâle.

Adultes, en hiver : Le plumage toujours blanc, sans plumes ornementales. Bec jaune, noir à l'extrémité.

Jeunes de l'année : D'un blanc plus terne, sans plumes ornementales, avec bec d'un brun jaunâtre, pieds verdâtres et iris jaune pâle.

A la naissance : Vêtus d'un duvet blanc clairsemé sur le corps, filiforme et plus serré sur la tête, avec face, gorge, devant et derrière du cou, et flancs nus et jaunes. Bec d'un corné jaunâtre, avec le tiers extrême de la mandibule supérieure noir et la pointe de l'inférieure blanche; pieds et ongles roussâtres (*sec.* Vian).

Variabilité : Cette espèce varie assez quant à la taille et à la coloration du bec pour avoir donné lieu à la création de quelques fausses espèces. L'*Ardea egrettoides* de Gmelin (Reise), paraît n'être qu'une race ou variété de notre *Herodias alba;* tandis que l'*Egrettoides* de Temminck (Man. Orn., IV, p. 374), à tort, semble-t-il, signalée en Sicile, serait par contre une espèce du Japon, bien distincte.

[1] Plumes relativement peu allongées à l'occiput et au bas du cou, très longues, droites et bien développées depuis les épaules (scapulaires) sur le dos et jusqu'au delà de la queue, en livrée de noces.

L'Aigrette blanche est exceptionnelle ou très rare en Suisse; il semble même que les sujets qui se sont de temps à autre montrés dans le pays soient plutôt des individus errants et égarés que de véritables oiseaux de passage. Elle a été observée, vers la fin de l'été ou en automne, sur quelques points de la plaine suisse, entre le lac de Constance, au nord-est, et le bassin du Léman, au sud-ouest, dans ce dernier plus particulièrement. On en cite, sans grand détail, deux ou trois captures du côté du lac de Constance, de St-Gall et de Zurich, à l'est, et, plus au centre, près d'Aarburg, dans la région inférieure de la Reuss; mais, les rencontres sont un peu plus nombreuses à l'ouest, dans le voisinage des lacs de Neuchâtel et de Morat, et surtout dans les cantons de Vaud et de Genève. Meisner, en 1815, signalait dans le Musée de Berne deux sujets de l'espèce, tués l'un, en octobre, près de Morat, l'autre, en décembre, près d'Yverdon. Du Plessis et Combe (Faune d'Orbe), en 1868, inscrivent une capture de l'Aigrette près d'Yverdon, qu'ils croient remonter à l'année 1820, environ[1]. Deux Aigrettes ont été tuées près de La Sarraz et à la pêcherie d'Allaman, non loin d'Aubonne, la première en 1833, la seconde en juin 1836; cette dernière figure encore dans la collection locale du Musée de Genève. Deux autres ont été capturées, l'une sur les bords de la Venoge, au canton de Vaud, l'autre, aussi sur la rive droite du lac Léman, à Versoix, près de Genève. Elle aurait été vue également dans les marais du Bas-Valais, et aussi, m'assure-t-on, près de la Belotte, encore non loin de Genève. Enfin, je possède dans ma collection un superbe échantillon de l'espèce, tué en octobre 1854, au bord du lac de Morat.

Ce bel oiseau, bien plus haut sur jambes que nos Hérons proprement dits et plus élégant de formes, présentant avec ceux-ci, comme je l'ai dit, beaucoup d'analogie dans les mœurs et allures, ainsi que dans le régime, je renverrai pour cette espèce aux quelques données biologiques relatives à ces derniers, qu'il est plus aisé d'observer dans le pays qu'un oiseau aussi rare que celui-ci.

L'Aigrette se reproduit dans les grands marais de Hongrie, ainsi que dans diverses autres contrées orientales et méridionales du continent, nichant, suivant les circonstances, sur les arbres ou dans les roseaux.

Ses œufs, généralement au nombre de 3 ou 4, assez gros et subelliptiques, à bouts très obtus, avec coquille assez forte, moyennement lisse et sans éclat, sont d'un bleu verdâtre plus ou moins pâle.

[1] Il est possible qu'il soit ici question de la capture d'Yverdon indiquée déjà par Meisner, en 1815.

Ils mesurent d'ordinaire 0m,059—062 sur 0m,044—046, plus rarement 0m,058 sur 0m,040 ou 0m,063 sur 0m,046.

L'espèce est assez répandue dans le sud-est de l'Europe, ainsi qu'en Asie et en Afrique.

Sous-Genre 2 : GARZETTE

GARZETTA Kaup.

Bec légèrement fléchi, un peu carrément élargi sur les côtés, au niveau de l'origine post. des narines. Des plumes longues et effilées pendant à l'occiput et au bas du cou, en avant; plumes décomposées de l'aigrette dorsale plus ou moins recourbées à l'extrémité (en noces). Formes médiocrement élancées. Jambes assez longues. Taille relativement petite. — Œufs généralement au nombre de trois à cinq.

273. — 2 : AIGRETTE GARZETTE

Seidenreiher — Airone minore.

HERODIAS GARZETTA Linné.

Bec très légèrement arqué, mesurant, au front, environ quatre cinq. du tarse, un peu plus haut que large à la base, un peu carrément élargi sur les côtés, vers l'origine post. des narines, bien comprimé dans sa moitié antérieure et fendu jusque sous l'œil, avec nudités postorbitaire et maxillaire peu étendues. Jambes assez longues, nues sur un tiers à deux cinq. environ, aréolées en avant, subscutellées en arrière. Tarse réticulé dans le haut, en arrière, subscutellé vers le bas. Médian, avec ongle pectiné, généralement bien plus court que le bec au front. Pouce, avec ongle moyen, environ trois cinq. du médian. Ailes n'atteignant pas tout à fait le bout de la queue; rémiges peu profondément échancrées et faiblement rétrécies : souvent les 1re et 2e au bord interne, la 2e au bord externe; 1re pointue, d'ordinaire un peu plus courte que 4e. Deux ou trois plumes, roulées et effilées, pendant à l'occiput, d'autres, effilées aussi mais plus nombreuses, pendant au bas du cou; plumes scapulaires décomposées, plus ou moins retroussées au bout et ne dépassant pas d'ordinaire la queue (en noces). — Plumage entièrement blanc. Bec et tarses noirs; doigts jaunâtres (ad.).

Long. tot. 0m,560—670; aile pliée 0m,260—310; queue 0m,100—110; tarse 0m,102—110; médian, avec ongle 0m,068—074 (son ongle 8—10mm); bec, au front 0m,084—090.

ARDEA EGRETTA *Brisson*, Ornith., V, p. 431, 1760. — A. GARZETTA *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., I, p. 237, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 188, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 574, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 348, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 104, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 82, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 414, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 858, Taf. 45, Fig. 3, 1891. — A. NIVEA *Gmelin*, Reise Russl., I, p. 164, 1770. — A. SANTODACTYLOS *Gmel.*, Syst. Nat., III, p. 253, 1774. — A. MELANOPUS *Wagler*, Isis, 1829, p. 660. — A. NIGRIROSTRIS, A. ORIENTALIS *Gray*, Zool. Miscell., p. 19 et 20, 1831. — A. NIGRIPES (?) *Temminck*, Man. Orn., IV, p. 376, 1840.

HERODIAS GARZETTA *Boie*, Isis, 1822, p. 560. — H. JUBATA, H. NIVEA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 586 et 587, 1831. — H. IMMACULATA *Gould*, Birds of Austr., VI, pl. 59, 1848. — H. LINDERMAYERI *Brehm*, Journ. für Ornith., 1854, p. 80.

EGRETTA NIGRIROSTRIS, E. ORIENTALIS, E. GARZETTA *Bonap.*, Comp. List Birds, p. 47, 1838. E. GARZETTA *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 295, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 42, Fig. 2, 1871. — E. NIVEA *Bonap.*, Rev. crit. Orn. Eur., p. 189, 1850.

ERODIUS GARZETTA *Macgill.*, Man. Brit. Birds, II, p. 135, 1842.

GARZETTA EGRETTA, G. ORIENTALIS, G. NIGRIPES, G. IMMACULATA *Bonap.*, Consp. Gen. Av., II, p. 118 et 119, 1857. — G. NIVEA *Tacz.*, Vest. Pol., Soc. Zool. France, II, p. 159, 1877. — G. GARZETTA *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 118, 1898. Hand-list, I, p. 197, 1899.

NOMS VULG. S. F. : *Garzette, Petite Aigrette, Petit Héron blanc.* — S. A. : *Kleiner weisser Reiher, Straussreiher.*

Mâle et femelle ad., en noces : Tout le plumage entièrement d'un blanc pur, un peu brillant, y compris deux ou trois plumes longues et effilées descendant de l'occiput, jusqu'au milieu du cou à peu près; un tablier de plumes également allongées et effilées pendant au bas du cou, jusqu'au niveau de demi-jambe à peu près, et de longues plumes dorsales décomposées, ne dépassant pas la queue, avec tige assez rigide, plus ou moins retroussée vers le bout et barbes filiformes bien séparées. Bec noir, un peu jaunâtre en dessous, près de la base, ou un peu bariolé de jaunâtre sur les côtés. Lorums bleuâtres ou violacés. Tarse généralement noir, d'un jaune verdâtre à la base; doigts jaunâtres. Iris jaune.

Adultes, en hiver : Pas de longues plumes effilées à la tête, pas plus qu'au bas du cou et sur le dos.

Jeunes, avant la mue : Notablement plus petits. D'un blanc terne, sans plumes ornementales; bec, paupières et pieds noirs ou noirâtres; lorums verdâtres.

A la naissance : Mêmes parties nues et jaunâtres que chez l'espèce précédente. Duvet des faces supérieures d'un jaune très pâle; faces inférieures blanches. Tiges piliformes suscéphaliques assez serrées et allongées. Bec jaune, brun au bout. Pieds roussâtres.

La Garzette nous arrive plutôt comme oiseau erratique qu'en passage irrégulier, quoique bien moins rare que l'Aigrette, dans le pays. On la rencontre dans la plaine suisse, du nord-est au sud-ouest, en régions basses surtout, exceptionnellement dans les montagnes, comme au lac du Klönthal, près de Glaris, à 940 m. d'altitude, où un sujet fut tué vers 1850. On en cite quelques captures près du lac de Zurich, du côté de l'est, les 4 et 5 mai 1817, selon Schinz, par exemple, et d'autres, plus récentes, ainsi que plus au centre, le long de l'Aar, entre Berne et Thoune, et du côté de Bâle, au nord, en 1835 et 1873, entre autres. Cependant, c'est dans les parties occidentales et sud-occidentales du pays que cet oiseau paraît se montrer le plus souvent, dans la région des lacs et marais de Neuchâtel, Bienne et Morat, ainsi que dans le bassin du Léman et le Bas-Valais, le long du Rhône ou au bord du lac, de préférence à l'embouchure de quelques cours d'eau; tous les trois ou quatre ans à peu près, on y voit ou on y tue une Garzette, au printemps, en mai principalement, ou vers la fin de l'été, en août ou septembre. La dernière tuée, à ma connaissance, sur les bords du Léman l'a été, le 10 mai 1899, par M. Narbel, de Lausanne, à Vidy, au bord du lac, non loin de cette ville.

La Garzette, blanche comme l'Aigrette et élégante aussi, mais bien plus petite, a à peu près les mêmes mœurs et allures que celle-ci et que nos Hérons précédents; cependant, elle semble être un peu plus sociable et moins farouche que ces derniers. Elle se nourrit de petits poissons et autres animaux aquatiques, insectes, crustacés et mollusques, et niche en colonies dans les grands marais, au milieu des roseaux. Comme les Hérons ornés d'aigrettes dorsales, elle se plaît à relever parfois ce gracieux panache, en le développant par des tremblements répétés et accélérés.

Ses œufs, au nombre de 3 à 5, sont assez gros, subelliptiques ou subovales, plus ou moins allongés, à petit bout souvent bien distinct, avec coquille médiocrement lisse, mais sans éclat, et d'un bleu verdâtre assez pâle. Ils mesurent d'ordinaire $0^m,044$—048 sur $0^m,030$—034, plus rarement $0^m,035$.

L'espèce est assez répandue et commune en Europe méridionale et orientale surtout, où elle se reproduit en abondance, dans les marais du Danube en particulier, ainsi que sur les côtes des mers

Noire et Caspienne; mais elle est de plus en plus rare vers le nord, accidentelle déjà dans les parties septentrionales de la France et de l'Allemagne, en Belgique et dans le sud de l'Angleterre, jusqu'au 52e degré. Elle est très répandue en Afrique et en Asie.

157. — Genre 3 : CRABIER

BUPHUS Boie.

Bec un peu plus long que la tête et que le tarse, quasi-droit et fendu jusque sous l'œil, un peu plus haut que large à la base, très comprimé et pointu, avec arête assez vive, en avant; sillons nasaux peu profonds, ne dépassant guère le milieu du bec, avec narines relat. peu avancées. Nudités céphaliques latérales généralement peu prolongées au delà de l'œil. Jambes moyennes, nues sur un quart à un tiers, réticulées en avant, avec plaques irrégulières en arrière. Tarses moyens, assez robustes, scutellés en avant, réticulés et en partie subscutellés en arrière. Doigt médian, avec ongle, génér. un peu plus long que le tarse; externe égal à l'interne ou légèrement plus court, palmé jusqu'à 1re articulation à peu près; interne libre ou quasi-libre. Ongles moyens, un peu pincés, arqués et aigus; le médian pectiné au bord interne. Ailes aiguës ou subaiguës, couvrant la queue; les grandes rémiges en général sans échancrure int., 2e ou 3e la plus longue. Queue courte, subcarrée ou légèrement arrondie, à 10 ou 12 rectrices assez larges, arrondies et médiocr. rigides. Cou nu dans le bas, en arrière, sur un tiers environ, mais élargi par un plumage érectile de plus en plus ample, de haut en bas. Œil relat. petit. Des plumes allongées, effilées et en majeure partie plates, pendant à l'occiput; plumes du bas du cou allongées, souples et plus ou moins décomposées, celles du dos également souples, longues et décomposées (ad.).

Œufs au nombre de trois à cinq, d'un bleu verdâtre clair.

Les Crabiers, de taille bien moindre que nos précédents Hérons,

se faufilent ou se cachent davantage parmi les roseaux, et ont un vol un peu plus précipité et plus court, soit donnent généralement des coups d'ailes moins espacés. Ils sont aussi plus exclusivement diurnes, moins farouches, et nichent en société avec d'autres espèces, vivant en bonne amitié avec tous leurs voisins, bien que capables de se défendre très courageusement, en cas de nécessité. Ils perchent volontiers. Leur nourriture est du reste tout animale, comme celle des autres membres de la famille. On les reconnaît facilement à la largeur de leur cou et à leur couleur pâle, en majeure partie roussâtre ou jaunâtre et blanche.

Leur mue passe pour simple. Le mâle et la femelle sont presque semblables; les jeunes sont assez différents.

Des quelques espèces de ce genre, une seule, le Crabier chevelu (*Buphus ralloides* Scop.) se trouve en Europe et en Suisse. Le Garde-bœuf ou Héron Verany (*B. ibis* Hasselq. ou *B. Verany* Pol.), d'Afrique et d'Asie, qui s'en rapproche un peu et a été souvent rencontré dans l'Europe méridionale, fait partie d'un genre différent baptisé *Bubulcus* par Bonaparte. Le *Bubulcus ibis* ou *B. lucidus Raf.* ne se rencontre pas dans notre pays[1].

274. — 1 : CRABIER CHEVELU

Rallenreiher — Sgarza ciuffetto.

BUPHUS RALLOIDES Scopoli.

Bec, au front, passablement plus long que le tarse, souvent de un six. environ, mais à peine plus grand que le médian avec ongle, à arête sup. très légèrement convexe, et sans nudité maxillaire au delà de la commissure. Tarse étroitement scutellé sur une partie de la ligne médiane, en arrière, mais plus ou moins réticulé dans le haut et le bas. Pouce, avec ongle moyen et médiocrement courbé, environ trois cinq. du médian avec son ongle pectiné. Rémiges sans échancrure, au bord interne; les 2e et 3e un peu rétrécies, au bord externe; 1re égale à 3e ou 4e, parfois presque à 2e. De longues plumes occipi-

[1] Le *Bubulcus lucidus* Raf. (*B. ibis* Hasselq.) se distingue surtout de notre *Buphus ralloides*, par un bec plus court, passablement courbé vers le bout, un tarse un peu plus long, entièrement réticulé en arrière, un doigt externe relativement plus grand, des ongles plus forts, une chevelure et des aigrettes dorsales beaucoup moins développées, enfin par ses œufs d'un blanc à peine teinté de bleuâtre.

tales subulées, en majeure partie plates, blanchâtres, bordées de noir, pendant, en grande chevelure, sur le cou; plumes dorsales roussâtres, décomposées, mais molles, à longues barbes filiformes, atteignant à peu près ou dépassant un peu la queue. Douze rectrices. — Plumes du cou, plus ou moins allongées et décomposées, roussâtres, (ad.). Cou rayé de brun (juv.). Gorge, ventre, rémiges, croupion et queue toujours blancs. Bec bleuâtre en arrière, noir en avant (ad.), brun-verdâtre et jaunâtre (juv.).

Long. tot. 0m,440—490; aile pliée 0m,215—235; queue 0m,080—090; tarse 0m,056—060; médian, avec ongle 0m,060—065; bec, au front 0m,062—070.

Cancrofagus, C. rufus, C. rufus nævius, C. luteus *Brisson*, Ornith., V, p. 466, 469, 471 et 472, 1760. — C. ralloides *Kaup*, Nat. Syst., p. 42, 1829.

Ardea botaurus minor *Brisson* (l. c.), p. 452, 1760. — A. ralloides *Scopoli*, Ann., I, Hist. nat., p. 88, 1769. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 191, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., II, p. 581, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 351, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 105, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 417, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 861, Taf. 45, Fig. 4, 1891. — A. castanea *Gmelin*, Reise Russl., p. 165, 1770. — A. comata *Pallas*, Reise Russ. Reichs, II, p. 715, 1773. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 85, 1854. — A. squajotta, A. erythropus, A. senegalensis *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 634, 1788. — A. audax *Lapeyr.*, Neue Schwed. Abhandl., III, p. 106, 1794. — A. botaurulus *Schr.*, Fauna boica, I, p. 221, 1798.

Ardeola ralloides *Boie*, Isis, 1822, p. 559. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 202, 1898. Hand-list, I, p. 201, 1899.

Buphus comatus *Boie*, Isis, 1826, p. 356. — B. comatus, B. castaneus, B. ralloides, B. illyricus *Brehm*, Isis, 1830, p. 988. — B. ralloides *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 40, Fig. 3 *ad.*, 5 *juv.*, 1871.

Nycticorax ralloides *Hempr. et Ehr.*, Symb. phys., Aves, fol. m., 1833.

Egretta comata *Swainson*, Classif. of Birds, II, p. 354, 1837.

Botaurus comatus *Macgill.*, Man. brit. Birds, II, p. 125, 1842.

Bubulcus ralloides *Dubois*, Consp. Av. Eur., p. 27, 1871.

Noms vulg. S. F. : *Héron crabier, Crabier.* — S. A. : *Buschreiher, Gelber Krabbenfresser, Jungferli.* — S. I. : *Airoun.*

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tête et première partie du cou, en arrière, couverts de plumes allongées, jaunâtres rayées de noir, avec une touffe de plumes en majeure partie aplaties (six à dix, ou quinze et plus), plus allongées et effilées, blanchâtres bordées de noir, pendant en longue chevelure, de l'occiput sur le cou, parfois presque jusqu'au dos (♂ ad.). Cou, y compris les plumes inférieures antérieures, plus allongées et en partie décomposées, d'un jaune roussâtre, sans tache ou un peu rayé de noirâtre dans le haut, en dessus. Haut du dos et scapulaires d'un roux plus ou moins vi-

neux ou rougeâtre, les dernières plus pâles ou jaunâtres sur les bords, ainsi que les grandes plumes dorsales décomposées, à longues barbes espacées et filiformes, dépassant ou non la queue et les ailes. Joues jaunâtres, avec ou sans stries noirâtres. Poitrine, ventre, jambes, bas du dos, croupion, rémiges pour la plupart, queue, sus et sous-caudales d'un blanc pur. Gorge, couvertures alaires et pennes cubitales d'un blanc plus ou moins lavé de jaunâtre ou de roussâtre. Bec bleu ou bleuâtre à la base, noir vers le bout. Pieds, lorums et paupières d'un jaune verdâtre. Iris jaune.

Jeunes de l'année: Pas de plumes prolongées ornementales ni à l'occiput, ni sur le dos. Tête, cou et couvertures alaires supérieures d'un brun roux, avec des taches allongées brunes ou noirâtres. Haut du dos et scapulaires d'un brun plus ou moins sombre. Gorge, poitrine, ventre, jambes, croupion, queue et rémiges d'un blanc plus ou moins pur, les dernières un peu cendrées vers le bout. Bec brun-verdâtre en dessus, jaune-verdâtre en dessous; lorums et paupières verdâtres; pieds d'un cendré verdâtre; iris jaune clair.

A la naissance: Vêtus, sauf sur la face, le devant et le derrière du cou, une partie du ventre et le dessous des ailes qui sont nus et jaunâtres, d'un duvet gris-vineux pâle aux faces supérieures et aux côtés du cou, blanc aux inférieures et aux cuisses, peu épais sur le corps, plus serré et beaucoup plus haut sur la tête, où il est filiforme et d'un blanc brillant dans sa plus grande longueur. Bec jaune; pieds d'un jaune rembruni; ongles jaunes (*sec.* Vian).

Le Crabier est oiseau de passage régulier ou irrégulier et plus ou moins rare, suivant les localités, dans la plaine suisse, du nord-est au sud-ouest. Il passe assez régulièrement, isolément ou par couples, plus rarement en petite société, fin avril ou en mai et en septembre ou octobre (except. en août), dans les régions ouest, sud-ouest et sud du pays surtout, où il paraît plus fréquent que dans l'est et le nord. Il n'est, en particulier, pas bien rare dans les environs des lacs et marais de Neuchâtel, Bienne et Morat, ainsi que dans le bassin du Léman et le Bas-Valais. Il a été rencontré parfois aussi en passage sur quelques points plus centraux ou plus élevés, près de Berne, à la Schadau au bord du lac de Thoune, jusque dans les vallées du Oberhasli et de Gessenay, en particulier, ainsi que dans les environs de Sarnen, et même, comme en octobre 1836, dans la vallée d'Urseren, à 1440 m. sur la route du Gothard. Il se montre, en somme, plus souvent au printemps qu'en automne, et il semble que ce soient surtout des jeunes qui passent dans cette dernière saison; tandis que les adultes se montreraient plus volontiers

dans la première, sous leur livrée de noces. Meisner suppose qu'il doit passer tout l'été et probablement se reproduire en Suisse; mais, je ne connais aucune mention de nichée certaine de cet oiseau dans le pays, bien qu'on ait signalé çà ou là quelques rencontres d'individus isolés, adultes le plus souvent, en juin ou en août. Je ne crois pas davantage qu'il hiverne chez nous.

Ce Héron visite également les rives des lacs petits et grands, les marais et les bords des cours d'eau, où il recherche principalement des insectes aquatiques, des mollusques, des grenouilles, du frai et de petits poissons, bien qu'il semble prendre moins de ces derniers que les espèces précédentes beaucoup plus grandes. Ses mœurs et ses allures rappellent assez celles de nos autres représentants de la famille; cependant, il est moins farouche que beaucoup de ceux-ci bien qu'également courageux et parfois dangereux, quand, dans un accès de colère, il gonfle les plumes érectiles de son large cou. Il se faufile plus volontiers dans les roseaux ou les buissons et, couvert, cherche souvent à échapper au danger en se tapissant, dans une immobilité complète. Il vole avec des coups d'ailes plus précipités, s'il doit prendre son essor, et cela pour aller généralement se remettre à petite distance, à terre ou sur un arbre. Son cri a été rendu par le mot *charr* ou *rarr*. Il établit son nid, suivant les circonstances, sur un arbre, sur un buisson ou entre les roseaux.

Ses œufs, au nombre de 4 ou 5, de moyenne dimension, de forme subelliptique plus ou moins courte ou allongée, à coquille médiocrement lisse et terne, sont d'un bleu verdâtre clair. Ils mesurent d'ordinaire $0^m,037$—039 sur $0^m,028$—029, plus rarement $0^m,038$ sur $0^m,030$ ou $0^m,042$ sur $0^m,028$.

L'espèce est assez répandue dans l'Europe, méridionale et orientale surtout, et en Afrique. Elle se reproduit en particulier communément dans les grands marais du Danube, sur les bords de la mer Noire et jusque sur ceux de la mer Caspienne; tandis qu'elle est rare déjà ou accidentelle dans le nord de la France et de l'Allemagne, en Hollande et en Angleterre.

158. — Genre 4 : BLONGIOS

ARDETTA Gray.

Bec, au front, à peu près de même longueur que la tête, que le tarse et que le doigt médian avec ongle, droit et fendu

jusque sous l'œil que la nudité maxillaire ne dépasse pas, un peu plus haut que large et presque carré à la base, très comprimé et pointu, avec arête assez vive, en avant ; angle mentonnier très avancé, assez accusé ; sillons nasaux assez profonds, atteignant environ deux tiers du bec ; narines en ellipse allongée. Jambes assez longues, nues sur un très petit espace ou emplumées jusqu'au bas. Tarses relat. courts et assez épais, assez largement scutellés en avant, plus étroitement et irrégulièrement sur la majeure partie de la ligne médiane, en arrière. Doigt médian relat. court ; externe aussi long que l'interne ou légèrement plus court, palmé d'ordinaire seulement en arrière de 1re articulation ; interne quasi-libre ou légèrement relié. Ongles assez longs, légèrement arqués et très aigus, celui du médian pectiné au bord interne ; pouce articulé contre le doigt interne, complètement en dehors de l'aplomb du tarse (voy. fig. 55). *Ailes aiguës, atteignant à peu près ou dépassant peu le bout de la queue ; rémiges primaires généralement sans échancrure int. Queue très courte, arrondie ou subconique, à 10 rectrices assez molles. Cou nu en arrière, sur deux tiers environ, avec plumage de plus en plus ample de haut en bas. Plumes du dessus de la tête et du bas du cou plus ou moins allongées.*

Œufs au nombre de quatre à six, d'un blanc mat.

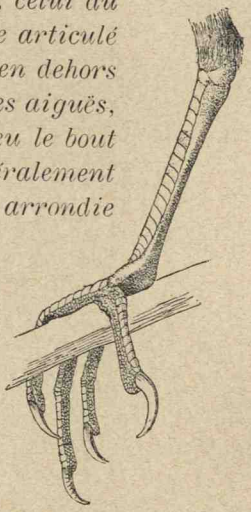

Fig. 55. Pied droit d'Ardetta minuta, côté interne.

Les Blongios, de taille relativement petite, vivent, comme nos autres Ardéidés, dans les marais ou sur les bords plantureux des lacs ou des cours d'eau, rappellant à la fois les Butors par leurs formes et les Râles par leurs allures. Ils courent rapidement, se faufilent facilement entre les herbes et grimpent aisément le long des roseaux, que l'opposition complète de leurs doigts postérieur et antérieur interne leur permet d'embrasser facilement. Leur vol se compose de coups d'ailes assez rapprochés et est rarement très soutenu. Leur régime consiste en petits animaux aquatiques et frai de poisson ; les poissons eux-mêmes, à part les petits,

entrant beaucoup moins, par le fait de la taille de ces oiseaux, dans leur alimentation que dans celle des grands Ardéidés.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle sont assez différents; les jeunes portent une livrée particulière.

Des quelques espèces de ce genre cosmopolite, une seule, le Blongios ordinaire (*Ardetta minuta* Linné), figure en Europe et en Suisse, le Blongios de Sturm, d'Afrique, accidentel en Europe méridionale, ayant été, comme je l'ai dit, séparé par Sharpe dans un genre à part, sous le nom d'*Ardeirallus Sturmi* Wagler.

275. — 1 : BLONGIOS ORDINAIRE

Zwergreiher — Nonnotto.

ARDETTA MINUTA Linné.

Bec, au front, égal au médian avec ongle et très légèrement plus long que le tarse, avec arête très faiblement convexe en avant. Pas de nudité prolongée en arrière de l'œil. Jambe emplumée jusqu'au tarse. Pouce articulé contre le côté de la base du doigt interne, mesurant, avec son ongle assez robuste et courbé, environ trois quarts du médian avec ongle (voy. fig. 55). *Ongle du doigt externe un peu plus fort que celui du médian qui est pectiné. Grandes rémiges sans échancrure au bord interne; les 2e et 3e très peu ou quasi pas rétrécies au bord externe; 1re subacuminée, égale à 3e ou parfois à 2e; pennes cubitales larges, ne couvrant pas les plus grandes rémiges. Queue arrondie. — Dessus de la tête, avec petite huppe occipitale, noir (ad.); manteau dorsal et queue d'un noir verdâtre ♂, ou brun ♀ et juv. Cou, plumes prolongées du jabot, ventre et couvertures alaires roussâtres (ad.), rayés de brun (juv.). Rémiges noirâtres. Bec brun en dessus, jaune en dessous.*

Long. tot. 0m,360—385; aile pliée 0m,138—146; queue 0m,046—050; tarse 0m,041—043; médian, avec ongle 0m,040—047 (ongle 12—13mm); bec, au front 0m,043—047.

ARDEA ARDEOLA, A. ARDEOLA NÆVIA *Brisson,* Ornith., V, p. 497 et 500, 1760[1] — A. MINUTA *Linné,* Syst. Nat., I, p. 240, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 192, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., II, p. 584, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 358, 1829. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 171, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 105.

[1] Les oiseaux qui ont motivé les descriptions de ces deux petits Hérons par Brisson avaient été envoyés de *Suisse* à Réaumur, par Gagnebin.

1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 93, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 419, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 865, Taf. 45, Fig. 5 et 7, 1891. — A. DANUBIALIS, A. SOLONIENSIS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 637, 1788.

BOTAURUS MINUTUS *Boie*, Isis, 1822, p. 559. — B. PUSILLUS *Brehm (nec Vieillot)*[1], Vögel Deutschl., p. 598, 1831.

CANCROPHAGUS MINUTUS *Kaup*, Nat. Syst., p. 42, 1829.

BUTOR MINUTUS *Swainson*, Classif. of Birds, II, p. 354, 1837.

ARDEOLA MINUTA *Bonap.*, Birds of Europa, p. 48, 1838. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 305, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 37, Fig. 3, 4 et 5, 1871.

ARDETTA MINUTA *Gray*, List. gen. Birds, App., p. 13, 1842. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 222, 1898. Hand-list, I, p. 202, 1899.

NOMS VULG. S. F. : *Blongios, Petit Héron, Petit Butor.* — S. A. : *Staudenreigel*, Schüpfen ; *Staudenreigerli*, Berne ; *Zwergrohrdrommel*, Zurich ; *Kleiner Reigel*, St-Gall. — S. I. : *Cavrett, Sgolgin, Liscascin.*

Mâle adulte : Dessus de la tête, avec quelques plumes un peu prolongées en arrière de l'occiput, dos en entier, scapulaires, rémiges secondaires postérieures, pennes cubitales et queue d'un beau noir, à reflets verdâtres. Côtés de la tête, dessus et côtés du cou d'un blond roussâtre, se fondant, dans les parties supérieures et postérieures, en un joli cendré. Gorge et devant du cou, y compris des plumes plus allongées au bas et en avant de celui-ci, d'un roux ocreux. Haut de la poitrine, plus ou moins couvert de larges plumes noirâtres, frangées de roux. Ventre, jambes et sous-caudales d'un roux plus ou moins clair. Couvertures alaires blanches, plus ou moins nuancées de jaunâtre et de gris de perle. Rémiges noires ou noirâtres. Bec brun en dessus et vers la pointe, jaune sur les côtés et en dessous. Lorums, tour des yeux et iris jaunes. Pieds d'un jaune verdâtre.

Femelle adulte : Dessus de la tête d'un noir moins brillant. Joues et dessus du cou d'un roux un peu rougeâtre. Dos, scapulaires, haut de la poitrine et rémiges secondaires d'un beau brun, la plupart des plumes finement liserées de jaunâtre. Couvertures alaires jaunâtres ; queue noire ; rémiges primaires noirâtres. Gorge, devant du cou, ventre, jambes et flancs roussâtres, les derniers rayés de brun ; région anale et sous-caudales blanchâtres. — A un âge plus avancé, elle prendrait une livrée assez semblable à celle du mâle décrite ci-dessus.

Jeunes de l'année : Dessus de la tête brun, les plumes liserées de roux ; joues et derrière du cou d'un brun roux, varié de roux. Dos,

[1] ARDEA PUSILLA *Vieillot*, d'Australie et de Nouvelle-Zélande, espèce très voisine de notre *A. minuta*, est considérée maintenant comme différente.

scapulaires et cubitales d'un brun sombre, les plumes bordées de jaune-roussâtre. Couvertures alaires d'un jaune roussâtre, en majorité tachées de brun, sur le centre. Rémiges et rectrices noirâtres. Devant et côtés du cou, poitrine, ventre, flancs et jambes variés de roussâtre et de blanc ou blanchâtre, avec longues macules brunes, plus foncées sur le premier. Sous-caudales blanches. Bec brun; pieds verdâtres; iris jaune pâle.

A la naissance : A part les lorums, le tour des yeux, le derrière du cou, une partie de la poitrine et le dessous des ailes nus et d'un jaune verdâtre, vêtus d'un fin duvet, un peu plus long et plus raide sur la tête que sur le corps, de couleur isabelle, plus roussâtre sur le dos. Jambes emplumées jusqu'au talon, comme chez l'adulte. Bec et pieds d'un jaune verdâtre. Iris jaunâtre.

Le Blongios n'est pas rare en Suisse aux époques de passage, de mi-avril au commencement de mai et en septembre ou octobre; il niche fréquemment dans diverses parties du pays, au nord comme au sud des Alpes, depuis le lac de Constance ou la vallée du Rhin, au nord-est et à l'est, jusqu'au bassin du Rhône et du Léman, au sud-ouest, dans les marais, ainsi que sur les bords des lacs et des grands cours d'eau couverts de roseaux; cela dans les régions basses surtout, bien qu'il ait été observé, en passage irrégulier jusqu'à 1820 m. s/m., en H^te^-Engadine. C'est dans les environs des lacs de Bienne, Neuchâtel et Morat, ainsi que dans le bassin du Léman et sur les bords du Rhône, dans le Bas-Valais, qu'il semble nicher surtout; c'est aussi dans les parties basses des régions de la Sarine et de l'Aar, qu'il aurait hiverné parfois, principalement avant le dessèchement des grands marais.

Butor par les formes, presque Râle par les allures, le Blongios, le plus petit de nos Ardéidés, est un oiseau semi-nocturne et assez sociable, très curieux à observer. Un moment, tout à l'agitation, quand on l'a dérangé, on le verra courir très vite, le corps penché en avant, ou bien grimper lestement le long des roseaux; une autre fois, c'est à peine si on pourra le reconnaître dans l'espèce de bâton qu'il représente, debout et allongé sur ses pattes, le corps, le cou et le bec verticalement tendus en l'air, et parfaitement immobile. Il n'est pas, malgré sa taille, moins irascible et dangereux que ses congénères de plus haute stature; comme ceux-ci, il sait très bien gonfler les plumes de son cou, quand il est en colère, rentrer la tête entre les épaules et lancer à son ennemi de vigoureux coups de bec. Il vole bien, à coup d'ailes assez rapides, mais rarement très longtemps, en dehors des voyages bisannuels qu'il semble faire sur-

tout de nuit et rarement en nombreuse compagnie, au moins chez nous. Son appel semble exprimer la syllabe répétée *gæth, gæth;* le cri d'amour qu'il fait entendre, de nuit surtout, aux époques de reproduction, a été rendu, suivant les auteurs, par les mots *rehou, rehou,* ou *poumm, poumb*[1].

Il bâtit, entre les roseaux, sur quelque motte, dans une grosse touffe d'herbes, ou encore sur les branches d'un arbuste dans l'eau, plus rarement près du bord, hors de celle-ci, un nid fait de bûchettes, de brindilles et, suivant les circonstances, plus ou moins d'herbes sèches, dans lequel il pond, en mai ou au commencement de juin, selon les années et les conditions. Je connais quelques captures, sur le nid, de mâles couvant en l'absence de la femelle.

Ses œufs, au nombre ordinaire de 4 à 6, parfois 7, sont de forme subelliptique plus ou moins allongée, relativement gros, à coquille assez forte, médiocrement lisse et sans éclat, d'un blanc mat et généralement immaculés[2]. Ils mesurent 0m,035—036 sur 0m,025—026, rarement 0m,035 sur 0m,028.

L'espèce est très répandue dans l'Europe, centrale et méridionale surtout, et en Asie, ainsi qu'en Afrique, où elle hiverne généralement. On la trouve, sur le continent, depuis le sud de la Scandinavie et l'Angleterre, jusque dans les régions méditerranéennes, où elle niche encore sur bien des points, dans le midi de la France et en Italie en particulier.

159. — Genre 5 : BUTOR

BOTAURUS Stephens[3].

Bec quasi-droit ou légèrement arqué et généralement fendu jusqu'un peu au delà de l'œil, un peu plus court ou plus long que la tête, en dessus, et notablement plus court que le tarse, un peu plus haut que large et presque carré à la base, avec arête subarrondie un peu convexe, et pointu

[1] Rappelant plus ou moins celui du Sonneur ou du Butor.

[2] On a signalé des œufs de Blongios irrégulièrement maculés de brun-rougeâtre pâle. Peut-être ces macules peuvent-elles être attribuées au contact de feuilles de roseaux humides et en partie décomposées, comme cela se voit si souvent sur d'autres œufs blancs ou blanchâtres, ceux des Grèbes en particulier.

[3] *Ex* Gessner.

en avant; angle mentonnier très avancé, assez accusé; sillons nasaux longs et profonds, généralement prolongés au delà des trois quarts du bec; narines en fente large. Nudité maxillaire non prolongée. Jambes moyennes, nues sur un petit espace, généralement réticulées en avant et scutellées en arrière. Tarses épais, moyens ou assez longs, scutellés en avant, réticulés en arrière, souvent avec quelques petites plaques sur le centre de la ligne médiane. Doigt médian, avec ongle, notablement plus long que le tarse; externe plus court que l'interne, palmé jusqu'à 1re articulation, interne d'ordinaire un peu relié à la base. Ongles très longs, pincés et acuminés, plus ou moins robustes et arqués, celui du médian pectiné au bord interne. Ailes aiguës ou subaiguës; rémiges primaires généralement pas échancrées au bord interne, 2e et 3e ou 4e d'ordinaire les plus longues, couvrant plus ou moins la queue. Cubitales larges et arrondies, couvrant ou à peu près les grandes rémiges. Queue courte ou assez courte, à 10 rectrices assez molles. Cou nu sur presque toute sa longueur, en arrière, et large, avec plumage de plus en plus ample de haut en bas. Front très plat. Œil relat. petit. Plumage en général mou. Plumes de derrière la tête et du bas du cou en avant plus ou moins développées, non effilées.

Œufs, trois à cinq, ovalo-elliptiques, assez lisses, d'un gris roussâtre, brunâtres, parfois un peu olivâtres, et immaculés.

Les Butors, de taille assez forte et robustes, sont des oiseaux migrateurs, surtout nocturnes et peu sociables, qui recherchent les marais ou les bords des lacs et des étangs où poussent de grands roseaux, entre lesquels ou sur lesquels ils nichent généralement. Ils se nourrissent surtout de grenouilles et de poissons, et savent très bien se faire respecter, en menaçant de leur bec robuste et pointu.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes sont assez différents.

Des cinq espèces de ce genre cosmopolite, deux se rencontrent sur notre continent: le *Botaurus stellaris* Linné, qui se trouve aussi en Suisse, et le *B. lentiginosus* Mont., d'Amérique, accidentel dans le nord de l'Europe, qui nous fait défaut.

276. — 1 : BUTOR ÉTOILÉ

Rohrdrommel — Tarabuso.

BOTAURUS STELLARIS Linné.

Bec quasi-droit, mesurant, en dessus, entre deux tiers et trois quarts du tarse qui est égal au doigt médian sans ongle. Jambe nue sur un cinq. environ. Ongles arqués et très longs; le médian pectiné; celui du pouce très robuste et courbé, beaucoup plus long que le médian; celui du doigt interne au moins égal à celui de l'externe. Ailes couvrant ou à peu près la queue; 1re rémige assez pointue, un peu plus courte que 2e ou parfois très légèrement plus longue; pas d'échancrure au bord interne des grandes rémiges; les 2e et 3e peu ou pas rétrécies au bord externe. Queue courte et arrondie, à rectrices molles, assez larges et coniques. — Plumage d'un roux jaunâtre, varié de brun et de noir; dessus de la tête et larges plumes occipitales d'un noir sombre; un espace noir autour et en arrière de la commissure du bec. Bec brun et jaunâtre.

Long. tot. 0m,650—760; aile pliée 0m,315—350; queue 0m,095—130; tarse 0m,090—100; médian, avec ongle 0m,110—120 (son ongle 25—30mm); ongle du pouce 0m,036—050; bec, au front 0m,065—074.

ARDEA STELLARIS *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 239, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 188, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 580, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 355, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 168, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 105, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 88, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 416, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 867, Taf. 45, Fig. 8, 1891. — A. BOTAURUS *Brisson ex Gessner*, Ornith., V, p. 444, 1760.

BOTAURUS STELLARIS *Stephens*, in *Shaw*, Gen. Zool., XI, p. 593, 1819. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 308, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 37, Fig. 6, 1871. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 253, 1898. Hand-list, I, p. 204, 1899. — B. LACUSTRIS, B. ARUNDINACEUS *Brehm*, Isis, 1830, p. 989, et Vögel Deutschl., p. 596, 1831.

NYCTICORAX STELLARIS *Hempr. Ehr.*, Symb. phys., Aves, fol. m., 1832.

BUTOR STELLARIS *Swainson*, Class. of Birds, II, p. 354, 1837.

NOMS VULG. S. F. : *Butor, Grand Butor*, Genève ; *Bœuf des marais*, Yverdon ; *Boau des marets*, Fribourg. — S. A. : *Rohrdrommel, Moosstier, Rohrrind. Moosochse*, Diesbach ; *Lorind*, Zurich. — S. I. : *Airoun, Margòn, Tarabus. Tarabuson*, Lugano ; *Colasc*, Locarno.

Mâle et femelle adultes: En entier, ou à peu près, d'un roux jaunâtre pâle, avec le dessus de la tête, ainsi que les plumes du vertex et de l'occiput élargies et prolongées un peu en éventail, d'un noir obscur, les dernières finement frangées de jaunâtre vers le bout. Dos, scapulaires et cubitales ornés de petites taches irrégulières et de longues bandes noires; couvertures alaires en majeure partie vermiculées de brun-noir; rectrices tachetées et ondées de noirâtre; rémiges et couvertures antérieures d'un roux rougeâtre, barrées de noirâtre, cette dernière couleur couvrant l'extrémité des premières majeures. Cou, ainsi que les plumes légères et assez allongées du jabot, bariolés de brun-noirâtre en travers, sur les côtés et en arrière, plus pâles en avant, dans le haut surtout, avec de longues bandes d'un roux brun, tachées et bordées de noirâtre; gorge d'un blanc légèrement jaunâtre, avec une raie médiane rousse, maculée de brun et séparée de la joue par une bande noirâtre embrassant la commissure et se perdant sur la première partie du cou; joues et un léger sourcil roussâtres, plus ou moins variés de brun. Poitrine, ventre, sous-caudales et jambes d'un jaune roussâtre assez pâle, avec des macules noirâtres, plus larges et plus longues sur la première, plus courtes et plus déliées sur les dernières. Bec brun en dessus, jaunâtre sur les bords et en dessous. Pieds, région oculaire et iris d'un jaune verdâtre.

Jeunes: De teintes plus pâles, avec le dessus de la tête, la bande en arrière de la commissure et les taches dorsales d'un brun sombre. Plumes du cou, un peu moins légères et moins allongées, avec des macules moins serrées et moins foncées. Jambes plus ou moins bariolées.

A la naissance: Vêtus, sur le dos, les côtés du cou, le dessus de la tête, les ailes et les cuisses, d'un duvet peu épais, mais assez long et soyeux, d'un roux marron clair; le reste du corps, de la tête et du cou nu et jaune. Bec jaune, brunâtre en dessus. Pieds jaunes, marbrés de roux (*sec.* Vian).

Le Butor est oiseau de passage assez commun dans toutes les parties relativement basses du pays, où il se reproduit plus ou moins, suivant les localités et les conditions. Il nichait en particulier fréquemment dans les grands marais entre les lacs de Bienne, Morat et Neuchâtel, ainsi que dans ceux de l'Orbe, à l'ouest, avant l'abaissement des eaux de l'Aar qui les a presque complètement desséchés. Aujourd'hui ses nichées semblent plus espacées dans la plaine suisse, entre le lac de Constance, au nord-est, et le Léman ou le Bas-Valais, au sud-ouest, ainsi que sur quelques points plus au centre,

près de Sarnen, par exemple; c'est le Tessin, au sud des Alpes, qui semble maintenant le plus favorisé. On le voit assez souvent, en hiver, dans différentes parties inférieures et marécageuses du pays, dans les régions du Rhin, de l'Aar et de la Limmat principalement[1]. Je ne sache pas qu'il ait été observé à un niveau élevé dans les Alpes aux époques de passage qui ont lieu généralement, pour nous, en mars ou au commencement d'avril, et entre fin septembre et commencement de décembre. Il passe ordinairement de nuit, volontiers isolément et souvent à d'assez grandes hauteurs.

C'est un animal bizarre, paresseux, égoïste, chagrin, peu sociable et assez peu intéressant, qui se tient généralement, caché et silencieux, dans le plus épais des roseaux, durant le jour. Il déploie sa plus grande activité la nuit ou dans les heures crépusculaires, errant alors à pas lents, pêchant ou volant et criant *kôob kôob* ou *kraouh,* s'élevant même, en tournoyant à grands coups d'ailes, assez haut dans les airs; tandis que, de jour, il se borne à raser, en volant lourdement, le haut des roseaux, s'il est dérangé. Il prend, suivant les circonstances, les postures les plus variées, soit qu'il rentre la tête dans les épaules pour reposer ou pour se préparer à lancer son robuste bec sur une proie ou contre un ennemi, soit qu'il gonfle son cou, en hérissant ses plumes dans un accès de colère, ou que, pour se dissimuler devant un danger menaçant, il s'asseye sur ses tarses, en redressant verticalement le corps, le cou, la tête et le bec, pour demeurer, tant que besoin sera, immobile comme une souche, ainsi que nous l'avons déjà vu faire par le Blongios qui a, avec le Butor, tant d'affinités dans les allures. Comme nos grands Hérons, il pêche surtout des grenouilles et des poissons; cependant, il prend aussi d'autres animaux aquatiques, des serpents, de jeunes oiseaux, des rats, des insectes, des larves et souvent des sangsues.

J'ai dit que les Butors recherchent, dans les marais ou sur les bords des lacs et des étangs, les endroits les plus garnis de hauts roseaux; c'est là qu'ils se reproduisent, d'ordinaire en mai, bâtissant, sur des roseaux couchés, à la surface de l'eau, ou sur des tronçons coupés, hors de l'eau, un nid assez volumineux d'herbes et de roseaux lâchement entrelacés. C'est au commencement de la saison des amours surtout que ce curieux oiseau fait entendre cette sorte de beuglement sonore et soutenu qui lui a valu le nom de *Bœuf des marais, Rohrrind, Moosochse,* etc., et qui peut être rendu par la répétition rapide des syllabes *u proumb u proumb-proumb-proumb-*

[1] D'après *Meisner et Schinz,* ce seraient surtout des mâles qui resteraient dans le pays en hiver.

proumb et ainsi de suite. Selon le comte Wodzicki, qui a réussi à voir le mâle Butor en train de beugler son chant d'amour, malgré le caractère soupçonneux et la prudence de cet oiseau, ce bruit ou cette sorte de ronflement serait produit par celui-ci en soufflant, debout, le corps horizontal et le bec dans l'eau; les quelques notes hautes précédant le *proumb* se feraient entendre surtout quand le chanteur chasse d'abord violemment l'eau dont il a rempli son cou. Dans les quelques occasions où j'ai entendu le beuglement du Butor, il m'a semblé que la répétition rapide et soutenue des syllabes roulées en *oum* produisait le sentiment d'une vibration très sonore et pénétrante.

Ses œufs, au nombre de 3 à 5, médiocrement gros, de forme ovoïde ou ovalo-elliptique peu ou moyennement allongée, avec coquille médiocrement épaisse, assez lisse ou très légèrement luisante et fauve en transparence, sont d'un brun jaunâtre pâle, d'un gris roussâtre ou café au lait et immaculés. Ils mesurent généralement $0^m,050$—055 sur $0^m,037$—039.

L'espèce est très répandue, à l'exception de l'extrême nord, en Europe et en Asie, ainsi qu'en Afrique où elle hiverne volontiers. Elle est très rare dans le sud de la Scandinavie et en Finlande, et ne semble pas dépasser le 61e degré. On la trouve par contre, plus ou moins fréquente déjà, en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Prusse, en Russie moyenne et, comme oiseau nicheur, dans la plus grande partie de l'Autriche-Hongrie, de l'Allemagne et de la France. Elle est enfin sédentaire ou hivernante, suivant les localités, en Espagne, dans le midi de la France, en Italie et en Grèce.

160. — Genre 6 : BIHOREAU

NYCTICORAX Stephens[1].

Bec, un peu arqué ou quasi-droit et subaigu, égal à la tête, en dessus, ou un peu plus long, beaucoup plus haut que large, tectiforme à la base et fendu généralement jusqu'au-dessous du bord post. de l'œil, avec nudités latérales ordinairement peu ou pas prolongées. Mandibule sup. passablement convexe et un peu courbée en avant, avec arête as-

[1] *Ex* Gessner.

sez arrondie; sillons nasaux assez profonds, atteignant généralement les deux tiers du bec; narines en fente. Front un peu bombé, formant avec le bec un angle concave assez accusé (voy. fig. 56). *Jambes moyennes ou assez longues, nues et réticulées sur un quart à un tiers; tarse moyen, à peu près égal au bec ou légèrement plus long, subscutellé ou couvert, en avant, de plaques polygonales assez irrégulières et par places sur deux rangées, réticulé en arrière. Médian, avec ongle, à peu près égal au tarse ou un peu plus long; doigt externe légèrement plus grand que l'interne, généralement palmé jusqu'à 1re articulation; interne légèrement relié à la base. Ongles moyens ou plutôt courts, arqués et relat. peu aigus; le médian pectiné, au côté interne. Ailes subaiguës, couvrant plus ou moins la queue; rémiges ant. plus ou moins échancrées et rétrécies; 2e et 3e généralement les plus longues. Queue courte ou très courte et quasi-carrée, à 12 rectrices assez larges, arrondies et relat. rigides. Cou nu ou un peu duveteux en arrière, sur son tiers inf. environ, large, avec plumage de plus en plus ample de haut en bas. Tête assez large, convexe et arrondie. Œil gros. Plumage plus ferme que dans le genre précédent; quelques plumes longues, effilées et roulées, pendant derrière la tête.*

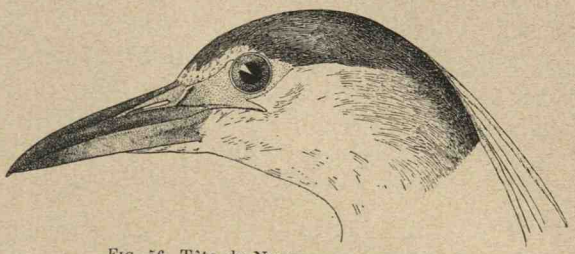

Fig. 56. Tête de Nycticorax griseus, ad.

Œufs au nombre de trois à cinq, à coquille sans éclat, généralement d'un bleu verdâtre pâle.

Les Bihoreaux, de taille moyenne, mi-Hérons et mi-Butors, et surtout nocturnes, doivent à leur tête un peu convexe et arrondie, ainsi qu'à leurs yeux relativement très grands, un facies ou une physionomie toute particulière. Ce sont des oiseaux sociables et peu farouches, qui vivent d'ordinaire, multiplient et voyagent en nombreuse compagnie, qui passent la plupart du temps leur jour-

née à dormir, sur les arbres, et leurs nuits à donner la chasse, dans les marais, aux petits animaux aquatiques qui leur servent de nourriture. Ils nichent sur les arbres, dans les forêts, ou sur des arbrisseaux, dans les marais.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle se ressemblent; cependant la dernière a la queue notablement plus courte et les plumes roulées de l'occiput un peu moins longues. Les jeunes ont une livrée particulière.

Des quelques espèces de ce genre cosmopolite, très particulier, une seulement se trouve en Europe et plus ou moins en Suisse.

277. — 1 : BIHOREAU A MANTEAU NOIR

Nachtreiher — Nitticora.

NYCTICORAX GRISEUS Linné.

Bec un peu arqué, passablement convexe en avant, en dessus, et presque égal au tarse; bord de la mandibule sup. légèrement convexe, sous l'origine des narines; un petit triangle nu derrière l'œil; plumes entourant l'orbite sur trois quarts environ; nudité maxillaire non prolongée (voy. fig. 56). *Pouce, sans ongle, légèrement plus court que médian sans ongle. 1re rémige conique, à peu près égale à 4e; 1re et 2e franchement échancrées au bord interne, 3e légèrement; 2e, 3e et légèrement 4e rétrécies au bord externe. Pennes cubitales larges, couvrant les rémiges. — Livrée en majeure partie d'un gris cendré, avec calotte, un peu prolongée en huppe, et manteau dorsal d'un noir vert et brillant. 3 à 5 plumes effilées et roulées, blanches, pendant de l'occiput jusque vers le bas du cou (ad.); première livrée généralement brune, mouchetée de blanchâtre, sans plumes occipitales effilées (juv.). Bec noir.*

Long. tot. 0m,525—610; aile pliée 0m,280—310; queue 0m,085—115 (minimum chez ♀); tarse 0m,070—075; médian, avec ongle 0m,072—077, (ongle 12—13mm); bec, en dessus 0m,065—074.

ARDEA GRISEA, A. MEXICANA CRISTATA, A. BOTAURUS NÆVIUS *(juv.)*, A. NYCTICORAX *(ex Gessner) Brisson*, Ornith., IV, p. 412, 418, 462 et 493, 1760. — A. NYCTICORAX, A. GRISEA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 275 et 279, 1766. — A. NYCTICORAX *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 189, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 577, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 353, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 105, 1837. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 862, Taf. 45, Fig. 5, 1891. — A. KWAKWA, A. FER-

RUGINEA *Gmelin*, Nov. Comm. Petrop., XV, p. 452 et 456, 1770. — A. NÆVIA *Bodd.*, Tabl. Pl. enl., p. 56, n° 939, 1783. — A. HOACTLI, A. MACULATA, A. GARDENI *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 630 et 645, 1788. — A. SEXSETACEA, A. TAYAZAGUIRA *Vieill.*, Tabl. encycl. méth., III, p. 1130 et 1131, 1823. — A. (SCOTÆUS) NYCTICORAX *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., p. 80 et 220, 1840.

NYCTICORAX EUROPÆUS *Stephens*, in *Shaw*, Gen. Zool., XI, p. 609, 1819. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 312, 1867. — N. NYCTICORAX *Boie*, Isis, 1822, p. 560. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 146, 1898. Hand-list, I, p. 198, 1899. — N. ORIENTALIS, N. BADIUS, N. MERIDIONALIS *Brehm*, Isis, 1830, p. 988. — N. GARDENI *Bonap.*, Birds of Eur., p. 48, 1838. — N. ARDEOLA *Temminck*, Man., 4e part., p. 384, 1840. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 98, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 421, 1865. — N. GRISEUS *Gray*, Gen. Birds, III, p. 558, 1847. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 40, Fig. 6 et 7, 1871.

NYCTIARDEA EUROPÆA *Swains.*, Class. of Birds, II, p. 355, 1837.

NYCTERODIUS NYCTICORAX *Macgill.*, Man. Nat. Hist. Orn., II, p. 127, 1842.

SCOTÆUS NYCTICORAX, SC. GUTTATUS *Heugl.*, Syst. Uebers., p. 59, 1856.

BOTAURUS NYCTICORAX *C.-F. Dubois*, Pl. col. Ois. Belg., III, p. 205, 1860.

NOMS VULG. S. F. : *Bihoreau.* — S. A. : *Quackreiher, Nachtreigel.* — S. I. : *Airoun, Liscascion, Tarabus.*

Mâle et femelle adultes : Dessus de la tête, ainsi qu'une bande sur la première partie du cou et un large manteau formé par le haut du dos et les scapulaires, d'un noir vert et brillant, les dernières non prolongées. Trois, parfois quatre ou cinq, accidentellement deux plumes d'un blanc brillant, étroites, pointues et roulées, pendant de l'occiput sur le cou, d'une longueur de 15 à 20 centimètres environ[1]. Partie postérieure des joues, côtés et derrière du cou, bas du dos, sus-caudales et haut des flancs d'un cendré bleuâtre assez clair; ailes et queue d'un cendré plus foncé. Bas du front, tour de l'œil, devant de la joue et gorge blancs; devant du cou, avec milieu d'un jabot de plumes assez légères mais médiocrement prolongées, poitrine, ventre, jambes et sous-caudales d'un blanc moins pur, plus ou moins nuancé de grisâtre. Bec noir; lorums, paupières et pieds d'un jaune verdâtre; iris d'un rose rouge. — La *femelle* a la queue plus courte que le mâle, et volontiers les plumes blanches de l'occiput un peu moins allongées.

Jeunes de l'année : Pas de longues plumes à la tête. Faces supérieures d'un brun terne, avec des traits allongés d'un blanc légèrement roussâtre, au centre des plumes. Faces inférieures blanchâtres, avec de longues macules d'un cendré brunâtre; les côtés

[1] Ces plumes sont très prisées dans les pays orientaux, comme ornement de coiffure.

de la tête et du cou légèrement nuancés de roussâtre. Ailes et queue d'un brun cendré, avec des macules d'un blanc légèrement roussâtre, allongées sur les couvertures petites et moyennes, arrondies au bout des grandes. Bec brun-verdâtre en dessus et vers le bout, d'un jaune verdâtre sur les côtés et en dessous; nudité des lorums d'un brun verdâtre; bord des paupières jaunâtre; pieds d'un jaune verdâtre; iris d'un brun rougeâtre.

A la *seconde mue,* les taches claires des faces supérieures disparaissent en bonne partie, sur le dos principalement, et le blanc prend plus d'extension sur les faces inférieures. Les scapulaires et le dessus de la tête, avec un plumage plus allongé en arrière, sont d'un brun plus foncé et plus brillant, toujours sans les plumes occipitales blanches, qui n'apparaissent qu'à la troisième mue, avec la livrée d'adulte.

A la naissance: Lorum et région périophthalmique, derrière du cou et dessous des ailes nus et jaunâtres. Côtés du cou, manteau et dessus des ailes d'un brun vineux pâle; dessus de la tête couvert de tiges allongées, barbelées et rousses à la base, filiformes, blanches et brillantes dans leur plus grande longueur, et dessinant une sorte de huppe. Ventre et cuisses blancs. Bec jaune, à pointe brune. Pieds d'un jaune terne; ongles jaunes (*sec.* Vian).

Variétés: Un individu mâle, tué en mai 1846, près de Dieppe, en France, avait le front et les faces inférieures d'un jaune safran; une femelle, tuée à la même époque, présentait la même particularité.

Le Bihoreau est oiseau de passage plus ou moins régulier et plus ou moins fréquent, suivant les localités, dans nos diverses régions, en plaine, du nord-est au sud-ouest; moins rare ou plus commun peut-être, dans les parties occidentales et méridionales du pays, que dans le centre et au nord. Il ne passe pas chez nous en bandes nombreuses, comme dans certains pays plus orientaux, mais c'est plutôt par individus isolés, par couples ou par petits groupes qu'on le rencontre çà et là, sur les bords des lacs et des grands cours d'eau ou dans les marais, fin mars et en avril, ou encore en mai, ainsi qu'en septembre et octobre; cela dans la plaine suisse surtout, parfois dans le Rheinthal, plus rarement dans les vallées plus élevées des Alpes, comme dans celle d'Urseren, à 1450 m., où il aurait été vu parfois, selon Nager, en automne. On cite un cas de nichée dans les environs de Neuchâtel et un autre dans le Tessin, qui me paraissent sinon douteux, au moins tout à fait exceptionnels. Un cas d'hivernage à l'île St-Pierre me paraît aussi demander confirmation.

J'ai dit déjà que c'est surtout de nuit, ainsi que le soir et le matin, que le Bihoreau déploie la plus grande activité. C'est en effet dans l'obscurité ou durant les heures crépusculaires qu'il voyage, volant haut et criant *koau, koau,* ou qu'il se promène à pas lents au bord de l'eau, en quête de nourriture, de poissons, de grenouilles, parfois de souris, de frai, de vers, de libellules, etc. Il est aisé de le surprendre durant le jour, car, bien souvent, il dort alors en société sur quelque branche d'arbre, en forêt, sur un buisson dans les marais, ou encore au bord de l'eau. Son vol est léger et assez gracieux, et, à voir la propreté de son joli plumage, on ne se douterait pas que ses lieux de rendez-vous sur terre, ses héronnières, sont aussi sales et puantes qu'elles peuvent l'être, dans les localités où il niche en quantité sur les arbres, particulièrement en juin et juillet, pendant l'éducation des petits.

Il niche généralement en mai et d'ordinaire en nombreuse compagnie, suivant les conditions, sur les arbres et parfois même assez loin de l'eau où il doit aller pêcher pour ses petits, ou sur les arbustes croissant en plein marais. J'ai vu, au milieu de mai 1891[1], dans les grands marais du Danube, dits de Hansäg, quantité de nids de Bihoreaux qui étaient établis, à un ou deux mètres au-dessus de l'eau, sur les branches de petits aulnes poussant submergés entre les roseaux. Ces nids relativement petits et grossièrement bâtis de bûchettes entrelacées, presque sans garniture intérieure, étaient parfois au nombre de quatre ou cinq sur un même petit buisson. La couveuse ne quittait guère le nid qu'au moment où le bateau arrivait sur elle, mais elle avait bientôt rejoint, au-dessus de l'embarcation importune, ses sœurs dérangées comme elle et leurs époux qui, en grand nombre, exécutaient des voltes en tous sens, assez haut au-dessus de la place menacée. La ponte étant en train de se faire, le nombre des œufs variait, le 22 mai, de 1 à 5 dans les différents nids. Le mâle paraît remplacer quelquefois la femelle pendant l'incubation.

Les œufs, au nombre ordinaire de 4 ou 5, de forme ovalo-elliptique plus ou moins allongée et moyens, avec coquille assez forte et un peu lisse, mais sans éclat, sont d'un bleu verdâtre pâle, immaculés, et mesurent généralement 0^{m},046—051 sur 0^{m},034—036, parfois 0^{m},0510 sur 0^{m},0335 seulement.

L'espèce est assez répandue en Europe centrale, méridionale et orientale surtout, ainsi qu'en Asie, en Amérique et en Afrique où

[1] Voyez : Une petite excursion ornithologique au pays du Danube, dans « Extrait de Rapport sur IIe congrès ornith. international à Budapest. » Journal *Diana,* Berne, 1891.

elle hiverne volontiers. On la trouve sur notre continent jusqu'en Angleterre, en Danemark, dans le nord de l'Allemagne et en Russie centrale, où elle est rare ou hôte irrégulier; cependant, ce n'est que plus au sud et surtout plus à l'est qu'elle devient vraiment abondante. Elle n'est pas rare en Hollande, selon quelques auteurs, mais on la rencontre bien plus communément dans le midi de la France et en Italie où elle se reproduit, et principalement dans les provinces danubiennes, où elle multiplie en très grande quantité.

Division II, des CICONIENS

CICONII

Bec entièrement dur et corné, fort, conique ou plus ou moins courbé, comprimé ou épais, à fosses nasales généralement peu ou pas accusées, avec narines plus ou moins avancées et élevées. Jambes et tarses longs. Doigts relativement courts; le pouce plus ou moins surmonté, parfois absent; les antérieurs en partie palmés vers la base et assez largement bordés; ongles courts. Ailes généralement grandes, assez amples, subaiguës ou obtuses, à dix ou onze rémiges primaires. Corps assez lourd. Tête plus ou moins nue, ou entièrement emplumée. Langue petite.

Œufs subelliptiques, généralement immaculés.

Les Ciconiens sont des oiseaux de grande taille, d'aspects très différents, plus ou moins sociables et migrateurs, qui recherchent les localités bien arrosées ou au moins humides, qui marchent posément, volent haut et bien, ont un régime purement animal et nichent généralement sur les arbres ou sur des bâtiments. Ils appartiennent, à peu d'exceptions près, à l'ancien monde.

Une seule famille, celle des *Ciconiidæ*, est représentée en Europe et en Suisse.

L. — Famille II : CICONIIDÉS

CICONIIDÆ

Bec robuste, corné jusqu'à la base, long, quasi-conique, droit ou faiblement retroussé, plus ou moins épais ou comprimé et pointu, à mandibules s'appliquant entièrement l'une sur l'autre, et généralement fendu jusque sous le bord antérieur de l'œil, avec narines assez hautes, peu avancées, et fosses nasales nulles ou presque nulles. Lorums, tour des yeux, menton, parfois tête et cou plus ou moins dénudés. Jambes et tarses longs, assez robustes, les premières en bonne partie nues, les seconds réticulés de toutes parts. Doigts antérieurs moyens ou relativement courts, bien bordés et plus ou moins palmés dans leur moitié postérieure; l'externe généralement plus long que l'interne. Pouce en général présent, un peu surmonté et assez court. Ongles courts et obtus, le médian non dentelé (voy. fig. 57). Ailes grandes, assez amples, plus ou moins aiguës ou obtuses; rémiges primaires plus ou moins échancrées et rétrécies. Queue courte ou plutôt courte, à 12 rectrices larges. Corps assez épais. Cou assez gros et passablement allongé. Tête forte, assez large, avec œil plutôt petit, souvent un peu avancé.

Œufs peu ou médiocrement nombreux, ovalo-elliptiques, à coquille très épaisse et sans éclat, généralement blancs et immaculés.

Poussins naissant couverts d'un duvet assez fourré, mais restant longtemps dans le nid, nourris par leurs parents.

Les Ciconiidés sont des oiseaux migrateurs, assez grands et hauts sur jambes, qui voyagent volontiers en famille ou en bandes plus ou moins nombreuses, volant généralement haut, et qui marchent posément sur terre ou dans l'eau, en quête, dans les marais ou les prairies humides, des animaux vertébrés ou invertébrés qui constituent leur nourriture. Ils ont peu de voix, mais font parfois grand bruit avec leur bec. Ils bâtissent avec des branchages, souvent sur les arbres, parfois sur des édifices, des nids généralement volumineux.

Cette famille, surtout propre à l'ancien monde, n'est représentée en Europe que par le genre *Ciconia* qui suit, car la *C. Abdimi*, d'Afrique, qui se serait accidentellement montrée en Espagne, est rangée aujourd'hui dans un genre à part dit *Abdimia*.

161. — Genre 1 : CIGOGNE

CICONIA Brisson[1].

Bec fort, beaucoup plus long que la tête, droit ou quasi-droit, conique, plus haut que large à la base, plus ou moins comprimé et pointu, avec bords légèrement rentrants, médiocrement tranchants et non dentelés; mandibule sup. plus haute et légèrement plus longue que l'inf., avec arête quasi-droite ou légèrement concave en avant du milieu, un peu élargie à la base, plus ou moins pincée en avant; mandibule inf. un peu relevée, dans son tiers extrême environ. Narines en fente, quasi-basales ou prébasales, dans un sillon à peine accusé. Jambes longues, nues et réticulées sur un tiers ou moitié. Tarses longs, réticulés aussi de toutes parts. Doigts avec bordure assez épaisse; médian notablement plus court que moitié du tarse; externe palmé presque jusqu'à 2e articulation, interne jusqu'à 1re environ. Pouce plus court que moitié du médian qui est assez largement bordé vers le bout; ongles courts, larges, assez plats et obtus,

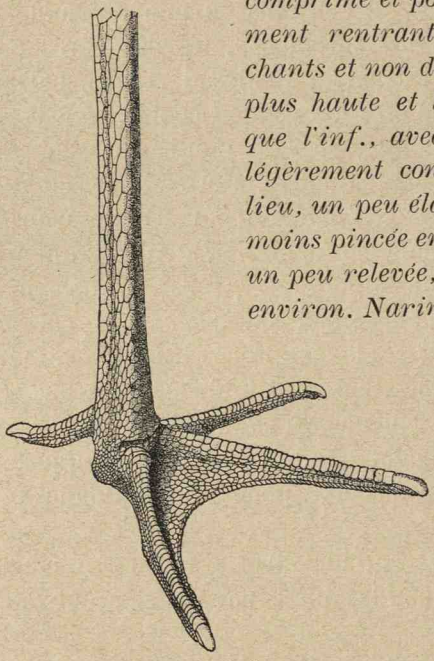

Fig. 57. Pied droit de Ciconia alba, côté externe.

[1] *Ex* Gessner.

dépassant peu soit les doigts, soit le pouce (voy. fig. 57). *Ailes atteignant d'ordinaire le bout de la queue, avec onze rémiges primaires, les 3e et 4e généralement les plus longues; les 4 ou 5 premières plus ou moins échancrées au bord interne, les 2e à 5e ou 6e plus ou moins rétrécies au bord externe. Queue arrondie, plutôt courte. Tour des yeux, un petit triangle en arrière de ceux-ci, un espace sur le lorum n'atteignant pas le bec et le menton nus, la peau de ce dernier passablement extensible. Cou emplumé, avec plumes du bas, en avant, un peu allongées.*

Œufs d'ordinaire au nombre de trois à cinq, d'un blanc mat ou légèrement salis de jaunâtre, mais immaculés.

Les Cigognes sont des oiseaux de haute taille, sociables et grands migrateurs, qui recherchent les plaines bien arrosées et les prairies humides ou les marais, de préférence dans le voisinage d'un bois ou d'une forêt où ils puissent dormir la nuit sur quelque arbre, haut perchés.

Leur démarche est généralement grave et compassée. Leur vol est aisé, puissant, souvent planant et très soutenu. Elles passent de jour, haut dans les airs, cou et pattes tendus, en groupes plus ou moins nombreux. Elles ne crient guère, mais exécutent à tout propos de bruyants claquements du bec. Leur nourriture consiste en animaux de différentes dimensions, vertébrés et invertébrés.

Elles bâtissent un nid en large coupe, de rameaux entrelacés, suivant les espèces, sur les branches de grands arbres ou sur le faîte d'édifices élevés.

Leur mue est simple. — Le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes n'en diffèrent guère que par la taille.

Les Cigognes vraies ne se trouvent que dans l'ancien monde, en Europe, en Asie et en Afrique, la *C. americana* Briss. (*C. Maguari* Gm.), de l'Amérique méridionale, ayant été placée dans un genre à part, sous le nom d'*Euxenura Maguari*. Des trois espèces actuellement rangées dans le genre *Ciconia*, deux sont plus ou moins répandues en Europe et en Suisse.

278. — 1 : CIGOGNE BLANCHE

Weisser Storch — Cicogna bianca.

CICONIA ALBA Willughby.

Bec notablement plus court que le tarse, assez graduellement comprimé, avec arête sup. quasi-rectiligne et pointe droite. Tarse beaucoup plus long que deux fois le médian avec ongle (voy. fig. 57). *1re, 2e et 3e grandes rémiges profondément échancrées au bord interne, 4e moins; 2e, 3e et 4e rétrécies au bord externe, 5e moins; 4e souvent légèrement plus longue que 3e; 1re égale à peu près à 6e. Espace nu de la région orbitaire assez étroit. Pas de plumes prolongées à l'occiput; plumes allongées du jabot pointues. — Plumage blanc, à l'exception des couvertures grandes et antérieures, des scapulaires, des rémiges et des cubitales qui sont noires, ainsi que la nudité des lorums et des orbites. Bec et pieds rouges (ad.), d'un noir rougeâtre (juv.).*

Long. tot. 1m,030—1m,200; aile pliée 0m,550—670; queue 0m,220—260; tarse 0m,190—235; médian, avec ongle 0m,085—098; bec, au front 0m,140—193 (0m,127, juv.).

ARDEA CICONIA *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 235, 1766.

CICONIA ALBA *Brisson*, Ornith., V, p. 365, 1760. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 194, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 560, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 336, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 157, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 106, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 103, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 406, 1865. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 316, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 41, Fig. 3, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 844, Taf. 44, Fig. 2, 1891. — C. ALBESCENS, C. NIVEA, C. CANDIDA *Brehm*, Isis, 1830, p. 988. Vögel Deutschl., p. 574 et 775, 1831. — C. MAJOR *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 289. — C. ALBA VAR. MAJOR, C. AZRETH, C. ALBA ASIATICA *Severtz.*, Turkest. Ievotn., p. 68 et 145, 1873. — C. MYCTERIORHYNCHA *Severtz.*, Journ. für Orn., 1875, p. 182. — C. CICONIA *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 299, 1898. Hand-list, I, p. 190, 1899.

NOMS VULG. S. F. : *Cigogne, Cigogne blanche.* — S. A. : *Storch, Gemeiner Storch.* — S. I. : *Cicogna, Scigogna.*

Mâle et femelle, adultes : Entièrement d'un blanc assez pur, mais sans éclat, sauf les couvertures grandes et antérieures, les scapu-

laires, les pennes cubitales et les rémiges qui sont noires, avec légers reflets verdâtres et violacés. Parties nues des lorums et des orbites noires ou noirâtres. Bec, jambes et pieds d'un rouge vermillon, le premier un peu jaunâtre vers la pointe. Iris brun foncé.

Jeunes de l'année : Passablement plus petits. D'un blanc moins pur; noir des ailes un peu nuancé de brun; souvent un petit trait brun sur la baguette des plumes frontales. Bec et pieds d'un noir rougeâtre.

A la naissance : Couverts d'un duvet blanc, laineux, moyen et assez épais, plus court et plus clairsemé sur les flancs, le bas du cou et le milieu du ventre, n'accusant pas la queue. Bec relativement court et noirâtre, avec le bout de la mandibule supérieure d'un blanc jaunâtre; pieds noirâtres aussi, avec le dessus des doigts d'un blanc jaunâtre, vers la base surtout.

Variétés : Le Musée de Berne possède, dans sa collection suisse, une intéressante variété de la Cigogne blanche adulte, tuée, le 25 août 1885, à Kandersteg, dans le canton de Berne, qui, avec un mélange de tons gris et une taille plutôt grande, semble affectée de tendance au mélanisme. Toutes les faces supérieures, y compris la tête, le cou et la queue, sont ornées d'une teinte cendré-bleuâtre, surtout foncée sur le dos; les couvertures alaires, petites et moyennes, sont blanches; les grandes couvertures et les rémiges sont noires. Toutes les faces inférieures sont blanchâtres, un peu salies de gris, particulièrement sur les côtés. Le bec et les pieds sont d'un brun jaunâtre. Elle mesure : long. tot. $1^{m},120$; aile pliée $0^{m},580$; queue $0^{m},250$; tarse $0^{m},205$; médian, avec ongle $0^{m},087$; bec, au front $0^{m},160$.

La Cigogne blanche est oiseau de passage régulier et nicheur plus ou moins répandu, mais aujourd'hui moins fréquent qu'autrefois. Elle se reproduit aussi bien au nord, du côté de Bâle, que dans les différentes régions de la plaine suisse, entre Alpes et Jura, principalement dans celles de la Thour, de la Limmat, de la Reuss, de l'Aar et de la Sarine, dans les cantons de Soleure et d'Argovie surtout. Cependant, dans quelques localités, comme à Lucerne, bien des nids, autrefois occupés chaque année, ont été peu à peu abandonnés. Elle est rare par contre, pendant la belle saison, dans le bassin du Léman et le Bas-Valais, au sud-ouest, bien qu'on l'y voie passer tous les ans, parfois même en assez grand nombre, et assez rare aussi, maintenant, à l'est, dans les Grisons, dans le Rheinthal particulièrement où elle nichait très volontiers autrefois. Enfin, elle n'est guère que de passage irrégulier ou exceptionnel, suivant les localités, dans le Tessin, au sud des Alpes. Le dessèchement successif des marais et des prairies a beaucoup contribué à la diminution

du nombre des nicheuses dans le pays, depuis le milieu du dernier siècle environ.

Elle n'hiverne pas d'ordinaire dans le pays[1], et je ne sache pas qu'elle ait été rencontrée, sur terre, à une certaine hauteur dans les Alpes. Cependant, il est très probable que, passant d'ordinaire en silence, très haut, parfois à perte de vue, et faisant généralement de longues étapes dans ses migrations, elle traverse souvent sans s'arrêter des chaînes ou des cols fort élevés dans le pays. Elle voyage d'ordinaire de jour, pattes et cou tendus, et c'est généralement entre mi-février et mi-mars, exceptionnellement déjà fin janvier, qu'elle nous arrive, et en août, souvent entre le 10 et le 20, parfois encore en septembre, qu'elle nous quitte, en même temps que celles qui, venant de contrées plus septentrionales, passent souvent en assez grand nombre.

La Cigogne blanche recherche, ainsi que je l'ai dit, le pays découvert, les plaines bien arrosées, les prairies humides et les marécages. Elle tient moins, semble-t-il, que l'espèce suivante, la Cigogne noire, à la proximité des bois ou des forêts pouvant lui offrir de hauts perchoirs pour la nuit, au moins en été ; car, durant la saison de reproduction qu'elle passe chez nous, elle dort volontiers près de son nid, sur une muraille élevée ou sur le faîte d'une toiture. Elle marche posément, avec une sorte de dignité, le cou un peu plié en S. Son vol est aisé, puissant, généralement élevé, volontiers planant et très soutenu. Souvent elle exécute, les ailes tendues et immobiles, de larges voltes ou spirales, à la façon des Rapaces. Quasi-muette, elle ne produit guère qu'une sorte de sifflement, mais, elle trahit par contre très bruyamment toutes ses impressions par de vigoureux claquements des mandibules de son bec, variés sur tous les tons et plus ou moins précipités. La nourriture qu'elle prend, alternativement sur le sol ou dans l'eau, s'y avançant souvent jusqu'au ventre, consiste en animaux petits et grands ; elle absorbe non seulement des serpents[2], des lézards, des grenouilles, des poissons, des mollusques, des vers et des insectes, mais aussi divers petits

[1] Ce n'est pas, je crois, que la Cigogne soit très frileuse car, raconte Meisner, Sprüngli conserva plusieurs années un de ces oiseaux apprivoisé, qui, en hiver, malgré la neige et les plus grands froids, ne manquait pas d'aller tous les jours en quête de nourriture près de l'eau, au bord de la Limmat en particulier, où à plusieurs reprises on dut la dégager au matin de la glace dans laquelle elle avait les pattes prises.

[2] Tschudi a vu, près de St-Gall, une Cigogne qui, s'envolant avec une forte Couleuvre qu'elle n'avait pas suffisamment étourdie à coups de bec, retomba bientôt d'assez haut sur le sol, étouffée par les contractions musculaires du serpent enroulé autour de son cou.

mammifères, souris, taupes et même jeunes lièvres à l'occasion, ainsi que différents oiseaux bas nicheurs. C'est un véritable prédateur qui détruit beaucoup de poissons et de couvées; aussi est-on en droit de se demander si les services qu'elle peut rendre, en avalant beaucoup de campagnols, peuvent compenser les dégâts qu'elle fait, en détruisant aussi bien du gibier, ainsi que de petits auxiliaires emplumés de l'agriculture. Ne serait-ce pas plutôt à la croyance populaire qu'elle porte bonheur aux demeures choisies par elle pour recevoir le précieux dépôt de sa famille qu'il faut attribuer la protection si anciennement et si généralement accordée à cet oiseau [1].

Il semble que les deux sujets d'une paire n'arrivent pas toujours ensemble sur le lieu de nichée, mais que parfois la femelle précède de quelques jours le mâle. C'est généralement en mars, plus ou moins tôt ou tard, que ces oiseaux commencent ou à réparer l'ancien nid qu'ils viennent retrouver, y superposant de nouveaux matériaux, ou à construire un berceau neuf pour leur future famille, quelquefois sur un arbre, plus souvent sur le haut d'un édifice, dans une ville ou un village, ou sur le faîte du toit de quelque maison dans la campagne, parfois sur une cheminée. Ce nid, vaste et épais, est bâti, en très large coupe, de branchages enchevêtrés, avec base de terre ou de gazon et garniture intérieure d'herbes, de plumes, de chiffons ou de morceaux de papier. La femelle pond d'ordinaire en avril et couve assidûment pendant 29 à 31 jours. Les poussins reçoivent d'abord, assis sur leurs tarses, leur première nourriture, des mollusques nus en particulier, mais, plus tard, ils se dressent complètement dans le nid, pour dévorer les proies diverses que leur apportent les parents; c'est alors que ceux-ci, précautionneux, relèvent souvent, par l'adjonction de nouveaux branchages, les bords du berceau de leurs petits, qui ne le quitteront guère qu'après cinq à six semaines d'existence, plus ou moins tôt ou tard dans le courant de juin, suivant les années et les circonstances, parfois même au commencement de juillet seulement.

Les œufs, au nombre ordinaire de 3 ou 4, parfois 5, le dernier ne venant pas toujours à bien, sont de forme elliptique plutôt allongée, à bouts obtus et pas très gros, à coquille épaisse, assez lisse, quoique finement grenue, et d'un blanc mat immaculé, bien que quelquefois légèrement salis de jaunâtre. Ils mesurent d'ordinaire $0^m,073—078$ sur $0^m,051—055$, rarement jusqu'à $0^m,085$ sur $0^m,060$.

L'espèce est assez répandue en Europe et dans le centre occidental de l'Asie, hivernant généralement dans les Indes ou en Afrique.

[1] Les anciens Egyptiens considéraient déjà la Cigogne comme une divinité bienfaisante.

On la trouve sur notre continent, plus ou moins commune, depuis l'Angleterre, le sud de la Scandinavie et la Finlande, jusque sur les côtes de la Méditerranée; cependant, elle ne se reproduit guère en grand nombre que dans les pays où, comme dans le nord de l'Allemagne et en Pologne, par exemple, on lui accorde protection.

279. — 2 : CIGOGNE NOIRE

Schwarzer Storch — Cicogna nera.

CICONIA NIGRA Linné.

Bec à peu près égal au tarse (ad.), ou un peu plus court (juv.), assez fortement comprimé en avant des narines, avec arête sup. sensiblement concave dans sa moitié ant., et pointe sup. dépassante, un peu courbée. Tarse à peu près égal à deux fois le médian avec ongle. 1re, 2e, 3e et 4e grandes rémiges profondément échancrées au bord interne, 5e moins; 2e, 3e, 4e et 5e rétrécies au bord externe, 6e moins; 3me souvent légèrement plus longue que 4e; 1re égale à peu près à 6e. Espace nu de la région orbitaire assez large. Plumes de l'occiput et de la première partie du cou un peu allongées (ad.). Plumes du jabot peu ou pas acuminées. — Plumage d'un noir brunâtre à reflets métalliques, avec faces inf., de poitrine à sous-caudales, blanches. Nudité oculaire, bec et pieds rouges (ad.), olivâtres (juv.).

Long. tot. 0m,895—1m,100 (1m,140); aile pliée 0m,545—560; queue 0m,210—245; tarse 0m,180—193; médian, avec ongle 0m,088—097; bec, au front 0m,155—187.

CICONIA NIGRA *Gessner*, de Av., p. 273, 1585. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 197, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 561, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 338, 1829. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 161, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 106, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 109, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 407, 1865. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 318, 1867. *Fritsch*, Vögel Eur., Tab. 41, Fig. 2, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 848, Taf. 44, Fig. 3, 1891. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 303, 1898. Hand-list, I, p. 190, 1899. — CICONIA FUSCA *Brisson*, Ornith., V, p. 362, 1760.

ARDEA IGNEA, A. NIGRA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, p. 142, 1758, et éd. 12, I, p. 235, 1766. — A. CHRYSOPELARGUS *Licht.*, Cat. Rer. nat. rar., sp. 284, 1793.

MELANOPELARGUS NIGER *Reichenb.*, Syst. Av., Pl. 93, Fig. 453 et 454, 1852, etc.

NOMS VULG. S. F.: *Cigogne noire.* — S. A.: *Schwarzer Storch.*

Adultes: D'un noir un peu brunâtre, à reflets violets, pourprés et

verts, sauf en dessous, à la poitrine, au ventre, aux flancs, aux jambes et aux sous-caudales qui sont d'un blanc pur. Bec, tour des yeux, lorums, jambes et pieds d'un rouge sombre; iris brun.

Jeunes de l'année: Tête et cou d'un brun foncé, moucheté de clair, l'extrémité des plumes étant d'un gris roussâtre pâle. Dos, ailes et queue d'un brun noirâtre, à légers reflets verdâtres et bleuâtres. Bec, tour des yeux et pieds d'un brun verdâtre ou olivâtre; iris noirâtre.

A la naissance: Couverts, sauf les côtés de la face, sur le menton, le bas du cou et le milieu du ventre qui sont à peu près nus, d'un duvet assez épais, d'un cendré pâle sur le dos et les ailes, partout ailleurs d'un blanc pur. Bec roux; pieds d'un roux terne; iris brun très foncé (*sec.* Vian).

La Cigogne noire est relativement rare, bien que, suivant les localités, de passage plus ou moins régulier, irrégulier ou exceptionnel. Elle a été rencontrée dans nos diverses régions, en plaine, plus fréquemment dans le bassin du Léman et la contrée des lacs sous-jurassiens, du côté de Neuchâtel et de Morat, à l'ouest, où elle passe presque régulièrement et quelquefois en bandes assez nombreuses, que dans le reste de la Suisse, quoiqu'elle s'y soit montrée aussi de temps à autre sur divers points, le plus souvent par individus isolés, parfois comme égarée dans le centre du pays. Elle a été observée en particulier entre Berne et Thoune, près de Signau dans l'Emmenthal, dans les environs de Lucerne et d'Einsiedeln, ainsi que sur l'Albis du côté de Zurich, et dernièrement, le 27 septembre 1899, aux Kurfirsten, plus à l'est. Elle passe de jour, au printemps, fin mars ou au commencement d'avril, et en automne, dans le courant de septembre principalement. La grande majorité des individus tués dans le pays sont des jeunes, avec la tête et le cou encore mouchetés de blanc. Deux citations de nichées, dans les parties basses et marécageuses des bassins de la Sarine et de l'Aar, me paraissent demander confirmation. Je ne sache pas que l'espèce ait jamais été rencontrée en hiver en Suisse, et, bien qu'elle semble dans certains pays ne pas craindre les forêts élevées des montagnes, je ne connais pas, à part la mention d'une apparition exceptionnelle en H^te^-Engadine, de rencontres signalées, à l'époque des migrations, sur les cols supérieurs de nos Alpes, qu'elle traverse peut-être sans s'arrêter et sans y être remarquée, grâce à la hauteur de son vol, généralement très soutenu.

Cette seconde Cigogne, plus farouche que la première et ne recherchant pas comme celle-ci le voisinage des demeures de l'homme, a cependant à peu près les mêmes allures et les mêmes procédés

d'alimentation. Quoique prisant plus que sa congénère le voisinage des forêts, où elle passe généralement la nuit, haut perchée, elle se montre pourtant aussi le plus souvent sur les bords des cours d'eau, des lacs ou des étangs et des marais.

Elle bâtit, avec des rameaux entrelacés, sur quelque grosse branche d'arbre, en forêt, parfois sur des rochers escarpés, un large nid en coupe, d'un mètre environ, avec fond de mottes de gazon et garni intérieurement de radicelles, d'herbes sèches, de plumes, etc., dans lequel elle pond généralement vers la fin d'avril ou en mai.

Ses œufs, au nombre de 3 ou 4, plus rarement 5, et de forme subelliptique, sont un peu plus courts et ventrus que ceux de la précédente espèce; leur coquille, assez épaisse, est d'un blanc mat, immaculé, parfois légèrement salie de jaunâtre. Ils mesurent d'ordinaire $0^m,063$—068 sur $0^m,048$—051.

L'espèce est assez répandue en Europe et en Asie centrale, hivernant en Afrique et dans la péninsule indienne. Elle niche, jusqu'au 60e degré environ, en Suède et en Finlande, ainsi qu'en Danemark, dans le nord de l'Allemagne, en Pologne et dans les contrées danubiennes, plus au sud et à l'est, mais de moins en moins du côté de l'ouest, où elle n'est plus que de passage plus ou moins régulier.

Division III, des HÉMIGLOTTIDES

HEMIGLOTTIDES

Bec grand, plus ou moins flexible, arqué et comprimé, ou droit et déprimé, avec sillons nasaux étroitement prolongés jusqu'à son extrémité et narines basales ou prébasales, plus ou moins en dessus (voy. fig. 58 et 59). Jambes et tarses plus ou moins longs. Doigts moyens ou assez longs; le pouce plutôt petit, légèrement plus haut que les autres; les antérieurs plus ou moins palmés, vers la base; ongles moyens, plus ou moins arqués. Ailes grandes, médiocrement larges, généralement à dix rémiges primaires, et aiguës. Corps assez rond. Tête et cou souvent plus ou moins nus. Langue rudimentaire.

Œufs assez généralement tachés ou tachetés.

Les Hémiglottides, de formes et d'aspect assez différents, sont

des oiseaux de taille grande ou moyenne qui recherchent, comme les précédents, le voisinage de l'eau et une nourriture exclusivement animale; ils sont généralement sociables et migrateurs et plus ou moins répandus dans les diverses parties du monde.

Deux familles, celles des *Ibidæ* et des *Plataleidæ*, sont représentées en Europe et en Suisse.

LI. — Famille III, IBIDÉS

IBIDÆ

Bec plus ou moins flexible, long, assez mince, arqué, le plus souvent tétragone à la base et plus ou moins comprimé en avant des narines, avec arête assez saillante, extrémité obtuse et commissure assez en avant de l'œil; narines en fente étroite, assez reculées ou prébasales, s'ouvrant en dessus; des sillons latéraux aux deux mandibules, ceux de la supérieure prolongés jusqu'au bout du bec (voy. fig. 58). Lorums, tour des yeux, menton plus ou moins, et parfois tête et cou nus. Jambes et tarses longs ou assez longs, les premières nues sur un plus ou moins grand espace, les seconds réticulés ou scutellés en avant. Doigts moyens, un peu bordés et palmés à la base, l'externe généralement plus long que l'interne; pouce légèrement élevé, moyen ou plutôt court. Ongles moyens, plus ou moins arqués, comprimés et aigus. Ailes grandes, plus ou moins amples, ou assez étagées et aiguës, à rémiges primaires plus ou moins échancrées, rétrécies ou entières; pennes cubitales plus ou moins longues, souvent un peu frangées ou décomposées. Queue courte, à 12 rectrices assez larges et arrondies. Corps plus ou moins élancé ou épais. Cou assez long; tête ovale, plutôt petite, avec œil petit et assez avancé.

Œufs peu nombreux, d'un ovale plus ou moins allongé, à coquille relativement peu épaisse, peu luisante et, à part le genre Falcinelle, généralement tachetés. — Poussins naissant couverts d'un duvet un peu clairsemé et demeurant assez longtemps dans le nid.

Les Ibidés, de taille moyenne ou assez grande dans l'ordre, sont des oiseaux migrateurs et sociables qui, comme les Hérons et les Cigognes, recherchent le bord des eaux, marchent posément, volent bien, perchent volontiers et nichent sur des arbres ou entre les roseaux. Leur alimentation, parfois mélangée de débris végétaux, comprend des proies vivantes de dimensions généralement moindres que celles des grands Hérodions.

La famille, assez riche et cosmopolite, n'est représentée en Europe que par deux genres, dont chacun compte un représentant sur le continent, l'*Ibis æthiopica* Latham (ou *Religiosa* Cuvier), d'Afrique, qui s'est montré de temps à autre en Grèce et sur les bords de la mer Noire, et le *Plegadis falcinellus* Linné, qui passe quelquefois en Suisse.

162. — Genre 1 : FALCINELLE

PLEGADIS Kaup.

Bec plus long que le tarse, arqué surtout en avant, plutôt étroit, quasi-tétragone, à peu près aussi large que haut à la base et un peu dilaté vers l'extrémité. Lorums, tour des yeux, menton et plus ou moins tour du bec nus; la peau sous ce dernier un peu extensible (voy. fig. 58). *Jambes longues, nues sur près de moitié, plus ou moins réticulées et aréolées. Tarses longs, médiocrement robustes, étroitement scutellés en avant et réticulés en arrière. Doigts légèrement bordés; médian, avec ongle, beaucoup plus court que le tarse; externe palmé à peu près jusqu'à 1re articulation, interne à la base seulement. Ongles moyens, un peu arqués et assez aigus, le médian un peu pectiné. Ailes assez étagées, atteignant à peu près ou dépassant un peu le bout de la queue; premières grandes ré-*



Fig. 58. Tête de Plegadis falcinellus.

miges plus ou moins échancrées et rétrécies, en avant, 2e la plus longue; pennes cubitales peu ou pas frangées. Queue courte et carrée. Plumes de la tête et du cou plus ou moins étroites et acuminées. Formes assez sveltes.

Œufs généralement au nombre de trois ou quatre, de forme ovalaire et d'un bleu vert immaculé, comme chez les Hérons.

Les Falcinelles, de taille moyenne, avec livrée foncée, sont des oiseaux diurnes, sociables et grands migrateurs, qui recherchent les marais bien garnis de roseaux et les bords vaseux des étangs, des lacs et des cours d'eau, où ils pêchent des animaux invertébrés et vertébrés de petite taille, vers, mollusques, insectes, crustacés, reptiles et petits poissons. Ils dorment généralement perchés et nichent en colonies, le plus souvent sur des arbustes dans l'eau, ou sur des roseaux couchés, dans les marais. Leur démarche est gracieuse et leur vol aisé.

Leur mue serait simple ou double selon les auteurs. — Le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes sont assez différents.

Des trois espèces qui représentent ce genre cosmopolite, une, le *Plegadis falcinellus* Linné, qui se montre également en Europe, en Asie, en Amérique, en Australie et en Afrique, se rencontre parfois en Suisse.

Les Falcinelles ou Plegadis (*Falcinellus* Bechst. *ex* Gessner, ou *Plegadis* Kaup) ont été rapprochés par beaucoup d'auteurs des Courlis (*Numenius* Mœhr.), à cause des ressemblances que montrent les formes et un peu la structure du bec chez ces oiseaux (voy. fig. 30 et 58 comparées). Cependant, cette opinion n'est pas soutenable en face des nombreuses et indiscutables analogies que présentent les Falcinelles avec la majorité des Hérodions, tant dans la nature de leur plumage, les dimensions de leurs doigts, le développement de leurs nudités céphaliques et les proportions de leur langue, que dans toutes les particularités de leurs mœurs et de leurs allures. C'est plutôt dans leur famille, celle des Ibidés, bien à sa place entre les Ciconiidés et les Plataléidés, que les Plegadis ou Falcinelles font exception; car, par leur œuf d'un vert bleu assez foncé et immaculé, ils s'éloignent à la fois des Spatules et des Ibis, à œufs généralement blancs et plus ou moins tachetés, pour se rapprocher bien plus des véritables Hérons, dans les Ardéidés, dont ils ont aussi l'ongle pectiné du doigt médian.

280. — 1 : FALCINELLE ÉCLATANT

Europäischer Sichler — Mignattaio.

PLEGADIS FALCINELLUS Linné.

Bec aussi haut que large à la base, de plus d'un quart plus long que le tarse (voy. fig. 58). *Pouce, avec ongle moyen et droit, environ moitié du médian. 1re et 2e rémiges un peu échancrées au bord interne, non loin du bout, 2e et 3e légèrement rétrécies, au bord externe, 1re d'ordinaire légèrement plus courte que 3e; cubitales ne couvrant pas les grandes rémiges. Plumes de l'occiput et de la première partie du cou, en arrière, un peu allongées. — Livrée d'un brun rouge, avec ailes, croupion, sus et sous-caudales, et queue d'un noir vert à reflets métalliques (ad.); cou brun, moucheté de blanc (juv.).*

Long. tot. 0m,535—635; aile pliée 0m,270—320; queue 0m,095—120; tarse 0m,080—102; médian, avec ongle 0m,070—082; bec, au front 0m,110—145.

NUMENIUS VIRIDIS, N. CASTANEUS *Brisson,* Ornith., V, p. 326 et 329, 1760. — N. IGNEUS, N. VIRIDIS *Gmel.,* Nov. Comm. Petrop., XV, p. 460 et 462, 1770. — N. FALCINELLUS *Pallas,* Zoogr., II, p. 165, 1811-31.

TANTALUS FALCINELLUS *Linné ex Gessner,* Syst. Nat., I, p. 241, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 200, 1815. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 119, 1854. — T. CHALCOPTERUS *Temminck,* Pl. col., III, pl. 511, 1824.

IBIS SACRA *Temminck,* Man. d'Orn., p. 385, 1815. — I. IGNEA *Leach,* Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 33, 1816. — I. FALCINELLUS *Vieill.,* N. Dict., XVI, p. 23, 1817. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 598, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 327, 1829. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 174, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 106, 1837. — I. FALCINELLUS, I. CASTANEUS, I. CUPREA *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 606 et 1018, 1831. — I. ORDII *Bonap.,* Comp. List, B., p. 49, 1838.

PLEGADIS FALCINELLUS *Kaup,* Nat. Syst., p. 82, 1829. *Fritsch,* Vögel Eur., Tab. 43, Fig. 3, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 836, Taf. 45, Fig. 1, 1891. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 29, 1898. Hand-list, I, p. 187, 1899.

TANTALIDES FALCINELLUS *Wagler,* Isis, 1832, p. 1232.

FALCINELLUS IGNEUS *Gray,* List Gen. Birds, p. 87, 1841. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 329, 1867. — F. BENGALENSIS, F. PEREGRINA, F. MEXICANUS et F. ERYTHRORHYNCHA *Bonap.,* Consp. Av., II, p. 158 et 159, 1857.

EUDOCIMUS FALCINELLUS *Barb. du Boc.,* Journ. für Ornith., p. 300, 1876.

NOM VULG. : *Falcinelle,* Genève.

Mâle et femelle, adultes : Tête, cou, haut du dos, petites couver-

tures alaires, poitrine, ventre jusqu'à l'anus et jambes d'un brun rouge brillant. Ailes, milieu et bas du dos, sus et sous-caudales, et queue d'un noir bronzé à reflets métalliques verts, pourprés et violets, sur les deux côtés des plumes. Parties nues de la face vertes. Bec d'un noirâtre verdâtre, brun à la pointe; pieds d'un brun verdâtre; iris brun. — La *femelle* un peu plus petite que le mâle.

Jeunes de l'année : Tête, cou et faces inférieures d'un brun légèrement verdâtre, les deux premiers finement mouchetés de blanchâtre. Dessus du corps d'un brun bronzé plus foncé, avec quelques reflets métalliques; ailes et queue plus noires et plus brillantes. — Ils n'acquièrent guère qu'à trois ans la livrée parfaite de l'adulte.

A la naissance : Couverts d'un duvet fin, soyeux et assez clairsemé, noir sur les faces supérieures, d'un brun de suie aux faces inférieures, avec quatre bandes blanches, encadrées latéralement par deux bandes de même couleur, sur le bas du cou; ce duvet, plus long et plus fourni sur la tête, formant un bandeau transversal roux et blanc sur le vertex. Bec relativement court et droit, d'un jaune vif, avec la base, l'extrémité et une bande transversale noires. Pieds jaunes, à ongles bruns. Iris brun foncé.

Le Falcinelle est oiseau de passage tout à fait irrégulier, pour ainsi dire accidentel dans le pays, bien qu'il ait été rencontré à diverses reprises, çà et là, dans la plaine suisse, entre le lac de Constance au nord-est et le Léman au sud-ouest. Il est très rare du côté de Bâle, au nord, et ne paraît pas avoir été observé jusqu'ici dans le Tessin, au sud. Le Musée de St-Gall en possède un individu tué au bord du Rhin, à Gottlieben, non loin de l'Untersee, en Thurgovie. On en cite une ou deux captures du côté de Zurich, et deux sujets furent tués, au printemps de 1884, près de Sursee, au lac de Sempach; toutefois, c'est principalement dans la région des lacs et marais de la Sarine et de l'Aar, à l'ouest, ainsi que sur les bords du bas Rhône et du Léman, au sud-ouest, qu'il s'est montré le plus souvent. On en cite différentes captures près de Morat, non loin de Neuchâtel, à Yverdon, dans le Bas-Valais et sur les bords du Léman, où on en tue presque chaque année, dans les environs de Genève en particulier.

Vouga, dans sa Faune ornithologique du bassin du lac de Neuchâtel[1], le range parmi les oiseaux de passage irrégulier, se montrant également au printemps et en automne; cependant, pour la majorité des captures où la date est indiquée, celle-ci tombe sur

[1] Bull. Soc. Sc. Nat. de Neuchâtel, II, p. 409, 1846-1847.

les mois d'été, juin et juillet plus particulièrement, ce qui tendrait à prouver que ces oiseaux sont alors plutôt égarés dans notre pays qu'en véritable passage ou migration. Necker a reçu un sujet de l'espèce tué, en juin 1810, sur les bords du Léman. Meisner et Schinz disent, en 1815, avoir reçu des Falcinelles du pays en juin et juillet, et je trouve dans les notes manuscrites de mon père, G. Fatio, qu'il vit un de ces oiseaux, en été 1828, au Creux de Genthod, non loin de Genève. La présence à cette époque de cet oiseau en Suisse n'autorise pas, à mon avis, l'hypothèse de sa nichée dans le pays, émise par les auteurs de l'ouvrage « Die Vögel der Schweiz, 1815 » ; je crois bien plutôt que ces rares hôtes d'été ont dû être déroutés par des circonstances atmosphériques contraires, ou dérangés dans leurs lieux habituels de multiplication.

Le Falcinelle ne passe pas chez nous en nombreuse société et en longues lignes volant haut dans les airs et en plein jour, comme il le fait dans les pays qui se trouvent sur sa route ordinaire. On l'a vu parfois en petits groupes de trois ou quatre individus, fin avril ou en mai ; cependant, ce ne sont le plus souvent que des sujets isolés, agités et inquiets, que nous voyons chez nous, et, à part une ou deux exceptions, ce sont généralement des adultes.

C'est un bel oiseau que son long bec arqué et sa livrée foncée, d'un brun rouge, avec parties d'un noir vert à reflets métalliques, font aisément reconnaître, même à grande distance. Il visite de préférence les marais bien pourvus de roseaux ou les bords vaseux des lacs, des étangs et des cours d'eau. Sa nourriture consiste surtout en vers, mollusques, crustacés, insectes, petits reptiles, frai et menus poissons, car les proportions de son bec relativement étroit et sa bouche peu fendue ne lui permettent guère d'avaler des proies tant soit peu volumineuses. Ses formes et ses allures sont gracieuses et dégagées ; il marche posément et à grands pas, le cou plié en S, et vole avec beaucoup d'aisance, pattes et cou tendus, planant par intervalles et exécutant parfois de grandes voltes dans les airs. Il dort volontiers perché durant la nuit sur quelque arbre élevé, et se montre souvent assez soupçonneux et farouche durant le jour.

Il niche en colonies, généralement dans les grands marais, ceux du Danube par exemple, établissant, fin mai ou au commencement de juin, parfois sur des roseaux couchés, plus souvent sur de petits arbres, saules ou aulnes, en pleine eau, un nid de bûchettes et de roseaux.

Ses œufs, au nombre de 3 ou 4, sont assez gros, de forme quasi ovale, à coquille passablement forte et assez lisse, d'un bleu vert immaculé plus ou moins clair, d'ordinaire un peu plus foncé que

celui des œufs de nos Hérons cendré et pourpré; ils mesurent 0m,049—053 sur 0m,036—038.

L'espèce est assez répandue dans l'est et le sud-est de l'Europe, dans une bonne partie de l'Asie occidentale et méridionale, et en Amérique, ainsi qu'en Afrique et en Australie où elle hiverne volontiers. Elle ne se montre guère qu'en passage ou irrégulièrement dans l'Europe moyenne, et est, suivant les localités, oiseau migrateur, oiseau nicheur assez rare, ou hivernant dans les contrées méridionales du continent.

LII. Famille IV : PLATALÉIDÉS

PLATALEIDÆ

Bec déprimé, flexible, beaucoup plus long que le tarse, bien plus large que haut, aplati et développé en spatule vers le bout, avec extrémité un peu courbée, et médiocrement fendu. Narines ouvertes en dessus, elliptiques, assez rapprochées et reculées dans un étroit sillon prolongé sur les bords et jusqu'à l'extrémité du bec. Lorums, tour des yeux et du bec, gorge et parfois tête nus (voy. fig. 59). Jambes et tarses longs et assez robustes, les premières en bonne partie nues, les seconds généralement réticulés de toutes parts. Doigts moyens, assez largement palmés, volontiers en arrière de leur milieu, et bien bordés; le médian plus court que le tarse; pouce moyen, légèrement surmonté; ongles médiocres, plus ou moins droits ou arqués, ainsi que plus ou moins comprimés et aigus. Ailes grandes, assez amples et généralement aiguës, à rémiges primaires plus ou moins échancrées ou rétrécies. Queue courte à 12 rectrices. Corps assez épais; cou plutôt gros, assez allongé; tête forte et large; œil petit, très avancé. Souvent des plumes ornementales.

Œufs plutôt peu nombreux, de forme ovoïde ou subovale, blancs et plus ou moins maculés. — Poussins naissant couverts d'un duvet assez épais et demeurant assez longtemps dans le nid.

Les représentants de cette famille, plus ou moins sociables et mi-

grateurs, rappellent beaucoup, bien qu'avec un bec aplati, très différent, les Ibidés qui précèdent, par leurs mœurs, leurs allures, leur alimentation et leur nidification. Comme ces derniers, les Spatules recherchent les marais, les bords fangeux des étangs, des lacs et des grands cours d'eau, ainsi que les rivages de la mer, aux embouchures de ces derniers, où elles trouvent les différents petits animaux qui leur servent de nourriture. Elles voyagent de jour, perchent la nuit pour dormir et nichent en colonies, sur les arbres ou dans les roseaux.

Des trois genres qui composent cette petite famille dans les différentes parties du monde, un seul, le genre *Platalea,* est représenté en Europe et en Suisse.

163. — Genre 1 : SPATULE

PLATALEA Linné[1].

Bec très long, plat et fendu moins avant que l'œil, avec spatule plus ou moins arrondie en avant et extrémité plus ou moins crochue. La mandibule sup. cannelée transversalement en dessus (voy. fig. 59). *Jambe nue sur moitié environ et réticulée de toutes parts, comme le tarse. Tarse beaucoup plus long que le médian avec ongle; doigt externe plus long que l'interne, palmé à peu près jusqu'à 2e articulation, interne un peu moins ; pouce en général plus court que moitié du médian, avec ongles. Ongles d'ordinaire assez peu arqués ; médian non denteié. Ailes aiguës ; premières grandes rémiges plus ou moins échancrées et rétrécies, en avant ; 2e généralement la plus longue, atteignant ou à peu près le bout de la queue ;*

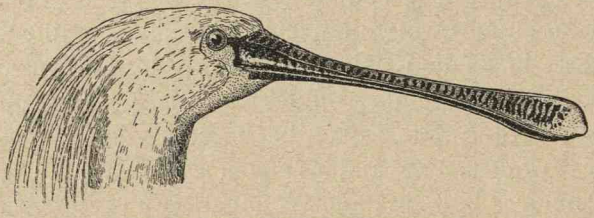

Fig. 59. Tête de Platalea leucorodia.

[1] *Vel Platea* Gessner.

pennes cubitales larges, couvrant ou à peu de chose près les grandes rémiges. Queue volontiers carrée, à rectrices assez larges et arrondies. Cou assez allongé. Peau du menton et de la gorge nue, un peu dilatable.

Œufs au nombre de trois ou quatre, ovales, à coquille médiocrement épaisse et sans éclat, blancs et maculés.

Les Spatules sont d'assez grande taille, élégantes dans tous leurs mouvements et douées généralement d'un caractère doux et sociable. Elles recherchent les marais boisés, ainsi que les bords fangeux des étangs, des lacs et des grands cours d'eau. Marchant posément, le corps un peu penché en avant, elles passent la journée à fouiller l'eau avec leur bec large et aplati, en quête des vers, des mollusques, des insectes et des crustacés, ainsi que du frai et des petits poissons qui constituent leur principale nourriture. De nuit, elles dorment généralement perchées en quelque lieu retiré. Leur vol est composé de coups d'ailes plutôt rapides; cependant, elles exécutent assez souvent en planant des voltes gracieuses dans les airs. Quand elles voyagent en nombre, elles ont l'habitude de voler de front en longue ligne, le cou et les pattes tendus, comme les Ibis, les Falcinelles en particulier. Elles nichent en colonies, suivant les circonstances, entre les roseaux ou sur les branches des arbres.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle sont semblables; la seconde un peu plus petite seulement. Les jeunes sont assez différents.

Des trois ou quatre espèces du genre, une seule, la *Platalea leucorodia* Linné, la plus répandue, se trouve en Europe et en Suisse.

281. — 1 : SPATULE BLANCHE

Weisser Löffler — Spatola.

PLATALEA LEUCORODIA Linné.

Bec d'un tiers environ plus long que le tarse, sillonné transversalement en dessus, jusqu'assez près du bout, avec spatule largement arrondie en avant et crochet terminal assez accentué (voy. fig. 59). *1re et 2e rémiges primaires franchement échancrées au bord interne, non loin du bout, la 3e légèrement; 2e, 3e et plus ou moins 4e rétrécies au bord externe. Médian, avec ongle, à peu près deux tiers du*

tarse. Pouce presque moitié du médian, avec ongles. Œil assez voisin du bec. Lorums, tour de l'orbite, menton et gorge nus. Une forte touffe de plumes allongées, arquées et un peu effilées pendant de l'occiput, derrière le cou (ad.). — Plumage blanc, avec ceinturon roussâtre. Bec noir, varié de jaune en dessus; pieds noirs (ad.).

Long. tot. 0^{m},72—87; aile pliée 0^{m},38— 43; queue 0^{m},115— 140; tarse 0^{m},128—145; médian, avec ongle 0^{m},086—094; bec, au front 0^{m},182—223.

Platalea leucorodia *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 231, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 182, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 595, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 361, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 103, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 113, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 429, 1865. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 321, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 42, Fig. 6, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 838, Taf. 44, Fig. 1, 1891. *Dubois*, Faune Vert., Belgique, Oiseaux, II, p. 371, 1894. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 44, 1898. Hand-list, I, p. 188, 1899. — Pl. alba *Scopoli*, Ann., I, Hist. Nat., p. 115, 1769. — Pl. nivea *Cuvier*, Regn. An., I, p. 482, 1817. — Pl. pyrrhops *Hodgson*, *Gray's* Zool. Miscell., p. 86, 1844.

Platea *Brisson ex Gessner*, Ornith., V, p. 352, 1760. — Pl. leucopodius *Gmelin*, Reise Russl., p. 163, 1770. — Pl. leucorodia *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 33, 1816.

Noms vulg. S. F.: *Spatule, Bec en cuillère.* — S. A. *Löffler, Löffelgans, Schustler.*

Mâle adulte: Plumage entièrement blanc, à l'exception d'un ceinturon roux-jaunâtre sur le bas du cou et le haut de la poitrine; les plumes de la huppe occipitale atteignant volontiers moitié ou deux tiers du cou, généralement aussi plus ou moins teintées de roussâtre. Nudité des lorums et des paupières, ainsi que peau extensible du menton et de la gorge jaunes, la dernière plus ou moins orangée. Bec en grande partie noir, ondé transversalement de noirâtre et de jaunâtre, avec la spatule terminale en grande partie jaune, bordée de noir, en dessus. Pieds noirs. Iris d'un rouge un peu vineux.

Femelle adulte: Passablement plus petite que le mâle, avec la huppe moins forte et le ceinturon roussâtre plus pâle et plus étroit.

Jeunes, avant la mue: Pas de huppe, ni de ceinturon; grandes rémiges tachées de noirâtre, vers le bout surtout, avec baguette noire. Bec plus court, beaucoup plus étroit en arrière et vers le milieu, lisse, d'un cendré foncé ou un peu jaunâtre; iris brunâtre. — *2e année:* Huppe moyenne; bec ondulé de noirâtre; pas encore de ceinturon roussâtre; souvent encore des taches noires aux rémiges.

A la naissance: Couverts d'un duvet blanc, court, laineux, médiocrement épais et barbelé dans toute sa longueur, plus serré et plus filamenteux sur la tête, à l'exception du menton et de la gorge, de la face, des lorums et du tour de l'œil glabres et jaunes. Bec assez élevé à la base, déprimé et arrondi en avant, jaune, ainsi que les pieds (*sec.* Vian).

La Spatule blanche est oiseau de passage irrégulier plus ou moins rare ou exceptionnel en Suisse, suivant les régions, les années et les localités. Elle a été signalée une fois dans le bassin de la Limmat, à l'est, et tuée récemment, en mars 1900, sur les bords du Lac Majeur, près de Locarno dans le Tessin, au sud; cependant, elle semble ne s'être guère montrée dans les parties septentrionales, orientales et méridionales du pays, et avoir jusqu'ici réservé ses visites aux régions ouest et sud-ouest de la plaine suisse, dans les bassins de l'Aar, de la Sarine et du Rhône, aux lacs et marais des contrées de Morat et de Neuchâtel entre autres, et surtout aux bords du Rhône et du Léman, dans le Bas-Valais, du côté de Lausanne, au delta des Dranses sur rive savoisienne, et dans les environs de Genève, où plusieurs rencontres ont été faites à différentes époques. Une des dernières, à ma connaissance, est la capture faite, le 5 avril 1891, par M. Lechthaler, d'un mâle adulte qui se trouvait en compagnie d'un second individu, au bord du Rhône, sous St-Jean, tout près de Genève. C'est le plus souvent fin mars et en avril ou en septembre et octobre que la Spatule se montre en passage dans le pays; cependant, on en a vu parfois déjà vers le commencement d'août, comme par exemple en 1867, près de Genève. On ne voit pas chez nous de bandes nombreuses de ces oiseaux volant, cou et pattes tendus, de front sur une ligne, en plein jour et à d'assez grandes hauteurs, comme dans d'autres pays plus favorisés. C'est généralement par paires ou par individus isolés, toujours assez farouches, que nous rencontrons de temps à autre la Spatule en plaine, dans les marais ou sur les parties fangeuses des rives de nos lacs et cours d'eau. J'ai déjà dit que son port est gracieux, qu'elle marche posément, le cou élégamment plié et le corps plus ou moins penché en avant, qu'elle vole bien, avec des coups d'ailes assez rapides, planant souvent en tournant dans les airs, et qu'elle cherche, en fouillant dans l'eau et la vase, les éléments divers de son alimentation, plantes aquatiques et surtout vers, mollusques, insectes, crustacés, amphibiens, frai et petits poissons.

Dans les grands marais qui, comme ceux du Danube, lui offrent les conditions les plus favorables, elle niche en colonies, d'ordinaire

en mai, établissant, suivant les circonstances, sur les branches d'arbustes entourés d'eau ou dans les roseaux, des nids assez volumineux, composés de ramilles sèches et de roseaux lâchement entremêlés.

Ses œufs, au nombre ordinaire de 3, plus rarement 4, et relativement gros, sont de forme ovale, plus ou moins allongée, avec coquille plutôt épaisse, légèrement grenue et sans éclat, blancs ou blanchâtres, parfois presque immaculés, le plus souvent marqués de taches plus ou moins nombreuses brunes ou d'un brun rougeâtre, petites ou moyennes et éparses ou plus rapprochées, ou plus fortes vers le gros bout. Ils mesurent 0^m,064—071 sur 0^m,043—048, parfois 0^m,065 sur 0^m,047.

L'espèce est assez répandue dans le centre, l'est et différentes parties du sud de l'Europe, ainsi qu'en Asie et dans l'Afrique orientale. Elle est relativement rare déjà en Angleterre, comme en Suède et en Finlande, et la plupart des individus qui ont niché en Hollande, en Hongrie ou même en Espagne vont hiverner dans le nord-est de l'Afrique.

X. Ordre des LAMELLIROSTRES

LAMELLIROSTRES

Bec rarement très allongé, enveloppé d'une peau molle, sauf vers la pointe qui est terminée par une plaque dure en forme d'onglet; l'onglet supérieur plus ou moins large et recourbé. Bords internes des deux mandibules garnis de lamelles ou d'appendices cornés plus ou moins développés. Narines généralement découvertes et percées de part en part (voy. fig. 60, 62, 64 et 65, 67 et 68, 71, 73 à 77, 79 et 80, 82, 83 et 85 à 88). Jambes courtes ou moyennes et plus ou

moins reculées, emplumées jusqu'à l'articulation tibio-tarsienne ou à peu près. Tarses d'ordinaire courts, plus ou moins comprimés et généralement réticulés. Pouce libre, postérieur, surmonté et généralement court; trois doigts antérieurs plus ou moins palmés, le plus souvent entièrement (voy. fig. 66 et 72). Ailes courtes ou moyennes, plus ou moins étroites et aiguës, d'ordinaire avec dix rémiges primaires[1], assez souvent pourvues au poignet de tubercules plus ou moins développés. Queue généralement courte ou plutôt courte. Cou plus ou moins allongé. Plumes simples. Langue plus ou moins charnue et dentelée sur les côtés. Un jabot plus ou moins développé ou, plus souvent, pas de véritable jabot, mais œsophage très dilatable, avec ventricule succenturié plus ou moins accentué; estomac volontiers fortement musculeux. Organe de la voix, peu développé; mais, souvent, des développements particuliers de la trachée, allongements et courbures, comme chez *Cygnus musicus*, ou renflements plus ou moins accusés, sur le larynx inférieur ou plus haut, comme chez les mâles de la plupart de nos *Anatidæ* et *Mergidæ*.

Œufs assez nombreux, de forme ovale, à coquille assez généralement grasse, lisse et forte, d'un blanc différemment teinté et immaculés.

Petits naissant couverts de duvet et abandonnant très vite leur nid, bien que sous la surveillance prolongée de leurs parents.

Cet ordre, riche et homogène, compte près de 155 espèces vivantes, plus ou moins répandues dans les diverses parties du globe, dans les régions froides et tempérées surtout. Les Lamellirostres, de taille très différente, sont des oiseaux aquatiques, tous plus ou moins nageurs ou plongeurs, d'ordinaire sociables et grands migrateurs, qui recherchent, souvent dans l'eau, en nageant ou plongeant, parfois sur le sol, une nourriture, suivant les espèces, plus ou moins animale ou végétale. Ils nichent pour la plupart à terre, près de

[1] Et généralement une *surrémige* rigide, plus ou moins développée, sur la base de la première grande rémige, comme celle que j'ai signalée dans d'autres ordres et particulièrement décrite, à propos de *Scolopax*, dans l'ordre des Échassiers.

l'eau, plus rarement sur les arbres ou dans des trous. Les femelles couveuses ont généralement l'habitude de s'arracher des plumes au ventre pour garnir leur nid.

Nos divers représentants de l'ordre peuvent être répartis dans deux divisions des *Depressirostres*[1] et des *Serratirostres*[2], suivant qu'ils ont le bec large et plus ou moins déprimé en avant, avec les bords garnis de tubercules ou de lamelles transversales, comme les Oies ou les Canards, ou le bec étroit, comprimé et subcylindrique, avec appendices latéraux coniques, disposés en dents de scie, comme chez nos Harles[3].

J'ai dit plus haut pourquoi j'avais rangé les Flammants *(Phœnicopteridæ)* à la suite des Échassiers, contrairement à l'opinion de beaucoup d'auteurs, qui réunissent ces oiseaux aux Lamellirostres.

Division I, des DÉPRESSIROSTRES

DEPRESSIROSTRES

Bec moyen, plus ou moins large et plus ou moins déprimé en avant, avec appendices cornés en lamelles transversales plus ou moins étroites et effilées, ou épaisses et subconiques, disposées sur les bords intérieurs des deux mandibules, de manière à s'intercaler les unes entre les autres (voy. fig. 60, 62, 64, 65, 68, 75 à 77, 79, 80 et 82).

Les Lamellirostres, de beaucoup les plus nombreux, qui rentrent dans cette division peuvent être répartis dans un certain nombre de groupes auxquels différents auteurs ont tour à tour attribué le titre de familles ou de sous-familles, suivant l'importance qu'ils ont cru devoir attacher à tel ou tel de leurs caractères distinctifs. Nous admettrons ici trois familles, *Cygnidæ, Anseridæ* et *Anatidæ*, susceptibles d'être fractionnées plus ou moins en sous-familles différentes.

[1] De *depressus* = déprimé et *rostrum* = bec.

[2] De *serratus* = en dents de scie et *rostrum* = bec.

[3] Peut-être pourrait-on remplacer les deux noms inscrits dans le tableau du classement que j'ai adopté, en tête de la première partie de ce volume, soit *Depressirostres* et *Serratirostres*, par les mots LATIROSTRES (de *latus* large et *rostrum* bec) et ANGUSTIROSTRES (de *angustus* étroit et *rostrum* bec).

LIII. — Famille I : CYGNIDÉS

CYGNIDÆ

Bec beaucoup plus haut que large à la base et à peu près de même largeur sur toute sa longueur ; la mandibule supérieure couvrant en grande partie l'inférieure et terminée par un onglet courbé, assez large, avec lamelles sur un rang, relativement peu saillantes. Narines latérales, ovales et assez avancées. Lorums nus (voy. fig. 60). Membres postérieurs assez reculés ; jambes courtes, nues sur un petit espace ; tarse robuste, un peu pincé, beaucoup plus court que le doigt médian et généralement réticulé. Pouce surmonté, court, sans lobe inférieur. Doigts antérieurs engagés jusqu'à l'extrémité dans une large palmure, d'ordinaire finement dentelée sur le bord. Ongles moyens, assez épais, un peu courbés et subaigus. Ailes assez amples, aiguës ou subaiguës, à rémiges primaires relativement courtes, généralement plus ou moins échancrées et rétrécies. Queue courte, arrondie ou subétagée. Cou très long. Tête ovale, moyenne et un peu convexe.

Quelques genres exotiques rappelant plus ou moins les Cygnes ont été, suivant les ornithologistes, rangés dans la famille suivante, ou élevés au rang de sous-familles particulières. Pour la plupart des auteurs, le genre Cygne représenterait seul la famille des Cygnidés[1].

Voyez plus bas, au genre *Cygnus*, les quelques données oologiques, biologiques et géographiques qui concernent ces oiseaux au long cou, de beaucoup les plus grands dans l'ordre des Lamellirostres.

[1] Pour Sharpe (Hand-list, I, p. 207 et 208, 1899) les Cygnes représenteraient une sous-famille, les *Cygninæ*, dans une grande famille des *Anatidæ*, avec le *Chenopsis atrata* Lath. de l'Australie, qui ne mérite pas, semble-t-il, cette distinction générique.

164. — Genre 1 : CYGNE

CYGNUS Linné[1].

Bec au moins aussi long que la tête et relativement peu fendu (le plus souvent jusque sous le front), rehaussé en arrière, mais déprimé et arrondi en avant, avec onglet terminal embrassant près de la moitié de sa largeur ; l'arête sup. ascendante, aplatie entre les narines et plus ou moins élargie, déprimée ou renflée, en arrière, avec ou sans tubercule charnu devant le front. Narines ouvertes à l'avant d'une fosse nasale elliptique, vers le milieu du bec ou un peu en arrière. Lorums toujours entièrement nus (voy. fig. 60). *Tarse d'ordinaire plus court que le doigt interne, plus largement réticulé en avant qu'en arrière et sur les côtés. Pouce touchant au plus le sol par son extrémité. Doigt médian souvent d'un quart à un tiers plus long que le tarse ; externe à peu près égal au médian ; interne passablement plus court et plus ou moins bordé au côté libre, avec ongle volontiers un peu crochu et passablement acéré. Ailes demeurant bien en arrière du bout de la queue ; les 2e et 3e rémiges les plus longues ; les 1re, 2e et 3e généralement échancrées au bord interne, et les 2e, 3e et 4e rétrécies au bord externe* (voy. fig. 61). *Cubitales couvrant ou à peu près les plus grandes rémiges. Queue arrondie ou subarrondie, avec 18 à 24 rectrices arrondies et assez larges. Cou mesurant, avec la tête, environ moitié de la longueur totale, ou plus. Œil petit, assez haut et avancé.*

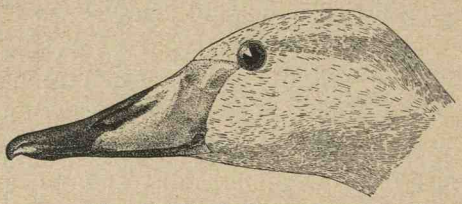

Fig. 60. Tête de Cygnus ferus.

[1] *Ex* Gessner.

CEN... BUCUREȘTI

Œufs médiocrement nombreux, de forme ovale ou elliptique, à coquille grisâtre, très épaisse, grasse et plus ou moins crétacée.

Les Cygnes, parmi les plus grands de nos oiseaux, sont bien connus pour leurs belles formes et la grâce de leurs mouvements sur l'eau, leur véritable élément. Peu de palmipèdes offrent, en effet, autant d'élégance que certains Cygnes dans les inflexions variées du cou et alors qu'ils soulèvent, les arrondissant en forme de voiles, leurs rémiges secondaires et leurs larges pennes cubitales. Toutefois, pour être très gracieux sur l'eau, ils n'en sont pas moins très lourds et empêchés sur le sol, par le fait du poids énorme de leur corps et de la position très reculée de leurs membres postérieurs, relativement très courts. Ils nagent admirablement, sans jamais plonger, et ont un vol puissant; mais ils marchent peu et très péniblement. Ils battent assez longtemps l'eau du bout des pattes et des ailes avant de pouvoir prendre leur essor, mais, une fois lancés, ils volent rapidement, le cou tendu en avant et à grands coups d'ailes, produisant dans l'air un bruit qui s'entend d'assez loin; de même, pour se poser, ils sont obligés de raser la surface de l'eau sur un assez grand espace, pour ralentir graduellement leur élan, en tendant en avant leurs pattes grandes ouvertes. Ils fréquentent surtout les lacs et les marais grands et profonds, capables de leur offrir à la fois une sécurité suffisante et des conditions favorables soit pour l'alimentation, soit pour la reproduction.

Leur nourriture est plus ou moins mélangée d'éléments végétaux et animaux, de plantes aquatiques diverses, d'insectes, de crustacés, de mollusques et parfois de frai ou de petits poissons recueillis le long des grèves; cependant, ils mangent surtout des herbes qu'ils arrachent sous l'eau, souvent même assez profondément, en plongeant dans le liquide la tête, le cou et jusqu'à la moitié du corps, dont la partie postérieure seule demeure au-dessus de la surface.

Ce sont des oiseaux diurnes, monogames, sociables et grands migrateurs. Les mâles se livrent souvent entre eux de terribles combats pour la possession des femelles, au moment des amours. Quand, réunis en bandes plus ou moins nombreuses, ils émigrent, soit vers le sud pour hiverner, suivant volontiers les côtes maritimes, soit vers le nord pour y nicher, on les voit généralement passer haut dans les airs, le cou tendu et disposés de front, sur une longue ligne plus ou moins sinueuse.

Ils bâtissent, sur le sol près de l'eau, entre les roseaux ou sur quelque îlot bien abrité, un nid volumineux composé de débris végétaux divers plus ou moins enchevêtrés et disposés en vaste coupe,

dans laquelle la femelle pond de cinq à sept ou huit œufs donnant naissance, après cinq à six semaines, à autant de poussins qui, très vite, quittent le nid pour gagner l'eau la plus proche, bien que longtemps sous la jalouse protection de leurs parents. Le cri des mâles, plus loquaces que les femelles, varie suivant les espèces. Perdant d'ordinaire la plupart de leurs rémiges à la fois, ils sont complètement désemparés à l'époque de la mue et obligés alors de se cacher pour quelque temps dans les retraites les plus secrètes, à l'abri des regards indiscrets.

Le mâle et la femelle portent la même livrée; les jeunes sont assez différents.

Les Cygnes comptent, dans l'ancien et le nouveau monde, ainsi qu'en Australie, si on conserve le Cygne noir dans le genre *Cygnus*, quelques espèces, dont trois, les *Cygnus musicus*, *C. minor* et *C. olor*, se rencontrent en Europe et même en Suisse, où le dernier vit à l'état domestiqué surtout[1]. On voit aussi çà et là dans le pays, mais dans une captivité plus restreinte, quelques exemplaires du Cygne à cou noir, *Cygnus nigricollis* (*C. melanocoryphus* Mol.), du sud de l'Amérique, et du Cygne noir, *Cygnus atratus* (*Chenopsis atrata* Lath.), de l'Australie.

282. — 1 : CYGNE SAUVAGE

Singschwan — Cigno selvatico.

CYGNUS FERUS Ray.

Bec sans tubercule, assez régulièrement ascendant depuis le devant des narines jusqu'au front, avec un méplat préfrontal losangique, aplati, assez large et limité de chaque côté en arrière par une saillie assez accentuée, les plumes du front formant un angle entre ces deux saillies latérales. Lamelles de la mandibule sup. peu saillantes et de plus en plus effacées en avant (voy. fig. 60). *1re, 2e et 3e rémiges échancrées au bord interne, 2e, 3e et 4e rétrécies au bord externe* (voy. fig. 61). *Doigts grands. Queue subarrondie, avec généralement 20, parfois 22 rectrices. — Plumage entièrement blanc, bien*

[1] Les *Cygnus americanus* Macg. et *C. buccinator* Richard., du nord de l'Amérique, auraient fait une ou deux apparitions sur les côtes d'Ecosse et d'Angleterre (List of Brit. Birds, compil. by a Coman of the Brit. Orn. Union, p. 120 et 121, 1883).

qu'un peu lavé de jaunâtre à la tête et sur la première partie du cou (ad.). Bec noir en avant, jaune en arrière, ainsi que les lorums; le jaune formant, sur le bord de la mandibule sup., un angle assez aigu, au-dessous de l'extrémité ant. des narines (ad.).

Long. tot. $1^{m},20$ ♀—$1^{m},60$ ♂; *aile pliée* $0^{m},56$ ♀—*68* ♂; *queue* $0^{m},180$ ♀—*235* ♂; *tarse* $0^{m},110$ ♀—*128* ♂; *médian, avec ongle* $0^{m},150$ ♀—*172* ♂; *bec, au front* $0^{m},102$ ♀—*115* ♂.

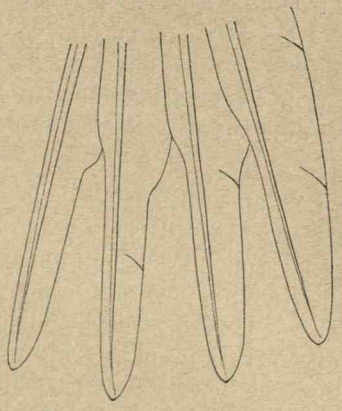

Fig. 61. Premières rémiges de Cygnus ferus, ad.

Cygnus ferus *Ray ex Gessner*, Syn. Av., p. 136, 1713. *Brisson*, Ornith., V, p. 292, 1760. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 344, 1854. *Degl. et Gerbe*, Ornith. eur., II, p. 473, 1867. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 629, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 410, 1894. — C. musicus *Bechst.*, Nat. Deutschl., III, p. 830, 1803. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 828, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 170, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 358, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 124, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 531, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 46, Fig. 3, *ad.*, Fig. 4, *juv.*, 1871. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 26, 1895. — C. melanorhynchus *Meyer*, Taschb., II, p. 498, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 283, 1815. — C. olor, *a* major *Pallas*, Zoogr., p. 211 et 214, 1811. — C. xanthorhynus *Naum.*, Vögel Deutschl., XI, p. 478, Taf. 296, 1842. — C. cygnus *Sharpe ex Linné*, Hand-list, I, p. 207, 1899.

Anas cygnus, *a* ferus *Linné*, Syst. Nat., I, p. 194, 1766.

Olor musicus *Wagler*, Isis, 1832, p. 1234.

Noms vulg. S. F.: *Cygne sauvage.* — S. A.: *Wilder Schwan.*

Mâle et femelle adultes: Entièrement blancs, avec la tête et la première partie du cou plus ou moins lavées de jaunâtre ou de jaune roussâtre. Bec noir en avant et sur les bords, d'un jaune citron ou plus ou moins orangé, en arrière, ainsi que les lorums; le jaune descendant obliquement de l'extrémité antérieure du méplat préfrontal, passant contre le bord postérieur des narines, coupant les fosses nasales à peu près par le milieu, et venant former un angle plus ou moins aigu sur le bord de la mandibule supérieure, au niveau de l'extrémité antérieure des narines ou à peu près. Pieds noirs; iris brun foncé. — *Femelle* bien plus petite que le mâle.

Jeunes de l'année: D'un gris clair; partie postérieure du bec et

lorums d'un carné livide; pieds d'un gris brun, un peu rougeâtre. — Dans leur *deuxième année,* déjà plus ou moins maculés de blanc, sur fond gris; la base du bec et les lorums encore de teinte livide.

A la naissance : Portant, contrairement à ce qui se voit chez les adultes, un court duvet sur les lorums, et se distinguant des poussins du Cygne domestique par le fait que l'angle formé par le duvet du front s'arrête bien au-dessus des fosses nasales (*sec.* Vian).

Le Cygne sauvage est de passage irrégulier ou plutôt hôte d'hiver assez rare dans le pays, au nord des Alpes, parfois sur les grands cours d'eau, le Rhin dans les Grisons et le Rhône en Valais, entre autres, plus souvent sur les lacs, et cela non seulement sur ceux de la plaine suisse en diverses régions, depuis celui de Constance à l'est jusqu'au Léman au sud-ouest, sur ceux de Bienne, Morat et Neuchâtel en particulier, mais encore plus au centre du pays, sur les lacs de Thoune, Brienz et Lucerne, par exemple. On le rencontre parfois isolé, comme égaré, plus souvent en famille ou en petite troupe de quatre à six ou douze individus, partie adultes, partie jeunes et alors peu farouches. C'est en général dès décembre qu'on le voit apparaître, dans les hivers rigoureux surtout, et il nous reste parfois jusqu'en février. Bien qu'il ne soit guère frileux, je ne sache pas qu'il ait été observé dans les Alpes; cependant, volant souvent à de grandes hauteurs dans ses déplacements, il est possible qu'il y ait passé inaperçu. Une citation très vague de Tschudi[1], que je ne retrouve pas ailleurs, semblerait indiquer une rencontre accidentelle dans les Alpes grisonnes. En janvier 1891, hiver particulièrement froid, puisque le lac gela dans la rade de Genève, un petit groupe de cinq Cygnes sauvages se montra successivement sur l'Arve, près de Veyrier, où deux de ces oiseaux furent tués, puis sur le Léman, où un troisième perdit également la vie.

Le *Cygnus ferus* se reconnaît, d'assez loin déjà, non seulement à sa taille un peu moindre que celle de l'espèce domestiquée *(Mansuetus* ou *Olor),* mais encore à l'absence de caroncule noir sur le bec, et surtout au port volontiers plus raide ou plus droit de son cou. Il pèse 7 à 8 kilos, tandis qu'un *Olor* mâle va jusqu'à 10-12. Son cri, un peu plus harmonieux que celui de l'espèce tuberculée, qui lui a valu le titre de musicien *(Cygnus musicus),* a été rendu par le mot *kilkliih* et son appel par la syllabe *ang.* Pris jeune, il

[1] F. de Tschudi : Thierleben der Alpenwelt (Trad. Bourrit), vol. II, p. 64, 1858; citation demandant confirmation.

s'apprivoise facilement. Voyez au genre quelques données biologiques sur les allures, l'alimentation et la nidification des Cygnes qui peuvent s'appliquer à nos différentes espèces du groupe.

Il pond en mai ou en juin, dans les régions septentrionales, près de l'eau, dans un nid formé d'un gros amas de débris végétaux.

Ses œufs, au nombre de 5 à 7, sont de forme elliptique, à coquille épaisse, poreuse, un peu crétacée, et teintés de blanc jaunâtre ou verdâtre. Ils mesurent, suivant leur forme plus ou moins allongée, parfois $0^m,119$ sur $0^m,071$, plus souvent $0^m,110$ sur $0^m,070—076$.

L'espèce est très répandue dans le nord de l'Europe et de l'Asie, nichant jusqu'au 74e degré environ et s'étendant en arrière-saison, pour hiverner, jusque dans les régions moyennes et méridionales du continent, ainsi qu'en Chine et au Japon. Chose curieuse, cette espèce, septentrionale surtout, passerait l'année entière en Grèce, où elle se reproduirait, selon Von der Mühle, dans les marais des Thermopyles, et où Lindenmayer aurait également constaté sa présence en été et en hiver, ainsi que sa nichée, sur divers lacs, ceux de Kopaïs, de Likari et de l'île d'Eubée, entre autres.

283. — (2) : CYGNE DE BEWICK

Zwergschwan — Cigno minore.

CYGNUS MINOR Pallas.

Bec sans tubercule, de pente assez régulière depuis le devant des narines jusqu'à un méplat préfrontal subarrondi, plus petit et plus étroit que chez C. musicus et sans saillies latérales, puis assez brusquement ascendant jusqu'au front, où les plumes dessinent une courbe convexe régulière. Lamelles de la mandibule sup. peu saillantes et graduellement effacées en avant. Doigts assez grands. Echancrure des rémiges comme dans l'espèce précédente. Queue arrondie, avec 18 ou 20 rectrices. — Plumage entièrement blanc, un peu lavé de jaunâtre à la tête (ad.). Bec noir en avant et sur les bords, jaune en arrière, ainsi que les lorums; le jaune moins étendu, descendant obliquement du bord ant. du méplat et formant au-dessus du bord de la mandibule sup., un angle arrondi, sous le milieu des narines à peu près (ad.).

Long. tot. $1^m,15—1^m,40$; aile pliée $0^m,59—64$; queue $0^m,16—21$; tarse $0^m,094—105$; médian, avec ongle $0^m,136—153$; bec, au front $0^m,090—102$.

Cygnus olor, β. minor *Pallas*, Zoogr., II, p. 211 et 214, 1811. — C. Bewicki *Yarrell*, Trans. Linn. Soc., XII, p. 445, 1830. *Temminck*, Man. Orn., IV, p. 527, 1840. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 29, 1895. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 207, 1899. — C. islandicus *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 832, 1831. — C. minor *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., p. LXXXII et 222, 1840. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 474, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 46, Fig. 9, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 631, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 414, 1894. — C. melanorhynus *Naumann*, Vögel Deutschl., XI, p. 497, Taf. 297, 1842. — C. musicus minor *Schlegel*, Rev. crit., p. 112, 1844. — C. Altumi *Bædecker* (mâle ad.), *in Schlegel*, Mus. Pays-Bas, Ans., p. 82, 1866.

Olor minor *Bonap.*, Cat. Parz., p. 15, 1856.

Noms vulg. Aucun (trop rare).

Mâle et femelle adultes : Entièrement blancs, avec la tête et la nuque volontiers un peu lavées de jaunâtre. Bec noir en avant et sur les bords, d'un jaune un peu orangé dans le haut, ainsi que les lorums; le jaune descendant obliquement du bord antérieur du méplat préfrontal, passant d'ordinaire un peu en arrière des narines, mordant l'extrémité postérieure inférieure des fosses nasales et venant former, sous le milieu des narines ou à peu près, un angle plus ou moins largement arrondi, volontiers un peu au-dessus du bord de la mandibule supérieure. Pieds noirs; iris d'un brun noir. — *Femelle* plus petite que le mâle, avec bec moins saillant à la base.

Jeunes de l'année : D'un gris clair; bec un peu moins gros, noirâtre en avant, mais carné en arrière, ainsi que les lorums qui portent quelques petites plumes cendrées; pieds noirâtres.

A la naissance : Portant un court duvet sur les lorums, et présentant, quant à la position de l'angle du duvet sur le front, la même disposition que chez le Cygne sauvage, différente de celle qui se voit chez les poussins du Cygne domestique (*sec.* Vian).

Cette seconde espèce septentrionale, un peu plus petite que la précédente, mais de mœurs à peu près semblables, n'a été, à ma connaissance, rencontrée jusqu'ici que trois fois en Suisse, toujours sur le lac de Constance, à l'extrême nord-est du pays.

Stölker (Vogelfauna St-Gall. u. Appenzell, 1866) rapporte qu'un de ces oiseaux (*C. melanorhynus* Naum.) fut tué, en novembre *1860,* entre Luxburg et Arbon, au lac de Constance; en ajoutant qu'un Cygne de la même espèce avait été tué déjà, en *1821,* sur l'Untersee, à l'autre extrémité du même grand lac. Dans une communication manuscrite, M. Bächler, actuellement conservateur du Musée d'Hist. Nat. de St-Gall, m'apprend qu'un autre (troisième) représentant de cette espèce, tué le 26 juin *1870,* près de Friederichs-

hafen, toujours sur le même lac, figure, sous le nom de *C. minor (C. olor, var. minor)* dans la collection du dit Musée de St-Gall, à côté de celui de 1860.

Le Cygne de Bewick niche à peu près dans les mêmes conditions que le précédent.

Ses œufs, d'un gris jaunâtre ou jaunâtres, un peu plus petits et plus foncés que ceux de *Musicus*, mesurent généralement 0m,095—105 sur 0m,065—070.

L'espèce se reproduit dans l'extrême nord de l'Europe et de l'Asie, d'où elle se répand plus ou moins vers le centre et surtout vers l'ouest de notre continent, en Angleterre particulièrement; car elle est rare en France, en Italie et même en Allemagne. Elle hiverne-rait surtout dans les régions méridionales et orientales d'Asie, jusqu'en Chine et au Japon.

284. — 3 : CYGNE TUBERCULÉ

Höckerschwan — Cigno reale.

CYGNUS OLOR Gmelin[1].

Bec surmonté d'un fort tubercule oblong, saillant sur sa base et la partie ant. du front, et plus ou moins couvert de petites plumes blanches; narines un peu en arrière du milieu du bec; lamelles de la mandibule sup. bien accentuées, sur tout le bord de celle-ci; onglet relativement étroit. Doigts relat. courts. Echancrure des rémiges comme chez précédents. Queue subconique, avec 22 ou 24 rectrices. — Plumage entièrement blanc, avec la tête souvent un peu salie de jaunâtre (ad.). Bec en majeure partie orangé, noir sur le tubercule frontal, le bord des mandibules, les narines et l'onglet terminal. Lorums noirs (ad.).

Long. tot. 1m,45, ♀—1m,80, ♂; aile pliée 0m,57—70; queue 0m,19—25; tarse 0m,102—125; médian, avec ongle 0m,137—155; bec, au front 0m,10—126, depuis le tubercule 0m,072—083[2].

[1] Si j'attribue à cette espèce le nom d'*Olor* Gmel., au lieu de celui de *Mansuetus* Ray qui devrait avoir la priorité chronologique, c'est que le nom d'*Olor* remonte bien au delà de Gmelin dans l'antiquité, et qu'il ne me paraît pas rationnel d'appeler apprivoisé un oiseau qui vit à l'état sauvage dans bien des pays.

[2] La trachée-artère ne forme pas chez cette espèce une courbe logée dans une cavité du sternum, comme cela se voit chez les précédentes.

Cygnus mansuetus *Ray*, Syn. Av., p. 136, 1713. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 475, 1867. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 416, 1894. — C. gibbus *Bechst.*, Nat. Deutschl., IV, p. 815, 1809. — C. olor *Vieillot*, Nouv. Dict., IX, p. 37, 1817. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 830, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 172, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 362, 1835. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 46, Fig. 2, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 625, 1891. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 35, 1895. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 207, 1899. — C. sibilus *Pallas*, Zoogr., II, p. 215, 1811. — C. immutabilis *Yarrell*, Proc. Zool. Soc., 1838, p. 19. — C. Unwini *Hume*, Ibis, 1871, p. 413.

Anas cygnus, β. mansuetus *Linné*, Syst. Nat., I, p. 194, 1766. — A. olor *Gmelin ex Gessner*, S. N., I, p. 501, 1788.

Noms vulg. S. F.: *Cygne, Cygne tuberculé, Cygne domestique.* — S. A.: *Zahmer Schwan, Gemeiner Schwan.*

Mâle et femelle adultes: Entièrement blancs, avec la tête plus ou moins salie de jaunâtre, et volontiers de petites plumes blanches sur la partie postérieure du tubercule frontal. Tubercule, lorums et base du bec noirs, jusqu'à une ligne droite tombant verticalement du milieu du tubercule; le reste du bec orangé rougeâtre, à l'exception des narines, du bord des mandibules et de l'onglet, noirs comme la base du bec. Pieds d'un noir par places un peu rougeâtre; iris brun foncé. — *Femelle* notablement plus petite que le mâle, avec le cou plus mince et le tubercule frontal moins développé.

Jeunes: D'un cendré brun en dessus, plus pâles en dessous, avec bec et pieds gris de plomb; le tubercule, peu développé, semé d'un léger duvet grisâtre. — *Après la mue:* Variés de gris et de blanc; bec rougeâtre pâle; tubercule noir, encore petit.

A la naissance: Couverts d'un duvet cendré clair, en dessus et sur les côtés, légèrement rembruni sur le dos, blanchâtre en dessous (exceptionnellement tout blanc), avec bec noirâtre, sans tubercule frontal, mais avec l'angle aigu formé par le duvet sur le front prolongé au moins jusqu'à la pointe postérieure des fosses nasales. Pieds d'un brun roux. Lorums couverts d'un court duvet. Vian fait remarquer que l'onglet sup. porte sur les côtés, comme chez l'adulte, un aileron aigu, au niveau de ses bords.

Variétés : Le nom de *Cygnus immutabilis* a été donné par Yarrell à une variété de cette espèce qui a les pieds relativement pâles ou livides, et chez laquelle le plumage est et demeure toujours blanc, dès la naissance. On a cité des captures de cette variété, censément exclusivement boréale, en Angleterre et en Hollande, et quelques auteurs y ont attaché une certaine importance; cependant, je puis affirmer que cette forme n'est pas exclusivement septentrionale et

qu'elle est purement accidentelle dans l'espèce, car j'ai vu à plusieurs reprises le cas se produire à Genève dans les nombreuses familles de Cygnes domestiques depuis nombre d'années élevées sur les rives Léman ; on voit même souvent des petits blancs mêlés à d'autres brunâtres, dans une même nichée. F.-A. Forel a décrit, sous le nom de faux-albinisme, la livrée blanche de trois jeunes Cygnes nés à Morges en 1868[1].

Le Cygne tuberculé a été tué à diverses reprises en Suisse, soit à l'époque des migrations, soit en hiver, sur certains lacs et grands cours d'eau, dans le nord du pays surtout. Mais l'espèce se trouvant à l'état de domesticité ou semi-domesticité sur plusieurs de nos lacs, il est bien difficile de dire si les individus çà et là rencontrés étaient des sujets vraiment sauvages en passage ou des Cygnes apprivoisés, nés dans le pays, en rupture de ban ou égarés.

Hartmann disait, en 1798 (Wochenblatt für Kanton Säntis, p. 204), que l'*Anas olor* se montrait de temps à autre sur le lac de Constance, dans les hivers rigoureux. S'agissait-il du Cygne tuberculé (*C. olor* Gmel.) ou peut-être du *C. musicus?* Un Cygne tué en 1851, à Neudorf, non loin de Bâle, figure, selon Bühler-Lindenmayer, sous le nom d'*Olor*, dans le Musée de cette ville. Un dit *Cygnus olor* de la collection de Stölker, tué, le 26 juin 1871, près de Friederichshafen, au lac de Constance, a été cité plus haut comme devant être rapporté plutôt, selon M. Bächler, à l'espèce précédente *C. minor* Pallas. Deux Cygnes tuberculés, dont l'un figure au Musée de Bâle, ont été tués, en hiver 1892, sur le Rhin, à Grenzach, non loin de cette ville. Fischer-Sigwart (Orn. Beobacht. von 1899) rapporte qu'un Cygne, probablement apprivoisé, passait au vol, le 1er mars 1899, près d'Aarbourg. Le même observateur vit, le 3 avril de la même année, des Cygnes, évidemment domestiques, couvant sur les bords du lac de Neuchâtel. Enfin, trois Cygnes tués au milieu de décembre 1899, près de Coire, que l'on croyait des Cygnes sauvages (*C. ferus*), auraient été reconnus pour *C. olor*, peut-être aussi apprivoisés.

Cette espèce, de beaucoup la plus grande des trois, puisqu'un mâle peut peser jusqu'à 10 et même 12 kilos, avec $2^{m},35$ d'envergure environ, vit, comme je l'ai dit, en semi-domesticité sur plusieurs de nos lacs, et se distingue de prime-abord par le fort tubercule noir qu'elle porte, à l'état adulte, sur la base du bec et le de-

[1] Soc. vaud. des Sc. nat., X, 132, 1868. Voyez aussi, du même : Le Léman, III, p. 308-326, 1902.

vant du front. On la reconnaît d'ordinaire aussi à la forme élégamment courbée de son cou, qui ne prend que momentanément la raideur de celui de l'espèce sauvage, ou quand l'oiseau le gonfle sous l'empire de la colère ou de la passion. Les mâles, très jaloux, se livrent souvent de terribles combats, se portant de vigoureux coups de poing (pli de l'aile) et cherchant parfois à maintenir sous l'eau, avec le bec, la tête de leur adversaire. Chacun a remarqué les jolies formes de cet oiseau, quand il enfle, en les relevant en voiles, ses rémiges secondaires et ses cubitales. A part la marche sur le sol, assez empêchée par la position reculée de ses pattes, toutes ses allures sont gracieuses. Son cri par contre est peu harmonieux et ressemble assez à un bref coup de trompette. Voyez du reste plus haut, au genre, quelques données biologiques qui peuvent s'appliquer aussi bien à cette espèce qu'aux deux précédentes.

Notre Cygne domestique niche généralement en avril, parfois déjà fin mars, ou encore au commencement de juin. Son nid, bâti près de l'eau, sur la grève ou sur un îlot, est un gros amas de débris végétaux divers, avec dépression centrale plus ou moins garnie de menues herbes et de plumes. Les parents, très soucieux, font constamment bonne garde autour du berceau de leur famille, tenant à distance ou chassant même tout intrus ou visiteur dangereux.

Ses œufs, au nombre de 5 à 7, parfois 8, sont oblongs ou subelliptiques et médiocrement gros pour la taille de la pondeuse, avec coquille épaisse, dure, assez poreuse, quoique finement grenue, comme grasse, légèrement luisante, d'un gris verdâtre et souvent plus ou moins crétacée. Ils mesurent généralement $0^m,110$—115 sur $0^m,072$—074, parfois seulement $0^m,100$ sur $0^m,073$.

L'espèce vit, comme semi-domestiquée, sur la plupart des lacs et étangs de l'Europe moyenne ou tempérée, et exécute souvent des pérégrinations plus ou moins étendues sur les cours d'eau du voisinage. Elle est aussi, à l'état sauvage, assez répandue dans le nord, ainsi que dans le centre de l'Europe et de l'Asie, bien qu'elle ne se montre guère au delà du 58e degré, d'où elle va hiverner sur les bords des mers Caspienne et Méditerranée, ainsi que dans le nord-ouest des Indes.

LIV. — Famille II : ANSÉRIDÉS

ANSERIDÆ

Bec plus étroit à l'extrémité qu'à la base, assez rarement plus long que la tête, et fendu d'ordinaire jusque sous le front, où il est le plus souvent plus haut que large. Mandibules portant un large onglet terminal, ainsi que des appendices latéraux, subconiques ou lamelleux, sur un rang, visibles ou non, par le côté; la supérieure, tuberculée ou non en dessus, à arête plus ou moins ascendante ou déprimée; l'inférieure plus ou moins découverte sur toute sa longueur. Fosses nasales couvertes d'une membrane et plus ou moins grandes; narines latérales, elliptiques, le plus souvent légèrement en arrière du milieu du bec (voy. fig. 62 et 64). Membres postérieurs médiocrement ou peu reculés; jambes courtes ou moyennes, nues sur un plus ou moins petit espace; tarses assez robustes, un peu comprimés, plus courts ou légèrement plus longs que le doigt médian et réticulés, avec quelques squames un peu plus grandes ou de petites plaques en avant. Doigts antérieurs généralement entièrement palmés, la membrane finement dentelée sur le bord; l'externe un peu plus court que le médian, l'interne plus ou moins largement bordé au côté libre. Pouce surmonté, sans lobe inférieur et court, touchant ou non le sol par le bout. Ongles plutôt courts, un peu arqués, plus ou moins épais, subaigus ou obtus. Ailes atteignant à peu près ou dépassant plus ou moins la queue, aiguës, un peu échancrées, assez effilées et étagées en avant, avec tubercule osseux mousse ou éperon corné à l'avant du poignet. Pennes cubitales ne couvrant d'ordinaire pas les grandes rémiges. Queue courte ou assez courte, carrée, arrondie ou conique. Cou assez robuste, plus ou moins allongé, mais jamais autant que dans la famille précédente. Tête ovale; œil plutôt petit et assez élevé.

Œufs assez nombreux, subelliptiques ou ovales, soit à bouts parfois un peu inégaux, à coquille épaisse, dure, pâle

et immaculée, comme un peu graisseuse, mais moins que chez les Canards.

Les divers Ansérídés, avec des membres inférieurs presque à l'aplomb du corps, sont beaucoup plus marcheurs soit que les Cygnidés qui précèdent, soit que les Anatidés qui suivent. Ils recherchent, il est vrai, la proximité de l'eau et nagent bien, quoique plongeant peu ou pas ; mais ils prennent, pour la plupart, leur nourriture, végétale ou en partie animale, bien plus sur terre que dans l'eau ou sur l'eau. Ce sont des oiseaux sociables, monogames et grands migrateurs, de taille généralement intermédiaire entre celle des Cygnes et des Canards, qui voyagent à grandes étapes, de jour comme de nuit, en plus ou moins nombreuse société, volant généralement haut, le cou tendu, criant beaucoup, et avec des coups d'ailes d'ordinaire moins rapides que ceux des Canards.

Ils nichent, suivant les espèces et les circonstances, à terre ou sur les arbres. Les poussins, nés après un mois d'incubation à peu près, accompagnent leurs parents dès le lendemain de leur éclosion ; ceux qui sont nés sur un arbre, sont le plus souvent descendus par leurs parents.

Cette famille peut être, d'après les proportions du bec, du cou et des jambes, ainsi que suivant la présence ou l'absence d'éperon au poignet, partagée en quelques sous-familles, dont une seule, celle des *Anserinæ,* est vraiment représentée en Suisse et en Europe. L'Oie africaine, dite d'Egypte, *Chenalopex (Alopochen) ægyptiaca* Linné, pourvue d'un éperon saillant au poignet, qui se montre plus ou moins jusque dans le sud de notre continent, et est çà et là élevée en privé dans notre pays, est, suivant les auteurs, rangée tour à tour parmi les *Anseridæ* ou dans les *Anatidæ,* à cause des formes de son bec et de la présence sur son aile d'un miroir qui rappelle celui de beaucoup de Canards.

Les Ansérídés, assez nombreux, sont plus ou moins répandus dans les diverses parties du monde.

Sous-Famille I, des ANSÉRIENS

ANSERINÆ

Bec un peu plus haut que large à la base, de la longueur de la tête ou plus court, à mandibule inférieure latéralement découverte, et généralement un peu prolongé de chaque côté

du front, en arrière, avec onglet terminal supérieur enveloppant son extrémité, et appendices maxillaires latéraux plus ou moins épais, subconiques et obtus ou lamelleux (voy. fig. 62 et 64). Lorums emplumés. Jambes relativement courtes et peu reculées, nues sur un très petit espace au-dessus des condyles inférieurs, ou sur ceux-ci seulement. Tarses moyens, assez robustes, un peu pincés et quasi entièrement réticulés, les squames antérieures, dans le bas, seulement un peu plus grandes que les autres. Doigts entièrement palmés. Ongles courts, obtus ou subaigus, le médian plus épais que les autres. Ailes aiguës, assez longues et effilées, portant un simple tubercule osseux, mousse, à l'avant du poignet; premières grandes rémiges plus ou moins échancrées ou rétrécies (voy. fig. 63). Pennes cubitales ne couvrant pas les grandes rémiges. Cou, avec tête et bec, ne mesurant pas la moitié de la longueur totale.

Les Oies de cette sous-famille, d'eau douce ou marines, en majorité septentrionales et surtout diurnes, peuvent être réparties dans un certain nombre de genres dont trois, les dits *Anser, Chen* et *Branta,* figurent en Europe et en Suisse. Le genre *Cygnopsis,* caractérisé par un cou plus allongé et un fort caroncule surnasal, est représenté en Europe par une espèce asiatique, de l'est de la Sibérie, de la Chine et du Japon, le *Cygnopsis cygnoides* Linné, qui est élevé, comme espèce domestique, sur divers points du continent et souvent croisée avec notre Oie domestique ordinaire et autres. De Selys a déjà fait remarquer comment de nombreux croisements, entre espèces et même entre genres différents, avaient amené une certaine confusion dans les membres de cette famille, de cette sous-famille surtout.

165. — Genre 1 : OIE

ANSER Barrère.

Bec à peu près de la longueur de la tête, sans caroncule frontal et assez graduellement atténué en avant, avec arête supérieure subarrondie, élargie et aplatie en arrière, vers

le front, un peu rétrécie et quasi-droite entre les narines, et plus ou moins écrasée avant l'onglet relativement peu courbé qui enveloppe le bout du bec. Mandibule sup. à bords généralement un peu convexes devant la commissure, avec saillies latérales en tubercules coniques généralement mousses en avant, plus forts et subaigus en arrière, bien ou assez visibles par le côté; mandibule inf. généralement creusée d'un long sillon latéral. Narines subelliptiques, ouvertes un peu en arrière du milieu du bec, à l'avant de fosses nasales oblongues et moyennes (voy. fig. 62). *Jambes généralement nues sur un étroit espace au-dessus des condyles. Tarse un peu plus court que le doigt médian avec ongle. Pouce touchant ou à peu près le sol, par son extrémité. Grandes rémiges à baguette blanche; 1re et 2e échancrées au bord interne, 2e et 3e rétrécies au bord externe, chez la plupart* (voy. fig. 63), *2e la plus longue, 1re et 3e d'ordinaire un peu plus courtes seulement. Queue assez courte, plus ou moins arrondie, à 16 ou 18, except. 20 rectrices, larges et subarrondies ou légèrement coniques à l'extrémité. Plumage du cou présentant généralement des plis longitudinaux plus ou moins accentués.*

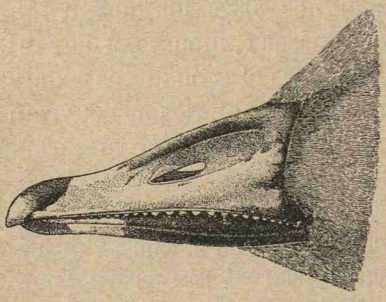

Fig. 62. Bec d'Anser sylvestris.

Œufs assez nombreux, ovalaires, à coquille épaisse, mate et un peu graisseuse, d'un blanc sale ou un peu fauvé et sans taches.

Les Oies de ce genre, Oies proprement dites ou des champs, sont des oiseaux du nord, à la fois moins marins, plus terrestres et plus exclusivement herbivores que les Bernaches qui suivent. Elles vont volontiers à l'eau, tant sur les plages marines que sur les grèves des lacs ou des cours d'eau ou dans les marais; cependant, c'est surtout le voisinage des eaux douces qu'elles recherchent pour nicher. Elles se nourrissent principalement de graines et d'herbes qu'elles ramassent ou broutent, en plein jour, dans les prairies ou les champs ensemencés. Elles voyagent de jour comme de nuit, haut et à

grandes étapes, le cou tendu et criant tant et si fort qu'on les entend de très loin déjà. Quand elles passent en bande nombreuse, celle-ci dessine en l'air une sorte de V, la pointe en avant, et l'individu qui fend l'air au sommet de l'angle est de temps en temps remplacé par un des voyageurs du bout de l'une ou de l'autre des branches du V, qui vient prendre la tête de la colonne, tandis que le premier se range à l'extrémité d'une des branches latérales. Si elles sont peu nombreuses, elles ne forment en volant qu'une seule ligne oblique. Posées à terre ou sur l'eau, elles se montrent toujours très farouches et se laissent difficilement approcher; et pourtant, prises jeunes, elles s'apprivoisent fort aisément.

Leur mue serait généralement simple, mais assez longue. Changeant en été toutes leurs rémiges presqu'à la fois, elles se trouvent alors, comme d'autres membres de la famille, pendant quelque temps complètement désemparées et incapables de voler.

Le mâle et la femelle se ressemblent, à part la taille un peu plus petite chez la seconde. Les jeunes sont plus ou moins différents.

Des quelques espèces de ce genre, pour la plupart d'Europe et d'Asie, quatre, cinq ou six, suivant les auteurs, se trouvent sur notre continent, qui sont plus ou moins représentées en Suisse. Nous verrons que notre Oie domestique paraît descendre directement de l'Oie cendrée, que ses croisements avec d'autres espèces ont créé des formes hybrides embarrassantes, et que les différences morphologiques ou de livrée provenant de l'âge peuvent souvent tromper dans l'établissement des espèces. Les *Anser brachyrhynchus* et *Erythropus*, spécifiquement admis par certains ornithologistes, ne sont en particulier pour bien d'autres que des variétés ou des sous-espèces des *Sylvestris* ou *Segetum* et *Albifrons*.

285. — 1 : OIE CENDRÉE[1]

Graugans — Oca pagliettana.

ANSER CINEREUS Meyer.

Bec, par le côté, sensiblement plus court que le tarse et légèrement moindre que le doigt interne avec ongle, relativement épais, à arête quasi-droite, avec onglet subarrondi, généralement aussi large que long, et saillies maxillaires latérales assez fortes. Ailes demeurant

[1] Souche de notre *Oie domestique* ordinaire.

sensiblement en arrière du bout de la queue; 1re et 2e rémiges franchement échancrées au bord interne, 2e et 3e rétrécies au bord externe. Queue subarrondie, à 18 rectrices assez larges, avec petite pointe conique au sommet. — Tête et cou d'un cendré brunâtre. Bas du dos et croupion d'un cendré bleuâtre; ventre blanchâtre, le plus souvent sans taches. Bec entièrement jaune, avec onglet blanchâtre.

Long. tot. 0m,78—90 (0m,98); aile pliée 0m,42—47; queue 0m,15—17; tarse 0m,069—075; médian, avec ongle 0m,083—091; bec, aux côtés du front 0m,061—068.

ANAS ANSER *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 197, 1766. — A. ANSER FERUS *Temminck*, Man., p. 526, 1815, et Man. Orn., II, p. 818, 1820. ANSER CINEREUS *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 552, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 306, 1815. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 176, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 365, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 124, 1837. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 479, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 45, Fig. 8, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 393, 1894. — A. FERUS *Stephens*, in *Shaw*, Gen. Zool., XII, p. 28, 1824. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 331, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 526, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 636, Taf. 32, Fig. 1, 1891. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 89, 1895. — A. PALUSTRIS *Fleming*, Brit. Anim., p. 126, 1828. — A. VULGARIS *Pallas*, Zoogr., II, p. 222, 1811. — A. SYLVESTRIS *Brehm (nec Brisson)*, Vögel Deutschl., p. 836, 1831. — A. ANSER *Sharpe*, Hand-list, I, p. 211, 1899.

NOMS VULG. S. F. : *Oie cendrée, Oie sauvage.* — S. A. : *Wilde Gans, Schneegans.* — S. I. : *Oca salvadegha.*

Mâle et femelle adultes : Tête et cou d'un cendré brunâtre, souvent avec une étroite bordure de petites plumes blanches à la base de la mandibule supérieure. Haut du dos, scapulaires, cubitales, grandes couvertures et moyennes en grande partie, d'un brun cendré, avec bordure des plumes gris-roussâtre pâle ou blanchâtre; petites couvertures, couvertures moyennes en partie, couvertures antérieures, bas du dos et croupion d'un cendré bleuâtre; sus-caudales extrêmes et latérales blanches. Rectrices d'un brun un peu cendré en dessus, finement bordées et largement terminées de blanc, les deux externes entièrement blanches ou à peu près. Rémiges noires ou noirâtres, sauf les trois premières cendrées au côté externe. Poitrine et ventre d'un cendré blanchâtre; les flancs ondés de brun, la région anale et les sous-caudales blanches. Les faces inférieures parfois un peu maculées de noir ou de noirâtre (chez de vieux sujets). Bec entièrement d'un jaune plus ou moins orangé, avec onglet blanchâtre; pieds jaunes ou rougeâtres; iris brun foncé. — *Femelle* plus petite et de teintes plus claires.

Jeunes : D'abord en majeure partie d'un gris roussâtre; puis, *après la mue :* rappelant les adultes, quoique d'ordinaire sans macules sombres aux faces inférieures et volontiers sans trace de blanc à la base du bec.

A la naissance : Entièrement couverts d'un duvet épais, ferme et assez long, sauf sur la tête et le cou, laineux et barbelé à la base, filiforme à l'extrémité, surtout aux faces supérieures. Vertex et manteau de teinte cuivrée, vert-jaunâtre un peu sombre; ailes et cuisses lavées de jaune et de gris; front et côtés de la tête d'un jaune terne; poitrine d'un jaune faiblement lavé de roux; gorge et faces inférieures jaunes; lorums et tour des yeux pâles, comme les joues. Bec conique et noirâtre, avec onglet d'un blanc terne. Pieds bruns, avec les membranes lavées de jaune. Iris gris-brun (*sec.* Vian).

Variabilité : Cette espèce, dès longtemps privée et élevée dans diverses conditions, a pris en domesticité des proportions et souvent une livrée passablement différentes de celles du type sauvage. Ses fréquents croisements, non seulement avec des Anséridés d'autres genres, mais encore avec certaines espèces d'Anatidés, même de Cygnidés, ont donné lieu, en outre, à la création de plusieurs formes intermédiaires embarrassantes, dont je ne parlerai point ici, comme résultant pour la plupart de rapprochements en privé ou artificiels (voyez à ce propos : *De Selys-Longchamps :* Récapitulation des hybrides observés dans la famille des Anatidés[1].

L'Oie cendrée, souche première de notre Oie domestique ordinaire, est oiseau de passage régulier, plus ou moins rare, dans nos diverses régions, au nord et au sud des Alpes, moins fréquente que l'espèce suivante, sur les lacs et les grands cours d'eau, sur les grèves, dans les prairies et dans les marais. Elle passe haut, le cou tendu, en criant beaucoup et à coups d'ailes relativement lents, indifféremment de jour ou de nuit, fin février ou surtout en mars, et dans la seconde moitié d'octobre ou plus souvent en novembre, exceptionnellement déjà fin septembre. Ses bandes, de 5 à 10, 20 ou 30, parfois 40, plus rarement 60 individus disposés en large V ou en simple ligne oblique, suivant qu'ils sont plus ou moins nombreux, se voient ou s'entendent assez fréquemment durant les époques de migration. Elles font de longues étapes, beaucoup ne s'arrêtent pas, et, si elles s'abattent quelque part sur l'eau, pour se reposer, ou dans quelque marais ou prairie, pour y prendre un peu

[1] Acad. Roy. des Sc. de Bruxelles, XII, n° 10, 1845 et XXIII, n° 7, 1856.

de nourriture, elles s'y montrent toujours très farouches et difficiles à approcher. Beaucoup de troupes suivent la plaine suisse, aussi semblent-elles, en automne, plus nombreuses du côté de Genève qu'ailleurs dans le pays, à cause de l'étranglement du large entonnoir qui, du nord et du nord-est, conduit au sud-ouest, entre le Jura et les Alpes. D'autres traversent les Alpes par des cols élevés, la Maloya, le Splügen, le Lukmanier et le Gothard, par exemple, au-dessus de 2000 m., en s'engageant dans différentes vallées, celles de l'Inn, du Rhin et de la Reuss en particulier. On en a vu entre autre à diverses reprises près d'Andermatt, dans la vallée d'Urseren, au printemps, et sur les lacs de la H^te^-Engadine. Je ne crois pas qu'elle ait jámais niché dans le pays. On tue peu de ces oiseaux en Suisse, tandis que dans les contrées septentrionales où ils opèrent la mue, on peut en capturer beaucoup en été, pendant les quelques semaines où, privés de leurs rémiges, ils ne peuvent pas voler.

Les cris très discordants de l'Oie cendrée, qu'on entend de fort loin dans les airs, rappellent beaucoup ceux de l'Oie domestique. L'appel ordinaire a été traduit par *gahkahkakgak* plusieurs fois répété, ou par *guihkik,* quand les sexes s'entre-répondent; en conversation ce serait plutôt *tattattattattat,* en joie *tachng,* et sous l'influence de la crainte *kaahkahkak, kahkak, kakakakahkak* prolongé; en colère c'est encore une sorte de sifflement ou de soufflement émis la tête en avant et le bec entr'ouvert. Sa nourriture consiste surtout en herbes et graines diverses qu'elle broute ou recueille dans les prairies et les champs ensemencés, auxquelles elle ajoute quelques insectes et mollusques. Elle pèse environ 3 à 3 $^1/_2$ kilos et mesure jusqu'à 1^m^,50 à 1^m^,60 d'envergure.

Dans les pays plus septentrionaux, où les Oies se reproduisent surtout, elles nichent dès le mois de mars, volontiers en colonies, mais un peu à distance les unes des autres, dans les parties les plus cachées et reculées des grands marais, où elles bâtissent sur terre, souvent sur quelque îlot, des nids assez volumineux et plus ou moins écrasés; ceux-ci, composés de petites branches et surtout de roseaux à peine entrelacés, sont garnis à l'intérieur d'abondantes plumes, ainsi que de duvet que les femelles s'arrachent aux parties ventrales de leur personne et dont elles recouvrent souvent leurs œufs. L'incubation dure quatre semaines. Les mâles, très jaloux, se livrent souvent de terribles combats, à l'époque des amours.

Ses œufs, assez semblables à ceux de l'Oie domestique, sont au nombre de 7 à 12, parfois même 14, et généralement moins nombreux chez les jeunes femelles que chez les vieilles. Ils sont rela-

tivement forts, comparés à ceux des Cygnes, de forme subelliptique plus ou moins allongée, à coquille assez épaisse, finement poreuse et assez lisse, et d'un blanc jaunâtre. Ils mesurent généralement 0m,085—090 (parfois jusqu'à 0m,096) sur 0m,058—064 (except. 0m,054).

L'espèce se reproduit entre les 45e et 66e degrés nord, en Europe et en Asie, et se répand en automne dans les contrées méridionales de ces continents, jusqu'entre les 30e et 20e degrés. Elle niche en particulier en Russie, dans le nord de l'Allemagne, dans les Pays-Bas, en Danemark, en Suède et en Angleterre, et se répand en automne vers le sud, pour hiverner dans les régions méridionales de l'Europe et le nord de l'Afrique, en Algérie et au Maroc.

286. — 2 : OIE SAUVAGE

Saatgans — Oca granaiola.

ANSER SYLVESTRIS Brisson[1].

Bec, par le côté, légèrement plus court que le tarse et quasi-égal au doigt interne avec ongle, soit relativement allongé, sensiblement atténué en avant et un peu étranglé entre les narines et l'onglet qui est ovale, soit plus long que large; saillies maxillaires latérales assez fortes (voy. fig. 62). *Ailes atteignant ou dépassant légèrement le bout de la queue; 1re et 2e rémiges échancrées au bord interne, 2e et 3e rétrécies au bord externe* (voy. fig. 63). *Queue arrondie, à 18 rectrices (16 à 20). — Tête et cou d'un cendré brun un peu roussâtre; bas du dos et croupion noirâtres; ventre blanchâtre. Bec jaune-orange au milieu, noir vers la base et sur l'onglet.*

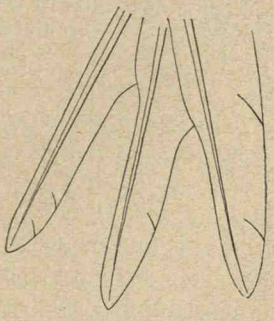

FIG. 63. Premières rémiges d'ANSER SYLVESTRIS, ad.

Long. tot. 0m,70—86 (0m,64—66); aile pliée 0m,428—478 (0m,418—420); queue 0m,135—150; tarse 0m,065—073 (0m,061—63); médian, avec ongle 0m,073—082; bec, aux côtés du front 0m,061—070 (0m,054—056).

[1] *Anser ferus sylvestris,* Gessner, Av.

a) Anser sylvestris *Brisson ex Gessner,* Ornith., VI, p. 265, 1760. — *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 481, 1867. — A. segetum *Meyer u. Wolf ex Gmelin,* Taschenb., II, p. 554, 1810. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 307, 1815. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 177, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 368, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 125, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 334, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 528, 1865. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 45, Fig. 4, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 639, Taf. 32, Fig. 2, 1891. — A. ferus *Fleming, (nec Temminck),* Brit. Anim., p. 126, 1828. — A. platyuros, A. arvensis, A. obscurus *Brehm,* Isis, 1830, p. 996, et Vögel Deutschl., p. 837 et 839, 1831. — A. arvensis *(Brehm) Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 45, Fig. 6, 1871. — A. fabalis *Salvadori ex Latham,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 99, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 211, 1899.

Anas fabalis *Latham,* Gen. Syn., Suppl., I, p. 207, 1787. — A. segetum *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 512, 1788. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 820, 1820. — A. paludosus *Strickl.,* Ann. Mag. Nat. Hist., s. 3, III, p. 124, pl. 4, fig. 1, 1859.

b) Anser grandis *Middendorf,* Sibir. Reise, p. 225, Taf. XX, Fig. 1, 1847. — A. segetum var. serrirostris *Swinh.,* Proc. Zool. Soc., 1871, p. 417. — A. Middendorfii *Severtz.,* Turkest. Jevorn, p. 225, pl. XX, fig. 1, 1873. — A. serrirostris *Salvad.,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 101, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 211, 1899.

Oie à bec court, Kurzschnäbelige Gans (var. vel sub-sp.).

c) Anser brachyrhynchus *Baillon,* Mém. Soc. Emul. d'Abbev., 1833-34, p. 74. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 482, 1867. *Salvadori,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 103, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 211, 1899. — A. brevirostris *Thienemann,* Fortpflanz. Vögel Europ., part. 5, p. 28, 1838. — A. phœnicopus *Barlett,* Proc. Zool. Soc., 1839, p. 3. — A. segetum *Naum. (nec Meyer),* Vögel Deutschl., XI, Taf. 287, 1842. — A. segetum var. brachyrhynchus *Malmgr.,* Oeffvers, p. 369 et 412, 1864.

Noms vulg. S. F.: *Oie sauvage, Oie des moissons.* — S. A.: *Wilde Gans, Schneegans, Bohnengans.* — S. I. *Oca salvadegha. Graniro,* Locarno.

Mâle et femelle adultes: Tête et cou d'un cendré brun, plus brun à la tête, un peu roussâtre sur le derrière et le bas du cou. Haut du dos, scapulaires, cubitales, grandes couvertures postérieures et moyennes en partie d'un brun plus ou moins cendré, avec bordure des plumes d'un cendré roussâtre ou blanchâtre; petites et moyennes couvertures et couvertures antérieures en bonne partie cendrées. Bas du dos et croupion noirâtres; sus-caudales latérales et extrêmes blanches. Rectrices subarrondies, noires ou noirâtres en dessus et plus ou moins largement terminées de blanc ou de blanchâtre. Rémiges noires, à l'exception des deux ou trois premières qui sont cendrées en dehors. Poitrine et ventre en majeure partie d'un cendré roussâtre pâle; bas-ventre, région anale et sous-

caudales blancs; côtés de la poitrine, flancs et jambes largement ondés de brun. Parfois quelques traces blanches ou blanchâtres au bas du front et sur les côtés du bec, restes de la livrée du jeune âge. Bec noir vers la base, jusqu'entre les narines en dessus, sur une grande partie de la mandibule inf. et sur les onglets, d'un jaune orange au milieu; pieds orangés; iris brun foncé. — *Femelle* un peu plus petite que le mâle, avec des teintes un peu moins franches.

Jeunes de l'année: Teintes moins pures; tête et cou salis de roux-jaunâtre, avec une petite bordure de plumes blanches autour du bec, rappelant un peu le bandeau blanc, beaucoup plus large, de l'Oie rieuse.

A la naissance: Entièrement couverts d'un duvet épais, comme chez l'espèce précédente. Vertex, manteau, faces externes des ailes et des cuisses d'un brun olivâtre, avec bordure fauve aux ailes. Front et côtés de la tête jaunes, rembrunis sur les lorums et autour des yeux. Gorge et faces inférieures d'un jaune très faiblement lavé de gris à la poitrine et de roux sur le ventre. Bec un peu concave, brun foncé, avec onglet jaune terne. Pieds d'un gris brun marbré de jaunâtre. Iris gris-brun (*sec.* Vian).

Variétés: Cette espèce, très variable dans la taille, ainsi que dans les proportions du bec et des pieds, et certaines particularités de la livrée, a donné lieu à la création d'un grand nombre d'espèces censément différentes et plus ou moins discutables, dont la bonne majorité doit rentrer dans la synonymie de l'*Anser sylvestris* de Brisson, à titre de variétés ou peut-être d'hybrides, parfois. Je ne citerai qu'en passant les *A. platyuros, A. arvensis* et *A. obscurus* de Brehm, qui se distingueraient surtout de notre Oie sauvage (*A. sylvestris* ou *segetum*) type: la première par une taille plus grande et une queue plate, avec 20 rectrices; la seconde par une plus grande extension de la couleur jaune au bec et une queue à 16 rectrices; la troisième par une taille plus petite et une livrée plus sombre, avec bec épais, pieds petits et 16 rectrices. Tout en faisant remarquer qu'il s'agit encore ici de formes plus grandes ou plus petites que la moyenne dans l'espèce, comme s'il y avait un *Anser sylvestris major* et un *A. sylvestris minor*, je ne puis omettre de dire un mot de deux Oies, *A. serrirostris* Swinh. et *A. brachyrhynchus* Baillon, qui ont été plus ou moins consacrées par Salvadori, dans le Catal. du British Museum, en 1895, et par Sharpe dans son Hand-list, en 1899. La première, d'Asie, plus forte que le type de notre Oie sauvage, avec bec et tarses un peu plus longs, ne serait, pour moi comme pour beaucoup d'ornithologistes, qu'une forme, race ou variété asiatique, d'*A. sylvestris* Brisson. La seconde,

d'Europe, se reproduisant dans l'extrême nord, bien plus petite que le type ou la moyenne, acceptée ou récusée tour à tour par les différents auteurs, mérite une comparaison un peu plus circonstanciée.

Baillon a décrit, en effet, en 1833, sous le nom d'Oie à bec court, *A. brachyrhynchus,* une Oie caractérisée non seulement par une taille notablement inférieure, mais aussi et surtout par un bec passablement plus court (voyez, pour dimensions moyennes, les mesures données entre parenthèses à ma diagnose d'*Anser sylvestris*). Elle rappelle beaucoup *Sylvestris,* quant à la livrée; cependant, la tête et le haut du cou sont chez elle d'un brun plus sombre, le noirâtre de son croupion présente volontiers un léger glacis cendré, ses pieds sont généralement d'un rouge plus pâle et son bec, en majeure partie noir, porte un anneau jaune plus ou moins lavé de rougeâtre.

Les différences sont indéniables entre Oie sauvage *(Sylvestris)* et Oie à bec court *(Brachyrhynchus)* bien caractérisée; mais il est incontestable aussi que l'on trouve parmi les premières, à bec relativement grand, des individus de taille assez différente, et que l'on peut, dans les descriptions de la seconde par divers auteurs, trouver bien des divergences soit quant à la couleur des pattes et du bec, soit quant aux proportions du bec lui-même.

Il est difficile de se prononcer dans la question d'espèce ou de sous-espèce locale pour cette Oie à bec court, qui se reproduirait surtout au Spitzberg, dans l'extrême nord, d'où elle vient hiverner jusque dans l'Europe septentrionale et moyenne.

L'Oie sauvage ou des moissons est de passage régulier et, dans toute la Suisse, beaucoup plus abondante que l'Oie cendrée. Elle est, suivant les régions, au nord ou au sud des Alpes, commune ou assez commune, aux époques des migrations et parfois même durant l'hiver. Comme la précédente, elle passe haut et souvent à travers certains cols élevés des Alpes, le Gothard, entre autres. Mais elle s'arrête plus volontiers sur nos lacs et cours d'eau, ou dans nos prairies et marais. Elle semble plus fréquente dans le centre et l'ouest de la plaine suisse que dans l'est et dans le sud. Toutefois, l'abaissement du niveau de l'Aar et, par le fait, le dessèchement de grands espaces marécageux où elles trouvaient à la fois nourriture et sécurité ou isolement, ont notablement diminué la proportion des Oies qui s'arrêtaient dans l'ouest du pays.

Elle passe généralement fin février ou plus ou moins tôt en mars, ainsi qu'entre mi-octobre et mi-décembre, le plus souvent en no-

vembre, et çà et là on en voit encore en hiver, nageant sur nos grands lacs, ou cherchant dans les prairies sous la neige des herbes à manger.

De temps à autre, on voit passer aussi chez nous, aux mêmes époques, quelques représentants de l'Oie plus petite dite à bec court *(A. brachyrhynchus)* dont il a été question ci-dessus, ainsi que cela s'est vu, à ma connaissance, sur les lacs de Neuchâtel et Léman principalement. La collection de mon père en possède un individu tué sur le Léman, en 1844. Vouga, dans sa Faune ornithologique du bassin du lac de Neuchâtel, en 1847, la signale comme de passage accidentel, et le Musée de Coire en aurait un exemplaire de provenance suisse (du Rheinthal probablement).

Ses mœurs et ses allures ressemblent à celles de l'espèce précédente. Ses bandes en passage affectent aussi la forme d'un V, la pointe en avant, et sa nourriture est surtout végétale; elle se repaît en particulier très volontiers de blé en herbe, ce qui lui a valu le nom d'Oie des moissons. Sa voix rappelle celle de l'Oie cendrée; son babillage a été traduit par le mot *taddadadat*, et ses cris, quand elle s'envole, par la phrase *kaiak, kaiaiak, keiakak, keirra, kjiikjik.*

Elle ne se reproduit pas dans le pays, mais dans des régions plus septentrionales, et niche vers la seconde moitié de mai, dans les marais et à peu près de la même façon que l'Oie cendrée.

Ses œufs, au nombre de 7 à 10, parfois 12, sont relativement gros, de forme subelliptique allongée, à coquille médiocrement lisse, parfois très légèrement grenue, et d'un blanc jaunâtre peu brillant; ils mesurent généralement 0m,084—092 sur 0m,056—058, plus rarement 0m,082 sur 0m,053 selon Gerbe.

L'espèce se reproduit jusqu'en Laponie et dans le nord de la Russie, entre les 62e et 74e degrés, d'où elle vient hiverner dans l'Europe moyenne et méridionale, jusqu'en Grèce et en Italie.

287. — 3 : OIE RIEUSE

Blässgans — Oca lombardella.

ANSER ALBIFRONS Scopoli.

Bec, par le côté, notablement plus court que le tarse et sensiblement moindre que l'interne avec ongle, soit relativement petit, à arête écrasée derrière l'onglet et très légèrement convexe entre les narines; onglet subarrondi, à peu près aussi large que long; saillies

maxillaires latérales relativement petites et fines, à la mandibule inf. surtout. Ailes atteignant ou dépassant un peu le bout de la queue; premières rémiges échancrées et rétrécies comme chez les espèces précédentes. Queue subarrondie, à 16 rectrices. — Tête et cou d'un brun cendré un peu roussâtre, avec large bandeau blanc sur le front et les côtés de la mandibule sup.; bas du dos et croupion noirâtres; ventre blanchâtre, plus ou moins largement taché de brun-noir (ad.). Bec entièrement jaune ou jaunâtre, avec onglet généralement blanchâtre (ad.).

Long. tot. 0m,64—70 (0m,54—60); aile pliée 0m,40—44 (0m,36—40); queue 0m,12—15 (0m,09—10); tarse 0m,062—065 (0m,054—060); médian, avec ongle 0m,068—074 (0m,060—066); bec, aux côtés du front 0m,047—054 (0m,036—046).

a) Anser septentrionalis sylvestris *Brisson,* Ornith., VI, p. 269, 1760. — A. albifrons *Bechst. ex Scop.,* Nat. Deutschl., IV, p. 898, 1809. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 308, 1815. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 179, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 372, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 125, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 337, 1854. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 483, 1867. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 641, Taf. 32, Fig. 3, 1891. *Salvadori,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 92, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 211, 1899. — A. erythropus *Fleming,* Brit. Anim., p. 127, 1828. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 45, Fig. 9, 1871. — A. medius *Bruch,* Isis, 1828, p. 732. — A. Bruchi *Brehm,* Isis, 1830, p. 996. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 45, Fig. 5, 1871. — A. intermedius *Naum.,* Vögel Deutschl., XI, p. 288, 1842. — A. Gambeli *Hartl.,* Rev. et Mag. Zool., 1852, p. 7. — A. albifrons roseipes *Schlegel,* Naumannia, 1855, p. 254. — A. pallipes *de Selys,* Naumannia, 1855, p. 264. — A. frontalis *Baird,* B. N. Am., p. 562, 1858.

Branta albifrons *Scop.,* Ann. I, Hist. Nat., p. 69, 1769.

Anas albifrons *Latham,* Gen. Syn., Suppl., I, p. 297, 1787. *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 509, 1788. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 821, 1820.

Oie naine, Zwerggans (var. vel sub-sp.).

b) Anas erythropus *Linné,* Syst. Nat., I, p. 197, 1766.

Anser Temminckii *Boie,* Isis, 1822, p. 882. — A. brevirostris, A. cinereaceus *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 844 et 845, 1831. A. brevirostris *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 45, Fig. 7, 1871. — A. minutus *Naum.,* Vögel Deutschl., XI, p. 365, Taf. 290, 1842. — A. erythropus *Newton,* Proc. Zool. Soc., 1860, p. 341. *Salvadori,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 97, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 211, 1899. — A. albifrons minutus *Seebohm,* Brit. B., III, p. 505, 1885.

Noms vulg. S. F.: *Oie rieuse, Oie à front blanc.* — S. A.: *Lachgans, Weissstirnige Gans.*

Mâle et femelle adultes: Tête et cou d'un brun cendré un peu roussâtre, avec un large bandeau frontal blanc, bordé de noirâtre

en arrière, s'étendant plus ou moins jusqu'entre les yeux et sur les côtés du bec, bordant, suivant les individus, la mandibule sup. seulement ou aussi un peu l'inférieure. Haut du dos, scapulaires, cubitales et couvertures alaires en majeure partie d'un brun cendré, avec bordure des plumes d'un cendré roussâtre ou blanchâtre. Petites couvertures en partie et couvertures antérieures d'un cendré bleuâtre. Bas du dos et croupion d'un noirâtre plus ou moins glacé de cendré; sus-caudales extrêmes et latérales blanches. Rectrices d'un brun foncé, en dessus, et largement terminées de blanc ou de blanchâtre. Rémiges d'un brun noirâtre, les premières avec bord externe cendré-bleuâtre. Poitrine et ventre d'un cendré clair, plus ou moins roussâtre ou blanchâtre, et plus ou moins marqués, ainsi que les flancs, de larges taches transversales d'un brun noirâtre ou quasi noires; région anale et sous-caudales blanches. Bec en entier jaune, plus ou moins orangé vers la base, ou de teinte plus pâle, quasi livide, avec l'onglet généralement blanchâtre ou jaunâtre. Pieds d'un jaune orangé ou d'un jaune plus pâle (voy. *var.*). Iris brun foncé. — *Femelle* plus petite, avec moins de blanc au front et autour du bec, ainsi que moins tachée en dessous.

Jeunes de l'année: De teintes plus sombres, avec quelques petites traces de blanc seulement au front ou sur les côtés du bec, et sans taches sur le ventre et la poitrine. Bec jaunâtre, à onglet brunâtre; pieds d'un jaune plus pâle.

A la naissance: Se distinguant des poussins précédents par un bec plus grêle et bien plus court, ainsi que par une livrée plus foncée (*sec.* Vian).

Variétés: Les Oies, un peu plus fortes que la moyenne d'*Albifrons*, distinguées sous les noms de *Medius* Bruch et *Intermedius* Naum., paraissent n'être que de grands individus de l'Oie rieuse ordinaire, peut-être de vieux sujets. De même, l'Oie décrite sous le nom de *Pallipes* par de Selys, à cause de la teinte pâle et carnée de ses pieds, généralement accompagnée de l'absence de taches noires aux faces inférieures, ne serait qu'une forme particulière de l'*Albifrons* adulte, en domesticité surtout; les jeunes des deux races étant parfaitement semblables.

Enfin, Linné a décrit, sous le nom d'*Erythropus*, une Oie très voisine de la Rieuse, mais notablement plus petite, que plusieurs ornithologistes acceptent comme espèce distincte, sous le nom d'Oie naine, Zwerggans (*Anser minutus* ou *erythropus*). Cette dernière, dont je donne quelques dimensions entre parenthèses, à la diagnose d'*Albifrons*, se reconnaît non seulement à sa taille et à ses diverses proportions notablement moindres, à ses pieds et à son bec passa-

blement plus petits, en particulier, mais encore par la coloration plutôt rosâtre ou carnée de ces derniers, et par l'extension plus grande du blanc frontal, jusqu'entre les yeux. L'*Anser erythropus* ou *Minutus*, à part la couleur, fait dans l'*Albifrons* le pendant de *Brachyrhynchus* dans *Sylvestris* et, encore ici, les individus de formes, dimensions et livrées intermédiaires, que l'on rencontre en assez grand nombre, militent, dans la question d'importance spécifique, en faveur de la variété, race ou sous-espèce plus ou moins accusée; bien que Vian, dans son excellente monographie des Poussins, trouve, dans les proportions de ses œufs et le grain de leur coquille, des caractères différentiels qu'il considère comme spécifiques (voy. plus loin).

L'Oie rieuse est de passage accidentel et bien plus rare que les deux précédentes, en Suisse; cependant, elle a été capturée de temps à autre au nord des Alpes, parfois dans le nord du pays et à l'est, même au centre, plus souvent à l'ouest. Meisner, en 1815, parle d'une Oie de cette sorte tuée dans les environs de Bâle. Le Musée de Zurich en compte un individu qui proviendrait de ce canton. L. Coulon a présenté à la Société des Sc. nat. de Neuchâtel, le 22 juin 1851, sous le nom d'Oie minor *(Anser minutus seu Temminckii)*, une Oie censément de la taille d'un Canard et différente d'*Albifrons*, qui avait été tuée sur le lac de Morat; il est probable qu'il s'agissait de la petite forme dite *A. erythropus*. Stölker (Orn. Beob., IV. Reihenf., p. 11) décrit, en 1877, sous le nom d'*Anser albifrons minutus* (Zwerggans), une petite Oie à front blanc, tuée au commencement de janvier 1875, dans la vallée du Rhin, actuellement au Musée de St-Gall et qui, par les petites dimensions de son bec (0m,046), paraît bien pouvoir être aussi rapportée à la forme naine dite *Erythropus*. Le Musée de Berne possède une Oie rieuse *(Albifrons)* de provenance suisse, et des rencontres de cette espèce près de Meiringen et de Gessenay, au centre du pays, peuvent faire supposer qu'elle traverse parfois les Alpes, comme ses congénères. Vouga, dans sa Faune ornithologique du bassin du lac de Neuchâtel, signale l'*Albifrons* comme de passage accidentel, et je possède, dans la collection de mon père, un sujet de l'espèce provenant de cette dernière localité. Elle aurait été tuée aussi autrefois dans les grands marais de la région de l'Aar, du côté de Morat. Enfin, elle a été capturée deux ou trois fois sur le lac Léman, à l'extrémité sud-ouest de la plaine suisse.

Elle pa se en bandes plus ou moins nombreuses, généralement fin février ou en mars, et en octobre ou en novembre; il semble

aussi que des individus égarés s'attardent quelquefois chez nous jusque dans le courant de l'hiver, en décembre et janvier. Bien qu'elle se montre volontiers sur les lacs et dans les marais, ainsi que dans les champs et les prairies humides, elle semble, au moins dans la mauvaise saison, rechercher un peu plus les côtes maritimes que ses congénères. Sa nourriture est presque entièrement végétale. Son cri, assez différent de celui des espèces précédentes, rappelle un peu celui de la Grue ou du Héron, et a été traduit par *klick klick, kling kling, klaeck, klaeck* ou *klaeng klaeng*, et, quand plusieurs individus crient à la fois, cela produit un mélange de sons ayant quelque rapport avec le rire, d'où le nom de *Rieuse* de cette espèce. Prise jeune, elle s'apprivoise facilement, comme les autres.

Elle se reproduit dans la zone arctique, jusqu'au 74e degré environ, établissant en mai, d'ordinaire sur quelque tertre non loin de l'eau, un nid formé d'une petite excavation plus ou moins garnie d'herbes sèches et de plumes.

Ses œufs, au nombre de 5 à 7, parfois jusqu'à 10, sont de forme subelliptique assez allongée, bien qu'à bouts assez obtus, à coquille poreuse, un peu grenue et faiblement luisante, et blanchâtres ou d'un blanc jaunâtre pâle; ils mesurent généralement $0^m,079$—084 sur $0^m,053$—056 (except. $0^m,058$). Vian (l. c.) fait remarquer que les œufs de l'Oie naine, si voisine, dite *Erythropus* Linné, sont de dimensions bien inférieures ($0^m,072$—073 sur $0^m,049$—050) et que, contrairement à ceux d'*Albifrons*, ils sont d'un grain relativement très fin.

Cette espèce passe la belle saison dans les environs du cercle polaire, même en dessus, au Grœnland, en Islande et dans diverses contrées septentrionales d'Europe et d'Asie, d'où elle se répand, à l'époque des migrations, dans les régions moyennes de ces continents, pour aller hiverner soit sur les côtes des Iles Britanniques, soit jusque dans le sud de l'Europe et en Egypte, ainsi qu'en Chine et au Japon.

166. — Genre 2 : CHEN

CHEN Boie.

Bec à peu près de la longueur de la tête, soit un peu plus long que le doigt interne, large à la base, élevé au niveau des narines et assez étroit vers l'extrémité, avec onglet en-

veloppant, large mais peu recourbé, et bords arqués et rentrants ; mandibule sup. volontiers ridée sur les côtés ; tubercules latéraux bien découverts. Narines elliptiques et allongées, ouvertes dans de longues fosses nasales. Tarse relativement haut, au moins aussi long que le doigt médian sans ongle. Ailes aiguës ; la 2e rémige, la plus longue, dépassant souvent légèrement la queue. Queue faiblement arrondie, à 16 rectrices. Plumage du cou fortement plissé longitudinalement.

Œufs : voyez l'espèce.

Les Chens rappellent par leurs mœurs et allures les Oies du genre précédent, dont ils ont la taille à peu près. Ce sont des oiseaux sociables et grands migrateurs des régions arctiques, d'Asie et d'Amérique, qui se montrent çà et là en Europe durant la mauvaise saison. Leur nourriture paraît surtout végétale.

Le mâle et la femelle portent la même livrée; les jeunes sont très différents.

Des deux espèces du genre, une seulement se montre en Europe, le *Chen hyperboreus* de l'extrême nord qui aurait fait quelques apparitions accidentelles dans notre pays, mais dont je n'ai pu voir jusqu'ici aucun individu de provenance suisse incontestable.

288. — (?) : OIE HYPERBORÉE

Schneegans — Oca iperborea.

CHEN HYPERBOREUS Pallas.

Bec à peu près égal au doigt externe avec ongle, un peu bombé entre les narines et aminci en avant; la mandibule sup. ridée sur les côtés en arrière, avec large onglet convexe. 1re rémige quasi-égale à la 2e qui est la plus longue. — Plumage entièrement blanc, avec moitié extrême des grandes rémiges noire; bec rouge en dessus, blanchâtre en dessous (ad.). Livrée d'un gris brunâtre, avec tête et haut du cou pâles, et couvertures des ailes d'un gris bleuâtre (juv.).

Long. tot. 0m,72—87; aile pliée 0m,435—450; queue 0m,145—160; tarse 0m,069—073; médian, avec ongle 0m,076—078; bec, aux côtés du front 0m,070—072.

ANAS CÆRULESCENS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, p. 124, 1758 *(juv.)*. — A. NIVALIS *Forster*, Act. Angl., LXII, p. 413, 1781. — A. HYPERBOREA, A. CÆRULESCENS *Gmelin*, Syst. Nat., I, 504 et 513, 1788.

ANSER NIVEUS *Brisson*, Ornith., VI, p. 288 *(ad.)* et A. SYLVESTRIS FRETI HUDSONI, p. 275 *(juv.)*, 1760. — A. HYPERBOREUS *Pallas*, Spicil. Zool., VI, p. 20, 1767-74. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 816, 1820. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 41, Fig. 5 *(ad.)* et Taf. 42, Fig. 2 (fasle 1), 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 635, 1891.

CHEN HYPERBOREUS *Boie*, Isis, 1822, p. 563. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 493, 1867. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 84, 1895. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 210, 1899.

CHIONOCHEN HYPERBOREUS *Mev.*, Gr. u. Farbe eur. Vögel in syst. Ordnung, 1886.

Mâle et femelle adultes : Plumage toujours blanc, plus ou moins lavé de roux à la tête, plus particulièrement à la face, avec grandes rémiges noires à baguette blanche, dans leur moitié extrême, grises à la base. Bec d'un rouge plutôt clair, en dessus, noirâtre sur les bords et blanchâtre en dessous, avec large onglet pâle ou bleuâtre; bords des paupières rouges; pieds rouges ou rougeâtres; iris brunâtre ou gris-brun.

Jeunes, avant la mue : Entièrement d'un cendré-brun bleuâtre, avec moitié extrême des rémiges primaires noirâtre; bec noirâtre; pieds d'un gris plombé *(sec. auct.)*.

Jeunes, après la première mue : Tête et partie du cou blanchâtres ou variées de blanc; bas du cou, haut du dos, poitrine et flancs d'un gris brunâtre; faces inférieures postérieures plus pâles; croupion et sus-caudales d'un gris cendré; rectrices d'un gris foncé, bordées de clair. Rémiges d'un gris noir, les secondaires bordées de blanc-grisâtre ou bleuâtre; couvertures alaires sup. d'un cendré bleuâtre. Bec rougeâtre; pieds bruns *(sec. auct.)*.

Variétés : Cette Oie présenterait aussi deux formes de taille différente.

La présence de l'Oie hyperborée ou de neige en Suisse paraît très discutable ou au moins tout à fait accidentelle. On aurait, dit-on, rencontré de temps à autre cette espèce des régions polaires, isolée ou par petits groupes, en arrière saison ou en hiver, dans nos marais ou sur nos lacs. Elle aurait été capturée entre autre sur le lac de Constance ou sur celui de Zurich, dans le nord-est du pays [1], vue même une fois, à 1800 m. s/m., sur les lacs de la Hte-Engadine, à l'extrême est, ainsi que, une fois ou deux, dans la région

[1] A en croire le prof. Mœsch; Thierreich der Schweiz, 1869.

des lacs et marais sous-jurassiens, de Bienne, Neuchâtel ou Morat, à l'ouest[1]. Le Dr Depierre a signalé une capture de cette Oie faite, le 27 octobre 1864, par M. Gaudin, sur l'étang d'un moulin près d'Orbe, au pied du Jura[2]. Or, en faisant des recherches dans le Musée de Genève, acquéreur de la collection Gaudin, en 1876, j'ai trouvé un palmipède provenant de celle-ci et portant encore sur l'étiquette les données de feu Gaudin, *Oie hyperborée,* Yverdon[3], Vaud, qui, bien qu'en majeure partie blanc, n'a rien de commun avec *Anser hyperboreus* et prouve sans conteste que Depierre a été induit en erreur, par suite d'une fausse détermination[4]. Selon le catalogue du Musée de Soleure, une *Schneegans (Anser hyperboreus)* aurait été tuée aussi, en 1871, par M. Adam, à Bellach ; malheureusement l'oiseau fait défaut, comme preuve à l'appui. Enfin, plus récemment, un petit groupe de cinq individus, deux adultes et trois jeunes, aurait été vu, pendant plusieurs jours, en février 1891, sur le Léman, entre Nyon et Hermance, au dire de M. Poncy, de Genève. Bien que M. Poncy soit un de nos grands chasseurs du lac, on est en droit de se demander si la détermination à distance peut suffire dans le cas.

Les Oies cendrée et Sauvage *(Anser cinereus* et *Sylvestris)* recevant dans le pays le nom vulgaire de *Schneegans,* comme *Chen hyperboreus,* il est bien possible qu'il y ait eu quelquefois, de ce fait, des confusions d'espèces.

Cette belle Oie recherche, comme les précédentes, le voisinage des eaux et niche sur les bords des lacs ou des marais, dans les régions septentrionales extrêmes. Sa démarche est aisée. Elle vole bien, souvent même à de grandes hauteurs. Sa nourriture consiste en herbes diverses, insectes, mollusques et baies, selon les saisons.

Ses œufs, généralement 5 à 8, seraient ovalaires, d'un blanc sale un peu crayeux, et mesureraient, suivant les auteurs, $0^m,072$ sur $0^m,048$ ou $0^m,0862$ sur $0^m,0558$.

Son habitat estival est dans le cercle polaire, en Amérique et en Asie, d'où elle va hiverner dans le sud des Etats-Unis, ainsi qu'en Chine et dans le Japon, ne se répandant guère qu'exceptionnelle-

[1] D'après des données, trop peu circonstanciées, fournies à Studer et Fatio, pour le Catalogue distributif des Oiseaux de la Suisse, 1892.

[2] Bull. Soc. ornith. suisse, vol. I, part. 1, p. 153, 1865.

[3] Yverdon, dans le canton de Vaud, près d'Orbe.

[4] Cet oiseau est un gros Canard blanc, mâchuré de brun, avec quelques reflets verts sur les cubitales, rémiges primaires blanches et queue subconique relativement grande, qui paraît provenir d'un croisement de *Boschas* avec *Cairina moschata,* et était probablement échappé.

ment en Europe, où ses apparitions sont partout rares et irrégulières; bien que, dans l'hiver rigoureux de 1841, elle se soit montrée jusqu'en Grèce, selon *von der Mühle*.

167. — Genre 3 : BERNACHE

BRANTA Scopoli[1].

Bec petit, beaucoup plus court que la tête, un peu convexe au-dessus des narines, déprimé et atténué en avant, avec onglet sup. moyen, fortement recourbé; saillies latérales des lamelles transversales entièrement couvertes par le bord de la mandibule sup. qui est droit en arrière. Narines elliptiques, ouvertes un peu en arrière du milieu du bec, à l'avant de fosses nasales oblongues, assez grandes (voy. fig. 64). *Jambes généralement nues sur les condyles seulement. Tarse à peu près égal au doigt médian avec ongle, ou légèrement plus long. Pouce très court, ne touchant pas terre. Ailes assez effilées, dépassant la queue; grandes rémiges d'ordinaire à baguette brune, et, pour nos espèces d'Europe, échancrées comme chez les Oies (Anser); 2e la plus longue, 1re et 3e souvent un peu plus courtes seulement. Queue courte, plus ou moins carrée ou arrondie, à 16 (14) rectrices subarrondies, médiocrement larges.*

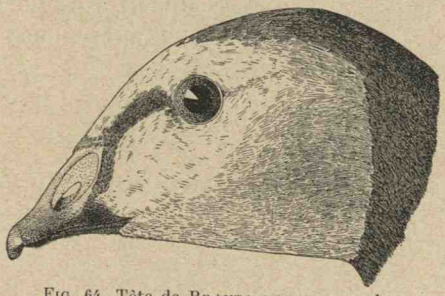

Fig. 64. Tête de Branta leucopsis, ad.

Œufs assez nombreux, d'un ovale plutôt allongé, à coquille dure, assez unie, et d'un blanc jaunâtre ou verdâtre immaculé.

Les Bernaches ont des mœurs assez semblables à celles des Oies

[1] Ann., I, p. 67, 1769.

proprement dites; elles sont septentrionales, sociables et migratrices, comme elles, et recherchent aussi le voisinage des eaux; mais elles sont volontiers plus marines, prennent une nourriture plus mélangée d'éléments animaux, et se montrent d'ordinaire moins farouches; prises jeunes, elles s'apprivoisent facilement. Elles marchent aisément, volent bien et crient beaucoup; mais leurs troupes n'accusent pas, en passage, la forme en V commune chez les représentants du genre *Anser*.

Leur mue paraît simple, mais longue. Le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes sont assez différents.

Des quelques espèces de ce genre, surtout septentrionales, trois se trouvent en Europe, dont deux se montrent en Suisse. La Bernache à cou roux, *Branta ruficollis* Pallas, du nord-ouest de l'Asie, qui se répand plus ou moins à l'époque des migrations dans les régions septentrionales et moyennes de notre continent, exceptionnellement jusque dans le nord de l'Italie, n'a point encore, que je sache, été observée dans notre pays[1].

289. — 1 : BERNACHE A JOUES BLANCHES

Weisswangige Gans — Oca frontebianco.

BRANTA LEUCOPSIS Bechstein.

Bec moindre que moitié de la tête, mais légèrement plus long, par le côté, que la moitié du tarse (voy. fig. 64). *Tarse à peu près égal au médian, avec ongle. Ailes dépassant sensiblement le bout de la queue. 1re et 2e grandes rémiges échancrées au bord interne, 2e et 3e rétrécies au bord externe. Queue à peu près carrée à 14 ou 16 rectrices. — Front, joues, gorge et ventre blancs; cou noir; dos gris, croupion noirâtre.*

Long. tot. 0m,580—650 (0m,700); aile pliée 0m,380—425; queue 0m,122—140 (0m,170); tarse 0m,058—062; médian, avec ongle 0m,059—063; bec, par le côté 0m,033—036.

ANSER BERNICLA, A. BERNICLA MINOR *Brisson ex Gessner (nec Linné)*, Ornith., VI, p. 300 et 302, 1760. — A. LEUCOPSIS *Bechstein*, Orn. Taschenb., II, p. 424, 1803,

[1] La *B. canagica* Sewart., du nord de l'Asie et de l'Amérique, séparée maintenant dans le genre *Philacte*, aurait été reçue deux fois, par Verreaux, des bords du Volga.

et Naturg. Deutschl., III, p. 921, 1809. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 823, 1820. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 375, 1835. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 339, 1854. *Friderich,* Deutsche Vögel., 4e éd., p. 643, Taf. 42, Fig. 4, 1891. — A. ERYTHROPUS *Degland ex Gmelin,* Ornith. eur., II, p. 402, 1849.

ANAS ERYTHROPUS *Gmelin (nec Linné),* Syst. Nat., I, p. 512, 1788.

BERNICLA LEUCOPSIS *Boie,* Isis, 1822, p. 563. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 488, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 45, Fig. 1, 1871. — B. ERYTHROPUS *Stephens, in Shaw,* Gen. Zool., XII, p. 49, 1824.

BRANTA LEUCOPSIS *Bannist.,* Proc. Acad. nat. Sc. Philad., 1870, p. 131. *Salvadori,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 117, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 213, 1899.

NOM VULG. S. F. : *Bernache.*

Mâle et femelle adultes : Front, joues et gorge d'un blanc plus ou moins pur; vertex, occiput, lorums plus ou moins, cou et haut de la poitrine d'un noir un peu brillant. Dos, scapulaires, cubitales et grande partie des couvertures alaires d'un gris cendré, avec la majorité des plumes largement tachées de brun vers le bout et liserées de blanchâtre. Croupion noirâtre; sus-caudales latérales et extrêmes blanches. Queue noire. Rémiges noires, bordées de gris-cendré au côté externe. Faces inférieures d'un blanc plus ou moins pur. Bec et pieds noirs; iris brun-noirâtre. — *Femelle* un peu plus petite que le mâle.

Jeunes de l'année : Teintes moins franches; le blanc du front volontiers maculé de points noirâtres; une série de taches noirâtres sur les lorums; bordure des plumes dorsales plutôt roussâtre; ventre d'un blanc un peu sale; flancs d'un cendré brun; bec et pieds d'un brun noirâtre.

A la naissance : Couverts d'un épais duvet gris foncé aux faces supérieures, tête, cou, corps et ailes; d'un gris plus pâle sur le bas du cou, et blanchâtre à la gorge, sur le devant du cou, le bas de la poitrine et le ventre. Bec noirâtre, à onglet blanchâtre; pieds bruns (selon Middendorf)[1].

La Bernache à joues blanches, ou Oie bernache, est rare et de passage irrégulier ou accidentel en Suisse. Peut-être des troupes de cette espèce passent-elles chez nous, haut, inaperçues et presque sans s'arrêter; mais, c'est le plus souvent par individus isolés, probablement égarés, ou en petits groupes, rarement en forte bande, qu'on la voit dans le pays. La plupart des rencontres ont été faites en mars et en novembre, parfois plus tard, surtout au sud-ouest,

[1] Sibirische Reise, II, p. 229, Pl. XXI, fig. 1, 1851.

dans la région des lacs et marais de Neuchâtel, Bienne et Morat, ainsi que dans le bassin du Léman, à l'extrémité rétrécie de la plaine suisse, près de Genève. Cependant, trois Bernaches, dont deux furent tuées, ont été vues, selon le Dr Etlin, sur le lac de Sarnen, en automne 1885, au centre du pays, et, à cette donnée, je dois ajouter deux autres citations sans détails, relatives l'une au lac des Quatre-Cantons, l'autre au lac de Constance. Je ne connais pas, dans le sud du pays, d'observations suffisamment précises pour permettre d'y reconnaître l'une ou l'autre de nos Bernaches.

J'ai dit que la Bernache à joues blanches habite de préférence les plages maritimes, et que ses troupes, parfois très nombreuses dans le nord, n'affectent pas en volant, comme celles des Oies, la forme d'un V renversé. J'ajouterai qu'elle est généralement moins farouche que ces dernières, qu'elle soit sur l'eau, dans un marais, ou pâturant dans une prairie. Sa nourriture, variée d'aliments végétaux et animaux, consiste, suivant les circonstances, en herbes et graines diverses, ou en insectes, crustacés, vers et mollusques. Elle marche et vole très bien. Son cri, assez rauque, peut être exprimé par la syllabe *kah* ou *koh* un peu soutenue, suivie de *kak, kak* bref, ou *kok, kok.*

Elle se reproduit dans l'extrême nord de l'Europe, même au Spitzberg et à la Nouvelle Zemble, nichant sur les grèves ou dans les marais.

Ses œufs, au nombre de 6 à 10, ovalaires et plutôt allongés, à coquille dure et assez unie, mais sans éclat, sont blancs ou d'un blanc jaunâtre; ils mesurent 0m,071—077 sur 0m,047—051 (except. 0m,053).

L'espèce est très abondante, durant la belle saison, dans l'ouest des contrées boréales extrêmes de l'Europe et jusqu'au delà du 80e degré, d'où elle gagne, en automne, les régions subseptentrionales et moyennes du continent, rarement le sud, hivernant de préférence sur les côtes de l'Océan atlantique.

290. — 2 : BERNACHE CRAVANT

Ringelgans — Oca colombaccio.

BRANTA TORQUATA Frisch.

Bec un peu plus long que moitié de la tête et, par le côté, environ deux tiers du tarse. Tarse à peu près égal au doigt médian avec

ongle. Ailes dépassant légèrement le bout de la queue; 1re et 2e rémiges échancrées au bord interne, 2e et 3e rétrécies au bord externe. Queue quasi-carrée, à 16 rectrices. — Tête, cou et haut de la poitrine noirs, avec une tache blanche ou grise sur les côtés du cou; dos gris-brun; croupion brunâtre; ventre brunâtre ou presque noirâtre (ad.).

Long. tot. 0m,57—62; aile pliée 0m,32—36; queue 0m,096—118; tarse 0m,053—057 (0m,062); médian, avec ongle 0m,051—059; bec, par le côté 0m,037—040.

Anas bernicla *Linné ex Gessner,* Syst. Nat., éd. 10, p. 124, 1758, et éd. 12, I, p. 198, 1766. — A. monachus *Beseke,* Beitr. Naturg. Vögel Kurlands, p. 45, 1792.

Anser torquatus *Frisch,* Vögel Deutschl., II, p. 156, 1743-63. *Bechstein,* Naturg. Deutschl., III, p. 911, 1809. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 377, 1835. — A. brenta *Brisson ex Gessner,* Ornith., VI, p. 304, 1760. *Pallas,* Zoogr., II, p. 229, 1811. — A. bernicla *Illig.,* Prodr., p. 277, 1811. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 824, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 180, 1831. *Schinz,* Fauna helv., p. 125, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 341, 1854. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 645, Taf. 32, Fig. 5, 1891. — A. nigricans *Lawr.,* Ann. Lyc. N. Y., IV, p. 171, 1846 (?).

Branta bernicla *Scopoli,* Ann., I, Hist. Nat., p. 67, 1769. *Salvadori,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 119, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 213, 1899.

Bernicla torquata *Boie,* Isis, 1822, p. 563. — B. brenta *Stephens, in Shaw,* Gen. Zool., XII, 2, p. 46, 1824. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 489, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Taf. 45, Fig. 2, 1871. — B. glaucogaster, B. micropus, B. platyuros, B. collaris *Brehm,* Isis, 1830, p. 996. — B. melanopsis *Macgill.,* Man. brit. Orn., II, p. 151, 1842. — B. pallida *Brehm,* Naumannia, 1855, p. 297.

Nom vulg. S. F. : *Cravant,* Genève.

Mâle et femelle adultes : Tête, cou et haut de la poitrine noirs, avec un petit espace maculé de blanc, de chaque côté, un peu au-dessus du milieu du cou. Dos, scapulaires et couvertures alaires d'un gris brun, avec bordure des plumes grisâtre ou blanchâtre; croupion d'un brunâtre plus foncé. Sus-caudales latérales et extrêmes relativement longues, d'un blanc pur. Rémiges, cubitales et rectrices noires. Poitrine, ventre en majeure partie et flancs brunâtres, parfois presque noirâtres; les plumes plus ou moins grisâtres, vers le bout. Bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur. Bec et pieds noirs; iris brun-noirâtre. — *Femelle* un peu plus petite que le mâle.

Jeunes de l'année: Tête, cou et haut de la poitrine noirâtres, sans tache blanche sur les côtés du cou; plumes dorsales bordées de gris-roussâtre; grandes couvertures, rémiges secondaires, cu-

bitales et souvent rectrices latérales terminées de blanc ou de blanchâtre. Poitrine, ventre et flancs d'un cendré brunâtre.

A la naissance : Peu connus. R. Blasius, en 1901[1], donne une description de deux poussins de la *Br. bernicla nigricans,* de l'ouest de l'Amérique du Nord, très voisine de notre *Br. torquata.*

Variété: Quelques ornithologistes acceptent comme espèce distincte de notre *Br. torquata,* sous le nom d'*Anser (Branta) nigricans* Lawr., de Sibérie et du nord de l'Amérique, une Bernache, un peu plus forte et plus foncée, qui se distingue surtout par la réunion, en avant, des deux taches blanches du cou, formant, à l'exception de la nuque, un collier quasi-complet.

La Bernache cravant ou à collier est, comme la précédente, de passage irrégulier ou accidentel et rare dans le pays. Les quelques rencontres de cette espèce, faites entre le lac de Constance au nord-est et le Léman au sud-ouest, sembleraient indiquer qu'elle suit de préférence dans ses migrations la plaine suisse, entre Alpes et Jura. Un mâle adulte a été tué, entre autres, le 19 mars 1887, sur deux paires observées entre Steinach et Arbon, au lac de Constance. Elle a été capturée deux ou trois fois, en 1832 par exemple, dans les grands marais de l'Aar, maintenant desséchés, et Vouga la cite comme de passage accidentel dans la région du lac de Neuchâtel. Elle a été observée quelquefois, en arrière-saison, dans les marais d'Orbe, au pied du Jura ; enfin, elle a été parfois aussi rencontrée dans le bassin du Léman. Vers la fin de novembre 1836, entre autres, bon nombre de Cravants s'abattirent, après un vent très violent, sur le canton de Genève, près du Rhône, entre l'extrémité du lac et le passage du Fort-de-l'Ecluse, et plusieurs y furent alors capturées. Sept individus furent en particulier tués, entre le 20 et le 26 novembre de la dite année, partie sur le Rhône près de Chancy, partie dans des prés marécageux à Laconnex, dont deux, adultes en livrée d'automne, furent acquis par mon père, pour sa collection.

Elle vit dans les mêmes conditions que la précédente. Ses mœurs et ses allures, son alimentation et sa nidification sont à peu près semblables. Son cri, un peu différent, a été traduit par *knäng,* un peu soutenu, et *rot, rot* bref.

Comme sa congénère, elle se reproduit dans l'extrême nord, et cela dans les trois continents, si l'on n'accepte pas comme espèce

[1] Dunenkleider der entenartigen Vögel; Zeitsch. für Ornith. u. prakt. Geflügelzucht, 1er janv. 1901.

distincte la *Branta nigricans* Lawr. Elle nicherait aussi sur les grèves et dans les marais.

Ses œufs, au nombre ordinaire de 6 à 9, ovalaires, volontiers assez allongés et à coquille assez lisse, bien que sans éclat, sont d'un blanchâtre un peu jaunâtre, parfois légèrement verdâtres; ils mesurent généralement 0m,069—072 sur 0m,042—046.

L'espèce, en Europe, passe la belle saison dans les régions septentrionales extrêmes, bien au delà du 70e degré, d'où, comme la précédente, elle se répand plus ou moins vers le centre du continent, en arrière-saison, hivernant volontiers sur les plages maritimes, rarement jusque sur les côtes de la Méditerranée, au sud.

LV. — Famille III : ANATIDÉS

ANATIDÆ

Bec généralement plus large en avant qu'en arrière ou quasi-égal (parfois légèrement plus étroit), droit ou retroussé, plus rarement courbé ou feuilleté vers le bout, et médiocrement fendu, soit d'ordinaire un peu au delà de l'aplomb du front, avec ou sans caroncule; généralement un peu plus haut que large, à la base, ou quasi-égal, parfois légèrement plus large, avec un onglet terminal plus ou moins large ou long, aux deux mandibules. Mandibule inférieure plus ou moins enveloppée par la supérieure. Lamelles latérales généralement étroites et plus ou moins allongées. Narines ouvertes sur les côtés, dans des fosses nasales plus ou moins étendues (voy. fig. 65, 67, 68, 71, 73 à 77, 79, 80, 83 et 85). Membres postérieurs plus ou moins reculés; jambes plus ou moins courtes, généralement nues sur un très petit espace. Tarses courts ou assez courts et plus ou moins pincés, généralement réticulés, avec de petites plaques en avant, sur tout ou partie de la ligne médiane et plus ou moins haut, au côté externe de celle-ci. Doigts antérieurs plus ou moins longs, généralement entièrement palmés, l'interne en outre largement bordé au côté intérieur; pouce surmonté et court, avec ou sans lobe membraneux inférieur. Ongles relativement courts, plus ou moins arqués, aigus, subaigus ou obtus (voy.

fig. 66 et 72). Ailes plus ou moins longues et échancrées, généralement aiguës ou subaiguës, plus ou moins étroites et effilées, avec grandes rémiges antérieures en général plus ou moins échancrées, rétrécies ou entières (voy. fig. 69 et 81). Pennes cubitales plus ou moins prolongées, larges ou effilées et acuminées. Queue généralement courte ou assez courte et plus ou moins souple ou rigide, parfois avec rectrices médianes prolongées (voy. fig. 78 et 84). Corps plus ou moins ramassé et arrondi, ou allongé et déprimé. Cou élargi à la base, plus ou moins allongé et dégagé, mesurant assez souvent, avec tête et bec, deux cinquièmes environ de la longueur totale, un peu plus ou un peu moins. Tête ovale, plus ou moins forte, avec ou sans huppe, ainsi qu'avec ou sans appendices charnus ou peaussiers [1].

Œufs assez nombreux, ovales ou subelliptiques, à coquille assez épaisse, dure, assez lisse (*Erismatura* except.) et d'apparence plus ou moins graisseuse au toucher, jaunâtre ou verdâtre à l'intérieur, blanchâtre, grisâtre, jaunâtre ou verdâtre et immaculée à l'extérieur.

Les représentants de cette riche famille, généralement sociables et migrateurs, sont, suivant la position plus ou moins avancée ou reculée de leurs membres postérieurs, plus ou moins marcheurs, même percheurs, ou nageurs et plongeurs; la plupart (*Erismatura* except.) tiennent la queue appuyée sur l'eau, et non relevée comme la majorité des Longipennes.

Plus ou moins diurnes ou nocturnes, ils recherchent, suivant le cas, leur nourriture sur terre ou dans l'eau, de nuit ou de jour; et, à ces allures différentes correspondent des formes variées des diverses parties de leur individu, des pieds, des ailes et du bec, en particulier, qui permettent de les grouper dans différentes sous-familles. Ils habitent, selon les espèces, les bords des mers et des lacs, les cours d'eau ou les marais. C'est là qu'ils trouvent les éléments plus ou moins végétaux ou animaux de leur alimentation, avec lesquels, comme les Gallinacés, ils avalent volontiers des corps

[1] J'ai dit plus haut, à propos de l'ordre des Lamellirostres, que la plupart des *Anatidés* portent, au bas du cou, chez le mâle, une sorte de loupe en partie ossifiée et plus ou moins développée sur le larynx inférieur. On peut au besoin sentir au doigt, depuis l'extérieur, ce développement, toujours assez dur, pour déterminer le sexe, quand les caractères extérieurs ne suffisent pas.

durs, petites pierres surtout, destinés à opérer une sorte de trituration dans leur estomac musculeux. Ils voyagent généralement en bandes plus ou moins nombreuses, volant le cou tendu, de nuit ou de jour, et nichent près de leur élément favori, dans les roseaux, sur terre, même dans des trous ou sur des arbres, les petits descendus au besoin par leur mère, pendus à son bec ou sur son dos.

Leur mue, généralement double et le plus souvent estivale, fournit, suivant les genres, des livrées d'été et d'hiver plus ou moins différentes; et, selon que les sexes se distinguent plus ou moins l'un de l'autre, les transformations du mâle en été sont aussi plus ou moins profondes. Chez beaucoup, les mâles, qui portent leur belle livrée dès l'automne et sont souvent très différents des femelles en hiver, prennent, après l'époque des amours, une livrée d'été qui rappelle assez celle de leur épouse. La plupart, perdant alors presque toutes leurs rémiges à la fois, sont complètement désemparés et, pour quelques semaines, incapables de voler[1]. Les femelles, qui font une mue bien moins complète et moins précipitée, suivant le cas plus précoce ou plus tardive, sont rarement désemparées comme leurs époux. — Les jeunes sont volontiers différents des adultes ou rappellent la femelle.

Les croisements entre espèces congénères ou de genres différents sont, dans cette famille, très fréquents, et les hybrides divers par conséquent nombreux.

Nous rangerons nos différents Canards, abstraction faite de trois espèces privées, membres de groupes qui nous sont étrangers, dans les quatre sous-familles suivantes : *Tadorninæ, Anatinæ, Fuliguliæ et Erismaturinæ.*

Le Canard musqué ou de Barbarie, *Cairina moschata* Linné, représentant américain de la sous-famille des *Plectropterinæ,* de grande taille, avec fort caroncule sur le bec, est élevé en domesticité et se présente, sous différentes variétés, en divers lieux dans le pays.

Le Canard mandarin, *Aix galericulata* Linné, de Chine et du Japon, et le Canard sponsa, dit de la Caroline, *Aix (Lampronessa) sponsa* Linné, de l'Amérique du Nord, au nombre des Canards percheurs *(Dendronessinæ),* sont élevés en privé dans diverses propriétés particulières et plusieurs jardins publics, en Suisse. Le dernier *(A. sponsa),* qui a été rencontré quelquefois en liberté dans

[1] Pour quelques espèces qui ne se reproduisent pas chez nous et ne s'y trouvent par conséquent pas en livrée d'été, je suis obligé d'emprunter parfois à des auteurs mieux placés sous ce rapport des descriptions sommaires des mâles en été.

le pays, mérite, bien qu'étranger à notre faune et probablement échappé, deux mots de description, en note, ci-dessous[1].

[1] Les deux représentants du genre *Aix* Boie, *Galericulata* et *Sponsa*, Canards percheurs *(Dendronessinæ)* dont il a été question ci-dessus, et qui ont été tantôt séparés dans deux genres, tantôt rangés près des Sarcelles, se distinguent tous deux de ces dernières, ainsi que de la plupart de nos Anatiens *(Anatinæ)*, par le rétrécissement de leurs 2e et 3e rémiges primaires, au côté externe, et surtout par la très franche échancrure des 1re et 2e, au côté interne, comme chez beaucoup d'*Anseridæ*. Leur place ne paraît donc, à cet égard, pas plus près des *Plectropteri*, qui ont jusqu'à cinq ou six rémiges rétrécies, dont trois à quatre échancrées, que près des *Querquedulæ* qui, comme tous nos Canards, n'ont que la 1re rémige échancrée au bord interne, avec une ou deux au plus rétrécies au bord externe.

CANARD SPONSA ou DE LA CAROLINE

Brautente.

Aix sponsa Linné.

Bec à peu près égal au doigt médian, un peu plus haut que large à la base, avec longs prolongements dans le plumage, de chaque côté du front, un peu rétréci depuis le milieu, en avant, et comme pincé devant l'onglet, qui est large, bien courbé et embrasse presque tout le bout de la mandibule sup. Jambes et tarses moyens; doigts plutôt longs, avec ongles arqués, assez aigus. Aile moyenne, effilée et aiguë; 2e et 3e rémiges rétrécies au bord externe, 1re et 2e franchement échancrées au bord interne. Queue conique, assez longue. Une huppe courbée, occipitale et nucale, chez le mâle. — Dessus de la tête et joues d'un vert foncé et brillant; plumes de la huppe d'un vert doré, avec deux bandes blanches. Côtés du cou et de la poitrine d'un brun marron, semé de points blancs; dos et sous-caudales bruns; ventre blanc, ♂. — Taille plus petite; pas de huppe; faces sup. d'un brun verdâtre, varié de grandes taches; poitrine blanche, tachetée de brun; ventre blanc; œil entouré d'un cercle blanc prolongé jusque sur l'oreille, ♀.

Long. tot. 0m,42—49; aile pliée 0m,20—25; queue 0m,095—115; tarse 0m,031—033; médian, avec ongle 0m,044—046; bec 0m,042—044.

Anas sponsa Linné. — *Aix sponsa* Boie. — *Dendronessa sponsa* Swainson. — *Lampronessa sponsa* Wagler.

Ce charmant petit Canard de l'Amérique du Nord, souvent élevé en privé dans le pays, à cause de la beauté de son plumage, a été rencontré libre et généralement par individus isolés, dans quelques localités, en Suisse comme sur divers points en Europe, fort probablement échappé de quelque basse-cour ou jardin. Depuis l'époque relativement récente encore où la mode de l'élevage de cette jolie espèce s'est introduite chez nous, celle-ci a été en particulier capturée sur le lac Léman, près de Genève et en Bas-Valais; dans les marais d'Orbe, au pied du Jura; à Moosseedorf, dans le canton de Berne; sur la Wigger, au canton d'Argovie, et près de Zurich.

Sous-Famille I, des TADORNIENS

TADORNINÆ

Jambes moyennes, peu reculées, soit presqu'à l'équilibre du corps, et nues sur un plus ou moins petit espace dans le bas. Tarses moyens, plus longs que le doigt interne. Pouce sans lobe membraneux en dessous, touchant terre par l'ongle seulement. Doigts antérieurs entièrement palmés, peu allongés, l'externe d'ordinaire légèrement plus court que le médian. Bec un peu plus court que la tête, plus ou moins retroussé, médiocrement large et fendu jusque sous le front ou légèrement au delà, avec onglet terminal supérieur plus ou moins étroit. Narines ovales, assez élevées, à l'avant d'une petite fosse nasale ovale, aux deux cinq. du bec environ (voy. fig. 65). Ailes aiguës, assez longues et effilées, avec miroir à reflets métalliques; les deux ou trois premières rémiges plus ou moins échancrées ou rétrécies. Scapulaires et cubitales peu prolongées, larges et arrondies. Queue ample, assez courte, à 14 rectrices larges, moyennement rigides. Tête entièrement emplumée. Corps gros; cou médiocrement long, mais assez dégagé.

Œufs assez nombreux, subovales, lisses, blancs ou blanchâtres et toujours immaculés.

Les Tadorniens ou Vulpansériens font un peu la transition entre les Oies et les Canards, par la position plus avancée et la longueur relative de leurs membres inférieurs, en même temps que par la forme de leur bec et la présence de miroirs sur leurs ailes. Ils sont sociables et migrateurs, fréquentent les plages des mers, ainsi que les cours d'eau et les lacs, et prennent une nourriture mélangée d'éléments végétaux et animaux. Ils marchent facilement, nagent et volent bien, et nichent généralement dans des trous en terre ou dans des arbres creux.

Le mâle et la femelle se ressemblent assez en toute saison, de sorte que leur double mue n'apporte guère de changement à leur livrée. Comme chez les Lamellirostres en général, la femelle s'occupe seule de l'incubation.

Les deux espèces qui représentent le groupe en Europe et en Suisse ont été réparties dans deux genres assez voisins : *Tadorna* et *Casarca*.

168. — Genre 1 : TADORNE

TADORNA Fleming ex Ray.

Bec notablement retroussé, beaucoup plus haut que large à la base, aplati et passablement plus large en avant qu'en arrière, fendu jusque sous le front et sans prolongements latéraux sur les côtés de ce dernier, avec petit onglet très étroit, carrément recourbé en dessous. Mandibule inf. un peu découverte sur moitié post. à peu près, le bec fermé (voy. fig. 65). *Lamelles sup. fines, quasi-verticales, plus ou moins visibles, au-dessous des narines. Jambes emplumées jusqu'aux condyles. Tarse d'ordinaire très légèrement plus court que le bec. Ongles assez courts, faiblement arqués. Ailes aiguës; 1re grande rémige seule échancrée au bord interne; 2e, la plus longue, rétrécie au bord externe, 3e parfois légèrement. Queue quasi-carrée, à rectrices largement subarrondies vers le bout.*

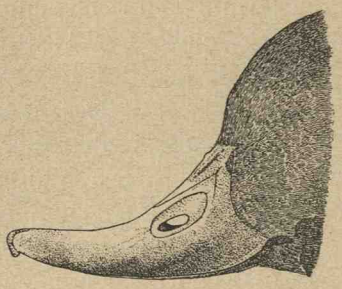

FIG. 65. Bec et front de TADORNA CORNUTA, mâle, en automne.

Œufs assez nombreux, subovalaires ou un peu ovoïdes, assez gros, lisses et blancs, ou d'un blanc très légèrement jaunâtre ou verdâtre.

Les Tadornes, parmi les plus gros et les plus beaux représentants de la famille des Canards en Europe, sont des oiseaux sociables et migrateurs, qui préfèrent généralement les eaux salées aux eaux douces et recherchent une nourriture à la fois végétale et animale. Ils marchent, courent même et nagent bien. Ils nichent

dans des trous sous le sol, dans de vieux terriers, et parfois dans des arbres creux.

Leur mue est double; le mâle et la femelle sont assez semblables; les jeunes sont passablement différents.

Des deux espèces rangées dans ce genre, une seulement se trouve en Europe et en Suisse.

291. — 1 : TADORNE ORDINAIRE

Brandente — Volpoca.

TADORNA CORNUTA Gmelin.

Bec, au front, un peu plus long que le doigt interne avec ongle, à arête concave, depuis l'onglet jusqu'au front devant lequel elle est carrément élargie et aplatie (avec une petite proéminence charnue chez le mâle en noces); onglet environ un cinq. de la largeur max. du bec vers le bout (voy. fig. 65). *Ongle du doigt médian assez obtus. Ailes aiguës, atteignant le bout de la queue, ou restant un peu en arrière, avec pennes cubitales moyennes, médiocrement larges et subarrondies; 2e rémige rétrécie au bord externe, 3e à peine; 1re seule échancrée au bord interne, légèrement plus courte que 2e. — Tête et moitié du cou d'un vert foncé, ou noirâtres. Une large ceinture rousse en travers de la poitrine; bas du cou, milieu du dos, croupion, haut de l'aile et côtés du ventre blancs; scapulaires en grande partie, milieu du ventre et grandes rémiges noirs; miroir sur l'aile vert sombre, à reflets métalliques, et marron en arrière. Queue blanche, avec bande terminale noire.*

Long. tot. 0m,560—640; aile pliée 0m,320—365; queue 0m,110—123; tarse 0m,051—057; médian, avec ongle 0m,055—059; bec, au front 0m,052—060.

TADORNA BELONII *Ray*, Syn. Av., p. 140, 1713. *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XII, 2, p. 72, pl. 45, 1824. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 499, 1867. — T. FAMILIARIS *Boie*, Isis, 1822, p. 56. — T. VULPANSER *Fleming ex Gessner*, Hist. Brit. An., p. 122, 1828. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 50, Fig. 6, 1871. — T. GIBBERA, T. LITTORALIS, T. MARITIMA *Brehm*, Isis, 1830, p. 997, et Vögel Deutschl., p. 856-858, 1831. — T. SCHACHRAMAN *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 297. — T. CORNUTA *Gray ex Gmel.*, Hand-list of Birds, III, p. 80, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 423, 1894. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 171, 1895. — T. TADORNA *Sharpe*, Hand-list, I, p. 215, 1899.

ANAS TADORNA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 195, 1766. *Meis-*

ner u. Sch., Vögel der Schweiz, p. 298, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 833, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 166, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 383, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 129, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 349, 1854. — A. CORNUTA *Gmel.*, Reise Russl., II, p. 185, pl. 18, 1774.

VULPANSER TADORNA *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., p. 125 et 225, 1840. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 649, Taf. 33, Fig. 1, 1891.

NOM VULG. S. F.: *Tadorne.*

Mâle adulte: Tête et moitié supérieure du cou d'un vert foncé. Une large ceinture d'un roux vif en travers de la poitrine et sur le haut du dos. Bas du cou, milieu et bas du dos, croupion, sus-caudales, couvertures alaires, bord interne des scapulaires et des cubitales, flancs et côtés du ventre d'un blanc pur. Milieu du ventre et du bas de la poitrine, scapulaires en majeure partie et rémiges primaires noirs. Sous-caudales rousses. Queue blanche, avec bande terminale noire. Cubitales d'un roux marron plus ou moins bordé de noir, sur les barbes externes. Rémiges secondaires en majorité d'un vert foncé et reflétant, formant miroir, sur les barbes externes, bordées de noir et de blanc, et blanches sur les barbes internes. Bec rouge, avec caroncule ou protubérance arrondie rouge sur la base, à l'époque des amours; pieds rosâtres; iris brun. — Pas de protubérance sur le bec, en dehors de la livrée de noces; cette saillie temporaire n'étant plus représentée que par un pli longitudinal sur le milieu de l'aplatissement préfrontal.

Femelle adulte: Un peu plus petite que le mâle, sans protubérance sur le bec et de teintes plus ternes: tête et moitié supérieure du cou d'un brun noir verdâtre, avec petite tache blanche ou blanchâtre au front, ainsi que souvent au bas de la joue et sur la paupière inférieure; ceinture pectorale moins large; miroir un peu moins brillant; bande médiane noire du ventre plus étroite et moins régulière.

Jeunes: Tête et partie du cou brunes, plus ou moins tachetées de blanchâtre; plumes rousses du haut du dos liserées de gris-brun; scapulaires en partie d'un gris brun ou chinées. Couvertures de l'aile blanchâtres, largement bordées de cendré. Ceinturon pectoral roux, petit et coupé de taches noires; milieu du ventre maculé de noir sur blanc. Queue blanche, brune vers le bout et plus ou moins terminée de blanchâtre. Bec brun-rougeâtre.

A la naissance: Couverts d'un duvet épais, médiocrement long, d'un brun roux sur le vertex, derrière le cou, sur toute la ligne dorsale et sur deux bandes transversales couvrant les ailes et les cuisses, d'un blanc pur sur le front, les côtés de la tête, deux taches

dorsales latérales et sur toutes les faces inférieures. Bec très haut à la base, retroussé et brun en dessus; pieds bruns, marbrés de jaunâtre.

Hybrides: On tua, en 1884, près d'Aldeburg, deux bâtards d'*Anas boschas* et de *T. cornuta* (Guerney, in Zoologist, 1889); mais ils auraient été, croit-on, produits en captivité, comme ceux signalés déjà par de Selys (Acad. Roy. Bruxelles, XII, n° 10).

Ce beau et gros Canard est de passage assez irrégulier et parfois hôte d'hiver, bien que généralement rare dans le pays, accidentel même dans beaucoup de localités. Schneider[1] dit l'avoir trouvé plusieurs fois sur le marché de Bâle, dans les hivers rigoureux. Il a été rencontré quelquefois aussi sur les lacs de Zurich et de Constance, au nord-est, le 30 octobre 1869 en particulier, près de Steinach, sur ce dernier, même dans le Rheinthal à l'est, et sur le lac de Lucerne plus au centre; cependant, c'est surtout du côté des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, à l'ouest, et tout particulièrement dans le bassin du Léman, au sud-ouest, qu'il s'est montré le plus souvent, parfois même en assez grande quantité à la fois, comme en décembre 1860 et en novembre 1864, où on en tua bon nombre sur le lac, de sexes et âges différents. Il semble qu'on le voie moins au printemps, et je ne sache pas qu'on l'ait rencontré dans les vallées élevées de nos Alpes. Il paraît passer plutôt par la plaine suisse, entre Alpes et Jura, par petits groupes ou en bandes plus ou moins nombreuses, s'arrêtant çà et là, parfois dans les marais ou sur les grands cours d'eau, plus volontiers sur les lacs d'une certaine importance. Deux citations de nichées, l'une dans le Bas-Valais, l'autre dans la vallée de la Sarine, me paraissent demander confirmation. Il se nourrit d'herbes et de graines diverses, d'insectes, de crustacés, de vers et de mollusques, qu'il va chercher dans les marais et jusque dans les champs cultivés, parfois même de petits poissons qu'il prend dans l'eau. Il nage parfaitement, mais plonge généralement peu. Sa démarche sur le sol est aisée, son vol est assez rapide. L'appel de la femelle semble exprimer le mot *quack, quack,* celui du mâle la syllabe *kow* ou *korr;* le chant d'amour a été traduit par *tiouioiaouiei* ou *tiuiviaiuies.*

Le Tadorne niche dans des cavités, trous de berges ou de rochers, vieux terriers de lapins, de renards ou de blaireaux, souvent à une assez grande profondeur sous le sol, et parfois dans des arbres creux. Les données de quelques observateurs feraient même supposer que ce Canard pourrait cohabiter dans un même terrier avec

[1] Die Vögel von Oberelsass, Basel, etc., par G. Schneider, 1888.

un Renard ou un Blaireau, ces animaux acceptant et respectant leur hôte emplumé. Des empreintes entremêlées et également fraîches de l'oiseau et du carnassier auraient été plusieurs fois constatées à l'entrée de terriers habités. La femelle pond fin avril ou au commencement de mai, sur une couche d'herbes sèches, et couve pendant vingt-cinq ou vingt-six jours. Le mâle, très courageux, défend vaillamment son épouse et ses petits; pris jeunes, ceux-ci s'apprivoisent assez facilement.

Ses œufs, au nombre de 7 à 12, sont assez gros, de forme subovalaire ou un peu ovoïdes, à coquille assez épaisse, graisseuse et lisse, même faiblement luisante, d'un blanc laiteux, parfois légèrement verdâtres, mais volontiers un peu rosés à l'état frais. Ils mesurent d'ordinaire 0m,062—066 (except. 0m,074), sur 0m,045—048, plus rarement 0m,044.

L'espèce est très répandue dans les régions septentrionales et moyennes de l'Europe et de l'Asie, plus ou moins sédentaire sur les plages européennes, jusque dans le midi, ainsi que sur les côtes des mers Noire et Caspienne, nichant jusqu'au 70e degré environ, en Norvège, et se répandant, pour hiverner, jusque dans le nord de l'Afrique et la péninsule indienne.

169. — Genre 2 : CASARCA

CASARCA Bonaparte.

Bec faiblement retroussé, un peu plus haut que large à la base, à peu près de même largeur en avant et en arrière, fendu un peu au delà du front, avec petits prolongements sur les côtés de ce dernier et onglet médiocrement étroit, convexe et courbé au bout. Mandibule inf. quasi-droite, découverte sur moitié post. environ, le bec fermé. Lamelles de la mandib. sup. à peu près comme dans le genre précédent. Jambes nues sur un petit espace au-dessus des condyles. Tarse un peu plus long que le bec. Ongles moyens, un peu arqués. Échancrure ou rétrécissement des premières grandes rémiges à peu près comme dans le genre précédent. Queue subarrondie, avec rectrices à extrémité très largement subarrondie.

Œufs rappelant ceux des Tadornes.

Les Casarcas ont des mœurs et allures, ainsi qu'une alimentation et des procédés de nidification, assez semblables à ceux des représentants du genre précédent.

La mue double n'a également pas une grande action sur la couleur de leur livrée qui est, en toute saison, très voisine dans les deux sexes. Les mâles ne sont pas, comme ceux des Tadornes, ornés d'un tubercule sur le haut du bec, au moment des amours.

Des quelques espèces de ce genre, une seulement se rencontre en Europe et accidentellement en Suisse.

292. — (1) : CASARCA ROUX

Rostente — Casarca.

CASARCA RUTILA Pallas.

Bec, au front, légèrement plus court que le doigt interne avec ongle, ou au plus égal, avec arête déclive, quasi-droite depuis la tête jusque devant les narines, légèrement relevée en avant, carrément élargie et aplatie devant le front, sans tubercule; onglet près de moitié de la largeur du bec vers le bout. Ongle du doigt médian assez aigu. Ailes dépassant légèrement le bout de la queue, avec pennes cubitales plutôt courtes, très largement arrondies, un peu décomposées et retombant au bout sur le côté des rémiges; 2e rémige rétrécie au bord externe, 3e légèrement; 1re seule échancrée au bord interne, un peu plus longue que la deuxième. — Corps roux. Tête et couvertures de l'aile blanchâtres; miroir vert foncé, limité de blanc par les couvertures, en dessus. Queue noire.

Long. tot. 0m,545—630; aile pliée 0m,355—375; queue 0m,135—148; tarse 0m,053—060; médian, avec ongle 0m,058—066; bec, aux côtés du front 0m,044—052.

ANAS CASARCA *Linné*, Syst. Nat., III., App., p. 224, 1768. — A. RUTILA *Pallas*, Nov. Com. Petrop., XIV, p. 579, 1760-70. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 832, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 168, 1831. — A. RUBRA *Gmelin*, Reise, II, p. 182, 1774-84.

ANSER CASARCA *Vieillot*, Nouv. Dict., XXIII, p. 341, 1818.

TADORNA RUTILA *Boie*, Isis, 1822, p. 563. — T. CASARCA *Macgill.*, Man. Brit. Orn., II, p. 163, 1840. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 501, 1867.

CASARCA RUTILA *Bonap.*, Birds of Eur., p. 56, 1838. *Fritsch*, Vögel Europ.,

Tab. 47, Fig. 9, 1871. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 177, 1895. — C. CASARCA *Sharpe*, Hand-list, I, p. 215, 1899.

VULPANSER RUTILA *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., p. 125 et 225, 1840. — V. CASARCA *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 650, 1891.

Mâle adulte : Tête et haut du cou d'un blanc jaunâtre ou d'un fauve clair; moitié inférieure du cou, dos, scapulaires, poitrine et toutes faces inférieures d'un roux un peu rougeâtre; un étroit collier noirâtre autour du cou; cubitales d'un roux marron sur les barbes externes, d'un roussâtre pâle ou blanchâtres vers le bout. Bas du dos plus ou moins chiné roussâtre et noirâtre. Couvertures de l'aile blanches ou d'un blanc légèrement jaunâtre. Rémiges secondaires brunes sur les barbes internes, mais d'un vert foncé à reflets pourprés sur les barbes externes, et formant un long miroir bordé de blanc dans le haut par les grandes couvertures. Croupion, sus-caudales, une tache sur le côté de la région anale, rectrices et rémiges primaires d'un noir verdâtre. Bec noir; pieds bruns; iris brun-jaunâtre.

Femelle adulte : Assez semblable au mâle, bien que d'un roux moins pur, un peu plus pâle, et sans collier, ou avec légère indication de celui-ci seulement et miroir un peu moins brillant.

Jeunes : Rappelant assez la femelle.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez épais et ressemblant passablement, quant à la coloration, aux poussins du Tadorne, à part le défaut de tache brune sur l'oreille, mais s'en distinguant aisément à leur bec noirâtre, faiblement creusé en dessus, avec onglet supérieur notablement plus large.

La présence du Casarca en Suisse paraît tout à fait accidentelle. En effet, à part la citation de deux ou trois captures, une sur le lac de Constance, à l'est, et deux sur le Léman, au sud-ouest, dont une en 1853, je n'ai aucun détail sur cette espèce, qui est, comme tant d'autres de l'Orient, étrangère à l'Europe moyenne, à notre faune en particulier, par le fait que nous ne sommes pas, comme pour les oiseaux du nord, sur la route de ses migrations annuelles.

Les mœurs et les allures de ce beau Canard sont du reste à peu près les mêmes que celles du Tadorne; il prend le même genre de nourriture et niche aussi dans des trous de rochers ou sous le sol.

Ses œufs, 8 à 9 ou 10, sont subovales et blancs, ou d'un blanc très légèrement jaunâtre, et mesurent $0^m,062$—066 sur $0^m,044$—048.

L'espèce est surtout asiatique, mais se trouve aussi dans les régions orientales et méridionales de l'Europe, et jusque dans le nord-est de l'Afrique.

Sous-Famille II, des ANATIENS

ANATINÆ

Jambes relativement courtes, assez reculées et nues sur un petit espace au-dessus des condyles. Tarses courts, le plus souvent un peu moindres que le doigt interne. Pouce sans lobe inférieur, touchant terre par l'ongle ou par le bout. Doigts antérieurs entièrement palmés et moyens, l'externe légèrement plus court que le médian ou au plus égal. Ongles dégagés, dépassant bien les membranes (voy. fig. 66). Bec rarement plus long que la tête, quasi-droit, plus ou moins large, d'ordinaire avec petits prolongements anguleux sur les côtés du front et fendu jusque sous ces derniers, avec onglet supérieur moyen ou petit. Narines élevées, ovales ou subarrondies, dans de petites fosses nasales ovales, souvent à peu près au quart post. du bec, par le côté (voy. fig. 67, 68 et 71). Ailes aiguës, moyennes ou plutôt longues et assez effilées, avec un miroir généralement à reflets métalliques (voy. fig. 70); 1re et 2e ou 3e grandes rémiges plus ou moins échancrées ou rétrécies, au moins chez la plupart[1]; 1re et 2e, les plus longues, souvent quasi-égales. Scapulaires et cubitales souvent allongées, plus ou moins larges, coniques ou effilées. Queue généralement assez courte, avec 14, 16, 18 ou 20 rectrices moyennement rigides, les médianes parfois prolongées ou courbées. Corps plus ou moins allongé, déprimé ou subarrondi. Cou dégagé, plus ou moins long.

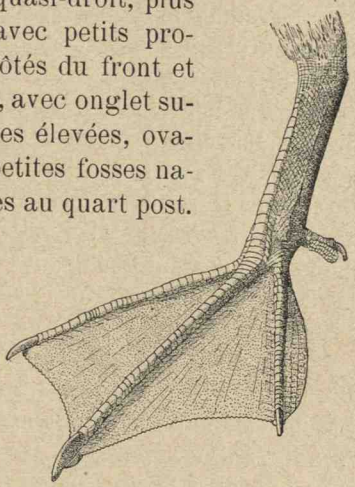

Fig. 66. Pied droit d'Anas boschas, mâle, côté interne.

Œufs assez nombreux, ovalaires, à coquille grasse et assez

[1] Tous les nôtres, en particulier.

lisse, blanchâtres, jaunâtres, roussâtres, olivâtres ou verdâtres pâles et, comme ceux des Lamellirostres en général, immaculés.

Les nombreux représentants de cette sous-famille, avec des membres inférieurs un peu plus reculés, sont moins bons marcheurs que les précédents, mais peut-être plus nageurs, quoique pour la plupart moins plongeurs que les Fuliguliens du groupe suivant. Ce sont aussi des oiseaux sociables et migrateurs, volant bien, généralement haut et en troupes plus ou moins nombreuses, aux époques des migrations, qui recherchent les eaux douces surtout, les marais, les lacs et les cours d'eau.

Ils prennent une nourriture plus ou moins mélangée d'éléments végétaux et animaux qu'ils recherchent, selon les espèces, sur terre ou sur l'eau, de nuit ou de jour; ils nichent le plus souvent à terre, sur les grèves ou dans les marais, parfois sur des arbres ou dans des troncs creux.

Avec une mue estivale double, les mâles, généralement différents des femelles, en livrée d'hiver et de noces, leur ressemblent plus ou moins dans les mois d'été, à part la taille chez eux ordinairement un peu plus forte. Alors que leurs époux sont complètement désemparés par la chute quasi-simultanée de toutes leurs rémiges, les femelles, qui opèrent une mue moins complète, conservent généralement la faculté de voler qui leur est nécessaire pour accompagner et protéger leurs petits.

Les Anatiens sont représentés dans les diverses parties du globe. Des six à huit ou neuf genres que certains auteurs comptent en Europe[1], six figurent en Suisse, soit les genres *Anas, Chaulelasmus, Spatula, Dafila, Mareca* et *Querquedula*. Il nous manque la Sarcelle à faucilles, *Querquedula (Eunetta) falcata* Bonap., et la Sarcelle formose, *Querquedula (Nettium) formosa* Georgi, qui, d'Asie, ont fait de rares apparitions en Europe, ainsi que la Sarcelle de la Caroline, *Querquedula (Nettium)*[1] *carolinensis* Gm., et la Sarcelle soucrourou, *Querquedula discors* Linné, qui, du nord de l'Amérique, sont venues se montrer accidentellement jusque sur les côtes de l'Europe occidentale. Enfin, nous serait aussi étranger, je crois, le petit Canard marbré, *Marmaronetta angustirostris* Ménét., d'Asie, du nord de l'Afrique et des contrées méditerranéennes d'Europe,

[1] Sept, même huit ou neuf, si l'on détache du genre *Querquedula* Steph. la *Marmaronetta angustirostris* Mén., et l'*Eunetta falcata* Bonap., ainsi que les *Nettium formosum* Georgi et *N. carolinense* Gmelin.

malgré le dire, peut-être un peu sujet à caution, d'un chasseur préparateur qui prétendait l'avoir tué une fois sur le Léman. Cette donnée m'engage néanmoins à fournir plus loin une brève diagnose de cette espèce, facile à reconnaître, pour la signaler à l'attention de nos observateurs.

170. — Genre 3 : CANARD

ANAS Linné.

Bec à peu près de la longueur de la tête, quasi-droit, assez large, bien que passablement et graduellement rétréci en arrière, légèrement plus haut que large à la base, assez aplati, avec bords largement arrondis en avant, et onglet moyen, convexe, peu prolongé; arête sup. presque droite, un peu ascendante depuis l'avant des fosses nasales, aplatie et brusquement élargie en arrière, avec légers prolongements sur les côtés du front. Mandibule inf. droite, découverte en arrière seulement. Lamelles de la mandibule sup. assez courtes, obliques, un peu visibles vers le milieu du bec. Narines ovales, au quart du bec environ. Pieds assez forts; tarse robuste, légèrement plus court que le doigt interne avec ongle; ongles moyens, faiblement arqués et subaigus (voy. fig. 66). *Ailes pliées demeurant légèrement en arrière du bout de la queue, avec miroir à reflets métalliques; 2e rémige la plus longue, volontiers retrécie au bord externe et 3e plus ou moins, 1re, parfois quasi-égale, et généralement échancrée au bord interne*[1]. *Scapulaires et cubitales larges. Queue courte, légèrement conique, à 16, 18 ou 20 rectrices assez larges et plus ou moins coniques. Corps assez long, un peu déprimé; cou plutôt long et dégagé.*

Œufs : voyez sous-famille et espèce.

Les espèces groupées autour de l'*Anas boschas*, dans le genre auquel a été réservé plus particulièrement le nom de Canard, sont

[1] Au moins chez quelques espèces et probablement chez la majorité, si vraiment de même genre.

de taille grande dans la sous-famille. Ce sont des oiseaux sociables et plus ou moins migrateurs qui fréquentent les eaux salées et les eaux douces, et cherchent, suivant les circonstances, leur nourriture, à la fois animale et végétale, sur l'eau durant le jour ou sur terre pendant la nuit. Ils volent et nagent bien, mais plongent rarement ou peu profondément. Ils nichent le plus souvent à terre, dans les champs ou les marais, parfois dans des arbres creux.

Leur mue est double. Le mâle, très différent en livrée de noces de la femelle, s'en rapproche beaucoup en été, abstraction faite de la taille, généralement un peu moindre chez celle-ci, ainsi que du bec et des pieds toujours plus petits. Les jeunes ressemblent à la femelle, jusqu'à leur première mue.

Bien que des auteurs relativement anciens aient signalé déjà le changement de livrée qui s'opère chez le mâle du Canard sauvage *(A. boschas)* en été, Meisner et Schinz (Vögel der Schweiz, p. 301), en 1815, en particulier, beaucoup de Traités d'Ornithologie ont passé sous silence, jusqu'à ces dernières années, cette livrée estivale du *Boschas* et de plusieurs autres Canards de la même sous-famille. C'est le Baron d'Hamonville qui a surtout contribué à ramener l'attention des ornithologistes sur ce fait intéressant, en décrivant pas à pas, en 1886[1], la mue d'un *mâle du Boschas*. Depuis lors, j'ai eu l'occasion de suivre simultanément cette mue sur quelques Canards, partie sauvages élevés en captivité, partie domestiques, et ai remarqué que le retour à la belle livrée paraît être plus ou moins retardé, et que la mue est volontiers plus irrégulière et parfois moins complète chez les sujets domestiques ou privés que chez les individus entièrement libres.

Le Canard sauvage, *Anas boschas,* type du genre, très répandu et plus ou moins sédentaire en différentes conditions, dans l'ancien et le nouveau monde, et souvent croisé avec d'autres espèces de genres différents, a été la souche de beaucoup de formes hybrides et de races qui ont parfois reçu des noms de variétés ou même des noms spécifiques particuliers.

Des quatorze ou quinze espèces vivantes et plus ou moins justifiées du genre *Anas,* une seule se trouve en Europe et en Suisse.

[1] Bull. Soc. zool. de France, nos 1-3, 1886, p. 286.

293. — 1 : CANARD SAUVAGE

Stockente — Germano reale.

ANAS BOSCHAS Linné.

Pl. I. = IV.

(p. 1314)

Bec, aux côtés du front, à peu près de la longueur du doigt médian avec ongle, à arête carrément aplatie devant le front, avec onglet ovale occupant environ le tiers de sa largeur maximale. 2e rémige rétrécie au bord externe, et 3e d'ordinaire légèrement; 1re échancrée au bord interne, volontiers un peu plus longue que la 3e. Queue à 18 ou 20, plus rarement 16 rectrices[1]. *Quatre pennes caudales médianes recoquillées en deux doubles boucles ou crochets superposés, en dessus*[2]*; cubitales très larges, assez longues et coniques (chez ♂ ad., en hiver et en noces). — Tête et haut du cou d'un vert brillant, avec étroit collier blanc; poitrine d'un roux marron; sus et sous-caudales noires, ♂ hiver et noces. Livrée roussâtre, variée de brun, ♀ toujours, et ♂ en été. Miroir alaire d'un bleu violacé ♂, violet ♀, bordé de noir et de blanc, en avant et en arrière. Bec jaune, verdâtre ou brunâtre. Pieds d'un jaune orangé-rougeâtre, ou citron.*

Long. tot. 0m,525—600 (0m,620); aile pliée 0m,255—290; queue 0m,093—111; tarse 0m,038—045; médian, avec ongle 0m,055—065; bec, aux côtés du front 0m,055—067.

ANAS BOSCHAS *Linné,* Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 205, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 300, 1815. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 835, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 161, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 390, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 129, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 352, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 533, 1865. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 506, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 51, Fig. 2 ♀, et Fig. 10 ♂, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel,

[1] Le plus souvent 18 rectrices (plus rarement 16) chez la femelle, et 20 (parfois 18 seulement) chez le mâle.

Dans le chiffre maximum 20 sont comprises quatre pennes médianes noires, retroussées dans la livrée du mâle en hiver et en noces, dont deux médianes, un peu plus courtes que les voisines et implantées un peu plus haut, pourraient passer pour sus-caudales maximales, si leur forme conique et leur rigidité ne devaient pas les faire plutôt considérer comme rectrices médianes supérieures.

[2] Au lieu de 2 doubles boucles superposées, on n'en trouve parfois, momentanément ou accidentellement, qu'une, chez des mâles en livrée d'hiver.

4e éd., p. 655, Taf. 33, Fig. 2 ♂ hiver, Fig. 3 ♂, tête en été, 1891. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 432, 1894. *Salvadori,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 189, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 216, 1899. — A. ADUNCA *Linné,* Syst. Nat., p. 205, 1766. — A. FERA *Brisson ex Gessner*[1], Ornith., VI, p. 318, 1760. — A. DOMESTICA *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 538, 1788. — A. ARCHIBOSCHAS, A. SUBBOSCHAS, A. CONBOSCHAS *Brehm,* Isis, 1830, p. 997. — A. PURPUREO-VIRIDIS *Schinz,* Fauna helv., p. 126, 1837 (bâtard).

BOSCHAS DOMESTICA *Swainson,* Faun. Bor. Amer., II, 1831.

NOMS VULG. S. F. : *Col-vert. Canard sauvage, Marèche,* Genève; *Halbran* jeune; *Canâ,* St-Maurice. — S. A. : *Wildente, Gemeine Wildente, Moosente, Grabenente; Töni,* ♀, Soleure (selon de Burg, notes man.). — *Maser,* Sils (Engadine). — S. I. : *Aneda salvadegha, Anadun, Anet salvetsch,* Tessin.

Mâle adulte, en hiver et en noces : Tête et moitié supérieure du cou d'un vert foncé à reflets, avec un étroit collier blanc, imparfaitement fermé en arrière, entre le vert et le roux-marron foncé qui recouvre le bas du cou, en avant, et la poitrine. Bas du cou, en arrière, et haut du dos d'un gris brun et chinés ou très finement ondés de brun. Scapulaires et cubitales nuancées de blanchâtre, de gris, de brun et plus ou moins chinées. Bas du dos d'un brun noirâtre. Sus-caudales et quatre rectrices médianes recoquillées en doubles boucles ou crochets, noires, avec reflets verts. Rectrices moyennes et latérales d'un gris brun ou grisâtres sur les barbes internes, blanchâtres ou blanches au côté externe. Couvertures de l'aile d'un gris brun, les grandes blanches vers le bout et terminées de noir. Rémiges secondaires d'un bleu violet sur les barbes externes, brunâtres à la base et sur les barbes internes, noires vers le bout et terminées de blanc, formant sur l'aile un large miroir à reflets métalliques, bordé de noir et de blanc en avant et en arrière. Rémiges primaires d'un gris brun. Dessous et côtés du corps blanchâtres ou légèrement jaunâtres, chinés ou finement striés transversalement de noirâtre. Sous-caudales noires. Bec jaune ou d'un jaune verdâtre avec onglet noir; pieds d'un orangé plus ou moins rouge; iris brun ou brun-rougeâtre.

Femelle adulte (quasi-semblable en toute saison) : Tête et cou roussâtres, mouchetés et striés de noirâtre en dessus et sur les côtés; le sommet de la tête et les sourcils plus foncés. Faces dorsales d'un brun foncé, toutes plumes largement bordées de roussâtre. Faces inférieures et latérales roussâtres, rembrunies au bas du cou et à la poitrine, avec taches et macules allongées brunes. Couvertures de l'aile et rémiges primaires d'un brun cendré, avec miroir

[1] *Anas fera torquata minor* Gessner.

violet, bordé de noir et de blanc, sur les rémiges secondaires. Rectrices brunes, bordées de blanc-roussâtre. Bec parfois d'un gris verdâtre ou brunâtre, souvent jaune ou jaunâtre, plus ou moins taché de noir. Pieds d'un jaune plus ou moins orangé. Bec et pieds bien plus petits que ceux du mâle.

Mâle adulte, en livrée d'été (voy. pl. I, au premier plan, et comme comparaison, à gauche en arrière, mâle et femelle en livrée d'hiver et de noces) : Rappelant assez la femelle, en plus sombre, avec les cubitales moins développées qu'en hiver et en noces, et pas de rectrices retroussées en crochets sur la queue[1]. Dessus et derrière de la tête d'un brun noirâtre, avec un large sourcil roussâtre moucheté de noirâtre; côtés de la tête et cou d'un roussâtre pâle et finement mouchetés de noirâtre, les mouchetures généralement plus courtes que chez la femelle, avec lorum et une bande allongée derrière l'œil, noirs ou noirâtres. (L'individu qui a servi pour cette description avait encore, fin juin, une ou deux petites traces de vert métallique sur l'une des joues)[2]. Gorge d'un roussâtre clair immaculé. Dos et couvertures alaires d'un brun foncé notablement plus uniforme que chez la femelle; croupion, sus-caudales et rectrices médianes d'un brun par places plus ou moins foncé; rectrices externes d'un blanc un peu sale. Rémiges d'un gris brun; miroir, comme en hiver, d'un bleu violet bordé de noir et de blanc, en haut et en bas, ainsi que de noir et de marron en arrière, sur les cubitales. Bas du cou sans traces de collier; poitrine et flancs d'un brun roussâtre, avec taches d'un brun noir plus ou moins arrondies, en croissant ou anguleuses; ventre gris-roussâtre, un peu tacheté de brun; région anale et sous-caudales nuancées de blanchâtre et de grisâtre, et légèrement variées de brunâtre. Bec d'un vert un peu sombre, avec l'onglet et souvent l'arête supérieure noirâtres. Tarse et doigts d'un jaune orangé pâle ou citron; les membranes brunâtres ou mâchurées de brunâtre.

Cette livrée estivale est portée par le mâle sauvage pendant trois à quatre mois, de mi-mai ou juin à mi-août ou septembre, y compris les deux périodes de mue ou de livrées transitoires[3]; et, dans

[1] Les rectrices alors parfois au nombre de dix-huit.

[2] J'ai relevé cette description, le 28 juin 1899, sur un mâle de 2e année, choisi entre quelques autres quasi-semblables, qui avait porté déjà pendant dix mois la livrée de noces adulte parfaite; c'est aussi l'individu que j'ai fait figurer sur la pl. I, en avant, avec une paire d'adultes en livrée d'hiver et de noces, comme point de comparaison, en arrière.

[3] Cette limite peut être quelquefois plus reculée encore, avant que l'oiseau ait complètement repris sa belle livrée. J'ai dit que la mue m'a paru se faire bien plus irrégulièrement chez nos Canards domestiques.

le premier changement de son plumage, qui dure suivant les cas trois à quatre semaines, l'oiseau perd rapidement toutes ses pennes alaires et caudales, toutes ses rémiges en particulier, si bien qu'il est absolument incapable de voler pendant quelques semaines, souvent de mi-juin à mi-juillet ou parfois au commencement d'août. — La femelle fait une mue beaucoup plus limitée et moins précipitée, bien que perdant aussi passablement de duvet; mais, ne changeant d'ordinaire que peu à peu ses rémiges, elle est rarement désemparée comme son époux[1].

Jeunes, avant la mue: Ressemblent assez à la femelle.

Jeunes, après la mue: Les jeunes mâles portent, dès la première année, la livrée d'hiver et de noces parfaite du mâle adulte. Les jeunes semblent muer un peu plus vite que les vieux.

A la naissance: Couverts d'un duvet assez épais, de couleur olive ou olivâtre foncée, aux faces supérieures, avec quatre taches symétriques d'un jaune pâle sur le dos. Côtés de la tête et gorge, ainsi que devant et côtés du cou jaunes; cette couleur dessinant une large bande sourcilière, au-dessous de laquelle se trouve, sur les lorums et en arrière jusqu'à la nuque, un bandeau d'un olive noirâtre; une tache de même couleur sur l'oreille. Faces inférieures d'un jaune pâle. Bec d'un brun olivâtre, avec onglet pâle, en dessus, jaune en dessous; pieds bruns, marbrés de jaunâtre.

Variétés et hybrides: On rencontre fréquemment, en domesticité surtout, des individus plus ou moins tachés de blanc, parfois même entièrement blancs, ou de couleur isabelle. On cite aussi des sujets pâles, chez lesquels toutes les teintes sont très atténuées, ou, au contraire, quoique plus rarement, des sujets plus foncés ou plus sombres que la moyenne. Linné a décrit, sous le nom d'*Anas adunca* (Canard à bec courbé), une monstruosité de forme purement accidentelle de notre *Anas boschas*. La présence de 18 rectrices à la queue chez l'*A. conboschas* Brehm, du Groenland, n'est pas pour motiver une espèce, car elle se voit aussi souvent chez *Anas boschas* ordinaire. On a créé, dans divers pays, des races variées, parfois très différentes de la forme typique ou primordiale, sur le compte desquelles je n'ai pas l'intention de m'étendre ici. Il y en a, comme le *Canard* dit *de Rouen,* qui sont beaucoup plus grosses, avec la brillante livrée de l'espèce mère; d'autres, également très fortes, sont par contre blanches, avec bec jaune, comme l'*Aylesbury*. Le *Canard de Pékin* est aussi blanc comme le dernier, mais un peu

[1] Un mâle de *Boschas* sauvage ayant opéré, en captivité trop resserrée, une mue très irrégulière et très retardée, était encore incapable de voler vers le milieu d'août 1901.

moins gros. Le *Canard du Labrador*, de la taille d'un fort Marèche *(Boschas)*, est entièrement noir, avec reflets verts. Le *Canard mignon*, blanc ou gris, est une race de petite taille et de pur ornement. On voit souvent dans différentes races, petites comme le *Mignon* ou grandes comme le *Rouen*, des individus dits *huppés* qui portent sur la tête une forte houppe de plumes duveteuses.

Enfin, on connaît des hybrides de *Boschas* avec divers Anatidés, résultant d'accouplements entre sujets captifs ou en liberté, qui ont donné lieu parfois à la création de fausses espèces. Je citerai, en particulier, parmi les hybrides produits d'accouplements en privé, ceux de *Cairina moschata* et *A. boschas* ou l'inverse, et de *Tadorna cornuta* avec *A. boschas;* ainsi que, parmi les bâtards trouvés en liberté, plus nombreux mais plus ou moins avérés, ceux résultant de l'accouplement de *Boschas* avec: *Anas acuta, Ch. streperus, Sp. clypeata, M. penelope* et *Querq. crecca*, dans nos Canards européens, avec *A. americana, A. obscura*[1], *Aix sponsa* et *Fuligula rufitorques* d'Amérique. Je reviendrai, chemin faisant, sur un ou deux de ces hybrides rencontrés dans le pays, renvoyant, pour la description des livrées forcément variables de ces formes intermédiaires, aux études spéciales de *de Selys*[2] et de *Suchetet*[3].

Je signalerai plus particulièrement le bâtard qui a été décrit par Schinz (Fauna helv., 1837, p. 126) comme espèce nouvelle, sous le nom d'*Anas purpureo-viridis*, et que l'on attribue assez généralement au croisement d'*A. boschas* femelle avec le Canard de Barbarie *(Cairina moschata)* mâle.

Avec une taille notablement plus forte, il présente une livrée qui, bien qu'assez variable, est cependant constamment différente de celle de *Boschas*. Le premier sujet décrit par Schinz, un *mâle*, avait la tête et le haut du cou d'un vert foncé, à reflets d'un rouge pourpré, le dos d'un vert foncé à reflets métalliques, le miroir d'un vert cuivré, la poitrine d'un brun rouge clair, les flancs d'un brun pâle, le ventre blanchâtre, les sus-caudales d'un vert brillant et les sous-caudales rougeâtres. — L'individu que je possède dans ma collection, *femelle* tuée près de Genève en 1841 (long. tot. 0^{m},630), a le dessus de la tête et le derrière du cou d'un noir brunâtre à lé-

[1] Peut-être sous-espèces locales seulement de *Boschas*.

[2] Récapitulation des hybrides observés dans la famille des Anatidés, par *Ed. de Selys-Longchamps:* Acad. roy. de Bruxelles, XII, n° 10, 1845, et XXIII, n° 7, 1856.

[3] Oiseaux hybrides rencontrés à l'état sauvage, par *A. Suchetet:* Mém. de la Soc. zool. de France, IV, 1e et 2e parties: Palmipèdes, p. 117-178, 1891, et: Additions et modifications, vol. à part, 1897.

gers reflets verdâtres; toutes les faces supérieures d'un brun foncé, avec fine bordure roussâtre des plumes dorsales, scapulaires et sus-caudales; l'aile brune, avec miroir moitié violet, moitié noir, bordé de blanchâtre et noir en avant, finement liseré de blanc en arrière; les joues roussâtres mouchetées de noirâtre; les flancs et la région crurale d'un brun noirâtre; toutes les faces inférieures, de la gorge aux sous-caudales inclusivement, d'un roussâtre clair immaculé, sauf vers le bas du cou et le haut de la poitrine qui sont d'un roux un peu plus foncé et, par places, légèrement ondés de noirâtre; rectrices brunes, largement bordées de blanchâtre. Bec verdâtre devant le front et en avant, noirâtre entre deux en dessus et sur l'onglet; pieds orangés.

Des sujets de cet hybride ont été capturés, à diverses reprises, sur différents lacs de la Suisse, où ils se trouvaient mélangés à d'autres Canards sauvages. Deux furent tués sur le lac de Constance, dont l'un vint dans la collection du Colonel Frey, à Aarau. Vouga cite cet oiseau comme de passage accidentel sur le lac de Neuchâtel, où un aurait été tué. Trois ont été successivement capturés sur le lac Léman, un premier en avril 1815, ainsi qu'un second en mars 1824, qui ont été au Musée de Lausanne[1], et un troisième, en 1841, qui est dans ma collection. Enfin, je rappellerai l'individu tué près d'Orbe, en 1864, et sommairement décrit, plus haut, en note à la page 1286, à propos de l'Oie hyperborée. Aucun de ces bâtards ne portait à la tête des traces des verruquosités rouges de *Cairina*[2].

Le Canard sauvage ou Marèche est commun ou assez commun dans toute la Suisse, au sud comme au nord des Alpes, ainsi qu'à l'est et à l'ouest, et jusqu'à d'assez grandes hauteurs dans le Jura et les Alpes. Il est sédentaire, de passage ou hôte d'hiver, plus ou moins abondant suivant les localités. Des bandes plus ou moins nombreuses, qui nous viennent de contrées plus septentrionales, passent l'hiver sur beaucoup de nos lacs; on en voit même, aux embouchures, jusque sur ceux de la H^te^-Engadine. Plusieurs centaines de ces Canards ont hiverné, entre autres, pendant bien des années, sur le Léman, plus ou moins groupés entre Hermance, Coppet et Versoix. C'est d'ordinaire en février et en mars qu'une partie de

[1] Il existerait en outre, au Musée de Lausanne, selon le Dr Larguier, un 3e de ces bâtards, supposé du Léman, mais dont la provenance ne serait pas aussi certaine.

[2] C'est par erreur, je pense, que G. de Burg (Ornith. Beobacht. aus dem Jahre 1900, p. 89, 1902) cite, comme nicheur très commun, *Anas boschas var. purpureo-viridis*, au lieu de *A. boschas*, tout simplement.

Fatio : Faune Suisse, II.

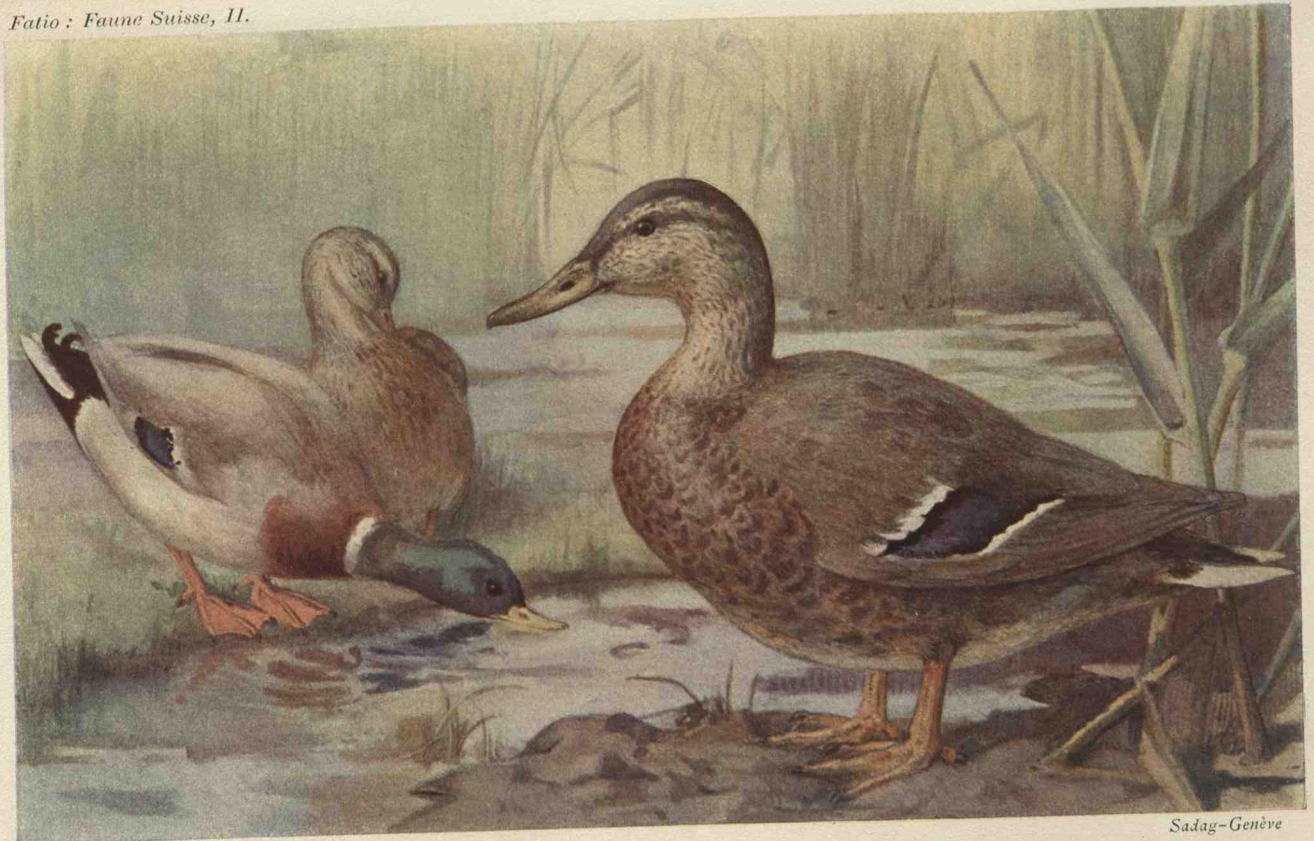

Sadag-Genève

Hainard, ad nat. del. et pinxit.

ceux qui ont passé l'hiver sur nos eaux nous quittent, en même temps que ceux qui, du midi, gagnent d'autres régions, plus au nord; et c'est généralement vers la fin de septembre ou en octobre que nous voyons arriver ou passer ceux qui recherchent des contrées plus méridionales, ou viennent prendre chez nous leurs quartiers d'hiver. Il niche le long des cours d'eau, dans les marais ou parmi les roseaux des bords des lacs, non seulement en plaine, mais aussi en montagne, là où il trouve un endroit propice, quelquefois une petite mare bordée de roseaux ou de quelques rochers seulement, jusqu'à 1500, même 1700 ou 1800 mètres, dans les Alpes. M. Pitard de Genève m'a, en particulier, dit avoir trouvé un nid de Marèche sur le bord du petit lac dit *pourri*, au pied des Tours d'Aï, à 1500 m., dans le canton de Vaud; et Saratz (l. c.) signale des nichées irrégulières de *Boschas* près de St-Moritz, à 1800 mètres environ dans la H^te^-Engadine.

Ses mœurs et allures sont bien connues. Son cri ordinaire rappelle assez, en un peu plus vif, le *quoin quoin quoin quoin* de notre Canard domestique; la plupart le traduisent par un *quääk quääk quääk* très sonore, chez la femelle, et un *quaak quaak* plus bas, chez le mâle. Il vole et nage bien, mais plonge relativement peu ou peu profondément, se contentant souvent de basculer, le cou et la tête en bas, pour chercher sous l'eau, le long des rives, soit des plantes aquatiques, soit des larves d'insectes, de petits crustacés ou des œufs de poissons, même du menu fretin à l'occasion. Il varie du reste volontiers ses menus, en allant chercher dans les prairies humides des herbes et de petits mollusques, ou en rôdant de nuit sous les chênes, sur les lisières ou dans les campagnes, pour y avaler des glands en quantité.

Il commence à s'accoupler dès le mois de février, parfois même déjà en janvier, mais ne s'occupe guère de nicher qu'en mars, pondant, suivant les années, dans la seconde moitié de ce dernier mois ou seulement en avril, de neuf à douze œufs qui, après 28 jours d'incubation, donnent naissance à de petits poussins très vite hors du nid, sur terre ou à l'eau avec leur mère. En cas de nichée sur des arbres ou en lieu élevé, la mère transporte ses petits un à un jusqu'à l'eau, les prenant avec son bec, suivant divers observateurs[1].

J'ai dit plus haut que le mâle privé par la mue de ses rémiges et incapable de voler, assez vite après l'éclosion des petits, se cache

[1] Peut-être la *Cane* transporte-t-elle aussi ses petits, comme la femelle *Harle*, en les faisant monter sur son dos, entre ses épaules, et en planant doucement jusqu'à l'eau.

alors dans le plus épais des roseaux, change même parfois de localité, pour faire dans l'isolement et à l'abri ce renouvellement annuel de sa livrée. Il laisse ainsi à son épouse, qui n'est pas désemparée comme lui, le soin et l'éducation des petits qui, en août, sous le nom de *Halbrans,* sont en train d'échanger contre la livrée d'adultes, la première robe qu'ils avaient prise en quittant leur duvet, robe qui d'abord ressemblait beaucoup à celle de leur mère. Dès la fin de juin, il n'y a plus guère de mâles adultes capables de voler; mais, vers la fin de juillet, ils ont d'ordinaire refait leurs ailes, quoique encore pour la plupart dans leur livrée brune d'été, sous laquelle ils ne voyagent pas volontiers. Peut-être y a-t-il parfois, sous l'influence de l'âge ou des conditions, des exceptions à cette règle générale, car certains chasseurs veulent avoir rencontré, en juillet, des mâles de Canards sauvages déjà en livrée de noces, avec la tête verte, etc., tandis que, comme je l'ai dit plus haut en note, on a vu des individus désemparés encore au milieu d'août.

Son nid, établi entre les roseaux ou dans les broussailles, au bord des lacs, le long des cours d'eau ou dans les marais, parfois dans les champs non loin de l'eau, ou sous des blocs de rochers, à l'occasion dans un arbre creux, même, dit-on, dans un vieux nid de Pie ou de Corneille, est généralement composé de petites racines et d'herbes sèches grossièrement entrelacées, avec garniture intérieure de bourre, de duvet et de plumes.

Ses œufs, généralement au nombre de 9 à 12 (selon quelques auteurs jusqu'à 14 ou 15), sont d'ordinaire un peu plus petits que ceux du Canard domestique, de forme ovalaire, à coquille assez épaisse, grasse, assez lisse, même un peu luisante, et d'un verdâtre pâle; ils mesurent $0^m,055$—060 sur $0^m,041$—043 ($0^m,045$).

L'espèce est très répandue dans toute l'Europe, jusqu'au 70e degré environ, ainsi qu'en Asie, dans l'Afrique septentrionale et dans l'Amérique du Nord.

171. — Genre 4 : CHIPEAU

CHAULELASMUS Gray.

Bec relativement étroit, sensiblement plus court que la tête, quasi-droit, passablement comprimé en arrière, très légèrement plus haut que large à la base, un peu aplati et

subarrondi en avant, avec onglet moyen, assez brusquement recourbé vers le bas ; arête sup. presque droite, un peu ascendante depuis l'avant des fosses nasales, aplatie et graduellement élargie en arrière, avec très faibles prolongements fronto-latéraux. Mandibule inf. droite, découverte en arrière seulement. Lamelles sup. longues, minces, quasi-verticales et bien visibles sur les deux tiers post. du bec, au moins. Narines au cinquième du bec environ (voy. fig. 67). *Pieds relativement petits; tarse pincé, passablement plus court que le doigt interne avec ongle. Ongles moyens, assez arqués et aigus. Ailes pliées demeurant légèrement en arrière du bout de la queue; rémiges primaires médiocrement larges; 1re seule échancrée au bord interne, 2e rétrécie au bord externe, 3e légèrement; 1re et 2e subégales; scapulaires et cubitales médiocrement larges et plus ou moins aiguës; miroir blanc, non métallique. Queue courte et arrondie, à 16 rectrices subarrondies et assez larges. Corps plutôt long, légèrement déprimé; cou assez long, rétréci dans le haut.*

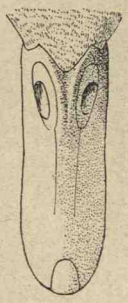

Fig. 67. Bec, par dessus, de Chaulelasmus streperus, mâle.

Œufs : Voyez sous-famille et espèce.

La mue est double. Le mâle et la femelle sont assez différents, sauf en été. Les jeunes ressemblent assez à leur mère.

Ce genre n'étant guère représenté que par une espèce très répandue en Europe, en Asie, dans le nord de l'Afrique et dans l'Amérique du Nord, je renvoie à notre Chipeau bruyant *(Ch. streperus)* pour les quelques données biologiques relatives à ce petit groupe qui, pour quelques auteurs, compterait une seconde espèce voisine à tous égards de la nôtre, le *Ch. Couesi,* de l'île Fanning, dans le Pacifique.

294. — 1 : CHIPEAU BRUYANT

Mittelente — Canapiglia.

CHAULELASMUS STREPERUS Linné.

Bec un peu plus court, aux côtés du front, que le doigt médian avec ongle, à arête triangulairement aplatie devant le front, avec onglet subarrondi, occupant un peu plus du tiers de la largeur antérieure maximale (voy. fig. 67). *Premières rémiges échancrées ou rétrécies (voyez au genre); 1re volontiers un peu plus courte que 2e. Cubitales assez longues, un peu effilées et aiguës, ♂ (hiver et noces). Plumes de la nuque légèrement allongées, ♂ (hiver et noces). — Tête et haut du cou d'un gris roussâtre, ponctué de brun; poitrine et haut du dos noirâtres, festonnés de blanchâtre ou de roussâtre pâle; couvertures moyennes marron; miroir blanc, largement bordé de noir violacé; sus et sous-caudales noires, ♂ en hiver et en noces. Faces sup. d'un brun noirâtre, avec bordure des plumes roussâtre; poitrine d'un brun roux, tachetée de noir, sous-caudales grises, ♀, ♂ été et juv. Bec noir; tarses et doigts orangés, palmures noirâtres.*

Long. tot. 0m,475—550; aile pliée 0m,255—280; queue 0m,085—102; tarse 0m,033—037; médian, avec ongle 0m,052—058; bec, aux côtés du front 0m,046—051.

ANAS STREPERA *Linné ex Gessner,* Syst. Nat., I, p. 200, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 297, 1815. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 837, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 159, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 403, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 129, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 358, 1854. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 662, Taf. 33, Fig. 6 ♂ et Fig. 7 ♀, 1891. — A. CINEREA, A. KEKUSCHKA *Gmelin,* Reise, II, p. 184, et III, p. 249, 1774.

CHAULIODIUS STREPERA *Swainson,* Classif. of B., II, p. 366, 1837.

KTINORHYNCHUS STREPERA *Eyton,* Monog. Anat., p. 137, 1838.

CHAULELASMUS STREPERUS *Gray,* List. Gen. of B., p. 74, 1840. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 510, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 49, Fig. 8, 1871. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 438, 1894. *Salvadori,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 221, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 218, 1899. — CH. CINEREUS, CH. AMERICANUS *Brehm,* Naumannia, 1855, p. 297. — CH. CAPENSIS *Bonap., in Schlegel,* Mus., Anseres, p. 48, 1866.

QUERQUEDULA STREPERA *Macgill.,* Man. Brit. Orn., II, p. 169, 1840.

NOMS VULG. S. F.: *Chipeau.* — S. A.: *Schnarrente.*

Mâle adulte, en hiver et en noces: Vertex, occiput et nuque d'un brun légèrement varié de roussâtre; front, joues, gorge et moitié supérieure du cou d'un gris roussâtre, ponctué de brun; bas du cou, poitrine, haut du dos, flancs et scapulaires noirâtres, toutes plumes marquées d'étroites raies transversales blanchâtres ou d'un roussâtre pâle, en croissant au cou, à la poitrine et sur le dos, en zigzags sur les scapulaires et les flancs; petites couvertures alaires, cubitales, rémiges primaires et rectrices d'un brun cendré, les dernières frangées de cendré-roussâtre pâle; couvertures moyennes d'un roux marron; grandes couvertures antérieures marron, postérieures noires. Les trois ou quatre rémiges secondaires antérieures d'un brun cendré et finement liserées de blanc ou de blanchâtre, les suivantes d'abord noires sur le côté extérieur, puis d'un blanc pur sur les barbes externes et brunâtres sur les barbes internes, comme à la base, formant ainsi un miroir losangique blanc largement encadré de noir violacé, en arrière et en avant. Ventre blanchâtre, plus ou moins strié de brun en travers, vers la région anale principalement. Bas du dos et croupion bruns. Sus et sous-caudales d'un beau noir à légers reflets verdâtres. Bec d'un noir bleuâtre; tarse et doigts orangés, avec palmures noirâtres; iris brun.

Femelle adulte: Un peu plus petite que le mâle, avec bec un peu plus faible; faces supérieures d'un brun noirâtre, avec les plumes assez largement bordées de roussâtre pâle; cou gris-roussâtre; poitrine d'un brun roux et tachetée de noir; flancs sans zigzags noirâtres; croupion et sous-caudales gris. Bec d'un gris verdâtre foncé, en dessus, d'un jaune un peu rougeâtre sur les côtés; en somme, rappelant assez, moins le miroir, la femelle du Canard sauvage.

Mâle adulte, en été : Ressemble assez à la femelle, quoique plus sombre en dessus, ou au jeune dans sa première livrée, bien qu'avec le même miroir qu'en plumage de noces. Tête et cou un peu plus pâles et finement mouchetés. Dos et épaules d'un brun foncé, avec bordure claire des plumes très étroite. Souvent quelques traces de brun-marron sur les couvertures moyennes. Pas de noir, ni aux sus ni aux sous-caudales. Poitrine d'un brun roux, tachetée de brun-noirâtre. Bec plus pâle, bien qu'encore en majeure partie noir.

Jeunes : Assez semblables à la femelle.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez épais, brun aux faces supérieures, ainsi que sur les ailes et les cuisses, plus foncé sur le vertex et le bas du dos, avec six taches blanchâtres disposées, par trois de chaque côté, en arrière des ailes. Côtés de la tête et sourcils

d'un fauve plutôt sombre, avec tache sur l'oreille et un trait latéral noir, du bec à la nuque, par l'œil. Poitrine brunâtre; ventre blanc; gorge et abdomen d'un gris pâle. Bec brun, avec onglet roux pâle, en dessus, jaune en dessous. Pieds bruns, avec bandes jaunâtres sur les palmures, le long des doigts (*sec.* Vian).

Hybrides : Bien que les hybrides d'Anatidés soient rarement féconds, de Selys (l. c.), à propos du croisement entre Canard sauvage *(A. boschas)* et Chipeau *(Ch. streperus)*, signale, comme exception, un cas d'accouplement de ce bâtard avec le Siffleur *(M. penelope)*, ayant donné naissance à un hybride recroisé, de 2e génération. Suchetet (l. c.) parle de bâtards rencontrés à l'état libre, provenant d'accouplements non seulement entre *Boschas* et *Streperus*, mais aussi entre Chipeau *(Ch. streperus)* et Pilet *(D. acuta)*, ainsi qu'entre Souchet *(Sp. clypeata)* et Chipeau *(Ch. streperus)*. Enfin Pavesi décrit, en 1893 : Un hibrido naturale di *Anas boschas* et *Chaulelasmus streperus* ucciso nel Pavese[1]. N'ayant pas connaissance de bâtards du Chipeau *(Ch. streperus)* en Suisse, je renvoie, comme je l'ai dit, aux publications de de Selys et de Suchetet, citées plus haut, pour la description des livrées nécessairement assez variables de ces formes intermédiaires.

Le Chipeau ou Ridenne est de passage assez régulier, mais plutôt rare dans le pays, bien qu'assez également représenté sur nos divers lacs dans la plaine suisse, depuis ceux de Constance et de Zurich, à l'est, jusqu'à ceux de Neuchâtel et Léman à l'ouest, ainsi que sur nos principaux cours d'eau, le Rhin, l'Aar et le Rhône, en particulier, et dans nos marais. Il passe au printemps et en automne, volontiers fin février ou en mars, et en octobre ou novembre, en bandes rarement nombreuses et, chez nous, le plus souvent mélangées avec celles du Canard sauvage, du Pilet ou du Siffleur. Il a été rencontré à diverses reprises, au passage, sur les lacs de la Hte-Engadine, à près de 1800 mètres, et il hiverne plus ou moins sur nos plus grands bassins. Je ne crois pas qu'il ait jamais niché dans le pays.

Ce Canard est plus exclusivement aquatique que le précédent et, par le fait, beaucoup plus nageur et surtout plongeur; mais il a comme lui l'habitude d'errer beaucoup aux heures crépusculaires, passant de mare en mare, en quête des insectes, crustacés, vers et mollusques qui, avec quelques débris de plantes aquatiques, constituent sa principale nourriture. Son vol est rapide et soutenu. Son

[1] Boll. della Soc. Veneto-Trentina di Sc. naturali, 1893, V, no 3.

appel, en l'air, exprime avec vigueur la syllabe *quääk*, avec parfois un léger *pip, pip;* à terre, il semble répéter plutôt *räckräckräck*.

Il se reproduit dans les régions septentrionales moyennes, en Russie, parfois dans le nord de l'Allemagne, en Danemark, en Hollande, en Angleterre et en Suède, jusqu'au 61e ou 62e degré environ, établissant, volontiers dans les marais, un nid d'herbes sèches sur le sol, entre les roseaux.

Ses œufs, au nombre de 8 à 12, ovalaires, ou à pôles assez obtus quasi-égaux, avec coquille assez lisse et un peu luisante, sont généralement d'un blanc jaunâtre ou d'un gris jaunâtre pâle, tirant parfois un peu sur le vert. Ils mesurent d'ordinaire 0m,052—056 sur 0m,037—040.

L'espèce est assez répandue en Europe septentrionale, à l'exception de l'extrême nord, ainsi qu'en Asie et dans l'Amérique du Nord, durant la belle saison, d'où elle émigre vers le sud, en automne, pour hiverner soit dans les régions méridionales de notre continent et dans le nord-est de l'Afrique, soit dans les Indes ou en Chine et dans le centre de l'Amérique.

172. — Genre 5 : SOUCHET

SPATULA Boie.

Bec très élargi en cuiller, en avant, un peu plus long que la tête, droit, pincé et bien plus haut que large à la base, à arête plus ou moins apparente, élargie et aplatie devant le front, avec de petits prolongements latéraux; onglet petit et brusquement courbé. Mandib. sup. très largement arrondie sur les côtés, en avant, avec lamelles longues et minces, bien visibles sur plus de moitié de sa longueur. Mandibule inf. découverte sur la moitié post., le bec fermé. Narines ovales, hautes et dépassant un peu le quart du bec (voy. fig. 68).

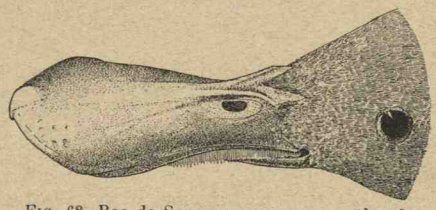

Fig. 68. Bec de Spatula clypeata, mâle ad., demi-profil.

Tarse légèrement plus court que le doigt interne, avec ongle. Ongles moyens, arqués, un peu comprimés et aigus. Ailes longues, aiguës et effilées, atteignant à peu près le bout de la queue. Rémiges primaires étroites et très effilées; les deux premières volontiers échancrées ou rétrécies (voy. fig. 69). *Scapulaires et cubitales effilées et pointues, chez mâle ad. en noces. Miroir généralement à reflets métalliques. Queue plutôt courte, conique, à 14 (parfois 16) rectrices plutôt étroites, coniques et assez aiguës. Corps plutôt allongé; tête forte; cou moyen.*

Œufs : voyez sous-famille et espèce.

Les Souchets sont au moins autant oiseaux d'eau douce que marins; ils sont sociables et migrateurs, volent et courent bien, et cherchent, en barbottant dans les marais ou en trottant sur les grèves, une nourriture composée surtout de petits animalcules.

Leur mue est double. Le mâle, très différent de la femelle en hiver, lui ressemble assez en été; les jeunes, en première livrée, rappellent leur mère.

Des trois ou quatre espèces de ce genre, une seulement, de beaucoup la plus répandue, se trouve en Europe et en Suisse.

295. — 1 : SOUCHET COMMUN

Löffelente — Mestolone.

SPATULA CLYPEATA Linné.

Bec deux fois aussi large en avant qu'en arrière, deux fois aussi long que le tarse et à arête carrément aplatie devant le front, avec onglet subovale, très courbé, occupant au plus un cinq. de la largeur maximale (voy. fig. 68). *2e rémige rétrécie au bord externe, 1re seule échancrée au bord interne; 1re et 2e quasi-égales* (voy. fig. 69). *Plumes de l'occiput et de la nuque un peu allongées, ♂ en noces. — Tête et haut du cou verts; haut de la poitrine blanc; ventre roux-marron; couvertures alaires d'un gris bleu; large miroir vert ou bleu-vert à reflets, bordé de blanc dans le haut; sus et sous-caudales noires et vertes, ♂ en noces. Tête, cou et faces sup. roussâtres, avec le centre des plumes brun; ventre d'un roux plus accusé; couvertures en ma-*

jeure partie gris-bleu; miroir d'un vert plus sombre, ♀. *Bec noir ou noirâtre; pieds orangés.*

Long. tot. 0^m*,440—500; aile pliée* 0^m*,238—250 (*0^m*,260); queue* 0^m*,085—105; tarse* 0^m*,034—037; médian, avec ongle* 0^m*,045—050; bec, aux côtés du front* 0^m*,065—070.*



Fig. 69. Deux premières rémiges de Spatula clypeata, mâle ad.

Anas clypeata *Linné,* Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 200, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 302, 1815. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 842, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 154, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 387, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 130, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 372, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 540, 1865. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 670, Taf. 33, Fig. 9, 1891. — A. mexicana, A. rubens, A. jamaicensis *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 519, 1788.

Spatula clypeata *Boie,* Isis, 1822, p. 564. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 503, 1867. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 428, 1894. *Salvadori,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 306, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 221, 1899.

Spathulea clypeata *Fleming,* Brit. Anim., p. 123, 1828.

Rhynchaspis clypeata *Stephens, in Shaw,* Gen. Zool., XII, p. 115, 1824. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 51, Fig. 4, ♂ et Fig. 6, ♀, 1871. — Rh. platyuros *Brehm, Naumannia,* 1855, p. 298.

Clypeata macrorhynchos, Cl. platyrhynchos, Cl. pomarina, Cl. brachyrhynchos *Brehm,* Isis, 1830, p. 997. Vögel Deutschl., p. 876 à 879, 1831.

Noms vulg. S. F. : *Souchet, Bec-plat, Bec en cuiller.* — S. A. : *Schildente, Löffelente, Breitschnabel.* — S. I. : *Cüdelera?*

Mâle adulte, en hiver et en noces : Tête et moitié supérieure du cou d'un beau vert à reflets (avec mélange d'un peu de noirâtre au vertex, aux lorums et à la gorge, quand la livrée n'est pas encore parfaite). Bas du cou et poitrine d'un blanc pur. Dos brun foncé, plus ou moins varié de blanchâtre; croupion noir ou noirâtre; susscaudales noires et vertes, à reflets. Scapulaires blanches, par places un peu maculées de noirâtre; les plus longues partie d'un gris bleu, partie noires, avec une large raie blanche longitudinale. Couvertures petites et moyennes d'un gris bleu, grandes en majeure partie d'un cendré brun et terminées de blanc; cubitales d'un noir un peu reflétant, les plus grandes avec une raie longitudinale blanche, vers le bout. Rémiges secondaires d'un vert brillant à reflets cuivrés sur les barbes externes, brunes sur les barbes internes, formant un large miroir à reflets métalliques, bordé de blanc dans le haut. Rémiges primaires brunes. Ventre et flancs d'un roux marron; région crurale légèrement variée de brun; région anale blanche sur les

côtés, variée de blanchâtre et de noirâtre au milieu. Sous-caudales colorées de noir et de vert. Queue en majeure partie blanche, avec les rectrices médianes brunes, les voisines en partie brunes, et les latérales plus ou moins salies de brun sur le centre. Bec noir ou noirâtre, en dessus, plus ou moins jaunâtre, en dessous. Pieds d'un jaune orangé. Iris jaune.

Femelle adulte : A peu près aussi grande que le mâle. Tête et cou roussâtres, marqués de stries noirâtres; dos brun, les plumes largement bordées de roussâtre; couvertures de l'aile d'un cendré bleuâtre, les plus petites volontiers mouchetées de roussâtre et de brun; miroir vert. Faces inférieures d'un roussâtre plus roux sur le milieu du ventre, plus clair et varié de brun à la poitrine et sur les sous-caudales. Rectrices brunes, largement bordées de blanc. Bec d'un brun noirâtre, tirant plus ou moins sur le jaunâtre vers les bords et en dessous. Pieds jaunes. Iris jaunâtre.

Mâle adulte, en été : Ressemble à la femelle, mais en plus foncé, avec aile comme au printemps et miroir bien plus brillant que chez celle-ci.

Jeunes de l'année: Assez semblables à la femelle, avec les couvertures alaires d'un cendré moins bleuâtre et le miroir d'un vert sombre. — *Après la mue,* les mâles ont la tête et le cou variés de grisâtre, de verdâtre et de brun. Ils n'acquiéreraient la livrée d'adulte parfaite qu'à la seconde mue d'automne.

A la naissance : Couverts d'un duvet brun-roux sur le dessus de la tête, ainsi que sur les faces supérieures et les ailes, avec une tache fauve longitudinale de chaque côté sur le dos, un long sourcil pâle sous la calotte et une bande brune sur les lorums, ainsi que depuis l'œil jusqu'à la nuque; gorge et devant du cou grisâtres; poitrine plus sombre; ventre d'un fauve pâle. Bec évasé en avant, brun en dessus et jaune en dessous, avec onglet roussâtre; pieds jaunâtres, à membranes brunes.

Hybrides: On connaît des bâtards du Souchet *(Sp. clypeata)* avec d'autres espèces de Canards, le Canard sauvage *(A. boschas),* le Chipeau *(Ch. streperus)* et la Sarcelle soucrourou *(Q. discors),* par exemple, peut-être aussi avec le Pilet *(D. acuta)* et la Sarcelle d'été *(Q. circia).* Ne sachant pas que semblables hybrides aient été trouvés dans le pays, je renvoie, comme pour les bâtards étrangers précédents, aux publications déjà citées de de Selys et de Suchetet.

Le Souchet, bien reconnaissable à son bec élargi en cuiller, est parmi nos plus jolis Canards, mais, par contre, de ceux qui demeurent le moins longtemps chez nous. Il passe régulièrement,

bien que rarement en très grand nombre, dans nos diverses régions, où il est tenu pour plus ou moins rare, suivant les localités; mais, il nous reste relativement peu en hiver, les marais qu'il semble préférer aux lacs étant souvent gelés. Quelques citations de nichées dans le canton de Zurich, dans les marais d'Orbe au pied du Jura, près de Sierre en Valais et à l'extrémité est du Léman, me paraissent plutôt exceptionnelles. C'est surtout au printemps et en automne, aux époques des migrations, que nous le voyons dans le pays, dans les marais ou sur les grèves, parfois avec des bandes d'autres espèces, en mars ou avril, ainsi qu'en octobre et novembre, parfois déjà fin septembre ou encore en décembre; cela non seulement dans la plaine suisse et dans le Tessin, mais encore jusque dans le val d'Urseren et la H^te^-Engadine, à 1800 m. s/m. Il vole, nage et marche bien, court même lestement, mais ne plonge guère qu'en cas de nécessité. C'est, selon les circonstances, en barbottant dans l'eau ou en courant le long des plages ou des grèves qu'il trouve sa nourriture habituelle consistant, à part quelques graines, en petits animaux, insectes, larves, crustacés et mollusques que ne laissent guère échapper les longues lamelles qui, comme des fanons, garnissent les bords de sa mandibule supérieure. Son cri a été traduit par *voak-voak* ou *vaak*, pour le mâle, et par *quauk* pour la femelle; il appellerait, au départ, en criant *puck, puck*. Il se reproduit dans le nord des trois continents de notre hémisphère, établissant, en avril ou au commencement de mai, dans les marais ou sur les bords plantureux de certains lacs, sur le sol, entre les roseaux ou sous quelque buisson, un nid d'herbes sèches, garni de plumes, dans lequel il pond de huit à quatorze œufs qui, après 22 ou 23 jours, donnent naissance à de petits poussins gagnant de suite l'eau avec leur mère. Comme celui de Boschas, le mâle de Souchet est alors plus ou moins désemparé par la chute de ses rémiges.

Ses œufs, 8 à 14, subovalaires, ou à pôles parfois un peu inégaux, à coquille médiocrement lisse et légèrement luisante, sont d'un gris olivâtre ou verdâtre pâle et mesurent généralement 0^m^,051—056 sur 0^m^,035—037.

L'espèce est très répandue dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, jusqu'au 64e ou 65e degré, d'où elle se rend, en automne, pour hiverner, jusque dans le sud de notre continent, l'Afrique, la Chine, les Indes, et le centre de l'Amérique. Elle se reproduit en particulier en Suède, en Angleterre, en Danemark, dans le nord de l'Allemagne et de la France, et jusque dans les grands marais d'Autriche-Hongrie.

173. — Genre 6 : PILET

DAFILA Stephens.

Bec relativement étroit et semi-cylindrique, très légèrement plus court que la tête, quasi-droit, passablement plus haut que large à la base et un peu plus large en avant qu'en arrière, avec arête presque droite, un peu ascendante depuis l'avant des fosses nasales, élargie et aplatie devant le front, avec légers prolongements latéraux; onglet subovale, petit et assez brusquement courbé. Mandibule inf. découverte vers la base seulement; lamelles sup. courtes, d'ordinaire invisibles latéralement. Narines ovales, légèrement en avant du quart du bec. Tarse un peu plus court que le doigt interne avec ongle. Ongles plutôt courts, un peu arqués et subaigus. Ailes atteignant à peu près le bout des rectrices moyennes, avec miroir à reflets métalliques, chez les mâles; rémiges primaires très étroites; 2e rétrécie au bord externe, 1re seule échancrée au bord interne. Scapulaires et cubitales effilées et pointues, chez ♂ en noces. Queue moyenne, conique, à 16 rectrices, les deux médianes plus ou moins prolongées et effilées, ♂. Corps assez long, un peu déprimé; cou long et très étroit dans la moitié supérieure.

Œufs : voyez sous-famille et espèce.

Mue double. Mâle et femelle assez différents, sauf en été; la seconde volontiers un peu plus petite; jeunes rappelant la femelle.

Ce genre n'étant représenté que par notre Pilet acuticaude *(D. acuta)* très répandu en Europe, en Asie et dans l'Amérique du Nord, et une espèce très voisine « *D. spinicauda* » qui se trouve dans l'Amérique du Sud, je me bornerai à renvoyer au chapitre concernant l'espèce type, pour quelques données biologiques y relatives.

296. — 1 : PILET ACUTICAUDE

Spiessente — Codone.

DAFILA ACUTA Linné.

Bec très légèrement plus long, aux côtés du front, que le doigt médian avec ongle, un peu comprimé et à arête carrément aplatie en arrière, avec onglet subovale, assez court, occupant un tiers environ de la largeur maximale. Plumes de la nuque un peu allongées. 1re et 2e rémiges quasi-égales; 1re échancrée, 2e rétrécie (voyez genre). Rectrices médianes très prolongées et effilées, ♂ en noces; acuminées mais peu prolongées, ♀. — Tête et haut du cou sur les côtés bruns; nuque noire, bordée de blanc; poitrine et ventre blancs; dos chiné noir et blanc; sous-caudales noires, blanches sur les côtés; miroir d'un vert pourpré ou violet, bordé de roux dans le haut, de noir et de blanc dans le bas, ♂ en noces (voy. fig. 70). *Livrée d'un gris roussâtre, varié de brun en dessus; miroir brunâtre, ♀. Bec bleuâtre ou noirâtre; pieds d'un cendré plus ou moins brunâtre ou noirâtre.*

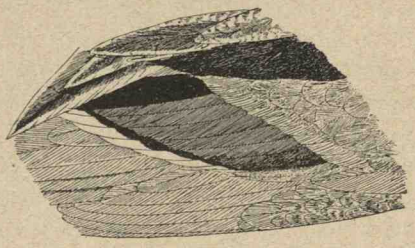

FIG. 70. Miroir de l'aile de DAFILA ACUTA, mâle ad.

Long. tot., au bout des rectrices médianes plus ou moins prolongées 0m,540 ♀—665 ♂; aile pliée 0m,255—275; queue 0m,125 ♀ à 140—220 ♂; tarse 0m,035—041; médian, avec ongle 0m,050—055; bec, aux côtés du front 0m,052—057.

ANAS ACUTA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 202, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 299, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 838, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 156, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 396, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 129, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 360, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 535, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 661, Taf. 33, Fig. 4 ♂ et 5 ♀, 1891. — A. LONGICAUDA *Brisson*, Ornith., VI, p. 369, 1760. — A. ALANDICA *Sparrm.*, Mus. Carls., III, pl. 60, 1786. — A. SPARRMANNI *Latham*, Ind. Orn., II, p. 876, 1790. — A. CAUDACUTA *Leach ex Gessner*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 38, 1816. — A. CAUDATA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 869, 1831.

DAFILA CAUDACUTA *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XII, p. 127, 1824. — D. ACUTA

Eyton, Rar. Brit. B., p. 60, 1836. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 515, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 47, Fig. 6 ♂ et Tab. 48, Fig. 2 ♀, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 445, 1894. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 275, 1895. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 219, 1899.

Trachelonetta acuta *Kaup*, Nat. Syst., p. 115, 1829.

Phasianurus acutus *Wagler*, Isis, 1832, p. 1235.

Querquedula acuta *Selby*, Brit. Orn., II, p. 311, 1833.

Noms vulg. S. F. : *Pilet, Canard queue d'hirondelle.* — S. A. : *Spiessente, Pfeilschwanz, Spitzente, Schwalbente* ♂, *Lerchente* ♀. — S. I. : *Coalunga. Gügelera?*, Locarno, *Garganellon*, Lugano.

Mâle adulte, hiver et noces : Tête, gorge et haut du cou, celui-ci en avant et un peu sur les côtés, bruns, avec mouchetures noirâtres sur le vertex et l'occiput, et reflets violets pourprés sur les côtés de la nuque et de la tête en arrière. Nuque et moitié supérieure du cou, sur la ligne médiane, noires, bordées de blanc. Bas du cou en dessus, dos, croupion, flancs et partie des scapulaires variés de zigzags noirâtres et blanchâtres ; sus-caudales brunes, largement bordées de blanc-roussâtre. Scapulaires noires, plus ou moins bordées de blanchâtre ou chinées sur les bords ; cubitales noires au centre et largement bordées de cendré. Couvertures de l'aile cendrées, les grandes terminées de roux. Rémiges secondaires en majorité d'un vert violet ou pourprées sur les barbes externes, noires sur les barbes internes, puis noires et blanches vers le bout, formant un miroir à reflets métalliques, bordé de roux dans le haut, de noir et de blanc vers le bas. Rémiges primaires brunes. Moitié inférieure du cou, poitrine et haut du ventre d'un blanc quasi-pur[1] ; bas-ventre et région anale d'un grisâtre délicatement chiné ; sous-caudales noires. Rectrices médianes prolongées d'un noir à reflets verdâtres, latérales brunes, frangées de blanchâtre. Bec d'un bleu noirâtre ; pieds d'un cendré plus ou moins nuancé de noirâtre ; iris brun.

Femelle adulte : Un peu plus petite que le mâle. Tête et cou roussâtres, mouchetés de brun ; dessus du corps brun, les plumes bordées de roussâtre pâle. Aile brune, avec miroir brun, sans éclat, bordé de blanc dans le haut, de noir et de blanc dans le bas. Faces inférieures d'un roussâtre clair, plus ou moins variées de brun sur le bas du cou, la région anale et les sous-caudales. Rectrices brunes, liserées de blanchâtre et barrées transversalement de roussâtre ; médianes peu prolongées. Bec et pieds bruns ou noirâtres ; iris brun.

[1] Parfois un peu sali de jaune roussâtre pâle, coloration souvent extérieure.

Mâle adulte, en été: Ressemble assez à la femelle, à part la taille un peu plus forte, des teintes généralement un peu plus sombres, un miroir métallique et des pennes, cubitales et rectrices médianes, un peu plus allongées que chez celle-ci, quoique bien plus courtes que dans la livrée de noces. Faces supérieures d'un brun noirâtre, avec bordure des plumes grisâtre; tête, cou et poitrine d'un brun-roussâtre clair, mouchetés de brun-noirâtre; miroir pourpré, à reflets métalliques, comme en hiver.

Jeunes de l'année : Assez semblables à la femelle. — Les jeunes *mâles,* en plumage de transition, ont la tête plus ou moins variée de noirâtre; le dos partie chiné, partie taché de brun; les faces inférieures d'un blanc jaunâtre, tachetées de brun-roussâtre.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez épais, brun aux faces supérieures, avec quatre taches blanches en carré sur le dos; côtés de la tête d'un blanc un peu rembruni, avec tache brune sur l'oreille et un trait brun, relativement peu accusé, sur le lorum et en arrière de l'œil; gorge, côtés du cou et ventre blancs; poitrine d'un gris pâle. Bec relativement long, noirâtre, avec onglet roux, en dessus, d'un jaune roussâtre, en dessous; pieds bruns (*sec.* Vian).

Variétés et hybrides : On cite des variétés isabelles. M. J. de Lamotte possédait un Pilet à cou noir, avec des plumes blanches en forme de huppe, sur les côtés du vertex, et les faces inférieures teintées de roux. — Cette espèce se croise parfois, à l'état de liberté, avec le Canard sauvage *(A. boschas),* avec le Siffleur *(M. penelope),* la Sarcelle d'hiver *(Querq. crecca),* le Chipeau *(Ch. streperus)* et peut-être avec le Souchet *(Sp. clypeata),* donnant lieu à des hybrides variés. Ne sachant pas qu'on ait trouvé semblables bâtards dans le pays, je renvoie encore ici, pour la description des livrées différentes de ces oiseaux, aux publications de de Selys et de Suchetet.

Le Canard pilet, ou Pilet acuticaude, est oiseau de passage régulier, assez commun, et généralement hôte d'hiver dans nos différentes régions, au sud comme au nord des Alpes, au sud-ouest surtout, où, comme beaucoup de migrateurs, les Canards semblent abonder toujours plus, en s'engageant dans l'extrémité de plus en plus rétrécie de la plaine suisse, entre Alpes et Jura. Deux ou trois citations de nichée, trop peu circonstanciées, me paraissent devoir être tout à fait exceptionnelles. Il passe, en bandes plus ou moins nombreuses, au printemps et en automne, généralement en février et mars, ainsi qu'en octobre et novembre, et se montre alors parfois jusqu'à d'assez grandes élévations dans les Alpes, dans la vallée d'Urseren et la H^te^-Engadine, entre autres.

Il fréquente volontiers les marais, en dehors de la mauvaise saison; mais, c'est surtout en hiver et principalement sur nos différents lacs que nous le voyons en plus grand nombre[1]. Sa nourriture consiste surtout en petits animalcules, insectes, larves, vers, crustacés et mollusques; cependant, il prendrait parfois aussi de petites graines ou des débris de végétaux aquatiques. Comme la plupart des Canards, il avale aussi beaucoup de petites pierres, pour broyer ses proies dans son estomac musculeux. Il nage et vole bien, s'élevant volontiers presque verticalement en l'air, au lever; il plonge bien plus que les précédentes espèces, et souvent se *rase* à fleur d'eau, surtout si, blessé, il est privé du secours de ses ailes.

C'est principalement dans le nord qu'il se reproduit, bâtissant dans les marais ou sur les bords plantureux des lacs, dans les hautes herbes ou entre les buissons, un nid d'herbes sèches, garni de plumes, dans lequel il pond, fin mai ou en juin, et couve pendant 27 à 28 jours.

Ses œufs, au nombre de 8 à 10, subelliptiques, volontiers un peu allongés, à coquille assez dure, plutôt lisse ou un peu luisante, sont d'un gris verdâtre, d'un gris olivâtre très pâle, ou parfois d'un gris roussâtre clair, et mesurent $0^{m},054$—058 sur $0^{m},038$—041.

L'espèce est très répandue en Europe, en Asie et dans l'Amérique du Nord, nichant surtout entre les 70e et 55e degrés, en Scandinavie, en Angleterre et dans le nord de l'Allemagne, en particulier, puis gagnant, en automne, l'Europe moyenne, pour aller hiverner dans le sud du continent, ainsi que dans le nord de l'Afrique, les Indes et le centre de l'Amérique.

174. — Genre 7 : SIFFLEUR

MARECA Stephens.

Bec beaucoup plus court que la tête, légèrement plus haut que large à la base, de largeur médiocre et quasi-égale, puis très légèrement rétréci vers le bout, à arête un peu concave en avant des fosses nasales, élargie et aplatie devant le front, avec petits prolongements latéraux; onglet court et bien courbé. Mandibule inf. un peu

[1] Jusque dans la rade de Genève.

apparente en arrière, le bec fermé. Lamelles inf. très fines; les sup. courtes, un peu inclinées en arrière et peu visibles. Narines d'un ovale court, au quart du bec environ. Tarse légèrement plus court que le doigt interne avec ongle. Doigts relativement courts; ongles moyens, passablement arqués, comprimés et assez aigus. Ailes n'atteignant d'ordinaire pas tout à fait le bout de la queue, avec miroir à reflets métalliques, chez le mâle; 1re et 2e rémiges quasi-égales, plus ou moins échancrées ou rétrécies. Scapulaires et cubitales plus ou moins effilées et aiguës. Queue courte, conique, à 14 rectrices coniques, médiocrement larges. Corps assez rond, relativement peu allongé; cou moyen, assez dégagé.

Œufs : voyez sous-famille et espèce.

Les Siffleurs sont oiseaux du nord, sociables et migrateurs, qui visitent également les bords des mers et des eaux douces, et prennent une nourriture très mélangée d'éléments végétaux et animaux. Ils voyagent volontiers en longues bandes et se reproduisent surtout dans les marais. Leur vol est très rapide et leur démarche assez facile.

Leur mue est double. Le mâle en noces est assez différent de la femelle, qui est un peu plus petite; les jeunes ressemblent à leur mère.

Des trois espèces qui représentent ce genre dans les diverses parties du monde, deux se montrent en Europe, dont l'une, *M. americana* Gm., qui, du Nouveau monde, a fait d'assez fréquentes apparitions en Angleterre, nous manque complètement.

297. — 1 : SIFFLEUR PÉNÉLOPE

Pfeifente — Fischione.

MARECA PENELOPE Linné.

Bec à peu près de la longueur du doigt interne avec ongle, aux côtés du front, soit relativement court et un peu plus étroit en avant qu'à la base, à arête triangulairement aplatie en arrière, avec onglet assez court, occupant environ deux cinq. de la largeur du bec en

avant. Plumes du dessus de la tête et de la nuque légèrement allongées; scapulaires coniques, assez étroites et allongées, chez ♂ en noces. Première rémige seule échancrée au bord interne, 2e rétrécie au bord externe. — Tête et moitié du cou roux, avec large bande médiane d'un blanc jaunâtre sur le front et le vertex; poitrine d'un cendré lie de vin; dos chiné noir et blanchâtre; miroir vert, largement bordé de noir en avant et en arrière; cubitales noires, bordées de blanc au côté externe, ♂ en noces. Tête et cou roux, tachetés de noir; gorge blanche; poitrine brun-roussâtre; dos brun-noirâtre, avec les plumes bordées de roussâtre; miroir cendré, ♀.

Long. tot. 0m,460 — 500 (0m,540); aile pliée 0m,256 — 275 (0m,300); queue 0m,100—107; tarse 0m,035—036; médian, avec ongle 0m,048—051; bec, aux côtés du front 0m,035—040.

Anas penelope *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 202, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 302, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 840, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 146, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 400, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 130, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 362, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 536, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 666, Taf. 34, Fig. 3 et 4 (pas bonnes), 1891. — A. fistularis *Brisson ex Gessner*[1], Ornith., VI, p. 391, 1760. — A. kagolka *Gmelin*, Nov. Comm. Petrop., XV, p. 468, pl. 21, 1771.

Mareca fistularis *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XII, p. 131, 1824. — M. penelope *Selby*, Brit. Orn., II, p. 324, 1833. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 512, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 47, Fig. 4 ♂ et Tab. 51, Fig. 3 ♀. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 441, 1894. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 227, 1895. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 218, 1899. — M. kajolka, M. fistulans *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 297.

Noms vulg. S. F. : *Siffleur, Rouget, Sarcelle double.* — S. A. : *Weissstirn, Pfiffer, Mittlerer Rothhals.* — S. I. : *Col ross, Coross.*

Mâle adulte, hiver et noces : Tête et moitié supérieure du cou roux, plus ou moins ponctués de noirâtre, avec front et milieu du vertex d'un blanc jaunâtre, teinte se prolongeant plus ou moins sur la ligne médiane, vers l'occiput. Gorge noire ou noirâtre, tachetée de noir; bas du cou en avant et poitrine d'un cendré lie de vin, souvent avec quelques taches brunes ou noirâtres; bas du cou en arrière, dos, croupion, scapulaires, haut des flancs et un large espace en arrière de la région crurale chinés noirâtre ou noir sur fond blanchâtre. Couvertures alaires supérieures cendrées; couvertures moyennes et grandes blanches, les dernières terminées

[1] *A. fistularis, Penelops*, Gessner.

de noir; cubitales noires sur les barbes externes et bordées de blanc. Rémiges secondaires d'un beau vert à reflets dorés sur les barbes externes, brunes sur les barbes internes, et largement terminées de noir, avec petite pointe blanche; le miroir vert ainsi bordé de noir, en dessus et en dessous, et limité par du blanc en arrière; (chez des sujets en livrée imparfaite, les rémiges secondaires antérieures sont chinées de brun ou de noirâtre et blanc, sur les barbes externes). Grandes rémiges et rectrices brunes, les dernières frangées de blanchâtre. Sus-caudales médianes brunâtres, les postérieures volontiers variées de blanc et chinées, les latérales noires. Ventre et région anale d'un blanc légèrement jaunâtre; sous-caudales noires (en livrée imparfaite, plus ou moins variées de blanchâtre et de brunâtre). Bec bleuâtre, à pointe noire; pieds cendrés; iris brun clair.

Femelle adulte: Passablement plus petite que le mâle. Tête et moitié supérieure du cou roussâtres, tout ponctués de brun-noirâtre; faces supérieures brunes, avec bordure des plumes d'un cendré roussâtre; faces inférieures blanches, avec macules brunes au cou, à la poitrine, sur les flancs et aux sous-caudales. Couvertures alaires brunes, frangées de blanchâtre; miroir cendré, sans éclat, limité par du blanc en arrière. Bec cendré-bleuâtre, à onglet noir; pieds plombés; iris brun.

Mâle adulte, en été: Rappelant assez la femelle, bien qu'en plus foncé, par l'absence surtout de la tache blanche du devant de la tête et de la couleur noire des sous-caudales qui caractérisent sa livrée d'hiver et de noces. La tête et le cou sont alors chez lui entièrement d'un roux assez foncé et tout mouchetés de noir, avec reflets verts sur l'occiput et derrière l'œil. Le dos est d'un brun notablement plus sombre et uniforme; la poitrine et les flancs sont d'un brun marron, la première plus ou moins rayée de noir transversalement; le ventre est blanc, les sous-caudales sont blanches ou blanchâtres, mouchetées de brun; l'aile seule est restée, miroir y compris, à peu près comme dans la livrée de noces. Bec d'un bleu noirâtre; pieds noirâtres.

L. Roget a publié, en 1859, sous le titre de: *Notice sur un vieux mâle du Canard siffleur à plumage de femelle* (Rev. et Mag. de Zoologie, 1859, n° 4), la description d'un Canard qu'il avait tué sur le Léman, non loin de Genève, en septembre 1858. L'individu en question étant arrivé à la collection locale du Musée de Genève, j'ai pu reconnaître que, comme l'avait déjà supposé *Bureau* (Bull. Soc. orn. suisse, II, p. 166, 1870), il ne s'agit pas d'une anomalie ou livrée accidentelle, ainsi que le pensait *Roget,* alors que l'on ne

connaissait pas encore bien les livrées estivales de nos Canards, mais bien simplement d'un état transitoire de la mue, entre la livrée d'été qui s'en va et celle d'hiver qui commence. Le Siffleur mue d'ordinaire en juin, pour porter la livrée sombre en juillet et août, et reprendre plus ou moins rapidement sa belle livrée, d'ordinaire dans le courant de septembre. — L'individu en livrée transitoire de *Roget* concorde, presque en tout, avec la description ci-dessus; cependant, il doit déjà à l'apparition de sa nouvelle livrée d'hiver, sur le dos, un mélange de quelques plumes brunes anciennes avec des plumes nouvelles blanchâtres et chinées de noirâtre, en beaucoup plus grand nombre[1].

Jeunes, avant la mue: Assez semblables à la femelle. — *Mâles, après la mue:* Différant surtout des adultes par les couvertures alaires qui sont d'un cendré brunâtre, et non blanches comme chez ceux-ci.

A la naissance: Couverts d'un duvet assez épais, d'un brun foncé glacé de roux, aux faces supérieures, parfois avec quatre taches plus pâles, peu accusées; côtés de la tête et du cou d'un roux terne; faces inférieures jaunes ou d'un blanc jaunâtre, lavé de gris sur la poitrine. Bec noirâtre, avec onglet roux, en dessus, jaune marbré de brun, en dessous; pieds d'un brun roux (*sec.* Vian).

Hybrides: On a signalé des hybrides plus ou moins avérés du Canard siffleur *(M. penelope)*, résultant de l'accouplement de celui-ci avec le Canard sauvage *(A. boschas)*, le Chipeau *(Ch. streperus)*, le Pilet *(D. acuta)* et avec nos deux Sarcelles *(Querq. circia* et *Q. crecca)*. Ne connaissant pas de citations de semblables bâtards en Suisse, je me borne à renvoyer ici aux données de Suchetet (l. c.).

Le Siffleur pénélope est oiseau de passage régulier, plus ou moins commun dans le centre, l'ouest et le sud-ouest de la plaine suisse, de passage plus irrégulier ou peut-être moins fréquent dans les régions est et sud du pays. Il hiverne quelquefois sur nos lacs[2], et se montre assez souvent, aux époques des migrations, jusque dans la vallée d'Urseren et la H^te^-Engadine, deux de nos principales lignes de passage au travers des Alpes. Je doute, par contre, qu'il ait jamais niché dans le pays.

On le rencontre par petites troupes ou en bandes plus ou moins nombreuses, fin février ou en mars et en octobre, plus rarement en hiver, suivant les circonstances, dans les marais, sur les lacs et les

[1] La figure donnée par *Roget* exagère un peu les noirs et les gris.

[2] Jusque dans la rade de Genève, bien qu'en petit nombre.

étangs ou le long des cours d'eau, où il prend tour à tour des feuilles et des graines de plantes aquatiques diverses, des insectes, des larves, des vers, des mollusques, et, à l'occasion, du frai de grenouilles ou de poissons. Il marche aisément et vole très rapidement. Son appel habituel consiste, comme son nom l'indique, en un fort sifflement qui a été traduit par *huijuh* ou *vibvu*, pour le mâle, et *huik*, pour la femelle, sifflement auquel il ajoute souvent un mot plus bas, comme *charr*.

Il établit généralement, fin mai ou en juin, dans les marais près de l'eau, entre les hautes herbes ou sous quelque buisson, un nid assez compact et profond de feuilles et de roseaux, avec garniture de divers végétaux et de plumes, dans lequel la femelle pond jusqu'à dix, parfois même douze œufs (selon certains auteurs), qu'elle couve d'ordinaire pendant vingt-quatre ou vingt-cinq jours.

Ses œufs, 8 à 10 (12), sont de forme ovalaire, à coquille assez épaisse et luisante, d'un gris jaunâtre pâle, d'un gris olivâtre très pâle, d'un blanc jaunâtre ou presque blancs; ils mesurent généralement 0^{m},052—057 sur 0^{m},037—039.

L'espèce se reproduit dans le nord de l'Europe et de l'Asie, jusqu'au 70e degré environ et rarement au-dessous du 50e (moins fréquemment dans le nord de l'Amérique), d'où elle gagne, pour hiverner, les contrées méridionales de notre continent, le nord-est de l'Afrique, la Perse, la péninsule indienne et Bornéo.

175. — Genre 8: SARCELLE

QUERQUEDULA Stephens[1].

Bec plus court ou presque aussi long que la tête, quasi-droit, semi-cylindrique, un peu plus haut que large à la base et un peu plus large en avant qu'en arrière ou à peu près égal, avec arête presque droite en avant, ascendante depuis les fosses nasales, plus ou moins carrément élargie et aplatie devant le front, généralement avec petits prolongements fronto-latéraux; onglet moyen ou petit, un peu courbé au bout. Mandibule inf. découverte en arrière seulement, le bec fermé. Lamelles supérieures fines, entière-

[1] *Ex* Gessner.

ment ou presque entièrement couvertes. Narines relativement courtes ou subarrondies, au quart du bec ou à peu près (voy. fig. 71). *Tarse d'ordinaire légèrement plus court que le doigt interne avec ongle, parfois très légèrement plus grand. Ongles plutôt longs, arqués et plus ou moins aigus. Ailes aiguës, assez longues, n'atteignant pas d'ordinaire le bout de la queue; 1re rémige volontiers échancrée au bord interne et 2e rétrécie au bord externe*[1]*; miroir à reflets métalliques plus ou moins accusés; cubitales et scapulaires plus ou moins longues, effilées et pointues, chez ♂ ad., en hiver et noces. Queue courte ou assez courte, conique ou arrondie, à 14—16 rectrices coniques, plus ou moins étroites. Corps un peu allongé, légèrement déprimé; cou moyen, assez dégagé; tête avec ou sans huppe.*

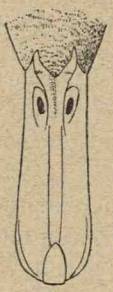

Fig. 71. Bec, par-dessus, de Querquedula crecca, mâle ad.

Œufs : voyez sous-famille et espèces.

Les Sarcelles, parmi les plus petits Canards, sont oiseaux sociables et migrateurs qui recherchent surtout les eaux douces, les marais, les étangs et les lacs, qui marchent bien, volent rapidement et nagent ou plongent parfaitement. Leur nourriture est mélangée d'éléments animaux et végétaux.

Leur mue est double. Le mâle et la femelle sont différents; la seconde est, en outre, toujours plus petite que le premier. Les jeunes ressemblent à leur mère.

Le groupe des Sarcelles est représenté dans toutes les parties du monde. Des cinq espèces qui se rencontrent plus ou moins en Europe, deux seulement sont vraiment autochthones sur le continent et en Suisse, tandis que trois, originaires d'Amérique ou d'Asie, y sont purement accidentelles.

Le genre *Querquedula* de Stephens a été successivement démembré par divers auteurs qui, sur des caractères différentiels d'importance plus ou moins discutable, ont créé, pour quelques espèces, des genres nouveaux. Entre ces genres, je signalerai, comme nous intéressant plus spécialement, les genres : *Eunetta* Bonap., représenté par *E. falcata* seulement, *Nettium* Kaup, comprenant notre

[1] Au moins chez nos espèces et quelques représentants exotiques du genre que j'ai pu examiner à ce point de vue, et comme chez la plupart des Anatiens, les *Aix sponsa* et *A. galericulata* exclus.

Q. crecca L., avec quatorze ou quinze espèces étrangères, *Querquedula* Steph., réduit, embrassant notre *Q. circia* L., avec trois ou quatre espèces exotiques, et *Marmaronetta* Reich., ne comptant que *M. angustirostris* Ménétr.; divers genres dont je ne conserve ici que trois et dont deux figurent plus ou moins en Suisse, en réunissant les *Nettium* Kaup et *Querquedula* Stephens, sous leur ancien nom de *Querquedula*.

L'*Eunetta falcata* Georgi, d'Asie, dont le mâle porte, sauf en été, des pennes cubitales étroites, très allongées, courbées en faux et pendant sur les côtés des ailes, accidentelle en Europe, nous fait défaut; ainsi que les *Querquedula discors* L.[1] et *Q. carolinensis* Gm.[2], de l'Amérique du Nord et d'Asie, et la *Q. formosa* Georgi (*Glocitans* Gm.)[3], d'Asie, qui ont été également rencontrées exceptionnellement sur quelques points nord-ouest de notre continent. Quant à la *Marmaronetta angustirostris* Ménétr. (*A. marmorata* Temm.), j'en dirai deux mots plus loin, en relevant une citation, dans le pays, de cette espèce autrement étrangère à la Faune suisse.

298. — 1 : SARCELLE D'ÉTÉ

Knäckente — Marzaiola.

QUERQUEDULA CIRCIA Linné.

Bec assez large, de la longueur du doigt médian avec ongle, aux côtés du front, et très légèrement plus haut que large à la base, à arête carrément et largement aplatie en arrière[4], *avec onglet moyen, en forme de triangle allongé, un peu arrondi, occupant légèrement plus du tiers de la largeur maximale. Lamelles sup. un peu visibles, vers le milieu de la mandibule. 1re et 2e rémiges quasi-égales; 1re*

[1] Présentant une grande tache blanche en croissant sur la face et les côtés de la tête, chez le mâle.

[2] Ne serait, pour quelques auteurs, qu'une variété de notre Sarcelle d'hiver, *Q. crecca* L.

[3] Se reconnaît de suite à deux grandes taches fauves encadrées de noir, sur les côtés de la tête, chez le mâle surtout. L'*Anas bimaculata* de Pennant, longtemps confondue avec le *Glocitans* de Pallas, ne serait pour Suchetet qu'un bâtard d'*A. boschas* et de *Q. crecca*. Il me semble y avoir bien des raisons pour remplacer ici le facteur *Boschas* par celui de *M. penelope*.

[4] Avec petits prolongements fronto-latéraux, généralement plus courts que chez *Q. crecca*.

seule échancrée au bord interne, 2e rétrécie au bord externe. Queue à 14 rectrices. Plumes de l'occiput et de la nuque légèrement allongées; scapulaires très effilées et pointues, chez ♂ en noces. — Dessus de la tête et nuque brun-foncé, largement bordés de blanc, depuis l'œil; face et moitié du cou d'un brun roux et pointillés de blanc; jabot et poitrine roussâtres, avec croissants noirâtres. Couvertures de l'aile d'un gris bleu; miroir étroit, d'un vert assez clair, largement bordé de blanc, ♂ en noces. Faces sup. brunes, avec bordure des plumes gris-roussâtre; large sourcil blanchâtre; miroir d'un vert plus terne, peu apparent, ♀.

Long. tot. 0m,350—410; aile pliée 0m,190—205; queue 0m,073—080; tarse 0m,025—031; médian, avec ongle 0m,040—043; bec, aux côtés du front 0m,039—043.

Anas querquedula *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 203, 1766. *Brisson*, Ornith., VI, p. 427, 1760. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 303, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 844, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 151, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 405, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 130, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 365, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 537, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 663, Taf. 33, Fig. 8 ♂, 1891. — A. circia *Linné ex Gessner*[1], S. N., 1758, et éd. 12, I, p. 204, 1766.

Querquedula circia *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XII, p. 143, 1824. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 518, 1867. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 448, 1894. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 293, 1895. — Q. glaucopteros, Q. scapularis *Brehm*, Isis, 1830, p. 997. Vögel Deutschl., p. 882 et 883, 1831. — Q. humeralis *Gray ex Müller*, Gen. of Birds, III, p. 616, 1849. — Q. querquedula *Sharpe*, Hand-list, I, p. 220, 1899.

Boschas circia *Swainson*, Classif. Birds, II, p. 367, 1837.

Cyanopterus circia *Eyton*, Mon. Anat., p. 130, 1838.

Pterocyanea circia *Bonap.*, Cat. met. Ucc. eur., p. 71, 1842. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 47, Fig. 3 ♂, Fig. 5 ♀, 1871.

Noms vulg. S. F.: *Sarcelle, Sarcelle d'été, Sercelle* ou *Cercelle*, Vaud, Genève; *Sarcelloz*, St-Maurice; *Crailleuse*, Faoug. — S. A.: *Halbente, Kläfeli. Sarcelli*, Meyringen; *Grosse Halbente*, St-Gall; *Bisamente*, Zurich; *Kruzele*, lac de Constance. — *Plombina*, Sils, Engadine. — S. I.: *Capuccina, Garganell*, Tessin.

Mâle adulte, hiver et noces: Dessus de la tête et nuque d'un brun foncé, bordés, depuis l'œil, par un large sourcil blanc; gorge noire; côtés de la tête et cou d'un brun roux, moucheté de blanc. Jabot et poitrine roussâtres, avec croissant noirâtre sur chaque plume. Dos, croupion et sus-caudales bruns, les plumes bordées de cendré. Cou-

[1] *Anas circia* ou *Querquedula fusca* Gessner.

vertures d'un cendré bleuâtre, les grandes largement terminées de blanc. Scapulaires en partie grises, en partie noires et grises, avec reflets verdâtres et large bande médiane blanche; cubitales brunes, plus ou moins rayées au centre et bordées de blanc. Rémiges secondaires d'un vert reflétant, plus ou moins clair, sur les barbes externes, brunes sur les barbes internes et largement terminées de blanc; le vert formant ainsi un miroir assez étroit, bordé de blanc en avant et en arrière. Grandes rémiges et rectrices brunes, plus ou moins bordées de blanchâtre. Faces inférieures d'un blanc jaunâtre ou roussâtre, rayées transversalement de noir sur les flancs, rayées et maculées de brun sur la région anale et les sous-caudales; les grandes plumes crurales avec une large bande blanche bordée de noir et terminées de gris. Bec d'un brun noirâtre; pieds d'un cendré brunâtre; iris brun.

Femelle adulte: Bien plus petite que le mâle; brune en dessus, avec les plumes bordées de gris-roussâtre; gorge blanchâtre, ainsi qu'un sourcil beaucoup moins large et prolongé que chez le mâle. Couvertures alaires d'un cendré brunâtre; scapulaires et cubitales brunes, bordées de roussâtre et de blanchâtre; miroir d'un vert plus terne et relativement peu apparent. Faces inférieures blanchâtres ou d'un blanc roussâtre, maculées de brun au cou, à la poitrine, aux flancs et sur les sous-caudales.

Mâle adulte, en été: Ressemblant à la femelle, bien que de teintes brunes plus sombres, en dessus, et un peu plus blanc sur le ventre, avec des pennes cubitales encore assez longues et acuminées, noirâtres et étroitement bordées de blanc; se distinguant du reste facilement de celle-ci par sa taille notablement plus forte, par son aile d'un gris bleu dans la moitié supérieure et par son brillant miroir à reflets métalliques.

Jeunes, avant la mue: Assez semblables à la femelle.

A la naissance: Couverts d'un duvet assez épais, brun nuancé de roux aux faces supérieures, plus foncé sur le vertex et le croupion, avec quatre taches jaunes assez peu accusées sur le dos; d'un jaune légèrement roussâtre aux faces inférieures, rembruni sur la poitrine et tournant au gris sur l'abdomen. Côtés de la tête d'un roux pâle, avec deux bandes longitudinales noirâtres, l'une sur les yeux, l'autre en dessous. Bec brun, avec onglet roux clair, en dessus, jaune en dessous; pieds d'un brun roux.

Hybrides: On a signalé des bâtards produits de l'accouplement de la Sarcelle d'été *(Q. circia)* avec *Spatula clypeata, Mareca penelope, Querquedula crecca* et *Fuligula cristata* qui, à part le premier peut-être, semblent encore très sujets à caution. Je n'ai pas con-

naissance de rencontres de semblables hybrides dans le pays (voy. de Selys et Suchetet, l. c.).

La Sarcelle d'été, la plus grande de nos deux espèces, est très répandue et assez commune dans tout le pays, au sud comme au nord des Alpes, à part peut-être la région du Jura nord où elle semble relativement rare, surtout comme oiseau nicheur. Elle est commune à l'époque des migrations, dans les marais et sur nos divers lacs, passant en bandes quelquefois très nombreuses, en automne surtout, en mars ou dans la première moitié d'avril et dans la seconde moitié de septembre ou en octobre, parfois en novembre; cela en plaine principalement, bien que çà et là aussi dans les montagnes, même jusqu'à d'assez grandes altitudes, comme dans la vallée d'Urseren, à 1450 m. s/m., sur la route du St-Gothard, à Davos, en avril 1893[1], à 1575 m. environ, et en H^{te}-Engadine, à 1800 m., par exemple. Bien des paires se reproduisent dans les marais ou sur les bords herbeux de différents lacs de la plaine suisse, et bon nombre de sujets, parfois même de petites troupes, hivernent aussi sur quelques-uns de nos lacs[2].

C'est un joli oiseau, à allures dégagées et vol très rapide, qui cherche sa nourriture tantôt sur le sol, tantôt sur l'eau ou dans l'eau, marchant facilement, nageant bien et plongeant parfaitement, à l'occasion. Son alimentation, suivant les circonstances plus ou moins végétale ou animale, consiste en mollusques, vers et insectes ou larves, ainsi qu'en fragments de végétaux aquatiques et graines diverses mélangées à de nombreuses petites pierres de diverses couleurs et grosseurs[3]. Elle absorberait aussi parfois, dit-on, du frai de poissons et même du menu fretin. Son cri peut être traduit par *kneck, kneck,* et plus souvent par *krrreb,* au moment des amours.

Elle niche d'ordinaire vers la fin d'avril ou en mai, souvent parmi les joncs, les roseaux ou les herbes les plus serrées des marais et des bords des lacs ou des étangs, parfois à une certaine distance de l'eau, entre les herbes d'une prairie ou dans quelque broussaille. La femelle pond dans une petite anfractuosité du sol garnie et bordée de débris de roseaux, avec duvet de plantes aqua-

[1] Selon Wartmann, Jahresbericht d. St-Gall. naturw. Gesell., p. 38, 1893.

[2] Parfois, momentanément, jusque dans la rade de Genève.

[3] M. Ch. Mottaz, de Genève, qui a eu l'obligeance de me communiquer le résultat de ses recherches dans l'estomac de quelques oiseaux, dit avoir trouvé, chez notre Sarcelle d'été, quelques Lymnées, des débris d'insectes divers et des graines de millet sauvage, avec de petites pierres.

tiques et plumes à l'intérieur. Elle couve généralement vingt et un à vingt-deux jours, et les poussins, à peine éclos, suivent leur mère sur terre ou sur l'eau.

Ses œufs, au nombre de 8 à 12, de forme quasi-elliptique et à coquille assez luisante, sont jaunâtres ou d'un roussâtre pâle; ils mesurent 0m,046—049 sur 0m,032—034.

L'espèce est très répandue dans le centre et le nord de l'Europe et de l'Asie, jusqu'au 66e degré, d'où elle vient hiverner dans les régions tempérées et méridionales, et jusque dans le nord-est de l'Afrique, les Indes et la Chine. Elle niche en particulier dans les contrées septentrionales, centrales et même méridionales de l'Europe.

299. — 2 : SARCELLE D'HIVER

Krickente — Alzavola.

QUERQUEDULA CRECCA Linné.

Bec assez étroit et pincé en arrière, très légèrement plus long, aux côtés du front, que le doigt médian avec ongle et passablement plus haut que large à la base, à arête carrément, mais assez étroitement aplatie, en arrière[1], *avec onglet triangulaire, relativement court et étroit, occupant moins du tiers de la largeur maximale. Lamelles sup. entièrement couvertes* (voy. fig. 71). *1re et 2e rémiges quasi-égales; 1re échancrée au bord interne, 2e rétrécie au bord externe. Queue à 16 rectrices. Plumes de l'occiput et de la nuque un peu allongées; scapulaires coniques, médiocrement effilées, chez ♂ en noces. — Tête et haut du cou roux, avec une large tache d'un vert foncé bordée de blanc en dessous, depuis l'œil jusque sous l'occiput; poitrine blanche marquée de taches noires arrondies; couvertures de l'aile d'un gris brun; miroir large, noir et vert brillant, bordé de blanc et de roux dans le haut, ♂ en noces. Faces sup. d'un brun noirâtre, avec bordure des plumes roussâtre ou rousse; peu ou pas de sourcil clair; miroir large et brillant, noir et vert, ♀.*

Long. tot. 0m,320—395; aile pliée 0m,170—185; queue 0m,070—076; tarse 0m,026—030; médian, avec ongle 0m,037—041; bec, aux côtés du front 0m,0390—0425.

[1] Avec petits prolongements fronto-latéraux médiocrement accusés.

Anas crecca *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 204, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 304, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 846, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 148, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 408, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 130, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 369, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 538, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 664, Taf. 34. Fig. 1 ♂, Fig. 2 ♀, 1891. — A. Hina *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 523, 1788.

Querquedula minor *Brisson*, Ornith., VI, p. 436, 1760[1]. — Q. crecca *Stephens*, *in Shaw*, Gen. Zool., XII, p. 146, 1824. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 521, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 47, Fig. 1 ♂, Fig. 8 ♀, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 452, 1894. — Q. subcrecca, Q. creccoides *Brehm*, Isis, 1830, p. 998. Vögel Deutschl., p. 835 et 836, 1831.

Nettion crecca *Kaup*, Nat. Syst., p. 95, 1829. — Nettium crecca *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 243, 1895. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 218, 1899.

Boschas crecca *Swains.*, Classif. of Birds, II, p. 367, 1837.

Noms vulg. S. F.: *Sarcelle, Sarcelle d'hiver, Petite Sarcelle* ou *Cercelle*, Vaud, Genève. *Sarcelloz*, St-Maurice. — S. A.: *Spiegelente. Sarcelli*, Meiringen; *Halbäntli*, Soleure; *Kleine Halbente*, St-Gall; *Bisamentli*, Zurich. — *Sarcella*, Sils Engadine. — S. I.: *Garganell, Grisana. Arzadega*, Locarno; *Garganellin*, Lugano.

Mâle adulte, hiver et noces: Tête et haut du cou d'un roux marron, avec un large espace d'un vert brillant à reflets encadrant l'œil et se prolongeant latéralement jusque sur la nuque; un trait blanc limitant le vert en dessous, ainsi que plus ou moins en dessus, et bordant en avant les côtés du front, du bec et de la gorge, cette dernière noire. Bas du cou, dos, scapulaires supérieures et flancs chinés ou rayés en travers de noir et de blanc; croupion brun. Poitrine d'un blanc légèrement roussâtre et perlée ou semée de taches arrondies noires. Couvertures alaires d'un cendré olivâtre, les grandes terminées de roux ou de roussâtre et plus ou moins de blanchâtre; scapulaires en partie blanches et largement bordées de noir, en partie brunâtres et chinées blanc et noir; cubitales nuancées de gris et de brun. Rémiges secondaires antérieures d'un noir profond sur les barbes externes, postérieures d'un beau vert à reflets, les unes et les autres brunes sur les barbes internes et étroitement terminées de blanc, composant ainsi un miroir assez large, noir en avant, vert en arrière, bordé de blanc et de roux ou roussâtre, dans le haut, et finement liseré de blanc, dans le bas. Sus-caudales médianes supérieures d'un gris brun, inférieures médianes noirâtres frangées de blanchâtre, latérales noires à reflets bleuâtres et largement frangées de jaunâtre. Grandes rémiges et rectrices

[1] *Querquedula* ou *Phascas* Gessner.

brunes, plus ou moins bordées de blanchâtre. Faces inférieures d'un blanc légèrement jaunâtre, un peu sali de brunâtre sur la région anale; sous-caudales médianes noires, inférieures et latérales blanches, les dernières plus ou moins lavées de jaunâtre. Bec noirâtre; pieds cendrés; iris brun.

Femelle adulte: Un peu plus petite que le mâle; tête brune, un peu variée de roussâtre en dessus, d'un blanc légèrement roussâtre sur les côtés, comme le cou, avec fines mouchetures brunes; sourcil clair, peu ou pas indiqué. Gorge blanche. Dos, scapulaires, cubitales, croupion et sus-caudales d'un brun noirâtre, avec bordure des plumes rousse, roussâtre ou blanchâtre. Couvertures alaires d'un brun cendré. Miroir d'un vert brillant, largement bordé de blanc-roussâtre dans le haut, finement liseré de blanc dans le bas. Faces inférieures blanches ou blanchâtres, maculées de brun à la poitrine, aux flancs et sur les sous-caudales.

Mâle adulte, en été: Ressemblant à la femelle, avec faces supérieures d'un brun plus sombre, teinte un peu plus blanchâtre sous le ventre et pennes cubitales brunes, légèrement plus longues; se reconnaissant du reste à sa taille légèrement plus forte, à son miroir, comme en livrée de noces, plus grand et plus largement bordé de blanc et de roux, et à la teinte d'un joli gris ardoisé du haut de son aile.

Jeunes, avant la mue: Assez semblables à la femelle.

A la naissance: Couverts d'un duvet assez épais, très semblable à celui des poussins de la Sarcelle précédente, et ne se distinguant guère que par la forme et les dimensions de l'onglet de leur mandibule supérieure, qui rappelle les proportions de cette partie du bec chez l'adulte.

Variétés et Hybrides: Zollikofer, préparateur au Musée de St-Gall, a signalé, dans les comptes rendus de la Société d'Hist. nat. de cette ville, pour 1891-92, un mâle de cette espèce portant au cou, à la limite du roux, un collier blanc, non fermé en arrière[1]. Meisner (l. c.) a déjà fait observer que les vieux mâles présentent parfois des variantes dans la bordure blanche qui entoure la tache verte du côté de la tête, et que cette tache elle-même, quelquefois dépourvue de reflets, peut paraître simplement noire. Schlegel et Alph. Dubois considèrent la Sarcelle dite de la Caroline, *A. caro-*

[1] Zollikofer (Farbenaberrationen an Säuget. u. Vögeln) ne signalant pas d'autres particularités, ni dans la taille, ni dans la livrée, il ne paraît pas probable que le collier blanc en question puisse être attribué à un croisement avec *A. boschas*.

linensis Gm., comme une variété ou forme américaine de notre *Querquedula crecca.*

On a signalé de nombreux hybrides produits de croisements de notre Sarcelle d'hiver *(Q. crecca)* avec les *Anas boschas, Dafila acuta, Mareca penelope, Querquedula circia* et *Fuligula ferina* (voy. Suchetet, l. c.). Je ne sache pas qu'on ait trouvé semblables bâtards dans le pays.

La Sarcelle d'hiver, le plus petit et un des plus jolis Canards d'Europe, est aussi répandue, plus commune même, que celle d'été, et se trouve dans toutes nos régions, au sud et au nord des Alpes, en plaine surtout, mais aussi jusqu'à d'assez grandes altitudes, aux époques de migrations, dans la vallée d'Urseren, sur la route du Gothard, et dans la H^te^-Engadine, par exemple. Elle passe au printemps et en automne, à peu près aux mêmes époques que la précédente, recherchant les mêmes conditions, ainsi que la même nourriture[1], et se reproduisant, comme elle, dans les marais ou sur les bords herbeux des lacs. Elle hiverne aussi, en plus ou moins grand nombre, sur les lacs et étangs de la plaine suisse.

Ses allures sont à peu près les mêmes que celles de la Sarcelle d'été, mais son cri est parfois un peu différent. Elle dit aussi *kneck, kneck;* mais, au printemps, c'est plutôt *kruck* ou *krluck* qu'elle prononce, et souvent alors, quand elle est en troupe et inquiète, elle fait entendre de petits sons flûtés, comme un léger sifflement d'avertissement qu'on ne peut percevoir qu'à courte distance. Le mâle, désemparé, comme beaucoup de Canards, lors de la mue qui lui apporte la livrée d'été, conserve d'ordinaire cette dernière jusque vers la fin de septembre.

Ses œufs, au nombre de 9 à 14, sont quasi-elliptiques et assez semblables à ceux de *Circia,* bien qu'un peu plus petits. Ils sont d'un jaunâtre pâle ou légèrement verdâtres et mesurent d'ordinaire 0^m^,043—046 sur 0^m^,0310—0325.

L'espèce est très répandue en Europe, en Asie, dans le nord-est de l'Afrique et jusque dans l'Amérique du Nord. Elle niche près du 70e degré, dans le nord de la Scandinavie, aussi bien que dans le centre de notre continent et jusque dans le sud, en Espagne, dans le midi de la France et en Italie, par exemple, où elle hiverne en quantité et où bien des paires sont sédentaires.

[1] Comme sa congénère et d'autres Canards, Anatiens surtout, elle se prend assez souvent, le long des cours d'eau, à des hameçons amorcés avec de petits poissons, des Vairons *(Phoxinus lævis)* en particulier.

176. — Genre 9 : MARMARONETTE

MARMARONETTA Reichenbach.

Bec droit, comprimé en arrière, presque de même largeur sur toute sa longueur et à peu près aussi long que la tête, avec onglet moyen, bien courbé en avant. Tarse bas et pincé, notablement plus court que le doigt médian. Ailes aiguës, assez longues et effilées; 1re rémige échancrée et 2e rétrécie, comme chez nos Sarcelles; scapulaires moyennes, assez larges, et coniques vers le bout. Queue subconique. Pas de huppe. Pas de miroir métallique sur l'aile.

Ce genre, détaché de celui des *Querquedulæ* par Reichenbach, ne compte qu'une seule espèce qui rappelle un peu les Sarcelles par la taille et les formes. La présence en Suisse de cette espèce méridionale, très rare déjà dans le sud de l'Europe, étant assez problématique, je me borne à renvoyer pour elle aux diagnoses générique et spécifique que, dans le doute, je crois devoir donner ici, pour signaler au moins l'oiseau à l'attention de nos chasseurs et observateurs.

(300). — (?) : MARMARONETTE MARBRÉE

MARMARONETTA ANGUSTIROSTRIS Ménétriés.

Bec étroit, légèrement plus long que le médian avec ongle. Ailes n'atteignant pas tout à fait le bout de la queue; 2e rémige légèrement plus longue que première ou subégale et d'ordinaire passablement plus grande que 3e. — Livrée presque semblable dans les deux sexes : d'un brun grisâtre ondulé de taches et croissants blanchâtres, en dessus; d'un blanchâtre plus ou moins nuancé de grisâtre ou de roussâtre et transversalement maculé de brun, en dessous. Vertex et cou striés de brun; ventre peu ou pas maculé. Haut de l'aile d'un brun cendré; pas de miroir métallique; les rémiges secondaires terminées de blanchâtre; rémiges primaires d'un gris un peu ar-

genté. Une tache ovoïde brune autour de l'œil, plus étendue en arrière qu'en avant. Bec noir; pieds noirâtres. Iris brun.

Long. tot. 0m,39—43; aile pliée 0m,20—22; queue 0m,085—090; tarse 0m,034—036; médian, avec ongle 0m,046—047; bec, aux côtés du front 0m,048—050.

ANAS ANGUSTIROSTRIS *Ménétr.*, Cat. rais. Cauc., p. 58, 1832. — A. MARMORATA *Temminck*, Man. Orn., IV, p. 554, 1840.

QUERQUEDULA ANGUSTIROSTRIS *Bonap.*, Birds of Eur., p. 56, 1838. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 48, Fig. 1, 1871.

MARMARONETTA ANGUSTIROSTRIS *Reichenb.*, Syst. Av., p. IX, 1850. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 320, 1895. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 228, 1899.

Ce petit Canard du nord de l'Afrique, de Perse et des Indes, propre en particulier aux contrées sud-méditerranéennes, à l'Algérie et à la Tunisie entre autres, mais très rare déjà sur les rives européennes, où on ne le cite guère que sur les côtes de Sardaigne, aurait été tué une fois, il y a quelques années, sur le lac Léman, non loin de Genève, par feu J. R., naturaliste préparateur dans cette ville[1].

Bien que regrettant de n'avoir pas de données plus précises sur cette curieuse rencontre, j'ai cru bien faire de la signaler, pour attirer l'attention de nos observateurs sur cette petite espèce, bien facile à distinguer, à sa modeste livrée, de tous nos autres Canards. La Marmaronette n'exécutant aucun passage de nos côtés, sa présence en Suisse paraît très extraordinaire, et l'individu censément tué près de Genève y aurait été tout à fait accidentellement égaré. Je me demande même s'il n'y a pas eu, dans le cas, confusion avec quelque individu, femelle ou jeune, de *Canard Sponsa*, échappé peut-être du parc de M. de Rothschild où cette espèce était élevée en quasi liberté[2].

[1] M. Blanc, préparateur au Musée de Lausanne, en me signalant, en 1896, quelques raretés récemment rencontrées dans le bassin du Léman, m'a communiqué que M. J. Revon, préparateur à Genève, lui avait affirmé avoir tué l'*Anas marmorata*, peu d'années auparavant, sur le lac, non loin de cette ville.

[2] C'est du jeune ou même de la femelle de l'*Aix sponsa*, importé d'Amérique et que j'ai dit avoir été rencontré une fois ou deux libre dans le pays, sur le Léman en particulier, qu'on pourrait, en effet, la rapprocher, à défaut de point de comparaison ou de description suffisante; il sera cependant toujours facile de l'en distinguer de suite à l'échancrure des premières rémiges, les *Aix* ayant, comme je l'ai dit, ces deux premières pennes échancrées au bord interne, tandis que la *Marmaronetta* n'a d'échancrure interne qu'à la première, comme la plupart des Anatiens.

Sous-Famille III, des FULIGULIENS

FULIGULINÆ

Jambes courtes, reculées et généralement emplumées jusqu'aux condyles ou à peu près. Tarses courts ou très courts, beaucoup moindres que le doigt interne. Pouce pourvu d'un large lobe membraneux, en dessous, portant à terre par le bout. Doigts antérieurs longs, l'externe d'ordinaire plus long que le médian; palmures très amples, dépassant généralement beaucoup la base des ongles, qui sont plutôt courts et peu aigus (voy. fig. 72). Bec de formes et proportions différentes dans les divers genres, avec narines en général plus largement séparées et plus avancées que chez les Anatiens, souvent entre un tiers et moitié du bec par le côté (voyez : fig. 73 à 77, 79 et 80, 82 et 83). Ailes aiguës ou parfois quasi-suraiguës, effilées, moyennes ou assez courtes, souvent sans miroir, où celui-ci avec peu ou pas de reflets métalliques. Les deux premières rémiges les plus longues; la 1re plus ou moins ou parfois pas échancrée au bord interne, la 2e légèrement ou pas rétrécie au bord externe. Scapulaires et cubitales plus ou moins allongées et plus ou moins coniques, effilées ou courbées. Queue généralement courte ou très courte, avec 14—16 rectrices plus ou moins souples ou rigides. Corps plus ou moins arrondi ou allongé; cou moyen ou relativement ramassé.

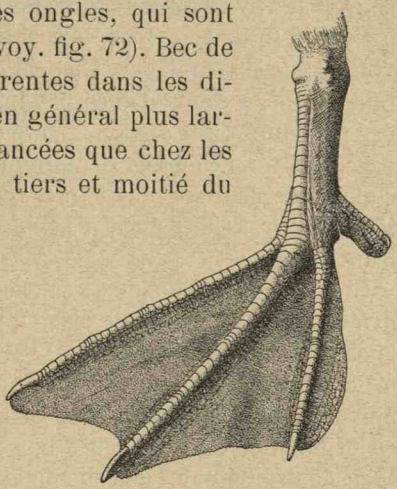

Fig. 72. Pied droit de Fuligula marila, mâle ad., côté interne.

Œufs assez ou médiocrement nombreux, subovales, à coquille grasse, assez lisse, blanchâtres, roussâtres, grisâtres, bleuâtres, verdâtres ou olivâtres, souvent assez foncés, et immaculés.

Les Fuliguliens, ou Canards plongeurs, avec des membres inférieurs assez reculés, des tarses courts, de grands doigts très amplement palmés et un pouce largement bordé, sont plus exclusivement nageurs et surtout plongeurs que les représentants des deux sous-familles précédentes. Ce sont des oiseaux sociables qui voyagent de jour ou de nuit, suivant les cas en petits groupes ou en bandes plus ou moins nombreuses, et qui, selon les genres, recherchent plus ou moins les bords des mers, les lacs ou les grands marais. Ils se nourrissent surtout de petits animalcules qu'ils vont quérir et avalent au fond de l'eau, souvent même à d'assez grandes profondeurs, en même temps que de petites pierres destinées à broyer les coquillages dans leur estomac très musculeux. Leur démarche sur le sol est assez difficile, car la position reculée de leurs pattes les force à se redresser beaucoup, pour ne pas tomber en avant. Leur vol paraît relativement court; cependant, ils filent assez rapidement, à coups d'ailes précipités et souvent assez loin, une fois parvenus à une certaine hauteur.

La plupart nichent en colonies plus ou moins nombreuses. Leurs œufs sont volontiers plus teintés que ceux de la plupart des Anatiens; leurs petits nagent à peine éclos et plongent bientôt, avec leurs parents.

Une mue double donne aux mâles une livrée d'été qui, dans les divers genres, se distingue plus ou moins de celle de noces, suivant que les deux sexes sont, en hiver, plus ou moins différents. Les mâles, chez les Fuliguliens, sont aussi, comme ceux des Anatiens, plus ou moins désemparés au moment de la chute des rémiges, au printemps. Chez quelques-uns, les deux livrées du mâle sont également différentes de celle de la femelle.

On trouve des Fuliguliens dans les diverses parties du monde; neuf genres (dix suivant certains auteurs), comptant en majorité des espèces septentrionales, les représentent en Europe, dont sept figurent en Suisse.

177. — Genre 10 : NETTE

NETTA Kaup.

Bec à peu près de la longueur de la tête, quasi-droit, de largeur moyenne et assez plat, au plus aussi haut que large à la base, un peu plus étroit en avant qu'en arrière

et fendu légèrement au delà de ses angles fronto-latéraux; arête largement aplatie en arrière, avec petits prolongements sur les côtés du front, et très déprimée en avant, avec onglet moyen, plat, un peu pincé et recourbé. Mandibule inf. droite, un peu visible, le bec fermé, en arrière surtout. Lamelles sup. assez larges, subconiques, légèrement penchées en arrière et découvertes dans les deux tiers antérieurs du bec environ. Narines elliptiques, grandes, dans de petites fosses nasales ovales, au tiers ou à peu près du bec par le côté. Tarse passablement plus court que le doigt interne avec ongle; ongles plutôt courts, légèrement arqués et subaigus. Ailes pointues, dépassant d'ordinaire le milieu de la queue, à rémiges étroites, la 2e rétrécie au bord externe, la 1re échancrée au bord interne; scapulaires larges, cubitales moyennes, coniques (ad.). Queue très courte et arrondie, à 14 rectrices subarrondies, médiocrement larges. Corps assez épais, moyennement allongé; cou assez dégagé. Miroir alaire sans reflets métalliques. Une large houppe de plumes soulevées sur la tête (chez le mâle).

Ce genre n'étant représenté que par une seule espèce, la Nette rousse ou *Canard rufin*, je renvoie à l'article qui concerne celle-ci pour toutes données biologiques et géographiques, me bornant à faire remarquer ici qu'avec une mue double, le mâle diffère notablement de la femelle en livrée de noces ou d'hiver, et que cette dernière est toujours de taille beaucoup moindre que son époux.

301. — 1 : NETTE ROUSSE

Kolbenente — Fischione turco.

NETTA RUFINA Pallas.

Bec à peu près de la longueur du doigt médian sans ongle, aux côtés du front, médiocrement large, légèrement rétréci et très plat en avant, à arête assez large, aplatie entre les narines et en arrière, avec onglet plutôt court et plat, occupant presque moitié de la largeur max. du bec près du bout. Aile très étroite, aiguë ou suraiguë. 1re rémige seule échancrée au bord interne, 2me rétrécie au bord externe.

Plumes du dessus de la tête et de l'occiput relevées en touffe arrondie, assez saillante chez ♂, peu chez ♀. — Tête et haut du cou roux; nuque, cou et faces inf. d'un brun noir; dos cendré-brun; flancs, épaules, poignets et miroirs blancs ou blanchâtres, ♂, hiver et noces. Dessus de la tête et nuque d'un brun roux, joues et cou cendrés; poitrine et flancs d'un brun jaunâtre; ventre gris; sous-caudales blanches ou blanchâtres, ♀. Bec rouge ou brun-rouge.

Long. tot. 0m,535—575; aile pliée 0m,260—270 (0m,290); queue 0m,080—090 (0m,095); tarse 0m,038—042; doigt externe, avec ongle 0m,063—066; bec, aux côtés du front 0m,053—057.

Anas fistularis cristata *Brisson,* Ornith., IV, p. 398, 1760. — A. rufina *Pallas,* Itin., II, app., p. 713, 1773. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 290, 1815. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 864, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 128, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 383, 1854. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 672 1891.

Branta rufina *Boie,* Isis, 1822, p. 564. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 530, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 52, Fig. 3 ♀ et Fig. 7 ♂, 1871.

Fuligula rufina *Steph., in Shaw,* Gen. Zool., XII, p. 188, 1824. *Savi,* Ornit, tosc., III, p. 137, 1831. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 462, 1894.

Netta rufina *Kaup,* Nat. Syst., p. 102, 1829. *Salvadori,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 328, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 222, 1899.

Callichen ruficeps, C. rufinus, C. subrufinus, C. micropus ? *Brehm,* Isis, 1830, p. 999. Vögel Deutschl., p. 922-925, 1831. — C. rufescens *Brehm,* Vogelfang, p. 379, 1855.

Platypus rufinus *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 922 et 924, 1831.

Mergoides rufina *Eyton,* Rar. Brit. B., p. 575, 1836.

Aythya rufina *Macgill.,* Man. Brit. Orn., II, p. 191, 1840.

Noms vulg. S. F. : *Canard rufin, Grand Siffleur, Siffleur huppé. Rufin,* Genève. — S. A. : *Kolbenente. Bismettente,* Constance.

Mâle adulte, hiver et noces : Tête et haut du cou d'un roux rougeâtre, un peu plus clair sur la huppe. Nuque, cou, poitrine, ventre et sous-caudales d'un brun noir ou presque noirs. Dos, croupion, scapulaires, couvertures moyennes et grandes d'un cendré brun; cubitales plus grises; sus-caudales noirâtres. Epaules, petites couvertures alaires et flancs blancs. Rémiges secondaires antérieures blanches, plus ou moins bordées de gris, avec liseré terminal blanchâtre; les suivantes lavées de gris-brunâtre au bord externe et blanches, comme les précédentes, sur les barbes internes; postérieures lavées de gris-brunâtre; miroir blanc. Grandes rémiges noirâtres au bout, ainsi qu'au bord externe, blanchâtres sur les barbes internes. Rectrices d'un gris brun et terminées de grisâtre.

Bec rouge; tarses et doigts d'un brun rouge, avec membranes noirâtres; iris rouge.

Femelle adulte : Passablement plus petite, avec huppe beaucoup moins développée; dessus de la tête d'un brun roux, s'étendant jusque sur la nuque; joues et haut du cou cendrés ou d'un cendré roussâtre. Faces supérieures d'un brun cendré, avec croupion plus sombre. Miroir blanc-grisâtre ou gris. Bas du cou, poitrine et flancs d'un brun jaunâtre; ventre blanchâtre ou grisâtre; sous-caudales blanches ou plus ou moins lavées de gris-roussâtre. Bec et pieds d'un brun rougeâtre.

Mâle en été : Ressemble assez à la femelle, bien que s'en distinguant non seulement par une taille plus forte, un plus grand développement des plumes sus-céphaliques et la couleur plus blanche du miroir de son aile, mais encore, selon Naumann, par la teinte plus foncée ou d'un brun noir de ses sus-caudales, ainsi que par la couleur plus rouge de son bec et de ses pattes.

Jeunes : Rappellant la femelle; les mâles avec le dos et la poitrine un peu plus foncés.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez épais, d'un brun glacé de roux sur toutes les faces supérieures, à l'exception de quatre taches blanches disposées en carré sur le dos, blanc aux faces inférieures, un peu grisâtre à la poitrine et à l'abdomen; côtés de la tête et du cou blancs aussi, avec un trait brun en arrière de l'œil. Bec à mandibule supérieure noirâtre, avec onglet jaune; mandibule inférieure jaune. Pieds bruns, avec bandes jaunes le long des doigts, sur les palmures (*sec.* Vian).

Hybrides : Je ne crois pas qu'on ait signalé jusqu'ici d'hybrides ou bâtards de *Netta rufina*.

La Nette rousse, dite *Canard rufin*, est de passage plus ou moins régulier et rare ou assez rare dans le pays, suivant les années et les localités. C'est le plus souvent sur les lacs de la plaine suisse et exclusivement, semble-t-il, au nord des Alpes, qu'on l'a rencontrée chez nous aux époques des migrations, en mars et novembre, au printemps surtout. Elle hivernerait souvent, en petite société, sur les lacs de Constance et de Zurich, au nord-est; ainsi que, quelquefois, quoique plus rarement, sur ceux de Neuchâtel et du Léman, à l'ouest et au sud-ouest. Elle aurait été capturée plusieurs fois près de Morges, sur ce dernier lac, selon Necker; et je connais, à Genève, trois mâles, dont deux en noces, et une femelle tués sur le Léman, non loin de cette ville[1]. Elle aurait été vue, tout à fait

[1] Un de ces mâles en noces et une femelle se trouvent dans la collection lo-

exceptionnellement, sur le lac de Sarnen, au centre du pays; mais je ne sache pas qu'elle ait été observée dans les vallées élevées de nos Alpes. Deux citations de nichées, l'une dans le Bas-Valais, l'autre dans la région du lac de Neuchâtel, me paraissent demander confirmation.

La Nette visite de préférence les grands marais et les étangs, ainsi que les lacs à bords herbeux, et prend une nourriture un peu plus mélangée d'éléments végétaux que celle de la plupart des Fuliguliens. Elle consomme, suivant les circonstances, divers insectes, des larves, des vers, des crustacés, de petits mollusques, du frai de grenouilles et de poissons, ou des plantes aquatiques, potamots, charas, etc. Son cou, assez long et dégagé, lui donne une certaine élégance dans les formes. Elle vole bien et passe généralement haut, en petites troupes et en lignes obliques. Son cri, assez profond, a été traduit par le mot *kurr* ou *kourr*.

Elle établit, entre les herbes et les joncs, volontiers sur quelque îlot ou sur une motte de roseaux et de préférence, semble-t-il, près des eaux saumâtres, un nid d'herbes sèches, garni de plumes, dans lequel la femelle pond, en mai ou en juin, jusqu'à dix œufs, demandant 24 ou 25 jours d'incubation.

Ses œufs, 7 à 9 (10), de forme ovalaire, avec pôles obtus quasi-égaux et coquille assez lisse, un peu luisante, sont d'un gris jaunâtre ou roussâtre pâle, parfois très légèrement verdâtres. Ils mesurent d'ordinaire $0^m,055$—057 sur $0^m,040$—042, rarement jusqu'à $0^m,062$, selon le grand axe.

Ce Canard ne nous vient pas du nord, comme la plupart des précédents, mais plutôt de l'est; car il ne remonte guère au delà du 50e degré. On le rencontre dans l'Europe orientale et méridionale, ainsi que dans le centre de l'Asie, d'où il va, pour hiverner, jusque dans le nord de l'Afrique, la péninsule indienne et accidentellement l'est des Etats-Unis.

cale du Musée de Genève; un autre mâle semblable, qui est dans la collection Reverdin, a été tué, le 4 décembre 1896, sur le lac, devant La Belotte; enfin, un mâle en livrée d'été ou transitoire, probablement égaré, a été tué, le 2 juillet, en 1900, aussi non loin de Genève, et se trouve dans la collection de M. Charles Mottaz.

178. — Genre 11 : FULIGULE

FULIGULA Stephens [1].

Bec plus court que la tête ou presque aussi long, assez déprimé et légèrement relevé en avant, à peu près de même largeur et hauteur à la base, d'ordinaire largement arrondi et légèrement plus large en avant qu'en arrière, fendu à peu près jusque sous les angles fronto-latéraux ou légèrement au delà; arête large, aplatie devant le front, avec prolongements latéraux plus ou moins accusés, et légèrement concave en avant des fosses nasales; onglet petit ou moyen plus ou moins courbé; mandibule inf. plus ou moins découverte, en arrière; lamelles sup. moyennes ou assez fortes, pas visibles latéralement. Narines elliptiques, à l'avant de petites fosses nasales ovales, et d'ordinaire légèrement en avant du tiers du bec par le côté (voy. fig. 73 et 74). *Ailes plutôt courtes et effilées, dépassant plus ou moins le milieu de la queue; miroirs dépourvus de reflets métalliques; 2e rémige un peu rétrécie au bord externe, 1re légèrement échancrée au bord interne* [2] *et un peu plus longue que 2e ou quasi-égale. Scapulaires assez larges et épanouies; cubitales plus ou moins coniques. Queue très courte et arrondie, à quatorze rectrices peu rigides, coniques et assez étroites. Corps assez trapu et arrondi; tête subarrondie; cou plus ou moins ramassé, un peu étranglé au-dessus du milieu.*

Œufs assez nombreux et relativement gros, ovalaires à bouts obtus et à coquille un peu luisante, d'un gris verdâtre, olivâtre ou roussâtre et plus foncés que chez nos Canards en général.

Les Canards plongeurs, dits Fuligules, de formes trapues et de taille moyenne, ont un vol assez rapide, mais, sauf en voyage, plutôt

[1] *Ex* Gessner.

[2] Au moins chez toutes les espèces que j'ai pu examiner à cet égard.

court et souvent peu élevé. Ce sont de mauvais marcheurs, mais d'excellents plongeurs qui, pour la plupart, se nourrissent principalement de petits animalcules, insectes, larves, vers, crustacés et surtout mollusques qu'ils cherchent et avalent volontiers au fond de l'eau. Pour se maintenir sur le fond et pouvoir fouiller la vase avec le bec, ils doivent tenir toujours la tête en bas et le corps très penché en avant, en nageant vigoureusement, car autrement ils remontent rapidement à la surface, comme des ballons.

A l'époque des migrations, ils passent, de nuit surtout, par petits groupes, assez haut et vite, rangés en ligne oblique ou sans ordre. Ce sont des oiseaux sociables de nature, qui se reproduisent dans les régions arctiques surtout, recherchant de préférence les grands marais d'eaux douces ou saumâtres, pour y nicher en sociétés plus ou moins nombreuses, parfois en si grande intimité que plusieurs femelles pondent dans le même nid.

Leur mue est double. Le mâle et la femelle se ressemblent assez, bien qu'avec des livrées un peu différentes et quoique la femelle soit passablement plus petite; les jeunes s'en distinguent plus ou moins, ou ressemblent à leur mère.

Le genre *Fuligula* a été partagé, suivant les auteurs, en deux, trois ou quatre autres qui ne me paraissent pas mériter tous cet honneur, les quelques caractères préposés à ces distinctions, présence ou absence de huppe retombante à l'occiput et autres, ne me semblant, en effet, pas suffire à motiver pareille subdivision[1].

Sur une dizaine d'espèces ou sous-espèces environ, qui représentent ce genre dans les diverses parties du globe, quatre se trouvent communément en Europe, ainsi qu'en Suisse, auxquelles il faut ajouter, pour notre continent, la *F. collaris* Donov. et la *F. affinis* Eyton très voisine de notre Milouinan *(F. marila)*, qui sont du nord de l'Amérique et ont fait quelques rares apparitions en Angleterre, mais nous manquent complètement.

[1] De petites différences dans les formes du bec, qui pourraient appuyer la séparation en deux genres ou sous-genres des *F. cristata* et *F. marila*, à livrée en majeure partie noire, d'avec les *F. ferina* et *F. nyroca*, à livrée en bonne partie rousse, ne me paraissent également pas suffisantes.

302. — 1 : FULIGULE MORILLON

Reiherente — Moretta turca.

FULIGULA CRISTATA Leach.

Bec assez large, un peu plus court que le doigt interne avec ongle, aux côtés du front, un peu plus large en avant qu'à la base, à arête triangulairement aplatie en arrière, avec prolongements fronto-latéraux peu ou médiocrement accusés, et onglet subarrondi occupant à peu près le tiers de la plus grande largeur (voy. fig. 73). *Pennes cubitales subconiques, plutôt courtes; 1re rémige un peu échancrée au bord interne, 2e légèrement rétrécie au bord externe. Plumes de l'occiput effilées et allongées en une huppe retombante, atteignant environ le tiers du cou chez ♂ en noces, plus courte chez ♀. — Tête, cou, poitrine, toutes faces sup. et sous-caudales noirs; ventre, flancs et miroirs blancs. Bec bleu clair, à onglet noir, ♂. Tête, cou et faces dorsales d'un noir brunâtre mat; poitrine et flancs d'un brun noirâtre; ventre blanc, sali de brunâtre; bec brun-bleuâtre, ♀.*

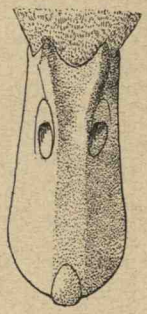

Fig. 73. Bec de Fuligula cristata, mâle ad.

Long. tot. 0m,390—450; aile pliée 0m,208—215; queue 0m,054—062; tarse 0m,029—032; doigt externe, avec ongle 0m,060—065; bec, aux côtés du front 0m,042—047.

Anas fuligula *Linné ex Gessner,* Syst. Nat., éd. 10, p. 128, 1758, et éd. 12, I, p. 207, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 291, 1815. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 873, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 130, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 395, 1854. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 676, Taf. 34, Fig. 9 ♂ et Fig. 10 ♀ (mauvaise). — A. glaucium minus *Brisson,* Ornith., VI, p. 411, 1760. — A. latirostra (?) *Brünn.,* Ornith. Bor., p. 21, 1764. — A. scandiaca (?) *Gmel.,* Syst. Nat., I, p. 520, 1788. — A. colymbis *Pallas,* Zoogr., II, p. 266, 1811. — A. cristata *Leach,* Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 39, 1816.

Aythya fuligula *Boie,* Isis, 1822, p. 564. — Ayt. cristata *Brehm,* Isis, 1830, p. 998.

Nyroca fuligula *Flem.,* Phil. of Zool., II, 260, 1822.

Fuligula cristata *Steph., in Shaw,* Gen. Zool., XII, 2, p. 190, 1824. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 131, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 413, 1835. *Riva,* Ornit. ticin., p. 547, 1865. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 533, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 48, Fig. 11 ♀ (*false* 10) et Tab. 51, Fig. 1 ♂, 1871. *Dubois,*

Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 465, 1894. — F. FULIGULA *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 363, 1895. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 223, 1899.

PLATYPUS FULIGULUS *Brehm*, Lehrb. der Nat. Eur. Vögel, II, p. 833, 1824.

FULIX CRISTATA *David*, N. Arch. du Mus., Bull., VII, n° 453, 1871. — F. FULIGULA *Giglioli*, Avif. ital., p. 316, 1886.

ŒDEMIA CRISTATA *Dresser*, Ibis, 1876, p. 420.

NOMS VULG. S. F. : *Morillon, Noiret* ou *Noirette, Double Cercelle. Bec-bleu*, Yverdon ; *Cercelle capée*, Grandson (sec. Meisner) ; *Petit noir*, Genève. — S. A. : *Haubenente. Strussänte, Tschuppänte, Schildänte*, Soleure (sec. de Burg, *in man.*) ; *Schliefente*, Zurich ; *Straussmohr*, lac de Constance. — S. I. : *Aneda coll zuff.*

Mâle adulte, hiver et noces : Tête, huppe et haut du cou d'un beau noir à reflets violacés ; poitrine noire. Dos, croupion, sus-caudales, cubitales et scapulaires d'un noir brunâtre, un peu brillant, les dernières très finement chinées ou pointillées d'un roussâtre peu apparent. Couvertures alaires brunes. Rémiges secondaires blanches et terminées de noirâtre ou de noir plus ou moins reflétant, sur les barbes externes et internes, formant un miroir blanc bordé de noir. Grandes rémiges noirâtres en dehors, d'un gris brun en dedans. Sous-caudales et derrière de la jambe noirâtres. Ventre et flancs d'un blanc pur. Bec bleu clair ou bleuâtre, avec onglet noir et volontiers une bande un peu plus claire derrière l'onglet ; pieds bleuâtres, à palmures noires ; iris jaune.

Femelle adulte : Passablement plus petite, avec huppe plus courte. Tête, cou, ailes et toutes faces supérieures d'un brun noirâtre assez foncé, avec scapulaires finement pointillées de roussâtre et miroir blanc assez étroit ; poitrine et flancs d'un brun noirâtre, avec taches roussâtres plus ou moins apparentes, sur les derniers ; ventre blanc, sali de brunâtre. Bec et pieds d'un brunâtre bleuâtre ; iris d'un jaune plus pâle.

Mâle adulte, en été : Ressemble assez à la femelle ; bien qu'il s'en distingue au premier abord par sa taille passablement supérieure et le brun plus noir de sa livrée. Huppe plus courte qu'en hiver et en noces, bien que plus longue encore que chez la femelle ; noir de la tête dépourvu de reflets ; faces supérieures plus noires que brunes ; faces inférieures brunâtres, avec poitrine blanche au milieu. Aile et miroir comme en livrée de noces.

Jeunes, avant la mue : Faces supérieures d'un brun noirâtre, avec le bord des plumes plus pâle ; côtés de la tête et cou d'un brun un peu roussâtre, avec une tache blanche ou blanchâtre, plus ou moins développée, en arrière du bec, sur le bas du front et un peu

CEN UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

en dessous; poitrine variée de brun et de roussâtre. Faces inférieures d'un blanc plus ou moins sale, avec le bas-ventre varié de brun et les flancs d'un brun roussâtre. — *Après la mue:* Présentant souvent encore une tache claire latérale, en arrière de la base du bec.

A la naissance: Couverts d'un duvet assez épais, formant un angle obtus au bas du front. Toutes faces supérieures d'un brun de suie foncé; les côtés de la tête, le cou, la poitrine, les flancs et l'abdomen du même brun, mais de teinte plus claire. Gorge et ventre d'un blanc fauve. Mandibule supérieure noirâtre, à onglet roux, inférieure marbrée de jaune et de roux. Pieds bruns, avec bandes jaune terne sur les membranes, le long des doigts (*sec.* Vian).

Hybrides: On a signalé des bâtards, produits présumés de l'accouplement du Morillon *(F. cristata)* avec différentes espèces, non seulement parmi ses congénères, comme les *F. nyroca, F. ferina* et *F. marila,* mais encore avec des Canards d'autres groupes, comme *Aix sponsa* et *Querquedula circia.* Ne pouvant signaler la rencontre d'aucun hybride de cette espèce dans le pays, je me borne à renvoyer à l'ouvrage, déjà souvent cité, de Suchetet, pour plus amples informations à ce sujet.

Le Morillon est de passage et assez commun en Suisse, au sud comme au nord des Alpes et dans toutes nos régions, en plaine principalement, mais aussi jusqu'à d'assez grandes hauteurs, en H^te^-Engadine, par exemple. On le rencontre souvent sur les cours d'eau et les étangs, ou dans les grands marais, aux époques de migrations; cependant, c'est surtout sur nos lacs, où il hiverne volontiers, qu'il se montre en plus grand nombre, depuis l'arrière-saison. Il passe généralement vers la fin de février ou en mars, par groupes rarement très nombreux, ainsi qu'en octobre ou novembre; et c'est aussi dans le courant de ce dernier mois, ou encore en décembre, qu'il vient prendre ses quartiers d'hiver sur nos eaux, pour nous quitter plus ou moins tôt ou tard, dans le courant de mars, suivant les années. Les derniers départs s'effectuent encore entre le 25 et le 29 mars, quand le froid a été soutenu; mais de petites troupes nous abandonnent parfois déjà en février, en temps de redoux, qu'elles gagnent alors des contrées plus septentrionales ou qu'elles opèrent seulement de petits déplacements. Après l'agrandissement du port de Genève, par l'établissement de deux grandes jetées, et depuis la défense formelle de toute chasse à l'intérieur de celles-ci, nous avons vu arriver successivement, depuis tantôt vingt ans, diverses espèces de Canards qui, jouissant de la protec-

tion accordée, viennent, chaque année plus nombreux, passer trois à trois mois et demi de mauvaise saison dans la rade genevoise; et, entre ceux-ci, le Morillon est à la fois le premier arrivé et toujours le plus abondant. Après la petite famille qui la première vint hiverner dans les eaux de la rade, nous avons vu arriver tous les ans des contingents plus forts de cette espèce avec des palmipèdes de diverses sortes, si bien que M. Poncy[1], bon observateur, a pu estimer à 1220 les Morillons qui ont hiverné dans le port de Genève, entre le 1er janvier 1891 et le 1er janvier 1901.

Se sentant protégés dans la rade, tandis qu'ils sont exposés à une foule de dangers en dehors des jetées, sur le lac, nos hôtes Morillons y sont devenus si confiants qu'ils viennent, jusque sous les ponts, partager avec les Mouettes le pain que les passants jettent à ces dernières. Ayant appris à leurs dépens que la sortie du port, à nuit tombante, alors qu'ils vont dormir soit sur le grand lac, soit aux Dranses ou aux marais, n'était pas sans danger, ils ont bientôt pris l'habitude de s'élever haut et autant que possible hors de la portée des fusils, avant de passer au-dessus des bateaux qui les guettent au départ. Chaque printemps, depuis quelques années, j'ai vu, avec les Cygnes, dans l'enclos de l'île Rousseau ou des Barques, deux ou trois, quelquefois quatre ou cinq Morillons, mâles et femelles blessés qui, ayant échappé aux poursuites des affuteurs, attendaient là, comme à l'hôpital et pendant bien des jours après les derniers départs des représentants de leur espèce, parfois jusque dans la première moitié d'avril, la guérison d'un membre lésé ou fracturé[2].

Je ne crois pas que le Morillon se reproduise normalement dans le pays, mais je me demande si une ou deux citations récentes de nichées présumées dans le bassin du Léman ne pourraient pas être attribuées peut-être à ces individus blessés et retardés.

J'ai déjà dit que le Morillon est grand plongeur et qu'il se nourrit surtout de petits animaux qu'il va chercher au fond de l'eau, dans la vase, entre les pierres, parfois même entre les herbes, jusqu'à d'assez grandes profondeurs, et qu'il avale volontiers avant de remonter. On trouve dans son intérieur des débris d'insectes ou de larves, des restes de crustacés et surtout beaucoup de petits mollusques d'espèces diverses, dans les genres *Limnæa, Physa, Bi-*

[1] Hôtes d'hiver de la ville de Genève. *R. Poncy,* Journal *Diana,* n° de mai 1901.

[2] Ayant, à diverses reprises, examiné d'assez près, avec une bonne jumelle, les éclopés de l'île Rousseau, j'ai constaté différentes blessures : ailes ou pattes plus ou moins cassées ou détériorées, mandibule inférieure brisée, œil crevé, etc.

thinia, Valvata et *Pisidium,* entre autres, parfois avec de menus fragments de plantes aquatiques, presque toujours avec de petites pierres destinées à l'écrasement des coquilles[1], quelquefois même avec des noyaux de cerises, au moins pour les sujets capturés sur le Léman, près de Genève[2].

Il a assez de peine à marcher et doit, à cet effet, se redresser beaucoup, à cause de la position reculée de ses membres inférieurs; il vole par contre rapidement, à coups d'ailes assez précipités, et souvent, quand il est démonté et poursuivi, il peut demeurer longtemps sous l'eau, se bornant, comme quelques autres Canards plongeurs, à sortir le bec jusqu'aux narines pour reprendre de l'air. Son cri a été traduit par *karr, karr, karr,* ou *kœurr, kœurr.*

Dans les contrées du nord, où il se reproduit surtout, il bâtit, dès fin avril ou en mai, près de l'eau, dans une petite excavation, entre les joncs ou sous un buisson, un nid composé de fragments de roseaux ou d'herbes sèches, avec garniture de plumes, dans lequel la femelle couve en mai ou en juin. Le mâle, comme nos autres Canards, en mue au moment de l'éducation des petits, est alors presque incapable de voler et se cache pendant quelque temps au plus épais de la végétation.

Ses œufs, au nombre de 8 à 10, plus rarement 6 ou 12, et de forme ovalaire plutôt courte, avec bouts obtus quasi-égaux et coquille lisse, un peu luisante, sont d'un gris-brun roussâtre ou un peu olivâtre, assez accusé, et mesurent ordinairement 0^{m},056—059 sur 0^{m},039—042.

L'espèce passe de préférence la belle saison dans les régions septentrionales d'Europe et d'Asie, entre les 53e et 70e degrés, en Europe, depuis le nord de l'Allemagne et l'Angleterre, jusque dans le nord de la Scandinavie[3], d'où elle gagne, en automne, pour hi-

[1] M. Ch. Mottaz me communique qu'il a trouvé chez des *Morillons* tués sur le lac, près de Genève: plusieurs *Physa fontinatis* et *Bithinia tentaculata,* ainsi que bon nombre de *Valvata antiqua,* avec une très forte proportion de Limnées diverses, *Limnæa stagnatilis, L. auricularia* et *L. ovata?,* mélangées, comme je l'ai dit, à de petites pierres et à des noyaux de cerises.

[2] Ces noyaux, destinés probablement à jouer le même rôle que les pierres, avaient dû être jetés au lac, depuis les bateaux à vapeur, par des consommateurs.

[3] Je crois bien avoir reconnu la *Fuligula cristata* dans de nombreux petits Canards noirs que j'ai vu voler, vers la fin de mai 1891, dans les marais du Hansäg, en Hongrie; toutefois, n'ayant eu en mains aucun de ces Canards, je n'oserais certifier la nichée du Morillon, dans ces régions orientales, alors que *Frivaldszky,* dans ses *Aves Hungariæ,* en 1891, ne le considère que comme oiseau de passage ou hôte d'hiver, en Hongrie.

verner, les régions tempérées et méridionales de notre continent et le nord de l'Afrique, ainsi que la Chine et la péninsule indienne.

303. — 2 : FULIGULE MILOUINAN

Bergente — Moretta grigia.

FULIGULA MARILA Linné.

Bec large, légèrement plus court, aux côtés du front, que le doigt interne avec ongle, déprimé, un peu relevé et un peu plus large en avant qu'en arrière, à arête aplatie entre les narines, largement triangulaire ou subcarrée, en arrière, avec prolongements fronto-latéraux médiocrement accusés et onglet moyen, occupant deux cinq. environ de la largeur maximale. Pennes cubitales subconiques, assez longues, ♂ ad. en noces; 1re rémige légèrement échancrée au bord interne, 2e un peu rétrécie au bord externe. Pas de huppe. — Tête, cou, poitrine, haut du dos, croupion, sus et sous-caudales noirs; milieu du dos et scapulaires chinés blanchâtre et noir. Ventre, flancs et miroir sur l'aile blancs; bec bleu clair, à onglet noir, ♂ noces. Tête, cou, poitrine, haut du dos et croupion bruns; un large espace blanc autour du bec; milieu du dos, scapulaires, flancs et sous-caudales chinés brun et blanc; bec nuancé de bleuâtre, ♀.

Long. tot. 0m,460—510; aile pliée 0m,215—225; queue 0m,060—070; tarse 0m,033—037; doigt externe, avec ongle 0m,065—068; bec, aux côtés du front 0m,044—049.

ANAS MARILA *Linné,* Syst. Nat., I, p. 196, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 294, 1815. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 865, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 128, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 385, 1854. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 677, Taf. 35, Fig. 1 et 2, 1891. — A. SUBTERRANEA *Scop.,* Ann., I, Hist. Nat., p. 67, 1769. — A. FRENATA *Sparm.,* Mus. Carls., II, pl. 38, 1787.

AYTHYA MARILA *Boie,* Isis, 1822, p. 564. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 48, Fig. 9 ♀ et Tab. 51, Fig. 5 ♂, 1871. — AYT. ISLANDICA, AYT. LEUCONOTOS *Brehm,* Isis, 1830, p. 998. Vögel Deutschl., p. 911 et 913, 1831.

FULIGULA MARILA *Steph., in Shaw,* Gen. Zool., XII, 2, p. 198, 1824. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 129, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 417, 1835. *Riva,* Ornit. ticin., p. 543, 1865. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 536, 1867. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 468, 1894. *Salvadori,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 355, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 223, 1899. — F. GESNERI *Eyton,* Rar. Brit. B., p. 58, 1836.

PLATYPUS MARILUS *Brehm,* Lehrb., II, p. 830, 1824.

NYROCA MARILA *Flem.*, Brit. Anim., p. 122, 1828.
FULIX MARILA *Baird*, B. of N. Amer., p. 791, 1858.

NOMS VULG. S. F. : *Milouinan.* — S. A. : *Bergente.* — S. I. : *Pescareula.*

Mâle adulte, hiver et noces : Tête et haut du cou noirs à reflets verts; bas du cou, haut du dos et poitrine d'un beau noir à légers reflets pourprés. Milieu du dos et scapulaires blanchâtres, finement rayés ou chinés de noir en zigzags; croupion et sus-caudales d'un noir brunâtre. Couvertures de l'aile noirâtres, ponctuées et striées transversalement de blanchâtre. Rémiges secondaires antérieures blanches des deux côtés et terminées de noir, et postérieures, plus longues, d'un noir vert un peu reflétant sur les barbes externes, brunâtres sur les internes, formant ensemble un miroir blanc en avant, noir en arrière et bordé de noir dans le haut par les couvertures. Grandes rémiges, cubitales et rectrices brunes. Faces inférieures blanches, finement striées transversalement de brunâtre sur la région anale et plus ou moins sur les flancs. Sous-caudales noires. Bec bleu clair, avec bords et onglet noirs, brun en dessous; pieds cendrés, avec palmures noirâtres; iris jaune.

Femelle adulte : Légèrement plus petite que le mâle. Tête et moitié supérieure du cou d'un brun foncé, avec un large espace blanc autour du bec et généralement une tache de même couleur sur l'oreille; bas du cou, haut du dos et poitrine d'un brun plus ou moins nuancé de roussâtre. Faces supérieures, ailes et queue d'un brun de suie, le dos et les scapulaires avec d'étroits zigzags blanchâtres; miroir plus étroit et d'un blanc moins pur. Ventre blanc ou blanchâtre; flancs et sous-caudales chinés brun et blanc; jambes et région anale fortement teintées de brun. Bec brun, nuancé de bleuâtre; pieds plombés, avec palmures d'un brun verdâtre; iris jaunâtre.

Mâle adulte, en été : Ressemblant assez à la femelle, en plus sombre; bien que se reconnaissant de prime abord soit à sa taille un peu plus forte, soit à son miroir blanc plus franc et plus étendu, et à son bec d'un plus joli bleu. Tête, dos et poitrine d'un brun plus foncé; des taches claires en arrière de la base du bec, comme chez la femelle, mais plus jaunâtres et moins étendues, ainsi que la tache sur l'oreille, parfois absentes.

Jeunes, avant la mue : Rappellent assez la femelle, quoique sans zigzags sur le dos et avec l'espace blanc autour du bec plus étroit et moins pur. — *Après la mue :* Les jeunes *mâles* ont : les faces supérieures noirâtres, avec quelques larges taches éparses grisâtres,

soit chinées de noirâtre sur blanc, sur le dos et les scapulaires; les flancs brunâtres et mâchurés, parfois maculés d'un peu de blanc, en arrière; la tête noire, avec petit espace clair latéral, vers la base du bec seulement; le bec d'un bleu clair, avec onglet noir. — Les jeunes *femelles* ont le dos brun, sans taches, un large espace clair tout le tour et en arrière de la base du bec, et celui-ci plus sombre.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez épais, d'un brun roussâtre sur toutes les faces supérieures, d'un jaune grisâtre à la gorge et au ventre, d'un brun pâle sur la poitrine, les flancs, l'abdomen et les sous-caudales, et d'un jaune sombre sur les côtés de la tête. Mandibule supérieure d'un brun roux, inférieure jaune, onglets plus pâles; pieds d'un brun olive, avec bandes jaunâtres sur les palmures, le long des doigts (*sec.* Vian).

Variétés et hybrides : La *Fuligula affinis* Eyton, d'Amérique, ne serait, pour quelques auteurs, qu'une race locale un peu plus petite de notre *F. marila.*

On cite des hybrides produits de l'accouplement du Milouinan *(F. marila)* avec quelques représentants du même groupe des Fuliguliens, le Morillon *(F. cristata),* le Milouin *(F. ferina)* et le Garrot *(Clang. glaucion).* Voy. à ce sujet, Suchetet (l. c.).

Le Milouinan est oiseau de passage régulier et hôte d'hiver sur la plupart de nos lacs, au sud comme au nord des Alpes, mais plus rare ou toujours en moins grand nombre que le Morillon. Il passe généralement de nuit, en bandes plus ou moins nombreuses, souvent en famille, à peu près dans les mêmes circonstances que le précédent, au printemps et en automne, en février et mars, ainsi qu'en octobre et novembre, et, malgré les noms d'*Alpenente* ou *Bergente* qui lui ont été parfois donnés, en Allemagne surtout, je n'ai pas eu connaissance de rencontres bien avérées de ce Canard dans les Alpes. Comme le Morillon, mais quelques années plus tard, le Milouinan a fait aussi son apparition dans le port de Genève, et, depuis lors, nous avons vu chaque hiver, dans la rade, de petits groupes de cette espèce comprenant des adultes des deux sexes et des jeunes de l'année. Contrairement au dire de Schinz, il ne m'a pas semblé que les mâles fussent beaucoup plus rares que les femelles. Les jeunes, bien que notablement plus forts, rappellent un peu, à première vue, ceux du Morillon, alors qu'ils portent encore, comme eux, une tache frontale claire. Le nombre des représentants de l'espèce dans la rade genevoise varie beaucoup avec le mois et les années, mais est toujours bien moindre que celui des Morillons, et jamais jusqu'ici les Milouinans ne se sont apprivoisés au même point que ces derniers.

Il est grand plongeur et, comme le précédent, se nourrit aussi de vers, d'insectes, de larves, de crustacés et surtout de petits mollusques[1]; cependant, il prendrait aussi du frai de grenouilles et même, dit-on, bien que très rarement, de petits poissons. Il avale, comme la plupart de nos Canards, de petites pierres, pour faciliter sa digestion.

Le Milouinan paraît préférer les eaux salées et saumâtres, et rechercher surtout, pour s'y reproduire, les étangs et marais voisins des côtes maritimes; ce qui ne l'empêche pas de se montrer souvent sur les lacs et cours d'eau du continent. Il niche dans le nord, à peu près dans les mêmes conditions que le précédent. Son cri *karrr, karrr,* rappelle beaucoup celui du Morillon.

Ses œufs, au nombre de 8 à 10, jusqu'à 12 selon quelques observateurs, peuvent se rencontrer parfois au nombre de 30, quand deux ou trois femelles proches voisines ont pondu dans un même nid. Ils sont relativement gros, de forme ovalaire assez allongée, à coquille un peu luisante et d'un gris olivâtre ou d'un gris verdâtre. Ils mesurent généralement 0^{m},064—067 sur 0^{m},042—044.

L'espèce est très répandue dans le nord de l'Europe, ainsi que dans le nord de l'Asie et de l'Amérique, où elle se reproduit jusqu'au 70e degré, et hiverne plus au sud, depuis la Suède méridionale, les rives allemandes de la Baltique, le Danemark et l'Angleterre, jusque sur les côtes de la Méditerranée et dans le nord de l'Afrique, ainsi qu'en Chine et dans le Japon.

304. — 3 : FULIGULE MILOUIN

Tafelente — Moriglione.

FULIGULA FERINA Linné.

Bec médiocrement large, un peu plus long, aux côtés du front, que le doigt interne avec ongle, déprimé ainsi qu'un peu retroussé en avant, légèrement pincé vers le milieu, bien qu'à peu près de même largeur à la base et vers le bout, à arête écrasée devant le front, entre

[1] M. Mottaz a trouvé dans l'estomac de quelques Milouinans tués près de Genève des *Valvata antiqua*, *Bythinia tentaculata* et *Pisidium amnicum*, avec beaucoup de Limnées, *Limnæa auricularia* et *L. stagnatilis* principalement, mêlées à des débris de larves de Ditisques, de Libellules et de végétaux, toujours avec de petites pierres et encore avec des noyaux de cerises.

deux carènes assez saillantes, prolongées passablement au delà de l'aplomb de la commissure des mandibules; onglet relativement petit et peu courbé, occupant moins que le tiers de la largeur maximale (voy. fig. 74). *Pas de véritable huppe. Pennes cubitales subarrondies ou subconiques, assez longues,* ♂ *ad. noces. 1re rémige un peu échancrée au bord interne, 2e légèrement rétrécie au bord externe. — Tête et moitié du cou d'un roux rougeâtre; bas du cou, haut de la poitrine et du dos, croupion et sus-caudales d'un noir brun; milieu du dos, scapulaires, cubitales et flancs finement chinés noirâtre sur blanchâtre; ventre d'un blanc satiné; miroir cendré, peu apparent; bec noir et bleu,* ♂ *noces. Tête, cou, haut de la poitrine et du dos d'un brun roussâtre, quasi-noirâtre sur le vertex et l'occiput, plus pâle à la gorge, vers le bec et autour des yeux; dos brun chiné de blanchâtre; bec en majeure partie noirâtre,* ♀.

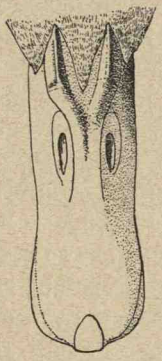

Fig. 74. Bec, par dessus, de Fuligula ferina, mâle ad.

Long. tot. 0m,435—500; aile pliée 0m,208—225; queue 0m,054—070; tarse 0m,032—037; doigt ext., avec ongle 0m,065—072; bec, au bout des carènes fronto-latérales 0m,057—062 (0m,052—055 à la commissure).

Anas ferina *Linné,* Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 203, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 296, 1815. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 868, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 129, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 388, 1854. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 673, Taf. 34, Fig. 5 et 6, 1891. — A. penelope *Brisson (nec Linné),* Ornith., VI, p. 384, 1760. — A. ruficollis *Scop.,* Ann., I, Hist. Nat., p. 66, 1769. — A. lurida, A. erythrocephala *Gmel.,* Reise Russl., p. 70-71, 1770. — A. rufa *Gmel.,* Syst. Nat., I, p. 515, 1788.

Nyroca ferina *Flem.,* Phil. of Zool., II, p. 260, 1822.

Aythya ferina *Boie,* Isis, 1822, p. 564. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 48, Fig. 3, ♀ et Tab. 49, Fig. 9, ♂, 1871. — Ayt. erythrocephala *Brehm,* Isis, 1830, p. 999. Vögel Deutschl., p. 919, 1831. — Ayt. Homeyeri *Brehm,* Naumannia, 1855, p. 298.

Fuligula ferina *Steph., in Shaw.,* Gen. Zool., XII, 2, p. 193, 1824. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 135, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna Fogl., II, p. 422, 1835. *Riva,* Ornit. ticin., p. 545, 1865. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 538, 1867. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 472, 1894.

Platypus ferinus *Brehm,* Lehrb., II, p. 828, 1824.

Fulix ferina *Salvadori,* Fauna d'Italia, Ucc., p. 265, 1872.

Noms vulg. S. F. : *Milouin. Tête-rouge, Rouget, Rougeau,* Genève. — S. A. : *Rothköpfige graue Ente. Rothkopf,* Zurich; *Tafelente,* St-Gall; *Rothmoor,* Lac de Constance. — S. I. : *Coll ross,* Locarno; *Mogha,* Lugano.

Mâle adulte, hiver et noces : Tête et moitié supérieure du cou d'un roux rougeâtre; bas du cou, haut de la poitrine et du dos, croupion et sus-caudales d'un noir brun; milieu du dos, scapulaires, cubitales, couvertures alaires et flancs chinés noirâtre sur blanc ou blanchâtre. Rémiges primaires d'un cendré brunâtre, plus ou moins bordées de brun; secondaires grises ou chinées de gris sur blanc, les postérieures bordées de blanc dessinant un miroir cendré assez peu apparent; rectrices brunes. Ventre et bas de la poitrine d'un blanc satiné. Derrière de la jambe et région anale chinés et fortement nuancés de brun; sous-caudales d'un brun noirâtre. Bec noirâtre vers la base, avec onglet noir et bande transversale d'un bleu clair, en arrière de celui-ci. Tarses et doigts bleuâtres, avec palmures noires; iris orangé.

Femelle adulte : Un peu plus petite que le mâle : tête, cou, haut de la poitrine et du dos d'un brun roussâtre, plus foncé ou presque noirâtre sur le vertex et l'occiput, plus pâle, soit roussâtre varié de brunâtre, près du bec, autour des yeux et à la gorge, avec bordure des plumes blanchâtre à la poitrine. Dos, scapulaires et flancs d'un gris brun un peu roussâtre, avec stries blanchâtres en zigzags; croupion et sus-caudales d'un brun plus noirâtre. Bas de la poitrine et ventre d'un blanchâtre satiné; région anale et sous-caudales d'un brun cendré, plus ou moins chiné. Couvertures brunes, finement pointillées de cendré; rémiges brunâtres, plus foncées vers le bout; miroir cendré-brun. Rectrices d'un cendré brunâtre. Bec noirâtre, un peu bleuâtre avant le bout; pieds d'un cendré verdâtre, variés de brunâtre; iris jaune.

Mâle adulte, en été : Ressemble à la femelle, avec la tête et le cou un peu plus roux, le dos un peu plus clair, le miroir plus apparent, le croupion ainsi que les sus-caudales plus foncés, et l'œil plus orangé.

Jeunes, avant la mue : Rappellent assez la femelle, avec faces supérieures, poitrine et flancs d'un brun foncé, les plumes bordées de clair, mais sans dessins en zigzags.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez épais, d'un brun olivâtre aux faces supérieures, avec quatre taches fauves en carré sur le dos; gorge blanchâtre; côtés de la tête et cou jaunâtres; parties inférieures d'un blanc jaunâtre, mâchuré sur la région anale et les sous-caudales. Bec d'un brun plombé en dessus, jaunâtre en dessous, avec onglet carné; pieds de même couleur brune, avec bandes jaunâtres ou verdâtres sur les palmures, le long des doigts.

Variétés et hybrides : La *Fuligula (Aythya) americana* Bonap..

du nord de l'Amérique, n'est, pour quelques auteurs, qu'une variété de notre *F. ferina*.

On a cité, en pays étrangers, des hybrides résultant de l'accouplement du Milouin *(F. ferina)* avec des Fuliguliens voisins, les Morillon *(F. cristata)*, Milouinan *(F. marila)* et Nyroca *(F. nyroca)*[1], ainsi que des bâtards présumés provenant du dit Milouin avec le Canard sauvage *(A. boschas)?*, le Pilet *(Dafila acuta)*, la Sarcelle d'hiver *(Q. crecca)?* et le Canard de la Caroline *(Aix sponsa)*. Voyez, à cet égard, Suchetet (l. c.).

Le Milouin est oiseau de passage et hivernant, assez répandu dans le pays, quoique moins abondant que le Morillon. On le rencontre assez communément dans nos diverses régions aux époques des migrations, en mars, ainsi que fin octobre et en novembre, au nord et au sud des Alpes, sur différents lacs de la plaine suisse, comme sur ceux du Tessin, et çà et là dans les marais. Il voyage par petites troupes, tantôt massées, tantôt sans ordre, évitant, semble-t-il, les zones élevées de nos Alpes, et passe volontiers tout ou partie de la mauvaise saison sur nos lacs inférieurs, entre celui de Constance au nord-est et celui du Léman au sud-ouest.

Il revient en particulier chaque hiver, en petites sociétés, dans la rade de Genève, depuis tantôt dix-huit ans, arrivant généralement en novembre, un peu après le Morillon, et repartant en mars un peu avant celui-ci, volontiers par le vent du nord, comme la plupart de nos Canards. On en voit durant trois mois au moins, mais d'une manière un peu intermittente; car, comme ceux du Milouinan, les petits groupes du Milouin semblent moins fixes et plus remuants que ceux du Morillon. Les couleurs bien tranchées de sa tête d'un roux vif, de son dos blanchâtre et de sa poitrine noire, ainsi que son port assez gracieux, en font un de nos plus jolis Canards, et c'est plaisir de le voir, jusque sous nos ponts, s'ébattre et plonger librement, parfois à cinq ou six mètres au plus des spectateurs.

Il vole vite et bien, nage et plonge admirablement, et semble marcher un peu plus facilement que les précédents. Sa nourriture serait, selon quelques auteurs, plus mélangée d'éléments végétaux que celle de ses congénères. Il absorberait pas mal de feuilles et de graines de plantes aquatiques, sans mépriser pour cela les insectes ou leurs larves, les vers et les petits mollusques qui constituent

[1] G. Lunel présenta à la Société orn. suisse, en 1870, un bâtard d'*Anas leucophthalmos (F. nyroca)* et d'*Anas (Fuligula) ferina*, tué dans le midi de la France (Bull. Soc. orn. suisse, I , part. 2, p. 164, 1870).

plus exclusivement le menu des Fuligules. Son cri *charr, charr* rappelle assez celui des précédents.

Il se reproduit en Europe, centrale et septentrionale surtout, jusque dans les îles Britanniques, ainsi que dans le sud de la Suède et de la Finlande, en particulier, bâtissant, dans les roseaux ou entre les buissons, sur le bord des étangs et des lacs ou dans les marais, un nid d'herbes et de feuilles sèches entrelacées, avec garniture de plumes, dans lequel la femelle pond, volontiers dans la première moitié de mai, de huit à treize œufs qu'elle couve 22 à 23 jours, et dans le voisinage duquel elle élève seule ses petits, jusqu'au moment où le mâle, qui a refait ses ailes, vient rejoindre la famille.

Ses œufs, 8—12, plus rarement 13, relativement gros, de forme ovalaire à pôles obtus quasi-égaux à et coquille lisse, passablement luisante, sont d'un gris verdâtre ou d'un gris olivâtre, et mesurent généralement $0^{m},060—063$ sur $0^{m},043—045$.

L'espèce est très répandue, durant la belle saison, dans les régions centrales et septentrionales moyennes de l'Europe et de l'Asie, jusqu'au 62e degré environ, d'où elle va hiverner soit, un peu plus au sud seulement, dans les régions tempérées de ces continents, en Angleterre, en Danemark et dans le nord de l'Allemagne, par exemple, soit jusque sur les côtes méditerranéennes d'Europe et d'Afrique. L'espèce très voisine, dite *F. americana*, peut-être race locale, opère des déplacements analogues dans l'Amérique du Nord.

305. — 4 : FULIGULE NYROCA

Moorente — Moretta tabaccata.

FULIGULA NYROCA Guldenstein.

*Bec médiocrement large, légèrement plus long, aux côtés du front, que le doigt interne avec ongle, et un peu plus large en avant qu'à la base, à arête relativement peu ascendante en arrière, assez carrément aplatie devant le front, entre deux carènes fronto-latérales prolongées légèrement au delà de l'aplomb des commissures; onglet moyen et un peu recourbé, occupant légèrement plus que le tiers de la largeur maximale. Plumes du dessus de la tête et de l'occiput un peu allongées et soulevées en crête arrondie, chez ♂ surtout. Pennes cubitales subarrondies, assez longues, ♂ en noces. 1*re *rémige légère-*

ment échancrée au bord interne, 2e un peu rétrécie au bord externe. — Tête, cou, poitrine et flancs d'un roux marron brillant, avec une petite tache blanche au menton; dos, scapulaires, cubitales et croupion d'un brun foncé et luisant; ventre, sous-caudales et miroir alaire blancs; régions crurale et anale brunes. Bec bleu-noirâtre, à onglet noir; iris blanc, ad.

Long. tot. 0m,390—430; aile pliée 0m,185—195; queue 0m,060—064; tarse 0m,029—034; doigt externe, avec ongle 0m,057—060; bec, aux côtés du front 0m,049—052.

Anas nyroca *Guldenstein,* Nov. Comm. Petrop., XIV, p. 403, 1769. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 674, Taf. 34, Fig. 7 et 8, 1891. — A. africana, A. ferruginea *Gmelin,* Syst. Nat., II, p. 522 et 528, 1788. — A. leucophthalmos *Bechstein,* Orn. Taschenb., p. 405, 1803. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 295, 1815. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 876, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 129, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 398, 1854. — A. glaucion *Pallas (nec Brisson),* Zoogr., II, p. 268, 1811-31.

Aythya nyroca *Boie,* Isis, 1822, p. 564. *Salvadori,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 345, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 223, 1899.

Marila nyroca *Fleming,* Phil. Zool., II, p. 260, 1822.

Fuligula nyroca *Steph., in Shaw,* Gen. Zool., XII, 2, p. 201, 1822. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 138, 1831. *Riva,* Ornit. ticin., p. 546, 1865. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 540, 1867. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 477, 1894.

Platypus leucophthalmos *Brehm,* Lehrb., II, p. 834, 1824.

Nyroca leucophthalmos *Fleming,* Brit. Anim., p. 121, 1828. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 49, Fig. 2, ♂ et Fig. 5, ♀, 1871. — N. obsoleta *Brehm,* Naumannia, 1855, p. 298. — N. ferruginea *Dresser,* Birds Eur., VI, p. 581, 1872.

Fulix nyroca *Salvadori,* Fauna d'Italia, Ucc., p. 265, 1872.

Noms vulg. S. F. : *Canard à iris blanc, Nyroca, Petit rouge.* — S. A. : *Weissäugige Ente, Braunkopf, Kleinster Rothhals. Moorente,* St-Gall. — S. I. : *Garganell?*

Mâle adulte, hiver et noces : Tête, cou, poitrine et flancs d'un roux marron brillant, avec une petite tache blanche au menton et un léger collier brun-noirâtre vers le milieu du cou, plus étendu en arrière qu'en avant. Dos, croupion, scapulaires, cubitales, couvertures alaires et sus-caudales d'un brun noirâtre à reflets bronzés. Rémiges secondaires blanches sur les barbes externes et internes, largement bordées d'un noir brun à légers reflets verdâtres, cela sur les postérieures surtout qui sont souvent, en outre, un peu liserées de blanc au bout des barbes internes, dessinant ainsi un miroir blanc, bordé de noir. Rémiges primaires brunes vers le bout et sur les barbes externes, blanchâtres sur les barbes internes. Rec-

trices d'un brun foncé. Ventre blanc, jusqu'entre les jambes; jambes et région anale brunes; sous-caudales blanches. Bec d'un bleu noirâtre, avec onglet noir. Pieds plombés, à palmures noires. Iris blanc.

Femelle adulte : A peu près de même taille que le mâle, avec livrée de noces quasi identique, dans un âge avancé. Plus jeune, présentant des teintes moins franches et pas de collier brun; les plumes rousses volontiers plus ou moins frangées de roussâtre; le brun du dos moins brillant et plus ou moins nuancé de brun-roux; le blanc du ventre et des sous-caudales moins pur ou plus ou moins sali de roussâtre.

Mâle adulte, en été : Sans crête plumeuse suscéphalique, et rappelant beaucoup la femelle, bien qu'avec des couleurs plus brillantes et le ventre, ainsi que la tache du menton, d'un blanc plus pur.

Jeunes, avant la mue : Assez semblables à la femelle, mais avec les faces supérieures plus sombres et les plumes des couvertures bordées de roussâtre; les plumes rousses de la tête, du cou et de la poitrine frangées de blanc-roussâtre, la tache du menton roussâtre et les plumes du ventre frangées de gris.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez épais, d'un brun olivâtre sur toutes les faces supérieures, avec quatre taches d'un jaune sombre, assez peu apparentes, disposées en carré sur le dos; d'un jaune assez vif aux faces inférieures, avec mélange de roux à la poitrine et abdomen brun lavé de jaune. Bec brun, avec onglet jaune, en dessus, et jaune en dessous; pieds d'un brun roux, avec bandes jaunes le long des doigts, sur les membranes.

Hybrides : On a signalé des bâtards produits de croisements du Canard nyroca *(F. nyroca)* avec deux de ses congénères : le Morillon *(F. cristata)* et le Milouin *(F. ferina)*. Voyez de Selys et Suchetet, l. c.

Le Nyroca, ou Canard à iris blanc, est de passage plus ou moins régulier ou irrégulier, suivant les localités, mais plutôt rare dans toute la Suisse, au sud comme au nord des Alpes. Quoiqu'il se reproduise sur bien des points en Europe moyenne, parfois même jusqu'en Italie, je ne crois pas qu'il ait jamais niché dans le pays. Il hiverne, par contre, çà et là en plaine, sur quelques-uns de nos lacs, et se montre parfois jusque dans certaines vallées élevées, aux époques des migrations, dans la H^te^-Engadine par exemple. Il passe d'ordinaire par petits groupes, sans ordre, et recherche surtout les

marais ou les eaux stagnantes couvertes de végétation[1], les étangs, par exemple, ou les lacs à bords plantureux.

Il vole bien et plonge admirablement. Son alimentation paraît assez mélangée d'éléments végétaux, de débris de plantes aquatiques, de feuilles, de bourgeons et de graines, avec des insectes ou des larves, de petits mollusques et du frai de grenouilles. Son cri a été traduit par *kœurr kœurr kœurr* pour le mâle et *krèkrèkrè* pour la femelle.

Il construit près de l'eau, bien caché dans les roseaux ou sous quelque buisson, un nid d'herbes enchevêtrées, avec garniture de plumes, dans lequel la femelle pond et couve généralement en mai.

Ses œufs, au nombre de 8 à 12, de forme ovalaire, à coquille assez lisse, un peu luisante, sont d'un gris jaunâtre ou roussâtre et mesurent $0^m,050—053$ sur $0^m,035—038$.

L'espèce se reproduit non seulement en Europe centrale, orientale et parfois méridionale, jusqu'au 56e degré environ, en Angleterre et en Danemark, ainsi qu'en Russie, en Allemagne, en Autriche-Hongrie et même plus ou moins en Italie, mais aussi en Asie centrale et dans le sud-ouest de la Sibérie, d'où elle se répand en automne, pour hiverner, jusque dans le nord-est de l'Afrique et la péninsule indienne.

179. — Genre 12 : GARROT

CLANGULA Fleming[2].

Bec bien plus court que la tête, très légèrement relevé au bout, comprimé et beaucoup plus haut que large en arrière, passablement plus étroit en avant qu'à la base et fendu légèrement au delà des angles frontaux; arête déclive, triangulairement aplatie devant le front, avec faibles prolongements latéraux et légèrement creusée en arrière de l'onglet qui est assez long, étroit ou moyen et relativement peu courbé. Mandibule inf. peu visible, ou en arrière seulement; lamelles sup. moyennes, subconiques, assez es-

[1] En Belgique, selon A. Dubois, les eaux couvertes de plantes des genres *Myriophyllum, Chara, Lemna, Potamogeton, Nymphæa*, etc.

[2] *Ex* Gessner.

pacées, peu ou pas découvertes. Narines ovales, grandes, à l'avant d'une fosse nasale oblongue, assez grande, et volontiers un peu en avant du milieu du bec par le côté, parfois moins avancées[1] (voy. fig. 75). *Tarse beaucoup plus court que le doigt interne; ongles plutôt courts, médiocrement arqués et subaigus. Ailes ne dépassant d'ordinaire pas moitié de la queue; scapulaires et cubitales moyennes, plus ou moins coniques; 2e rémige très légèrement rétrécie au bord externe, 1re faiblement ou à peine échancrée au bord interne. Queue moyenne ou assez courte, conique, étagée, à 16 rectrices coniques et relativement étroites. Pas de véritable miroir et pas de reflets métalliques sur l'aile. Corps assez large; tête assez forte, grossie par une huppe sus-céphalique ou occipitale plus ou moins développée; cou plutôt court, mais bien dégagé au milieu.*

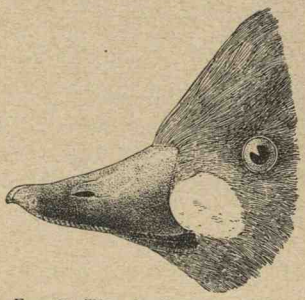

Fig. 75. Tête de Clangula glaucion, mâle ad., hiver.

Œufs assez nombreux, ovalaires, assez gros, médiocrement lisses et généralement verdâtres ou d'un vert bleuâtre assez accusé.

Les Garrots sont des Canards de taille moyenne et de livrée noire et blanche, propres aux régions arctiques surtout, qui voyagent de nuit, en troupes plus ou moins nombreuses, volant vite et parfois assez haut, et qui fréquentent volontiers les eaux salées, bien que se reproduisant de préférence dans le voisinage des eaux douces, souvent en particulier dans des arbres creux. Ils plongent avec beaucoup d'adresse, parfois même à d'assez grandes profondeurs, dans les étangs et les lacs, à la recherche des insectes et surtout des petits mollusques qui constituent leur principale nourriture.

Leur mue est double. Le mâle et la femelle portent des livrées assez différentes, et la seconde est beaucoup plus petite que le premier. Les jeunes, avant la mue, ressemblent à leur mère.

[1] Au tiers du bec environ chez *C. albeola*, qui se distingue au premier abord des autres Garrots par sa taille beaucoup plus petite (0m,40, ♂), ainsi que par son bec moins élevé à la base et sa grande tache temporale blanche, en arrière de l'œil.

Ce genre compte trois espèces, dont une, le Garrot vulgaire *(Clangula glaucion)*, répandue à la fois en Europe, en Asie et dans le nord de l'Amérique, se trouve en Suisse; tandis que les deux autres, propres à l'Amérique du Nord et à l'Islande, ne se montrant que rarement en Europe, nous font complètement défaut. J'ai dit plus haut, en note, que *Cl. albeola* L. se distingue à première vue des deux autres par sa taille beaucoup plus petite et sa grande tache blanche temporale; j'ajouterai que *Cl. islandica* Gm., légèrement plus fort que *Glaucion*, se reconnaît d'emblée à la plus grande extension de sa tache préorbitaire blanche, qui est de forme triangulaire et remonte plus haut que l'œil.

306. — 1 : GARROT VULGAIRE

Schellente — Quattr'occhi.

CLANGULA GLAUCION Linné.

Bec, aux côtés du front, notablement plus court que le doigt interne, beaucoup plus haut que large à la base et un peu rétréci en avant, avec onglet subovale ou un peu en ruban, occupant légèrement plus qu'un tiers de la largeur du bec vers le bout (voy. fig. 75). *1re rémige faiblement échancrée au bord interne, à peu près égale à 2e, 2e très légèrement rétrécie au bord externe; scapulaires et cubitales coniques, assez aiguës. Plumes du dessus de la tête et de l'occiput prolongées et recourbées en crête ou huppe arrondie, ♂ surtout. — Tête et haut du cou d'un noir vert à reflets, avec une tache latérale blanche et arrondie, en arrière du bec, plus bas que l'œil; bas du cou, faces inférieures, bord externe des scapulaires et une grande tache allongée sur l'aile d'un blanc pur; dos, bord de l'aile, grandes rémiges et queue noirs, ♂ en noces. Tête et haut du cou d'un brun roussâtre, avec collier gris et blanc; bas du cou et poitrine d'un cendré foncé; dos brun, ♀. Tarses et doigts jaunes ou jaunâtres, palmures brunes ou noirâtres.*

Long. tot. 0m,410—435 ♀ à 480—500 ♂; aile pliée 0m,196 ♀—230 ♂; queue 0m,080—110; tarse 0m,032—036; doigt externe, avec ongle 0m,060—069; bec, aux côtés du front 0m,038 ♀—044 ♂.

ANAS CLANGULA *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 201, 1766. — A. GLAUCION *Linné*, loc. cit. — A. CLANGULA *Meisner u. Sch. ex Lin.*, Vögel der Schweiz, p. 292, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 870, 1820. *Schinz*,

Fauna helv., p. 128, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 392, 1854. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 683, Taf. 35, Fig. 7 et 8, 1891. — A. PEREGRINA *Gmelin,* Reise Russl., II, p. 183, 1774.

CLANGULA CLANGULA *Boie,* Isis, 1822, p. 564, *Sharpe,* Hand-list, I, p. 224, 1899. — CL. CHRYSOPHTHALMOS *Stephens, in Shaw,* Gen. Zool., XII, p. 182, 1824. — CL. VULGARIS *Fleming,* Brit. Anim., p. 120, 1828. — CL. LEUCOMELAS, CL. PEREGRINA *Brehm,* Isis, 1830, p. 999. Vögel Deutschl., p. 927-929, 1831. — CL. GLAUCION *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 542, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 48, Fig. 4, ♀, et Tab. 50, Fig. 5, ♂, 1871. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 482, 1894. *Salvadori,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 376, 1895. — CL. AMERICANA *Bonap.,* Comp. List, Birds, p. 58, 1838.

FULIGULA CLANGULA *Bonap.,* Ann. Lyc. nat. hist., II, p. 393, 1826. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 133, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 433, 1835. *Riva,* Ornit. ticin., p. 549, 1865.

GLAUCION CLANGULA *Kaup,* Nat. Syst., p. 53, 1829.

BUCEPHALA AMERICANA *Baird,* Birds N. Amer., p. 796, 1858. — B. CLANGULA *Swinh.,* Proc. Zool. Soc., 1871, p. 419.

GLAUCIONETTA CLANGULA, GL. CLANGULA AMERICANA *Stejn.,* Pr. U. S. Nat. Mus., p. 409, 1885.

NOMS VULG. S. F. : *Garrot* (*Canard à sonnettes* selon Meisner). — S. A. : *Quackente, Klangente, Klinger, Goldäugeli, Schwarzkopf. Schläfäntli?,* Interlaken. — S. I. : *Tamiröla, Bianchetton.*

Mâle adulte, hiver et noces : Tête et haut du cou d'un beau noir-verdâtre à reflets métalliques verts et violacés, avec une tache latérale arrondie, blanche, plus bas que l'œil, vers la base du bec ; bas du cou et faces inférieures d'un blanc pur, plus ou moins mâchuré de noirâtre derrière la jambe, vers la région anale et parfois aux sous-caudales. Dos, croupion, sus-caudales, scapulaires en partie et cubitales d'un noir profond. Rémiges secondaires blanches sur les barbes externes et, à part les premières, sur les barbes internes, ne dessinant pas cependant un miroir bien limité, par le fait que les couvertures moyennes et grandes sont blanches aussi, ainsi que le bord externe des scapulaires. Rémiges primaires et couvertures antérieures noires. Rectrices noirâtres. Bec généralement d'un noir un peu nuancé de bleuâtre (voy. *Var.*) ; tarses et doigts orangés, avec membranes brunes ou noirâtres ; iris jaune.

Femelle adulte, beaucoup plus petite que le mâle : Tête et haut du cou d'un brun roussâtre foncé, sans tache blanche en arrière du bec, mais avec un large collier cendré et plus ou moins varié de blanc au dessous. Dos, scapulaires, croupion et sus-caudales bruns, avec bordure des plumes cendrée ; couvertures alaires blanches et noires ; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre. Bas du cou et haut

de la poitrine cendrés, avec bordure des plumes blanchâtre. Faces inférieures blanches, mâchurées de gris-noirâtre aux jambes et aux flancs. Bec noirâtre, d'un jaune roussâtre au bout; tarses et doigts jaunâtres, avec membranes noirâtres; iris jaune.

Mâle adulte, en été : Ressemble assez à la femelle par sa livrée, bien qu'avec des tons un peu plus foncés, mais s'en distingue à première vue par le blanc pur de ses couvertures alaires et surtout par sa taille beaucoup plus forte.

Jeunes, avant la mue : Rappellent assez la femelle. — *Mâles, après la mue :* Plus forts, avec plumes brunes du vertex plus allongées et indication de tache grisâtre ou blanchâtre vers la base du bec. — *A un an :* La tête et le dos deviennent noirs, tandis que la tache préoculaire, ainsi que les bandes blanches de l'aile et des scapulaires s'accusent toujours plus.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez épais, d'un brun lustré sur toutes les faces supérieures, y compris la tête jusqu'au-dessous des yeux, avec quatre taches blanches sur le dos et une sur chaque aile; d'un blanc pur sur toutes les faces inférieures, à l'exception d'un ceinturon brunâtre sur la poitrine. Bec brun. Des bandes jaunâtres sur les membranes, le long des doigts.

Variétés et hybrides: J'ai eu en mains un mâle adulte, en tout semblable aux autres, chez lequel le bec était non pas entièrement noir, mais largement taché de jaune. Un mâle jeune et une femelle adulte que j'ai vus au Musée de Coire avaient une bague jaunâtre vers le bout du bec. La tache jaune-roussâtre du bout du bec de la femelle pourrait-elle devenir parfois plus franchement jaune, varier en extension et se retrouver chez des mâles ayant déjà mué?

On a signalé des hybrides censés produits de l'accouplement du Garrot *(Gl. glaucion)* non seulement avec *Fuligula marila,* mais aussi avec des membres de la famille des Harles, le Piette *(Mergus albellus)* et le Bièvre *(M. merganser).* Les croisements entre Garrot et Piette, dont les jeunes se ressemblent assez, auraient donné lieu à la création de bâtards assez différents pour avoir été distingués sous les noms de *Clangula mergoides* Kjarbolling et de *Mergus anatarius* Eimbeck (*Clang. angustirostris* Brehm); ces dissemblances proviendraient-elles peut-être, comme le suppose de Selys (l. c.), du fait que le mâle a pu appartenir tour à tour à l'une ou à l'autre des espèces mères. Le dernier croisement, avec le Bièvre, ne me semble pas jusqu'ici suffisamment établi (voy. Suchetet, l. c.).

Le Garrot est oiseau de passage et hôte d'hiver assez répandu en Suisse, au nord et au sud des Alpes, plus commun, semble-t-il, à

l'ouest et au sud-ouest, du côté des lacs de Neuchâtel et Léman, que dans le milieu du pays, qu'à l'est surtout, bien qu'il ait été vu à diverses reprises sur nos lacs centraux de Zoug, de Lucerne, de Sarnen et autres plus petits, en hiver, ainsi que dans la vallée d'Urseren et sur les lacs de la H^te^-Engadine, aux époques des migrations. Il passe généralement de nuit, en troupes plus ou moins nombreuses, d'ordinaire en mars ou au commencement d'avril et en octobre, et quelques bandes demeurent pendant la mauvaise saison sur nos eaux. On le voit entre autres assez communément, en hiver, sur le lac Léman, même parfois jusque dans la rade de Genève, jeune surtout, bien qu'il semble moins confiant que les Fuligules, que le Morillon en particulier. Les mâles adultes, blancs et noirs, qui se distinguent de loin sur l'eau dans les bandes de ce Canard, paraissent chez nous bien moins nombreux que les jeunes et les femelles [1].

Il abonde sur les côtes maritimes; cependant, il ne craint pas les cours d'eau, les étangs et les lacs d'eau douce, près desquels il se reproduit généralement. Sa démarche est malaisée sur le sol; mais il vole bien et à grands coups d'ailes, en faisant entendre, les mâles surtout, un bruit rappelant un peu une sonnerie, bruit qui lui a valu son nom allemand de *Schellente*. Plongeant beaucoup, suivant le temps et les heures du jour plus ou moins près ou loin des rives, il est constamment en quête de petits animaux qu'il va chercher tantôt entre les graviers près du bord, tantôt sur le sable ou dans la vase et parfois jusqu'à d'assez grandes profondeurs. Sa nourriture consiste surtout en larves d'insectes, Ditisques, Perles, Phryganes, Libellules, etc., en vers et en petits mollusques à coquille des genres *Pisidium, Limnæus, Valvata* et autres, parmi lesquels, suivant la région du lac où les sujets examinés ont été capturés, on constate une prédominance de *Limnæus auricularis* ou de *Pisidium amnicum*. Cependant, il prend aussi des poissons de petite taille, des Chabots *(Cottus gobio)* surtout, et l'on trouve beaucoup de petites pierres de différentes couleurs dans son estomac, comme chez d'autres Canards, ainsi que quelques débris de plantes aquatiques et parfois de petites plumes de son espèce.

Il niche volontiers dans des trous d'arbres, pondant directement sur la vermoulure du bois. A défaut d'arbres creux, il se borne à bâtir, comme d'autres Canards, un nid d'herbes sèches et de plumes dans quelque cavité de falaise, ou simplement sur le sol entre les

[1] M. Poncy, de Genève, aurait remarqué que les jeunes et les femelles arrivent généralement avant les mâles adultes.

roseaux[1]. Dans les régions septentrionales où il se reproduit surtout, l'incubation a lieu d'ordinaire fin mai ou en juin et dure vingt-deux jours. Je ne crois pas qu'il ait jamais niché en Suisse. Le cri du mâle a été traduit par *krrah*, celui de la femelle par *vach, vach* et, au temps de l'accouplement, il répèterait rapidement *quack-quackquackquack*.

Ses œufs, au nombre ordinaire de 9 à 14, parfois même 19 (jusqu'à 40, selon Naumann, quand la ponte a été plusieurs fois mise à contribution), sont assez gros, de forme ovalaire à bouts assez obtus, à coquille médiocrement lisse, légèrement luisants et verdâtres ou d'un gris-vert assez accusé. Ils mesurent généralement 0m,054—058 sur 0m,041—042, plus rarement jusqu'à 0m,061 sur 0m,043.

L'espèce est très répandue dans les régions septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, se reproduisant entre les 53e et 71e degrés, depuis le nord de l'Allemagne, jusqu'au nord de la Scandinavie, pour notre continent, d'où elle va hiverner jusque dans le sud de l'Europe, en Chine, dans l'ouest des Indes et dans le centre de l'Amérique.

180. — Genre 13 : HISTRION

COSMONETTA Kaup.

Bec petit, beaucoup plus court que la tête, bien que fendu passablement au delà des angles frontaux, légèrement plus haut que large à la base et subconique, soit graduellement atténué en avant, depuis le niveau des narines, avec onglet ovale assez large et un peu courbé, embrassant toute l'extrémité; arête aplatie en arrière, avec petits prolongements latéraux, et très légèrement concave depuis le front. Mandibule inférieure découverte sur la moitié postérieure; lamelles moyennes, un peu visibles latéralement. Narines oblongues, à l'avant d'une fosse nasale elliptique, moyennes et en avant du tiers du bec par le côté (voy. fig. 76). *Tarse*

[1] Les Lapons construisent, avec des sections de tronc creux, des caisses qu'ils disposent non loin de l'eau, contre les arbres, pour faire nicher les Garrots dont ils aiment beaucoup les œufs, laissant toujours un œuf par nid, pour engager la femelle à recommencer.

beaucoup plus court que le doigt interne; ongles petits, peu arqués, le médian évasé vers le bout. Ailes étroites et effilées, couvrant un tiers de la queue environ, avec miroir à reflets métalliques, chez ♂ ad.; cubitales et scapulaires relativement courtes et subconiques; 2e rémige légèrement rétrécie au bord externe, 1re faiblement échancrée au bord interne. Queue plutôt courte, conique et étagée, à 14 rectrices plutôt étroites, assez aiguës et légèrement rigides. Tête arrondie en dessus par une crête médiane de plumes un peu allongées et recourbées, du front à l'occiput, chez le mâle. Corps assez rond, médiocrement allongé; cou assez gros et ramassé.

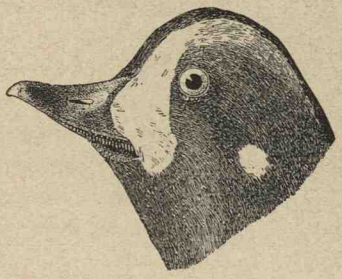

Fig. 76. Tête de Cosmonetta histrionica, mâle ad., hiver.

Mue double. Mâle et femelle très différents, la seconde sensiblement plus petite que le premier; jeunes à peu près comme leur mère.

Ce genre n'étant représenté que par une seule espèce, je me bornerai à renvoyer au chapitre concernant celle-ci, pour toutes données relatives aux œufs, à la biologie et à la distribution géographique.

307. — 1 : HISTRION ARLEQUIN

Kragenente — Moretta col collare.

COSMONETTA HISTRIONICA Linné.

Bec petit, à peu près de la longueur du tarse, aux côtés du front, à bout subconique embrassé par un onglet arrondi et un peu courbé; arête triangulairement aplatie en arrière. Plumes du dessus de la tête et de la première partie du cou un peu allongées et recourbées en crête ou huppe arrondie, ♂ en noces (voy. fig. 76). *Rémiges, voyez genre. — Tête et moitié du cou d'un noir bleuâtre, avec une*

bande rousse sur le vertex et l'occiput, de chaque côté d'une crête médiane de plumes noires; une large tache blanche devant l'œil et deux autres plus petites en arrière, la première derrière l'oreille. Haut du corps d'un cendré bleu foncé, avec collier au bas du cou et large croissant sur les côtés de la poitrine blancs, bordés de noir; flancs d'un roux rouge; un miroir bleu-pourpré à reflets sur l'aile, ♂ en noces. Tête, cou, toutes faces supérieures et sous-caudales d'un brun légèrement cendré, avec un peu de blanc sur le devant de la tête et tache derrière l'oreille; ventre blanchâtre mâchuré de brun; pas de miroir, ♀.

Long. tot. 0m,400—430 ♀—0m,440—470 ♂; aile pliée 0m,190—204; queue 0m,070—105; tarse 0m,031—036; doigt ext., avec ongle 0m,053—056; bec, aux côtés du front 0m,030—032, à commiss. 0m,038.

Anas histrionica et A. minuta, *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 204, 1766 (♂ et ♀). — A. torquata *Brisson*, Ornith., VI, p. 362, 1760. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 878, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 128, 1837. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 685, Taf. 36, Fig. 1, ♂, 1891.

Querquedula freti Hudsonis *Brisson*, Ornith., VI, p. 469, 1760.

Clangula histrionica *Boie*, Isis, 1822, p. 564. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 546, 1867.

Fuligula histrionica *Bonap.*, Synopsis, p. 394, 1828. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 441, 1835.

Cosmonetta histrionica *Kaup*, Nat. Syst., p. 40, 1829. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 395, 1895.

Harelda histrionica *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. Europ., p. 127 et 229, 1840. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 49, Fig. 6, ♂, et Fig. 7, ♀, 1871.

Phylaconetta histrionica *Brandt*, Mém. Acad. Petersb., 1849, VI, p. 9.

Histrionicus torquatus *Bonap.*, Compt. rend., XLIII, 1856. — H. histrionicus *Sharpe*, Hand-list, I, p. 225, 1899.

Noms vulg. : Selon Walchner[1], *Lettentle* et *Zwergente* au lac de Constance; mais, il semble que ces noms employés dans le nord de l'Allemagne ne soient probablement pas appliqués en Suisse, où l'espèce est tout à fait exceptionnelle.

Mâle adulte, hiver et noces : Tête et moitié supérieure du cou d'un noir bleuâtre un peu violacé, avec une bande médiane d'un noir profond, depuis le front jusque sur l'occiput, bordée à droite et à gauche par une raie rousse naissant au-dessus des yeux; un grand espace triangulaire entre le bec et l'œil, une petite tache arrondie derrière l'oreille et un trait allongé en arrière de celle-ci d'un blanc pur. Sur les côtés du cou et de la poitrine deux larges

[1] Beiträge zur Ornithologie des Bodenseebeckens, 1835.

croissants superposés, blancs bordés de noir, le supérieur formant un collier ouvert en avant et en arrière. Bas du cou, haut de la poitrine et du dos d'un cendré bleu foncé; dos et couvertures noirâtres, quelques-unes des dernières terminées de blanc; croupion et sus-caudales d'un noir à légers reflets bleuâtres; scapulaires et cubitales noires et blanches, le blanc dessinant une bande allongée au bord postérieur de l'aile. Rémiges secondaires antérieures d'un bleu pourpré ou violet sur les barbes externes, brunâtres sur les internes, formant un large miroir bleu-pourpré, bordé de blanc et de noir par les cubitales; rémiges primaires et rectrices d'un brun noirâtre. Ventre brun; flancs d'un roux rouge; sous-caudales noires, quelques-unes des latérales terminées de blanc. Bec noir-bleuâtre, avec onglet jaunâtre ou roussâtre; pieds noirâtres; iris brun.

Femelle adulte : Un peu plus petite que le mâle, avec une queue plus courte, plus arrondie, et des rectrices moins acuminées; tête, cou, haut de la poitrine, ailes, queue, flancs, sous-caudales et toutes faces supérieures d'un brun plus ou moins cendré, avec un peu de blanc sur les côtés du front, ainsi qu'au-dessous et en avant de l'œil, et une tache blanche derrière l'oreille; couvertures antérieures et grandes rémiges plus foncées; pas de véritable miroir. Poitrine et ventre blanchâtres, nuancés et maculés de brun.

Mâle adulte, en été : Se rapprocherait alors assez de la femelle. Selon Degland et Gerbe (Orn. eur.), il ne commencerait à muer que vers la fin d'août et, en septembre, il n'aurait plus ni collier blanc, ni bandes blanches sur les couvertures supérieures des ailes; il ne lui resterait que quelques vestiges de ces bandes et la tache de l'oreille. Le croissant des joues serait alors d'un blanc cendré, et le plumage en général d'un brun plombé, légèrement roussâtre sur les flancs. Selon Holbœll (Orn. Beitr. zur Fauna Groenlands, trad. Paulsen, 1854), la femelle muerait au printemps, avant la ponte, sans changer de couleur; tandis que le mâle, muant fin août, serait en été d'un bleuâtre uniforme et, pendant quelque temps, complètement privé de ses rémiges.

Jeunes, avant la mue : Variés de brun et de blanchâtre, avec des taches blanches sur les côtés de la tête, particulièrement derrière l'oreille, comme la femelle.

A la naissance : Couverts d'un duvet d'un brun noirâtre aux faces supérieures, tranchant assez vivement avec le blanc qui couvre les faces inférieures, qui dessine une bande autour du cou et forme quatre taches disposées en carré sur les ailes et les cuisses.

Le Canard histrion, Histrion à collier ou Arlequin, est hôte accidentel et très rare en Suisse, bien qu'il ait été rencontré à di-

verses reprises sur quelques-uns de nos lacs, au nord des Alpes, généralement isolé ou en très petits groupes et comme égaré, parfois en été, le plus souvent en hiver. Walchner, en 1835, dans son Verzeichniss der Vögel des Bodenseebeckens, l'a signalé sur le bas lac de Constance, et il aurait été trouvé aussi sur les lacs de Zurich et de Morat; cependant, c'est surtout au sud-ouest, sur le Léman, qu'on l'a tué le plus souvent, en automne et en hiver. J'ai vu au Musée de Thonon (coll. locale) deux mâles adultes en livrée quasi parfaite qui auraient été capturés, en arrière-saison ou en hiver, sur la partie orientale du Léman (dite grand lac). Feu L. Roget, qui chassait beaucoup sur le même lac, particulièrement sur la partie occidentale (dite petit lac), m'assurait, en 1863, y avoir précédemment tué ce curieux Canard, une fois en été et une fois en hiver. La collection locale du Musée de Genève possède un mâle de l'espèce, en livrée d'hiver, tué sur le Léman par Mr. R. de M. (sans date malheureusement). Le Dr Larguier, directeur du Musée de Lausanne, m'écrivait, en 1894, qu'un beau mâle d'Histrion, en livrée de noces, avait été tué, entre 1860 et 1866 (la date exacte manque), devant le port de Lutry. Enfin, il est assez probable que quelques autres individus capturés n'ont pas été conservés.

L'Histrion, à première vue très reconnaissable sous la livrée bigarrée du mâle en noces, peut être assez facilement confondu, sous les livrées brunâtres et mâchurées de la femelle ou des jeunes, avec le Miquelon *(Harelda glacialis)* femelle ou jeune, si l'on ne prend garde aux proportions beaucoup plus faibles de son bec, relativement étroit, et à la présence de la tache blanche ou blanchâtre qu'il porte toujours derrière l'oreille.

C'est encore un Canard grand plongeur qui se nourrit surtout d'insectes ou de larves, de vers et de petits mollusques, et qui niche de préférence près des eaux douces, dans les grandes herbes, le long des cours d'eau en particulier, où il semble rechercher alors volontiers les larves d'Ephémères. Son cri peut être traduit, selon certains auteurs, par la syllabe répétée *ek-ek-ek* ou *uk,* et son appel à l'époque des amours par *gi-ak.*

Ses œufs, au nombre ordinaire de 5 à 8 (10), de forme ovalaire médiocrement allongée, à coquille lisse et assez luisante, sont parfois d'un gris olivâtre pâle, le plus souvent blanchâtres ou d'un blanc légèrement roussâtre. Ils mesurent 0m,053—056 sur 0m,037—040, exceptionnellement 0m,060 sur 0m,042.

L'espèce est très répandue dans le nord de l'Amérique, au Groenland, en Islande et dans le nord-est de l'Asie, jusqu'au 72e degré environ, se reproduisant abondamment entre les 62e et 65e degrés

surtout, d'où elle va hiverner jusque dans le centre de l'Amérique du Nord, aux Etats-Unis et en Californie, plus rarement dans les régions occidentales de l'Europe, sur les côtes de France, d'Angleterre et d'Allemagne, accidentellement plus au sud, jusqu'au 50e degré environ, rarement jusqu'au 46e, Genève étant, à ma connaissance, sa limite méridionale extrême.

181. — Genre 14 : HARELDE

HARELDA Stephens.

Bec assez épais, beaucoup plus court que la tête, quasi-droit, légèrement plus haut que large à la base, un peu atténué en avant et légèrement pincé derrière l'onglet qui est large, un peu saillant et relativement peu courbé; avec cela, un peu envahi par un plumage court et serré devant le front et obliquement sur les côtés de la mandibule sup., et fendu bien au delà du front ; arête quasi-droite, assez large et aplatie entre les narines, ainsi qu'en arrière, et sans prolongements fronto-latéraux. Mandibule inf. un peu découverte sur la moitié postérieure; lamelles sup. assez allongées, subconiques et espacées, visibles sur la moitié post. du bec environ. Narines subovales, à l'avant d'une fosse nasale elliptique moyenne, et à peu près au milieu du bec depuis la commissure (voy. fig. 77). *Tarse beaucoup plus court que le doigt interne. Ongles plutôt courts, légèrement arqués, un peu comprimés et subaigus. Ailes étroites, couvrant la base de la queue; cubitales plutôt courtes; scapulaires longues, effilées et retombantes, ad. en noces. 2e rémige légèrement rétrécie au bord externe, 1re peu ou pas échancrée au bord interne. Queue en grande*

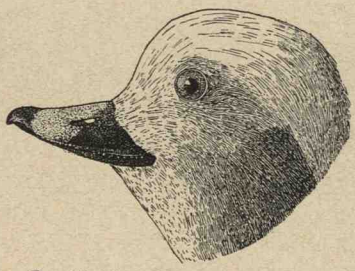

Fig. 77. Tête d'Harelda glacialis, mâle ad., hiver.

partie courte, conique et subétagée, à 14 rectrices assez étroites et aiguës, les médianes (2—4) plus ou moins prolongées, effilées et comme un peu roulées. Pas de miroir métallique sur l'aile. Plumes suscéphaliques un peu allongées et soulevées en huppe convexe, chez le mâle. Corps assez large, médiocrement allongé; cou plutôt gros et ramassé; tête bombée en avant.

Mue double. Le mâle et la femelle adultes diffèrent en toutes saisons; la femelle est notablement plus petite que son époux; les jeunes ressemblent assez à leur mère.

Ce genre n'étant représenté que par une seule espèce, je renvoie au chapitre consacré à celle-ci pour quelques données oologiques, biologiques et géographiques.

308. — 1 : HARELDE DE MIQUELON

Eisente — Moretta pezzata.

HARELDA GLACIALIS Linné.

Bec assez ramassé, un peu plus court à la commissure que le doigt interne avec ongle; l'onglet arrondi, un peu courbé, embrassant à peu près toute l'extrémité (voy. fig. 77). *Rectrices médianes très allongées et effilées, ♂ ad.* (voy. fig. 78). *Scapulaires allongées et effilées. Front bombé en avant. Plumes du dessus de la tête et de la nuque un peu allongées et relevées en petite crête arrondie, ♂ ad. Rémiges, voyez genre. — Tête et cou blancs, avec large tache latérale grise et brune; poitrine brune; ailes, dos, croupion et rectrices médianes d'un noir brun ; ventre, scapulaires, sous-caudales et rectrices latérales blancs, ♂ ad., hiver. Dessus de la tête, gorge, cou, poitrine, haut du ventre, dos en majeure partie, croupion, ailes et rectrices médianes bruns ou noirâtres; côtés de la tête grisâtres; ventre blanc, ♂ ad., été. Tête et cou variés de blanc et de brun; haut de la poitrine roux ou varié de cendré et de brun; dos noir ou brun, avec ou sans bordures rousses; ventre blanc; rectrices brunes, ♀ et juv. Bec noir ou brun, avec large bande transversale jaune, orangée ou d'un rose rougeâtre.*

Long. tot. 0^{m},400—435 ♀—480, ♂ ad., sans rectrices prolongées, à 0^{m},530—655 (0^{m},700) ♂, avec rectrices prolongées; aile pliée

0m,195—224; queue 0m,065—085 sans prolongements, à 0m,175 255 (0m,300) avec prolongements; tarse 0m,0300—0365; doigt externe, avec ongle 0m,055—060; bec, au front 0m,026 —028, à commiss. 0m,039—041.

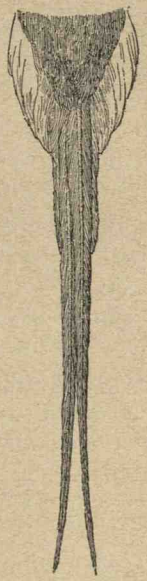

Fig. 78. Queue, en dessus, d'Harelda glacialis, mâle ad., hiver.

Anas hiemalis *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, p. 126, 1758, et éd. 12, I, p. 202, 1766. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 686, Taf. 35, Fig. 9 et 10, 1891. — A. glacialis *Linné*, S. N., éd. 12, I, p. 203, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 287, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 860, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 127, 1837. — A. longicauda islandica *Brisson*, Ornith., VI, p. 379, 1760. — A. miclonia *Bodd.*, Tabl. Pl. enl., p. 58, 1783. — A. brachyrhynchos *Beseke*, Vögel Kurl., p. 50, pl. 6, 1792. — A. longicauda *Leach*, Syst. Cat. Brit. Mus., p. 37, 1816. — A. Faberi, A. megauros *Brehm*, Isis, 1830, p. 999.

Clangula glacialis *Boie*, Isis, 1822, p. 564.

Harelda glacialis *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XII, p. 175, 1824. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 549, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 49, Fig. 1, ♂ en hiver, Fig. 3, ♂ en été, et Tab. 48, Fig. 7, juv., 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 489, 1894. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 389, 1895. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 224, 1899.

Platypus glacialis *Brehm*, Lehrb., II, p. 840, 1824.

Fuligula glacialis *Bonap.*, Ann. Lyc. Nat. Hist., New-York, II, p. 395, 1826. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 140, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 443, 1835.

Pagonetta glacialis *Kaup*, Nat. Syst., p. 66, 1829.

Crymonessa glacialis *Macgill.*, Man. Brit. Orn., II, p. 186, 1840.

Noms vulg. S. F. : *Miclon.* — S. A. : *Winterente.*

Mâle adulte, en hiver : Tête en dessus, gorge, cou en arrière, scapulaires, ventre, flancs, sous-caudales et rectrices latérales d'un blanc pur; côtés de la tête gris, cette couleur bordant, en avant, une large tache d'un brun fuligineux sur les côtés du cou. Poitrine d'un brun noir. Milieu du dos, croupion, ailes et rectrices médianes, allongées et effilées, d'un noir brun, un peu luisant; les rémiges secondaires avec les barbes externes d'un brun marron foncé et les barbes internes brunâtres. Bec noir au bout et à la base, orangé au milieu et sur l'arête en arrière. Pieds noirs ou noirâtres, avec devant du tarse et dessus des doigts d'un gris de plomb[1]. Iris jaune.

Femelle adulte : Plus petite que le mâle, sans prolongement ef-

[1] Jaunes ou jaunâtres, selon plusieurs auteurs, couleurs que j'ai constatées surtout chez des sujets empaillés.

filé des rectrices médianes, avec colorations un peu différentes suivant les saisons. Tête et cou blancs, variés de brun-roussâtre ou de cendré-noirâtre sur le vertex et la nuque, ainsi que sur les joues en arrière et les côtés du cou dans le haut; bas du cou et haut de la poitrine roux ou roussâtres, ou variés de cendré et de brun. Dos noirâtre dans le haut, plutôt brun et fuligineux au milieu, ainsi que sur les scapulaires et le croupion, avec bordures rousses plus ou moins larges aux plumes du dos, ainsi qu'aux cubitales et aux scapulaires. Ailes d'un brun noirâtre. Rectrices brunes, les latérales bordées de blanchâtre. Ventre et sous-caudales blancs. Bec brun, traversé par une bande jaune; pieds bruns.

Mâle adulte, en livrée de noces ou d'été (de mai à août)[1], portant une livrée différant à la fois de celle d'hiver et de celle de la femelle : Une bande noire sur le milieu de la tête, s'élargissant et se partageant sur l'occiput qui est blanc ou varié de blanc. Côtés de la tête gris, avec un petit espace blanc autour et surtout en arrière de l'œil. Cou, poitrine, haut du ventre, dos, ailes, croupion et rectrices médianes d'un noir brun; le bas du cou et le haut de la poitrine parfois un peu variés de blanc ou de blanchâtre; les barbes externes des rémiges secondaires d'un brun cendré, plus clair; de larges bordures rousses aux plumes de la base du cou en arrière, et du haut du dos, ainsi qu'aux cubitales; les scapulaires largement bordées de blanchâtre. Bas des flancs, ventre et sous-caudales d'un blanc plus ou moins nuancé de gris, sur les côtés. Rectrices latérales blanches, les voisines noirâtres sur le centre, les médianes noires[2]. Bec noirâtre, avec une large bande transversale d'un rose rougeâtre, entre les narines et l'onglet; pieds plombés, avec membranes noires; iris noisette.

Jeunes ressemblant assez à la femelle en hiver : Dessus de la tête et nuque bruns; côtés de la tête et du cou blancs ou blanchâtres, variés de brun cendré sur les joues et le haut du cou. Devant du cou et haut de la poitrine d'un cendré brun. Dos, ailes et croupion d'un brun noirâtre; les scapulaires un peu plus claires, souvent plus ou moins variées de blanc. Poitrine et haut des flancs nuancés de cendré et de brun, sur fond blanchâtre. Ventre et sous-caudales blancs, avec un petit espace gris sur les côtés de la région anale. Rectrices brunâtres; les médianes parfois déjà un peu allon-

[1] Non compris quelques semaines de mue et de livrée transitoire, avant et après ce temps.

[2] Les scapulaires et les rectrices médianes m'ont paru, chez les quelques mâles adultes que j'ai pu comparer, plutôt plus courtes dans la livrée d'été ou de noces que dans celle d'hiver.

gées, chez les mâles. Bec brun, avec bande transversale jaunâtre. Pieds couleur de plomb.

A la naissance : Couverts d'un duvet brun de suie en dessus, ainsi que sur le haut de la poitrine, avec large capuchon descendant en avant sur les côtés de la tête; d'un blanc plus ou moins pur en dessous. Bec brun. Pieds d'un brun roussâtre, avec bandes jaunâtres le long des doigts.

Variabilité: Un sujet de la collection locale du Musée de Genève, tué, le 26 novembre 1901, dans la rade de cette ville, est de petite taille et ne présente pas trace de prolongement aux rectrices médianes, comme une femelle, bien qu'il ait été déterminé mâle par M. Mottaz qui l'a capturé et préparé. Il se distingue en même temps des jeunes que j'ai vus jusqu'ici, de provenance du pays, par une livrée beaucoup plus foncée.

Il mesure : long. tot. 0m,400; aile pliée 0m,195, et queue 0m,064. Les faces dorsales sont chez lui noirâtres, à part les scapulaires d'un gris olivâtre sombre, avec, d'un côté, deux petites plumes coniques bordées de roux; le dessus de la tête, la large tache qui occupe le derrière de la joue et les côtés du cou, dans le haut, les couvertures alaires, les rémiges et le croupion sont noirs. Les faces inférieures sont blanches, à part le bas du cou et le haut de la poitrine qui sont d'un cendré brunâtre, comme les flancs et la région crurale. Le bec est noir, légèrement bleuté sur les côtés. Les pieds sont noirs, avec le devant du tarse et le dessus des doigts d'un bleu pâle[1]. La grande longueur du doigt externe (0m,0585) semblant corroborer la fixation du sexe mâle, il est difficile de ne pas voir dans la taille très réduite, ainsi que dans l'absence complète de prolongement aux rectrices médianes, chez l'individu en question, encore en mue, des indices probables de jeunesse, et dans sa coloration particulière, présentant sur le dos quelques traces des couleurs de l'adulte, une livrée transitoire, peut-être anormale.

Un mâle adulte qui, exceptionnellement, avait opéré sa mue sur les bords du Léman, où il fut tué le 27 mai 1901, avait, avec la livrée d'été déjà complète, les plumes de la région anale, les sous-caudales et le bord des rectrices latérales lavés d'un roux de rouille très vif, presque orangé, et de larges mouchetures de même couleur sur l'occiput. Bien qu'elle parût assez profonde, cette colora-

[1] Quinze jours environ après l'empaillage de ce sujet, les parties bleutées des pattes avaient tourné au jaune d'abord, puis au blanc jaunâtre. Peut-être le dire de quelques auteurs, qui donnent comme jaunes ou jaunâtres ces mêmes parties, devant du tarse et dessus des doigts, repose-t-il sur l'examen d'individus empaillés.

tion pourrait bien, à mon avis, avoir une origine purement extérieure et être due peut-être à un séjour prolongé sur des roseaux en décomposition, ainsi que cela se voit souvent chez d'autres Canards et sur certains œufs, ceux des Grèbes en particulier. Les mouchetures de l'occiput proviendraient d'un fréquent frottement de la tête sur les parties postérieures du corps imprégnées de la teinture, mouvement que font volontiers les Canards.

Le Canard de Miquelon est oiseau de passage irrégulier ou plutôt hôte d'hiver sur nos principaux lacs, au nord des Alpes, rare il est vrai, exceptionnel même dans beaucoup de localités, mais plus fréquent cependant qu'on ne le croit généralement, surtout au sud-ouest, sur le Léman en particulier, quoiqu'on ne l'y voie jamais en nombreuse société.

Meisner, en 1815, citait deux captures du Miquelon sur le lac de Constance, et Necker, en 1823, en signalait une autre sur le Léman. Depuis lors, des représentants de cette espèce, de sexe et âges différents, ont été tués sur divers points en Suisse : sur le Rhin, près de Bâle, dans le nord du pays, où deux ou trois sujets furent capturés, dont un mâle ad. en 1836[1] ; à diverses reprises sur le lac de Constance, à l'est, parmi les derniers venus à ma connaissance, un mâle tué sur l'Obersee, le 7 novembre 1876, et une femelle capturée en janvier 1891, près de Rorschach[2] ; une ou deux fois dans le bas de la vallée du Rhin, en hiver 1880 en particulier[3] ; sur le lac de Zurich, où les jeunes et les femelles semblent, comme sur le Léman, plus fréquents que les mâles adultes[4] ; près de Bremgarten, sur la Reuss, plus au centre du pays, au commencement de décembre 1875[5], ainsi que sur le lac de Sempach, où un sujet fut tué en hiver 1880 ; plus à l'ouest, du côté des lacs de Neuchâtel et de Morat, où deux ou trois captures de jeunes ont été signalées[6] ; enfin, au sud-ouest, dans le Bas-Valais, et tout particulièrement sur le Léman, où bien des individus, tant adultes que jeunes, ont été capturés dans la seconde moitié du siècle et jusque dans ces dernières années, quoique quelques-uns seulement aient été conservés[7]. Pour

[1] Ce mâle ad. et un jeune du Rhin sont au Musée de Bâle.

[2] Un mâle ad. et une femelle du lac de Constance sont au Musée de St-Gall ; un autre mâle ad., de même provenance, est au Musée de Coire.

[3] Un jeune du bas Rheinthal est au Musée de Coire.

[4] Un jeune de cette provenance est au Musée de Zurich.

[5] Ce sujet est au Musée de St-Gall.

[6] Sur le lac de Neuchâtel, en particulier, par L. Coulon, dans Bull. Soc. sc. nat. de Neuchâtel, vol. IV, 1859-61, p. 452.

[7] Peut-être quelques sujets se trouvent-ils dans des collections particulières

ne parler que des plus récentes captures à moi connues sur ce dernier lac, je citerai plus particulièrement : un jeune mâle tué, le 25 novembre 1876, près de Rolle, par Mr. R. de M., et un mâle adulte capturé, en hiver (sans date), par le même chasseur (les deux dans la collection locale du Musée de Genève); deux jeunes observés en rade de Genève par M. Poncy, durant l'hiver si rigoureux de 1890-91 (l'un d'eux figure dans la collection de M. Poncy); un mâle jeune tué, le 23 novembre 1892, devant le port d'Ouchy, où il était en compagnie de deux ou trois de ses semblables (au Musée de Lausanne); un mâle jeune remarqué dans le port de Genève par M. Poncy, le 31 décembre 1895; un jeune mâle en livrée très foncée (voyez plus haut, alinéa *Variabilité*) tué dans la rade de la même ville, le 26 novembre 1901. Enfin, curieuse rencontre, un mâle adulte, en complète livrée d'été, tué par M. A. Rosier, le 27 mai 1901, sur le lac, devant la pointe dite *à la Bise*, non loin de Genève, où il avait dû être accidentellement retenu, car l'espèce nous arrive généralement fin novembre ou en décembre, pour repartir en mars, et il est peu probable qu'elle niche jamais dans le pays. Blessé ou égaré d'abord [1], puis bientôt surpris, en mars ou au commencement d'avril, par la mue qui, en dépouillant ses ailes, l'empêchait de partir, il a dû demeurer quelque part bien caché, jusqu'au complet renouvellement de ses rémiges, probablement couché souvent sur un lit de roseaux en décomposition, comme le fait supposer la coloration rousse de ses faces inférieures postérieures et du bord de ses rectrices, dont j'ai parlé plus haut.

Le Miquelon est très sociable, peu farouche et grand plongeur. Il voyage de nuit, volant assez haut et vite, volontiers en troupes nombreuses, au moins dans des contrées plus septentrionales que les nôtres. Il abonde sur les plages, dans le nord, et s'écarte souvent assez avant sur mer; cependant, c'est surtout près des eaux douces qu'il vient se reproduire. Sa nourriture, principalement animale, consiste en insectes, larves, vers, mollusques [2] et à l'occasion petits poissons. Son cri exprimerait, selon Faber, les mots *aou-aou-lik*,

que je ne connais pas. A côté des individus dont je dis ici deux mots, je dois encore citer un mâle adulte tué, en hiver, sur le Léman, et qui se trouve dans la collection du Musée de Thonon.

[1] Probablement égaré, car M. Mottaz, l'acquéreur de l'oiseau, assure qu'il ne portait aucune trace d'ancienne blessure.

[2] L'estomac du Miquelon tué en mars, près de Genève, contenait, selon M. Mottaz qui l'a empaillé, des pattes de Dytiscides, des débris d'ailes de grands Ephémères, six coquilles fort petites, dont *Valvata antiqua*, et quelques traces de plantes aquatiques, avec une grande quantité de petites pierres de différentes couleurs.

â-â-aou-lik. Il niche en juin, dans l'extrême nord, au bord des lacs, sous des buissons de saules ou de bouleaux, selon Seebohm, ou dans les marais.

Ses œufs, au nombre de 5 à 7, sont plutôt petits, de forme ovale, avec petit bout assez distinct, à coquille assez lisse, sans grand éclat, et d'un gris verdâtre ou olivâtre; ils mesurent ordinairement $0^m,052$—054 sur $0^m,037$—039, plus rarement $0^m,051$ sur $0^m,036$, jusqu'à $0^m,057$ sur $0^m,040$, selon Degland et Gerbe.

L'espèce est très répandue dans les régions arctiques d'Europe, d'Asie et d'Amérique, jusqu'au 80e degré environ, et ne se reproduit guère au-dessous du 60e. C'est de là qu'elle se répand en automne vers le sud, pour hiverner jusque dans l'Europe méridionale, le centre de l'Asie et les Etats-Unis d'Amérique.

182. — Genre 15 : MACREUSE

OIDEMIA Fleming.

Bec à peu près de la longueur de la tête, large dans presque toute son étendue, plus ou moins emplumé sur le pourtour et plus ou moins renflé en arrière, plat ainsi qu'un peu rétréci et relevé en avant, et fendu jusque sous le front ou légèrement au delà; la largeur et la hauteur plus ou moins égales, devant le front; onglet sup. large, plat et peu courbé; onglet inf. très large, apparaissant plus ou moins sous les bords du supérieur. Mandibule inf. plus ou moins découverte; lamelles sup. assez fortes et très espacées, peu ou pas visibles. Narines ovales ou subarrondies, assez élevées, dans une petite fosse nasale oblongue, légèrement en avant ou en arrière du milieu du bec, depuis la commissure (voy. fig. 80, 81 et 82). *Tarse beaucoup plus court que le doigt interne; ongles plutôt courts, faiblement arqués et subaigus. Ailes assez courtes, plus ou moins aiguës et assez effilées, couvrant la base de la queue. Les grandes rémiges le plus souvent sans échancrure, ni rétrécissement* (*O. nigra* et *Americana* except.); *scapulaires et cubitales médiocrement ou assez longues et coniques. Queue courte et conique, à 14 rectrices assez étroites, acuminées et passable-*

ment rigides; les médianes parfois un peu prolongées. Pas de miroir à reflets métalliques sur l'aile. Corps épais, plus ou moins ramassé; cou moyen, plus ou moins large.

Œufs assez nombreux, de forme elliptique plus ou moins allongée, à coquille lisse et généralement d'un blanc jaunâtre ou roussâtres, parfois un peu grisâtres.

Les Macreuses sont des Canards qui passent la belle saison dans l'extrême nord, fréquentant surtout les côtes des mers et de l'Océan, en dehors de l'époque de reproduction, mais nichant au bord des lacs ou dans les marais, entre les pierres ou les herbes. Elles sont de taille moyenne ou assez forte et généralement noires ou d'un brun foncé. Ce sont de grands plongeurs qui recherchent au fond de l'eau, souvent à de très grandes profondeurs, une nourriture presque exclusivement composée de petits animaux, de mollusques principalement. Elles marchent assez lourdement, mais ont un vol rapide, bien que plutôt bas en dehors des migrations. Elles passent généralement de nuit, en bandes plus ou moins nombreuses et volontiers en ligne oblique.

Leur mue est double. Le mâle est un peu différent de la femelle, surtout plus noir et plus gros; les jeunes ressemblent à la dernière et rappellent assez ceux des genres précédents *Clangula, Cosmonetta* et *Harelda.*

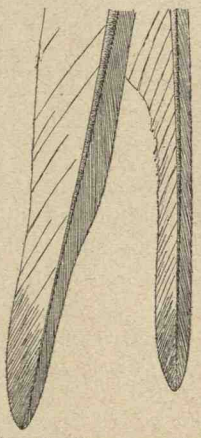

Fig. 79. Deux premières rémiges d'Oidemia nigra, mâle ad.

Des cinq ou six espèces arctiques attribuées à ce genre, trois se trouvent en Europe qui sont caractérisées par des développements du bec très différents, chez les mâles adultes surtout, et par la forme très dissemblable de leurs premières rémiges. Le bec si haut, épais et carré en arrière d'*Oidemia perspicillata* ne rappelle en rien celui des *O. fusca* et *O. nigra,* et la première rémige si profondément découpée et amincie au bord interne d'*Oidemia nigra* (voy. fig. 79) n'a rien de commun avec les premières rémiges d'*O. fusca* et d'*O. perspicillata,* sans aucun rétrécissement ni interne ni externe. L'*Oidemia americana,* qui ressemble beaucoup par les formes et la livrée à notre *O. nigra* et présente la même profonde et longue échancrure de la première rémige, paraît n'être qu'une sous-espèce géographique ou une simple race locale de cette dernière. Ces deux Macreuses si voisines, bien caractérisées par la dé-

coupure toute spéciale de leur première rémige et le rebord de leur mandibule supérieure pourraient être séparées peut-être, au moins subgénériquement, sous le nom de *Stenoptera*[1], des autres espèces groupées sous le nom d'*Oidemia* et de *Melanitta*[2].

309. — 1 : MACREUSE BRUNE

Sammetente — Germano di mare.

OIDEMIA FUSCA Linné.

Bec largement couvert en arrière de plumes courtes et serrées, dessinant une ligne transversale quasi-droite en avant du front et une courbe convexe sur les côtés de la mandibule sup.; celle-ci renflée en dessus des narines et latéralement au-dessus des commissures, chez mâle ad., avec cela, très large devant les narines, un peu rétrécie et aplatie devant l'onglet, et de la longueur du tarse environ, depuis le bord des plumes; onglet sup. ovale, plus long que large, environ moitié de la largeur maximale du bec. Mandibule inférieure en grande partie découverte. Narines ovales, à peu près au milieu du bec, depuis la commissure (voy. fig. 80). *1re rémige en général un peu plus longue que 2e; les deux d'ordinaire sans rétrécissement ni externe ni interne. Queue conique, sans prolongements.*

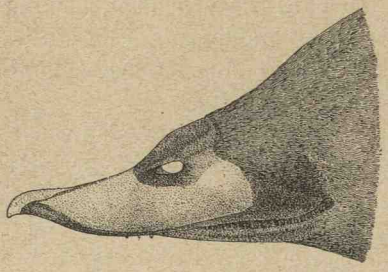

FIG. 80. Bec et front d'OIDEMIA FUSCA, mâle ad., hiver.

[1] De στενός étroit et πτερόν penne.

[2] L'*Oidemia fusca*, avec bec large, relativement peu saillant en arrière, renflement trachéen particulier et miroir alaire blanc, les *O. nigra* et *O. americana*, à bec bordé, bossu en avant du front et sans miroir, avec 1re rémige très échancrée et amincie au bord interne, et *O. perspicillata*, sans miroir, avec un bec très différent, grand, épais et quasi-carré en arrière, mériteraient peut-être, bien qu'elles se rapprochent passablement par des analogies incontestables dans la livrée, la biologie et l'oologie, des distinctions génériques ou subgénériques, comme suit :

1° *Oidemia (Oidemia) fusca,*

2° *Oid. (Stenoptera) nigra* et *Americana,*

3° *Oid. (Melanitta) perspicillata.*

Front convexe. — Plumage entièrement noir, avec paupière inf. et miroir de l'aile blancs; bec orangé et noir; tarse et doigts rouges, avec palmures noires, ♂ noces. Plumage entièrement brun, avec miroir blanc et deux larges taches blanches ou blanchâtres sur les côtés de la tête; bec brunâtre; tarse et doigts rougeâtres, ♀ et juv.

Long. tot. 0m,510—535 ♀, à 0m,580—610 ♂, ad.; aile pliée 0m,242—300; queue 0m,073—095; tarse 0m,042—048; doigt ext., avec ongle 0m,075—089; bec, à plumes front. 0m,042—050, à comm. 0m,060—068.

Anas fusca *Linné,* Syst. Nat., éd. 10, p. 123, 1758, éd. 12, I, p. 196, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 288, 1815. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 854, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 128, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 379, 1854. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 680, Taf. 35, Fig. 5 et 6, 1891. — A. nigra major *Brisson,* Ornith., VI, p. 423, 1760. — A. fuliginosa *Bechst.,* Nat. Deutschl., III, p. 962, 1809. — A. carbo *Pallas,* Zoogr., II, p. 244, 1811-31.

Oidemia fusca *Fleming,* Phil. Zool., II, p. 260, 1822. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 562, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 50, Fig. 1, 1871. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 503, 1894. Œdemia fusca *Salvadori,* Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 406, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 225, 1899. — Oid. Deglandi *Bonap.,* Rev. crit., p. 108, 1850. — O. velvetina *Cass.,* Pr. Philad. Acad., V, p. 126, 1850. — O. (Pelionetta) bimaculata *Baird,* Birds N. Amer., p. 808, 1858.

Melanitta fusca *Boie,* Isis, 1822, p. 564. — M. Hornschuchii, M. megapus, M. platyrhynchos *Brehm,* Isis, 1830, p. 998.

Platypus fuscus *Brehm,* Lehrb., II, p, 822, 1824.

Fuligula fusca *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 126, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 424, 1835. *Degland,* Orn. eur., II, p. 472, 1849. *Riva,* Ornit. ticin., p. 542, 1865.

Noms vulg. S. F. : *Macreuse. Double Macreuse, Gros-noir,* Genève. — S. A. : *Maderente, Moorente, Trauerente* ou *Truränte. Rheinmoor,* lac de Constance. — S. I. : *Pollon,* Lugano.

Mâle adulte, en hiver et en noces : Entièrement d'un noir profond, volontiers à légers reflets bruns en dessous, avec une petite tache blanche sur la paupière inférieure et un long miroir alaire blanc, composé par le bout noir et blanc des grandes couvertures et par les rémiges secondaires, blanches sur les barbes externes et internes, à part une petite bordure terminale noire ou noirâtre. Bec orangé, noir sur les bords et sur les gibbosités surnasales, avec onglet orangé-rougeâtre ou rouge. Tarses et doigts rouges; membranes noires. Iris blanc ou blanchâtre.

Femelle adulte : Un peu plus petite et à bec plus faible, peu ou pas renflé sur les narines; avec cela, d'un brun de suie et ornée de

deux larges taches blanches ou blanchâtres, l'une entre le bec et l'œil, l'autre sur la région auriculaire, et d'un miroir blanc. Bec brunâtre, noirâtre à la base. Tarses et doigts rougeâtres. Iris brun.

Mâle adulte, en été : Porterait une livrée rappelant assez celle de la femelle, soit d'un brun noir, avec poitrine blanchâtre salie de gris brun et deux taches céphaliques blanches, l'une entre bec et œil, l'autre sur l'oreille. Bec entièrement noirâtre. Pieds d'un carné rougeâtre.

Jeunes : Ressemblant assez à la femelle. — *Après la mue, les jeunes mâles* sont d'un brun noirâtre, en dessus, d'un gris blanchâtre satiné ou argenté tacheté de brun, en dessous, avec la tête et le haut du cou déjà plus foncés, et un espace clair varié de gris-roussâtre devant et derrière l'œil.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez épais. Capuchon complet, d'un brun noirâtre, descendant au-dessous des yeux, en avant jusqu'aux commissures, et remontant en arrière au-dessus des oreilles ; manteau, relié au capuchon par une bande sur le derrière du cou, tiges caudales, dessus des ailes et des cuisses et plastron sur la poitrine d'un brun un peu moins foncé ; quatre taches pâles, à peine visibles, sur le dos ; gorge et ventre blancs ; côtés postérieurs de la tête d'un blanc assombri par une petite tache sur les oreilles et par les pointes brunes du duvet. Abdomen gris. Bec brun, avec onglets pâles. Pieds d'un brun olive. Iris gris-brun (*sec.* Vian).

Variété : L'*Oidemia Deglandi* Bonap., d'Amérique, à bec plus envahi par les plumes devant le front et tache sous-oculaire blanche plus grande, paraît n'être qu'une simple variété de notre *O. fusca*. Je ne connais pas de citations de bâtards de cette espèce.

La double Macreuse est oiseau de passage assez régulier et souvent hôte d'hiver dans le pays, tant au sud qu'au nord des Alpes. Elle a été fréquemment observée soit aux époques des migrations, fin février ou en mars (except. encore en avril) et en octobre ou novembre, soit en hiver, non seulement sur la plupart des lacs de la plaine suisse, mais aussi sur ceux dits Majeur et de Lugano, dans le Tessin, et parfois dans nos marais. On l'a rencontrée depuis les lacs de Zurich et de Constance, au nord-est, jusqu'à ceux de Morat, de Neuchâtel et du Léman, au sud-ouest, ainsi que, plus au centre, sur ceux de Lucerne, Sarnen et Thoune, et même, jusqu'à d'assez grandes hauteurs, dans quelques-unes de nos principales vallées alpestres, dans le val d'Urseren, à 1450 m., sur la route du Gothard, par exemple, ainsi que dans la H^te^-Engadine, à près de 1800 m., où

on la verrait assez régulièrement, tandis qu'elle serait par contre beaucoup plus rare dans la vallée du Rhin, du côté de Coire. Elle passe généralement de nuit, par petites bandes, en ligne oblique, volant vite et assez haut. Les vieux mâles paraissent moins fréquents que les femelles et les jeunes.

Il est rare de la voir sur les rives; c'est plutôt au large qu'elle se tient de préférence, plongeant à tout instant et souvent très profondément, à la recherche des petits animaux, des crustacés, des vers et des mollusques qui constituent sa principale nourriture. Son cri a été traduit par les syllabes répétées *kraa, kraa* ou *arr, arr*, suivant les auteurs.

Elle niche en juin, dans le nord, en Scandinavie, en Laponie et en Sibérie entre autres, volontiers près des eaux douces, bien que rarement très loin de la mer, et bâtit sur le sol, entre les herbes ou sous quelque buisson, un nid grossier de brindilles et d'herbes sèches, avec garniture de plumes.

Ses œufs, au nombre de 7 à 10, de forme elliptique plutôt allongée et à coquille lisse un peu luisante, sont généralement d'un blanc jaunâtre ou légèrement grisâtre, et mesurent d'ordinaire 0m,072—074 sur 0m,046—049, parfois moins, 0m,062—065 sur 0m,046—048, selon Degland et Gerbe.

L'espèce est très répandue dans le nord de l'Europe, ainsi qu'en Sibérie et dans le nord de l'Amérique, durant la belle saison, nichant généralement entre les 60e et 75e degrés, même au delà, et gagnant en automne, pour hiverner, des contrées plus méridionales, sur notre continent, le sud de la Suède, l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, la France, et, de moins en moins abondante, jusqu'aux régions méditerranéennes, où elle est plus ou moins rare, suivant les pays.

310. — 2 : MACREUSE NOIRE

Trauerente — Macrosa.

OIDEMIA NIGRA Linné.

Bec étroitement bordé en arrière par les petites plumes du front et des lorums, médiocrement large et passablement plus long que le tarse, depuis le bord des plumes, avec une forte protubérance arrondie, légèrement sillonnée au milieu, entre le front et les narines, ♂, ou deux légères bosselures, ♀. Mandibule inf. cachée sous un re-

bord de la supérieure, franchement délimité et obliquement plissé. Onglet sup. plus large que long, occupant tout le bout de la mandibule. Narines ovales, à peu près au milieu du bec depuis les commissures, ou légèrement en arrière (voy. fig. 81). *1re rémige très échancrée et rétrécie au bord interne; 2e la plus longue, un peu rétrécie au bord externe* (voy. fig. 79). *Queue conique, étagée; rectrices médianes un peu prolongées, chez ♂, en noces surtout. Front convexe. Pas de miroir sur l'aile. — Plumage entièrement d'un noir brillant. Bec noir, orangé en arrière de l'onglet, en dessus, ♂ hiver. Plumage brun, avec joues cendrées et bec noir, ♀.*

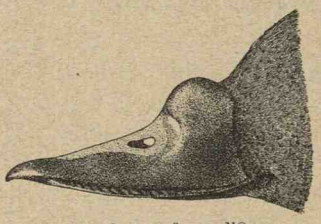

Fig. 81. Bec et front d'Oidemia nigra; mâle ad., hiver.

Long. tot., aux rectrices médianes 0m,480—550; aile pliée 0m,230—250; queue 0m,090 rect. moy. à 0m,130—145, ♂, rect. méd.; tarse 0m,036—042; doigt ext., avec ongle 0m,071—074; bec, à plumes front. 0m,046—050, à comm. 0m,052—056.

Anas nigra *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, p. 123, 1758, et éd. 12, I, p. 196, 1766. *Brisson*, Ornith., VI, p. 420, 1760. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 284, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 856, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 127, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 381, 1854. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 679, Taf. 35, Fig. 3 et 4, 1891. — A. cinerascens *Bechst.*, Orn. Taschenb., p. 437, 1803. — A. americana *Wilson*, Am. Orn., VIII, p. 135, pl. 72, 1814. — A. atra *Pallas*, Zoogr., II, p. 247, 1811-31.

Oidemia nigra *Fleming*, Phil. Zool., II, p. 260, 1822. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 560, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 50, Fig. 3, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 500, 1894. Œdemia nigra *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 401, 1895. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 225, 1899. — Oid. americana *Sw. a. Rich.*, Faun. bor. Amer., II, p. 450, 1831. — O. nigripes, O. megaurus, O. gibbera *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 298.

Melanitta nigra *Boie*, Isis, 1822, p. 564.

Platypus niger *Brehm*, Lehrb., II, p. 820, 1824.

Fuligula nigra *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 127, 1831. *Degland*, Orn. eur., II, p. 470, 1849. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 429, 1835.

Somateria nigra *de Selys*, Patria belgica, I, p. 277, 1873.

Noms vulg. S. F.: *Macreuse, Macreuse noire*, Genève; *Sarcelle noire ?*, Faoug.

Mâle adulte, hiver et noces: Entièrement d'un noir brillant, avec légers reflets bleuâtres et violets. Bec noir, jaune-orangé en dessus, entre l'onglet et les gibbosités préfrontales, volontiers avec un trait

jaune dans le sillon médian des gibbosités et sur le milieu de l'onglet (voy. *Var.*). Tarses et doigts brunâtres, avec palmures noires. Iris brun-rougeâtre.

Femelle adulte : Plus petite et d'un brun noirâtre, en dessus, avec les plumes dorsales bordées de cendré. Joues, devant et côtés du cou, dans le haut, d'un cendré clair un peu maculé de brun; bas du cou, poitrine, flancs et sous-caudales bruns; ventre d'un brun cendré, avec le bord des plumes grisâtre. Rémiges et rectrices d'un brun noir. Bec noir, jaunâtre vers le bout et sur les narines. Pieds d'un cendré noirâtre. Iris brun.

Mâle adulte, en été : Rappelle assez la femelle. Serait d'un brun noirâtre, avec joues et gorge d'un blanc sale et ventre blanchâtre, tacheté de gris-brun; les gibbosités du bec un peu moins accusées.

Jeunes : D'un brun légèrement roussâtre, en dessus, plus pâles en dessous, avec les plumes du ventre bordées de grisâtre. Bec sans gibbosités, d'un brun noirâtre; pieds d'un verdâtre sale.

A la naissance : Toutes faces supérieures du duvet, y compris le capuchon jusqu'au niveau des commissures, d'un brun enfumé; poitrine et flancs de même couleur, mais un peu plus pâles; gorge, devant et côtés du cou, ventre et abdomen gris et fondus avec le brun sur les côtés. Mandibule supérieure d'un noir plombé, avec onglet roux; mandibule inférieure d'un brun roux. Pieds d'un brun olivâtre, avec membranes plus foncées. Iris brun (*sec.* Vian).

Variétés : L'*Oidemia americana* Wilson, d'Amérique, qui, comme je l'ai dit, présente la même profonde échancrure prolongée de la 1re rémige que *O. nigra* et ne diffère de celle-ci que par l'extension de la couleur jaune sur les gibbosités du bec, me paraît une simple race locale ou géographique de *Nigra*.

La Macreuse noire, notablement plus petite que la précédente, est oiseau de passage irrégulier et rare ou assez rare dans le pays. On l'a rencontrée à diverses reprises sur les lacs de la plaine suisse et sur nos plus grands cours d'eau, au nord des Alpes; jamais, à ma connaissance, dans le Tessin, au sud, pas plus que dans les montagnes et dans la vallée du Rhin, à l'est, bien qu'elle ait été vue une fois ou deux, en hiver, vers le centre du pays, sur les lacs de Sarnen et de Lucerne. Elle semble du reste plus rare du côté de l'est, sur les lacs de Zurich et de Constance[1], qu'à l'ouest, sur ceux de Neuchâtel et du Léman en particulier, où elle a été tuée bien des fois, tant aux époques de passage, en mars ou avril et octobre ou

[1] Le Dr Girtanner, de St-Gall, m'écrivait, le 9 janvier 1866, qu'il conservait, depuis près d'un an, un *Anas nigra* vivant.

novembre, qu'en hiver, dans les hivers très rigoureux surtout et souvent après des tempêtes de vent du nord. La collection locale du Musée de Genève possède deux mâles adultes de la Macreuse noire tués, en hiver, sur le Léman, l'un par Ed. Pictet, l'autre par L. Roget. Elle passe dans le pays par petites bandes, parfois isolément. Un mâle adulte fut tué en 1870, déjà le 27 septembre, et Necker[1] rapporte qu'un individu de cette espèce fut trouvé exceptionnellement encore en mai, également près de Genève; peut-être ce dernier était-il blessé ou égaré[2]. D'après *Bailly,* la Macreuse noire serait, contrairement à ce qui se voit en Suisse, un peu plus fréquente en Savoie que la Brune ou Double.

C'est encore, comme le précédent, un oiseau du nord, grand plongeur, qui se nourrit presque exclusivement de petits animaux aquatiques et qui, à part l'époque des migrations, ne quitte guère les eaux salées que pour remonter plus ou moins dans les fleuves ou pour aller nicher, parfois même très loin de la mer, près des eaux douces, des lacs ou des grands marais. Il bâtit un nid d'herbes sèches, garni de plumes, suivant les circonstances, entre les herbes ou les pierres, ou sous quelque buisson. Son cri a été traduit par *tu-tu-tu-tu* pour le mâle et *re-re-re* pour la femelle; le premier disant plutôt *skruck luck* au moment des amours.

Ses œufs, au nombre de 8 à 10, de forme elliptique un peu moins allongée que chez *Fusca* et à coquille lisse, sont d'un fauve pâle ou café au lait clair; ils mesurent 0^m,062—064 sur 0^m,043—045.

L'espèce est très répandue, en été, dans les régions septentrionales d'Europe, d'Asie et d'Amérique, nichant entre les 61e et 74e degrés, et gagne en automne des contrées plus méridionales, pour hiverner, tant en Europe moyenne et méridionale, et jusque dans le nord de l'Afrique, que dans le centre de l'Asie et de l'Amérique du Nord.

[1] Oiseaux des environs de Genève, 1823.

[2] Je ne saurais dire s'il s'agit du sujet qui figure, accompagné du nom de Necker, dans la collection générale du Musée de Genève.

311. — (?) MACREUSE A LUNETTES

Brillenente — Anitra di becco largo.

OIDEMIA PERSPICILLATA Linné.

Bec, en arrière, presque aussi haut que la tête et couvert, en dessus, sur tiers ou près de moitié, par un prolongement subconique aplati du plumage frontal; en outre, fortement renflé latéralement et tétragone depuis les fosses nasales, en arrière, avec large protubérance nue et quasi-carrée sur les côtés de la mandibule sup., ♂ ad.; moins large et sans protubérances latérales, ♀; enfin, beaucoup plus long que le tarse, depuis le bord des plumes, sur le côté. Mandibule inférieure en majeure partie couverte. Onglet sup. légèrement conique, formant le bout du bec et à peu près aussi long que large. Narines subovales, passablement en avant du milieu du bec, depuis les commissures (voy. fig. 82). *1re et 2e rémiges quasi-égales, les plus longues, sans rétrécissement aucun. Queue conique, sans prolongements. Front plat. Pas de miroir sur l'aile. — Plumage entièrement noir, avec une tache blanche entre les yeux et une plus grande sur la nuque; bec rougeâtre, noir sur les protubérances latérales. Tarses et doigts rouges, membranes noires, ♂ en noces. Plumage brun, un peu cendré en dessous, avec deux taches blanchâtres sur les côtés de la tête, à la base du bec et sur l'oreille; bec brun, ♀ et juv.*

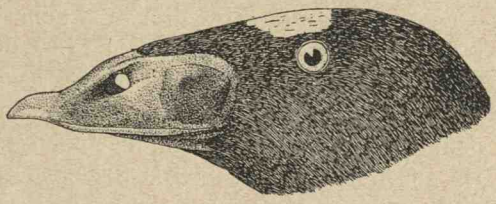

FIG. 82. Tête d'OIDEMIA PERSPICILLATA, mâle ad.

Long. tot. 0m,470—560; aile pliée 0m,240—250; queue 0m,078—088; tarse 0m,038—042; doigt ext., avec ongle 0m,068—070; bec, à commiss. 0m,056—066.

ANAS PERSPICILLATA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 201, 1766. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 853, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 127, 1837. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 681, 1891. — A. LATIROSTRIS *Bodd.*, Tabl. Pl. col., p. 58, 1783.

MELANITTA PERSPICILLATA *Boie*, Isis, 1822, p. 564.

PLATYPUS PERSPICILLATUS *Brehm*, Lehrb., II, p. 823, 1823.

OIDEMIA PERSPICILLATA *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XII, p. 249, 1824. *Degl.*

et Gerbe, Orn. eur., II, p. 563, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 48, Fig. 10 (nec 11) ♀ et Tab. 50, Fig. 2, ♂, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 506, 1894. Œdemia perspicillata *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 412, 1895. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 225, 1899.

Fuligula (Oidemia) perspicillata *Bonap.*, Ann. Lyc. Nat. Hist., N. Y., II, p. 389, 1826.

Macroramphus perspicillatus *Lesson*, Man. Orn., II, p. 414, 1828.

Pelionetta perspicillata *Kaup*, Nat. Syst., p. 107, 1829. — P. Trowbridgii *Baird*, B. N.-Am., p. 806, 1858.

Somateria perspicillata *Holb.*, Orn. Beitr. Fauna Groenl., p. 77, 1846.

Ce Canard du nord de l'Amérique, accidentel en Europe, et dont la présence en Suisse ne repose que sur deux citations assez peu circonstanciées, présentant, dans son bec au niveau de la tête en arrière, une forme assez caractéristique pour le faire reconnaître d'emblée, même jeune, je ne crois pas avoir besoin d'en dire plus que dans ma diagnose, appuyée d'une figure, pour le signaler à l'attention de nos chasseurs et observateurs.

La Macreuse à lunettes, dite aussi Canard marchand, aurait été rencontrée une fois, en hiver, sur le lac de Constance (date?), et une fois, en avril 1818, sur le Léman, selon Schinz, Fauna helv., 1837, p. 127. Je ne sais ce qu'il en a été du premier de ces individus; quant au second, qui aurait été dans la collection de M. Morin, à Genève (selon Schinz), Mallet, dans les quelques notes qu'il a ajoutées à la 2e édition de l'ouvrage de Necker sur les Oiseaux des environs de Genève, dit qu'il devait provenir, non de Suisse, mais de Lunéville en France, suivant Linder, autrefois préparateur au Musée de Genève.

Ses allures, son alimentation et sa nidification ressemblent assez à celles des espèces précédentes; ses œufs sont un peu plus roussâtres.

L'espèce habite, en été, le nord de l'Amérique, entre les 50e et 70e degrés, d'où elle se répand en automne, pour hiverner, dans les Etats-Unis et le nord-est de l'Asie, parfois même jusque dans le nord-ouest de l'Europe, où on la rencontre accidentellement sur les côtes maritimes.

183. — Genre 16 : EIDER

SOMATERIA Leach [1].

Bec un peu plus court ou plus long que la tête, quasi-droit, plus haut que large à la base, mais graduellement rétréci en avant et un peu pincé vers le bout, en arrière d'un large onglet ovale, un peu courbé et embrassant toute l'extrémité; arête quasi-droite, un peu creusée derrière l'onglet et partagée en arrière en deux grands prolongements fronto-latéraux nus, un peu chagrinés ou quadrillés et plus ou moins renflés; avec cela, fendu jusque sous le bout des carènes frontales ou un peu au delà, et envahi assez en avant par un plumage droit, court et serré, sur la ligne frontale et sur les côtés de la mandibule sup.; mandibule inf. un peu découverte en arrière; lamelles sup. assez espacées, pas visibles latéralement. Narines elliptiques, dans une petite fosse nasale oblongue et passablement en avant du milieu du bec par le côté (voy. fig. 83). *Tarse notablement plus court que le doigt interne. Ongles plutôt courts, faiblement arqués et peu aigus; le médian obtus, dilaté et tranchant au bord interne. Ailes aiguës, assez étroites, couvrant la base de la queue seulement; les deux premières rémiges volontiers légèrement échancrées et un peu rétrécies [2]; cubitales coniques et courbées en faucille, chez ad. Miroir sans reflets métalliques, peu accusé. Queue courte et conique, à 14 rectrices coniques, assez larges et médiocrement rigides. Corps long, un peu déprimé; cou moyen, assez gros.*

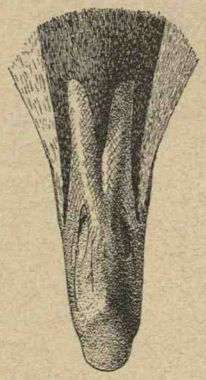

FIG. 83. Bec, par dessus, de SOMATERIA MOLLISSIMA, mâle ad., hiver.

[1] *Leach*, in Fleming, Phil. of Zool., 1822.

[2] Chez *Somateria (Erionetta) spectabilis*, comme chez *S. mollissima*.

Œufs médiocrement nombreux, ovales, à coquille assez lisse, d'un gris verdâtre ou olivâtre.

Les Eiders sont des Canards du nord, surtout marins, d'assez grande taille, à corps relativement allongé et à jambes courtes, passablement reculées, qui, s'ils ne sont pas très rapides à la course, volent par contre et nagent parfaitement. Ils plongent, en particulier, jusqu'à de très grandes profondeurs, en s'aidant un peu des ailes, cherchant, soit en mer, soit dans les eaux douces, suivant les saisons, une nourriture animale composée surtout de mollusques et de petits crustacés. Ils sont migrateurs, très sociables, et nichent volontiers près des eaux douces, suivant les circonstances, dans les falaises, entre les pierres ou parmi les herbes.

Leur mue est double, bien plus précoce et moins complète chez la femelle que chez le mâle. Les livrées sont très différentes dans les deux sexes, en hiver surtout ; les jeunes, qui d'abord ressemblent assez à leur mère, ne prendraient pas la livrée d'adulte avant la troisième année et, sans faire jusque là de double mue régulière, se transformeraient peu à peu.

L'*Anas Stelleri* Pallas, du nord, qui, en plus petit, rappelle assez les Eiders et nous fait défaut, ayant été distingué de ceux-ci dans un genre à part, sous le nom de *Eniconetta* Gray, le genre *Somateria* ne compte plus que deux espèces en Europe, les *S. mollissima* et *S. spectabilis*, auxquelles deux autres, américaines et asiatiques, plus ou moins voisines peuvent être ajoutées. La séparation de *S. spectabilis* dans un genre *Erionetta* Coues différent ne me semble pas suffisamment motivée.

EIDER A TÊTE GRISE *Somateria spectabilis* L.

L'Eider à tête grise, *Somateria spectabilis* L., du nord de l'Europe et de l'Amérique, cité avec doute dans le Catalogue distributif des Oiseaux de la Suisse, par V. Fatio et Th. Studer, en 1892, comme rencontré peut-être une fois sur le Léman, me paraît, après de nouvelles recherches, devoir être complètement rayé de la liste des espèces observées en Suisse. Je me bornerai donc à indiquer sommairement ici ses principaux caractères distinctifs, pour le signaler à l'attention de nos chasseurs et observateurs.

Bec notablement plus haut que large, aux côtés du front, brusquement renflé en dessus, en arrière des narines, ♂ *ad. Doigts plus courts que chez Mollissima; l'interne un peu plus long seulement que le tarse. Plumes de l'occiput et de la nuque un peu allongées,* ♂

hiver. — Dessus de la tête et nuque d'un cendré bleuâtre; bordure de la mandibule sup., une tache sous l'œil et un grand V sous la gorge noirs. Pennes cubitales en faucille noires, ♂ hiver. Femelle rappelant beaucoup celle de Mollissima. — Taille à peu près semblable.

312. — 1 : EIDER ORDINAIRE

Eiderente — Edredone.

SOMATERIA MOLLISSIMA Linné.

Bec, au bout des prolongements frontaux, aussi long ou plus long que la tête et légèrement plus haut que large; les plumes formant un angle aigu sur le front et s'avançant, sur les côtés de la mandibule sup., jusque sous l'origine des narines, bien au delà de celles du front (voy. fig. 83). *Doigts grands, l'interne notablement plus long que le tarse. 2e rémige, la plus longue, un peu rétrécie au bord externe, 1re faiblement échancrée au bord interne. Pas de huppe. — Dessus de la tête noir, divisé en arrière par une raie longitudinale blanche; joues, gorge et cou blancs, les côtés du dernier dans le haut et la nuque d'un vert pistache; dos, petites et moyennes couvertures et faucilles cubitales blancs; poitrine lie de vin clair; faces inf. noires, ♂ noces. Livrée entièrement d'un brun roux ou brunâtre, variée de noir, ♀ et juv. Bec et pieds verdâtres ou d'un noir verdâtre.*

Long. tot. 0m,600—680; aile pliée 0m,280—300; queue 0m,100—115; tarse 0m,046—050; doigt ext., avec ongle 0m,075—080; bec, au bout des prolongements frontaux 0m,068—075.

ANAS MOLLISSIMA *Linné,* Syst. Nat., p. 124, 1758, et éd. 12, I, p. 198, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 286, 1815. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 848, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 127, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 377, 1854. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 689, Taf. 36, Fig. 3 ♂, et Fig. 4 ♀, 1891. — A. CUTBERTI, A. FARNENSIS *Salerne,* Ornith., p. 415, 1767. — A. CUTBERTI *Pallas,* Zoogr., II, p. 235, 1811-31.

ANSER LANUGINOSUS *Brisson,* Ornith., VI, p. 294, 1766.

SOMATERIA MOLLISSIMA *Boie,* Isis, 1822, p. 564. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 555, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 50, Fig. 7 ♂ et Tab. 52, Fig. 8 (♀)[1], 1871. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 493, 1894. *Salvadori,* Cat. B.

[1] L'individu figuré (Tab. 52, Fig. 8), avec poitrine blanchâtre, ne représente pas, je crois, la femelle ordinaire, mais plutôt une femelle très vieille ou un jeune mâle de 2e année.

Brit. Mus., XXVII, p. 425, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 226, 1899. — S. DANICA, S. NORVEGICA, S. PLATYUROS, S. FŒRŒENSIS, S. MEGAUROS, S. ISLANDICA, S. BOREALIS, S. LEISLERI et S. PLANIFRONS *Brehm,* Isis, 1830, p. 998.

PLATYPUS MOLLISSIMUS, P. LEISLERI *Brehm,* Lehrb., p. 809 et 813, 1824.

FULIGULA MOLLISSIMA *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 448, 1835.

NOMS VULG. S. F.: *Eider.* — S. A.: *Eidergans.*

Mâle adulte, en hiver: Dessus de la tête d'un noir velouté, partagé au milieu en arrière par une large raie longitudinale blanche; le noir prolongé, sur les côtés du bec, presque jusqu'au bout de la partie supérieure du revêtement latéral blanc de la mandibule supérieure. Une large tache d'un vert pistache sur la nuque et sur les côtés du cou, derrière les joues. Joues, côtés du bec, gorge, cou en majeure partie, dos, scapulaires, petites et moyennes couvertures alaires, rémiges secondaires postérieures, faucilles cubitales et une large tache de chaque côté du croupion d'un blanc pur. Poitrine et bas du cou d'un gris lie de vin clair; bas de la poitrine, ventre, sous-caudales, croupion, sus-caudales, grandes couvertures et rémiges secondaires antérieures noirs, les dernières, un peu reflétantes au côté externe, formant comme un miroir noir-violacé peu accusé; grandes rémiges et rectrices d'un brun noirâtre. Bec d'un vert un peu brunâtre, avec les carènes fronto-latérales orangées; pieds verts; iris brun.

Femelle adulte: A peu près de même taille que le mâle. Tête et cou roussâtres, marqués de petites macules longitudinales noires, plus nombreuses sur le vertex et l'occiput. Haut du dos, scapulaires, couvertures alaires supérieures et cubitales largement ondés transversalement de noirâtre et de roussâtre; bas du dos, croupion, sus-caudales et en partie sous-caudales d'un roussâtre plus sombre, plus étroitement ondés de noirâtre en travers. Poitrine et un peu côtés du corps roussâtres, barrés transversalement ou ondés de noirâtre. Ventre brun ou cendré-brun. Rectrices, rémiges et grandes couvertures d'un brun plus ou moins noirâtre, les dernières et parfois les rémiges secondaires en partie terminées de blanc, dessinant sur l'aile comme un miroir brun, entre deux étroites raies transversales blanches. Bec et pieds d'un noir verdâtre. — Selon Holbœll (Orn. Beitr. zur Fauna Grœnlands, 1854), les vieilles femelles auraient, *en été,* la tête, le cou et une partie du dos d'un gris de souris et, à un âge très avancé, peut-être sous l'influence du durcissement de l'ovaire, un large plastron pâle ou isabelle sur le jabot, un peu comme les jeunes mâles dans leur deuxième année.

Mâle adulte, en été: Portant une livrée plus sombre, d'un gris

brun, plus ou moins varié de noirâtre, qui rappelle bien plus celle du jeune mâle que celle plus rousse de la femelle. Cet oiseau nous quittant toujours avant la mue, nous ne pouvons guère le voir sous cet aspect, dans nos parages.

Jeunes de l'année: D'un brun légèrement cendré, plus foncé sur le dos, plus pâle sur le devant du cou et à la poitrine, avec de petites mouchetures blanchâtres aux lorums, ainsi qu'au-dessus et en arrière des yeux; de nombreuses petites raies transversales noirâtres sur les faces inférieures, et d'étroites bordures roussâtres aux plumes dorsales, ainsi qu'aux scapulaires. (Cette livrée, qui rappelle un peu, en plus sombre et moins roux, celle de la femelle, est celle sous laquelle l'espèce se présente le plus souvent dans le pays.) Dans la *2e année,* les jeunes mâles ont des espaces pâles ou blanchâtres au cou, à la poitrine et sur le dos, et ce n'est qu'à leur *3e année* qu'ils acquièrent, avec la fécondité, le plumage de l'adulte.

A la naissance: Couverts d'un duvet formant, sur les côtés du bec, les mêmes prolongements que le plumage chez les adultes. Toutes faces supérieures d'un brun fuligineux foncé; gorge et ventre d'un gris pâle; poitrine et abdomen d'un gris sombre; les teintes foncées et pâles fondues sur les flancs. Bande sourcilière grise du bec à la nuque, bordée en dessous par une bande noirâtre passant au gris sur les joues. Bec d'un brun plombé, à onglet roussâtre. Pieds d'un brun olivâtre, avec palmures brunes (*sec.* Vian).

Variétés et hybrides: La *Somateria Dresseri* Sharpe, du nord de l'Amérique, avec teinte verte plus étendue, semble n'être qu'une race locale ou sous-espèce géographique de *S. mollissima.* Des Eiders de l'Amérique polaire ayant sous la gorge deux traits noirs en V ont été, suivant les auteurs, considérés tour à tour comme hybrides résultant de l'accouplement de *S. mollissima* et de *S. spectabilis,* ou comme espèce différente, sous le nom de *Somateria V-nigrum* ou *V-nigra* Gray.

L'Eider ordinaire, bien connu comme producteur de l'édredon, est oiseau de passage irrégulier ou accidentel, suivant les localités, dans le pays, parfois hôte d'hiver. Il a été rencontré de temps à autre sur nos lacs en plaine, sur ceux de Constance, de Zurich, des Quatre-Cantons, côté d'Unterwald plus particulièrement, de Hallwyl, de Neuchâtel et Léman, entre autres, et parfois dans les marais ou le long des grands cours d'eau, dans le marais de Belp (Belpmoos), non loin de Berne, et sur le Rhin, près d'Ilanz, au-dessus de Coire, par exemple. On l'a observé, isolé ou en petites troupes, soit au passage en mars et avril ou en octobre et novembre,

soit en hiver, en décembre, janvier ou février, et presque toujours c'étaient des femelles ou des jeunes, dans la livrée sombre qui rappelle en plus foncé celle de leur mère. Je ne connais pour ma part qu'une capture bien certaine du mâle adulte en livrée d'hiver ou de noces parfaite, celle qui fut faite, à la fin de mai 1885, sur le Léman, où un mâle et une femelle appariés, exceptionnellement attardés sur nos eaux, furent tués devant Lausanne. C'est du reste sur le Léman, à l'extrême sud-ouest du pays, que l'Eider a été de beaucoup le plus souvent rencontré.

Chacun sait que le duvet recueilli dans les nids des Eiders[1] est l'objet d'un grand commerce dans les régions septentrionales, où ces oiseaux se reproduisent en grand nombre et où ils jouissent, au moins dans les contrées les plus civilisées, la Scandinavie et l'Islande entre autres, d'une protection aussi légitime qu'intéressée. Il est malheureux qu'ils soient ailleurs, comme dans le Grœnland, trop souvent tués ou privés de leurs œufs, comme objet de consommation, alors que le duvet y est déjà activement recherché. Douze nids, soumis à deux récoltes, donneraient, suivant Holbœll (l. c.), une livre (500 grammes) de duvet.

L'Eider n'est pas très farouche de nature et s'habitue facilement au voisinage de l'homme. Son cri a été traduit par un profond *aa, aa* ou *ao* pour le mâle et par *korr korr korr* ou *orr* pour la femelle.

Il nage volontiers en mer avec sa famille, dans la belle saison, la mère rappelant ses petits par des *orr, orr* répétés, et il plonge en quête de sa nourriture, mollusques divers, crustacés, échinodermes et parfois frai de poissons, jusqu'à de très grandes profondeurs. On a compté qu'il peut rester facilement jusqu'à deux ou même trois minutes sous l'eau. Aux époques des migrations, il se rassemble dans le nord en bandes souvent excessivement nombreuses.

Le mâle ne serait pas aussi désemparé par la mue que la plupart des autres Canards, selon Holbœll, et abandonnerait peu son épouse; il accompagnerait aussi très volontiers sa femelle et sa famille sur mer, bien que déjà dans sa livrée sombre d'été, ainsi que M. H. Vernet m'a dit l'avoir vu sur les côtes de Norvège.

Il niche généralement en colonies plus ou moins nombreuses, depuis le 60e degré environ, jusque bien au delà dans l'extrême nord. C'est d'ordinaire vers la fin de mai ou au commencement de juin qu'il construit son nid sur les rochers, dans les falaises, entre les pierres ou dans un enfoncement sur le sol, non loin de la mer, parfois au bord des eaux douces, entre les herbes ou sous un buisson, avec des tiges de plantes, des mousses et des brindilles entrelacées,

[1] A deux reprises, au moment de la ponte et après l'éclosion des œufs.

comprenant une cavité centrale abondamment garnie de duvet. La ponte, qui se fait en juin ou en juillet, parfois encore en août quand une précédente couvée a été détruite, se compose généralement de cinq ou six œufs en première ponte, puis de quatre, de trois, de deux ou même d'un seulement, en seconde ou troisième ponte, alors que les précédentes ont été prises ; cependant, il n'est pas rare de trouver aussi jusqu'à quatorze œufs dans un seul nid, quand deux ou trois femelles ont pondu dans le même. L'incubation durerait 25 à 26 jours.

Ses œufs, 5 ou 6, sont assez gros, de forme ovale plus ou moins allongée ou ventrue, à coquille assez lisse, un peu luisante, et d'un vert olivâtre clair ; ils mesurent généralement $0^{m},075—083$ sur $0^{m},050—054$.

L'espèce est très répandue dans le nord de l'Europe et de l'Amérique, jusqu'au 81e degré environ, ainsi que, sous une forme un peu différente, dans le nord de l'Asie. Elle niche entre autres abondamment en Finlande, en Norvège, en Laponie, en Islande, au Spitzberg, au Grœnland, etc., et émigre en automne, pour hiverner, jusque dans le sud de la Suède, l'Angleterre, le nord de l'Allemagne, la Hollande et les côtes septentrionales de France, pour ne parler que de notre continent, plus rarement jusqu'en Bohême ou en Suisse et exceptionnellement jusqu'en Italie.

Sous-Famille IV, des ÉRISMATURIENS

ERISMATURINÆ

Jambes courtes, reculées, emplumées jusqu'aux condyles. Tarses courts ou très courts. Pouce largement lobé, portant à terre par le bout. Doigts antérieurs longs ; l'externe en général légèrement plus grand que le médian ; palmures amples. Bec nu, plus ou moins large et renflé en arrière, avec ou sans appendices membraneux (voy. fig. 85). Ailes très courtes, convexes, aiguës et effilées. Grandes rémiges voûtées et étroites ; les premières volontiers avec légère échancrure ou faible rétrécissement. Cubitales relativement longues. Queue plus ou moins allongée, à rectrices très étroites et rigides (voy. fig. 84). Plumage assez dur et serré. Corps médiocrement allongé. Cou moyen.

Les représentants de cette dernière sous-famille sont peut-être les plus grands plongeurs entre les Anatidés et se distinguent à première vue de la plupart de ceux-ci, non seulement par leur port sur l'eau et leur vol, mais aussi par l'aspect plus granuleux de leurs œufs. Ils semblent tenir plus ou moins : d'un côté du Cormoran par leur queue et leur adresse à plonger, de l'autre de la Poule d'eau ou du Plongeon par leur vol court et précipité. Ils vivent également sur les eaux salées et sur les eaux douces, nichant cependant de préférence près de ces dernières. Leur nourriture paraît surtout animale.

Ce ne sont plus des oiseaux de l'extrême nord, comme les précédents, mais bien des hôtes des régions tempérées, moyennes ou méridionales, dans les différentes parties du globe.

Le genre *Erismatura* est seul représenté en Suisse et en Europe.

184. — Genre 17 : ÉRISMATURE

ERISMATURA Bonaparte.

Bec à peu près de la longueur de la tête, large, aplati et relevé en avant, renflé en arrière, latéralement surtout, et bien fendu, avec arête fortement ascendante en arrière les narines, divisée en deux carènes plus ou moins saillantes et plus ou moins prolongées sur les côtés du front. Onglet court, très étroit et brusquement recourbé en dessous. Lamelles sup. moyennes, coniques et verticales, plus ou moins visibles dans la moitié post. du bec. Mandibule inf. à lamelles très fines et petites, volontiers découverte près de la commissure. Narines ovales, assez élevées, à l'avant d'une assez large fosse nasale et le plus souvent légèrement en arrière du milieu du bec (voy. fig. 85). *Tarse très trapu,*



Fig. 84. Queue, par dessus, d'Erismatura leucocephala, mâle ad.

beaucoup plus court que le doigt interne. Ongles un peu allongés, faiblement arqués, en général assez étroits et aigus. Ailes ne dépassant guère la base de la queue et sans trace de miroir. Rémiges primaires voûtées et étroites; les deux premières d'ordinaire légèrement échancrées ou faiblement rétrécies. Queue subconique, assez longue, généralement à 18 rectrices très étroites, raides et plus ou moins roulées en dessus (voy. fig. 84). *Corps assez rond, médiocrement allongé; cou moyen, assez dégagé. Tête relativement petite. Plumage assez court et serré. Pas d'appendices membraneux sous le bec.*

Œufs médiocrement nombreux, très gros, à coquille un peu rugueuse et sans éclat.

Les Érismatures sont des Canards de taille moyenne et, à divers égards, très particuliers, qui nagent et plongent beaucoup plus qu'ils ne volent, bien qu'ils entreprennent pourtant d'assez grands voyages aux époques des migrations, et qui, vivant tour à tour sur les eaux salées ou sur les eaux douces, prennent une nourriture surtout animale, composée principalement de larves d'insectes, de vers ou de mollusques et à l'occasion de petits poissons. Elles nagent le corps d'ordinaire assez enfoncé dans l'eau et la queue fortement redressée, contrairement à ce qui se voit chez tous nos autres Canards. Leur vol est généralement court et à coups d'ailes précipités. Elles nichent à terre, près de la mer, ou plus volontiers entre les herbes, au bord des lacs.

Leur mue est double. Le mâle est assez différent de la femelle; les jeunes, avant la mue, ressemblent à cette dernière.

Ce genre cosmopolite comprend six ou sept espèces, dont une seule se trouve en Europe et accidentellement en Suisse.

313. — (1) : ÉRISMATURE A TÊTE BLANCHE

Ruderente — Gobbo rugginoso.

ERISMATURA LEUCOCEPHALA Scopoli.

Bec de même longueur aux carènes frontales et aux commissures, au moins aussi large sur les côtés en arrière que haut sur le front, avec onglet sup. bien plus étroit que les narines, sur le bout de la

mandibule, évasé et un peu strié en dessous (voy. fig. 85). *Ailes atteignant au plus la base de la queue; cubitales molles, couvrant presque les grandes rémiges. Les deux premières rémiges quasi-égales; 1re seule vraiment échancrée au bord interne, près du bout, 2e faiblement rétrécie au bord externe. Queue relativement longue, à rectrices étagées et un peu en gouttière. — Faces sup. rousses; poitrine d'un brun roussâtre ou rousse; faces inf. d'un roussâtre pâle, barrées de noirâtre. Tête blanche, noire sur le sommet; tour du cou noir; bec bleu,* ♂. *Joues et devant du cou d'un blanc jaunâtre; dessus de la tête et une bande entre bec et oreille d'un brun foncé; bec roussâtre,* ♀.



Fig. 85. Bec, par dessus, d'Erismatura leucocephala, mâle ad., en hiver.

Long. tot. 0m,460—520; *aile pliée* 0m,168—172; *queue* 0m,100—120; *tarse* 0m,033—036; *doigt ext., avec ongle* 0m,065—068; *bec, lat. et sup.* 0m,048—053.

Anas leucocephala *Scopoli*, Ann. I, Hist. Nat., p. 65, 1769. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 285, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 859, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 127, 1837. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 682, 1891. — A. mersa *Pallas*, Voyages (éd. franç.), App., VIII, p. 40, 1779.

Biziura leucocephala *Schlegel*, Mus. Pays-Bas, Anseres, VI, p. 11.

Erismatura mersa *Bonap.*, Birds of Eur., p. 59, 1838. — E. leucocephala *Eyton*, Monogr. Anat., p. 169, 1838. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 566, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 48, Fig. 6 ♀ et Tab. 49, Fig. 4 ♂ ad., 1871. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 442, 1895. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 227, 1899.

Undina mersa *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., p. 126 et 229, 1840.

Fuligula leucocephala *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 142, 1831. — F. mersa *Degland*, Orn. eur., II, p. 476, 1849.

Mâle adulte, en hiver: Tête blanche, avec vertex noir; partie moyenne du cou noire. Dos et flancs roux, finement striés de noirâtre en travers; couvertures alaires également rousses et striées, par places plus ou moins nuancées de grisâtre; croupion plus sombre et plus noirâtre; sus-caudales d'un roux pourpré, sans mélange. Poitrine d'un brun roux lustré et barrée de noir en travers. Ventre et sous-caudales d'un roussâtre pâle, barrés de noir ou de noirâtre. Rémiges brunâtres. Rectrices d'un brun noir. Bec bleu. Pieds d'un brun cendré. Iris jaune.

Femelle adulte: Un peu plus petite que le mâle; d'un roux nuancé de brun-cendré, en dessus, avec stries transversales moins accusées; poitrine moins foncée. Joues, gorge et devant du cou d'un blanc jau-

nâtre ; dessus de la tête et nuque d'un brun foncé, ainsi qu'une bande entre le bec et l'oreille. Bec et pieds roussâtres.

Mâle adulte, en été : Ressemble assez à la femelle ou aux jeunes.

Jeunes : Assez semblables à la femelle.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez épais, faiblement glacé aux parties supérieures. Un large capuchon descendant jusqu'au niveau des commissures, faces supérieures, ailes, cuisses et flancs d'un brun fuligineux, presque noir sur la tête, avec long bandeau blanchâtre coupant le capuchon au-dessous des yeux, du bec à la nuque ; bas du cou, haut de la poitrine et abdomen d'un brun un peu plus pâle ; gorge, côtés postérieurs de la tête, ventre et sous-caudales d'un gris blanchâtre ; mandibule supérieure noirâtre, avec petit onglet roux ; pieds d'un brun roux, avec membranes noires (*sec.* Vian).

L'Érismature à tête blanche, ou Canard couronné, n'a fait que des apparitions accidentelles dans le pays ; cependant, on en cite quelques captures en Suisse. Meisner et Schinz rapportent qu'un mâle de cette espèce fut tué sur le Rhin, en février 1803. Elle aurait été rencontrée aussi une fois ou deux sur le lac de Constance et sur celui de Zurich. La collection locale de Berne en possède un individu, femelle adulte, tué en Suisse, sans date ni détail de provenance. Enfin, le Musée de St-Gall en possède deux sujets provenant de la collection Stölker et tués, la même année 1863, à peu près dans les mêmes parages, l'un en novembre, sur le petit lac d'Aeschi (Aeschisee), près d'Herzogenbuchsee[1], l'autre, le 4 septembre, dans la partie bernoise du Grand marais (Grossmoos)[2]. Je ne connais pas de captures plus au sud et à l'ouest, point, en particulier, sur le Léman.

Bien que cette espèce ait été rencontrée au premier printemps et en arrière-saison, je ne crois pas qu'elle soit vraiment de passage en Suisse. Les quelques individus capturés me paraissent plutôt avoir été égarés dans le pays.

J'ai dit plus haut, à propos du genre, que cet oiseau se distingue des autres Canards par un port spécial et des allures particulières,

[1] Une citation d'une femelle tuée sur le lac de Burgaeschi, sans date, doit être rapportée, peut-être, ou à la femelle du Musée de Berne, également sans date, ou à l'individu du lac d'Aeschi, de novembre 1863.

[2] *Stölker*, dans son « Versuch einer Vogelfauna der Kantone St-Gallen und Appenzell, A Nachtrag, 1867 » raconte que 4 Ruderenten *(Anas leucocephala)* furent tués, au commencement de septembre 1863, sur un marais près de Berne, dont 2 furent mangés et 2 allèrent dans des collections particulières, l'un dans la sienne ; ces deux derniers étaient de jeunes mâles.

qu'il nage le corps très enfoncé dans l'eau, en tenant la queue fortement redressée, qu'il plonge avec une rapidité extraordinaire, et que son vol assez court est composé de battements d'ailes précipités, comme celui des Plongeons. Il se nourrit surtout d'insectes, de larves, de vers, de crustacés, de mollusques divers et, dit-on, parfois aussi de petits poissons.

L'Érismature niche volontiers près des eaux douces, sur les bords plantureux des lacs et des étangs, en particulier, établissant son nid entre les herbes et ne pondant guère avant juin ou juillet.

Ses œufs, au nombre de 8 à 10, très gros et de forme un peu ovoïde, ont une coquille rugueuse ou grenue et sont généralement d'un blanc sale, très légèrement jaunâtre ou verdâtre; ils mesurent $0^m,065$—072 sur $0^m,049$—053.

L'espèce est assez répandue dans les régions orientales et méridionales de l'Europe, ainsi que dans le centre de l'Asie, d'où elle va hiverner soit dans le nord de l'Afrique, soit dans le nord-ouest des Indes. Elle niche plus ou moins en Sardaigne, en Grèce, en Hongrie et sur les bords de la Mer Noire, pour l'Europe, tandis qu'elle est relativement rare ou très rare plus au nord, en Allemagne et en France, en particulier.

Division II, des SERRATIROSTRES

SERRATIROSTRES[1]

Bec étroit, plus ou moins comprimé, avec lamelles latérales dentiformes, bien apparentes et plus ou moins inclinées en arrière (voy. fig. 86, 87 et 88).

Les Serratirostres sont plus exclusivement plongeurs, plus ichthyophages et beaucoup moins nombreux que les Dépressirostres.

La famille des Mergidés représente seule cette division en Europe.

[1] Ou *Angustirostres*.

LVI. — Famille IV : MERGIDÉS

MERGIDÆ

Bec subcylindrique, quasi-droit et ascendant en arrière, avec mandibule inférieure découverte, onglet terminal bien crochu et lamelles dentiformes plus ou moins fortes et inclinées, coniques à la mandibule supérieure. Narines latérales, elliptiques et ouvertes dans une fosse nasale plus ou moins prolongée en étroit sillon en avant (voy. fig. 86, 87 et 88). Membres postérieurs reculés. Jambes courtes, emplumées jusqu'aux condyles ; tarses pincés, plus courts que le doigt interne, étroitement scutellés sur la ligne médiane, en avant, avec quelques petites plaques de droite et de gauche, dans le bas, finement réticulés sur les côtés et en arrière. Doigts antérieurs relativement longs et entièrement palmés, avec bordure écailleuse plus ou moins accusée, de chaque côté sur les membranes ; l'interne largement bordé au côté intérieur. Pouce court, avec lobe membraneux en dessous. Ongles moyens, légèrement arqués et subaigus. Ailes moyennes, étroites et aiguës, n'atteignant pas le bout de la queue. Queue courte ou assez courte, arrondie ou subconique. Corps plus ou moins allongé et déprimé ; cou assez long et dégagé dans le haut. Tête ovale.

Les Mergidés, représentés en Europe par quelques espèces du genre Harle ou de genres voisins, sont pour la plupart des oiseaux de taille moyenne ou assez grande, exclusivement aquatiques, sociables et migrateurs. Avec des membres postérieurs assez reculés, ils marchent debout, un peu penchés en avant. Leur vol est passablement soutenu et rapide, malgré la brièveté de leurs ailes, et ils plongent avec une adresse extrême, à la poursuite des poissons qui leur servent de principale nourriture. Bien que plus ou moins marins, ils nichent de préférence près des eaux douces.

Leurs œufs ressemblent assez à ceux des Canards.

Des trois genres figurant en Europe, un seulement nous fait défaut, qui est représenté par le Harle couronné (*Lophodytes cucul-*

latus Linné), du nord de l'Amérique, accidentel dans le nord-ouest de l'Europe, et qui se distingue surtout par la forme pincée de sa huppe, redressée en éventail, ainsi que par les dents de son bec plus courtes et plus obtuses.

185. — Genre 1 : HARLE

MERGUS Linné[1].

Bec quasi-droit ou légèrement relevé, subcylindrique ou cyclo-tétragone, assez effilé et à peu près de la longueur de la tête, à la commissure, plus haut que large en arrière et fendu à peu près jusque sous le bord antérieur de l'œil, avec arête un peu arrondie, petits angles nus sur les côtés du front et étroits sillons latéraux prolongés jusqu'à l'onglet ; onglet épais et crochu, de la largeur de la mandibule supérieure et dépassant de beaucoup l'inférieure (voy. fig. 86 et 87). *Tarse très pincé, notablement plus court que le doigt interne avec ongle. Doigt externe plus long que le médian. Pouce ne touchant terre que par l'extrémité. Ailes étroites, plus ou moins effilées et aiguës ou suraiguës. 1re et 2e grandes rémiges acuminées, les plus longues et subégales, demeurant bien en arrière du bout de la queue ; les deux ou parfois trois premières plus ou moins échancrées ou rétrécies, en avant ; cubitales et scapulaires coni-*

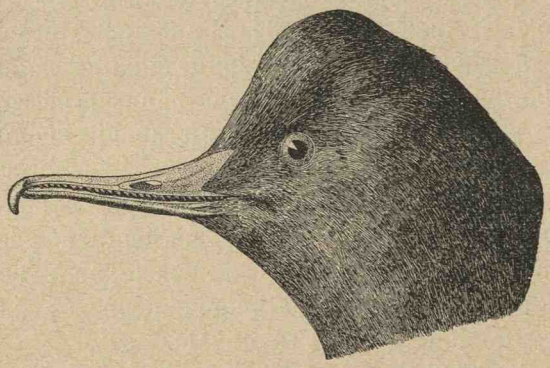

Fig. 86. Tête de MERGUS MERGANSER, mâle ad., hiver.

[1] *Ex* Gessner.

ques et assez allongées. Queue arrondie, plutôt courte, généralement à 18 rectrices médiocrement larges, subconiques et un peu rigides. Œil relativement petit et assez en avant. Une huppe sus ou postcéphalique. Corps assez allongé et un peu déprimé. Cou, avec tête et bec, mesurant d'ordinaire un peu plus que deux cinq. de la longueur totale.

Les véritables Harles, de taille assez grande, sont des oiseaux sociables, migrateurs et presque exclusivement aquatiques, qui nagent le corps assez enfoncé dans l'eau et plongent beaucoup, souvent très profondément, à la recherche ou à la poursuite des petits animaux, poissons surtout, qui constituent la majeure partie de leur alimentation et que servent à retenir, au moins momentanément, les sortes de dents aiguës et inclinées en arrière qui garnissent les bords de leur bec[1]. Ajoutons que souvent ils tiennent la tête submergée jusqu'au-dessus des yeux, pour mieux voir ce qui se passe au-dessous d'eux, dans l'eau. Ils se reproduisent volontiers près des eaux douces, nichant sur le sol, dans des excavations entre les pierres, ou dans des arbres creux, parfois dans des nids abandonnés. Le mâle quitte généralement sa femelle après la ponte, pour la rejoindre après la mue. — Leurs œufs rappellent ceux des Canards.

Leur mue est double. Le mâle, bien différent de la femelle en hiver, s'en rapproche par contre beaucoup en livrée d'été. Les jeunes ressemblent à leur mère.

Des six ou sept espèces boréales qui rentrent dans ce genre, deux seulement se trouvent en Europe et en Suisse.

314. — 1 : HARLE BIÈVRE

Grosser Säger. — Smergo maggiore.

MERGUS MERGANSER Linné.

Bec un peu plus long que le doigt interne, au sommet des prolongements anguleux très accusés qu'il forme sur les côtés du front, passablement plus haut que large en arrière et médiocrement effilé en avant. Revêtement plumeux latéral de la mandibule sup. angu-

[1] Comme les Canards, ils avaleraient aussi parfois de petites pierres pour activer leur digestion.

leux, celui de la mandibule inf. aigu et au moins aussi long. Bord post. des narines au tiers environ du bec, depuis les côtés du front (voy. fig. 86). *Tarse plus long que deux fois le pouce avec ongle, ou au moins aussi long. 1re rémige passablement échancrée au bord interne, assez avant vers le bout, 2me un peu rétrécie au bord externe (parfois un très léger rétrécissement interne à la 2me, ou externe à la 3me). Huppe suscéphalique en large touffe arrondie, ♂; plus effilée, plus reculée et retombante ♀. — Tête et haut du cou d'un noir vert brillant, ♂ hiver; d'un brun roux, ♀. Haut du dos et scapulaires prolongées noires, ♂ hiver; d'un cendré foncé, ♀. Couvertures alaires blanches, ♂ hiver; cendrées, ♀. Miroir de l'aile blanc. Faces inf. d'un blanc plus ou moins teinté de rose-jaunâtre. Pieds rouges.*

Long. tot. 0m,650—760; aile pliée 0m,280—300; queue 0m,100—128; tarse 0m,045—052; doigt ext., avec ongle 0m,074—080; bec, aux côtés du front 0m,064—070.

Mergus merganser *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., éd. 10, p. 129, 1758. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 309, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 881, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 122, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 457, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 131, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 406, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 552, 1865. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 569, 1867. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 694, Taf. 36, Fig. 5 ♂ et 6 ♀, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 513, 1894. — M. cinereus *Brisson*, Ornith., VI, p. 254, 1760. — M. rubricapilla *Brünn.*, Ornith. bor., p. 22, 1764. — M. castor *Linné*, Syst. Nat., éd. 12, I, p. 209, 1766. — M. gulo *Scopoli*, Ann. I, Hist. Nat., p. 69, 1768. — M. raucedula *Bonnat.*, Encycl., p. 101, 1790. — M. orientalis, M. squamatus *Gould*, Proc. Zool. Soc., p. 1, 1845, et p. 184, 1864. — M. americanus *Cass.*, Proc. Ac. Nat. Sc. Philad., p. 187, 1853.

Merganser Raii, M. gulo *Leach*, Syst. Cat. M. a. B., Brit. Mus., p. 36, 1816. — Merg. castor *Bonap.*, Birds of Eur., p. 59, 1838. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 51, Fig. 9 ♂, et Tab. 52, Fig. 2 ♀, 1871. — Merg. merganser *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 472, 1895. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 229, 1899.

Noms vulg. S. F.: *Bec de scie* ou *en scie*, Yverdon; *Grand Harle*, Genève. — S. A.: *Seerachen, Tauchgans, Aeschente, Grosse Eisente, Grosse Tauchente. Meerrachen*, Berne; *Tucher, Grosse Schäggänte*, Soleure; *Gänsesäger*, St-Gall; *Sägente*, Thurgovie; *Seekatz, Seegeiss*, lac de Constance. — S. I.: *Tamiröla, Resegon*, Tessin.

Mâle adulte, hiver et noces: Tête et haut du cou d'un noir vert à reflets par places un peu violacés, et tirant parfois un peu sur le brun, sous la gorge. Bas du cou, en avant et en arrière, et toutes faces inférieures d'un blanc plus ou moins teinté de rose jaunâtre.

Haut du dos et scapulaires prolongées d'un beau noir brillant. Bas du dos, croupion et sus-caudales d'un cendré un peu bleuâtre ; côtés de la région anale légèrement barrés transversalement de gris. Couvertures, petites en partie, moyennes, grandes et cubitales blanches, ainsi que les rémiges secondaires ; ces dernières, souvent finement bordées de noir, formant miroir sur l'aile. Poignet et partie des petites couvertures noirs, frangés de blanc. Grandes rémiges et couvertures antérieures noires. Rectrices d'un brun cendré. Bec d'un rouge brunâtre, noir en dessous, ainsi que sur l'onglet et sur la ligne médiane de la mandibule supérieure. Pieds d'un rouge corail. Iris rouge.

Femelle adulte : Tête et haut du cou d'un brun roux, plus foncé en dessus qu'en dessous, avec gorge blanche ou blanchâtre. Bas du cou en arrière, côtés de la poitrine, haut des flancs, dos, croupion, côtés de la région anale, sus-caudales, couvertures de l'aile, scapulaires, cubitales et rémiges secondaires postérieures cendrés. Rémiges secondaires en majeure partie et extrémités des grandes couvertures blanches. Rémiges primaires d'un brun noirâtre. Rectrices d'un cendré brun. Bas du cou en avant, poitrine, ventre et sous-caudales d'un blanc plus ou moins lavé de jaunâtre. Bec rougeâtre. Pieds d'un rouge jaunâtre, avec membranes tirant sur le cendré. Iris brun-roux.

Mâle adulte, en été (généralement d'août à octobre) : Ressemblant à la femelle, avec le brun-roux de la tête et du haut du cou un peu lavé de noirâtre sur les lorums et sur ses bords, au cou ; les faces supérieures d'un gris ardoisé un peu plus foncé, les inférieures blanches, légèrement teintées de gris sur le jabot. Il se reconnaîtrait surtout à ses couvertures alaires demeurées blanches.

Jeunes : Assez semblables à la femelle, pendant leur première année, puis en livrée bigarrée transitoire, jusqu'à leur troisième année.

A la naissance : Couverts d'un duvet brun légèrement olivâtre, en dessus, avec quatre grandes taches blanches en carré sur le dos et entièrement blanc, en dessous ; capuchon et derrière du cou d'un brun marron, avec un trait clair sur les yeux ; les angles formés par le duvet sur la face, aigus ; région auriculaire et côtés du cou d'un roux pâle ; bec noirâtre, à onglet jaune ; pieds d'un brun jaunâtre.

Variabilité et Hybrides : La teinte nankin, soit d'un jaune plus ou moins roussâtre ou rosâtre, des faces inférieures est plus ou moins accusée suivant les individus et s'atténue assez vite après la mort, sur les sujets empaillés.

On cite des hybrides de *Mergus merganser* avec *Clangula glaucion*. Je ne crois pas que semblables bâtards aient été rencontrés en Suisse.

Le Harle bièvre, ou Grand Harle, n'est pas rare en Suisse, au sud comme au nord des Alpes et dans nos diverses régions, non seulement sur quantité de points en plaine, mais aussi dans quelques vallées élevées, aux époques de passage, et jusque dans la H^te^-Engadine, à l'extrême est. Il se reproduit de préférence dans l'ouest du pays, sur les bords des lacs de Bienne, Morat et Neuchâtel, à l'île de S^t^. Pierre, en particulier, ainsi qu'entre Yverdon et Yvonand[1] où il est relativement commun, soit au passage, soit comme hôte d'hiver, et où il serait même plus ou moins sédentaire. Quoiqu'il ait niché du côté de Bregenz, selon Schinz, et qu'on l'ait souvent capturé sur le lac de Constance, au nord-est, tant en hiver qu'en temps de migration, soit entre fin novembre et fin mars, il ne paraît guère remonter dans la vallée du Rhin, du côté de Coire, car de Salis affirme ne l'avoir jamais rencontré. Il a été vu, par contre, en hiver, sur le Rhin, du côté de Bâle, et sur la Reuss, près de Lucerne, ainsi que sur quelques lacs de petites dimensions, ceux de Mauen et de Sempach entre autres, sur la Sarine et parfois, au moment du passage, dans les grands marais d'Anet, avant l'abaissement des eaux de l'Aar. Il se montre assez fréquemment, enfin, sur le Léman, en passage et en hiver, rarement en bandes nombreuses, mais d'ordinaire en famille, par cinq à dix ou douze individus. Cependant, je ne crois pas qu'il s'y soit souvent reproduit, au moins depuis bien des années, quoiqu'il ait été accidentellement rencontré en mai, même en juin, aux Dranses et devant Coudrée, selon M. R. Poncy.

J'ai dit que les Harles proprement dits, le Bièvre en particulier, nagent généralement le corps plus ou moins submergé, qu'ils plongent avec une prestesse extraordinaire et que, pour mieux voir au-dessous d'eux, ils tiennent souvent la tête enfoncée dans l'eau jusqu'au-dessus des yeux. Quoiqu'ils prennent souvent, sur le fond, des crustacés, des mollusques ou du frai, c'est surtout aux poissons qu'ils font la guerre la plus active.

Son vol, bien qu'assez rapide et soutenu, est relativement bas et, au lever, souvent accompagné de battements des pattes sur l'eau.

[1] Le 11 juillet 1901, le Dr Brière m'écrivait que, selon le Dr Garin, plusieurs couvées avaient été prises dans ces dernières années : à Montagny, près d'Yverdon, sur un tronc de saule, et à Suscévaz, dans un noyer creux, entre autres ; ajoutant qu'une paire de ces oiseaux avait niché aussi, il y a une vingtaine d'années, sur un peuplier, à Yverdon même, au bord de la rivière.

Son cri, sorte de grondement assez sonore, comme celui des Harles en général, peut être traduit par *karr, karrr* ou *kœurr, kœurrr*. Il marche debout, un peu penché en avant.

Le Bièvre niche, suivant les circonstances, en mai ou en juin, parfois sur le sol près de l'eau, entre les herbes ou les pierres, ou dans une excavation de berge ou de falaise, plus souvent dans un arbre creux, même en forêt et assez loin de l'eau, ou sur le sommet d'un arbre coupé, entre six et dix mètres de hauteur environ, ou encore dans un vieux nid abandonné de Pie ou de Corneille, parfois même de Rapace. Son nid est généralement formé d'une base de bûchettes recouverte d'herbes sèches, et les petits poussins gagnent l'eau très vite après l'éclosion, ou y sont portés par leur mère, si le nid est dans une position trop élevée. Feu le capitaine Vouga, de Cortaillod, excellent ornithologiste, nous raconte (Bull. Soc. orn. suisse, I, 2, p. 112, 1866) comment la mère Harle s'y prend pour transporter rapidement ses petits depuis le nid, souvent haut perché, jusqu'à l'eau. L'observation avait été faite dans l'île de S^{t}. Pierre, au lac de Bienne, et le nid était dans un chêne creux à huit mètres de hauteur environ. La mère entra successivement dix fois dans le trou de l'arbre et, en quelques minutes, eut transporté sur le lac les dix petits poussins tout récemment éclos que contenait son nid. Le jeune oiseau était couché en long sur le dos de sa mère et maintenu par le cou de celle-ci replié en arrière.

Ses œufs, généralement au nombre de 8 à 12, plus rarement 14, de dimensions moyennes et de forme subelliptique plus ou moins allongée, avec coquille assez lisse, légèrement luisante, sont d'un blanc roussâtre et mesurent 0^{m},065—072 sur 0^{m},044—049.

L'espèce est très répandue dans le nord de l'Europe et de l'Asie, en été jusqu'au 70e degré environ, ainsi que, sous une forme légèrement différente, dans le nord de l'Amérique, d'où elle va hiverner jusque dans le sud de l'Europe, la Chine, le Japon et les Etats-Unis.

315. — 2 : HARLE HUPPÉ

Mittlerer Säger — Smergo minore.

MERGUS SERRATOR Linné.

Bec plus long que le doigt interne, au sommet des angles fronto-latéraux, ceux-ci moins accusés que chez l'espèce précédente; avec

cela, plus effilé en avant et notablement plus haut que large vers la base. Revêtement plumeux latéral de la mandibule sup. subanguleux, celui de la mandibule inf. passablement plus court. Bord post. des narines à peu près au quart du bec, depuis les côtés du front, ♂ (voy. fig. 87) *ou presque au tiers,* ♀. *Tarse plus long que deux fois le pouce avec ongle. Echancrure et rétrécissement des premières rémiges à peu près comme chez Merganser. Huppe occipitale et rayonnée, composée de plumes effilées, assez longues et relevées. — Tête et haut du cou d'un noir verdâtre,* ♂ *noces; d'un brun roux, avec gorge blanche,* ♀. *Haut du dos et scapulaires noirs, avec taches blanches sur les épaulettes,* ♂ *noces; cendrés,* ♀. *Couvertures alaires et cubitales en majeure partie blanches,* ♂ *; cendrées,* ♀. *Bas du cou et poitrine roux, avec macules noirâtres,* ♂ *noces; blancs,* ♀. *Miroir de l'aile blanc, barré transversalement de noirâtre, chez* ♂. *Faces inf. blanches. Pieds orangés ou jaunes.*

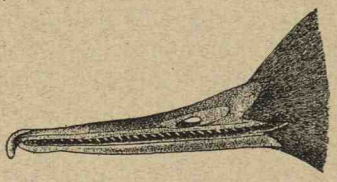

Fig. 87. Bec de Mergus serrator, mâle ad., hiver.

Long. tot. 0^{m},550—630; aile pliée 0^{m},250—270; queue 0^{m},100—115; tarse 0^{m},040—045; doigt ext., avec ongle 0^{m},064—068; bec, aux côtés du front 0^{m},053 ♀*—065* ♂.

Mergus serrator *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, p. 129, 1758, et éd. 12, I, p. 208, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 311, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 884, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 120, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 464, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 131, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 410, 1874. *Riva*, Ornit. ticin., p. 554, 1865. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 570, 1867. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 696, Taf. 36, Fig. 7, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, 518, 1894. — M. cristatus *Brünn. ex Brisson*, Orn. bor., p. 23, 1764. — M. serratus, M. niger et M. leucomelas *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 546, 1788. M. leucomelas *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 947, 1831.

Merganser cristatus *Brisson*, Ornith., VI, p. 237, 1760. — Merg. serrata *Steph., in Shaw*, Gen. Zool., XII, p. 165, 1824. Merg. serrator *a Pallasii Bonap.*, C. R. Acad. Sc., XLIII, p. 652, 1856. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 52, Fig. 1 ♀ et 4 ♂, 1871. *Salvadori*, Cat. B. Brit. Mus., XXVII, p. 479, 1895. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 229, 1899.

Noms vulg. S. F.: *Harle. Raissen ?*, Faoug; *Séchotier*, Genève. — S. A.: *Gezopfter Meerrachen, Schwarzkopf, Seekatz. Sägente*, lac de Constance. — S. I.: *Resegon*, Tessin.

Mâle adulte, hiver et noces: Tête, haut du cou et plumes effilées de la huppe d'un noir à reflets verts; milieu du cou blanc. Bas

du cou, ainsi que le haut et les côtés de la poitrine, roux, avec macules allongées noirâtres. Dos, épaules, scapulaires et cubitales postérieures d'un beau noir, avec quelques larges taches blanches en épaulettes. Petites couvertures noires; couvertures moyennes blanches; grandes couvertures noires, très largement terminées de blanc; rémiges secondaires antérieures noires dans leur moitié basilaire, blanches dans la moitié extrême; rémiges secondaires postérieures blanches, étroitement bordées de noir; couvertures antérieures et grandes rémiges d'un noir à reflets, de telle manière que l'aile porte un grand miroir blanc coupé par deux raies obliques et transversales noires, suivies de traits longitudinaux également noirs sur blanc. Croupion, bas des flancs, sus-caudales et côtés de la région anale d'un gris chiné. Rectrices brunâtres. Poitrine, en majeure partie, flancs, ventre et sous-caudales blancs. Bec rouge ou brun-rouge; pieds orangés; iris rouge.

Femelle adulte: Tête, haut du cou et huppe d'un brun roux, plus sombre sur le front et le vertex; gorge blanche. Toutes faces inférieures d'un blanc très légèrement teinté de jaunâtre et plus ou moins tachées de gris, sur les côtés. Bas du cou en arrière, dos, croupion, sus-caudales, couvertures alaires, scapulaires, cubitales et région crurale d'un gris ardoisé, avec baguette des plumes plus sombre. Rémiges secondaires antérieures noires à la base, blanches en avant; rémiges primaires d'un brun noir. Rectrices d'un brun cendré. Bec et pieds d'un jaune orangé terne; iris brun.

Mâle adulte, en été: Rappelant beaucoup la femelle, à part le miroir de l'aile qui est comme dans la livrée d'hiver. Tête et haut du cou d'un brun roussâtre, plus foncé sur le vertex et la nuque, avec huppe un peu moins développée qu'en noces; faces dorsales d'un gris ardoisé; couvertures alaires, petites et moyennes, également d'un gris ardoisé, mais plus ou moins variées de blanc, chez de vieux sujets surtout; faces inférieures blanches; le devant du cou et le jabot teintés de gris-cendré.

Jeunes, avant la mue: Assez semblables à la femelle, avec teintes moins pures, tête plus brune et gorge grisâtre. — *Après la mue:* Variés de taches noires à la tête et sur le dos, ainsi que plus ou moins mâchurés de brun sur le devant du cou.

A la naissance: Rappelant beaucoup ceux de l'espèce précédente, avec le duvet blanc de la poitrine brun à la base et les angles formés par le duvet sur la face plus arrondis (*sec.* Vian).

Le Harle huppé est assez répandu en Suisse, dans les parties basses des diverses régions, au nord et au sud des Alpes, dans les

mêmes localités que le précédent et généralement bien plus commun que lui, sauf peut-être dans le Tessin. On le trouve en hiver et aux époques de passage, mars et octobre ou novembre, sur les lacs et les grands cours d'eau, parfois même dans les marais. Comme le Bièvre, il s'est montré souvent, aux époques des migrations, jusqu'à 1800 mètres s/m., dans la H^te^-Engadine qui semble, pour lui aussi, constituer, à l'extrême est de notre pays, une ligne de passage assez fréquentée à travers les Alpes. Il se reproduit parfois dans la région du lac de Constance, au nord-est. Douze jeunes de l'espèce et leur mère furent entre autres capturés, le 18 mai 1898, dans un chêne creux, au bord d'un petit ruisseau, près de Gossau (canton de St-Gall), en pleine campagne, à quatre lieues environ du lac de Constance[1]. Cependant, il nicherait plus souvent, à l'ouest et au sud-ouest, sur les bords du lac de Neuchâtel, où quelques individus passeraient même, dit-on, l'année entière et où les pêcheurs le prendraient parfois dans leurs filets. Enfin, il aurait niché aussi, bien que beaucoup plus rarement, dans le Bas-Valais.

Ses mœurs sont assez semblables à celles du Bièvre, aussi me bornerai-je à renvoyer le lecteur aux quelques données biologiques fournies plus haut à propos de celui-ci, bien que le Huppé semble un peu plus agile et plus méfiant. Plongeant non pas toujours pour aller directement au fond, comme beaucoup de Canards, mais bien souvent pour poursuivre des poissons entre deux eaux, il reparaît fréquemment à la surface très loin de son point d'entrée, et parfois se borne à sortir seulement le bec de l'eau, pour reprendre de l'air et recommencer sa poursuite. Ce n'est pas dire qu'il ne cherche pas aussi des proies au fond de l'eau, car il gobe pas mal de Chabots *(Cottus gobio)*. M. P. Poncy m'assure avoir retiré 27 de ces poissons du gosier de 2 Harles tués par lui, le 20 novembre 1892, aux Bains du Brise-lames, près de Genève. Enfin, comme ses congénères, c'est à l'air libre ou à la surface seulement qu'il avale sa proie. Il passe, volant assez haut, en ligne oblique plus ou moins allongée et de jour ou de nuit, suivant les circonstances.

Il niche en mai ou en juin, volontiers près des eaux douces à rives boisées ou garnies de roseaux, dans les mêmes conditions que le Bièvre, dans des arbres creux, dans une excavation de falaise, dans quelque nid abandonné, même haut perché, et parfois à une grande distance de l'eau, plus rarement entre les herbes sur le sol.

Ses œufs, au nombre de 8 à 14, un peu plus petits que ceux du Bièvre, mais de même forme et de même couleur à peu près, quoi-

[1] Quelques-uns se trouvent au Musée de St-Gall.

que volontiers d'un roussâtre un peu plus foncé, mesurent généralement 0m,062—068 sur 0m,043—045.

L'espèce est très répandue dans le nord de l'Europe, l'ouest de l'Asie et le nord de l'Amérique, jusqu'au 73e degré environ, d'où elle va hiverner sur les côtes de la Méditerranée, ainsi que dans le nord-ouest des Indes, la Chine, le Japon et les Etats-Unis.

186. — Genre 2 : PIETTE

MERGELLUS Selby[1].

Bec subconique, moins effilé en avant que dans le genre précédent, plus court que la tête et médiocrement crochu à l'extrémité, soit à onglet sup. moins prolongé, avec dents plus petites, moins aiguës, plus serrées et moins inclinées, les inférieures presque droites (voy. fig. 88). *Tarse très court, médiocrement pincé; pouce un peu plus allongé; doigt externe à peu près égal au médian. Échancrure interne et rétrécissement externe sensibles surtout à la 1re et à la 2e rémiges. Queue plutôt courte et arrondie, à 16 rectrices subconiques, légèrement rigides. Corps plus ramassé, subarrondi, et membres inférieurs par le fait moins reculés. Huppe retombante. Taille beaucoup plus petite. Quant aux formes et proportions de l'aile et des rémiges, à peu près comme chez les Harles.*

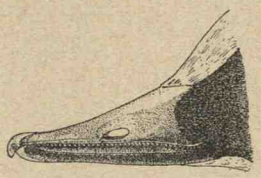

Fig. 88. Bec et front de Mergellus albellus, mâle ad., hiver.

Ce genre ne renfermant qu'une seule espèce, je renvoie au chapitre concernant celle-ci pour quelques données oologiques, biologiques et géographiques.

[1] Parmi les différents noms attribués par *Gessner* à cette espèce sous divers aspects (*Mergus rhenanus, M. varius, M. argentinensis, M. mustelaris, Monialis*, etc.), il en est un que je dois citer plus particulièrement, c'est celui de *Monialis alba* pour le mâle et de *M. fusca* (*Icones avium*, 1555) pour la femelle, comme ayant une priorité de près de trois siècles sur celui de *Mergellus* Selby. Si je ne le substitue pas ici à ce dernier, c'est que je ne crois pas qu'en

Je dirai seulement ici que la mue est double, que le mâle, très différent en hiver de la femelle, lui ressemble en été, bien qu'avec une taille assez supérieure, et que les jeunes ressemblent à leur mère.

316. — 1 : PIETTE BLANCHE

Kleiner Säger — Pesciaiola.

MERGELLUS ALBELLUS Linné.

Bec notablement plus court que le doigt interne, au sommet des angles fronto-latéraux, un peu plus haut que large, au front, et légèrement plus large que haut, vers le bout; onglet sup. dépassant peu la mandibule inf. Revêtement plumeux latéral de la mandibule sup. largement arrondi, celui de la mandibule inf. beaucoup plus court. Bord post. des narines aux deux cinq. du bec, aux côtés du front (voy. fig. 88). *Tarse plus court que deux fois le pouce avec ongle, ou au plus égal. 1re rémige légèrement échancrée au bord interne, non loin du bout; 2e un peu rétrécie au bord externe. Huppe retombante de plumes blanches assez allongées et un peu effilées,* ♂. — *Tête, cou, scapulaires, couvertures alaires en partie et faces inf. d'un blanc pur, avec une tache sur la partie ant. de la joue, une autre sur l'occiput, deux demi-colliers pectoraux et le dos noirs à reflets verts,* ♂ *noces; dessus et côtés de la tête et nuque roux, dos cendré-brun, gorge, poitrine et ventre blancs,* ♀. *Miroir de l'aile noir, bordé de blanc. Pieds d'un gris bleu.*

Long. tot. ♀ $0^m,410—480$ ♂; *aile pliée* $0^m,185—205$; *queue* $0^m,080—092$; *tarse* $0^m,028—032$; *doigt ext., avec ongle* $0^m,050—054$; *bec, aux côtés du front* $0^m,030—037$.

MERGUS ALBELLUS, M. MINUTUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, p. 129, 1758, et éd. 12, I, p. 209, 1766. M. ALBELLUS *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 312, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 847, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 118, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 467, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 131, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 403, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 555, 1865. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 573, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 47, Fig. 2 ♂ et 13 ♀, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 698, Taf. 36, Fig. 8 et 9, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, 509, 1894. *Salvadori*, Cat. B. Brit.

citant ce nom, alors assez répandu, Gessner ait voulu en faire le titre d'un groupe particulier.

Mus., XXVII, p. 464, 1895. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 228, 1899. — M. GLACIALIS *Brünn.,* Orn. bor., p. 24, 1764. — M. ALBULUS, M. PANNONICUS *Scop.,* Ann., I, Hist. nat., p. 71 et 72, 1769. — M. ASIATICUS *Gmelin,* Reise, II, p. 188, 1774-1784.

MERGANSER CRISTATUS MINOR, MERG. STELLATUS *Brisson,* Ornith., VI, p. 243 et 252, 1760. — MERG. ALBELLUS *Bodd.,* Tabl. Pl. enl., p. 27, 1783.

MERGELLUS ALBELLUS *Selby,* Gen. a. Subgen. B., p. 47, 1840.

NOMS VULG. S. F.: *Petit Harle. Piette,* Genève; *Bec-rond ?,* Yverdon. — S. A.: *Weisse Tauchente, Weisse Nonne, Nonneli, Eisentli. Rheinentli; Seegänslein,* lac de Constance. — S. I.: *Resegon, Pessarin* [1].

Mâle adulte, hiver et noces: Tête, huppe et cou d'un blanc pur, avec une large tache noire sur le lorum et au-dessous de l'œil, ainsi qu'une bande d'un noir à reflets verts sous la huppe, sur l'occiput. Dos d'un noir brillant, avec deux bandes en croissant de même couleur embrassant les côtés de la poitrine, partant l'une, la plus élevée, du haut du dos, l'autre de l'épaule. Scapulaires blanches, bordées de noir; cubitales postérieures cendrées, frangées de blanc. Petites couvertures noires, moyennes blanches; grandes couvertures et rémiges secondaires noires et bordées de blanc à l'extrémité, dessinant un miroir d'un noir profond, avec bordure blanche en avant et en arrière. Grandes rémiges d'un noir brun. Croupion et sus-caudales d'un cendré foncé. Rectrices brunes. Toutes faces inférieures blanches, vermiculées de gris-brun et de noirâtre sur les flancs et les côtés de la région anale. Bec cendré-bleuâtre foncé. Pieds plombés, avec membranes noirâtres. Iris brun [2].

Femelle adulte: Notablement plus petite que le mâle. Dessus et côtés de la tête, jusqu'au-dessous de l'œil, ainsi que derrière du cou d'un roux-brun marron. Faces supérieures d'un brun cendré, ainsi que scapulaires, cubitales et rectrices; couvertures moyennes variées de gris et de blanc. Toutes faces inférieures blanches, à l'exception du jabot et de la région crurale d'un cendré brun. Huppe courte.

Mâle adulte, en été: Rappelle assez la femelle, avec une taille sensiblement plus grande et une huppe moins forte qu'en livrée de noces. Tête et derrière du cou d'un brun-roux marron, avec lorums et région temporale plus ou moins noirs. Gorge et cou blancs. Faces supérieures, côtés et queue d'un noir ardoisé; faces inférieures blanches, à part un croissant foncé sur les côtés du jabot. Aile comme dans la belle livrée d'hiver.

Jeunes: Ressemblent à la femelle.

[1] *Garganey,* près Bellinzone, selon Gessner.

[2] D'un blanc bleuâtre, gris, brun-roux ou brun, selon les auteurs.

A la naissance : Couverts d'un duvet d'un brun noir aux faces supérieures, capuchon, dessus des ailes et des cuisses compris, avec quatre taches blanches en carré sur le dos; joues, gorge et toutes faces inférieures blanches, avec plastron brun sur la poitrine. Bec noirâtre, à onglet jaune-roussâtre; pieds d'un brun olivâtre, avec membranes foncées, bordées de gris le long des doigts. Rappelant ainsi assez les poussins du Garrot.

Hybrides: On a cité des bâtards de la Piette et du Garrot *(Clangula glaucion)*. Je ne sache pas qu'il en ait été trouvé en Suisse.

La Piette blanche, ou Harle piette, se trouve, en Suisse, dans les mêmes régions et conditions que les précédents, mais elle est partout plus rare et, malgré une ou deux citations trop peu circonstanciées, il ne semble pas qu'elle se reproduise d'ordinaire dans le pays. Elle est, suivant les localités, de passage régulier ou irrégulier, ou hôte d'hiver. Tous nos lacs de plaine, plusieurs grands cours d'eau et, en temps de migrations, la H^te^-Engadine, l'ont vue plus ou moins; cependant, c'est sur le Léman, au sud-ouest, qu'elle paraît la plus fréquente. On la voit, en particulier, tous les hivers depuis tantôt quatorze ans, en famille ou en petits groupes de quatre à huit ou neuf individus, dans la rade de Genève, où je l'ai observée depuis 1888. Je vis d'abord une femelle et trois jeunes; puis, l'année suivante, deux mâles adultes en belle livrée blanche, avec cinq autres individus, femelles et jeunes.

La Piette, bien plus petite et de forme moins allongée que les Harles proprement dits, marche bien plus facilement et nage plutôt moins enfoncée dans l'eau. Elle voyage en petites bandes, généralement de nuit, et recherche surtout les eaux douces, volontiers les eaux courantes, où elle se livre avec grande activité à la pêche des insectes, des crustacés, des grenouilles et des poissons; les quelques individus d'une petite troupe m'ont paru plonger souvent tous ensemble. Elle nous arrive d'ordinaire en novembre ou décembre, parfois déjà vers la fin d'octobre, et nous quitte, lors du passage, plus ou moins tôt dans le courant de mars, plus rarement au commencement d'avril.

Elle niche dans le nord, en mai ou juin, près des eaux douces, courantes surtout, parfois sur le sol dans les herbes, plus souvent, semble-t-il, dans des arbres creux.

Ses œufs, au nombre de 6 à 10 ou 12, de forme ovalaire un peu allongée, à coquille assez lisse et lustrée, sont d'un blanc fauve plus ou moins jaunâtre, et mesurent, le plus souvent, 0^m^,045—047 sur 0^m^,031—034, parfois jusqu'à 0^m^,054—057 sur 0^m^,038—039, selon Vian.

L'espèce est très répandue en Europe et en Asie, entre les 55e et 70e degrés, durant la belle saison, d'où elle vient hiverner jusque dans le sud de notre continent et parfois dans le nord de l'Afrique, ainsi qu'en Chine et au Japon.

XI. Ordre des TOTIPALMES

TOTIPALMES

Quatre doigts réunis par une seule membrane; le pouce plus ou moins ramené en avant (voy. fig. 89). Jambes très reculées, petites ou moyennes et généralement emplumées jusqu'au bas. Tarses courts, plus ou moins largement réticulés. Bec entièrement corné, quasi-droit, plus ou moins allongé et profondément fendu, parfois pointu, le plus souvent crochu à l'extrémité, dentelé ou lisse sur les bords, avec une poche nue, plus ou moins grande et dilatable, sous la gorge et entre les branches de la mandibule inf., *Phaethon* excepté (voy. fig. 91). Narines basales, petites ou peu apparentes. Régions ophthalmiques et des commissures volontiers plus ou moins dé-

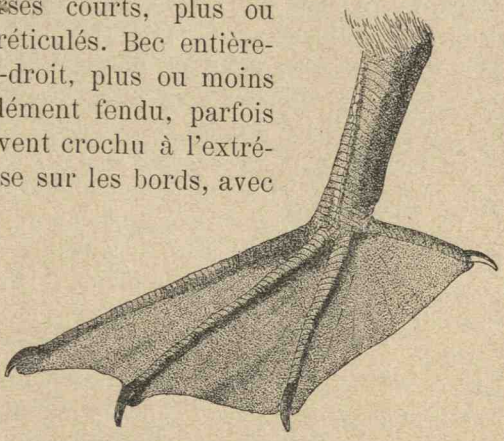

Fig. 89. Pied droit de Phalacrocorax carbo, ad., côté interne[1].

[1] D'ordinaire plus subdivisé ou réticulé vers le haut et le bas.

nudées. Ailes aiguës ou subaiguës et grandes, avec bras et avant-bras généralement allongés. Queue plus ou moins longue, rigide ou non. Cou plus ou moins élancé ou ramassé. Tête plus ou moins forte, ou petite et allongée. Plumes généralement non doublées. Langue et larynx inférieur peu développés. Pas de véritable jabot, et gésier d'ordinaire faiblement musculeux.

Petits demeurant d'ordinaire longtemps au nid, vêtus dès la naissance ou naissant nus et bientôt couverts de duvet.

Les Totipalmes, de dimensions très variées, adroits pêcheurs et pour la plupart grands voiliers, sont surtout répandus dans les régions chaudes ou tempérées du globe. Les uns saisissent leur proie à la surface des mers, des lacs ou des fleuves, en fondant sur elle du haut des airs, les autres la poursuivent avec une extrême rapidité, en plongeant après elle et lui donnant la chasse entre deux eaux. Ils marchent, pour la plupart, assez difficilement.

Ils nichent en colonies, à terre, dans les rochers ou sur les arbres. Leurs œufs, moyens, au nombre de un ou deux à cinq et elliptiques, sont, à l'exception de celui de Phaéthon, généralement blanchâtres, immaculés et crayeux. Ils se croisent rarement.

Très variés quant aux formes extérieures, celles du bec en particulier, les Totipalmes peuvent être très inégalement répartis dans deux divisions, selon qu'ils ont une membrane dilatable nue à la gorge et un pouce toujours assez allongé, comme les Pélicans, les Frégates, les Cormorans, les Anhingas et les Fous, ou le menton entièrement emplumé et le pouce court, comme chez *Phaethon* (Oiseau des tropiques ou Paille-en-queue) qui rappelle plus ou moins les Longipennes, *Fissinares* en particulier, non seulement par ses formes extérieures, mais aussi, jusqu'à un certain point, par l'aspect de son œuf légèrement conique, coloré et maculé, franchement différent de ceux des autres Totipalmes.

On peut donc partager les membres de cet ordre en Totipalmes à sac, *Culeati*[1], comprenant différentes familles, dont quatre, *Pelecanidæ, Phalacrocoracidæ, Fregatidæ* et *Sulidæ* sont plus ou moins représentées en Europe, et en Totipalmes à queue effilée, *Lepturi*[2], ne comptant que la famille des *Phaethonidæ* et le seul *Phaethon*.

La Frégate (*Fregata aquila* L.) des tropiques, accidentelle en Europe, le Fou (*Sula bassana* L.), du nord, et le Paille-en-queue

[1] De *Culeus* sac en cuir.

[2] De λεπτος mince et οὐρά queue.

(*Phaethon æthereus* L.) des tropiques, purement accidentel en Europe, nous font entièrement défaut.

Division I, des TOTIPALMES A SAC

CULEATI

Les représentants de ce groupe, de beaucoup les plus nombreux, de taille et de formes très différentes, portent tous sous le bec un sac membraneux nu, plus ou moins développé (voy. fig. 91), et ont des œufs quasi-elliptiques, à coquille plus ou moins crétacée, blancs ou blanchâtres.

Deux familles, celles des *Pelecanidæ* et des *Phalacrocoracidæ*, sont seules plus ou moins représentées en Suisse.

LVII. — Famille I : des PÉLÉCANIDÉS

PELECANIDÆ

Bec très long, fendu jusque sous l'œil, à bords lisses, en majeure partie aplati en dessus, droit, avec crochet terminal, étroits sillons nasaux jusqu'à celui-ci, et un grand sac membraneux entre la gorge et les branches de la mandibule inférieure dont il atteint l'extrémité. Narines basales, en fente, et étroites, mais visibles. Régions ophthalmiques et des commissures nues. Quatre doigts complètement réunis par une membrane entière, faiblement échancrée; le pouce assez long, le médian le plus grand; ongles moyens, arqués, assez obtus et tous lisses, celui du pouce un peu plus crochu et aigu. Jambes nues sur un petit espace, dans le bas. Tarses courts et épais, largement réticulés en avant, étroitement en arrière. Ailes longues, plutôt étroites et subaiguës. Rémiges secondaires postérieures et cubitales couvrant ou dépassant un peu les rémiges primaires, celles-ci demeurant assez en arrière du bout de la queue au repos, les quatre à

cinq ou six premières le plus souvent légèrement échancrées et rétrécies. Queue courte, assez large, subcarrée ou arrondie, à 20—24 rectrices assez rigides. Corps massif, allongé. Cou très long et dégagé. Tête relativement petite, avec œil petit. Plumes en général allongées et plus ou moins effilées.

Œufs au nombre de deux à cinq, selon les espèces et leur taille, relativement petits et de forme subelliptique assez allongée, blanchâtres et plus ou moins couverts d'une couche de matière crétacée.

Poussins vêtus d'un court duvet.

Cette famille comprend, dans les régions tropicales et tempérées de l'ancien et du nouveau monde, quelques espèces, de plus ou moins grande taille et plus ou moins migratrices, qui vivent généralement en nombreuse société, nichant à terre, sur les rives des mers, des lacs, des fleuves ou des marais, et se nourrissant presque exclusivement de poissons qu'elles happent à la surface, le plus souvent à la nage, mais sans plonger, parfois en fondant sur eux comme une flèche du haut des airs, où elles volent et planent avec aisance, le cou replié sur le dos.

Leur mue est simple; le mâle et la femelle sont assez semblables, bien que la seconde soit un peu plus petite que son époux. Les jeunes portent, jusqu'à la troisième année, une livrée passablement différente de celle de leurs parents.

187. — Genre : PÉLICAN

PELECANUS Linné.

Genre unique, avec les caractères de la famille.

Des trois espèces qui se rencontrent dans les régions orientales et septentrionales de l'Europe, une seule, le *P. onocrotalus*, s'est de temps à autre égarée jusqu'en Suisse. Le Pélican rose (*P. roseus* Gmel.) du S.-E. de l'Europe, d'Asie et du nord de l'Afrique, ainsi que le Pélican frisé (*P. crispus* Bruch), du sud d'Europe et d'Asie nous font complètement défaut.

317. — (1) : PÉLICAN BLANC

Gemeiner Pelekan — Pellicano.

PELECANUS ONOCROTALUS Linné.

Bec, à la commissure, à peu près trois fois le tarse. Nudités ophthalmiques dépassant beaucoup l'œil, en arrière et en dessus, et embrassant un angle frontal emplumé, pointu et assez étroit. Tarse environ double du pouce avec ongle. Queue à 24 rectrices. Les 1re à 5e grandes rémiges d'ordinaire légèrement échancrées au bord interne, et les 2e à 6e légèrement rétrécies au bord externe; 1re d'ordinaire un peu plus courte que 5e. Plumage du cou et de la tête court, à part une petite huppe occipitale, pendante et effilée, chez l'adulte. — Livrée d'un blanc rosé, avec rémiges en tout ou partie noirâtres. Bec gris-bleu au milieu, jaune sur les côtés, avec bordures et crochet rouges. Sac guttural jaune. Nudités ophthalmiques d'un carné plus ou moins jaunâtre ou rougeâtre. Pieds rosés, nuancés d'orangé. Iris rouge ou brun, ad. Femelle plus petite que le mâle, avec bec généralement un peu plus court. Jeunes d'un gris brun en dessus, gris en dessous, avec pieds brunâtres et sac livide.

Long. tot. 1m,40—1,85; aile pliée 0m,600—720; queue 0m,170—200; tarse 0m,110—130; médian, avec ongle 0m,134—140; bec, au front 0m,320—340; à comm. 0m,355—370 (0m,440).

PELECANUS ONOCROTALUS *Linné ex Gessner,* Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 915, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 314, 1815. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 891, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 99, 1831. *Schinz,* Fauna helv., p. 132, 1837. *Riva,* Ornit. ticin., p. 558, 1865. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 342, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 46, Fig. 8 ad., Fig. 6 juv. et Fig. 1, *P. minor,* 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 620, 1891. *Ogilvie-Grant,* Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 462, 1898. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 238, 1899. — P. ROSEUS *Eversm., nec Gmelin,* Add. Zoogr., Rosso-Asiat., p. 29, 1835. — P. MINOR *Rüppel,* Mus. Senkenb., p. 186, 1837.

Le Pélican n'a fait en Suisse que quelques rares apparitions, à des époques indéterminées et très espacées, non pas en passage, mais comme hôte égaré et volontiers à l'époque de la reproduction, parfois en troupes assez nombreuses, le plus souvent par paires ou par individus isolés, probablement dévoyés par une tempête ou un ouragan.

La première donnée remonte à Gessner qui, vers le milieu du

XVIme siècle, signala déjà la capture d'un Pélican, en février, sur le lac de Zoug. Cardanus, un peu plus tard *(De rerum varietate)* parlait d'un sujet de cette espèce tué sur le lac de Zurich. En 1636, selon les Etrennes helvétiques pour MDCCCII, un beau Pélican fut tué à l'embouchure de l'Orbe (*false* Thièle) dans le lac de Neuchâtel, près d'Yverdon, et empaillé, puis conservé suspendu, comme rareté, dans l'Hôtel de ville de cette localité, avec inscription d'une légende en vers sur le mur de la salle[1]. En juin 1642, selon Wagner (Hist. nat. Helv. cur.), un autre Pélican fut tué également près d'Yverdon, mais dans les marais. Une figure de cet individu, censé mâle, se trouve dans un *volume d'images d'oiseaux peintes à la main,* du XVIIme siècle, que possédait Sprüngli[2], et ce dernier ajoute à ce propos, qu'un second sujet de l'espèce aurait été vu, encore quelques jours après dans la contrée. Un autre individu est figuré dans le même volume de peintures à la main, comme tué aussi dans les marais près d'Yverdon, mais en 1652, individu femelle en noces qui aurait porté deux œufs dans le ventre? Y a-t-il là erreur de date, 1652 pour 1642, ou bien est-ce réellement une troisième capture dans la même localité?

En juin 1768, une troupe de 130 individus qui, volant haut, semblaient venir du sud, par-dessus les montagnes, s'abattit sur le lac de Constance, près de Lindau, à l'extrême nord-est du pays; un seul individu de toute la bande aurait été tué, bien que de nombreux coups de fusil eussent été tirés sur ces étranges et assez farouches visiteurs. D'après une citation sur laquelle je n'ai aucun détail, un Pélican aurait été vu la même année sur le lac de Bienne, à l'île S^t^. Pierre. Le 26 mai 1806, un de ces oiseaux fut capturé encore sur le lac de Constance, près de Fussach. Au commencement de ce siècle, soit à peu près à la même époque, un Pélican encore jeune fut tué aussi devant Thonon, sur le Léman, à l'extrême sud-ouest du pays, qui paraît avoir été bien plus rarement visité que le lac de Constance. Selon Balsamo-Crivelli[3], huit

[1] Des lieux plus esloignés de la froide Scithie
Onocrotalus vint repaistre l'Helvétie;
Mais etant aperçeu, Pacoton commandeur,
Qui veut de l'attraper avoir sur tous l'honneur,
L'approche et le poursuit d'une subtile adresse;
Puis d'un coup de fusil, il l'atteint et le blesse.
Alors le rare oiseau né au septentrion
Mourut soudain paissant au fleuve d'Yverdon.

[2] Volume intéressant, actuellement à la Bibliothèque de Berne.

[3] *In* Riva : Schizzo ornit. delle prov. di Como e di Sondrio e del Cantone Ticino, 1860.

individus, dont un fut tué, se montrèrent, le 21 juillet 1831, sur le petit lac de Varese, au sud, près de nos frontières tessinoises; puis, au printemps de 1859, quelques-uns furent remarqués aussi, sur différents lacs, dont un fut tué près de Colico, au lac de Côme. En hiver 1867, quelques-uns de ces oiseaux se seraient montrés encore sur le lac Majeur. Enfin, selon le journal *Diana* de juillet 1902, six Pélicans auraient été vus, dans la première moitié de juin de cette année, sur la partie septentrionale du lac Majeur, au Tessin, après une nuit très orageuse. Un de ces oiseaux, qui s'était attardé à l'embouchure du Tessin, fut blessé à l'aile et capturé vivant, le 14 juin. C'était un adulte de près de 3 mètres d'envergure et d'un beau blanc rosé. Selon le naturaliste Ghidini, de Lugano, dans une note en date de septembre 1902 et publiée dans le journal *Avicula,* cette donnée, fortement exagérée, devrait être réduite à la capture d'un seul Pélican, le 14 juin 1902, près du *Pian Magadino,* sur le lac Majeur; les autres Pélicans signalés par la *Diana* auraient été des Cygnes sauvages, selon le même, dans une lettre qu'il m'écrivait à ce propos. La prétendue rencontre de ce Pélican, seul avec cinq Cygnes sauvages, à pareille époque, sur le lac Majeur, me paraît assez curieuse. L'espèce se serait aussi montrée une fois sur le lac de Morat et, plus au centre du pays, jusque sur celui de Thoune; mais, je n'ai ni dates, ni détails sur ces deux dernières citations, probablement déjà assez anciennes.

Le Pélican compte entre les plus grands oiseaux, et il n'est pas difficile de le reconnaître au vaste sac membraneux qu'il porte sous le bec sur toute la longueur de sa grande mandibule inférieure. Il marche assez lentement, en se balançant et se redressant beaucoup, à cause de la position très reculée de ses membres postérieurs. C'est, par contre, un grand voilier et un adroit nageur, quoique, trop allégé par une très grande pneumaticité de ses os et une forte doublure de sacs à air à l'intérieur du corps, il ne puisse pas plonger et soit incapable de poursuivre sa proie sous l'eau, comme les Cormorans.

Volant très bien et, au besoin, très rapidement, il fond de haut sur les poissons qui constituent presque exclusivement sa nourriture, ou il les pêche à la nage autour de lui, pour les engloutir de suite et souvent en très grande quantité dans sa grande poche gutturale qui, paraît-il, renferme aussi de temps à autre de petits palmipèdes, de jeunes Canards entre autres. On le rencontre au bord des mers, volontiers près des embouchures, sur les lacs et surtout le long des grands cours d'eau, comme le Nil, le Volga ou le Danube, et généralement en très nombreuse société. Son cri, très

sonore, rappellerait parfois un peu celui de l'âne; cependant c'est plus souvent une sorte de grognement, comme *röh, röh*. Il cherche de préférence, pour s'y reproduire, les marais ou les eaux riches en haute végétation, où il se compose dans les roseaux un large nid d'herbes diverses accumulées et plus ou moins enchevêtrées, sur lequel la femelle couvera pendant près de cinq semaines. Les poussins, bientôt vêtus d'un court duvet blanc, sont nourris au nid pendant plusieurs semaines par les parents qui leur offrent la pâture dans leur large sac, toujours à leur disposition.

Ses œufs, au nombre de 3 ou 4 (2), sont de forme subelliptique assez allongée, le petit bout généralement un peu plus conique que l'autre, à coquille épaisse, d'un blanc bleuâtre, poreuse et couverte d'une épaisse couche crétacée, inégale, d'un blanc mat ou blanchâtre, plus ou moins nuancée de jaunâtre, ou comme vermiculée et laissant voir par places la teinte bleuâtre du dessous; ils mesurent, suivant les auteurs, 0^{m},078—082—089 sur 0^{m},052—059.

L'espèce est très répandue dans les contrées sud et sud-est de l'Europe, ainsi que dans le nord de l'Afrique et l'ouest de l'Asie, le nord-ouest des Indes en particulier. Elle se reproduit, entre autres, dans les pays du Danube, en Turquie et en Grèce; tandis qu'elle n'est guère que de passage et même rare dans la plus grande partie de l'Italie et accidentelle en France.

LVIII. — Famille II : PHALACROCORACIDÉS

PHALACROCORACIDÆ

Bec moyen, quasi-droit, fendu jusqu'en arrière de l'œil, à bords lisses et plus haut que large, avec sac gulaire moyen ou plutôt petit, soit descendant relativement peu sous la gorge et loin d'atteindre le bout de la mandibule inférieure; mandibule supérieure à arête arrondie, courbée en crochet aigu et tranchant à l'extrémité, avec étroits sillons latéraux jusqu'au crochet; narines très étroites et fort peu apparentes, à la base des sillons latéraux; mandibule inférieure un peu élargie ou fléchie vers le bout (voy. fig. 91). Régions ophthalmiques, des commissures et de la gorge plus ou moins dénudées. Quatre doigts entièrement réunis, jusqu'aux ongles, par une membrane complète quasi-droite; le pouce assez

long; l'externe le plus grand (voy. fig. 89). Ongles moyens, courbés, un peu comprimés et subaigus, celui du médian volontiers plus ou moins pectiné au bord interne. Jambes moyennes, assez reculées et couvertes jusqu'au bas. Tarses courts et pincés, plus ou moins largement réticulés ou aréolés, avec arête postérieure granuleuse. Ailes moyennes, aiguës ou subaiguës, couvrant peu ou pas la queue. Rémiges antérieures plus ou moins échancrées ou rétrécies; secondaires postérieures ne couvrant généralement pas les primaires; cubitales le plus souvent un peu en retrait. Queue plus ou moins allongée et arrondie au bout, avec 12 à 14 (except. 16) rectrices rigides et élastiques, plus ou moins étroites (voy. fig. 90). Corps allongé. Cou dégagé, plus ou moins long. Tête moyenne, ou plutôt petite, ovalo-allongée, avec œil assez petit et très avancé.

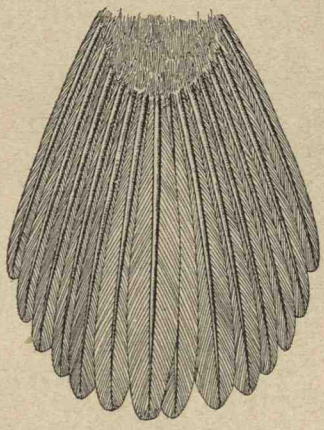

Fig. 90. Queue, par dessus, de Phalacrocorax carbo, ad.

Œufs médiocrement nombreux, elliptiques, allongés, à coquille grasse et verdâtre, plus ou moins couverte d'un enduit crétacé. — Petits naissant nus et aveugles, puis bientôt plus ou moins couverts de duvet, et demeurant longtemps au nid.

Les Phalacrocoracidés marchent assez difficilement et volent relativement peu, mais perchent volontiers. Ils sont surtout nageurs et admirables plongeurs. Ce sont des oiseaux sociables, plus ou moins sédentaires ou migrateurs, qui vivent également sur les côtes maritimes et sur les eaux douces, volontiers sur les lacs ou les grands cours d'eau, et se nourrissent presque exclusivement de poissons qu'ils poursuivent et prennent avec adresse entre deux eaux. Ils nichent en colonies, dans des trous de rochers et de falaises, sur les arbres, ou dans les marais.

Leur mue est en général simple et ruptile ou partiellement double. Le mâle et la femelle se ressemblent généralement; les jeunes diffèrent plus ou moins de leurs parents et ne prennent d'ordinaire le plumage des adultes que dans leur seconde année.

Les nombreuses espèces de cette famille peuvent être toutes réunies dans un genre unique dit des Cormorans, *Phalacrocorax.*

188. — Genre 1 : CORMORAN

PHALACROCORAX Brisson [1].

Genre unique, avec les caractères de la famille (voy. fig. 89, 90 et 91) [2].

On compte quarante et une ou quarante-deux espèces de Cormorans vivantes, réparties dans les diverses parties du globe, desquelles trois ou quatre se trouvent en Europe et deux en Suisse. Nous font défaut : le *Ph. graculus* Linné, des côtes occidentales d'Europe, ainsi que le *Ph. Desmaresti* (*Ph. cristatus* Fabre et auct.), des bords des mers Méditerranée, Noire et Caspienne, très voisin du précédent et portant, comme lui, sur le sommet de la tête, une petite huppe retroussée, en livrée de noces.

La citation de Hartmann (dans son Verzeichniss der Vögel des Kanton Säntis, en 1798) du *Pelecanus graculus* (lisez : *Phal. graculus*) sur le lac de Constance, me paraît, comme à Stölker, reposer uniquement sur une erreur de nom, et devoir être rapportée à *Phal. carbo,* qui n'est par contre pas cité par cet auteur.

318. — 1 : CORMORAN ORDINAIRE

Kormoranscharbe — Marangone.

PHALACROCORAX CARBO Linné.

Bec robuste, à peu près aussi long que la tête, au front, à crochet dépassant notablement la mandibule inf. Lorums, régions sous-ophthalmique et des commissures, un petit espace derrière l'œil, menton et une partie de la gorge nus ou quasi-nus (voy. fig. 91). *Tarse presque égal au doigt interne, plus ou moins largement réticulé en*

[1] *Ex* Gessner.

[2] Nos représentants du genre ont les 3 ou 4 premières rémiges plus ou moins échancrées ou rétrécies.

avant et au côté externe, souvent en majeure partie couvert d'aréoles transv. allongées, au côté interne, et plutôt granuleux en arrière (voy. fig. 89). *Ailes atteignant ou couvrant un peu la base de la queue; 1re, 2e et 3e rémiges franchement échancrées, au bord interne; 2e, 3e et 4e un peu rétrécies, au bord externe; 2e d'ordinaire légèrement plus longue que 3e; 1re à peu près égale à 4e. Queue moyenne et arrondie en éventail, avec 14 rectrices moyen. larges* (voy. var.). *Plumes dorsales courtes et arrondies, celles de l'occiput un peu allongées et effilées. — Dessus de la tête, bas du dos et faces inf. d'un noir vert et brillant; plumes du haut du dos et couvertures d'un brun roux, bordées de noir. Des plumes blanches effilées à la tête et au cou et une tache blanche au côté externe de la jambe, chez ad. noces. Brun en dessus, varié de blanchâtre et de brun en dessous, juv. Nudités de la face vertes ou jaunes.*

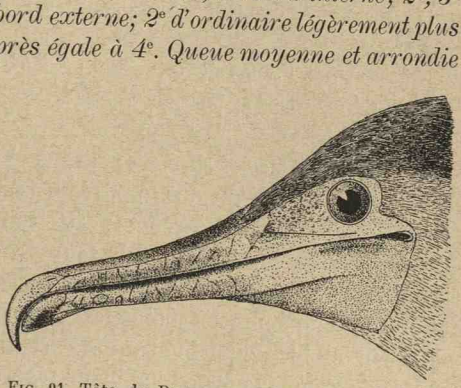

Fig. 91. Tête de Phalacrocorax carbo, semi-ad.

Long. tot. 0m,810—920; aile pliée 0m,360—372; queue 0m,165—188; tarse 0m,056—060; doigt ext., avec ongle 0m,100—107; bec, au front 0m,072—078.

Pelecanus carbo *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., éd. 10, p. 133, 1758, et éd. 12, I, p. 216, 1766. — P. phalacrocorax *Brünn.*, Orn. bor., p. 31, 1764. — P. sinensis *Shaw*, Nat. Misc., p. 529, 1790-1801.

Phalacrocorax phalacrocorax *Brisson ex Gessner*, Ornith., VI, p. 511, 1760. — Ph. carbo *Pallas*, Zoogr., II, p. 297, 1811. *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 34, 1816. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 103, 1831. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 415, 1854. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 352, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 53, Fig. 1, *juv.* et Fig. 5, ad., 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 616, Taf. 31, Fig. 4, 1891. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 529, 1894. *Ogilvie-Grant*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 340, 1898. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 232, 1899. — Ph. carbo et Ph. medius *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 476 et 478, 1835. — Ph. glacialis, Ph. arboreus, Ph. subcormoranus, Ph. humilirostris, Ph. brachyrhynchos *Brehm*, Vogelfang, p. 360, 1855.

Procellaria pelecanus *Müll.*, Zool. Dan. Prodr., p. 18, 1776.

Carbo cormoranus *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 576, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 316, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 894, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 132, 1837. — C. filamentosus, C. capillatus *Tem. et Schl.*, Fauna Jap., p. 129, pl. 83, 83 B, 1850.

Hallæus carbo *Illig.*, Prodr., p. 279, 1811. — H. cormoranus *Naum.*, Vögel Deutschl., XI, p. 52, 1842.

Graculus carbo, G. sinensis, G. medius, G. Novæ-Hollandiæ, C. carboides *Gray*, Gen. of Birds, III, p. 667, 1845.

Cormoranus crassirostris *Bailly*, Mém. Soc. Emul. Abbeville, 1834, p. 77.

Noms vulg. S. F.: *Cormoran.* — S. A.: *Scharb* ou *Scharbe, Wasserrabe, Seerabe. Haldenente,* lac de Constance. — S. I.: *Marangon.*

Adultes, en hiver et en noces: Dessus et en partie côtés de la tête, cou, milieu et bas du dos, croupion, jambes et toutes faces inférieures d'un noir vert à reflets ; cette teinte foncée en grande partie dissimulée, sur la tête et le tour du cou dans sa moitié supérieure, sous des plumes blanches, soyeuses et effilées qui recouvrent en même temps plus ou moins les plumes noires de l'occiput allongées en faible huppe tombante. Parties antérieures des joues et postérieures de la gorge d'un blanc légèrement jaunâtre. Une large tache blanche sur le côté extérieur de la jambe. Haut du dos, scapulaires, couvertures alaires et rémiges secondaires d'un brun roussâtre, à reflets pourprés ou bronzés ; chaque plume bordée de noir, celles du dos courtes et arrondies, comme un peu squamiformes. Rémiges primaires et rectrices noires. Nudités de la face et de la gorge verdâtres. Bec noirâtre ; pieds noirs ; iris vert.

Adultes, en été et en automne: A peu près comme ci-dessus, mais sans les plumes temporaires blanches de la tête, du cou et du côté de la jambe, qui sont tombées par usure et frottement. Les plumes occipitales et du haut du cou en arrière non prolongées. Nudités de la face plus jaunâtres.

Jeunes: Tête et cou d'un brun noirâtre, en dessus, d'un brun moins foncé et plus ou moins mélangé de blanc-jaunâtre, sur les côtés ; gorge blanchâtre ou jaunâtre ; devant du cou et poitrine variés de brun et de blanchâtre. Ventre d'un blanc sale ou blanchâtre et plus ou moins mâchuré de brun. Bas des flancs, jambes, sous-caudales, bas du dos et croupion d'un noir verdâtre. Haut du dos, scapulaires, couvertures et rémiges secondaires d'un brun roussâtre à reflets, plus pâle, avec les plumes plus largement bordées de noir. Nudités de la face jaunes, bec brun ; pieds noirs. — *En livrée transitoire:* Plus foncés en dessus.

A la naissance: D'abord d'un cendré noirâtre et entièrement nus ; puis assez vite couverts, à l'exception de la face, de la gorge et de l'intérieur des jambes, d'un duvet d'un noir enfumé, avec mèches blanches sur les ailes.

Variabilité: Bien que le nombre 14 soit pour les rectrices le to-

tal ordinaire de l'espèce, on rencontre de temps à autre des sujets qui ne portent que 12 ou ont au contraire jusqu'à 16 pennes rigides à la queue. L'extension comparée de parties plus ou moins réticulées ou transversalement aréolées varie beaucoup, suivant les individus, sur le bas du tarse, en avant, et surtout sur le côté interne de celui-ci.

Le Cormoran ordinaire se montre, suivant les localités, plus ou moins fréquemment et, selon les années, en nombre assez différent sur la plupart de nos lacs, durant l'arrière-saison et en hiver surtout, non seulement en régions basses, dans la plaine suisse, du lac de Constance, au nord-est, à ceux de Neuchâtel et du Léman, au sud-ouest, mais aussi sur quelques-uns de nos lacs du centre, comme ceux de Zoug, Lucerne, Thoune, Brienz, et jusque sur ceux de la H^te^-Engadine, à près de 1800 m. s/m., à l'est. Il serait par contre un peu plus rare dans le Tessin, au sud.

Cet oiseau étant plus ou moins sédentaire sur divers points de son habitat, ce n'est pas, je crois, un passage régulier qu'il exécute à travers notre pays. Nous le voyons, en effet, le plus souvent par sujets isolés, rarement en troupes un peu nombreuses, et la grande majorité des sujets capturés sont des jeunes de première ou de seconde année, probablement errants ou égarés. Il est vrai qu'on le rencontre assez fréquemment en mars et en octobre ou novembre, aux époques des migrations[1], ou plus souvent pendant la mauvaise saison, comme hôte d'hiver; mais on a vu aussi, quoique beaucoup plus rarement, des sujets adultes dans le mois de juin et en été, bien que l'espèce ne se reproduise pas d'ordinaire en Suisse.

Je n'ai aucun détail sur une citation relative à un cas de nichée présumée dans la région du lac de Neuchâtel. Peut-être s'agit-il de la donnée de Meisner qui, en 1815, parlait d'un couple observé, en juin 1768, non loin de là, à l'île de S^t^. Pierre, au lac de Bienne, en supposant que ces oiseaux auraient pu nicher peut-être dans la localité, si l'un des deux n'avait été tué.

C'est un grand pêcheur qui détruit beaucoup de poissons et qui a des mœurs et des allures bien particulières. Il nage et plonge admirablement, poursuivant sa proie entre deux eaux avec la rapidité d'une flèche et revenant d'ordinaire à la surface pour l'engloutir. Les Chinois utilisent son adresse en le faisant pêcher à leur profit,

[1] Parmi les observations relatives au Léman les plus récentes, je citerai en passant celle de M. Schmiedly de Genève (notes de M. Poncy) qui vit, le 10 octobre 1895, cinq Cormorans, jeunes pour la plupart, posés au sommet d'un grand peuplier au bord du lac, à Bellevue, près de Genève.

l'empêchant d'avaler sa proie au moyen d'un anneau autour du cou ; et ce n'est pas une petite affaire, car un seul oiseau peut, dit-on, absorber jusqu'à 35 ou 36 harengs ou autres poissons par jour[1]. Il marche difficilement, mais perche très volontiers sur les arbres ou les rochers, où on le voit souvent en très grand nombre à la fois, dans les pays de son habitat ordinaire. Il aime à se reposer longuement sur quelque perchoir, pierre ou arbre, et à se chauffer au soleil, debout et immobile, les ailes souvent grandes ouvertes, se bornant à agiter celles-ci de temps à autre lentement. Son vol est aisé et parfois assez rapide, même planant à l'occasion ; mais, en dehors des époques de déplacement ou à moins d'être dérangé, il n'utilise guère ce moyen de locomotion que pour aller à la pêche ou regagner son perchoir. Il est très sociable, bien que d'un mauvais caractère et très agressif vis-à-vis des autres oiseaux. Son cri, qui n'a rien d'agréable, peut être rendu par la syllabe *kra, kra* ou *krav*.

Il niche en colonies, fin mai ou en juin, dans les falaises ou les rochers, au bord de la mer, ou sur de grands arbres, même en forêt, sur les bords des lacs ou des grands cours d'eau ; plus rarement, faute de mieux, dans les buissons ou sur les roseaux, dans les marais. On voit généralement plusieurs nids sur un même arbre, et ces nids, parfois volés à des Freux ou même à des Hérons, sont ordinairement composés d'une base de bûchettes et de petites branches sur lesquelles repose une couche assez épaisse de roseaux et d'herbes sèches enchevêtrées. Là où niche une forte colonie le sol est couvert de fientes et de débris de poissons pourris qui répandent une odeur repoussante.

Ses œufs, au nombre de 3 ou 4, parfois 5, de forme elliptique assez allongée, ont une coquille épaisse de couleur bleuâtre qui est couverte d'une couche crétacée d'un blanc mat, ne laissant voir que par places le bleuâtre du fond. Ils mesurent généralement $0^m,060$—065 sur $0^m,040$—042, parfois, selon Vian, $0^m,037$ seulement.

L'espèce est très répandue en Europe, jusqu'au cap Nord, dans l'Asie septentrionale, dans le nord-est de l'Amérique, en Afrique et jusqu'en Australie. Elle se reproduit sur notre continent, et est plus ou moins sédentaire en Scandinavie, sur les côtes d'Angleterre et de France, en Danemark, en Hollande, en Belgique, dans quelques parties de l'Allemagne, en Autriche-Hongrie et en Italie.

[1] On assure qu'il peut avaler même des poissons de 30 cm. de long et 7 cm. de large.

319. — (2) : CORMORAN PYGMÉE

Zwergscharbe — Marangone nano.

PHALACROCORAX PYGMÆUS Pallas.

Bec plus ramassé, environ trois cinq. de la tête, au front, avec crochet dépassant passablement la mandibule inf. Paupières et côtés de la gorge en avant nus. Tarse égal environ au pouce avec ongle. Ailes demeurant un peu en arrière de la base de la queue. 1re, 2e et 3e rémiges légèrement échancrées au bord interne; 2e, 3e et 4e un peu rétrécies au bord externe; 2e et 3e quasi-égales; 1re égale à peu près à 4e. Queue subarrondie, assez longue, à 12 rectrices étagées, assez étroites. Cou élancé, avec tête et bec, environ un tiers de la longueur totale. Plumes dorsales ovalo-allongées; celles du vertex effilées en petite huppe tombante, ad. — Tête et cou d'un brun très foncé; corps d'un noir vert; scapulaires, couvertures et rémiges secondaires d'un brun cendré, avec bordures noires; de petits traits blancs à la tête, au cou, sur les flancs et sur le côté extérieur des jambes, au printemps, ad. Brun en dessus, varié de roussâtre et de brun, en dessous, juv. Nudités de la face noires, ad., jaunâtres, juv.

Long. tot. 0m,520—580; aile pliée 0m,205—215; queue 0m,150—165; tarse 0m,030—035; doigt ext., avec ongle 0m,066—068; bec, au front 0m,029—032.

PELECANUS PYGMÆUS *Pallas*, Voyages, éd. franç. in-8°, VIII, app., p. 42, 1776.
CARBO PYGMÆUS *Temminck*, Man., p. 591, 1815, et Man. Orn., II, p. 901, 1820.
HYDROCORAX PYGMÆUS *Vieillot*, Nouv. Dict., VIII, p. 88, 1817.
PHALACROCORAX PYGMÆUS *Dumont*, Dict. Sc. Nat., X, p. 452, 1818. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 356, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 53, Fig. 2 *ad.* et Fig. 3 *juv.*, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 619, Taf. 31, Fig. 6, 1891. *Ogilvie-Grant*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 405, 1898. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 234, 1899.
GRACULUS PYGMÆUS *Gray*, Gen. of Birds, III, p. 667, 1844-46.
MICROCARBO PYGMÆUS *Bonap.*, Cat. Parzud., p. 10, 1856.
HALIÆUS PYGMÆUS *Bonap.*, Consp. Gen. Av., II, p. 179, 1857.

Adultes, au printemps : Tête et haut du cou d'un brun marron très foncé ; tout le corps d'un noir vert lustré ; les scapulaires, les couvertures alaires et les rémiges secondaires d'un brun cendré, avec larges bordures noires. Des plumes étroites dessinant de pe-

tits traits blancs à la tête, au cou, sur les flancs et sur le côté externe des jambes. Rémiges primaires et rectrices d'un noir verdâtre. Bec et nudités céphaliques noirs ; pieds d'un gris noirâtre ; iris noir-bleu.

Adultes, en automne : A peu près comme ci-dessus, mais sans plumes effilées sur le vertex et sans traits blancs à la tête, au cou, aux flancs et aux jambes.

Jeunes : D'un brun un peu cendré, en dessus, la plupart des plumes avec un fin liseré gris-roussâtre ; variés de gris-roussâtre et de brun, en dessous, avec la gorge blanchâtre. Rémiges et rectrices d'un brun noirâtre. Nudités de la face jaunâtres. Bec brun ; pieds noirs.

A la naissance : D'abord entièrement nus et d'un cendré noirâtre, puis bientôt couverts, à l'exception de la tête et du haut du cou, d'un duvet noir, épais, mais assez court.

Hybrides : Le catalogue des Oiseaux du Musée de Frankfort enregistre un Cormoran très voisin du *Ph. africanus* qui, par ses taches, rappelle un peu le *Pygmæus* et proviendrait peut-être d'un croisement de ces deux espèces.

Le Cormoran pygmée est un oiseau oriental qui, bien que tout à fait étranger à notre Faune, aurait fait cependant deux ou trois apparitions accidentelles en Suisse. M. Ambros, de Constance, m'assurait, en 1863, qu'un individu de cette petite espèce avait été tué, peu d'années auparavant, sur le lac de Constance. M. Stauffer, de Lucerne, m'écrivait à la même époque que trois sujets de ce Cormoran avaient été tués, en automne 1859[1], sur le lac des Quatre-Cantons. Le Musée de Zurich possède un *Cormoranus pygmæus* tué, le 25 octobre 1856, à Dietikon, près de la Limmat, non loin de cette ville. Enfin, M. Nægeli, naturaliste à Zurich, signale, sans date, une capture exceptionnelle de cet oiseau sur le lac de Zurich. La date fournie par M. Stauffer ayant été corrigée par un 9 sur un 6, et la donnée de M. Ambros, de Constance, devant remonter à peu d'années avant 1863, on peut se demander si ces différentes captures n'auraient peut-être pas été faites toutes la même année, à la suite de quelque perturbation atmosphérique qui aurait amené à la fois sur ces trois lacs, à l'est de notre pays, des représentants errants et fourvoyés du dit Cormoran pygmée.

Ce petit Cormoran est grand pêcheur, comme le précédent, mais il perche moins que lui et niche moins sur les arbres, soit plus sou-

[1] L'année est approximative, 1856-59.

vent dans les marais, sur les roseaux ou les buissons, cela généralement vers la fin de mai ou le commencement de juin. Il grimperait, comme le Blongios, le long des roseaux dans les marais, selon von der Mühle.

Ses œufs, au nombre de 4 ou 5, rappellent en plus petit ceux du précédent; ils ont même forme quasi elliptique plus ou moins allongée et même coquille bleuâtre, couverte d'une couche crétacée blanche; ils mesurent $0^{m},045—051$ sur $0^{m},030—033$.

L'espèce est assez répandue dans l'est et le sud-est de l'Europe, dans l'ouest et le centre de l'Asie, et dans le nord de l'Afrique. Elle niche, entre autres, en Hongrie, en Dalmatie et en Grèce, sur notre continent.

XII. Ordre des LONGIPENNES

LONGIPENNES

Bec dur, quasi-droit ou un peu arqué, plus ou moins comprimé, à bords tranchants, souvent courbé vers l'extrémité, parfois pointu, et généralement profondément fendu, avec narines tubulaires ou en fente et plus ou moins avancées (voy. fig. comparées, 92, 94, 95, 100, 107, 108 et 110). Ailes grandes, effilées, en général aiguës ou suraiguës, avec avant-bras long et rémiges secondaires relativement courtes. Jambes moyennes, médiocrement reculées ou à l'aplomb du corps, et généralement nues sur un petit espace au-dessus des condyles (assez grand dans la sous-fam. des Procellariens). Tarses moyens ou courts, présentant des écaillures diffé-

rentes. Trois doigts antérieurs, reliés par une membrane ou palmure plus ou moins entière ou échancrée; pouce postérieur, libre et élevé, court ou absent (voy. fig. comp. 93, 96, 101, 111 et 112). Queue de formes variées. Cou relativement court. Plumes généralement plus ou moins doublées à la face inférieure d'une touffe duveteuse sur tige particulière. Larynx inférieur peu développé. Langue de forme et proportions un peu variables. Généralement pas de jabot.

Petits naissant, suivant les familles, sans ou avec le marteau de délivrance, mais généralement couverts de duvet, quoique demeurant plus ou moins au nid.

Les Longipennes, de toutes tailles et abondamment répandus dans les deux hémisphères, sont généralement d'admirables voiliers et d'excellents pêcheurs, représentant jusqu'à un certain point, avec les précédents, les rapaces dans les palmipèdes. Ils recherchent généralement leur nourriture au vol, fondant de haut sur leur proie ou chassant à la surface des mers, des lacs ou des grands cours d'eau. La plupart sont incapables de plonger; quelques-uns s'enfoncent tout au plus une seconde ou deux, pour happer dans l'eau l'animal qu'ils n'ont pu saisir à temps ou autrement. Ils volent pour la plupart bien plus qu'ils ne nagent; quelques-uns même ne nagent pour ainsi dire pas. Leur nourriture consiste, suivant les espèces, en poissons, mollusques, vers ou insectes, au besoin en corps morts et débris divers. Ils nichent généralement à terre ou dans les rochers, près de l'eau.

Les croisements entre espèces paraissent excessivement rares.

La plupart des auteurs ont, jusque dans ces dernières années, réuni, dans un même ordre des Longipennes, les *Procellaridés* et les *Laridés* qui présentent bien des caractères morphologiques et biologiques communs; mais, depuis lors, quelques ornithologistes ont franchement séparé ces Oiseaux dans deux ordres distincts, en leur attribuant des affinités différentes. Bien que reconnaissant chez les premiers *(Procellariidæ)* quelques caractères propres, tirés, par exemple, de la structure du bec et des narines, ou des formes et développements du pied, du pouce en particulier, et, quoique attachant moi-même une grande importance à la coloration, à la forme et au nombre constamment différents de leurs œufs, je me demande encore s'il y a vraiment lieu de séparer dans un ordre à part ces oiseaux pélagiques, et si leur place n'est pas tout aussi bien à côté des *Laridæ* que près des *Alcidæ*.

Maintenant le rapprochement, je distinguerai ici, dans l'ordre des *Longipennes,* deux sous-ordres, sous les noms de *Tubinares,* narines en tubes, et de *Fissinares,* narines en fente[1].

Sous-Ordre I, des TUBINARÉS

TUBINARES

Narines ouvertes à l'extrémité de tubes saillants, supérieurs ou latéraux. Bec rehaussé et crochu à l'extrémité, avec sutures plus ou moins profondes sur les côtés et en arrière du crochet terminal, aux deux mandibules (voy. fig. 92 et 94). Tarse généralement réticulé, rarement botté. Doigts antérieurs assez longs et entièrement reliés par une membrane; les latéraux plus ou moins largement bordés à l'extérieur. Pouce rudimentaire ou absent (voy. fig. 93)[2].

D'ordinaire un œuf seulement, relativement gros, ovale, d'un blanc mat et immaculé, parfois très finement pointillé vers le gros bout.—Poussins naissant couverts de duvet, mais demeurant assez longtemps au nid, nourris par leurs parents.

Oiseaux grands, moyens ou petits, exclusivement marins et pélagiques, sociables, ne venant guère à terre que pour nicher ou chassés par les tempêtes, et généralement sédentaires ou errants, plutôt que migrateurs. Ils sont beaucoup plus sur l'aile que les représentants du sous-ordre suivant, et plongent jusqu'à un certain point, pouvant, au moins quelques-uns, disparaître un court instant sous la surface de l'eau, ce que ne font pas ceux-là.

[1] Je donne ainsi plus d'importance à ces grands groupes que j'avais taxés de divisions seulement dans mon tableau de classifications, p. 14 de la partie I de ce volume. La distinction en ordre ou en sous-ordres a, du reste, ici assez peu d'importance.

[2] On pourrait ajouter ici : *grandes rémiges rarement échancrées,* car, bien que ce caractère souffre çà et là quelques exceptions dans divers Ordres, il a cependant assez de constance pour donner une certaine valeur à la remarque que les *Tubinares* ont généralement les rémiges non échancrées, comme les *Fissinares;* tandis que les *Totipalmes* en général et une partie des *Uropodes* les ont plus ou moins échancrées.

On peut les diviser en deux ou trois familles et diverses sous-familles, d'après la disposition des narines, les formes du bec, le développement du pouce, etc. Les Diomédéidés, les plus grands, représentés en Europe par les Albatros, *Diomedea exulans* L. et *D. (Thalassogeron) chlororhynchus* Gmel., nous font entièrement défaut. Quelques Procellariidés, Puffins, Pétrels et Thalassidromes égarés, se sont, par contre, accidentellement montrés jusque sur nos lacs suisses.

LIX. — Famille I : PROCELLARIIDÉS

PROCELLARIIDÆ

Narines tubulées, réunies sur l'arête du bec et plus ou moins séparées par une cloison médiane. Bec quasi-droit, plus ou moins rehaussé et crochu vers l'extrémité, avec bords lisses ou, plus rarement, garnis au côté interne de quelques petites lamelles dentiformes. Tarse plus ou moins comprimé, d'ordinaire réticulé, botté soit lamellé chez *Oceanites* seulement. Pouce très court, généralement représenté par un ongle saillant et pointu. Ailes le plus souvent longues ou assez longues; rémiges généralement non échancrées. Queue courte ou moyenne.

Œuf unique, très gros, ovale, d'un blanc mat et immaculé.

Les nombreuses espèces de cette famille, très répandues sur les mers des deux hémisphères, peuvent être réparties, d'après les formes et proportions des narines et du bec ou des ailes et de la queue, dans différentes sous-familles, dont trois figurent en Europe et comptent des représentants égarés en Suisse.

Sous-Famille I : des FULMARIENS

FULMARINÆ

Bec robuste, très convexe et courbé en avant, avec quelques lamelles obliques au bord intérieur de la mandibule

supérieure; mandibule inférieure élargie et obliquement relevée vers le bout. Tubes nasaux supérieurs, droits et horizontaux, longs ou assez longs, réunis dans un seul orifice vers le bout, soit avec cloison séparatrice un peu en retrait (voy. fig. 92). Jambes un peu reculées. Tarses comprimés, plutôt courts, assez robustes et réticulés; doigts assez longs, réunis par une membrane entière.

Ce ne sont pas des oiseaux de passage; mais, errant souvent à de très grandes distances, il leur arrive d'être accidentellement déroutés et jetés par les tempêtes assez avant sur les continents. La plupart, volant au ras de l'eau, semblent courir sur les flots; quelques-uns percent même parfois la vague et disparaissent pour un instant.

Des divers genres que comprend cette sous-famille représentée dans le monde entier, trois figurent plus ou moins sur les côtes de notre continent, mais un seul, dit *Fulmarus*, compte un représentant accidentel dans le pays. Le Pétrel du Cap, *Daption capensis* L., et le Pétrel géant, *Ossifraga gigantea* Gm., de l'hémisphère sud, qui ont fait quelques apparitions en Europe, le premier en France, le second en Allemagne, nous manquent complètement.

189. — Genre 1 : PÉTREL

FULMARUS Stephens.

Bec bien plus court que la tête, fortement rehaussé et crochu en avant des narines, avec deux petites dents latérales, un peu renflé à la base et médiocrement fendu. Tubes nasaux allongés, atteignant à peu près moitié de la mandibule supérieure et presque verticalement tronqués en avant (voy. fig. 92). *Jambes nues sur un petit espace, au-*

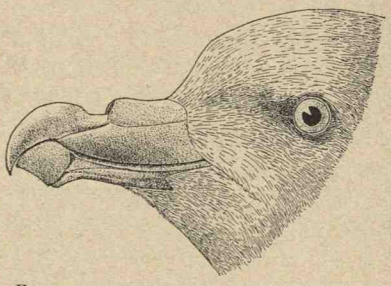

Fig. 92. Tête de Fulmarus glacialis, ad.

dessus des condyles. Tarse réticulé, généralement plus court que le médian sans ongle. Doigt externe ordinairement un peu plus long que le médian. Ongles médiocres, arqués et subaigus. Pouce représenté par un ongle conique. Ailes assez longues, effilées et suraiguës. Rémiges généralement pas échancrées, la première la plus longue; cubitales bien en retrait. Queue plutôt courte et arrondie, à 14 rectrices. Tête ronde; œil petit.

Les Pétrels, oiseaux de taille moyenne ou assez grande, vivent d'ordinaire en troupes plus ou moins nombreuses, sont d'excellents voiliers et se transportent souvent à de très grandes distances en mer, en quête des mollusques, des crustacés, des poissons et des corps morts qui leur servent de nourriture. Leur démarche sur le sol est assez embarrassée. Ils nichent généralement dans les falaises ou dans des trous de rochers.

La mue, simple ou double suivant les auteurs, n'entraîne pas de grands changements de livrée. Le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes en diffèrent peu. Le poussin est couvert d'un long duvet, gris chez *F. glacialis.*

Une seule espèce, sur trois ou quatre plus ou moins voisines comprises dans ce genre, figure en Europe et a été accidentellement rencontrée en Suisse.

320. — (1) : PÉTREL GLACIAL

Eis-Sturmvogel — Procellaria cenere?

FULMARUS GLACIALIS Linné.

Bec ramassé, passablement plus court que le tarse, au front, avec tubes nasaux prolongés presque jusqu'à la base du crochet, soit sur moitié du bec environ (voy. fig. 92). *Tarse d'ordinaire plus court que le doigt interne avec ongle; doigt externe un peu plus long que le médian. Ailes dépassant légèrement le bout de la queue; rémiges non échancrées. — Faces sup., dos, ailes et queue d'un cendré bleuâtre; tête, cou et faces inférieures d'un blanc plus ou moins pur, ad. été, ou d'un cendré clair, juv. Rémiges noirâtres ou d'un brun cendré. Un petit espace brunâtre, plus ou moins apparent, devant l'œil. Bec et pieds jaunes.*

Long. tot. 0m,450—500; *aile pliée* 0m,320—340; *queue* 0m,120—133; *tarse* 0m,047—051; *doigt ext., avec ongle* 0m,063—066; *bec, au front* 0m,035—040.

Procellaria cinerea *Brisson*, Ornith., VI, p. 143, 1760. — Pr. glacialis *Linné*, Syst. Nat., I, p. 213, 1766. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 802, 1820. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 344, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 124, 1837. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 371, 1867. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 604, Taf. 31, Fig. 1, 1891. — Pr. hiemalis *Brehm*, Isis, 1830, p. 995. — Pr. borealis *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 296.

Fulmarus glacialis *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XIII, p. 234, pl. 27, 1825. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 56, Fig. 2 *juv.* et Fig. 3, *ad.*, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 633, 1894. *Salvin*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 425, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 127, 1899. — F. minor, F. Auduboni *Bonap.*, Consp. Av., II, p. 187, 1857.

Rhantistes glacialis *Kaup*, Nat. Syst., p. 105, 1829.

Le Pétrel glacial ou Fulmar est un oiseau du nord très sociable, exclusivement marin et pélagique, qui ne séjourne guère sur les côtes qu'à l'époque de reproduction, vit en pleine mer, volant tout le jour en quête de nourriture, et qui dort généralement en compagnie sur les flots; aussi n'est-ce que tout à fait accidentellement, et chassé probablement par quelque violente tempête, qu'il se montre sur les eaux douces, dans l'intérieur du continent.

Malgré une ou deux citations trop peu circonstanciées de rencontres tout à fait exceptionnelles du Pétrel glacial sur les lacs de Constance et Léman, je n'ai aucune preuve de la présence de cette espèce en Suisse. Non seulement, je n'ai pu voir aucun Fulmar tué dans le pays, mais encore je ne saurais préciser ni dates ni circonstances particulières pour les captures en question. Je me demande s'il n'y a pas eu confusion peut-être avec *Puffinus cinereus* qui a été rencontré quelquefois en Suisse, et, n'était que quelques auteurs, Degland et Gerbe, et Bailly entre autres, ont répété ces citations, j'eusse hésité à ranger cet oiseau dans le catalogue suisse. La seule donnée un peu précise que je puisse mettre en avant est celle de feu L. Roget, grand chasseur sur le lac et bon ornithologiste, à Genève, qui, dans une liste manuscrite des oiseaux observés par lui sur le Léman, me signalait, en 1863, le Pétrel fulmar comme accidentel en hiver sur ce lac, ce qui placerait une rencontre possible de cette espèce vers 1840-1850.

Son vol rappelle assez celui des Mouettes; son alimentation consiste en animaux marins divers, mous surtout, petits poissons, mollusques, etc. Il est peu farouche, plutôt même un peu stupide.

Jeunes et vieux crachent volontiers à la figure de l'intrus qui les surprend dans leur retraite ou veut les molester un liquide œsophagien, sorte de bave particulière.

C'est vers le milieu ou la fin de mars que les Pétrels se rapprochent des côtes, et c'est d'ordinaire dans la seconde moitié d'avril que les femelles, en nombreuse société, pondent leur œuf dans quelque anfractuosité de falaise ou de rocher, souvent à nu sur la pierre. Le poussin, couvert d'abord d'un duvet gris, reste très longtemps sur cette couche peu rembourrée, où les parents lui apportent la nourriture.

Son œuf, unique, proportionnellement gros et de forme ovale, avec coquille assez rude, un peu crayeuse, est d'un blanc uniforme; il mesure généralement $0^m,073—076$ sur $0^m,051—053$.

L'espèce est très richement représentée dans le nord de l'océan Atlantique, où elle se reproduit jusqu'au 80e degré, en Europe et en Amérique, et d'où elle vient, en plus ou moins grand nombre, hiverner jusqu'au 55e degré environ, rarement plus au sud, accidentellement en Hollande, en France et en Allemagne.

Sous-Famille II, des PUFFINIENS

PUFFININÆ

Bec plus ou moins allongé, passablement convexe et courbé en avant, avec bords internes de la mandibule supérieure lisses. Mandibule inférieure pincée, pointue et courbée en bas vers le bout. Tubes nasaux, supérieurs, horizontaux, courts ou assez courts, à ouvertures distinctes en avant, soit à cloison séparatrice terminale (voy. fig. 94). Jambes passablement reculées. Tarses très comprimés, moyens et réticulés; doigts assez longs, complètement réunis par une membrane entière ou faiblement échancrée (voy. fig. 93).

Comme les précédents, ce ne sont pas des migrateurs, mais des oiseaux qui, errant souvent à de grandes distances, peuvent se montrer parfois, égarés, assez avant sur les continents.

Des quelques genres de cette sous-famille représentée sur toutes les mers, dans les deux hémisphères, un seul, le genre *Puffinus*, est véritablement européen et compte quelques représentants dans

notre pays, tandis que trois autres ne figurent qu'exceptionnellement sur notre continent. Ces derniers, représentés par les : *Œstrelata hæsitata* Kuhl, d'Asie, ayant fait de rares apparitions sur les côtes de France et d'Angleterre, *Bulweria Bulweri* Jard., d'Afrique occidentale, accidentel sur les côtes d'Angleterre, et *Majaqueus æquinoctialis* L., des mers de l'Afrique australe, qui se serait, dit-on, montré une fois ou deux sur les côtes méridionales d'Europe, nous font complètement défaut.

190. — Genre 2 : PUFFIN

PUFFINUS Brisson.

Bec assez long, relativement étroit, un peu comprimé, passablement convexe en avant et profondément fendu. Tubes nasaux droits, horizontaux, plutôt courts et s'ouvrant obliquement vers le haut (voy. fig. 94). *Jambes emplumées jusqu'aux condyles ou à peu près. Tarse réticulé, assez généralement plus court que le médian avec ongle. Doigts longs, externe et médian à peu près égaux; ongles moyens, arqués, un peu comprimés, aigus ou subaigus, le médian tranchant au bord interne* (voy. fig. 93). *Pouce représenté par un ongle acuminé. Ailes longues et effilées; rémiges gén. non échancrées, la première la plus longue; cubitales très en retrait. Queue courte ou moyenne, en général arrondie et à 12 rectrices. Tête ovale; œil moyen.*

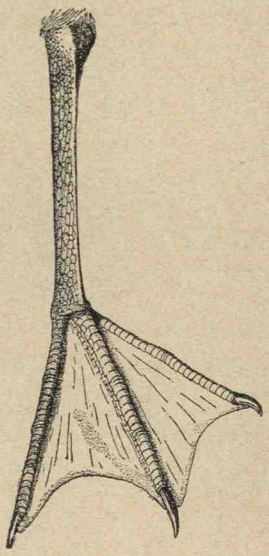

Fig. 93. Pied droit de Puffinus anglorum, ad., demi-face, côté externe.

Les Puffins, de taille moyenne ou assez grande, sont très sociables, excellents voiliers et recherchent à peu près la même nourriture animale que les Pétrels; cependant, ils semblent s'écarter

d'ordinaire un peu moins des côtes, ou y revenir plus souvent, et déployer leur plus grande activité aux heures crépusculaires. Ils nichent dans des creux de rochers ou sur le sol.

Leur mue paraît simple. Le mâle et la femelle sont presque semblables ; les jeunes en diffèrent peu. — Le poussin est généralement couvert d'un long duvet formant toque sur la tête et souvent brun ou brunâtre.

Des six espèces de ce genre, riche en représentants, qui se trouvent en Europe, deux, les *Puffinus cinereus* Kühl et *P. anglorum* Ray, se sont accidentellement montrés en Suisse ; tandis que le *P. major* Faber, de l'océan Atlantique, du nord de l'Europe en particulier, le *P. Yelkouan* Acerbi, d'Europe méridionale et orientale, ainsi que du nord de l'Afrique, et les *P. obscurus* Gm. et *P. fuliginosus* Strickl., d'Amérique, accidentels en France et en Angleterre, nous font défaut.

321. — (1) : PUFFIN CENDRÉ

Mittelmeer-Sturmtaucher — Berta maggiore.

PUFFINUS CINEREUS Kühl.

Bec médiocrement épais, assez convexe et crochu en avant, égal ou quasi-égal au tarse, devant le front, avec tubes nasaux à ouvertures obliques, subarrondies, et mesurant environ le quart de la longueur du bec en dessus (voy. fig. 94). *Tarse légèrement plus court que le doigt interne, ou à peu près égal. Ailes dépassant notablement la queue. Queue moyenne et arrondie. — Faces sup. d'un cendré brun plus ou moins foncé ; les plumes dorsales bordées de plus clair. Faces inf. blanches ou blanchâtres. Rémiges et rectrices d'un brun noir. Bec jaunâtre, à pointe brune, ad., noirâtre, juv. Pieds d'un jaune verdâtre, ad., plutôt bleuâtres, juv.*

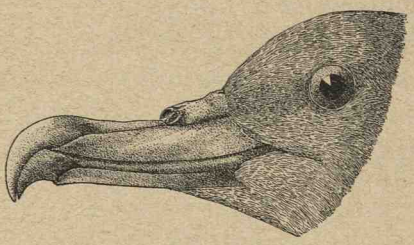

FIG. 94. Tête de PUFFINUS CINEREUS, ad.

Long. tot. $0^{m},465—510$; *aile pliée* $0^{m},348—365$; *queue* $0^{m},138—145$; *tarse* $0^{m},049—053$; *doigt ext., avec ongle* $0^{m},065—067$; *bec, au front* $0^{m},048—052$.

PROCELLARIA CINEREA *Kühl*, Beitr. Zool. Procell., p. 148, 1820. — PR. PUFFINUS *Temminck*, Man. Orn., II, p. 805, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 124, 1837. — PR. KÜHLII *Boie*, Isis, 1835, p. 257.

PUFFINUS CINEREUS *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 38, 1831. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 375, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 58, Fig. 2, 1871. — P. KÜHLII *Bonap.*, Consp. Gen. Av., II, p. 202, 1857. *Salvin*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 375, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 123, 1899.

Le Puffin cendré ou de Kühl, de la grosseur d'une Corneille environ et commun sur la Méditerranée, a fait quelques apparitions accidentelles en Suisse, mais, autant que j'ai pu le savoir, sur le lac Léman seulement, à l'extrême sud-ouest du pays. Necker, en 1823 (même donnée par Schinz, en 1837), cite la capture récente d'un Puffin cendré *(Procellaria puffinus)* près de Morges, sur le Léman. Puis, Roget (Bull. Soc. orn. suisse, I, 2, p. 107) parle d'un Puffin cendré tué au Creux-de-Genthod, près de Genève, le 15 mai 1865, ajoutant qu'un second sujet de la même espèce aurait été vu, à la même époque, de l'autre côté du lac. Il est bien probable que l'individu, à peu près adulte, qui se trouve dans la collection de M. Ed. Bonnet, à Chambésy près de Genève, sous le titre de femelle tuée sur le Léman, en mai 1865, doit être le premier Puffin dont parle feu L. Roget; et il est possible que le sujet quasi adulte figurant actuellement dans la collection de M. A. Vaucher, à Genève, comme mâle tué sur le Léman, après avoir été dans la collection de feu G. Horngascher qui le tenait de J. Revon, préparateur à Genève, soit le Puffin vu, selon Roget, à la même époque, de l'autre côté du lac. En effet, le préparateur Revon, quand vivait, m'avait parlé, en 1875, d'un Puffin cendré empaillé par lui, qui avait été tué, quelques années auparavant, devant la Belotte, rive gauche du lac, presque en face du Creux-de-Genthod. Cet oiseau n'étant, comme les autres représentants de sa famille, pas véritablement migrateur, ce n'est qu'égaré et complètement dérouté, qu'il peut venir se montrer ainsi jusque chez nous.

Ce Puffin, qui vole admirablement et souvent avec une rapidité extraordinaire, comme ses congénères en général, a des mœurs un peu plus crépusculaires que le Pétrel qui précède. C'est surtout soir et matin qu'il se livre à la pêche des petits poissons, mollusques et crustacés qui constituent sa principale nourriture; car il se tient généralement caché dans quelque excavation de falaise ou de rocher durant le milieu de la journée. C'est aussi dans quelque trou qu'il pond son œuf unique, directement sur le sol ou sur la pierre.

Cet œuf, gros et de forme oblongue ou subelliptique un peu allongée, à coquille plutôt mince et unie, est d'un blanc mat et mesure généralement 0m,066—069 sur 0m,044—046.

L'espèce est très répandue sur l'Océan Atlantique et la Méditerranée, fréquente en particulier sur les côtes de France et de Portugal, ainsi que dans les environs de Marseille, des îles d'Hyères et de Toulon.

322. — (2) : PUFFIN MANKS

Nordischer Sturmtaucher — Berta minore.

PUFFINUS ANGLORUM Ray.

Bec assez grêle, médiocrement convexe et courbé en avant, sensiblement plus court que le tarse, devant le front; les tubes nasaux mesurant un cinq. environ du bec, au front, avec ouvertures allongées et en dessus. Tarse très pincé et un peu plus long que le doigt interne (voy. fig. 93). *Ailes dépassant légèrement le bout de la queue. Queue courte et arrondie. — Faces sup., queue et rémiges d'un brun noirâtre lustré; faces inf. blanches; côtés de la région anale et sous-caudales latérales noirâtres. Bec brun-noirâtre, ainsi que l'arête postérieure du tarse et le doigt externe; reste du pied jaunâtre.*

Long. tot. 0m,320—370; aile pliée 0m,230—250; queue 0m,075—085; tarse 0m,042—046; doigt externe, avec ongle 0m,049—052; bec, au front 0m,035—038.

PUFFINUS ANGLORUM *Ray,* Syn. Av., p. 134, 1713. *Boie,* Isis, 1822, p. 562. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 39, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 352, 1835. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 378, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Taf. 61, Fig. 2, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 606, Taf. 31, Fig. 2, 1891. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 645, 1894. *Salvin,* Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 377, 1896. — P. ARCTICUS *Faber,* Prodr. Isl. Orn., p. 56, 1822. — P. PUFFINUS *Sharpe,* Hand-list, I, p. 123, 1899.

PROCELLARIA PUFFINUS *Brünn.,* Orn. bor., p. 29, 1764. *Linné,* Syst. Nat., I, p. 213, 1766. — PR. ANGLORUM *Temminck,* Man. Orn., II, p. 806, 1820.

NECTRIS PUFFINUS *Keys. u. Blas. ex Forster,* Wirbelth., p. 131 et 239, 1840.

Le Puffin Manks ou des Anglais, qui habite à la fois le nord et, sur divers points, le sud de l'Europe, s'est aussi accidentellement montré sur le Léman, en Suisse, entraîné et dévoyé probablement par quelque tempête chassant de la mer ou de l'océan vers le con-

tinent. Un sujet adulte, tué fin juillet 1866, sur le Léman, du côté de Genève, se trouve, en effet, dans la collection locale du Musée de cette ville. Je n'ai pas appris qu'aucune autre capture ait été faite ailleurs dans le pays.

Cette seconde espèce a des mœurs assez semblables à celles de la première; cependant, elle paraît douée d'une activité et d'une adresse supérieures, tant dans l'air que sur l'eau, ou même dans l'eau. Son vol est très mouvementé et souvent d'une certaine impétuosité. Cet oiseau se précipite comme une flèche au travers des vagues et nage avec grande aisance, plongeant même, dit-on, pour suivre quelques instants une proie entre deux eaux. Sa nourriture consiste surtout en petits poissons et mollusques divers.

Le Puffin des Anglais, ainsi nommé parce qu'il est très commun sur les côtes d'Angleterre, niche volontiers dans des galeries de 1^m à $1^m,50$, fortuites ou creusées par lui dans le sol des falaises.

Son œuf unique, gros, de forme oblongue ou subelliptique, à coquille mince et unie, mais mate, est d'un blanc immaculé, et mesure d'ordinaire $0^m,057—061$ sur $0^m,040—042$.

L'espèce est assez répandue et se reproduit non seulement sur les îles et les côtes de l'Atlantique, jusqu'au 65e degré environ, en Europe et en Amérique, mais encore, plus au sud, sur les côtes méditerranéennes d'Espagne, de France, d'Italie et du nord de l'Afrique.

Sous-Famille III, des PROCELLARIENS

PROCELLARIINÆ

Bec plus ou moins court et mince, assez profondément fendu, comprimé et courbé en avant, avec bords entièrement unis; mandibule inférieure un peu courbée, fléchie et pointue vers le bout. Tubes nasaux pincés, sur la base ou la moitié postérieure de l'arête du bec, droits ou un peu retroussés, à ouvertures obliques plus ou moins distinctes. Jambes moyennes, plus ou moins nues dans le bas, au-dessus des condyles. Tarses grêles, assez longs, peu ou médiocrement comprimés, réticulés, subscutellés ou bottés. Doigts entièrement réunis par une membrane quasi-droite ou un peu échancrée. Pouce rudimentaire ou absent. Ongles aigus ou obtus. Ailes longues, aiguës ou suraiguës. Taille petite. Œil assez reculé.

Trois genres de cette famille, répandue dans le monde entier, sont représentés sur les côtes d'Europe. La *Procellaria pelagica* seule a fait une ou deux apparitions en Suisse. On n'a jamais vu, dans le pays, ni l'*Oceanodroma leucorrhoa* (Vieill.), du nord de l'Atlantique et des côtes de l'Europe occidentale, ni l'*Oceanistes oceanica* (Kühl), d'Amérique, rencontrée sur les côtes de France et d'Angleterre, qui se distinguent de la *Procellaria pelagica :* la première par une queue bifurquée, la seconde par des pieds plus longs, par l'absence de pouce et par un tarse botté, soit unilamellé, en avant comme sur les côtés.

191. — Genre 3 : THALASSIDROME

PROCELLARIA Linné.

Bec court, mince et comprimé, avec tubes nasaux moyens et quasi-droits, à ouvertures arrondies, séparés par une étroite cloison un peu en retrait. Jambes moyennes, nues sur un petit espace au-dessus des condyles. Tarse largement réticulé en avant, par places subscutellé sur les côtés, et d'ordinaire un peu plus long ou au moins aussi long que le médian avec ongle. Doigts relativement courts, externe à peu près égal au médian ou très légèrement plus long ; ongles arqués, plus ou moins comprimés, aigus ou subobtus. Pouce rudimentaire, portant un ongle conique. Ailes assez longues, effilées et aiguës, à rémiges non échancrées. Queue moyenne et subarrondie, à 12 rectrices. Tête ronde, plutôt petite.

Les Thalassidromes sont des oiseaux de petite taille, à livrée sombre, sociables et très légers sur l'aile qui, jour et nuit, volent au ras de l'eau sur les vagues des mers et des océans, happant avec adresse tous les animalcules et débris que la mer amène à la surface. Ils nichent dans des trous qu'ils creusent parfois eux-mêmes.

Leur mue paraît simple. Le mâle et la femelle sont semblables; les jeunes en diffèrent très peu. — Le poussin est généralement couvert d'un épais duvet gris ou brunâtre formant toque sur la tête et laissant une partie de la face à nu.

323. — (1) : THALASSIDROME TEMPÊTE

Sturmschwalbe — Uccello delle tempeste.

PROCELLARIA PELAGICA Linné.

Bec assez étroit et comprimé, à peu près moitié de la tête, au front, et beaucoup plus court que le doigt interne, passablement courbé au bout, avec mandibule inf. un peu arquée. Tubes nasaux légèrement relevés du bout, un peu plus courts que la moitié du bec en dessus. Tarse quasi-égal au médian avec ongle; le doigt externe d'ordinaire légèrement plus court; ongles minces, arqués et pointus. Ailes dépassant un peu la queue, à rémiges secondaires très courtes, moindres que moitié de l'aile pliée; les cubitales un peu plus longues; 2e rémige la plus grande, 1re à peu près égale à 4e. Queue subarrondie, à rectrices larges et arrondies. — Livrée entièrement d'un brun noir, avec les sus-caudales, sauf le bout, et la base des rectrices latérales blanches; le bord externe des grandes couvertures et les sous-alaires en partie blanchâtres. Bec et pieds noirs.

Long. tot. 0m,145—152; aile pliée 0m,120—122; queue 0m,055—060; tarse 0m,021—024; médian, avec ongle 0m,022—023; bec, au front 0m,011—012.

PROCELLARIA PELAGICA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 212, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 281, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 810, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 123, 1837. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 61, Fig. 4, 1871. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 638, 1894. *Salvin*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 343, 1896. *Sharpe*, Hand-list, p. 120, 1899. — PR. MELITENSIS *Wright*, Ibis, 1864, p. 154.

HYDROBATES PELAGICA *Boie*, Isis, 1822, p. 562. — H. FÆRŒENSIS, H. PELAGICUS *Brehm*, Isis, 1830, p. 995.

THALASSIDROMA PELAGICA *Vigors*, Zool. Journ., II, p, 405, 1825. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 43, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 348, 1835. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 384, 1867. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 602, 1891.

Le Thalassidrome tempête, le plus petit des palmipèdes, de la grosseur d'un Traquet à peu près, s'est égaré une fois ou deux jusque dans notre pays. Meisner (Vögel der Schweiz, p. 281), en 1815, et Schinz (Fauna helvet., p. 124) répétant, en 1837, les données de Meisner, citent, sans dates, deux captures de l'espèce faites aux deux extrémités du pays, l'une sur le lac de Constance, l'autre

sur le Léman. Le dernier exemplaire serait devenu la propriété du Musée de Berne, selon Schinz, qui ajoute qu'un autre sujet, tué près de Donaueschingen, non loin de la frontière suisse, aurait été acquis par le Musée de Zurich. Walchner (Ornith. des Bodenseebeckens, p. 169) dit aussi, en 1835, que l'espèce a été signalée sur le lac de Constance, mais il semble probable qu'il fait allusion à la donnée de Meisner ci-dessus. Necker, dans son Mémoire sur les Oiseaux des environs de Genève, signale, en 1823, la présence d'un individu de *Proc. pelagica* dans la collection des oiseaux de la localité rassemblés avec soin par le professeur Jurine. Cet individu aurait-il passé au Musée de Berne entre 1823 et 1837, ou bien s'agit-il d'une seconde capture sur le Léman, ce qui est plus probable, mais que je ne saurais affirmer. R. Blanchet (Hist. nat. env. de Vevey) répète, en 1843, les données de Schinz relatives au Léman, disant à son tour: L'on tue quelquefois l'Oiseau des tempêtes, *Procellaria pelagica* L., ainsi que le *P. puffinus*. On m'a signalé un Thalassidrome dans le petit Musée de Vevey; mais, on m'assure qu'il doit être de provenance étrangère. Enfin, le prof. Pavesi (*Avicula*, Ann. III, fasc. 13-14) croit que cet oiseau a dû se montrer sur le Ceresio (lac de Lugano), durant la tempête du 15 décembre 1899; je ne sais sur quoi repose cette supposition.

Le Thalassidrome tempête, suivant au ras de l'eau le mouvement des vagues sur la mer, est une véritable Hirondelle pélagique. Son vol presque toujours planant est également soutenu de jour et de nuit, et toujours il cueille en passant les petits animaux, mollusques et crustacés, qui lui servent de nourriture, ou les matières grasses que le flot amène à la surface.

C'est surtout la nuit qu'on l'entend, rappelant ses semblables qui volent près de lui, prononcer les syllabes *vib, vib* ou *nib, nib* et *ua, ua* ou *näh, näh*. Ce n'est que de temps à autre qu'il se pose sur l'eau, pour un instant, et il semble alors nager peu, se laissant plutôt entraîner ou balancer par les flots. Sur terre, il a un peu le port d'une petite Mouette, mais il est tout à fait hors de son élément et très emprunté dans ses mouvements.

Il niche près de la mer et volontiers dans les falaises, parfois dans quelque trou entre les pierres, plus souvent au fond d'un boyau de 30 à 70 cm. de profondeur, trou de rat ou de lapin, ou galerie disposée par l'oiseau lui-même, au fond desquels il apporte quelques brins d'herbe. C'est là qu'il pond, généralement en juin, un œuf unique, presque aussi fort que celui d'une Tourterelle. Comme d'autres Procellaridés, il projette par le bec, quand on veut le saisir, un liquide jaunâtre, huileux et nauséabond.

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

Son œuf, relativement très gros, ovale à bouts également obtus, à coquille mince et unie, mais mate, est blanc ou d'un blanc sale, avec un très léger pointillé brun-roux, vers le gros bout; il mesure d'ordinaire 0m,027—028 sur 0m,021—022.

L'espèce est très répandue sur l'océan Atlantique, jusqu'au 68e ou 69e degré de latitude nord, ainsi que dans la partie occidentale de la Méditerranée et sur les côtes ouest de l'Afrique.

Sous-Ordre II, des FISSINARÉS

FISSINARES[1]

Narines en fente, percées de part en part et plus ou moins en avant, sur les côtés du bec. Bec à mandibules moins suturées, avec bords lisses et tranchants, plus ou moins comprimé, ainsi que plus ou moins recourbé ou droit et acuminé en avant (voy. fig. 95, 100, 107, 108 et 110). Doigts antérieurs reliés par une membrane entière ou plus ou moins échancrée; les latéraux plus ou moins bordés au côté externe. Pouce court et libre, assez rarement absent (voy. fig. 96, 101, 111 et 112).

Œufs d'ordinaire au nombre de deux à quatre, relativement gros, d'un ovale souvent plus ou moins piriforme et généralement ornés de taches foncées plus ou moins grandes sur fonds diversement colorés.

Oiseaux de différentes tailles, marins, lacustres ou fluviatiles, mais surtout de rivages, excellents voiliers, nageurs médiocres, généralement sociables, et plus ou moins répandus sur toute la surface du globe.

On peut les répartir dans deux familles *Lestridæ* et *Laridæ*, selon qu'ils ont ou non un revêtement céreux sur le bec, sorte de membrane épaisse ayant l'aspect de cire.

[1] De *fissus* fendu et *nares* narines.

LX. Famille II : LESTRIDÉS

LESTRIDÆ

Bec couvert jusqu'aux narines, au delà de son milieu, d'une membrane céreuse, arrondie en dessus, peu comprimé et profondément fendu, avec fort onglet crochu et pincé, en apparence surajouté, en avant, et angle mentonnier très avancé (voy. fig. 95). Jambes moyennes, à peu près à l'aplomb du corps, nues sur un petit espace au-dessus des condyles. Tarses couverts de scutelles bombées, en avant. Doigts antérieurs complètement reliés par une membrane entière; le médian le plus long; ongles courbés et aigus. Pouce surmonté, libre, court, avec ongle assez fort (voy. fig. 96). Ailes longues, à rémiges sans échancrure et suraiguës. Queue moyenne, avec 12 rectrices, les médianes plus ou moins prolongées.

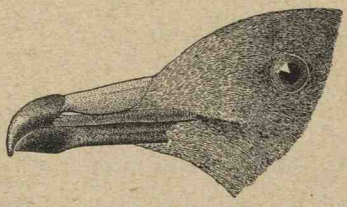

Fig. 95. Stercorarius pomarinus, ad.

Œufs peu nombreux, généralement deux, de forme ovée, foncés et maculés.

Cette famille ne comprend, pour beaucoup d'ornithologistes, que le genre Labbe ou Stercoraire (*Stercorarius* Briss.) qui suit, tandis que quelques auteurs plus récents distinguent génériquement le Cataracte, sous le nom de *Megalestris catarractes* L., des *Pomarinus, Parasiticus* et *Longicaudus* auxquels ils réservent le titre de *Stercorarius*.

192. — Genre 1 : STERCORAIRE

STERCORARIUS Brisson.

Bec quasi-droit, plus court que la tête, au front, et fendu jusque sous l'œil, subcylindrique en arrière, avec arête ar-

rondie et assez large, légèrement déclive jusqu'à l'onglet, en avant, sur une longueur au moins égale à celle de ce dernier, chez ad., un peu plus grande, chez juv. ; onglet supérieur convexe et plus ou moins crochu ; narines en fente légèrement oblique, derrière le bord de l'onglet, passablement en avant du milieu du bec, au front, et en partie couvertes par la cire en arrière ; angle mentonnier, selon l'âge, plus ou moins accusé (voy. fig. 95). *Tarses couverts de scutelles convexes en avant, grossièrement granuleux (ad.) ou étroitement réticulés (juv.) en arrière et sur les côtés* [1]. *Ongles plus ou moins courbés et aigus ; celui du doigt interne le plus crochu, celui du médian tranchant au bord interne* (voy. fig. 96). *Aile pliée dépassant généralement plus ou moins les rectrices latérales ; rémiges non échancrées, 1re la plus longue ; cubitales post. assez larges, prolongées bien au delà des rémiges secondaires moyennes, atteignant ou dépassant la moitié des rectrices latérales. Queue d'ordinaire faiblement arrondie sur les côtés, avec rectrices latérales larges et subarrondies, un peu tronquées à l'extrémité, et rectrices médianes larges ou effilées, plus ou moins prolongées, chez ad.*

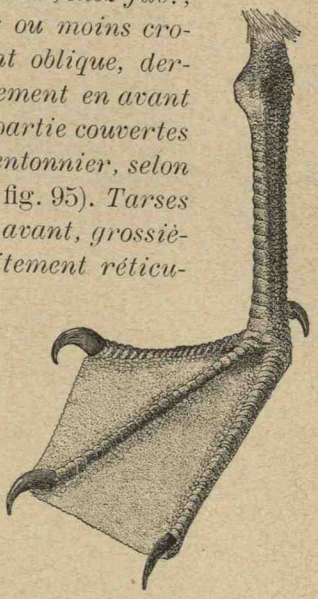

Fig. 96. Pied gauche de Stercorarius cataractes, ad., côté externe.

Œufs peu nombreux, deux le plus souvent, assez gros, de forme ovée, assez ventrus, à coquille médiocrement épaisse et assez lisse, avec nombreuses taches foncées sur fond brun-olivâtre généralement plus sombre que chez les Laridés.

Les Stercoraires, selon les cas, sédentaires, errants ou migrateurs, habitent surtout les zones froides du globe, d'où ils se ré-

[1] L'examen des Stercoraires de divers âges de ma collection (adultes seulement pour le Cataracte) m'a permis de constater que les réticules recouvrant le tarse, sur les côtés et en arrière, dans le jeune âge, se voûtent de plus en plus chez l'adulte, en prenant l'aspect d'un gros grain saillant, parfois même plus ou moins conique ou épineux.

pandent plus ou moins vers les régions tempérées, sur les côtes de l'Océan et des mers d'Europe entre autres, souvent même jusque sur bien des lacs, dans l'intérieur des continents. Ils sont en général assez peu sociables, en dehors de l'époque de reproduction, et, excellents voiliers, s'éloignent volontiers plus des côtes que la plupart de nos Laridés. Ils marchent et nagent bien, mais ne plongent généralement pas. Leur voix est rude et désagréable. A la fois rapaces et parasites, ils se nourrissent surtout de poissons ou de mollusques en partie volés à des pêcheurs plus habiles, aux Cormorans, aux Fous, aux Mouettes ou aux Sternes qu'ils ne cessent de poursuivre, jusqu'à ce qu'ils aient réussi à leur faire lâcher leur proie. On les accuse aussi de manger volontiers, à l'occasion, des œufs et de jeunes oiseaux de mer.

Ils nichent dans le nord, en sociétés, sur les falaises ou les collines, non loin de la mer, à terre dans un petit creux, entre les herbes ou les bruyères, et volontiers à proximité de quelque filet d'eau douce.

Leur mue est double et plus ou moins ruptile. Le mâle et la femelle portent un plumage semblable, mais qui varie beaucoup, avec l'âge plus ou moins avancé, dans les mêmes saisons ; les jeunes sont différents et très variables aussi. A part le *Catarractes,* de beaucoup le plus gros et toujours brun, nos différentes espèces (trois) portent à l'état adulte des livrées plus ou moins blanches en dessous et se rapprochent assez à première vue. — Les poussins naissent entièrement couverts d'un duvet brun, restent peu de jours dans le nid, puis errent volontiers dans les environs de celui-ci, se cachant entre les pierres à l'approche d'un danger.

Les *Stercorarius crepidatus* et *St. longicaudus,* longtemps confondus, se distinguent à première vue des *St. catarractes* et *St. pomarinus* non seulement par une taille plus réduite, mais encore par des rectrices médianes plus effilées, ainsi que par un bec et des pieds notablement plus faibles. Le *Longicaudus,* le plus petit des quatre, se distingue à son tour de *Crepidatus* par des pieds et un bec plus petits encore, par une légère échancrure latérale du dernier, vers le bout du crochet supérieur, par le fait que ses deux premières rémiges seules ont la baguette blanche, et par une forme à la fois plus allongée et beaucoup plus effilée des rectrices médianes, chez l'adulte.

Temminck, dans son Manuel d'ornithologie si répandu, en 1815 et 1820, et *Meisner,* dans ses « Vögel der Schweiz » en 1815, ainsi que dans son « Museum der Naturg. Helvetiens » sous le titre d'*Arctische Möwe,* en 1820, ont plus ou moins confondu ces deux der-

nières espèces, tour à tour sous les noms de *Parasiticus* et de *Crepidatus;* puis, bien des auteurs sont après eux tombés dans la même erreur, faute d'avoir recouru aux quelques principaux caractères distinctifs que je relève ci-dessus.

Les deux espèces étant également parasites et le nom de *Parasitus* ou *Parasiticus* ayant été tour à tour appliqué au Stercoraire de Richardson (*Crepidatus* Banks) et au St. de Buffon (*Longicaudatus* ou *Longicaudus* Brisson), je crois, comme Dubois dans sa Faune des Vertébrés de la Belgique, devoir supprimer ici le nom peu motivé et trop embarrassant de *Parasiticus* L., en le remplaçant, pour la dernière et la plus petite de nos espèces, le Stercoraire de Buffon, par celui de *Longicaudus* Briss., presque aussi ancien. Le qualificatif *Crepidatus,* qui signifie chaussé de sandales ou de pantoufles[1], pouvant s'appliquer aux jeunes de nos deux plus petites espèces et ayant été également donné aux deux par plusieurs auteurs, je l'aurais certainement remplacé à son tour, si j'avais pu trouver dans la synonymie un nom assez ancien et assez justifié pour distinguer franchement le Stercoraire de Richardson. Ce n'est pas sans hésitation que je me suis rangé à l'opinion de l'excellent ornithologiste Saunders, auteur du Vol. XXV du Catalogue des Oiseaux du British Museum, pour conserver à ce dernier le nom de *Crepidatus* qui lui avait été tout d'abord appliqué par Banks et par Gmelin. Le nom de *Cepphus* ou *Cephus* eût eu encore le même inconvénient, pour avoir été également donné aux deux espèces.

324. — 1 : STERCORAIRE CATARACTE

Grosse Raubmöve — Stercorario maggiore.

STERCORARIUS CATARRACTES Linné.

Bec très robuste, à onglet sup. très crochu, et légèrement plus long que le tarse, à la commissure. Pieds forts; tarse grossièrement granuleux en arrière et sur les côtés, ad.; médian avec ongle généralement un peu plus long que le tarse; tous ongles forts et crochus, l'interne surtout (voy. fig. 96). *Ailes dépassant généralement peu la queue. Queue plutôt courte, subarrondie, avec rectrices médianes*

[1] Ils paraissent chaussés de pantoufles par le fait que leurs doigts et leurs palmures, pâles à la base, sont d'un noir ou d'un noirâtre foncé dans leur moitié extrême.

plates, larges et arrondies, dépassant peu les voisines. — Livrée constamment brune, plus foncée en dessus qu'en dessous, avec stries roussâtres sur le cou et un large miroir blanc sur la base des grandes rémiges. Bec brun foncé. Pieds noirs.

Long. tot. 0m,560—590; aile pliée 0m,405—430; queue 0m,155—171, y compris les rectrices médianes dépassant les latérales de 1 ou 2 (au plus de 3) cm.; tarse 0m,064—070; médian, avec ongle 0m,068—075; bec, au front 0m,047—052.

Larus fuscus *Brisson*, Ornith., VI, p. 165, 1760. — L. catarractes *Linné ex Gessner*, Syst. Nat., I, p. 226, 1766. — L. Keeask *Latham*, Ind. orn., II, p. 818, 1790.

Catarracta skua *Brünn.*, Orn. bor., p. 33, 1764. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 58, Fig. 7, 1871. — Catarractes vulgaris *Flem.*, Brit. Anim., p. 137, 1828.

Lestris catarractes *Illig.*, Prodr., p. 273, 1811. *Temminck*, Man., p. 511, 1815. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 334, 1835. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 596, 1891.

Stercorarius catarractes *Vieillot*, N. Dict., XXXII, p. 154, 1819. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 392, 1867. — St. catarrhactes *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 611, 1894. — St. pomarinus *Vieillot (nec Temm.)*, Gal. des Oiseaux, II, p. 220, pl. 288, 1834.

Megalestris catarractes *Bonap.*, Cat. Parzud., p. 11, 1856. M. catarrhactes *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 315, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 143, 1899.

Buphagus skua *Coues*, Proc. Ac. nat. Sc. Philad., p. 125, 1863.

Adultes, en été : Parties supérieures, tête et cou y compris, d'un brun foncé ; les plumes du cou et du dos plus ou moins usées par une mue ruptile, les premières acuminées, les secondes arrondies, avec une raie longitudinale médiane ou une tache d'un jaune roussâtre. Poitrine, ventre et sous-caudales d'un brun cendré plus clair, plus ou moins nuancé de roussâtre. Ailes brunes ; grandes rémiges noirâtres ; les cinq ou six premières, blanches sur la moitié ou le tiers basilaire, dessinant un miroir transversal, avec baguette blanche. Rectrices noirâtres, blanches à la base. Bec brun foncé en arrière, noir en avant. Pieds noirs. Iris brun. — *Ad., en arrière automne :* D'un brun un peu plus cendré à la tête et aux ailes, avec plumes intactes ou sans usure.

Jeunes : Plus petits, portant une livrée plus uniforme, d'un brun noirâtre, en dessus, d'un brun de suie, en dessous, avec stries plus claires au cou, à la poitrine et sur le dos. Bec brun, un peu verdâtre sur la cire. Pieds en partie d'un gris de plomb. Les rectrices médianes plates, peu ou pas prolongées.

A la naissance : Couverts d'un duvet assez long et serré, d'un brunâtre foncé et sans taches.

Le Cataracte, le plus grand de nos Stercoraires, oiseau sédentaire et errant, mais surtout marin, est hôte tout à fait accidentel et excessivement rare en Suisse. On en cite trois ou quatre captures seulement, et encore la majorité de ces données manquent-elles de précision, au moins dans ce que j'en sais. Il aurait été vu ou tué une fois ou peut-être deux sur le lac de Constance, près de Rorschach en particulier, une fois sur l'Aar près de Büren, s'il n'y a pas confusion avec *Crepidatus* cité dans la même localité, et une fois sur le lac de Neuchâtel, jamais, que je sache, sur le Léman.

De la taille du Goéland à manteau bleu à peu près, avec une envergure de $1^{m},40$ environ, un bec très fort et des ongles crochus, et doué d'un violent appétit servi par une hardiesse et une adresse extraordinaires, il poursuit et dévore sur mer et sur terre, près de celle-ci, tant les poissons, les crustacés ou les mollusques que les oiseaux et les petits mammifères, s'attaquant à toute chair, vivante ou morte. C'est un rapace batailleur et méchant qui s'éloigne souvent de plusieurs lieues en mer, pour pêcher ou voler d'autres pêcheurs, et qui est la terreur de tous ses voisins, quand il revient près de terre, particulièrement à l'époque des nichées durant laquelle il ne cesse de piller et détruire autour de lui.

Son vol, souvent planant, est à la fois puissant et d'une extrême rapidité. Il nage en outre avec beaucoup d'adresse et court fort aisément sur le sol. Son cri, un peu rauque, semble exprimer, suivant les circonstances, les syllabes *ach, ach* ou *ag, ag* ou encore *jia* et *hoh* quand il attaque un ennemi.

Il se reproduit sur les côtes nord de l'Océan Atlantique, en Europe et en Amérique, dans le sud du Groënland, en Islande, aux îles Færoë et Shetland, ainsi qu'aux Lofoten, sur les côtes de la Norvège, entre autres, et niche généralement en colonies près de l'eau douce, à quelque distance de la mer, volontiers sur les collines qui avoisinent le rivage. Il pond dans une petite dépression, sur la mousse ou sur des herbes, dans la seconde moitié de mai, ordinairement.

Ses œufs, au nombre de 2, de forme ovoïde et assez ventrus, à coquille médiocrement épaisse, finement poreuse et légèrement lustrée, sont d'un brun olivâtre, avec taches petites ou moyennes et éparses, les unes grises et profondes, les autres plus superficielles d'un brun foncé ou noirâtres, souvent plus grandes et plus rapprochées vers le gros bout. Ils mesurent $0^{m},068$—072 sur $0^{m},049$—050.

Cette espèce a une aire géographique assez limitée, entre le 60° et le 70° nord, en Europe et en Amérique, d'où elle se répand plus ou moins, en hiver, sur les côtes des Iles Britanniques, ainsi que

sur celles de Hollande, de France, d'Espagne et de Portugal, même jusque dans les régions ouest de la Méditerranée.

325. — 2 : STERCORAIRE POMARIN

Mittlere Raubmöwe — Stercorario mezzano.

STERCORARIUS POMARINUS Temminck.

Bec moyen, un peu plus long que le tarse, à la commissure, avec onglet supérieur médiocrement convexe et crochu (voy. fig. 95). *Pieds moyens; tarse granuleux et assez rugueux sur les côtés et en arrière, ad., réticulé aux mêmes faces, juv.; médian avec ongle quasi-égal au tarse; ongles moyens, passablement courbés et aigus, l'interne assez crochu. Ailes dépassant passablement la queue, aux rectrices latérales. Queue moyenne, quasi-droite ou faiblement arrondie, avec deux rectrices médianes notablement prolongées et un peu tordues, chez l'adulte, mais toujours larges et arrondies à l'extrémité* (voy. fig. 97). — *Dessus de la tête, faces dorsales et sous-caudales d'un noir brun fuligineux; faces inf. blanches, plus ou moins mouchetées de brun sur les côtés et sur la poitrine; tour du cou blanc-jaunâtre, avec macules allongées jaunes, sur les côtés et en arrière (ad. en noces). Livrée brune, avec bordure rousse ou roussâtre des plumes, en dessus (juv.). de brun et de roussâtre, en dessous. Les cinq ou six, parfois sept premières grandes rémiges à baguette blanche ou en majeure partie blanche.*

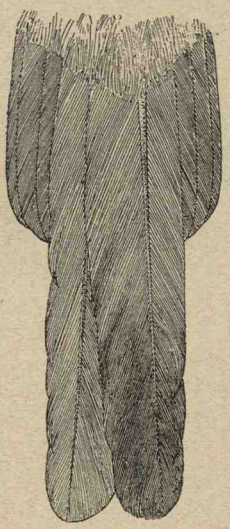

Fig. 97. Queue, par-dessus, de Stercorarius pomarinus, ad.

Long. tot. 0m,435—485, *sans prolongement des rectrices médianes; aile pliée* 0m,340—360; *queue* 0m,135—155 *aux rectrices lat. moy.,* 0m,200—258 *aux rectrices méd. prolongées; tarse* 0m,049—055; *médian, avec ongle* 0m,049—053; *bec, au front* 0m,035—038.

Stercorarius striatus *Brisson,* Ornith., VI, p. 152, *juv.*, 1760. — St. pomarinus *Vieillot ex Temm.*, N. Dict., XXXII, p. 154, 1828. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 325, 1854. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 394, 1867. *Dubois,* Faune Vert.

Belgique, Oiseaux, II, p. 615, 1894. — St. pomatorhinus *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 322, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 144, 1899.

Larus parasiticus *Meyer u. Wolf (nec Linné)*, Taschenb., p. 490 et 493, 1810.

Lestris pomarinus *Temminck*, Man., p. 514, 1815, et Man. Orn., II, p. 793, 1820. *Savi*, Orn. tosc., III, p. 48, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 236, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 123, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 517, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 58, Fig. 5 *juv.* et Fig. 6 *ad.*, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 597, 1891. — L. sphæriuros *Brehm*, Isis, 1830, p. 993. — L. striatus *Eyton*, Hist. rar. Brit. B., p. 53, 1836. — L. pomatorhinus *Sclatter*, Ibis, 1862, p. 297.

Cataractes pomarina *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XIII, p. 216, 1826.

Coprotheres pomarinus *Reich.*, Syst. Av., Pl. 52, Fig. 328 et 329, 1852.

Noms vulg. S. F.: *Bezule noire*, Genève. — S. A.: *Raubmöwe*. — S. I.: *Gabbiano nero*.

Adultes, en été surtout: Dessus de la tête, plumes occipitales légèrement allongées et effilées, partie antérieure des joues, une large moustache en arrière de la mandibule inférieure, dos, ailes, couvertures alaires, région anale, queue, y compris les rectrices médianes prolongées, et sous-caudales d'un noir brun fuligineux, tirant un peu sur le cendré au croupion et aux sus-caudales; les rectrices généralement plus ou moins blanches à la base. Gorge, côtés de la tête en arrière, tour du cou et toutes faces inférieures, jusqu'au bas-ventre, d'un blanc jaunâtre, chez de vieux sujets, flammés ou avec des mèches d'un jaune un peu doré sur le bas des joues, ainsi que sur les côtés et le derrière du cou; des taches noirâtres sur les flancs et les côtés de la poitrine, macules dessinant volontiers une sorte de collier sur le haut de cette dernière, chez des sujets moins vieux. Couvertures inférieures des ailes brunes. Grandes rémiges noirâtres, les cinq à six ou sept premières avec baguette en majeure partie blanche, et blanches à la base, dans leur partie profonde et cachée seulement. Bec olivâtre sur la cire, noir en avant. Pieds noirs, bleus sur le devant du tarse. Iris brun foncé.

Ad., en arrière-automne: Une partie des plumes du dos finement bordées de gris-roussâtre; faces inférieures un peu rayées longitudinalement de brun, à la gorge ou au cou, plus ou moins tachées ou transversalement barrées de même couleur à la poitrine et en dessous. Rectrices médianes moins prolongées.

Jeunes: Avec rectrices médianes peu ou pas prolongées, très variables, quant à la teinte fondamentale et aux chamarrures de leur manteau, jusqu'à l'âge de trois ans auquel ils prennent la livrée adulte. D'un brun plus ou moins clair ou foncé, avec les plumes plus ou moins largement bordées de roussâtre, en dessus, variés et

plus ou moins barrés en travers de brun et de roux ou de brun-cendré et de blanchâtre, en dessous ; la tête et le haut du cou parfois entièrement roux ou roussâtres, avec petites mouchetures brunes, d'autres fois presque entièrement bruns ou noirâtres. Sus et sous-caudales, ainsi que les couvertures inférieures de l'aile, barrées transversalement de brun et de roux ou de brun et de blanchâtre ; rémiges et rectrices terminées ou non de roussâtre ; les 3, 4, 5 ou parfois six premières rémiges à baguette blanche en dessus, selon l'âge. Bec d'un bleu de plomb en arrière, sur la cire, noir en avant. Tarses bleuâtres, ainsi que la base des doigts et des membranes ; palmures noires en avant, puis de plus en plus noires en arrière. Iris brun.

A la naissance : Entièrement couverts d'un duvet brun, plus foncé en dessus qu'en dessous.

Variabilité : Les jeunes, jusqu'à trois ans, varient énormément dans la coloration fondamentale de leur livrée plus ou moins sombre, brune ou d'un brun roussâtre, ainsi que dans la couleur des macules de leurs faces inférieures, plus ou moins roussâtres ou grisâtres et blanchâtres. Les adultes eux-mêmes, dans les deux sexes, varient beaucoup aussi avec l'âge, jusque dans la même saison. Des individus entièrement d'un brun de suie immaculé ont reçu de Bonaparte le nom de *Lestris pomarinus fuscus*.

Le Pomarin, quoique plus marin qu'oiseau d'eau douce, fait pourtant en Suisse des apparitions relativement fréquentes, bien qu'un peu irrégulières. Cependant, il n'est nulle part commun, quoiqu'on l'ait rencontré sur divers points et en différentes saisons, tantôt isolément, tantôt en famille ou par petits groupes de trois, quatre ou cinq individus, jeunes surtout, et souvent affamés ou exténués. Plusieurs ont été pris à la main, tant ils étaient épuisés.

On l'a remarqué ou capturé à diverses reprises sur la plupart de nos lacs au nord des Alpes, ainsi que sur quelques-uns de nos plus grands cours d'eau, sur l'Emme, la Reuss, l'Aar et le Rhin près de Bâle, en particulier, parfois même, égaré, en plein champ ou jusque dans les Alpes, beaucoup plus rarement, semble-t-il, dans le Tessin, au sud. Il a été signalé entre autres sur les lacs de Zurich et de Constance, à l'est, sur celui de Lucerne, plus au centre du pays, ainsi que sur ceux de Bienne, Neuchâtel, Morat et Léman, à l'ouest et au sud-ouest, où il paraît un peu plus fréquent[1], une fois à

[1] La collection locale du Musée de Genève en compte 4 exemplaires : 1 d'âge moyen et 3 jeunes, dont l'un en livrée brune a été tué, le 20 septembre 1870, à Versoix, comme les autres à l'extrémité sud-ouest du Léman. J'en possède

ma connaissance seulement sur le lac Majeur, au sud, par B. Crivelli. Un individu a été capturé sur la Blapachalp, près d'Eggiwyl, dans le haut de la vallée de l'Emme (Emmenthal), en automne 1882. Stölker en reçut un, en été, de Gambs, dans la vallée du Rhin. Il se serait montré une fois ou deux dans la H^te^-Engadine, à près de 1800 m. s/m.; enfin, il a été trouvé, épuisé de fatigue, et tué, le 12 octobre 1834, plus haut encore, sur le col de la Furka, à 2500 m. s/m. environ.

Je connais des rencontres à diverses époques, dans tous les mois entre juin et janvier; mais je n'ai pas de données bien précises sur des observations au printemps. On le voit volontiers à la fin d'août ou en septembre, sur le Léman. Cependant, il a été observé aussi et même assez fréquemment soit en juin et juillet, soit en arrière-saison ou en hiver, sur plusieurs de nos grands lacs, souvent après de fortes tempêtes de vent du sud. Je ne crois pas qu'il ait jamais niché dans le pays.

Cet oiseau que sa livrée sombre, dans le jeune âge surtout, fait aisément distinguer des Mouettes en général, est à la fois adroit pêcheur et grand voleur ou effronté parasite. En effet, les poissons, mollusques ou autres animaux, qui lui servent de nourriture, ne sont pas toujours le produit de sa pêche particulière, bien qu'il manque rarement son coup, quand il fond de haut sur sa proie. Il a, comme ses congénères, l'habitude de harceler en volant et de poursuivre à outrance d'autres pêcheurs, Mouettes, Fous, Cormorans, etc., jusqu'à ce qu'il leur ait fait lâcher ou régurgiter leur capture, dont il s'empare lestement, souvent même avant qu'elle soit tombée dans l'eau. Mais, cela ne lui suffit pas, car il s'attaque aussi très volontiers à des oiseaux plus faibles que lui, à des jeunes au nid en particulier, et souvent à des détritus de toute sorte, des charognes même, pour s'en repaître. Son vol est très aisé et varié; tantôt il plane en tournant à de grandes hauteurs ou vole posément comme une Mouette, tantôt il fond comme une flèche sur l'eau ou exécute dans les airs les conversions les plus rapides. Il nage bien aussi, quoique ne plongeant pas, et marche très facilement. Son cri, qui a été traduit par *jä jä* ou *wew wew*, rappellerait, selon Faber, le jappement d'un petit chien.

Il se reproduit dans l'extrême nord, près des eaux douces, dans les toundras de la zone polaire, en particulier. Middendorf l'a rencontré établi en grand nombre près du fleuve Taïmid, où ces oiseaux étaient arrivés le 6 juin et où il trouva le premier œuf le

aussi 3 de même provenance, et plusieurs collections particulières de Genève en ont également.

7 juillet, sous le 74° de lat. nord. Il pondrait sur la mousse, sans autre litière particulière.

Ses œufs, généralement au nombre de 2, de forme ovoïde, soit légèrement piriforme ou à petit bout bien distinct, avec coquille de médiocre épaisseur, assez unie et faiblement lustrée, sont d'un olivâtre assez foncé, tirant parfois un peu sur le roussâtre, avec taches grisâtres et brunes éparses, plus ou moins grandes, parfois accumulées vers le gros bout. Ils mesurent généralement 0m,060—064 sur 0m,041—043.

L'espèce est très répandue dans les régions septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Elle se trouve jusqu'au 82e degré, durant la belle saison, et se répand, à l'approche des froids, soit dans les régions plus tempérées de notre continent, jusque sur les côtes d'Espagne et de Portugal, ainsi que, quoique moins abondamment, sur divers points de la Méditerranée, soit dans le nord de l'Afrique et jusqu'en Australie.

326. — 3 : STERCORAIRE RICHARDSON

Schmarotzer Raubmöwe — Labbo.

STERCORARIUS CREPIDATUS Banks.

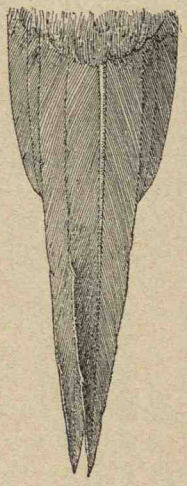

Fig. 98. Queue, par-dessus, de Stercorarius crepidatus, ad.

Bec relativement petit, avec onglet sup. médiocrement crochu et sans échancrure; l'extrémité antérieure des narines bien plus près du bout de l'onglet que des plumes, sur le côté du bec, en arrière. Pieds petits; tarse granuleux en arrière; doigt médian avec ongle un peu plus court que le tarse ou au plus égal; ongles relativement faibles et étroits, courbés et aigus. Ailes dépassant passablement la queue, aux rectrices latérales. Queue moyenne, quasi-droite ou légèrement arrondie, avec deux rectrices médianes graduellement atténuées et acuminées, souvent un peu recourbées en gouttière et dépassant beaucoup les voisines, sans atteindre d'ordinaire le double de la longueur de celles-ci, chez ad. (voy. fig. 98). — *Calotte et toutes faces sup. d'un brun cendré; gorge et tour du cou blanchâtres; poitrine et ventre*

blancs, la première parfois grise, ou entièrement d'un brun fuligineux (ad.). Brun, avec bordures des plumes roussâtres, aux faces sup., et varié de roussâtre, de blanchâtre et de brun, aux faces inf., avec rectrices médianes peu ou pas prolongées (juv.). Les quatre ou cinq premières rémiges à baguette blanche, en dessus.

Long. tot. 0m,400—460, sans prolongement des rectrices médianes; aile pliée 0m,310—340; queue 0m,125—135 aux rect. lat. moy. —0m,221 aux rect. méd., ad.; tarse 0m,0415—0440; médian, avec ongle 0m,038—042; bec, au front 0m,029—032.

Catharacta parasita et Coprotheres *Brünn.*, Orn. bor., p. 36, 1764. — Cataractes parasiticus *Flem.*, Brit. An., p. 138, 1828. — C. parasita *Pallas*, Zoogr., II, p. 310, 1811-31. — C. Richardsoni *Macgill.*, Man. Brit. B., II, p. 257, 1842.

Larus crepidatus *Banks*, Hawkesworth's Voy., II, p. 15, 1773. *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 602, 1788. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 280, 1815 *(part. ?)*. — L. parasiticus *Bodd. (nec Linné)*, Tab. Pl. enl., n° 991, 1783. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 278, 1815 *(part.)*, et *Arctische Möwe* A et B, *Meisner*, Mus. der Naturg. Helvet., p. 17, 1820.

Stercorarius parasiticus *Schæff.*, Mus. Orn., p. 62, pl. 37, 1789. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 397, 1867. — St. crepidatus *Vieill.*, N. Dict., XXXII, p. 155, 1819. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 675, 1889, et Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 327, 1896. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 619, 1894. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 144, 1899. — St. cepphus *Swainson*, Faun. bor. Am., p. 432, 1831. — St. Richardsoni *Coues*, Pr. Acad. Nat. Sc. Phil., p. 135, 1863. — St. tephras *Malmgr.*, Journ. of Orn., p. 392, 1865. — St. spinicauda *Lay.*, Birds S. Afr., p. 366, 1867.

Lestris crepidatus *Illig.*, Prodr., p. 273, 1811. — L. parasiticus *Temm.*, Man. Orn., II, p. 796, 1820 *(part.)*. *Savi*, Orn. tosc., III, p. 46, 1831. L. parasitica *Fab.*, Prodr. Isl. Orn., p. 105, 1822. *Schinz*, Fauna helv., p. 123, 1837 (?). *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 598, Tab. 30, Fig. 7, 1891. L. parasita *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., Arten, p. 240, 1840. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 58, Fig. 4, 1871. — L. parasiticus var. coprotheres *Bonap.*, Consp. Av., II, p. 209, 1857. — L. Richardsoni *Swains.*, Richardson's Faun. bor. Am., B. p. 433, Tab. 73, 1831. — L. Buffoni *Schinz*, Fauna helv., p. 123, 1837 (?)[1]. — L. spinicaudus *Hardy*, Rev. et Mag. Zool., 1854, p. 657.

Noms vulg. S. F.: *Bezule noire.* — S. A.: *Raubmöwe.*

Adultes : Dessus de la tête, avec étroite calotte occipitale, et toutes faces supérieures, ailes et queue comprises, d'un brun cendré uniforme, assez foncé. Rémiges et rectrices plus noirâtres, les rectrices médianes acuminées et prolongées y comprises; les quatre

[1] *Schinz* a fait peut-être ici une confusion, en donnant le nom de *Buffoni* au *Richardsoni*.

ou cinq premières rémiges à baguette blanche, en dessus. Gorge et tour du cou blancs, le second un peu lavé de jaune sur les côtés et en arrière, avec ou sans mélange de cendré sur la nuque. Bas du cou et poitrine blancs, comme le ventre, ou nuancés de cendré-brunâtre, avec ou sans étroites barres transversales brunâtres. Sous-caudales d'un brun cendré uniforme, ou un peu variées de blanc. Bec verdâtre sur la cire, noir en avant. Pieds d'un brun bleuâtre foncé ou noirâtres. Iris brun. — Cette livrée paraît la plus fréquente, en été surtout; cependant, on rencontre aussi des sujets entièrement d'un brun fuligineux immaculé et un peu plus foncé en dessus qu'en dessous, avec quelques stries plus pâles sur la nuque, et les couvertures antérieures, rémiges et rectrices d'un brun noirâtre; les rectrices médianes, avec cela, plus ou moins prolongées, acuminées et volontiers légèrement retroussées en gouttière. Pieds noirâtres ou noirs.

Jeunes, première année : Tête et cou d'un roussâtre pâle tout striés de brun; dos et couvertures des ailes bruns, avec bordure des plumes d'un cendré roussâtre plus ou moins large ou étroite; rémiges primaires noirâtres, d'un blanc roussâtre vers la base, devant les couvertures antérieures, et terminées de roussâtre ou de blanc. Rectrices (médianes encore subarrondies et peu ou pas débordantes) d'un brun noirâtre, blanches et roussâtres vers la base. Poitrine et ventre roussâtres ou blanchâtres, plus ou moins variés, striés ou barrés de brun. Sous-caudales largement barrées de brun et de blanc ou de roux. Bec bleu de plomb, noir en avant. Tarses bleuâtres en avant; membranes et doigts d'un bleuâtre pâle vers la base, puis de plus en plus noirs, en avant.

En transition ou semi-adultes : Ils sont tantôt presque entièrement bruns; tantôt bruns sur la tête et le dos, et roussâtres variés de brun autour du cou, avec ventre et sous-caudales blancs ou blanchâtres, tachés ou barrés de brun. Les rectrices médianes sont déjà assez longues et pointues; les pieds noirâtres sont déjà passablement granuleux en arrière. Bec d'un bleu plombé et noir.

A la naissance : Duvet assez épais, brunâtre en dessus, plus clair en dessous.

Variétés : Comme les autres espèces du genre, ce Stercoraire varie beaucoup avec l'âge et les saisons. Je possède un jeune provenant de Dieppe, en livrée très pâle, brune et grisâtre en dessus, roussâtre et blanchâtre en dessous, chez lequel une longue tache d'un blanc jaunâtre sur les barbes externes des grandes rémiges, devant les couvertures antérieures, forme comme un miroir sur le milieu de l'aile. Un autre jeune de ma collection, tué près de Ge-

nève en septembre 1843, en tout plus foncé et beaucoup plus brun, porte une assez large bordure blanche au bout des rémiges primaires. On trouve des représentants de l'espèce à différents âges, adultes surtout, qui sont entièrement bruns en dessus comme en dessous, et c'est à cette forme que le nom de *Coprotheres* a été plus particulièrement appliqué.

Le Stercoraire de Richardson, entre le précédent et le suivant, pour la taille, soit de la grosseur d'une Corneille noire environ, fait, comme le Pomarin, des apparitions irrégulières dans le pays, au nord des Alpes. On le voit dans les mêmes régions, également en différentes saisons, souvent en été, parfois en arrière-automne, plus rarement au printemps, et plus ou moins suivant les localités. La prédominance des jeunes semble ici moins accusée, car on a tué sur divers points bien des adultes en belle livrée; mais ce sont encore le plus souvent des sujets égarés qui nous arrivent isolés ou par petits groupes et qui, affamés ou épuisés, se laissent parfois prendre facilement. On cite des captures, non seulement sur la plupart de nos lacs de la plaine suisse, de ceux de Constance et de Zurich au nord-est, à celui de Morat et au Léman à l'ouest et au sud-ouest, mais aussi, plus au centre, sur ceux de Lucerne, de Thoune[1] et de Brienz, et plus haut jusqu'en H^te^-Engadine, à près de 1800 m. s/m. On l'a vu aussi dans les grands marais d'Anet, et le long de nos principaux cours d'eau : à Langnau sur l'Emme, par exemple, à Büren près de l'Aar, ainsi qu'à Gams et à Tiefenbach dans la vallée du Rhin, à l'est, et à Allschwyl non loin de Bâle, au nord. Si l'espèce très sommairement décrite par Meisner, en 1815 (l. c., p. 280), sous le nom de *L. crepidatus,* doit, comme il semble possible, être rapportée à celle-ci, soit à *L. parasiticus* de cet auteur, des captures du Stercoraire Richardson auraient encore été faites, au commencement de ce siècle: près d'Yverdon où, selon Sprüngli, tout un vol de ces oiseaux aurait été vu au printemps, près de Berthoud (Burgdorf) et près d'Aarau où l'individu du Dr Schinz aurait été tué en pleins champs. Un sujet signalé par Meisner comme capturé au lac de Brienz, en juillet 1808, était si fatigué qu'il fut pris vivant. De même, un adulte de la collection locale du Musée de Genève, qui compte deux adultes et un jeune[2],

[1] L'individu au Musée de Berne, sujet A de la description de Meisner, en 1820, provenant du lac de Thoune, semble être un *Crepidatus*, forme blanche en dessous.

[2] D'autres collections, à Genève et ailleurs en Suisse, en possèdent aussi divers représentants tués dans le pays. Je n'ose citer ici différentes données qui

était tellement affamé qu'il se laissa prendre à la main sur le lac, non loin de cette ville, le 19 juillet 1878. Bien qu'il eût consenti à prendre quelque nourriture, ce dernier mourut le lendemain; le mauvais état de ses rémiges médianes très usées montrait qu'il devait avoir souffert depuis quelque temps déjà.

Cette espèce a presque les mêmes allures que la précédente; elle vole aussi plus ou moins haut ou bas suivant les circonstances, fondant sur sa proie, poisson ou crustacé, à la surface de l'eau, ou poursuivant les oiseaux pêcheurs pour leur faire régurgiter leur capture et s'en emparer lestement. Cependant, il semble qu'elle s'éloigne plus souvent des mers, des lacs ou des cours d'eau, pour aller chasser dans l'intérieur des terres, non seulement dans les marais, mais aussi jusque dans les champs, après les vers, les larves ou les insectes qu'elle attrape avec beaucoup d'adresse. Son cri semble exprimer les syllabes *kéian* ou *ki-auw*, parfois *guerok-guerok*.

Le Richardson se reproduit dans les régions circompolaires et subarctiques : sur les côtes de Norvège, des îles Hébrides, d'Islande et du Groenland, en particulier, assez rarement en colonies. Il niche sur les collines ou les montagnes, parfois assez loin de la mer, et pond sur le sol, en juin ou juillet suivant la latitude, simplement sur la mousse ou sur quelques herbes.

Ses œufs, au nombre ordinaire de 2, assez gros, de forme ovoïde assez ventrue, avec petit bout subconique, sont d'un brun olivâtre tirant plus ou moins sur le roussâtre ou le verdâtre, avec taches brunes, petites et moyennes, et d'un gris-brun plus profondes, éparses ou formant un peu couronne. Ils mesurent généralement 0^{m},055—058 sur 0^{m},040—0^{m},042.

L'espèce est très répandue dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, entre les 52° et 82°, d'où elle se répand plus ou moins, en arrière-saison, dans les régions méridionales, sur les côtes maritimes principalement, celles de France, d'Espagne et de Portugal entre autres, et jusque très avant dans le sud, en Afrique, dans les Indes et en Amérique.

m'ont été fournies relativement à des jeunes que je n'ai pu examiner, dans la crainte de confusions possibles entre espèces voisines.

327. — 4 : STERCORAIRE DE BUFFON

Kleine Raubmöwe — Labbo coda-lunga.

STERCORARIUS LONGICAUDUS Brisson.

Bec petit, avec onglet sup. relativement peu crochu, mais légèrement échancré vers la pointe; le bout antérieur des narines à égale distance entre l'extrémité de l'onglet et les plumes sur le côté du bec, en arrière. Pieds petits; tarse faiblement granuleux en arrière; le médian avec ongle sensiblement plus court que le tarse; ongles faibles, arqués, étroits et subaigus. Ailes dépassant notablement la queue, aux rectrices latérales. Queue assez longue et arrondie, avec deux rectrices médianes prolongées, plates et très effilées, parfois terminées en étroit fer de lance bifide au sommet, et dépassant souvent beaucoup le double de la longueur des latérales, chez ad. (voy. fig. 99); *peu ou pas prolongées, chez juv. — Dessus de la tête noirâtre; dos et couvertures d'un cendré brunâtre; cou et poitrine d'un blanc jaunâtre; faces inférieures d'un cendré brunâtre, en arrière, ad. Brun-cendré, avec bordures grisâtres, aux faces sup., d'un cendré brun, varié de brun et de blanc, aux faces inf., avec rectrices méd. peu ou pas prolongées, juv. Les deux plus grandes rémiges seules à baguette blanche, en dessus.*

Long. tot. $0^{m},348—395$, *sans fils caudaux; aile pliée* $0^{m},275$ *juv.* $—325$ *ad.; queue* $0^{m},125—145$, *aux rectr. lat. moy.,* $—0^{m},380$, *aux rect. méd. prolongées, ad.; tarse* $0^{m},040—042$; *médian, avec ongle* $0^{m},0350—0375$; *bec, au front* $0^{m},026—028$.

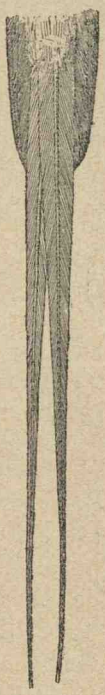

FIG. 99. Queue, par-dessus, de STERCORARIUS LONGICAUDUS, ad.

LARUS PARASITICUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, p. 136, 1758. Fauna suec., p. 55, 1761. — L. CREPIDATUS *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 280, 1815 (*part.* ?).

STERCORARIUS LONGICAUDUS *Brisson*, Ornith., VI, p. 155, 1760 (*part.*). *Vieillot*, N. Dict., XXXII, p. 157, 1819. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 399, 1867. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 622, 1894. — ST. CEPPHUS *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XIII, p. 211, 1826. — ST. LONGICAUDATUS *de Selys*, Faune belge, p. 156, 1842. — ST. BUFFONI *Coues ex Boie*, Pr. Acad. nat. Sc. Phi-

lad., p. 136, 1863. — St. PARASITICUS *Saunders,* Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 334, 1896. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 144, 1899.

LESTRIS PARASITICA *Illig.,* Prodr., p. 273, 1811. L. PARASITICUS *Temminck,* Man., p. 512, 1815. Man. Orn., II, p. 796, 1820 *(part.);* 4e part., p. 501, 1840. — *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 338, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 123, 1837 (?). — L. BUFFONI *Boie,* Isis, 1822, p. 874. — L. CREPIDATA *Brehm (nec Banks),* Beiträg. z. Vogelk., III, p. 861, 1822. — L. CEPHUS *Keys. u. Blas.,* Wirbelth., Arten, p. 240, 1840. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 58, Fig. 3, 1871. — L. CEPHUS *(Brünn.)* et L. SPINICAUDA *(Hardy) Bonap.,* Consp. Av., II, p. 209, 1857.

NOMS VULG. S. F. : *Bezule noire,* Genève. — S. A. : *Raubmöwe.*

Adultes : Dessus de la tête d'un brun noirâtre foncé, ainsi que quelques plumes occipitales effilées. Joues et derrière du cou d'un blanc jaunâtre, lavés ou flammés d'un jaune un peu doré. Nuque cendrée. Dos, couvertures alaires, croupion et sus-caudales d'un cendré brunâtre. Rémiges noirâtres, les deux premières à baguette blanche, en dessus. Rectrices noirâtres, les deux médianes d'un cendré brunâtre dans la moitié basilaire, noirâtres dans la partie extrême, graduellement atténuées, plates, très effilées, terminées en étroit fer de lance et volontiers un peu bifides à l'extrémité, dans leur plus grand développement. Gorge et poitrine d'un blanc légèrement jaunâtre ; ventre cendré clair ; sous-caudales d'un cendré brunâtre. Bec bleu ou bleuté en arrière, noir en avant. Tarses bleuâtres en avant ; membranes en grande partie noires. Iris brun. — *En arrière-automne :* Volontiers plus foncés en dessus, et d'un cendré plus sombre en dessous, jusqu'au cou.

Jeunes : Faces supérieures d'un brun cendré, avec bordures des plumes grisâtres ou blanchâtres ; grandes couvertures et rémiges secondaires terminées de blanc ; sus-caudales barrées blanc sur brun ; rectrices brun foncé, les médianes subconiques, faiblement prolongées ; grandes rémiges noirâtres, souvent finement liserées de clair, la baguette de la première blanche, celle de la seconde blanchâtre, ou les deux premières blanches. Faces inférieures d'un cendré brunâtre, tachées de brun à la gorge, ou blanchâtres plus ou moins variées de brun à la poitrine et au ventre, avec sous-caudales barrées brun sur blanc. Bec bleuâtre ou verdâtre en arrière, noir en avant. Pieds d'ordinaire pâles, d'un bleuâtre passant volontiers au jaunâtre sur la majeure partie des doigts et le tiers ou la moitié basilaire des membranes ; le reste noir ou noirâtre, en avant. Iris brun, très foncé.

A la naissance : Couverts d'un duvet brun, très foncé sur le dos, bien plus pâle sur la gorge et le ventre, presque gris sur les joues. Pieds marbrés de brun sur jaune, avec ongles noirs.

Variabilité: Les jeunes, pendant deux ans, varient beaucoup, comme ceux du Pomarin et du Richardson.

Le Stercoraire de Buffon, passablement plus petit que le Richardson et de la grandeur d'une Mouette rieuse à peu près, fait des apparitions assez fréquentes, bien qu'irrégulières, sur plusieurs de nos lacs. Cependant, étant donné les nombreuses chances d'erreur dans la détermination, il est fort difficile de distinguer toujours, dans les citations de captures en divers lieux, s'il s'agit bien du Stercoraire de Buffon, pour nous *Longicaudus* Briss., ou du Stercoraire de Richardson, un peu plus grand, pour nous *Crepidatus* Banks. On cite des captures du *Buffoni (Longicaudus)* sur les lacs de Constance et de Zurich, ainsi qu'à Grabs dans la vallée du Rhin, à l'est, et sur le lac de Lucerne, plus au centre du pays; mais c'est surtout à l'ouest, sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, et tout particulièrement sur le Léman, qu'il se montre le plus souvent. Le Musée de Berne en possède quelques jeunes du pays, et la collection locale du Musée de Genève en compte quatre individus, tous jeunes également, bruns plus ou moins variés de gris en dessus et de blanchâtre en dessous, qui ont été tués sur le Léman, non loin de Genève. Du reste, M. Poncy me signale, sous le nom de *Parasitica,* onze Stercoraires de Buffon, un adulte et dix jeunes, tués en août ou septembre entre 1891 et 1897, toujours sur le même lac. Enfin, trois jeunes ont été encore tués tout récemment sur le Léman, près de Genève, l'un le 23 août 1901, les deux autres au commencement de septembre de la même année. D'autres collections en Suisse en possèdent aussi et, si les individus insuffisamment décrits par Meisner (l. c.) en 1815, sous le nom de *Crepidatus,* ne doivent pas être rapportés au Richardson qui précède, l'espèce aurait été rencontrée aussi, au commencement du siècle, près d'Yverdon, de Berthoud et d'Aarau (voy. *St. crepidatus,* plus haut).

Son vol est encore plus léger et accidenté si possible que celui des précédents. Il serait, selon Holbœll, un peu moins parasite que ces derniers. Ses allures en l'air rappellent beaucoup celles des Hirondelles de mer, et il prendrait lui-même la plupart des poissons et des crustacés qui lui servent de nourriture, en fondant de haut et comme un dard sur sa proie, à la manière de celles-ci. Son cri, parfois un peu soutenu, a été différemment traduit par divers auteurs. Heuglin le rend par *vieh* ou *zieh,* parfois *vieh-vi-vi-vi.*

Il niche dans le nord, d'ordinaire en colonies et souvent près des embouchures des rivières, sur les collines avoisinantes ou sur des îlots; il pond à terre, volontiers sur la mousse ou sur des herbes,

généralement en juin, en Finlande, en Norvège, en Laponie, dans les îles Færoë et au Spitzberg, entre autres.

Ses œufs, d'ordinaire au nombre de 2, sont un peu plus petits et plus allongés que ceux de l'espèce précédente; mais ils ont même coquille médiocrement épaisse, assez unie et faiblement lustrée, et même coloration olivâtre ou d'un brun olivâtre, avec taches brunes et grises, parfois en couronne vers le gros bout. Ils mesurent généralement 0m,053—056 sur 0m,037—039.

L'espèce est très répandue dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, entre les 66e et 74e degrés, d'où elle gagne en arrière-saison des contrées plus méridionales dans ces différents continents, jusque dans le sud de l'Europe, en particulier, où elle est suivant les localités plus ou moins abondante en hiver.

LXI. — Famille III: LARIDÉS

LARIDÆ

Bec entièrement et uniformément corné, sans revêtement céreux, assez profondément fendu, plus ou moins ramassé ou allongé, crochu ou acuminé, avec narines latérales, quasi-horizontales, allongées, plus ou moins en avant, et angle mentonnier plus ou moins avancé et accusé (voy. fig. 100, 107, 108 et 110). Jambes moyennes ou plutôt courtes, à peu près à l'aplomb du corps ou un peu reculées, nues sur un espace plus ou moins étendu dans le bas. Tarses généralement scutellés en avant. Doigts antérieurs plus ou moins réunis par une membrane entière ou plus ou moins échancrée, le médian généralement le plus long; ongles plus ou moins grands, obtus ou aigus. Pouce élevé, libre, généralement court avec ongle plus ou moins développé, parfois absent (voy. fig. 101, 111 et 112). Ailes longues, plus ou moins effilées et assez généralement suraiguës, à rémiges d'ordinaire sans échancrure (voy. fig. 102-106). Queue quasi-carrée ou plus ou moins profondément bifurquée, avec 12 rectrices. Corps plus ou moins ramassé ou allongé; cou moyen, assez large; tête plus ou moins grosse, ovale ou arrondie.

Œufs, au nombre de deux à quatre, relativement gros, à coquille assez mince, plus ou moins ovales ou subpiriformes, diversement teintés et maculés.

Les nombreux membres de cette riche famille, répandus sur les eaux tant douces que salées des diverses parties du globe, peuvent être répartis dans trois sous-familles, *Larinæ*, *Sterninæ* et *Rhyncopinæ*, d'après les formes du bec, des pieds et de la queue; les *Rhyncopinæ*, avec bec en ciseaux et propres aux régions chaudes, faisant complètement défaut à notre continent.

Sous-Famille I, des LARIENS

LARINÆ

Bec à mandibules subégales, plus ou moins comprimé et quasi-droit, mais courbé ou crochu en avant, ainsi que plus ou moins robuste et élevé, et généralement plus court que la tête au front; angle mentonnier bien accusé et généralement très en avant du milieu du bec au front; narines en fente, quasi-médianes, à l'avant d'un large sillon latéral et plus ou moins distantes des plumes frontales latérales (voy. fig. 100). Pieds assez forts; doigts antérieurs complètement réunis par une membrane entière plus ou moins droite ou concave, avec ongles petits ou moyens, généralement peu courbés, obtus ou subaigus; pouce petit, ne touchant d'ordinaire pas terre, parfois absent (voy. fig. 101). Ailes grandes, généralement suraiguës, parfois aiguës et médiocrement effilées (voy. fig. 102-106). Queue à 12 rectrices, le plus souvent carrée, rarement conique ou un peu échancrée. Corps robuste, plus ou moins ramassé, avec jambes moyennes, peu ou pas reculées. Tête plus ou moins arrondie, avec œil moyen, quasi-médian.

Œufs de forme généralement ovale, à bouts volontiers légèrement inégaux.

Cette sous-famille, comprenant les Laridés dits Goélands ou Mouettes avec formes plus massives que les Hirondelles de mer, a été subdivisée en un très grand nombre de genres, dont plusieurs

me paraissent basés sur des caractères distinctifs de peu d'importance ou reliés par trop de formes transitoires. Je n'en conserverai ici que quelques-uns, parmi ceux qui figurent sur notre continent, les *Larus, Xema, Rhodostethia, Rissa* et *Pagophila,* entre lesquels le troisième seul nous fait défaut.

La petite Mouette de Ross (*Rhodostethia Rossii* Naum.), de l'extrême nord, ornée d'un étroit collier noir chez l'adulte, qui a été exceptionnellement rencontrée une fois ou deux sur les côtes d'Angleterre et à Héligoland, n'est jamais venue jusqu'à nous.

193. — Genre 1 : GOÉLAND[1]

LARUS Linné.

Bec quasi-droit, plus ou moins fort, ainsi que plus ou moins élevé et comprimé, toujours beaucoup plus court que la tête, au front, et fendu presque jusque sous le bord antérieur de l'œil ; mandibule sup. rehaussée et plus ou moins crochue ou seulement convexe, en avant ; angle mentonnier plus ou moins saillant, très en avant du milieu du bec, depuis le front. Narines en fente latérale, quasi-centrales ou légèrement reculées[2] (voy. fig. 100). *Tarse un peu comprimé, volontiers plus long ou quasi aussi long que le médian avec ongle*[3], *scutellé en avant et réticulé en arrière, généralement avec une série d'écussons plus ou moins grands sur le côté post. externe. Jambes à peu près à l'aplomb du corps, nues dans le bas, sur un espace variant le plus souvent, selon l'âge et les espèces, entre le tiers et la moitié*

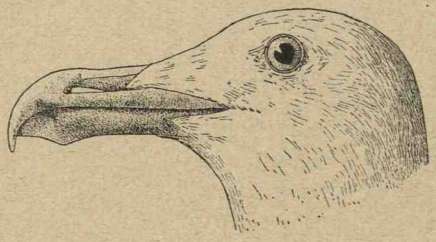

Fig. 100. Tête de LARUS MARINUS, ad.

[1] Ce nom est écrit, selon les auteurs : *Goïland, Goëland. Goëland* ou *Goéland.*

[2] Je prends la position relative des narines au milieu de leur longueur.

[3] Le *Larus minutus* fait seul exception parmi nos espèces du genre.

de la longueur du tarse[1]. *Doigts ant. complètement réunis par une membrane entière, à bords faiblement concaves, avec ongles petits ou moyens, faiblement arqués et subaigus, le médian plus fort et obtus, tranchant au côté interne. Pouce court, avec petit ongle, et constant* (voy. fig. 101). *Ailes assez effilées, dépassant plus ou moins la queue, avec cubitales post. prolongées plus ou moins avant sur cette dernière, selon l'âge et les saisons; 1re rémige d'ordinaire la plus longue, parfois 2e, ou les deux quasi-égales. Queue moyenne, égale ou quasi-carrée, à rectrices larges et arrondies.*

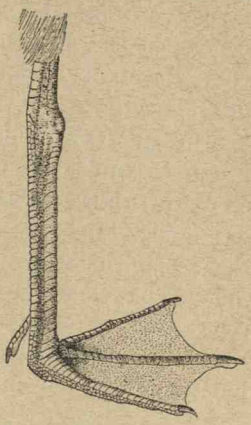

Fig. 101. Pied droit de Larus ridibundus, ad., côté externe.

Œufs au nombre ordinaire de trois, plus rarement deux ou quatre, assez gros, de forme ovale ou ovoïde, avec coquille assez mince et de grain assez fin, plus ou moins couverte de taches et mouchetures grises, brunes ou noirâtres sur fonds variés, parfois blancs ou gris, le plus souvent verdâtres, roussâtres ou olivâtres.

Les nombreux représentants de ce genre, très répandus dans différentes parties du monde, mais en majorité propres aux régions septentrionales, vivent sur les bords des mers, des lacs et des grands cours d'eau, et se nourrissent surtout de mollusques et de poissons qu'ils happent à la surface, à la nage ou en fondant dessus, parfois de haut, sans plonger véritablement sous l'eau; souvent ils prennent aussi des corps morts, poissons et autres, sur les grèves, ou encore des larves et des insectes, ainsi que des limaces et des escargots, dans les excursions qu'ils font de temps à autre sur les terres du voisinage. Bien que se posant volontiers sur l'eau, ils ne nagent pas beaucoup et portent toujours alors la queue élevée au-dessus du liquide. Leur démarche sur le sol est assez leste et facile; arrêtés, ils tiennent d'ordinaire la jambe droite et tendue, le corps horizontal et la tête un peu en arrière. Doués d'un appétit vorace, avec un vol aisé, parfois très rapide, ils cherchent quelquefois à s'emparer de la proie des autres par surprise ou par pour-

[1] Le *Larus leucopterus* fait exception dans le genre, avec un espace nu de la jambe un peu plus court.

suite[1]. Ils sont généralement criards, et leur voix aigre n'a rien d'harmonieux. Ils vivent volontiers en sociétés plus ou moins nombreuses, surtout aux époques de reproduction, et nichent à terre, pondant dans un petit enfoncement du sol plus ou moins garni de débris végétaux, quelquefois directement sur le gravier ou le sable des rivages.

Leur mue est double ou partiellement double. Celle d'été est à peu près complète; tandis que celle de fin d'hiver est généralement en partie ruptile, ou le résultat de modifications internes, pour bien des plumes, sans renouvellement de celles-ci. Le mâle et la femelle se ressemblent beaucoup en toute saison, quant à la livrée, le premier étant volontiers un peu plus fort que la seconde; les jeunes sont assez différents, pendant un ou deux ans. — Les poussins, couverts d'un épais duvet, restent peu de jours au nid, puis rôdent bientôt autour de celui-ci, sous la protection de leurs parents.

Une ou deux espèces se reproduisent chez nous; plusieurs passent assez régulièrement; quelques-unes hivernent volontiers; d'autres, des jeunes le plus souvent, ne font que de rares apparitions. (Voyez plus loin, aux sections, les quelques espèces d'Europe ou rencontrées sur notre continent qui manquent à la Suisse).

Quelques auteurs ont séparé génériquement, sous le titre distinctif de *Chroicocephalus (Chroocephalus)* Eyton, les espèces qui, à l'état adulte et en livrée de noces, portent un capuchon foncé, gris, brun ou noir, de celles qui, sous le nom de *Larus,* Goélands proprement dits, ont toujours la tête et le cou blancs, avec ou sans mouchetures. Bien que commode et au premier abord assez naturel, ce mode de répartition rompt cependant complètement avec différentes affinités morphologiques et de livrée plus constantes qui, à leur tour, militent en faveur d'autres subdivisions. La présence, dans chacun de ces deux genres, d'espèces intermédiaires qui partagent plus ou moins les caractères de l'un et de l'autre, ne permettant guère d'attribuer à ces fractionnements une importance même subgénérique, je ne les conserverai ici qu'à titre de sections, et en en détachant deux autres petits groupes de même valeur qui me paraissent tout aussi motivés que les premiers. En tenant compte des formes et proportions du bec et des pattes, ainsi

[1] J'ai vu souvent des Goélands cendrés *(L. canus)* et des Mouettes rieuses *(L. ridibundus)* tantôt se poursuivre au vol avec rapidité et persistance, pour s'enlever une proie, tantôt venir se poser sur la plongée d'un Canard dans l'espoir, généralement frustré, de pouvoir voler à celui-ci sa capture, à l'instant de la sortie, ou pour recueillir sur l'eau les menus débris que le plongeur a fait monter à la surface, en remuant le fond.

que de certaines différences de livrée invariables en toutes conditions, on peut en effet répartir les diverses espèces qui répondent à la diagnose ci-dessus dans les quatre sections suivantes : Goélands à ailes blanches *(Lari leucopteri)*, Goélands à manteau *(L. palliati)*, Goélands à capuchon *(L. cucullati)* et Goélands nains *(L. minuti)*, les deux médianes, comprenant les genres récusés, conservant leurs espèces divergentes ou leurs formes transitoires. Les Goélands à manteau conservent le *Larus canus* à bec exceptionnellement faible dans le groupe, et les Goélands capuchonnés comprennent le *Larus ichthyaëtus* à bec par contre extrêmement fort dans sa section.

Le *Larus gelastes* Thien., *Genei* Br. *(Gelastes Lambruschinii* Bonap.) d'Asie, rare sur la Méditerranée, et qui nous fait défaut, mériterait peut-être, à cause de la forme plus allongée et plus acuminée de son bec, d'être distingué dans une section ou un sous-genre à part.

Section 1, des GOÉLANDS A AILES BLANCHES

LARI LEUCOPTERI Brehm.

Bec fort et assez élevé, médiocrement crochu. Tarse quasi-égal au médian avec ongle. Ailes dépassant relativement peu la queue. Tête assez forte et arrondie. Jamais de noir aux rémiges, ni de capuchon. Pas de bande transversale noirâtre à la queue dans le jeune âge.

Des deux espèces qui habitent les côtes du nord de l'Europe et de l'Amérique l'une s'est accidentellement montrée en Suisse, l'autre, *Larus glaucus* Brünn, nous fait entièrement défaut, malgré l'usage fait de ce nom par Meisner, en 1815[1].

[1] Le *Larus* décrit sous le nom de *L. glaucus* par Meisner, en 1815, dans ses « Vögel der Schweiz, p. 268 », n'a rien à voir avec le *L. glaucus* Brünn.; car certainement l'auteur a fait une confusion de nom et d'espèce, quand il a dit, pour l'adulte « rémiges noires avec taches blanches ». Son Goéland doit rentrer par le fait dans notre seconde section et se rapporter très probablement au *L. argentatus* dont il ne parle pas autrement.

328. — (1) : GOÉLAND LEUCOPTÈRE

Polarmöwe — Gabbiano leucottero.

LARUS LEUCOPTERUS Faber.

Bec assez robuste et moyennement haut, à peu près égal, en dessus[1], *au doigt interne avec ongle; mandibule sup. courbée en avant, mais médiocrement crochue, soit dépassant peu le bout de l'inf. angle mentonnier bien accusé, un peu en avant des narines; hauteur passablement plus forte sur l'angle, que derrière les narines; narines légèrement en arrière de demi-longueur du bec au front. Tarse quasi-égal au médian avec ongle. Jambes nues sur un très petit espace au-dessus des condyles. Ailes dépassant peu ou pas la queue. Dos et couvertures alaires d'un cendré bleuâtre pâle, tout le reste blanc, y compris rémiges et queue, avec ou sans stries brunâtres sur la tête et le cou, ad. Première année: blanchâtre, sali et tacheté de brun-roussâtre pâle; rémiges et rectrices grisâtres, juv. Bec jaunâtre en arrière, rembruni en avant, rouge sur la mandibule inf., au-dessus de l'angle mentonnier. Pieds jaunâtres.*

Long. tot. 0m,540—600; aile pliée 0m,415—430; queue 0m,160—190; tarse 0m,057—065; médian, avec ongle 0m,057—063; bec, en dessus (aux plumes frontales) 0m,043—050.

LARUS LEUCOPTERUS *Faber,* Prodr. Island. Orn., p. 91, 1822. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 324, 1835. *Temminck,* Man. Orn., IV, p. 467, 1840. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 411, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Taf. 56, Fig. 6, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 590, 1891. *Saunders,* Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 295, 1896. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 142, 1899. — L. GLAUCOIDES (Temm.) *Boie,* Isis, 1822, p. 562. — L. ISLANDICUS *Edmonst.,* Mem. Wern. Soc., IV, p. 506, 1823. — L. CHALCOPTERUS *Licht.,* Nomencl. Av., p. 99, 1854.

LAROIDES GLAUCOIDES, L. LEUCOPTEROS, L. SUBLEUCOPTEROS *Brehm,* Isis, 1830, p. 993.

GLAUCUS LEUCOPTERUS, G. GLACIALIS *Bruch,* Journ. f. Ornith., 1853, p. 101.

PLAUTUS (LARUS) LEUCOPTERUS *Reich.,* Syst. Av. Nat., Pl. XXVI (46), fig. 827-829.

LEUCUS LEUCOPTERUS, L. LEUCOPTERUS *a* MINOR *Bonap.,* Consp. Gen. Av., II, p. 217, 1857.

[1] Longueur du bec, *en dessus*, prise, en ligne oblique, du fond de l'angle frontal au maximum d'éloignement du crochet, devant la mandibule inférieure.

Ce Goéland de l'extrême nord, de taille à peu près moyenne dans le genre, soit notablement plus petit que le *Glaucus* de la même section et que le *Marinus* qui suit, n'appartient pas en réalité à la faune suisse, car il n'a été trouvé jusqu'ici qu'une seule fois, à ma connaissance, dans le pays, cela, en 1849, sur le lac de Neuchâtel, selon Vouga de Cortaillod, dans son mémoire sur la Faune ornithologique du bassin du lac de Neuchâtel[1].

Ses mœurs et allures sont celles des grandes espèces du genre. (Voyez la biologie des quelques Goélands qui suivent).

Cette espèce des régions arctiques est plus américaine qu'européenne; elle est abondante dans l'Alaska, le Groenland et le Labrador, entre autres. Elle ne se reproduit guère que dans le nord de la Scandinavie ou la Laponie, sur notre continent, et ne se montre que très irrégulièrement, en hiver seulement, plus au sud, sur les côtes des Iles Britanniques, de la Hollande, de la France et, accidentellement, à Héligoland dans la mer du Nord.

Ce Goéland niche en juin sur les rochers au bord de la mer, jusqu'assez avant au nord du cercle polaire, et pond généralement 3 œufs qui rappellent beaucoup ceux de *L. argentatus* par leurs dimensions et leur coloration.

Section 2, des GOÉLANDS A MANTEAU

LARI PALLIATI

Bec fort, élevé et plus ou moins crochu. Tarse généralement plus long que le médian avec ongle, ou au moins égal. Ailes dépassant plus ou moins la queue. Tête forte et arrondie. Rémiges primaires en majorité noires et grises, et plus ou moins variées de blanc, selon l'âge plus ou moins avancé, d'ordinaire entièrement noirâtres chez les jeunes. Une large bande transversale ou de grandes taches noirâtres à la queue, dans le jeune âge. Jamais de capuchon. (Le *Larus canus*, à bec relativement faible, comme celui des Mouettes à capuchon, fait ici une exception et, sur ce point, comme une transition à la section suivante).

Les espèces de ce second groupe rencontrées en Europe sont également signalées plus ou moins en Suisse, à l'exception de quelques Goélands, sous-espèces ou variétés, qui se rapprochent de nos *L. ca-*

[1] Bull. de la Soc. des Sc. nat. de Neuchâtel, II, 1846-1852, p. 409-422.

nus et *L. argentatus* qu'ils représentent dans des régions plus septentrionales, plus méridionales ou plus orientales; je veux parler du *L. niveus* Pall., voisin du premier, et des *L. borealis* Brandt, *L. Michahellesii* Bruch (*Leucophæus* Licht.), *L. cachinnans* Pall. et *L. affinis* Reinh., voisins du second. Le *Cachinnans,* dont je dirai un mot plus loin à propos d'*Argentatus,* aurait été rencontré récemment dans le pays, sur le lac de Lugano dans le Tessin, au sud des Alpes, selon Ghidini (voy. *Argentatus, var.*).

329. — 2 : GOÉLAND A MANTEAU NOIR

Mantelmöwe — Mugnaiaccio.

LARUS MARINUS Linné.

Bec très robuste et très haut, un peu plus long que le doigt interne avec ongle, en dessus; mandibule sup. très crochue en avant, dépassant notablement l'inf.; angle mentonnier fort, légèrement en avant des narines; la hauteur notablement plus forte sur l'angle qu'en arrière des narines; narines à peu près au milieu du bec, en dessus (voy. fig. 100). *Tarse quasi-égal au médian avec ongle. — Dos et couvertures alaires d'un noir ardoisé; tête, cou, faces inf. et queue blancs, avec ou sans stries brunâtres sur les deux premiers; les grandes rémiges primaires noires ou noirâtres et grises, avec large bout blanc, ad.* (voy. fig. 102). *Première année : blanc ou blanchâtre, maculé de brun en dessus, moucheté en dessous; rémiges primaires et large bande vers le bout de la queue noirâtres, juv. Bec jaunâtre, l'angle mentonnier rouge, ad.; bec noir, juv. Pieds d'un jaunâtre carné ou brunâtres.*

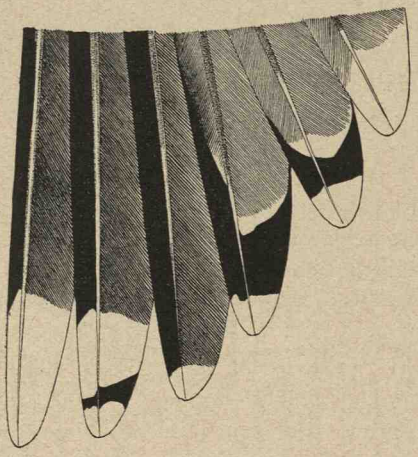

FIG. 102. Six premières rémiges de LARUS MARINUS, ad., en noces.

Long. tot. 0m,655—720; aile pliée 0m,485—500; queue 0m,180—200; tarse 0m,070—076; médian, avec ongle 0m,072—077; bec, en dessus[1], *0m,060—065.*

LARUS MARINUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, p. 136, 1758. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 266, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 760, 1820. *Savi*, Orn. tosc., III, p. 53, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 328, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 121, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 304, 1854. *Riva*, Orn. ticin., p. 504, 1865. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 413, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Taf. 55, Fig. 8, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 593, Tab. 30, Fig. 6, 1891. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 241, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 141, 1899. — L. NIGER, L. VARIUS *Brisson*, Ornith., VI, p. 158 *ad.* et 167 *juv.*, 1760. — L. MARINUS, L. NÆVIUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 255, *ad.* et *juv.*, 1766. — L. MACULATUS *Bodd.*, Tabl. Pl. enl., p. 16, 1783. — L. MAXIMUS *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 40, 1816. — L. MULLERI, L. FABRICII *Brehm*, Isis, 1830, p. 993.

LEUCUS MARINUS *Kaup*, Nat. Syst., p. 86, 1829.

DOMINICANUS MARINUS *Bruch*, Journ. f. Ornith., 1853, p. 100.

NOMS VULG. S. F.: *Grisard. Goéland à manteau noir, Grosse bezule* ou *Gros bézu*, Genève. — S. A.: *Grosse Möwe, Mantelmöwe.* — S. I.: *Gabbian*, Tessin.

Adultes, en noces : Tête, cou, sus-caudales, queue et toutes faces inférieures d'un blanc pur. Dos, croupion et couvertures de l'aile d'un noir ardoisé; scapulaires, rémiges secondaires et cubitales de même couleur, mais largement bordées de blanc. Grandes rémiges primaires noires ou noirâtres et grises, avec bout et partie de la baguette blancs; les deux premières pennes très largement terminées de blanc, la première sans macule, la seconde avec une tache ou barre transversale subterminale noire, la troisième avec bout blanc beaucoup plus court, les 4e et 5e avec un second petit espace blanc entre gris et noir, un peu en arrière (voy. fig. 102). Bec jaunâtre ou jaune et plus ou moins orangé, avec tache rouge à la mandibule inférieure, au-dessus de l'angle mentonnier, ou parfois une tache noirâtre étendue jusque sur le bord de la mandibule supérieure. Pieds d'un jaunâtre livide ou carné. Iris jaune; bord des paupières orangé.

Adultes, en automne et en hiver : A peu près comme en été, avec de petites stries brunâtres sur la tête, le cou et un peu sur les joues.

[1] La longueur du bec en dessus, ou au front, est ici, comme je l'ai dit, toujours bien moindre que la longueur à la commissure.

Jeunes de l'année: Faces supérieures blanches ou blanchâtres, avec stries brunâtres sur la tête et le cou, et larges macules transversales brunes sur le dos, les scapulaires et les couvertures alaires; les dernières un peu nuancées de tons roussâtres pâles. Faces inférieures d'un blanc quasi pur à la gorge, strié de brun au cou, légèrement teinté de grisâtre, avec taches brunâtres plus ou moins allongées, en dessous, sur les côtés de la poitrine et du ventre surtout. Sus et sous-caudales blanches, avec quelques macules transversales brunes; rémiges secondaires brunes, bordées de blanchâtre; rémiges primaires d'un brun noirâtre immaculé, mais finement liserées de grisâtre vers l'extrémité; couvertures antérieures brunes, largement bordées de blanchâtre. Queue blanche, maculée ou vermiculée de noirâtre, en arrière, avec une large tache brune bordée de blanc sur chacune des rectrices formant une bande transversale subterminale, de plus en plus étroite sur les côtés. Bec entièrement noir ou noirâtre, avec pointe extrême pâle. Pieds grisâtres ou d'un brunâtre pâle. Iris brun.

Ce n'est pas avant la troisième année qu'ils prennent la livrée d'adulte. Meisner (l. c.) affirme même que la livrée n'est réellement parfaite que dans la 4e année. Le fait est que leur plumage, mélangé de gris dès la seconde année, puis gris varié de brun, fonce de plus en plus sur le dos, avec chaque nouvelle mue; tandis que la tête, le cou, les faces inférieures et la queue deviennent toujours plus blancs et immaculés. Le bec pâlit d'abord vers la base, pour devenir jaune pâle, maculé de noir, avec légère trace de rouge sur l'angle mentonnier, avant de prendre l'aspect adulte; les pieds, d'abord grisâtres, deviennent brunâtres, avant de pâlir de nouveau, et l'iris passe peu à peu du brun au jaune.

A la naissance: Couverts d'un épais duvet cendré pâle, en dessus, avec taches brunes diffuses sur le dos et macules noires sur la tête, dont une en carré sur le front; d'un cendré légèrement brunâtre, en dessous, avec milieu du ventre quasi blanc; bec brun vers la base, en dessus, et jaune à la pointe.

Variabilité: La disposition et les proportions des espaces blancs au bout des grandes rémiges varient assez avec l'âge. On trouve parfois des sujets adultes, en parfaite livrée de noces, qui présentent au bec, au-dessus de l'angle mentonnier, sur le bord des deux mandibules, une tache noirâtre plus ou moins accusée, reste probablement de la livrée du jeune âge.

Le Goéland marin ou à manteau noir, mesurant jusqu'à 1m,75 d'envergure, entre les plus grandes espèces du genre par consé-

quent et parmi les plus exclusivement marines, est, suivant les localités, de passage plus ou moins régulier ou irrégulier, hôte d'hiver ou exceptionnel en Suisse. Il a été rencontré, généralement isolé, plus rarement en famille, sur les lacs de Constance, de Zurich, de Thoune, de Sarnen, de Morat, de Neuchâtel et Léman, ainsi qu'en passage sur les grands marais d'Anet et d'Orbe; non seulement dans les régions basses, du nord-est au sud-ouest, au nord des Alpes, mais encore dans le Tessin, au sud, et jusqu'en Engadine, à 1800 m. s/m., à l'extrême est, le plus souvent en août et septembre, parfois en hiver ou au premier printemps. En très grande majorité, les individus capturés sont des jeunes; cependant, on a vu et tué aussi un ou deux adultes, particulièrement sur les lacs de Neuchâtel et Léman où l'espèce paraît se montrer plus régulièrement que dans le reste du pays.

Ce grand oiseau, au vol à la fois puissant et léger, nageant bien et capable de courir assez rapidement, se nourrit presque exclusivement d'animaux vivants ou morts, poissons surtout, qu'il happe à la surface de l'eau ou ramasse sur les grèves. Quelquefois il fait, comme d'autres espèces du genre, des excursions dans les terres et trouve alors d'autres proies, des insectes, des mollusques ou même des campagnols. Il se montre toujours d'un naturel assez sauvage. Son cri habituel peut être traduit par *ag-ag-ag,* en état de frayeur ou de surexcitation par *kiauwis.*

Il se reproduit en colonies, sur les côtes océaniques surtout et généralement au nord du 50°, construisant dans les falaises et les rochers, ou entre les herbes sur ces derniers, un nid assez vaste, grossièrement formé d'un mélange de terre et d'herbes ou de plantes aquatiques, et pondant ordinairement dans le courant de mai. L'incubation dure quatre semaines environ, et les petits ne sont guère en état de bien voler avant le commencement d'août.

Ses œufs, au nombre ordinaire de 3 (parfois 2, plus rarement 4), sont assez gros, de forme subovale ou ovoïde médiocrement allongée, et plus ou moins ventrus, quelquefois très légèrement piriformes, avec coquille assez mince, poreuse, un peu granuleuse et sans éclat. Ils sont d'un gris verdâtre, d'un gris jaunâtre, roussâtres ou olivâtres, avec des taches éparses, irrégulières et plus ou moins grandes, moyennes et petites, les unes d'un gris lilacé, les autres brunes ou noirâtres, assez souvent plus serrées autour du gros bout, et mesurent généralement 0^{m},077—081 sur 0^{m},053—057, plus rarement 0^{m},075 sur 0^{m},053 seulement.

L'espèce est très répandue en Europe et dans l'Amérique du Nord, jusqu'au 70° environ, jusqu'en Islande et au Cap Nord entre

autre, sur terres européennes, d'où elle se répand plus ou moins sur les côtes d'Angleterre et de France, parfois même, bien que plus rarement, sur celles de Portugal, d'Italie et de Grèce, exceptionnellement et surtout après de grandes tempêtes dans l'intérieur du continent, en Allemagne et en Suisse par exemple.

330. — 3 : GOÉLAND A PIEDS JAUNES

Häringsmöwe — Gabbiano mezzo-moro.

LARUS FUSCUS Linné.

Bec assez robuste et moyennement haut, presque égal, en dessus, au doigt externe avec ongle; mandib. sup. médiocrement crochue en avant et dépassant légèrement l'inf.; angle mentonnier bien saillant, un peu en avant des narines, la hauteur un peu plus forte sur l'angle que derrière les narines (différence moindre chez les jeunes).

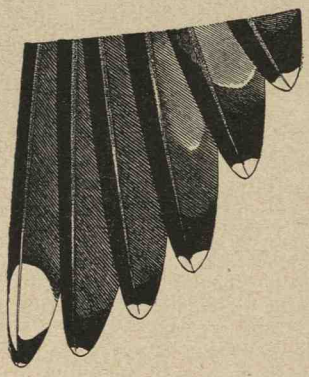

FIG. 103. Six premières rémiges de LARUS FUSCUS, ad., en noces.

Narines à peu près au milieu du bec, au front. Tarse sensiblement plus long que le médian avec ongle. — Dos et couvertures alaires d'un ardoisé noirâtre; tête, cou, faces inf. et queue blancs, avec ou sans stries brunâtres sur les premiers; grandes rémiges primaires en majeure partie noires et étroitement terminées de blanc, sauf la première présentant un large espace blanc, en arrière d'une bague subterminale noire, chez ad. en noces (voy. fig. 103). *Première année: en majeure partie brun, avec bordure blanchâtre des plumes, en dessus, blanchâtre en dessous, avec macules brunes; rémiges primaires et large bande à la queue noirâtres, juv. Bec jaune, rouge sur l'angle mentonnier, ad.; noir, juv. Pieds jaunes ou jaunâtres.*

Long. tot. 0m,490—550; aile pliée 0m,380—420; queue 0m,140—160; tarse 0m,053—057 (0m,060); médian, avec ongle 0m,048—051; bec, en dessus 0m,041—048.

LARUS FUSCUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, p. 136, 1758, et éd. 12, p. 226, 1766. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 767, 1820. *Savi*, Orn. tosc., III, p. 57, 1831. *Nilsson*,

Skand. Fauna, Fogl., II, p. 330, 1835. *Riva*, Orn. ticin., p. 508, 1865. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 415, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Taf. 56, Fig. 7, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 592, Taf. 30, Fig. 5, 1891. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 250, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 141, 1899. — L. GRISEUS *Brisson*, Ornith., VI, p. 162, 1760. — L. FLAVIPES *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 469, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 276, 1815. *Schinz*, Fauna helv., p. 121, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 310, 1854. — L. CINEREUS *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 401, 1816.

LEUCUS FUSCUS *Kaup*, Nat. Syst., p. 86, 1829.

LAROIDES MELANOTOS, L. HARENGORUM, L. FUSCUS *Brehm*, Isis, 1830, p. 993. — L. FUSCESCENS, L. NIGRIDORSALIS, L. ASSIMILIS *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 294.

DOMINICANUS FUSCUS *Bruch*, Journ. f. Ornith., 1853, p. 100.

CLUPEILARUS FUSCUS *Bonap.*, Consp. Av., II, p. 220, 1857.

NOMS VULG. S. F.: *Goéland à pieds jaunes, Grosse bezule* ou *Gros bézu*, Genève. — S. A.: *Möwe, Grosse Möwe, Gelbfüssige Möwe.* — S. I.: *Garigolon, Coccaj, Sgarrin*, Tessin.

Adultes, en noces: Tête, cou, bord de la main et du poignet, susscaudales, queue et toutes faces inférieures d'un blanc pur. Dos, couvertures alaires, antérieures y comprises, scapulaires, rémiges secondaires en majeure partie et cubitales d'un ardoisé noirâtre plus ou moins foncé; rémiges secondaires, scapulaires et cubitales largement bordées ou terminées de blanc. Les trois premières grandes rémiges en très grande partie noires et noirâtres, avec étroite pointe blanche, la première portant en outre un large espace blanc en arrière d'une bague subterminale noire, la seconde avec ou sans petite macule arrondie blanche sur les barbes internes, dans le noir en arrière; les trois suivantes en majeure partie noirâtres avec bout noir et petite pointe blanche (voy. fig. 103). Bec jaune, rouge au-dessus de l'angle mentonnier et un peu en avant. Pieds jaunes. Iris jaune clair; bord des paupières orangé.

Adultes, en automne et en hiver: Dessus de la tête, tour des yeux et du cou striés de brunâtre; bec plus ou moins sali de brunâtre, avec angle mentonnier orangé; pieds d'un jaune un peu livide; quant au reste, à peu près comme en été.

Jeunes, avant la mue: Dessus et côtés de la tête et du cou blanchâtres, couverts de nombreuses raies ou macules allongées brunâtres, plus rares sur le front et vers la gorge. Plumes du dos, couvertures moyennes, scapulaires et cubitales brunes, bordées de blanchâtre ou de blanc roussâtre. Poignet, grandes couvertures et rémiges secondaires d'un brun plus foncé un peu luisant, avec bordures d'un blanc roussâtre au bout des grandes couvertures et

des rémiges secondaires. Couvertures antérieures et rémiges primaires noirâtres, les secondes sans bout blanc. Sus et sous-caudales blanches, tachées transversalement de brun; rectrices blanches, tachetées de noirâtre en arrière, avec grande tache subterminale dessinant une bande transversale noire, plus large au milieu que sur les côtés de la queue. Faces inférieures blanchâtres, légèrement nuancées de grisâtre et tachées de brunâtre au ventre et à la poitrine, avec de fines stries grises sur le bas de la gorge. Bec noir ou noirâtre. Pieds jaunâtres. Iris brunâtre.

Comme chez l'espèce précédente, le manteau devient de plus en plus foncé avec chaque mue, en même temps que la tête, le cou, les faces inférieures et la queue deviennent de plus en plus blancs, et que le bec et les pattes deviennent de plus en plus jaunes.

A la naissance : Couverts d'un duvet cendré, avec taches céphaliques et traits irréguliers noirs, dont plusieurs autour des yeux et un très étroit sur le front, faiblement teinté de roux, avec taches brunes diffuses sur le dos, plus blanchâtre à la gorge, plus fauve en dessous et rembruni sur le ventre par de petites mèches brunes; bec noirâtre vers la base, jaune en avant; pieds d'un brun roussâtre.

Variabilité : L'extension et la distribution des taches blanches sur les rémiges varient non seulement avec l'âge, mais aussi un peu d'individu à individu.

Le Goéland à pieds jaunes rappelle beaucoup l'espèce précédente par son manteau également foncé, mais s'en distingue toujours aisément par sa taille beaucoup plus petite. Il est de passage quasi-régulier, hôte d'hiver ou accidentel, suivant les localités, en Suisse. Il a été rencontré assez fréquemment sur la plupart de nos lacs, parfois même sur certains cours d'eau, l'Aar et le Rhin, le plus souvent isolément, parfois en petite société, à l'état jeune surtout. On l'a capturé entre autres sur le lac de Constance, dans la vallée du Rhin et sur le lac de Zurich, à l'est, sur le lac de Thoune, au centre, sur ceux de Morat et de Neuchâtel, ainsi que sur le Léman, à l'ouest, et dans le Tessin, au sud, exceptionnellement même jusqu'en H^te^-Engadine à l'extrême est du pays. Stölker (l. c.), qui reçut un de ces Goélands d'Altenheim, au milieu d'octobre 1867[1], ajoute qu'on en vit alors plusieurs ensemble. La collection locale du Musée de Genève en possède un beau sujet, adulte en livrée d'été, tué récemment par M. E. Galopin, à Commugny, sur les rives du Léman, non loin de Genève.

[1] Un autre jeune fut capturé dans la même localité en 1876.

Il est, comme le précédent, oiseau marin surtout; cependant, il se montre plus fréquemment que lui sur les eaux douces dans l'intérieur des continents, et c'est pour cela qu'il est un peu moins rare en Suisse. Il vole et nage bien, se pose sur les grèves ou, plus volontiers, comme ses congénères, sur les gros blocs de pierre émergeant de l'eau, à une certaine distance du rivage, blocs malheureusement en majorité détruits ou exploités aujourd'hui et qui naguère contribuaient à arrêter bien des oiseaux rares, Goélands en particulier, sur nos lacs, sur le Léman entre autres. Il ne craint pas, comme la plupart de ses congénères, de faire de temps à autre des excursions dans les champs, sur lesquels il court aisément et où il trouve à ajouter à son menu ordinaire de poissons, des sauterelles, des mollusques terrestres, des vers et parfois des souris. L'habitude qu'il a de suivre sur mer les bancs de Sardines et de Harengs, dont il fait grande consommation, lui a valu le nom de Häringsmöwe ou *L. harengorum*. Son cri a été traduit par *agag, agagag*.

Il se reproduit en colonies plus ou moins nombreuses et dans les mêmes conditions que le précédent, bien que peut-être un peu moins avant dans le nord, abondamment en particulier sur les côtes de Norvège, construisant, dans les dunes ou sur les rochers des côtes maritimes, un nid grossier d'herbes marines ou terrestres, dans lequel la femelle pond généralement en mai, parfois encore en juin.

Ses œufs, au nombre de 3, parfois de 2 seulement, sont assez gros, de forme ovoïde plus ou moins allongée, à coquille assez mince, légèrement grenue et sans véritable éclat, avec taches moyennes ou petites et points épars gris et bruns ou noirâtres, sur fond grisâtre, gris-verdâtre, olivâtre ou gris-roussâtre. Ils mesurent $0^m,064$—067 sur $0^m,045$—047, exceptionnellement jusqu'à $0^m,070$ suivant le grand axe, ou jusqu'à $0^m,049$ selon le petit.

L'espèce est très répandue sur les plages du nord et de l'ouest de l'Europe, et jusque sur les côtes septentrionales de l'Afrique. Elle est sédentaire en Angleterre, ainsi que plus ou moins sur les rivages de Belgique, de France, d'Espagne et même d'Italie, et se montre dans l'arrière-saison en divers lieux sur les eaux douces ou continentales, en hiver jusqu'en Asie mineure et en Egypte.

331. — 4 : GOÉLAND A MANTEAU BLEU

Silbermöwe — Gabbiano reale del nord.

LARUS ARGENTATUS Brünnick.

Bec robuste et assez haut, très légèrement plus court, en dessus, que le doigt externe avec ongle; mandibule sup. assez crochue, dépassant un peu l'inf.; angle mentonnier bien saillant, sous l'avant des narines; hauteur max. passablement plus forte sur l'angle qu'en arrière des fentes nasales; narines légèrement en arrière du milieu du bec depuis le front. Tarse légèrement plus long que le médian avec ongle. — Dos et couvertures alaires d'un cendré bleu; tête, cou, faces inf. et queue blancs, avec ou sans stries brunâtres sur les premiers; grandes rémiges primaires cendrées et noires, à bout blanc plus ou moins large, ad.; 1re avec un grand espace ovale blanc, en arrière d'une bague noire subterminale; 2e volontiers avec une tache blanche plus petite et un peu plus reculée, chez vieux (voy. fig. 104). *Première année : brun varié de grisâtre et de roussâtre pâle, en dessus, blanchâtre et grisâtre largement taché de brunâtre, en dessous, avec rémiges primaires, couvertures antérieures et large bande à la queue noirâtres, juv. Bec jaune, rouge au-dessus de l'angle mentonnier, ad.; entièrement noirâtre, juv. Pieds livides, ad., ou brunâtres, juv.*

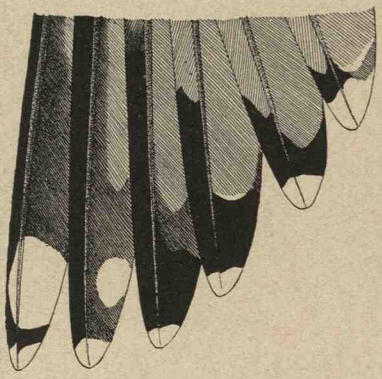

Fig. 104. Six premières rémiges de LARUS ARGENTATUS, ad., en noces.

Long. tot. 0m,555—630; aile pliée 0m,440—452; queue 0m,165—180; tarse 0m,060—065; médian, avec ongle 0m,058—061; bec, en dessus 0m,047—053.

a) LARUS CINEREUS *Brisson*, Ornith., VI, p. 160, 1760. — L. ARGENTATUS *Brünn.*, Orn. bor., p. 45, 1764. *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 600, 1788. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 764, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 55, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 321, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 121, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 307, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 506, 1865. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 417.

1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Taf. 54, Fig. 12, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 591, Tab. 30, Fig. 3 et 4, 1891. *Saunders,* Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 260, 1896. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 141, 1899. — L. FUSCUS *Pennant (nec Linné),* Brit. Zool., II, p. 131, 1768. — L. MARINUS, var. B., *Latham,* Ind. Orn., II, p. 814, 1790. — L. GLAUCUS *Retz. (nec Brünn.),* Fauna suec., I, p. 156, 1800. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 268, 1815. — L. ARGENTEUS *Macgill.,* Mém. Vern. Soc., V, p. 264, 1824. — L. MARINUS *Gundl. (nec Linné),* Journ. f. Orn., 1857, p. 236. — L. SMITHSONIANUS *Coues,* Pr. Phil. Acad., 1862, p. 296 (?).

LAROIDES MAJOR, L. ARGENTATUS, L. ARGENTEUS, L. ARGENTATOIDES, L. ARGENTACEUS, L. AMERICANUS *Brehm,* Isis, 1830, p. 993.

GLAUCUS ARGENTATUS, GL. ARGENTATOIDES *Bruch,* Journ. f. Orn., 1853, p. 101.

b) LARUS CACHINNANS *Pallas,* Zoogr., II, p. 318, 1811. *Salvadori,* Elenco d. Ucc. ital., p. 286, 1887. *Saunders,* Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 266, 1896. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 141, 1899. — L. ARGENTATUS *Bonap.,* Fauna Ital., Ucc., Introd., 1832-1841. — L. MICHAHELLESI, L. LEUCOPHÆUS (Licht.) et L. BOREALIS (Brandt) *Bruch,* Journ. f. Orn., 1855, p. 282. — L. FUSCESCENS *Sclatter,* Proc. Zool. Soc., 1867, p. 315. — L. ARGENTATUS CACHINNANS *Seebohm,* Brit. Birds, III, p. 327, 1885.

NOMS VULG. S. F.: *Grisard. Goéland, Goéland à manteau bleu, Grosse bezule* ou *Gros bézu,* Genève. — S. A.: *Möwe, Grosse Möwe, Silbermöwe.* — S. I.: *Garigolon.*

Adultes, en noces: Tête, cou, bord de la main et du poignet, sus-caudales, queue et toutes faces inférieures d'un blanc pur. Dos, couvertures alaires, les antérieures y comprises, et rémiges secondaires d'un cendré bleuâtre; les dernières, ainsi que les scapulaires et les cubitales, terminées de blanc. Les deux rémiges primaires antérieures noires sur la plus grande partie de leurs barbes externes, noirâtres sur une bonne partie de leurs barbes internes, blanchâtres et grises ou cendrées en arrière, avec bout blanc, ainsi qu'une tache ou un espace, également blanc, plus grand et séparé de l'extrémité par une petite bague noire, sur la première, plus petit et plus reculé (absent même quelquefois) sur la seconde; ces taches claires se développant avec l'âge et les mues successives. Les trois rémiges suivantes en grande partie cendrées, avec large espace noir en avant et bout blanc; la sixième entièrement grise, avec bout blanc seulement, ou marquée d'une tache noire avant le bout, sur les barbes externes surtout (voy. fig. 104). Bec jaune, à base d'un gris bleuâtre, avec tache rouge sur l'angle mentonnier et au-dessus, sur la mandibule inférieure seulement, chez *Argentatus,* sur les mandibules supérieure et inférieure, chez *Cachinnans.* Pieds livides. Iris jaune clair; bord des paupières jaune-orange *(Argentatus)* ou rouge *(Cachinnans).*

Adultes, en automne et en hiver : Tête et cou légèrement striés de brunâtre ; bec moins coloré. Quant au reste, à peu près comme en été.

Jeunes, avant la mue : Tête et cou grisâtres, largement striés de brun pâle ; plumes du dos et scapulaires variées de brun, de grisâtre et de roussâtre clair ; couvertures alaires brunes bordées de blanc-roussâtre ; rémiges secondaires d'un brun foncé sur les barbes externes, bordées de grisâtre au bout et en arrière. Couvertures antérieures et rémiges primaires entièrement d'un brun noirâtre, les postérieures légèrement terminées de plus clair. Rectrices en majeure partie blanches, les latérales surtout, avec une grande tache subterminale d'un brun noirâtre, et largement vermiculées de noirâtre en arrière. Gorge blanchâtre ; faces inférieures blanchâtres plus ou moins salies de grisâtre, avec macules brunes et brunâtres dessinant des bandes transversales sur les sous-caudales. Bec en majeure partie noirâtre, plutôt brun à la base et plus clair à la pointe. Pieds brunâtres. Iris d'un brun jaunâtre.

Jeunes, après la mue : De plus en plus gris en dessus et blancs en dessous, avec bec passant par le verdâtre sale, jusqu'à la troisième année, au printemps de laquelle la queue perd ses taches brunes ; le bec passant au jaune l'automne après.

A la naissance : Couverts d'un duvet cendré légèrement jaunâtre, avec des taches brunâtres, comme un peu fondues sur le dos, les côtés du corps et le bas du cou, plus foncées et plus franches sur la tête, les plus noires sur la ligne médiane en arrière du bec et sur les lorums. Bec noirâtre en arrière, jaunâtre en avant. Pieds brunâtres.

Variabilité : La disposition et l'extension des espaces blancs et noirs au bout des grandes rémiges varient assez avec l'âge et un peu d'individu à individu. J'ai déjà dit que quelques ornithologistes ont distingué spécifiquement certains Goélands voisins de notre *Argentatus* qu'ils représentent dans différentes régions et dont ils ne sont peut-être que des races plus ou moins tranchées ou des sous-espèces locales. Je rappellerai, en passant, le *L. borealis* Brandt, du nord, un peu plus sombre que notre Goéland à manteau bleu[1], ainsi que les *L. Michahellesii* Bruch et *L. leucophæus* Licht.[2], de la Méditerranée et d'Afrique orientale, un peu plus pe-

[1] Bædeker (Die Eier der europ. Vögel, 1855) attribue à l'œuf du *L. borealis* une coloration fondamentale jaune-roussâtre qu'il considère comme tout à fait caractéristique.

[2] Vian (Poussins des Oiseaux d'Europe, Bull. Soc. zool. France, XII, p. 385, 1887) attribue une valeur spécifique à la forme de la mandibule inférieure et à une disposition des taches céphaliques un peu différente chez le poussin de *Michahellesii*.

tits que le type, avec bec relativement fort et pieds jaunes, très voisins tant l'un de l'autre que du *L. cachinnans* de Pallas[1].

Bien qu'accepté aujourd'hui comme espèce par plusieurs auteurs, le Goéland dit *Cachinnans*, qui remplace *Argentatus* en divers lieux, sur la Méditerranée, la mer Noire et le lac Baïkal entre autres, ainsi que dans le nord-ouest des Indes et l'Afrique occidentale, ne se distingue guère de ce dernier que par la couleur un peu plus jaune de ses pattes, par le tour plus rouge de ses yeux et par l'extension plus grande de la tache mentonnière rouge prolongée plus ou moins jusque sur le côté de la mandibule supérieure.

M. A. Ghidini, naturaliste à Lugano, m'écrivait, en avril 1900, avoir reçu, le 24 de ce mois, du lac de Lugano, dans le Tessin, un *Larus* à paupières rouges rappelant beaucoup le *Cachinnans*, bien qu'il fût à côté de cela très semblable à l'*Argentatus* du nord des Alpes. Cette forme particulière, commune sur la Méditerranée, se montrerait donc jusque sur nos lacs tessinois, au sud des Alpes, sur celui de Lugano en particulier où elle a été revue et signalée à diverses reprises par le même observateur, en dernier lieu encore, pour 1902, dans *Avicula*, Ann. VII, mars et avril, 1903, p. 51-56.

Le Goéland à manteau bleu, parmi les grandes espèces du genre, est plus fréquent en Suisse que les trois précédents. Il est de passage régulier sur la plupart de nos lacs, au nord des Alpes, généralement en mars et avril, ainsi que dans la seconde moitié d'août et en septembre ou octobre, et il hiverne volontiers dans le pays sur nos plus grands bassins. Comme je l'ai dit plus haut, il paraît remplacé dans le Tessin, au sud des Alpes, par le *Larus* dit *Cachinnans*, sous-espèce ou variété, au moins, sur le lac de Lugano, selon A. Ghidini. On le voit souvent isolément, quelquefois en famille, plus rarement en nombreuse société; cependant, M. Poncy, de Genève, en aurait vu, au passage d'automne, à Coudrée, sur le sable de la grève du Léman, une troupe de 30 à 40 individus mélangés jeunes et vieux. Du reste, ce n'est pas seulement sur nos différents lacs de la plaine suisse, ainsi que sur ceux du centre du pays qu'il se montre plus ou moins, mais c'est aussi jusqu'assez haut dans le Jura et les Alpes. Il a été signalé, entre autre, d'un côté dans les environs de La Chaux-de-Fonds, à 1000 m. s/m. envi-

[1] *Salvadori* qui, en 1872 (Fauna d'Ital. Ucc., p. 293), considérait le *Leucophæus* comme une espèce distincte, a rapproché, en 1887 (Elenco d. Ucc. ital., p. 286), ce Goéland du *Cachinnans*, lequel, selon lui, est stationnaire et très commun sur la Méditerranée et l'Adriatique, nichant dans la Vénétie et dans diverses îles.

ron, à l'ouest, de l'autre côté sur le lac de Poschiavo à la même altitude à peu près, et jusque sur les lacs de la H^te^-Engadine, à près de 1800 m. s/m., à l'est, même assez communément. La rencontre que j'ai faite, le 17 juin 1893, d'un petit groupe de trois individus de cette espèce, au fond du delta des Dranses, pourrait peut-être faire supposer une nichée tout à fait exceptionnelle sur les rives du Léman, à moins que ces sujets ne fussent à cette époque simplement égarés.

Bien que surtout marin, il se montre pourtant plus régulièrement et en plus grand nombre que les précédents sur les eaux douces du continent, sur les lacs et les grands cours d'eau. Il vole, marche et nage avec aisance, et se pose volontiers soit sur les rocs qui émergent près des grèves, soit sur celles-ci où souvent il se promène en quête de proies rejetées par la vague. Ses mœurs et ses allures sont du reste à peu près les mêmes que celles de nos autres Goélands. Sa nourriture consiste aussi en insectes, crustacés, vers, mollusques, poissons, parfois petits mammifères et œufs d'oiseaux, ou même jeunes poussins. En outre de son cri ordinaire, qui rappelle un peu le rire humain et peut être traduit par *hahahaha*, il fait entendre aussi parfois un vigoureux appel qui semble dire le mot *kiau*.

Il niche en nombreuse société, près de la mer, parfois sur le sable de la plage, plus souvent sur les dunes ou les rochers[1], pondant d'ordinaire en mai, au moins dans le nord, dans un nid grossièrement formé de plantes aquatiques ou d'herbes terrestres.

Ses œufs, au nombre de 2 ou 3, médiocrement gros et de forme ovoïde plus ou moins ramassée ou allongée, avec coquille légèrement grenue et sans véritable éclat, sont semés de taches plutôt petites et de deux couleurs, les unes profondes, d'un gris plus ou moins foncé, les autres plus superficielles, brunes ou noirâtres, sur fonds divers, ocreux, brunâtre, olivâtre clair, gris-verdâtre, etc. Ils mesurent d'ordinaire 0^m^,070—075 sur 0^m^,048—052, exceptionnellement 0^m^,067 sur 0^m^,047 ou 0^m^,076 sur 0^m^,053.

L'espèce est très commune sur les côtes du nord de l'Europe et de l'Amérique, ainsi que, sous diverses formes, sur le littoral des régions moyennes et méridionales de l'Amérique du Nord, sur les côtes d'Afrique et jusque sur celles du sud et de l'ouest de l'Asie. Elle se reproduit sur les côtes maritimes, jusqu'un peu au delà du 70e degré ; pour notre continent, depuis le cap Nord en Scandina-

[1] Exceptionnellement au sommet d'un arbre, suivant Audubon, quand il est trop dérangé sur le sol.

vie, en Angleterre et jusque dans le nord de l'Allemagne et de la France où elle est encore plus ou moins sédentaire. C'est de là qu'elle se répand vers le sud et jusque dans l'intérieur du continent, à l'approche de la mauvaise saison, parfois même dès que les petits sont en état de voyager, si bien que, sous une forme ou une autre, elle est commune en hiver dans tout le sud de l'Europe.

332. — (5) : GOÉLAND D'AUDOUIN

Korallenmöwe — Gabbiano corso.

LARUS AUDOUINI Payraudeau.

Bec très fort et élevé, presque aussi long en dessus que le médian avec ongle; mandibule sup. bien courbée en avant, quoique médiocrement crochue et débordante; angle mentonnier saillant et avancé, la hauteur plus forte sur l'angle que derrière les narines. Narines un peu en arrière du milieu du bec au front. Tarse plus long que le médian avec ongle. Ailes dépassant beaucoup la queue. — Dos et couvertures alaires d'un cendré bleuâtre pâle; tête, cou, faces inf. et queue blancs, avec ou sans stries grises sur les premiers. Rémiges primaires en majeure partie noires, avec bout blanc; 1re volontiers avec une tache subterminale blanche, au côté interne, ad. Première année : varié de gris et de brun; dos maculé brun et roussâtre, queue tachée de noir et de brun, juv. Bec rouge, avec deux bandes transversales noires plus ou moins apparentes, en avant des narines; bord des paupières rouge, ad. Pieds noirs ou bruns.

Long. tot. 0m,450—500; aile pliée 0m,390—398; queue 0m,145—160; tarse 0m,053—057; médian, avec ongle 0m,048—050; bec, en dessus 0m,046—048.

LARUS AUDOUINI *Payraudeau,* Ann. des Sc. nat., VIII, p. 462, 1826. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 74, 1831. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 420, 1867. *Salvadori,* Elenco d. Ucc. ital., p. 285, 1887. *Saunders,* Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 271, 1896. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 142, 1899. — L. PAYRAUDEI *Vieillot,* Faune franç., Ois., p. 396, 1828.

GLAUCUS AUDOUINI *Bruch,* Journ. f. Orn., 1853, p. 102.

GAVINA AUDOUINI *Bonap.,* Consp. Gen. Av., II, p. 222, 1857.

Le Goéland d'Audouin, bien plus petit que le précédent, rappelle assez le suivant à première vue; cependant, il s'en distinguera toujours facilement, non seulement par les formes et proportions de

son bec beaucoup plus fort, mais encore par la couleur noirâtre ou brune de ses pieds.

Cette espèce, localisée dans la Méditerranée, plus particulièrement sur quelques îles comme la Corse, la Sardaigne, la Sicile, Elbe et Malte, les deux premières surtout, aurait fait, il y a 50 ans environ, une apparition tout à fait exceptionnelle sur les bords du Léman. En effet, je trouve dans des notes ornithologiques de mon père, en date de 1853, qu'un individu de cette espèce, en livrée de jeune âge, se trouvait alors dans la collection locale de M. Lehmann, de Genève, qui l'avait acheté en chair sur le marché de cette ville, probablement vers les années 1845-50.

Ses mœurs et allures rappellent celles de nos autres Goélands.

Ses œufs, au nombre de 2 ou 3, seraient d'un gris verdâtre ou jaunâtre assez foncé, quelquefois d'un gris cendré, ou faiblement lavés de jaunâtre, avec des taches très irrégulières, les unes grises et profondes, les autres d'un brun noir foncé et plus superficielles, souvent confluentes et formant quelquefois de larges plaques, principalement vers le gros bout où elles dessinent une couronne irrégulière. Ils mesureraient 0m,065—070 sur 0m,048—050 (selon Degl. et Gerbe).

333. — 6 : GOÉLAND CENDRÉ

Sturmmöwe — Gavina.

LARUS CANUS Linné.

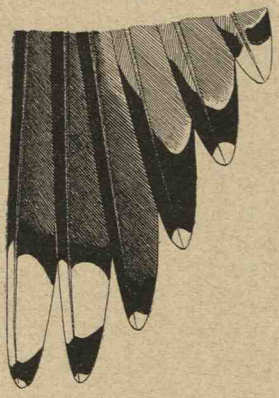

Fig. 105. Six premières rémiges de LARUS CANUS, ad., en noces.

Bec relativement faible et peu élevé, légèrement plus long en dessus que le doigt interne avec ongle; mandibule sup. convexe en avant, mais peu crochue et peu débordante; angle mentonnier médiocrement saillant, un peu en avant des narines; la hauteur du bec sur l'angle un peu moindre qu'en arrière sur les narines. Narines beaucoup plus près du front que du bout du bec. Tarse bien plus long que le médian avec ongle. — Tête, cou, faces inf. et queue blancs, avec ou sans petites mouchetures d'un brun noirâtre sur les premiers; dos et couvertures alaires d'un cendré bleuâtre; rémiges primaires en majorité grises vers la base et noires en avant,

avec le bout blanc, celui-ci très étendu et coupé avant l'extrémité par une barre noire, sur les deux premières, ad. (voy. fig. 105). *Première année : varié de cendré, de brun et de blanc, en dessus, blanc plus ou moins moucheté de brunâtre, en dessous, avec rémiges primaires, couvertures antérieures et large bande à la queue noirâtres, juv. Bec jaune, verdâtre à la base, ad., livide à la base, noirâtre en avant, juv. Pieds jaunâtres ou bleuâtres, ad., livides ou jaunâtres, juv. Iris brun.*

Long. tot. 0m,425—480; *aile pliée* 0m,360—385; *queue* 0m,130—150; *tarse* 0m,048—056; *médian, avec ongle* 0m,040—047; *bec, en dessus* 0m,033—037.

Larus canus *Linné,* Syst. Nat., éd. 10, p. 136, 1758, et éd. 12, I, p. 224, 1760. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 269, 1815. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 771, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 59, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 317, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 122, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 313, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 510, 1865. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 424, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 55, Fig. 7, *juv.,* et Tab. 56, Fig. 5, *ad.,* 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 585, Taf. 29, Fig. 6, ♂ été, et Fig. 7, ♂ hiver, 1891. *Saunders,* Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 277, 1896. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 142, 1899. — L. cinereus *Scop.,* Ann. I, Hist. nat., p. 80, 1769. — L. hibernus *Tunst.,* Orn. brit., p. 3, 1771. *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 596, 1788. — L. procellosus *Bechst.,* Orn. Taschenb., p. 313, 1803. — L. cyanorhynchus *Meyer u. Wolf,* Taschenb., II, p. 480, 1810. — L. niveus *Pallas,* Zoogr., II, p. 320, 1811-31. — L. canus var. major *Middendorf,* Sib. Reise, II, p. 243, 1853. — L. Heinei *Homeyer,* Naumannia, 1853, p. 129. — L. Kamtschatschensis *Bonap.,* Naumannia, 1854, p. 215. — L. delawarensis *Coues,* Pr. Ac. N. Sc. Phil., 1861, p. 246. — L. canus niveus *Seebohm,* Brit. Birds, III, p. 316, 1885.

Glaucus canus et G. lacrymosus (Licht.) *Bruch,* Journ. f. Ornith., 1853, p. 102.

Gavina Heinei, G. canus *Bruch,* Journ. f. Ornith., 1855, p. 283 et 284.

Noms vulg. S. F. : *Goéland cendré, Goéland. Mouette à pieds bleus, Grosse Bezule, Gros Bézu,* Genève. — S. A. : *Sturmmöwe, Grosse Möwe.* — S. I. : *Galatrun. Garigolon, Coccaj,* Locarno.

Adultes, en noces : Tête, cou, haut du dos, bord de la main, susscaudales, queue et toutes faces inf. d'un blanc pur ; dos, couvertures alaires, antérieures y comprises, scapulaires, rémiges secondaires et cubitales d'un cendré bleuâtre ; scapulaires, rémiges secondaires et cubitales plus ou moins largement bordées ou terminées de blanc. Les deux premières grandes rémiges noires ou noirâtres, avec large bout blanc, coupé un peu avant l'extrémité par une tache transversale noire ; la troisième en majeure partie noirâtre, avec petit bout blanc seulement ; les deux suivantes en majeure

partie cendrées et blanches, en arrière, noires avec bout blanc, en avant; la sixième cendrée, blanche en avant et tachée latéralement de noir avant le bout (voy. fig. 105). Bec jaune d'ocre, verdâtre à la base; pieds jaunâtres, plus ou moins nuancés de bleuâtre; iris brun foncé; bord libre des paupières rouge.

Adultes, en automne et en hiver : Dessus de la tête et du cou légèrement mouchetés de brun-noirâtre; pieds bleuâtres. Quant au reste, comme en été.

Jeunes, avant la mue : Tête et cou grisâtres en dessus et striés de brun; plumes du dos et couvertures alaires, ainsi qu'une partie des rémiges postérieures, brunes et bordées de gris-roussâtre; susscaudales variées de blanc et de gris, parfois avec quelques petites taches brunâtres. Faces inférieures blanches, un peu salies de grisâtre sur les côtés et plus ou moins maculées de brun au cou, à la poitrine et aux flancs. Couvertures antérieures et rémiges primaires entièrement d'un brun noirâtre. Queue blanche, avec large bande subterminale d'un brun noirâtre, couvrant environ un tiers des rectrices. Bec livide à la base, noirâtre en avant. Pieds d'abord livides, puis d'un jaunâtre pâle.

Après la mue : De plus en plus cendrés, en dessus, et de moins en moins maculés, en dessous, jusqu'au printemps, où ils prennent la livrée d'adultes, en perdant la bande caudale noirâtre.

A la naissance : Couverts d'un duvet cendré, légèrement teinté de fauve et semé en dessus de taches noires irrégulières, taches accentuées surtout à la tête, où, comme chez la Mouette rieuse, l'une d'elles encadre le bec au bas du front; gorge blanchâtre, limitée par des taches noires dans le bas; cuisses et devant du cou plus sombres. Bec et pieds rougeâtres; le premier avec une bande transversale noire, vers la base.

Variabilité : L'extension des espaces blancs et noirs au bout des grandes rémiges primaires varie avec l'âge et un peu d'individu à individu. Les dimensions du bec varient également assez pour avoir motivé quelques distinctions spécifiques plus ou moins justifiées. Cependant, cette dernière espèce de notre seconde section se distinguera toujours des précédentes par la faiblesse relative de son bec qui tend à la rapprocher un peu des Mouettes de la section suivante. Meisner, comparant les *L. canus* et *L. ridibundus*, a fait remarquer à juste titre que les deux premières rémiges ont, à tout âge, les baguettes noires chez le premier, tandis qu'elles sont blanches chez le second; mais, ce ne sont pas là des caractères distinctifs propres à ces deux espèces exclusivement, car les baguettes des premières rémiges sont noires chez la plupart des Goélands de la

deuxième section dont fait partie le *Canus*. Les baguettes sont en majeure partie noires, parce que les rémiges sont en majorité noires, et elles sont blanches, par contre, chez *Ridibundus*, parce que les rémiges sont en majeure partie blanches. En effet, les baguettes sont partiellement blanches aussi, chez *Canus* adulte, sur la petite partie blanche de l'avant des plus grandes rémiges.

Le *L. niveus* Pallas, des côtes septentrionales et orientales de l'Asie, un peu plus grand que la majorité des représentants de *L. canus* Linné, avec bec, tarses, doigts et ailes un peu plus longs, paraît n'être qu'une forme ou race locale de ce dernier et mériter tout au plus le titre de *L. canus major*. En tous cas, la différence de distance entre les extrémités des pennes cubitales et des rémiges primaires qui devrait, pour quelques ornithologistes, comme Schlegel et Homeyer, caractériser l'espèce de Pallas, ne me semble pas de très grande valeur, car elle m'a paru varier plus ou moins chez quelques espèces du genre, à divers âges.

Le Dr Depierre[1] avait, il y a tantôt cinquante ans, signalé déjà sur le Léman deux formes du *L. canus*, une plus petite et plus pâle, la plus commune, et une plus grande et plus foncée, la plus rare. Je ne saurais, faute de détails assez circonstanciés, dire s'il s'agissait bien ici du *Niveus (Canus major)* et du *Canus* ordinaire. En tous cas, la taille varie beaucoup dans l'espèce, même à âge égal.

Le Goéland cendré, à tort appelé aussi Goéland à pieds bleus, alors qu'il a les pattes jaunâtres pendant toute la belle saison, est la plus petite des espèces, parmi celles du genre qui rentrent dans notre seconde section, dite des *L. palliati*. Il rappelle un peu le *L. ridibundus* de notre troisième section dans sa livrée de jeune, après la première mue, bien que ne portant jamais la tache auriculaire noirâtre de celui-ci; cependant, il s'en distinguera toujours à première vue par sa taille sensiblement plus grande, ainsi que, comme je l'ai dit, par la coloration en majeure partie noire de ses premières rémiges.

C'est le plus commun de nos Goélands à manteau. Il se montre assez régulièrement au passage sur presque tous nos lacs, tant au sud qu'au nord des Alpes, généralement en mars et en septembre, et il hiverne volontiers soit sur nos plus grands lacs, soit sur nos principaux cours d'eau, comme le Rhin, l'Aar et le Rhône, tantôt isolément, tantôt en petites sociétés. On le rencontre du lac de Constance, au nord-est du pays, au Léman, au sud-ouest. On en voit, depuis 1886, quelques-uns, tant adultes que jeunes, pendant

[1] Soc. vaud. Sc. nat., vol. III, 1849-1853.

les hivers rigoureux, jusque dans la rade de Genève, avec les Mouettes rieuses. Je ne sache pas qu'il ait été observé à une certaine élévation dans les Alpes. Ses mœurs et allures rappellent celles des espèces précédentes; cependant, il semble moins exclusivement marin, plus sociable et peut-être un peu moins farouche que celles-ci; il se poserait aussi plus volontiers sur le sommet ou sur les grosses branches des arbres. Il recherche sur l'eau, sur les grèves, dans les marais et jusque dans les champs, la même nourriture animale que ses congénères, insectes, mollusques et poissons, ou campagnols et même parfois petits oiseaux. Stölker[1] raconte qu'une femelle tuée près de St-Gall avait deux pattes de Canard dans l'estomac.

Il niche dans le nord, en colonies parfois très nombreuses, soit près de la mer, sur le sable ou les rochers, soit sur les rives des grands lacs ou dans les marais, à l'intérieur des continents. Son nid, parfois simple excavation du sol à peine garnie de débris végétaux, est formé le plus souvent d'un agrégat grossier d'herbes aquatiques ou terrestres et de terre autour d'une large dépression centrale. Collett rapporte qu'en été 1868 une paire de ces oiseaux s'était établie dans un vieux nid de Corneilles, sur un sapin, près d'un lac d'eau douce des environs de Trondhjem. Je ne connais pas de nichée de ce Goéland dans le pays.

Ses œufs, au nombre de 2 ou 3, médiocrement gros, de forme ovoïde plus ou moins ventrue, à coquille assez mince, peu lisse ou légèrement grenue, sont teintés extérieurement de gris-verdâtre ou de gris-roussâtre, avec taches éparses, moyennes et petites, les unes grises, plus profondes, les autres plus superficielles, brunes ou noirâtres. Ils mesurent d'ordinaire 0m,056—060 sur 0m,040—043; parfois 0m,053 seulement selon le grand axe, suivant Degland et Gerbe.

L'espèce est très répandue en Europe et en Asie, où elle se reproduit surtout entre les 50e et 70e degrés de lat. nord. Pour ce qui a trait à notre continent, elle niche des côtes septentrionales de la France au cap Nord, d'où elle se répand, à l'approche de la mauvaise saison, jusque dans le sud de l'Europe et le nord de l'Afrique, hivernant sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, et plus ou moins à l'intérieur, dans le voisinage des eaux douces.

[1] Versuch einer Vogelfauna des Kanton St-Gallen und Appenzell; Verhandl. der St-Gall. Naturgesellsch., 1865-66, p. 16.

Section 3, des MOUETTES ou GOÉLANDS A CAPUCHON

LARI CUCULLATI Schlegel.

Bec généralement plus faible, quoique plus ou moins élevé, et relativement peu crochu ; tarse plus long que le médian avec ongle. Ailes dépassant d'ordinaire notablement la queue. Tête subovale, relativement petite. — Un capuchon gris, brun ou noir sur la tête et le haut du cou, en livrée de noces. Rémiges primaires souvent blanches ou grises variées de noir, parfois noires, avec ou sans macule blanche à l'extrémité, chez ad., volontiers plus foncées ou plus bigarrées, chez le jeune ; les macules terminales blanches généralement rognées, au printemps, par la mue ruptile. Une bande transversale noirâtre au bout de la queue, dans le jeune âge.

Le *L. ichthyaëtus,* qui rappelle beaucoup à divers égards le *L. melanocephalus,* fait une sorte d'exception dans ce groupe par sa grande taille et les fortes proportions de son bec. Le *L. leucophthalmus* Temm. à bec allongé, du sud-est de l'Europe, et le *L. Bonapartii* Rich. qui, d'Amérique, vient se montrer quelquefois dans le nord du continent, même jusqu'à Héligoland, nous font complètement défaut, parmi les espèces de cette section signalées en Europe.

334. — 7 : MOUETTE RIEUSE

Lachmöwe — Gabbiano comune.

LARUS RIDIBUNDUS Linné.

Bec relativement faible, peu élevé, assez pointu et pincé en avant, et d'ordinaire légèrement plus court en dessus que le doigt externe avec ongle; mandibule sup. relativement peu convexe en avant, peu débordante et plus pointue que crochue; angle mentonnier médiocrement accusé et un peu en avant des narines; celles-ci beaucoup plus près du front que du bout du bec; la hauteur sur l'angle légèrement moindre que sur les narines en arrière. Tarse plus long que le médian avec ongle (voy. fig. 101). *Ailes dépassant beaucoup la queue. — Dos et couvertures d'un cendré bleuâtre; tête et haut du cou bruns, plus bas en avant qu'en arrière, ou blancs, avec une tache*

noirâtre sur l'oreille; faces inf., queue, couvertures ant. et bord de la main blancs; rémiges primaires max. blanches, finement bordées et terminées de noir, ad. (voy. fig. 106). *Première année : brune, plus ou moins variée de gris, en dessus; blanche, salie de roussâtre à la poitrine, en dessous; couvertures ant. et rémiges primaires blanches, les dernières assez largement bordées de noir; une bande noirâtre au bout de la queue, juv. Bec rouge, ad; livide, avec bout brun, juv. Pieds rouges, ad.; livides ou jaunâtres, juv.*

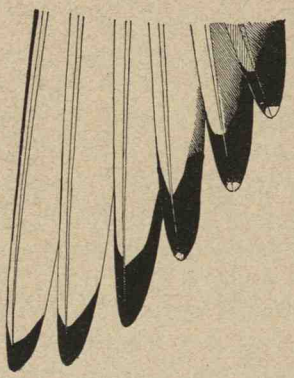

Fig. 106. Six premières rémiges de Larus ridibundus, ad., en noces.

Long. tot. 0m,380 juv. — 420 ad. (0m,370 ♂ ad., voy. var. L. capistratus); aile pliée 0m,294—320; queue 0m,118—130; tarse 0m,044—050; médian, avec ongle 0m,038—041; bec, en dessus 0m,032—036.

a) Larus cinerarius et L. ridibundus *Linné,* Syst. Nat., I, p. 224, hiver, et 225, été, 1766. L. ridibundus (Linné) auct.: *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 272, 1815. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 780, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 62, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 310, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 122, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 319, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 512, 1865. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 435, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 55, Fig. 9, et Tab. 57, Fig. 7, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 583, Taf. 29, Fig. 4, ♂ été, et Fig. 5, hiver, 1891. *Saunders,* Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 207, 1896. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 140, 1899. — L. erythropus *Latham,* Gen. Syst., suppl., I, p. 296, 1787. — L. canescens *Bechst.,* Orn. Taschenb., p. 370, 1803. — L. atricilla *(nec Linné)* et L. nævius *Pallas,* Zoogr., II, p. 324 et 327, 1811-31.

Gavia ridibunda *Brisson,* Ornith., V, p. 192, 1760. — G. ridibundus *Bonap.,* Naumannia, 1854, p. 213.

Xema ridibundus *Boie,* Isis, 1822, p. 563. — X. pileatum *Brehm,* Isis, 1830, p. 994.

Chroicocephalus ridibundus *Eyton,* Cat. Brit. Birds, p. 53, 1836.

b) Larus capistratus *Temminck,* Man. Orn., II, p. 785, 1820.

Xema capistratus *Boie,* Isis, 1822, p. 563.

Chroicocephalus capistratus *Eyton,* Cat. Brit. Birds, p. 63, 1836.

Gavia capistrata *Bonap.,* Naumannia, 1854, p. 213.

Noms vulg. S. F.: *Mouette, Mouette rieuse. Bezule, Bézu,* Genève; *Biju,* Vaud; *Quincaire,* Lausanne, Yverdon. — S. A.: *Schwarzköpfige Möwe, Gemeine graue Möwe, Fischmöwe, Pfaff. Allenbock,* lac de Constance; *Lachmöwe,* Zurich; *Gyriz,* Berne, Bienne; *Halbrad* ou *Halibrad,* Unterwald. — S. I.: *Galetrun, Garigola, Coccaj,* Tessin.

Adultes, en noces : Tête jusqu'à l'occiput et haut du cou, en avant, d'un brun foncé, plus ou moins bordé de noir, dans le bas, avec paupières blanches, sauf en avant. Dos, couvertures et rémiges secondaires d'un cendré bleuâtre. Tour du cou, toutes faces inférieures, couvertures alaires antérieures, queue et sus-caudales blancs; la poitrine et le ventre volontiers légèrement rosés. Les quatre premières rémiges en grande partie blanches, terminées et bordées de noir au côté interne, avec étroit liseré noir sur partie des barbes externes; les deux suivantes cendrées, à bout noir; la septième d'ordinaire à pointe grise, avec tache noire en arrière. Suivant les individus et probablement selon l'âge, de très petites macules blanches, au bout des grandes rémiges, à partir de la quatrième, ou pas de taches (voy. fig. 106). Bec et pieds rouges. Iris brun. — *Femelle* volontiers un peu plus petite que le mâle.

Adultes, en automne et en hiver : Tête et cou blancs, avec une petite tache noirâtre devant l'œil et une autre un peu plus grande sous l'oreille; les rémiges primaires à pointe blanche, d'ordinaire à partir de la quatrième ou cinquième; le reste comme en été. Le bec et les pieds d'un rouge peut-être un peu plus sombre.

Jeunes, avant la mue : Tête d'un brun grisâtre, en dessus, avec un espace blanc derrière les yeux, une tache brune devant ceux-ci et une autre sous l'oreille. Gorge et un étroit collier sur la nuque blanchâtres. Haut du dos et bas du cou en arrière, scapulaires, cubitales et couvertures supérieures d'un brun assez foncé, avec petites franges d'un gris roussâtre. Grandes couvertures de l'aile, croupion et rémiges secondaires d'un cendré bleuâtre; les dernières tachées de brun sur le centre. Couvertures alaires antérieures, queue en majeure partie et sus-caudales blanches; les premières plus ou moins tachées de brun. Faces inférieures blanches, salies de roussâtre et de brun-roussâtre sur le devant du cou, ainsi que sur le haut de la poitrine et des flancs. Rémiges primaires à peu près comme chez l'adulte en hiver, bien que plus largement bordées, et cela d'un brun noirâtre, au lieu de noir, généralement avec une très petite tache blanche à l'extrémité. Une bande d'un brun foncé quasi terminale sur le bout des rectrices. Bec d'un jaunâtre livide, avec pointe noire. Pieds livides. — Les jeunes avant la première mue sont de taille assez différente et souvent bien plus petits que les adultes.

Après la mue : Les taches devant les yeux, ainsi que celles sous les oreilles sont noirâtres et plus ou moins reliées, formant sur le vertex et sur l'occiput une sorte de bande transversale d'un gris brun ou noirâtre. Une teinte cendrée a remplacé en bonne partie

le brun sur le dos et les couvertures alaires; cependant, les ailes sont encore assez largement tachées de brun, en hiver. Les faces inférieures deviennent d'un blanc de plus en plus pur. Les pieds sont jaunâtres. — Les mues se font du reste plus longuement et moins régulièrement chez les jeunes que chez les adultes. Le capuchon est encore plus ou moins varié de blanc dans la deuxième année, et ce n'est qu'à l'âge de trois ans que les jeunes prennent définitivement la livrée de leurs parents, en perdant alors la bande terminale brune de la queue.

A la naissance: Couverts d'un duvet roux pâle, immaculé en dessous, moucheté en dessus et à la gorge de taches noires irrégulières, dont une encadrant le bec sur le front; bec et pieds jaunâtres.

Variétés: La taille varie beaucoup dans le jeune âge; cependant, les individus de l'année sont d'ordinaire notablement plus petits que les adultes, aussi bien en longueur totale que dans le détail de leurs dimensions, dans la longueur des ailes en particulier. L'extension du noir sur le bas du capuchon et sur les rémiges varie aussi passablement avec l'âge et les individus.

La collection locale du Musée de Genève possède une *Mouette blanche* à plumage entièrement de cette couleur, à part seulement le bout noir des grandes rémiges et une légère trace grise de la tache auriculaire, avec bec et pieds rouges, les derniers relativement pâles ou plutôt orangés. Le défaut complet de teinte cendrée sur le dos et les ailes de cet individu, sauf cela très semblable à la Mouette rieuse ordinaire, permet de supposer qu'il s'agit d'un cas rare d'albinisme du *Larus ridibundus*. N'ayant vu le sujet qu'empaillé, je ne saurais dire quelle était la couleur des yeux. Signalée déjà depuis deux ans, cette curieuse Mouette a été tuée, à Genève, le 13 décembre 1898.

Larus capistratus Temminck.

Temminck a décrit, en 1820[1], sous le nom de Mouette à masque brun, *Larus capistratus,* une petite Mouette du nord, des contrées subarctiques des deux mondes principalement, très voisine du *Ridibundus,* mais se distinguant de celui-ci par des dimensions notablement moindres, un capuchon ou masque moins foncé et moins étendu en arrière, par un bec plus faible, plus grêle et plus court, et par des pattes, tarses et doigts, plus petites, ainsi que par un bec d'un rouge un peu brunâtre. Beaucoup d'ornithologistes ont

[1] Man. Orn., II, p. 785, 1820.

récusé cette prétendue espèce, considérant qu'à part la taille elle présente toutes les particularités de la livrée de la Rieuse et que l'extension, aussi bien que la teinte du capuchon, varient passablement d'individu à individu. Le Dr Depierre, à Lausanne, avait constaté aussi, il y a plus d'un demi-siècle[1], la présence sur le Léman de deux variétés du *L. ridibundus,* dont l'une, de beaucoup la plus rare, d'un quart à peu près moindre que l'autre[2], se distinguait par un bec et des pattes plus petits, une teinte rosée plus accusée des faces inférieures et un manteau cendré plus pâle. G. Fatio, mon père[3], constatant aussi, sur des sujets de la Mouette à masque brun capturés en hiver sur le Léman, la présence des caractères différentiels signalés par Temminck, voyait une preuve à l'appui de l'opinion de cet auteur dans le fait qu'on n'avait jamais vu jusqu'alors le *Capistratus* en compagnie du *Ridibundus.* Enfin, tout particulièrement favorisé par l'abondance des Rieuses qui, depuis plus de vingt ans, hantent en hiver, par nombreuses centaines, la rade, les quais et les ponts de Genève, il m'a été permis de constater, comme je l'ai déjà dit ailleurs[4], que la petite forme ici en question se voit cependant, de temps à autre et dans une certaine proportion, peut-être deux ou trois sur cent, mélangée en hiver[5] aux Rieuses ordinaires. Je n'ai vu que des adultes dans une livrée d'automne et d'hiver semblable à celle des Rieuses; mais ils étaient facilement reconnaissables à leur taille notablement plus petite, ainsi qu'à leur bec et leurs pieds plus faibles et d'un rouge légèrement rembruni[6]. Voici les dimensions de deux individus, mâles adultes en livrée d'automne, tués en hiver sur le Léman, non loin de Genève[7]:

Long. tot. 0m,370—378; aile pliée 0m,287—292; queue 0m,113—115; tarse 0m,0375—0390; médian, avec ongle 0m,0350—0365; bec, en dessus 0m,029, chez les deux.

[1] Bull. Soc. Vaud. Sc. nat., vol. III, p. 252, 1849-53.

[2] Cette différence de 1/4 dans la taille me paraît un peu exagérée. Temminck, le créateur de l'espèce n'accusait que 8 lignes de différence entre la taille de son *Capistratus* et celle de *Ridibundus.*

[3] Naumannia, 1856, p. 172.

[4] Hôtes d'hiver de la Ville de Genève, Journ. Diana, 1 et 15 février 1887.

[5] Particulièrement au milieu de janvier 1887.

[6] Le pouce m'a paru aussi, chez quelques sujets empaillés, notablement plus petit et loin d'atteindre au bas du tarse; mais j'ai trouvé sous ce rapport, d'assez grandes différences entre adultes de *Ridibundus* ordinaire.

[7] L'un tué en 1844, près de Genève, et déterminé *Capistratus* par mon père; l'autre tué par Roget, également non loin de Genève, et dans la collection locale de cette ville, sous le nom de *Ridibundus.*

Il existe vraiment une forme septentrionale plus petite que le type de l'espèce, mais elle est, à mon avis, trop voisine de celui-ci pour mériter plus que le titre distinctif de *Larus ridibundus minor*.

La Mouette rieuse est commune en Suisse et, suivant les localités, de passage ou hôte d'hiver, nicheuse ou sédentaire. On la voit sur tous nos lacs, petits et grands, au nord et au sud des Alpes, ainsi que sur nos principaux cours d'eau, parfois même jusqu'à d'assez grandes hauteurs dans le Jura et les Alpes, sur le Doubs, non loin de La Chaux-de-Fonds, ainsi que dans la vallée d'Urseren, sur la route du Gothard, et jusque sur les lacs de la H^te^-Engadine, à 1800 m. s/m., par exemple. Bien des paires restent toute l'année ou se reproduisent en Suisse. Cependant, c'est surtout dans la mauvaise saison que l'espèce paraît la plus abondante, alors que beaucoup de ces oiseaux venant de contrées avoisinantes ou de régions plus septentrionales, se sont joints, sur nos plus grands lacs, à ceux qui ont séjourné ou multiplié dans le pays. C'est alors que nous voyons chez nous quelques représentants de la petite forme dite à masque brun, dont j'ai parlé plus haut. Les Rieuses passent, volant haut et généralement en nombreuse société, aussi bien au printemps qu'en automne. Beaucoup passent dès fin février ou en mars, parfois encore les premiers jours d'avril, ainsi que dès septembre ou octobre et en novembre. Bien des Mouettes qui ont hiverné chez nous quittent le pays, pour gagner des contrées plus septentrionales; toutefois, des paires, plus ou moins nombreuses suivant les années, nichent sur les rives des lacs de Constance, de Neuchâtel, de Bienne et Léman[1], ainsi que sur les bords ou les îlots du Rhin, de la Limmat, de l'Aar et du Rhône. Elles se reproduisaient, dit-on, aussi autrefois dans les grands marais, maintenant desséchés, entre les lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat. Pour ce qui est du Léman, cette Mouette nichait et niche encore plus ou moins dans les marais de Villeneuve, non loin, semble-t-il, du débouché du Rhône dans le lac, où j'en ai vu encore bon nombre d'individus le 27 avril 1902, sans avoir pu me mettre alors en quête du lieu précis de leur établissement; elle nichait également dans le grand delta graveleux des Dranses, non loin de Thonon, mais l'exploitation toujours plus active des graviers semble avoir aujourd'hui éloigné la plupart des nicheuses de jadis. Enfin, la Rieuse aurait encore niché, selon Forel[2], vers 1830, près de Morges, sur

[1] Peut-être aussi parfois sur les bords du lac des Quatre-Cantons, près de Lucerne.

[2] F.-A. Forel; Le Léman, III, p. 51, 1902.

les bords du même lac, au delta du Boiron, où, depuis bien des années, elle ne se reproduit plus. Il est curieux que Necker n'ait pas eu connaissance de ces nichées et n'en ait rien dit, en 1823, dans son intéressant mémoire sur les Oiseaux des environs de Genève.

C'est d'ordinaire fin avril ou dans la première moitié de mai que la ponte s'opère chez nous, volontiers en société, mais non pas naturellement en aussi nombreuse compagnie que dans des contrées plus propices ou moins fréquentées, cela sur le sable ou le gravier, volontiers sur quelque petit îlot, ou encore sur terre entre des buissons ; puis, c'est généralement vers le milieu ou la fin de juillet que nous voyons les jeunes exécuter avec leurs parents leurs premières promenades sur le lac. Plus tard, en septembre et octobre, les Rieuses réunies en troupes nombreuses, souvent de plusieurs centaines à la fois, se répandront dans les champs, les cultures et les labours, en quête de sauterelles, d'insectes, de larves, de vers, de mollusques et parfois de souris ou de campagnols. Pareilles incursions dans les terres se feront aussi volontiers au premier printemps, en mars principalement. Leurs allures et leur alimentation sont assez semblables à celles des espèces précédentes ; cependant, quoiqu'absorbant aussi beaucoup de mollusques et de petits poissons vivants ou morts, au besoin même toutes sortes de charognes apportées sur les grèves par la vague, elles prennent incontestablement sur terre et sur l'eau beaucoup plus d'insectes que nos gros Goélands, si bien qu'elles sont dans plusieurs pays rangées parmi les oiseaux véritablement utiles à l'agriculture. Souvent, en volant ou en jouant, elles poussent de petits cris qui, suivant les cas, peuvent être traduits par *qüe, küe, kirr* ou *kriah, kuen kuen,* ou parfois *huiiuur*. En d'autres occasions, excitées, poursuivies ou poursuivant, elles diront plutôt *krr, krek, ek-ek,* ou encore *keckeckkeck,* et parfois, plusieurs criant ensemble, ces voix simuleront comme un rire moqueur, d'où leur nom de Mouettes rieuses.

Pressés par la faim, ces oiseaux se rapprochent volontiers pendant la mauvaise saison des localités habitées, des quais par exemple de plusieurs de nos villes, où ils viennent chercher des débris de boucherie ou d'égouts et tout ce qui se jette à l'eau.

Meisner, en 1815, a déjà signalé la présence de nombreuses *Lachmöwen* en hiver sur la Limmat, dans la ville de Zurich, et le même fait a été observé, comme je l'ai dit, sur divers points du littoral de quelques-uns de nos lacs, de ceux de Constance, de Neuchâtel et Léman, sur les quais de Vevey, Ouchy, Morges et Nyon, au passage des bateaux à vapeur, en particulier, et dans la rade de Genève. Je ne crois pas que nulle part dans le pays on voie une aussi

grande abondance de Mouettes rieuses que dans le port de Genève, où, depuis vingt-cinq ans, elles viennent hiverner toujours plus nombreuses, à la suite de l'établissement des jetées qui ferment la rade et de la protection efficace que la police leur accorde. C'est par troupes de plusieurs centaines qu'on les voit durant l'hiver, le long de nos ponts et de nos quais, dans des âges différents et sous diverses livrées; on y reconnaît les jeunes de l'année, à leurs faces supérieures mâchurées de brun, avec bande noirâtre au bout de la queue, les sujets de seconde année, à leur dos déjà gris, avec ou sans traces du capuchon, encore avec bande caudale, et les adultes à leur manteau gris bleu et leur queue entièrement blanche, avec tête d'abord blanche, puis plus ou moins encapuchonnée de brun.

Elles arrivent pour la plupart vers la mi-novembre dans la rade, un peu plus hâtivement ou tardivement selon la température, volontiers après que les premières se sont montrées déjà, depuis quelques jours, sur le Rhône, un peu au-dessous de la ville; elles nous quittent aussi plus ou moins tôt ou tard, entre mi et fin mars, non sans avoir fait encore un petit séjour sur le Rhône, avant que de partir. Quand elles nous abandonnent, elles ont généralement acquis, les adultes au moins, le capuchon brun de la livrée de noces qui commence à se développer plus ou moins vite, selon les individus et les circonstances, parfois déjà avec les premiers jours de janvier. La belle livrée, avec capuchon, se porte généralement chez nous dès le mois de mars, jusqu'à la fin de juillet ou le commencement d'août, tandis que celle d'automne et d'hiver, sans capuchon, est de mise ordinaire depuis la mi-août jusqu'à février ou même partie de mars, selon l'âge et les conditions climatériques. Ces règles souffrent toutefois, comme beaucoup d'autres, des exceptions; car, comme je l'ai dit, on voit parfois des adultes portant un capuchon, tantôt déjà dès la fin de janvier ou au commencement de février, tantôt encore vers la fin de novembre[1].

Durant le jour, elles passent et repassent le long des quais et des ponts, accompagnant les promeneurs et sollicitant par de petits cris l'aumône d'un morceau de pain, ou bien, reposant sur l'eau en rangs serrés, elles couvrent comme d'un tapis blanc de grands espaces dans la rade, ou encore, volant en planant très haut au-dessus des ponts et du Rhône, elles exécutent en société des voltes

[1] J'ai vu, en effet, quelques adultes portant, encore ou déjà, un capuchon facial quasi-complet, un peu saupoudré de blanc, à Vevey, le 25 novembre 1901, ainsi qu'à Genève, le 30 du même mois de la même année. Malheureusement, je n'ai pu examiner de près aucun de ces sujets, pour décider s'il s'agissait d'un ancien ou d'un nouveau capuchon.

gracieuses et soutenues. Le soir, avant la tombée de la nuit, elles partent toutes, par compagnies successives, dans la direction de Cologny, comme si elles allaient coucher aux Dranses, bien qu'une partie d'entre elles passe, dit-on, la nuit sur l'eau en plein lac. Rien de plus amusant que de voir ces gentils oiseaux, d'ordinaire assez sauvages en dehors du port, venir en quantité voltiger à portée de la main, au-dessus de la barrière du pont du Mont-Blanc, pour se disputer en l'air les petits morceaux que leur jette un passant, les prendre même très souvent entre les doigts du promeneur. En divers points sur les quais, on voit aussi des groupes de Mouettes qui voltigent et piaillent devant telle ou telle fenêtre des étages supérieurs, où on leur jette également du pain et où on les attire de très loin simplement en faisant le simulacre de lancer quelque chose en l'air. Jalouses et un peu parasites, elles se poursuivent souvent avec de petits cris, pour se disputer un bon morceau, ou bien elles viennent se poser sur l'eau là où elles ont vu plonger une Foulque ou un Canard, dans l'espoir de recueillir à la surface quelques débris comestibles dégagés de la vase par le plongeur, ou de s'emparer, si possible, d'une proie que celui-ci n'aurait pas préalablement avalée.

Comme leurs congénères, elles ne plongent jamais véritablement ; c'est-à-dire qu'elles ne disparaissent pas entièrement dans l'eau. Alors qu'elles nagent, elles enfonceront tout au plus la tête et le haut du corps dans le liquide, pour prendre un objet submergé. De même, en fondant de haut sur une proie qui flotte à la surface ou près de celle-ci, elles s'écraseront sur l'eau, les ailes un peu entr'ouvertes, enfonçant rapidement l'avant du corps pour saisir l'objet, animal ou autre, qui va disparaître, et faisant ainsi passer une vague par-dessus leurs épaules ; mais, elles ne pourront pas atteindre ainsi la proie convoitée au delà de 15 à 20 centimètres de profondeur. L'histoire d'une Mouette trouvée morte sur la plage à Vevey, avec le bec hermétiquement fermé par les valves contractées d'un Anodonte qui l'avait ainsi tuée, anecdote publiée dans les journaux vaudois et genevois au commencement de février 1902, semble en contradiction flagrante avec mon dire, car les Anodontes se tiennent généralement sous une assez épaisse couche d'eau. Cependant, je dois donner raison au prof. F.-A. Forel qui a signalé et discuté le cas, en affirmant que la victime, la Mouette, a dû trouver par hasard sur ou près de la rive le mollusque bivalve, cause de sa mort ; à quoi j'ajouterai : ou quelque part dans les marais de Villeneuve, exceptionnellement en un endroit d'une profondeur moindre que 20 centimètres, peut-être pendant une

seiche. Les expériences répétées que j'ai faites, à ce propos, au Jardin Anglais à Genève, m'ont bien prouvé que, même sous l'influence de la convoitise et de la jalousie, la Mouette rieuse ne plonge pas au delà de ce que je viens d'indiquer. Après avoir fait apprécier à quelques Mouettes rassemblées la supériorité de boulettes de viande crue sur le pain que leur offrent généralement les passants, et ayant profité de moments où j'étais seul à leur offrir la pâture, j'ai pu constater que mes boulettes, ne restant pas à la surface comme celles de pain, mais s'enfonçant de suite, n'étaient jamais poursuivies, bien que très visibles encore, au delà de 20 centimètres de profondeur environ par les Mouettes qui avaient manqué leur coup de surface, tel que je l'ai ci-dessus décrit.

L'espèce se reproduit dans une grande partie de l'Europe et de l'Asie, au sud du 63e degré. Elle niche en colonies plus ou moins nombreuses, tant sur les côtes des mers, près des embouchures des fleuves, qu'au bord des lacs et des cours d'eau ou dans les grands marais. Le nid, parfois une simple dépression dans le sol, à peine garnie de quelques débris végétaux, plus souvent formé d'un amas de roseaux et d'herbes sèches légèrement creusé au centre, toujours grossièrement bâti, est, suivant les circonstances, placé sur le sable ou le gravier, ou entre les herbes et les roseaux, volontiers sur quelque point difficilement abordable.

La ponte se fait, comme je l'ai dit, fin avril ou au commencement de mai, et l'incubation, souvent momentanément abandonnée à la chaleur du soleil, dure dix-sept jours environ. Après être restés un jour ou deux dans le nid, les poussins errent bientôt à l'entour de celui-ci, et croissent assez vite pour pouvoir se suffire à eux-mêmes au bout d'un mois à peu près.

Les œufs, au nombre de 2 ou 3, plus souvent 3, assez gros, de forme ovoïde plus ou moins allongée, à coquille mince, faiblement grenue et un peu lisse, bien que sans véritable éclat, sont d'un roux olivâtre ou d'un gris tirant plus ou moins sur le verdâtre ou l'olivâtre, tantôt assez foncés, tantôt très clairs, avec taches éparses, petites et assez grandes, grises et brunes. Ils mesurent ordinairement 0m,052—056 sur 0m,038—039; plus rarement 0m,048 sur 0m,038, suivant Degl. et Gerbe, ou, au contraire 0m,052 sur 0m,036, selon Vian. Deux œufs de ma collection, relativement petits et attribués au *Capistratus,* mesurent : l'un 0m,047 sur 0m,034, l'autre 0m,049 sur 0m,037.

J'ai déjà dit que l'espèce est très répandue en Europe, en Asie et jusque dans le nord de l'Amérique, sous la forme dite *Capistrata,* selon Temminck. Ajoutons qu'elle se montre aussi dans le nord de

l'Afrique, en hiver, que son habitat s'étend donc à peu près entre les 30e et 63e degrés de lat. nord.

335. — (?) MOUETTE A CAPUCHON PLOMBÉ

LARUS ATRICILLUS Linné.

(Espèce étrangère, peut-être accidentelle en Suisse?)

ADULTES D'AMÉRIQUE :

Bec assez robuste, quasi-égal au doigt externe avec ongle, en dessus, notablement plus haut et plus convexe en avant que chez Ridibundus; arête de la mandibule sup. passablement, mais graduellement courbée en avant, quoique relativement peu crochue, mesurant, du bout ant. des narines à son extrémité, la même longueur ou un peu plus que du même point à son origine devant le front, chez ad. Angle mentonnier assez accusé, légèrement en avant des narines; la hauteur sur cet angle plus petite que celle sur le milieu du bec ou au plus égale, soit sensiblement moindre que chez Melanocephalus. Ailes dépassant beaucoup la queue; grandes rémiges assez pointues.

Dos et couvertures alaires d'un cendré brunâtre, en noces; cendrés, en hiver. Tête et haut du cou, plus bas devant que derrière et sur une étendue bien plus grande que chez Ridibundus, d'un brun noirâtre, fuligineux et comme un peu glacé de tons plombés, en noces; blancs et plus ou moins mouchetés ou lavés d'un gris brun légèrement roussâtre en dessus et en arrière, sur la nuque principalement, en hiver. Faces inf., ainsi que queue et croupion blancs, ad. Rémiges primaires antérieures noires, en dessus, barbes externes et internes, ad., les deux ou trois premières jusqu'au bout, les suivantes avec ou sans extrémité blanche, selon la saison[1]. *Bec rouge de laque; pieds d'un rouge sombre, en noces; bec et pieds noirs ou noirâtres, en hiver*[2].

Jeunes, avant la mue : Dos et couvertures alaires d'un gris brun, les plumes liserées de gris-roussâtre plus pâle; tête, cou, côtés de la poitrine et flancs, d'un gris-brun roussâtre, plus clair que sur le dos. Faces inf. blanches. Grandes rémiges entièrement noires. Queue cendrée en arrière, d'un brun noirâtre sur le tiers au moins de sa lon-

[1] Les extrémités blanches des grandes rémiges en arrière-saison tombent plus ou moins complètement à la fin de l'hiver et au printemps, par la mue ruptile, comme chez la généralité des espèces du groupe.

[2] Description relevée par moi, sur des adultes provenant d'Amérique.

gueur en avant, avec étroite bordure terminale blanc-roussâtre. Bec noir; pieds noirâtres.

Long. tot. 0m,390—430; aile pliée 0m,315—325, dépassant la queue de 0m,048—056; queue 0m,120—130; tarse 0m,046—051; médian, avec ongle 0m,0375—0391; bec, au front 0m,0335—0370.

Larus atricilla *Linné*, Syst. Nat., I, p. 225, 1766. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 779, 1820, et IV, p. 483, 1840. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 431, 1867. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 194, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 140, 1899. — L. ridibundus *Wils. (nec Linné)*, Amer. Orn., 1808-1814. — L. plumbiceps *Brehm*, Lehrb., p. 722, 1823.

Xema atricilla *Boie*, Isis, 1822, p. 563.

Gavia atricilla *Macgill.*, Man. Nat. Hist. Orn., II, p. 240, 1840.

Chroicocephalus atricilla *Bruch*, Journ. f. Orn., 1853, p. 106.

Atricilla megalopterus *Bruch*, Journ. f. Orn., 1855, p. 287. — A. Catesbæi *Bonap.*, C.-R. Acad. Sc., XLII, p. 771, 1856.

Si je donne une brève description du *Larus atricillus* propre aux régions septentrionales de l'Amérique et occidentales des Indes, et dont la présence accidentelle en Europe est aujourd'hui fortement contestée, c'est que j'ai hérité de mon père, G. Fatio, une Mouette de la taille de la Rieuse à peu près, bien qu'entièrement différente, qui a été tuée sur le lac Léman, près de Genève, en octobre 1848, et par lui déterminée Larus *atricillus*. Après avoir signalé cette intéressante capture dans la *Naumannia* (Jahrg. VI, p. 172), en 1856, mon père avait fait faire une jolie aquarelle de cet oiseau[1] et avait rédigé, en vue d'une future édition de l'ouvrage de Necker (Oiseaux des environs de Genève), une description sommaire de celui-ci qui malheureusement ne parut point.

Je désire présenter à nouveau la Mouette en question, jeune encore, parfaitement conservée et à divers égards bien différente soit de *Larus melanocephalus*, soit d'un autre jeune d'*Atricillus* de la collection qui me vient de mon père et est censé provenir d'Europe septentrionale; mais, je suis très embarrassé pour peser la valeur des caractères distinctifs des jeunes à différentes époques, devant la pénurie des données y relatives pour certaines espèces, la Mouette à capuchon plombé en particulier. Je me trouve dans la position de l'auteur du volume XXV du Catal. du British Museum, H. Saunders, quand il déclare qu'il est souvent très difficile de distinguer les jeunes des *Larus atricillus* et *L. melanocephalus*.

Le mieux est, je crois, de donner ici une description un peu dé-

[1] Aquarelle malheureusement égarée.

taillée du jeune *Larus* en litige, pour permettre d'apprécier ses caractères différentiels et ses affinités.

JEUNE, APRÈS LA MUE

(Atricillus ou *Melanocephalus?)*

Description d'un sujet tué sur le Léman.

Bec rappelant beaucoup celui des adultes d'*Atricillus* décrits ci-dessus, par ses formes et dimensions, bien qu'un peu moins prolongé en avant des narines, soit beaucoup plus robuste et plus haut que chez *Ridibundus*, quoique notablement moins élevé sur l'angle mentonnier et devant les narines que chez *Melanocephalus*, et, par le fait, à arête supérieure quasi graduellement déclive sans dépression sur les narines. Ongle du pouce touchant à peine le sol. Ailes dépassant beaucoup la queue. Pennes cubitales longues, atteignant le bord supérieur de la bande caudale brune, au milieu, soit près des $^3/_4$ de la queue ($^2/_5$ chez *Melanocephalus* après la mue).

Tête, nuque et derrière du cou comme nuancés de gris ou de brun-roussâtre pâle; chaque plume étant d'un brun roux clair au milieu et bordée de cendré ou de blanchâtre, à part un espace autour de l'œil où le brunâtre domine, espace sombre se prolongeant en s'élargissant jusqu'assez bas sous l'oreille. Le bord des paupières blanchâtre. Plumes du dos, couvertures petites et moyennes, cubitales et scapulaires d'un brun grisâtre assez foncé, largement bordées et terminées de blanc ou blanchâtre. Croupion et sus-caudales blancs, avec quelques petites taches brunes étagées, quasi-équidistantes. Grandes couvertures d'un cendré bleuâtre clair, formant un large miroir immaculé sur l'aile pliée. Rémiges secondaires brunes, bordées de blanc. Grande pollicienne et couvertures antérieures noirâtres, bordées de blanc à l'extrémité. Cinq premières grandes rémiges d'un noir brun, en dessus, avec baguette brune ou brunâtre, sauf à la base, grises et blanches, avec baguette blanche, en dessous; la première entièrement noire, sauf sur le bord des barbes internes, en arrière de ses deux cinq. environ; les suivantes noires sur un quart de leur longueur à peu près, en arrière du bout, puis sur les barbes externes, ainsi que sur une largeur quasi-égale des barbes internes et une étroite bordure extrême de celles-ci, enveloppant une bande blanche allongée; les 3e à 5e étroitement terminées de blanchâtre. Rémiges primaires postérieures, depuis la 6e, en majeure partie grises, avec bout noir et pointe blanche. Rectrices blanches, avec une grande tache noirâtre largement bordée de blanc, dessinant une bande transversale et subterminale sur la queue; les médianes avec un espace clair au milieu de la tache. Gorge et un étroit demi-collier sur le devant et les côtés du cou d'un blanc

légèrement roussâtre. Faces inférieures blanches, avec croissants subterminaux brunâtres plus ou moins accusés sur les plumes du cou, des côtés de la poitrine et des flancs. Bec noir en dessus et en avant, brun foncé sur les côtés, en arrière. Pieds bruns. Iris brun.

Long. tot. 0m,40; aile pliée 0m,315, dépassant queue de 0m,052; queue 0m,125; tarse 0m,048; médian, avec ongle 0m,039; bec, en dessus, à la base de l'arête sup. 0m,0335.

L'individu en question est déterminé jeune par la présence de la bande subterminale noirâtre de sa queue, ainsi que par la bigarrure de son plumage; et l'époque de sa rencontre sur le Léman établit indubitablement qu'il a dû faire au moins une première mue, qu'il est même peut-être déjà dans sa seconde année, à cause de la pureté du cendré-bleuâtre de ses grandes couvertures, de la moindre largeur de sa bande caudale et de la longueur de ses pennes cubitales.

La forme du bec, plus déclive et moins élevé en avant que chez *Melanocephalus,* la longueur relative des premières grandes rémiges dépassant notablement plus le bout de la queue que chez celui-ci, la couleur brune des taches du manteau et surtout la teinte d'un gris-brun roussâtre clair de la tête et du cou, rappelant à la fois celle du jeune *Atricillus* avant la mue, sur les mêmes parties, et celle de l'adulte en hiver sur le derrière de la tête et la nuque, militent fortement en faveur d'un rapprochement avec *Atricillus.*

Je n'hésiterais pas à rapporter à cette dernière espèce le curieux sujet que je viens de décrire, s'il ne présentait, sur un autre point, un caractère contradictoire d'une certaine importance. Ses grandes rémiges, à partir de la seconde surtout, présentent en effet, comme je l'ai dit, un espace blanc allongé sur les barbes internes, rappelant la figure de ces pennes donnée par Saunders, pour *Melanocephalus juv.*[1] dans le vol. XXV du Catal. of B. du Brit. Museum, p. 182, en 1896.

Les caractères distinctifs tirés des formes très différentes du bec, des proportions relatives des ailes vis-à-vis de la queue et de certaines particularités de la livrée ne peuvent, malgré leur importance, permettre de négliger les dissemblances signalées dans la couleur des rémiges à qui sait que les jeunes, dans le genre *Larus,* ont généralement les grandes rémiges plus sombres ou plus noires que les adultes, et que, dans le cas particulier d'*Atricillus,* adultes

[1] Jeune de 2e année probablement; car ce n'est pas le cas chez ceux de 1re année que j'ai pu examiner.

et jeunes avant la mue, au moins celui que j'ai examiné, ont d'ordinaire les premières grandes rémiges noires ou noirâtres.

Notre oiseau, qui ne répond pas sur bien des points aux descriptions jusqu'ici données de la Mouette mélanocéphale, dans le jeune âge, ne serait donc ni un *Melanocephalus*, ni un *Atricillus* jeune ordinaire; à moins que l'on admette, dans la série des transformations avant l'état adulte, chez ce dernier, un moment où les principales rémiges porteraient, comme chez *Melanocephalus juv.*, une bande blanche sur les barbes internes, ce qui paraît peu probable. Une comparaison attentive avec les autres espèces de la section des Mouettes à capuchon qui habitent l'Europe ou s'y montrent accidentellement ne permet guère d'autres rapprochements. Nous avons vu que *Ridibundus*, à divers âges, est complètement différent; *Ichthyaëtus* est de taille énormément supérieure; *Leucophthalmus* a le bec beaucoup plus grand, et *Philadelphia* (*Bonapartii* Swains.) d'Amérique, accidentel sur les côtes Britanniques et à Héligoland, paraît bien différent, autant qu'on en peut juger sur les trop brèves descriptions du jeune qu'on possède jusqu'ici.

En somme, faute de données suffisantes sur les diverses livrées transitoires des jeunes de beaucoup d'espèces, et ne sachant trop où placer le sujet en question, je ne puis mieux faire, je crois, que de le laisser, jusqu'à plus amples renseignements ou nouveaux matériaux, entre les deux espèces qui s'en rapprochent le plus, le *Larus atricillus*, ici décrit, et le *L. melanocephalus* qui suit.

La Mouette à capuchon plombé, dite aussi Atricille, a été signalée, non seulement comme apparition accidentelle sur les côtes d'Angleterre, de France et d'Illyrie par divers auteurs; mais encore, comme espèce commune, sur diverses îles et différents points des rives de la Méditerranée, par Temminck, en 1820. Il paraît probable que ce dernier a relevé sur des sujets d'Amérique la bonne description de *L. atricilla*, adulte en noces, qu'il donne dans le volume II, p. 779, de son Manuel d'Ornithologie, et qu'il s'est trompé en rapportant à cette espèce, en partie sur la foi de Natterer, certaines Mouettes à capuchon communes sur la Méditerranée, des Mélanocéphales peut-être. Saunders (Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 197), en 1896, et Sharpe (Hand-list, I, p. 140), en 1899, récusent toutes les censées rencontres de l'espèce en Europe, et limitent l'habitat d'*Atricillus* au nord de l'Amérique et aux Indes occidentales, en belle saison, avec extension dans l'Amérique centrale et méridionale, en hiver. Le jeune tué sur le Léman, près de Genève, en octobre 1848, serait donc le seul rencontré en Europe, s'il doit être vraiment rapporté à cette espèce.

L'*Atricillus* nicherait, dans les grands marais du nord de l'Amérique, dans les mêmes conditions à peu près que notre *Ridibundus* en Europe.

Ses œufs, au nombre de 2 ou plus souvent 3, de forme ovoïde un peu obtuse et à coquille mince, sont volontiers d'un gris olivâtre et semés de taches grises et brunes, petites et moyennes. Ils mesurent 0m,050—053 sur 0m,037—038, selon les figures de *Bædeker*.

336. — (9) : MOUETTE MÉLANOCÉPHALE

Schwarzköpfige Möwe — Gabbiano corallino.

LARUS MELANOCEPHALUS Natterer.

Bec relativement robuste et élevé, légèrement plus long en dessus que le doigt interne avec ongle; mandibule sup. un peu déprimée au dessus des narines, en arrière, et assez brusquement courbée en avant; angle mentonnier bien accusé; la hauteur sur l'angle au moins égale à celle sur les narines, le plus souvent un peu plus forte; le bout ant. des narines généralement plus voisin du bout du bec que du front, chez ad. Tarse notablement plus long que le médian avec ongle. Grandes rémiges assez larges, dépassant relat. peu la queue. — Dos et couvertures alaires d'un cendré bleuâtre pâle. Tête et haut du cou, suivant la saison, entièrement noirs, ou blancs; le capuchon de noces presque aussi bas derrière que devant. Bas du cou, faces inférieures et queue blancs. Rémiges primaires blanches, la première étroitement bordée de noir au côté externe, ad. — Première année: variée de cendré, de brun et de blanc, en dessus, blanche en dessous; derrière et côtés de la tête ornés de stries noirâtres; rémiges primaires en presque totalité et une bande transversale à la queue noirâtres, juv. Bec rouge, avec une bande transversale noirâtre plus ou moins apparente, en avant, ad.; livide ou jaunâtre, avec bout noirâtre, juv. Pieds rouges, ad.; bruns, juv.

Long. tot. 0m,380—420; aile pliée 0m,295—330, dépassant la queue de 0m,030—035; queue 0m,120—135; tarse 0m,046—052; médian, avec ongle 0m,037—042; bec, en dessus 0m,031—035.

LARUS MELANOCEPHALUS *Natterer*, Isis, 1818, p. 816, et *in Temminck*, Man. Orn., II, p. 777, 1820; *Temm.*, Man. Orn., IV, p. 480, 1840. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 65, 1831. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 437, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 57, Fig. 2 et 3, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 583, Tab. 29,

Fig. 3, 1891. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 180, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 139, 1899. — L. ATRICILLA *Mühle* (v. d.), Beit. zur Orn. Griechenlands, p. 141, 1844.

XEMA MELANOCEPHALUS *Boie*, Isis, 1822, p. 563.

GAVIA MELANOCEPHALA *Bonap.*, C.-R. Acad. Sc., XLII, p. 771, 1856.

CROOCEPHALUS MELANOCEPHALUS *Salvadori*, Fauna d'Italia, Ucc., p. 288, 1872.

Adultes, en noces : Tête et haut du cou noirs, presque aussi bas en arrière qu'en avant, avec un petit trait blanc au-dessus et au-dessous de l'œil, et un peu au delà. Dos, couvertures alaires et cubitales d'un cendré bleuâtre pâle. Tour du cou, toutes faces inférieures, sus-caudales et queue blancs; poitrine et ventre souvent rosés, à l'état frais. Rémiges secondaires cendrées et blanches. Rémiges primaires blanches, légèrement teintées de grisâtre en arrière; la première bordée de noir, sauf près du bout, sur la moitié de la largeur des barbes externes. Bec rouge, avec une bande transversale noirâtre en avant des narines. Pieds et bord libre des paupières rouges; iris noisette foncé.

Adultes, en automne et en hiver : Tête et cou blancs; le reste à peu près comme en été.

Jeunes de l'année (avant la mue?) : Toutes faces supérieures d'un brun lavé de cendré bleuâtre, avec bordure des plumes blanchâtre; tête, cou et poitrine ondés de gris et de blanc; toutes autres faces inférieures d'un blanc pur; rémiges totalement noires; queue blanche, terminée par une large bande noirâtre, avec pointe extrême blanche; bec livide à la base, noir à la pointe; pieds d'un brun rougeâtre livide (selon Temminck).

Jeunes, après la mue (ou encore en mue) : Dos et scapulaires d'un cendré bleuâtre; croupion grisâtre, un peu sali de brunâtre. Tête, gorge et parties supérieures du cou blanches, avec lorums, haut des joues, vertex en arrière, occiput et partie sup. de la nuque marqués de petites stries longitudinales d'un gris noirâtre et noires mélangées, dessinant un croissant noir devant l'œil et une tache noirâtre sous l'oreille plus ou moins reliée à celui-ci. Cou en arrière et sur les côtés, ainsi qu'un peu en avant, côtés de la poitrine et haut des flancs blancs, ondés ou nuancés de gris-bleuâtre pâle; tout le reste des faces inférieures blanc, ainsi que les culottes et les sous-caudales. Couvertures des ailes petites et moyennes brunes, très finement liserées de gris-roussâtre, avec quelques nouvelles plumes grises mélangées; grandes couvertures d'un cendré foncé et plus ou moins nuancées de brun. Rémiges secondaires en majeure partie brunes et largement bordées de blanc. Rémiges primaires d'un brun noir, plus pâles et de plus en plus blanchâtres

en arrière sur le bord des barbes internes[1]; les postérieures depuis la 6e avec petite pointe blanchâtre; couvertures antérieures noirâtres, bordées de blanchâtre au bout. Queue blanche, à large bande quasi-terminale d'un brun noir; rectrices lat. un peu mâchurées au bord externe. (Cubitales couvrant au plus $^2/_5$ de la queue). Bec livide ou jaunâtre sur la moitié postérieure, noirâtre en avant. Pieds bruns. — J'ai relevé cette description sur un jeune de la collection locale de Genève, tué sur le Léman. — *Von der Mühle* (Beitr. zur Orn. Griechenlands, p. 141, 1844) donne, sous le nom de *Larus atricilla*, une bonne description de *L. melanocephalus* jeune, après la mue.

Cette Mouette, comme la précédente, de la taille de *Ridibundus*, avec bec bien plus fort, s'est montrée accidentellement dans l'ouest de la Suisse où elle a été capturée cinq fois, à ma connaissance. Deux adultes ont été tués sur le Léman : l'un en livrée d'automne, en septembre 1866, l'autre, en livrée de noces, faisant partie de la collection de M. A. Vaucher, à Genève, en mai 1892. Un jeune, ici décrit et tué sur le même lac, près de Genève, le 15 septembre 1865, figure aujourd'hui dans la collection locale du Musée de Genève, donné par M. L. Roget. Vouga, dans sa notice sur la Faune ornithologique du bassin du lac de Neuchâtel, en 1852, signale, comme cas extraordinaire, une capture de *Melanocephalus* sur ce dernier lac. Enfin, M. Ceppy, de Delémont, rapporte qu'un sujet de cette espèce fut trouvé mort près de cette ville, dans le Jura.

La Mouette mélanocéphale niche dans les contrées méridionales et orientales du continent, volontiers à terre, entre les roseaux, et pond, comme la Rieuse, soit dans une dépression du sol à peine garnie de quelques débris végétaux, soit dans un nid grossièrement formé de plantes aquatiques ou d'herbes sèches.

Ses œufs, au nombre de 2 ou 3, le plus souvent 3, médiocrement gros et de forme ovoïde plus ou moins allongée, sont d'un gris jaunâtre, roussâtre ou verdâtre pâle, avec taches éparses, petites et moyennes, grises et brunes. Ils mesurent $0^m,055—059$ sur $0^m,040$ (selon les figures de *Bædeker*).

L'espèce est commune sur la Méditerranée et l'Adriatique, ainsi que sur la mer Noire et sur les côtes occidentales d'Europe. On l'a rencontrée sur quelques points, égarée, assez avant sur le continent, dans le voisinage des grands cours d'eau, le Danube, le Rhône et même le Rhin, jusque dans le sud de l'Allemagne.

[1] Le blanc moins étendu et moins franchement délimité que dans la figure donnée par Saunders, citée ci-dessus, pour *Melanocephalus* jeune, à propos de la Mouette à capuchon plombé.

337. — (10) : MOUETTE ICHTHYAËTE

Fischermöwe — Gabbiano ichthyaëtos.

LARUS ICHTHYAËTUS Pallas.

Bec fort, haut et comprimé, à peu près de la longueur du doigt externe avec ongle, en dessus; mandibule sup. convexe en avant, médiocrement crochue et un peu débordante; angle mentonnier fortement accusé, un peu en avant des narines; la hauteur légèrement plus forte sur l'angle que derrière les narines. Narines à peu près à moitié du bec au front. Tarse sensiblement plus long que le médian avec ongle. — Dos et couvertures alaires d'un cendré bleuâtre; tête et haut du cou entièrement noirs, en livrée de noces; bas du cou, faces inf. et queue blancs; rémiges primaires en majeure partie blanches, noires près du bout, avec extrémité blanche, ad. Première année : variée de blanchâtre et de brunâtre, plus pâle en dessous qu'en dessus, avec rémiges primaires et large bande transversale à la queue brunes, juv. Bec jaune et orangé, avec une ou deux bandes transversales noirâtres en avant, ad.; brun en arrière, noirâtre en avant, juv. Pieds d'un brun rougeâtre ou brunâtres.

Long. tot. 0m,640—680; aile pliée 0m,440—500; queue 0m,185—195; tarse 0m,068—076; médian, avec ongle 0m,065—067; bec, en dessus 0m,057—061.

LARUS ICHTHYAËTUS *Pallas*, Reise, Russ. Reichs, II, p. 713, 1773, et Zoogr., II, p. 322, 1811. *Temminck*, Man. Orn., IV, p. 472, 1840. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 433, 1867. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 176, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 139, 1899.

ICHTHYAËTUS PALLASII *Kaup*, Nat. Syst., p. 102, 1829.

XEMA ICHTHYAËTUM *Bonap.*, Birds of Eur., p. 62, 1838. X. ICHTHYAËTUM *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 54, Fig. 9, 1871.

Adultes, en noces : Tête et haut du cou noirs, plus bas en avant qu'en arrière, avec un petit trait blanc au-dessus et au-dessous de l'œil. Dos, couvertures alaires, scapulaires et cubitales d'un cendré bleuâtre, les deux dernières terminées de blanc. Tour du cou, toutes faces inférieures, rémiges secondaires en majeure partie, couvertures alaires antérieures, queue et sus-caudales d'un blanc pur. Rémiges primaires en grande partie blanches, et noires sur un espace en avant, avec large bout blanc; la première bordée de noir

au côté externe, la seconde avec macule noire subterminale coupant le blanc en avant. Bec jaune, orangé en avant, avec une ou plus souvent deux bandes noirâtres transversales, en avant des narines. Pieds d'un brun rougeâtre. Iris jaunâtre.

Adultes, en automne et en hiver : Auraient la tête et le cou en grande partie blancs ; quant au reste, à peu près comme en été.

Jeunes de première année : Tête et cou, en dessus, blanchâtres striés de brunâtre clair, plus pâles sur les côtés ; dos et couvertures d'un brunâtre clair, un peu plus foncé sur les ailes, avec large bordure des plumes d'un blanc légèrement roussâtre. Gorge blanchâtre. Cou et faces inférieures nuancées de blanchâtre et de gris-roussâtre, avec larges macules d'un brunâtre pâle, comme effacées. Croupion et sus-caudales blanchâtres, plus ou moins striés et barrés de brunâtre. Rémiges secondaires brunâtres, bordées de blanchâtre ; couvertures antérieures et rémiges primaires d'un brun foncé, avec fine bordure terminale gris-roussâtre. Queue blanche, largement vermiculée ou marbrée de brun, vers la base et sur les côtés, avec grandes taches brunes liserées de gris sur le bout des rectrices, taches couvrant au moins un tiers des pennes médianes, moins étendues sur les latérales. Bec noirâtre, avec la base de la mandibule inférieure de couleur carnée, comme les pieds. Iris brun clair.

L'individu sur lequel j'ai relevé cette description est dans la collection qui me vient de mon père et a été tué près de Genève, en hiver 1848.

A la naissance : Couverts de duvet d'un gris très pâle, en dessus, par places marbré de blanc et un peu rembruni sur le cou ; d'un blanc un peu fauve à la gorge, cendré pâle devant le cou et blanc sur le ventre, avec bec noir à pointe jaune et pieds d'un noir roussâtre (*sec.* Vian).

Cette belle espèce orientale, qui se rapproche bien plus, par la taille et le bec, de nos grands Goélands que des Mouettes, plus petites, parmi lesquelles l'a fait ranger sa tête, noire en livrée de noces, n'a fait jusqu'ici, à ma connaissance, qu'une seule apparition tout à fait accidentelle dans le pays. Je ne crois pas qu'on ait rencontré en Suisse d'autre représentant de l'espèce que le jeune tué, vers la fin de décembre 1848, sur le Léman, près de Genève, qui a été déjà décrit par mon père, en 1856[1], et qui fait actuellement partie de ma collection. M. Poncy a, il est vrai, écrit, dans le journal *Diana* du 15 octobre 1890, qu'il avait récemment vu un Goéland ichthyaëte

[1] Naumannia, VI. Jahrg., 1856, p. 171.

sur le même lac, non loin de Genève; mais, comme cet observateur n'a pas répété cette donnée dans les notes qu'il a bien voulu me fournir, en 1892, sur ses observations en général, je suppose qu'il devait avoir des doutes sur une détermination, à mon avis un peu hasardée.

Elle niche généralement dans les dunes, sur les bords des mers Caspienne et Rouge, en particulier.

Ses œufs, au nombre de 2 ou 3, assez gros et de forme ovoïde, parfois un peu piriformes, à coquille médiocrement mince et légèrement grenue, sont teintés de grisâtre, de jaunâtre ou de roussâtre pâle, avec taches petites et plus ou moins grandes, très irrégulières, les unes grises, les autres brunes. Ils mesurent d'ordinaire 0m,075—081 sur 0m,052—055.

La Mouette ou Goéland ichthyaëte habite le sud-est de l'Europe, ainsi que le centre de l'Asie, et la péninsule indienne, en hiver.

Section 4, des GOËLANDS NAINS[1]

LARI MINUTI

Bec petit, peu élevé et très peu ou pas crochu; tarse passablement plus court que le médian avec ongle. Queue carrée chez l'adulte, légèrement échancrée dans le jeune âge. Ailes dépassant notablement la queue. Tête subovale et petite. — Rémiges primaires grises et blanches, plus foncées en dessous, ad.; noires tachées de blanc, juv.; un capuchon noir ou noirâtre en noces; une bande noirâtre au bout de la queue, dans le jeune âge.

Le *Larus minutus* Pall., qui représente ici ce petit groupe, établit une sorte de transition entre les Mouettes de la précédente section et les Lariens des deux genres suivants, ayant, avec le capuchon et le bec plutôt faible des premières, le tarse relativement court de la *Rissa tridactyla* et, dans le jeune âge, la queue un peu échancrée soit de cette dernière, soit de la *Xema Sabinii*, à divers égards assez voisine.

[1] Cette section, reposant surtout sur une question de taille, n'a pas en somme une grande importance, et il y aurait peu d'inconvénients, je crois, à renvoyer peut-être le *Larus minutus* au groupe des Mouettes à capuchon *(Lari cucullati)*.

338. — 11 : MOUETTE PYGMÉE

Zwergmöwe — Gabbianello.

LARUS MINUTUS Pallas.

Bec faible, peu élevé, assez acuminé et pincé, légèrement plus court que le tarse, en dessus, ou plus long que le doigt interne avec ongle; mandibule sup. faiblement convexe, pointue et peu ou pas débordante; angle mentonnier médiocrement accusé, un peu en avant des narines qui sont au tiers du bec, en dessus; la hauteur moindre sur l'angle qu'au milieu du bec, en arrière. Tarse un peu plus court que le médian avec ongle. Pouce court. — Dos et couvertures alaires d'un cendré bleu pâle; tête et haut du cou entièrement d'un noir brun, ou blancs et variés de brun en arrière, suivant la saison; faces inf. et queue blanches; rémiges primaires cendrées en dessus, noirâtres en dessous, avec bout blanc, ad. Première année: brune plus ou moins variée de gris et de blanc, en dessus, blanche en dessous, avec calotte post. et tache auriculaire brunes; un large miroir cendré sur l'aile fermée; couvertures ant., rémiges primaires et bande transversale au bout de la queue noirâtres, avec extrémités blanches; sous-caudales dépassant un peu les rectrices médianes. Bec rouge-brun, ad., noirâtre, juv. Pieds rouges ou rougeâtres.

Long. tot. 0m,260—290; aile pliée 0m,207—220; queue (droite chez ad., légèr. échancrée chez juv.) 0m,082—097; tarse 0m,023—026; médian, avec ongle 0m,028—030; bec, en dessus 0m,022—024.

LARUS MINUTUS *Pallas*, Reise Russ. Reichs, III, p. 702, App. n° 35, 1776, et Zoogr., II, p. 331, 1811. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 277, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 787, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 68, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 309, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 123, 1837. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 441, 1867. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 581, 1891. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 173, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 139, 1899. — L. ATRICILLOIDES *Falk*, Russ. Reise, III, p. 355, 1785. — L. ORBIGNYI *Aud.*, Descript. d'Egypte, Zool., XXIII, p. 341, 1827. — L. NIGROTIS *Lesson*, Traité d'Orn., p. 619, 1831. — L. PYGMÆUS *Bory*, Exp. Sc. en Morée, 1833.

XEMA MINUTUM *Boie*, Isis, 1822, p. 365. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 54, Fig. 2 et 3, 1871.

HYDROCOLÆUS MINUTUS *Kaup*, Nat. Syst., p. 113, 1829.

CHROICOCEPHALUS MINUTUS *Eyton*, Cat. Brit. Birds, p. 54, 1836.

GAVIA MINUTA *Macgill.*, Man. Nat. Hist. Orn., II, p. 242, 1840.

Noms vulg. S. F. : *Mouette pygmée*, Genève. — S. A. : *Kleine Möwe*. — S. I. : *Garigolin. Galetra (?)*.

Adultes, en noces : Tête et haut du cou, plus bas devant que derrière, d'un noir brunâtre. Dos, couvertures alaires et rémiges d'un cendré bleuâtre pâle ; les rémiges secondaires et primaires terminées de blanc, les primaires d'un gris noirâtre avec baguette blanche, à la face inférieure, sauf à l'extrémité qui est entièrement blanche. Tour du cou, haut du dos, sus-caudales, queue et faces inférieures blancs. Bec rouge-brun. Pieds rouges. Iris brun foncé.

Adultes, en automne et en hiver : Tête et cou blancs, avec l'occiput, la nuque, une petite tache devant l'œil et une plus grande sur l'oreille d'un brun noirâtre ; quant au reste, à peu près comme en été.

Jeunes, après la mue : Vertex, occiput, une petite tache devant l'œil et une plus grande sur l'oreille brunâtres ou bruns ; dos, scapulaires, cubitales et couvertures alaires petites et moyennes d'un brun par places plus ou moins foncé, avec bordure blanchâtre de la majorité des plumes et çà et là, sur le dos et les cubitales, des espaces cendrés plus ou moins grands. Grandes couvertures cendrées, formant grand miroir clair sur l'aile fermée ; rémiges secondaires cendrées au bord externe et blanches sur les barbes internes, avec un trait longitudinal noir vers le milieu. Couvertures antérieures noires ; cinq grandes rémiges primaires noires, avec petite pointe blanche, et largement bordées de blanc sur les barbes internes, un peu en arrière du bout, pâles et en grande partie blanches, en dessous ; sixième variée gris et blanc, avec baguette et tache noire près du bout et extrémité blanche. Face jusqu'aux yeux, un étroit collier derrière le cou, queue en grande partie et toutes faces inférieures blanches, avec un peu de brun sur les côtés de la poitrine ; les sous-caudales dépassant un peu les rectrices médianes. Rectrices avec une tache quasi-terminale noirâtre, de plus en plus étroite sur les latérales. Bec noirâtre ; pieds rougeâtres ; iris brun foncé. — Le cendré n'apparaît qu'après la première mue sur le dos. Ils ne deviennent adultes qu'en prenant la queue carrée de ceux-ci et perdant définitivement la bande brune du bout des rectrices.

A la naissance : Couverts d'un duvet gris-enfumé, faiblement lavé de roux, et semé de taches irrégulières noires, aux faces supérieures, ces macules assez nombreuses sur la tête et formant une bande longitudinale discontinue sur les ailes et le dos ; d'un gris enfumé plus pâle et uniforme, aux faces inférieures. Bec jaune, avec pointe brune (marteau blanc) ; pieds d'un jaune pâle (*sec.* Vian).

La Mouette pygmée, d'un tiers plus petite que la Rieuse, n'est pas bien rare en Suisse, car, en passage et surtout comme hôte d'hiver, elle se montre assez souvent sur la plupart de nos lacs, petits et grands, tant au nord qu'au sud des Alpes. On l'a rencontrée non seulement dans la plaine suisse, du nord-est au sud-ouest, mais aussi dans la vallée du Rhin, dans le canton d'Appenzell (une fois sur le Schwändibach) et sur les lacs de la H^te^-Engadine, à 1800^m^ s/m., à l'est, jusque sur le Gothard, au centre, et dans le Tessin, au sud, où elle serait même assez commune en hiver et de passage presque régulier. Les jeunes paraissent passablement plus fréquents que les adultes dans le pays, et c'est généralement entre la fin d'août et le commencement d'octobre que nous les voyons arriver, tantôt isolément, tantôt en petites sociétés. Quatre jeunes furent encore tués sur le Léman, non loin de Genève, dans les premiers jours d'octobre 1901[1].

Elle semble nager moins que la Rieuse. Avec un vol léger, rapide et souvent planant, elle s'élève volontiers en tournant jusqu'à d'assez grandes hauteurs. Sa nourriture consiste en insectes, larves, vers, mollusques et petits poissons. Elle se reproduit en colonies dans les contrées septentrionales et tempérées d'Europe et d'Asie, aussi bien près des eaux douces, sur les rives des lacs et dans les marais, que sur les côtes maritimes. Les nids, souvent assez rapprochés, sont, suivant les circonstances, sur le sol, entre les herbes dans les marécages, ou sur des amas de végétaux où elle dispose de petites dépressions qu'elle garnit d'herbes ou de menus débris.

Ses œufs, au nombre de 3 (except. 4), un peu ventrus et quasi-piriformes, à coquille mince, un peu lisse, sont d'un gris olivâtre ou d'un brun jaunâtre pâle, avec nombreuses taches petites et moyennes, grises et brunes, souvent éparses, parfois plus serrées vers le gros bout. Ils mesurent 0^m^,038—042 sur 0^m^,029—031.

L'espèce est assez répandue, durant la belle saison, entre les 62e et 43e degrés de lat. nord, en Europe et en Asie, d'où elle gagne, pour hiverner, soit le littoral atlantique, soit les côtes de la Méditerranée et le nord de l'Afrique.

[1] Les citations de captures que je possède sont trop nombreuses pour que je croie utile de les relever en détail.

194. — Genre 2 : XÈME

XEMA Boie.

Bec droit, plutôt court et comprimé, assez convexe et élevé en avant, au-dessus d'un angle mentonnier assez accusé; narines en fente assez avancées. Queue un peu allongée et passablement échancrée, à rectrices relativement étroites et subconiques. Ailes dépassant notablement la queue. Tarse bas, à peu près de la longueur du médian avec ongle, étroitement scutellé en avant, avec série de petits écussons plus ou moins réguliers sur le côté externe, en arrière. Pouce court, avec petit ongle conique. Quant au reste, à peu près comme dans le genre précédent, très voisin[1].

La petite Mouette des régions arctiques qui représente ce genre, caractérisé surtout par la forme échancrée de la queue, relie plus ou moins les Goélands nains de la section précédente, dont elle a le capuchon foncé, et les Sternes à queue fourchue de la sous-famille suivante.

339. — (1) : XÈME SABINE

Schwalbenmöwe — Gabbiano a coda forcata.

XEMA SABINII Leach.

Bec relativement petit, un peu plus long en dessus que le doigt interne avec ongle; angle mentonnier assez accusé et avancé; la hauteur sur l'angle volontiers très légèrement plus forte que sur les narines; celles-ci un peu en arrière du milieu du bec au front. Tarse

[1] N'était la forme bifurquée de la queue à tout âge, qui diffère franchement de la forme carrée ou légèrement subarrondie propre aux Goélands en général, je n'aurais pas hésité à ranger la Mouette Sabine *(Xema Sabinii)* dans la section des Goélands nains, à côté du *Larus minutus* dont elle a à peu près la taille et le capuchon, et chez qui la queue est légèrement échancrée dans le jeune âge.

quasi-égal au doigt médian avec ongle. — Dos et couvertures d'un cendré bleu; tête et partie supérieure du cou d'un gris de plomb, avec bordure inf. noire, ou blancs en avant et d'un gris plombé en arrière, selon la saison; tour du cou, faces inf., rémiges secondaires et queue blancs; couvertures alaires ant. et rémiges primaires noires, les dernières avec pointe blanche, ad. Livrée de première année d'un cendré brunâtre, avec bordure des plumes pâle, en dessus, blanche en dessous; un large miroir blanc sur l'aile; couvertures ant., rémiges primaires et bout des rectrices noirâtres, juv. Bec noirâtre, généralement avec pointe jaune ou jaunâtre. Pieds noirâtres ou d'un brunâtre pâle.

Long. tot. 0m,325—335, aux rectr. lat.; aile pliée 0m,250—280; queue 0m,093—113, rectr. méd., à 0m,113—132, rectr. lat.; tarse 0m,0275—0315; médian, avec ongle 0m,0275—0315; bec, en dessus 0m,025—028 (0m,022, juv.).

Larus Sabinii *Sabine*, Birds of. Grœnl., Trans. Linn. Soc., XII, p. 520, 1818. L. Sabinei *Temminck*, Man. Orn., IV, p. 488, 1840. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 443, 1867. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 581, 1891.

Xema Sabinii *Leach*, Ross. Voy. Append., II, p. 57, 1819. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 55, Fig. 4, 1871. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 162, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 139, 1899. — X. collaris *(Schreibers), Leach, in* Ross, Voy. Baff. Bay, II, p. 165, 1819.

Gavia Sabini *Macgill.*, Man. Nat. Hist. Orn., II, p. 241, 1842.

Chema Sabinii *Reichenow*, Journ. f. Orn., p. 188, 1889.

Adultes, en été: Tête et haut du cou, légèrement plus bas devant que derrière, d'un gris de plomb, avec collier ou bordure inférieure noir. Dos et couvertures alaires d'un cendré bleu. Tour du cou, faces inférieures, sus-caudales et queue blancs. Rémiges secondaires blanches; couvertures antérieures et rémiges primaires noires, les rémiges avec bout blanc. Bec noir, à pointe jaune; bord des paupières rouge; pieds et iris noirs ou noirâtres.

Adultes, en hiver: G. Fatio, mon père, a décrit, comme suit, en 1856 (Naumannia, VI. Jahrg., p. 172), la livrée d'hiver de cette espèce, peu connue alors, sur deux individus capturés sur le Léman, en avril 1849 et décembre 1850: Parties antérieures de la tête, gorge, bas du cou, poitrine, ventre, flancs, couvertures caudales supérieures et inférieures d'un blanc pur; derrière de la tête et nuque de la même couleur de plomb que ces parties en belle livrée d'été; une tache noirâtre devant l'œil. Le collier noir que porte cette Mouette en livrée de noces se distingue déjà parfaitement. Manteau et scapulaires d'un bleu cendré, mais plus pâles qu'en

été; petites couvertures alaires noires, liserées de cendré; couvertures moyennes et grandes de la couleur du manteau, frangées de plus clair. Rémiges primaires noires sur toute leur longueur, à l'exception d'une grande bordure blanche occupant presque toute la barbe interne; rémiges secondaires d'un cendré blanchâtre, terminées de blanc. Queue blanche, avec une bande terminale noire, sauf sur la rectrice extérieure entièrement blanche[1]. Bec noir. Bord des paupières rougeâtre. Pieds d'un brun clair. Iris brun foncé.

Jeunes, après la première mue : Queue un peu échancrée; les sous-caudales dépassant notablement les rectrices médianes. Face jusqu'en arrière des yeux et gorge blanchâtres, avec une étroite bande grise s'étendant en s'élargissant depuis le bord antérieur de l'œil jusque sur l'oreille. Derrière de la tête et du cou, à part une sorte d'étroit collier plus clair légèrement indiqué, dos, scapulaires, cubitales, couvertures petites et moyennes d'un cendré brun, les plumes finement frangées de blanchâtre; grandes couvertures alaires et croupion cendrés, les premières largement terminées de blanc; rémiges secondaires, rémiges primaires postérieures, sus-caudales, queue en majeure partie et toutes faces inférieures blanches, un peu mâchurées de gris-brun sur les côtés de la poitrine; couvertures antérieures noirâtres. Rémiges primaires blanches en dessous; les cinq premières noirâtres en dessus, liserées ou non de clair, avec une large bordure blanche sur les barbes internes, un peu en arrière du bout; la sixième variée de noir et de blanc, avec bout blanc. Rectrices portant une tache noirâtre subterminale, large sur les médianes, relativement étroite sur les latérales plus allongées. Bec noirâtre, un peu varié de jaunâtre en avant; pieds d'un brunâtre pâle (sur sujet empaillé).

L'individu jeune, tué sur le lac Léman près de Genève, en automne 1840, sur lequel j'ai relevé cette description, mesure :

Long. tot. 0^{m},325, aux rectr. lat.; aile pliée 0^{m},250; queue 0^{m},093, rectr. méd., à 0^{m},113, rectr. lat.; tarse 0^{m},0275; médian, avec ongle 0^{m},0275; bec, en dessus 0^{m},022. Il est semblable à la figure en couleurs du jeune au premier automne donnée par Holbœll, en tête de son ouvrage sur la Faune du Groenland[2], à part la couleur du dos et des couvertures, d'un ton un peu plus roux sur la figure.

A la naissance : Couverts d'un duvet jaune-roussâtre, semé de

[1] Cette bande noire incomplète, au bout de la queue, appartiendrait-elle peut-être à la livrée d'hiver d'individus encore imparfaitement adultes ? (V. F.)

[2] Ornith. Beitr. zur Fauna Groenlands, übersetzt von J.-H. Paulsen, Neue Ausg., 1854.

taches noires aux faces dorsales, ainsi que sur la tête et le devant du cou, jusqu'à la poitrine, blanchâtre aux faces inférieures. Bec jaunâtre ; pieds brunâtres (d'après la fig. col. donnée par Middendorf, dans son Voyage en Sibérie, en 1851).

Cette petite Mouette habite les régions du cercle arctique en Amérique et en Sibérie, d'où elle se répand jusqu'au 12° de lat. sud, sur les côtes d'Amérique, en hiver, et d'où elle s'égare parfois en Europe, jusque sur les côtes d'Angleterre, d'Allemagne et de France. C'est donc tout à fait accidentellement qu'elle s'est montrée, jusqu'à trois fois, à ma connaissance, dans le sud-ouest de la Suisse, sur le lac Léman, près de Genève, en automne 1840, en avril 1849 et en décembre 1850, comme je l'ai dit plus haut. Middendorf (l. c.) a le premier rencontré cette espèce au delà du 74e degré, où elle arriverait vers le 5 juin. On y trouverait des œufs fortement couvés déjà vers le 10 juillet, et des petits encore en duvet, quoique nageant déjà parfaitement, vers le milieu d'août.

Son vol léger et rapide rappelle celui des Hirondelles de mer. Sa nourriture paraît consister, au moins en bonne partie, en larves et insectes. Middendorf a trouvé le jabot des adultes et l'estomac des jeunes remplis de larves d'une espèce de diptère.

Elle niche volontiers dans les parages marécageux, établissant sur le sol un nid grossier qui ne consiste guère qu'en une petite dépression plus ou moins garnie ou entourée de débris végétaux.

Ses œufs, le plus souvent au nombre de 2 ou 3, assez gros et passablement piriformes, sont d'un jaune verdâtre sale, taché de brun ; ils mesureraient $0^{m},043$ sur $0^{m},030$.

195. — Genre 3 : RISSE

RISSA Stephens.

Bec très légèrement arqué, médiocrement robuste, moyennement élevé, passablement comprimé en avant, beaucoup plus court que la tête, en dessus, et fendu presque jusque sous le bord ant. de l'œil ; mandibule sup. longuement convexe en avant, pas crochue et peu débordante ; angle men-

tonnier relativement peu saillant, un peu en avant des narines qui sont elles-mêmes passablement en arrière du milieu du bec en dessus, prises en leur milieu. Tarse plutôt grêle, beaucoup plus court que le médian avec ongle, scutellé en avant, couvert de très petits écussons en arrière et sur le côté externe. Jambes assez courtes, légèrement reculées et nues dans le bas, sur un espace égal à peu près à la moitié du tarse. Doigts ant. assez longs, réunis par une membrane entière, à bords droits ou quasi-droits. Pouce excessivement court ou rudimentaire, avec un très petit ongle non débordant, ou sans ongle apparent[1]. *Ongles ant. assez étroits, arqués et acuminés. Ailes assez longues et effilées, dépassant peu ou médiocrement la queue. 1re rémige d'ordinaire la plus longue. Queue assez grande, passablement échancrée dans le jeune âge, quasi-droite chez l'adulte, à rectrices médiocrement larges et arrondies. Tête assez grosse et arrondie; corps relativement fort et allongé.*

Œufs au nombre de deux ou trois, rappelant, en plus pâle, ceux des espèces du genre *Larus*.

Les Risses, basses sur jambes, comptent deux espèces dans les régions septentrionales d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Celle, type du genre, qui se reproduit sur les rivages des mers arctiques d'Europe s'égare assez souvent, en automne ou en hiver, jusque dans les contrées tempérées et méridionales du continent.

Leurs mœurs et allures diffèrent un peu de celles de nos Mouettes, comme nous le verrons à propos de la Risse tridactyle.

Le mâle et la femelle adultes sont semblables; les jeunes sont un peu différents.

[1] Le pouce, toujours rudimentaire ou excessivement petit, me paraît plus ou moins développé suivant les individus; souvent, en particulier, bien plus atrophié chez les adultes que chez les jeunes.

340. — 1 : RISSE TRIDACTYLE

Dreizehige Möwe — Gabbiano terragnolo.

RISSA TRIDACTYLA Linné.

Bec médiocrement haut à la base, convexe sur beaucoup plus que moitié de sa longueur en dessus, assez pincé en avant et très légèrement plus long en dessus que le doigt interne avec ongle; la hauteur passablement moindre sur l'angle mentonnier en avant que sur le milieu du bec, un peu en arrière. Tarse plutôt grêle, légèrement plus court que le doigt interne avec ongle. — Dos et couvertures d'un cendré bleuâtre; tête et cou entièrement blancs ou teintés de cendré en arrière, suivant la saison; faces inf. et queue blanches; rémiges primaires ant. cendrées, largement terminées de noir, la première avec bordure externe noire, chez ad. Plumage cendré et blanc, en dessus, avec nombreuses macules noirâtres en demi-collier derrière le cou et en bandes longitudinales sur les couvertures alaires, blanc en dessous; les quatre rémiges ant. en grande partie noires, avec bordure blanche sur les barbes internes; rectrices à bouts noirs, sauf 1re lat., chez juv. Bec jaune-verdâtre, ad.; noir, juv. Pieds d'un brun olivâtre, ou jaunâtres.

Long. tot. 0m,390—460; aile pliée 0m,290—320; queue 0m,120—130, aux rectr. lat. (rectr. méd. un peu plus courtes chez juv.); tarse 0m,029—035; médian, avec ongle 0m,042—050; bec, en dessus 0m,031—036.

LARUS TRIDACTYLUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, p. 136, 1758. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 275, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 774, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 70, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 313, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 122, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 316, 1854. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 428, 1867. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 586, Taf. 30, Fig. 1 et 2, 1891. — L. RISSA *Brünn.*, Orn. bor., p. 42, 1764. — L. CINERARIUS *Fab. (nec Linné)*, Fauna Groenl., p. 101, 1780. — L. RIGA *Gmel.*, Syst. Nat., I, p. 594, 1788. — L. NÆVIUS *Schäff. ex Brisson*, Mus. orn., p. 64, 1789. — L. TORQUATUS et L. GAVIA *Pallas*, Zoogr., II, p. 328 et 329, 1811-31.

GAVIA CINEREA et G. CINEREA NÆVIA *Brisson*, Ornith., VI, p. 175 et 185, 1760. — G. TRIDACTYLUS *Boie*, Isis, 1822, p. 563.

RISSA BRÜNNICHII *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XIII, p. 181, 1825. — R. CINEREA *Eyton*, Cat. brit. Birds, p. 52, 1836. — R. TRIDACTYLA *Gray*, List Gen. Birds, p. 79, 1840. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 56, Fig. 9, 1871. *Saunders*, Cat.

B. Brit. Mus., XXV, p. 305, 1896. — R. BRACHYRHYNCHUS *Bruch*, Journ. f. Orn., p. 103, 1853. — R. NIVEA *Bonap.*, Naumannia, 1854, p. 112. — R. BOREALIS et R. GREGARIA *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 294. — R. KOTZEBUI *Bonap.*, Consp. Av., II, p. 226, 1856. — R. RISSA *Sharpe*, Hand-list, I, p. 143, 1899.

CHEIMONEA TRIDACTYLA *Kaup*, Nat. Syst., p. 84, 1829.

LAROIDES TRIDACTYLUS, L. RISSA et L. MINOR *Brehm*, Isis, 1830, p. 994.

NOMS VULG. S. F.: *Mouette tridactyle*, aussi *Besule* ou *Bézule*, Genève. — S. A.: *Dreizehige Meve, Eismöwe.*

Adultes, en noces: Milieu du dos, couvertures alaires et rémiges secondaires d'un cendré bleuâtre assez foncé; les scapulaires, rémiges secondaires et cubitales terminées de blanc. Tête, cou, haut du dos, faces inférieures, queue et sus-caudales d'un blanc pur. Rémiges primaires d'un cendré bleuâtre clair; la première bordée au côté externe et largement terminée de noir; les 2e, 3e et 4e seulement terminées de noir (la 4e parfois avec un point terminal blanc); la 5e cendrée à pointe blanche, avec une double tache noire en arrière de celle-ci. Bec verdâtre, jaune vers le bout; bord des paupières rouge; pieds d'un brun olivâtre foncé.

Adultes, en automne et en hiver: Occiput, derrière et côtés du cou d'un cendré bleuâtre, avec un espace plus foncé sur l'oreille; les 3e, 4e et parfois 5e grandes rémiges terminées plus ou moins de blanc; le reste du plumage comme en été. Bec verdâtre et jaunâtre pâle; pieds d'un brun plus clair, parfois un peu jaunâtres.

Jeunes de 1re année, après la mue: Queue un peu échancrée, au plus de la largeur de la bande terminale. Dos et couvertures d'un cendré bleuâtre, avec le bord de l'aile noirâtre et de grandes macules de même couleur dessinant une large bande sur les petites couvertures et les cubitales. Tête, cou et faces inférieures d'un blanc moins pur que chez l'adulte; l'occiput et la nuque nuancés de cendré, avec un large demi-collier noirâtre au bas du cou en arrière, une tache cendré-foncé sur l'oreille et un étroit croissant pileux noir devant et sous l'œil. Couvertures antérieures et quatre premières grandes rémiges noires, ces dernières avec une large bordure blanche au côté interne, en arrière du bout; la cinquième, à baguette brune, presque entièrement grise et blanche, avec extrémité et étroites bordures noires, en avant, et ordinairement un point blanc au sommet; la sixième souvent comme la cinquième de l'adulte. Une grande tache noire au bout des rectrices, d'ordinaire à l'exception de la première de chaque côté de la queue. Bec d'un noir plus ou moins verdâtre. Pieds jaunâtres ou d'un brun jaunâtre clair.

Jeunes, 2e année: Plus de collier noir derrière le cou; partie post. du cou et nuque grises. Encore une bande brun-noirâtre sur les petites couvertures et les cubitales, et une bande brune terminale à la queue, qui est moins échancrée. Grandes rémiges brunes, avec bordure interne blanche plus large. Bec brun, volontiers jaunâtre en avant, sous la mandibule inférieure. — Jusqu'à trois ans, de moins en moins tachés, et acquérant définitivement la livrée d'adultes en perdant la bande terminale de la queue.

A la naissance: Couverts d'un duvet cendré sur les faces dorsales, blanc partout ailleurs. Bec brun en dessus, jaune-brunâtre en dessous; pieds d'un brun roux.

Variabilité: J'ai dit, en note, à propos de la diagnose du genre *Rissa,* que j'avais trouvé un peu de variabilité dans les dimensions du pouce, toujours excessivement petit chez la Mouette tridactyle, et que ce doigt, comme atrophié et sans ongle chez l'adulte, m'avait paru d'ordinaire un peu plus développé, avec ongle rudimentaire, dans le jeune âge. J'ai dit également, dans la description de la livrée du jeune de 1re année de cette espèce, que les quatre premières rémiges sont noires, avec large bordure blanche au côté externe, en arrière du bout, et que ce n'est souvent que la sixième qui est toute grise et blanche, avec petite tache noire transversale avant le bout, tandis que c'est le plus souvent la cinquième chez l'adulte.

La Mouette tridactyle, un peu plus corsée que la Rieuse, avec tête notablement plus forte, mais plus basse sur jambes, n'est pas très rare dans le pays, au nord des Alpes, en tant qu'oiseau de passage plus ou moins fréquent suivant les localités, et surtout comme hôte d'hiver. Elle s'est montrée sur la plupart des lacs de la plaine suisse, ainsi que sur le lac des Quatre-Cantons, au centre, dans la vallée du Rhin près de Flims, à l'est, et sur le Rhin près de Bâle, au nord. On l'a vue aussi près de Porrentruy dans le Jura et sur l'Aar du côté de Schüpfen[1], ainsi qu'au petit lac de Davos, à 1575 m. d'altitude environ, dans les Alpes grisonnes, et jusque sur les lacs de la Hte-Engadine à 1800 m. s/m. Je ne connais pas d'observations de cette espèce dans le Tessin, au sud. Elle passe isolément ou en petite société, dès la fin de septembre, en octobre ou en novembre, s'arrêtant volontiers sur nos plus grands lacs pour y passer l'hiver, parfois même en assez grand nombre, et repart vers la fin de février ou en mars, parfois encore au commencement d'avril. Je connais bien des captures faites sur le Léman, soit d'adultes en livrée d'au-

[1] Un mâle adulte de cette espèce figurerait aussi dans le petit Musée d'Olten, selon G. von Burg.

tomne, soit de jeunes surtout. Le Musée de Genève (coll. loc.) en possède trois jolis individus d'âges différents: un adulte en livrée d'hiver parfaite, un mâle plus jeune, en livrée de transition, et un jeune après la première mue. J'en ai aussi trois jeunes de Suisse: deux de Genève, une de 1re et un de 2e année, et un de 1re année de Neuchâtel. M. Lechthaler a observé une quinzaine de ces Mouettes qui, en hiver 1879, sont restées pendant trois mois dans les environs de Genève, avec les Rieuses. Stölker, parlant du lac de Constance, disait, en 1865[1], que la *Dreizehige Möwe* n'est pas rare du tout, dans bien des hivers.

Elle est très sociable et peu farouche, nage bien et vole admirablement, tantôt haut, tantôt bas; mais elle marche moins bien que la plupart de nos autres Mouettes, à cause de la position un peu reculée et de la brièveté relative de ses membres postérieurs. Elle se nourrit surtout de vers, de crustacés et de mollusques, ainsi que de petits poissons, sur lesquels elle fond verticalement avec une extrême rapidité. Son cri, variant avec les circonstances, peut être, suivant les cas, traduit par *kakedai* ou *ta-ka-kai*, ou *dack dack*, parfois par *hae-hiae* rappelant un peu une trompette d'enfant.

Dans les régions septentrionales où elle vit de préférence, elle niche généralement en grandes colonies, souvent en quantités innombrables, dans les rochers, au bord de la mer surtout. Elle se reproduit, depuis les côtes des Iles Britanniques et de la Scandinavie, jusque dans l'extrême nord de notre continent; on l'a rencontrée même encore sous le 82e degré. Son nid, établi assez haut, sur quelque saillie de rocher, est plus artistement bâti que celui des Mouettes précédentes; il serait formé de mousse, d'herbes et de terre, et solidement fixé au roc. La ponte aurait lieu d'ordinaire vers le milieu de juin, selon Malmgren.

Ses œufs, au nombre de 2 ou 3, rarement 4, sont assez gros, plus ou moins ventrus et parfois un peu piriformes, avec coquille finement grenue, assez unie, mais mate. Ils se distinguent d'ordinaire de ceux des autres Mouettes par la pâleur relative de leur coloration fondamentale, d'un gris clair, d'un blanchâtre fauve ou d'un blanc bleuâtre, sur laquelle se voient des taches éparses, petites et moyennes, assez irrégulières, les unes grises, les autres brunes ou noirâtres, parfois un peu rapprochées autour du gros bout. Ils mesurent 0m,051—057 sur 0m,039—041.

L'espèce est très répandue dans les régions circompolaires, arctiques et subarctiques, de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, d'où

[1] Versuch einer Vogelfauna des Kanton St-Gallen und Appenzell; Verhandl. der St-Gall. Nat. Gesell., 1865-66.

elle gagne pour hiverner des contrées plus méridionales, les bords des mers Caspienne et Méditerranée, en particulier, et souvent des cours d'eau ou des lacs, assez avant dans les continents.

196. — Genre 4 : PAGOPHILE

PAGOPHILA Kaup.

Bec droit, robuste, assez haut, médiocrement comprimé, mais un peu pincé au-dessus des narines, beaucoup plus court que la tête et fendu jusque sous le bord de l'œil; mandibule sup. à arête arrondie, convexe depuis le niveau des narines, un peu débordante, mais peu crochue; angle mentonnier assez accusé, sous l'avant des narines qui sont à peu près au milieu du bec en dessus. Tarse assez épais, notablement plus court que le médian avec ongle, étroitement scutellé en avant, portant une série de petits écussons transversaux sur le côté externe, en arrière, et réticulé au côté interne. Jambes plutôt courtes et un peu reculées, nues sur un très petit espace dans le bas, les plumes tibiales atteignant à peu près les condyles. Doigts ant. un peu gros, réunis jusqu'au bout par une membrane assez épaisse et passablement échancrée; ongles assez robustes, courbés et subaigus, le médian très tranchant au bord interne. Pouce court, petit, assez épais et un peu sur le côté interne du tarse, avec un ongle arqué touchant terre par l'extrémité. Ailes assez longues, effilées et suraiguës, dépassant relativement peu la queue. Queue assez longue, légèrement arrondie, à rectrices médiocrement larges et arrondies. Tête forte; corps assez lourd, bien que plutôt allongé.

Œufs, deux ou trois, ovales, avec coloration analogue à celle des Goélands en général.

L'espèce représentant le genre *Pagophile*, la Mouette sénateur, habite les régions arctiques de l'Europe, d'où elle s'égare parfois jusque dans les contrées moyennes du continent. Ses mœurs et al-

lures rappellent celles des Lariens précédents, bien qu'elle soit un peu moins sociable.

Le mâle et la femelle adultes sont assez semblables; les jeunes en diffèrent passablement.

341. — (1) : PAGOPHILE BLANCHE

Elfenbeinmöwe — Gabbiano candido.

PAGOPHILA EBURNEA Phipps.

Bec robuste, droit, un peu pincé au milieu, convexe en avant et un peu plus court en dessus que le doigt externe avec ongle; la hauteur légèrement moindre sur l'angle mentonnier en avant que sur les narines en arrière. Tarse sensiblement plus long que le doigt interne avec ongle, soit à peu près égal au bec, en dessus. — Livrée entièrement blanche, ad.; blanche, semée plus ou moins de taches noirâtres, avec bout des rémiges primaires et une tache subterminale aux rectrices noirs, juv. Bec jaune, ad., ou bleu de plomb, juv., avec bout rouge ou jaune; pieds noirâtres.

Long. tot. 0^{m},425—480 (0^{m},510); aile pliée 0^{m},320—335; queue 0^{m},135—145; tarse 0^{m},0325—0380; médian, avec ongle 0^{m},039—043; bec, en dessus 0^{m},032—034.

LARUS NIVEUS *Martens (nec Pallas)*, Spitzb. oder Grönl. Reise, p. 77, 1671. — L. CANDIDUS *Fabr.*, Fauna Groenl., p. 103, 1780. — L. EBURNEUS *Phipps*, Voy. N. Pole, App., p. 187, 1774. *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 596, 1788. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 769, 1820. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II. p. 212, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 122, 1837. — L. BRACHYTARSUS *Holb.* (trad. Paulsen), Fauna Groenl., p. 52, 1854.

GAVIA EBURNEA *Boie*, Isis, 1822, p. 563. — G. NIVEA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 766, 1831.

PAGOPHILA EBURNEA *Kaup*, Nat. Syst., p. 69, 1829. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 405, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 55, Fig. 3 et 5, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 588, 1891. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 301, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 143, 1899. — P. BRACHYTARSA *Bruch*, Journ. f. Orn., 1853, p. 106. — P. EBURNEA et P. NIVEA *Bonap.*, Cat. Parzud., p. 11, 1855.

CETOSPARACTES EBURNEUS *Macgill.*, Hist. brit. Birds, II, p. 252, 1839-41.

Adultes, en noces : Tout le plumage d'un blanc immaculé, avec une légère teinte rosée, aux faces inférieures principalement (teinte s'effaçant plus ou moins en collection). Bec jaune ou cendré à la

base et jaune en avant, avec le bout rouge, comme le bord des paupières; pieds noirs; iris brun foncé. — *En hiver,* comme en été[1].

Jeunes : Blancs, avec la face plus ou moins mâchurée de gris-noirâtre et des macules subarrondies noirâtres, de moins en moins nombreuses, éparses sur le dos et les couvertures alaires, ainsi qu'un peu devant le cou. Le bout des couvertures antérieures et des rémiges noir; une tache subterminale noire au bout des rectrices. Bec bleuâtre à pointe jaune; pieds noirs ou noirâtres.

La Pagophile blanche ou Mouette sénateur, à corps assez lourd et basse sur jambes, est un oiseau de l'extrême nord qui ne se montre guère qu'en hiver et tout à fait accidentellement dans l'Europe moyenne. Je n'en connais qu'une seule capture authentique en Suisse, celle faite près d'Ouchy, sur le Léman, par l'ornithologiste Bonjour, le 10 mars 1817, et signalée de divers côtés. Le Musée de Thonon possède aujourd'hui le sujet en question, qui lui vint avec la collection du Dr Depierre, après avoir servi à Temminck, en 1820 (Man. Orn., II, p. 770), pour la description du jeune de première année de cette espèce. C'est, je crois, à cet unique individu qu'il faut rapporter les différentes citations, sans dates, d'une Mouette sénateur sur le Léman; car, on m'affirme que le sujet du Dr Depierre provenait de la collection Bonjour. Une vague citation relative au lac de Constance paraît plus que douteuse.

Elle est presque exclusivement marine, et serait un peu moins sociable que nos autres Mouettes, bien que par contre beaucoup moins farouche et se laissant très facilement aborder; elle nage et vole admirablement, mais marche moins aisément, à cause de la briéveté et de la position un peu reculée de ses pattes. Sa nourriture paraît consister en crustacés, mollusques et poissons. Elle se reproduit en colonies plus ou moins nombreuses sur les rochers, au bord de la mer, au Spitzberg, au Groenland, etc.

Ses œufs, au nombre de 2 ou 3, seraient ovales, assez gros, à coquille passablement grenue et d'un gris verdâtre ou olivâtre pâle, avec macules grises et taches irrégulières, plus ou moins grandes, d'un brun olivâtre. Ils mesurent 0m,062—066 sur 0m,045—047.

L'espèce habite les régions circompolaires en Europe, en Asie et en Amérique, jusqu'au delà du 80e degré, d'où elle gagne, pour y passer l'hiver, des contrées un peu plus tempérées, les côtes nord de notre continent, celles de la Norvège en particulier, et exceptionnellement celles d'Angleterre, d'Allemagne et de France.

[1] Même livrée en toute saison, chez adultes, selon *Holbœl,* Fauna Groenlands, trad. Paulsen, p. 51, 1854.

Sous-Famille II, des STERNIENS

STERNINÆ

Bec d'ordinaire un peu arqué, parfois droit ou quasi-droit, généralement peu ou médiocrement élevé, assez allongé, pointu et pincé en avant, avec mandibules à peu près égales, un peu plus court ou un peu plus long en dessus que la tête, avec angle mentonnier plus ou moins accusé, le plus souvent un peu en arrière du milieu du bec en dessus; narines en fente ou elliptiques allongées, ne dépassant que rarement le tiers du bec en dessus, dans un sillon latéral d'ordinaire peu ou médiocrement prolongé, et plus ou moins distantes des plumes sur le côté (voy. fig. 107, 108 et 110). Jambes moyennes ou relativement courtes et un peu reculées. Pieds moyens ou petits; doigts antérieurs réunis par une membrane plus ou moins échancrée, avec ongles arqués ou courbés, plus ou moins longs et pointus, le médian généralement tranchant au bord interne (voy. fig. 111 et 112). Pouce court, avec petit ongle portant plus ou moins jusqu'à terre. Ailes longues, très effilées et suraiguës. Queue à 12 rectrices, généralement plus ou moins profondément échancrée ou bifurquée, excepté chez *Anous* à queue en éventail, (voy. fig. 109). Corps relativement allongé. Tête ovalo-conique, avec œil généralement moyen, comme dimension et position.

Cette seconde sous-famille a été, comme la précédente, partagée, d'après les formes de la queue, du bec et des pattes surtout, en plusieurs genres dont je ne conserverai ici que cinq pour les espèces rencontrées sur notre continent, quatre pour les Sterniens qui figurent en Suisse. Le genre Noddi (*Anous* Steph.), qui nous fait défaut, est accidentellement représenté en Europe, sur les côtes de France et d'Angleterre, par l'*A. stolidus* Linné, des mers intertropicales, qui, comme je l'ai dit, fait exception dans la sous-famille par sa queue en éventail, et se distingue en même temps par une une livrée brune, grise sur la tête seulement.

Nous aurons donc les quatre genres suivants, plus ou moins représentés : *Gelochelidon* Br., ne comprenant que *G. anglica* Mont.,

Hydroprogne Kaup, ne comptant que *H. caspia* Pall., *Sterna*, représenté par huit espèces en Europe, dont trois nous manquent, au sujet desquelles je dirai quelques mots plus loin, à propos du genre, et *Hydrochelidon* comptant trois espèces en Europe et en Suisse.

Ce sont tous des oiseaux notablement plus petits que nos Goélands et de formes plus allongées, avec bec plus acuminé, et queue et ailes notablement plus longues.

197. — Genre 5 : GÉLOCHÉLIDON

GELOCHELIDON Brehm.

Bec droit, assez élevé et plus court que la tête, avec bords tranchants, passablement rentrants, et angle mentonnier bien saillant, relativement avancé ; narines dépassant légèrement le tiers du bec en dessus (voy. fig. 107). *Tarse et doigts ant. assez longs ; le tarse mesurant un peu plus que le médian avec ongle, partie scutellé et partie écussonné en avant, réticulé sur les côtés et en arrière ; palmures quasi-complètes, mais profondément échancrées, au côté interne du médian surtout ; ongles moyens, pointus ; pouce portant sur terre par le bout. Ailes très longues, dépassant beaucoup la queue. Queue moyenne, assez fourchue. Plumes occipitales ne formant pas huppe, non prolongées et subarrondies. Dessus de la tête et nuque noirs, chez ad., en noces. Bec et pieds noirs. Taille un peu au-dessus de la moyenne, dans la sous-famille.*

Une seule espèce, dans les régions tempérées, en Europe, en Asie, en Amérique et en Australie. — Voir à l'espèce pour les caractères oologiques et quelques données biologiques.

342. — 1 : GÉLOCHÉLIDON HANSEL

Lachmeerschwalbe — Rondine di mare zampe-nere.

GELOCHELIDON ANGLICA [1] Montagu.

Bec plus court que la tête, à peine plus long que le tarse, assez haut et épais en arrière, passablement convexe en dessus, avec angle mentonnier bien accusé, un peu en avant du milieu de la longueur en dessus; narines dans un sillon obliquement prolongé jusqu'au bord de la mandibule sup.; un autre sillon, remontant obliquement aussi, sur la moitié ant. de la mandibule inf., au-dessus de l'angle mentonnier (voy. fig. 107). *Ailes dépassant beaucoup la queue, souvent de moitié environ de celle-ci; la cubitale max. couvrant, selon la saison, à peu près la 8e ou la 7e rémige primaire, ad. Queue échancrée sur un quart à un tiers de sa longueur, avec rectrices latérales coniques, médiocrement effilées. — Dessus de la tête et nuque noirs; manteau d'un cendré bleuâtre pâle; faces inf. blanches; grandes rémiges grises, les quatre ou cinq premières à baguette blanche; bec et pieds noirs, ad., en noces.*

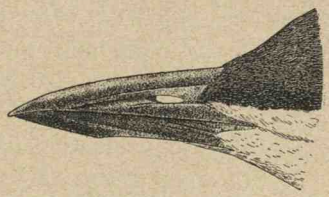

FIG. 107. Tête de GELOCHELIDON ANGLICA, ad., en noces.

Long. tot. 0m,340—390, au bout des rectr. lat.; aile pliée 0m,300—304; queue 0m,095—100, aux rectr. méd., 0m,120—145, aux rectr. lat.; tarse 0m,033—036; médian, avec ongle 0m,030—032; bec, en dessus 0m,035—038.

STERNA ANGLICA *Montagu*, Orn. Dict. suppl., fig., 1813. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 744, 1820. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 450, 1867. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 569, Taf. 28, Fig. 2, 1891. — ST. ARANEA *Wilsson*, Amer. Orn., VIII, p. 143, pl. 72. Fig. 6, 1814. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 90, 1831. — ST. RISORIA *Brehm*, Beitr. z. Vögelk., III, p. 650, 1822. — ST. MACROTARSA *Gould*, Proc. Zool. Soc., 1837, p. 26.

THALASSEUS ANGLICUS *Boie*, Isis, 1822, p. 563.

VIRALVA ANGLICA *Steph., in Shaw*, Gen. Zool., XIII, I, p. 174, 1826.

[1] Le nom d'*Anglica* ne paraît pas très justifié, pour une espèce qui est rare en Angleterre.

GELOCHELIDON BALTHICA, G. AGRARIA, G. MERIDIONALIS et G. ARANEA *Brehm*, Isis, 1830, p. 994, et Vögel Deutschl., p. 772-775, 1831. — G. ANGLICA et G. ARANEA *Bonap.*, Comp. List. Birds, p. 61, 1838. G. ANGLICA *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 55, Fig. 1, 1871. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 25, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 134, 1899. — G. PALUSTRIS *Macgill.*, Nat. Hist. Orn., II, p. 237, 1840.

LAROPSIS ANGLICA *Wagler*, Isis, 1832, p. 1225.

HYDROCECROPIS NUTTALLI *Boie*, Isis, 1844, p. 179.

Adultes, en été: Dessus de la tête et nuque d'un noir profond, terminé en bord largement arrondi en arrière. Dos, croupion, ailes et queue en dessus d'un cendré bleuâtre pâle. Grandes rémiges d'un gris argenté et mâchurées de brunâtre vers le bout; les quatre ou cinq plus grandes avec baguette blanche, les deux ou trois premières blanches ou blanchâtres sur la majeure partie de leurs barbes internes. Côtés de la tête au-dessous du niveau de l'œil et jusqu'au bec, ainsi que toutes faces inférieures d'un blanc pur. Bec et pieds noirs; iris brun foncé.

Adultes, en arrière-automne: Noir de la tête et de la nuque plus ou moins varié de blanc; teintes en général moins pures.

Jeunes, avant la mue: Dessus de la tête, nuque et lorums blanchâtres ou grisâtres striés de brun, avec une tache noirâtre ou d'un brun noirâtre sur la région parotique. Dos et couvertures supérieures variés de gris, de brun et de jaunâtre pâle; rémiges d'un cendré brun. Faces inférieures blanches. Bec brun, jaunâtre à la base, noirâtre à la pointe; pieds bruns.

A la naissance: Couverts d'un duvet blanc-fauve, légèrement moucheté de brun en dessus, d'un blanc pur en dessous, sauf sur le devant du cou qui est mâchuré de brunâtre; bec et pieds jaunes.

La Sterne ou Gélochélidon Hansel, quasi cosmopolite, mais surtout orientale et méridionale en Europe, ne se montre qu'assez irrégulièrement sur les côtes d'Angleterre et de France, et n'a fait que de rares apparitions en Suisse. Cependant, on en cite quelques captures, dans les régions occidentales du pays surtout: une sur le lac de Constance, à l'est, quelques-unes sur le lac de Neuchâtel et plusieurs sur le Léman, à l'ouest. Il en existe des sujets dans quelques collections, deux beaux adultes, en particulier, tués près de Genève, dans la collection locale du Musée de cette ville. Qu'il me suffise de citer plus spécialement, parmi les captures faites sur le Léman dont je connais la date, celles de deux adultes en livrée de noces, en juillet 1844, celle d'un mâle dans le même plumage, en avril 1856, et celles, plus récentes, de deux autres adultes,

également en noces, l'une le 13 mai 1887, l'autre en mai 1891. La rencontre de ces divers individus, tous adultes et généralement isolés, au printemps et en été, doit faire supposer qu'ils étaient égarés, peut-être à la suite de quelque tempête sur mer.

La Hansel est un oiseau migrateur, qui arrive en Europe en avril ou en mai et repart généralement en septembre. Elle recherche surtout les plages des mers, vers l'embouchure des fleuves, mais se montre cependant parfois, isolée, par paires ou en petits groupes, sur les lacs et les grands marais, jusque dans l'intérieur des continents. Son vol est léger, varié et souvent très rapide; elle court lestement sur les grèves ou parfois sur terre dans les champs, mais elle ne nage guère, se posant sur l'eau plutôt pour se reposer. Son cri, qui rappelle un peu le rire de l'homme, a été traduit par *hai-hai-hai*. Sa nourriture consiste en insectes divers, libellules et papillons entre autres, qu'elle happe adroitement au vol, ainsi qu'en vers ou en mollusques et en petits poissons sur lesquels elle fond avec une incroyable vitesse. Elle prend aussi sur terre des lézards, des souris et même, à l'occasion, des œufs ou de jeunes oiseaux.

Elle se reproduit en différentes parties du monde; en Europe plus particulièrement depuis les côtes de la Méditerranée et de la mer Noire jusque sur celles du Danemark. Elle niche en colonies sur le sable, parfois sur terre dans de grands marais, et pond, le plus souvent en mai ou juin, dans une simple dépression du sol à peine garnie de quelques débris végétaux.

Ses œufs, au nombre de 2 ou 3 (except. 4), sont moyens, de forme ovoïde plus ou moins allongée et parfois un peu coniques vers le petit bout, avec coquille assez unie, mais d'un faible éclat. Ils sont d'un gris roussâtre ou jaunâtre, quelquefois d'un verdâtre pâle ou presque blanchâtres, avec nombreuses taches petites et moyennes, grises, brunes ou noirâtres généralement éparses, parfois plus serrées vers le gros bout. Ils mesurent $0^m,048$—052 sur $0^m,034$—035, plus rarement $0^m,044$ seulement, selon le grand axe.

L'espèce est plus ou moins répandue, sur les côtes maritimes principalement, en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique et en Australie, entre le 57e degré de lat. nord, où elle niche encore, et les 20e à 25e de lat. sud, jusqu'où elle va hiverner.

198. — Genre 6 : HYDROPROGNÉ

HYDROPROGNE Kaup.

Bec grand et fort, légèrement arqué, plus long en dessus que la tête, avec bords tranchants quasi-verticaux et sillon nasal peu prolongé; angle mentonnier médiocrement accusé et passablement reculé. Tarse quasi-égal au médian avec ongle ou un peu plus long, partie scutellé et partie écussonné, en avant, réticulé sur les côtés et en arrière. Palmures complètes, relativement peu échancrées et à peu près également des deux côtés du médian; ongles médiocres; pouce court, touchant terre par l'ongle. Ailes très longues, dépassant beaucoup la queue. Queue plutôt courte, relativement peu échancrée. Plumes occipitales ne formant pas huppe, non prolongées et subarrondies. Dessus de la tête et occiput noirs, ad., en noces. Bec rouge; pieds noirs. Taille maximale dans la sous-famille.

Une seule espèce, cosmopolite, propre aux régions tempérées surtout. — Voir à l'espèce, pour quelques détails sur les œufs, les mœurs et les allures.

343. — 1 : HYDROPROGNÉ TSCHEGRAVA

Raubmeerschwalbe — Rondine di mare maggiore.

HYDROPROGNE CASPIA Pallas.

Bec très fort, un peu plus long que la tête et de près d'un tiers plus grand que le tarse, haut, assez épais et passablement convexe en dessus, avec angle mentonnier relativement peu saillant, un peu en arrière du milieu du bec en dessus; narines n'atteignant pas le tiers du bec en dessus, dans un sillon peu prolongé. Ailes dépassant souvent la queue de près de moitié de celle-ci; la cubitale post. atteignant d'ordinaire entre 6e et 7e rémiges primaires, chez ad., en noces.

Queue échancrée sur un quart environ de sa longueur, avec rectrices latérales coniques et acuminées, mais peu prolongées. — Dessus de la tête et occiput noirs; manteau d'un cendré bleuâtre, très pâle; grandes rémiges grises, un peu mâchurées de noirâtre, avec baguette blanche; bec rouge; pieds noirs, ad., en noces.

Long. tot. 0m,490—550, aux rectrices lat.; aile pliée 0m,405—420; queue 0m,110—120, rectr. méd., à 0m,150—160, rectr. lat.; tarse 0m,040—047; médian, avec ongle 0m,039—041; bec, en dessus 0m,066—073.

Sterna caspia *Pallas*, Nov. Comm. Petrop., XIV, p. 582, 1770. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 733, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 96, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 294, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 120, 1837. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 448, 1867. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 568, Taf. 28, Fig. 1, 1891. — St. Tschegrava *Lepechin*, Nov. Comm. Petrop., XIV, p. 500, 1770. — St. caspica *Sparrm.*, Mus. Carls., II, 3, n° 72, 1788. — St. megarhynchos *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 457, 1810. — St. melanotis *Hartl.*, Orn. W.-Afr., p. 254, 1857. — St. major *Ellman*, Zool., p. 7472, 1861.

Thalasseus caspius *Boie*, Isis, 1822, p. 563.

Hydroprogne caspica *Kaup*, Nat. Syst., p. 91, 1829. — H. caspia *Fritsch (ex Pallas)*, Vögel Europ., Tab. 54, Fig. 11, 1871. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 32, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 134, 1899.

Sylochelidon balthica, S. Schellingii, S. caspia *Brehm*, Isis, 1830, p. 994. — S. strenuus *Gould*, Proc. zool. Soc., 1846, p. 21.

Helopus caspius *Wagler*, Isis, 1832, p. 1224.

Thalassites melanotis *Swainson*, Birds W. Afr., II, p. 253, 1837.

Adultes, en été : Dessus de la tête, jusqu'au bord inférieur de l'œil et au sillon nasal, d'un noir légèrement lustré. Derrière du cou, croupion, sus-caudales et queue blancs; dos et couvertures alaires d'un cendré bleuâtre, très pâle; grandes rémiges d'un cendré argenté, fortement mâchurées de brun-noirâtre au bord interne, vers le bout surtout, avec baguette blanche. Toutes faces inférieures, depuis les joues, blanches. Bec rouge-vermillon, brunâtre vers la pointe; pieds noirs; iris brun-jaunâtre.

Adultes, en hiver : Calotte céphalique d'un noir plus terne, ponctuée et mouchetée en long de blanc. Grandes rémiges plus envahies de brun, cendrées au milieu; bec d'un rouge plus orangé, avec pointe brune.

Jeunes, avant la mue : Plumes du dessus de la tête noires, bordées de blanc; celles du dos et des couvertures supérieures cendrées, avec un V noirâtre vers leur extrémité. Rémiges d'un brun cendré; les grandes primaires liserées de cendré, les secondaires bordées et terminées de blanc. Queue, en dessus, d'un blanc légè-

rement nuancé de cendré et plus ou moins maculée de noirâtre. Toutes faces inférieures blanches.

A la naissance : Couverts d'un duvet cendré en dessus, un peu rembruni, mais sans taches précises, sur le dos et les ailes ; blanc en dessous, avec teinte grise sur le devant du cou et de la poitrine ; bec rouge pâle, taché de noir au bout ; pieds d'un jaune rougeâtre (*sec.* Vian).

La Sterne ou Hydroprogné Tschegrava, la plus grande espèce de la sous-famille, cosmopolite et propre surtout aux régions tempérées, n'a fait dans le pays que de rares apparitions accidentelles sur les lacs de la Suisse occidentale, par individus isolés ou par paires, plus rarement en petite société de cinq ou six individus, et cela généralement au printemps. On en cite une ou deux captures sur les lacs de Morat et de Neuchâtel, ainsi que sur le Léman ; le sujet tué sur le premier de ces lacs serait au Musée de Lausanne. Un individu fut capturé, en avril 1812, dans le port de Versoix, non loin de Genève, où il se trouvait en compagnie d'un autre sujet de son espèce, dans une bande d'Hirondelles de mer Pierregarins ; c'était un mâle adulte en noces qui se trouve aujourd'hui dans la collection locale du Musée de Genève. Un autre, tué aussi sur le Léman et adulte également, se trouve dans le Musée de Thonon. Le préparateur Revon qui, pendant bien des années, recevait pour empaillage à peu près tout ce qui se tuait dans le bassin, m'assura avoir eu quelquefois entre les mains cette grosse espèce. Le dernier sujet observé, à ma connaissance, m'a été signalé par le Dr Larguier, directeur du Musée de Lausanne, qui m'écrivait qu'un exemplaire de cette belle Hirondelle de mer, bien reconnaissable à sa taille, avait été vu, en 1893, depuis le mois de mai, durant plus de trois mois, sur le Léman, entre la Venoge et les Dranses, par lui-même jusqu'au 19 août. Comme pour l'espèce précédente, ces apparitions à pareille époque doivent être attribuées à des oiseaux complètement égarés, probablement à la suite de quelque ouragan.

La Tschegrava vit surtout sur les bords de la mer, mais s'en éloigne cependant volontiers pour remonter les fleuves, et gagner ainsi parfois différents lacs, dans les continents. Elle est, suivant les pays et les localités, oiseau de passage plus ou moins régulier, nicheur ou hôte d'hiver, ou encore d'apparition exceptionnelle, comme en Suisse. Son vol est puissant et parfois planant, bien qu'assez souvent interrompu par de rapides plongeons vers la surface de l'eau. Elle marche facilement, nage plus que la précédente

et se montre en général assez farouche. A part la saison de la reproduction, elle ne vit guère en nombreuse société. Son cri assez fort et rauque peut être traduit par la syllabe *krraïk* ou *krraei*. Très forte et vorace, elle est souvent dangereuse pour les animaux de son voisinage. Elle consomme non seulement beaucoup de crustacés et de poissons, qu'elle prend à la surface de l'eau, ainsi que des vers, des sauterelles et parfois des souris, quand elle fait des incursions plus ou moins lointaines dans les terres, mais encore pas mal d'oiseaux, qu'elle assomme aisément avec son énorme bec, et de couvées de ceux-ci.

Elle niche, en colonies, dans les régions tempérées, de préférence sur les plages maritimes ou dans les dunes, pondant d'ordinaire vers la fin de mai, dans une simple petite excavation sur le sable ou le gravier.

Ses œufs, au nombre de 2 ou 3, sont assez gros, de forme ovoïde, parfois un peu ventrus, à coquille assez lisse, bien que plutôt mate, et colorés d'un gris jaunâtre ou brunâtre pâle, avec points et petites taches éparses, les uns gris, les autres d'un brun noirâtre. Ils mesurent généralement $0^{m},060$—068 sur $0^{m},042$—046, exceptionnellement $0^{m},058$ en longueur, seulement, ou jusqu'à $0^{m},048$ en largeur.

L'espèce est assez répandue sur les côtes des mers et océans, et plus ou moins sur les eaux douces des différents continents, entre le 63e degré de lat. nord, où elle niche encore, et le 40e de lat. sud, dans la Nouvelle-Zélande, où elle se montre pendant la mauvaise saison. Elle se reproduit en particulier sur les bords des mers Noire et Caspienne, ainsi que plus ou moins sur les côtes de la Suède, de la Finlande, du Danemark et de l'Allemagne du Nord ; tandis qu'elle n'est guère que de passage irrégulier ou même rare sur le littoral d'Angleterre, de France et d'Italie, ne se reproduisant que çà et là sur les rivages de la Méditerranée, sur ceux d'Espagne, de Sardaigne et de l'Archipel grec, par exemple.

199. — Genre 7 : HIRONDELLE DE MER

STERNA Linné[1].

Bec légèrement arqué ou quasi-droit, plus ou moins allongé et subconvexe en dessus, pincé et pointu en avant, avec bords tranchants et plus ou moins rentrants; angle mentonnier généralement en arrière du milieu de la longueur du bec en dessus; narines demeurant d'ordinaire entre le quart et le tiers du bec au front, dans un sillon peu prolongé (voy. fig. 108 et 110). *Tarse plutôt bas, en général plus court que le médian avec ongle, scutellé en avant, finement réticulé en arrière et sur les côtés. Doigts antérieurs entièrement réunis par une membrane concave, plus ou moins profondément échancrée entre l'interne et le médian qu'elle borde seulement, vers le bout* (voy. fig. 111). *Ailes longues, effilées et suraiguës, dépassant toujours beaucoup les rectrices médianes; les premières grandes rémiges à baguette le plus souvent blanche, parfois noire; grandes cubitales couvrant plus ou moins les rémiges primaires. Queue assez longue et profondément échancrée, avec rectrices latérales coniques, plus ou moins prolongées et effilées* (voy. fig. 109). *Dessus de la tête et nuque assez généralement noirs, chez ad., en noces. Bec plus ou moins jaune, rouge ou noir; pieds volontiers rouges ou noirs.*

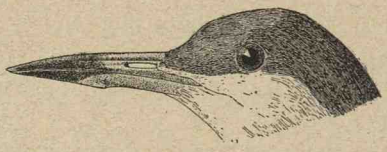

Fig. 108. Tête de STERNA FLUVIATILIS, ad., en noces.

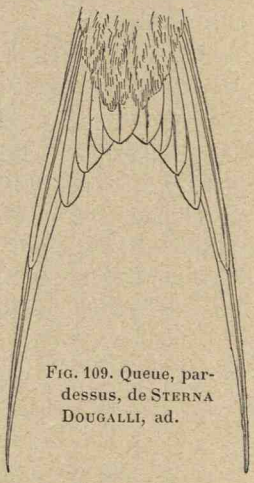

Fig. 109. Queue, par-dessus, de STERNA DOUGALLI, ad.

[1] *Sterna* Gessner.

Œufs, assez gros, au nombre de deux ou trois, plus rarement quatre, ovoïdes, un peu ventrus ou un peu piriformes, à coquille lisse et maculés sur fonds variés.

Les Sternes ou Hirondelles de mer, très répandues dans les diverses parties du globe, vivent généralement en nombreuse société, aussi bien sur les côtes des mers que sur les lacs, les grands cours d'eau et les marais. Quoique habitant de préférence les zones tempérées et chaudes des deux hémisphères, la plupart exécutent des passages ou des voyages annuels, pour aller nicher dans des contrées plus septentrionales, rarement dans l'extrême nord. Leur nourriture assez variée consiste, suivant les espèces et les circonstances, en vers, zoophytes, insectes, mollusques, petits poissons, parfois même en très petits insectes qu'elles prennent au vol ou piquent à la surface de l'eau. Leur vol léger, gracieux et varié, rappelle assez celui des Hirondelles; leur démarche sur le sol est par contre assez gênée par le fait de la brièveté et de la position assez reculée de leurs membres postérieurs. Elles se posent volontiers sur l'eau, mais nagent peu et ne plongent jamais. Elles chassent surtout en l'air, tantôt errant d'un vol régulier et à peu d'élévation au-dessus de l'eau, le bec verticalement tourné vers le bas, tantôt tournoyant et planant, parfois assez haut, et fondant souvent d'aplomb sur quelque proie que leur œil a découverte, avec une telle vitesse qu'elles font rejaillir l'eau autour d'elles. La nuit, elles dorment volontiers en société sur les grèves, près de l'eau. Leur voix criarde n'a rien d'harmonieux. Elles se reproduisent en troupes nombreuses et parfois côte à côte sur le sable ou le gravier des rivages, pondant le plus souvent dans une simple dépression du sol, et ne couvant pour la plupart que la nuit. Les poussins courent très vite après leur éclosion.

Leur mue est partiellement double; celle de la fin de l'hiver ou du printemps s'opérant souvent en partie par transformation et sans renouvellement complet de tout le plumage. — Le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes sont assez différents.

Des huit espèces qui vivent en Europe, trois nous manquent; ce sont les suivantes : *Sterna velox* ou *Bergii* Licht., d'Europe orientale, d'Afrique, d'Asie et d'Australie, qui, en un peu plus petit, rappelle à première vue la Tschegrava, par son grand bec; *St. affinis* ou *media* Horsf., de la Méditerranée et, comme la précédente, d'Afrique, d'Asie et d'Australie, rappelant un peu la Caujek, à part son bec jaune; et *St. fuliginosa* Gm., des mers intertropicales, s'égarant parfois jusqu'en France, en Allemagne et en Angleterre, bien reconnaissable à son manteau noirâtre.

Les cinq qui se trouvent en Suisse ont été réparties avec d'autres dans différents groupes que je trouve inutile de conserver ici. Notre *St. cantiaca* rentrerait, par exemple, avec les *St. velox* et *St. affinis* dans une section dite des *Thalasseæ;* tandis que les *St. hirundo, St. arctica* et *St. Dougalli* feraient partie de la section des *Sternæ* proprement dites, et que la *St. minuta* appartiendrait à une troisième section dite des *Sternulæ.*

344. — 1 : HIRONDELLE DE MER CAUJEK

Brandmeerschwalbe — Beccapesci.

STERNA CANTIACA Gmelin.

Bec peu arqué ou quasi-droit, un peu plus long que la tête, presque double du tarse, relativement peu élevé et peu convexe, avec angle mentonnier assez accusé, passablement en arrière du milieu du bec en dessus; narines dépassant à peine le quart du bec au front, chez l'adulte (voy. fig. 110). *Tarse quasi-égal au médian avec ongle ou légèrement plus long. Palmures assez échancrées, presque complètes au côté externe du médian, reculées jusqu'en arrière de première articulation de celui-ci, au côté interne* (voy. fig. 111). *Ailes dépassant les rectrices externes de un à cinq centimètres environ, selon l'âge; la penne cubitale majeure couvrant la huitième rémige primaire, ad. Queue longue, bifurquée sur moitié de sa longueur environ, chez ad., avec rectrices latérales effilées et acuminées. Plumes occipitales un peu prolongées et pointues. — Dessus de la tête et haut de la nuque noirs; faces supérieures d'un cendré bleuâtre; les quatre premières grandes rémiges grises, lavées de noirâtre vers le bout, avec baguette blanche; bec noir, à pointe jaune ou jaunâtre; pieds noirs, ad., en noces.*



FIG. 110. Tête de STERNA CANTIACA, ad., en noces.



FIG. 111. Pied gauche de STERNA CANTIACA, côté externe (membrane pas assez reculée au côté interne du médian).

Long. tot. 0m,380—430, aux rectr. lat., 0m,334—350, rectr. méd.; aile pliée 0m,295—310; queue 0m,074—080, aux rectr. méd., à

0m,145—160 (0m,130—170), rectr. lat.; tarse 0m,025—027; médian, avec ongle 0m,0245—0260; bec, en dessus 0m,050—057, ad.

Sterna sandvicensis *Lath.*, Gen. Syn., suppl., p. 296, 1787. — St. africana, St. cantiaca et St. striata *Gmel.*, Syst. Nat., I, p. 605, 606 et 609, 1788. St. cantiaca *Temminck (ex Gmel.)*, Man. Orn., II, p. 735, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 87, 1831. Schinz, Fauna helv., p. 121, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 292, 1854. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 452, 1867. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 570, Taf. 28, Fig. 3, 1891. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 75, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 135, 1899. — St. Boysii *Lath.*, Index, II, p. 806, 1790. — St. columbina *Schranck*, Fauna Boica, p. 252, 1798. — St. stubberica *Bechst.*, Nat. Deutschl., IV, p. 679, 1809. — St. canescens *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 458, 1810.

Thalasseus cantiacus *Boie*, Isis, 1822, p. 563. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 55, Fig. 2, 1871. — Th. canescens et Th. candicans *Brehm*, Isis, 1830, p. 994.

Actochelidon cantiacus *Kaup*, Nat. Syst., p. 31 et 196, 1829. — Act. sandvicensis *Salvadori*, Ucc. Ital., p. 275, 1887.

Noms vulg. S. F. : *Caujek*, Genève.

Adultes, en été : Dessus de la tête jusqu'au sillon nasal, yeux y compris, ainsi que plumes occipitales, effilées et allongées sur la nuque, d'un noir profond. Derrière du cou, croupion, sus-caudales et queue blancs, avec l'extrémité des rectrices externes plus ou moins cendrée. Dos et couvertures alaires d'un cendré bleuâtre assez accentué. Rémiges secondaires et primaires postérieures nuancées de cendré pâle et de blanc; les quatre premières grandes d'un cendré argenté, plus ou moins mâchurées de noirâtre vers le bout et sur le bord externe, blanches au côté interne, sur la majeure partie de leur largeur, et en dessous, avec baguette ou rachis blanc. Toutes faces inférieures blanches. Bec noir à pointe jaune; pieds noirs, plus ou moins jaunâtres en dessous; iris brun-noir.

Adultes, en hiver : Parties antérieures de la tête, en dessus, blanches, avec un croissant noir devant l'œil; parties postérieures et plumes occipitales acuminées noires, variées de blanc. Quant au reste, à peu près comme en été, parfois avec rectrices externes moins prolongées.

Jeunes, avant la mue : Dessus de la tête et haut de la nuque d'un blanc légèrement roussâtre, ponctué et tacheté de noir, en arrière surtout. Faces supérieures blanchâtres, lavées de roussâtre et barrées en travers de macules d'un brun noirâtre, avec larges espaces bruns sur les scapulaires et les cubitales. Rémiges d'un cendré noirâtre, bordées de blanc. Rectrices cendrées, les latérales, moins allongées que chez l'adulte, de plus en plus tachées de brun

vers le bout, avec l'extrémité blanche. Faces inférieures blanches. Bec notablement plus court et un peu plus convexe en avant que chez l'adulte, brun, avec petite extrémité d'un jaune roussâtre; pieds et iris noirâtres.

Jeunes, après la mue : Manteau cendré-bleuâtre, avec quelques macules d'un brun noirâtre sur les couvertures, et les cubitales noirâtres variées de blanc. Rémiges encore liserées de blanc au bout. Rectrices lat. un peu plus longues, plus ou moins lavées de noirâtre avant l'extrémité. Bec noirâtre, à pointe jaunâtre, plus court que chez l'adulte; mesurant, en dessus, parfois 0m,039—044 seulement, avec angle mentonnier au milieu.

A la naissance : Couverts d'un duvet fauve pâle, strié de mèches noires et effilé en cônes aigus, en dessus, blanc en dessous, avec bec jaune, marbré de brun clair; pieds d'un brun roussâtre, jaunes en dessous, avec ongles noirâtres à pointe jaune (*sec.* Vian).

La Caujek, qui se trouve sur presque toutes les côtes d'Europe, ne s'avance pas aussi volontiers que quelques autres dans l'intérieur des continents, et ne se montre par le fait qu'assez rarement en Suisse. On en cite une ou deux rencontres sur les lacs de Constance et de Zurich, ainsi que dans la vallée du Rhin, à l'est; mais ce n'est guère que dans l'ouest qu'elle est un peu connue, sur le lac de Neuchâtel et surtout sur le Léman, où bien des captures d'individus de divers âges ont été faites à différentes époques, soit au printemps et en automne, soit en hiver, en avril surtout, une fois encore le 19 mai, en 1887. On en trouve dans quelques collections, dans la locale du Musée de Genève, entre autres, qui en compte trois exemplaires capturés non loin de cette ville : un adulte en livrée de noces tué le 11 avril 1878, un autre adulte en livrée d'automne et d'hiver, plus récent, et une femelle portant encore la robe du jeune âge, après la première mue.

Cette jolie Sterne est très sociable et vit de préférence près de la mer, bien que, comme nous venons de le voir, elle remonte parfois le long des fleuves et jusque sur quelques lacs. Elle est toujours en mouvement, vole presque constamment, nage par contre fort peu et crie beaucoup; ses cris, assez variés, peuvent être traduits par *kree, kirrek, kerrek* ou *keikkeik*. Sa nourriture consiste principalement en petits poissons qu'elle prend à la surface de l'eau, en fondant sur eux comme une flèche, souvent même de très haut.

Elle se reproduit en nombreuses colonies sur diverses côtes d'Europe, depuis l'Angleterre et certaines îles danoises jusqu'en Sardaigne et en Sicile, ainsi que sur les rives des mers Noire et Cas-

pienne. Elle pond sur le sable, dans une simple petite dépression du sol.

Ses œufs, au nombre de 2 ou 3 et médiocrement gros, sont ovoïdes ou légèrement piriformes, à coquille assez unie, mais sans éclat, et colorés de blanchâtre, de jaunâtre, de roussâtre ou parfois de verdâtre clair, avec taches éparses, petites et moyennes ou assez grandes, grises, brunes et noirâtres. Ils mesurent généralement $0^m,050—053$ sur $0^m,035—038$.

Cette espèce, déjà rare dans le sud de la Suède, est assez répandue durant la belle saison sur les côtes maritimes des régions occidentales moyennes, et en partie méridionales de l'Europe, ainsi que dans le nord-ouest des Indes, le nord et l'est de l'Amérique, et jusque dans le nord de l'Amérique du Sud et l'Afrique, en hiver.

345. — 2 : HIRONDELLE DE MER DOUGALL

Paradiesschwalbe — Rondine di mare zampe-gialle.

STERNA DOUGALLI Montagu.

Bec légèrement arqué, allongé, presque égal à la tête et double du tarse, chez ad., légèrement convexe et pointu, ainsi que très pincé et atténué depuis les narines, en avant, ces dernières atteignant au plus au quart du bec, depuis le front. Tarse très légèrement plus long que le médian sans ongle ou quasi-égal. Palmures assez échancrées, à peu près égales des deux côtés du médian. Ailes demeurant notablement en arrière des rectrices latérales, souvent d'un tiers environ de celles-ci, chez ad.; cubitale majeure atteignant entre 7e et 8e rémiges primaires. Queue très longue, bifurquée bien au delà de la moitié de sa longueur, avec rectrices latérales très effilées et pointues (voy. fig. 109). — *Dessus de la tête et nuque noirs; faces supérieures d'un cendré bleuâtre pâle; rémiges primaires bordées de blanc, au côté interne; queue presque blanche; bec en majeure partie noir, rouge à la base; pieds rouges, ad., en noces.*

Long. tot. $0^m,360—425$, aux rectr. lat., $0^m,250—285$, aux rectr. méd.; aile pliée $0^m,228—240$; queue $0^m,068—080$, rectr. méd., à $0^m,185—215$, rectr. lat.; tarse $0^m,019—020$; médian, avec ongle $0^m,022—024$; bec, en dessus $0^m,036—041$.

STERNA DOUGALLI *Montagu*, Orn. Dict. suppl., fig. 1813. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 738, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 93, 1831. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II.

p. 459, 1867. *Saunders,* Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 70, 1896. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 135, 1899. — St. paradisea *Keys. u. Blas. (nec Brünn.),* Wirbelth. Eur. Arten, p. 247, 1840. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 57, Fig. 1, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 572, 1891. — St. Macdougalli *Macgill.,* Man. Nat. Hist. Orn., II, p. 233, 1840. — St. bicupsis *Licht.,* Nomencl. Av., p. 98, 1854. — St. melanorhyncha *Neuton,* Ibis, 1863, p. 460. — St. tenuirostris *(Licht.) Blasius,* Journ. f. Orn., 1866, p. 80.

Thalassea Dougalli *Kaup,* Nat. Syst., p. 97, 1829.

Hydrocecropis Dougallii *Boie,* Isis, 1844, p. 179.

Adultes, en été : Dessus de la tête, œil y compris, jusqu'au sillon nasal, et nuque d'un noir profond; les plumes noires, subarrondies et un peu prolongées sur le bas du cou. Dessus du corps et couvertures alaires, ainsi que rémiges secondaires et primaires postérieures, d'un cendré bleuâtre clair, bien plus pâle que chez *St. fluviatilis* qui suit, les dernières largement bordées de blanc. Rémiges primaires antérieures, à baguette blanche, d'un cendré argenté un peu mâchuré de gris-noirâtre, avec une large bordure blanche au côté interne, parfaitement régulière et enveloppant plus ou moins l'extrémité; la première noire sur les barbes externes, avec une bande d'un gris noirâtre, plus étroite que chez les trois suivantes, sur la base des barbes internes. Sus-caudales et rectrices blanches ou d'un blanc légèrement teinté de cendré-bleuâtre. Faces inférieures d'un blanc plus ou moins rosé[1]. Bec noir, rouge à la base, sur son quart postérieur environ; pieds rouges; iris brun foncé.

Adultes, en hiver : Front blanc; noir du derrière de la tête et de la nuque varié de blanc; quant au reste, à peu près comme en été.

Jeunes, avant la mue : Front blanchâtre; derrière de la tête noir, avec les plumes un peu frangées de roussâtre; faces dorsales d'un cendré bleuâtre, avec plumes bordées de brunâtre et de jaune-roussâtre clair; le bec brun-noirâtre; les pieds plus ou moins jaunâtres ou orangés.

A la naissance : Couverts d'un duvet fauve, taché de blanc et de gris en dessus, d'un blanc pur en dessous (*sec.* Seebohm).

La Sterne Dougall, aussi appelée paradisienne, à cause du grand prolongement et de la forme effilée de ses rectrices latérales, est un oiseau de taille moyenne dans le genre et cosmopolite, mais surtout marin, qui n'a fait que quelques apparitions dans la Suisse occidentale. On en cite une capture sur le lac de Neuchâtel et quel-

[1] Teinte disparaissant assez vite en collection.

ques-unes sur le Léman. Je trouve dans les notes de mon père que deux sujets de cette espèce, adultes en livrée de noces, avec belle teinte rosée aux faces inférieures, furent tués sur ce dernier lac, du côté de Genève, l'un en mai 1841, l'autre en juillet 1848; le premier avait été vu en compagnie de quelques autres individus de son espèce. Selon Lunel[1], un mâle et une femelle ad. en noces de cette belle espèce auraient été tués aussi, le 17 mai 1860, près de Versoix, non loin de Genève. Enfin, la collection locale du Musée de Genève compte deux exemplaires, aussi adultes en noces, de la Dougall tués sur le Léman; peut-être l'un d'eux provient-il des captures signalées ci-dessus par Lunel. Les individus qui se sont égarés jusque sur le Léman, parfois en petite société et le plus souvent en mai, étaient tous adultes et en livrée de noces; cependant, bien que l'époque de leur passage fût un peu tardive, il est peu probable qu'ils aient niché dans le pays.

La Dougall est très sociable et gracieuse dans ses mouvements, au vol. Ses mœurs, ses allures, sa reproduction et son alimentation rappellent du reste celles des espèces de même taille dans le genre. Elle niche en colonies sur les plages maritimes, pondant, fin mai ou au commencement de juin, dans une petite excavation du sol, parfois parcimonieusement garnie de quelques débris végétaux. Ses œufs, 2 ou 3[2], sont de forme ovoïde légèrement allongée, un peu subconiques vers le petit bout, et teintés de jaunâtre, de roussâtre ou de brun-roussâtre clair, avec nombreux petits points et des taches, petites et moyennes, assez irrégulières, grises, brunes et noirâtres. Ils mesurent d'ordinaire $0^{m},040—043$ sur $0^{m},029—031$.

L'espèce, quasi cosmopolite, est assez irrégulièrement répandue sur les côtes des divers continents, entre le 57e degré de lat. nord et le 40e de lat. sud, environ. Elle se reproduit sur les côtes occidentales de l'Europe, dans les îles de Bretagne en particulier, ainsi que sur celles de l'est de l'Amérique du nord. On l'a trouvée aussi jusqu'au cap de Bonne-Espérance et, sauf dans l'extrême sud, sur une grande partie du littoral de l'Australie.

[1] Note de G. Lunel, suppl. à 2e éd. de l'ouvrage de Necker sur les Oiseaux des environs de Genève, 1864.

[2] 3 ou 4 selon Degland et Gerbe.

346. — 3 : HIRONDELLE DE MER PIERRE-GARIN

Flussmeerschwalbe — Rondine di mare.

STERNA FLUVIATILIS[1] Naumann.

Bec légèrement arqué, un peu plus court que la tête et un peu moindre que le double du tarse, médiocrement élevé, quoiqu'un peu convexe en dessus, bien pincé et atténué en avant des narines; celles-ci n'atteignant pas tout à fait le premier tiers du bec au front (voy. fig. 108). *Tarse un peu plus long que le médian sans ongle. Palmures quasi complètes, presque égales ou légèrement plus échancrées au côté interne du médian; l'ongle de ce dernier arqué et relativement long. Ailes égalant ou dépassant légèrement la queue, ad.; la cubitale post. couvrant la 7e rémige primaire ou à peu près, ad. Queue longue, bifurquée sur un peu moins de moitié de sa longueur, chez ad., avec rectrices latérales effilées, plus ou moins acuminées. — Dessus de la tête et nuque noirs; faces sup. d'un cendré bleuâtre assez foncé; queue blanche, grise sur les côtés; faces inf. blanches; bande noirâtre au côté interne de la 1re rémige, le long de la baguette, assez large en avant; bec rouge en arrière, noir en avant; pieds rouges, ad., en noces.*

Long. tot. 0m,340—390 (0m,400), aux rectr. lat., 0m,280—320, aux rectr. méd.; aile pliée 0m,255—275; queue 0m,076—090, rectr. méd., à 0m,138—165, rectr. lat.; tarse 0m,019—020 (0m,018—021); médian, avec ongle 0m,023—025; bec, en dessus 0m,0340—0365.

STERNA HIRUNDO (pars) *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 227, 1766. *Meisner u. Schinz*, Vögel der Schweiz, p. 261, 1815. *Temminck*, Man., p. 481, 1815, et Man. Orn., II, p. 740, 1820, *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 85, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 296, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 120, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 294, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 498, 1865. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 456, 1867. *Fritsch*, Vögel Eur., Tab. 54, Fig. 4, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 572, Taf. 28, Fig. 4 et 5, 1891. — ST. MAJOR *Brisson*, Ornith., VI, p. 203, 1760. — ST. FLUVIATILIS *Naumann*, Isis, 1819, p. 1847. *Saunders*, Cat. B. Brit., Mus., XXV, p. 54, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 135, 1899. — ST. POMARINA *Brehm*, Isis, 1830, p. 994. — ST. MARINA *Eyton*, Cat. Brit. Birds, p. 55, 1836. — ST. SENEGALENSIS *Swainson*, Birds W. Afr., II, p. 250, 1837. — ST. WIL-

[1] *Sterna* Gessner.

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

SONI *Bonap.*, Comp. List B., p. 61, 1838. — ST. CHELIDON *Licht.*, Nomencl. Av., p. 97, 1854. — ST. BLASII *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 295. — ST. VULGARIS *C. F. Dubois*, Pl. col. Ois. Belg., III, p. 255, 1860. — ST. MACRODACTYLA et ST. MACROPTERA *Blasius*, Journ. für Orn., 1866, p. 75, 76 et 79.

HYDROCECROPIS HIRUNDO *Boie*, Isis, p. 179, 1844.

NOMS VULG. S. F. : *Hirondelle de mer. Pierre-garin*, Genève. — S. A. : *Seeschwalbe. Kleiner Gyriz*, Zurich. — S. I. : *Garigola*, Tessin.

Adultes, en été : Dessus de la tête, œil y compris, jusqu'au sillon nasal, et nuque d'un noir profond, avec limite postérieure arrondie. Dos et couvertures alaires, sauf sur le bord de l'avant-bras et de la main qui est blanc, d'un cendré bleuâtre assez foncé, avec les rémiges secondaires plus ou moins largement bordées de blanc. Grandes rémiges d'un cendré foncé, mâchurées de noirâtre vers le bout, avec la majeure partie des barbes internes et la baguette blanches; la première noire sur les barbes externes, ainsi que sur un assez large espace à la base des internes. Sus-caudales et rectrices médianes blanches; rectrices latérales cendrées, la première presque noirâtre sur les barbes externes. Faces inférieures blanches, satinées de cendré pâle sur le ventre et la poitrine. Bec d'un rouge cramoisi, avec le tiers ou les deux cinq. antérieurs bruns ou noirs (un peu plus ou un peu moins selon l'âge et les individus). Pieds rouges. Iris brun.

Adultes, en hiver : Devant de la tête blanc; occiput et nuque variés de noir et de blanc. Le reste du plumage comme en été, avec des teintes moins pures. Bec moins rouge. Rectrices latérales souvent moins longues.

Jeunes, avant la mue : Front et vertex d'un blanc roussâtre, moucheté de brun en arrière; parties postérieures de la tête et haut de la nuque d'un brun noirâtre, sali de gris-roussâtre. Dos et couvertures moyennes d'un cendré bleuâtre, maculés ou comme barrés de brunâtre et de roussâtre; petites couvertures noirâtres, frangées de gris; grandes couvertures et rémiges secondaires cendrées, bordées de blanc; les cubitales mâchurées de brun-roux. Grandes rémiges antérieures cendrées, avec majeure partie des barbes internes blanche; la première noire sur les barbes externes et sur un assez large espace au côté interne. Sus-caudales blanches. Rectrices d'un cendré clair; les latérales, bien plus courtes que chez l'adulte, brunes ou noirâtres au côté externe. Faces inférieures et tour du cou, dans le bas, blancs. Bec d'un brun noirâtre, jaune-rougeâtre en arrière et en dessous; pieds orangés; iris brun-noir.

A la naissance : Couverts d'un duvet fauve-roussâtre et semé,

sauf sur le front, de taches noires irrégulières, blanchâtre au ventre et à la poitrine, noirâtre sous la gorge; avec bec et pieds rosâtres, le bout du premier noir.

L'Hirondelle de mer Pierre-garin est de beaucoup la plus commune du genre en Suisse. Elle est de passage sur presque tous nos lacs, au nord des Alpes surtout, et niche régulièrement sur les rives de plusieurs. Selon quelques observateurs, elle passerait même de temps à autre l'année entière dans le pays; toutefois, la grande majorité de ces oiseaux nous arrivent entre mi-avril et mi-mai, pour repartir dès août, en septembre, parfois encore en octobre, exceptionnellement en novembre. On la voit assez souvent, en passage, sur nos principaux cours d'eau, le Rhin, l'Aar, la Limmat et le Rhône entre autres, ou sur nos marais, comme ceux de Wauwyl, d'Anet et de Villeneuve; mais, c'est principalement sur nos lacs qu'on la rencontre le plus communément, par petits groupes ou en sociétés plus ou moins nombreuses, souvent même assez haut dans le Jura et les Alpes: sur le Doubs et près de La Chaux-de-Fonds, à l'ouest, par exemple, et sur les lacs de la H^te^-Engadine, à l'extrême est, à 1800 m. s/m. Elle a été observée, nichant en colonies plus ou moins fortes, en divers lieux: sur les grèves des lacs de Constance, de Zurich, de Bienne, de Neuchâtel et Léman, par exemple, ainsi que çà et là sur les bords du Rhin, du côté de Bâle, et de l'Aar, dans les environs d'Olten. Cependant, l'exploitation des graviers diminue chaque année le nombre des places favorables à la nichée de cette gracieuse Sterne. Pour ce qui est du Léman, elle niche encore tous les ans dans le delta des Dranses, non loin de Thonon; mais le nombre des paires va diminuant, et il est probable que, là comme ailleurs, ces oiseaux disparaîtront bientôt devant les envahissements croissants de la civilisation et la cupidité des collectionneurs. J'ai appris, avec chagrin, qu'au commencement de juin 1892, un naturaliste commerçant y avait fait, bien à tort, une razzia de 80 œufs de cette espèce. Aussi, au milieu de juin de l'année suivante, n'y ai-je plus vu qu'une douzaine de paires de ces gracieux oiseaux qui tournoyaient ensemble, en planant et criant beaucoup, à quatre-vingt ou cent mètres au-dessus des graviers où reposaient probablement leurs œufs ou leurs petits. Enfin, M. P., de Genève, ne trouvait plus, le 10 juin 1900, que cinq paires de ces oiseaux nichant dans la localité.

A la fin d'avril 1902, j'ai vu, par contre, à l'extrémité est du Léman, sur la grève, près des marais de Villeneuve, bon nombre de Pierre-garins qui ont dû nicher, je crois, dans ces parages.

Son vol est très léger, souvent accidenté de brusques plongeons et parfois très rapide; ne marchant pas beaucoup, à cause de la brièveté relative de ses pattes, et ne nageant guère, elle est presque toujours sur l'aile, tantôt errant le long des rives, tantôt exécutant, en société des voltes gracieuses, jusqu'à d'assez grandes hauteurs. Son cri peut être traduit par *crrii-crrii* ou *crréé-crréé*, parfois *tié-tié-tié-tié*. Sa nourriture paraît consister en insectes et larves aquatiques, en vers, têtards ou grenouilles et petits poissons sur lesquels elle fond verticalement avec la rapidité d'une flèche, faisant rejaillir l'eau autour d'elle, lorsqu'elle arrive à la surface.

Elle niche en colonies sur les grèves des lacs ou des cours d'eau et sur les bords des étangs ou des marais, pondant généralement vers la fin de mai ou les premiers jours de juin, parfois sur le sol entre les herbes, plus fréquemment sur le sable entre les pierres, dans un simple petit creux autour duquel ou près duquel on voit volontiers quelques brins d'herbes sèches ou débris de bois éparpillés. Les nids sont rarement très rapprochés les uns des autres. L'incubation dure ordinairement seize à dix-sept jours, et bien souvent les parents laissent au soleil le soin de couver ou échauffer leurs œufs. Les petits poussins courent très vite après leur éclosion, pour se cacher entre les pierres, et volent déjà passablement au bout de trois semaines. Les parents donnent d'abord la nourriture à leurs petits, mais se bornent bien vite à la déposer devant eux.

Les œufs, d'ordinaire au nombre de 3, plus rarement 2, sont médiocrement gros, d'un ovoïde un peu piriforme et assez ventrus, bien que le petit bout ne soit guère pointu, avec coquille assez mince et unie, mais sans véritable éclat, quoique, dans certaines circonstances, légèrement luisante. Ils varient passablement dans la forme et les couleurs. Sur un fond blanchâtre, isabelle, gris-roussâtre, gris-olivâtre ou gris-verdâtre clair, ils sont semés de points d'un gris lilacé et de taches irrégulières, petites et moyennes, d'un brun violet, d'un brun rougeâtre ou d'un brun olivâtre, volontiers éparses, parfois plus serrées vers le gros bout. Ils mesurent d'ordinaire $0^m,038—042$ sur $0^m,029—030$, parfois jusqu'à $0^m,044$ sur $0^m,031$.

J'ai eu l'occasion d'assister à l'éclosion des œufs de quelques nids et de constater que souvent un œuf qui n'avait pas l'air prêt à éclore restait seul dans le nid, tandis que les poussins éclos des deux autres, étaient déjà cachés entre les pierres dans les environs. Il m'a semblé aussi que les œufs près d'éclore étaient, comme les coquilles d'œufs éclos, moins mats que des œufs récemment pondus

ou moins avancés, et qu'ils étaient alors un peu luisants. J'ai vu, dans des couvées différentes, des œufs plus courts, quasi-ovales, et des œufs plus allongés, légèrement piriformes. J'en ai vu aussi de clairs et de foncés, parfois dans un même nid.

L'espèce est très répandue en Europe, en Asie et sur les côtes de l'Atlantique, en Amérique, durant la belle saison, entre les 38e et 63e degrés de lat. nord environ, d'où elle se répand, pour hiverner, jusque dans les Indes, ainsi que sur les rives de l'Atlantique en Afrique et au Brésil, vers le 35e degré de lat. sud à peu près.

347. — (?) : HIRONDELLE DE MER ARCTIQUE

Küstenseeschwalbe — Rondine di mare coda-lunga.

STERNA MACRURA Naumann.

Bec presque droit, un peu plus court que la tête et plus que le double du tarse, faiblement convexe, subconique et pincé en avant, avec narines dépassant légèrement le premier quart du bec en dessus. Tarse un peu plus court que le médian sans ongle. Palmures à peu près comme chez Hirundo. Ailes n'atteignant d'ordinaire pas tout à fait le bout des rectrices latérales; cubitale post. couvrant ou dépassant le plus souvent la 7me rémige primaire. Queue longue, bifurquée d'ordinaire sur moitié au moins de sa longueur, avec rectrices latérales très allongées, effilées et acuminées. — Dessus de la tête et nuque noirs; faces sup. d'un cendré bleuâtre; queue blanche, cendrée latéralement; bande grise de la première rémige au côté interne, le long de la baguette, relativement étroite; bec et pieds rouges, ad., en noces.

Long. tot. 0m,370—390, aux rectr. lat.; aile pliée 0m,272—280; queue 0m,084—094, rectr. méd., à 0m,175—200, rectr. lat., tarse 0m,013—015 (0m,012); médian, avec ongle 0m,020—022; bec, au front 0m,031—035.

STERNA PARADISEA *Brünn.*, Orn. bor., p. 42, 1764. *Degl. et Gerbe.*, Orn. eur., II, p. 458, 1867. — ST. HIRUNDO (pars) *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 227, 1766. *Bonap.*, C.-R. Acad. Sc., XLII, p. 772, 1856. *Dresser*, Birds of Eur., VIII, p. 255, 1872. — ST. MACRURA *Naumann*, Isis, 1819, p. 1847. *Fritsch*, Vögel Eur., Tab. 54, Fig. 1, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 574, Taf. 28, Fig. 6, 1891. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 62, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 135, 1899. — ST. ARCTICA *Temminck*, Man. Orn., II, p. 742, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 86, 1831. *Nilsson*. Skand. Fauna, Fogl., II, p. 300, 1835. — ST. AR-

GENTATA *Brehm*, Beitr., III, p. 692, 1822. — ST. NITZSCHII *Kaup*, Isis, 1824, p. 153. — ST. BRACHYTARSA *Graba*, Tageb. Reise nach Färö, p. 219, 1830. — ST. MARINA *Eyton*, Cat. Brit. Birds, p. 55, 1836. — ST. PORTLANDICA *Ridgw.*, Am. Nat., VIII, p. 433, 1874.

HYDROCECROPIS MACROURA et H. BRACHYPUS *Boie*, Isis, 1844, p. 179.

Adultes, en noces : Tête et toutes faces supérieures à peu près comme chez *St. hirundo;* faces inférieures lavées d'un cendré bleuâtre plus foncé, accusé jusque sur le devant et les côtés du cou. Rémiges primaires un peu moins mâchurées vers le bout; la première noire au bord externe, d'un cendré noirâtre au delà de la baguette, sur un espace passablement plus étroit que chez la précédente. Queue d'un blanc grisâtre, avec les barbes externes de la rectrice latérale d'un cendré brunâtre. Bec entièrement rouge, parfois avec l'extrême pointe noirâtre; pieds rouges; iris brun-noir.

Adultes, en automne : Front blanc; dessus de la tête noir, varié de blanc; quant au reste, à peu près comme en été.

Jeunes, avant la mue : Assez semblables à ceux de l'espèce précédente, avec bec brun, d'un rouge ocreux à la base et sur le bord des mandibules.

A la naissance : Couverts d'un duvet confusément marbré de cendré et de noir, en dessus; front et gorge d'un noir enfumé, avec le tour des yeux et un espace entre le front et le vertex d'un cendré uniforme; blanc en dessous, avec abdomen et dessus des cuisses d'un gris très pâle; bec jaune à la base, brun au delà des narines; pieds jaunâtres (*sec.* Vian). Assez différents par là des poussins de Pierre-garin.

Variétés ou hybrides : On a supposé, pour expliquer quelques formes à certains égards transitoires entre les *St. fluviatilis* et *St. macrura,* que ces deux espèces pouvaient peut-être, en se croisant parfois, donner lieu à des hybrides tenant, par un point ou par un autre, de l'une ou de l'autre des deux espèces. J'ai eu en mains une Sterne qui répondait sur la plupart des points à la caractéristique de *Macrura* et qui semblait bien appartenir à cette espèce, mais qui avait le bec noir sur près d'un tiers, en avant. Je doute que cela puisse être une preuve de croisement entre les deux espèces voisines en question, car l'hybridisme paraît bien rare sinon inconnu chez les Longipennes.

Cette espèce septentrionale, détachée par Naumann de la *Sterna hirundo* de Linné, est beaucoup plus maritime que celle-ci et ne se montre que rarement dans le centre des continents. N'en connaissant aucune capture certaine en Suisse, je n'en aurais rien dit

ici si feu Revon, naturaliste préparateur à Genève, ne m'avait assuré avoir reçu une fois ou deux cet oiseau tué sur le Léman. Malgré le peu de précision de cette donnée, j'ai cru devoir décrire succinctement cette jolie Hirondelle de mer, pour la signaler à nos chasseurs et observateurs, en leur permettant de la distinguer plus facilement de la précédente, avec laquelle elle peut avoir été parfois chez nous confondue.

Ses mœurs, ses allures et sa nidification rappellent celles de *St. fluviatilis*, bien qu'elle se reproduise davantage sur les côtes maritimes.

Ses œufs ressemblent beaucoup à ceux de Pierre-garin, bien que parfois un peu plus foncés.

L'espèce passe la belle saison et se reproduit dans les régions arctiques et tempérées d'Europe et de l'Amérique du Nord, où on l'a rencontrée jusque sous le 80e degré; elle se montre en passage sur divers points des côtes occidentales et méridionales de notre continent, et, en hiver, jusque dans le sud de l'Afrique et de l'Amérique.

348. — 5 : HIRONDELLE DE MER NAINE

Zwergmeerschwalbe — Rondine di mare minore.

STERNA MINUTA[1] Linné.

Bec quasi-droit, un peu plus court que la tête, en dessus, et de deux-cinq. environ plus long que le tarse, très faiblement convexe, médiocrement élevé en arrière et très acuminé en avant, bien comprimé et graduellement atténué depuis les narines; ces dernières parvenant au plus à un quart du bec depuis le front. Tarse un peu plus long que le doigt externe avec ongle. Pieds petits. Palmures passablement échancrées, quasi complètes au côté externe du médian et le long des doigts externes et internes, mais reculées jusqu'à l'extrémité ant. de la seconde phalange, au côté interne du médian, dont l'ongle est effilé et assez long. Ailes égalant ou dépassant légèrement la queue, chez ad., plus chez juv.; cubitale post. couvrant le plus souvent la 8e rémige primaire. Queue moyenne, bifurquée jusqu'à deux cinq. environ de sa longueur, chez ad., bien moins chez juv., avec rectrices latérales coniques, plus ou moins acuminées. —

[1] *Larus piscator* Gessner.

Front blanc; dessus et derrière de la tête ainsi que les lorums noirs; queue blanche; rémiges primaires à baguette brune; bec jaune, noir à la pointe; pieds orangés, ad., en noces.

Long. tot. 0m,210—240, aux rectr. lat.; aile pliée 0m,170—180; queue 0m,046—050, rectr. méd., à 0m,072—082, rectr. lat.; tarse 0m,0150—0155; médian, avec ongle 0m,0160—0170; bec au front 0m,025—030.

Sterna minor *Brisson*, Ornith., VI, p. 206, 1760. — St. minuta *Linné*, Syst. Nat., I, p. 228, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 265, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 752, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 94, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 302, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 121, 1837. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 451, 1867. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 575, Taf. 28, Fig. 7, 1891. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 116, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 136, 1899. — St. metopoleucos; *S. G. Gmel.*, Nov. Comm. Petrop., XV, p. 475, 1771. — St. antarctica *Forster*, Descript. Anim., p. 107, 1844.

Sternula minuta *Boie*, Isis, 1822, p. 563. *Fritsch*, Vögel Eur., Tab. 54, Fig. 5, 1871. — St. fissipes, St. pomarina et St. danica *Brehm*, Isis, 1830, p. 994 et 995. — St. danubialis et St. meridionalis *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 295.

Noms vulg. S. F. : *Sterne minule. Petite Hirondelle de mer*, Genève. — S. A. : *Kleine Seeschwalbe. Giritz ?* Schüpfen, Diessbach. — S. I. : *Marenchin ? Sgarin*, Tessin. (Les noms *Giritz* et *Sgarin* sont, je crois, plus souvent appliqués à *Hydrochelidon nigra*.)

Adultes, en noces : Front blanc, jusqu'au-dessus des yeux sur les côtés. Vertex, occiput, haut de la nuque et un large trait entre l'œil et le sillon nasal noirs; cette couleur formant angle saillant sur le milieu du front, mais limitée à peu près en ligne droite en arrière. Dos, croupion, couvertures alaires et rémiges, sauf les deux plus grandes, d'un cendré bleuâtre; les rémiges postérieures bordées de blanc au côté interne; les deux premières primaires, de chaque côté, d'un brun noirâtre, avec baguette noirâtre, et bordées de blanc sur les barbes internes, en arrière du bout; sus-caudales blanches, nuancées de cendré-bleuâtre pâle; rectrices blanches. Bec jaune avec pointe noire; pieds orangés; iris noir.

Adultes, en automne : Noir de la tête moins pur, plus ou moins varié de blanc; bec et pieds de couleurs moins vives; quant au reste, à peu près comme en été.

Jeunes, avant la mue : Front blanc sale ou jaune-roussâtre pâle; vertex, un espace devant l'œil, occiput et nuque d'un brun noirâtre, légèrement varié de gris-roussâtre. Plumes dorsales, couvertures alaires supérieures, scapulaires et cubitales d'un cendré bleuâtre, par places légèrement nuancées de roussâtre, avec une

bordure subterminale brune en U, plus étendue sur les cubitales postérieures bordées de blanc; couvertures grandes et moyennes d'un cendré bleuâtre plus pur et moins maculées. Rémiges secondaires cendrées en dehors, blanches en dedans. Rémiges primaires d'un cendré foncé, tirant de plus en plus sur le brunâtre, avec baguette brune; la première d'un brun noirâtre, largement bordée de blanc sur les barbes internes, en arrière du bout; les postérieures plus ou moins bordées de blanc. Sus-caudales et queue d'un cendré bleuâtre pâle; les rectrices latérales quasi blanches; les autres avec une petite tache subterminale brune ou d'un gris brun, plus ou moins allongée sur les barbes externes. Faces inférieures blanches. Bec brun, un peu rougeâtre à la base et sur les bords; pieds d'un orangé terne; iris noirâtre.

A la naissance : Couverts d'un duvet isabelle, avec petites stries noires, en dessus, d'un blanc très légèrement jaunâtre, en dessous; gorge et front pâles; bec jaune à pointe brune; pieds jaunes.

L'Hirondelle de mer naine ou petite est assez rare en Suisse, de passage plus ou moins régulier, accidentelle ou hôte d'hiver, suivant les localités, et exceptionnellement nicheuse. Meisner la cite, comme grande rareté, sur le lac de Constance, ainsi que sur le petit lac de Greifen, au canton de Zurich. Elle a été signalée, en passage, jeune surtout, au printemps et en automne, volontiers en septembre, sur le Rhin et sur l'Aar, sur le lac de Lucerne, ainsi que près d'Yverdon au bout du lac de Neuchâtel, à diverses reprises sur les bords du Léman, sur le lac Majeur dans le Tessin, au sud des Alpes, et jusque sur les lacs de la H^te^-Engadine, à 1800 mètres d'altitude. La collection locale du Musée de Genève en compte trois individus capturés sur le Léman, non loin de cette ville : deux adultes et un jeune mâle en livrée de transition tué le 29 septembre 1887. Je possède aussi un sujet jeune, en livrée tachetée de brun en dessus, qui a été tué près de Genève, en septembre 1838.

On en cite des nichées exceptionnelles sur les graviers des Dranses, près de Thonon, rive du Léman, et sur les îles du Rhin, à Istein, non loin de Bâle, ainsi que sur les îlots de l'Aar, près d'Aarbourg, en 1882.

Ses allures et ses mœurs rappellent celles des Sternes voisines; cependant, elle semble avoir, si possible, un vol plus gracieux encore et plus accidenté, surtout, quand quelques individus s'amusent à se poursuivre en criant. Elle se nourrit, comme ses congénères plus grandes, de crustacés, d'insectes et de larves aquatiques, ainsi que de petits poissons auxquels, malgré sa taille, elle fait une

chasse acharnée, fondant verticalement sur eux, souvent d'assez grandes hauteurs, avec une impétuosité extraordinaire. Gessner lui attribuait tout spécialement le nom de *Larus piscator*. Elle est assez méfiante de nature et un peu moins sociable que les autres. Son cri ordinaire peut être traduit par *kreck*, mais, quand elle joue et vole rapidement, elle dit plutôt *kekkereck* ou *kekerek*.

Elle niche par petits groupes, rarement en colonies très nombreuses, sur les côtes maritimes et sur les grèves des lacs ou des rivières, volontiers sur des îlots, pondant, en mai ou au commencement de juin, dans une petite dépression sur le sable ou le gravier. Les nids sont volontiers assez éloignés les uns des autres et souvent intercalés entre ceux d'autres oiseaux, de Pluviers par exemple.

Ses œufs, au nombre de 2 ou 3, moyens, ovoïdes, plutôt courts et ventrus, avec petit bout un peu conique, à coquille assez lisse, mais sans véritable éclat, sont généralement pâles, d'un blanc jaunâtre, de couleur isabelle ou d'un verdâtre très clair, semés de points et ornés de petites taches éparses, irrégulières, grises, brunes et noires. Ils mesurent d'ordinaire $0^m,030$—034 sur $0^m,023$—024.

L'espèce est assez répandue entre les régions méridionales de l'Europe et le 60e degré nord, ainsi que dans le centre de l'Asie et le nord de la péninsule indienne, jusqu'en Afrique, en hiver. Elle se reproduit en particulier depuis le sud de la Suède et les régions subseptentrionales de la Russie, jusque sur les côtes de la Méditerranée, et aussi bien sur les plages des mers que sur les grèves des principaux cours d'eau, dans le continent.

200. — Genre 8 : GUIFETTE

HYDROCHELIDON Boie.

Bec à peu près droit ou faiblement arqué, plus court que la tête, légèrement convexe, peu ou médiocrement élevé, très comprimé dans sa moitié ant. environ et pointu, avec bords tranchants, un peu rentrants, et arête sup. dessinant un angle arrondi dans le plumage frontal. Angle mentonnier assez accusé, à peu près au milieu du bec au front; narines atteignant presque ou dépassant un peu le tiers du bec en dessus. Jambes plutôt courtes, nues dans le bas sur un espace égal à peu près à moitié du tarse. Tarse

égal environ au médian sans ongle, un peu comprimé, scutellé en avant et plus ou moins largement réticulé en arrière. Doigts antérieurs effilés, en partie seulement réunis par des membranes profondément échancrées et réduites à une simple bordure contre la dernière phalange des latéraux, ainsi que contre la dernière ou les deux dernières du médian, au côté interne. Ongles assez allongés, minces, arqués et aigus, le médian le plus long, tranchant au côté interne. Pouce assez grêle, avec ongle subconique, moyen et portant sur le sol par le bout (voy. fig. 112). *Ailes assez longues et effilées, dépassant beaucoup la queue avec cubitales post. couvrant d'ordinaire à peu près la 8e rémige primaire, parfois plus ou moins la 7e, chez Hybrida en particulier. Queue moyenne, large et relativement peu échancrée, avec rectrices latérales peu atténuées, arrondies ou subarrondies à l'extrémité. Pas de huppe. — Livrée plus ou moins sombre aux faces inf.; baguette des grandes rémiges généralement blanche, chez ad., en noces.*



Fig. 112. Pied gauche d'Hydrochelidon leucoptera, ad., côté externe.

Œufs au nombre de trois, plus rarement quatre, assez gros, ovoïdes, un peu piriformes, à coquille mince, assez lisse, et plus ou moins largement tachés, sur fonds divers.

Les Guifettes, de taille relativement petite et répandues dans les régions chaudes et tempérées des cinq parties du monde, sont très sociables et semblent rechercher surtout les eaux douces, les lacs et les grands marais, où elles se nourrissent de préférence d'insectes ou de larves aquatiques, parfois de batraciens et de petits poissons. Elles y établissent, en nombreuse compagnie, des nids grossiers d'herbes sèches, soit sur des plantes couchées, soit sur l'eau entre les roseaux. Leur vol est très gracieux, léger et souvent accidenté. Bien que volant souvent à d'assez grandes élévations, en voyage, elles chassent d'ordinaire non loin de la surface de l'eau ou un peu au-dessus des roseaux, ne fondant guère de haut, comme les Sternes, sur leur proie. Elles se posent volontiers sur l'eau, mais nagent peu et ne plongent jamais. Leur démarche est plutôt embarrassée. Leur voix est assez criarde.

Le mâle et la femelle adultes se ressemblent; les jeunes sont différents. — Leur mue est double; cependant celle de fin d'hiver ou du printemps paraît n'être que partielle. Les poussins ne quittent pas le nid aussi vite que ceux des Sternes qui précèdent.

Des quatre espèces du genre, trois se trouvent en Europe et en Suisse.

349. — 1 : GUIFETTE NOIRE[1]

Schwarze Seeschwalbe. — Mignattino.

HYDROCHELIDON NIGRA Brisson.

Bec très légèrement arqué, de près de deux cinq. plus long que le tarse, assez mince, peu élevé, légèrement convexe en dessus, très pincé et acuminé dans sa moitié ant., avec bords un peu rentrants et narines n'atteignant pas tout à fait le tiers du bec au front. Angle mentonnier assez accusé, légèrement en arrière du milieu du bec en dessus. Tarse égal au médian sans ongle. Palmures médiocrement reculées, mais très échancrées, atteignant presque le bout du médian, au côté externe et à peu près l'extrémité de la 2e phalange, au côté interne. Ailes dépassant la queue de deux tiers à moitié de la longueur de celle-ci. Queue moyenne et peu échancrée, soit d'ordinaire de un huit. à un six. environ, avec rectrices latérales coniques, subarrondies au sommet. — Tête, cou, haut du dos et faces inf. jusqu'à l'anus, noirs; bas du dos, ailes et queue d'un cendré noirâtre; sous-caudales blanches; bec noir; pieds bruns, ad., en noces.

Long. tot. 0m,230—250 (0m,215—260); aile pliée 0m,213—220; queue 0m,080—090, aux rectr. lat.; tarse 0m,015—016; médian, avec ongle 0m,021—023; bec, au front 0m,027—029.

STERNA NIGRA *(ex Gessner)* et ST. NÆVIA *Brisson*, Ornith., VI, p. 211 et 216, 1760. — ST. NIGRA, ST. NAEVIA et ST. FISSIPES? *Linné*, Syst. Nat., I, p. 227 et 228, 1766. ST. NIGRA (auct.) *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 262, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 749, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 79, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 304, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 120, 1837. *Riva*,

[1] Quelques auteurs, Degland et Gerbe entre autres, ont attribué le nom de *Guifette noire* à l'espèce suivante dite, à plus juste titre, *à ailes blanches*, ce qui fait que d'autres ont cru devoir appeler notre Épouvantail *Guifette noirâtre*. Le nom de *Sterna nigra* ayant été appliqué d'abord et surtout à l'espèce ici décrite sous le no 349, je crois devoir lui conserver le nom mérité de Guifette noire adopté par beaucoup d'auteurs en diverses langues.

Ornit. ticin., p. 501, 1865. — St. fusca *Tunst.*, Orn. brit., p. 3, 1771. — St. surinamensis (?) *Gmelin*, Syst. Nat. I, p. 604, 1788. — St. fissipes *Latham ex Linné*, Ind. Orn., II, p. 810, 1790. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 296, 1854. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 577, Taf. 29, Fig. 1 et 2, 1891.

Larus merulinus *Scop.*, Ann., I, Hist. Nat., nº 108, 1769.

Hydrochelidon nigra *Boie*, Isis, 1822, p. 563. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 17, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 133, 1899. — H. nigricans et H. obscura *Brehm*, Isis, 1830, p. 995. — H. nigrum *Bonap.*, Comp. List, p. 61, 1838. — H. fissipes *Gray*, Gen. Birds, III, p. 660, 1849. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 465, 1867. *Fritsch*, Vögel Eur., Tab. 54, Fig. 6, 1871.

Viralva nigra *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XIII, 1, p. 142, 1825.

Noms vulg. S. F. : *Épouvantail. Hirondelle de mer. Bezolet* ou *Besolet*, Genève. — S. A. : *Schwarze Meerschwalbe. Giritz*, Schüpfen, Diessbach. — S. I. : *Sgarin, Marenchin*, Tessin.

Adultes, en noces : Tête, cou et faces inférieures, jusqu'à l'anus, noirs, bien que tirant plus ou moins sur le cendré aux régions pectorale et ventrale, chez la femelle surtout. Faces supérieures, ailes et queue en dessus d'un cendré un peu rembruni sur le haut du dos, ainsi que sur les barbes internes des grandes rémiges, celles-ci avec baguette blanche ou blanchâtre; la première rémige en majeure partie noirâtre, sur le bord externe surtout. Bord de l'avant-bras et du poignet blanc ou blanchâtre; couvertures sous-alaires d'un blanc légèrement grisâtre; sous-caudales et précaudales latérales d'un blanc pur. Bec noir, rougeâtre aux commissures; pieds d'un brun rougeâtre; iris brun-noir.

Adultes, en automne : Partie antérieure de la tête, gorge et bas du cou en arrière blancs; vertex, occiput, nuque et une petite tache devant l'œil noirs. Faces dorsales et sus-caudales d'un gris de plomb; queue d'un cendré un peu bleuâtre, en dessus; faces inférieures blanches, plus ou moins nuancées ou maculées de gris sur la poitrine et l'abdomen. Bec, pieds et iris comme ci-dessus.

Jeunes, avant la mue : Vertex, occiput, nuque, une tache devant l'œil et une autre sur l'oreille noirs; front, lorums en avant, tour de l'œil en arrière, gorge et tour du cou blancs. Dos, couvertures moyennes, scapulaires et cubitales d'un brun cendré, avec les plumes bordées de gris-roussâtre; grandes couvertures cendrées; petites couvertures, couvertures antérieures et rémiges d'un gris noirâtre, les rémiges primaires à baguette brune et largement bordées de gris-blanchâtre sur les barbes internes, en arrière. Croupion et sus-caudales d'un cendré clair; queue d'un cendré plus foncé. Toutes faces inférieures blanches, mâchurées de noirâtre sur les côtés de la poitrine. Bec et iris d'un brun noirâtre; pieds brunâtres.

Bien des individus de *seconde année* ont encore la gorge et le bas-ventre plus ou moins blancs ou tachetés de blanc.

A la naissance : Couverts d'un duvet fauve un peu vineux, en dessus, ainsi qu'à la gorge et aux côtés du cou, avec des taches noires irrégulières sur les faces dorsales, blanc aux lorums et à la poitrine, avec abdomen fauve ; joues et tour de l'œil d'un cendré pâle ; bec brun, à base jaunâtre ; pieds jaunes (*sec.* Vian).

Variabilité : Une forme américaine très voisine, distinguée sous le nom de *Surinamensis* par Gmelin, pourrait bien n'être qu'une race locale ou sous-espèce géographique de notre Guifette noire.

La Guifette noire ou Épouvantail est assez répandue, durant la belle saison, dans les diverses parties de la Suisse, au sud comme au nord des Alpes, se reproduisant davantage, semble-t-il, dans l'ouest que dans l'est et le centre du pays. Elle nous arrive entre le commencement de mai et les premiers jours de juin, et nous quitte ou repasse à partir du milieu d'août et en septembre ; bien qu'on en ait vu et tué plusieurs fois encore jusque vers la fin d'octobre, et que, selon certains observateurs, quelques individus aient exceptionnellement hiverné dans le pays. Elle voyage en petits groupes, souvent même en assez nombreuse société, passant haut sur les régions insuffisamment arrosées, mais volant plutôt bas quand elle suit un cours d'eau ou traverse des contrées marécageuses. On la rencontre non seulement sur presque tous nos lacs, tant du centre, comme ceux de Thoune et des Quatre-Cantons, que de la plaine suisse, du nord-est au sud-ouest, et du Tessin au sud ; mais encore sur la plupart de nos marais et de nos cours d'eau d'une certaine importance. On l'a vue même, en passage, jusqu'à d'assez grandes altitudes dans les Alpes, en H^te^-Engadine par exemple, ainsi qu'au Gothard, à 2145 m., et au col de la Fluela, au-dessus même de 2400 m. s/m. Elle a niché et niche encore plus ou moins sur les rives de plusieurs de nos lacs, à l'ouest surtout, ceux de Bienne, de Morat et de Neuchâtel en particulier, plus souvent dans les grands marais avoisinant ceux-ci, marais aujourd'hui en majeure partie desséchés, parfois aussi à l'extrémité supérieure du Léman, dans les marais du Rhône.

Elle préfère beaucoup le voisinage des eaux douces, des lacs, des étangs et des marais en particulier, à celui de la mer. Très sociable et peu farouche, elle se montre généralement en troupes plus ou moins nombreuses, et les membres de celles-ci paraissent si solidaires les uns des autres ou tellement curieux que, loin de fuir le coup de fusil, ils évoluent et voltigent pendant longtemps autour

des morts ou des blessés tombés sur l'eau. Elle ne fond pas de haut sur sa proie, comme les Sternes, mais elle chasse à peu d'élévation, passant, tournant et repassant d'un vol léger, à un ou deux mètres au-dessus de l'eau, regardant en bas, le bec presque vertical, et faisant de temps à autre de rapides conversions ou de brusques plongeons. Elle prend assez volontiers des vers, des têtards de grenouilles ou de petits poissons, Ablettes et même jeunes Perches (Perchettes); cependant, sa principale nourriture consiste en insectes et larves, Libellules, Phryganes et autres, souvent même en très petits Éphémères et Moucherons qu'elle happe au vol ou ramasse à la surface de l'eau. Marchant et nageant peu, elle est continuellement sur ses ailes, à part quelques minutes de repos sur un roc émergeant de l'eau, ou les heures de la nuit passées sur quelque îlot ou sur des végétaux flottants. Le cri qu'elle répète souvent a été traduit par la syllable *ghik, ghik,* parfois *kirr* ou *kerr*.

Elle niche au commencement de juin, dans les marais surtout, bâtissant sur des mottes émergeant de l'eau, sur des roseaux couchés, parfois même sur des ajoncs flottants, un nid en coupe écrasée, d'herbes sèches et de panicules ou de radicelles assez lâchement unies, sur lequel la femelle couve quatorze ou quinze jours. Les petits n'abandonnent guère leur berceau avant de pouvoir voler un peu.

Ses œufs, au nombre ordinaire de 3, rarement 4, relativement assez gros, d'un ovoïde un peu piriforme et à coquille un peu lisse, sont généralement assez foncés en couleur, d'un roux jaunâtre, verdâtre, olivâtre ou brunâtre, avec quelques petites macules profondes grises et des taches plus superficielles, plus ou moins grandes, brunes ou noirâtres, éparses ou quasi-confluentes vers le gros bout ou sur le milieu. Ils mesurent le plus souvent $0^{m},032$—036 sur $0^{m},024$—026, exceptionnellement $0^{m},039$ sur $0^{m},025$.

Cette Guifette passe la belle saison et se reproduit dans la plus grande partie de l'Europe, depuis les contrées méditerranéennes jusqu'au 61e degré, en Suède et en Finlande, ainsi que dans le centre de l'Asie, et hiverne généralement soit en Asie mineure, soit dans le nord de l'Afrique.

350. — 2 : GUIFETTE A AILES BLANCHES

Weissflüglige Seeschwalbe — Mignattino zampe-rosse[1].

HYDROCHELIDON LEUCOPTERA Schinz.

Bec quasi-droit et relativement court, soit d'un quart environ plus long que le tarse seulement, médiocrement robuste, subconique et pointu, assez élevé en arrière, un peu convexe et bien pincé en avant, avec bords sensiblement rentrants et narines dépassant un peu le tiers du bec, depuis le front. Angle mentonnier assez accusé, très légèrement en arrière du milieu du bec en dessus. Tarse quasi-égal au médian sans ongle. Palmures très reculées et très échancrées, atteignant à peine le bout de la 2e phalange du médian, au côté externe, et le bout de la 1re, au côté interne, joignant le bout de la 1re au doigt interne, et au plus le bout de la 3e au doigt externe (voy. fig. 112). *Ailes dépassant la queue des trois cinq. de la longueur de celle-ci, au moins. Queue moyenne et quasi-droite ou très peu échancrée, le plus souvent de un dix. à un huit. de sa longueur seulement, avec rectrices latérales subarrondies. — Tête, corps et couvertures sous-alaires noirs. Queue et haut de l'aile en dessus blancs; bec et pieds rouges, ad., en noces.*

Long. tot. 0m,230—260; aile pliée 0m,210—218; queue 0m,070—080, aux rectr. lat.; tarse 0m,0185—0205; médian, avec ongle 0m,0240—0255; bec, au front 0m,025—026.

STERNA FISSIPES *Pallas (nec Linné)*, Zoogr., II, p. 338, 1811. — ST. LEUCOPTERA *Schinz in Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 264, 1815. *Temminck*, Man. Orn., p. 483, 1815, et II, p. 747, 1820. *Savi*, Orn. tosc., III, p. 83, 1831. *Schinz*, Fauna helv., p. 120, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 300, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 500, 1865. — ST. NIGRA *Schlegel*, Mus. Pays-Bas, Sternæ, p. 31, 1863. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 579, 1891.

HYDROCHELIDON LEUCOPTERA *Boie*, Isis, 1822, p. 563. *Fritsch*, Vögel Eur., Tab. 54, Fig. 7, 1871. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 6, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 133, 1899. — H. LEUCOPTERUM *Bonap.*, Comp. List., p. 61, 1838. — H. NIGRA *(nec Brisson* et *Linné) Gray*, Gen. of Birds, III, p. 660, 1849. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 466, 1867. — H. JAVANICA *Swinh. (nec Horsf.)*, Ibis 1860, p. 68.

VIRALVA LEUCOPTERA *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XIII, p. 170, 1824.

[1] *Mignattino zampe-rosse*, selon Savi, *M. ali-bianche*, selon Salvadori.

Noms vulg. S. F. : *Hirondelle de mer leucoptère; Hirondelle de mer à ailes blanches,* Genève. — S. I. : *Sgarin, Garigolin.*

Adultes, en noces : Tête et cou en entier, dos, croupion, scapulaires, cubitales, couvertures sous-alaires et toutes faces inférieures, jusqu'à la région anale, d'un noir plus ou moins profond. Petites couvertures alaires et bord supérieur de la main blancs; couvertures moyennes blanchâtres, légèrement teintées de cendré; les grandes d'un cendré bleuâtre. Rémiges secondaires d'un cendré de plus en plus nuancé de noirâtre sur les postérieures. Rémiges primaires postérieures cendrées; les trois ou quatre antérieures, à baguette blanche, mâchurées de noirâtre vers le bout, avec les barbes internes en partie blanches en arrière. Queue, sus et sous-caudales et environs immédiats de l'anus blancs. Bec et pieds rouges corail; iris noirâtre.

Adultes, en automne : Front, devant du vertex et joues blancs, avec une petite tache noirâtre devant l'œil; derrière de la tête, région auriculaire et nuque d'un gris noir, plus ou moins varié de blanc. Faces supérieures et queue cendrées; faces inférieures blanches; poignet blanc.

Jeunes, avant la mue : Ressemblent assez à l'adulte en livrée d'hiver, avec des taches d'un brun roussâtre aux faces supérieures. Queue cendrée, plus pâle que chez *H. nigra,* ne devenant parfaitement blanche qu'à la troisième année.

A la naissance : Couverts d'un duvet roux pâle, en dessus, avec des taches noires irrégulières et assez grandes sur le vertex, le dos, les ailes et les cuisses, d'un brun roussâtre un peu atténué devant le cou et sur le ventre, en dessous. Lorums et tour des yeux blanchâtres. Bec brun, carné à la base; pieds jaunâtres (*sec.* Vian).

La Guifette à ailes blanches, espèce plutôt méridionale, décrite et figurée par Schinz, en 1815, est assez rare en Suisse, au nord des Alpes, un peu moins à l'ouest qu'au nord et à l'est, semble-t-il, mais assez fréquente au sud, sur les lacs du Tessin, dans les environs de Locarno et de Lugano. L'exemplaire figuré en tête des « Vögel der Schweiz » provenait du lac de Constance. Un sujet, dans la collection Stölker, à St-Gall, a été capturé sur le petit lac du Klönthal, à 940 m. d'altitude, dans le canton de Glaris. Elle a été rencontrée aussi, en passage, sur les bords de l'Aar, dans les environs de Soleure en particulier, ainsi qu'en 1883 sur le petit lac d'Inkwyl, dans la même région. Toutefois, ce n'est guère, à part le Tessin, que sur nos lacs et marais sous-jurassiens qu'elle se

montre un peu régulièrement, bien que toujours en petit nombre. Vouga la signalait, en 1847 [1], comme de passage régulier, au printemps et en automne, dans le bassin du lac de Neuchâtel, où elle paraît avoir diminué depuis le dessèchement des grands marais; enfin, bien des captures ont été faites, à différentes époques, sur le Léman, soit près de Genève, soit surtout vers l'autre extrémité du lac, où elle se voit assez souvent mélangée avec des Besolets ou Guifettes noires. La collection locale du Musée de Genève en compte quatre individus tués moitié près de Genève, moitié près de Lausanne; ce sont deux adultes en noces et deux adultes en livrée de transition. J'en possède moi-même, dans la collection qui me vient de mon père, trois jolis sujets suisses : un adulte en noces du lac de Neuchâtel, un adulte en livrée transitoire, de Genève, et un jeune, aussi de Genève, en train de prendre la livrée d'adulte. Selon Bailly, on la verrait quelquefois au printemps en Savoie, avec des Épouvantails *(St. nigra)*, sur le Rhône et l'Isère.

Ses mœurs, ses allures, son alimentation et sa nidification rappellent beaucoup celles de la Guifette noire, en compagnie de laquelle elle niche assez souvent.

Ses œufs, de même coloration que ceux de *H. nigra* et à peine plus gros, s'en distinguent cependant volontiers par des formes plus lourdes, soit moins en poire, avec petit bout moins conique. Ils mesurent généralement 0^{m},033—038 (0^{m},039) sur 0^{m},024-028.

L'espèce est assez répandue dans les régions moyennes et méridionales de l'Europe, et dans le centre de l'Asie, durant la belle saison, ainsi qu'en Afrique, en Australie et en Nouvelle-Zélande, en hiver. Elle est très rare en Angleterre, ainsi que dans le nord de l'Allemagne; tandis qu'elle se reproduit dans les régions danubiennes et communément sur divers points du bassin méditerranéen.

[1] Extrait du Mémoire sur la Faune ornithologique du bassin du lac de Neuchâtel, par le prof. Vouga. Bull. Soc. Sc. nat. de Neuchâtel, vol. II, p. 409, 1846-47.

351. — 3 : GUIFETTE MOUSTAC

Weissbärtige Seeschwalbe — Rondine di mare piombata.

HYDROCHELIDON HYBRIDA Pallas.

Bec faiblement arqué, d'un tiers environ plus long que le tarse, assez robuste et élevé, légèrement convexe depuis les narines et bien comprimé dans sa moitié ant., avec bords faiblement rentrants et narines atteignant au moins le tiers du bec en dessus. Angle mentonnier assez accusé, d'ordinaire légèrement en avant du milieu du bec en dessus. Tarse quasi-égal au médian sans ongle. Palmures assez reculées et fortement échancrées, atteignant seulement le bout de la 1re phalange du médian au côté interne, mais dépassant un peu la 2e phalange au côté externe. Ailes dépassant la queue de deux tiers environ de la longueur de celle-ci. Queue moyenne, échancrée jusqu'à un cinq. environ de sa longueur, avec rectrices latérales subconiques. — Dessus de la tête et haut de la nuque noirs; joues blanches; toutes faces supérieures cendrées; couvertures sous-alaires blanches; poitrine grise; ventre noirâtre. Bec et pieds rouges, ad., en noces.

Long. tot. 0m,260—280; aile pliée 0m,238—244; queue 0m,086—094, aux rectr. lat.; tarse 0m,021—023; médian, avec ongle 0m,028—030; bec, au front 0m,029—034.

STERNA HYBRIDA *Pallas*, Zoogr. II, p. 338, 1811. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 576, Taf. 28, Fig. 8, 1891. — ST. LEUCOPAREIA *(Natt.) Temminck*, Man. Orn., II, p. 746, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 92, 1831. — ST. JAVANICA et ST. GRISEA *Horsf.*, Trans. Linn. Soc., XIII, p. 198 et 199, 1820. — ST. DELAMOTTEI, *Vieill.*, Faune franç., p. 402, 1828. — ST. SIMILIS *Gr. et Hardw.*, Ill. Ind. Zool., I, pl. 70, fig. 2, 1832. — ST. INNOTATA *Beav.*, Ibis, 1868, p. 404.

VIRALVA LEUCOPAREIA *Steph., in Shaw*, Gen. Zool., III, p. 171, 1825.

PELODES LEUCOPAREIA *Kaup*, Nat. Syst., p. 107, 1829. — P. INDICA et P. JAVANICA *Heine et Reich.*, Nom. Mus. Hein., p. 356, 1890.

HYDROCHELIDON LEUCOPAREIA *Brehm*, Isis, 1830, p. 995. — H. HYBRIDA *Gray*, Gen. of Birds. III, p. 660, 1846. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 468, 1867. *Fritsch*, Vögel Eur., Tab. 54, Fig. 10, 1871. *Saunders*, Cat. B. Brit. Mus., XXV, p. 10, 1896. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 133, 1899. — H. LEUCOGENYS, H. NILOTICA et H. MERIDIONALIS *Brehm*, Vogelf., p. 351, 1855. — H. DELALANDII *Bonap.*, Compt.-Rend., XLII, p. 773, 1856.

GELOCHELIDON INNOTATA *Gray*, Hand-l., III, p. 119, 1871.

Noms vulg. S. F. : *Hirondelle de mer moustac; Moustac,* Genève.

Adultes, au printemps : Dessus de la tête et du cou d'un noir profond, limité un peu carrément en arrière. Bas du cou en arrière, dos, croupion, sus-caudales, queue, couvertures alaires, rémiges secondaires et primaires post. d'un gris cendré tirant plus ou moins sur le bleuâtre et généralement un peu plus sombre sur le haut du dos; couvertures sous-alaires blanches; rectrice latérale blanche ou blanchâtre sur les barbes externes. Grandes rémiges primaires à baguette blanche et, sauf la première, cendrées sur les barbes externes, nuancées de brun vers le bout et sur les barbes internes, avec large bande longitudinale blanche en arrière sur les dernières; la première d'un brun noirâtre sur les barbes externes, au bout et sur un large espace au-dessus de la baguette sur les barbes internes. Joues, du bec aux côtés de l'occiput, au-dessous de l'œil, et gorge d'un blanc plus ou moins pur; devant et côtés du cou, ainsi que haut de la poitrine d'un cendré plus ou moins foncé; ventre noirâtre; environs de l'anus cendrés; sous-caudales blanches. Bec et pieds d'un rouge foncé; iris noirâtre.

Adultes, en automne : Partie antérieure de la tête et toutes faces inférieures blanches; derrière de la tête et nuque maculés de noir; bec et pieds d'un rouge plus sombre; quant au reste, à peu près comme en été, bien que de teintes généralement plus claires.

Jeunes, avant la mue : Dessus de la tête d'un blanc roussâtre varié de brun; occiput, régions ophthalmiques et parotiques, et nuque d'un cendré noirâtre; faces supérieures brunes, avec les plumes largement bordées de roussâtre; faces inférieures blanches; rémiges primaires et rectrices cendrées, plus ou moins noirâtres vers le bout. Bec brun, rougeâtre à la base; pieds d'un brun rougeâtre pâle.

A la naissance : Couverts d'un duvet roux, semé irrégulièrement de grandes taches noires, en dessus, blanc sous le menton, à la poitrine et au ventre; front noir, surmonté d'un bandeau roux vif; gorge d'un noir enfumé; abdomen roux; bec noir, à base un peu plus pâle; pieds jaunâtres (*sec.* Vian).

La Moustac, plutôt méridionale, comme la précédente, est assez rare en Suisse, soit de passage plus ou moins régulier, irrégulier ou exceptionnel, suivant les localités. Elle est peu ou pas connue sur les lacs de Constance et de Zurich à l'est, comme dans le Tessin au sud, mais plus fréquente à l'ouest, sur les lacs et marais du bassin de Neuchâtel, et de passage presque régulier, quoique généralement

en petit nombre, sur le Léman, du côté de Genève principalement. On l'a signalée aussi, comme rare et de passage irrégulier ou accidentel, du côté de Glaris et de Sarnen, plus au centre du pays, ainsi que près de l'Aar, non loin de Schüpfen, et sur le petit lac d'Inkwyl. Elle passe d'ordinaire isolément ou par petits groupes et volontiers avec des Guifettes noires (Épouvantails), en mai et en août ou septembre. Un adulte fut exceptionnellement tué dans le mois de juin, en 1847, sur le Léman. La collection du Musée de Genève en compte trois adultes en noces, deux de Genève et un d'Yverdon. J'en possède également trois sujets, adultes en noces, tous tués sur l'extrémité du Léman, non loin de Genève. Plusieurs amateurs genevois en ont aussi de même provenance.

Comme les deux précédentes, la Guifette moustac préfère les eaux douces à la mer et se reproduit volontiers dans les marais. Ses mœurs et allures, ainsi que son alimentation et sa nidification sont du reste assez semblables à celles d'*Hydrochelidon nigra*.

Elle pond au commencement de juin, dans un nid grossier d'herbes sèches, et les petits, qui éclosent avant la fin du même mois, resteraient généralement au nid jusqu'à ce qu'ils puissent voler.

Ses œufs, au nombre de 2 ou 3, rarement 4, et relativement très gros, sont ovoïdes, plus ou moins allongés et parfois légèrement piriformes, à coquille assez unie, mais sans véritable éclat, et de coloration généralement pâle, isabelle, jaunâtre, verdâtre clair ou légèrement bleuâtre, avec points d'un gris lilacé et taches petites et moyennes, irrégulières (plus rarement grandes), d'un brun noirâtre ou noires, le plus souvent éparses, parfois en couronne vers le gros bout. Ils mesurent d'ordinaire $0^{m},037—043$ sur $0^{m},027—031$ (exceptionnellement $0^{m},047$ sur $0^{m},025$, *sec. fig. Bædeker*).

L'espèce est assez répandue dans les régions méridionales et centrales de l'Europe, ainsi que dans le centre de l'Asie et le nord de l'Afrique, durant la belle saison, et dans le sud de l'Asie, l'Afrique et le nord de l'Australie, en hiver. Elle est très rare en Angleterre, dans le nord de l'Allemagne et en Belgique; par contre, elle se reproduit plus ou moins dans le midi de la France et en Espagne, dans les marais de Hongrie, en Asie mineure et en Egypte où elle serait sédentaire, ainsi que sur un grand nombre de points dans le continent asiatique.

XIII. Ordre des UROPODES

UROPODES

Ailes petites, ou très petites, et étroites, parfois impropres au vol, emplumées ou squameuses. Jambes très reculées et enveloppées dans la peau du corps, parfois presque jusqu'au talon. Tarses relativement courts ou très courts. Doigts le plus souvent au nombre de quatre : trois antérieurs, palmés ou lobés, et un pouce, postérieur, latéral ou en avant, libre ou relié et plus ou moins surmonté, petit ou très petit, parfois absent. Queue très courte ou nulle. Bec dur, court ou moyen, plus ou moins comprimé et à bords tranchants. Plumes généralement doublées ou pourvues, dans une tige particulière, d'une touffe duveteuse plus ou moins développée, en dessous. En général pas de jabot. Corps assez lourd et épais.

Petits naissant couverts de duvet, mais, selon les groupes, abandonnant très vite le nid ou y demeurant plus ou moins.

Les Uropodes sont des oiseaux partie d'eau douce partie marins et plus ou moins sociables, qui marchent plus ou moins facilement ou péniblement, souvent tout debout, parfois comme en rampant, et ont pour la plupart le vol assez court, quelques-uns ne volant même pas du tout, mais qui nagent et plongent par contre admirablement. Leur nourriture consiste en divers animaux aquatiques, poissons, mollusques, etc. Ils nichent sur les bords des lacs ou des mers, ou encore dans les marais, pondant, suivant les familles, de un à six œufs, d'autant plus gros comparés à l'oiseau qu'ils sont moins nombreux.

Cet ordre, médiocrement riche, est représenté dans les diverses parties du monde. Il peut être partagé en deux sous-ordres *Holopteri*[1] et *Lepipteri*[2], selon que les oiseaux qui le composent ont les ailes emplumées et pourvues de vraies rémiges, ou des ailes impropres au vol, dépourvues de véritables rémiges, ou simplement écailleuses, avec des pieds plus ou moins dégagés ou épais. Le premier de ces groupes est seul représenté sur notre continent.

Sous-Ordre I, des HOLOPTÈRES

HOLOPTERI

Ailes courtes, étroites et emplumées, avec dix ou onze rémiges primaires et quinze à vingt et une rémiges secondaires. Pouce en arrière ou sublatéral, plus ou moins lobé, rudimentaire ou absent.

Les représentants de ce groupe, volant plus ou moins, peuvent être répartis dans deux divisions, *Colymbi* et *Alci*, suivant qu'ils ont le pouce plus ou moins lobé, comme les premiers, ou rudimentaire, parfois même absent, comme les seconds, ainsi que selon les formes comparées du bec, plus ou moins conique, acuminé, ou comprimé.

Division I, des PLONGEONS

COLYMBI

Bec moyen ou assez long, subconique, quasi-droit et pointu, avec narines ovales ou allongées, percées de part en part. Tarses très comprimés. Pouce surmonté, lobé ou pinné. Ongles plus ou moins aplatis.

[1] De ὅλος en entier et πτερόν plume.
[2] De λεπίς écaille et de πτερόν aile.

Œufs médiocrement ou peu nombreux. — Poussins quittant le nid dès le jour de leur naissance.

Ils recherchent, suivant les circonstances, les eaux salées ou les eaux douces, nichant de préférence près de ces dernières et exécutant souvent des migrations assez lointaines. Leur alimentation est presque exclusivement animale. Ils plongent profondément, les ailes d'ordinaire serrées au corps, et poursuivent à outrance leur proie entre deux eaux; mais sont, par contre, d'assez pauvres marcheurs.

Les membres de cette division rentrent dans deux familles, celle des *Podicipidæ* et celle des *Colymbidæ*, selon qu'ils ont les doigts lobés ou palmés.

LXII. — Famille I : PODICIPIDÉS

PODICIPIDÆ

Doigts en majeure partie séparés en avant, aplatis et très largement bordés. Tarses très comprimés (voy. fig. 113). Queue nulle. Jambes courtes, emplumées jusqu'aux condyles inférieurs. Bec moyen ou assez long et profondément fendu, quasi-droit, comprimé et pointu en avant. Une bande nue sur les lorums, du bec à l'œil (voy. fig. 114 et 115). Plumage décomposé et soyeux; les rémiges antérieures généralement franchement échancrées ou rétrécies, non loin du bout[1]. Corps plus ou moins déprimé.

Œufs médiocrement nombreux, plutôt petits et de forme elliptique à bouts également subconiques.

Poussins naissant vêtus et nageant dès le premier jour.

Les Podicipidés préfèrent les eaux douces aux eaux salées, surtout pour s'y reproduire. Ce sont des oiseaux monogames, assez peu sociables, plus ou moins migrateurs, bien que médiocres voiliers, marchant assez difficilement, surtout plongeurs et se nourrissant presque exclusivement d'animaux aquatiques. Ils habitent pour la plupart les zones tempérées et subarctiques des diverses parties du globe.

[1] Au moins chez les Podicipidés d'Europe.

Des quelques genres qui représentent cette famille, un seulement figure en Europe. Bien que réparties dans des genres différents par quelques auteurs, nos quelques espèces de Grèbes resteront ici groupées dans l'ancien genre *Podiceps* de Latham.

201. — Genre 1 : GRÈBE

PODICEPS[1] Latham.

Doigts antérieurs plus ou moins reliés en arrière, le médian souvent relié à moitié ou à peu près au côté externe, au quart ou au tiers au côté interne; avec cela, déprimés et largement bordés de membranes obliquement scutellées; l'interne à peu près également bordé des deux côtés, le médian et l'externe au côté interne surtout. Doigt externe plus long que le médian. Pouce largement lobé, touchant le plus souvent le sol par le bout. Ongles aplatis, souvent un peu pectinés, celui du médian particulièrement large. Tarse très comprimé; scutellé sur les côtés et en avant, denticulé en arrière (voy. fig. 113). *Une étroite bande nue entre bec et œil. Bec moyen, médiocrement élevé, droit ou quasi-droit, assez large à la base, plus ou moins comprimé en avant et pointu, avec bords rentrants; narines ovales, plus ou moins allongées, à l'avant d'une profonde cavité nasale; angle mentonnier assez accusé, généralement en avant de la moitié du bec en dessus* (voy. fig. 114 et 115). *Queue nulle,*

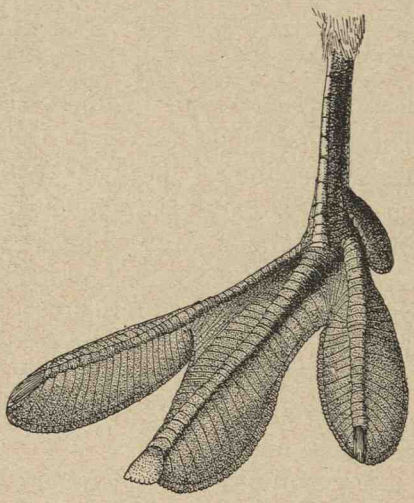

FIG. 113. Pied droit de PODICEPS CRISTATUS, mâle ad., côté interne.

[1] Abréviation erronée de *Podicipes*, soit pieds au derrière.

représentée par une petite touffe de plumes soyeuses. Ailes courtes, étroites et aiguës, la 2e rémige la plus longue; les scapulaires dépassant le plus souvent les grandes rémiges[1], *les deux ou trois premières rémiges plus ou moins échancrées ou rétrécies*[2]. *Plumage décomposé, mou et soyeux. Corps un peu déprimé; cou assez allongé; tête petite, ovaloconique, souvent avec touffes ornementales; yeux moyens, assez en avant.*

Œufs au nombre de trois à cinq ou six, plutôt petits, de forme elliptique allongée, à bouts également subconiques et coquille assez dure, bien que plutôt mince, avec fine couche crétacée, assez lisse et immaculée, d'abord blanchâtre ou légèrement azurée, jaunâtre ou verdâtre pâle, puis de plus en plus salie par les végétaux en décomposition du nid, parfois même d'un brun roussâtre.

Mue généralement double. — Le mâle et la femelle se ressemblent, les jeunes avant la mue sont assez différents. — Les poussins quittent le nid et nagent dès le jour de leur naissance, comme je l'ai dit, mais ne plongeraient guère qu'après deux ou trois jours.

Les Grèbes sont monogames, d'instinct assez farouche, d'ordinaire peu sociables et, malgré la petitesse de leurs ailes, généralement migrateurs. Ils recherchent surtout les eaux douces, sur lesquelles ils se reproduisent, bâtissant leur nid sur sol mouillé, entre les herbes, ou sur des débris flottants. Leur vol est généralement bas et peu soutenu, en dehors des époques de migrations. Ils ont de la peine à s'envoler, battent l'eau d'abord, en s'aidant des pattes, puis filent droit à coups d'ailes précipités, pour se laisser bientôt retomber dans leur élément préféré. En passage, ils volent par contre haut et, pour l'occasion, en société plus ou moins nombreuse, tantôt franchissant en l'air des espaces assez grands, tantôt remontant ou descendant à la nage les cours d'eau sur leur direction. Ils marchent volontiers quasi debout, à cause de la position si reculée de leurs pattes, mais tombent souvent en avant, incapables de conserver leur équilibre, si on les presse tant soit peu. Ils plongent par contre admirablement, les ailes serrées au corps, et déploient toute leur activité entre deux eaux, à la recherche de leur nourriture. Souvent ils s'engraissent si bien qu'incapables de voler pour fuir le chasseur qui les poursuit[3], ils doivent chercher leur

[1] Le Castagneux, *Podiceps fluviatilis*, fait exception.

[2] Au moins chez nos espèces d'Europe.

[3] Alors que la fourrure du Grèbe (faces inférieures), aujourd'hui passée de

salut dans la rapidité de leurs plongées et la durée de leur séjour sous l'eau, qui leur permettent de faire à couvert de longs trajets et de ne sortir souvent que la tête ou le bec, pour respirer et bientôt disparaître encore. Parfois, poursuivis à outrance et par trop fatigués, ils réussissent à gagner la rive, pour y demeurer couchés immobiles, le corps sous l'eau et le bec à l'air, sous une racine ou entre deux pierres, position dans laquelle ils se laissent souvent prendre à la main.

Leur nourriture consiste surtout en petits poissons, frai de poisson, grenouilles et têtards, vers, mollusques, insectes et larves aquatiques. Ils avalent aussi beaucoup de plumes, des leurs surtout, qui forment souvent des pelotes compactes dans leur estomac. Leurs cris sont brefs, assez sonores et un peu différents selon les espèces.

Ils nichent de préférence sur les eaux stagnantes, riches en végétation surtout, dans les marais et sur les bords des étangs entre autres, bâtissant, avec des herbes mouillées, débris de roseaux et autres, plus ou moins en décomposition, un nid en coupe peu profonde, soit sur une motte presque submergée, soit flottant sur des herbes couchées et volontiers amarré à des roseaux ou au rivage. J'ai dit que leurs poussins vont à l'eau avec leur mère, dès le jour de leur naissance, mais qu'ils ne plongent guère avant deux ou trois jours. Les parents montrent à leur égard une grande sollicitude, les portent souvent sur leur dos, les soulevant en se glissant sous eux dans l'eau, et les défendent au besoin.

On trouve des Grèbes dans les zones tempérées des diverses parties du globe. Des vingt-quatre ou vingt-cinq espèces de ce genre, cinq se rencontrent en Europe et en Suisse; six, si l'on accepte comme espèce vraie le *P. Holbölli* Reinh., d'Amérique et d'Asie, très voisin de notre Jougris *(Griseigena)* et qui s'est parfois accidentellement montré dans le nord de l'Europe[1]; sept peut-être, si le curieux Grèbe empaillé, laissé par feu G. Lunel, ancien directeur du Musée de Genève, sans nom ni commentaire aucun, est vraiment spécifiquement différent de l'Oreillard *(Nigricollis)* dont il se rapproche un peu par la taille et le bec, et si,

mode, était de bonne vente dans le pays, on faisait en hiver sur nos lacs, le Léman principalement, une chasse active aux Grèbes, au Huppé, le plus grand, surtout.

[1] Le Grèbe à long bec décrit comme italien (censément de Sardaigne) par Bonaparte, sous le nom de *Pod. longirostris,* sur un sujet unique, doit, selon Salvadori, être rapporté au *Podiceps (Aechmophorus) major* Bodd., d'Amérique.

comme je le crois, il est bien de provenance européenne (voyez *Podiceps personatus;* en note ci-dessous)[1].

352. — 1 : GRÈBE HUPPÉ

Haubentaucher — Svasso maggiore.

PODICEPS CRISTATUS Linné.

Bec droit, à la commissure quasi-égal au tarse et un peu plus long que le doigt interne; arête sup. formant un angle assez accusé dans les plumes frontales; narines atteignant entre un quart et un tiers de la longueur du bec en dessus. Bande nue assez large entre bec et œil. Les 1re et 2me grandes rémiges brusquement échancrées au bord interne, non loin du bout; les 2e et 3e un peu rétrécies au bord externe. Ongle du médian au moins aussi large que long (voy. fig. 113). *Plumes du haut de l'occiput prolongées de chaque côté, en dessus, en pinceau aplati, érectile, dépassant un peu la tête; plumes*

[1] GRÈBE MASQUÉ — PODICEPS PERSONATUS

Ce Grèbe, que je crois adulte en livrée d'automne et que je désigne ici sous le nom de masqué *(P. personatus)* peut être décrit comme suit :

Bec relativement court et pointu, à mandibule supérieure bien droite en dessus, et mandibule inférieure très relevée en dessous, en avant de l'angle mentonnier (rappelant par là un peu le bec retroussé de P. nigricollis). — Parties dorsales d'un cendré noirâtre; dessus de la tête (demi-vertex et occiput) et haut de la nuque d'un noir un peu cendré; derrière du cou cendré; devant du cou et toutes faces inférieures d'un blanc brillant, un peu sali de noirâtre sur les flancs. Front, moitié antérieure du vertex, côtés de la tête et gorge, soit un large masque, d'un joli cendré légèrement rosâtre, avec assez longues touffes en oreilles effilées d'un gris jaunâtre. Plumes céphaliques sup. et lat. un peu allongées en légère collerette. Pas de miroir blanc sur l'aile. Rémiges second. grises sur le côté externe (au lieu d'être blanches des deux côtés, comme chez P. arcticus et P. nigricollis, ad. et juv.). Bec noir; pieds noirâtres.

Long. tot. 0m,320 environ; aile pliée 0m,130; bec, au front 0m,023; tarse 0m,040; doigt médian 0m,050.

Il est grand dommage que cet intéressant individu, maintenant la propriété de M. Lechthaler, à Genève, ne porte pas d'indication de provenance. Je n'ai plus trouvé sous le support de cet oiseau, que M. Lechthaler a bien voulu me soumettre, qu'un espace gratté où il était impossible de rien lire. Peut-être provient-il de Suisse (du Léman); cependant, il me paraît probable que Lunel l'aura apporté du midi de la France, en même temps que d'autres oiseaux retrouvés avec celui-ci, alors qu'il vint occuper la place de directeur du Musée à Genève.

céphaliques latérales postérieures, de l'occiput à la gorge, allongées en fraises ou collerettes dilatables, dépassant les pinceaux sup., de chaque côté du haut du cou, chez ad., en noces. — Deux raies longitudinales blanches sur l'aile. Joues blanchâtres ou roussâtres, avec fraises rousses terminées de noir, chez ad., en noces. Cou en avant et toutes faces inf. d'un blanc lustré, lavé de brun-roussâtre sur les flancs. Bec rougeâtre sur les côtés et en dessous, brun en dessus. Iris plus ou moins rose ou rouge.

Long. tot. 0m,520—560[1]*; aile pliée 0m,180—185; tarse 0m,059—061; médian, avec ongle 0m,065—068; ongle méd., largeur 0m,008—010; bec, en dessus 0m,046—048, à la commissure 0m,059—061, ad.*

C. CRISTATUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, p. 135, 1758. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 701, Taf. 37, Fig. 1 et 2, 1891. — COLYMBUS, COLYMBUS CRISTATUS et C. CORNUTUS *(ex Gessner)*[2] *Brisson*, Ornith., VI, p. 34, 38 et 45, 1760. — C. URINATOR *Linné*, Syst. Nat., éd. 12, II, p. 223, 1766. — C. LONGIROSTRIS *Bonnat.*, Encycl. méth., I, p. 54, 1790.

PODICEPS CRISTATUS *Latham*, Ind. Orn., II, p. 780, 1790. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 248, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 717, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 23, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 484, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 116, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 435, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 489, 1865. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 577, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 61, Fig. 11 et 14, 1871. *Ogilvie-Grant*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 502, 1898. — P. MITRATUS et P. PATAGIATUS *Brehm*, Isis, 1830, p. 1000. — P. AUSTRALIS *Gould*, Proc. Zool. Soc., 1844, p. 135. — P. WIDHALMI *Gœbel*, Journ. f. Orn., 1870, p. 312.

LOPHÆTHYA CRISTATUS *Kaup*, Nat. Syst., p. 72, 1829. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 114, 1899.

NOMS VULG. S. F. : *Grèbe, Grand Grèbe. Cocardue* ou *Cocarde*, Genève. — S. A. : *Grosser Haubentaucher, Gehörnter Taucher, Erztaucher, Kappentaucher. Deuchel* ou *Düchel, Rheindüchel* (*sec.* Meisner), *Düpel, Rheindüpel* (*sec.* Schinz) ; *Ruech*, Lac de Constance ; *Langhals*, Lac de Bienne ; *Grebe, Greben*, Schüpfen, Berne. — S. I : *Ouga*, Tessin ; *Givanun*, Locarno.

Adultes en noces, hiver et printemps : Dessus de la tête et haut du cou en arrière noirs ou d'un brun noir, ainsi que les touffes plumeuses sup. atteignant ou dépassant plus ou moins le niveau de l'occiput, soit mesurant jusqu'à 35-40 mm. de longueur. Côtés de la tête et gorge d'un blanc jaunâtre en avant, couverts en arrière d'une large collerette de plumes allongées d'un beau roux en

[1] Je mesure la long. totale, chez les Grèbes, avec la touffe caudale.
[2] *Colymbus major cornutus* Gessner, Av. p. 134, 1555.

avant, noires en arrière; collerettes atteignant ou dépassant plus ou moins la première partie du cou et mesurant jusqu'à 50 ou même 60 mm. de large. Une bande blanc-jaunâtre sur l'œil et, en avant de celui-ci, jusque dans le sillon nasal. Faces supérieures, ailes et croupion compris, d'un brun cendré, avec les plumes finement bordées de grisâtre, dans le haut surtout; les petites couvertures et les rémiges secondaires blanches, dessinant deux raies longitudinales parallèles sur l'aile fermée. Devant du cou et toutes faces inférieures d'un beau blanc brillant et lustré, salies de gris-brun ou de gris-roussâtre sur les côtés. Bec brun en dessus et rougeâtre sur les côtés, avec pointe blanchâtre. Nudité des lorums rouge. Pieds d'un brun verdâtre, nuancés de jaune-verdâtre. Iris d'un rose rouge. — *Femelle* avec touffes suscéphaliques et collerettes moins longues que celles du mâle.

Adultes, en été et en automne : De teintes plus pâles et moins pures, avec pinceaux et collerettes très courts, les dernières blanches, avec fine bordure noirâtre.

Jeunes, avant la mue : D'un brun varié de noirâtre et de roussâtre, en dessus; d'un blanc argenté, en dessous. Joues et gorge plus ou moins lavées de roussâtre, avec trois bandes brunes, allongées sur les côtés de la tête, et deux autres plus courtes en dessous. Miroir de l'aile tacheté de brun vers le bas. Bec brunâtre et rougeâtre. — Les touffes et collerettes apparaissent à un an.

A la naissance : Rayés longitudinalement de bandes (14 à 16 *sec.* Vian) alternes, brunes et roussâtres; poitrine et une longue tache triangulaire du vertex à la nuque blanches. Lorums, un triangle nu sur la tête et bec jaunes, le dernier avec deux bandes transversales brunes; pieds jaunes, avec côté externe des tarses et palmures en dessus bruns.

Variété : Le 13 décembre 1901, le Dr Wartmann m'écrivait qu'il venait de faire l'acquisition, pour le Musée de St-Gall, d'un *Podiceps cristatus* entièrement blanc (schneeweiss) capturé, quelques semaines auparavant, dans un filet à poissons, près de Horn, au lac de Constance.

Le Grèbe huppé est assez commun ou commun, en hiver, sur les eaux des régions inférieures, dans les différentes parties de la Suisse, au nord et au sud des Alpes, sur les lacs de l'ouest surtout, se montrant même parfois jusqu'à d'assez grandes altitudes dans le Jura et les Alpes, près de la Chaux-de-Fonds, par exemple, dans la vallée d'Urseren sur la route du Gothard et en Haute-Engadine, à 1800 m. s/m. Il passe par petits groupes, parfois en bandes assez

nombreuses, d'ordinaire en octobre et en novembre, souvent déjà vers la fin de septembre, ainsi qu'en mars ou encore au commencement d'avril. Beaucoup nous restent pour hiverner sur nos lacs petits et grands, même sur nos principaux cours d'eau, sur le Rhône et l'Aar entre autres. Quelques paires nichent parfois, là où elles trouvent, sur les rives de nos lacs, les conditions de grande végétation qui leur sont nécessaires. On a observé des nichées sur les bords des lacs de Constance, de Zurich, de Greifen, des Quatre-Cantons, de Sempach, de Bienne, de Neuchâtel et Léman, par exemple, ainsi que de temps à autre dans les grands marais. Enfin, selon quelques observateurs, des individus de l'espèce passeraient parfois l'année entière dans le pays.

Gessner, vers la fin du XVIe siècle, racontait qu'un certain jour du milieu d'août, dit *Dücheltag* (jour des Grèbes), on prenait sur le Greifensee, au canton de Zurich, dans l'est du pays, beaucoup de ces oiseaux avec des filets et que (bien que la chair du Grèbe soit assez mauvaise) on en faisait un repas connu sous le nom de *Düchelmahl* (repas de Grèbes). Dans la seconde moitié du XIXe siècle, c'est par contre dans l'ouest, sur les lacs de Bienne, de Neuchâtel et Léman, que les grands Grèbes ont été les plus abondants, et c'est là aussi qu'on leur faisait, en automne et en hiver, la chasse la plus active, alors que leur fourrure, la plus belle entre celles de nos espèces, était de mode pour les dames, il y a quelque 30 ou 35 ans, quand un grand Grèbe valait 8 à 12, parfois même 15 francs. La chasse *à la plongée* sur un Grèbe dit *bon,* soit trop gras pour pouvoir prendre le vol devant le bateau du chasseur, était très passionnante et difficile. Il fallait un lac parfaitement calme, un coup d'œil très exercé et un tir très rapide, car le Grèbe poursuivi ne sort que la tête en nageant, parfois même le bout du bec seulement; souvent il fallait lâcher bien des coups de fusil, uniquement dans le but de faire replonger l'oiseau, pour le fatiguer, avant de pouvoir le tuer ou, parfois, le prendre à la main rendu, couché sur la grève au bord de l'eau et, comme je l'ai déjà dit, incapable de se mouvoir. Aujourd'hui les Grèbes, les grands surtout, ont bien diminué et nichent beaucoup moins chez nous, grâce à la civilisation qui dessèche les grands marais, envahit toujours plus les grèves et multiplie la navigation sur les lacs.

Les quelques détails que j'ai donnés plus haut, à propos du genre, sur les mœurs, les allures, l'alimentation et la nidification des Grèbes peuvent s'appliquer à cette espèce. J'ajouterai seulement à ce que j'ai dit relativement à la nourriture animale de ces oiseaux, que le Grèbe huppé fait en particulier une chasse très ac-

tive aux *Perchettes* (jeunes Perches) et que souvent il s'attaque aux amorces vivantes des *fils*, soit *vettes* des pêcheurs, ou se prend dans les filets. M. J. Demole a présenté, en avril 1865, à la Société ornithologique suisse, une boule compacte de 0m,035 de diamètre, trouvée dans le gésier d'un *P. cristatus* adulte, et qui consistait en un amas de plumes sternales de cet oiseau solidement reliées par un stuc gluant; cette boule était enveloppée d'un fil de laiton double et tordu de 0m,30 de longueur et au centre se trouvait un hameçon de 0m,030 de long, rouillé et déjà fort amoindri. J'ai dit, plus haut, que les Grèbes ont l'habitude d'avaler souvent de leurs propres plumes; peut-être y a-t-il là un but d'enveloppement des corps durs et pointus, pour une plus facile expulsion. Le Dr Larguier, directeur du Musée de Lausanne, m'écrivait le 27 juillet 1895, qu'il avait reçu, peu de jours avant, deux jeunes encore en duvet du Grèbe huppé qui s'étaient pris aux hameçons de fils dormants près d'Yvonand, au lac de Neuchâtel. Le cri habituel de cet oiseau peut être traduit par *keck, keck, keck;* mais à l'époque de l'accouplement le mâle et la femelle diraient plutôt *kraorrr* ou *kruorrr*.

Nous avons vu déjà que le Grèbe bâtit un nid en coupe évasée, sur une motte en partie submergée ou sur des roseaux flottants, volontiers amarrés au rivage, et que ses œufs reposent sur une couche presque toujours mouillée, composée de végétaux, débris de roseaux et autres, humides et souvent en bonne partie pourris. Il pond plus ou moins tôt ou tard en mai, et, très soucieux de ses petits, qui vont à l'eau dès le jour de leur naissance, il les prend souvent sur son dos, en se glissant sous eux dans l'eau.

Les œufs du Grèbe huppé, au nombre de 3 ou 4 et relativement petits, sont de forme elliptique allongée, quasi-également coniques aux deux bouts, à coquille assez mince, mais dure, et couverts d'une fine couche crétacée, égale, plus ou moins unie, d'abord unicolore, blanchâtre ou jaunâtre, puis bientôt, pendant l'incubation sur des végétaux en décomposition, de plus en plus envahie de teintes brunes et rousses, enfin souvent toute salie de vase sèche et de débris de plantes aquatiques adhérents. Ils mesurent d'ordinaire 0m,053—056 sur 0m,034—037.

L'espèce est très répandue en Europe, où elle se reproduit depuis le sud de la Scandinavie jusque sur quelques points des côtes de la Méditerranée, ainsi que dans le nord de l'Asie et le Japon, dans la péninsule indienne, en Afrique, en Australie, en Tasmanie et en Nouvelle-Zélande.

353. — 2 : GRÈBE JOUGRIS

Rothalsiger Steissfuss — Svasso collo-rosso.

PODICEPS GRISEIGENA Boddært.

Bec droit, assez haut et épais à la base, à peu près de même longueur que le tarse, à la commissure, et au plus égal au doigt interne; arête sup. et narines à peu près comme chez Cristatus. Bande nue entre bec et œil courte et étroite. 1re et 2e grandes rémiges échancrées au bord interne; 2e et 3e rétrécies au bord externe. Ongle du médian presque aussi large que long. Plumes du haut de l'occiput prolongées, de chaque côté en dessus, en une touffe subarrondie ne dépassant pas la tête, ad., en noces. Pas de collerette en arrière des joues. — Une seule raie blanche longitudinale sur l'aile. Joues grises; cou roux-marron; faces inf. blanches plus ou moins salies de gris; bec noir, d'un jaune orangé sur les côtés et en dessous à la base; iris brun-rougeâtre, ad., en noces.

Long. tot. 0m,410—450; aile pliée 0m,160—180; tarse 0m,049—052; médian, avec ongle 0m,061—064, ongle méd., largeur 0m,007 009; bec, en dessus 0m,037—040, à la commissure 0m,049—052.

COLYMBUS GRISEIGENA *Bodd.*, Tabl. Pl. enl., p. 55, 1783. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 703, Taf. 37, Fig. 3, 1891. — C. SUBCRISTATUS *Jacq.*, Beitr. zur Gesch. d. Vögel, p. 37, 1784. — C. PAROTIS *Sparrm.*, Mus. Carls., Pl. 9, 1786. — C. RUFICOLLIS *Lath.*, Gen. Syn., Suppl., I, p. 294, 1787. — C. RUBRICOLLIS *Gmel.*, Syst. Nat., I, p. 592, 1788. — C. CUCULLATUS et C. NÆVIUS *Pallas*, Zoogr., II, p. 355, 1811-31.

PODICEPS RUBRICOLLIS *Lath.*, Ind. Orn., II, p. 783, 1790. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 720, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 21, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 487, 1835. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 439, 1854. — P. SUBCRISTATUS *Bechst.*, Orn. Taschenb., II, p. 351, 1803. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 251, 1815. *Schinz*, Fauna helv., p. 117, 1837. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 61, Fig. 6 et 9, 1871. — P. CANOGULARIS *Brehm*, Isis, 1830, p. 1000. — P. GRISEGENA *Gray*, Gen. of Birds, III, p. 633, 1846. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 579, 1867. *Ogilvie-Grant*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 539, 1898.

PEDETAITHYA SUBCRISTATA *Kaup*, Nat. Syst., p. 44, 1829.

LOPHÆTHYIA GRISEIGENA *Sharpe*, Hand-list, I, p. 115, 1899.

NOMS VULG. S. F. : *Jougris. Grison*, Léman. — S. A. : *Grauer Taucher.* — S. I. : *Givan.*

Adultes, en noces : Dessus de la tête, une touffe aplatie et élargie, de chaque côté en arrière, et derrière du cou d'un noir brillant; joues et gorge d'un gris cendré et encadrées de blanc; devant et côtés du cou d'un roux marron. Toutes faces dorsales d'un brun noirâtre, les plumes frangées ou non de grisâtre. Ailes brunes; les rémiges secondaires blanches, plus ou moins salies de brun-roussâtre vers le bout. Poitrine et ventre d'un blanc brillant presque pur ou légèrement maculés de gris. Côtés du corps plus ou moins mâchurés de gris, de brun et de roux. Bec noir, jaune-orangé sur les côtés et en dessous à la base. Pieds d'un noir verdâtre aux côtés externes et variés de noirâtre, de verdâtre et de jaune sur les doigts et les membranes. Iris brun-rougeâtre. — *Femelle* de teintes moins vives que le mâle, avec touffe occipitale un peu plus courte.

Adultes, en été et en automne : Pas de touffe occipitale. Dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun un peu cendré. Haut des joues gris et gorge blanchâtre, sans encadrement blanc; devant et côtés du cou d'un gris roussâtre; poitrine et ventre blanchâtres, salis ou mouchetés de gris-brun.

Jeunes, avant la mue : Notablement plus petits, sans touffe occipitale et d'un brun noirâtre en dessus. Gorge et joues blanchâtres; les dernières marquées de deux ou trois raies longitudinales brunes, l'inférieure, la plus courte, partant de dessus la commissure, et parfois de deux petites taches, dans le bas. Côtés et devant du cou roussâtres. Faces inférieures d'un blanc un peu grisâtre, salies de roussâtre sur les côtés de la poitrine et de brunâtre sur les flancs. Bec brun-verdâtre en dessus, roussâtre et jaunâtre sur les côtés et en dessous. Iris jaune-roussâtre.

A la naissance : Couverts d'un duvet brun foncé, semé de tiges blanches en dessus, avec calotte noire, partagée par un bandeau blanc en arrière et encadrée par des raies alternantes blanches et noires; bas du cou et haut de la poitrine d'un roux vineux, plus ou moins rayés de noir. Ventre blanc; flancs gris. Bec jaune, avec deux bandes transversales brunes; pieds partie noirs, partie variés de jaune et de noir. Pas de nudité sur la tête (*sec.* Vian).

Variété ou espèce : J'ai dit, à propos du genre, que le *Podiceps Holbölli* Reinh., d'Asie et d'Amérique, accidentel dans le nord de l'Europe, qui rappelle beaucoup notre *Griseigena,* en un peu plus grand, est, suivant les auteurs, une variété de ce dernier ou une espèce distincte.

Le Grèbe jougris est moins répandu et moins fréquent en Suisse que le précédent, de passage plus ou moins régulier ou irrégulier,

ou hôte d'hiver, selon les localités. Il est en particulier de passage régulier et hôte d'hiver presque commun dans l'ouest, sur les lacs de Bienne, de Neuchâtel et Léman; tandis qu'il n'est guère que de passage irrégulier ou hôte d'hiver plus ou moins rare sur les lacs ou les grands cours d'eau dans le nord, l'est et le centre du pays, ainsi que dans le Tessin au sud, bien que de passage, selon Saratz, dans la H^te^-Engadine. Il aurait même niché exceptionnellement, dit-on, dans la région du lac de Neuchâtel.

Il passe d'ordinaire en mars ou au commencement d'avril et, depuis septembre, en octobre et en novembre. On rencontre plus de jeunes que d'adultes; cependant, j'ai dans ma collection plusieurs individus sous différentes livrées, depuis celle de jeune à joue rayée, jusqu'à celle d'adulte en livrée de noces parfaite, qui tous ont été tués sur le Léman. Ses mœurs et allures, son alimentation et sa nidification rappellent beaucoup celles du Grèbe huppé, aussi me bornerai-je à renvoyer à cet égard au chapitre relatif à celui-ci, et surtout aux données biologiques fournies plus haut, à propos du genre *Podiceps*.

Ses œufs, au nombre de 3 ou 4, ressemblent beaucoup à ceux du Grèbe huppé pour l'aspect de la coquille et la couleur; mais ils sont généralement un peu plus petits et un peu plus ramassés ou relativement plus larges sur le centre. Ils mesurent d'ordinaire 0^m^,048—051 sur 0^m^,032—034, exceptionnellement 0^m^,036.

L'espèce, bien moins répandue que la précédente, habite l'Europe et le centre de l'Asie, ainsi que l'Amérique du nord, sous la forme *Holbölli* (variété ou sous-espèce). Elle se reproduit sur notre continent, depuis la Scandinavie et la Finlande, jusqu'en Allemagne et en Autriche-Hongrie, tandis qu'elle n'est que de passage ou hôte d'hiver plus ou moins rare plus au sud.

354. — 3 : GRÈBE ESCLAVON OU CORNU

Hornsteissfuss — Svasso schiavone.

PODICEPS CORNUTUS Gmelin ex Brisson[1].

Bec subconique, droit, assez haut à la base et, à la commissure, sensiblement moins long que le tarse et notablement plus court que le doigt interne[2], *avec mandibule sup. un peu convexe et angle mentonnier assez en avant; arête sup. ne pénétrant pas dans le plumage frontal; narines atteignant au tiers environ de la longueur du bec en dessus* (voy. fig. 114). *Les premières grandes rémiges plus ou moins échancrées ou rétrécies, comme chez les espèces précédentes. Ongle du médian passablement plus long que large. Une épaisse collerette de chaque côté de la tête, depuis la gorge; les plumes temporales prolongées, de chaque côté en arrière, en une touffe érectile, chez ad., en noces. — Une seule raie blanche sur l'aile. Joues et collerettes noires ou noirâtres; touffe temporale marron, chez ad., en noces. Cou grisâtre ou roux-marron en avant. Faces inf. d'un blanc lustré. Bec noir, rouge ou rougeâtre à la base en dessous et à la pointe; iris rouge, avec cercle jaune ou blanchâtre, ad.*

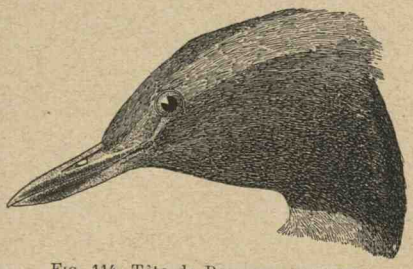

FIG. 114. Tête de PODICEPS CORNUTUS, mâle, en noces.

Long. tot. 0m,330—350 (jusqu'à 0m,395, voyez *var.); aile pliée 0m,133—142 (0m,158); tarse 0m,036—042 (0m,045); médian, avec ongle 0m,049—052 (0m,055), ongle méd., largeur 0m,0055—0065; bec, en dessus 0m,0200—0225 (0m,0240), à la commissure 0m,0310—0325 (0m,0340).*

[1] Je crois devoir adopter ici le nom de *Cornutus* Brisson (ou Gmelin ex Brisson) pour éviter des confusions fâcheuses; car Linné a compris sous le nom d'*Auritus* les Grèbes cornu et oreillard, et le nom de *Cornutus* peut s'appliquer à plus juste titre à l'Esclavon qu'au Grèbe à cou noir, chez lequel la touffe céphalique latérale couvre surtout l'oreille.

[2] De un six. à un cinq., environ.

Colymbus cristatus minor et C. cornutus minor *Brisson,* Ornith., VI, p. 42 et 50, 1760. — C. auritus *Linné* (part.), Syst. Nat., I, p. 222, 1766. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 703, 1891. — C. nigricans *Scopoli,* Ann. I, Hist. Nat., p. 77, 1769 *(juv.).* — C. caspicus *Gmel.,* Reise, IV, p. 137, 1784. — C. cristatus *Möhr (nec Linné),* Islandsk. Naturh., p. 39, pl. 2, 1786. — C. cornutus et C. obscurus *Gmel.,* Syst. Nat., I, p. 591, 1788. — C. arcticus *Naumann ex Boie,* Vögel Deutschl., IX, p. 755, 1838.

Podiceps auritus, var. B, P. obscurus, P. cornutus et P. hybridicus *Latham,* Index, II, p. 781, 782 et 785, 1790. P. cornutus *Meyer u. Wolf,* Taschenb., II, p. 431, 1810. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 252, 1815. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 721, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 20, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 489, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 117, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 442, 1854. P. auritus *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 584, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 61, Fig. 10, 1871. *Ogilvie-Grant,* Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 527, 1898. — P. arcticus *Boie,* Reise durch Norw., p. 308, 1822. — P. ambiguus *Lesson,* Traité d'Orn., p. 595, 1831. — P. bicornis *Brehm,* Isis, 1830, p. 1000. — P. sclavus *Bonap.,* Cat. Parzud., p. 13, 1855.

Dytes cornutus *Kaup,* Nat. Syst., p. 41, 1829. — D. auritus *Ridgw.,* Nom. N.-Am. B., nº 732, 1882. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 114, 1899.

Noms vulg. S. F. : *Esclavon. Grèbe cornu,* Genève; *Grèbion à yeux rouges* (juv.) Grandson. — S. A. : *Gehörnter Steissfuss. Kleiner Haubentaucher,* St-Gall. — S. I. : *Givan.*

Adultes, en noces : Dessus de la tête, gorge, joues et large collerette en arrière de celles-ci, jusque sur l'origine du cou, d'un beau noir un peu verdâtre et lustré; avec une bande marron entre bec et œil, passant au-dessus de ce dernier et s'élargissant en arrière, de chaque côté de la tête, en une corne ou touffe allongée d'un roux ardent et dépassant l'occiput. Derrière du cou et toutes faces supérieures d'un brun noirâtre; les plumes avec ou sans fine bordure grisâtre. Rémiges secondaires blanches; les primaires brunes. Côtés et devant du cou, et plus ou moins haut de la poitrine d'un roux marron. Poitrine et ventre d'un blanc brillant, parfois plus ou moins lavé de jaunâtre; flancs blancs, plus ou moins largement bordés de gris et de roux-marron. Bec noir ou noirâtre, rouge ou rougeâtre à la base de la mandibule inférieure et à la pointe. Pieds d'un noir verdâtre, varié de jaunâtre. Iris rouge, avec cercle jaunâtre.

Adultes, en été et en automne : Sans collerette ni touffes latérales à la tête; les plumes noirâtres postérieures latérales seulement légèrement allongées. Toutes faces supérieures d'un brun cendré. Joues, gorge et côtés du cou dans le haut blancs; milieu du cou en avant grisâtre. Toutes faces inférieures d'un blanc brillant, légè-

rement mâchurées sur le bas des flancs. Iris rouge, coupé par un cercle blanchâtre.

Jeunes, avant la mue : Plus petits; d'un brun moins foncé en dessus et d'un blanc moins brillant en dessous, avec le devant du cou et les flancs gris; la gorge et le bas des joues souvent un peu mâchurés de roussâtre ou de brunâtre.

A la naissance : Couverts d'un duvet noirâtre marqué de bandes longitudinales roussâtres peu apparentes, en dessus et sur les côtés, blanc et gris, en dessous, avec longs traits noirs sur la gorge et le devant du cou. Une tache ovale blanche à l'occiput. Bec jaune, avec une tache noire. Pieds noirâtres, plus ou moins marbrés de brun et de jaune.

Variétés : Mon père a laissé dans sa collection, provenant de Suisse probablement, mais sans détails à cet égard, un Grèbe cornu, adulte en noces, de taille très supérieure à la moyenne, à bec droit bien plus haut, pieds relativement très forts, flancs très largement bordés de marron foncé, et faces inférieures salies de jaunâtre; cette dernière coloration purement extérieure, je crois. Il mesure : Long. tot. $0^m,395$; aile pliée $0^m,158$; tarse $0^m,045$; doigt médian, avec ongle $0^m,055$; bec, en dessus $0^m,024$, à la commissure $0^m,034$, hauteur à la base $0^m,010$.

Le Grèbe cornu est assez rare en Suisse, bien que, suivant les localités, de passage plus ou moins régulier ou exceptionnel, ou hôte d'hiver plus ou moins fréquent. Il a été tué à diverses reprises sur le lac de Constance, à l'est, en automne et en hiver, une fois même dans le mois de mai, en 1826; il aurait été rencontré aussi, bien que rarement, en passage sur le lac des Quatre-Cantons, au centre, et dans le Tessin, au sud. Cependant, c'est surtout sur les lacs jurassiens de Bienne, Morat et Neuchâtel, ainsi que sur le Léman et dans le Bas-Valais, qu'il se montre un peu régulièrement et, dans certaines années, presque assez communément, sous diverses livrées, les jeunes toutefois plus fréquents que les adultes. Il passe de nuit, volontiers isolément au printemps, en mars ou avril, parfois par petits groupes ou en famille en automne, en septembre et octobre, ou même encore en novembre; et quelques migrateurs s'arrêtent çà et là sur nos grands lacs, parfois même sur nos cours d'eau, pendant les plus grands froids. Bien qu'on ait cité quelques captures en été, je doute qu'il niche dans le pays.

Ce joli Grèbe, de taille moyenne dans le genre, semble rechercher, plus encore que les précédents, les eaux riches en roseaux, capables de lui offrir à la fois nourriture abondante et retraite as-

surée en cas de danger. Il n'est pas du reste aussi farouche que son grand congénère, le Grèbe huppé. Il prend aussi moins de poissons que celui-ci, et son alimentation consiste pour une bonne part en larves et insectes aquatiques, vers et mollusques, têtards de grenouilles et frai de poisson. Il est difficile de dire si les débris végétaux, algues et autres, que l'on trouve souvent dans son estomac y sont comme éléments nutritifs ou simplement comme corps étrangers absorbés avec d'autres proies. Ses mœurs et allures tiennent à la fois de celles des espèces plus grandes qui précèdent et des plus petites qui suivent.

Il niche vers la fin de mai ou au commencement de juin, dans les contrées septentrionales d'Europe, d'Asie et d'Amérique, bâtissant dans le plus épais des roseaux, non loin du rivage, un nid flottant d'herbes et de boue, toujours mouillé.

Ses œufs, au nombre de 4 ou 5, plus rarement 3 ou 6, sont de forme subelliptique plutôt allongée, avec bouts quasi-également coniques, à coquille assez mince et lisse, d'abord d'un blanc azuré, puis café au lait, et plus ou moins envahis de roux pendant l'incubation, sous l'action des matériaux du nid en décomposition. Ils mesurent 0m,044—049 sur 0m,030—031.

L'espèce est circompolaire et se reproduit surtout entre les 60e et 65e degrés, en Europe, en Asie et en Amérique; cependant, elle niche aussi, bien qu'en moindre proportion, jusque dans la Norvège septentrionale et le Groenland, plus au nord, et, sur divers points, au-dessus du 60°, comme en Angleterre, dans le sud de la Suède, l'ouest de la Russie, etc. Elle est, plus au sud, de passage ou hôte d'hiver, cela, pour notre continent, dans les contrées orientales surtout et jusque sur quelques points des côtes de la Méditerranée.

355. — 4 : GRÈBE OREILLARD

Ohrensteissfuss — Svasso piccolo.

PODICEPS NIGRICOLLIS Brehm.

Bec assez mince et un peu retroussé en avant; la mandibule sup. légèrement concave devant les narines et l'inf. bien relevée, en avant d'un angle mentonnier assez reculé (voy. fig. 115); *avec cela, sensiblement plus court que le tarse et que le doigt interne, à la commissure; arête sup. dessinant un angle peu profond dans le plumage frontal; narines à peu près comme chez Cornutus. Premières*

grandes rémiges plus ou moins échancrées ou rétrécies, comme chez les espèces précédentes. Ongle du médian beaucoup plus long que large. Une touffe arquée de plumes allongées et effilées partant du bord post. de l'œil, couvrant l'oreille et atteignant à peu près le bord post. du cou; les plumes postérieures inférieures de la joue un peu prolongées en petite collerette, chez ad., en noces. Tête, cou et un peu haut de la poitrine noirs; touffe auriculaire jaune-doré et rousse, ad., en noces. Une seule raie blanche sur l'aile. Faces inf. d'un blanc lustré. Bec noir. Iris rouge, ad.

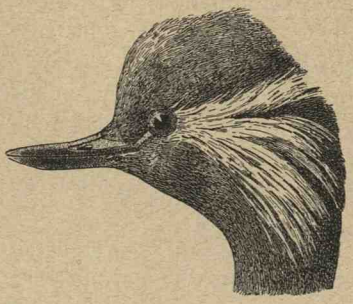

Fig. 115. Tête de Podiceps nigricollis, mâle, en noces.

Long. tot. 0m,320—345[1]*; aile pliée 0m,132—138; tarse 0m,040—043; médian, avec ongle 0m,048—051, ongle méd., largeur 0m,005—006; bec, en dessus 0m,0220—0235, à la commissure 0m,030—032.*

Colymbus auritus[2] *Brisson*, Ornith., VI, p. 54, 1760. — C. auritus β *Linné*, Syst. Nat., I, p. 222, 1766. — C. nigricollis *Friderich ex Brehm*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 704, Taf. 37, Fig. 4, 1891.

Podiceps auritus *Latham*, Ind. Orn., II, p. 781, 1790. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 253, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 725, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 18, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 494, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 117, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 445, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 491, 1865. — P. nigricollis *Brehm*, Isis, 1830, p. 1000. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 585, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 61, Fig. 8, 1871. *Ogilvie-Grant*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 533, 1898. — P. recurvirostra et P. orientalis *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 299.

Dytes nigricollis *Ridgw.*, Nom. N.-Am. B., no 733, 1881.

Proctopus nigricollis *Sharpe*, Hand-list, I, p. 114, 1899.

Noms vulg. S. F.: *Grèbe oreillard. Oreillard*, Genève. — S. A.: *Ohrentaucher, Goldohr.* — S. I.: *Givan.*

Adultes, en noces: Tête et cou entièrement noirs; les plumes du vertex un peu allongées en courte huppe, celles du bas des joues en arrière et des côtés de la gorge plus ou moins prolongées en

[1] Toujours au bout de la touffe caudale.

[2] Le nom d'*Auritus* ayant amené trop de confusion avec l'espèce précédente, j'adopterai ici, comme beaucoup d'ornithologistes, le nom très justifié de *Nigricollis* Brehm.

petite collerette jusque sur l'origine du cou ; une touffe latérale arquée de plumes effilées d'un jaune doré dans le haut, d'un roux brillant dans le bas, naissant derrière l'œil et s'étendant, en divergeant, sur la région parotique, jusqu'au delà de l'occiput et sur le haut du cou. Faces dorsales d'un brun presque noir. Ailes brunes, avec rémiges secondaires blanches. Faces inférieures d'un blanc brillant, parfois légèrement teinté de jaunâtre, avec bordure d'un gris brun et marron sur les flancs et les culottes. Bec noir. Pieds d'un brun verdâtre, variés de gris-verdâtre. Iris et paupières rouges.

Adultes, en été et en automne : Ressemblant assez à ceux de l'espèce précédente ; bien qu'avec taille un peu moindre, bec un peu retroussé, plumes occipitales plus courtes, et sans cercle blanchâtre dans l'iris.

Jeunes, avant la mue : Assez semblables aux adultes en livrée d'automne, avec la région parotique plus claire, nuancée de brunâtre et de roussâtre.

A la naissance : Couverts d'un duvet noirâtre coupé de raies longitudinales grises sur le cou, d'un brun foncé semé de rares tiges blanches sur le dos, blanc et gris en dessous, avec dessus de la tête noir varié de traits blancs. Bec jaune, avec deux bandes transversales brunes. Lorums et une plaque nue sur le vertex jaunes ; tarses noirs en dehors ; membranes marbrées de jaune et de noir, en dessus.

Variété ou espèce : Le *Podiceps californicus* Heerm., *Dytes nigricollis californicus* Ridgw., qui représente en Amérique notre Grèbe oreillard, dont il diffère assez peu, est considéré comme espèce particulière par quelques ornithologistes, par Sharpe en particulier, dans son Hand-list de 1899.

Le Grèbe oreillard ou à cou noir est un peu plus répandu que le précédent en Suisse, au nord et au sud des Alpes, dans la plaine suisse et le Tessin. Il est de passage régulier et hôte d'hiver plus ou moins fréquent tant sur nos lacs de l'ouest, de Neuchâtel, de Bienne, de Morat et Léman, que sur ceux, petits et grands, des bassins de la Sarine, de l'Aar, de la Reuss, de la Limmat et de la Thour, au centre et à l'est. On le rencontre aussi parfois dans les grands marais, sur les principaux cours d'eau et jusque sur les lacs de la Haute-Engadine à 1800 m. s/m.

Une citation de nichée dans les environs de Neuchâtel me paraît devoir être plutôt exceptionnelle, bien qu'on ait rencontré aussi quelquefois cet oiseau sur le Léman, soit encore au commencement de mai, soit déjà vers la fin de juillet ou en août. Il passe

d'ordinaire en mars et avril, ainsi que dès la fin de septembre et en octobre ou novembre; et l'on voit, au printemps, bien plus de jeunes que d'adultes en livrée.

Il se tient volontiers dans les roseaux ou à proximité de ceux-ci, et semble de nature plus farouche que le précédent. Ses allures, son alimentation et sa nidification rappellent du reste celles de ce dernier. Il mange comme lui plus d'insectes et de larves que de poissons, et il construit aussi dans les marais un nid flottant d'herbes, de radicelles et de boue. Le cri assez sonore qu'il fait entendre, matin et soir, surtout en passage ou à l'époque de reproduction, commencerait par des notes détachées, comme *bib-bib* qui, se suivant de plus en plus rapides, formeraient une sorte de trille pouvant se traduire par *bidevidevidevidevide*.

Ses œufs, au nombre de 4 ou 5, rarement 6, un peu plus petits et généralement un peu plus courts ou plus ventrus que ceux du Grèbe cornu, présentent les mêmes colorations successives : blanchâtre, azurée, isabelle et roussâtre. Ils mesurent d'ordinaire 0^{m},042—045 sur 0^{m},029—031.

L'espèce est très répandue dans le centre et le sud de l'Europe, ainsi que dans le centre de l'Asie, la Chine, le Japon, et jusqu'en Afrique, en hiver. Elle se reproduit aussi bien dans les régions subseptentrionales, rarement au nord du 55e degré, que dans les contrées méridionales de notre continent, dans les Iles britanniques, ainsi que dans le midi de la France et en Espagne, par exemple.

356. — 5 : GRÈBE CASTAGNEUX

Zwergsteissfuss — Tuffetto.

PODICEPS FLUVIATILIS Brisson.

Bec relativement court, droit, assez haut et comprimé, conique en avant seulement, depuis un angle mentonnier très accusé et assez en avant; avec cela, notablement moindre, à la commissure, que le tarse et surtout que le doigt interne. Bande nue des lorums assez large; plumes frontales avançant en angle sur l'arête supérieure; narines ovales, dépassant notablement le tiers de la longueur du bec en dessus. Premières grandes rémiges échancrées ou rétrécies non loin du bout, comme chez les espèces précédentes. Ongle du médian subconique, un peu plus long que large. Plumes occipitales et de la nuque

un peu prolongées, ad. Corps assez ramassé. — Dessus de la tête, nuque, gorge et bas du cou noirs; joues et haut du cou d'un roux marron, ad., en noces. Pas de raie blanche sur l'aile fermée. Faces sup. brunes ou noires; faces inf. d'un blanc lustré, plus ou moins salies de gris ou variées de noir. Bec noir, vert ou verdâtre aux commissures et pâle à la pointe, ou brun. Iris rouge-brun ou brun-rougeâtre, ad.

Long. tot. 0m,230—265; aile pliée 0m,075—100; tarse 0m,032—034; médian, avec ongle 0m,044—048; ongle méd., largeur 0m,0050 0055; bec, en dessus 0m,0170—0195, à la commissure 0m,024—028.

COLYMBUS FLUVIATILIS *Brisson ex Gessner,* Ornith., VI, p. 59, 1760. — C. PYRENAICUS *Lapeyrouse,* Mém. Acad. Stockh., III, p. 105, 1782. — C. MINOR et C. HEBRIDICUS *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 591 et 594, 1788. C. MINOR *Friderich ex Gmelin,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 706, Tab. 37, Fig. 5 et 6, 1891. — C. PHILIPPENSIS *Bonnat.,* Encycl. méth., I, p. 58, 1790. — C. MINUTUS *Pallas ex Lath.,* Zoogr., II, p. 358, 1811-1831.

PODICEPS MINUTUS et P. HEBRIDIALIS *Latham,* Gen. Synop., Suppl., p. 294, 1787. — P. MINOR *Latham,* Ind. Orn., II, p. 784, 1790. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 254, 1815. *Temminck,* Man. Orn., II, p. 727, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 17, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 494, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 117, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, IV, p. 448, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 493, 1865. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 61, Fig. 13, 1871. — P. PYGMÆUS *Brehm,* Isis, 1830, p. 1000. — P. NOCTIVAGUS *Temm.,* Tabl. méth., p. 100, 1839. — P. PALLIDUS *Brehm,* Vogelfang, p. 403, 1855. — P. FLUVIATILIS *Degl. et Gerbe ex Briss.,* Orn. eur., II, p. 587, 1867.

SYLBEOCYCLUS MINOR *Bonap.,* Comp. List, p. 64, 1838. — S. EUROPÆUS *Macgill.,* Man. Brit. Orn., II, p. 205, 1840.

TACHYBAPTUS MINOR *Reichb.,* Av. Syst. Nat., Natatores, Pl. 2, 1849.

PODICIPES FLUVIATILIS *Olph. Gall.,* Contrib. Faune Orn. Eur. occ., fasc. I, p. 90, 1884. *Ogilvie-Grant,* Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 502, 1898. *Sharpe,* Handlist, I, p. 113, 1899.

NOMS VULG. S. F.: *Castagneux, Petit Grèbe. Plongeon,* Neuchâtel; *Grèbion,* Genève. — S. A.: *Kleiner Flusstaucher, Haarentli, Pimpeli* ou *Pömpeli. Tunkentli,* Bienne, Berne; *Muderli,* Schüpfen; *Taucherli,* Glaris, St-Gall, Thurgovie; *Tugeli* ou *Tücheli,* Zurich; *Grundruch,* lac de Constance; *Chäferentle* ou *Käferentli,* Grisons (*sec.* Meisner et Schinz). — S. I.: *Givanella, Piombin,* Locarno; *Trombireu,* Lugano.

Adultes, en noces: Dessus de la tête, partie antérieure des joues, gorge et derrière du cou d'un beau noir à reflets; joues, sauf en avant, devant et côtés du cou, dans le haut, d'un roux marron foncé. Bas du cou, faces dorsales et flancs d'un brun-noir lustré. Ailes brunes, sans miroir blanc; les rémiges secondaires n'étant blanches

que sur leurs barbes internes. Poitrine et ventre variés de blanchâtre et de noirâtre brillants, parfois presque entièrement noirâtres. (Moins vieux ou en transition : toutes faces supérieures d'un brun moins foncé ; faces inférieures blanchâtres ou grisâtres, plus ou moins mâchurées de noirâtre). Bec noir, vert ou verdâtre aux commissures, avec pointe pâle ; la bande nue des lorums blanchâtre ou verdâtre. Pieds d'un noir verdâtre, variés de brun ; l'ongle du médian brun et jaunâtre, barré transversalement de noir. Iris rouge-brun. — *Femelle* d'ordinaire un peu plus petite que le mâle, avec teintes moins vives et plumes occipitales un peu moins prolongées.

Adultes, en automne et partie de l'hiver : Toutes faces supérieures d'un brun cendré, légèrement nuancé de roussâtre ; gorge et ventre d'un blanc brillant ; devant du cou et poitrine roussâtres ; côtés du cou cendrés. Bec brun-cendré, avec commissures jaunâtres.

Jeunes, avant la mue : Plus petits ; d'un brun un peu roussâtre en dessus, avec joues et côtés du cou plus pâles ; gorge blanchâtre ; devant du cou d'un gris roussâtre. Poitrine et ventre d'un blanchâtre brillant, salis de brun-roussâtre sur les flancs, de brun-grisâtre sur le bas-ventre et la région crurale.

A la naissance : Couverts d'un duvet noir de suie sur la tête et toutes les faces supérieures, avec des traits longitudinaux roussâtres, irréguliers et assez peu apparents, d'un blanc brillant en dessous. Gorge, devant du cou et poitrine bruns, avec quelques raies longitudinales, blanchâtres dans le haut, rousses en dessous. Lorums, une petite plaque sur le vertex et bec jaunes. Pieds jaunes, bruns sur le côté externe du tarse.

Variétés : Les *Podiceps tricolor* Gray, de Bornéo, des Célèbes et de la Nouvelle-Guinée, *P. Novæ-Hollandiæ* Steph., d'Australie, de Java et de la Nouvelle-Guinée, et *P. Pelzelni* Hartl., de Madagascar, très voisins de notre Castagneux, mais s'en distinguant soit par une distribution un peu différente des couleurs noire et roux-marron de la tête et de la gorge, soit par la présence ou l'absence de teintes claires au bec, sont tour à tour considérés comme variétés ou comme espèces par les ornithologistes actuels. L'importance plus ou moins grande que l'on attache à ces caractères différentiels dépend en bonne partie du fait que l'on admet ou non le partage de nos Grèbes en différents genres et, plus particulièrement, la distinction de notre *P. fluviatilis* dans un genre à part, auquel serait plus spécialement réservé le titre de *Podicipes* (plus correct que *Podiceps*).

Le Castagneux, bien plus petit et de forme plus arrondie que les précédents, est commun dans toute la Suisse, sédentaire et par conséquent nicheur, dans toutes les régions, excepté la Haute-Engadine, à l'extrême est, où il semble n'être guère que de passage ou hôte d'hiver. On le rencontre un peu partout sur les lacs et les étangs, ainsi que dans les marais et sur les moindres mares, plus volontiers sur les cours d'eau petits et grands, en hiver; cela, non seulement en plaine, mais aussi çà et là dans la région montagneuse et, en passage, jusque dans les Alpes, dans la vallée d'Urseren sur la route du Gothard, par exemple, et, comme je l'ai dit, en Haute-Engadine, où il se montre même parfois en assez grand nombre. Il passe de nuit, surtout en mars et en novembre, et s'arrête de préférence sur les eaux riches en végétation ou couvertes de plantes aquatiques.

C'est le premier oiseau d'eau qui a établi ses quartiers d'hiver dans la rade de Genève où, depuis plus de vingt ans, il arrive en famille ou par petits groupes tous les automnes, vers la fin d'octobre ou le commencement de novembre, pour repartir vers la fin de mars, au plus tard les premiers jours d'avril. On le voit, en plus ou moins grand nombre suivant les années, toujours très agité; tantôt plongeant presque continuellement, tantôt volant avec peine quelque vingt ou cinquante mètres, rasant l'eau et battant des pattes, pour éviter un bateau. Il ne se mêle pas aux autres hôtes du port, faisant bande à part et ne s'occupant qu'à chercher sa nourriture dans les herbes ou la vase au fond de l'eau, et jamais il ne vient prendre du pain qu'on jette aux Mouettes et aux Canards.

Grâce à sa taille plus petite et à la forme plus ramassée de son corps, il peut marcher un peu mieux que les grands Grèbes; cela, tout debout, les tarses redressés, et souvent il se baisse ou s'assied sur ceux-ci, pour se reposer.

Il vole peu, en dehors des déplacements nécessaires aux migrations, et la marche n'est pas son fort, aussi est-il assez embarrassé hors de l'eau. Il m'est souvent arrivé de jeter en l'air un Castagneux, pour voir s'il prendrait le vol, et toujours je l'ai vu retomber comme une masse sur l'eau, où il plongeait de suite, ou sur le sol, où il était aisé de le reprendre à la main. Lourdaud sur terre, il est par contre alerte et vif dans son élément. Il passe, en effet, la plus grande partie de son existence sous l'eau, en quête des petits animaux : insectes, larves, vers, crustacés, mollusques, frai de grenouilles et de poissons, ou même têtards et petits poissons qui, avec quelques fragments de plantes aquatiques, constituent sa principale nourriture. Le cri qu'il fait entendre, à l'époque de la repro-

duction surtout, peut être traduit par *bibi* ou *bibib*, parfois par *wit-wit* ou *biwiwib*.

Il se reproduit dans toute l'Europe centrale et méridionale, nichant volontiers dans l'épais des roseaux, parfois entre les racines ou les rameaux de buissons partiellement submergés, dans les marais ou près du bord de quelque petite mare isolée, fût-ce même dans les bois. Son nid, en large coupe évasée, est du reste, comme celui de ses congénères, composé d'herbes et de radicelles plus ou moins entrelacées, mélangées de boue, et bâti sur l'eau ou sur des débris flottants, parfois sur une motte ou sur une souche. La ponte a lieu généralement vers la fin d'avril ou en mai. Père et mère couvent à tour de rôle pendant trois semaines et accordent à l'éducation de leurs petits une touchante sollicitude.

Ses œufs, 3 à 5, plus rarement 6, de forme elliptique, plus ou moins ventrus et à bouts subconiques quasi-égaux, avec coquille assez mince et unie, sont d'abord blanchâtres, puis, pendant l'incubation et sous l'action de l'eau qui fait pourrir les matériaux du nid, de plus en plus lavés de roussâtre ou franchement roux. Ils mesurent d'ordinaire 0m,035—038 sur 0m,025—027.

L'espèce est très répandue en Europe centrale et méridionale, au-dessous du 62e degré de latitude, et dans le centre de l'Asie, ainsi que, sous diverses formes, variétés ou espèces différentes, en Afrique, dans le sud de l'Asie et en Australie.

LXIII. — Famille II : COLYMBIDÉS

COLYMBIDÆ

Doigts antérieurs complètement réunis par des membranes pleines. Tarses très comprimés; jambes courtes, emplumées jusqu'aux condyles inférieurs (voy. fig. 116). Queue courte et arrondie, composée de nombreuses rectrices un peu rigides. Bec robuste, quasi-droit, assez long, profondément fendu, subconique, bien qu'assez comprimé dans toute sa longueur, et pointu. Lorums entièrement emplumés (voy. fig. 117). Plumage assez serré et résistant; les rémiges antérieures faiblement échancrées ou rétrécies. Corps allongé, assez épais.

Œufs peu nombreux, assez gros, de forme subelliptique, à bouts arrondis, plus ou moins égaux ou inégaux.

Poussins naissant vêtus et quittant le nid dès le jour de leur éclosion.

Cette petite famille n'étant représentée que par le genre *Colymbus* qui suit, je renvoie, comme pour la précédente, à la diagnose dudit genre et aux données biologiques de celui-ci pour de plus amples détails.

Les Colymbidés, bien qu'habitant aussi sur les eaux douces, sont cependant beaucoup plus marins que les Podicipidés. Ils sont monogames, généralement peu sociables et migrateurs; ils s'envolent assez péniblement et sont encore plus mauvais marcheurs que les Grèbes, tandis qu'ils nagent et plongent admirablement, à la poursuite des poissons qui constituent leur principale nourriture.

202. — Genre 1 : PLONGEON

COLYMBUS Linné.

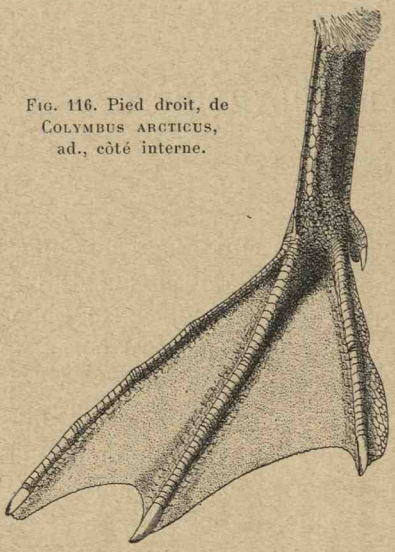

Fig. 116. Pied droit, de Colymbus arcticus, ad., côté interne.

Doigts antérieurs complètement reliés par une membrane un peu échancrée et scutellés; l'externe le plus long; l'interne avec bordure assez large et bilobée au côté libre. Ongles moyens, beaucoup plus longs que larges, un peu déprimés ou légèrement arqués; le médian volontiers comique en avant. Pouce court, sublatéral, un peu ramené en avant et faiblement lobé, avec ongle dépassant. Tarse très pincé et largement réticulé, uni en arrière (voy. fig. 116). *Lorums entièrement emplumés. Bec droit,*

fendu jusque sous l'œil, emplumé sur la base, subconique, comprimé sur toute sa longueur et pointu, avec bords plus ou moins rentrants et tranchants; l'angle mentonnier assez accusé et reculé, au tiers environ de la longueur du bec à la commissure, ou un peu en avant; narines ovales ou elliptiques, légèrement operculées dans le haut en arrière et presque basilaires, dans un sillon atteignant au moins la moitié de la mandibule sup., depuis la commissure (voy. fig. 117). *Queue courte et arrondie, composée ordinairement de 16 à 20 rectrices assez rigides et subarrondies. Ailes courtes, étroites et suraiguës, la 1re rémige la plus longue; scapulaires n'atteignant pas le bout des grandes rémiges, demeurant même le plus souvent fort en arrière. Premières grandes rémiges légèrement échancrées ou rétrécies, près du bout. Plumage assez court et serré. Corps allongé, assez épais. Cou moyen. Tête moyenne ovalo-conique; yeux moyens, très en avant.*

Œufs au nombre ordinaire de deux et relativement gros, de forme subelliptique à bouts arrondis et inégaux, ou ovoïde assez allongée, avec coquille passablement épaisse et poreuse, mais assez unie et un peu brillante, d'un brun plus ou moins olivâtre, semé de taches noires, éparses, moyennes ou petites.

Mue double, s'opérant parfois à des époques un peu variables chez différents individus. Les très vieux sujets quitteraient en outre plus tard et reprendraient plus tôt la livrée de noces que les individus d'âge moyen. — Le mâle et la femelle portent le même plumage; la seconde est un peu plus petite que le premier. Les jeunes, notablement plus petits, sont, pendant deux ans, très différents. Les poussins, tout couverts d'un abondant duvet, nagent et plongent dès le jour de leur naissance. — Il est peu d'oiseaux chez lesquels la taille varie autant dans une même espèce, jusque chez des individus de même âge.

Les Plongeons, monogames, migrateurs et peu sociables en dehors des époques de migrations, ainsi que je l'ai dit, sont des oiseaux farouches, parfois méchants, et plus marins que d'eaux douces, bien qu'ils se montrent souvent sur ces dernières. Ils abordent rarement aux rivages, où ils ne peuvent faire que quelques sauts mal équilibrés ou ramper maladroitement sur le ventre, incapables

qu'ils sont de marcher, avec des jambes en majeure partie emprisonnées dans la peau du corps et tout à l'arrière de celui-ci. Ils ont souvent un peu de peine à s'envoler, mais, une fois lancés, ils filent assez vite, en battant très rapidement de leurs ailes, très petites comparées au poids d'un corps lourd et allongé. Ce n'est que dans l'eau qu'ils peuvent déployer toute leur adresse et leur activité. Leurs pieds, quand ils nagent, chassent l'eau de côté, et leur corps est alors plus ou moins submergé, parfois jusqu'au cou, quand ils sont poursuivis. En plongeant, ils peuvent demeurer très longtemps sous l'eau[1]. En quête de nourriture, ils tiennent volontiers la tête enfoncée dans l'eau jusqu'au-dessus des yeux, de manière à voir plus facilement au-dessous d'eux la proie qui pourrait passer à portée de leur robuste bec. Ils font surtout la chasse aux poissons, avalant les petits, déchiquetant les plus gros ; cependant, ils absorbent aussi, à l'occasion, des insectes et des larves, des crustacés et des mollusques, au besoin même des débris végétaux. Comme les Grèbes, ils se prennent quelquefois aux hameçons amorcés des lignes profondes, ou s'embarrassent dans les filets dormants.

Ils voyagent en mars, ainsi qu'en novembre et décembre, de jour comme de nuit, volant haut, en petite société, ou suivant les cours d'eau à la nage, ce qui souvent les amène très avant dans les continents. En s'abattant de haut, comme une flèche, emportés par leur poids, ils piquent la tête la première dans l'eau, pour reparaître bientôt, incapables qu'ils sont de prévenir le choc de l'arrivée. Leurs cris sont peu harmonieux, mais très sonores.

Ils se reproduisent dans le nord, sur les eaux stagnantes, douces ou salées, volontiers sur des étangs herbeux et poissonneux, non loin de la mer, parfois dans les montagnes à une certaine distance de la côte, et bâtissent leur nid, simple couche de végétaux divers, roseaux ou autres, entre les herbes sur le sol, tout près de l'eau, de manière à pouvoir s'y glisser rapidement. Ils ont grand soin de leurs petits, qui souvent montent sur leur dos ; ils les défendent même au besoin énergiquement, et il ne fait pas bon avoir affaire à leur terrible bec.

On trouve des Plongeons en Europe, en Asie et dans l'Amérique du Nord. Des cinq espèces actuelles du genre, quatre se trouvent sur notre continent, dont une, le *Colymbus Adamsi* Gray, du nord

[1] Hardy a avancé que les Plongeons pouvaient rester huit minutes sous l'eau ; toutefois, ce maximum est fortement contesté par des chasseurs qui assurent que deux minutes sont déjà un fort maximum, mais que l'oiseau peut faire dans ce temps jusqu'à 200 m. sous l'eau.

de l'Amérique et de l'Asie, voisin du *Glacialis*, avec bec jaune au lieu de noir, chez l'adulte en noces, et assez récemment découvert en Norwège, nous fait défaut.

357. — 1 : PLONGEON CAT-MARIN

Nord-Seetaucher — Strolaga piccola.

COLYMBUS SEPTENTRIONALIS Linné.

Bec droit, moyen, médiocrement haut et moyennement comprimé, beaucoup plus court que le tarse, au front, à peu près une fois et demie aussi haut que large au milieu des narines, avec bords très rentrants, comme roulés, chez ad.; l'arête sup. quasi-droite, légèrement déprimée sur les narines, et la mandibule inf., passablement relevée en avant de l'angle mentonnier font paraître le bec légèrement retroussé. Médian avec ongle légèrement plus long que le bec aux commissures. Scapulaires courtes, atteignant environ moitié des grandes rémiges. 1re et 2e rémiges un peu échancrées au bord interne, vers le bout; 2e et 3e légèrement rétrécies au bord externe. — Tête et côtés du cou cendrés; devant du cou marron; nuque striée de noir et blanc; dos brun-noirâtre, presque immaculé; faces inf. blanches; bec noir, ad., en noces. Manteau brun-noirâtre, semé de petites macules blanches; faces inf. blanches, ad. en automne et jeunes.

Long. tot. 0m,620—695; aile pliée 0m,290—315; queue 0m,055—070; tarse 0m,066—075; doigt externe 0m,089—099; bec, au front 0m,052—060, ad.

MERGUS GUTTURE RUBRO *Brisson*, Ornith., VI, p. 111, 1760. — M. SEPTENTRIONALIS *Tunst. ex Linné*, Orn. Brit., p. 3, 1771.

COLYMBUS LUMME, C. BOREALIS et C. STELLATUS *Brünn.*, Orn. bor., p. 39, 1764. — C. SEPTENTRIONALIS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 220, 1766. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 916, 1820. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 429, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 568, 1865. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 594, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 60, Fig. 1 et 3, 1871. *Ogilvie-Grant*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 487, 1898. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 115, 1899. — C. IMMER *Bodd. (nec Linné)*, Tabl. Pl. enl., p. 58, 1783. — C. STRIATUS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 586, 1788. — C. RUFOGULARIS *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 453, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 259, 1815. *Schinz*, Fauna helv., p. 119, 1837. — C. MICRORHYNCHUS *Brehm*, Naumannia, 1855, p. 300.

URINATOR SEPTENTRIONALIS *Cuvier*, Anat. comp., I, tab. 2, 1799.

CEPPHUS SEPTENTRIONALIS et C. STELLATUS *Pallas*, Zoogr., II, p. 342 et 344, 1811-31.

EUDYTES SEPTENTRIONALIS *Illiger*, Prodr., p. 283, 1811. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 711, Taf. 37, Fig. 7 et 8, 1891.

NOMS VULG. S. F.: *Plongeon, Cat-marin. Lorgne, Petit Lorgne, Grèbe marin*, Genève, Grandson. — S. A.: *Seetaucher. Gesprenkelter Seetaucher, Kleinere Halbente, Halbgrebe (juv.), sec.* Meisner. — S. I.: *Ouga, Ouga piccola.*

Adultes, en noces: Tête, gorge et côtés du cou cendrés; occiput et derrière du cou noirs, striés de blanc; devant du cou d'un beau roux marron. Dos d'un brun noirâtre, légèrement moucheté de blanchâtre dans le haut, sur les épaules et les couvertures. Grandes rémiges noirâtres. Rectrices brunes, bordées de roussâtre au bout. Faces inférieures blanches, avec le bas du cou et les côtés de la poitrine mouchetés de noir; le haut des flancs plus ou moins taché de brun; une bande transversale brune sur l'anus; sous-caudales variées de brun et de blanc. Bec noir, avec membrane sous-maxillaire rougeâtre. Tarse d'un noir verdâtre en dehors, un peu rosé au milieu de la face interne; doigts bruns et verdâtres; membranes grises et jaunâtres. Iris d'un rouge lie de vin. — *Femelle* un peu plus petite que le mâle.

Adultes, en automne et en hiver: Dessus de la tête d'un cendré brun, varié de noirâtre sur la ligne médiane; derrière du cou maculé longitudinalement de blanchâtre et de noir. Faces dorsales d'un brun noirâtre semé de petites macules blanches. Joues, gorge, côtés du cou et toutes faces inférieures d'un blanc pur, avec de longues taches noirâtres sur les flancs; une bande brune transversale sur l'anus et quelques macules aux sous-caudales. Bec plombé, brun-noirâtre en dessus. Pieds bruns en dehors, livides en dedans et nuancés de brun sur les membranes. Iris brun-roux.

Jeunes, avant la mue: Dimensions en tout notablement moindres. D'un cendré moucheté de noirâtre sur la tête et le cou, d'un brun un peu cendré sur toutes les faces dorsales, sus-caudales y comprises, avec un plus grand nombre de petites macules blanches; celles-ci oblongues et obliques, dessinant plus ou moins des V. Faces inférieures blanches, maculées de noir sur les flancs et variées de brun en travers de l'anus, ainsi que sur la région crurale; avec de petites mouchetures brunâtres, assez espacées sur la partie postérieure des joues, plus serrées sur le devant du cou. Rémiges secondaires et rectrices noirâtres, bordées à l'extrémité de blanchâtre ou de jaunâtre. Bec notablement plus petit, plus bas, à bords moins rentrants et plus pâle, soit gris-brun en dessus et grisâtre en dessous. Pieds bruns, grisâtres au côté interne et sur le milieu des membranes. Iris brun.

A la naissance: Couverts d'un duvet en grande partie brun, noirâtre sur le manteau, un peu moins foncé sur la tête et plus pâle sur les flancs, le cou et la poitrine; ventre cendré-blanchâtre. Un bandeau blanc autour des yeux; une petite tache de même couleur au-dessus des commissures. Bec brun de corne, avec marteau blanc. Pieds noirâtres sur le côté externe du tarse et sous la plante, marbrés ailleurs de jaune et de brun. Iris brun-roussâtre (*sec.* Vian).

Var. ou hybride: Stölker (Vogel-Fauna, Nachtrag, 1872) a reçu, du lac de Constance, un *Colymbus* présentant les formes et le bec de *Septentrionalis* jeune, avec la livrée d'*Arcticus* jeune, et se demande si ce ne serait pas un bâtard des deux espèces.

Le Plongeon cat-marin ou à gorge rousse n'est pas rare, aux époques des migrations et en hiver, sur la plupart de nos lacs et principaux cours d'eau, au nord des Alpes surtout, non seulement en plaine, mais aussi jusqu'en Haute Engadine, à 1800 m. s/m., au moment du passage. C'est la plus petite des trois espèces qui se montrent en Suisse, en même temps que la plus régulière et la plus fréquente, bien que sa proportionnalité vis-à-vis d'*Arcticus* semble varier un peu avec les années et les localités. Il nous arrive isolé, par paires ou en petits groupes, le plus souvent en novembre ou au commencement de décembre, parfois déjà à la fin d'octobre, et repart ou repasse plus ou moins tôt ou tard dans le courant de mars ou au commencement d'avril. Ce sont pour la plupart des jeunes qui hivernent sur nos eaux, et il leur arrive quelquefois de s'y oublier jusqu'en mai. La collection locale du Musée de Genève en possède trois jeunes tués sur le Léman, dont deux en mai, l'un même le 28 mai, en 1872. Les adultes sont plus rares, et ce n'est que très exceptionnellement qu'on a vu ou capturé dans le pays des sujets en livrée de noces. Schinz reçut cependant, en juillet 1828, du lac de Constance, un mâle dans sa plus belle livrée, et le naturaliste préparateur Revon, à Genève, m'a assuré avoir reçu, du Léman, un ou deux adultes en noces de cette espèce. Malgré la capture tout à fait exceptionnelle d'un ou peut-être deux sujets égarés en été sur nos eaux, je ne crois pas que ce Plongeon niche dans le pays. J'ai déjà dit que s'abattant parfois de haut, avec une rapidité extrême, sur les eaux qu'il rencontre dans ses migrations, et incapable de prévenir le choc, il pique d'ordinaire la tête la première dans le liquide, pour ressortir un peu plus loin.

C'est un oiseau assez farouche qui, comme ses congénères, vole à coups d'ailes précipités et qui, dans l'impossibilité de bien marcher,

rampe le plus souvent sur le sol, couché en avant, poussant avec les pattes et battant des ailes. Ce n'est que dans l'eau qu'il retrouve tous ses moyens, faisant constamment la chasse aux poissons qu'il guette souvent depuis la surface, en tenant alors la tête plongée dans l'eau jusqu'au-dessus des yeux. Ainsi que ses congénères, il avale ou déchiquète les poissons, suivant leur taille, et ajoute au besoin d'autres éléments à son alimentation, des insectes et des larves, des crustacés, des mollusques, etc.

Quoique sa fourrure n'ait pas grande valeur et que sa chair ait assez mauvais goût, il fait souvent, comme le Grèbe, l'objet d'une chasse assez mouvementée et intéressante sur quelques-uns de nos lacs, sur le Léman en particulier. Son endurance, ses longues plongées, quand il a renoncé à voler, et ses ruses variées donnent souvent bien du mal aux chasseurs. Ne sortant depuis longtemps plus que la tête hors de l'eau, à bout de forces, sur le point de se rendre et contraint, pour reprendre haleine, de s'exposer à bout portant aux coups de fusil, on l'a vu, par exemple, gagner quelquefois le dessous du bateau chasseur et là, se reposant inaperçu, le bec à l'air, prendre une ample provision de souffle, pour recommencer la lutte avec un nouveau courage, après avoir dérouté ses persécuteurs. Son cri, peu harmonieux et très sonore, semble exprimer les syllabes *auch-auch, ak-ak* ou *gag-gag,* parfois *gaggarau.*

Il niche sur les rives d'étangs ou de petits lacs, d'eau douce le plus souvent, parfois assez haut au-dessus du niveau de la mer, mais rarement très loin de celle-ci. Son nid consiste en un amas de plantes aquatiques, roseaux et autres, sur le sol, entre les herbes et assez près de l'eau pour qu'il puisse facilement se glisser jusque dans son élément favori. La ponte a lieu généralement vers la fin de mai, et un mois après les petits sont à l'eau. Le père et la mère couvent tour à tour et entourent leurs rejetons des plus grands soins, les portant souvent sur leur dos, comme les Grèbes.

Ses œufs, au nombre de 2 et relativement gros, sont de forme ovoïde allongée, à coquille assez épaisse et lisse, d'un brun olivâtre, tirant plus ou moins sur le verdâtre ou le roussâtre, avec taches éparses noires ou d'un brun foncé, généralement petites ou moyennes. Ils mesurent d'ordinaire 0^{m},071—076 sur 0^{m},044—047.

L'espèce est très répandue en Europe, en Asie et en Amérique, où elle se reproduit très avant dans le nord, soit jusqu'au 80e degré environ et rarement au-dessous du 60e, à part une ou deux exceptions. Elle hiverne dans le centre et le sud de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique du Nord.

357. — 2 : PLONGEON ARCTIQUE[1]

Polar-Seetaucher — Strolaga mezzana.

COLYMBUS ARCTICUS Linné.

Bec quasi-droit, moyen, médiocrement haut et moyennement comprimé, notablement plus court que le tarse, en dessus, et à peu près une fois et demie aussi haut que large au milieu des narines; avec bords rentrants, arête sup. très légèrement convexe et angle mentonnier médiocrement accusé, chez ad. (voy. fig. 117). *Médian avec ongle un peu plus long que le bec aux commissures. 1re et 2e rémiges un peu échancrées au bord interne; 2e et 3e légèrement rétrécies au bord externe. Scapulaires plus ou moins longues, atteignant à peu près le bout des grandes rémiges, chez ad., relativement courtes, chez juv. — Tête et cou gris en arrière. Gorge et cou noirs en avant, avec petit demi-collier de macules blanches, au-dessous de la première, et longues stries blanches, sur les côtés du second. Dos noir, marqué de taches carrées blanches, en séries transversales; faces inférieures blanches; bec noir, ad., en noces. Brun foncé en dessus, sans demi-collier ni stries blanches au cou, et sans macules sur le dos; blanc en dessous, ad., en hiver, et juv.*

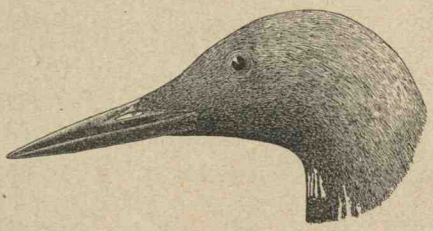

FIG. 117. Tête de COLYMBUS ARCTICUS, en noces.

Long. tot. 0m,680—770; aile pliée 0m,295—350 (0m,380); queue 0m,060—070; tarse 0m,068—075; doigt ext., avec ongle 0m,097—108; bec, au front 0m,056—065 (0m,068), ad.

MERGUS GUTTURE NIGRO *Brisson*, Ornith., VI, p. 115, 1760.

COLYMBUS ARCTICUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 221, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 258, 1815. *Temminck*, Man. Orn., IV, p. 913, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 28, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 499, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 119, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 426, 1854. *Riva*, Ornit.

[1] Assez généralement connu sous le nom de *Lumme* que je remplace ici par celui d'*Arctique*, pour éviter une confusion possible avec le genre Lumme *(Cepphus)* détaché des Guillemots et dont il sera question un peu plus loin.

ticin., p. 566, 1865. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 592, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 60, Fig. 2, *juv.*, Fig. 6, *ad.*, 1871. *Ogilvie-Grant,* Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 492, 1898. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 115, 1899. — C. IGNOTUS *Bechst.*, Naturg. Deutschl., II, p. 782, 1791. — C. LEUCOPUS *Bechst.*, Orn. Taschenb., II, p. 364, 1803. — C. ATROGULARIS *Meyer u. Wolf,* Taschenb., II, p. 449, 1810. — C. MACRORHYNCHUS et C. BALTHICUS *Brehm,* Isis, 1830, p. 1000.

URINATOR ARCTICUS *Cuvier,* Anat. comp., I, tab. 2, 1799.

CEPPHUS ARCTICUS *Pallas,* Zoogr., II, p. 341, 1811-31.

EUDYTES ARCTICUS *Illiger,* Prodr., p. 283, 1811. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 710, Taf. 38, Fig. 1, 1891.

NOMS VULG. S. F.: *Lumme. Plongeon, Lorgne,* Yverdon, Genève. — S. A.: *Seetaucher.*

Adultes, en noces : Dessus de la tête et derrière du cou d'un gris cendré. Gorge et devant du cou d'un noir violacé, avec une série transversale de petits traits verticaux blancs, sous la première, et une autre de trois ou quatre raies longitudinales blanches, sur les côtés du second. Dos et couvertures, ainsi que scapulaires et cubitales, d'un noir brillant, les premiers avec de petites macules blanches, les deux dernières avec bandes transversales de larges taches carrées blanches, dessinant comme un damier. Croupion et sus-caudales d'un brun cendré. Ailes d'un brun noirâtre. Rectrices brunes, étroitement terminées de blanchâtre. Toutes faces inférieures blanches; les côtés de la poitrine striés longitudinalement de noir et de blanc. Bec noir. Pieds bruns en dehors, d'un gris bronzé en dedans. Iris brun-rougeâtre. — *Femelle* sensiblement plus petite que le mâle.

Adultes, en automne et en hiver : Faces supérieures d'un brun foncé, sans raies ni macules blanches; la place de celles-ci sur le dos indiquée seulement par des espaces plus clairs; le dessus de la tête et du cou tirant sur le cendré. Toutes faces inférieures blanches, avec des stries brunes sur les côtés de la poitrine; le haut des flancs plus ou moins sali ou taché de brun; une bande transversale de même couleur sur l'anus. Bec brun foncé en dessus, cendré en dessous.

Jeunes, avant la mue : Notablement plus petits; pieds et bec plus faibles, le dernier légèrement fléchi. Dessus de la tête et du cou d'un cendré brunâtre; faces dorsales brunes, avec bordure des plumes cendrée. Faces inférieures blanches; les côtés et plus ou moins le devant du cou, vers le bas surtout, lavés d'un brun fuligineux. Bec brun de corne en dessus, gris jaunâtre en dessous. Pieds d'un brun bronzé en dehors, livides en dedans. Iris brun.

A la naissance : Couverts d'un duvet brun, foncé en dessus, plus

pâle en dessous, presque gris sur le ventre. Bec brun de corne. Pieds plombés, noirâtres à l'extérieur. Iris brun.

Variété ou espèce : Un Plongeon de l'Amérique du Nord et du Japon, se distinguant de notre Plongeon arctique par des ailes, des tarses et des doigts plus courts, ainsi que par un bec plus faible, est, selon les auteurs, considéré comme variété du *C. arcticus*, ou comme espèce différente, sous le nom de *C. pacificus* Lawr.

Le Plongeon arctique, ou Lumme, n'est pas rare aux époques des migrations et en hiver, soit entre la fin d'octobre et celle de mars, sur la plupart de nos lacs et principaux cours d'eau, au nord des Alpes, et est, suivant les localités, plus ou moins fréquent que le précédent. Pour lui aussi, ce sont surtout des jeunes qui s'arrêtent dans notre pays; les adultes sont rares et les sujets en livrée de noces tout à fait exceptionnels. Coulon[1] signale une femelle adulte, en plumage de printemps, tuée sur le lac de Neuchâtel, en 1846; Stölker[2] raconte avoir reçu du lac de Constance, le 6 janvier 1865, un mâle en livrée transitoire; la collection locale du Musée de Genève possède un mâle adulte en livrée de noces de provenance douteuse et sans date; enfin, une femelle en plumage de transition aurait été tuée, dit-on, sur le Léman, au milieu de janvier 1896. Cette espèce paraît plus rare que la précédente dans la H^te^-Engadine, à l'est, et dans le Tessin, au sud. La rencontre en été de rares individus égarés, sur nos lacs sous-jurassiens surtout, a motivé quelques citations de nichées, sinon douteuses du moins tout à fait exceptionnelles.

Les mœurs et allures, ainsi que l'alimentation et la nidification, étant très semblables chez nos différents Plongeons, je crois pouvoir renvoyer au genre et à l'espèce précédente pour quelques données biologiques concernant celle qui nous occupe ici. Son cri, très sonore, peut être traduit par les syllabes *krau, kraou* ou *krououk*.

Ses œufs, au nombre de 2, gros et de forme ovoïde allongée, à coquille assez forte, plus ou moins luisante, sont d'un brun olivâtre ou verdâtre, avec taches noires, éparses et généralement petites. Ils mesurent 0^m^,079—085 sur 0^m^,049—051.

Le *Colymbus arcticus* habite les régions centrales et septentrionales de l'Europe et de l'Asie, ne se reproduisant guère au delà du 70e degré. Il niche en particulier sur les bords de lacs intérieurs

[1] Bull. Soc. Sc. nat. de Neuchâtel, vol. I (1847), p. 421.

[2] Vogelfauna der Kant. St-Gallen und Appenzell; St-Gall. naturw. Gesell., 1867, à part, p. 15.

dans le nord de la Scandinavie, en Finlande, en Sibérie, etc., d'où il gagne, en arrière-automne, des contrées plus tempérées, se montrant en hiver jusqu'en Autriche-Hongrie, en Italie et en Espagne, bien que plus ou moins rarement. Le *C. pacificus* qui représente l'espèce en Amérique se reproduit et émigre dans les mêmes limites à peu près.

359. — 3 : PLONGEON IMBRIM

Eis-Seetaucher — Strolaga maggiore.

COLYMBUS GLACIALIS Linné.

Bec droit, fort, haut et comprimé, à peu près égal au tarse, en dessus, ou lég. plus long que le médian, à la commissure, et deux fois aussi haut que large vers le milieu des narines, chez ad. (bien plus court et plus bas, chez juv.), avec bords tranchants, peu rentrants, et arête sup. assez étroite, presque droite chez ad., un peu convexe chez jeune. Scapulaires relativement courtes, dépassant d'ordinaire seulement un peu le milieu des grandes rémiges, ad. Faibles échancrures ou rétrécissements des premières rémiges, à peu près comme chez les espèces précédentes. — Tête et cou noirs, avec deux demi-colliers de stries blanches; dos noir, marqué de taches carrées en séries transversales; faces inf. blanches; bec noir, ad., en noces. Brun, sans collier, ni taches blanches sur le dos, ad., hiver et jeunes.

Long. tot. 0m,780—900 (1m,00); aile pliée 0m,360—410; queue 0m,060—080; tarse 0m,082—090; doigt ext., avec ongle 0m,118—125; bec, au front 0m,080—090 (0m,100) ad.

MERGUS MAJOR et M. MAJOR NÆVIUS *Brisson*, Ornith., VI, p. 105 et 120, 1760. — M. GLACIALIS et M. NÆVIA *Tunst.*, Orn. Brit., p. 3, 1771.

COLYMBUS TORQUATUS *Brünn.*, Orn. bor., p. 41, 1764. — C. GLACIALIS et C. IMMER *Linné*, Syst. Nat., I, p. 221 et 222, 1766. C. GLACIALIS auct.: *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 257, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 910, 1820. *Savi*, Orn. tosc., III, p. 26, 1831. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 497, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 118, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, IV, p. 421, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 564, 1865. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 590, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 60, Fig. 5, 1871. *Ogilvie-Grant*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 496, 1898. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 116, 1899. — C. ATROGULARIS *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 449, 1810. — C. MAXIMUS et C. HIEMALIS *Brehm*, Isis, 1830, p. 1000, et Vögel Deutschl., p. 971, 1831.

URINATOR GLACIALIS *Cuvier*, Anat. comp., I, tab. 2, 1799.
CEPPHUS TORQUATUS *Pallas*, Zoogr., II, p. 340, 1811-31.
EUDYTES GLACIALIS *Illiger*, Prodr., p. 283, 1811. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 710, 1891.

NOMS VULG. S. F.: *Imbrin. Grand Plongeon, Grand Lorgne*, Yverdon, Genève. — S. A.: *Eistaucher, Grosser Duchel, Rheintuchel, Fluder.*

Adultes, en noces: Tête et cou d'un noir brillant, à reflets verdâtres sur la première, d'un beau vert sur les parties inférieures du second, avec deux demi-colliers dessinés par des bandes transversales rayées verticalement de blanc et de noir; le premier demi-collier plus étroit, plus court, moins ouvert et au-dessous de la gorge; le second, sur les côtés du cou, plus bas, plus long, plus large et en deux branches s'élargissant en arrière, bien plus rapprochées sur la nuque qu'en avant. Toutes faces supérieures, couvertures et haut des flancs y compris, d'un noir brillant à reflets verdâtres, régulièrement semées de taches blanches, partie carrées et disposées en lignes transversales sur le dos, partie subarrondies et irrégulièrement distribuées sur les côtés, les couvertures alaires et le croupion; les macules carrées en majorité assez grandes pour dessiner comme un damier sur les scapulaires, sur les cubitales postérieures et un peu sur le dos; les taches arrondies plus petites, sur le croupion surtout. Rémiges et rectrices d'un brun noir à reflets. Poitrine et ventre blancs; la première striée longitudinalement de noir sur les côtés. Sous-caudales antérieures blanches, postérieures noirâtres. Bec noir. Pieds d'un brun olivâtre extérieurement, d'un cendré brunâtre sur les membranes. Iris roux ou brun-roux. — *Femelle* un peu plus petite que le mâle.

Adultes, en automne et en hiver: Toutes faces supérieures d'un cendré noirâtre, sans bandes transversales au cou et sans taches dorsales régulières blanches; les dernières seulement indiquées par des espaces grisâtres. Couvertures alaires brunes semées de petites macules blanches. Toutes faces inférieures, depuis la gorge, blanches, à l'exception du haut des flancs brun et d'une bande transversale de teinte brune aussi sur la région anale. Bec brun-noirâtre en dessus, cendré en dessous.

Jeunes, avant la mue : Notablement plus petits, avec bec, tarses et doigts beaucoup plus courts; le bec aussi beaucoup moins haut et moins comprimé. D'un brun cendré sur la tête et le cou, d'un brun un peu plus foncé sur le dos, les ailes, la queue et le haut des flancs, avec une frange cendrée à beaucoup de plumes petites et moyennes. Toutes faces inférieures blanches, mouchetées de brunâtre sur les

côtés de la poitrine. Rectrices finement bordées de blanc, à l'extrémité. Bec brun en dessus, grisâtre en dessous. Pieds bruns en dehors, livides en dedans. Iris brun. — Livrée parfaite à 3 ans.

A la naissance: Entièrement couverts d'un duvet serré, brun-noirâtre en dessus, brunâtre en dessous (*sec.* Seebohm).

Le Plongeon imbrim ou Grand Plongeon est oiseau de passage plus ou moins régulier ou irrégulier et hôte d'hiver un peu plus rare que le précédent sur la plupart de nos lacs et de nos grands cours d'eau, dans les mêmes conditions et circonstances que ses congénères. Ce ne sont, pour lui aussi, que des jeunes surtout qui s'arrêtent chez nous; les adultes en belle livrée sont toujours fort rares dans le pays. Cependant, Schinz (Fauna helv.) rapporte qu'un mâle adulte en plumage de noces fut tué, le 22 juillet 1815, sur le lac de Zurich. Une citation peu circonstanciée de nichée dans la région de Neuchâtel paraît demander confirmation. Entre les sujets, presque tous jeunes et femelles surtout, tués en novembre sur le Léman, non loin de Genève, qui sont dans la collection locale de cette ville, un individu bien plus grand que les autres, avec bec passablement plus fort, paraît devoir être un individu, sinon tout à fait adulte, au moins de seconde année. Un représentant de cette espèce, probablement égaré, fut trouvé mort, le 27 février 1896, à Sils-Domleschg, à l'entrée de la gorge du Schin, dans une des vallées latérales du Rheinthal, au canton des Grisons; et Tschudi[1] a signalé au Musée de Coire un Imbrinn *(C. glacialis)* tué sur le lac de St-Moritz, en Haute-Engadine, à environ 1770 m. s/m.

C'est un grand et bel oiseau, pesant 6 à 8 kilos, grand destructeur de poisson et, à l'occasion, dangereux pour qui se trouve à portée de son robuste bec. On le chasse sur quelques-uns de nos lacs, comme nos autres Lorgnes, et sa capture n'est pas toujours chose facile.

J'ai déjà répété que les mœurs et allures des différentes espèces sont pour ainsi dire identiques et que ce qui a été dit pour l'une peut s'appliquer aux autres. Voyez donc plus haut, soit au genre, soit aux quelques données biologiques relatives au Cat-marin.

Il niche dans le nord, comme les autres Plongeons, sur les bords d'étangs ou de lacs, ou sur de petites îles dans ceux-ci, à distance variable de la mer, parfois assez haut dans les montagnes; lacs ou étangs qu'il a soin de choisir assez poissonneux pour que ses petits y trouvent facilement une abondante nourriture dès les premiers

[1] Thierleben der Alpenwelt; trad. Bourrit, vol. I, p. 144, 1858.

jours de leur existence. La ponte a lieu dans la seconde moitié de mai ou au commencement de juin.

Ses œufs, au nombre de 2, gros, de forme ovoïde allongée, à bouts subégaux assez arrondis, à coquille un peu épaisse et poreuse, mais légèrement luisante, sont d'un brun olivâtre, d'un brun verdâtre ou d'un brun de suie, avec taches noires éparses, moyennes ou surtout petites. Ils mesurent d'ordinaire 0m,088—092 (except. 0m,094) sur 0m,056—058 (except. 0m,054).

L'espèce est assez répandue dans le nord-ouest de l'Europe, le nord-est de l'Asie et le nord de l'Amérique, ne nichant qu'en quelques points sur notre continent, dans les fjords de Norvège et en Islande, par exemple, mais se reproduisant surtout en Amérique, jusqu'au 67e degré environ. Elle hiverne depuis la Suède, l'Angleterre et la Finlande, jusque dans le sud de notre continent, bien que de plus en plus rare.

Division II, des PINGOUINS

ALCI

Cette division ne comprenant qu'une seule famille, dite des *Alcidæ*, je crois devoir renvoyer à celle-ci pour les principaux caractères distinctifs morphologiques et biologiques du groupe.

LXIV. — Famille III : ALCIDÉS

ALCIDÆ

Bec moyen ou plutôt court, pointu et subconique, ou convexe et plus ou moins comprimé, avec narines généralement percées de part en part, mais plus ou moins operculées. Jambes très courtes et reculées, emplumées jusqu'aux condyles inférieurs. Tarses courts, le plus souvent médiocrement comprimés. Pouce nul ou quasi-nul ; doigt médian le plus long. Ongles arqués et un peu comprimés. Ailes en faux,

étroites et pointues, médiocrement ou relativement peu développées. Rémiges volontiers non échancrées[1]. Queue courte, avec rectrices plus ou moins rigides, le plus souvent au nombre de douze. Plumage épais, mais plutôt court. Les plumes généralement doublées, au bas de la face inférieure, d'une touffe duveteuse plus ou moins allongée.

Œufs peu nombreux, souvent un par couvée, et d'ordinaire très volumineux relativement à la pondeuse, subelliptiques ou piriformes et allongés.

Ce sont des oiseaux très sociables, exclusivement marins, qui vivent presque constamment sur l'eau, plongeant volontiers les ailes un peu détachées du corps, qui volent pour la plupart passablement, qui se tiennent volontiers debout et marchent plus ou moins appuyés sur les tarses, alors qu'ils ont gagné la terre ou les rochers, dans la saison de la reproduction. Leur régime est presque exclusivement animal.

Leurs poussins, couverts d'un épais duvet, restent plus ou moins longtemps au nid.

Les membres de cette famille peuvent être répartis dans deux sous-familles, selon qu'ils ont le bec envahi ou non par les plumes; les deux comptent des représentants accidentels en Suisse.

Sous-Famille I, des ALCIENS

ALCINÆ

Bec envahi par le plumage voisin : la mandibule supérieure généralement jusque sur les narines, l'inférieure jusqu'à la rencontre de ses deux branches, en dessous, ou à peu près; avec cela, plus ou moins pointu, subglobuleux ou comprimé.

Des cinq genres de ce groupe qui figurent en Europe, trois ont été accidentellement représentés en Suisse. Le *Mergulus alle* Linné, à petit bec subglobuleux, du nord et des côtes occidentales d'Europe, ainsi que la *Pseuduria* (*ex Uria* Sharpe) *columba* Pallas, du nord-pacifique, accidentelle dans le nord de notre continent, nous font défaut.

[1] Au moins chez les représentants européens du groupe.

203. — Genre 1 : GUILLEMOT

URIA Brisson.

Bec quasi-droit ou très légèrement arqué, bien plus long que le tarse, en avant des plumes frontales, et fendu presque jusque sous l'œil, pointu et subconique, quoique passablement comprimé en avant des narines; mandibule sup. plus ou moins convexe, depuis les fosses nasales; angle mentonnier reculé, plus ou moins accusé; bords tranchants, peu rentrants; narines latérales, assez étroites et recouvertes par les petites plumes frontales (voy. fig. 118). *Tarse court, à peu près de la longueur du doigt interne avec ongle, médiocrement comprimé, scutellé en avant, plus ou moins largement réticulé sur les côtés et en arrière. Pas de pouce. Doigts étroitement scutellés et entièrement réunis par des membranes quasi-droites; le médian légèrement plus long que l'externe; ongles assez longs, arqués, un peu comprimés et aigus, celui du médian tranchant au côté interne. Ailes pliées atteignant à peu près ou dépassant la base de la queue et suraiguës (1re rémige la plus longue), à rémiges secondaires et scapulaires courtes; les rémiges primaires généralement sans échancrure*[1]. *Queue très courte et arrondie, composée de 12 rectrices assez rigides. Corps un peu allongé, mais assez épais; cou plutôt ramassé. Tête ovalo-conique, à plumage assez court et velouté; œil moyen ou plutôt petit et assez avancé, le front étant très en arrière de la limite antérieure des plumes sur le bec. Un pli ou sillon oblique plus ou moins accusé dans le plumage, en arrière de l'orbite*[2].

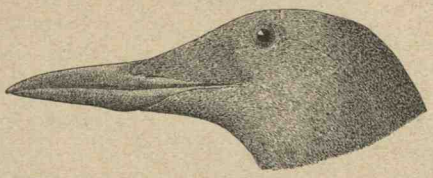

Fig. 118. Tête d'Uria Troile, ad., en noces.

[1] Au moins chez les quelques espèces que j'ai pu examiner à cet égard.
[2] Pas assez accusé sur la figure 118.

Œuf unique, très gros relativement à la pondeuse, de forme ovoïconique allongée, soit piriforme long, à coquille épaisse, à pores et grain assez apparents, et plus ou moins tacheté.

Ce sont des oiseaux très sociables et exclusivement marins, qui se reproduisent dans le nord et exécutent annuellement des migrations le long des côtes maritimes des régions tempérées, s'égarant alors parfois jusque dans l'intérieur des continents. Ils sont grands plongeurs et presque constamment sur l'eau, en quête d'une nourriture exclusivement animale. Ils volent assez généralement bas et à coups d'ailes précipités. Ils nichent dans les falaises ou les rochers, non loin de la mer, et se tiennent à terre debout, appuyés sur les tarses, mais marchent assez difficilement, souvent en sautillant et parfois en s'aidant des ailes.

Leur mue est double. — Le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes sont assez différents, avant la mue.

Les poussins naissent couverts d'un épais duvet jusque sur les narines, mais demeurent assez longtemps au nid, nourris par leurs parents.

Des deux ou trois espèces qui se trouvent en Europe, une seule, l'*Uria Troile* Linné, s'est accidentellement rencontrée en Suisse. Le Guillemot à gros bec, *Uria arras* Pallas (*Brunnichii* Sab.), du nord-pacifique, qui se montre sur les côtes d'Europe, au nord-ouest surtout, et qui se distingue à première vue par son bec plus court, plus haut et plus convexe, nous fait défaut, ainsi que trois autres formes ou sous-espèces dont je dirai un mot plus loin, à propos d'*Uria Troile*.

360. — (1) : GUILLEMOT A CAPUCHON

Dumme Lumme — Uria maggiore.

URIA TROILE Linné.

Bec très faiblement arqué, au moins égal au doigt interne, en dessus, d'un quart environ plus long que le médian avec ongle, à la commissure, et à peu près deux fois aussi haut que large, devant les narines; mandibules un peu échancrées avant le bout, la sup. légèrement convexe en avant; angle mentonnier assez accusé, reculé bien au delà de la moitié du bec en dessus (voy. fig. 118). — *Faces dorsales, ailes et queue comprises, d'un brun noirâtre; tête et cou*

d'un noir-brun fuligineux, avec un sillon ou revers de plumes dessinant un trait noirâtre en arrière de l'œil; bout des rémiges secondaires blanc. Faces inf., depuis le bas du cou, d'un blanc pur, avec quelques stries noirâtres sur les flancs, ad., en noces. Devant et côtés du cou, gorge et joues blancs, ainsi qu'un espace sur la région auriculaire, au-dessus d'un arc brun partant de dessous l'œil, ad., en hiver. Bec noir-cendré ou brun de corne. Tarse et doigts d'un brun plus ou moins jaunâtre, sur les doigts principalement; membranes noirâtres ou brunes. Iris brun-roussâtre.

Long. tot. 0m,42—47; aile pliée 0m,195—220; queue 0m,052—061; tarse 0m,036—037; médian, avec ongle 0m,050—053; bec, partie cornée, devant le front 0m,045—048, à la commissure 0m,070—072.

URIA URIA *Brisson ex Gessner*, Ornith., VI, p. 70, 1760. — URIA LOMVIA, U. RINGVIA et U. ALGA *Brünn.*, Orn. bor., p. 27 et 28, 1764. — U. TROILE *Latham ex Linné*, Ind. orn., II, p. 796, 1790. *Meisner et Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 255, 1815. *Temminck*, Man. Orn., II, p. 921, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 118, 1837. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 598, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., *Ringvia*, Tab. 59, Fig. 5, et *Lomvia*, Tab. 60, Fig. 7, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 715, Taf. 38, Fig. 4, 1891. *Ogilvie-Grant*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 573, 1898. *Sharpe*, Hand-list, I, p. 130, 1899. — U. LACRIMANS *La Pylaie, in Choris*, Voy. pitt. aut. du monde, p. 23, 1822. — U. LEUCOPHTHALMOS *Faber*, Isis, 1824, p. 126. — U. MINOR *Steph., in Shaw*, Gen. Zool., XII, 2, p. 246, 1824. — U. LEUCOPSIS et U. NORVEGICA *Brehm*, Isis, 1830, p. 1001. — U. INTERMEDIA *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 506, 1835.

COLYMBUS TROILE *Linné*, Syst. Nat., I, p. 220, 1766 *(et auct.)*. — C. MINOR *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 585, 1788.

MERGUS LOMVIA et M. LOMVIA MINOR *Tunst.*, Orn. brit., p. 3, 1771.

CATARRACTES TROILE et C. RINGVIA *Bryant*, Proc. Bost. Soc. N., 1861, p. 136 et 139.

ALCA LOMVIA *Schlegel*, Mus. P.-B., Urinatores, p. 16, 1867.

LOMVIA TROILE et L. RINGVIA *Coues*, Proc. Acad. N. Sc. Phil., 1868, p. 75.

Adultes des deux sexes, dans leurs deux livrées : voyez la diagnose.

Jeunes : Rappelant l'adulte en hiver, avec les faces dorsales plus ou moins nuancées de brun-cendré, le bas du cou cendré et les flancs flammés de noir. Bec notablement plus faible et plus pâle. Pieds livides, avec palmures brunes.

Poussins : Entièrement enveloppés d'un épais duvet; avec bec rappelant celui des Mouettes, mais à narines recouvertes par ledit duvet. Dessus de la tête et du cou noir, semés de soies blanches; faces dorsales et latérales d'un brun plus ou moins foncé; côtés de

la tête et du cou chinés de brun et de blanc; gorge et devant du cou blancs, avec l'extrémité du duvet rembrunie; poitrine et ventre blancs; bec brun de corne; pieds noirâtres (*sec.* Vian).

Variétés ou espèces : Certains individus chez lesquels le blanc dessine un cercle autour de l'œil et un trait en arrière de celui-ci ont été distingués du Guillemot à capuchon avec lequel on les trouve souvent, sous le nom d'*Uria ringvia* Brünn. (*U. lacrimans* La Pylaie). Le *Catarractes californicus* de Bryant, du nord-pacifique, serait, pour quelques ornithologistes, une simple race ou sous-espèce d'*Uria Troile,* comme le *Cepphus lomvia* de Pallas, du nord-atlantique et des mers arctiques.

Le Guillemot à capuchon, dévoyé probablement par quelque tempête et tout à fait égaré, a fait en Suisse de rares apparitions accidentelles. Il aurait été tué autrefois sur le lac de Lucerne, selon Meisner *(Vögel der Schweiz)* qui, en 1815, ajoute que, trois ans auparavant, au printemps de 1812, un individu de cette espèce avait été capturé sur la Broye par des pêcheurs, près de Moudon, au canton de Vaud. Il a été tué aussi, une fois, à Morges sur les bords du Léman (date?); puis encore près de Vevey, sur les rives du même lac, en 1836, et enfin, selon le dire de feu Revon, préparateur à Genève, sur le Rhône, à Chancy, non loin de cette ville, en 1873[1]. Il est regrettable que les données manquent relativement aux saisons dans lesquelles la majorité de ces captures ont été faites.

J'ai dit que le Guillemot est sociable et vit exclusivement sur mer, où il plonge constamment après les animaux aquatiques qui lui servent de nourriture, poissons, crustacés, mollusques, vers, zoophytes, etc. Son cri rappellerait un peu le bruit d'une crécelle, interrompu de temps à autre par de brefs miaulements.

Il vole assez rapidement et marche au besoin, quasi debout et appuyé sur les tarses.

Il niche dans le nord, en nombreuses colonies, dans les rochers au bord de la mer, pondant d'ordinaire directement sur le sol, dans quelque cavité ou sur une corniche.

Son œuf unique, excessivement gros relativement à la taille de l'oiseau, est piriforme allongé, à coquille assez épaisse, un peu rêche et très diversement coloré de blanc, blanc-roussâtre, gris-olivâtre, bleuâtre ou bleu, avec taches de différentes grandeurs, éparses ou plus ou moins en couronne autour du gros bout, noires, brunes ou

[1] Je n'ai malheureusement pas pu voir l'objet de cette intéressante capture.

d'un brun roux, mélangées de macules grises plus profondes et souvent de traits noirs irréguliers. Ils mesurent 0^m,078—088 sur 0^m,048-052, le petit axe très reculé vers le grand pôle.

L'espèce est assez répandue sur les côtes septentrionales et occidentales de l'Europe, se reproduisant, par exemple, sur celles de Norvège, jusqu'au cap nord, comme sur celles d'Islande, d'Angleterre, de Hollande et du nord de la France, ainsi que, sous des formes un peu différentes, dans l'Amérique du nord; elle hiverne jusque sur la Méditerranée, ainsi que sur les côtes d'Espagne et de Portugal.

204. — Genre 2 : LUMME

CEPPHUS Pallas.

Bec moyen et droit, à bords plus rentrants que dans le genre Uria, comme un peu roulés. Tarses courts, beaucoup plus pincés ou comprimés, scutellés en avant, réticulés sur le côté et en arrière. Ailes suraiguës; rémiges primaires, non échancrées, dépassant la base de la queue; secondaires atteignant environ deux tiers des primaires; scapulaires notablement plus courtes. Quant au reste, à peu près comme dans le genre précédent.

Œufs au nombre d'un à trois, de forme subelliptique et un peu moins disproportionnés vis-à-vis de la pondeuse que chez *Uria*.

Les Lummes rappellent assez les Guillemots par leurs mœurs et allures; cependant, ils volent et marchent plus aisément. Ils sont sociables et exclusivement marins, comme les précédents, vivent aussi beaucoup sur l'eau, recherchant la même nourriture animale, plongeant constamment et nageant également entre deux eaux, en s'aidant de leurs ailes plus ou moins entr'ouvertes. Ils se reproduisent dans les falaises et les rochers du bord de la mer, et pondent d'ordinaire dans des trous.

Leur mue est double. — Le mâle et la femelle se ressemblent; la dernière est un peu plus petite que son époux. Les jeunes portent une première livrée très différente de celle de leurs parents. — Les poussins, couverts de duvet jusque sur les narines, restent assez longtemps au nid.

Ce genre ne comprend que deux espèces, et encore la seconde, *C. Mandti* Licht., n'est-elle, pour beaucoup d'ornithologistes, qu'une variété ou sous-espèce du *C. grylle*, qui a fait une apparition exceptionnelle en Suisse.

361. — (1) : LUMME A MIROIR BLANC

Gryll-Lumme — Uria a specchio bianco.

CEPPHUS GRYLLE Linné.

Bec droit, quasi-égal au tarse et au doigt interne, en dessus, à peu près deux fois aussi haut que large devant les narines, avec bords un peu roulés. Narines en majeure partie couvertes par une membrane emplumée ne remplissant pas complètement le sillon nasal en avant, ad. — Livrée entièrement noire, à l'exception des couvertures moyennes et du bout des grandes qui forment un large miroir blanc sur l'aile, ad., en noces. Joues, cou en avant et sur les côtés, et toutes faces inf. blancs; faces sup. d'un brun noir, avec la majorité des plumes terminées de blanc, ad., en hiver. Bec noir. Pieds rouges. Iris brun.

Long. tot. 0m,33—34; aile pliée 0m,155—165; queue 0m,046—049; tarse 0m,030—033; médian, avec ongle 0m,040—042; bec, partie cornée, devant le front 0m,031—032, à commissure 0m,045—047.

URIA MINOR NIGRA et U. MINOR STRIATA *Brisson*, Ornith., VI, p. 76 et 78, 1760. — U. GRYLLOIDES et U. BALTHICA *Brünn.*, Orn. bor., p. 28, 1764. — U. GRYLLE *(ex Linné)* et U. LACTEOLA *(ex Pallas) Latham*, Ind. Orn., II, 798, 1790. U. GRYLLE *Temminck ex Linné*, Man. Orn., II, p. 925, 1820. *Nilsson*, Skand. Fauna, Fogl., II, p. 508, 1835. *Schinz*, Fauna helv., p. 118, 1837. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 603, 1867. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 718, Taf. 38, Fig. 2, ad., et Fig. 3, livrée transit., 1891. *Ogilvie-Grant*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 580, 1898. — U. NIVEA *Bonnat.*, Encycl. méth., Orn., p. 37, 1790. — U. LEUCOPTERA *Vieillot*, Nouv. Dict., XIV, p. 35, 1817. — U. MANDTI *Licht.*, Verz. Doubl., p. 88, 1823. — S. SCAPULARIS *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XII, 2, p. 250, 1824. — U. GROENLANDICA *Gray*, List Gen. of B., p. 98, 1840.

COLYMBUS GRYLLE *Linné*, Syst. Nat., I, p. 220, 1766.

CEPPHUS LACTEOLUS *Pallas*, Spicil. Zool., V, p. 33, 1769. — C. GRYLLE, C. ARCTICUS, C. MEISNERI et C. FÆRŒNSIS Brehm, Isis, 1830, p. 1001. — C. GLACIALIS (?) *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 991, 1831. — C. GRYLLE *Sharpe*, Hand-list, I, p. 131, 1899.

GRYLLE GROENLANDICUS *Gray*, List gen., p. 77, 1841. — G. COLUMBA *Bonap.*, Ucc. Eur., p. 82, 1842. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 59, Fig. 2, ad., Fig. 3, juv., Fig. 4, *G. Mandti*, 1871.

Adultes des deux sexes, dans leurs deux livrées: voyez la diagnose.

Jeunes, avant la mue: Lorums, dessus de la tête et du cou, et toutes faces supérieures d'un noir mat, plus ou moins varié de blanc sur la nuque, les scapulaires, le croupion et les sus-caudales; gorge blanche; joues, côtés et devant du cou, ainsi que la poitrine, les flancs et le ventre blancs, avec la majorité des plumes bordées de noirâtre; couvertures petites et moyennes blanches, terminées de brun-noirâtre.

On trouve assez souvent des individus *en livrée de transition* qui sont entièrement d'un noir brun, avec le miroir tacheté par les extrémités noires des couvertures moyennes, les plumes de l'occiput et du cou finement bordées de blanc, et le bout des grandes rémiges gris.

Poussins: Naissant complètement couverts d'un duvet un peu soyeux, d'un brun fuligineux, plus pâle aux faces inférieures qu'en dessus. Bec rappelant un peu celui des Mouettes par la forme, mais avec les fosses nasales envahies par les plumes.

Variété: Des sujets à habitat plus septentrional, du Spitzberg et du Groenland, à bec un peu plus grêle, avec le bout des rémiges secondaires blanc et une teinte générale d'un noir tirant légèrement sur le bleuâtre, ont été spécifiquement distingués sous le nom de *Uria (Cepphus) Mandti* par Lichtenstein (Verz. Doubl., p. 88, 1824).

Le Guillemot à miroir blanc n'a été, à ma connaissance, rencontré jusqu'ici qu'une fois en Suisse. Il fut trouvé en été, égaré en rase campagne, et capturé dans le Frickthal (Vallée de Frick)[1], et fit partie de la collection du pasteur Martin, à Eixel, ainsi que nous l'apprend Schinz, dans sa Fauna helvetica, en 1837. Meisner, en 1815, n'en disant rien, il est probable que cette capture a dû être faite entre 1815 et 1836.

J'ai dit, à propos du genre, quelques mots des mœurs et allures de cet oiseau qui rappellent celles des Guillemots.

Ses œufs au nombre de deux ou trois, parfois d'un seulement en seconde ponte, quand la première a été dérangée, sont ordinaire-

[1] Dans la partie nord de l'Argovie qui avoisine le Rhin.

ment pondus dans des trous de falaises et, proportionnellement à l'oiseau, plus petits que ceux du Guillemot à capuchon, avec forme ovoïde ou subelliptique bien différente ; leur coquille, mate et moins forte, est extérieurement blanche, blanchâtre, gris-bleuâtre ou d'un gris ocreux, et ornée de taches éparses, grises et profondes, et brunes ou noires, plus superficielles. Ils mesurent 0m,057—061 sur 0m,038—041.

L'espèce, sous la forme de *Grylle*, est assez répandue dans le nord-atlantique, se reproduisant en Scandinavie, dans les Iles Britanniques, en Finlande, en Danemark, etc., et hivernant soit au Massachusetts, soit sur les côtes ouest de l'Europe, où on la voit quelquefois de passage en mai et novembre.

205. — Genre 3 : PINGOUIN

ALCA Linné.

Bec droit, fendu presque jusque sous l'œil et à peu près de la longueur de la tête, à la commissure, assez élevé et comprimé, en avant surtout; mandibule sup. convexe en avant des narines, un peu crochue à l'extrémité et marquée de sillons courbés et obliques sur les côtés, en avant; narines très avancées, marginales, en fente étroite et couvertes d'une membrane emplumée; les plumes couvrant le dessus et les côtés de la mandibule sup. jusque sous sa convexité antérieure, au delà de la moitié du bec; angle mentonnier bien accusé, sous la hauteur maximale du bec, en avant (voy. fig. 119). *Tarse à peu près de la longueur du doigt interne sans ongle, moyennement comprimé, scutellé en avant, réticulé sur les côtés, un peu granuleux en arrière. Pas de pouce. Doigts relativement petits, entièrement réunis par des membranes sans échancrure, et en majeure partie étroitement scutellés, mais réticulés à la base, en dessus;*

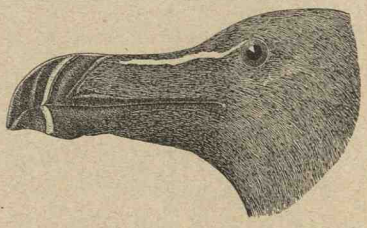

Fig. 119. Tête d'Alca torda, ad., en noces.

médian et externe à peu près égaux; ongles moyens, arqués, comprimés et aigus. Ailes moyennes, étroites, en faux et suraiguës; rémiges primaires sans échancrure. Queue assez courte, conique, à 12 rectrices médiocrement rigides. Corps gras, assez allongé. Cou moyen, assez épais; tête ovalo-conique; œil plutôt petit, assez avancé. Plumage dense et plutôt court.

Œuf unique, très gros relativement à la pondeuse, de forme ovoïconique ou piriforme allongée, rappelant assez celui des Guillemots.

Mue double. — Mâle et femelle portant le même plumage; les jeunes se distinguant surtout par un bec plus petit et sans sillons. — Poussins naissant couverts d'un duvet épais, mais plutôt court, et demeurant quelque temps dans le nid.

Mœurs et allures rappelant assez celles des Guillemots.

Le Grand Pingouin du nord ou Pingouin brachyptère (*Alca impennis* Linné), pourvu d'ailes très petites et incapable de voler, espèce aujourd'hui très probablement éteinte, ayant été rangé dans un genre à part, sous le nom de *Plautus impennis*, le genre *Alca*, tel que nous le comprenons ici, ne compte plus qu'une seule espèce, le Pingouin ordinaire ou macroptère, *Alca torda*, qui s'est accidentellement montré une fois ou deux en Suisse et auquel je renvoie pour quelques données biologiques.

362. — (1) : PINGOUIN MACROPTÈRE

Tordalk — Gazza marina.

ALCA TORDA Linné.

Bec quasi-égal au tarse, dans sa partie nue, en dessus; sa hauteur sur l'angle mentonnier au moins deux tiers de l'arête nue sup., et sa largeur au même point environ un tiers de sa hauteur. 3 ou 4 sillons obliques et courbes sur les côtés de la mandibule sup., le postérieur joignant l'opposé sur l'arête, au ras des plumes; 1 ou 2 sillons sur la mandibule inf., chez ad. Le plumage latéral de la mandibule sup. s'étendant aussi loin, en avant, que celui de la mandibule inf., en dessous (voy. fig. 119). *Doigts latéraux volontiers plus ou moins réticulés vers la base. Ailes couvrant le bas de la*

queue, ad.; scapulaires à peu près de même longueur que les rémiges secondaires. Rectrices médianes coniques. — Tête, cou en partie, faces sup., ailes et queue d'un noir brunâtre; faces inf., depuis le milieu du cou, blanches; une étroite ligne blanche de chaque côté de l'angle frontal, de la partie cornée du bec à l'œil, ad., en noces. Côtés de l'occiput et de la nuque variés de gris et de noirâtre, sur fond blanc, avec ligne frontale interrompue, ad., en hiver. Bout des rémiges secondaires blanc. Bec noir, avec le sillon principal blanc sur les deux mandibules, chez ad., en noces surtout. Pieds noirs. Iris brun.

Long. tot. 0^m*,40—46; aile pliée* 0^m*,195—215; queue* 0^m*,090—099; tarse* 0^m*,031—035; médian, avec ongle* 0^m*,046—050; bec, arête nue, en avant du front* 0^m*,033—035, à commissure* 0^m*,050—053.*

ALCA MINOR *Brisson,* Ornith., VI, p. 92, 1760. — A. BALTHICA et A. UNISULCATA *Brünn.,* Orn. bor., p. 25, 1764. — A. TORDA et A. PICA *Linné,* Syst. Nat., I, p. 210, 1766. A. TORDA *Temminck ex Linné,* Man. Orn., II, p. 936, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 32, 1831. *Nilsson,* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 520, 1835. *Schinz,* Fauna helv., p. 118, 1837. *Degl. et Gerbe,* Orn. eur., II, p. 612, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 59, Fig. 7, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 724, Taf. 38, Fig. 7, 1891. *Dubois,* Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 662, 1894 [1]. *Ogilvie-Grant,* Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 565, 1898. *Sharpe,* Hand-list, I, p. 130, 1899. — A. GLACIALIS et A. ISLANDICA *Brehm,* Isis, 1830, p. 1001. — A. MICRORHYNCHOS *Brehm,* Vogelfang, p. 410, 1855.

PINGUINUS TORDA et P. PICA *Bonnat. ex Linné,* Encycl. meth., I, p. 29 et 30, 1790.

UTAMANIA TORDA et U. PICA *Leach,* Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 42, 1812.

Adultes des deux sexes, dans leurs deux livrées : voyez la diagnose.

Jeunes : Bec plus court, bien moins haut et sans sillons latéraux; plumage rappelant celui des adultes en automne.

A la naissance : Entièrement couverts d'un duvet épais, mais plutôt court, brun à la base et blanc à l'extrémité sur la tête et le cou, noir à pointes fauves sur les faces dorsales et les côtés du corps, blanc sur la poitrine et le ventre; bec déjà assez semblable à celui des jeunes, brun, avec le bout de la mandibule inférieure jaune; pieds noirâtres, sur le côté externe du tarse et sous la plante, brun-roux en dessus (*sec.* Vian).

[1] C'est par erreur que la citation de la Faune des Vert. de la Belgique, par *A. Dubois,* a été oubliée depuis le *Larus leucopterus,* p. 1484 de ce volume.

Le Pingouin ordinaire ou Torda s'est égaré parfois jusque dans notre pays, où l'on en signale quelques apparitions accidentelles. Necker (loc. cit.) citait, en 1823, la capture d'un jeune Pingouin sur le Léman, près de Vevey, et Schinz (l. c.) indiquait encore la même capture en 1837. Depuis lors, un individu de l'espèce fut aussi capturé à Villeneuve, à l'extrémité orientale du même lac. Le naturaliste préparateur Revon, à Genève, m'a affirmé avoir empaillé un Pingouin tué sur le Rhône, non loin de Genève, en hiver 1872[1]. Enfin, M. G. de Burg, ornithologiste à Olten, m'a soumis récemment la peau d'un jeune *Torda* qui aurait été tué, pendant l'hiver 1879-1880, sur l'Aar, près d'Olten, dans le canton de Soleure; l'individu en question était, paraît-il, extraordinairement maigre[2].

Cet oiseau a, comme je l'ai dit, à peu près les mêmes mœurs et allures que les Guillemots. C'est un habitant du nord, très sociable et exclusivement marin, qui, à part la saison de reproduction, ne vient guère à terre, plongeant constamment en mer à la recherche des poissons, mollusques et autres animaux aquatiques qui lui servent de nourriture. Il se tient volontiers debout, appuyé à la fois sur les pieds et la queue. Il marche un peu, quasi-debout, en vacillant, ou se pousse sur le ventre, pour se jeter à la mer. Son vol, soutenu par des coups d'ailes précipités, est, par contre, assez aisé et très rapide. Sa voix, un peu rauque, semble exprimer les mots *œrr* ou *arr*, parfois *o oh oh* ou *arr, err, querr*, ou *ghuerr*. Il niche, en nombreuses colonies, dans des excavations ou des anfractuosités de rochers, au bord de la mer.

Son œuf unique, très gros relativement à l'oiseau, est de forme ovoïconique allongée, un peu moins piriforme peut-être que celui du Guillemot à capuchon et un peu plus petit; sa coquille est généralement épaisse et un peu rêche; il est blanc, blanchâtre ou roussâtre, avec des macules grises profondes et des taches superficielles plus ou moins grandes, brunes ou noires, éparses ou parfois assez serrées vers le gros bout. Il mesure généralement 0m,073—080 sur 0m,047—049.

L'espèce est assez répandue sur les bords de l'Atlantique, dans le nord de l'Europe et de l'Amérique, jusqu'au 70e degré environ. Elle se reproduit sur les côtes de Finlande, de Norvège, d'Islande et d'Angleterre, entre autres, d'où elle vient hiverner soit sur les côtes nord de l'Allemagne, soit sur celles de France, et jusque dans la Méditerranée.

[1] J'ai le regret de n'avoir pu voir ce sujet.

[2] Un Pingouin censément tué sur le lac de Neuchâtel, en hiver 1894, n'était, au dire du Dr P. Vouga, qu'un simple *Harle piette*.

Sous-Famille II, des FRATERCULIENS

FRATERCULINÆ

Bec nu, à narines découvertes, élevé et très comprimé, avec sillons latéraux plus ou moins apparents.

Des quelques genres de ce groupe, très différemment appréciés par les divers auteurs, un seul, celui des Macareux, figure en Europe et a été accidentellement représenté en Suisse.

206. — Genre 4 : MACAREUX

FRATERCULA Brisson.

Bec dégagé du plumage, subtriangulaire, très élevé et très comprimé, à ouverture quasi-droite ne dépassant pas l'aplomb du bout de l'arête au front, et marqué de chaque côté, sur les deux mandibules, de sillons transversaux, obliques et courbés; mandibule sup. à arête convexe très étroite, courbée et un peu échancrée vers le bout, bordée en arrière par une peau papilleuse et renflée devant le front; l'inf. très pincée aussi, présentant en dessous une arête simple et un angle libre, saillant devant la gorge; un petit espace nu autour des commissures, chez ad. Narines marginales, linéaires et percées de part en part dans une peau nue (voy. fig. 120). *Tarse ramassé et peu comprimé, plus court que le doigt interne avec ongle, écussonné dans le bas en avant, plus ou moins finement réticulé dans le haut, ainsi que sur les côtés et en*

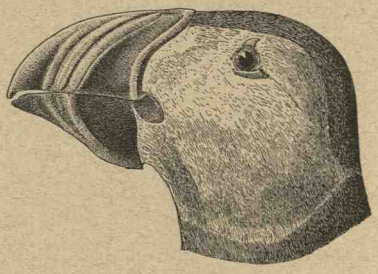

Fig. 120. Tête de Fratercula arctica, ad.

arrière. Pas de pouce; doigts entièrement réunis par des membranes non échancrées, scutellés en dessus, réticulés à la base. Ongles moyens ou assez longs, courbés, comprimés et assez aigus; celui du doigt interne crochu et en dedans. Ailes moyennes, ne dépassant pas la queue, médiocrement étroites, mais suraiguës; rémiges primaires sans échancrure. Queue courte, subarrondie, à 16 rectrices arrondies, assez rigides. Corps épais; cou moyen, assez large; tête assez grosse et arrondie; œil petit, quasi-médian. Plumage dense, plutôt court.

Œuf unique, très gros, ovoïde allongé ou faiblement piriforme, à coquille assez grenue, pâle et légèrement tacheté.

Mue double; le bec, dans la partie antérieure, s'exfoliant et se renouvelant régulièrement, comme le plumage, après la saison des noces[1]. — Mâle et femelle adultes semblables. Jeunes se reconnaissant à un bec bien moins haut, plus pointu et sans sillons. — Les poussins, avec un bec assez étroit, rappelant un peu celui des Sternes, restent au nid jusqu'à ce qu'ils puissent voler.

Voir pour quelques données biologiques l'espèce qui suit.

Ce groupe est représenté dans les zones polaires arctiques et, en hiver, jusque dans les régions tempérées.

Des trois espèces assez voisines qu'on range aujourd'hui dans le genre *Fratercula* et qui sont plus ou moins répandues en Europe, une seule, le Macareux moine ou arctique *(Fr. arctica)* a été signalée en Suisse. La *Fr. glacialis* Leach, de l'Océan arctique, rencontrée sur les côtes de Laponie et de Russie, peut-être grande race seulement de *Fr. arctica,* nous fait défaut, ainsi que *Fr. corniculata* Naum., du nord-pacifique, du Spitzberg et du Groenland entre autre.

363. — (1) : MACAREUX MOINE

Nordischer Larventaucher — Polcinella di mare.

FRATERCULA ARCTICA Linné.

Bec au front un peu plus grand que le médian avec ongle; sa hauteur maximale généralement un peu supérieure à sa longueur

[1] Selon *L. Bureau;* Bull. Soc. Zool. de France, II, p. 377, 1877.

aux commissures. Trois sillons antérieurs, courbes, gagnant obliquement l'arête sup., le premier court et relativement peu profond; plus un repli marginal postérieur, au ras du plumage, sur la mandibule sup.; deux ou trois sillons antérieurs sur la mandibule inf., deux principaux assez larges et parfois un troisième antérieur, peu indiqué. Une petite plaque horizontale, nue et cornée, sous la paupière inf., ainsi qu'une sorte de petite corne oblique, aplatie, au-dessus de l'œil; avec un léger trait ou sillon descendant obliquement de la première, en arrière, sur la région parotidienne, chez ad. (voy. fig. 120). — *Tour du cou et toutes faces sup., ailes et queue comprises, d'un noir lustré, plus ou moins profond; dessus de la tête d'un noirâtre moins foncé; côtés de la tête et gorge d'un grisâtre pâle; faces inf. blanches. Bec grisâtre, teinté de bleu à la base et rouge en avant. Espace nu des commissures, nudités des paupières et pieds d'un orangé tirant plus ou moins sur le rouge. Iris blanchâtre, ad.*

Long. tot. $0^{m},30—34$; *aile pliée* $0^{m},155—170$; *queue* $0^{m},050—060$; *tarse* $0^{m},023—025$; *médian, avec ongle* $0^{m},042—044$; *bec, obliquement, du front à la pointe* $0^{m},048—054$, *à commissure* $0^{m},034—040$, *haut. max.* $0^{m},038—044$, *ad.*

Fratercula fratercula *Brisson*, Ornith., VI, p. 81, 1760. — Fr. arctica *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 42, 1816. *Degl. et Gerbe*, Orn. eur., II, p. 608, 1867. *Dubois*, Faune Vert. Belgique, Oiseaux, II, p. 666, 1894. *Ogilvie-Grant*, Cat. B. Brit. Mus., XXVI, p. 616, 1898. — Fr. glacialis *Stephens, in Shaw*, Gen. Zool., XIII, I, p. 40, 1825. — Fr. arctica et Fr. glacialis (?) *Sharpe*, Hand-list, I, p. 133, 1899.

Alca deleta *Brünn.*, Orn. bor., p. 25, 1764. — A. arctica *Linné*, Syst. Nat., I, p. 211, 1766. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 723, Taf. 38, Fig. 6, 1891. — A. labradorica *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 550, 1788. — A. canogularis *Meyer u. Wolf*, Taschenb., II, p. 442, 1810.

Mormon arctica *Illiger ex Linné*, Prodrom., p. 283, 1811. M. arcticus *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 35, 1831. *Nilsson* Skand. Fauna, Fogl., II, p. 516, 1835. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 57, Fig. 4, 1871. — M. fratercula *Temminck ex Brisson*, Man., p. 614, 1815, et Man. Orn., II, p. 933, 1820; M. glacialis *(Leach)*, Man. Orn., 4e part., p. 579, 1840. — M. glacialis *Naum. ex Leach*, Isis, 1821, p. 782. — M. polaris et M. Grabæ *Brehm*, Isis, 1830, p. 1001.

Lunda[1] arctica *Pallas*, Zoogr., II, p. 365, 1811-31. — L. glacialis *Naum.*, Vögel Deutschl., XIII, p. 314, 1853.

Adultes mâle et femelle : voyez la diagnose.

Jeunes : Bec un peu plus court, beaucoup moins haut que long,

[1] *Ex Gessner.*

plus anguleux et plus pointu, sans sillons ni repli marginal, ni angle inférieur; point encore de plaque sous l'œil, ni de petite corne en dessus. Livrée rappelant celle des adultes, bien qu'avec le collier moins foncé en avant et la partie antérieure de la face noirâtre[1].

A la naissance : Entièrement couverts, sauf sur un petit espace aux commissures, d'un duvet allongé, mais léger, formant un peu casque sur la tête, d'un brun fuligineux sur tout le corps, sauf sur la poitrine et le ventre blanchâtres; bec brun de corne pâle; pieds jaunes. — Bec droit, nu, assez long, relativement peu élevé et pointu, avec angle mentonnier bien accusé et assez avancé, au bout des deux branches bien distinctes de la mandibule inférieure; mandibule supérieure un peu convexe et courbée en avant.

Variété ou espèce : La *Fratercula glacialis* Leach, de l'Océan arctique, qui ne se distingue guère de *Fr. arctica* que par des dimensions sensiblement plus fortes et un bec quasi-unicolore, pourrait bien n'être qu'une grande forme ou race plus septentrionale de la même espèce.

Le Macareux moine, oiseau exclusivement marin, comme le précédent, aurait été rencontré, égaré et tout à fait exceptionnellement, une fois ou deux en Suisse. M. Nægeli, naturaliste commerçant à Zurich, signalait, au commencement de 1893, au prof. Studer, à Berne, entre quelques nouveautés ornithologiques intéressantes, la capture toute récente, en hiver 1892/93, d'un *Mormon fratercula (F. arctica),* à Erlenbach, sur les bords du lac de Zurich; mais, sur ma demande de renseignements plus précis, M. Nægeli m'écrivit qu'il était bien possible qu'il y eût, dans le cas, une erreur de provenance, et qu'il ne pouvait pas m'affirmer que l'oiseau provînt réellement du pays. M. A. Engel, ornithologiste à Ripaille, m'a avisé, par lettre du 6 octobre 1900, que feu le Baron de Bonnemain, qui chassait beaucoup sur le Léman, avait tué un Macareux sur ce lac, probablement dans les eaux de Thonon, qu'il avait vu l'oiseau empaillé chez M. de Bonnemain et que le sujet en question avait dû, après la mort du propriétaire, être donné au Musée de Thonon. Le directeur du Musée, répondant à une demande de ma part, m'écrit que le Macareux du Baron de Bonnemain figure en effet dans cette collection, mais qu'il ne saurait préciser la date de sa capture.

[1] Un jeune de 1re année de ma collection, dans la livrée ci-dessus décrite, mesure : long. tot. 0m,280; aile pliée 0m,154; bec, au front 0m,039, à comm. 0m,037, haut. max. 0m,022.

Cet oiseau, d'aspect assez bizarre, avec son bec si haut et si pincé, son habit noir, sa large cravate et son grand gilet blanc, est, comme je l'ai dit, exclusivement marin et très sociable. Il vit presque toujours sur la mer, tantôt volant d'une vague à l'autre, en frappant l'eau de ses pattes, tantôt nageant ou plongeant, en quête de nourriture, petits poissons, crustacés, mollusques ou zoophytes. Il vole vite et aisément, et marche assez bien, en se balançant et à petits pas. Tournant constamment la tête pour regarder autour de lui, il a l'air d'une nature plutôt agitée. Ce n'est pas un migrateur bien régulier; cependant, gagnant généralement la haute mer après l'époque de la reproduction, il lui arrive souvent de s'égarer bien loin de ses lieux de nichée habituels. Comme il ne remonte guère les fleuves, son apparition dans l'intérieur des continents est plus extraordinaire que celle des Guillemots ou des Pingouins. Son cri a été traduit par *orr, orr*.

Il se reproduit en colonies nombreuses et en société des précédents, dans les falaises et les rochers du bord de la mer, soit dans quelque cavité naturelle, soit dans un trou qu'il a creusé lui-même dans le sol. C'est généralement à la fin d'avril qu'il choisit ou établit sa galerie, et en mai qu'il fait sa ponte.

Son œuf unique, très gros, de forme ovoïde allongée, parfois légèrement piriforme, à coquille mate, assez mince et légèrement grenue, est blanc, blanchâtre ou un peu grisâtre, avec de petites taches éparses et assez peu apparentes, en grande majorité grises et profondes, parfois légèrement roussâtres, ou en forme de petits traits. Il mesure d'ordinaire $0^{m},058—063$ sur $0^{m},042—044$.

L'espèce est très répandue dans le nord de l'Océan atlantique, dans le nord-est de l'Amérique, ainsi que dans le nord-ouest de l'Europe et de l'Asie (jusqu'au 80e degré environ, sous la forme de *Fr. glacialis*), et jusque sur les rives de la Méditerranée, du Portugal et des îles Canaries, en hiver. Elle niche, en particulier, sur les côtes du Groenland, de la Scandinavie, de l'Angleterre, et de la Bretagne en France.

TABLEAUX SYNOPTIQUES

comprenant les

DIAGNOSES

de toutes les espèces signalées en Suisse,
ainsi que de tous les **groupes** auxquels elles appartiennent.

Lire les diagnoses de haut en bas et toujours de gauche à droite.

Les espèces tout à fait exceptionnelles dans le pays ont leur nom latin entre parenthèses.

VI. Ordre des Gyrateurs — Gyratores... (Tabl. XXVII).

Espèces représentées en Suisse.

Ordre.	*S.-Ordre et Division.*	*Famille et Sous-Familles.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pages.*
GYRATORES (voy. **AVES**, Part. I, Tabl. I). Bec moyen, corné en avant et couvert d'une peau molle en arrière, avec bords ne se recouvrant pas. Jambe entièrement emplumée. Quatre doigts au même niveau.	Ailes et queue bien développées. Bec droit, plus court que la tête, à bords plats. Tarses relativement courts. **COLUMBI :** Pas d'angle emplumé sur les côtés du bec.	Bec couvert en avant d'un onglet corné plus ou moins convexe et courbé, un peu étranglé en arrière de celui-ci et plus ou moins renflé en cupules molles au-dessus des narines. Doigts épais, annelés en dessus. Tête petite et arrondie. **COLUMBIDÆ :** Tarse général. plus court que le doigt médian sans ongle.	Bec assez épais ; cupules surnasales, onglet terminal et angle mentonnier bien développés. Doigts plus ou moins reliés à la base. Tarse pl. ou m. emplumé dans le haut. Formes assez massives. **Columba :**	Doigts externe et interne un peu reliés au médian. Un croissant sur les côtés du cou et un miroir sur l'aile blancs. Long. tot. 0m,405—450. *C. PALUMBUS,* Pigeon ramier.	846.
				Doigt externe seul relié au médian. Pas de collier ni de miroir. Quelques taches noires sur l'aile. Croupion gris. Long. tot. 0m,310—330 . . . . . *C. ŒNAS,* P. colombin.	850.
				Doigt externe seul relié au médian. Ni collier, ni miroir. Deux bandes transvers. noires sur l'aile. Croupion gén. blanc (parfois gris). Long. tot. 0m,320-340 . *C. LIVIA,* P. Biset.	852.
		Tarse égal au doigt médian, sans ongle, ou plus long.	Bec plus grêle. Doigts entièrement libres. Tarses généralement nus. Formes plus élancées. **Turtur :**	Ailes pointues. Rectrices subconiques. Dos brun-roux, varié de noir. Un large croissant noir et blanc sur les côtés du cou. Long. tot. 0m,270—310 . . . . . *T. AURITUS,* Tourterelle ord.	859.

VII. Ordre des Sarcleurs —

Espèces représentées

Ordre.	*S.-Ordre.*	*Divisions.*	*Familles.*	*S.-Familles.*
RASORES (voy. AVES, Part. I, Tabl. I).	Bec pl. ou m. court, à bords se recouvrant. Jambe emplumée jusqu'au bas. Généralement quatre doigts; le pouce inséré un peu plus haut que les antérieurs. **RASORES :**	Ailes et queue gén. bien développées. Bec ramassé et pl. ou m. convexe, avec petite cire à la base. **GALLINACEI :**	Ailes longues et pointues. Pieds courts; pouce rudimentaire ou absent. **PTEROCLETES :**	Bec court, subconique; narines couvertes par les plumes frontales. Queue conique, avec rectrices médianes plus ou moins prolongées et effilées. **PTEROCLIDÆ** . . SYRRHAPTINÆ :
			Ailes arrondies et relat. courtes. Quatre doigts généralement bien développés; les antérieurs reliés à la base. **GALLIFORMES :**	Narines entièrement couvertes par les plumes frontales. Tarse en tout ou partie emplumé, sans éperon. Queue large, pl. ou m. longue. **TETRAONIDÆ :** — Tarse et doigts emplumés. Ailes médiocrement allongées. LAGOPINÆ :
				Narines entièrement couvertes par les plumes frontales. Tarse en tout ou partie emplumé, sans éperon. Queue large, pl. ou m. longue. **TETRAONIDÆ :** — Doigts nus et pectinés sur les côtés. Ailes arrondies. TETRAONINÆ :
				Narines découvertes, tarses nus, volontiers avec éperon conique, chez *mas.* Queue général. longue et pl. ou m. tectiforme. **PHASIANIDÆ :** PHASIANINÆ :
				Opercules des narines nus. Tarse nu, avec ou sans éperon. Queue courte. **PERDICIDÆ :** — Ailes obtuses. Rectrices lat. découvertes. Région orbitaire souvent nue. PERDICINÆ :
				Opercules des narines nus. Tarse nu, avec ou sans éperon. Queue courte. **PERDICIDÆ :** — Ailes aiguës. Rectrices lat. couvertes. Pas d'éperon. Pas de nudités céphaliques. COTURNICINÆ :

Rasores... (Tabl. XXVIII).

en Suisse.

Genres.	*Espèces.*	*Pages.*
Pas de pouce. Tarse et doigts emplumés. Doigts réunis par une membrane calleuse, en dessous. . . . **Syrrhaptes :**	Tarse quasi-égal au médian. 1re rémige effilée. Poitrine bordée de noir et de blanc; une large ceinture noirâtre sur le bas-ventre. Long. tot. 0m,270—290, sans le fil terminal des rectrices médianes. *S. PARADOXUS,* Syrrhapte paradoxal.	867.
Bec subglobuleux, à peu près demi-tête. Un espace nu et papilleux au-dessus de l'œil. **Lagopus :**	Bec plus large que haut, aux narines, avec arête un peu pincée en avant. Blanc, ou varié de noir, de gris et de jaunâtre. Une bande noire entre bec et œil, *mas.* Long. tot. 0m,350—370 . . . . *T. ALPINUS* Lagopède alpin.	874.
Tarse emplumé jusqu'aux doigts. Bec au moins égal à demi-tête. Une bande charnue et papilleuse au-dessus de l'œil. **Tetrao :**	Queue large et arrondie en éventail. Noirâtre, avec plastron vert, *mas.;* roux varié de brun et de blanc, *fem.* Long. tot. 0m,65 *fem.*—1m,05 *mas* . . . . . *T. UROGALLUS,* Tétras urogalle.	883.
	Queue en lyre; rectrices lat. allongées et courbées en dehors; noir à reflets bleuâtres, *mas.;* roux varié de brun et de blanchâtre, *fem.* Long. tot., aux rect. méd., 0m,46—52 . . . . . *T. TETRIX,* Tétras à queue fourchue.	890.
	Queue un peu échancrée ou subarrondie. Noirâtre à reflets violacés, parfois à plastron vert-bleu, *mas.;* roux varié de brun, de gris et de blanchâtre, *fem.* Long. tot. 0m,64—70. . . . . *T. MEDIUS,* Tétras hybride.	902.
Tarse nu dans le bas. Bec plus court. Petite huppe. Un étroit espace nu sur l'œil. **Bonasa :**	Queue ample, un peu tectiforme et subarrondie. Variée de gris, de roux, de noir et de blanc; une large bande noire vers le bout des rectrices. Gorge noire, *mas.*, blanche, *fem.* Long. tot. 0m,335 *fem.*—375 *mas* . . . . . *B. BETULINA,* Gélinotte des bois.	911.
Mandibule sup. débordante. Tour des yeux et joues nus. Pas d'appendices charnus. **Phasianus :**	Une petite touffe de plumes de chaque côté de l'occiput, *mas.* D'un rouge cuivré varié de noir, avec tête et cou d'un vert bleu à reflets, *mas.;* roux et brun, varié noir et gris, *fem.* Long. tot. 0m,82—88. *P. COLCHICUS,* Faisan commun.	917.
Tarse réticulé en avant, avec éperon obtus, *mas.* Plumes des flancs élargies et arrondies. **Caccabis :**	Livrée en majeure partie grise. Un collier noir régulier sur le devant du cou. Plumes des flancs avec deux bandes transv. noires. Long. tot. 0m,33—38 . . . . . *C. SAXATILIS,* Perdrix bartavelle.	921.
	Livrée grise, plus teintée de roux. Collier ant. semé de mouchetures noires, en dehors et en dessous. Une seule bande noire transv. sur les plumes des flancs. Long. tot. 0m,30—34 . . . . *C. RUBRA,* Perdrix rouge.	927.
Tarse biscutellé en avant; pas d'éperon. Plumes des flancs allongées et arrondies. **Perdix :**	Face et gorge d'un roux jaunâtre. Poitrine grise, vermiculée. Un fer à cheval brun sur le ventre, *mas.* Long. tot. 0m,26—32. *P. CINEREA,* Perdrix grise.	931.
Tarse biscutellé, sans éperon. Rectrices molles. Plumes des flancs longues et coniques. **Coturnix :**	Faces sup. d'un brun roussâtre varié de noir, avec stries longit. jaunâtres; de longs traits blanchâtres bordés de noirâtre sur les flancs. Gorge noire ou brune, *mas.*, blanchâtre, *fem.* Long. tot. 0m,17—20 . . . . . *C. COMMUNIS,* Caille commune.	938.

VIII. Ordre des Échassiers — Grallatores... (Tabl. XXIX).

Familles représentées en Suisse.

Ordre.	*S.-Ordres.*	*Divisions.*	*Familles.*	*Pag*
GRALLATORES (voy. **AVES**, Part. I, Tabl. I). Bec enveloppé d'une peau molle, en arrière. Jambes plus ou moins longues, général. en partie nues. Narines rarement couvertes. Queue moyenne ou plus souvent courte.	Bec pl. ou m. long et pl. ou m. corné en avant. Jambes et tarses longs ou assez longs. 3 ou 4 doigts, rarement très longs, libres, bordés ou palmés. Pouce surmonté, petit ou absent. **CELERIPEDES :**	Bec corné vers la pointe, plus ou moins long, sans étranglement ni convexité en avant des narines. Sillons nasaux allongés et effilés. Ailes gén. longues, étroites et suraiguës. Gén. 4 doigts, les ant. moyens. **LONGIROSTRES :**	Bec allongé, droit ou courbé, comprimé en arrière, souvent lég. dilaté vers le bout. Tarse pl. ou m. long, assez gén. scutellé en avant. Doigts quasi-libres ou un peu palmés; pouce court, assez rarement absent. **SCOLOPACIDÆ,**	94
			Bec droit ou retroussé, grêle et pointu. Tarse très long et réticulé. Doigts entièrement palmés ou réunis à la base. Pouce très petit ou absent. **RECURVIROSTRIDÆ,**	104
			Bec droit, mince ou dilaté en avant. Tarse court, pincé et gén. scutellé en avant. Doigts et pouce largement lobés. **PHALAROPODIDÆ,**	105
		Bec corné sur la moitié antérieure, rarement long, pl. ou m. rétréci puis convexe, en avant des narines. Fosses nasales gén. larges et arrondies en avant. Ailes gén. longues. Souvent pas de pouce; doigts plutôt courts. **PRESSIROSTRES :**	Bec quasi-droit, plus ou moins long et pincé, ou subconique. Tarse moyen, réticulé ou scutellé en avant. 3 ou 4 doigts, les antérieurs reliés ou palmés à la base. Ailes gén. suraiguës. **HÆMATOPODIDÆ,**	106
			Bec moyen ou plutôt court et quasi-droit, plus ou moins rehaussé en avant des narines. Tarse moyen, réticulé, scutellé ou écussonné en avant. Doigts plutôt courts, pl. ou m. reliés ou palmés à la base. Pouce souvent absent. Ailes pl. ou m. aiguës ou obtuses. **CHARADRIDÆ,**	107
			Bec court, un peu crochu. Tarse plutôt court, scutellé en avant. 4 doigts minces et courts; antérieurs faiblement palmés. Ailes suraiguës, très longues et effilées . . . . **GLAREOLIDÆ,**	111
			Bec moyen, un peu arqué. Tarse assez long, scutellé en avant. Pas de pouce. Trois doigts antérieurs très courts et épais. Ailes suraiguës, pl. ou moins effilées. . **TACHYDROMIDÆ,**	1116
		Bec presque entièrement corné, court ou moyen, un peu comprimé, courbé et échancré en avant. Ailes aiguës ou subaiguës. Gén. 3 doigts courts et épais. **UNCIROSTRES :**	Bec moyen et robuste, un peu comprimé et voûté en avant. Tarse fort et réticulé. 3 doigts reliés à la base, avec ongles larges et obtus. . **OTIDIDÆ,**	1122
		Bec presque entièrement corné, pl. ou m. fort et tranchant. Ailes subaiguës ou subobtuses. Tarses et cou longs. 4 doigts; antérieurs moyens . . . . **GRUES :**	Bec subconique, assez long. Tarse long, scutellé ou réticulé. 4 doigts relat. courts, l'externe un peu palmé à la base. Ongles assez forts et pl. ou m. courbés. Cou long. Pennes cubitales prolongées . . . . . **GRUIDÆ,**	1142
	Bec rarement long, pl. ou m. corné en avant. 4 doigts; antérieurs gén. libres et plus ou moins longs. Pouce gén. moyen, à peu près au niveau des doigts. Ongles pl. ou m. longs. **MACRODACTYLES :**	Bec moyen ou relat. court, à bords unis. 4 doigts; pouce moyen; ongles petits ou moyens. Ailes courtes ou moyennes. Tarses et cou moyens. **RALLIFORMES :**	Bec pl. ou m. comprimé, gén. moyen. Tarse scutellé en avant, gén. plus court que le médian. Ailes sans éperon. Doigts libres ou largement lobés; ongles relativement petits et aigus . **RALLIDÆ,**	1149
	Bec gros, courbé, en grande partie couvert d'une peau molle et finement lamellé sur les bords. Cou, jambes et tarses très longs et grêles. 4 doigts; ant. courts et palmés; pouce surmonté, très petit. **ODONTOGLOSSÆ :**		Bec gros et assez long, mais brusquement courbé vers le milieu. Tarse cerclé de plaques minces en demi-anneaux. Doigts courts, entièrement palmés. Ailes moyennes et aiguës. **PHŒNICOPTERIDÆ,**	1182

Échassiers : Celeripedes, Longirostres ; **Fam. I, Scolopacidæ** (Tabl. XXX).

Sous-Familles représentées en Suisse.

Scolopacidæ : voy. **Grallatores**, Tabl. XXIX.
Bec avec sillons lat. allongés et atténués en avant. Jambes pl. ou m. longues. Pouce petit, parfois absent. Ailes échancrées.

Famille.

- Bec corné en avant, sur les côtés de la mandib. sup. — Tarse gén. moyen. 4 doigts. Pouce court, rarement absent.
  - Doigts général. libres. Bec sillonné latéralement jusque près de l'extrémité.
    - Pouce présent. Tarse scutellé en avant, plus étroitement en arrière (*Scolopax* except.). OEil pl. ou m. reculé. — *Sous-Familles.* Bec long, droit ou quasi-droit, rugueux et un peu dilaté vers le bout, avec petit sillon médian, en avant. Doigts ant. plutôt étroits. Ailes atteignant rarement le bout de la queue . SCOLOPACINÆ, *Pages.* 949.
    - Pouce présent (*Calidris* except.). Tarse scutellé en avant, plus étroitement en arrière. OEil pas reculé. — Bec pl. ou m. long, droit ou arqué, lisse et pl. ou m. dilaté vers le bout. Doigts ant. un peu bordés. Ailes atteignant gén. le bout de la queue . . . TRINGINÆ, 968.
- Bec plus ou moins corné en avant. — Tarse gén. long ou assez long. 4 doigts ; pouce court. OEil pas reculé.
  - Doigt externe un peu palmé ; interne parfois un peu relié.
    - Bec sillonné lat. sur moitié ou trois-quarts de sa longueur. Tarse scutellé en avant, gén. plus étroitement en arrière. — Bec pl. ou m. long, lisse et effilé en avant, droit ou parfois un peu fléchi ou retroussé. Jambe longue, nue sur moitié environ. Doigts ant. assez allongés. TOTANINÆ, 1004.
    - Bec sillonné lat. jusque près du bout. Tarse en majeure partie scutellé en avant et en arrière. — Bec long ou très long, quasi-droit ou peu retroussé et lisse, mais un peu dilaté au bout. Jambe pl. ou m. longue, nue sur moitié environ. Doigts ant. méd. ou assez allongés. . . LIMOSINÆ, 1028.
  - Doigts ant. un peu palmés, l'externe surtout. Tarse en majeure partie scutellé en avant et réticulé en arrière. Bec sillonné jusqu'assez près du bout. — Bec très long, arqué, lisse, légèrement dilaté et courbé au bout. Jambe longue, gén. nue sur un tiers au moins. Doigts ant. subpalmés, moyens, assez robustes. NUMENIINÆ, 1038.

SOUS-FAMILLE I, des SCOLOPACIENS — SCOLOPACINÆ.

Espèces représentées en Suisse.

SCOLOPACINÆ : voy. **Scolopacidæ**, ci-dessus.
Tarse moyen. Bec long et droit, sillonné latéralement jusque près du bout, qui est un peu dilaté et rugueux, avec petit sillon médian.

Sous-Fam. — Quatre doigts, gén. libres, à ongles petits ou moyens ; l'externe plus long que l'interne. Ailes atteignant rarement le bout de la queue.

Genres.

- Jambe emplumée jusqu'au tarse, en avant. Tarse assez trapu, scutellé en avant, réticulé en arrière. Ongles petits, celui du pouce non dépassant. OEil grand, haut et très reculé. **Scolopax :** — *Espèces.*
  - Bec environ deux fois le tarse ou un peu plus. Rectrices rétrécies et carrées au bout. Larges bandes transversales noires sur la tête, en arrière. Faces inf. grisâtres ou roussâtres, rayées transv. de noirâtre. Bout des rectrices gris en dessus, blanc en dessous. Long. tot. 0m,33—42. . *SC. RUSTICOLA*, Bécasse ordinaire. 951.
- Jambe nue tout le tour, sur un petit espace au-dessus du talon. Tarse moyen, scutellé en avant, plus finement en arrière. Ongles moyens, celui du pouce dépassant. OEil moins gros et moins reculé. **Gallinago :**
  - Bec un peu plus court que deux fois le tarse. Queue arrondie, à 16 rectrices subarrondies, plutôt étroites. Faces inf. roussâtres et blanchâtres, maculées de brun-noirâtre, jusque sur le ventre et les jambes ; rectrices lat. blanches, tachées de noir. Long. tot. 0m,27—29 . . . . *G. MAJOR*, Bécassine double. 959.
  - Bec deux fois le tarse ou lég. plus. Queue arrondie, à 14 (parfois 12 ou 16) rectrices subarrondies, assez larges. Poitrine grisâtre, maculée de brun ; ventre blanc, immaculé. Rectrices pl. ou m. tachées de roux et de noir. Long. tot. 0m,26—28 . *G. MEDIA*, Bécassine ordinaire. 962.
  - Bec plus court que deux fois le tarse. Queue conique, à 12 rect. coniques, les médianes un peu prolongées. Noir des faces sup. à reflets verts et violets. Poitrine mouchetée. Ventre blanc. Rectrices lat. lavées de gris-roussâtre et de brun. Long. tot. 0m,18—20 . . . . *G. GALLINULA*, Bécassine sourde. 965.

Échassiers — Scolopacidæ : SOUS-FAM. II, TRINGIENS — TRINGINÆ (Tabl. XXX

Espèces représentées en Suisse.

TRINGINÆ : voy. **Scolopacidæ**, Tabl. XXX.

Bec sillonné latéralement jusque près de l'extrémité, avec bout lisse. Tarse gén. scutellé en avant, plus étroitement en arrière. Ailes gén. suraiguës, atteignant d'ordinaire le bout de la queue.

S.-Fam.	*Genres.*	*Sous-Genres.*	*Espèces.*	*Pa*
4 doigts libres ou quasi-libres ; ongles petits.	Bec déprimé, lég. fléchi en avant ; branches de la mandibule inf. soudées sur 3/4 environ. Jambe relat. courte. Tarse moyen ; doigts quasi-libres. Queue bi-échancrée. **Limicola :**		Bec notablement plus long que le tarse, au moins aussi large que haut au milieu et graduellement atténué au bout. Dessus de la tête noirâtre ; sourcil blanchâtre. Blanc dessous, avec cou et poitrine mouchetés de noirâtre. Pieds brun-foncé. Long. tot. 0m,15—17. *LIM. PYGMÆA,* Lim. platyrhynque.	9
	Bec en majeure partie comprimé, droit ou un peu arqué et plus ou moins dilaté au bout. Branches de la mandibule inf. séparées sur plus de moitié. Tarse gén. moyen. Doigts libres. **Tringa :**	Queue carrée. Tarse moyen. Doigts relat. courts. **Canutus :**	Bec droit, assez dilaté au bout, un peu plus long que le tarse qui est lég. plus grand que le doigt médian. Roux de rouille ou blanc, avec petites macules brunes, en dessous. Pieds d'un noir verdâtre ou bruns. Long. tot. 0m,25—26 . . . . . *TR. CANUTA,* Bécasseau Maubèche.	9
		Queue subconique. Tarse trapu. Doigts relativement longs. **Arquatella :**	Bec très lég. arqué, faibl. dilaté au bout et passabl. plus long que le tarse qui est plus court que le médian. Croupion d'un noir violacé ; ventre blanc. Base du bec et pieds jaunes. Long. tot. 0m,195—215. *TR. MARITIMA,* Bécasseau violet.	9
		Queue subcarrée. Tarse et jambe assez longs ; doigts relat. courts. **Ancylochilus :**	Bec mince, passabl. arqué et peu dilaté au bout, passabl. plus long que le tarse qui est d'autant plus long que le médian. D'un roux marron ou blanc et gris, en dessous. Pieds noirâtres. Long. tot. 0m,20—22 . . . . . *TR. SUBARQUATA,* Bécasseau cocorli.	9
		Queue à rectrices médianes coniques, plus ou moins prolongées. Tarse et doigts relativement grêles. **Pelidna :**	Bec graduell. atténué, légèr. arqué et faibl. dilaté au bout, un peu plus long que le tarse qui est à peu près égal au médian. Queue subcarrée ; rectrices médianes un peu prolongées. Ventre noir ou blanc. Pieds noirs. Long. tot. 0m,185—200. . . . *TR. ALPINA,* Bécasseau variable.	98
			Bec très faibl. arqué et dilaté, à peine égal au tarse qui est au plus égal au médian. Queue subcarrée ; rectrices médianes coniques, passabl. prolongées. Baguette de 1re rémige seule blanche. Rectrice externe blanche. Pieds noirâtres. Long. tot. 0m,135—155. *TR. TEMMINCKI,* Bécasseau Temmia.	98
			Bec droit, un peu rétréci vers le tiers antérieur et un peu plus court que le tarse qui est un peu plus long que le médian. Queue bi-échancrée, conique au centre. Baguette des grandes rémiges blanche. Rectrices latérales cendrées. Pieds noirs. Long. tot. 0m,132—150. . . . . *TR. MINUTA,* Bécasseau échasse.	990
			Bec droit, faibl. dilaté au bout, au plus égal au tarse. Queue subcarrée. Tenue toujours blanc. Pieds noirs. Long. tot. 0m,170—185. . . . *(TR. MELANOTOS),* (Bécasseau mélanote.)	993
	Bec relat. court, quasi-droit, menu et peu dilaté vers le bout. Jambe moyenne, environ demi-nue ; tarse assez long ; doigts libres. Queue un peu étagée. **Tryngites :**		Tarse d'un tiers environ plus long que le bec et passabl. plus grand que le médian. Faces inf. en majeure partie roussâtres. Rémiges vermiculées de noir, en dessous. Pieds d'un jaune rougeâtre. Long. tot. 0m,19—20 . . . . . *(TRYN. RUFESCENS),* (Tryngite rousset.)	995
3 doigts libres ; ongles petits.	Bec plutôt court, droit, un peu étranglé avant le bout qui est passabl. dilaté. Jambe moy., nue sur un petit espace. Tarse moyen. Pas de pouce. Doigts relat. courts. Queue lég. bi-échancrée. **Calidris :**		Tarse lég. plus court que le bec et sensibl. plus long que le médian. Cou et poitrine roux, tachés de noir, ou blancs, comme le ventre. Grandes couvertures larg. terminées de blanc. Pieds noirs. Long. tot. 0m,17—19. *C. ARENARIA,* Sanderling des sables.	997.
4 doigts l'externe un peu palmé. Ongles moyens.	Bec comprimé, quasi-droit, un peu dilaté au bout et quasi-égal à la tête. Jambe assez longue, demi-nue ; tarse assez long ; doigt ext. plus long qu'int. et palmé jusqu'à 1re articulat. Queue subarrondie. **Machetes :**		Tarse environ d'un quart plus long que le bec et d'un cinq. plus grand que le médian. Livrée diversem. chamarrée, avec plumes ornementales à la tête et au cou, *mas. noces ;* d'un brun cendré, varié de noir et de roux en dessus *fem.;* bas-ventre blanc. Rectrices médianes barrées ou tachées de noir. Pieds d'un brun jaunâtre, verdâtres ou rougeâtres. Long. tot. 0m,23—32. *MACHETES PUGNAX,* Combattant variable.	1000.

Échassiers — Scolopacidæ : S.-FAM. III, TOTANIENS — TOTANINÆ (Tabl. XXXII).

Espèces représentées en Suisse.

S.-Fam. — *Genres.* — *Espèces.* — *Pages.*

TOTANINÆ: Voy. **Scolopacidæ**, Tabl. XXX.

Bec plus ou moins long, sillonné latéralement sur moitié à trois-quarts de sa longueur, effilé en avant et entièrement lisse. Tarse gén. scutellé en avant, plus étroitement en arrière.

4 doigts, l'externe un peu palmé. Ongles relat. petits.

Bec droit et moyen, sillonné sur trois-quarts environ. Jambe nue sur un tiers au plus. Tarse moyen. Doigt interne entièrement libre. Ailes n'atteignant pas le bout de la queue. Queue un peu étagée et mov. allongée. **Actitis :**

Bec très lég. plus long que le tarse qui est quasi-égal au médian avec ongle. Faces sup. d'un gris-brun olivâtre, à reflets. Faces inf. d'un blanc immaculé, sauf cou et poitrine nuancés et mouchetés de gris-brun. Pieds d'un gris verdâtre. Long. tot. 0m,19—21. . . . . *ACT. HYPOLEUCOS,* Guignette vulgaire. 1006.

Bec presque égal au tarse qui est quasi-égal au médian avec ongle. Faces sup. d'un gris-brun olivâtre, à reflets. Toutes faces inf. blanches, grivelées de macules arrondies noires. Pieds d'un rougeâtre clair. Long. tot. 0m,185—200 *(ACT. MACULARIA),* Guignette grivelée. 1009.

Bec quasi-droit ou un peu retroussé, sillonné sur moitié à deux tiers. Jambe nue sur moitié ou plus. Tarse assez long. Doigt interne quasi-libre ou un peu relié. Ailes atteignant le bout de la queue. Queue gén. courte et subcarrée. **Totanus :**

Bec droit. Tarse d'un quart environ plus long que le bec et passabl. plus grand que le médian. Doigt ext. palmé jusqu'à 1re articulation ; int. quasi-libre. Dos brun varié de noirâtre et blanchâtre ; sus-caudales blanches, barrées de brun vers le bout. Rectrices à 8—12 barres transv. brunes. Bec noir ; pieds verdâtres. Long. tot. 0m,195—228. *T. GLAREOLA,* Chevalier sylvain. 1012.

Bec très lég. arqué. Tarse à peine plus court que le bec et lég. plus long que le médian. Doigt ext. palmé un peu au delà de 1re articulation ; int. quasi-libre. Dos brun, ponctué de clair ; sus-caudales blanches. Rectrices avec 4 à 6 larges bandes transv. noirâtres. Bec noir-verdâtre ; pieds d'un cendré verdâtre. Long. tot. 0m,215—235 . . *T. OCHROPUS,* Chevalier cul-blanc. 1014.

Bec quasi-droit ou très lég. retroussé, mince et pointu. Tarse d'un quart environ plus long que le bec et de deux cinq. à peu près plus grand que le médian. Doigt ext. palmé lég. au delà de 1re articulation ; int. faibl. palmé à la base. Haut du dos gris, maculé de noir ; bas du dos blanc ; sus-caudales et rectrices blanches, avec taches ou raies transv. noirâtres, assez distantes. Bec noir ; pieds d'un noir rougeâtre. Long. tot. 0m,23—25. *T. STAGNATILIS,* Chevalier stagnatile. 1017.

Bec droit. Tarse passabl. plus long que le bec et d'un tiers environ plus grand que le médian. Doigt ext. palmé à peu près à 2e articulation ; int. jusqu'à moitié de première phalange. Haut du dos cendré-brun, moucheté de noir ; bas du dos blanc ; sus-caudales et rectrices blanches, avec nombreuses raies et taches transv. serrées. Bec rouge et noir ; pieds rouges. Long. tot. 0m,27—30. *T. CALIDRIS,* Chev. gambette. 1019.

Bec flexueux. Tarse quasi-égal au bec et d'un tiers environ plus long que le médian. Doigt ext. palmé un peu au delà de 1re articulation ; int. quasi-libre. Haut du dos brun-noirâtre ou cendré ; bas du dos blanc. Sus-caudales barrées de noir et de blanc ou de gris ; rectrices cendrées ou noirâtres, barrées de blanc ; faces inf. noirâtres ou blanchâtres. Bec en majeure partie noir ; pieds d'un brun rougeâtre. Long. tot. 0m,295—325 . . . . . *T. FUSCUS,* Chev. arlequin. 1022.

Bec retroussé en avant. Tarse un peu plus long que le bec et de deux cinq. environ plus grand que le médian. Doigt ext. palmé un peu au delà de 1re articulation ; int. bordé, mais quasi-libre. Haut du dos noirâtre ou gris-brun, varié de blanchâtre ; bas du dos blanc. Sus-caudales et rectrices blanches et irrég. barrées de brun. Bec noirâtre ; pieds verdâtres. Long. tot. 0m,335—370. . . . *T. GRISEUS,* Chev. gris. 1025.

Échassiers : **Scolopacidæ...** (Tabl. XXXIII).

SOUS-FAMILLES IV et V, des LIMOSIENS et des NUMÉNIENS — LIMOSINÆ et NUMENIINÆ.

Espèces représentées en Suisse.

Sous-Familles.	*Genres.*	*Espèces.*	*Page*
LIMOSINÆ : voy. **Scolopacidæ**, Tabl. XXIX. Bec long, pl. ou m. retroussé et sillonné presque jusqu'à l'extrémité, lisse en avant, avec bout des mandibules un peu dilaté. Tarse plutôt étroit et allongé, en pl. ou m. grande partie scutellé en avant et en arrière. — 4 doigts moyens et bordés; latéraux subégaux, pl. ou m. palmés ou reliés. Queue assez courte, arrondie ou quasi-carrée.	Bec un peu retroussé, à menton quasi-nu; les deux mandibules un peu courbées à l'encontre l'une de l'autre, au bout. Jambe nue sur moins de moitié; tarse moyen; doigt ext. palmé entre 1re et 2e articul.; int. presque à 1re; ongles petits. **Terekia :**	Bec beaucoup plus long que le tarse qui est un peu plus long que le médian. Faces sup. d'un cendré brunâtre, avec quelques macules noires sur les scapulaires; inférieures blanchâtres, grisâtres à la poitrine. Long. tot. 0m,215—233. *T. CINEREA,* Barge Terek.	1029.
	Bec plus ou moins retroussé; la mandibule sup. un peu débordante. Jambe plus ou moins nue; tarse plus ou moins long; doigt ext. palmé jusqu'à 1re articulation; interne quasi-libre; ongles assez forts. **Limosa :**	Bec très long, lég. retroussé. Jambe longue, nue sur plus de moitié. Tarse environ double du médian sans ongle. Ongle médian droit, un peu déprimé et pl. ou m. dentelé au bord interne. Cou et poitrine roux ou gris; ventre blanc. Queue noire au bout, blanche à la base. Long. tot. 0m,38—42 *mas.* —48 *fem.* . . . . . *L. MELANURA,* Barge à queue noire.	1032.
		Bec long, passabl. retroussé. Jambe moins longue, nue sur moins de moitié. Tarse un quart à un tiers plus long que le médian avec ongle. Ongle médian tectiforme et tranchant au bord interne. Faces inf. entièrement rousses ou d'un cendré roussâtre et blanches. Queue blanche ou blanchâtre, barrée de brun. Long. tot. 0m,322—380. *L. RUFA,* Barge rousse.	1035.
NUMENIINÆ : voy. **Scolopacidæ**, Tabl. XXIX. Bec long, arqué, sillonné très avant sur les côtés, avec extrémité lisse. Tarse assez long, bien que robuste, en partie scutellé, en avant, et réticulé, en arrière. — 4 doigts, relativement courts, robustes et bordés; latéraux quasi-égaux, pl. ou m. palmés. Ongles moyens, un peu épais.	Bec long, arqué, sillonné jusque près du bout, avec mandibule sup. un peu débordante. Tarse toujours beaucoup plus long que le médian. Doigts externe et interne plus ou moins palmés. Queue courte ou assez courte, carrée ou subarrondie. **Numenius :**	Bec robuste, très arqué, mesurant entre 2 1/2 et 3 fois la tête *(ad.)* et 1 1/2 à 2 fois le tarse. Médian, avec ongle, un peu plus que moitié du tarse. Doigt ext. palmé presque jusqu'à 2e articulation; interne un peu au delà de 1re. Dessus de la tête roussâtre, avec stries brunes; ventre blanc, avec quelques macules brunes. Queue blanchâtre, barrée de brun. Long. tot. 0m,60—70. *N. ARQUATUS,* Courlis cendré.	1040.
		Bec robuste, bien arqué, environ 2 fois la tête *(ad.)* et 1 1/2 à 1 2/3 fois le tarse. Médian avec ongle deux tiers du tarse, au moins. Doigt ext. palmé jusqu'entre 1re et 2e articul., interne à peu près jusqu'à 1re. Dessus de la tête brun, avec une raie longit. médiane blanchâtre ou roussâtre; ventre blanc. Queue cendré-brunâtre, barrée de brun. Long. tot. 0m,43—48—(0,52). *N. PHÆOPUS,* Courlis Corlieu.	1043.
		Bec grêle, médiocrement arqué, assez atténué vers le bout, gén. moindre que deux fois la tête et que 1 2/5 fois le tarse. Médian un peu plus long que moitié du tarse. Doigt ext. palmé à peu près jusqu'à 1re articul., interne jusqu'à moitié de 1re phalange environ. Dessus de la tête gris-roussâtre, avec stries brunes; ventre blanc, maculé de noirâtre; queue blanche, barrée de noirâtre. Long. tot. 0m,43—47 . *N. TENUIROSTRIS,* Courlis à bec grêle.	1046.

Échassiers Celeripedes, Longirostres (Tabl. XXXIV).

Familles II et III : Recurvirostridæ et Phalaropodidæ.

Espèces représentées en Suisse.

Voyez : GRALLATORES CELER., LONGIROSTRES, Tabl. XXIX.

Familles.	*S.-Familles.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pages.*
Bec long, grêle et pointu. Tarses longs, réticulés en avant et en arrière. 4 ou 3 doigts; antérieurs plus ou moins palmés. **RECURVIROSTRIDÆ :**	Bec déprimé, retroussé et flexible. Jambes et tarses longs, très pincés. Pouce surmonté, très petit. Doigts entièrement palmés. RECURVIROSTRINÆ :	Bec très retroussé, beaucoup plus long que la tête. Jambe nue sur plus de moitié. Ailes atteignant ou dépassant un peu le bout de la queue. Queue subcarrée. **Recurvirostra :**	Bec un peu plus court que le tarse qui est à peu près double du médian avec ongle. Dessus de la tête et du cou noirs; scapulaires et ailes noires et blanches; le reste blanc. Pieds bleuâtres. Long. tot. 0m,40—47. *R. AVOCETTA,* Avocette à nuque noire.	1051.
	Bec un peu comprimé, droit ou quasi-droit. Jambes et tarses très longs, méd. pincés. Pas de pouce. Doigts peu ou méd. palmés. HIMANTOPODINÆ :	Bec quasi-droit, beaucoup plus long que la tête. Jambe nue sur trois-quarts au moins. Doigt externe palmé jusqu'à 1re articulation environ. Ailes dépassant beaucoup la queue. Queue quasi-carrée. **Himantopus :**	Bec environ moitié du tarse qui mesure près de trois fois le médian avec ongle. Haut du dos, ailes et couvertures noires; derrière de la tête et du cou noirs, ou blancs; queue cendrée; le reste blanc. Pieds rouges. Long. tot. 0m,34—40. *H. CANDIDUS,* Echasse blanche.	1054.
Pieds semi-palmés et lobés. Bec droit, comprimé à la base, dilaté ou atténué en avant. Tarses bas et très pincés. 4 doigts; pouce petit et surmonté. **PHALAROPODIDÆ :**	Bec déprimé, un peu dilaté en avant et conique vers le bout, avec arête assez large, de la longueur de la tête à peu près. **Phalaropus :**	Bec large; bout de la mandibule sup. un peu crochu. Queue environ moitié de l'aile, au poignet. Faces inf. rousses ou blanches; dessus de la tête noir ou blanc, en avant. Bec noir en avant, roux-jaunâtre en arrière. Long. tot. 0m,200—225. *PH. FULICARIUS,* Phalarope platyrhynque.	1059.
	Bec mince, graduellement atténué, pointu et de la longueur de la tête environ . **Lobipes :**	Bec mince; les mandibules infléchies l'une vers l'autre, en avant. Queue gén. un peu plus courte que l'aile, au poignet. Faces inf. blanches, avec ou sans collier roux; dessus de la tête brun-cendré ou blanc, en avant. Bec noir. Long. tot. 0m,175—190 . . . *L. HYPERBOREUS,* Lobipède hyperboré.	1063.

Échassiers Celeripedes, Pressirostres; Fam. IV, Hæmatopodidæ.

Espèces représentées en Suisse.

Voy. : G. C., PRESSIROSTRES, T. XXIX.

Famille.	*S.-Familles.*	*Genres.*	*Espèces.*	
Bec quasi-droit, peu ou pas convexe en avant. Jambes et tarses moyens et robustes. Ailes assez étroites et suraiguës. **HÆMATOPODIDÆ :**	Bec long, comprimé, à sillons latéraux aigus, en avant. Pas de pouce. Doigts largement bordés, l'externe en partie palmé. HÆMATOPODINÆ :	Bec beaucoup plus long que la tête, pincé en coin et un peu tronqué en avant. Tarse réticulé en avant et en arrière. Doigts assez épais; ext. semi-palmé; ongles obtus. Queue quasi-carrée. **Hæmatopus :**	Bec d'un tiers plus long que le tarse. Doigt ext. palmé jusqu'à 2e articulation. Faces sup. et cou en majeure partie noirs; ventre blanc; queue par moitié blanche et noire; un large miroir blanc sur l'aile. Bec et pieds rouges. Long. tot. 0m,41—43 . . . . . *H. OSTRALEGUS,* Huîtrier pie.	1069.
	Bec relat. court, assez graduellement atténué, à sillons lat. évasés en avant. 3 ou 4 doigts; antérieurs moyens, légèrement reliés. ARENARINÆ :	Bec plus court que la tête et subconique. Tarse scutellé en avant, réticulé en arrière. Pouce petit. Doigts et ongles moyens. Queue subarrondie . **Arenaria :**	Bec un peu plus court que le tarse. Doigt ext. lég. palmé à la base. Haut du dos noir ou noirâtre, varié de roux; un grand plastron noir sur le devant et les côtés du cou, ainsi que lat. sur le haut de la poitrine. Bec noirâtre; pieds orangés. Long. tot. 0m,21—24 . . . *A. INTERPRES,* Tourne-pierre à collier.	1073.

Échassiers Celer., Pressirostres, Fam. V, Charadridæ (Tabl. XXXV

Espèces représentées en Suisse.

Voyez : GRALLATORES CELERIPEDES, PRESSIROSTRES, Tabl. XXIX.

Bec quasi-droit et plus court que la tête, un peu rétréci devant les narines, et convexe en avant de celles-ci, avec fosses nasales arrondies en avant et angle mentonnier pl. ou m. accusé. Pouce surmonté, court ou absent. Doigts pl. ou m. bordés, reliés ou semi-palmés, l'ext. plus que l'int. Queue courte ou moyenne, à 12 rectrices. CHARADRIDÆ :

Fam.	*Sous-Familles.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag*
CHARADRIDÆ :	VANELLINÆ : Ailes aiguës ou obtuses, pl. ou m. amples et grandes, avec éperon pl. ou m. accusé. Jambes et tarses pl. ou m. longs. Doigts moy. Pouce petit ou absent. Corps léger. Tête ovale, avec ou sans lobes cutanés. Œil moyen.	**Vanellus :** Bec un peu pincé en avant; narines en fente, prébasales. Tarse scutellé en avant, réticulé en arrière. Pouce court. Aile obtuse, à éperon peu saillant. Pas de lobes à la face. Queue quasi-carrée.	Bec un peu plus que moitié du tarse. Une longue huppe occipitale effilée. Dos vert; plastron noir; ventre blanc; sus et sous-caudales rousses, *ad.* Long. tot. 0m,315—340. . *V. CRISTATUS,* Vanneau huppé.	107
	CHARADRINÆ : Ailes suraiguës, assez effilées, atteignant ou dépassant un peu le bout de la queue. Jambes, tarses et doigts gén. moyens. Pouce absent ou rudimentaire. Corps relat. lourd. Tête large, gén. sans huppe ni lobes. Front bombé. Œil gros ou assez gros.	**Charadrius :** Bec droit, comprimé; narines en fente, prébasales. Tarse réticulé en avant et en arrière. Queue quasi-carrée. Œil gros. — Pouce rudimentaire. Bec fort. Jambes et tarses assez longs. **Squatarola :**	Bec brusquement convexe depuis le milieu; angle mentonnier très accusé. Médian avec ongle presque 3/4 du tarse. Faces sup. variées de cendré clair et de noir; inf. presqu'entièr. noires. Queue blanche, barrée de noir, *ad. noces.* Long. tot. 0m,285—300. *CH. SQUATAROLA,* Pluvier varié.	108
		— Pas de pouce. Bec moyen. Jambes et tarses moyens. **Pluvialis :**	Bec moyenn. convexe sur 2/5 ant., angle mentonnier méd. accusé. Médian avec ongle environ 4/5 du tarse. Faces sup. variées de noirâtre et de jaunâtre; inf. blanches sur les côtés, noires au milieu, *ad. noces.* Queue barrée de blanchâtre ou jaunâtre et noirâtre. Long. tot. 0m,265—285. *CH. AUREUS,* Pluvier doré.	108
		Eudromias : Bec droit, comprimé; narines en fente, basales. Tarse portant deux séries de petits écussons en avant, réticulé en arrière. Pas de pouce. Queue arrondie. Œil gros.	Bec petit, assez convexe dans ses 2/5 ant., angle mentonnier peu accusé. Médian avec ongle moins que 3/4 du tarse. Dessus de la tête noirâtre, entouré de blanc ou de roussâtre. Une ceinture pectorale noire et blanche; ventre roux et noir; queue brune, bordée de blanc, *ad. noces.* Long. tot. 0m,225—250 . . . *E. MORINELLUS,* Pluvier Guignard.	109
		Ægialites : Bec droit ou lég. retroussé, pl. ou m. comprimé ou un peu épais. Narines elliptiques, prébasales. Tarse irrégul. couvert de petites plaques polygonales en avant, réticulé en arrière. Pas de pouce. Queue subarrondie. Œil moyen ou assez gros.	Bec moyen, assez épais, fortement convexe en avant. Double collier noir et blanc. Baguette des grandes rémiges en maj. partie blanche. Bec jaune et noir. Pieds orangés, *ad.* Long. tot. 0m,175—190. . . . *ÆG. HIATICULA,* Gd Gravelot à collier.	1095
			Bec petit, assez grêle, médiocr. convexe en avant. Double collier noir et blanc. Baguette de 1re rémige seule blanche. Bec noir; pieds jaunâtres. Long. tot. 0m,155—170 . . . . . *ÆG. DUBIUS,* Pt Grav. à collier.	1099
			Bec assez grêle et effilé, médiocr. convexe en avant. Un collier et demi-collier noir ou brun, latéraux. Baguette des grandes rémiges blanche. Bec et pieds noirs. Long. tot. 0m,165—180. *Æ. CANTIANUS,* Grav. à collier interrompu.	1102
	ŒDICNEMINÆ : Ailes aiguës, méd. étroites, loin d'atteindre le bout de la queue. Tarse haut; doigts courts et épais, ext. semi-palmé. Pas de pouce. Corps épais. Tête forte et subcarrée. Œil très gros.	**Œdicnemus :** Bec comprimé en avant, à angle mentonnier très accusé. Narines elliptiques, atteignant le milieu du bec. Tarse irrégul. couvert de plaques assez grandes, en avant, réticulé en arrière. Queue étagée. Œil très gros.	Bec moitié du tarse, environ. Médian avec ongle lég. plus court que le bec. Roussâtre, varié de brun; rectrices, sauf méd., larg. terminées de blanc et de noir. Long. tot. 0m,42—45. *ŒD. CREPITANS,* Œdicnème criard.	1107

Échass. Celerip., Pressirostres (fin), Uncirostres et Grues (Tabl. XXXVI).

Fam. VI, Glareolidæ, VII Tachydromidæ, VIII Otididæ, IX Gruidæ.

Espèces représentées en Suisse.

Voyez GRALLATORES CELERIPEDES, Tableau XXIX.

Divisions.	*Familles.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pages*
Pressirostres, voy. T. XXIX. Bec tendre sur un assez grand espace, en arrière, relativement court et convexe en avant.	Bec court, un peu crochu et profond. fendu. Jambes et tarses moyens. Pouce court. Doigts rélat. grêles. Ailes très longues et suraiguës. Queue longue et fourchue. **GLAREOLIDÆ :**	Bec au plus moitié de la tête, en dessus. Tarse scutellé en avant et en arrière. Doigt ext. palmé jusqu'à 1re articul., environ. Ongle médian pectiné. **Glareola :**	Bec, au front, très lég. plus long que demi-tarse. Rectrices ext. à peu près double des médianes. Ailes atteignant le bout des rectrices ext. Faces sup. et poitrine d'un cendré brun. Gorge roussâtre, encadrée d'un trait noir et blanc. Couvert. inf. de l'aile. entièr. marron. Long. tot. 0m,265—275. *G. PRATINCOLA.* Glaréole à collier.	1113.
	Bec moyen, un peu arqué et régul. convexe, profond. fendu. Jambes et tarses longs. Pas de pouce. Doigts courts et épais. Ailes moyennes, suraiguës. Queue courte, subcarrée. **TACHYDROMIDÆ :**	Bec plus long que demi-tête, en dessus. Tarse scutellé en avant, avec de petites plaques allongées en arrière. Doigt ext. lég. palmé à la base. Ongle médian pectiné. **Cursorius :**	Bec, au front, un peu plus que 2/5 du tarse, très lég. plus long que le médian avec ongle. Ailes atteignant le bout de la queue. Isabelle, avec long sourcil blanchâtre, encadré de noir en arrière de l'œil. Long. tot. 0m,235—260 . . . *C. GALLICUS,* Courvite isabelle.	1118.
Uncirostres, voyez Tabl. XXIX. Bec en très grande partie dur, plutôt court, pl. ou m. courbé et échancré vers le bout.	Bec beaucoup plus court que la tête, en dessus, assez profond. fendu, assez large et déprimé en arrière, un peu voûté et courbé en avant. Jambes et tarses robustes; tarse réticulé de toutes parts. Pas de pouce. Doigts courts et épais, bordés et un peu reliés à la base. Ailes moyennes, subaiguës. Queue ample, gén. à 20 rectrices assez larges. **OTIDIDÆ :**	Bec robuste, plus court ou faiblement plus long que moitié de la tête, en dessus, et à peu près aussi haut que large à la base. Narines n'atteignant pas le milieu du bec, pl. ou m. dépassées par les plumes frontales. Queue courte. Tête subarrondie. **Otis :**	Bec, au front, plus court que moitié de la tête. Médian avec ongle plus court que moitié du tarse. Rectrices en maj. partie rousses, avec 1—2 barres transv. noires. Tête et cou d'un cendré bleuâtre, avec barbe en touffes lat., *mas., noces.* Long. tot. 0m,82—1m,10 . . *O. TARDA,* Outarde barbue.	1121.
			Bec, au front, environ moitié de la tête. Médian avec ongle un peu plus que moitié du tarse. Rectrices en maj. partie blanches, avec 2—4 barres transv. noires. Tête variée de roussâtre et de noir, en dessus. Une collerette noire, avec deux colliers blancs, *mas., noces.* Long. tot. 0m,42—50 . . . . *O. TETRAX.* Outarde canepetière.	1131.
		Bec moins robuste, plus long que moitié de la tête, en dessus, et moins haut que large en arrière. Narines en avant des plumes frontales, atteignant le milieu du bec. Queue moyenne ou assez longue. Tête ovalo-allongée. **Houbara :**	Huppe blanche. Sur les côtés du cou, une forte touffe, moitié noire, moitié blanche, de plumes allongées dépassant beaucoup l'épaule. Rectrices rousses, terminées de blanc, avec 3—4, parfois 5 bandes transv. noires ou bleuâtres, *mas., noces.* Long. tot. 0m,68—77. *(H. UNDULATA),* Houbara ondulée.	1137.
			Huppe blanche, noire et roussâtre. Une touffe de plumes allongées, en grande partie noires, sur les côtés du cou, ne dépassant guère la base de celui-ci. Rectrices rousses, avec 2-3 bandes transv. d'un cendré bleuâtre, *mas., noces.* Long. tot. 0m,56—66 . . *(H. MACQUEENII),* Houb. de Macqueen.	1139.
Grues, v. T. XXIX. Bec en maj. partie dur, pl. ou m. long et comprimé, droit ou convexe et gén. tranchant.	Bec fort, médiocr. fendu, droit ou faibl. fléchi, subcon que et pl. ou m. comprimé, à grandes fosses nasales. Jambes et tarses longs. Pouce court. Doigts moy. Ongle int. le plus fort. Ailes grandes, subaiguës. Cubitales très développées. Queue courte, à 12 rectrices. Cou long. **GRUIDÆ:**	Bec subconique, au moins égal à la tête, en dessus; les 2 mandib. à peu près de même hauteur. Tarse scutellé en avant, larg. réticulé en arrière. Doigt ext. palmé en arrière de 1re articul. Queue très courte. **Grus :**	Bec droit, moindre que moitié du tarse, à profil lég. concave devant les narines. Médian avec ongle un peu plus court que le bec. Queue un peu arrondie. Cubitales en panaches et faucilles. Livrée en grande partie grise; joues blanches; dessus de la tête quasi chauve et rouge, *ad.* Long. tot. 1m,11—1m,14. *G. CINEREA,* Grue cendrée.	1144.

Échassiers Macrodactyles et Odontoglosses (Tabl. XXXVII).

Familles X, Rallidæ et XI, Phœnicopteridæ.

Espèces représentées en Suisse.

GRALLATORES MACRODACTYLES, RALLIFORMES et G. ODONTOGLOSSÆ; voy. Tabl. XXIX.

Div.	Fam.	S.-Fam.	Genres.	Espèces.	Pa
ODONTOGLOSS.	RALLIFORMES :	RALLIDÆ : RALLINÆ : Front emplumé. Doigts libres, à peine ou pas bordés.	**Rallus :** Bec plus long que la tête, lég. fléchi et de largeur à peu près constante. Tarse scutellé en avant, en maj. partie couvert de petites plaques irrégul. en arrière. Médian passabl. plus long que le tarse. Queue arrondie.	*R. AQUATICUS,* Bec à peu près égal au tarse, presque 2 fois aussi haut que large aux narines. 1re rémige égale 7e ou 8e. Roux-olivâtre varié de noir, en dessus, cendré-bleuâtre, en dessous. Bas des flancs et culottes noirs, barrés de blanc, *ad.* Long. tot. 0m,265—285 . . Râle d'eau.	11
			Crex : Bec beaucoup plus court que la tête, droit, subconique, comprimé et profond. fendu. Tarse scutellé en avant, plus étroitement en arrière. Médian à peu près égal au tarse. Queue conique.	*C. PRATENSIS,* Bec un peu plus que moitié du tarse, presque 2 fois aussi haut que large, à la base. 1re rémige égale 5e ou 6e. Cendré-roussâtre, varié de noirâtre en dessus. Flancs et culottes barrés roux et blanchâtre, *ad.* Long. tot. 0m,25—28. Râle de genêt.	11
			Porzana : Bec passabl. plus court que la tête, droit, subconique, comprimé et médiocrem. fendu. Tarse scutellé en avant presqu'entier, réticulé en arrière. Médian notabl. plus long que le tarse. Queue conique.	*P. MARUETTA,* Bec presque 2 fois aussi haut que large, à la base. Pouce, avec ongle, à peu près moitié du tarse. Roux-olivâtre varié de noir, en dessus, moucheté de blanc, en dessus et en dessous. Pieds verdâtres, *ad.* Long. tot. 0m,205—225. Marouette Girardine.	11
				P. PARVA, Bec de 1/4 environ plus haut que large, à la base. Pouce, avec ongle, presque 3/5 du tarse. Rémiges assez étroites et étagées. Rares petites stries blanches sur le dos. Sous-caudales grises et rousses, maculées de noir et de blanc. Pieds verdâtres, *ad.* Long. tot. 0m,185—200. Marouette Poussin.	11
				P. PUSILLA, Bec de 1/4 au plus plus haut que large, à la base. Pouce, avec ongle, à peu près 3/5 du tarse. Rémiges relat. larges, méd. étagées. Nombreuses petites macules blanches sur le dos et les couv. Sous-caudales noires, barrées de blanc. Pieds d'un gris roussâtre, *ad.* Long. tot. 0m,165—180 . . . . . Marouette Baillon.	116
		GALLINULINÆ : Une plaque frontale nue. Doigts libres, lég. bordés, ou pas.	**Gallinula :** Bec de la long. de la tête, au plus, droit, haut à la base, comprimé et méd. fendu. Tarse scutellé en avant, très finem. réticulé sur la ligne méd., en arrière. Médian beaucoup plus long que le tarse. Queue arrondie.	*G. CHLOROPUS,* Bec à peu près 2 fois aussi haut que large à la base. Plaque frontale rouge, arrivant presqu'entre les yeux, *ad.* Grandes sous-caudales et quelques taches allongées au haut des flancs blanches. Pieds verts, *ad.* Long. tot. 0m,31—35 . . . . . Poule d'eau ord.	117
		FULICINÆ : Une plaque frontale nue. Doigts très larg. bordés et lobés.	**Fulica :** Bec plus court que la tête, droit, subconique, comprimé et méd. fendu. Tarse scutellé en avant, finem. réticulé sur la ligne méd., en arrière. Médian beaucoup plus long que le tarse. Queue arrondie.	*F. ATRA,* Bec environ 1/3 plus haut que large, à la base. Plaque frontale lisse et blanche, arrivant entre les yeux, *ad.* Livrée noirâtre. *ad.* Pieds d'un cendré-verdâtre, *ad.* Long. tot. 0m,36—41. . . Foulque macroule.	1177
	PHŒNICOPTERIDÆ : Bec en grande partie recouvert d'une peau molle, avec petites lamelles cornées sur les bords. Lorums nus. Jambes et tarses très longs et grêles, cerclés de demi-anneaux sur les 2 faces. Doigts courts et palmés. Queue courte. Cou très long. Tête petite.		**Phœnicopterus :** Bec gros, brusquement courbé au milieu, où il est le plus haut, et aplati en avant. Jambes et tarses à peu près égaux. Ailes aiguës. Queue carrée. Cou plus long que le corps avec queue.	*PH. ROSEUS,* Bec, selon la courbe, près de 2 fois la tête et presque moitié du tarse. Doigt médian plus court que 1/3 du tarse. Rose ou blanc rosé; couv. alaires rouges; rémiges prim. noires. Bec rose, à bout noir, *ad.* Long. tot., au bout de la queue, 1m,10—1m,50 . Flammant rose.	1184

IX. Ordre des Hérodions — Herodiones (Tabl. XXXVIII).

Familles représentées en Suisse.

Ordre.	*Divisions.*	*Familles.*	*Pages.*
HERODIONES. Voy. Part. I, Tabl. I. — Bec fort, corné gén. jusqu'à la base. Cou, jambes et tarses longs. Pouce constant. Lorums généralement nus. Ailes grandes, à 10 rémiges prim. (*Ciconia* 11, except.).	Langue longue et pointue. Sillons nasaux assez longs et profonds, n'atteignant pas le bout du bec. Lorum nu. Pouce moyen, au niveau des doigts. Queue gén. courte ou assez courte. . . . . **HERODII :**	Bec subconique, pointu, long ou assez long, plus haut que large et profond. fendu. Tarse gén. scutellé en avant. Doigts longs et effilés ; ongles assez longs et aigus, le médian gén. pectiné. Gén. des plumes ornementales . . . . . **ARDEIDÆ :**	1189.
	Langue moyenne. Sillons nasaux peu ou pas développés. Lorum pl. ou m. nu. Pouce surmonté et court. Queue courte ou moyenne. **CICONII :**	Bec subconique, pl. ou m. épais, à mandibules s'appliquant entièrement l'une sur l'autre et profond. fendu. Tarse réticulé. Doigts moyens ou relat. courts, un peu palmés. Ongles courts et obtus, médian non pectiné. **CICONIIDÆ :**	1231.
	Langue très courte. Sillons nasaux jusqu'au bout du bec. Lorum nu. Pouce gén. un peu surmonté. Queue courte ou moyenne. **HEMIGLOTTIDES :**	Bec comprimé et arqué, médiocr. fendu. Tarse réticulé ou scutellé en avant. Doigts assez longs, un peu palmés. Ongles moyens et aigus, le médian pectiné ou non. Tête plus ou moins dénudée . . . . . **IBIDÆ :**	1241.
		Bec droit, plat, élargi en spatule vers le bout et relat. peu fendu. Tarse réticulé. Doigts moyens, à peu près semi-palmés. Ongles moyens et subaigus. Souvent des plumes ornementales . . . . . **PLATALEIDÆ :**	1247.

Hérodiens — Herodii, **Famille I, Ardeidæ** (Tabl. XXXIX).

Espèces représentées en Suisse.

Div. Fam. — *Genres.* — *Espèces.* — *Pag*

HERODIONES, HERODII, Ardeidæ (Voyez Tableau XXXVIII).

Langue longue. Sillons nasaux longs, n'atteignant pas le bout du bec. Lorums nus. **HERODII :**

Bec subconique et pointu. Tarse scutellé en avant. Doigts longs et effilés. Ongle du médian pectiné. Des plumes ornementales. **ARDEIDÆ :**

Bec droit, beaucoup plus long que la tête, au front. Jambes nues sur un grand espace. Tarse plus long ou un peu plus court que le médian avec ongle. Doigt externe plus long que l'interne. Queue carrée, à 12 rectrices. Plumes ornementales souples et effilées, à la tête, au cou et sur le dos, *ad.* . . . . **Ardea :**

Bec plus court que le tarse; médian avec ongle environ deux tiers du tarse. Ongles relat. courts, courbés et peu aigus. Cou, dos et couvertures d'un gris bleuâtre; côtés de la poitrine noirs; devant de la tête blanc; petite huppe occipitale, tombante, noire, *ad.* Long. tot. 0m,95—1m,06 . . . . . *A. CINEREA,* 119

Héron cendré.

Bec et médian avec ongle gén. un peu plus longs que le tarse. Ongles longs et pointus. Faces dorsales rousses, variées de gris. Dessus de la tête noir, avec petite huppe occipitale effilée. Un trait noir de la commissure à l'occiput, *ad.* Long. tot. 0m,82—95. . . . *A. PURPUREA,* 119

Héron pourpré.

Bec droit, deux tiers du tarse environ, fendu jusqu'en arrière de l'œil. Tarse largement réticulé ou aréolé, en arrière. Livrée blanche; pas de longues plumes effilées à la tête, ni au jabot. Plumes nuptiales décomposées du dos droites et dépassant un peu la queue. Bec noir ou jaune, *ad., noces.* Long. tot. 1m—1m,19 . . *H. ALBA,* 120

Aigrette blanche.

Bec droit ou à peu près, beaucoup plus long que la tête, au front. Jambes nues sur un grand espace. Tarse gén. bien plus long que le médian avec ongle. Doigt externe plus long que l'interne. Queue quasi-carrée, à 12 rectrices. Des plumes assez raides, longues, soulevées et décomposées sur le dos, *ad.* Plumage toujours blanc . . . . . **Herodias :**

Bec très lég. arqué, plus comprimé, environ quatre cinq. du tarse et fendu jusque sous l'œil. Tarse subscutellé dans le bas, en arrière. Livrée blanche. De longues plumes effilées et un peu roulées à l'occiput et au jabot. Plumes décomposées du dos retroussées vers le bout, ne dépassant pas la queue, *ad., noces.* Long. tot. 0m,56—67. . . . . *H. GARZETTA,* 1207

Aigrette garzette.

Bec quasi-droit, un peu plus long que la tête et que le tarse, au front. Jambes nues sur près d'un tiers. Tarse gén. plus court que le médian avec ongle. Doigt externe au plus égal à l'interne. Queue quasi-carrée, à 10-12 rectrices. Plumes longues et effilées à la tête, décomposées et molles sur le dos, *ad.* . . . . **Buphus :**

Bec un peu plus long que le tarse, à peine plus grand que le médian avec ongle. Haut du dos d'un roux un peu vineux. Plumes de la chevelure occipitale blanchâtres, bordées de noir; plumes allongées du jabot et décomposées du dos roussâtres. Gorge, ventre, rémiges, croupion et queue blancs. Bec bleuâtre, noir en avant, *ad., noces.* Long. tot. 0m,44—49.

B. RALLOIDES, 1211.

Crabier chevelu.

Bec droit, quasi-égal à la tête, au tarse et au médian, en dessus. Jambes emplumées jusqu'au bas ou à peu près. Doigt externe au plus égal à l'interne. Queue arrondie ou subconique, à 10 rectrices. Plumes de la tête et du jabot un peu allongées . . . . . **Ardetta :**

Bec égal au médian avec ongle et très lég. plus long que le tarse. Ongle du doigt ext. plus fort que celui du médian. Dessus de la tête et petite huppe noirs. Manteau et queue d'un noir verdâtre brillant. Cou, jabot, ventre et couvert. alaires roussâtres. Bec brun en dessus, jaune en dessous, *ad., noces.* Long. tot. 0m,360—385.

ARD. MINUTA, 1216.

Blongios ordinaire.

Bec quasi-droit, de la longueur de la tête à peu près et notabl. plus court que le tarse, au front. Jambes nues sur un petit espace. Tarse plus court que le médian avec ongle. Doigt externe plus court que l'interne. Queue pl. ou m. arrondie, à 10 rectrices molles. Plumes post. de la tête et du jabot plus développées, mais pas effilées . . . . . **Botaurus :**

Bec deux tiers à trois quarts du tarse; tarse quasi-égal au médian sans ongle. Ongles forts; celui du pouce très robuste et courbé. Plumage roux-jaunâtre, varié de noir. Dessus de la tête noir, avec plumes post. un peu allongées et élargies en arrière. Un espace noir, autour et en arrière de la commissure du bec. Bec brun et jaunâtre, *ad.* Long. tot. 0m,65—76.

BOT. STELLARIS, 1221.

Butor étoilé.

Bec haut, un peu convexe, au moins égal à la tête, au front, et à peine plus court que le médian avec ongle. Jambes nues sur un petit espace. Doigt externe lég. plus long que l'interne. Queue carrée, à 12 rectrices. Front un peu convexe. Œil gros. Plumes longues, effilées et roulées à l'occiput, *ad.* . . . **Nycticorax :**

Bec presque égal au tarse; bord de la mandibule sup. lég. convexe sous l'origine des narines. Cou, ailes et queue d'un cendré bleuâtre. Calotte et manteau d'un noir vert et brillant. Plumes longues, effilées et roulées pendant à l'occiput blanches. Bec noir, *ad.* Long. tot. 0m,525—610 . . . . . *N. GRISEUS,* 1226.

Bihoreau à manteau noir.

Hérodions (suite) : Ciconiens, **Famille II, Ciconiidæ** (Tabl. XL). et Hémiglottides, **Famille III, Ibidæ,** et **Famille IV, Plataleidæ.**

Espèces représentées en Suisse.

Ordre. — *Divisions.* — *Familles.* — *Genres.* — *Espèces.* — *Pages.*

HERODIONES : Voy. **AVES**, Part. I, Tabl. I, et Part. II, Tabl. XXXVIII.

Bec fort, corné gén. jusqu'à la base. Cou, jambes et tarses longs. Pouce constant. Lorums pl. ou m. nus. Ailes grandes, à 10 rémiges primaires (*Ciconia* 11, except.).

CICONII : Langue moyenne. Sillons nasaux peu ou pas développés. Lorum pl. ou m. nu ou couvert. Pouce surmonté et court. Queue courte ou moyenne.

CICONIIDÆ : Bec subconique, pl. ou m. épais et profond, fendu, à mandibules s'appliquant entièrement l'une sur l'autre; narines latérales. Tarse réticulé. Doigts moyens ou relat. courts. Ongles courts et obtus, le médian non pectiné. Tête pl. ou m. nue.

Ciconia : Bec beaucoup plus long que la tête, quasi-droit, plus haut que large, pl. ou m. comprimé et pointu en avant. Tour des yeux, un petit espace en arrière de ceux-ci et sur le lorum, ainsi que le menton, nus. Tarse aussi long ou plus long que deux fois le médian avec ongle. Doigt externe palmé presqu'à 2e articulation. Pouce plus court que moitié du médian.

Bec, au front, notabl. plus court que le tarse, avec arête sup. quasi-rectiligne et pointe droite. Tarse beaucoup plus long que deux fois le médian. Pas de plumes prolongées à l'occiput. Plumage blanc; couvertures grandes et antérieures, scapulaires, cubitales et rémiges noires, *ad.* Long. tot. 1m,03—1m,20 . . . . . *C. ALBA,* Cigogne blanche. — 1234.

Bec, au front, à peu près égal au tarse, *ad.*, avec arête sup. sensiblement concave dans sa moitié antérieure et pointe un peu courbée. Tarse à peu près égal à deux fois le médian. Plumes de l'occiput et du haut du cou, en arrière, un peu allongées, *ad.* Plumage noir-brunâtre à reflets, avec faces inf., de poitrine à sous-caudales, blanches, *ad.* Long. tot. 0m,895—1m,100. *C. NIGRA,* Cigogne noire. — 1238.

IBIDÆ : Langue rudimentaire. Sillons nasaux prolongés jusqu'à l'extrémité du bec. Lorum nu. Pouce lég. surmonté, moyen ou court. Queue courte ou moyenne.

Plegadis : Bec long, arqué, un peu tétragone à la base, pl. ou m. comprimé en avant des narines, avec extrémité obtuse; narines ouvertes en dessus. Diverses parties de la tête et parfois cou nus. Tarse réticulé ou scutellé, en avant. Doigts moyens. Ongles moy., pl. ou m. arqués, comprimés et aigus . . . .

Bec plus long que le tarse, arqué, en avant surtout, quasi-tétragone et lég. dilaté à l'extrémité. Lorum, tour de l'œil, menton et pl. ou m. tour du bec nus. Tarse long, étroit, scutellé en avant, réticulé en arrière. Doigt ext. palmé à peu près à 1re articulation; int. à la base seulement. Ongle médian un peu pectiné.

Bec, au front, de plus d'un quart plus long que le tarse, *ad.*, aussi haut que large à la base. Pouce avec ongle environ moitié du médian. Plumes de l'occiput et du haut du cou, en arrière, un peu allongées, *ad.* Plumage d'un brun rouge, avec ailes, croupion, sus et sous-caudales et queue d'un noir vert à reflets métalliques, *ad.* Long. tot. 0m,535—635. *PL. FALCINELLUS,* Falcinelle éclatant. — 1244.

HEMIGLOTTIDES :

PLATALEIDÆ : Bec long, déprimé et développé en spatule en avant, avec narines en dessus. Diverses parties de la tête nues. Tarse gén. réticulé de toutes parts. Doigts moyens, gén. semi-palmés. Ongles droits ou arqués, pl. ou m. aigus.

Platalea : Bec beaucoup plus long que la tête et en spatule aplatie, vers le bout, avec extrémité pl. ou m. crochue; mandibule sup. cannelée transversalement, en dessus. Lorums, menton et gorge nus. Tarse beaucoup plus long que le médian. Doigt externe palmé jusqu'à 2e articulation à peu près. Ongle médian non pectiné.

Bec d'un tiers environ plus long que le tarse, avec spatule largement arrondie en avant et crochet terminal assez accusé. Doigt médian, avec ongle, à peu près deux tiers du tarse; pouce presque moitié du médian. Une forte touffe de plumes allongées et un peu effilées pendant à l'occiput, *ad.* Plumage blanc, avec ceinturon roussâtre; bec noir varié de jaune; pieds noirs, *ad.* Long. tot. 0m,72—87 . *PL. LEUCORODIA,* Spatule blanche. — 1249.

X. Ordre des Lamellirostres :

Familles

Ordre. — *Divisions.*

LAMELLIROSTRES Voy. Part. I, Tabl. I.

Bec moyen, quasi-droit, enveloppé d'une peau molle, sauf vers la pointe terminée en onglet dur; bords des mandibules garnis d'appendices lamelleux ou subconiques. Jambes et tarses courts ou moyens. Pieds gén. entièrement palmés. Pouce libre. Queue assez gén. courte.

- Bec pl. ou m. large et déprimé en avant, avec appendices latéraux en lamelles transv. étroites ou en tubercules épais, pl. ou m. subconiques. **DEPRESSIROSTRES :**
- Bec étroit, avec appendices latéraux dentiformes, pl. ou m. aigus et inclinés en arrière. **SERRATIROSTRES :**

Lamellirostres dépressirostres :

Espèces

Familles. — *Sous-Famille.* — *Genres.*

LAMELLIROSTRES DEPRESSIROSTRES : Voyez, ci-dessus, Tabl. XLI.

- Bec à peu près de même largeur en avant et en arrière, avec mandibule inf. en grande partie couverte. Lorum nu. Tarse trapu, réticulé; pouce sans lobe. Cou très long. **CYGNIDÆ :**
  - Bec au moins de la longueur de la tête, avec onglet sup. embrassant environ moitié de la largeur, en avant, et lamelles sup. peu saillantes. Tarse bien plus court que le doigt médian avec ongle. Doigt externe quasi-égal au médian . . . . . **Cygnus :**
- Bec plus étroit en avant qu'en arrière. Mandib. inf. pl. ou m. découverte. Lorum gén. emplumé. Membres post. presque à l'aplomb du corps. Pouce non lobé. Cou moyen ou assez long. **ANSERIDÆ :**
  - Bec un peu plus haut que large à la base, de la longueur de la tête à peu près, ou plus court, avec onglet terminal sup. enveloppant l'extrémité. Tarse moyen, quasi-entièrement réticulé. Un simple tubercule osseux mousse au poignet. Cou avec tête et bec moindre que demi-long. totale. ANSERINÆ :
    - Bec à peu près de la longueur de la tête, sans caroncule frontal et assez graduellement atténué en avant, avec saillies mandibulaires en tubercules subconiques bien apparents. Tarse un peu plus court que le doigt médian avec ongle, qui est un peu plus long que l'externe . . . . . **Anser :**
    - Bec à peu près égal à la tête, élevé au niveau des narines, à bords arqués, rentrants, et tubercules lat. très découverts. Tarse au moins égal au médian. Plumage du cou fortement plissé . . . . . **Chen :**
    - Bec petit, beaucoup plus court que la tête, convexe au-dessus des narines, déprimé et atténué en avant, avec onglet sup. fortement recourbé et des lamelles latérales couvertes par la mandib. sup. Tarse quasi-égal au doigt médian avec ongle . . . . **Branta :**

Dépressirostres et Serratirostres (Tabl. XLI).

représentées en Suisse.

Familles. — *Pages.*

- Bec à peu près de même largeur en avant et en arrière, avec mandibule inf. en grande partie couverte par la sup. Lorums nus. Membres post. assez reculés; tarse trapu; pouce sans lobe. Cou très long . . . . . **CYGNIDÆ :** 1255.
- Bec plus étroit en avant qu'en arrière, avec appendices latéraux subconiques ou lamelleux, et mandibule inf. gén. découverte. Lorums gén. emplumés. Membres post. à peu près à l'aplomb du corps. Tarse plutôt haut; pouce non lobé. Cou moyen ou assez long . . . . . **ANSERIDÆ :** 1267.
- Bec gén. plus large en avant qu'en arrière, parfois subégal ou un peu rétréci, avec lamelles pl. ou m. longues et étroites, et mandib. inf. pl. ou m. couverte ou découverte. Lorums gén. emplumés. Membres post. pl. ou m. reculés; tarse gén. plus court que le doigt médian; pouce lobé ou non. Cou gén. moyen, parfois allongé . . **ANATIDÆ :** 1293.
- Bec subcylindrique ou subconique, de la longueur de la tête, à peu près, ou un peu plus court, avec appendices latéraux coniques, pl. ou m. inclinés en dents de scie. Mandibule inf. entièrement découverte. Lorums emplumés. Membres post. reculés; tarse pincé, plus court que le doigt médian; pouce lobé. Cou moyen. . . . **MERGIDÆ :** 1411.

Familles I, Cygnidæ et II, Anseridæ.

représentées en Suisse.

Espèces. — *Pages.*

- Bec sans tubercule, avec méplat préfrontal losangique, limité de chaque côté par une saillie assez accusée; les plumes frontales formant angle entre ces deux saillies. Livrée blanche; bec noir en avant, jaune en arrière, *ad.* Long. tot. 1m,20—1m,60. *CYGNUS FERUS,* Cygne sauvage. 1258.
- Bec sans tubercule, avec méplat préfrontal subarrondi, plus petit et sans saillies latérales; plumes frontales dessinant une courbe convexe. Livrée blanche. Bec noir en avant et sur les bords, jaune en arrière, *ad.* Long. tot. 1m,15—1m,40. *CYGNUS MINOR,* Cygne de Bewick. 1261.
- Bec surmonté d'un fort tubercule frontal, oblong. Livrée blanche; bec en majeure partie orangé, mais noir sur le tubercule, le bord des mandibules, les narines et l'onglet terminal, *ad.* Long. tot. 1m,45—1m,80. . . . . *CYGNUS OLOR,* Cygne tuberculé. 1263.
- Bec, par le côté, sensiblement plus court que le tarse, avec onglet sup. subarrondi, aussi large que long. Ailes demeurant en arrière du bout de la queue. Tête, cou et croupion d'un cendré bleuâtre; ventre blanchâtre, le plus souvent immaculé. Bec entièrement jaune, avec onglet blanchâtre, *ad.* Long. tot. 0m,78—98. . . . *A. CINEREUS,* Oie cendrée. 1271.
- Bec, par le côté, légèrement plus court que le tarse, avec onglet ovale, plus long que large. Ailes atteignant au moins le bout de la queue. Tête et cou d'un cendré brun; croupion noirâtre; ventre blanchâtre; bec orangé au milieu, noir vers la base et sur l'onglet, *ad.* Long. tot. 0m,70—86 (0m,64). . . . . *A. SYLVESTRIS,* Oie sauvage. 1275.
- Bec, par le côté, notablement plus court que le tarse, avec onglet subarrondi. Ailes atteignant au moins le bout de la queue. Tête et cou d'un brun cendré, avec large bandeau blanc sur le front et les côtés de la mandibule sup. Croupion noirâtre; ventre blanchâtre, pl. ou m. largement taché de brun-noir; bec gén. jaune ou jaunâtre, avec onglet gén. blanchâtre, *ad.* Long. tot. 0m,64—70 (0,m54) . . . . . *A. ALBIFRONS,* Oie rieuse. 1279.
- Bec à peu près égal au doigt externe avec ongle et aminci en avant; mandibule sup. ridée sur les côtés, en arrière, avec large onglet convexe. Plumage blanc, avec moitié extrême des grandes rémiges noire; bec rouge-orangé en dessus, blanchâtre en dessous, *ad.* Long. tot. 0m,72—87 . . . . . *(CH. HYPERBOREUS)* Oie hyperborée. 1284.
- Bec moindre que demi-tête et, par le côté, lég. plus long que demi-tarse. Ailes dépassant sensiblement le bout de la queue. Front, joues, gorge et ventre blancs; cou noir, *ad.* Long. tot. 0m,58—70 . . . . . *BR. LEUCOPSIS,* Bernache à joues blanches. 1288.
- Bec un peu plus long que demi-tête et, par le côté, environ deux tiers du tarse. Ailes dépassant lég. le bout de la queue. Tête, cou et haut de la poitrine noirs, avec tache blanche ou grise sur les côtés du cou; ventre brunâtre ou presque noirâtre, *ad.* Long. tot. 0m,57—62 . . . . . *BR. TORQUATA,* Bernache cravant. 1290.

Lamellirostres dépressirostres :

Espèces

Famille. — *Sous-Familles.* — *Genres.*

LAMELLIROSTRES DEPRESSIROSTRES : Voy. Part. I, Tabl. I, et Part. II, Tabl. XLI.

Bec généralement plus large en avant qu'en arrière, parfois subégal, avec lamelles latérales plus ou moins longues et étroites. Lorums généralement emplumés. Membres postérieurs plus ou moins reculés. Tarse généralement plus court que le médian. Pouce lobé ou non. Cou moyen, parfois assez long . . . . . **Famille III, ANATIDÆ :**

Jambes moyennes, peu reculées; tarse moy., plus long que le doigt interne. Pouce non lobé. Doigts moyens; externe gén. plus court que médian. 14 rectrices. Bec pl. ou m. retroussé. Tête entièrement emplumée. Miroir sur l'aile à reflets métalliques. Cou moyen . . . TADORNINÆ :

Livrée des femelles rappelant celle des mâles.

Bec retroussé, plus large en avant qu'en arrière, avec onglet étroit, carrément recourbé en avant. Lamelles sup. fines. Tarse plutôt plus court que le bec . . . **Tadorna :**

Bec peu retroussé, à peu près de même largeur en avant et en arrière, avec onglet moy. convexe et courbé en avant. Lamelles sup. fines. Tarse un peu plus long que le bec. **Casarca :**

Jambes relat. courtes et assez reculées. Tarse court, gén. un peu moindre que le doigt interne. Pouce non lobé. Doigts moyens; externe gén. plus court que médian, au plus égal. 14–20 rectrices. Bec quasi-droit. Tête emplumée. Miroir alaire gén. à reflets métalliques. Cou dégagé, pl. ou m. allongé. ANATINÆ :

Femelles le plus souvent roussâtres ou brunâtres, maculées de brun ou de noirâtre.

Bec à peu près égal à la tête, à bords assez largement arrondis en avant, et graduell. rétréci en arrière, avec onglet moyen et convexe; lamelles sup. assez courtes. Queue subconique . . . . . **Anas :**

Bec relat. étroit, plus court que la tête et assez comprimé en arrière, avec onglet moyen assez brusquement recourbé. Lamelles sup. longues et minces. Queue arrondie. **Chaulelasmus :**

Bec très élargi en cuiller en avant, un peu plus long que la tête et pincé en arrière, avec onglet petit, bien recourbé. Lamelles sup. longues et minces. Queue conique. **Spatula :**

Bec relat. étroit, semi-cylindrique, au plus égal à la tête, avec onglet assez court. Lamelles sup. courtes. Queue conique; deux rectrices méd. prolongées et effilées. **Dafila :**

Bec beaucoup plus court que la tête, légèrement plus étroit en avant qu'en arrière; onglet court, bien courbé. Lamelles sup. courtes. Queue courte et conique . **Mareca :**

Bec un peu plus large en avant qu'en arrière ou quasi-égal, plus court que la tête ou presque aussi long, à onglet petit ou moyen. Lamelles sup. fines, couvertes ou à peu près. Queue relat. courte, conique ou arrondie. **Querquedula :**

Bec comprimé en arrière, à peu près aussi long que la tête et presque de même largeur sur toute sa longueur, avec onglet moyen, très courbé. Tarse bas et pincé. Pas de miroir à reflets métalliques. Livrée assez semblable dans les deux sexes. **Marmaronetta :**

Fam. III, Anatidæ, S.-FAM. TADORNINÆ et ANATINÆ (Tabl. XLII).

représentées en Suisse.

Espèces. — *Pages.*

Bec, en dessus, un peu plus long que doigt int. avec ongle, à arête concave, carrément aplatie devant le front (avec petite saillie charnue chez *mas, noces*); onglet sup. occupant environ un cinq. de la largeur en avant. Tête et moitié du cou verts ou noirâtres; large ceinture rousse; miroir vert sombre à reflets métall., et marron en arrière. Long. tot. 0m,56—64 . . . . . *T. CORNUTA,* — 1299.
Tadorne ordinaire.

Bec, en dessus, lég. plus court que doigt int. avec ongle, à arête déclive, lég. relevée en avant, aplatie sur le front; onglet occupant près de moitié de la largeur en avant. Tête et cou blanchâtres; corps roux; miroir vert, limité par du blanc en dessus. Long. tot. 0m,545—630 . . . . . *C. RUTILA,* — 1303.
Casarca roux.

Bec, aux côtés du front, quasi-égal au doigt médian avec ongle; arête carrément aplatie devant le front; onglet ovale, occupant environ un tiers de la largeur max. en avant. Quatre pennes caudales médianes recoquillées, *mas, noces.* Tête et haut du cou verts; étroit collier blanc; poitrine marron; sus et sous-caudales noires; miroir bleu ou violet, bordé de noir et blanc; bec verdâtre; pieds d'un orangé rougeâtre, *mas, noces.* Long. tot. 0m,525—620 . . . . . *A. BOSCHAS,* — 1309.
Canard sauvage.

Bec, aux côtés du front, un peu plus court que le médian avec ongle; arête triangulairement aplatie devant le front; onglet subarrondi, occupant lég. plus qu'un tiers de largeur max. en avant. Tête et haut du cou d'un gris roussâtre, ponctué de brun; miroir blanc, bordé de noir. Bec noir; pieds orangés, à membranes noirâtres, *ad., noces.* Long. tot. 0m,475—550 . . . . . *CH. STREPERUS,* — 1318.
Chipeau bruyant.

Bec deux fois aussi large en avant qu'en arrière et à peu près deux fois aussi long que le tarse. Onglet subovale, occupant au plus un cinq. de la largeur max. Tête et haut du cou verts; haut de la poitrine blanc; miroir bleu ou bleu vert à reflets, bordé de blanc dans le haut. Bec noir; pieds orangés, *mas, noces.* Long. tot. 0m,44—50. *SP. CLYPEATA,* — 1322.
Souchet commun.

Bec très lég. plus long, aux côtés du front, que le médian avec ongle. Onglet subovale, occupant un tiers environ de la largeur max. Tête et haut du cou, sur les côtés, bruns; nuque et sous-caudales noires, bordées de blanc; miroir vert-pourpré ou violet, bordé de roux dans le haut, de noir et blanc dans le bas. Bec bleuâtre; pieds cendrés. *mas, noces.* Long. tot. 0m,540—665, au bout des rectrices méd. . . . . *D. ACUTA,* — 1327.
Pilet acuticaude.

Bec, aux côtés du front, à peu près égal au doigt int. avec ongle. Onglet court, occupant deux cinq. environ de la largeur, en avant. Tête et demi-cou roux, avec bande suscéphalique longit. blanc-jaunâtre. Miroir vert, largement bordé de noir. Bec bleuâtre, à pointe noire; pieds cendrés, *mas, noces.* Long. tot. 0m,46—54 . . . *M. PENELOPE,* — 1331.
Siffleur pénélope.

Bec assez large, aux côtés du front, égal au médian avec ongle, à onglet moyen, triangulaire, occupant au moins un tiers de la largeur en avant. Dessus de la tête et nuque d'un brun foncé et bordés de blanc; face et moitié du cou d'un brun roux et pointillés de blanc. Miroir étroit, vert clair, bordé de blanc. Bec brun; pieds d'un cendré brunâtre, *mas, noces.* Long. tot. 0m,35—41 . . . . . *Q. CIRCIA,* — 1337.
Sarcelle d'été.

Bec assez étroit et, aux côtés du front, très lég. plus long que le médian avec ongle; onglet court, triangulaire, occupant moins que le tiers de la largeur en avant. Tête et haut du cou roux, avec une large tache verte, bordée de blanc en dessous, de l'œil à l'occiput. Miroir large, noir et vert, bordé de blanc et de roux dans le haut. Bec noirâtre; pieds cendrés, *mas, noces.* Long. tot. 0m,320—395 . . . . . *Q. CRECCA,* — 1341.
Sarcelle d'hiver.

Bec étroit, lég. plus long que le médian avec ongle. Livrée d'un brun grisâtre, ondulé de taches et croissants blanchâtres, en dessus, blanchâtre, transv. maculée de brun, en dessous; rémiges second. terminées de blanchâtre. Bec noir; pieds noirâtres. *ad.* Long. tot. 0m,39—43 . . . . . *M. ANGUSTIROSTRIS,* — 1345.
Marmaronette marbrée.

Lamellirostres dépressirostres :

Espèces

Famille. *S.-Famille.* *Genres.*

LAMELLIROSTRES DEPRESSIROSTRES : Voyez Partie I, Tableau I, et Partie II, Tableau XLI.

Bec gén. plus large ou aussi large en avant qu'en arrière, parfois un peu rétréci, avec lamelles lat. plus ou moins longues et étroites. Lorums emplumés. Mandibule inf. plus ou moins couverte. Membres post. plus ou moins reculés. Tarse court. Pouce lobé ou non. Cou moyen, parfois assez allongé.

Famille III, ANATIDÆ :

Jambes courtes et assez reculées. Tarse court ou très court. Pouce lobé. Doigts longs, l'externe plus long que le médian. 14-16 rectrices. Bec à narines avancées, largement séparées. Miroir de l'aile souvent sans reflets métalliques, parfois absent. Tête entièrement emplumée. Cou plus ou moins dégagé ou ramassé . . . . . FULIGULINÆ :

Femelles plus ou moins différentes des mâles.

Bec à peu près égal à la tête, un peu étranglé en arrière, aplati et lég. rétréci en avant, avec onglet moyen, plat et un peu recourbé. Lamelles sup. subconiques, découvertes sur plus de moitié du bec, en avant. Cou dégagé. Miroir alaire sans reflets.

Netta :

Femelle d'un brun roux, cendrée et blanchâtre.

Bec plus court que la tête ou quasi-égal, lég. relevé et élargi en avant, avec onglet petit ou moyen, pl. ou m. courbé. Lamelles sup. moyennes ou assez fortes, pas visibles par le côté. Cou pl. ou m. ramassé. Miroir alaire sans reflets. Queue très courte et arrondie . . . . . **Fuligula :**

Livrée des femelles de couleurs moins franches que celle des mâles.

Bec notabl. plus court que la tête, un peu rétréci en avant, avec onglet assez long, étroit ou moyen. Lamelles sup. subconiques, moyennes, peu ou pas découvertes. Queue moy. et conique. Cou assez dégagé. Pas de vrai miroir . . . . . **Clangula :**

Livrée des femelles plus brune et roussâtre que celle des mâles, en noces.

Bec beaucoup plus court que la tête et graduell. atténué en avant, avec onglet ovale embrassant tout le bout. Lamelles sup. moy., un peu visibles par le côté. Queue courte et conique. Cou ramassé. Miroir à reflets métalliques, chez le mâle.

Cosmonetta :

Livrée de femelle surtout brune, très différente de celle du mâle, en noces.

Bec assez épais, beaucoup plus court que la tête, lég. pincé derrière l'onglet qui embrasse à peu près le bout. Lamelles sup. subconiques, espacées, visibles sur moitié post. Queue, courte et conique, avec deux rectrices méd. allongées et effilées, chez mâle. Pas de miroir métallique . . . . . **Harelda :**

Livrée de la femelle plus rousse, très différente de celle du mâle.

Fam. III, Anatidæ, S.-FAM. FULIGULINÆ (Tabl. XLIII).

représentées en Suisse.

Espèces. *Pages.*

Bec à peu près égal au doigt médian sans ongle, aux côtés du front, un peu renflé au-dessus des narines, avec onglet plat, occupant presque moitié de la largeur en avant. Queue très courte et arrondie. Tête couverte d'une touffe convexe et rousse; faces inf. d'un brun noir; miroir blanc; bec rouge, *mas, noces*. Long. tot. 0m,535—575.

N. RUFINA, 1349.

Nette rousse.

Bec assez large en avant, un peu plus court que le doigt interne avec ongle, aux côtés du front, avec prolongements fronto-latéraux relat. peu accusés. Plumes de l'occiput en petite huppe retombante. Livrée noire, à part ventre, flancs et miroir alaire blancs; bec bleu, à onglet noir, *mas, noces*. Long. tot. 0m,39—45 . . . . . *F. CRISTATA,* 1355.

Fuligule morillon.

Bec large, lég. plus court que le doigt interne, aux côtés du front, avec prolongements fronto-latéraux moyens. Pas de huppe. Tête, cou et poitrine noirs; milieu du dos et scapulaires chinés blanchâtre et noir; ventre, flancs et miroir blancs; bec bleu clair, à onglet noir, *mas, noces*. Long. tot. 0m,46—51 . . . . . *F. MARILA,* 1360.

Fuligule milouinan.

Bec médiocr. large, un peu plus long, aux côtés du front, que le doigt interne avec ongle, lég. pincé vers le milieu, avec carènes fronto-latérales prolongées au delà de l'aplomb des commissures. Pas de véritable huppe. Tête et cou d'un roux rougeâtre; poitrine d'un noir brun; dos chiné noirâtre sur blanchâtre; bec noir et bleu, *mas, noces*. Long. tot. 0m,435—500 . . . . . *S. FERINA,* 1363.

Fuligule milouin.

Bec médiocr. large, lég. plus long, aux côtés du front, que le doigt interne avec ongle; carènes fronto-latérales prolongées lég. au delà de l'aplomb des commissures. Plumes sus et postcéphaliques relevées en petite crête convexe. Tête, cou et poitrine roux-marron; dos brun; ventre, miroir et iris blancs. Bec bleu-noirâtre, à onglet noir, *mas, noces*. Long. tot. 0m,39—43 . . . . . *F. NYROCA,* 1367.

Fuligule nyroca.

Bec notablement plus court, aux côtés du front, que le doigt interne avec ongle, beaucoup plus haut que large à la base et lég. relevé du bout. Plumes sus et postcéphaliques relevées en huppe convexe. Tête et haut du cou d'un noir vert à reflets, avec une tache latérale blanche et arrondie, en arrière du bec, plus bas que l'œil; dos noir; faces inf. blanches, *mas, noces*. Long. tot. 0m,41—50 . . . . . *CL. GLAUCION,* 1372.

Garrot vulgaire.

Bec petit, à peu près de la longueur du tarse, aux côtés du front, légèrement plus haut que large à la base. Plumes sus et postcéphaliques recourbées en crête arrondie. Tête et demi-cou d'un noir bleuâtre, avec une bande rousse de chaque côté d'une crête médiane noire; haut du corps cendré-bleu, avec collier et large croissant blancs, bordés de noir, sur le bas du cou et les côtés de la poitrine, *mas, noces*. Long. tot. 0m,40—47.

CL. HISTRIONICA, 1377.

Histrion arlequin.

Bec ramassé, un peu plus court, à commissures, que le doigt interne avec ongle. Front bombé en avant. Scapulaires allongées et effilées; légère crête suscéphalique arrondie. Tête et cou blancs, avec large tache lat. grise et brune, poitrine brune; ou : dessus de la tête, gorge, cou, poitrine et haut du ventre bruns; rectrices effilées, brunes, *mas*, en hiver ou en été. Long. tot. 0m,40—48 . . . . . *H. GLACIALIS,* 1382.

Harelde de Miquelon.

Lamellirostres : Dépressirostres (fin)
Famille III, Anatidæ, SOUS-FAMILLE
Espèces

Divisions. | *Familles.* | *Sous-Familles.*

LAMELLIROSTRES : Voy. Part. I, Tabl. I, et Part. II, Tabl. XLI.

Bec pl. ou m. large et déprimé en avant, avec appendices lat. en lamelles transv. étroites ou en tubercules pl. ou m. épais. **DEPRESSIROSTRES** (fin) :

Bec gén. plus large ou aussi large en avant qu'en arrière, parfois un peu rétréci. Lamelles lat. pl. ou m. longues et étroites. Mandibule inf. pl. ou m. couverte. Lorums emplumés. Tarse court. Cou moyen. **ANATIDÆ :**

Jambes reculées. Tarse court. Pouce lobé. Doigts longs, l'externe plus que le médian. Queue gén. courte. Bec pl. ou m. large. Miroir souvent sans reflets métalliques, parfois absent. Plumage ord. FULIGULINÆ (fin) :

Jambes reculées. Tarse très court. Pouce lobé. Doigts longs, l'externe un peu plus que le médian. Queue rigide, pl. ou m. allongée. Ailes courtes. Bec renflé en arrière, en dessus. Plumage dur et serré. ERISMATURINÆ :

Bec étroit, pourvu sur les côtés d'appendices coniques pl. ou m. inclinés en arrière, en dents de scie. **SERRATIROSTRES :**

Bec subcylindrique ou subconique, avec fosses nasales plus ou moins prolongées en sillon, en avant. Mandibule inf. entièrement découverte. Lorums emplumés. Jambes reculées. Tarse court et pincé. Pouce lobé. **MERGIDÆ :**

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

et Serratirostres (Tabl. XLIV).
FULIGULINÆ (fin) et Famille IV, Mergidæ.
représentées en Suisse.

Genres. | *Espèces.* | *Pages.*

Bec à peu près égal à la tête, plus ou moins renflé et emplumé en arrière, gén. large, mais plat et un peu rétréci en avant ; onglet large et aplati. Queue courte et conique, à rectrices assez étroites, acuminées et un peu rigides. Corps épais ; cou moyen. Livrée sombre . . . . . **Oidemia :**

Femelles un peu moins foncées que les mâles.

Bec largement revêtu d'un plumage court, dessinant une ligne transversale quasi-droite, en avant du front, convexe sur les narines et écrasé en avant, avec onglet embrassant environ moitié de la largeur antérieure. 1re rémige sans échancrure. Livrée noire ou brune, avec miroir blanc. Long. tot. 0m,51—61. . *OIDEMIA FUSCA,* Macreuse brune. 1390.

Bec étroitem. bordé de plumes courtes, en arrière, avec gibbosité arrondie derrière les narines et onglet embrassant tout le bout de la mandibule. 1re rémige fortement échancrée et rétrécie au bord int. Livrée noire ou brune ; pas de miroir. Long. tot. 0m,48—55 . . *OID. NIGRA,* Macreuse noire. 1393.

Bec quasi-carré et presque aussi haut que la tête, en arrière, et couvert en dessus, sur 1/3 au moins, par un prolongement subconique du plumage frontal ; l'onglet formant le bout de la mandibule sup. Livrée noire ou brune, avec une large tache blanche entre les yeux et une sur la nuque. Long. tot. 0m,49—56. *(OID. PERSPICILLATA),* Macreuse à lunettes. 1397.

Bec un peu plus court ou plus long que la tête, faiblement, mais graduellement rétréci en avant et un peu pincé vers le bout, avec onglet embrassant l'extrémité de la mandibule sup. et carènes frontales un peu chagrinées. Queue courte et conique. Corps long ; cou assez gros . . **Somateria :**

Femelles brunes, maculées de noir.

Bec, au bout des carènes frontales, aussi long ou plus long que la tête ; le plumage formant un angle aigu devant le front, et s'avançant, sur les côtés, jusque sous l'origine des narines. Dessus de la tête noir, divisé en arrière par une raie longit. blanche ; poitrine lie de vin clair, *mas, noces.* Long. tot. 0m,60—68. *SOM. MOLLISSIMA,* Eider ordinaire. 1401.

Bec brusquement renflé en arrière des narines. Doigts plus courts. Dessus de la tête cendré-bleuâtre ; un grand V noir sous la gorge, *mas, noces.* Long. tot. 0m,58—64 . . . . . *(SOM. SPECTABILIS),* Eider à tête grise. 1400.

Bec à peu près égal à la tête, avec arête très ascendante en arrière des narines, se divisant devant le front en 2 carènes pl. ou m. saillantes. Onglet très petit. Queue subconique, assez longue, à rectrices étroites et en gouttière. Pas de miroir. Pas d'appendices membraneux sous le bec. **Erismatura :**

Femelle plus gén. brune et rousse.

Bec de même longueur aux carènes frontales et aux commissures, et aussi large que haut en arrière, avec onglet plus étroit que la narine. Tête blanche, noire sur le sommet ; tour du cou noir ; manteau roux ; faces inf. roussâtres, barrées de noirâtre ; bec bleu, *mas, noces.* Long. tot. 0m,46—52. . . . . *E. LEUCOCEPHALA,* Erismature à tête blanche. 1407.

Bec quasi-droit et cyclo-tétragone, à peu près de la longueur de la tête, avec étroits sillons lat. jusqu'à l'onglet qui est crochu et dépasse notablement la mandibule inf. Queue arrondie, plutôt courte, à 18 rectrices un peu rigides. Corps et cou assez longs. **Mergus :**

Femelles rousses à la tête et grises en dessus.

Bec un peu plus long que le doigt interne, avec prolongements fronto-latéraux assez grands et anguleux ; revêtement plumeux latéral de la mandibule inf. aigu et au moins aussi long que celui de la mandibule sup. Huppe suscéphalique en large touffe arrondie, *mas,* plus effilée et retombante, *fem.* Tête et haut du cou d'un noir vert brillant ; bas du cou et poitrine d'un blanc rosâtre ; miroir blanc, *mas, noces.* Long. tot. 0m,65—76 . . . . . *M. MERGANSER,* Harle bièvre. 1413.

Bec plus long que le doigt interne, avec prolongements fronto-latéraux moyens et subarrondis ; revêtement plumeux lat. de la mandibule inf. largement anguleux et pl. court que celui de la mandibule sup. Huppe, occipitale et rayonnée, de plumes effilées ; tête et haut du cou d'un noir verdâtre ; bas du cou et poitrine roux, maculés de noirâtre. Miroir blanc, barré de noirâtre, *mas, noces.* Long. tot, 0m,55—63 . . *M. SERRATOR,* Harle huppé. 1417.

Bec subconique, moins effilé, plus court que la tête, avec onglet moins long et moins crochu. Queue plutôt courte et arrondie, à 16 rectrices lég. rigides. Corps subarrondi ; cou moyen. . . . . **Mergellus :**

Femelle brunâtre en dessus.

Bec notablement plus court que le doigt interne ; revêtement plumeux lat. de la mandibule sup. largement arrondi et beaucoup plus long que celui de la mandibule inf. Bout de l'onglet sup. ne dépassant guère la mandibule inf. Huppe céphalique retombante. Livrée blanche, avec une tache sur le devant de la joue et une sur l'occiput noires, plus deux demi-colliers post. et dos noirs, *mas, noces.* Long. tot. 0m,41—48. . . *M. ALBELLUS,* Piette blanche. 1422.

XI. Ordre des Totipalmes : **Famille I,**
XII. Ordre des Longipennes : Tubinarés, **Famille I,**
Espèces

Ordres.	*S.-Ordres.*	*Division.*	*Familles.*	*S.-Fam.*
TOTIPALMES (V. **AVES**, Partie I, Tableau I).				
	Quatre doigts réunis par une membrane. Membres post. très reculés. Tarse réticulé ou aréolé. Bec entièrement corné. **TOTIPALMES :**	Un sac membraneux sous le bec. **CULEATI :**	Bec très long, à bords lisses et en majeure partie aplati, avec crochet terminal ; un grand sac membraneux entre les branches de la mandibule inférieure, dont il atteint l'extrémité. **PELECANIDÆ :**	
			Bec moyen, quasi-droit, plus haut que large et crochu à l'extrémité, avec sac membraneux loin d'atteindre le bout de la mandibule inf. Régions de l'œil, de la commissure et de la gorge plus ou moins dénudées. **PHALACROCORACIDÆ :**	
LONGIPENNES (Voyez **AVES**, Partie I, Tableau I).	Ailes longues, avec avant-bras long et rémiges secondaires relativement courtes. Trois doigts antérieurs plus ou moins palmés ; pouce faible et surmonté. Tarse moyen ou court. Bec dur, à narines tubulaires ou en fente. **LONGIPENNES :**			
	Narines ouvertes à l'extrémité de tubes saillants, supérieurs ou latéraux. Bec crochu en avant, avec sutures pl. ou m. profondes. Tarse pl. ou m. comprimé, gén. réticulé, except. botté. Doigts ant. assez longs, entièrement palmés. **TUBINARES :**	Tubes nasaux réunis sur l'arête du bec et pl. ou m. séparés par une cloison médiane. Bec rehaussé et crochu en avant. Pouce très court, gén. réduit à un ongle saillant et pointu. **PROCELLARIIDÆ :**	Bec robuste. Mandibule infér. élargie et obliquement relevée, vers le bout. FULMARINÆ :	
			Bec pl. ou m. allongé. Mandib. inf. pincée, pointue et courbée vers le bas, au bout. PUFFININÆ :	
			Bec pl. ou m. court. Mandib. inf. fléchie et pointue vers le bout. Tarse grêle, réticulé, subscutellé ou botté. PROCELLARIINÆ :	
	Narines en fente et percées de part en part. Bec quasi-droit, à sutures peu ou pas apparentes, pl. ou m. élevé et crochu ou pointu, en avant. Doigts ant. pl. ou m. palmés. Pouce libre et court, parfois absent. **FISSINARES :**	Bec couvert d'une membrane céreuse jusqu'au delà du milieu, avec fort onglet crochu et pincé en avant. Tarse couvert de scutelles bombées, en avant. Doigts ant. entièrement palmés. Pouce court, avec ongle assez fort. **LESTRIDÆ :**		

Pelecanidæ, et **Famille II, Phalacrocoracidæ.**
Procellariidæ et Fissinarés, **Famille II, Lestridæ** (Tabl. XLV).
représentées en Suisse.

Genres.	*Espèces.*	*Pages.*
Un seul genre ; voyez, à gauche, les caractères de la famille. **Pelecanus :**	Bec, à la commissure, à peu près 3 fois le tarse. Angle frontal emplumé, pointu et assez étroit. 1re à 5e rémiges lég. échancrées au bord int. Plumage de la tête et du cou court, sauf petite huppe occipitale. Livrée d'un blanc rosé ; avec rémiges en tout ou partie noires. Long. tot. 1m,40—1m,85 . . . . . *(P. ONOCROTALUS),* Pélican blanc.	1429.
Un seul genre ; voyez, à gauche, les caractères de la famille. **Phalacrocorax :**	Bec robuste, à peu près égal à la tête, au front. Tarse presque égal au doigt int. Dessus de la tête, bas du dos et faces inf. d'un noir vert. Des plumes blanches effilées à la tête et au cou ; une tache blanche au côté ext. de la jambe, *ad., noces.* Long. tot. 0m,81—92. *PH. CARBO,* Cormoran ord.	1434.
	Bec env. 3/5 de la tête, au front. Tarse égal à peu près au pouce avec ongle. Plumes du vertex effilées en petite huppe tombante. Tête et cou d'un brun foncé ; corps noir-vert. De petits traits blancs à la tête, au cou et sur les côtés, *ad., noces.* Long. tot. 0m,52-58. *PH. PYGMÆUS,* Cormoran pygmée.	1439.
Bec notabl. plus court que la tête, fortem. rehaussé et crochu en avant. Tubes nasaux méd. allongés, quasi-verticalement tronqués, en avant. Tarse réticulé et comprimé . . **Fulmarus :**	Bec ramassé, passabl. plus court que le tarse, au front, avec tubes nasaux couvrant 1/2 du bec environ. Tarse gén. plus court que doigt int. avec ongle. Livrée cendrée en dessus, blanche en dessous, avec rémiges noirâtres et petit espace brunâtre devant l'œil ; bec et pieds jaunes, *ad.* Long. tot. 0m,45—50. . . . . *(F. GLACIALIS),* Pétrel glacial.	1446.
Bec relat. long et étroit, passabl. convexe et courbé en avant. Tubes nasaux relat. courts, ouverts obliquement vers le haut. Tarse réticulé et très pincé. **Puffinus :**	Bec quasi-égal au tarse, au front, avec tubes nasaux mesurant environ un quart du bec. Tarse à peu près égal au doigt int. Faces sup. d'un cendré brun ; inf. blanchâtres. Bec jaunâtre, à pointe brune, *ad.* Long. tot. 0m,465—510 . . . . . *(P. CINEREUS),* Puffin cendré.	1450.
	Bec assez grêle, sensibl. plus court que le tarse, au front, avec tubes nasaux mesurant environ 1/5 du bec. Tarse un peu plus long que le doigt int. Faces sup. d'un brun noirâtre ; inf. blanches. Bec brun-noirâtre, *ad.* Long. tot. 0m,32—37. . . . . *(P. ANGLORUM),* Puffin manks.	1452.
Bec court, comprimé et courbé en avant. Tubes nasaux moy., avec étroite cloison un peu en retrait. Tarse largement réticulé en avant, par places subscutellé sur les côtés. **Procellaria :**	Bec assez étroit, à peu près 1/2 de la tête, au front, et beaucoup plus court que le doigt int., avec tubes nasaux un peu plus courts que 1/2 du bec en dessus. Tarse quasi-égal au médian avec ongle. Entièrement d'un brun noir, avec sus-caudales, sauf le bout, et base des rectrices lat. blanches. Long. tot. 0m,145—152 . *(PROC. PELAGICA),* Thalassidrome tempête.	1455.
Bec plus court que la tête, au front, subcylindrique en arrière, avec arête arrondie et onglet sup. crochu. Tarse grossièrement granuleux en arrière. Doigt médian le plus long ; ongle de l'interne crochu. **Stercorarius :**	Bec robuste, à onglet très crochu. Tous ongles forts et crochus, int. surtout. Ailes dépassant gén. peu la queue. Queue plutôt courte et subarrondie, avec rectrices médianes larges, dépassant peu les voisines. Brun, avec large miroir blanc sur la base des grandes rémiges. Long. tot. 0m,56—59. . . . . *ST. CATARRACTES,* Stercoraire cataracte.	1461.
	Bec moyen, à onglet méd. crochu. Ongles courbés, l'int. assez crochu. Ailes dépassant passabl. les rectrices lat. Queue moy., avec 2 rectrices méd. larges, notabl. prolongées et un peu tordues, *ad.* Calotte, dos et sous-caudales d'un noir brun fuligineux ; faces inf. blanches, pl. ou m. mouchetées de brun sur la poitrine et les côtés, *ad.*, ou brun varié de roux, *juv.* Long. tot. 0m,435—485, aux rectrices lat. *ST. POMARINUS,* Sterc. pomarin.	1464.
	Bec relat. petit, à onglet médiocr. crochu et sans échancrure. Queue moy., subarrondie, avec 2 rectrices méd. coniques et acuminées, dépassant beaucoup les voisines, sans atteindre le double, *ad.* Calotte et faces sup. d'un brun cendré ; poitrine et ventre blancs (voy. var.). Long. tot. 0m,40-46, aux rectrices lat. *ST. CREPIDATUS,* Sterc. Richardson.	1468.
	Bec petit ; onglet relat. peu crochu, lég. échancré vers la pointe. Queue assez longue, avec 2 rectrices méd. plates, très effilées et dépassant souvent beaucoup le double des latérales, *ad.* Calotte noirâtre ; dos et faces inf., en arrière, d'un cendré brunâtre, *ad.* Long. tot. 0m,348—395, aux rectrices lat. . . . . *ST. LONGICAUDUS,* Sterc. de Buffon.	1473.

Longipennes fissinarés (suite) :

Espèces

Sous-Ordre.	*Famille.*	*Sous-Famille.*	*Genre.*
LONGIPENNES FISSINARES (Voyez **AVES**, Part. I, Tabl. I, et Part. II, Tabl. XLV). Narines en fente latérale, percées de part en part. Bec à sutures non apparentes. Pouce surmonté, libre et court, parfois absent. **FISSINARES :**	Bec entièrement et uniformément corné, à narines et angle mentonnier pl. ou m. avancés. Jambes moyennes ou plutôt courtes. Tarses couverts de scutelles plates, en avant. Ailes pl. ou m. longues et effilées, gén. suraiguës. Queue carrée ou pl. ou m. bifurquée. . **LARIDÆ :**	Bec pl. ou m. élevé, comprimé et courbé ou crochu, en avant, avec angle mentonnier bien accusé. Doigts ant. entièrement réunis par une membrane pl. ou m. droite ou concave. LARINÆ :	Bec droit, beaucoup plus court que la tête, au front, et pl. ou m. fort, avec angle mentonnier en avant du milieu de la mandib. sup. au front. Tarse presqu'aussi long ou un peu plus long que le médian avec ongle, scutellé en avant, réticulé en arrière, avec série d'écussons pl. ou m. grands sur le côté post. externe. Ongles petits ou moyens; le médian le plus fort, tranchant au bord int. Queue moyenne et quasi-carrée. . . . **Larus :**

Fam. III, Laridæ (Tabl. XLVI).

représentées en Suisse.

Sections.	*Espèces.*	*Pages.*
Pas de capuchon, ni de noir aux rémiges, *ad.* Pas de bande transv. noirâtre à la queue, chez *juv.* . . . . **L. leucopteri :**	Bec assez robuste, moy. haut, méd. crochu en avant et à peu près égal, en dessus, au doigt interne avec ongle. Dos et couvertures d'un cendré bleuâtre pâle; tout le reste blanc, *ad.* Long. tot. 0m,54—60. *(L. LEUCOPTERUS),* Goéland leucoptère.	1482.
Un manteau, noir-brun ou gris, sur le dos et les couvertures, *ad.* Pas de capuchon. Une bande transversale noirâtre au bout de la queue, chez *juv.* . . . . . **L. palliati :**	Bec très robuste, très haut et très crochu en avant, un peu plus long, en dessus, que le doigt interne avec ongle. Dos et couvertures d'un noir ardoisé. Les grandes rémiges prim. pl. ou m. noires et grises, avec large bout blanc, *ad.* Long. tot. 0m,655—720. *L. MARINUS,* G. à manteau noir.	1484.
	Bec assez robuste, moy. haut, méd. crochu en avant et presque égal, en dessus, au doigt externe avec ongle. Dos et couvertures d'un ardoisé noirâtre. Grandes rémiges prim. en maj. partie noires et étroitement terminées de blanc, *ad.* Long. tot. 0m,49—55. *L. FUSCUS,* G. à pieds jaunes.	1488.
	Bec robuste, assez haut et crochu en avant, à peine plus court que le doigt externe avec ongle, en dessus. Dos et couvertures d'un cendré bleu assez foncé. Grandes rémiges prim. cendrées et noires, avec bout blanc pl. ou m. large, *ad.* Long. tot. 0m,555—630. *L. ARGENTATUS,* G. à manteau bleu.	1492.
	Bec très fort et élevé, bien crochu en avant et presque aussi long, en dessus, que le doigt médian avec ongle. Dos et couvertures d'un cendré bleuâtre pâle. Grandes rémiges prim. en maj. partie noires, avec bout blanc, *ad.* Long. tot. 0m,45—50 . . . *(L. AUDOUINI),* G. d'Audouin.	1497.
	Bec relat. faible, peu élevé et peu crochu en avant, lég. plus long, en dessus, que le doigt interne avec ongle. Dos et couvertures d'un cendré bleuâtre. Grandes rémiges prim. en majorité grises vers la base et noires en avant; les deux premières avec large bande subterminale blanche, *ad.* Long. tot. 0m,425—480. . . . *L. CANUS,* G. cendré.	1498.
Un capuchon noir, brun ou gris, sur la tête et le haut du cou, *ad., noces.* Une bande transv. noirâtre au bout de la queue, chez *juv.* **L. cucullati :**	Bec relat. faible, peu élevé, assez pointu et pincé en avant, lég. plus court que le doigt externe avec ongle, en dessus. Tête et haut du cou bruns, plus bas en avant qu'en arrière. Dos cendré bleuâtre; rémiges prim. blanches, pl. ou m. bordées et terminées de noir, *ad., noces.* Long. tot. 0m,37—42. . . . . *L. RIDIBUNDUS,* Mouette rieuse.	1503.
	Bec assez robuste, notabl. plus haut et plus convexe en avant que chez *Ridibundus*, et quasi-égal au doigt externe avec ongle. Tête et cou relat. bas, d'un brun noirâtre, plus bas en avant qu'en arrière. Dos et couvertures d'un cendré brunâtre. Rémiges prim. ant. noires, les deux ou trois premières jusqu'au bout, *ad., noces.* Long. tot. 0m,39—43 . . . . . *(L. ATRICILLUS),* M. à capuchon plombé.	1513.
	Bec relat. robuste et élevé, assez crochu en avant et lég. plus long que le doigt interne avec ongle, en dessus. Tête et haut du cou noirs, presque aussi bas en arrière qu'en avant. Dos et couvertures d'un cendré bleuâtre pâle. Rémiges prim. blanches; la 1re bordée de noir au côté ext., *ad., noces.* Long. tot. 0m,38—42. *M. MELANOCEPHALUS,* M. mélanocéphale.	1518.
	Bec grand, haut, comprimé, méd. crochu en avant et à peu près égal au doigt ext. avec ongle, en dessus. Tête et haut du cou noirs, plus bas en avant qu'en arrière. Dos et couvertures d'un cendré bleuâtre; rémiges prim. en maj. partie blanches, avec espace subterminal noir, *ad., noces.* Long. tot. 0m,64—68. *(L. ICHTHYAËTUS),* M. ichthyaëte.	1521.
Bec petit, peu crochu. Un capuchon noir ou noirâtre. Rémiges prim. grises et blanches, plus foncées en dessous, *ad., noces.* Queue lég. échancrée. chez *juv.* . . . **L. minuti :**	Bec faible, peu élevé, assez acuminé et pincé, un peu plus long que le doigt interne avec ongle, en dessus. Tête et haut du cou d'un noir brun. Dos et couvertures d'un cendré bleu pâle. Rémiges prim. cendrées en dessus, noirâtres en dessous, *ad., noces.* Long. tot. 0m,26—29 . . . . . *L. MINUTUS,* M. pygmée.	1524.

Longipennes fissinarés : **Famille III,**

Espèces

Famille. — *S.-Familles.* — *Genres.*

LONGIPENNES FISSINARES (Voy. **AVES**, Part. I, Tab. I, et Part. II, Tab. XLV).

Bec entièrement corné, avec narines et angle mentonnier pl. ou m. avancés. Jambes moy. ou courtes. Tarse couvert de scutelles plates, en avant. Ailes longues et effilées, gén. suraiguës. Queue quasi-carrée ou pl. ou m. bifurquée . . . . . **LARIDÆ :**

Bec gén. droit, pl. ou m. élevé, crochu, courbé ou convexe, en avant, et gén. plus court que la tête, en dessus. Doigts ant. entièrem. réunis par une membrane pl. ou m. droite ou concave. Queue carrée ou subarrondie, rarement très échancrée. LARINÆ :

Bec droit, plutôt court et comprimé, assez élevé et convexe en avant. Angle mentonnier assez accusé et avancé. Tarse à peu près égal au médian avec ongle, étroitem. scutellé en avant. Palmures complètes, lég. concaves. Queue un peu allongée et passabl. échancrée.

Xema :

Bec très lég. arqué, moyen, médiocr. élevé et passabl. comprimé en avant; angle mentonnier peu saillant, assez avancé. Tarse relat. grêle, beaucoup plus court que le médian avec ongle. Palmures entières, quasi-droites. Pouce rudimentaire. Queue subcarrée . . **Rissa :**

Bec droit, assez haut et épais, convexe mais peu crochu en avant; angle mentonnier assez accusé, moy. avancé. Tarse assez épais, notabl. plus court que le médian avec ongle. Doigts gros, à palmures passablem. échancrées. Queue plutôt longue, subarrondie.

Pagophila :

Bec droit, assez large et élevé, plus court que la tête, en dessus, avec angle mentonnier bien saillant et avancé. Tarse élevé, plus long que le médian avec ongle, part. scutellé et part. écussonné, en avant. Palmures quasi-complètes, mais profond. échancrées.

Gelochelidon :

Bec très fort, lég. arqué et plus long que la tête, en dessus, avec angle mentonnier médiocr. accusé et assez reculé. Tarse quasi-égal au médian avec ongle ou un peu plus long. Palmures complètes, relat. peu échancrées . . . . . **Hydroprogne :**

Bec souvent un peu arqué, parfois quasi-droit, peu ou méd. élevé, pincé et pointu en avant, un peu plus long ou plus court que la tête, en dessus. Doigts ant. pl. ou m. réunis par une membrane pl. ou m. échancrée. Queue gén. profond. bifurquée. STERNINÆ :

Bec lég. arqué ou quasi-droit, pl. ou m. allongé, subconvexe, pincé et pointu en avant, avec angle mentonnier gén. en arrière du milieu du bec en dessus. Tarse bas, gén. plus court que le médian avec ongle. Palmures quasi-complètes, mais pl. ou m. profondément échancrées, entre interne et médian surtout. Queue profond. bifurquée, à rectrices lat. effilées. Manteau assez gén. d'un cendré bleuâtre; faces inf. blanches; dessus de la tête assez gén. noir . . . . . **Sterna :**

Bec quasi-droit ou faiblem. arqué, plus court que la tête, au front, peu ou médiocrement élevé, très comprimé et pointu en avant; arête sup. formant angle arrondi dans le plumage frontal; angle mentonnier assez accusé. Tarse égal environ au médian sans ongle. Queue moyenne et relat. peu échancrée. Ailes dépassant beaucoup la queue. Livrée pl. ou m. sombre aux faces inférieures. **Hydrochelidon :**

Laridæ, LARINÆ (suite) et STERNINÆ (Tabl. XLVII).

représentées en Suisse.

Espèces. — *Pages.*

Bec relat. petit, un peu plus long que le doigt interne avec ongle, en dessus; la hauteur sur l'angle mentonnier au moins égale à celle sur les narines, qui sont un peu en arrière du milieu du bec, au front. Tête et haut du cou d'un gris de plomb bordé de noir dans le bas; dos cendré-bleu; bec noir à pointe jaune, *ad.*, *noces*. Long. tot. 0m,325 —355, à rectrices lat. . . . . *X. SABINII,* 1527.
Xème Sabine.

Bec moyen, convexe sur beaucoup plus que moitié de sa longueur au front, à peine plus long que le doigt interne avec ongle, en dessus; la hauteur sur l'angle mentonnier passabl. moindre que sur le milieu du bec au front, un peu en arrière. Tête et cou blancs; manteau cendré-bleuâtre; bec jaune-verdâtre, *ad.*, *noces*. Long. tot. 0m,39—45, à rectrices lat. . . . . *R. TRIDACTYLA,* 1532.
Risse tridactyle.

Bec robuste, un peu pincé au milieu, convexe en avant et un peu plus court que le doigt externe avec ongle, en dessus; la hauteur sur l'angle mentonnier lég. moindre que sur les narines, en arrière. Livrée blanche; bec jaune, *ad.*, *noces*. Long. tot. 0m,425—510, à rectrices lat. *P. EBURNEA,* 1537.
Pagophile blanche.

Bec robuste, à peine plus long que le tarse et passabl. convexe en dessus, avec sillon nasal obliquement prolongé jusqu'au bord de la mandibule sup. Queue moyenne, assez fourchue, à rectrices lat. coniques. Dessus de la tête et nuque noirs; manteau cendré-bleuâtre pâle; bec et pieds noirs, *ad.*, *noces*. Long. tot. 0m,34—39, à rectrices lat. . . . . *G. ANGLICA,* 1541.
Gélochélidon Hansel.

Bec très grand et gros, passabl. convexe en dessus, à bords quasi-verticaux, près d'un tiers plus long que le tarse, en dessus. Queue relat. courte et plutôt peu échancrée, à rectrices lat. coniques. Dessus de la tête noir; manteau cendré-bleuâtre; bec rouge; pieds noirs, *ad.*, *noces*. Long. tot. 0m,49—55, à rectrices lat. . . . . *H. CASPIA,* 1544.
Hydroprogné Tschegrava.

Bec faiblement arqué, relat. peu élevé, presque double du tarse, en dessus. Ailes dépassant passabl. les rectrices lat., *ad.* Queue bifurquée sur moitié de sa longueur environ, avec rectrices lat. effilées. Dessus de la tête et haut de la nuque noirs; bec noir à pointe jaune; pieds noirs, *ad.*, *noces*. Long. tot. 0m,38—43, à rectrices lat. . . . . *ST. CANTIACA,* 1550.
Hirondelle de mer Caugek.

Bec lég. arqué, double du tarse, *ad.*, très pincé et atténué depuis les narines. Ailes demeurant en arrière des rectrices lat. Queue bifurquée bien au delà de la moitié de sa longueur, à rectrices lat. très effilées et pointues, *ad.* Dessus de la tête et nuque noirs; bec noir, rouge à la base; pieds rouges, *ad.*, *noces*. Long. tot. 0m,360—425, à rectrices lat. . . . . *ST. DOUGALLI,* 1553.
Hir. de mer Dougall.

Bec très lég. arqué, un peu moindre que le double du tarse qui est un peu plus long que le médian sans ongle. Ailes égalant ou dépassant lég. la queue. Queue bifurquée sur un peu moins de moitié, *ad.*, à rectrices lat. effilées. Dessus de la tête et nuque noirs; bec rouge, noir en avant; pieds rouges, *ad.*, *noces*. Long. tot. 0m,34—40, à rectrices lat. . . . . *ST. FLUVIATILIS,* 1556.
H. de mer Pierre-Garin.

Bec presque droit, un peu plus que double du tarse. Ailes n'atteignant pas d'ordinaire le bout des rectrices lat. Queue bifurquée sur moitié au moins, à rectrices lat. très effilées et acuminées, *ad.* Dessus de la tête et du cou noirs. Bec et pieds gén. rouges, *ad.*, *noces*. Long. tot. 0m,37—39, à rectrices lat. . . . . *ST. MACRURA,* 1560.
H. de mer arctique.

Bec quasi-droit, de deux-cinq. environ plus long que le tarse et très pointu; tarse un peu plus long que doigt externe avec ongle. Ailes égalant ou dépassant lég. la queue; queue bifurquée à deux-cinq. environ, *ad.* Front blanc; dessus et derrière de la tête, ainsi que lorums, noirs. Bec jaune, noir à la pointe; pieds orangés, *ad.*, *noces*. Long. tot. 0m,21—24, à rectrices lat. . . *ST. MINUTA,* 1562.
H. de mer naine.

Bec très lég. arqué, assez étroit, peu élevé et de près de deux-cinq. plus long que le tarse, en dessus, avec angle mentonnier lég. en arrière du milieu du bec au front. Palmures médiocrement reculées. Tête, cou, dos et faces inf. noirs; ailes et queue d'un cendré noirâtre; bec noir; pieds bruns, *ad.*, *noces*. Long. tot. 0m,215-260, à rectrices lat. . . . . *HYD. NIGRA,* 1567.
Guifette noire.

Bec quasi-droit et relat. court, assez élevé en arrière et de un quart environ plus long que le tarse, en dessus, avec angle mentonnier très lég. en arrière du milieu du bec au front. Palmures très reculées. Tête, corps et couv. sous-alaires noirs; queue et haut de l'aile, en dessus, blancs; bec et pieds rouges, *ad.*, noces. Long. tot. 0m,23—26, à rectrices lat. . . . . *HYD. LEUCOPTERA,* 1571.
Guifette à ailes blanches.

Bec faiblement arqué, assez robuste et élevé, d'un tiers environ plus long que le tarse, avec angle mentonnier volontiers lég. en avant du milieu du bec au front. Palmures assez reculées. Dessus de la tête et haut de la nuque noirs, joues blanches; couvertures sous-alaires blanches; ventre noirâtre; bec et pieds rouges, *ad.*, *noces*. Long. tot. 0m,26—28, à rectrices lat. . . . . *HYD. HYBRIDA,* 1574.
Guifette moustac.

XIII. Ordre des Uropodes

Famille I, Podicipidæ et

Espèces

Ordre. — *S.-Ordre.* — *Division.* — *Familles.* — *Genres.*

UROPODES (Voy. **AVES**, Partie I, Tableau I).

UROPODES : Jambes très reculées, courtes et emplumées. Tarse court ou très court. Bec dur, à bords plus ou moins tranchants. Queue courte ou nulle.

HOLOPTERI : Ailes emplumées et étroites. Pouce en arrière ou sublatéral, plus ou moins surmonté, lobé, rudimentaire ou nul.

COLYMBI : Tarse nu et très comprimé. Doigts ant. lobés ou palmés. Narines ovales ou allongées, percées de part en part. Plumage plus ou moins mou ou résistant.

PODICIPIDÆ : Doigts ant. pl. ou m. reliés en arrière, déprimés et largement bordés de membranes obliquement scutellées, en avant. Tarse scutellé en avant et sur les côtés. Pouce largement lobé. Bec moyen ou assez long et subconique. Queue nulle. Plumage décomposé et soyeux.

Podiceps : Bec droit ou quasi-droit, comprimé et pointu en avant. Doigt ext. le plus long. Ongles aplatis, souvent un peu pectinés à l'extrémité. Une étroite bande nue entre bec et œil.

COLYMBIDÆ : Doigts ant. complètement réunis par une membrane un peu échancrée. Tarse largement réticulé. Pouce court, sublatéral et médiocrement lobé. Bec assez fort, emplumé sur la base, subconique, comprimé et pointu. Queue courte, à rectrices assez rigides. Plumage court et serré.

Colymbus :

holoptères : Colymbi (Tabl. XLVIII).

Famille II, Colymbidæ.

représentées en Suisse.

Espèces. — *Pages.*

Bec droit, un peu plus long que le doigt interne, à la commissure. Ongle du médian au moins aussi large que long, *ad.* Un pinceau occipital de plumes noires dépassant un peu la tête, de chaque côté, et une large collerette rousse et noire, dépassant les pinceaux, en arrière des joues. Joues blanchâtres ou roussâtres, *ad., noces.* 2 raies longit. blanches sur l'aile. Long. tot. 0m,52—56 . . . . . *P. CRISTATUS,* Grèbe huppé. 1583.

Bec droit, au plus égal au doigt interne, à la commissure. Ongle du médian presque aussi large que long, *ad.* Une touffe subarrondie de plumes occipitales noires ne dépassant pas la tête, de chaque côté ; pas de collerette. Joues grises ; cou marron, *ad., noces.* Une seule raie longit. blanche sur l'aile. Long. tot. 0m,41—45 . . . *P. GRISEIGENA,* Grèbe Jougris. 1588.

Bec subconique, droit, notabl. plus court que le doigt interne, à la commissure. Ongle du médian passabl. plus long que large. Plumes temporales formant une corne ou touffe érectile rousse ; joues et une épaisse collerette noires, comme le haut du cou, *ad., noces.* Une seule raie blanche sur l'aile. Long. tot. 0m,325—350 . . . . . *P. CORNUTUS,* Grèbe cornu. 1591.

Bec relat. mince et un peu retroussé en avant, sensibl. plus court que le doigt interne, à la commissure. Ongle du médian beaucoup plus long que large, *ad.* Une touffe arquée de plumes jaune-doré, partant de l'œil et couvrant la région auriculaire ; joues, une faible collerette et cou noirs, *ad., noces.* Une seule raie blanche sur l'aile. Long. tot. 0m,320—345 . . . . . *P. NIGRICOLLIS,* Grèbe oreillard. 1594.

Bec relat. court, beaucoup moindre que le doigt interne, à la commissure. Ongle du médian subconique, un peu plus long que large, *ad.* Plumes frontales avançant en angle sur l'arête du bec. Plumes occipitales un peu prolongées. Joues et haut du cou d'un roux marron, *ad., noces.* Pas de raie blanche sur l'aile fermée. Long. tot. 0m,230—265. *P. FLUVIATILIS,* Grèbe castagneux. 1597.

Bec moyen, quasi-droit ou lég. relevé en avant, beaucoup plus court que le tarse, au front, avec bords très rentrants ; arête lég. déprimée sur les narines et mandibule inf. passabl. relevée en avant de l'angle mentonnier. Médian avec ongle lég. plus long que le bec aux commissures, *ad.* Tête et côtés du cou cendrés ; devant du cou marron ; nuque striée noir et blanc, *ad., noces.* Long. tot. 0m.620—695 . . . *C. SEPTENTRIONALIS,* Plongeon cat-marin. 1605.

Bec quasi-droit, notabl. plus court que le tarse, au front, avec bords rentrants, arête sup. très lég. convexe et angle mentonnier médiocr. accusé. Médian avec ongle un peu plus long que le bec aux commissures, *ad.* Tête et cou gris, en arrière ; gorge et cou noirs, avec petites macules blanches au-dessous de la première et longues stries blanches sur les côtés du second, *ad., noces.* Long. tot. 0m,68—77 . . *C. ARCTICUS,* Plongeon arctique. 1609.

Bec droit, haut et fort, à peu près égal au tarse, au front, et lég. plus long que le médian, aux commissures, avec bords tranchants, peu rentrants, *ad.* Tête et cou noirs, avec deux demi-colliers de stries blanches de chaque côté. Long. tot. 0m,78—1m. *C. GLACIALIS,* Plongeon imbrim. 1612.

Uropodes holoptères (fin) : Alci (Tabl. XLIX).

Famille des Alcidæ.

Espèces représentées en Suisse.

Ordre.	*S.-Ord.*	*Division.*	*Famille.*	*S.-Familles.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pages.*
UROPODES (Voy. **AVES**, Partie I, Tableau I).	Jambes très reculées, courtes et emplumées. Tarse court ou très court. Bec dur, à bords plus ou moins tranchants. Queue courte ou nulle. . **UROPODES :**	Ailes emplumées et étroites. Pouce en arrière ou sublatéral, plus ou moins surmonté, lobé, rudimentaire ou nul. . **HOLOPTERI :**	Tarse gén. nu et assez ou médiocr. comprimé. Bec moyen ou relat. court, subconique et pointu, ou convexe et pl. ou m. comprimé, avec narines pl. ou m. operculées. Doigts entièrement palmés. Pouce nul ou quasi-nul. Plumage épais, plutôt court. **ALCI . . . . ALCIDÆ :**	Bec envahi par le plumage, gén. jusqu'aux narines, en dessus, et jusqu'à la rencontre des deux branches de la mandib. inf., en dessous. ALCINÆ :	Bec bien plus long que le tarse, en avant des plumes frontales, subconique et pointu, à bords tranchants. Tarse médiocr. comprimé, à peu près égal au doigt interne, scutellé en avant, réticulé en arrière. . **Uria :**	Bec très faibl. arqué, au moins égal au doigt int., au front, d'un quart environ plus long que le médian avec ongle, à la commissure, et à peu près deux fois aussi haut que large, devant les narines, *ad.* Faces dorsales, tête et cou bruns; faces inf. blanches, avec stries noirâtres sur les flancs; bout des rémiges secondaires blancs, *ad., noces.* Long. tot. 0m,42—47 . . . . . *U. TROILE,* Guillemot à capuchon.	1618.
					Bec quasi-égal au tarse, en avant des plumes frontales, subconique, à bords un peu roulés. Tarse beaucoup plus comprimé, scutellé en avant, réticulé en arrière. **Cepphus :**	Bec droit, quasi-égal au tarse et au doigt int., au front, à peu près deux fois aussi haut que large devant les narines, avec bords un peu roulés, *ad.* Livrée entièrem. noire, avec un large miroir blanc sur l'aile, *ad., noces.* Long. tot. 0m,33—34. *CEPPHUS GRILLE,* Lumme à miroir blanc.	1622.
					Bec à peu près égal à la tête, aux commissures, assez élevé, crochu et comprimé, avec sillons obliques, en avant. Tarse moy. comprimé, scutellé en avant, réticulé sur les côtés et un peu granuleux en arrière. **Alca :**	Bec presque égal au tarse, dans sa partie nue, en dessus, sa hauteur sur l'angle mentonnier au moins deux tiers de cette longueur, *ad.* Plumage lat. de la mandibule sup. avançant aussi loin que celui de la mandibule inf. Tête, cou et faces sup. d'un noir brunâtre; faces inf. blanches. Une étroite ligne blanche de chaque côté de l'arête du bec, de la partie cornée de celui-ci à l'œil. Long. tot. 0m,40—46. *A. TORDA,* Pingouin macroptère.	1626.
				Bec entièrement nu, à narines libres, élevé et très comprimé. FRATERCULINÆ :	Bec subtriangulaire, très élevé et pincé, la commissure ne dépassant gén. pas l'aplomb du bout de l'arête, au front, avec sillons courbés sur les 2 mandibules. Tarse court, peu comprimé, écussonné dans le bas, en avant, pl. ou m. réticulé dans le haut et en arrière. **Fratercula :**	Bec, au front, un peu plus grand que le médian avec ongle; sa hauteur max. gén. un peu supérieure à sa longueur aux commissures. 3 sillons ant. sur mandib. sup. et 2 ou 3 sur l'inf. Une petite plaque nue sous la paupière et une petite corne oblique, aplatie, au-dessus de l'œil, *ad.* Tour du cou et faces sup. d'un noir lustré; côtés de la tête et gorge grisâtres; bec grisâtre, teinté de bleu à la base et de rouge en avant, *ad., noces.* Long. tot. 0m,30—34 . . . . . *FR. ARCTICA,* Macareux moine.	1630.

EXPLICATION DES FIGURES

Volume II, partie II[1].

Une planche en couleurs, hors texte, nº IV, aquarelle exécutée d'après nature, comme les pl. II et III de la partie I du volume, par M. Ph. Hainard, à Genève, et reproduite en trichromogravure, ainsi que pl. II et III, par la Société anonyme des Arts graphiques, de Genève; plus 120 figures originales, dans le texte, dessinées à la plume, également d'après nature, par M. Ed. Mercier, de Genève, et reproduites en zincogravure par la même société dite des Arts graphiques.

Les figures dans le texte ont été à tort numérotées à nouveau depuis le chiffre 1, au lieu de faire, comme les pages et les espèces, suite à celles de la première partie de ce volume. Ces figures 1 à 120 devraient donc porter les numéros 136 à 255 qui ont été ici juxtaposés, entre parenthèses.

PLANCHE IV

Au premier plan, à droite, *Anas boschas,* mâle de 2e année, en livrée d'été, ayant porté déjà la livrée de noces d'adulte; à gauche, en arrière, mâle et femelle en livrée d'hiver et de noces, pour comparaison (en face de la page 1314)[2].

FIGURES DANS LE TEXTE

Fig. 1 — (136), p. 841 : Tourterelle ordinaire, *Turtur auritus,* plume du croupion, simple, face inférieure.

» 2 — (137), p. 843 : Pigeon ramier, *Columba palumbus,* mâle ad., tête, de profil.

» 3 — (138), p. 845 : Pigeon ramier, *Columba palumbus,* pied gauche, côté interne.

» 4 — (139), p. 863 : Tétras à queue fourchue, *Tetrao tetrix,* mâle, plume du croupion, double, face inférieure.

» 5 — (140), p. 866 : Syrrhapte paradoxal, *Syrrhaptes paradoxus,* mâle ad., pied gauche, côté externe.

» 6 — (141), p. 873 : Lagopède alpin, *Lagopus alpinus,* mâle ad., hiver, pied gauche, côté externe.

[1] A cette seconde partie du volume II sont jointes deux planches en couleurs qui, sous les numéros II et III, doivent prendre leur place, avec leurs explications, dans la partie I, aux pages 490 et 512. A la rubrique de la planche III, lisez *Costæ,* au lieu de : *Costa.*

[2] Après de bonnes épreuves, cette planche a été malheureusement tirée notablement trop pâle, avec prédominence des tons roses, de manière que la tête du principal sujet, *Boschas, mâle, en été,* est beaucoup trop grise, que le brun manque sur le dos et que les croissants ne sont pas assez noirâtres, sur la poitrine (voir la description).

Fig. 7 — (142), p. 882 : Tétras à queue fourchue, *Tetrao tetrix,* mâle ad., pied droit, côté interne; doigts pectinés.

» 8 — (143), p. 891 : Tétras à queue fourchue, *Tetrao tetrix,* mâle ad., queue, par-dessus.

» 9 — (144), p. 910 : Gélinotte des bois, *Bonasa betulina,* mâle ad., pied gauche, côté externe.

» 10 — (145), p. 911 : Gélinotte des bois, *Bonasa betulina,* mâle ad., automne, tête, de profil.

» 11 — (146), p. 920 : Perdrix bartavelle, *Caccabis saxatilis,* mâle ad., premières rémiges, avec rétrécissement à peu près médian.

» 12 — (147), p. 920 : Perdrix grise, *Perdix cinerea,* mâle ad., premières rémiges, avec rétrécissement sous les couvertures antérieures.

» 13 — (148), p. 920 : Perdrix bartavelle, *Caccabis saxatilis,* mâle ad., pied gauche, côté interne, avec éperon mousse.

» 14 — (149), p. 922 : Perdrix bartavelle, *Caccabis saxatilis,* mâle ad., tête, de profil.

» 15 — (150), p. 922 : Perdrix bartavelle, *Caccabis saxatilis,* mâle ad. plume des flancs.

» 16 — (151), p. 927 : Perdrix rouge, *Caccabis rubra,* mâle ad., plume des flancs.

» 17 — (152), p. 947 : Bécasse ordinaire, *Scolopax rusticola,* ad., pennes digitales : *a) surrémige, b)* première couverture antérieure, *c)* première rémige, coupée.

» 18 — (153), p. 956 : Bécasse ordinaire, *Scolopax rusticola,* tête, avec retroussement de la mandibule supérieure, pour saisir un ver sous terre.

» 19 — (154), p. 970 : Limicole platyrhynque, *Limicola pygmæa,* ad., bec, par-dessous, avec petite poche membraneuse.

» 20 — (155), p. 973 : Bécasseau variable, *Tringa alpina,* tête, de profil; bec légèrement arqué.

» 21 — (156), p. 974 : Bécasseau variable, *Tringa alpina,* pied droit, avec pouce, côté interne; tarse scutellé.

» 22 — (157), p. 975 : Bécasseau maubèche, *Tringa canutus,* mâle ad., queue quasi-carrée, par-dessus.

» 23 — (158), p. 983 : Bécasseau Temmia, *Tringa Temminckii,* ad., queue à rectrices médianes prolongées, par dessus.

» 24 — (159), p. 988 : Bécasseau Temmia, *Tringa Temminckii,* ad., premières grandes rémiges, 1re seule à baguette blanche; *a) surrémige.*

» 25 — (160), p. 996 : Sanderling des sables, *Calidris arenaria,* ad., pied droit, sans pouce, côté interne; tarse scutellé.

» 26 — (161), p. 1000 : Combattant variable, *Machetes pugnax,* mâle ad., en noces, tête et cou.

» 27 — (162), p. 1011 : Chevalier arlequin, *Totanus fuscus,* ad., jambe et pied gauche, côté externe; tarse scutellé.

» 28 — (163), p. 1019 : Chevalier gambette, *Totanus calidris,* queue subarrondie, par-dessus.

» 29 — (164), p. 1031 : Barge rousse, *Limosa rufa,* mâle ad., tête, de profil; bec un peu retroussé.

Fig. 30 — (165), p. 1039 : Courlis cendré, *Numenius arquatus*, ad., demi-tête, de profil; bec arqué.

» 31 — (166), p. 1050 : Avocette à nuque noire, *Recurvirostra avocetta*, jambe droite, côté interne, avec pied palmé; tarse très pincé et longuement réticulé.

» 32 — (167), p. 1051 : Avocette à nuque noire, *Recurvirostra avocetta*, ad., tête, de profil; bec bien retroussé.

» 33 — (168), p. 1058 : Phalarope platyrhynque, *Phalaropus fulicarius*, ad., pied droit, côté interne; doigts à palmure découpée en divers lobes.

» 34 — (169), p. 1059 : Phalarope platyrhynque, *Ph. fulicarius*, mâle ad., en noces, bec aplati, par-dessus.

» 35 — (170), p. 1063 : Lobipède hyperboré, *Lobipes hyperboreus*, mâle ad., en noces, bec grêle, en dessus.

» 36 — (171), p. 1069 : Huîtrier pie, *Hæmatopus ostralegus*, ad., tête, de profil; bec comprimé.

» 37 — (172), p. 1073 : Tourne-pierre à collier, *Arenaria interpres*, livrée transitoire, tête de profil.

» 38 — (173), p. 1078 : Vanneau huppé, *Vanellus cristatus*, ad., tête, de profil.

» 39 — (174), p. 1083 : Pluvier varié, *Charadrius squatarola*, ad., pied droit, côté interne; tarse réticulé.

» 40 — (175), p. 1094 : Grand Gravelot à collier, *Ægialites hiaticula*, ad., tête, de profil.

» 41 — (176), p. 1106 : Œdicnème criard, *Œdicnemus crepitans*, ad., pied gauche, de face; tarse couvert de petites plaques polygonales.

» 42 — (177), p. 1107 : Œdicnème criard, *Œdicnemus crepitans*, ad., tête, de profil.

» 43 — (178), p. 1112 : Glaréole à collier, *Glareola pratincola*, ad., pied droit, côté interne; tarse scutellé; ongle médian pectiné.

» 44 — (179), p. 1113 : Glaréole à collier, *Gl. pratincola*, ad., tête, de profil.

» 45 — (180), p. 1117 : Courvite isabelle, *Cursorius gallicus*, ad., pied droit, côté interne; tarse scutellé; ongle médian pectiné.

» 46 — (181), p. 1123 : Outarde canepetière, *Otis tetrax*, pied gauche, de face; tarse largement réticulé.

» 47 — (182), p. 1124 : Outarde barbue, *Otis tarda*, mâle ad., en noces, tête, de profil.

» 48 — (183), p. 1143 : Grue cendrée, *Grus cinerea*, ad., tête, de profil.

» 49 — (184), p. 1152 : Râle d'eau, *Rallus aquaticus*, ad., tête, de profil.

» 50 — (185), p. 1160 : Marouette poussin, *Porzana parva*, ad., pied droit, côté interne.

» 51 — (186), p. 1171 : Poule d'eau ordinaire, *Gallinula chloropus*, mâle ad., tête, de profil.

» 52 — (187), p. 1176 : Foulque macroule, *Fulica atra*, ad., pied gauche, côté interne; doigts multilobés.

» 53 — (188), p. 1183 : Flammant rose, *Phœnicopterus roseus*, ad., tête, de profil; bec finement lamellé.

Fig. 54 — (189), p. 1192 : Héron pourpré, *Ardea purpurea,* mâle ad., tête, de profil; bec légèrement dentelé, près du bout.

» 55 — (190), p. 1215 : Blongios ordinaire, *Ardetta minuta,* ad., pied droit, côté interne; tarse scutellé; pouce articulé contre le doigt interne; ongle médian pectiné.

» 56 — (191), p. 1225 : Bihoreau à manteau noir, *Nycticorax griseus,* ad., tête, de profil.

» 57 — (192), p. 1232 : Cigogne blanche, *Ciconia alba,* ad., pied droit, côté externe; tarse largement réticulé.

» 58 — (193), p. 1242 : Falcinelle éclatant, *Plegadis falcinellus,* ad., tête, de profil; bec quasi-tétragone.

» 59 — (194), p. 1248 : Spatule blanche, *Platalea leucorodia,* mâle ad., tête, de profil; bec aplati en spatule.

» 60 — (195), p. 1256 : Cygne sauvage, *Cygnus ferus,* ad., tête, de profil.

» 61 — (196), p. 1259 : Cygne sauvage, *Cygnus ferus,* ad., les quatre premières rémiges; 1re, 2e et 3e échancrées au bord interne; 2e, 3e et 4e rétrécies au bord externe.

» 62 — (197), p. 1270 : Oie sauvage, *Anser sylvestris,* ad., bec et front, de profil; tubercules de mandibule sup. bien visibles.

» 63 — (198). p. 1275 : Oie sauvage, *Anser sylvestris,* ad., les trois premières rémiges; 1re et 2e échancrées au bord interne; 2e et 3e rétrécies au bord externe.

» 64 — (199), p. 1287 : Bernache à joues blanches, *Branta leucopsis,* ad., tête, de profil.

» 65 — (200), p. 1298 : Tadorne ordinaire, *Tadorna cornuta,* mâle ad., en automne, tête, de profil; bec retroussé.

» 66 — (201), p. 1305 : Canard sauvage, *Anas boschas,* pied droit, côté interne; type d'Anatiens: doigt externe plus court que médian, ongles dégagés, pouce sans lobe membraneux.

» 67 — (202), p. 1317 : Chipeau bruyant, *Chaulelasmus streperus,* mâle ad., bec, par-dessus; prolongements fronto-latéraux faibles.

» 68 — (203), p. 1321 : Souchet commun, *Spatula clypeata,* mâle ad., tête, en demi-profil; bec en cuiller.

» 69 — (204), p. 1323 : Souchet commun, *Sp. clypeata,* ad., les deux premières rémiges; 1re seule échancrée au bord interne, 2e rétrécie au bord externe.

» 70 — (205), p. 1327 : Pilet acuticaude, *Dafila acuta,* mâle ad., les rémiges secondaires formant miroir sur l'aile pliée, et partie des plumes environnantes.

» 71 — (206), p. 1336 : Sarcelle d'hiver, *Querquedula crecca,* mâle ad., bec, par-dessus.

» 72 — (207), p. 1347 : Fuligule milouinan, *Fuligula marila,* mâle ad., pied droit, côté interne; type de Fuliguliens : doigt externe plus long que médian, ongles envahis par les membranes, pouce lobé en dessous.

» 73 — (208), p. 1355 : Fuligule morillon, *Fuligula cristata,* mâle ad., bec, par-dessus; prolongements fronto-latéraux relativement peu développés.

Fig. 74 — (209), p. 1364 : Fuligule milouin, *Ful. ferina,* mâle ad., bec, par-dessus; prolongements fronto-latéraux bien développés.

» 75 — (210), p. 1371 : Garrot ordinaire, *Clangula glaucion,* mâle ad.. en noces, bec et demi-tête, de profil.

» 76 — (211), p. 1377 : Histrion arlequin, *Cosmonetta histrionica,* mâle ad., en livrée d'hiver et de noces, tête, de profil.

» 77 — (212), p. 1381 : Harelde de Miquelon, *Harelda glacialis,* mâle ad., en livrée d'hiver et de noces, tête, de profil.

» 78 — (213), p. 1383 : Harelde de Miquelon, *Harelda glacialis,* mâle ad., en hiver et noces, queue, par-dessus; rectrices méd. prolongées.

» 79 — (214), p. 1389 : Macreuse noire, *Oidemia nigra,* mâle ad., deux premières rémiges.

» 80 — (215), p. 1390 : Macreuse brune, *Oidemia fusca,* mâle ad., en hiver, bec et front, de profil.

» 81 — (216), p. 1394 : Macreuse noire, *Oid. nigra,* mâle ad., en hiver, bec, de profil.

» 82 — (217), p. 1397 : Macreuse à lunettes, *Oid. perspicillata,* mâle ad., noces, tête, de profil; grande protubérance carrée sur les côtés de la mandibule sup., en arrière.

» 83 — (218), p. 1399 : Eider ordinaire, *Somateria mollissima,* mâle ad., en hiver, bec, par-dessus; prolongements frontaux excessivement développés.

» 84 — (219), p. 1406 : Erismature couronnée, *Erismatura leucocephala,* mâle ad.; queue rigide, par-dessus, et rectrices un peu en gouttière.

» 85 — (220), p. 1408 : Erismature couronnée, *Erismatura leucocephala,* mâle ad., en hiver et en noces, bec, par-dessus; carènes préfrontales très saillantes.

» 86 — (221), p. 1412 : Harle bièvre, *Mergus merganser,* mâle ad., en noces, tête, de profil.

» 87 — (222), p. 1418 : Harle huppé, *M. serrator,* mâle ad., en noces, bec, de profil.

» 88 — (223), p. 1421 : Piette blanche, *Mergellus albellus,* mâle ad., en noces, bec et front, de profil.

» 89 — (224), p. 1425 : Cormoran ordinaire, *Phalacrocorax carbo,* ad., pied droit, côté interne, en majeure partie transversalement et longuement aréolé; pouce semi-latéral, relié et palmé.

» 90 — (225), p. 1433 : Cormoran ordinaire, *Ph. carbo,* ad., queue rigide, par-dessus; rectrices plates.

» 91 — (226), p. 1435 : Corm. ordinaire, *Ph. carbo,* semi-ad., bec et demi-tête, de profil.

» 92 — (227), p. 1445 : Pétrel fulmar, *Fulmarus glacialis,* ad., tête, de profil; narines réunies en dessus en un tube cloisonné assez long.

» 93 — (228), p. 1449 : Puffin Manks, *Puffinus anglorum,* ad., pied droit, côté externe; tarse très pincé; pas de véritable pouce.

» 94 — (229), p. 1450 : Puffin cendré, *Puffinus cinereus,* ad., tête, de profil; tubes nasaux relativement courts et obliquement ouverts.

Fig. 95 — (230), p. 1458 : Stercoraire pomarin, *Stercorarius pomarinus*, semi-ad., tête, de profil.

» 96 — (231), p. 1459 : Sterc. cataracte, *Sterc. catarractes*, mâle ad., pied gauche, côté externe; ongle interne très crochu.

» 97 — (232), p. 1464 : Sterc. pomarin, *Sterc. pomarinus*, mâle ad., queue, par-dessus; rectrices médianes prolongées, larges et un peu tordues.

» 98 — (233), p. 1468 : Sterc. Richardson, *Sterc. crepidatus*, mâle ad., queue, par-dessus; rectrices médianes prolongées, acuminées et légèrement roulées.

» 99 — (234), p. 1473 : Sterc. de Buffon, *Sterc. longicaudus*, mâle ad., queue, par-dessus; rectrices médianes très allongées et effilées.

» 100 — (235), p. 1478 : Goéland à manteau noir, *Larus marinus*, mâle ad., tête, de profil.

» 101 — (236), p. 1479 : Mouette rieuse, *Larus ridibundus*, ad., pied droit, côté externe.

» 102 — (237), p. 1484 : Goéland à manteau noir, *Larus marinus*, ad., six premières rémiges, pour la disposition du gris, du noir et du blanc chez l'adulte.

» 103 — (238), p. 1488 : Goéland à pieds jaunes, *Larus fuscus*, ad., six premières grandes rémiges, pour la disposition du noir, du blanc et du gris, chez l'adulte.

» 104 — (239), p. 1492 : Goéland à manteau bleu, *Larus argentatus*, six premières grandes rémiges, pour la disposition du gris, du noir et du blanc, chez ad. ou quasi-ad.

» 105 — (240), p. 1498 : Goéland cendré, *Larus canus*, ad., six premières grandes rémiges, pour la disposition du gris, du noir et du blanc, chez l'adulte.

» 106 — (241), p. 1504 : Mouette rieuse, *Larus ridibundus*, ad., six premières grandes rémiges, pour la disposition du blanc, du noir et du gris, chez l'adulte.

» 107 — (242), p. 1541 : Gélochélidon Hansel, *Gelochelidon anglica*, ad., bec et front, de profil; sillons du bec très accusés.

» 108 — (243), p. 1548 : Sterne Pierre-Garin, *Sterna fluviatilis*, ad., tête, de profil.

» 109 — (244), p. 1548 : Sterne Dougall, *Sterna Dougalli*, ad., queue, par-dessus, très profondément bifurquée.

» 110 — (245), p. 1550 : Sterne Caugek, *Sterna cantiaca*, ad., tête, de profil; bec très légèrement arqué.

» 111 — (246), p. 1550 : Sterne Caugek, *Sterna cantiaca*, ad., pied gauche, côté externe (la membrane pas tout à fait assez reculée au côté interne du médian, dans la figure).

» 112 — (247), p. 1566 : Guifette leucoptère, *Hydrochelidon leucoptera*, ad., pied gauche, côté externe; palmure profondément échancrée.

» 113 — (248), p. 1580 : Grèbe huppé, *Podiceps cristatus*, mâle ad., pied droit, côté interne; doigts largement lobés.

» 114 — (249), p. 1591 : Grèbe cornu, *Podiceps cornutus*, mâle ad., en noces, tête, de profil; bec droit.

Fig. 115 — (250), p. 1595 : Grèbe oreillard, *Podiceps nigricollis*, mâle ad., en noces, tête, de profil; bec un peu retroussé.

» 116 — (251), p. 1602 : Plongeon arctique, *Colymbus arcticus*, ad., pied droit, côté interne; tarse très comprimé.

» 117 — (252), p. 1609 : Plongeon arctique, *Colymbus arcticus*, mâle ad., en noces, tête, de profil.

» 118 — (253), p. 1617 : Guillemot à capuchon, *Uria troile*, ad., en noces, tête, de profil; bec très fendu et petit pli en arrière de l'œil.

» 119 — (254), p. 1624 : Pingouin macroptère, *Alca torda*, ad., en noces, tête, de profil; bec très emplumé. La tête figurée ici paraît un peu trop maigre, soit légèrement trop aplatie en avant et vers la gorge.

» 120 — (255), p. 1628 : Macareux moine, *Fratercula arctica*, ad., tête, de profil; bec très pincé et sillonné.

APPENDICE AU VOLUME II, PARTIE II

Additions et Modifications.

CARACTÉRISTIQUE : Je tiens à rappeler, en vue de l'extension des membranes ou *palmures* interdigitales, que je compte les articulations des doigts à partir de la base de ceux-ci; de sorte que 1re articulation signifie toujours extrémité antérieure de la première phalange basilaire.

FIGURES DANS LE TEXTE : C'est par erreur que les numéros d'ordre des figures dans le texte ne font pas ici suite à ceux de la première partie du volume, comme c'est le cas pour les numéros de pages et d'espèces. Au lieu d'être désignée par le chiffre 1, la première figure de cette seconde partie devrait donc porter le numéro 136 et la dernière le numéro 255, au lieu de 120.

SYNONYMIES : Si, dans cette seconde partie du volume II, je n'ai pas toujours signalé quelques auteurs contemporains de précieux ouvrages faunistisques, régulièrement cités dans la première, c'est uniquement pour pouvoir, dans certains cas, leur substituer quelques autres citations, sans trop allonger mes synonymies. Je me fais donc un devoir de rappeler ici les importantes publications en question qui ont continué à me rendre les mêmes services qu'auparavant :

T. Salvadori, Fauna d'Italia, Uccelli, 1872 ;
J. Collin, Skandinaviens Fugle, 1875-77 ;
A. J. Mela, Vertebrata fennica, 1882 ;
E. H. Giglioli, Avifauna italica, 1886 ;
H. Saunders, Ill. Man. Brit. Birds, 1889 ;
J. Frivaldszki, Aves Hungariæ, 1891.

COLOMBE, genre (p. 845) : plus généralement PIGEON.

COLUMBA PALUMBUS (PIGEON RAMIER), p. 846 : J'ai vu, en août 1903, au-dessus de Zermatt, en Valais, trois Ramiers, peut-être en famille, près de la limite de la forêt, à 2200 mètres sur mer.

TETRAO TETRIX (TÉTRAS A QUEUE FOURCHUE) : En décrivant sommairement les jeunes mâles de première année (p. 893), j'ai négligé de détailler certains changements de couleurs qui s'opèrent, lors de la première mue d'automne et, à des degrés un peu différents suivant les individus, dans les couvertures alaires et caudales supérieures. Les cubitales et les scapulaires nouvelles qui, à la dite mue d'automne viennent remplacer les plumes plus lâches, jaunâtres et noirâtres, de la livrée

d'enfance, sont en effet plus ou moins variées et comme chinées de stries transversales serrées, d'un brun roux sur fond noir; pendant que les sus-caudales sont aussi plus ou moins chinées de gris. La mue ruptile, qui affranchit au printemps les bords des plumes d'hiver, ne pouvant pas faire disparaître toutes les stries transversales, étendues souvent sur plus de la moitié des plumes en question, celles-ci devront parer plus ou moins le dos et le croupion du jeune mâle jusqu'à sa deuxième mue d'automne, soit pendant sa première année et la première moitié de la seconde. Cependant, si c'est bien le cas le plus fréquent, il n'en est pas moins vrai que l'importance de ces *chinures* rousses et grises varie passablement avec les sujets, et que l'on trouve assez souvent, dans la première moitié de leur seconde année, ou même dans leur premier hiver, des jeunes mâles qui ont les couvertures alaires et sus-caudales d'un noir brun, à peu près comme des adultes. Y a-t-il là peut-être une influence de l'époque de la ponte, première hâtive, ou deuxième retardée par suite de destruction de la première nichée, c'est ce que je ne pourrais préciser jusqu'à aujourd'hui.

Pour bien faire comprendre la chose, je donnerai ici une description sommaire d'un mâle de *Tetrao tetrix* expédié, en chair, de Martigny-bourg en Valais, le 5 décembre 1901, par conséquent bien après la mue d'automne, à M. Monnier, d'Avenches, qui l'a préparé et envoyé à Genève, à M. Mottaz[1], comme bâtard, soit *T. medius* des Alpes valaisannes, à cause, je pense, de l'accentuation très apparente chez lui des chinures brunes et grises sur les couvertures alaires et sus-caudales.

Bien que les tarses, jusqu'à la base des doigts, soient abondamment couverts de plumes longues et fournies, comme c'est souvent le cas chez *T. medius*, mais comme cela se voit aussi dans la livrée d'hiver de nos Tétras, en général, il ne me semble pas exister de raisons de voir dans ce sujet, exagérant un peu les caractères de coloration dont je viens de parler, des traces de bâtardise, soit d'un produit hybride de nos deux Tétras; les écailles de ses doigts ne me paraissent pas assez fortes, son bec est trop petit, sa queue est trop en lyre, quoique moyenne, et ses dimensions sont en tout trop faibles, ainsi que nous le verrons plus loin.

Il a la tête noire, avec légères bordures de la majorité des plumes d'un roux foncé en dessus, blanchâtres sur les côtés et en dessous; le cou et un peu les côtés de la nuque sont bleus; le dos est noir légèrement varié de brun-roussâtre, avec un peu de bleu sur le croupion; les sus-caudales sont en partie grises et en partie brunes chinées de gris. Les scapulaires, les cubitales et partiellement les couvertures sont, chez lui, noirâtres en arrière, et chinées de stries transversales alternativement noires et d'un brun roux dans leur partie découverte, sans trace de la verge longitudinale médiane jaunâtre qui caractérise les premières plumes du jeune âge; elles sont toutes fermes et serrées, comme les plumes quasi-adultes de seconde livrée, à l'exception d'une seule dans les couvertures moyennes postérieures, à l'aile droite, qui trahit l'âge de l'oiseau, en rappelant sa livrée enfantine et en écartant l'hypothèse d'une femelle vieille ou stérile en plumage de mâle. Les couvertures alaires supérieures sont noires, légèrement nuancées de brun. Il a de fortes épaulettes

[1] Je remercie M. Mottaz d'avoir bien voulu me soumettre cet intéressant sujet, ainsi que quelques jeunes mâles de l'espèce en différents états de mue.

blanches, les rémiges secondaires chinées brun-roux et noir, avec bout blanc, et les grandes rémiges noirâtres, variées de gris sur les barbes externes ; ses rectrices sont noires, assez longues et courbées, mais plutôt étroites et, sauf les latérales, finement bordées de blanc, comme chez les jeunes en général. La poitrine, le ventre, les flancs et la région crurale sont noirs, avec de fines bordures grisâtres ou roussâtres sur les deux derniers; la région anale est toute variée de noirâtre et de blanchâtre; les sous-caudales sont blanches, avec quelques traces de noir seulement.

Il mesure : Long. tot., aux rectrices médianes $0^m,455$; aile pliée $0^m,250$; queue, aux rectrices médianes $0^m,135$, aux rectrices latérales $0^m,170$; tarse $0^m,045$; médian, avec ongle $0^m,054$; bec, au front $0^m,028$.

Ces dimensions, toutes un peu au-dessous de celles du mâle adulte de *Tetrix*, vont à l'encontre de la supposition d'un bâtard des *T. tetrix* et *Urogallus*. Ce censé hybride doit être un jeune mâle dans son premier hiver, chez lequel les *chinures* transitoires des couvertures alaires et sus-caudales sont un peu exagérées et qui perdra, par la mue ruptile, au prochain printemps, les bordures claires, rousses, grises ou blanchâtres des petites plumes de la tête, du cou et du tronc.

Il m'a paru que le *Tétras à queue fourchue* n'atteint pas, dans les localités froides, voisines des glaciers ou supérieures, la taille qu'il peut acquérir dans des régions plus basses, plus abritées ou en forêt.

M. G. de Burg, d'Olten, m'écrivait, le 21 novembre 1902, que des individus de cette espèce avaient été rencontrés dans le canton de Soleure, plus particulièrement du côté de Dornach et de Rodersdorf, mais qu'il pensait que ces sujets devaient être venus d'Alsace.

T. tetrix p. 891, à la synonymie, ajoutez *Tetrao minor* Gessner, Av.

PHASIANUS COLCHICUS (Faisan commun) : Quelques importations faites, en 1902 et 1903, dans les bois du canton de Genève et du pays de Gex paraissent avoir assez bien réussi, comme celles opérées ces dernières années en Savoie, sur nos frontières. Il y a eu des nichées heureuses, sur divers points, et quelques sujets ont bien hiverné; mais, la multiplication est très difficile dans ces régions, grâce au système des patentes qui, en accordant la chasse à tout preneur de permis, rend la protection presque impossible. A ce propos, je dois revenir ici sur ce que j'ai dit, page 918, de l'importation du *Faisan* dans le canton de Thurgovie. Ce beau gibier aurait été introduit, en effet, dans la propriété du baron Scherrer, au-dessus de Gottlieben, près d'Emmishofen ; mais tout aurait péri aujourd'hui, faute de protection et pour la même raison que je viens d'indiquer ci-dessus, le système des permis de chasse accessibles à tous.

CACCABIS SAXATILIS (Bartavelle), p. 922, à la synonymie, ajoutez : *Perdix major* Gessner, Av.

SCOLOPACINAE (Scolopaciens), p. 949, lig. 8, à propos des *tarses*, après *scutellés en avant*, lisez : *plus finement sur la ligne médiane, en arrière.*

SCOLOPAX RUSTICOLA, p. 951 : Après un passage assez fort et régulier, en novembre et décembre 1903, bien des Bécasses sont demeurées,

cette année, dans les bois des environs de Genève, jusqu'après le milieu de février 1904 ; cela probablement par le fait que le gel a toujours été de courte durée et que le sol n'a jamais été couvert de neige, alors qu'il l'était, tout autour de nous, au sud comme au nord et à l'ouest comme à l'est.

TOTANUS CALIDRIS (CHEVALIER GAMBETTE), p. 1019, au titre, et p. 1021, lig. 13, lisez : *Chevalier gambette ;* cette orthographe du mot est plus généralement adoptée en français, bien que de source purement italienne.

OTIS TARDA (OUTARDE BARBUE), p. 1129 : G. de Burg, selon Strohmeier (Der Kt. Solothurn, 1836), rapporte, dans ses Ornith. Beobachtungen aus dem Jahre 1900, que cette Outarde se serait de temps à autre égarée dans le canton de Soleure.

FULICA ATRA (FOULQUE MACROULE), p. 1179 : La Foulque bascule complètement, en sautant hors de l'eau, quand elle plonge. En prenant un élan et se soutenant par un effort des pattes submergées, elle réussit à soulever tout son corps au-dessus de l'eau, souvent sans battre des ailes, pendant une ou deux secondes. Bien des Foulques se montraient déjà dans la rade de Genève les premiers jours de novembre, en 1903. Il eût été difficile de dire alors si tous ces sujets devaient nous rester comme hivernants.

PHOENICOPTERUS ROSEUS (FLAMMANT ROSE), p. 1186, lig. 10, ajoutez : Un autre sujet, au Musée de Neuchâtel, aurait été tué, sur les bords du même lac, le 19 octobre 1865. Du reste Vouga, dans son Extrait du Mémoire sur la faune du bassin du lac de Neuchâtel (Bull. soc. sc. nat. Neuchâtel, II, 1846-47) citait déjà le *Phœnicopterus antiquorum* comme de passage accidentel dans la région.

HERODIAS (AIGRETTE), genre, p. 1203, lig. 6, ainsi que, H. ALBA, p. 1204, lig. 18, du bas, p. 1205, lig. 15, et, H. GARZETTA, p. 1207, lig. 4, du bas, après *scapulaires* ajoutez : *et quelques plumes dorsales supérieures.*

CICONIA ALBA (CIGOGNE BLANCHE) : C'est par erreur que, dans la diagnose de l'espèce, p. 1234, lig. 7 et 8, le nombre des grandes rémiges échancrées ou rétrécies a été fixé à 4 : 1re à 4me, pour le bord interne, et 2me à 5me, pour le bord externe. Bien que la profondeur de l'échancrure et du rétrécissement varie un peu avec l'âge et les individus sur les 5me et 6me rémiges, c'est, comme il est dit au genre (p. 1234, lig. 4 et 5) et comme chez *C. nigra, 1re à 5me rémiges plus ou moins échancrées au bord interne, et 2me à 6me plus ou moins rétrécies au bord externe* qu'il faut lire. Cet oiseau a 2 mètres *d'envergure* environ.

Le Dr Fischer-Sigwart et M. G. de Burg ont publié des observations récentes sur cette espèce en Suisse ; le premier sur les nichées de la Cigogne à Zofingue, le second sur les Cigognes dans le canton de Soleure.

CYGNUS FERUS (CYGNE SAUVAGE), p. 1260 : Le Dr A. Girtanner

(Bull. Soc. orn. suisse, I, 2me part., p. 114, 1866) parle de 3 Cygnes sauvages tués sur le lac de Constance, dans le dernier hiver, 1865-66.

ANATINÆ (Anatiens), p. 1305 : La preuve que les Canards, divers Anatiens entre autres, *A. boschas* en particulier, avalent quelquefois de petits poissons, c'est que nos braconniers en prennent souvent au moyen d'hameçons amorcés avec des Vairons *(Phoxinus lævis)*.

Je regrette de n'avoir pu consulter un bel ouvrage dont je n'ai eu malheureusement connaissance qu'à la fin de cette année (1903), alors que mes observations sur la mue estivale des Canards étaient déjà imprimées pour ce volume. Je veux parler de la publication de *J. G. Millais* sur la mue des Canards se nourrissant à la surface et, en particulier, sur les changements qui s'opèrent lors de ce qui est à très juste titre appelé l'*éclipse*, soit le temps de la disparition estivale des mâles. (The natural history of the British Surface-Feeding Ducks, London, 1902).

ANAS BOSCHAS (Canard sauvage), p. 1309 : Quelques auteurs, récusant l'orthographe *Boschas* de Linné, écrivent aujourd'hui, avec Forster, *A. boscas* : voy., en particulier, *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 411, 1889 ; *Sharpe*, Hand-list, I, p. 216, 1899, etc.

P. 1311, lig. 6, à propos de *Boschas mâle, en été*, au lieu de pl. I, lisez : pl. IV. L'individu au premier plan (mâle en livrée d'été) paraît en tout trop pâle, trop grisâtre, et rosâtre sur la dite planche (Voy. explic. des figures).

SPATULA CLYPEATA (Souchet), mâle ad., en été (p. 1324) : Un Souchet mâle, tué au marais d'Aïre, près de Genève, le 7 septembre 1897, que m'a montré son acquéreur, M. Ch. Mottaz, assistant au Musée d'histoire naturelle de Genève (Collection locale), m'a paru adulte en livrée d'été assez complète. Il a l'aile très brillante et pure de couleurs, le dos brun et le croupion noirâtre, comme le mâle adulte, dans l'espèce, mais son ventre est d'un roux notablement plus pâle que chez le mâle en noces. La tête et le cou sont d'un grisâtre clair, beaucoup plus finement mouchetés de noirâtre que chez le jeune mâle, après la première mue, pendant que les macules du jabot et de la poitrine sont bien plus petites et moins accusées que chez la femelle adulte. — Un second sujet, encore dans la même livrée, bien que d'un roux légèrement plus foncé sur le ventre, a été tué, le 15 septembre 1901, sur le Léman, non loin de Genève.

DAFILA ACUTA (Pilet), mâle ad., en été (p. 1329). Un Pilet mâle tué le 27 septembre 1903, sur le lac Léman, près de Genève, et acquis par M. M., qui a fait la constatation du sexe, paraît adulte et probablement encore en *livrée d'été*. Il a la tête roussâtre, mouchetée de brun, le cou gris finement tacheté de noirâtre, le dos et le croupion largement chinés de gris, de noir et de blanc, à peu près comme chez le mâle adulte, et la poitrine ainsi que le ventre d'un blanc jaunâtre couvert de mouchetures brunes relativement petites et serrées ; son bec est grand, comme celui du mâle adulte, et son aile est aussi brillante et pure de couleurs que chez celui-ci en livrée de noces.

QUERQUEDULA CIRCIA (SARCELLE D'ÉTÉ), p. 1339 et QUERQ. CRECCA (SARCELLE D'HIVER), p. 1343, *mâles ad., en livrée d'été :* M. M. m'a soumis encore quelques mâles de nos deux Sarcelles tués sur le Léman, près de Genève, l'un le 14 août 1903, les autres dans la première moitié de septembre, qui me paraissent bien adultes et en livrée d'été. Ils rappellent assez, ainsi que je l'ai dit, la femelle de leur espèce, avec une taille notablement plus forte et le miroir de l'aile du mâle ad. en noces. Un mâle de *Crecca* est particulièrement intéressant, par le fait qu'il porte encore, sur le côté d'une tête brunâtre et mouchetée, à peu près comme celle de la femelle, une des petites plumes d'un roux rougeâtre et usée de la livrée de noces.

Une femelle de *Circia* tuée, près de Genève, au commencement de décembre 1903, présente une livrée plus foncée que d'habitude. Les faces supérieures sont presque noirâtres, le jabot est d'un brun à peu près marron et le ventre est généralement teinté de grisâtre, avec plumes très courtes sur les parties médianes et postérieures. M. M., qui a préparé ce sujet, a remarqué qu'il avait eu une cassure de l'aile, et attribue, avec raison je crois, la brièveté extraordinaire du plumage inférieur et la coloration grise du ventre au fait de l'usure des plumes par frottement, cet oiseau ayant dû probablement se tenir couché et se traîner assez longtemps sur le sol, la terre ou le gravier.

Un sujet de *C. crecca*, peut-être jeune mâle, qui se trouve dans la collection de M. A. Engel, à Ripaille, et a été tué, fin octobre 1897, à Coudrée, au bord du Léman, présente, aux faces inférieures, une couleur très particulière; il a la poitrine, les flancs et le ventre lavés de brun-roux. Je crois cette coloration extérieure et due probablement au frottement sur des roseaux en décomposition.

NETTA RUFINA (NETTE ROUSSE) : Le mâle de Rufin signalé, en note, au bas de la page 1351 de ce volume, comme tué le 2 juillet 1900, près de Genève, et en livrée d'été ou transitoire, m'ayant été aimablement soumis par son propriétaire, je crois devoir ajouter ici quelques mots sur cet intéressant sujet.

Il rappelle assez la femelle par son plumage, bien que celui-ci soit passablement plus sombre, aux faces supérieures surtout, et que sa taille et ses diverses proportions soient notablement plus fortes. Les joues, ainsi que le devant et les côtés du cou sont, chez lui, d'un blanc grisâtre immaculé et comme un peu argenté, à peu près comme chez la femelle, mais plus bas sur le devant du cou; le dos, les couvertures alaires et les sus-caudales sont d'un gris-brun olivâtre; le croupion est par contre d'un brun noirâtre, comme chez le mâle adulte. La poitrine et le ventre sont d'un gris jaunâtre sale, plus ou moins mâchuré de brun. Le miroir blanc et gris de l'aile est, avec cela, moins pur que chez le mâle adulte en noces, et le dessus de la tête est couvert de plumes d'un gris brun relativement courtes, non décomposées et ne formant pas la houppe si caractéristique de ce dernier. Bien des plumes sur la tête et le dos sont usées et comme rognées par la mue ruptile; si bien qu'il semble que cet oiseau, mâle incontestable, ne soit point encore parfaitement adulte, mais plutôt jeune dans sa seconde année, encore avec la livrée acquise dans son premier automne, après celle de l'enfance ou première, faisant suite au duvet du poussin. La couleur d'un gris brun des sus-caudales et les dimensions du bec, largeur et longueur, plus fortes que chez la femelle, mais sensi-

blement moindres que chez le mâle en noces, viennent à l'appui de ma conclusion qui, si elle est juste, semblerait indiquer que les jeunes mâles de ce canard ne prennent la livrée de noces qu'en automne de leur seconde année; alors que d'autres espèces dans la famille, le *Boschas* en particulier, prennent, dès leur premier automne, la plus belle livrée de l'adulte. Le bout des rémiges et des rectrices étant assez effrité chez cet individu, il est probable qu'il a dû souffrir un peu en voyage, pour nous faire, à pareille époque, une visite exceptionnelle.

Ajoutez à la caractéristique du bec de *N. rufina*, p. 1349, lig. 3, du bas : *Bec un peu renflé au-dessus des narines et étranglé en arrière de celles-ci, devant le front et sur les côtés, chez le mâle adulte surtout.*

FULIGULA CRISTATA (MORILLON), p. 1355 : On peut ajouter à la synonymie : *Anas cirrhata* Gessner.

Il y avait déjà passablement de Morillons établis dans la rade de Genève, le 20 novembre 1903.

MERGUS (HARLE), genre, p. 1412, lig. 10, du bas, après *inférieure*, on pourrait ajouter: *Lamelles dentiformes aiguës, serrées et couchées en arrière.*

(SULA BASSANA): L'Ornithologischer Beobachter du 15 octobre 1903 racontait que, le 1er octobre de la même année, deux chasseurs, MM. G. et J. Stämpfli, avaient vu passer au-dessus d'eux, au Bautiger, volant dans la direction de l'ouest, un peu trop haut pour être tiré, un Oiseau blanc en dessous, gris-cendré en dessus, avec bec moyen, ailes très longues, effilées et pointues, qui pouvait bien mesurer 1m,50 d'envergure, et que M. Gottfried Stämpfli, amateur d'ornithologie, avait cru reconnaître pour un FOU DE BASSAN, *Sula bassana*. La queue était assez longue et conique, les jambes plutôt courtes. La rencontre et la supposition ci-dessus ayant été rapportées à M. Luginbühl, de Sinneringen, ce fût ce dernier qui envoya sur le sujet un article à M. Daut, rédacteur du *Beobachter*, à Berne. En répondant aimablement à mes questions y relatives, M. G. Stämpfli ajoutait que l'Oiseau semblait égaré et harassé, et, nouveau détail, qu'il avait bien pu voir, malgré la hauteur de plus de 70 mètres, comme un sac gulaire sous le bec de celui-ci.

Voilà l'histoire; je la donne ici avec les doutes que peuvent faire naître le peu de vraisemblance du cas et le côté passablement hypothétique de la détermination à distance[1].

PELECANUS ONOCROTALUS (PÉLICAN BLANC), p. 1431, à propos de la capture discutée d'un Pélican sur le Lac majeur, en juillet 1902, je dois ajouter: Certains croient qu'il n'y avait là que des Cygnes sauvages;

[1] On sait que le Fou de Bassan *(Sula bassana)*, de l'ordre des Totipalmes, comme le Pélican et le Cormoran, est un oiseau du nord de l'Atlantique, commun sur les côtes d'Ecosse et de Norvège, qui se montre en passage sur les côtes de France, jusque dans le nord de l'Afrique, en hiver, et qui ne fait que rarement des incursions dans les continents. Il est blanc, avec les rémiges noires, à l'état adulte, brun moucheté de blanc en dessus et blanc varié de gris-brun en dessous, à l'état jeune.

cependant, les détails assez précis qui ont été donnés alors au sujet de la capture du dit Pélican me font douter de la valeur de cette supposition contradictoire.

LARI PALLIATI (Goélands a manteau), p. 1483, lig. 9, du bas, ajoutez : Un manteau d'un noir brun ou gris sur le dos et les couvertures alaires, comme le titre de la section l'indique.

LARUS ARGENTATUS, CACHINNANS (Goéland a manteau bleu, sub-sp.), p. 1495. Dans l'*Ornith. Beobachter*, en 1903, nº 6, p. 47, M. A. Ghidini signale encore des rencontres de ce Goéland sur le lac de Lugano, à diverses époques : au printemps, en août et septembre, et parfois au commencement de janvier. Les pêcheurs croient que cet oiseau doit nicher quelque part sur les rives du lac.

LARUS RIDIBUNDUS (Mouette rieuse) : Au sujet des nichées de l'espèce, p. 1508, je dois faire observer que la mise en culture, sur bien des points, des terrains sablonneux des marais du bas Rhône, non loin de l'embouchure, depuis l'endiguement du fleuve, doit avoir changé un peu les conditions d'habitat des Mouettes dans la localité et dérangé probablement bien des nicheuses qui ont dû chercher dans les environs, plus haut sur les bords du Rhône, ou ailleurs, des conditions plus favorables. On m'a dit à ce propos, il n'y a pas longtemps, que des oiseaux de cette espèce nichaient près des carrières de Meillerie, sur de petites saillies dans les parois de rochers, non loin par conséquent de l'embouchure du Rhône, sur la rive gauche du Léman. Il ne m'a pas été possible jusqu'ici de vérifier cette assertion.

Je n'apprendrai rien aux Genevois en rappelant ici que, durant toute la mauvaise saison, beaucoup de Mouettes, passant haut au-dessus de la basse ville, vont tour à tour et en troupes plus ou moins nombreuses, de la rade à la rivière l'Arve, où elles se disputent les débris des boucheries, ou de l'Arve à la rade.

Enfin, à propos des époques d'établissement, plus ou moins hâtives suivant les années, de nos hôtes d'hiver, à Genève, j'ajouterai encore à ce que j'ai dit, p. 1510, qu'il y avait déjà pas mal de Mouettes, avec des Foulques, dans le port, le 1er novembre 1903.

LARUS ATRICILLUS (Mouette a capuchon plombé) — Si les différences de proportions que j'ai signalées, p. 1515 et 1519, particulièrement quant au bec, entre jeune censé de *L. atricillus* et jeune de *L. melanocephalus*, peuvent tenir à une question d'âge, peut-être serait-il possible alors que le premier de ces oiseaux soit un jeune de 1re année et le second un jeune de 2e (avec une mue en plus) du *Melanocephalus*. Les grandes différences que j'ai indiquées dans les deux livrées pourraient provenir aussi, au moins en partie, de l'intervention d'une seconde mue par changement de plumes.

Il resterait toutefois encore bien des divergences inexplicables, tant dans les dimensions que dans la coloration de certaines parties, des ailes entre autres.

Je ne puis donc trancher ici la question, sans avoir toute la série des transformations en mains.

GELOCHELIDON ANGLICA (Gel. Hansel) : Ajoutez, à la page 1543, que M. A. Vaucher, de Genève, possède dans sa collection un beau sujet adulte en noces de cette espèce qui a été tué sur le Léman non loin de cette ville et reçu par lui, en chair, en juin 1880.

STERNA FULIGINOSA, p. 1549. En citant cette espèce comme rencontrée quelquefois en Europe, j'ai oublié de dire que c'est certainement par erreur que *Schinz* (Verhandl. der Schweiz. Gesellschaft, 1848) a signalé la Sterne fuligineuse comme capturée une fois près de Genève. Je n'ai jamais ouï parler de cette capture, et les auteurs genevois Necker, Mallet, G. Fatio et Lunel n'en disent pas un mot dans leurs publications.

STERNA CANTIACA (H. de mer caugek), p. 1550 : La longueur de la grande cubitale variant passablement avec l'âge et la saison, cette penne peut, suivant le cas, couvrir la huitième ou la septième, parfois même une partie de la sixième rémige primaire, l'aile pliée.

STERNA DOUGALLI (H. de mer Dougall), p. 1553 : La longueur de la grande cubitale variant avec l'âge et la saison, cette penne couvre plus ou moins la huitième ou la septième rémige primaire, le plus souvent la septième, chez l'adulte en noces.

STERNA MINUTA (H. de mer naine), p. 1562 : On a capturé sur le Léman, non loin de Genève, le 4 septembre 1903, deux sujets de cette espèce, un mâle et une femelle, jeunes de première année, en livrée de transition.

PODICEPS CRISTATUS (Grèbe huppé), p. 1587, ajoutez : M. C., de Lausanne, a vu, le 16 mai 1897, sur la rivière l'Orbe, dans les marais, une femelle de Grèbe huppé volant, sur un court espace, avec un de ses petits entre les épaules.

CANTON DE SOLEURE : Dans ses *Ornith. Beobachtungen aus dem Jahre 1900,* qui relatent beaucoup d'observations antérieures, M. G. de Burg, d'Olten, signale quelques intéressantes captures d'espèces, très rares ou exceptionnelles dans le canton de Soleure, par exemple, les : *Numenius tenuirostris, Himantopus rufipes, Herodias garzetta, Herodias egretta* et *Alca torda* dont j'ai déjà dit un mot plus haut.

NOMS VULGAIRES : Dans des notes manuscrites que M. de Burg a bien voulu me communiquer, je trouve, pour le canton de Soleure, quelques noms vulgaires, en patois, à ajouter :

COLUMBA OENAS, p. 850 : *Lochtübli.*
GALLINAGO MEDIA, p. 962, *Beggassindli*[1], *Zuckerschnäpf.*
LIMOSA MELANURA et L. RUFA, p. 1032 et 1035 : *Geissechopf.*
AEGIALITES DUBIUS, p. 1099 : *Pfifferli, Rägepfifferli.*
PORZANA MARUETTA, p. 1162, *Mutthüenli.*
PORZANA PARVA, p. 1166, *Eggescher.*
FULICA ATRA, p. 1177, *Mörli, Tüchl.*
ARDETTA MINUTA, p. 1216, *Stockreigl.*

[1] A rapporter peut-être plutôt à *Gallinago gallinula.*

ERRATA

à la partie II du volume II : Oiseaux.

Pages 841, lig. 10 et 11, du bas, au lieu de un jabot, lisez : un double jabot.
» 845, lig. 1, au titre, au lieu de COLOMBE, lisez : COLOMBE ou PIGEON.
» 850, lig. 2, du bas, aux noms vulgaires, au lieu de *Lachtaube*, lisez : *Lochtaube.*
» 855, lig. 20 : mettez une virgule après çà et là.
» 898, lig. 21, au lieu de 1500 et 1850 m., lisez 1450 et 1850 m. (correction faite sur moitié du tirage).
» 900, lig. 4, au lieu de petites, lisez : petits.
» 900, lig. 13, au lieu de *Tschühui*, lisez : *Tschü-huii.*
» 932, lig. 3, au lieu de *jaunâtre*, lisez : *jaunâtres.*
» 946, au bas, l'avant-dernier paragraphe, relatif aux œufs et aux poussins, devrait être sept lignes plus haut et en gros caractères, au-dessous de la partie descriptive de la division.
» 947, au haut de la page, au lieu de SCOLOPACIDÈS, lisez : SCOLOPACIDÉS.
» 949, lig. 8, au lieu de : et en arrière, lisez : et, plus finement, sur la ligne médiane, en arrière.
» 953, lig. 16, au lieu de *Scolopax major*, lisez : *Scolopax rusticola, major.*
» 993, au titre latin de l'espèce, au lieu de PELIDNA, lisez : TRINGA.
» 995, au titre français de l'espèce, au lieu de BÉCASSEAU ROUSSET lisez : TRYNGITE ROUSSET.
» 1019, lig. 3, au titre, et page 1021, lig. 13, au lieu de JAMBETTE, lisez plutôt : GAMBETTE, plus usité, bien que l'orthographe gambette tienne de l'italien.
» 1024, sous la 7e ligne, entre 2e et 3e alinéa, il faut un petit espace blanc.
» 1025, au titre latin de l'espèce, au lieu de TOTANUS GRISEUS Brisson, lisez plutôt : TOTANUS GLOTTIS, Linné *ex* Gessner.
» 1025, à la synonymie, ajoutez : *Sc. littorea* Linné, éd. 10, p. 149, 1758.
» 1025, lig. 13, au lieu de *bariolées*, lisez : *irrégulièrement barrées.*
» 1055, lig. 4, syn., au lieu de *Linné*, lisez : *Linné ex Gessner.*
» 1063, lig. 11, du bas, au lieu de *Bisson*, lisez : *Brisson.*
» 1091, lig. 8, au titre, au lieu de PLUVIER GUIGNARD, lisez : GUIGNARD MORINELLE.
» 1097, lig. 17, du bas, et 1098, lig. 3, au lieu de *Dubia*, lisez : *Dubius.*
» 1099, lig. 13, du bas, titre latin, au lieu de AEGIALITES DUBIA lisez : AEGIALITES DUBIUS.
» 1203, lig. 6, 1204, lig. 18, du bas, 1205, lig. 15, 1207, lig. 4, du bas, après scapulaires, ajoutez : et quelques plumes dorsales supérieures.

Pages 1234, CICONIA ALBA, lig. 7, au lieu de *1re, 2e et 3e grandes rémiges*, lisez : *1re, 2e, 3e et 4e grandes rémiges.*

» » lig. 8, au lieu de *4e moins*, lisez : *5e moins*, puis, au lieu de *2e, 3e et 4e rétrécies*, lisez : *2e, 3e, 4e et 5e rétrécies*, enfin, même ligne encore, au lieu de *5e moins*, lisez : *6e moins.*

» 1309, lig. 3, au titre latin, lisez : ANAS BOSCHAS ou A. BOSCAS.

» 1311, lig. 6, au lieu de pl. I, lisez : pl. IV.

» 1318, au titre, au lieu de CANARD CHIPEAU, lisez : CHIPEAU BRUYANT.

» 1366, lig. 18, du bas, au lieu de : peu avant, lisez : peu après.

» 1397, lig. 9, du bas, *Long. tot.*, au lieu de *47*, lisez : *49.*

» 1401, lig. 11, au lieu de *sur le front*, lisez : *devant le front.*

» 1407, au titre, ôtez la parenthèse au chiffre 1, devant ERISMATURE A TÊTE BLANCHE.

» 1408, lig. 4, au lieu de *1re légèrement*, lisez : *1re seule vraiment.*

» 1412, lig. 11, au lieu de *petits angles*, lisez : *petits prolongements anguleux.*

» 1439, lig. 4, au lieu de *ramassé*, lisez : *court.*

» 1482, lig. 16, au lieu de *jaunâtre en arrière, rembruni en avant*, lisez : *jaune, plus ou moins rembruni en avant.*

» 1483, lig. 9, du bas, après chez les jeunes, ajoutez : un manteau noir-brun ou gris sur le dos et les couvertures alaires.

» 1495, lig. 19, après p. 51-56, ajoutez : *Un anno di Appunti ornitologici nel Ticino meridionale.*

» 1509, lig. 16, du bas, au lieu de *Kuen*, lisez : *Kueen.*

» 1510, lig. 16 et 18, après Rhône, ajoutez : et l'Arve.

» 1550, lig. 3 et 4, au lieu de *St. affinis*, lisez : *St. media.*

» 1550, lig. 8, au titre, pag. 1551, lig. 17, et pag. 1552, lig. 16, au lieu de CAUJEK, lisez : CAUGEK.

» 1550, lig. 13, du bas, au lieu de *la huitième rémige*, lisez : *la huitième ou la septième, parfois même partie de la sixième rémige.*

» 1553, lig. 13, du bas, au lieu de *atteignant entre 7e et 8e rémiges*, lisez : *couvrant plus ou moins la 8e ou la 7e rémige.*

» 1560, lig. 18 et 19, au lieu de *couvrant ou dépassant le plus souvent*, lisez : *couvrant ou à peu près.*

» 1580, lig. 17 et 18, au lieu de *ongles aplatis*, lisez : *ongles plus ou moins aplatis.*

» 1609, lig. 1, au titre de l'espèce, au lieu de 357, lisez : 358.

» 1637, Tableau XXVIII, aux diagnoses spécifiques, au lieu de *mas.*; et mas., lisez : *mas;* et *mas.*

» 1639, Tableau XXX, lig. 1, ôtez les deux points entre *Échassiers* et *Céléripèdes.*

» 1640, 1642 et 1645, tableau XXXI, XXXIII et XXXVI, à quelques diagnoses spécifiques, au lieu de *mas.*, lisez : *mas.*

TABLE DES MATIÈRES

Avec signes biologiques.

OISEAUX

Faune suisse, Vol. II. — Part. II.

Explication des signes :

∧ signifie Espèce *sédentaire,* ne sortant guère de ses cantonnements, dans le pays; avec d'autres signes, partiellement sédentaire.

ᵕ » » *hôte d'été,* soit nicheuse et de passage.

O » » *hôte d'hiver* et plus ou moins de passage.

↑↓ » » *de passage régulier,* ne nichant pas régulièrement.

Z » » *de passage irrégulier,* rarement nicheuse.

X » » *accidentelle.*

? » » *douteuse.*

Contrairement à ce que j'avais fait dans la 1re partie de ce volume, j'ai cru devoir ici attribuer quelquefois plusieurs signes à une même espèce, pour donner une idée plus complète des allures de celle-ci dans le pays. Une parenthèse signifie cas plutôt exceptionnel; un tiret entre deux signes indique une transition de l'un à l'autre, expl. X—Z signifie d'exceptionnel à passage irrégulier, ou Z—↑↓ de passage irrégulier à régulier.

	Pages.
VI. ORDRE DES GYRATEURS — GYRATORES	841
S.-O. I, PIGEONS — COLUMBI	842
DIV. I, COLOMBINS — COLUMBINI	843
XXXIII. FAM. I, COLOMBIDÉS — COLUMBIDÆ	843
S.-FAM. I, COLOMBIENS — COLUMBINÆ	844
111, Genre 1, Colombe — Columba	845 et 1674
198 — 1, Pigeon ramier — *Columba palumbus,* ᵕ, ↑↓, (O)	846 et 1674
199 — 2, Pigeon colombin — *Columba œnas,* ↑↓, ᵕ	850
200 — 3, Pigeon biset — *Columba livia, dom.* (Z), (ᵕ) ?	852
S.-FAM. II, TURTURIENS — TURTURINÆ	857
112, Genre 2, Tourterelle — Turtur	858
201 — 1, Tourterelle ordinaire — *Turtur auritus,* ᵕ, ↑↓	859
VII. ORDRE DES SARCLEURS — RASORES	862
S.-O. I, GALLINACÉS — GALLINACEI	863
DIV. I, PTÉROCLÈTES — PTEROCLETES	864
XXXIV. FAM. I, PTÉROCLIDÉS — PTEROCLIDÆ	865

Pages.
S.-FAM. I, SYRRHAPTIENS — SYRRHAPTINÆ 865
113, Genre 1, Syrrhapte — Syrrhaptes 866
202 — (1), Syrrhapte paradoxal — *Syrrhaptes paradoxus* (X) 867
DIV. II, GALLIFORMES — GALLIFORMES 870
XXXV. FAM. II, TÉTRAONIDÉS — TETRAONIDÆ 871
S.-FAM. I, LAGOPIENS — LAGOPINÆ 872
114, Genre 1, Lagopède — Lagopus 872
203 — 1, Lagopède alpin — *Lagopus alpinus,* ∧ 874
S.-FAM. II, TÉTRAONIENS — TETRAONINÆ 881
115, Genre 2, Tétras — Tetrao 882
S.-G. 1, Tétras — Tetrao 883
204 — 1, Tétras urogalle — *Tetrao urogallus,* ∧ 883
S.-G. 2, Lyrure — Lyrurus 890
205 — 2, Tétras à queue fourchue — *Tetrao tetrix,* ∧ . . . . 890 et 1674
204 × 205, Tétras hybride — *Tetrao medius,* ∧ 902
116, Genre 3, Gélinotte — Bonasa 910
206 — 1, Gélinotte des bois — *Bonasa betulina,* ∧ 911
XXXVI. FAM. III, PHASIANIDÉS — PHASIANIDÆ 916
117, Genre 4, Faisan — Phasianus 916
207 — (Sp. imp.), Faisan commun — *Phasianus colchicus* (imp.) 917 et 1676
XXXVII. FAM. IV, PERDICIDÉS — PERDICIDÆ 918
S.-FAM. I, PERDICIENS — PERDICINÆ 919
118, Genre 1, Caccabis — Caccabis 920
208 — 1, Perdrix bartavelle — *Caccabis saxatilis,* ∧ . . . . 921 et 1676
209 — 2, Perdrix rouge — *Caccabis rubra,* ∧ 927
119, Genre 2, Perdrix — Perdix 930
210 — 1, Perdrix grise — *Perdix cinerea,* ∧ (Z) 931
S.-FAM. II, COTURNICIENS — COTURNICINÆ 937
120, Genre 3, Caille — Coturnix 937
211 — 1, Caille commune — *Coturnix communis,* ↑↓, ♂ 938
VIII. ORDRE DES ÉCHASSIERS — GRALLATORES 944
S.-O. I, CÉLÉRIPÈDES — CELERIPEDES 945
DIV. I, LONGIROSTRES — LONGIROSTRES 946
XXXVIII. FAM. I, SCOLOPACIDÉS — SCOLOPACIDÆ 947
S.-FAM. I, SCOLOPACIENS — SCOLOPACINÆ . . . . . 949 et 1676
121, Genre 1, Bécasse — Scolopax 950
212 — 1, Bécasse ordinaire — *Scolopax rusticola,* ↑↓, ♂ . . . 951 et 1676
122, Genre 2, Bécassine — Gallinago 957
213 — 1, Bécassine double — *Gallinago major,* ↑↓, (♂) 959
214 — 2, Bécassine ordinaire — *Gallinago media,* ↑↓, ♂ 962
215 — 3, Bécassine sourde — *Gallinago gallinula,* ↑↓, ♂, (O) 965
S.-FAM. II, TRINGIENS — TRINGINÆ 968
123, Genre 3, Limicole — Limicola 970
216 — 1, Limicole platyrhynque — *Limicola pygmæa,* Z 971
124, Genre 4, Bécasseau — Tringa 973
S.-G. 1, Maubèche — Tringa 975
217 — 1, Bécasseau maubèche — *Tringa canuta,* Z 975
S.-G. 2, Arquatelle — Arquatella 978
218 — 2, Bécasseau violet — *Tringa maritima,* X—(Z) 978

Pages.

S.-G. 3, Cocorli — Ancylochilus 980
219 — 3, Bécasseau cocorli — *Tringa subarquata*, ↑↓ 981
S.-G. 4, Pélidne — Pelidna 983
220 — 4, Bécasseau variable — *Tringa alpina*, ↑↓, ♂ 984
221 — 5, Bécasseau Temmia — *Tringa Temminckii* ↑↓ 987
222 — 6, Bécasseau minule — *Tringa minuta* ↑↓ 990
223 — (7), Bécasseau mélanote — *Tringa melanotos* (X) . . . 993 et 1683
125, Genre 5, Tryngite — Tringytes 994
224 — (1), Bécasseau rousset — *Tryngites rufescens* (X) . . . 995 et 1683
126, Genre 6, Sanderling — Calidris 996
225 — 1, Sanderling des sables — *Calidris arenaria*, Z—↑↓ 997
127, Genre 7, Combattant — Machetes 997
226 — 1, Combattant variable — *Machetes pugnax*, ↑↓, (♂) 1000
S.-FAM. III, TOTANIENS — TOTANINÆ 1004
128, Genre 8, Guignette — Actitis 1005
227 — 1, Guignette vulgaire — *Actitis hypoleucos*, ↑↓, ♂ 1006
228 — (2), Guignette grivelée — *Actitis macularia* (X) 1009
129, Genre 9, Chevalier — Totanus 1010
229 — 1, Chevalier sylvain — *Totanus glareola*, ↑↓, (♂) 1012
230 — 2, Chevalier cul-blanc — *Totanus ochropus*, ↑↓, ♂ 1014
231 — 3, Chevalier stagnatile — *Totanus stagnatilis*, Z—↑↓ 1017
232 — 4, Chevalier gambette — *Totanus calidris*, ↑↓, ♂, (O) . 1019 et 1677
233 — 5, Chevalier arlequin — *Totanus fuscus*, ↑↓ 1022
234 — 6, Chevalier gris — *Totanus griseus*, ↑↓ . . . . . 1025 et 1683
S.-FAM. IV, LIMOSIENS — LIMOSINÆ 1028
130, Genre 10, Térékie — Terekia 1028
235 — 1, Barge Térek — *Terekia cinerea*, X—Z 1029
131, Genre 11, Barge — Limosa 1031
236 — 1, Barge à queue noire — *Limosa melanura*, ↑↓ 1032
237 — 2, Barge rousse — *Limosa rufa*, ↑↓ 1035
S.-FAM. V, NUMÉNIENS — NUMENIINÆ 1038
132, Genre 12, Courlis — Numenius 1039
238 — 1, Courlis cendré — *Numenius arquatus*, ↑↓, ♂ 1040
239 — 2, Courlis corlieu — *Numenius phaeopus*, ↑↓ 1043
240 — 3, Courlis à bec grêle — *Numenius tenuirostris*, X 1047
XXXIX. FAM. II, RÉCURVIROSTRIDÉS — RECURVIROSTRIDÆ 1048
S.-FAM. I, RÉCURVIROSTRIENS — RECURVIROSTRINÆ 1049
133, Genre 1, Avocette — Recurvirostra 1049
241 — 1, Avocette à nuque noire — *Recurvirostra avocetta*, Z . . . 1051
S.-FAM. II, HIMANTOPODIENS — HIMANTOPODINÆ 1053
134, Genre 2, Echasse — Himantopus 1053
242 — 1, Echasse blanche — *Himantopus candidus*, Z 1054
XL. FAM. III, PHALAROPODIDÉS — PHALAROPODIDÆ 1057
135, Genre 1, Phalarope — Phalaropus 1058
243 — 1, Phalarope platyrhynque — *Phalaropus fulicarius*, Z . . . 1059
136, Genre 2, Lobipède — Lobipes 1062
244 — 1, Lobipède hyperboré — *Lobipes hyperboreus*, Z 1063
DIV. II, PRESSIROSTRES — PRESSIROSTRES 1065
XLI. FAM. IV, HÆMATOPODIDÉS — HÆMATOPODIDÆ 1066

Pages.
S.-FAM. I, HÆMATOPODIENS — HÆMATOPODINÆ 1067
137, Genre 1, Huîtrier — Hæmatopus 1068
245 — 1, Huîtrier pie — *Hæmatopus ostralegus*, X—Z 1069
S.-FAM. II, ARÉNARIENS — ARENARINÆ 1072
138, Genre 2, Tourne-pierre — Arenaria 1072
246 — 1, Tourne-pierre à collier — *Arenaria interpres*, Z 1073
XLII. FAM. V, CHARADRIIDÉS — CHARADRIIDÆ 1076
S.-FAM. I, CHARADRIENS — CHARADRIINÆ 1077
139, Genre 1, Vanneau — Vanellus 1078
247 — 1, Vanneau huppé — *Vanellus cristatus*, ↑↓, ↻, (O) 1079
140, Genre 2, Pluvier — Charadrius 1083
248 — 1, Pluvier varié — *Charadrius squatarola*, Z 1084
249 — 2, Pluvier doré — *Charadrius pluvialis*, ↑↓ 1087
141, Genre 3, Guignard — Eudromias 1090
250 — 1, Pluvier guignard — *Eudromias morinellus*, Z . . . 1091 et 1683
142, Genre 4, Gravelot — Ægialites 1094
251 — 1, Grand Gravelot à collier — *Ægialites hiaticula*, ↑↓, ↻ . . 1095
252 — 2, Petit Gravelot à collier — *Ægialites dubius*, ↑↓, ↻. 1099 et 1683
253 — 3, Gravelot à collier interrompu — *Ægialites alexandrinus*, Z. 1102
S.-FAM. II, ŒDICNÉMIENS — ŒDICNEMINÆ 1105
143, Genre 5, Œdicnème — Œdicnemus 1105
254 — 1, Œdicnème criard — *Œdicnemus crepitans*, Z 1107
XLIII. FAM. VI, GLARÉOLIDÉS — GLAREOLIDÆ 1111
144, Genre 1, Glaréole — Glareola 1112
255 — 1, Glaréole à collier — *Glareola pratincola*, X—Z 1113
XLIV. FAM. VII, TACHYDROMIDÉS — TACHYDROMIDÆ 1116
145, 1, Genre 1, Courvite — Cursorius 1117
256 — 1, Courvite isabelle — *Cursorius gallicus*, X 1118
DIV. III, UNCIROSTRES — UNCIROSTRES. 1121
XLV. FAM. VIII, OTIDIDÉS — OTIDIDÆ 1122
146, Genre 1, Outarde — Otis 1123
257 — 1, Outarde barbue — *Otis tarda*, X—(Z). . . . . 1124 et 1677
258 — 2, Outarde canepetière — *Otis tetrax*, Z 1131
147, Genre 2, Houbara — Houbara 1135
259 — (1), Houbara ondulée — *Houbara undulata* (X) 1137
260 — (2), Houbara de Macqueen — *Houbara Macqueeni*, (X) . . . 1139
DIV. IV, GRUES — GRUES. 1141
XLVI. FAM. IX, GRUIDÉS — GRUIDÆ 1142
148, Genre 1, Grue — Grus 1143
261 — 1, Grue cendrée — *Grus cinerea*, Z—↑↓ 1144
S.-O. II, MACRODACTYLES — MACRODACTYLI 1148
DIV. I, RALLIFORMES — RALLIFORMES 1149
XLVII. FAM. X, RALLIDÉS — RALLIDÆ 1149
S.-FAM. I, RALLIENS — RALLINÆ. 1151
149, Genre 1, Râle — Rallus 1151
262 — 1, Râle d'eau — *Rallus aquaticus*, ↑↓, ↻, O 1152
150, Genre 2, Crex — Crex 1156
263 — 1, Râle de genêt — *Crex pratensis*, ↑↓, ↻ 1157
151, Genre 3, Marouette — Porzana 1160

Pages.
264 — 1, Marouette girardine — *Porzana maruetta*, ↑↓, ∪ 1162
265 — 2, Marouette poussin — *Porzana parva*, ↑↓, ∪ 1166
266 — 3, Marouette Baillon — *Porzana pusilla*, ↑↓, ∪ 1168
S.-FAM. II, GALLINULIENS — GALLINULINÆ 1170
152, Genre 4, Poule d'eau — Gallinula 1170
267 — 1, Poule d'eau ordinaire — *Gallinula chloropus*, ↑↓, ∪, O . . 1172
S.-FAM. III, FULICIENS — FULICINÆ 1175
153, Genre 5, Foulque — Fulica 1175
268 — 1, Foulque macroule — *Fulica atra*, ↑↓, ∪, O . . . . 1177 et 1677
S.-O. III, ODONTOGLOSSES — ODONTOGLOSSÆ 1181
XLVIII. FAM. XI, PHÉNICOPTÉRIDÉS — PHŒNICOPTERIDÆ 1182
154, Genre 1, Flammant — Phœnicopterus 1182
269 — (1), Flammant rose — *Phœnicopterus roseus*, (X) . . . 1184 et 1677
IX, ORDRE DES HÉRODIONS — HERODIONES 1187
DIV. I, HÉRODIENS — HERODII 1188
XLIX. FAM. I, ARDÉIDÉS — ARDEIDÆ 1189
155, Genre 1, Héron — Ardea 1192
270 — 1, Héron cendré — *Ardea cinerea*, ↑↓, ∪, O (∧) 1194
271 — 2, Héron pourpré — *Ardea purpurea*, Z—↑↓, (∪) 1199
156, Genre 2, Aigrette — Herodias . . . . . 1202 et 1677
S.-G. 1, Aigrette — Egretta 1203
272 — 1, Aigrette blanche — *Herodias alba*, X 1204
S.-G. 2, Garzette — Garzetta 1207
273 — 2, Aigrette garzette — *Herodias garzetta*, Z 1207
157, Genre 3, Crabier — Buphus 1210
274 — 1, Crabier chevelu — *Buphus ralloides*, Z—↑↓ 1211
158, Genre 4, Blongios — Ardetta 1214
275 — 1, Blongios ordinaire — *Ardetta minuta*, ↑↓, ∪, (O) 1216
159, Genre 5, Butor — Botaurus 1219
276 — 1, Butor étoilé — *Botaurus stellaris*, ↑↓, ∪, (O) 1221
160, Genre 6, Bihoreau — Nycticorax 1224
277 — 1, Bihoreau à manteau noir — *Nycticorax griseus*, Z 1226
DIV. II, CICONIENS — CICONII 1230
L. FAM. II, CICONIIDÉS — CICONIIDÆ 1231
161, Genre 1, Cigogne — Ciconia 1232
278 — 1, Cigogne blanche — *Ciconia alba*, ↑↓, ∪ . . . . 1234 et 1677
279 — 2, Cigogne noire — *Ciconia nigra*, Z—↑↓ 1238
DIV. III, HÉMIGLOTTIDES — HEMIGLOTTIDES 1240
LI. FAM. III, IBIDÉS — IBIDÆ 1241
162, Genre 1, Falcinelle — Plegadis 1242
280 — 1, Falcinelle éclatant — *Plegadis falcinellus*, X—Z 1244
LII. FAM. IV, PLATALEIDÉS — PLATALEIDÆ 1247
163, Genre 1, Spatule — Platalea 1248
281 — 1, Spatule blanche — *Platalea leucorodia*, Z 1249
X, ORDRE DES LAMELLIROSTRES — LAMELLIROSTRES . . 1252
DIV. I, DÉPRESSIROSTRES — DEPRESSIROSTRES 1254
LIII. FAM. I, CYGNIDÉS — CYGNIDÆ 1255
164, Genre 1, Cygne — Cygnus 1256
282 — 1, Cygne sauvage — *Cygnus ferus*, Z, O . . . . . 1258 et 1677

Pages.
283 — (2), Cygne de Bewick — *Cygnus minor*, (X). 1261
284 — 3, Cygne tuberculé — *Cygnus olor*, X et dom. 1263
LIV. FAM. II, ANSÉRIDÉS — ANSERIDÆ 1267
S.-FAM. I, ANSÉRIENS — ANSERINÆ 1268
165, Genre 1, Oie — Anser 1269
285 — 1, Oie cendrée — *Anser cinereus*, ↑↓ 1271
286 — 2, Oie sauvage — *Anser sylvestris*, ↑↓, O 1275
287 — 3, Oie rieuse — *Anser albifrons*, X—Z 1279
166, Genre 2, Chen — Chen 1283
288 — (?, Oie hyperborée — *Chen hyperboreus*, ? 1284
167, Genre 3, Bernache — Branta 1287
289 — 1, Bernache à joues blanches — *Branta leucopsis*, Z 1288
290 — 2, Bernache cravant — *Branta torquata*, Z 1290
LV. FAM. III, ANATIDÉS — ANATIDÆ. 1293
Canard de la Caroline — *Aix sponsa*, privé ou libre?, en note . . . 1296
S.-FAM. I, TADORNIENS — TADORNINÆ 1297
168, Genre 1, Tadorne — Tadorna 1298
291 — 1, Tadorne ordinaire — *Tadorna cornuta*, Z. 1299
169, Genre 2, Casarca — Casarca 1302
292 — (1), Casarca roux — *Casarca rutila*, X 1303
S.-FAM. II, ANATIENS — ANATINÆ . . . . . 1305 et 1678
170, Genre 3, Canard — Anas 1307
293 — 1, Canard sauvage — *Anas boschas*, ↑↓, O, ∧ . . . . 1309 et 1678
171, Genre 4, Chipeau — Chaulelasmus 1316
294 — 1, Chipeau bruyant — *Chaulelasmus streperus*, ↑↓, O . 1318 et 1684
172, Genre 5, Souchet — Spatula 1321
295 — 1, Souchet commun — *Spatula clypeata*, ↑↓, (O) . . . 1322 et 1678
173, Genre 6, Pilet — Dafila 1326
296 — 1, Pilet acuticaude — *Dafila acuta*, ↑↓, O. . . . . 1327 et 1678
174, Genre 7, Siffleur — Mareca 1330
297 — 1, Siffleur pénélope — *Mareca penelope*, ↑↓, (O) 1331
175, Genre 8, Sarcelle — Querquedula 1335
298 — 1, Sarcelle d'été — *Querquedula circia*, ↑↓, ↻, (O) . . 1337 et 1679
299 — 2, Sarcelle d'hiver — *Querquedula crecca*, ↑↓, ↻, O . . 1341 et 1679
176, Genre 9, Marmaronette — Marmaronetta 1345
(300) — (?), Marmaronette marbrée — *Marmaronetta angustirostris*, ?. 1345
S.-FAM. III, FULIGULIENS — FULIGULINÆ 1347
177, Genre 10, Nette — Netta. 1348
301 — 1, Nette rousse — *Netta rufina*, Z, ↑↓, (O). . . . . 1349 et 1679
178, Genre 11. Fuligule — Fuligula 1353
302 — 1, Fuligule morillon — *Fuligula cristata*, ↑↓, O . . . 1355 et 1680
303 — 2, Fuligule milouinan — *Fuligula marila*, ↑↓, O 1360
304 — 3, Fuligule milouin — *Fuligula ferina*, ↑↓, O 1363
305 — 4, Fuligule nyroca, *Fuligula nyroca*, ↑↓, O 1367
179, Genre 12, Garrot — Clangula 1370
306 — 1, Garrot vulgaire — *Clangula glaucion*, ↑↓, O. 1372
180, Genre 13, Histrion — Cosmonetta 1376
307 — 1, Histrion arlequin — *Cosmonetta histrionica*, X 1377
181, Genre 14, Harelde — Harelda. 1381

Pages.
308 — 1, Harelde de Miquelon — *Harelda glacialis*, Z, O 1382
182, Genre 15, Macreuse — Oidemia 1388
309 — 1, Macreuse brune — *Oidemia fusca*, ↑↓, O 1390
310 — 2, Macreuse noire — *Oidemia nigra*, Z 1393
311 — (?), Macreuse à lunettes — *Oidemia perspicillata* (?) 1397
183, Genre 16, Eider — Somateria 1399
Eider à tête grise — *Somateria spectabilis* (récusé) 1400
312 — 1, Eider ordinaire — *Somateria mollissima*, Z 1401
S.-FAM. IV, ERISMATURIENS — ERISMATURINÆ 1405
184, Genre 17, Erismature — Erismatura 1406
313 — 1, Erismature à tête blanche — *Erismatura leucocephala*, X . 1407
DIV. II, SERRATIROSTRES — SERRATIROSTRES 1410
LVI. FAM. IV, MERGIDÉS — MERGIDÆ 1411
185, Genre 1, Harle — Mergus . . . . . 1412 et 1680
314 — 1, Harle bièvre — *Mergus merganser*, ↑↓, ∪, O, (∧) 1413
315 — 2, Harle huppé — *Mergus serrator*, ↑↓, ∪, O, (∧) 1417
186, Genre 2, Piette — Mergellus 1421
316 — 1, Piette blanche — *Mergellus albellus*, ↑↓, O 1422
XI. ORDRE DES TOTIPALMES — TOTIPALMES 1425
DIV. I, TOTIPALMES A SAC — CULEATI 1427
? (Fou de Bassan — *Sula bassana*) ?, Voyez add. 1680
LVII. FAM. I, PÉLICANIDÉS — PELECANIDÆ 1427
187, Genre 1, Pélican — Pelecanus 1428
317 — 1, Pélican blanc — *Pelecanus onocrotalus*, X . . . . . 1429 et 1680
LVIII. FAM. II, PHALACROCORACIDÉS — PHALACROCORACIDÆ . . . 1432
188, Genre 1, Cormoran — Phalacrocorax 1434
318 — 1, Cormoran ordinaire — *Phalacrocorax carbo*, Z, O 1434
319 — (2), Cormoran pygmée — *Phalacrocorax pygmæus*, X 1439
XII. ORDRE DES LONGIPENNES — LONGIPENNES 1441
S.-O. I, TUBINARÉS — TUBINARES 1443
LIX. FAM. I, PROCELLARIIDÉS — PROCELLARIIDÆ 1444
S.-FAM. I, FULMARIENS — FULMARINÆ 1444
189, Genre 1, Pétrel — Fulmarus 1445
320 — (1), Pétrel glacial — *Fulmarus glacialis*, X, ? 1446
S.-FAM. II, PUFFINIENS — PUFFININÆ 1448
190, Genre 2, Puffin — Puffinus 1449
321 — (1), Puffin cendré — *Puffinus cinereus*, X 1450
322 — (2), Puffin Manks — *Puffinus anglorum*, X 1452
S.-FAM. III, PROCELLARIENS — PROCELLARIINÆ 1453
191, Genre 3, Thalassidrome — Procellaria 1454
323 — (1), Thalassidrome tempête — *Procellaria pelagica*(X) 1455
S.-O. II, FISSINARÉS — FISSINARES 1457
LX. FAM. II, LESTRIDÉS — LESTRIDÆ 1458
324 — 1, Stercoraire cataracte — *Stercorarius catarractes*, X 1461
325 — 2, Stercoraire pomarin — *Stercorarius pomarinus*, Z—↑↓ . . 1464
326 — 3, Stercoraire Richardson — *Stercorarius, crepidatus*, Z . . . 1468
327 — 4, Stercoraire de Buffon — *Stercorarius longicaudus*, Z . . . 1473
LXI, FAM. III, LARIDÉS — LARIDÆ 1476
S.-F. I, LARIENS — LARINÆ 1477

Pages.
193, Genre 1, Goéland — Larus 1478
Section 1, des Goélands à ailes blanches — Lari leucopteri . 1481
328 — (1), Goéland leucoptère — *Larus leucopterus*, (X) . . . 1482 et 1684
Section 2, des Goélands à manteau — Lari palliati . . 1483 et 1681
329 — 2, Goéland à manteau noir — *Larus marinus*, Z—↑↓, (O) . . 1484
330 — 3, Goéland à pieds jaunes — *Larus fuscus*, ↑↓, (O) 1488
331 — 4, Goéland à manteau bleu — *Larus argentatus*, ↑↓, O. . 1492 et 1681
332 — (5), Goéland d'Audouin — *Larus Audouini*, (X) 1497
333 — 6 Goéland cendré — *Larus canus*, ↑↓, O 1498
Section 3, des Mouettes à capuchon — Lari cucullati 1503
334 — 7, Mouette rieuse — *Larus ridibundus*, ↑↓, ♂, O, Λ . 1503 et 1681
335 — (8), Mouette à capuchon plombé — *Larus atricillus*, (X)? 1513 et 1681
336 — (9), Mouette mélanocéphale — *Larus melanocephalus*, X . . . 1518
337 — (10), Mouette ichthyaète — *Larus ichthyaëtus*, (X) 1521
Section 4, des Goélands nains — Lari minuti 1523
338 — 11, Mouette pygmée — *Larus minutus*, Z—↑↓, O 1524
194, Genre 2, Xème — Xema 1527
339 — (1), Mouette Sabine — *Xema Sabinei*, X 1527
195, Genre 3, Risse — Rissa 1530
340 — 1, Risse tridactyle — *Rissa tridactyla*, Z—↑↓, O 1532
196, Genre 4, Pagophile — Pagophila 1536
341 — (1), Pagophile blanche — *Pagophila eburnea*, (X) 1537
J.-F. II, STERNIENS — STERNINAE 1539
197, Genre 5, Gélochélidon — Gelochelidon 1540
342 — 1, Gélochélidon Hansel — *Gelochelidon anglica*, X-Z . . 1541 et 1682
198, Genre 6, Hydroprogné — Hydroprogne 1544
343 — 1, Hydroprogné Tchegrava. — *Hydroprogne caspia*, X . . . 1544
199, Genre 7, Hirondelle de mer — Sterna 1548
344 — 1, Hirondelle de mer Caugek — *Sterna cantiaca*, Z . . 1550 et 1682
345 — 2, Hirondelle de mer Dougall — *Sterna Dougalli*, Z . . 1553 et 1682
346 — 3, Hirondelle de mer Pierre-Garin — *Sterna fluviatilis*, ↑↓, ♂. 1556
347 — (4), Hirondelle de mer arctique — *Sterna macrura*, ? . 1560 et 1684
348 — 5, Hirondelle de mer naine. — *Sterna minuta*, Z—↑↓, O . 1562 et 1682
200, Genre 8, Guifette — Hydrochelidon 1565
349 — 1, Guifette noire — *Hydrochelidon nigra*, ↑↓, ♂ 1567
350 — 2, Guifette à ailes blanches — *Hydrochelidon leucoptera*, Z—↑↓ 1571
351 — 3, Guifette moustac — *Hydrochelidon hybrida*, Z—↑↓ 1574
XIII. ORDRE DES UROPODES — UROPODES 1577
S.-O. I, HOLOPTÈRES — HOLOPTERI 1578
DIV. I, PLONGEONS — COLYMBI. 1578
LXII, FAM. I, PODICIPIDÉS — PODICIPIDÆ 1579
201, Genre 1, Grèbe — Podiceps 1580
Grèbe masqué — *Podiceps personatus* . . . . . en note. 1583
352 — 1, Grèbe huppé — *Podiceps cristatus*, ↑↓, ♂, O . . . 1583 et 1682
353 — 2, Grèbe jou-gris — *Podiceps griseigena*, Z—↑↓, O 1588
354 — 3, Grèbe esclavon ou cornu — *Podiceps cornutus*, Z—↑↓, O. . 1591
355 — 4, Grèbe oreillard — *Podiceps nigricollis*, ↑↓, O. 1594
356 — 5, Grèbe castagneux — *Podiceps fluviatilis*, ↑↓, ♂, O, Λ . . 1597
LXIII, FAM. II, COLYMBIDÉS — COLYMBIDÆ 1601

Pages.
202, Genre 2, Plongeon — Colymbus 1602
357 — 1, Plongeon cat-marin — *Colymbus septentrionalis,* ↑↓, O . . 1605
358, false 357 — 2, Plongeon arctique — *Colymbus arcticus,* ↑↓, O . 1609
359 — 3, Plongeon imbrim — *Colymbus glacialis,* Z—↑↓, O 1612
DIV. II, PINGOUINS — ALCI 1615
LXIV, FAM. III, ALCIDÉS — ALCIDÆ 1615
S.-FAM. I, ALCIENS—ALCINÆ 1616
203, Genre 1, Guillemot — Uria 1617
360 — (1), Guillemot à capuchon — *Uria troile,* (X) 1619
204, Genre 2, Lumme — Cepphus 1621
361 — (1), Lumme à miroir blanc — *Cepphus grylle,* (X) 1622
205, Genre 3, Pingouin — Alca 1624
362 — (1), Pingouin macroptère — *Alca torda,* (X) 1626
S.-FAM. II, FRATERCULIENS — FRATERCULINÆ 1628
206, Genre 4, Macareux — Fratercula 1628
363 — (1), Macareux moine — *Fratercula arctica,* (X) 1630
TABLEAUX SYNOPTIQUES XXVII—XLIX . . . . . 1633 à 1666
EXPLICATION DES FIGURES 1667
APPENDICE AU VOL. II, PARTIE II 1674
ERRATA A LA PARTIE II 1683
TABLE DES MATIÈRES DE LA PARTIE II 1685
INDEX COMPRENANT PARTIE II ET IIe APPENDICE A PARTIE I . . 1694
SECOND APPENDICE A LA PARTIE I: ADDITIONS, MODIFICATIONS ET ERRATA[1] . . . . . 1709 à 1742

Pour être reportés à la partie I

PLANCHES EN COULEURS II ET III, AVEC EXPLICATIONS (devant aller aux pages 486 et 511) . . . . . .
INTRODUCTION AU VOLUME II, avec pagination spéciale I—XXXVI (à la fin).

[1] Avec double pagination, pour pouvoir, au choix, être laissé avec la partie II ou reporté à la fin de la partie I.

INDEX ALPHABÉTIQUE

embrassant la **SECONDE PARTIE DU VOLUME II,** avec les additions y relatives, et un second appendice à la première partie. On y trouvera les noms sous lesquels nos oiseaux sont décrits, en latin, en français, en allemand et en italien, ainsi que les titres en français et en latin des groupes comprenant les diverses espèces. Je renvoie, pour les synonymes latins et les noms vulgaires, aux listes données en tête de chaque description, aux pages des espèces dont les numéros sont ici indiqués.

Les titres des GROUPES au-dessus des genres et de QUELQUES RUBRIQUES GÉNÉRALES sont imprimés en capitales.

Les noms des **genres, sous-genres** et **sections** sont en caractères gras.

Les noms des espèces, français, allemands et italiens, sont en petits caractères ordinaires.

Les noms latins des *espèces signalées en Suisse* sont en italiques.

Enfin, les noms latins des *espèces ou sous-espèces rencontrées en Europe qui manquent à la Suisse* sont en italiques et précédés d'un astéristique *.

Les doubles chiffres de pagination attribués, pour certaines espèces, aux noms latins et français, sont successivement ceux des *descriptions dans le texte* et des *appendices (additions, modifications),* avec I ou II, avant le numéro de la page, comme renvoi à la première ou à la deuxième partie du volume.

Les seconds numéros de pages correspondant aux données des *appendices* ne sont point ajoutés aux noms allemands et italiens, parce que ceux-ci ne sont pas répétés en tête des différents alinéas des dits appendices.

ABONDANCE COMPARÉE, I, 2e app., 1711.
Acrocephalus palustris, I, 2e app., 1720.
Actitis, g., II, 1005.
Actitis hypoleucos, II, 1006.
Actitis macularia, II, 1009.
Ægialites, g., II, 1094.
Ægialites alexandrinus, II, 1102.
Ægialites dubius (false dubia), II, 1099 et 1683.
Ægialites hiaticula, II, 1095.
* *Ægialites vocifera,* II, 1095.
AGES, MUES ET PLUMAGES, I, 2e app., 1709.
Aigrette, g., II, 1202 et 1677.
Aigrette, s.-g., II, 1203.
Aigrette blanche, II, 1204 et 1677.
Aigrette garzette, II, 1207 et 1677.
Airone bianco maggiore, II, 1204.
Airone minore, II, 1207.
Aix sponsa, importé (échappé ou sauvage)?, II, en note, 1296.
Alca, g., II, 1624.
Alca torda, II, 1625.
ALCI, Div., II, 1615.
ALCIDÉS — ALCIDÆ, Fam., II, 1615.
ALCIENS — ALCINÆ, S.-F., II, 1616.
Alouette nègre, I, 2e app., 1733.
Alpenstrandläufer, II, 984.

Alzavola, II, 1341.
Ampelis garrulus, I, 2e app., 1718.
Anas, g., II, 1307.
Anas boschas, II, 1309 et 1678.
ANATIDÉS — ANATIDÆ, Fam., II, 1293.
ANATIENS — ANATINÆ, S.-F., II, 1305 et 1678.
Ancylochilus, s.-g., II, 980.
Anitra di becco largo, II, 1397.
* *Anous stolidus*, II, 1539.
Anser, g., II, 1269.
Anser albifrons, II, 1279.
Anser brachyrhynchus (*sp.* ?) II, 1271 et 1278.
Anser cinereus, II, 1271.
Anser erythropus (*sp.* ?) II, et 1271 1281.
Anser sylvestris, II, 1275.
ANSÉRIDÉS — ANSERIDÆ, Fam., II, 1267.
ANSÉRIENS — ANSERINÆ, S.-F., II, 1268.
* *Anthropoïdes virgo*, II, 1143.
* *Antigone Antigone*, II, 1143.
APPENDICE 2e A LA PARTIE I, 1709—1742.
APPENDICE A LA PARTIE II, 1674.
Aquila nævia, clangoïdes, I, 2e app., 1713.
Ardea, g., II, 1192.
Ardea cinerea, II, 1194.
* *Ardea melanocephala*, II, 1194.
Ardea purpurea, II, 1199.
ARDÉIDÉS — ARDEIDÆ, Fam., II, 1189.
* *Ardeirallus Sturmi*, II, 1192 et 1216.
Ardetta, g., II, 1214.
Ardetta minuta, II, 1216.
Arenaria, g., II, 1072.
Arenaria interpres, II, 1073.
ARÉNARIENS — ARENARINÆ, S.-F., II, 1072.
Arquatelle — Arquatella, s.-g., II, 978.
Asiatische Kragentrappe, II, 1137.
Athene noctua, I, 2e app., 1715.
Auerhuhn, II, 883.
Austerfischer, II, 1069.
Avocette, g., II, 1049.
Avocette à nuque noire, II, 1051.
Avosettsäbler, II, 1051.

Balbuzard, I, 2e, app., 1714.
* *Balearica pavonica*, II, 1143.
Barge, g., II, 1031.
Barge à queue noire, II, 1032.
Barge rousse, II, 1035.
Barge Terek, II, 1029.
Bartavelle, II, 921 et 1676.
Beccaccia; par erreur Beccacia, II, 951.
Beccaccia di mare; par erreur Beccacia, II, 1069.
Beccaccino reale, II, 962.
Beccapesci, II, 1550.
Bécasse, g., II, 950.
Bécasse ordinaire, II, 951 et 1676.
Bécasseau, g., II, 973.
Bécasseau cocorli, II, 981.
Bécasseau maubèche, II, 975.
Bécasseau mélanote, II, 993 et 1683.
Bécasseau minule, II, 990.
Bécasseau rousset, II, 995 et 1683.
Bécasseau temmia, II, 987.
Bécasseau variable, II, 984.
Bécasseau violet, II, 978.
Bécassine, g., II, 957.
Bécassine double, II, 959.
Bécassine ordinaire, II, 962.
Bécassine sourde, II, 965.
Bergente, II, 1360.
Bergeronnette flavéole, I, 2e app., 1733.
Bergeronnette grise ou lugubre? I, 2e app., 1732.
Bergeronnette mélanocéphale, I, 2e app., 1733.
Bernache, g., II, 1287.
Bernache à joues blanches, II, 1288.
Bernache cravant, II, 1290.
Berta maggiore, II, 1450.
Berta minore, II, 1452.
BIBLIOGRAPHIE (bref aperçu), Introd. XXV.
Bihoreau, g., II, 1224.
Bihoreau à manteau noir, II, 1226.
Birkhuhn, II, 890.
Blässgans, II, 1279.
Blongios, g., II, 1214.
Blongios ordinaire, II, 1216.
Bogenschnäbliger Strandläufer, II, 981.
Bonasa, g., II, 910.
Bonasa betulina, II, 911.
* *Bonasa septentrionalis*, II, 911.
Bondrée apivore, I, 2e app., 1712.
Botaurus, g., II, 1219.
* *Botaurus lentiginosus*, II, 1220.
Botaurus stellaris, II, 1221.
Brachschwalbe, II, 1113.
Brandente, II, 1299.
Brandmeerschwalbe, II, 1550.
Branta, g., II, 1287.

Branta leucopsis, II, 1288.
* *Branta ruficollis*, II, 1288.
Branta torquata, II, 1290.
Brautente, II, 1296.
Brillenente, II, 1397.
Bruant des marais, I, 2e app., 1734.
Bruant des neiges, I, 2e app., 1734.
Bruant fou, I, 2e app., 1735.
Bruant mélanocéphale, I, 2e app., 1734.
Bruant rustique, I, 2e app., 1735.
Br chwasserläufer, II, 1012.
Bubo ignavus, I, 2e app., 1715.
* *Bubulcus lucidus*, II, 1192.
* *Bulweria Bulweri*, II, 1449.
Buphus, g., II, 1210.
Buphus ralloides, II, 1211.
Buse féroce, I, 2e app., 1712.
Butalis grisola, I, 2e app., 1717.
(Buteo ferox), I, 2e app., 1712.
Butor, g., II, 1219.
Butor étoilé, II, 1221.

Caccabis — Caccabis, g., II, 920.
* *Caccabis chukar*, II, 921.
* *Caccabis petrosa*, II, 921.
Caccabis rubra, II, 927.
Caccabis saxatilis, II, 921 et 1676.
Caille, g., II, 937.
Caille commune, II, 938.
Cairina moschata, importé, croisé avec *A. boschas*, II, 1286, note, et 1313.
Calidra, II, 997.
Calidris, g., II, 996.
Calidris arenaria, II, 997.
Canapiglia, II, 1318.
Canard, g., II, 1307.
Canard sauvage, II, 1309 et 1678.
Canard sponsa ou de la Caroline, II, en note, 1296.
CANTON DE SOLEURE, II, 1682.
CARACTÉRISTIQUE, II, 1674.
Carduelis elegans, var. nigra, I, 2e app., 1736.
Carpodacus roseus, I, 2e app., 1737.
Casarca — Casarca, g., II, 1302.
Casarca roux, II, 1303.
Casarca rutila, II, 1303.
Casse-noix, I, 2e app., 1737.
Cavalier d'Italie, II, 1054.
CÉLÉRIPÈDES — CELERIPEDES, S. O., II, 945.
Cepphus, g., II, 1621.
Cepphus grylle, II, 1622.
* Cepphus Mandti, sp. ?, II, 1622.
Cerchneis cenchris, I, 2e app., 1714.
Certhia familiaris, brachydactyla et *C. f., Costæ*, I, 2e app., 1731.
CHARADRIIDÉS — CHARADRIIDÆ. Fam., II, 1076.
CHARADRIENS — CHARADRIINÆ, S.-F., II, 1077.
Charadrius, g., II, 1083.
* *Charadrius fulvus*, II, 1084.
Charadrius pluvialis, II, 1087.
Charadrius squatarola, II, 1084.
* *Charadrius virginicus*, II, 1084.
Chardonneret, var. noire, I, 2e app., 1736.
Chaulelasmus, g., II, 1316.
Chaulelasmus streperus, II, 1318.
Chelidon urbica, I, 2e app., 1717.
Chen — Chen, g., II, 1283.
Chen hyperboreus, II, 1284.
* *Chenalopex ægyptiaca*, II, 1268.
* *Chetusia gregaria*, II, 1077.
* *Chetusia leucura*, II, 1077.
Chevalier, g., II, 1010.
Chevalier arlequin, II, 1022.
Chevalier cul-blanc, II, 1014.
Chevalier gambette, II, 1019 et 1677.
Chevalier gris, II, 1025.
Chevalier stagnatile, II, 1017.
Chevalier sylvain, II, 1012.
Chiò-chiò, II, 1022.
Chipeau, g., II, 1316.
Chipeau bruyant, II, 1318.
Chiurlo maggiore, II, 1040.
Chiurlo piccolo, II, 1043.
Chiurlottello, II, 1046.
Choquard, I, 2e app., 1737.
Chouette Caparacoch, I, 2e app., 1714.
Chouette Tengmalm, I, 2e app., 1715.
Chouette chevêche, I, 2e app., 1715.
Cicogna bianca, II, 1234.
Cicogna nera, II, 1238.
Ciconia, g., II, 1232.
Ciconia alba, II, 1234 et 1677.
Ciconia nigra, II, 1238.
CICONIENS — CICONII, Div., II, 1230.
CICONIIDÉS — CICONIIDÆ, Fam., II, 1231.
Cigno minore, II, 1261.
Cigno reale, II, 1263.
Cigno selvatico, II, 1258.
Cigogne, g., II, 1232.
Cigogne blanche, II, 1234 et 1677.
Cigogne noire, II, 1238.
Cincle plongeur, I, 2e app., 1732.
Cinclus aquaticus, I, 2e app., 1732.
Circaëtus gallicus, I, 2e app., 1713.
Citrinella alpina, I, 2e app., 1736.

Clangula, g., II, 1370.
* *Clangula albeola*, II, 1372.
Clangula glaucion, II, 1372.
**Clangula islandica*, II, 1372.
Cocorli, s.-g., II, 980.
Codone, II, 1327.
Colombaccio, II, 846.
Colombe — Columba, g., II, 845 et 1674.
Colombella, II, 850.
COLOMBIDÉS — COLUMBIDÆ, Fam., II, 843.
COLOMBIENS — COLUMBINÆ, S.-F., II, 844.
COLOMBINS — COLUMBINI, Div., II, 843.
Columba livia, II, 852.
Columba œnas, II, 850.
Columba palumbus, II, 846 et 1674.
COLUMBI, S.-O., II, 842.
COLYMBI, Div., II, 1578.
COLYMBIDÉS — COLYMBIDÆ, Fam., II, 1601.
Colymbus, g., II, 1602.
* *Colymbus Adamsi*, II, 1604.
Colymbus arcticus, II, 1609.
Colymbus glacialis, II, 1612.
Colymbus septentrionalis, II, 1605.
Combattant, g., II, 999.
Combattant variable, II, 1000.
CONDITIONS D'HABITAT : RÉGIONS ET ZONES DIFFÉRENTES, Introd., I.
Coracias garrula, I, 2e app., 1717.
Corbeau noir, I, 2e app., 1738.
Cormoran, g., II, 1434.
Cormoran ordinaire, II, 1434.
Cormoran pygmée, II, 1439.
Corneille mantelée, I, 2e app., 1738.
Corneille noire, I, 2e app., 1738.
Corriere grosso, II, 1095.
Corriere piccolo, II, 1099.
Corrione biondo, II, 1118.
Corvus corax, I, 2e app., 1738.
Corvus cornix, I, 2e app., 1738.
Corvus corone, I, 2e app., 1738.
Cosmonetta, g., II, 1376.
Cosmonetta histrionica, II, 1377.
Coturnice, II, 921.
COTURNICIENS — COTURNICINÆ, S.-F., II, 937.
Coturnix, g., II, 937.
Coturnix communis, II, 938.
Courlis, g., II, 1039.
Courlis à bec grêle, II, 1046 (à tort 1047 à la table.)
Courlis cendré, II, 1040.
Courlis corlieu, II, 1043.
Coucou, I, 2e app., 1716.
Courvite, g., II, 1117.
Courvite isabelle, II, 1118.
Crabier, g., II, 1210.
Crabier chevelu, II, 1211.
Crécerellette, I, 2e app., 1714.
Crex — Crex, g., II, 1156.
Crex pratensis, II, 1157.
Croccolone, II, 959.
Cuculus canorus, I, 2e app., 1716.
CULEATI, Div., II, 1427.
Cursorius g., II, 1117.
Cursorius gallicus, II, 1118.
Cygne — Cygnus, g., II, 1256.
Cygne de Bewick, II, 1261.
Cygne sauvage, II, 1258.
Cygne tuberculé, II, 1263.
CYGNIDÉS — CYGNIDÆ, Fam., II, 1255.
Cygnus ferus, II, 1258 et 1677.
Cygnus minor, II, 1261.
Cygnus olor, II, 1263.
Cynchramus pyrrhuloides, I, 2e app., 1734.
Cynchramus rusticus, I, 2e app., 1735.
Cypselus apus, I, 2e app., 1717.

Dafila, g., II, 1326.
Dafila acuta, II, 1327 et 1678.
* *Daption capensis*, II, 1445.
DÉPRESSIROSTRES — DEPRESSIROSTRES, Div., II, 1254.
DIMENSIONS DU BEC, I, 2e app., 1711.
* *Diomedea exulans*, II, 1444.
* *Diomedea (Thalassogeron) chlororhynchus*, II, 1444.
Doppelschnepfe, II, 959.
Draine, I, 2e app., 1719.
Dreizehige Möwe, II, 1532.
Drosseluferläufer, II, 1009.
Dryopicus martius, I, 2e app., 1715.
Dumme Lumme, II, 1618.
Dunkler Wasserläufer, II, 1022.
Dünnschnäbeliger Brachvogel, II, 1046.

Échasse, g., II, 1052.
Échasse blanche, II, 1054.
ÉCHASSIERS, O., II, 944.
* *Ectopistes migratorius*, II, 844.
Edredone, II, 1401.
Egretta, s.-g., II, 1203.
Eider, g., II, 1399.

Eider à tête grise, II, 1400.
Eiderente, II, 1401.
Eider ordinaire, II, 1401.
Eisente, II, 1382.
Eis-Seetaucher, II, 1612.
Eisturmvogel. II, 1446.
(Elanus cæruleus), I, 2e app., 1712.
Elfenbeinmöwe, II, 1537.
Emberiza cia, I, 2e app., 1735.
* *Eniconetta Stelleri*, II, 1400.
Erismatura leucocephala, II, 1407.
Erismature — Erismatura, g., II, 1406.
Erismature à tête blanche, II, 1407.
ERISMATURIENS — ERISMATURINÆ, S.-F., II, 1405.
ERRATA A LA PARTIE II, 1683.
ERRATA (suite) A LA PARTIE I, 2e app., 1741.
Erythrosterna parva, I, 2e app., 1717.
ESPÈCES : NOMBRE ET RÉPARTITION, Introd.. VI.
ESPÈCES RARES, TESSIN, I, 2e app., 1738.
Etourneau, I, 2e app., 1737.
Eudromias, g., II, 1090.
Eudromias morinellus, II, 1091.
Europäischer Rennvogel, II, 1118.
Europäischer Sichler, II, 1244.
EXPLICATIONS DES FIGURES, II, 1667.
EXPLICATIONS DIVERSES, Introd., XXXV.

Fagiano commune, II, 917.
Fagiano di monte, II, 890.
Faisan, g., II, 916.
Faisan commun, II, 917 et 1676.
Falaropo iperboreo, II, 1063.
Falaropo platirinco, II, 1059.
Falcinelle, g., II, 1242.
Falcinelle éclatant, II, 1244.
Fauvette à tête noire, I, 2e app., 1720.
Fauvette épervière, I, 2e app., 1720.
Felstaube, II, 852.
Fiammingo, II, 1184.
FIGURES (explications), II, 1667.
Fischermöwe, II, 1521.
Fischione, II, 1331.
Fischione turco, II, 1349.
FISSINARÉS — FISSINARES, S.-O., 1457.
Flamingo, II, 1184.
Flammant, g., II, 1182.
Flammant rose, II, 1184 et 1677.
Flussmeerschwalbe, II, 1556.
Flussregenpfeifer, II, 1099.
Flussuferläufer, II, 1006.
Folaga, II, 1177.
(Fou de Bassan) II, 1680.
Foulque, g., II, 1175.
Foulque macroule, II, 1177 et 1677.
Francolino, II, 911.
* *Francolinus vulgaris*, II, 919.
Fratercula, g., II, 1628.
Fratercula artica, II, 1629.
* *Fratercula corniculata*, II. 1629.
* *Fratercula glacialis*, sp. ?. II, 1629.
FRATERCULIENS — FRATERCULINÆ, S.-F., II, 1628.
Fratino, II, 1102.
* *Fregata aquila*, II, p. 1426.
Fringilla cœlebs, I, 2e app., 1735.
Frullino, II, 965.
Fulica, g., II, 1175.
Fulica atra, II, 1177 et 1677.
* *Fulica cristata*, II, 1177.
FULICIENS — FULICINÆ, S.-F., II, 1175.
* *Fuligula affinis*, II, 1354.
* *Fuligula collaris*, II, 1354.
Fuligula cristata, II, 1355 et 1680.
Fuligula ferina, II, 1363.
Fuligula marila, II, 1360.
Fuligula nyroca, II, 1367.
Fuligule — Fuligula, g., II, 1353.
Fuligule milouin, II, 1363.
Fuligule milouinan, II, 1360.
Fuligule morillon, II, 1355 et 1680.
Fuligule nyroca, II, 1367.
FULIGULIENS — FULIGULINÆ, S.-F., II, 1347.
FULMARIENS — FULMARINÆ, S.-F., II, 1444.
Fulmarus, g., II, 1445.
Fulmarus glacialis, II, 1446.

Gabbianello, II, 1524.
Gabbiano a coda forcata, II, 1527.
Gabbiano candido, II, 1537.
Gabbiano comune, II, 1503.
Gabbiano corallino, II, 1518.
Gabbiano corso, II, 1497.
Gabbiano ichthyaëtos, II, 1521.
Gabbiano leucottero, II, 1482.
Gabbiano mezzo-moro, II, 1488.
Gabbiano reale del nord, II, 1492.
Gabbiano terragnolo, II, 1532.
GALLIFORMES — GALLIFORMES, Div., II, 870.
Gallina prataiola, II, 1131.
GALLINACÉS — GALLINACEI, S.-O., II, 863.
Gallinago, g., II, 957.

Gallinago gallinula, II, 965.
Gallinago major, II, 959.
Gallinago media, II, 962.
Gallinella, II, 1152.
Gallinula, g., II, 1170.
Gallinula chloropus, II, 1172.
GALLINULIENS — GALLINULINÆ, S.-F., II, 1170.
Gambecchio, II, 990.
Gambecchio frullino, II, 971.
Gambetta, II, 1000.
Gambettwasserläufer, II, 1019.
Garrot, g., II, 1370.
Garrot vulgaire, II, 1372.
Garzette — Garzetta, s.-g., II, 1207.
Gavina, II, 1498.
Gazza marina, II, 1625.
Gécine — Gecinus, g., I, 2e app., 1715.
Gecinus viridis, I, 2e app., 1716.
Gélinotte, g., II, 910.
Gélinotte des bois, II, 911.
Gélochélidon — Gelochelidon, g., II, 1540.
Gelochelidon anglica, II, 1541 et 1682.
Gélochélidon Hansel, II, 1541 et 1682.
Gemeiner Fasan, II, 917.
Gemeiner Kranich, II, 1144.
Gemeiner Pelekan, II, 1429.
Gemeines Teichhuhn, II, 1172.
Germano di mare, II, 1390.
Germano reale, II, 1309.
Glareola pratincola, II, 1113.
* *Glareola melanoptera*, II, 1113.
Glaréole — Glareola, g., II, 1112.
Glaréole à collier, II, 1113.
GLARÉOLIDÉS — GLAREOLIDÆ, Fam., II, 1111.
Gobbo rugginoso, II, 1407.
Gobe-mouches à collier, I, 2e app., 1717.
Gobe-mouches gris, I, 2e app., 1717.
Gobe-mouches rougeâtre, I, 2e app., 1717.
Goéland, g., II, 1478.
Goélands à capuchon, Sect., II, 1503.
Goélands à ailes blanches, Sect., II, 1481.
Goélands à manteau, Sect., II, 1483 et 1681.
Goéland à manteau bleu, II, 1492 et var., 1681.
Goéland à manteau noir, II, 1484.
Goéland à pieds jaunes, II, 1488.
Goéland cendré, II, 1498.
Goéland d'Audouin, II, 1497.
Goéland leucoptère, II, 1482.
Goélands nains, Sect., II, 1523.
Goldregenpfeifer, II, 1087.
GRALLATORES, O., II, 944.
Grand Duc, I, 2e app., 1715.
Grand Gravelot à collier, II, 1095.
Grauer Reiher, II, 1194.
Graugans, II, 1271.
Gravelot, g., II, 1094.
Gravelot à collier interrompu, II, 1102.
Gravelot (grand) à collier, II, 1095.
Gravelot (petit) à collier, II, 1099.
Grèbe, g., II, 1580.
Grèbe castagneux, II, 1597.
Grèbe esclavon ou cornu, II, 1591.
Grèbe huppé, II, 1583 et 1682.
Grèbe jougris, II, 1588.
Grèbe masqué, II, en note, 1583.
Grèbe oreillard, II, 1594.
Grimpereau familier, ordinaire et de Costa, I, 2e app., 1731.
Grosse Raubmöwe, II, 1461.
Grosse Trappe, II, 1124.
Grosser Brachvogel, II, 1040.
Grosser Säger, II, 1413.
Grue, II, 1144.
Grue cendrée, II, 1144.
Grue — Grus, g., II, 1143.
GRUES — GRUES, Div., II, 1141.
GRUIDÉS — GRUIDÆ, Fam., II, 1142.
Grus cinerea, II, 1144.
Gryllumme, II, 1622.
Guépier, I, 2e app., 1716.
Guifette, g., II, 1565.
Guifette à ailes blanches, II, 1571.
Guifette moustac, II, 1574.
Guifette noire, II, 1567.
Guignard, g., II, 1090.
Guignette, g., II, 1005.
Guignette grivelée, II, 1009.
Guignette vulgaire, II, 1006.
Guillemot, g., II, 1617.
Guillemot à capuchon, II, 1618.
Gypaëtus barbatus, I, 2e app., 1711.
Gypaète barbu, I, 2e app., 1711.
GYRATEURS — GYRATORES, O., II, 841.

HÆMATOPODIDÉS — HÆMATOPODIDÆ, Fam., II, 1066.
HÆMATOPODIENS — HÆMATOPODINÆ, S.-F., II, 1067.
Hæmatopus, g., II, 1068.
Hæmatopus ostralegus, II, 1069.
Haliaëtus albicillus, I, 2e app., 1714.
(Haliaëtus leucocephalus), I, 2e app., 1714.

Harelda glacialis, II, 1382.
Harelde — Harelda, g., II, 1381.
Harelde de Miquelon, II, 1382.
Häringsmöwe, II, 1488.
Harle, g., II, 1412 et 1680.
Harle bièvre, II, 1413.
Harle huppé, II, 1417.
Haselhuhn, II, 911.
Haubentaucher, II, 1583.
HÉLIGOLAND, I, 2e app., 1738.
Heller Wasserläufer, II, 1025.
HÉMIGLOTTIDES — HEMIGLOTTIDES, Div., II, 1240.
Herodias, g., II, 1202 et 1677.
Herodias alba, II, 1204 et 1677.
Herodias garzetta, II, 1207 et 1677.
HÉRODIENS — HERODII, Div., II, 1188.
HÉRODIONS — HERODIONES, O., II, 1187.
Héron, g., II, 1192.
Héron cendré, II, 1194.
Héron pourpré, II, 1199.
HIMANTOPODIENS — HIMANTOPODINAE, S.-F., II, 1053.
Himantopus, g., II, 1053.
Himantopus candidus, II, 1054.
Hirondelle de mer, g., II, 1548.
Hirondelle de mer arctique, II, 1560.
Hirondelle de mer Caugek, II, 1550 et 1682.
Hirondelle de mer Dougall, II, 1553 et 1682.
Hirondelle de mer naine, II, 1562 et 1682.
Hirondelle de mer Pierre-garin, II, 1556.
Histrion, g., II, 1376.
Histrion arlequin, II, 1377.
Höckerschwan, II, 1263.
Hohltaube, II, 850.
HOLOPTÈRES — HOLOPTERI, S.-O., II, 1578.
* *Hoplopterus spinosus*, II, 1077.
Hornsteissfuss, II, 1591.
Houbara — Houbara, g., II, 1135.
Houbara de Macqueen, II, 1139.
Houbara Macqueeni, II, 1139.
Houbara ondulée, II, 1137.
Houbara undulata, II, 1137.
Hubara, II, 1137.
Huîtrier, g., II, 1068.
Huîtrier pie, II, 1069.
Hydrochelidon, g., II, 1565.
Hydrochelidon hybrida, II, 1574.
Hydrochelidon leucoptera, II, 1571.
Hydrochelidon nigra, II, 1567.
Hydroprogné — Hydroprogne, g., II, 1544.
Hydroprogne caspia, II, 1544.
Hydroprogné tschegrava, II, 1544.
Hypolaïs icterina, I, 2e app., 1720.

IBIDÉS — IBIDÆ, Fam., II, 1241.
* *Ibis æthiopica*, II, 1242.
INDEX ALPHABÉTIQUE DE PARTIE II ET D'APPENDICE A PARTIE I, 1694—1707.
INTRODUCTION GÉNÉRALE AU VOL. II (devant aller à partie I), p. I—XXXVI.

Jaseur, I, 2e app., 1718.
Jean-le-blanc, I, 2e app., 1713.

Kampfschnepfe, II, 1000.
Kibitz, II, 1079.
Kibitzregenpfeifer, II, 1084.
Kleine Raubmöve, II, 1473.
Kleiner Säger, II, 1422.
Kleines Sumpfhuhn, II, 1166.
Knäckente, II, 1337.
Kolbenente, II, 1349.
Korallenmöwe, II, 1497.
Kormoranscharbe, II, 1434.
Kragenente, II, 1377.
Krickente, II, 1341.
Küstenseeschwalbe, II, 1560.

Labbo, II, 1468.
Labbo coda-lunga, II, 1473.
Lachmeerschwalbe, II, 1541.
Lachmöwe, II, 1503.
Lagopède — Lagopus, g., II, 872.
Lagopède alpin, II, 874.
LAGOPIENS — LAGOPINÆ, S.-F., II, 872.
* *Lagopus albus*, II, 874.
Lagopus alpinus, II, 874.
* *Lagopus scoticus*, II, 874.
LAMELLIROSTRES — LAMELLIROSTRES, O., II, 1252.
Lanius collurio, I, 2e app., 1718.
Lanius excubitor, I, 2e app., 1717.
Lanius minor, I, 2e app., 1718.
Lanius rufus, I, 2e app., 1718.
Lari cuccullati, Sect., II, 1503.
Lari leucopteri, Sect., II, 1481.
Lari palliati, Sect., II, 1483 et 1681.
LARIDES — LARIDÆ, Fam., II, 1476.

LARIENS — LARINÆ, S.-F., II, 1477.
Larus, g., II, 1478.
* *Larus affinis*, II, 1484.
Larus argentatus, II, 1492.
Larus argentatus, cachinnans, II, 1495 et 1681.
Larus atricillus, II, 1513 et 1681.
Larus Audouini, II, 1497.
* *Larus Bonapartii*, II, 1503.
Larus canus, II, 1498.
Larus capistratus, var., II, 1506.
Larus fuscus, II, 1488.
* *Larus gelastes*, II, 1481.
* *Larus glaucus*, II, 1481.
Larus ichthyaëtus, II, 1521.
* *Larus leucophthalmus*, II, 1503.
Larus leucopterus, II, 1482.
Larus marinus, II, 1484.
Larus melanocephalus, II, 1518.
Lari minuti, Sect., II, 1523.
Larus minutus, II, 1524.
Larus ridibundus, II, 1503 et 1681.
LESTRIDÉS — LESTRIDÆ, Fam., II, 1458.
Ligurinus chloris, I, 2e app., 1736.
Limicola pygmea, II, 971.
Limicole — Limicola, g., II, 970.
Limicole platyrhynque, II, 971.
Limosa, g., II, 1031.
Limosa melanura, II, 1032.
Limosa rufa, II, 1035.
LIMOSIENS — LIMOSINÆ, S.-F., II, 1028.
Litorne, I, 2e app., 1719.
Lobipède — Lobipes, g., II, 1062.
Lobipède hyperboré, II, 1063.
Lobipes hyperboreus, II, 1063.
Löffelente, II, 1322.
LONGIPENNES — LONGIPENNES, O., II, 1441.
LONGIROSTRES — LONGIROSTRES, Div., II, 946.
* *Lophodytes cucullatus*, II, 1411.
Loriot, I, 2e app., 1737.
Lumme, g., II, 1621.
Lumme à miroir blanc, II, 1622.
Lyrure — Lyrurus, s.-g., II, 890.

Macareux, g., II, 1628.
Macareux moine, II, 1629.
Machetes, g., II, 999.
Machetes pugnax, II, 1000.
Macreuse, g., II, 1388.
Macreuse à lunettes, II, 1397.
Macreuse brune, II, 1390.
Macreuse noire, II, 1393.
MACRODACTYLES — MACRODACTYLI, S.-O., II, 1148.
* *Macroramphus griseus*, II, 949.
Macrosa, II, 1393.
* *Majaqueus æquinoctialis*, II, 1449.
Mantelmöwe, II, 1484.
Marangone, II, 1434.
Marangone nano, II, 1439.
Mareca, g., II, 1330.
* *Mareca americana*, II, 1331.
Mareca penelope, II, 1331.
Marmaronetta angustirostris, II, 1345.
Marmaronette — Marmaronetta, g., II, 1345.
Marmaronette marbrée, II, 1345.
Marouette, g., II, 1160.
Marouette Baillon, II, 1168.
Marouette girardine, II, 1162.
Marouette poussin, II, 1166.
Martin roselin, I, 2e app., 1737.
Martinet noir, I, 2e app., 1717.
Marzaiola, II, 1337.
Maubèche, s.-g., II, 975.
Melanocorypha yeltoniensis (tatarica), I, 2e app., 1733.
Mergellus, g., II, 1421.
Mergellus albellus, II, 1422.
MERGIDÉS — MERGIDÆ, Fam., II, 1411.
* *Mergulus alle*, II, 1616.
Mergus, g., II, 1412 et 1680.
Mergus merganser, II, 1413.
Mergus serrator, II, 1417.
Merle à plastron, I, 2e app., 1719.
Merle de roche, I, 2e app., 1720.
Merops apiaster, I, 2e app., 1716.
Mésange, g., I, 2e app., 1722.
Mésange bleue, I, 2e app., 1722.
Mésange huppée, I, 2e app., 1722.
Mésange moustache, I, 2e app., 1730.
Mésanges à longue queue et *Irby*, I, 2e app., 1730.
Mésanges à longue queue et rosée, I, 2e app., 1728.
Mésanges grises, Sect., I, 2e app., 1722.
Mésanges nonnettes, commune et boréale, I, 2e app., 1722.
Mestolone, II, 1322.
Mignattaio, II, 1244.
Mignattino, II, 1567.
Mignattino zampe-rosse, II, 1571.
MIGRATIONS, MODES ET MOBILES, INFLUENCES DIRECTRICES ET ROUTES PRINCIPALES, Introd., XIV.
Milan noir, I, 2e app., 1711.
Milvus ater, I, 2e app., 1711.

Mittelente, II, 1318.
Mittelmeer Sturmtaucher, II, 1450.
Mittelschnepfe, II, 962.
Mittlere Raubmöwe, II, 1464.
Mittlerer Säger, II, 1417.
Moineau domestique, I, 2e app., 1735.
Moineau dom., à gorge rousse, I, 2e app., 1735.
Moineau dom., d'Italie, I, 2e app., 1735.
Monachina, II, 1051.
Monticola saxatilis, I, 2e app., 1720.
Moorente, II, 1367.
Moorschnepfe, II, 965.
Moretta col collare, II, 1377.
Moretta grigia, II, 1360.
Moretta pezzata, II, 1382.
Moretta tabaccata, II, 1367.
Moretta turca, II, 1355.
Moriglione, II, 1363.
Mornell, II, 1091.
Motacilla alba var., vel lugubris, ?, I, 2e app., 1732.
Motacilla (Budytes) flava, campestris, I, 2e app., 1733.
Motacilla (Budytes) flava, melanocephala, I, 2e app., 1733.
Mouette à capuchon plombé, II, 1513 et 1681.
Mouette ichthyaëte, II, 1521.
Mouette mélanocéphale, II, 1518.
Mouette pygmée, II, 1524.
Mouette rieuse, II, 1503 et 1681.
Mouettes ou Goélands à capuchon, Sect., II, 1503.
Mugnaiaccio, II, 1484.
Muscicapa collaris, I, 2e app., 1717.

Nachtreiher, II, 1226.
Netta rufina, II, 1349 et 1679.
Nette — Netta, g., 1348.
Nette rousse, II, 1349 et 1679.
Nitticora, II, 1226.
NOMENCLATURE, I, 2e app., 1710.
NOMS VULGAIRES, I, 2e app., 1739.
NOMS VULGAIRES, II, 1682.
Nonnotto, II, 1216.
Nord-Seetaucher, II, 1605.
Nordischer Larventaucher, II, 1629.
Nordischer Sturmtaucher, II, 1452.
Nordstrandläufer, II, 975.
Nucifraga caryocatactes, I, 2e app., 1737.
NUMÉNIENS — NUMENIINÆ, S.-F., II, 1038.
Numenius, g., II, 1039.
Numenius arquatus, II, 1040.
* *Numenius borealis,* II, 1040.
* *Numenius hudsonicus,* II, 1040.
Numenius phœopus, II, 1043.
Numenius tenuirostris, II, 1046.
Nyctale Tengmalmi, I, 2e app., 1715.
Nycticorax, g., II, 1224.
Nycticorax griseus, II, 1226.

Oca colombaccio, II, 1290.
Oca frontebianco, II, 1288.
Oca granaiola, II, 1275.
Oca iperborea, II, 1284.
Oca lombardella, II, 1279.
Oca pagliettana, II, 1271.
Occhione, II, 1107.
* *Oceanistes oceanica,* II, 1454.
* *Oceanodroma leucorrhoa,* II, 1454.
* *Ochthodromus mongolus,* II, 1095.
ODONTOGLOSSES — ODONTOGLOSSÆ, S.-O., II, 1181.
Œdicnème — Œdicnemus, g., II, 1105.
Œdicnème criard, II, 1107.
ŒDICNÉMIENS — ŒDICNEMINÆ, S.-F., II, 1105.
Œdicnemus crepitans, II, 1107.
* *Œstrelata hæsitata,* II, 1449.
Ohrensteissfuss, II, 1594.
Oidemia, g., II, 1388.
Oidemia fusca, II, 1390.
Oidemia nigra, II, 1393.
Oidemia perspicillata, II, 1397.
Oie, g., II, 1269.
Oie cendrée, II, 1271.
Oie hyperborée, II, 1284.
Oie rieuse, II, 1279.
Oie sauvage, II, 1275.
Oriolus galbula, I, 2e app., 1737.
Orites caudatus et *O. roseus,* I, 2e app., 1728.
Orites Irbyi, I, 2e app., 1730.
* *Ossifraga gigantea,* II, 1445.
OTIDIDÉS — OTIDIDÆ, Fam., II, 1122.
Otis, g., II, 1123.
Otis tarda, II, 1124 et 1677.
Otis tetrax, II, 1131.
Outarde, g., II, 1123.
Outarde barbue, II, 1124 et 1677.
Outarde canepetière, II, 1131.

Pagophile — Pagophila, g., II, 1536.
Pagophile blanche, II, 1537.
Pagophila eburnea, II, 1537.
Pandion fluvialis, I, 2e app., 1714.
Pandion haliaëtus, I, 2e app., 1713.

Pantana, II, 1025.
Panurus biarmicus, I, 2e app., 1730.
Paradiesschwalbe, II, 1553.
Pari cinerei, Sect., I, 2e app., 1722.
Parus, g., I, 2e app., 1722.
Parus borealis, I, 2e app., 1722.
Parus cœruleus, I, 2e app., 1722.
Parus cristatus, I, 2e app., 1722.
Parus palustris, communis et *P. p., borealis*, I, 2e app., 1722.
Passer domesticus, I, 2e app., 1735.
Passer dom., Italiæ, I, 2e app., 1735.
Pas. dom., rufipectus, I, 2e app., 1735.
Passerina melanocephala, I, 2e app., 1734.
Pastor roseus, I, 2e app., 1737.
Pavoncella, II, 1079.
PÉLÉCANIDÉS — PELECANIDÆ, Fam., II, 1427.
Pelecanus onocrotalus, II, 1429 et 1680.
* *Pelecanus crispus*, II, 1428.
* *Pelecanus roseus*, II, 1428.
Pélican — Pelecanus, g., II, 1428.
Pélican blanc, II, 1429 et 1680.
Pélidne — Pelidna, s.-g., II, 983 et 1683.
Pellicano, II, 1429.
PERDICIDÉS—PERDICIDÆ, Fam., II, 918.
PERDICIENS — PERDICINÆ, S.-F., II, 919.
Perdix cinerea, II, 931.
* *Perdix damascena* (*sp.* ?), II, 931.
* *Perdix hispaniensis* (*sp.* ?), II, 931.
**Perdix robusta* (*sp.* ?), II, 931.
Perdrix — Perdix, g., II, 930.
Perdrix bartavelle, II, 921 et 1676.
Perdrix grise, II, 931.
Perdrix rouge, II, 927.
Pernice, II, 927.
Pernice di mare, II, 1113.
Pernice di montagna, II, 874.
Pernis apivorus, I, 2e app., 1712.
Pesciaiola, II, 1422.
Petit Gravelot à collier, II, 1099.
Pétrel, g., II, 1445.
Pétrel glacial, II, 1446.
Pettegola, II, 1019.
Pfeifente, II, 1331.
* *Phaeton æthereus*, II, 1427.
PHALACROCORACIDÉS—PHALACROCORACIDÆ, Fam., II, 1432.
Phalacrocorax, g., II, 1434.
Phalacrocorax carbo, II, 1434.
* *Phalacrocorax Desmaresti*, II, 1434.
* *Phalacrocorax graculus*, II, 1434 et P. S., p. 1707.
Phalacrocorax pygmæus, II, 1439.
Phalarope — Phalaropus, g., II, 1058.
Phalarope platyrhynque, II, 1059.
PHALAROPODIDÉS — PHALAROPODIDÆ, Fam., II, 1057.
Phalaropus fulicarius, II, 1059.
PHASIANIDÉS — PHASIANIDÆ, Fam., II, 916.
Phasianus, g., II, 916.
Phasianus colchicus, II, 917 et 1676.
PHÉNICOPTÉRIDÉS — PHŒNICOPTERIDÆ, Fam., II, 1182.
Philomela luscinia, I, 2e app., 1719.
Phœnicopterus, g., II, 1182.
Phœnicopterus roseus, II, 1184 et 1677.
Phylloscopus, genre **(Pouillot)**, I, 2e app., 1721.
Phyll. Bonellii, I, 2e app., 1721.
Phyll. rufus, I, 2e app., 1721.
Pic épeiche, I, 2e app., 1715.
Pic noir, I, 2e app., 1715.
Pic vert, I, 2e app., 1716.
Pica caudata, I, 2e app., 1737.
Piccione torraiolo, II, 852.
Picus medius, I, 2e app., 1715.
Pie ord., I, 2e app., 1737.
Pie-grièche à poitrine rose, I, 2e app., 1718.
Pie-grièche écorcheur, I, 2e app., 1718.
Pie-grièche grise, I, 2e app., 1717.
Pie-grièche rousse, I, 2e app., 1718.
Piette, g., II, 1421.
Piette blanche, II, 1422.
PIGEONS, S.-O., II, 842.
Pigeon biset, II, 852.
Pigeon colombin, II, 850.
Pigeon ramier, II, 846 et 1674.
Pilet, g., II, 1326.
Pilet acuticaude, II, 1327 et 1678.
Pingouin, g., II, 1624.
PINGOUINS, Div., II, 1615.
Pingouin macroptère, II, 1625.
Pinson, I, 2e app., 1735.
Piovanello maggiore, II, 975.
Piovanello nano, II, 987.
Piovanello pancia-nera, II, 984.
Piovanello pancia-rossa, II, 981.
Piovanello violetto, II, 978.
Piro-piro boschereccio, II, 1012.
Piro-piro culbianco, II, 1014.
Piro-piro gambe lunghe, II, 1017.
Piro-piro macchiato, II, 1009.
Piro-piro piccolo, II, 1006.
Pittima cenerina, II, 1029.
Pittima piccola, II, 1035.
Pittima reale, II, 1032.

Piviere, II, 1087.
Piviere tortolino, II, 1091.
Pivieressa, II, 1084.
PLANCHES COL. II et III, avec EXPLICATIONS, devant aller à part. I., p. 490 et 512. (Voy. après 2e app.).
Platalea, g., II, 1248.
Platalea leucorodia, II, 1249.
PLATALEIDÉS — PLATALEIDÆ, Fam., II, 1247.
Plattschnäbeliger Wassertreter, II, 1059.
* *Plautus impennis*, II, 1625.
Plectrophanes nivalis, I, 2e app., 1734.
Plegadis, g., II, 1242.
Plegadis falcinellus, II, 1244.
Plongeon, g., II, 1602.
Plongeon arctique, II, 1609.
Plongeon cat-marin, II, 1605.
Plongeon imbrim, II, 1612.
* *Pluvianus ægyptius*, II, 1116.
Pluvier, g., II, 1083.
Pluvier doré, II, 1087.
Pluvier guignard, II, 1091 et 1283.
Pluvier varié, II, 1084.
Podiceps, g., II, 1580.
Podiceps cornutus, II, 1591.
Podiceps cristatus, II, 1583 et 1682.
Podiceps fluviatilis, II, 1597.
Podiceps griseigena, II, 1588.
* *Podiceps (Lophæthya) Holbölli*, II, 1582.
Podiceps nigricollis, II, 1594.
Podiceps personatus, II, en note, 1583.
PODICIPIDÉS — PODICIPIDÆ, Fam., II, 1579.
Polarmöve, II, 1482.
Polar-Seetaucher, II, 1609.
Polcinella di mare, II, 1629.
* *Porphyrio cæsius*, II, 1151.
Porzana, g., II, 1160.
Porzana maruetta, II, 1162.
Porzana parva, II, 1166.
Porzana pusilla, II, 1168.
Pouillot Bonnelli, I, 2e app., 1721.
Pouillot véloce, I, 2e app., 1721.
Poule d'eau, g., II, 1170.
Poule d'eau ordinaire, II, 1172.
Pratincola rubetra, I, 2e app., 1720.
PRESSIROSTRES, Div., II, 1065.
Procellaria, g., II, 1454.
Procellaria cenere, II, 1446.
Procellaria pelagica, II, 1455.
PROCELLARIENS — PROCELLARINÆ, S.-F., II, 1453.
PROCELLARIIDÉS — PROCELLARIIDÆ, Fam., II, 1444.
PROTECTION DES OISEAUX, Introd., XXIV.
* *Pseuduria columba*, II, 1616.
* *Pterocles alchata*, II, 865.
* *Pterocles arenarius*, II, 865.
PTÉROCLÈTES—PTEROCLETES, Div., II, 864.
PTÉROCLIDÉS — PTEROCLIDÆ, Fam., II, 865.
Puffin — Puffinus, g., II, 1449.
Puffin cendré, II, 1450.
Puffin manks, II, 1452.
PUFFINIENS — PUFFININÆ, S.-F. II, 1448.
Puffinus anglorum, II, 1452.
Puffinus cinereus, II, 1450.
* *Puffinus fuliginosus*, II, 1450.
* *Puffinus major*, II, 1450.
* *Puffinus obscurus*, II, 1450.
* *Puffinus Yelkouan*, II, 1450.
Punctirtes Sumpfhuhn, II, 1162.
Punktirter Wasserläufer, II, 1014.
Purpurreiher, II, 1199.
(Pygargue à tête blanche), I, 2e app., 1714.
Pygargue ordinaire, I, 2e app., 1714.
Pyrrhocorax alpinus, I, 2e app., 1737.

Quaglia, II, 938.
Quattr'occhi, II, 1372.
Querquedula, g., II, 1335.
Querquedula circia, II, 1337 et 1679.
Querquedula crecca, II, 1341 et 1679.
* *Querq. discors*, II, 1306 et 1337.
* *Querq. (Eunetta) falcata*, II, 1306 et 1337.
* *Querq. (Nettium) carolinensis*, II, 1306 et 1337.
* *Querq. (Nettium) formosa*, II, 1306 et 1337.

Rackelhuhn, II, 902.
Râle — Rallus, g., II, 1151.
Râle d'eau, II, 1152.
Râle de genêt, II, 1157.
Rallenreiher, II, 1211.
RALLIDÉS — RALLIDÆ, Fam., II, 1149.
RALLIENS — RALLINÆ, S.-F., II, 1151.
RALLIFORMES — RALLIFORMES, Div., II, 1149.
Rallus aquaticus, II, 1152.
Ranochiaia, II, 1199.

RAPACES NOCTURNES : NOMS VULGAIRES, I, 2e app., 1739.
RASORES, O., II, 862.
Raubmeerschwalbe, II, 1544.
Rebhuhn, II, 931.
Recurvirostra, g., II, 1049.
Recurvirostra avocetta, II, 1051.
RÉCURVIROSTRIDÉS — RECURVIROSTRIDÆ, Fam., II, 1048.
RÉCURVIROSTRIENS — RECURVIROSTRINÆ, S.-F., II, 1049.
Re di quaglia, II, 1157.
Regenbrachvogel, II, 1043.
Reiherente, II, 1355.
RÉPARTITION biologique et géographique des espèces, Introd., VI.
* *Rhodostethia Rossii*, II, 1478.
Ringelgans, II, 1290.
Ringeltaube, II, 846.
Rissa tridactyla, II, 1532.
Risse — Rissa, g., II, 1530.
Risse tridactyle, II, 1532.
Rohrdrommel, II, 1221.
Rollier, I, 2e app., 1717.
Rondine di mare, II, 1556.
Rondine di mare coda-lunga, II, 1560.
Rondine di mare maggiore, II, 1544.
Rondine di mare minore, II, 1562.
Rondine di mare piombata, II, 1574.
Rondine di mare zampe-giallo, II, 1553.
Rondine di mare zampe-nere, II, 1541.
Roselin rose, I, 2e app., 1737.
Rossignol, I, 2e app., 1719.
Rostente, II, 1303.
Rostrothe Uferschnepfe, II, 1035.
Rothfüssiger Stelzenläufer, II, 1054.
Rothalsiger Steissfuss, II, 1588.
Rothhuhn, II, 927.
Rubiette de murailles, I, 2e app., 1720.
Ruderente, II, 1407.
Ruticilla phœnicura, I, 2e app., 1720.

Saatgans, II, 1275.
Sammetente, II, 1390.
Sandregenpfeifer, II, 1095.
Sanderling, g., II, 996.
Sanderling des sables, II, 997.
Sarcelle, g., II, 1335.
Sarcelle d'été, II, 1337 et 1679.
Sarcelle d'hiver, II, 1341 et 1679.
SARCLEURS, O., II, 862,
* *Sarcogeranus leucogeranus*, II, 1143.
Schellente, II, 1372.
Schiribilia, II, 1166.
Schiribilia grigiata, II, 1168.
Schlammläufer, II, 971.
Schmalschnäbeliger Wassertreter, II, 1063.
Schmarotzer Raubmöwe, II, 1468.
Schneegans, II, 1284.
Schneehuhn, II, 874.
Schwalbenmöwe, II, 1527.
Schwarze Seeschwalbe, II, 1567.
Schwarzer Storch, II, 1238.
Schwarzköpfige Möwe, II, 1518.
Schwarzschwänzige Uferschnepfe, II, 1132.
Sciabica, II, 1172.
SCOLOPACIDÉS — SCOLOPACIDÆ, Fam., II, 947.
SCOLOPACIENS — SCOLOPACINÆ, S.-F., II., 949 et 1676.
Scolopax, g., II, 950.
Scolopax rusticola, II, 951 et 1676.
Seeregenpfeifer, II, 1102.
Seestrandläufer, II, 978.
Seidenreiher, II, 1207.
SERRATIROSTRES, Div., II, 1410.
Sgarza, II, 1194.
Sgarza ciuffetto, II, 1211.
Siffleur, g., II, 1330.
Siffleur pénélope, II, 1331.
SIGNES BIOLOGIQUES (explications), II, 1685.
Silbermöwe, II, 1492.
Silberreiher, II, 1204.
Singschwan, II, 1258.
Sirrate, II, 867.
Sitelle, I, 2e app., 1730.
Sitta cæsia, var. ? I, 2e app., 1730.
Smergo maggiore, II, 1413.
Smergo minore, II, 1417.
SOLEURE, II, 1682.
Somateria, g., II, 1399.
Somateria mollissima, II, 1401.
* *Somateria spectabilis*, II, 1400.
Souchet, g., II, 1321.
Souchet commun, II, 1322 et 1678.
Spatola, II, 1249.
Spatula, g., II, 1321.
Spatula clypeata, II, 1322 et 1678.
Spatule, g., II, 1248.
Spatule blanche, II, 1249.
Spiessente, II, 1327.
Starda dal collare, II, 1137.
Starda maggiore, II, 1124.
Starna, II, 931.
Steinhuhn, II, 921.
Steinwälzer, II, 1073.
Steppenhuhn, II, 867.
Stercoraire — Stercorarius, g., II, 1458.
Stercoraire cataracte, II, 1461.
Stercoraire de Buffon, II, 1473.

Stercoraire pomarin, II, 1464.
Stercoraire Richardson, II, 1468.
Stercorario maggiore, II, 1461.
Stercorario mezzano, II, 1464.
Stercorarius catarractes, II, 1461.
Stercorarius crepidatus, II, 1468.
Stercorarius longicaudus, II, 1473.
Stercorarius pomarinus, II, 1464.
Sterna, g., II, 1548.
* *Sterna Bergii*, II, 1549.
Sterna cantiaca, II, 1550 et 1682.
Sterna Dougalli, II, 1553 et 1682.
Sterna fluviatilis, II, 1556.
* *Sterna fuliginosa*, II, 1549 et 1682.
Sterna macrura, II, 1560.
* *Sterna media*, II, 1549.
Sterna minuta, II, 1562 et 1682.
STERNIENS — STERNINÆ, S.-F., II, 1539.
Stockente, II, 1309.
Strolaga maggiore, II, 1612.
Strolaga mezzana, II, 1609.
Strolaga piccola, II, 1605.
Sturmmöwe, II, 1498.
Sturmschwalbe, II, 1455.
Sturnus vulgaris, I, 2e app., 1737.
* *(Sula bassana)*, II, p. 1426 et 1680.
Surnia funerea, I, 2e app., 1714.
Svasso collo-rosso, II, 1588.
Svasso maggiore, II, 1583.
Svasso piccolo, II, 1594.
Svasso schiavone, II, 1591.
SYNONYMIES, II, 1674.
Syrrhapte — Syrrhaptes, g., II, 866.
Syrrhapte paradoxal, II, 867.
Syrrhaptes paradoxus, II, 867.
SYRRHAPTIENS — SYRRHAPTINÆ, S.-F., II, 865.
Sylvia atricapilla, I, 2e app., 1720.
Sylvia nisoria, I, 2e app., 1720.

TABLE DES MATIÈRES DE LA PARTIE II, 1685—1693.
TABLEAUX SYNOPTIQUES, II, 1633 à 1666.
TACHYDROMIDÉS — TACHYDROMIDÆ, Fam., II, 1116.
Tadorna cornuta, II, 1299.
Tadorne ordinaire, II, 1299.
Tadorne — Tadorna, g., II, 1298.
TADORNIENS — TADORNINÆ, S.-F., II, 1297.
Tafelente, II, 1363.
Tarabuso, II, 1221.
Tarier ord., I, 2e app., 1720.
Teichwasserläufer, II, 1017.
Temminck's Strandläufer, II, 987.
Terekia cinerea, II, 1029.
Terekie — Terekia, g., II, 1028.
Terekwasserläufer, II, 1029.
Tetrao medius, II, 902.
* *Tetrao Mlokosiewiczi*, II, 890.
Tetrao tetrix, II, 890 et 1674.
Tetrao urogallus, II, 883.
* *Tetraogallus caspius*, II, 919.
Tetraone mezzano, II, 902.
TÉTRAONIDÉS — TETRAONIDÆ, Fam., II, 871.
TÉTRAONIENS — TETRAONINÆ, S.-F., II, 881.
Tétras — Tetrao, g., II, 882.
Tétras — Tetrao, s.-g., II, 883.
Tétras à queue fourchue, II, 890 et 1674.
Tétras hybride, II, 902.
Tétras urogalle, II, 883.
Thalassidrome — Thalassidroma, g., II, 1454.
Thalassidrome tempête, II, 1455.
Tichodrome échelette, I, 2e app., 1732.
Tichodroma muraria, I, 2e app., 1732.
Torcol, I, 2e app., 1716.
Tordalk, II, 1625.
Tortora, II, 859.
TOTANIENS — TOTANINÆ, S.-F., II, 1004.
Totanus, g., II, 1010.
Totanus calidris, II, 1019 et 1677.
* *Totanus flavipes*, II, 1011.
Totanus fuscus, II, 1022.
Totanus glareola, II, 1012.
Totanus griseus, II, 1025 et 1683.
Totanus ochropus, II, 1014.
* *Totanus solitarius*, II, 1011.
Totanus stagnatilis, II, 1017.
TOTIPALMES — TOTIPALMES, O., II, 1425.
TOTIPALMES A SAC, Div., II, 1427.
Tourne-pierre, g., II, 1072.
Tourne-pierre à collier, II, 1073.
Tourterelle, g., II, 858.
Tourterelle ordinaire, II, 859.
Trauerente, II, 1393.
Triel, II, 1107.
Tringa, g., II, 973.
Tringa, s.-g., II, 975.
Tringa alpina, II, 984.
Tringa canutus, II, 975.
* *Tringa maculata*, II, 984.
Tringa maritima, II, 978.
Tringa minuta, II, 990.
* *Tringa minutilla*, II, 984.
Tringa melanotos, II, 993 et 1683.
Tringa subarquata, II, 981.

Tringa Temminckii, II, 987.
TRINGIENS — TRINGINÆ, S.-F., II, 968.
Tryngite — Tryngites, g., II, 994.
Tryngites rufescens, II, 995.
TUBINARÉS — TUBINARES, S.-O., II, 1443.
Tuffetto, II, 1597.
Turdus pilaris, I, 2e app., 1719.
Turdus torquatus, I, 2e app., 1719.
Turdus viscivorus, I, 2e app., 1719.
* *Turnicidæ : Turnix sylvatica*, II, 871.
Turteltaube, II, 859.
Turtur, g., II, 858.
Turtur auritus, II, 859.
* *Turtur isabellinus*, II, 859.
* *Turtur rupicola*, II, 859.
* *Turtur senegalensis*, II, 859.
TURTURIENS — TURTURINÆ, S.-F., II, 857.

Ubara, II, 1137.
Ucello delle tempeste, II, 1455.
Ufersanderling, II, 997.
UNCIROSTRES — UNCIROSTRES, Div., II, 1121.
Uria, g., II, 1617.
Uria a specchio bianco, II, 1622.
* *Uria arras*, II, 1618.
* *Uria californica, sp.* ?, II, 1620.
Uria maggiore, II, 1618.
* *Uria ringvia, sp.* ?, II, 1620.
Uria troile, II, 1618.
Urogallo, II, 883.
UROPODES — UROPODES, O., II. 1577.

Vanneau huppé, II, 1079.
Vanneau — Vanellus, g., II, 1078.
Vanellus cristatus, II, 1079.
VARIABILITÉ DES CARACTÈRES, Introd., XXI.
Venturon, I, 2e app., 1736.
Verderolle, I, 2e app., 1720.
Verdier, I, 2e app., 1736.
Volpoca, II, 1299.
Voltapietre, II, 1073.
Voltolino, II, 1162.

Wachtel, II, 938.
Wachtelkönig, II, 1157.
Waldschnepfe, II, 951.
Wasserhuhn, II, 1177.
Wasserralle, II, 1152.
Weissbärtige Seeschwalbe, II, 1574.
Weisser Löffler, II, 1249.
Weisser Storch, II, 1234.
Weissflüglige Seeschwalbe, II, 1571.
Weisswangige Gans, II, 1288.

Xema Sabinii, II, 1527.
Xème Sabine, II, 1527.
Xème — Xema, g., II, 1527.

Yunx torquilla, I, 2e app., 1716.

Zwergmeerschwalbe, II, 1562.
Zwergmöwe, II, 1524.
Zwergreiher, II, 1216.
Zwergscharbe, II, 1439.
Zwergschwan, II, 1261.
Zwergsteissfuss, II, 1597.
Zwergstrandläufer, II, 990.
Zwerg Sumpfhuhn, II, 1168.
Zwergtrappe, II, 1131.

P. S. : Le journal *Il Dovere* de Bellinzone, racontait, le 8 avril 1903, qu'on avait vu une bande d'une trentaine d'individus de *Phalacrocorax graculus* sur le lac Majeur. Aucun de ces oiseaux n'ayant été capturé, on peut se demander s'il s'agit bien réellement du *Ph. graculus* qui n'avait point été signalé jusqu'ici dans notre pays.

SECOND APPENDICE A LA PARTIE I

du vol. II.

OISEAUX

Additions et modifications.

AGE, MUES ET PLUMAGES : Nous avons déjà vu que certains oiseaux, comme la plupart des Passereaux, ne font généralement qu'une *véritable mue*, par changement de plumes, vers la fin de l'été ou au commencement de l'automne; tandis que d'autres, beaucoup de Palmipèdes par exemple, font au contraire deux véritables mues, soit deux changements de plumes dans le courant de l'été et de l'automne, à trois ou quatre mois de distance, portant ainsi, durant l'été, une livrée différente de celle d'arrière-automne ou d'hiver qui ne fera que se rafraîchir par rupture des extrémités usées au premier printemps. Le plumage de noces et d'été proviendra donc, le plus souvent, en tout ou en majeure partie, d'une modification sans changement de plumes de la livrée acquise en automne, soit par simple *mue ruptile*, chez les premiers.

J'ai dit aussi, p. 9 de ce volume, que, dans la mue dite *ruptile*, les changements de couleurs et parfois de forme se font dans la plume d'automne, à l'approche du printemps, par transformation des barbes ou des barbules, par solution de pigments inhérents ou préexistants, souvent déjà visibles dans la partie cachée de la plume, et par chute ou rafraîchissement des parties terminales, les plus exposées et usées. Je pourrais rappeler également ici les cas de seconde mue par changement de plumes plus ou moins étendu au printemps, comme cela se voit dans différents genres en divers ordres, chez les Lagopèdes par exemple, dans les Gallinacés, et chez le Tichodrome, dans les Passereaux. Cependant, je crois en avoir dit assez pour pouvoir aborder la question de l'*âge des oiseaux*, ou plutôt la manière de compter leurs années, qui, bien que très simple, n'en a pas moins causé parfois des erreurs ou des confusions. On a souvent dit, en effet, et je crois même avoir parfois répété : 3e année pour 2e, ou 2e pour 1re.

Né au printemps ou en été, un jeune oiseau n'est pas dans sa seconde année pour avoir passé le 31 décembre. Il doit avoir fait, suivant les coutumes de sa famille, une ou deux mues vraies et une mue ruptile plus ou moins accusée, avant d'atteindre l'anniversaire de son jour de naissance. Pour choisir des exemples dans les deux ordres déjà cités, je dirai qu'un Étourneau ne peut entrer dans sa seconde année que quand il a non seulement échangé en automne, par une véritable mue, sa première livrée grise, livrée d'enfance plus molle ou moins serrée que celle de l'adulte, contre une livrée noirâtre mouchetée de blanc, mais encore perdu plus ou moins complètement, au printemps, par une mue ruptile,

les pointes blanches propres à la livrée d'automne et d'hiver. Le Canard, par contre, après avoir troqué le duvet du poussin contre une première livrée rappelant plus ou moins celle de sa mère, doit encore changer d'habit une seconde fois vers la fin de l'été ou au commencement de l'automne, pour prendre alors une livrée d'hiver qui, s'il s'agit de l'*Anas boschas* et d'un sujet mâle, sera en même temps la livrée de noces de l'adulte, lorsqu'elle aura été rafraîchie au printemps par chute du bord usé de la plupart des plumes.

Mais, beaucoup d'oiseaux n'acquièrent pas dans la première année de leur existence la livrée d'adulte, et c'est souvent après deux années seulement, parfois même après trois années et plusieurs mues successives qu'un Rapace ou un Longipenne arrivera à la livrée parfaite de l'adulte. C'est alors l'aspect du plumage de transition qui permettra de fixer l'âge du sujet, en tenant compte de quelques chances d'erreur : de la ressemblance par exemple de certains mâles en livrée d'été avec les jeunes, ou de l'aspect trompeur d'une femelle vieille ou stérile qui, en divers ordres, peut prendre plus ou moins le plumage des mâles.

Le premier plumage, soit la première livrée de l'enfance, à part le duvet, est, je le répète, volontiers d'aspect plus lâche et plus mou que celui qui doit le remplacer ou que celui de l'adulte, et cela d'autant plus que le premier duvet est plus pauvre et plus promptement caduc, par conséquent, chez les Passereaux surtout. Comme je l'ai déjà dit, en 1866[1], la première plume, facilement reconnaissable, est plus molle et plus échevelée que celle d'adulte, principalement parce que les barbes sont chez elle plus déliées et plus distantes, en même temps que les barbules, souvent aussi plus séparées et plus minces, portent généralement moins de petits crochets latéraux destinés à les relier les unes aux autres.

NOMENCLATURE : Dans un petit article consacré par l'*Ornithologische Monatschrift*, n° 3, 1900, à la première partie de ce volume, il semble que l'on me reproche d'avoir violé les règles posées par le Congrès international de Zoologie, à Paris, en 1889 : 1° en substituant quelquefois Brisson à Linné, 2° en mettant une virgule, dans la nomenclature trinaire, avant le troisième nom d'une race ou sous-espèce particulière. Je ne puis répondre que ceci : c'est que j'aurais voté contre la généralisation de ces deux articles du règlement, si j'avais pu assister au Congrès de Paris. Tout en reconnaissant la grande valeur de Linné et sa supériorité dans l'étude et l'établissement de la zoologie en général, je n'aurais pas, en effet, refusé sans protester le droit de priorité à certains auteurs qui, comme *Brisson* en ornithologie et à peu près à la même époque, ont fourni de certaines espèces des descriptions beaucoup plus justes et circonstanciées. Je n'eusse également pas accepté, d'une manière générale, la suppression de la virgule dans un nom de sous-espèce, quand celle-ci est appelée à remplacer le mot *subspecies*, comme dans *Parus palustris, borealis* Selys, pour *Parus palustris* subspecies *borealis*, par exemple.

Du reste, comme le dit très bien l'auteur de l'article, c'est là une question de forme et d'appréciation personnelle.

[1] V. Fatio, Diverses modifications dans la forme et la coloration des plumes. Mém. Soc. phys. et hist. nat. de Genève, T. XVIII, II, p. 249, 1866.

ABONDANCE COMPARÉE : Un mot de réponse à une remarque faite par M. A. Ghidini, naturaliste à Lugano, en tête de notes ornithologiques manuscrites qu'il a bien voulu m'envoyer, le 27 février 1900, quant au terme de comparaison « très commun ou sehr häufig » assez souvent employé dans le Catalogue des Oiseaux de la Suisse par Studer et Fatio. Pour M. Ghidini, il n'y a que le *Moineau* qui soit très commun. Mais, pour moi, ce qualificatif est forcément relatif et sujet à varier suivant les espèces. Il est évident qu'un Oiseau, un *Rapace* par exemple, peut être relativement très commun dans une localité, sans s'y trouver pourtant en aussi grand nombre que le Moineau ou l'Hirondelle, et c'est en partie pour n'avoir pas tenu compte de cette différence que M. Ghidini a souvent taxé d'exagérées les appréciations du Catalogue des Oiseaux de la Suisse. Cela dépend à la fois du rôle des espèces dans l'économie générale et du nombre des nichées ou des œufs de celles-ci. S'il y avait autant d'Éperviers que de Moineaux dans une localité, les pauvres Pierrots auraient bientôt disparu et les Éperviers après eux.

DIMENSIONS DU BEC, page 7 : Je dois rappeler ici que les femelles, chez les Rapaces, généralement plus grandes que les mâles, ont d'ordinaire le *bec* et les *serres* notablement plus forts. Au bas de la page 15, j'ai omis aussi d'indiquer que, *pour les becs crochus*, je mesure la longueur, non pas selon la courbe, comme pour les becs arqués, mais, suivant les cas, en ligne oblique, du bas du front au bout du crochet, ou entre deux lignes parallèles, l'une verticale à la base de la mandibule supérieure, devant le front, l'autre tangente au point culminant de la courbe en avant.

GYPAËTUS BARBATUS (Gypaète), p. 34 : Bien que les journaux signalent encore de temps à autre des rencontres de prétendus Gypaètes en Suisse, il n'y a pas eu, paraît-il, de nouvelle capture dans le pays depuis celle de la vieille femelle déjà citée, pag. 37 et 39 de ce volume, comme trouvée empoisonnée non loin de Viège, Valais, en février 1886. Les deux prétendus Lämmergeier tués, en juin 1893, non loin de Göschenen, canton d'Uri, étaient, semble-t-il, des Aigles royaux seulement.

Dans Avicula, 1902, p. 106, en note, M. Ghidini dit avoir été avisé par le prof. Martorelli que la collection Turati, au Musée de Milan, possèderait trois Gypaètes suisses qui ne seraient pas relevés dans la liste des captures de cette espèce fournie par Studer et Fatio, dans leur Catalogue des Oiseaux de la Suisse. L'auteur n'en disant pas davantage, il est difficile de vérifier cette assertion.

Dans une note intitulée « Der Lämmergeier in der Schweiz » le Dr *A. Girtanner*, de St-Gall, en date du 3 mars 1900, rapporte la rencontre par M. Percy Frecke, près de Finhaut, dans les Alpes valaisannes, le 13 octobre 1898, d'un grand Rapace que celui-ci a vu d'assez près pour pouvoir le désigner comme *Gypaëtus barbatus*. Girtanner conclut des agissements de l'oiseau en question qu'il s'agit, en effet, plutôt d'un Lämmergeier que d'un Aigle royal, et suppose que ce doit être un individu en visite, provenant probablement des Alpes françaises ou italiennes avoisinantes.

MILVUS ATER (Milan noir), p. 49 : J'ai eu l'occasion d'observer

dernièrement que le Milan blessé et surpris fait volontiers le mort, non seulement en se couchant à plat sur le ventre et demeurant parfaitement immobile, mais aussi en se laissant manier et parfois retourner sans donner signe de vie.

(ELANUS CÆRULEUS)? Dans le numéro du 15 octobre 1903 de l'*Ornithologischer Beobachter*, p. 333, M. J. Luginbühl, de Sinneringen, au canton de Berne, raconte avoir vu, le 20 septembre 1903, dans la matinée, un Rapace de la grosseur d'une Crécerelle, blanc en dessous, cendré en dessus, avec ailes étroites et pointues, qui était poursuivi par une Corneille, près d'une forêt, et qu'il reconnut pour un ELANION BLAC (*Elanus melanopterus* ou *cæruleus*). J'ai de la peine à accorder une confiance pleine et entière à une détermination ainsi faite à distance, quelle que puisse être la valeur ornithologique de l'observateur, surtout quand il s'agit d'un oiseau d'Afrique et des contrées méditerranéennes qui ne s'est jamais jusqu'ici montré en Suisse, bien qu'on l'ait vu parfois, accidentellement, jusqu'en Allemagne.

PERNIS APIVORUS (BONDRÉE), p. 53 : J'ai vu, en 1900, dans la collection de M. Tournier, à Genève, une Bondrée adulte, tuée près de cette ville, à Versoix, entièrement blanche, à part quelques taches brunes aux faces inférieures.

BUTEO FEROX (BUSE FÉROCE) : J'ai dit, pag. 58, lig. 12, que cette Buse nous faisait entièrement défaut. Depuis lors un individu de cette espèce aurait été tué dans le Val Misox, canton des Grisons, sur le versant méridional des Alpes, et envoyé en chair pour empaillage, comme simple Buse, à M. Stauffer, à Lucerne, qui le reçut le 4 septembre 1901, ainsi qu'il me l'écrivait le 20 octobre suivant, sans pouvoir encore préciser de quelle espèce était cet oiseau qui lui paraissait un Steppenadler ou un Steppenbussard. Le Dr Fischer-Sigwart, de Zofingue, visitant, le 19 du même mois (octobre 1901), M. Stauffer à Lucerne, fut intrigué par l'aspect du Rapace en question et s'informa du nom et de l'adresse du propriétaire. Il acheta l'oiseau, mais ne put apprendre autre chose à son sujet que : Buse tuée dans le Val Misox, aux Grisons. L'époque a dû être approximativement établie par la date de réception.

Dans une première notice sur cet oiseau[1], le Dr Fischer-Sigwart donne, comme date de capture probable, le 2 septembre 1901 ; puis, dans un second mémoire sur nos Rapaces[2], il semble croire que ce devait être plutôt dans le courant d'octobre. Cependant, la date du 4 septembre indiquée par M. Stauffer pour celle de réception de l'oiseau en chair, dans la lettre qu'il m'adressait le 20 octobre, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, paraît devoir supprimer d'emblée la seconde hypothèse.

Quoi qu'il en soit, l'oiseau existe et c'est un bel échantillon déclaré mâle par le préparateur, d'âge moyen, semble-t-il, du *Buteo ferox* Gmelin, espèce du sud-est de l'Europe, du nord-est de l'Afrique et de l'Asie,

[1] Der Adlerbussard, *Buteo ferox* Gmel. Ein neues Mitglied der schweizerischen Ornis; Schweiz. Blätter für Ornithologie, XXVI, S. 22, Zürich, 1902.
[2] Unsere Raubvögel im Jahre 1902. Tierwelt, Aarau, 1903; à part, 14 S.

qui a fait quelques rares apparitions dans le nord de l'Italie, en Autriche et en Allemagne.

La Buse féroce se distingue à première vue de notre Buse commune par une taille un peu plus forte, un tarse plus élevé, couvert en avant de scutelles plus fortes et plus saillantes que chez nos Buses ordinaires, un bec plus robuste, une grande extension des tons roux et une queue relativement pâle. Voici du reste une description très sommaire du sujet en question (empaillé les ailes ouvertes) que le Dr Fischer-Sigwart a bien voulu me soumettre : Tête d'un blanc légèrement nuancé de roux pâle en dessus et sur les côtés, principalement sur l'occiput, avec larges stries brunes sur l'axe des plumes; dos et croupion bruns; couvertures supérieures de l'aile brunes, les primaires et les secondaires très variées de roux; sus-caudales extrêmes en grande partie rousses. Couvertures alaires inférieures : premières et secondes rousses, troisièmes blanchâtres et roussâtres, avec espace gris sur la tige. Rémiges brunes sur les barbes externes, blanches et brunâtres sur les barbes internes, avec bandes transversales noirâtres, sauf sur les cinq premières. Queue d'un gris brun en dessus, avec bandes transversales brunes et rousses près du bout, plus grise vers la base, d'un blanc grisâtre en dessous, avec légère transparence des bandes de l'autre face. Gorge blanc-roussâtre, avec fines stries d'un brun roux. Faces inférieures rousses, largement flammées de brun; sous-caudales d'un blanc roussâtre, avec deux ou trois bandes transversales d'un brun roux, médiocrement dessinées, et pas de terminale. Culottes d'un brun marron foncé. Pieds et cire jaunes. 3me et 4me rémiges quasi-égales et les plus longues; 1re à peu près égale à 7me; 1re à 4me fortement échancrées au côté interne, 2me à 5me franchement rétrécies au bord externe. Bec fort, très large à la base et très crochu. Tarse couvert jusqu'à moitié par les plumes, en avant. Ongle du doigt externe notablement plus long que la moitié du doigt sans ongle.

Long. tot. 0m,62; aile ouverte, depuis la main 0m,47 à 48; queue, au milieu 0m,255; tarse 0m,089 à 090; médian, sans ongle 0m,042, avec ongle 0m,052; ongle du pouce 0m,025; bec, en ligne oblique du front au sommet 0m,036, largeur, sous la base 0m,020.

CIRCAËTUS GALLICUS (JEAN-LE-BLANC) p. 69 et PANDION HALIAËTUS (BALBUZARD) p. 173 : M. Ghidini (Avicula, l. c., 1902) relève, à propos de ces deux Rapaces, une erreur commise dans le Catalogue des Oiseaux de la Suisse déjà cité, relativement au Tessin, probablement par suite d'une confusion de certains observateurs de ce canton. En contestant la fréquence de *P. haliaëtus* ou *fluvialis* dans la Suisse italienne, il signale, par contre, plusieurs captures et différents lieux de nichée de *Circaëtus gallicus*. Ce dernier se reproduirait aux Denti della Vecchia[1], dans le Malcantone, aux Mondini di Pura, au Monte-Generoso et peut-être au S.-Salvatore.

AQUILA NAEVIA, CLANGOÏDES (AIGLE CRIARD), p. 90 : Dans une notice intitulée « *Unsere Raubvögel im Jahre 1902* », notice dans laquelle je regrette de ne pas trouver les noms latins, plus précis que les noms allemands, le Dr Fischer-Sigwart mentionne diverses captures inté-

[1] In litt., mai 1900.

ressantes, entre lesquelles je relève plus particulièrement quatre sujets d'*Aquila nævia*, grande forme, cités sous le nom de *Schelladler*, tués en Suisse, en 1901 : un près de Truns, dans les Grisons, deux dans le Tessin, et un à Chiavenna, non loin de la frontière.

HALIAËTUS ALBICILLUS (Pygargue ord.), p. 105 : M. A. Engel m'a dit, en 1900, n'avoir pas eu connaissance de la nichée signalée dans la forêt de Ripaille, en 1892, époque coïncidant à peu près avec celle de son établissement dans la localité, neuf ans auparavant. Il a actuellement dans sa collection un individu jeune de cette espèce tué à Ripaille en automne, il y a quelques années, qu'il croit de 2me année et qui a été préparé à Lausanne. Y a-t-il quelque rapport entre cette capture et celle du jeune de 1re année que j'ai vu à Genève et que j'ai cité, p. 107, comme provenant, ainsi qu'on me l'a affirmé, de la dite nichée, en forêt de Ripaille, sur le bord du Léman?

Le Dr Fischer-Sigwart signale (Unsere Raubvögel im Jahre 1902) la capture, le 30 juillet, d'un *Seeadler* sur les bords de la Limmat, près d'Unter-Engstringen, en Argovie.

HALIAËTUS LEUCOCEPHALUS (Pig. a tête blanche), p. 105, lig. 8, ajoutez : Un beau mâle adulte de cette espèce qui se trouvait dans la collection de feu Vouga, à Cortaillod (Neuchâtel), a été cité, à tort, comme capturé en Suisse. Le Dr Larguier, directeur du Musée de Lausanne, où la collection Vouga se trouve actuellement, répond à ma question y relative que l'étiquette de Vouga indiquait les Iles Hébrides comme provenance et qu'il n'y est pas question de la Suisse. — L'espèce, originaire de l'Amérique du Nord, s'est montrée quelquefois en Europe septentrionale.

CERCHNEIS CENCHRIS (Crécerellette), p. 140 : Selon le Dr Greppin, de Rosegg, ce joli petit Faucon, rare en Suisse, aurait niché à la Balmfluh, près de Soleure (Ornith. Beobacht., Solothurn, 1901).

PANDION FLUVIALIS (Balbuzard), p. 173 : M. A. Engel m'a dit que le Balbuzard avait niché jadis dans la forêt de Ripaille, au bord du Léman, ce qui ferait une exception à mon dire concernant la Suisse occidentale, p. 175, lig. 17. Il y aurait au Musée de Thonon deux individus de cette provenance; ce qui, du reste, ne prouve pas nécessairement que cette espèce ait niché dans la dite forêt.

RAPACES NOCTURNES (NOMS VULGAIRES) : D'après G. de Burg, de Soleure, notes manuscrites, ajoutez, en patois, aux espèces suivantes :
Strix flammea : *Dorfchuz* et *Burechuz*.
Syrnium aluco : *Lachvogel*.
Asio palustris : *Ackerchuz*.

SURNIA FUNEREA (Ch. caparacoch), p. 183 : Le 20 octobre 1901, M. Stauffer, préparateur à Lucerne, m'avisait qu'il avait reçu la veille, pour empaillage, une jolie *Chouette Caparacoch*, ajoutant que, s'il pouvait

acquérir l'individu, il me donnerait l'indication du lieu de capture. Depuis lors, j'ai appris que le Dr Fischer-Sigwart avait acheté l'oiseau, tué, lui avait-on dit, le 18 octobre 1901, à Küssnacht, au bord du lac des Quatre-Cantons (Voyez : Fischer-Sigwart, *Sperbereule,* dans *Unsere Raubvögel im Jahre 1902, p. 12, 1903*). Je n'ai pas vu cet intéressant individu qui est jusqu'ici le second de l'espèce tué en Suisse.

ATHENE NOCTUA (Ch. chevêche), p. 191 : J'ai eu l'occasion de constater que la *Chouette chevêche* voit très bien en plein jour et développe souvent une assez grande activité jusque dans les heures les plus brillantes de la journée, fondant parfois, depuis un arbre, sur une proie qu'elle a vue à terre, même à une assez grande distance. Elle crie aussi très souvent de jour, en appelant ou répondant par des *queck* ou *queeck* plus ou moins répétés. — Ajoutez aux noms vulgaires, en patois, d'après G. de Burg, *Tannenchuzeli* (à moins qu'il ne s'agisse de l'espèce suivante?).

NYCTALE TENGMALMI (Ch. Tengmalm), p. 195 : Cette espèce, qui remplace la Chevêche *(A. noctua)* dans les montagnes, ferait défaut ou serait au moins très rare dans le Tessin, selon Ghidini. Cependant, Riva (Ornit. ticinese, 1865) la dit nicher sur les flancs du Gothard, et Monti (Schizzo ornit. delle Prov. di Como e di Sondrio, e del cantone Ticino, 1860) la signale aussi, en la disant pourtant bien plus rare que *Strix passerina* (par où il entend *Noctua*), et en la désignant d'une manière bien précise par le nom très caractéristique de *Civetta capogrosso*, avec le nom local de *Sciguetton.* — Aux noms vulgaires, ajoutez : *Chevrette,* Valais.

Le nom vulgaire *Bech pignoulao* attribué à *Athene noctua*, en Engadine, dans ce volume, p. 192, lig. 13, doit être rapporté à *N. Tengmalmi.* En outre, cette espèce étant, comme je l'ai dit, propre plutôt aux régions montagneuse et alpine, c'est par erreur que je l'ai attribuée, p. 196, lig. 7, du bas, aux environs de Lugano; c'est dans le Tessin qu'il faut lire.

BUBO IGNAVUS (Grand-Duc), p. 204, lig. 13, aux noms vulgaires, ajoutez : *Lutzéran* ou *Lutzérens.* Le Dr Brière m'assure, en effet, que le Grand-Duc est connu à Orbe (Vaud) sous ce nom qui m'a été donné déjà comme appliqué au Moyen-Duc dans la Gruyère (Fribourg). Ajoutez aussi, lig. 16, d'après G. de Burg (notes manuscrites), en patois : *Waldheuel* et *Bärgheuel.*

DRYOPICUS MARTIUS (Pic noir), p. 222, aux noms vulgaires, ajoutez : *Hohlkrähe,* St-Gall; *Lochrab,* Bregenz; *Pichalain nair,* Engadine; *Pic negher,* Calanca, et *Chiò,* Bergell.

PICUS MEDIUS (P. épeiche), p. 227, aux noms vulgaires, ajoutez : *Pichalain mezdan,* Engadine.

GECINUS (Gécine), p. 234 ou 236 : J'ai vu, en août 1901, une paire d'oiseaux de ce genre, *G. viridis* ou, plus probablement *G. canus*, vo-

lant, à la limite de la grande végétation, à 2230 m. s/m environ, près de Riffelalp, au-dessus de Zermatt, en Valais.

GECINUS VIRIDIS (Pic vert), p. 234, aux noms vulgaires, ajoutez : *Piccalegn verdg*, Oberland grison ; *Salvi-Selva* et *Pich*, Calanca.

YUNX TORQUILLA (Torcol), p. 240, aux noms vulgaires, ajoutez : *Sägefeiler*, et *Bibivogel*, Thayngen.

CUCULUS CANORUS (Coucou), p. 247, aux noms vulgaires, ajoutez : *Guggocher*, Thurgovie; *Gugguser*, Mels, et *Cuc*, Basse-Engadine. — A la ponte, p. 248, ajoutez : Le Coucou pond en particulier très fréquemment dans des nids d'Effarvate (*Acrocephalus arundinaceus*). Le Dr Brocher m'a montré plusieurs nids de cette Fauvette de roseaux, collectés par lui au marais de Rouelbau, près de Genève, qui contenaient un œuf de Coucou[1]; il trouva même une fois deux œufs de Coucou assez semblables, avec trois œufs d'Effarvate. Dans l'un de ces nids, l'œuf du Coucou, encore tout frais, était pris dans la trame de la bâtisse et recouvert par les matériaux entassés par-dessus pour former le fond de la coupe qui était encore vide au moment de la trouvaille. Cette intéressante observation semble à l'appui de l'hypothèse de M. L. Ceppi, que j'ai rapportée à la page 249 de ce volume.

MEROPS APIASTER (Guêpier), p. 257 : Quoique je n'aie pas cru devoir entrer dans le détail des diverses rencontres de cette espèce en Suisse, j'ajouterai ici deux ou trois citations partie anciennes, partie nouvelles, qui peuvent avoir quelque intérêt. Selon Meisner et Schinz (Vögel der Schweiz, p. 48, 1815), on aurait rencontré de temps à autre, au printemps, des groupes de vingt Guêpiers et plus, près d'Yverdon et de Neuchâtel; on aurait aussi vu parfois, en mars, des bandes de centaines de ces oiseaux en passage dans le Valais, où l'on aurait même trouvé, près de Sion, des jeunes dans des trous en terre. J'ai dit déjà que cette dernière donnée ne me paraissait pas reposer sur des observations directes ou suffisamment certaines. — Selon le chanoine Besse, le Guêpier aurait niché une fois près de St-Maurice en Valais. — Une paire de Guêpiers adultes a été capturée, en 1847 ou 1848, près de Bex, dans le canton de Vaud. (G. Fatio, Verzeichn. der Vögel welche sich im Thale von Genf.... Naumannia, 1856, p. 169.) — M. Ghidini, de Lugano, m'a avisé qu'une capture de cette espèce avait été faite dans le Tessin, le 18 mai 1897; il en signale une seconde, dans le même canton, près de Locarno, en avril 1900, dans : *Note sull' Avifauna della Svizzera italiana* (Avicula, VI, p. 105 et suiv., 1902).

Enfin M. Lechthaler, de Genève, m'a informé qu'une paire de ces oiseaux aurait niché du côté de Segny, au pied du Jura, non loin de Genève, au printemps de 1890. On m'a affirmé d'un autre côté que les deux sujets en question avaient été tués et se trouvaient être deux mâles.

[1] Quelques-uns de ces nids sont actuellement dans la collection locale du Musée de Genève.

L'un d'eux est à Genève, dans la collection de M. Tournier qui l'a reçu en chair, le 9 mai 1900 ; l'autre, mâle aussi, tué quelques jours après, a été dans les mains de M. Lechthaler lui-même.

CORACIAS GARRULA (ROLLIER), p. 260 : Je dois ajouter ici que, selon le naturaliste Ghidini, de Lugano (en notes manuscrites du 12 avril 1900 et dans Avicula, l. c., en 1902), un abondant passage de ces oiseaux se serait montré dans le Tessin, près de Lugano, au printemps de 1895, et que deux sujets auraient été capturés à Sorengo, le 14 mars de la dite année, par le prof. Colombo. — Le Dr Fischer-Sigwart croit que le Rollier aurait niché, en 1895 et 1896, à Egg, près d'Aarau.

CYPSELUS APUS (MARTINET NOIR), p. 277, lig. 6 et 7, du bas, au lieu de quatre mois, lisez : trois mois, et ajoutez : rarement trois mois et demi, à part des cas exceptionnels. Le Martinet noir n'est pas rare, en été, à Zermatt, en Valais, au-dessus de 1620 m. s/m. Il repart généralement à la fin de juillet ou, très souvent, le 1er août. Peut-être quelques-uns nichent-ils dans les mêmes parois de rochers que *Chelidon urbica*, à l'ouest et au-dessus du village.

CHELIDON URBICA (HIROND. DE FENÊTRE), p. 291 : L'Hirondelle de fenêtre est commune, en été, à Zermatt, et niche, je crois, entre 1800 et 1900 m., dans les parois de rochers qui sont au-dessus du village, du côté ouest.

MUSCICAPA COLLARIS (GOBE-M. A COLLIER), p. 305 : Le Gobe-mouches à collier paraît plus rare maintenant dans les environs de Genève que précédemment, il y a quelque trente ou quarante ans. Il semble passer assez régulièrement au Gothard. Selon M. A. Bau, on le rencontrerait comme nicheur rare, dans les vergers du bas Rheinthal.

BUTALIS GRISOLA (GOBE-M. GRIS), p. 309, lig. 15, après septembre, ajoutez : plus rarement en octobre seulement.

ERYTHROSTERNA PARVA (GOBE-M. ROUGEATRE), p. 312, lig. 4, après Lucerne et, ajoutez : en 1846, à Cortaillod. J'ai de la peine à admettre que ce petit Gobe-mouches, si rare en Suisse, ait été jadis un nicheur aussi régulier au Dickebännli, dans les forêts derrière le Burg Hagberg, près d'Olten (Soleure), que M. G. de Burg semble le croire dans ses *Ornith. Beobachtungen aus dem Jahre 1900*, p. 42, 1902.

LANIUS EXCUBITOR (PIE-GR. GRISE), p. 315 : J'ai vu dans la collection de M. Tournier, à Genève, une Pie-grièche grise entièrement blanche.

Bien que je n'aie pas cru nécessaire de signaler tous les *albinos* de différentes espèces qui ont été jusqu'ici rencontrés en Suisse, beaucoup ayant été cités déjà ailleurs [1], j'ai pensé devoir attirer plus spécialement

[1] Par le Dr Fischer-Sigwart, de Zofingue, entre autres, qui les collectionne.

l'attention sur ce cas particulier, parce qu'il se montre ici dans un genre où l'albinisme parfait paraît assez rare.

Pag. 317, lig. 8, du bas, après : garniture intérieure, ajoutez : composée plus ou moins de terre, de laine, etc.

LANIUS MINOR (Pie-gr. a poitrine rose), p. 319, lig. 7 et 6, du bas, après : surtout de passage à l'est, ajoutez : bien que nichant aux environs de Bregenz, dans le bas Rheinthal, selon M. A. Bau (notes manuscrites). Ajoutez au paragraphe *Jeunes* : bec brun, légèrement jaunâtre à la base ; pieds d'un gris noirâtre ; iris brun-foncé.

LANIUS COLLURIO (Pie-gr. écorcheur), p. 320 : Dans une lettre du 17 juin 1903, M. G. de Burg m'avise qu'il vient de tuer, près d'Olten, une Pie-grièche écorcheur qui porte un joli miroir blanc sur l'aile. N'ayant pas vu le sujet en question, je ne saurais dire s'il y a là une simple variété ou quelque indication de croisement avec *L. rufus* (voy. p. 322).

J'ai vu, le 16 août 1902, à Zermatt, à 1650 m. s/m, environ, un mâle de cette espèce, ce qui semblerait indiquer une nichée dans la localité.

Pag. 321, aux noms vulgaires, ajoutez *Petit motzet*, Martigny (S. F.) *Sghezzo*, Montagnola (S. I.).

Pag. 323, lig. 5, au lieu de : Il pond d'ordinaire deux fois l'an, lisez : Il pond souvent deux fois l'an, surtout si la première couvée a été détruite.

LANIUS RUFUS (Pie-gr. rousse), p. 324, aux noms vulgaires, (S. A.), ajoutez : *Rothköpfiger Neuntöter*.

AMPELIS GARRULUS (Jaseur), p. 329, lig. 15, au lieu de 1807, lisez : en janvier 1807 et 1814.

Je pourrais fournir des données concernant de nombreuses rencontres du Jaseur en Suisse entre les années 1413 et 1895 ; mais, afin de ne pas trop allonger, je me bornerai à enregistrer ici quelques nouvelles relatives à l'arrivée de Jaseurs dans le pays, au nord et au sud des Alpes, en décembre 1903 et janvier 1904 ; en renvoyant, pour citations antérieures, à l'énuméré assez complet qui a été donné, dans la troisième livraison du Catalogue des Oiseaux de la Suisse par Studer et Fatio, en 1901.

Dans le numéro du 24 décembre 1903 de l'*Ornithologischer Beobachter*, A. Ghidini, de Lugano, nous apprend que, depuis le commencement de décembre 1903, des bandes de Jaseurs *(Ampelis garrulus)*, souvent assez nombreuses, sont apparues sur les montagnes avoisinant le lac de Lugano, dans le Tessin, et que, le 24 du mois, le passage continuait avec la même activité. Beaucoup de ces oiseaux ont été pris, en particulier, dans les vallées de Bugiolo et de Cavergna, entre 900 et 1500 mètres d'altitude. De tous les sujets examinés aucun ne portait les petites plaques cornées du bout des rectrices, propres aux vieux sujets. Ghidini rappelle que Riva a cité le Jaseur en 1807, 1817 et 1829, dans le Tessin, et que Pavesi a signalé son abondance dans le même canton, en 1866.

M. L. Binet, de Genève, m'avise que, le 31 décembre 1903 et les 1er et 2 janvier (1904), il a vu, à Château-d'Œx, une quinzaine de Jaseurs sur quelques arbres, un sorbier en particulier, avec des Litornes. *(T. pilaris.)*

Dans le numéro du 15 janvier 1904 du *Beobachter*, le Dr Fischer-Sigwart annonçait qu'une cinquantaine environ de Jaseurs (Seidenschwanz) avaient été vus, depuis le 17 décembre 1903[1], par M. Kæch, à Menzberg, dans le canton de Lucerne. Quelques individus tués avaient des baies de Viorne dans le cou.

Selon M. L. Ceppi, pharmacien, on a observé, depuis la mi-décembre 1903 environ et encore en janvier 1904, des bandes de Jaseurs dans le Jura, dans la partie dite des Franches Montagnes, au-dessus de Porrentruy, où le même oiseau s'était déjà montré en décembre 1866 et janvier 1867. Les Jaseurs se tenaient volontiers avec des Litornes (*Turdus pilaris*).

M. Lechthaler, préparateur à Genève, m'avise, enfin, que l'*Ampelis garrulus* a été vu aussi, entre mi-décembre 1903 et mi-janvier 1904 : par M. R. Leuba, à Fleurier dans le Jura neuchâtelois (d'où il a reçu quelques sujets de l'espèce), par M. Destruches à Thonon, sur le bord du Léman, et par d'autres, d'un côté à Gex, au pied du Jura, de l'autre au pied du mont Salève, non loin de Genève. Sur ces quelques points encore les Jaseurs ont été vus en compagnie de Grives litornes. Les sujets provenant de Fleurier avaient absorbé des fruits de Sorbier, ceux de Thonon et du Salève contenaient des baies de Gui. D'après le même, le Jaseur aurait été observé encore à Vallorbe, dans le canton de Vaud, aux Verrières et au Val de Travers, dans le canton de Neuchâtel, ainsi qu'à Collex-Bossy, dans le canton de Genève.

Je pourrais ajouter que M. A. Vaucher a vu aussi cet oiseau au chemin Rieux, aux portes de Genève.

Mais, les avis qui me viennent de tous côtés semblent établir que l'invasion a été à peu près générale en Suisse, en hiver 1904.

TURDUS TORQUATUS (Merle a plastron), aux noms vulgaires ajoutez : *Grive de montagne* et *Grive à collerette*, Suisse française, en patois *Queulassa* en Valais.

TURDUS PILARIS (Grive litorne), p. 340 : G. de Burg (Ornith. Beobacht. der letzten 3 Jahre, 1897-99) rapporte que des individus de cette espèce auraient été tués, en juillet 1889 et août 1894, à Bettlach, et conclut de là que l'espèce doit probablement nicher dans le canton de Soleure. Ces données ne me paraissent pas suffisantes pour établir le fait, jusqu'ici très contestable, de la nichée de la Litorne dans le pays.

TURDUS VISCIVORUS (Grive draine), p. 343 : A propos des longueurs comparées des premières grandes rémiges, et pour tenir compte des variantes résultant de l'âge et de la saison ou de la mue, on pourrait ajouter : deuxième rémige (première grande), suivant les individus, un peu plus longue ou plus courte que la 5me ; 3me rémige quasi-égale à 4e, légèrement plus longue ou très faiblement plus courte.

PHILOMELA LUSCINIA (Rossignol), p. 356, ajoutez à la synonymie : *Luscinia minor* Brehm, Naumannia, 1855, p. 280.

[1] L'article du Beobachter dit en 1902, par erreur évidemment.

RUTICILLA PHOENICURA (Rubiette de murailles), p. 367 : M. Mottaz m'a montré une femelle de Rossignol de murailles tuée, au commencement d'avril, près de Genève, qui avait le devant du cou noirâtre, comme un jeune mâle, et quelques traces de blanc à la base des plumes sur le front. Elle était probablement assez vieille, car son ovaire présentait un développement trop faible pour la saison.

PRATINCOLA RUBETRA (Tarier ord.), p. 374 : niche communément, jusqu'à 1700 mètres environ, dans les prairies autour de Zermatt (Valais), où je n'ai pas vu la *P. rubicola*.

MONTICOLA SAXATILIS (Merle de roche), p. 386 : se trouve, selon M. A. Bau, dans le Musée de Bregenz; ce qui n'est pas peut-être une preuve suffisante de la présence de l'espèce dans la contrée.

SYLVIA ATRICAPILLA (Fauvette a tête noire), p. 400 : M. Ch Mottaz a entendu, le 1er février 1900, le cri d'appel d'une Fauvette à tête noire au Grand-Pré, près de Genève, et, ayant tué cet oiseau le 13 du même mois, il a trouvé que c'était une femelle très grasse, avec l'estomac plein de baies de gui. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le même observateur a de nouveau entendu le cri de cette Fauvette, parmi des bambous, dans la même localité, le 23 décembre 1902, et qu'ayant tué encore l'oiseau, un mâle cette fois, le 28 février 1903, il a pu constater ainsi le séjour exceptionnel de l'espèce, en hiver, dans la région. Ajoutons que le passage de la dite Fauvette a commmencé de très bonne heure cette année (1903), à Genève, soit dès le 13 mars.

SYLVIA NISORIA (Fauvette épervière), p. 406 : M. Tournier, de Genève, a dans sa collection un sujet de la Fauvette épervière qui aurait été tué au Petit-Lancy, près de Genève, en 1886. Selon G. de Burg (Ornith. Beobachtungen aus dem Jahre 1900, p. 51, 1902), cette espèce aurait été rencontrée sur les bords de l'Aar (in der Alluvion) et au Born, dans le canton de Soleure. Si c'est comme oiseau nicheur, ainsi que le suppose l'auteur, je doute que ce soit autrement qu'à titre tout-à-fait exceptionnel.

ACROCEPHALUS PALUSTRIS (R. verderolle), p. 439 : M. M. m'a dit avoir vu, près des marais de Sionnet, non loin de Genève, une paire de Verderolles, le 8 juin 1902, sans pouvoir affirmer qu'elle nichât dans la localité. Il a reconnu dans le chant du mâle l'imitation de celui de différents oiseaux.

HYPOLAIS ICTERINA (Hyp. ictérine), p. 443 (false *Polyglotta*) : Lunel (Bull. Soc. ornith. suisse, I, 2, p. 147 et 148, 1865) décrit une curieuse variété de cette espèce. Le sujet en question, mâle, tué fin avril et mesurant $0^m,122$, est d'un beau jaune immaculé en dessous, ainsi qu'aux faces supérieures, y compris le croupion, à part seulement quelques plumes d'un brun verdâtre sur le front et le bas de la nuque. Les ailes et la queue sont, chez lui, brunes, bordées de blanchâtre; une seule

plume sur les scapulaires, ainsi que les troisième et cinquième rectrices, d'un côté de la queue, sont d'un blanc pur. Le bec est brun; les pieds sont d'un gris de plomb, et l'iris brun clair.

PHYLLOSCOPUS (POUILLOT) : Je reconnais, avec M. Ghidini[1], que les dimensions comparées des premières rémiges et des couvertures alaires antérieures n'ont pas toujours, chez nos Pouillots, à part certains extrêmes vraiment spécifiques, une valeur caractéristique égale, par suite d'irrégularités résultant de l'âge, de la saison ou de la mue, comme chez d'autres oiseaux. Ce trait distinctif, souvent utile, n'a donc pas toujours l'importance que présentent dans tant de genres les différences de forme des premières grandes rémiges, suivant le cas, plus ou moins échancrées ou rétrécies.

PHYLLOSCOPUS BONELLII (P. BONELLI), p. 120 : Dans une note sous le titre de : Vom Berglaubsänger (Jahresber. des ornithol. Vereins München, 1901-1902), M. G. de Burg, d'Olten, donne du chant de *Ph. Bonellii*, dans le Jura soleurois, une traduction que je n'ai point entendue jusqu'ici, soit dans les Alpes bernoises et grisonnes, soit au pied du Jura vaudois et du Salève, cela à l'époque des nichées, fin mai et en juin. Il reproduit le chant de ce Pouillot, jusqu'au commencement de juillet, par *träredäredäredäredäredä* etc., un peu comme Landbeck, dans une tonalité qui n'a rien du flûté (ou *sifflé*) de la voix des oiseaux de ce genre; et, de son côté, il paraît n'avoir jamais entendu le chant, plus court, mais souvent répété, que j'ai mille fois écouté et, comme je l'entendais, reproduit par les syllabes *pi-hui-hui-hui*, ou mieux *pih-hui-hui-hui*, les *hui-hui*, parfois plus nombreux, l'appel étant d'ordinaire : *thûi*. Il serait curieux que ces petites phrases, si différentes, nous eussent à tous deux échappé, à moi la première, à M. de Burg la seconde. Y a-t-il peut-être là quelque confusion ou bien quelque mélange de chansons d'oiseaux différents simultanément entendus? Cette dernière hypothèse ne serait en tous cas pas acceptable pour beaucoup d'observations faites par moi dans les Alpes, dans des localités où je ne trouvais pas d'autres espèces du genre. Bailly, qui a bien étudié le chant des oiseaux en Savoie, paraît avoir entendu comme moi, ou à peu près, puisqu'il traduit le chant du *Phyllopneuste Nattereri (Bonellii)* par *thuiriririri*.

L'explication des divergences que j'ai souvent remarquées, quant au chant des oiseaux, entre données d'ornithologistes français et allemands pourrait peut-être se trouver, au moins en bonne partie, dans la manière de traduire ou reproduire, dans des langues différentes, la voix et le chant des diverses espèces; peut-être aussi dans la manière d'entendre ou de saisir la tonalité des sons produits.

Pag. 457, lig. 11, aux noms vulgaires, ajoutez, pour le canton de Soleure, selon G. de Burg : *Wissbüchli*, soit Weissbäuchlein.

PHYLL. RUFUS (P. VÉLOCE), p. 461 : J'ai oublié d'inscrire, à propos de *Sylvia sylvestris* Meisner, variété de *Phylloscopus rufus*, la citation de *Schinz* (Fauna helvetica, p. 74, 1837) à la suite de celle de Meisner.

[1] Note sull' Avifauna della Svizzera italiana (Avicula, 1902).

PARUS (MÉSANGE), p. 475, 477 et 482 : En citant, en notes, à propos de diverses espèces de Mésanges, les rapprochements opérés par de Selys-Longchamps (Considérations sur le genre Mésange, 1884), sans en faire bénéficier mes synonymies, je n'ai point voulu affirmer d'opinion personnelle, bien que la plupart des cas me parussent assez justifiés.

PARUS CRISTATUS (MÉSANGE HUPPÉE), p. 479 : On a distingué dans cette espèce trois formes de livrée sensiblement différentes, sous les noms de : *Parus cristatus cristatus* Linn., du nord, relativement pâle; *Parus cristatus mitratus* Brehm, de l'Europe moyenne et méridionale, un peu plus sombre, et *P. cristatus brunescens* Prazak, d'Europe occidentale, plus brune encore.

PARUS CÆRULEUS (MÉSANGE BLEUE), p. 481, ajoutez : On trouve quelquefois des œufs de cette espèce déjà en avril, près de Genève.

La Mésange bleue de Russie, qui porte une tache jaune clair à la poitrine, a reçu de Cabanis le nom de *P. Pleskey*.

PARI CINEREI (MÉSANGES GRISES), p. 484 : Les Mésanges ou Nonnettes auxquelles on a plus particulièrement attaché le nom générique ou subgénérique de *Pœcile* Kaup, forment pour moi une section dans le genre *Parus*, et, n'était le droit de priorité du nom de Kaup, je leur eusse certainement donné le titre très qualifié de *Pari cinerei* que leur a attribué mon père, J. G. Fatio-Beaumont[1], en 1856, en groupant alors les *P. sibiricus*, *P. lugubris*, *P. palustris*, *P. borealis*, *P. alpestris* et *P. atricapillus*.

PARUS PALUSTRIS, COMMUNIS et P. P., BOREALIS (MÉSANGES NONNETTES, COMMUNE ET BORÉALE), p. 485 à 490 : Décrite par Linné en 1766, sous le nom de *Parus palustris*, sur des représentants septentrionaux de l'espèce, la Nonnette fut longtemps considérée comme identique ou uniforme sur tout le continent européen; cela pendant soixante ans environ, et jusqu'en 1827, alors qu'un naturaliste suisse, Conrad de Baldenstein[2], des Grisons, distingua nettement deux sous-espèces chez cette Mésange : une forme de plaine qu'il nomma *Parus cinereus communis*, et une forme de montagne qu'il appela, par opposition, *P. cinereus montanus*.

Quatre années plus tard, en 1831, C. L. Brehm[3] reconnut, à son tour, deux prétendues espèces de Nonnettes : la Sumpfmeise de plaine et des jardins, *Parus palustris* Linné, et la Weidenmeise des vallées, près des cours d'eau, *Parus salicarius* Brehm. Ce n'était pas le pendant du fractionnement de Baldenstein, car la Sumpfmeise de Brehm n'était pas réellement le *Palustris* du nord, soit de Linné, et la Weidenmeise, *P. salicarius*, n'était pas le *P. cinereus montanus* de Baldenstein; en effet, *Palustris* et *Salicarius* avaient également, selon Brehm, la tache noire

[1] Bemerkungen über die Gruppe der Grau-Meisen, Mésanges grises, *Pari cinerei;* Naumannia, VI, S. 160, 1856.

[2] Neue Alpina, II, S. 30-36, 1827.

[3] Vögel Deutschlands, S. 464 et 465, 1831.

de la gorge petite, *der Kehlfleck klein*[1]. Douze ans après, en 1843, de Selys[2] séparait des *P. palustris, P. atricapillus, P. lugubris* et *P. sibiricus* la forme du nord de l'Europe, à longue calotte et grande tache gulaire, sous le nom spécifique de *Parus borealis*; et, huit ans plus tard, en 1851, Bailly[3] distinguait du *P. lugubris* Natt., d'Orient[4], et du *P. borealis* de Selys, du nord, sous le nom de *Parus alpestris*, une forme propre aux Alpes de Savoie, qu'il décrivait plus complètement ensuite dans son Ornithologie de Savoie, en 1854[5]. — En publiant, en 1856, une description de la Nonnette du Mont Salève, près de Genève, qu'il distinguait spécifiquement sous le nom d'*Alpestris*, et en groupant, sous le titre de *Pari cinerei*, les Nonnettes alors connues (voy. plus haut), mon père, J. G. Fatio[6], reconnaissait que la priorité, quant au nom d'*Alpestris*, appartenait à l'auteur de l'Ornithologie de Savoie, dont il n'avait connu la publication qu'au moment d'imprimer ses propres observations.

La même année, Brehm présentait à la Société des Ornithologistes allemands toute une série d'espèces ou sous-espèces nouvelles, groupées sous le titre de *Pœcilæ* (*Pœcile* Kaup), que je cite en note[7], et entre lesquelles je relève plus particulièrement ici celles qu'il rapproche, comme sous-espèces, en partie à tort, je crois, de son *P. salicarius*. Celui-ci est devenu pour lui le chef de groupe des Nonnettes du nord et des Alpes, quoique, comme je l'ai dit plus haut, il ne portât pas, dans la première description de cet auteur, la grande tache gulaire caractéristique des formes septentrionales et alpestres; nommons, dans ce groupe, les : *Pœcila salicaria alpina* (*P. alpestris* Bailly), *P. sal. borealis* (*P. borealis* Selys et Liljeborg), *P. sal. assimilis* Brehm, *P. sal. accedens* Brehm, *P. sal. vera* Brehm et *P. sal. murina* Brehm.

L'opinion de la dite Société fut alors, en 1856, que les *Parus palustris* et *P. borealis* étaient spécifiquement différents; tandis que *Borealis* et *Alpestris* étaient semblables. C'est exactement la conclusion à laquelle je suis arrivé, en 1865[8], après longue étude des Mésanges grises (*Pari*

[1] Il y a même, sur ce point, une sorte de contradiction entre la description du *P. salicarius* par Brehm, dans ses Vögel Deutschlands, en 1831, et celles des auteurs subséquents, qui donnent au *P. salicarius salicarius* de Brehm une tache gulaire relativement grande; si bien qu'on pourrait se demander si le *Salicarius* des vallées ou régions relativement basses d'Allemagne ne serait pas, à quelques égards, une forme plutôt intermédiaire.

[2] Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles, X, n° 7, p. 28, 1843.

[3] Bull. Soc. Hist. nat. de Savoie, 1851 et 1852.

[4] De Russie méridionale, de Dalmatie et de Hongrie, entre autres; nichant, en particulier, dans ce dernier pays et y hivernant même, sauf dans les hivers trop rigoureux, selon Frivaldszky, Aves Hungariæ, p. 62, 1891.

[5] Ornithol. de la Savoie, vol. III, p. 66, 1854.

[6] Naumannia, VI, S. 160, 1856.

[7] Naumannia, VI, S. 368 à 371, 1856: PARUS PALUSTRIS L. divisé en *Pœcila palustris stagnatilis* Brm., *P. palustris vera*, Brm., *P. pal. subpalustris* Brm. et *P. pal. sordida* Brm.; PARUS SIBIRICUS Gml. divisé en *Pœcila sibirica vera* Kaup et *P. sib. microrhynchos* Brm; P. LUGUBRIS Kaup; P. LUGENS Brm., P. MELANOCEPHALUS auct., et P. SALICARIUS Brm; cette dernière espèce partagée en : *Poecila salicaria alpina* Brm, *P. sal. borealis* Brm, *P. sal. assimilis* Brm, *P. sal. accedens* Brm., *P. sal. vera* Brm. *et P. sal. murina* Brm.

[8] *Parus borealis:* Bull. Soc. ornith. suisse, I, p. 79 à 93, avec I pl. col., 1865.

cinerei) dans les vallées, les montagnes et les Alpes de la Suisse, entre 250 et 2230 m. s/m. Je ne pouvais m'expliquer le saut si brusque qui, sur divers points, se fait, dans les Alpes, vers 1000, 1100 ou 1200 m. d'altitude, suivant les conditions, entre la *Nonnette de plaine*, à calotte courte, brillante et d'un noir bleuâtre, avec petite tache gulaire, et la *Nonnette des Alpes*, plus forte, avec calotte d'un noir brun sans éclat se prolongeant jusqu'au dos, avec tache gulaire très étendue[1], tandis que je trouvais des transitions évidentes entre *P. alpestris* de l'Oberland bernois et *P. borealis* de la Haute-Engadine. C'était déjà la distinction des Mésanges grises en : Nonnettes à calotte d'un noir bleu ou violacé, courte et brillante, et Nonnettes à calotte d'un noir brun, longue et sans éclat, qui, plus tard, devait présider au groupement de quantité de sous-espèces ou de formes locales, de taille et proportions un peu différentes, successivement créées, décrites et baptisées, en plusieurs pays, par divers auteurs.

C'est, en effet, en se basant sur ces premières données, corroborées par ses propres recherches, que Kleinschmidt a établi, 31 ans plus tard, en 1897[2], un classement rationnel en deux groupes, *glanzköpfige* et *mattköpfige Meisen*, des formes diverses détachées du *Parus palustris* de Linné. Les caractères comparés des plumes de la calotte indiqués, pour les deux groupes, par cet auteur me paraissent plus importants que ceux tirés des dimensions relatives des deux rectrices latérales, un peu variables chez les diverses Nonnettes; bien que la queue soit, il est vrai, généralement un peu plus longue et bifurquée dans le type à calotte mate que chez celui à calotte brillante.

J. P. Prazak, qui a publié, en 1895, une excellente monographie des Nonnettes[3], a bien fait de s'inspirer, pour la dernière édition de Naumann[4], des données caractéristiques générales de Kleinschmidt; toutefois, au classement des onze ou douze sous-espèces réunies sous les deux chefs spécifiques *Parus meridionalis* Liljeborg et *P. salicarius* Brehm, dans cette grande publication[5], je préfère beaucoup le groupement par de Tschusi, en 1898[6], des diverses races ou sous-espèces, sous les titres distinctifs, plus anciens et plus méritants, de *Parus communis* Baldenstein (comprenant cinq sous-espèces à tête brillante, des régions inférieures), de *P. montanus* Baldenstein (embrassant cinq espèces à tête mate, des régions élevées surtout) et de *P. borealis* Selys (divisé en deux sous-espèces à tête mate, du nord; bien que *Borealis*, tant des contrées septentrionales que des régions élevées des Alpes suisses, ne soit pour moi

[1] Voyez, en particulier, *Parus borealis*, V. Fatio, l. c., p. 88, 1865.

[2] Die paläarktischen Sumpfmeisen ; Beiträge sur Kenntniss derselben. Ornith. Jahrb., VIII, S. 45 à 103, 1897.

[3] Versuch einer Monographie der paläarktischen Sumpfmeisen (*Poecile* Kaup); Orn. Jahrbuch, VI, 1895.

[4] Naumann, Naturgeschichte der Vögel Mitteleuropas, S. 283-294, 1897-1904.

[5] PARUS MERIDIONALIS Liljeborg, divisé en *P. meridionalis meridionalis* Lilj., *P. m. subpalustris* Brehm, *P. m. Dresseri* Stejn., *P. m. stagnatilis* Brehm, *P. m. communis* Baldenstein. — P. SALICARIUS Brehm divisé en : *P. salicarius montanus* Bald., *P. s. salicarius* Brehm, *P. s. murinus* Brehm, *P. s. accedens* Brehm, *P. s. assimilis* Brehm et *P. s. borealis* Selys.

[6] Bemerkungen über die europäischen Graumeisen (*Parus palustris* auct.), nebst Bestimmungsschlüssel derselben : Orn. Jahrbuch, IX, Heft 5, S. 163-176, 1898.

qu'une forme extrême de *Montanus* (voyez : Faune, vol. II, part. I, p. 484 à 490 et Pl. II, fig. 2 et 3, au milieu et en haut).

Je remplace le qualificatif *cinereus*, applicable d'une manière générale à la section des *Mésanges grises*, par celui de *palustris*, plus ancien, et je reconnais dans *Montanus* de Baldenstein deux formes très voisines, *Alpestris* et *Borealis*.

Enfin, combinant les données de ses prédécesseurs avec sa connaissance approfondie de la question, Hellmayr, en 1900[1], a réuni sous les mêmes titres que de Tschusi, un nombre de sous-espèces presque double, une vingtaine environ, comme suit :

I : PARUS COMMUNIS Baldenstein, comprenant onze sous-espèces, les : *P. com. Dresseri* Stejn. (auquel doit être rapporté *P. c. longirostris* Kleinschmidt, selon Tschusi), *P. com. italicus* Tsch. et Hellm. (nouvellement décrit), *P. com. subpalustris* Brehm, *P. com. communis* Bald., *P. com. meridionalis* Lilj., *P. com. stagnatilis* Brehm, *P. com. brevirostris* Tacz., *P. com. crassirostris* Tacz., *P. com. Seebohmi* Steju., *P. com. Hensoni* Stejn., *P. com. Tschusii* Hellm. (récemment décrit).

II : PARUS MONTANUS Baldenstein, comprenant six sous-espèces, les : *Parus mont. montanus* Bald., *P. mont. accedens* Brehm (duquel il faudrait rapprocher le *P. m. murinus* Kleinsch., selon de Tschusi), *P. mont. assimilis* Brehm, *P. mont. salicarius* Brehm, *P. mont. Kleinschmidti* Hellmayr (nouvellement décrit) et *P. mont. Bianchii* Zarudny et Härms (aussi récemment décrit).

III : PARUS BOREALIS Selys, comprenant trois sous-espèces, les : *P. bor. borealis* Selys, *P. bor. baïcalensis* Swinh. et *P. bor. restrictus* Hellmayr, auxquelles se rattache plus ou moins le *P. Kamtschatkensis* de Bonaparte.

La même année, en 1900, N. Zarudny et M. Härms[2] ont décrit encore, sous le nom de *Pœcile salicaria neglecta* une nouvelle sous-espèce du groupe *Salicaria* de Brehm, des environs de Pleskau, qu'ils comparent surtout à *Borealis*.

Voilà, avec bien des noms, beaucoup de formes locales qui, à mon avis, doivent en définitive, à des titres un peu différents, mais toutes également, être groupées autour de l'espèce spécifiquement distinguée par Linné sous le nom de *Parus palustris*, en partageant celle-ci en deux sous-espèces : l'une, *P. palustris, communis* Bald., plus répandue du côté du sud et en général dans les régions inférieures, l'autre, *P. palustris, borealis* Selys, plus répandue du côté du nord, ainsi que dans les régions montagneuses et supérieures des Alpes, comme je l'ai fait, d'une manière sommaire, dans la première partie de ce volume; la dernière, *P. p., borealis*, entre temps baptisée à assez juste titre *P. Baldensteini* par de Salis, en 1861[3]. Ces deux groupes secondaires pourront embrasser autant de formes locales, plus ou moins discutables, que les ornithologistes en voudront bien distinguer, en faisant valoir tour à tour des différences de plumage, de coloration, de taille et de proportions comparées du bec, des pattes

[1] Einige Bemerkungen über die Graumeisen, Ornith. Jahrb., XI, 5, 6, S. 201-217, 1900.

[2] Orn. Monatsber., VIII, nº 2, 1900.

[3] *Parus Baldensteinii*, Bergmönchmeise; Jahresbericht der Bündnerisch. Naturf. Gesellschaft, p. 106, 1861; et Syst. geordn. Uebersicht der Vögel Graubündens, von H. v. Salis, ibid. S. 141, 1863.

ou de la queue, même de la voix, auxquelles je conteste, dans le cas, une fixité ou une importance suffisante pour être vraiment spécifiques, au moins dans l'ancienne interprétation du mot. Bien des auteurs ne se sont pas assez préoccupés, dans la question d'espèce ou de sous-espèce, des livrées, parfois si différentes, des diverses Nonnettes, au printemps après la mue ruptile, ou en été et en automne ou en hiver; pas plus qu'ils n'ont tenu assez compte, dans la question de proportions, des exigences de l'habitat et des conditions de vie. Il faut prendre garde aussi de ne pas confondre avec les sujets d'une localité les quelques individus voyageurs ou *errants* qui, en arrière-saison ou en hiver, arrivent parfois de régions voisines, plus septentrionales ou plus élevées.

Hellmayr, dans les quelques mots qui servent d'introduction à ses intéressantes observations sur les Mésanges grises, émet, quant à l'importance des fractionnements de l'espèce, une opinion qui est depuis longtemps la mienne, alors qu'il dit : Les Nonnettes offrent un excellent exemple de la variabilité sous les influences géographiques et climatériques, ainsi que des propriétés d'adaptation des animaux.

Les formes locales sont en effet nombreuses dans des conditions différentes, et il n'est pas besoin d'aller bien loin pour s'en rendre compte. Quelques observations dans les Alpes, entre 1100 et 2200 mètres s/m., auront bientôt relevé l'influence de l'altitude, des transitions évidentes, par exemple, entre *Montanus* ou *Alpestris* et *Borealis*.

Les plumes de la calotte suscéphalique antérieures sont de celles que j'ai qualifiées de *mixtes et optiques*, en 1866, dans un mémoire sur la Coloration des plumes[1], en signalant, à ce propos, la tête de nos Mésanges à calotte noire. Les barbules des parties découvertes sont, chez *P. palustris, communis*, à la fois plus épaisses, plus pigmentées, plus généralement rompues aux extrémités et un peu plus serrées que chez *P. pal., alpestris* et *borealis*. L'éclat de la plume, très pigmentée chez la première, provient du jeu de la lumière sur les facettes de la substance corticale multipliées par le gonflement des barbules, qui sont à la fois plus segmentées et plus concassées; il sera par le fait surtout brillant chez l'adulte et après la mue ruptile. Divers agents locaux, différences dans la température, la lumière, l'humidité, etc., peuvent suffire, je crois, à expliquer de pareilles dissemblances chez des oiseaux sédentaires qui demeurent toujours dans des milieux différents.

Revenant aussi sur ce que j'ai dit déjà des caractères tirés des formes de la queue, généralement un peu plus bifurquée et plus longue chez *P. palustris, borealis* que chez *P. palustris, communis*, et reconnaissant que, dans la majorité des cas, les deux rectrices latérales, de chaque côté, sont volontiers un peu plus courtes que la troisième et légèrement étagées chez *Alpestris* et *Borealis*, tandis que la première seule est d'ordinaire un peu raccourcie chez *P. p., communis*, je me demande s'il y a vraiment là matière à soutenir une différence spécifique.

Il est presque inutile de rappeler que, chez *Borealis* surtout, dans les régions élevées des Alpes, le plumage est, en automne et en hiver, beaucoup plus long et plus soyeux qu'au printemps, après la mue ruptile et en été.

[1] Diverses modifications dans les formes et la coloration des plumes. Mém. Soc. Physique et Histoire naturelle de Genève, XVIII, part. 2, 1866, à part, 60 pages, avec 3 pl. col.

Pour ce qui concerne les proportions du bec, toujours très variables, je me bornerai à renvoyer ici à la partie I de ce volume, p. 489, au paragraphe *Variabilité du bec*.

Enfin, je crois devoir rappeler encore en passant ce que j'ai dit, en 1865, dans mon article sur *P. borealis*[1], à propos d'un sujet de celui-ci que j'avais tué vers le milieu de juin, en H^te^-Engadine, et qui avait toutes les faces inférieures lavées d'une belle teinte d'un rose foncé. Cette couleur, bien que diminuant peu au lavage, devait être certainement extérieure et végétale, et provenir ou de la branche sur laquelle l'oiseau couchait ou du trou de l'arbre (arole ou mélèze) dans lequel il nichait.

Il serait trop long de reproduire les descriptions de toutes les sous-espèces ci-dessus mentionnées et de discuter ici la valeur de tant de formes locales qui varient elles-mêmes jusqu'à se différencier souvent à peine de leurs voisines. Après avoir discuté sommairement la valeur des groupements, je préfère renvoyer pour cela aux auteurs et aux quelques ouvrages que j'ai cités chemin faisant[2].

Un mot cependant à propos d'un prétendu *Parus helveticus* du Jura, au-dessus de 700 mètres, dont il a été question dans les Orn. Beobachtungen, pour 1902, de Fischer-Sigwart qui l'attribue à G. de Burg, en le caractérisant par la présence d'une tache ou échancrure blanche sur les côtés d'une calotte céphalique un peu prolongée, en arrière. Inutile de dire que je n'ai point trouvé jusqu'ici de description de cette prétendue sous-espèce nouvelle, et que le caractère censé préposé à cette distinction, purement accidentel, quoique assez fréquent, n'a aucune valeur spécifique.

Les rapports morphologiques et biologiques qui relient incontestablement les formes septentrionales et alpines de la Mésange dite boréale, et l'absence, dans les contrées intermédiaires inférieures, de cette Nonnette grise à longue calotte d'un noir brun et mat, avec grande tache gulaire, font tout naturellement supposer une origine commune et des colonies parallèles du *Parus palustris, borealis* dans le nord et sur les Alpes, ainsi que sur d'autres montagnes élevées.

Il est donc plus que probable, comme je l'ai dit dans l'introduction à ce volume, que c'est au retrait des glaciers, à la fin de l'époque dite glaciaire, qu'il faut attribuer soit la scission opérée dans les Mésanges des régions froides *(Pari frigoris)*, dont une partie gagnait le nord, tandis que d'autres demeuraient dans les Alpes, en s'élevant de plus en plus, soit, probablement, l'accès graduel dans nos vallées et en plaine de formes jusqu'alors plus méridionales et par le fait un peu différentes.

En s'adaptant toujours plus complètement à leur habitat particulier, septentrional ou supérieur, dans des conditions à peu près analogues, ces Mésanges se distinguaient en même temps de plus en plus de celles qui demeuraient plus bas, dans des conditions de milieu bien différentes.

[1] Bull. Soc. orn. suisse, I, part. 1, p. 93, 1865.

[2] En définitive, selon les auteurs, nous aurions, comme sédentaires en Suisse, les *P. com., subpalustris* et *P. com., communis* en plaine et dans les vallées basses, ainsi que les *P. mont., montanus* et *P. bor., borealis* dans les régions montagneuse et alpine élevées, au nord des Alpes; puis, selon Ghidini *ex* Tschusi, les *P. com., Dresseri*, en plaine, et *P. m., accedens* en montagne, dans le Tessin, au sud.

Si c'est à une époque aussi reculée qu'il faut faire remonter sinon l'origine, au moins l'accentuation croissante des caractères qui distinguent actuellement nos *Parus palustris, communis* et *Parus palustris, borealis*, et si, comme il paraît, ces Mésanges sont aujourd'hui assez profondément et constamment différentes, dans leurs extrêmes, je ne verrais pas d'inconvénient à les taxer d'espèces ou mieux de *sous-espèces actuelles*, en y rattachant, à titre de *formes géographiques* ou *locales*, tous les rameaux, races ou variétés, qui ont poussé, en diverses conditions, sur ces deux premières branches.

Page 486, en tête de la ligne 7, ajoutez : *Parus fruticeti* Wallengreen, Naumannia, IV, p. 141, 1854, introduit, par erreur, à la ligne 11 de la page 488.

QUEUE pour NUQUE, chez PARUS BOREALIS, vol. II, part. I, p. 487, diagnose, ligne 6, accident typographique au tirage définitif, lisez : *au bas de la nuque* au lieu de *au bas de la queue*.

PLANCHE II, EXPLICATIONS ET CORRECTIONS : Au bas de la planche (figure 1, dans le texte, p. 486), *Parus palustris, communis*, de Genève, en mars; au milieu de la planche (fig. 2, dans le texte, p. 487), *Parus palustris, alpestris*, soit *Borealis a*, de l'Oberland bernois, en automne; au haut de la planche (fig. 3, dans le texte), *Parus palustris, borealis, Borealis b*, au printemps, avec plumage relativement court.

Dans le tirage des couleurs, les étroites bordures claires, grisâtres ou d'un gris olivâtre des rémiges et des rectrices sont venue trop rousses pour la fig. 1, *P. p., communis*.

De même, dans la fig. 2, *P. p., alpestris*, il manque de légères bordures blanchâtres aux plumes noires du bas de la tache gulaire, sur le haut de la poitrine; tandis que, par le fait du tirage un peu défectueux de la trichromogravure, de petites macules roses et vertes sont, à tort, apparues.

ORITES CAUDATUS et O. ROSEUS (MÉSANGES A LONGUE QUEUE et ROSÉE) : J'ai dit, p. 494, que les caractères différentiels cités à l'appui d'une distinction spécifique entre les *Orites caudatus* et *O. roseus* pourraient bien n'être qu'une exagération momentanée ou locale de certains traits distinctifs du jeune âge et que les croisements entre ces prétendues espèces paraissaient assez fréquents.

Ayant eu l'occasion depuis lors d'examiner encore très attentivement de nombreux sujets suisses de la forme dite *Orites roseus* ou *vagans* provenant soit du Tessin, au sud, soit des environs d'Olten, au pied du Jura, au nord des Alpes, et des environs de Genève, à l'ouest du pays, je ne puis que confirmer ici mon dire de 1899.

La livrée prétendue spécifique de *Roseus :* bandes céphaliques latérales noires très accusées, beaucoup de rose sur le dos, les flancs et les sous-caudales, petites macules noirâtres au bout des plumes, sur le bas de la gorge et le haut de la poitrine, pourtour de l'œil d'un jaune rouge et queue relativement courte, remplace chez les jeunes de *Caudatus*, vers la fin de l'été, la livrée première dans laquelle les côtés de la tête sont

brunâtres, ainsi que le dos, ce dernier sans rose, et qui est formée de plumes très légères, plus molles et décomposées que celles de l'adulte, comme la livrée d'enfance l'est en général chez tous nos Passereaux.

Cette deuxième livrée, bien différente de la précédente, persiste non seulement jusqu'à la prochaine mue vraie de fin d'été, dans le courant de la seconde année de vie, mais encore, plus ou moins complète selon les sexes, l'âge des deux parents et les conditions d'habitat, jusqu'à la deuxième mue ruptile, soit fin de seconde année, chez le mâle, et assez souvent jusque dans le courant de la troisième année chez la femelle, parfois même jusqu'au commencement de la quatrième. On trouve très fréquemment des paires composées d'individus qui, avec des âges différents, portent l'un la livrée de *Caudatus*, l'autre celle de *Roseus*, ou vice-versa, mélanges qui ne doivent pas être sans influence sur la livrée de leur descendance et la plus ou moins grande persistance de celle-ci. Je dois, à ce propos, remercier M. G. Vaucher, de Genève, et M. Ch. Mottaz, assistant au Musée de cette ville, qui ont bien voulu, sur ma demande, observer et collecter de nombreux sujets d'Orites dans la campagne genevoise, soit en automne et en hiver, soit au printemps et en été. M. Vaucher m'a soumis une paire en train de nicher composée d'une femelle à tête blanche, *Caudata* vieille, et d'un mâle à bandeaux céphaliques noirs très accusés, forme *Rosea*, soit encore jeune (d'un ou de deux ans). M. Mottaz m'a présenté bon nombre de jeunes d'un an et de deux ans, tués en hiver, sous la forme d'*Orites roseus* parfaitement caractérisée, ainsi que plusieurs paires en état de nichée, composées: les unes de deux individus à tête blanche, mâle et femelle *(Orites caudatus)* relativement vieux, la femelle surtout, les autres de deux sujets à bandeaux noirs et queue relativement plus courte *(Orites roseus)* mâle et femelle encore jeunes; ou encore, ce qui est le plus souvent le cas chez nous, d'un mâle à tête parfaitement blanche et tour de l'œil jaune, sans macules ni gulaires ni pectorales, *Orites caudatus* très adulte ou vieux, et d'une femelle à bandeau noir, avec petites taches noirâtres sur le bas de la gorge ou le haut de la poitrine, *Orites* dit *roseus* bien plus jeune que son époux.

Notons, en passant, qu'après la mue ruptile et surtout après la nichée, les parents présentent généralement un plumage très détérioré, des plumes usées, parfois au point de laisser apparaître des parties duveteuses grises sur le dos, et une queue tout effritée et raccourcie.

Il est très possible que la livrée transitoire dite de *Vagans* ou de *Roseus* persiste un peu davantage, soit jusqu'à un âge un peu plus avancé, dans certaines conditions ou certains pays, comme en Angleterre par exemple, et que les unions se faisant alors plus fréquemment entre sujets à bandeaux céphaliques noirs, la forme adulte ou vieille, à tête blanche, devienne de plus en plus rare.

En parlant, p. 494, des pérégrinations qu'opère généralement l'Orite dans nos campagnes en dehors de la saison des nichées, suivant la saison en famille ou en bandes plus ou moins nombreuses, j'ai négligé de dire qu'elle fait entre autres volontiers des promenades quotidiennes aux mois d'août et de septembre, dans les bois et forêts, de préférence le long des lisières ou des clairières, avec des représentants d'autres genres, des Pouillots, des Roitelets, des Mésanges, des Grimpereaux et autres petits oiseaux. Les vieux sujets de *Caudatus*, à tête blanche, de 3e ou de 4e année, exécuteraient aussi, surtout en septembre, des voyages un peu

plus lointains que les jeunes de 1re ou de 2e année que l'on voit errer chez nous en automne ou en arrière-saison et même en hiver.

Dans la dernière édition de Naumann, vol. II, p. 253, 1897[1], le rédacteur de la partie des Paridés, J. Prazak, inscrit à juste titre la Suisse parmi les pays qui possèdent l'*Aegithalus caudatus vagans (Orites roseus)*; mais, il se trompe quand, en note au bas de la page, il se base sur la rencontre de deux *Aegithalus* dits *vagans*, l'un par lui à Bâle, l'autre par Olph-Gaillard, à Fribourg, pour supposer que Fatio et Studer (Catal. distrib. des Oiseaux de la Suisse, p. 22, 1892) ont refusé l'*Orites roseus (Acredula vagans)* à ce pays; cela parce qu'ils n'ont cité qu'*Acredula caudata*, alors qu'ils ne reconnaissaient pas valeur d'espèce à la forme transitoire dite *Vagans* ou *Rosea*.

La forme dite *O. roseus* aurait donc été jusqu'ici signalée dans la Suisse: près de Genève, de Fribourg, d'Olten et de Bâle, au nord des Alpes ainsi que dans le Tessin, au sud. Il est évident qu'elle doit se trouver aussi, chez nous, partout où se trouve *Orites caudatus*.

ORITES IRBYI (MÉSANGE A LONGUE QUEUE IRBY): M. Ghidini, de Lugano, m'a avisé que l'*Orites caudatus* à tête blanche lui paraissait très rare dans le Tessin, au sud des Alpes[2], tandis que le dit *Roseus* est relativement commun[3], et qu'on y rencontre parfois des individus plus gris sur le dos qui rappellent la forme méridionale dite *Irbyi*[4]. Je me demande si la citation d'*Aegithalus caudatus, Irbyi* par M. G. de Burg[5] dans les environs de Soleure, au nord des Alpes, ne repose pas peut-être sur quelque confusion avec une variante de *Roseus* ou *Vagans*, ou sur des sujets détériorés, après nichée.

PANURUS BIARMICUS (MÉSANGE MOUSTACHE), p. 496. Dans ses Ornith. Beobacht. aus dem Jahre 1900, M. G. de Burg rapporte, en 1902, que, le 26 août (année?), plusieurs *P. biarmicus* furent vus, comme l'année précédente, près de l'Aar, par F. S., soit par M. Fried. Schürch, d'Olten, et non par le Dr Fischer-Sigwart, de Zofingue, qui m'affirme n'avoir pas eu connaissance de pareille observation.

SITTA CÆSIA, VAR. (SITELLE): Dans une lettre du 22 octobre 1902, M. G. de Burg m'annonçait l'envoi, en peau, d'une Sitelle tuée le 28 février 1902 (*alias* le 31 décembre 1901), dans les Schachen (*alias* au Rumpel), près d'Olten, oiseau qu'il avait reçu en chair et tenait pour

[1] *Naumann:* Je regrette de n'avoir pu prendre connaissance que tout récemment de la belle édition folio de Naumann, Naturgeschichte der Vögel Mitteleuropas, vol. I-XII, 1897-1904, avec nombreuses planches en couleurs, à laquelle tant d'excellents ornithologistes ont travaillé et qui doit finir de paraître en 1904. L'examen du vol. II, que seul j'ai pu parcourir avant l'impression de ces dernières pages additionnelles, m'a appris, en effet, que j'y eusse trouvé certainement bien des précieuses données, sur divers sujets.

[2] Riva (Ornit., ticinese, p. 241, en 1865) la décrit cependant, seule et très exactement, dans son Ornithologie du Tessin.

[3] On trouve naturellement toujours plus de jeunes que de vieux.

[4] Note sull'Avifauna della Svizzera italiana; Avicula VI, fasc. 55 et 56.

[5] Ornith. Beobachtungen, p. 45, 1902.

S. europæa. A première vue, on aurait pu donner raison à la détermination de M. de Burg; mais, un examen plus circonstancié et quelques comparaisons m'ont bientôt convaincu qu'il s'agissait plutôt d'une curieuse variété de *Sitta cæsia*.

La Sitelle en question a le bec légèrement plus acuminé et moins comprimé en avant, soit un peu plus graduellement conique, que la majorité des sujets de *S. cæsia* que j'ai sous les yeux; cependant, la position de la mandibule inférieure, un peu trop en arrière dans la peau préparée, peut contribuer à modifier la forme et l'aspect de cette partie. Elle a les faces dorsales d'un gris bleuâtre assez foncé et la bande céphalique latérale très noire. Les faces inférieures sont chez elle d'un blanc grisâtre, avec forte accentuation d'un gris de plomb satiné sur la gorge et le haut de la poitrine, teintes qui ne rappellent ni les tons roux de ces parties chez notre *Sitta cæsia*, ni la couleur d'un blanc légèrement roussâtre de la poitrine et du ventre chez *Sitta europæa*. Les flancs et les sous-caudales sont d'un roux ardent; les ailes et la queue sont à peu près comme chez *Cæsia*. En peau, elle mesurait : Long. tot. $0^{m},150$; aile pliée $0^{m},089$; queue $0^{m},048$; tarse $0^{m},0185$; bec, au front $0^{m},0195$. A part l'aile et le bec, très légèrement au-dessus de la moyenne de *Cæsia*, elle se rapproche beaucoup de celle-ci par les dimensions, aussi bien que par les proportions comparées de sa 1re rémige bâtarde, égale à peu près à deux cinq. de la 2me, et par la longueur de celle-ci entre les 6e et 7e.

Ce qui frappe au premier abord, c'est la teinte grise de la poitrine et le noir intense de la bande céphalique latérale. Peut-être y a-t-il là une tendance au mélanisme.

Les arbres à feuilles caduques, comme les hêtres et, par places, les châtaigniers, les érables et les bouleaux, se rencontrant dans la région montagneuse et plus ou moins jusque dans la région alpine, il n'y aurait rien de très étonnant, comme je l'ai dit, à ce que l'on rencontrât peut-être une fois la SITTA EUROPÆA dans les Alpes, ou au moins une forme qui la rappellât. Cette Sitelle pourrait, semble-t-il, trouver aussi bien des conditions d'alimentation et de nichée dans nos forêts de conifères que les Mésanges et les Grimpereaux qui s'y reproduisent jusqu'à 2200 m. J'ai trouvé, en août 1902, dans une forêt de mélèzes et d'aroles, au-dessus de Zermatt (Valais), à 1700 m. s/m environ, sur la mousse qui recouvrait, entre les troncs, des amas de pierres, deux principaux fragments d'un œuf cassé qui, par sa coloration et ses dimensions bien supérieures à celles de l'œuf de *Parus major* rappelait beaucoup celui d'une Sitelle. Toutefois, n'ayant pu voir, soit à terre, soit sur les arbres, aucune trace de trou habité ou de nichée dans les environs immédiats et pas davantage l'oiseau qui aurait pu pondre l'œuf en question, je ne puis présenter ici qu'une simple hypothèse.

Pag. 504, lig. 5, aux noms vulgaires, ajoutez *Zotzler*, Saint-Gall, et *Catabeug*, Val Calanca.

CERTHIA FAMILIARIS, BRACHYDACTYLA et COSTÆ (GRIMPEREAU FAMILIER, ORDINAIRE et DE COSTA) : Je ne veux pas revenir sur les quelques mots que j'ai dit déjà, p. 509, de l'histoire des deux formes, races locales ou sous-espèces, des Grimpereaux en Europe et en Suisse; mais, je tiens à ajouter ici une ou deux remarques sur les allures et certains caractères

de ces oiseaux, en rappelant d'abord ce que j'ai raconté plus haut, dans cet *appendice*, à propos d'*Orites caudatus*, à savoir que les Grimpereaux exécutent souvent, en août et septembre, par petites troupes, des pérégrinations dans les bois et forêts, en compagnie de diverses espèces de Pouillots, de Roitelets et de Mésanges.

Les *Certhia familiaris, brachydactyla* Brehm et *C. fam., Costæ* Bailly se distinguent non seulement par le développement du plumage et la couleur de celui-ci, ainsi que par les proportions comparées de la queue et du pouce ou de son ongle, mais encore, et surtout, par les dimensions du bec notablement plus long, plus courbé et plus pointu chez *C. f., brachydactyla* que chez *C. f., Costæ* (voy. Pl. III, jointe à ce volume). Ils diffèrent par suite d'adaptation à des conditions d'habitat différentes.

Encore ici et comme chez *Parus palustris*, j'ai trouvé assez de variantes autour des deux formes extrêmes pour n'avoir pu accorder à celles-ci une importance supérieure à celle de races ou de sous-espèces.

Les *Certhia fam., britannica* Ridgw., des Iles britanniques, et *C. f., americana* Bonap., du nord de l'Amérique, me paraissent quasi-semblables à notre *C. f., Costæ*, de Suisse.

A l'art. « *Jeunes* », p. 510 et 513, j'ai négligé de dire que les petites stries ou macules en V, plus ou moins apparentes au bout des plumes, sur le devant du cou, le haut de la poitrine et des flancs, se trouvent également dans les deux formes, avant la première mue. Ajoutons que les adultes de *C. f., brachydactyla* sont volontiers plus blancs en dessous en automne et en hiver qu'au printemps et en été, bien qu'il soit toujours aisé de les distinguer, au bec et aux pattes, des quelques individus de *C. f., Costæ* qui parfois descendent jusqu'en plaine dans la mauvaise saison.

Enfin, mentionnons que le bec du jeune, à la sortie du nid (Voy. Pl. III, à l'angle en bas), ne rappelle en rien celui de ses parents. Il est très court, un peu convexe en dessus et quasi-droit en dessous, avec un angle mentonnier assez accusé qui manque complètement à l'adulte.

A la rubrique de la planche III, lire *Costæ*, au lieu de *Costa*.

TICHODROMA MURARIA (Tichodrome), p. 516, aux noms vulgaires, ajoutez : *Éventail*, Genève ; *Pich de montagne* et *Sassairola*, val Calanca. J'ai vu dans la collection Tournier, à Genève, un Tichodrome femelle, tué au Fort de l'Écluse, dans le département de l'Ain, en février 1896, qui a toutes les parties ordinairement roses des ailes d'un jaune orangé.

CINCLUS AQUATICUS VAR. (Cincle plongeur), p. 528, ajoutez : Selon Ghidini, cette espèce se présenterait, dans le Tessin, sous sa forme méridionale, dite *C. albicollis*.

MOTACILLA ALBA, VAR., *vel* LUGUBRIS? (Bergeronnette grise ou lugubre ?) : Dans des notes manuscrites qu'il me communiquait gracieusement, en octobre 1901, M. G. de Burg, d'Olten, m'avisait qu'on avait vu, près de l'Aar, entre le 15 et le 20 mars (pas d'année, probablement 1900 ou 1901), une bande de Trauerstelzen, *Mot. lugubris*, espèce ou sous-espèce que j'avais jusqu'alors refusée à la Suisse, p. 533 et 535. Puis, dans sa notice, Ornith. Beob. aus dem Jahre, 1900, parue en

1902, le même observateur écrivait, à propos de la même Bergeronnette : Elle est très rare et ne se montre guère qu'au passage du printemps. On a aussi observé, le 20 mars, une bande de ces oiseaux dans nos environs.

Le 13 janvier 1904, le Dr Fischer-Sigwart, de Zofingue, m'écrivait qu'ayant pu se procurer deux individus d'une bande de Bergeronnettes censées appartenir à *M. lugubris* Temm, oiseaux qui s'étaient montrés en hiver 1902-1903, près de Zofingue, il avait constaté qu'il ne s'agissait pas de la véritable *Lugubris*, mais bien d'une variété sombre de *Mot. alba* en livrée d'hiver. N'ayant pas vu ces sujets, je ne puis que rapporter l'observation de M. de Burg qui ne semble pas avoir eu l'espèce en mains.

MOTACILLA (BUDYTES) FLAVA, CAMPESTRIS (B. FLAVÉOLE), p. 544 : Dans les mêmes notes manuscrites consultées en octobre 1901, M. G. de Burg citait le *Budytes campestris, flavissimus* (*M. flava, campestris* Pallas, *M. flaveola* Temm., M. *Rayi* Schlegel) comme vu quelquefois, en mars et octobre 1890-91, près de l'Aar, dans le canton de Soleure.

M. de Burg ne parlant plus que de *Budytes flavus* dans ses Ornith. Beob., p. 62, en 1892, je suppose qu'il a reconnu peut-être une erreur dans sa première détermination.

MOTACILLA (BUDYTES) FLAVA, MELANOCEPHALA (B. MÉLANOCÉPHALE), p. 545 : Vouga, dans ses observations sur la Faune ornith. du bassin du lac de Neuchâtel[1], a signalé, en 1845, la présence des *Motacilla Feldeggi* et *M. melanocephala*, deux formes de la même sous-espèce.

MELANOCORYPHA YELTONIENSIS *Forster*, M. TATARICA *Pallas*, (ALOUETTE NÈGRE), p. 577, lig. 12, du bas : J'ai affirmé que la *M. tatarica* n'avait point encore été observée en Suisse. Depuis lors, M. G. de Burg, d'Olten, m'a avisé, en octobre 1901, qu'on avait vu, dans les jardins de cette ville, un petit groupe d'Alouettes nègres en compagnie de Bruants et d'Alouettes, en février de la même année, et qu'en mars un individu mâle adulte de cette espèce avait été tué et à lui apporté. Le sujet en question, qui m'a été aimablement soumis, avec d'autres oiseaux empaillés, le 10 octobre, par M. de Burg, m'a paru, comme à ce dernier, un mâle quasi-adulte en train de prendre la livrée de noces. Dans le numéro de mars 1902 des Ornithologische Monatsberichte du prof. Reichenow, on peut lire sous le titre « *Neue Vögel der Schweiz* » un petit article signé G. de Burg que je crois pouvoir traduire ainsi : A la fin de février[2] je remarquai, à la suite d'un retour de froid, en compagnie de quelques Bruants, plusieurs *Melanocorypha yeltoniensis* qui, le 3 mars se montrèrent dans mon jardin. Je tuai alors un de ces oiseaux, un vieux mâle, que je fis empailler. Quelques autres détails sont donnés dans *Ornithologische Beobachtungen aus dem Jahre 1900*, de G. de Burg, parues à Aarau en 1902, p. 65, encore ici sans l'année malheureusement, si bien qu'on peut se demander s'il s'agit toujours du même individu.

[1] Bull. Soc. Sc. nat. de Neuchâtel, Tome I, 1844-52, p. 208.
[2] L'année de capture manque dans l'article.

Cette belle espèce d'Asie et de Russie, qui n'avait pas été jusqu'ici signalée dans le pays, a fait pourtant quelques rares apparitions dans le sud de l'Allemagne. Ajoutons qu'elle se distingue facilement de la Calandre ordinaire *(M. Calandra)*, non seulement par une taille légèrement supérieure, 0m,195-207, mais encore et surtout par un plumage en très grande partie noir chez le mâle en noces, varié de gris-roussâtre et de brun chez la femelle et les jeunes; le noir étant, en hiver, dissimulé par de larges bordures grises des plumes.

PASSERINA MELANOCEPHALA (BRUANT MÉLANOCÉPHALE), p. 589, lig. 15 : J'ai dit que ce joli Bruant n'avait jamais été rencontré dans le pays. Depuis lors M. G. de Burg m'a soumis, en même temps que sa *M. yeltoniensis*, un joli échantillon préparé de la dite *P. melanocephala*, mâle en noces, au sujet duquel il était écrit dans des notes manuscrites de M. de Burg, qu'on avait apporté à son père, en avril 1889, un Bruant vivant, pris avec d'autres oiseaux, qu'il avait retrouvé cette peau et qu'il croyait devoir la rapporter à *Emb. melanocephala*. Dans ses Ornith. Beobachtungen déjà citées, M. G. de Burg ajoutait, en 1902, à la p. 69, que plusieurs individus de cette espèce, tous vieux mâles, se montrèrent alors dans la contrée. Enfin, je ne crois pas pouvoir mieux faire que de traduire, à cet égard, les quelques lignes consacrées par M. de Burg à cette capture dans le même numéro (mars 1902) des Ornith. Monatsberichte, déjà cités à propos de l'Alouette nègre : Quelques vieux mâles d'*Emberiza melanocephala* ont été remarqués, en avril 1889, à Ober-Gösgen près d'Olten, et deux de ces oiseaux ont été capturés; l'un est en ma possession, l'autre est au musée d'Olten. Tous deux sont mâles et en livrée de noces.

Ce serait la première fois qu'on aurait rencontré en Suisse cette jolie Passerine d'Asie et d'Europe sud-orientale, qui a fait quelques apparitions exceptionnelles dans les régions méridionales de notre continent et jusque dans le sud de l'Allemagne. Deux mots de description : Bec conique, comprimé en avant, très renflé au-dessus des narines, avec bords rentrants et tubercule palatin. *Mâle ad., en noces* : Tout le dessus de la tête d'un beau noir, tranchant vivement avec le jaune jonquille des côtés du cou et des faces inférieures jusque sur les sous-caudales, avec mélange de roux vif sur les côtés de la poitrine; dessus du cou, dos et croupion roux; ailes brunes; queue d'un cendré-brun roussâtre; les pennes bordées de clair. Bec bleuâtre; pieds d'un brun roux. *En automne* : toutes teintes moins pures. *Femelle* : d'un cendré roussâtre, en dessus, d'un roux blanchâtre plus ou moins nuancé de jaune, en dessous, avec gorge blanche. Long. tot. 0m,180-185.

PLECTROPHANES NIVALIS (BRUANT DES NEIGES), p. 590 : Selon A. Ghidini (Avicula, VI, fasc. 55), un exemplaire du Bruant des neiges aurait été capturé, en septembre 1899, au Pian Magadino, dans le Tessin, et un autre, en février 1902, près du lac, à Locarno.

CYNCHRAMUS PYRRHULOIDES (BRUANT DES MARAIS) p. 600 : Dans des notes manuscrites qu'il m'a aimablement adressées, le 27 avril 1900, M. A. Ghidini dit qu'il croit avoir reconnu un *Emberiza pyrrhuloides*

mâle dans un Bruant capturé vivant, en 1895, près du Vedeggio, dans le Tessin. L'exemplaire n'ayant pas été conservé, un doute demeure encore sur cette détermination.

CYNCHRAMUS RUSTICUS (BRUANT RUSTIQUE), p. 601 : Dans ses mêmes notes manuscrites d'avril 1900, M. Ghidini me parlait d'un Bruant capturé par le prof. Colombo à St-Martino, près de Lugano, en automne 1898, et qui lui aurait paru un mâle d'*Emberiza rustica*. Ce serait le second individu trouvé en Suisse; les deux dans le Tessin.

EMBERIZA CIA (BRUANT FOU) : A la page 610, lig. 12, du bas, j'ai dit que je ne connaissais pas de rencontre de ce Bruant dans la région alpine, en été. Depuis lors, j'ai vu, au-dessus de Zermatt, en Valais, le 6 août 1903, non loin de Zmutt, à 1940 m. s/m environ, un mâle adulte de cette espèce, dont la présence, à pareille époque, semblerait indiquer une nichée dans la localité.

PASSER DOMESTICUS (MOINEAU DOM.), p. 624 : Tout en maintenant ce que j'ai dit de l'influence de la diffusion des céréales en montagne sur la distribution des Moineaux, je dois avouer que, malgré la présence de nombreux champs de céréales (avoine et orge) jusqu'à 2150 m. s/m environ, sur les flancs de la vallée, au-dessus de Zermatt (Valais), je n'ai point encore vu ce Passereau parasite dans la localité.

PASSER DOMESTICUS, RUFIPECTUS (MOINEAU A GORGE ROUSSE), p. 625 : M. Mottaz, assistant à la Collection locale du Musée d'Histoire naturelle de Genève, a souvent rencontré près de cette ville des Moineaux domestiques avec la gorge en tout ou partie d'un roux marron, depuis que j'ai attiré son attention sur cette variété. Il a reconnu la même coloration anormale chez un sujet de *P. domesticus, Italiæ*, du Tessin.

PASSER DOMESTICUS, ITALLÆ (MOINEAU D'ITALIE), p. 628, lig. 8, à propos de la *femelle*, après : *livrée en général un peu plus claire*, ajoutez : *ou un peu plus sombre*. En effet, depuis que j'ai relevé ma courte description de cette sous-espèce sur quelques individus provenant partie d'Italie, partie du Tessin, j'ai eu l'occasion de voir plusieurs femelles du Moineau cisalpin, capturées à Lugano, qui étaient notablement plus sombres. Peut-être y a-t-il ici un cas analogue à celui du *Passer domesticus* qui, au nord des Alpes, se montre aussi plus ou moins clair ou sombre, suivant l'habitat et les circonstances, soit en général plus clair dans les villages et les campagnes que dans les villes où, par suite de frottements divers, il devient parfois presque noir.

FRINGILLA COELEBS (PINSON), p. 641 : J'ai vu, depuis la publication de la 1re partie de ce volume, le Pinson établi communément, en été, à Riffelalp, au-dessus de Zermatt, à la limite de la grande végétation, à 2230 m. s/m environ. C'est là une exception locale pour la Suisse au nord des Alpes, car ce n'est guère qu'en Valais, où la forêt monte si

haut, que bien des oiseaux de plaine ou de montagne passent la belle saison jusqu'au-dessus de 2000 mètres.

LIGURINUS CHLORIS (VERDIER), p. 647 : Parmi les nombreuses variétés de Verdiers signalées sous différents noms, on peut citer, comme plus spécialement caractérisée, la forme de Sibérie distinguée sous le nom de *Chloris sinica* L., avec bec plus fort et parties jaunes de l'aile plus accusées.

CITRINELLA ALPINA (VENTURON), p. 651 : König (Ornith. Monatsber. VII, p. 120, 1899) a distingué, sous le nom de *C. corsica*, un Venturon de Corse beaucoup plus jaune que celui de Suisse.

CARDUELIS ELEGANS, VAR. NIGRA (CHARDONNERET), p. 658 : Le 12 novembre 1895, un Mr B., de Genève, me montra deux Chardonnerets noirs que j'ai oublié de signaler dans la 1re partie de ce volume. M. B. me raconta avoir pris au nid, le 3 juillet 1895, à Châtelaine, près de Genève, cinq petits Chardonnerets à peine emplumés, mais déjà plus ou moins tachés de noir, dont la mère était de couleur ordinaire, et dont trois moururent bientôt. Les deux survivants, mâles, se distinguaient par le fait que l'un *(a)* était presque entièrement d'un noir un peu lustré, avec les espaces jaunes des ailes et de la queue en majeure partie cendrés ; tandis que l'autre *(b)* avait les plumes du dos légèrement variées de brun et frangées de blanchâtre, avec quelque peu de roux à la poitrine. J'achetai le sujet *(a)* dont l'examen plus circonstancié souleva quelques doutes dans mon esprit sur l'origine des deux Chardonnerets en question. Le bec et les ongles excessivement longs et les testicules assez gros paraissaient trop développés pour un oiseau né en liberté, moins de cinq mois auparavant, et l'état de désarroi de la queue, à huit rectrices très inégales, semblaient devoir dénoter plutôt un oiseau de cage passablement plus âgé ; cela d'autant plus que les élèves de M. B. étaient exclusivement nourris avec du chènevis, dont on sait que l'abus pousse au mélanisme.

Quelle que soit l'origine de cet oiseau, actuellement à la collection locale du Musée de Genève, en voici une brève description : Tout le corps et la tête noirs, à part le milieu du bas-ventre qui est blanchâtre mâchuré de gris, jusqu'à l'anus, et les plumes frontales, assez courtes et subsquamiformes, qui présentent quelques traces imperceptibles de rougeâtre. La tête et le cou d'un noir plus intense que le croupion et les flancs. Quelques faibles reflets bruns sur les épaules et les côtés de la poitrine. Un très léger trait blanc sur la gorge. Ailes noires, avec large tache jaune sur le bord des rémiges primaires, sur le bord des secondaires, en arrière, et un peu sur les couvertures supérieures mélangées de gris et de jaunâtre. Les taches terminales blanches des rémiges primaires relativement petites. Les cubitales grises. La queue un peu écourtée, à huit rectrices en majeure partie d'un gris pâle, avec base et extrémité noires. Bec très long, carné pâle et terminé de noir. Pieds carnés, avec ongles très arqués et très longs.

Long. tot. (queue écourtée) 0^m,120 ; aile pliée 0^m,073 ; queue 0^m,045 ; tarse 0^m,015 ; doigt médian, avec ongle 0^m,018, son ongle 0^m,010 ; ongle du pouce 0^m,0095 ; bec, au front, 0^m,014.

CARPODACUS ROSEUS (ROSELIN ROSE) : Après avoir, à la page 692, rapporté textuellement la citation relative à la capture unique en Suisse d'un individu de cette espèce entièrement étrangère à nos contrées, j'en suis encore à me demander s'il n'y a pas eu une confusion quelconque, non pas dans la détermination spécifique du sujet, mais bien dans l'origine de celui-ci.

STURNUS VULGARIS (ÉTOURNEAU) : Cet oiseau hiverne plus ou moins dans la plaine suisse, comme je l'ai dit ; cela parfois en bandes assez nombreuses.

Page 707, aux noms vulgaires, lig. 2, du bas, ajoutez : *Store*, St-Gall, Thurgovie, Bâle ; puis lisez plutôt : *Stornel* ou *Stornell*, Sils (Engadine) et Calanca ; *Stornell* ou *Stornello*, Tessin.

PASTOR ROSEUS (MARTIN ROSELIN) : C'est par suite d'une confusion que j'ai, à la page 713, ligne 10, du bas, cité l'année 1817 au lieu de 1807 ; c'est donc, en tête du paragraphe, quatre lignes plus haut, que cette donnée devrait trouver sa place chronologique. En outre, à la note 3 de la même page, ligne 2, du bas, au lieu de : cette citation chez Meisner, lisez : cette dernière citation ; puis, lig. 1, du bas, au lieu de : raison à Schinz, lisez : tort à Schinz.

ORIOLUS GALBULA (LORIOT), p. 717 : Un Loriot mâle, tué en mai 1899, à Saconnex, près de Genève, avec un crâne étroit et un bec difforme, court, à mandibule supérieure très comprimée, a toutes les faces inférieures largement maculées de noir, en raies à peu près longitudinales. Le dessus de la tête et le dos sont chez lui verdâtres ; il n'a pas de miroir jaune sur l'aile, et sa queue, relativement courte, a des extrémités jaunes très petites.

Page 719, ligne 11, ajoutez : Mr F. T. m'a signalé le Loriot près de Genève jusqu'au 15 octobre, en 1903 ; cas tout à fait exceptionnel.

PYRRHOCORAX ALPINUS (CHOQUARD OU CHOCARD), p. 724, aux noms vulgaires, ajoutez : *Tcauve*, Valais ; *Schneekry*, Sarnen.

Je profite de l'occasion pour signaler l'intéressante notice du Dr A. Girtanner sur cet oiseau : Die Alpendohle (*Pyrrhocorax pyrrhocorax* L.) in den Schweizer Alpen [1].

NUCIFRAGA CARYOCATACTES (CASSE-NOIX), p. 738, aux noms vulgaires, ajoutez : *Dzé dzoran*, Valais ; *Bergheher*, Meiringen ; *Cratsschla*, Basse-Engadine ; *Gagia di nisciol*, Calanca ; *Gagia matte*, Bergell.

PICA CAUDATA (PIE ORD.), p. 746, lig. 4, du bas : Ajoutons que, selon Saratz, il y a trente à trente-cinq ans, la Pie semblait ne plus se montrer en Haute-Engadine.

[1] Ornith. Monatschrift des « Deutschen Vereins zum Schutze der Vogelwelt », XXV, no 8, p. 340—352 (avec pl. noire).

CORVUS CORAX (CORBEAU NOIR), p. 754 : Selon Ghidini (l. c.), le Grand Corbeau ne se montrerait guère dans le Bas-Tessin.

CORVUS CORONE (CORNEILLE NOIRE), p. 757, aux noms vulgaires, ajoutez : *Corv*, Sils ; *Corf*, Calanca ; *Corniglia*, Basse-Engadine ; *Cornagia*, Bergell.

CORVUS CORNIX (CORNEILLE MANTELÉE), p. 761 : La Corneille mantelée nicherait, selon Ghidini (l. c.), sur les bords du lac de Lugano, alors que la nichée de cette espèce, plutôt hôte d'hiver, est relativement rare ou très rare dans le pays, au nord des Alpes.

Page 762, aux noms vulgaires, ajoutez : *Quacker*, Thurgovie.

ESPÈCES RARES OU EXCEPTIONNELLES DANS LE TESSIN : Dans ses notes manuscrites et dans *Avicula*, en 1902, M. Ghidini, de Lugano, se basant sur le principe qu'il ne faut admettre une espèce dans un catalogue faunistique qu'alors qu'on a vu sa dépouille (à quoi j'ajoute ou qu'on a des données précises sur sa provenance), met en doute la présence dans le Tessin des espèces suivantes, dont quelques-unes sont signalées comme plus ou moins rares ou accidentelles dans ce canton par Studer et Fatio, dans les premiers fascicules de leur *Catalogue des Oiseaux de la Suisse*, d'après des citations qui semblaient offrir toute garantie. Il doute de la présence dans ce canton des : *Cerchneis cenchris*, *C. rufipes (vespertinus)*, *Pandion haliaëtus (fluvialis)*, *Nyctale Tengmalmi*, *Saxicola stapazina*, *Sylvia nisoria*, *Cettia Cetti*, *Parus cyanus*, *Panurus biarmicus*, *Aegithalus pendulinus*, *Corvus corax*, *Tringa subarquata* et *Phœnicopterus roseus*, malgré le dire de feu *Riva* dans son *Ornitologico ticinese, en 1865*, relativement à ces oiseaux, bien qu'avouant n'avoir pas vu la collection de cet auteur, et contrairement aux données manuscrites plus récentes des professeurs *Lenticchia* et *Mariani*, à Lugano et Locarno. Peut-être les observations subséquentes de M. Ghidini lui feront-elles trouver ce qu'il n'a point encore vu et l'amèneront-elles à reconnaître l'exactitude de données qu'il croit pouvoir mettre en doute aujourd'hui. En attendant, je ne vois pas de raison pour rayer de la faune tessinoise bien des espèces dont plusieurs ont été signalées aussi dans les régions lombardes avoisinantes.

Sauf pour les espèces que j'ai moi-même rencontrées dans le Tessin, c'est aux mêmes sources que je dois renvoyer pour certaines appréciations d'abondance comparée qui ont fait plus haut (p. 1711) le sujet d'un alinéa particulier.

HELIGOLAND : Pour de nombreuses apparitions tout à fait exceptionnelles d'espèces exotiques, d'Amérique, d'Asie et même d'Afrique, en divers genres, dans l'île allemande d'Héligoland, dans la Mer du Nord, voyez : *Die Vögelwarte Helgoland von Heinrich Gätke, herausgegeben von Prof. Dr. Rudolf Blasius, zweite vermehrte Auflage, 1900*. Plusieurs des espèces ou variétés signalées n'ont été tuées qu'une fois et quelques-unes n'ont été déterminées même qu'à distance, sans avoir été capturées.

On ne peut guère trouver l'explication de la richesse ornithologique de cette petite île rocheuse et des rendez-vous que semblent s'y donner cer-

taines espèces de l'Amérique du Nord et de l'Afrique, que dans le fait d'une plus grande extension géographique résultant, pour bien des oiseaux sur les côtes océaniques sous diverses latitudes, de l'égalité d'altitude et de l'influence tempérente de la proximité de la mer sur le climat des régions avoisinantes. L'action attractive du phare ne saurait entrer en ligne de compte en dehors d'un rayon assez limité.

NOMS VULGAIRES : Bien des noms vulgaires localisés sur certains points du pays semblent avoir une origine différente de celle des dénominations généralement usitées dans la contrée, et trahir : soit le voisinage d'un idiôme différent, soit peut-être la présence plus ou moins ancienne d'une colonie étrangère ayant importé et graduellement transformé des noms locaux d'autre provenance. Mais, je ne veux pas en dire ici davantage, n'ayant pas encore pu pousser assez loin cette étude intéressante.

TABLE SOMMAIRE

du 2e appendice à la partie I du volume II.

Age, mues et plumages, p. 1709.
Nomenclature, p. 1710.
Abondance comparée, p. 1711.
Dimensions du bec, p. 1711.
Gypaëtus barbatus, p. 1711.
Milvus ater, p. 1711.
(Elanus cæruleus), p. 1712.
Pernis apivorus, p. 1712.
Buteo ferox, p. 1712.
Circaëtus gallicus et *Pandion haliaëtus*, p. 1713.
Aquila nævia, clangoïdes, p. 1713.
Haliaëtus albicillus, p. 1714.
(Haliaëtus leucocephalus), p. 1714.
Cerchneis cenchris, p. 1714.
Pandion fluvialis, p. 1714.
Rapaces nocturnes : Noms vulg., p. 1714.
Surnia funerea, p. 1714.
Athena noctua, p. 1715.
Nyctale Tengmalmi, p. 1715.
Bubo ignavus, p. 1715.
Dryopicus martius, p. 1715.
Picus medius, p. 1715.
Gecinus, g., p. 1715.
Gecinus viridis, p. 1716.
Yunx torquilla, p. 1716.
Cuculus canorus, p. 1716.
Merops apiaster, p. 1716.
Coracias garrula, p. 1717.
Cypselus apus, p. 1717.
Chelidon urbica, p. 1717.
Muscicapa collaris, p. 1717.
Butalis grisola, p. 1717.
Erythrosterna parva, p. 1717.
Lanius excubitor, p. 1717.
Lanius minor, p. 1718.
Lanius collurio, p. 1718.
Lanius rufus, p. 1718.
Ampelis garrulus, p. 1718.
Turdus torquatus, p. 1719.
Turdus pilaris, p. 1719.
Turdus viscivorus, p. 1719.
Philomela luscinia, p. 1719.
Ruticilla phœnicura, p. 1720.
Pratincola rubetra, p. 1720.
Monticola saxatilis, p. 1720.
Sylvia atricapilla, p. 1720.
Sylvia nisoria, p. 1720.
Acrocephalus palustris, p. 1720.
Hypolaïs icterina, p. 1720.
Phylloscopus, 1re rémige, p. 1721.
Phylloscopus Bonellii, p. 1721.
Phyll. rufus, p. 1721.
Parus, g., p. 1722.
Parus cristatus, p. 1722.
Parus cæruleus, p. 1722.
Pari cinerei, p. 1722.
Parus palustris, communis et *P. p., borealis*, p. 1722.
Queue pour nuque, p. 1728.
Planche II : expl. et corr., p. 1728.
Orites caudatus et *O. roseus*, p. 1728.
Orites Irbyi, p. 1730.
Panurus biarmicus, p. 1730.
Sitta cæsia, var., p. 1730.
Certhia familiaris, brachydactyla et *P. p., Costæ*, p. 1731.
Tichodroma muraria, p. 1732.
Cinclus aquaticus, p. 1732.
Motacilla alba, var., vel Lugubris, p. 1732.
Motacilla (Budytes) flava, campestris, p. 1733.
Motacilla (Budytes) flava, melanocephala, p. 1733.
Melanocorypha yeltoniensis, p. 1733.
Passerina melanocephala, p. 1734.
Plectrophanes nivalis, p. 1734.
Cynchramus pyrrhuloïdes, p. 1734.
Cynchramus rusticus, p. 1735.
Emberiza cia, p. 1735.
Passer domesticus, p. 1735.
Passer domesticus, rufipectus, p. 1735.
Passer domesticus, Italiæ, p. 1735.
Fringilla cœlebs, p. 1735.
Ligurinus chloris, p. 1736.
Citrinella alpina, p. 1736.
Carduelis elegans, var. nigra, p. 1736.
Carpodacus roseus, p. 1737.
Sturnus vulgaris, p. 1737.
Pastor roseus, p. 1737.
Oriolus galbula, p. 1737.
Pyrrhocorax alpinus, p. 1737.
Nucifraga caryocatactes, p. 1737.
Pica caudata, p. 1737.
Corvus corax, p. 1738.
Corvus corone, p. 1738.
Corvus cornix, p. 1738.
Espèces rares ou exceptionnelles dans le Tessin, p. 1738.
Héligoland, p. 1738.
Noms vulgaires, p. 1738.

SUPPLÉMENT D'ERRATA

(A la partie 1 du vol. II.)

Pages 8, lig. 1, au lieu de enveloppés, lisez : bordés.

» 8, lig. 20, au lieu de régime, lisez : rémige.

» 9, lig. 22, au lieu de : vers la fin de l'été, lisez : plus ou moins vite en été.

» 14, lig. 10, au lieu de Megapolides, lisez : Megapodides.

» 15, lig. 13, au lieu de : et *j.* jeune, lisez : et *j.* ou *juv.* jeune.

» 16, lig. 18 et 19, au lieu de régimes, lisez : rémiges.

» 23, lig. 6, ainsi que dans toutes les synonymies et citations, au lieu de *Naumania,* lisez : *Naumannia.*

» 53, au titre de Bondrée apivore, nom allemand, au lieu de *Vespenbussard,* lisez : *Wespenbussard.*

» 84, lig. 13 et fig. 12, après *Aquila nævia,* ajoutez : *(minor).*

» 102, lig. 3, au lieu de *Aquila Bonelli,* lisez : *Aquila Bonellii.*

» 192, lig. 13, le nom vulgaire *Bech pignoulao,* en Engadine, doit être transporté, page 196, lig. 7, du bas, à *Nyctale Tengmalmi.*

» 196, lig. 7, du bas, après *Sciguetton,* lisez : Tessin, au lieu de Lugano.

» 225, 4e lig. des noms vulgaires de *Picus major,* au lieu de *Piccou,* lisez : *Piccon.*

» 231, au titre du Pic tridactyle, au lieu de *Picoïdes europæus,* lisez plutôt : *Picoïdes tridactylus.* Même observation quant à la rubrique de la figure 34, page 219.

» 240, avant-dernière ligne, au lieu de *Starta coll,* lisez : *Storta coll.*

» 263, lig. 4, au lieu de nord-est, lisez : nord-ouest.

» 266, lig. 17, noms vulg., au lieu de *Lupe;* lisez : *Luppe;* lig. 18 et 19, au lieu de Püpola et Püpolo, lisez : *Púpola et Púpolo.*

» 277, lig. 6 et 7, du bas, au lieu de *quatre mois,* lisez : *trois mois.*

» 291, lig. 4, au lieu de : de l'Afrique et de l'Asie, lisez : en Afrique et en Asie.

» 308, lig. 7, du bas, au lieu de *Fleigächnällär,* lisez : *Fliegeschnäbler.*

» 322, lig. 20, au lieu de : au milieu, lisez : depuis le milieu.

» 323, lig. 5, au lieu de : d'ordinaire, lisez : souvent (voyez 2e appendice).

» 329, lig. 15, au lieu de 1807, lisez : en janvier 1807 et 1814.

» 343, lig. 6 et 7, du bas, au lieu de 2e *un peu plus grande que* 5e, lisez : 2e *un peu plus grande ou plus petite que* 5e.

» 422, lig. 7 du bas, au lieu de *au bord externe,* lisez : *ni rétrécissement.*

» 436, lig. 16, du bas, au lieu de : toujours bien, lisez : généralement.

» 439, lig. 7, au lieu de : un nid allongé, lisez : un nid plus ou moins allongé.

» 447, lig. 9, du bas, au titre de *H. polyglotte,* mettez le chiffre qui précède entre parenthèses.

Pages. 458, lig. 12, au lieu de *pi, hui,* lisez plutôt : *pih, hui.*

» 483, lig. 2, au lieu de : en mai, lisez : fin avril et en mai.

» 483, lig. 11, au titre de *Parus cyanus,* au lieu de *Lazurmeise,* lisez : *Lasurmeise.*

» 487, lig. 6, du bas, diagnose de *Parus borealis,* au lieu de *au bas de la queue,* lisez : *au bas de la nuque;* faute grossière, suite d'un accident et d'une fausse recomposition, après bon à tirer, comme les lecteurs l'auront sans doute bien compris.

» 487, lig. 8, du bas, au lieu de *échancrée,* lisez : *bifurquée.*

» 488, lig. 11, à la synonymie, enlevez la citation de *Parus fruticeti* Wallengreen, intercalée par erreur, et replacez la p. 486, en tête de la lig. 7.

» 488, lig. 14, du bas, au lieu de : très longues, lisez : assez longues; et, lig. 2, du bas, entre : *sexes* et dos, ajoutez : Plumage beaucoup plus long et plus soyeux. Voy. 2e appendice.

» 489, lig. 2, après : nankin rosé, ajoutez : ou ocreux.

» 503, lig. 6, du bas, au lieu de *Cathia,* lisez : *Certhia.*

» 510, lig. 19 et 20, au lieu de *Baumchraëmerli* et *Graukläu,* lisez : *Baumschrämerli* et *Graukläu.*

» Pl. III, à la rubrique, au lieu de COSTA, lisez COSTÆ.

» 587, lig. 18, dernier mot, au lieu de : ne, lisez : en.

» 659, lig. 8 et 9, aux dimensions, au lieu de : *tarse, 0m,0137*—0145, lisez : 0m,0137—0150, et au lieu de : bec, au front 0m,0125—0130, lisez : bec, au front, 0m,0125—0140.

» 707, lig. 2, du bas, à *Stornel,* ajoutez : *ou Stornell.*

» 709, lig. 2, du bas, au lieu de : parfois, lisez : souvent.

» 713, lig. 10, du bas, au lieu de 1817, lisez : 1807 ; et, dans la note 3, même page, dernière ligne, au lieu de : donner raison à Schinz, lisez : donner tort à Schinz.

» 717, lig. 5, du bas, après : *Meisner u. Sch.,* lisez : *ex Bechstein.*

» 718, lig. 10 et 11, Noms vulg., au lieu de : *Gabbé* et *Gabbed,* lisez : *Galbe* et *Galbed.*

» 724, lig. 17, au lieu de : *Bergkäfe,* lisez : *Bergdäfe.*

» 738, lig. 4 des noms vulgaires, au lieu de : *Haselnisslär,* lisez : *Haselnüssler.*

» 760, lig. 20 et 21, au lieu de : couverte, lisez : couvertes.

» 769, lig. 4, du bas, dernier mot, au lieu de : tous, lisez : plus ou moins.

» 774, 2e ligne de la diagnose de *Strix funerea,* au lieu de : longues, lisez : longue.

» 781, lig. 2, du bas, au lieu de : *P. solitarius,* lisez : *T. solitarius.*

» 803, lig. 8, du bas, au lieu de : *Muscicapicus,* lisez : *Muscicapiens.*

» 804, lig. 3, au lieu de *rectrices,* lisez : *rétrécies.*

» 806, lig. 20 et 24, au lieu de : *Picoïdes europæus,* lisez : *Picoïdes tridactylus.*

» 812, lig. 17, du bas, à *Aq. nævia,* après Z, ajoutez : (ʊ).

» 818, lig. 13, au lieu de : *Sita,* lisez : *Sitta.*

» 822, lig. 10, du bas, ôtez l'astérisque devant *Acanthis Holbölli.*

P.-S. : Corrigez une erreur typographique qui s'est glissée çà et là dans les parties I et II de ce Volume.

Au lieu de : Sub-sp., lisez : Subsp.

Fig. 3. (B. b.)
PARUS PALUSTRIS, BOREALIS
printemps.
Hte Engadine.

Fig. 2. (B. a.)
PARUS P., B. ALPESTRIS
automne.
Oberland bernois.

Fig. 1. (A.)
PARUS PALUSTRIS, COMMUNIS
mars.
Genève.

N. B. — Les bordures claires des rémiges et des rectrices, dans la Fig. 1, devraient être plus pâles, grisâtres ou d'un gris olivâtre, au lieu de roussâtres (erreur du tirage).



Hainard, ad nat. pinxit. *Sadag-Genève*

PARUS PALUSTRIS : COMMUNIS (en bas). — ALPESTRIS (au milieu). — BOREALIS (en haut).

Fig. 2. (B.)
CERTHIA FAMILIARIS, COSTÆ *ad.*
1400 mètres s/m.

Fig. 1. (A.)
CERTHIA FAMILIARIS, BRACHYDACTYLA, *ad.*
375 mètres s/m.

Fig. 3. (B.)
TÊTE DE C. FAM., COSTÆ, *juv.*
à la sortie du nid.



Hainard, ad nat. pinxit.

Sadag-Genève

CERTHIA FAMILIARIS : BRACHYDACTYLA (en bas). — COSTA (en haut et à l'angle).

INTRODUCTION AUX OISEAUX

VOLUME II[1]

La Suisse, si limité que soit son territoire[2], doit à sa position géographique[3], au relief de son sol et aux transformations par lesquelles celui-ci a passé, des conditions hydrographiques, orographiques et climatériques[4] qui présentent, aux animaux comme aux plantes, les habitats les plus variés et ont, quant à l'étude des oiseaux, très nombreux[5], un intérêt tout particulier.

Avec ses vallées plus ou moins larges et profondes, avec ses lacs et ses nombreux cours d'eau, ses forêts en différentes conditions et, à divers niveaux, des flores plus ou moins méridionales ou septentrionales, elle offre, en effet, aujourd'hui, entre 197 m. d'altitude, au lac Majeur, et 4638 m. au Mont-Rose, des milieux d'adaptation excessivement variés et, suivant les exigences des espèces, des attractions très différentes.

[1] La carte de Suisse donnée au commencement du volume et divisée, à part le Jura, en bassins et sous-bassins hydrographiques doit prendre place, avec la page d'explications qui lui fait face, de suite après cette petite Introduction qui remplacera l'avertissement placé en tête de la première partie.

[2] 41,390 kilomètres carrés.

[3] Entre les 23°37 et 28°9 de long. E., et les 45°49 et 47°48 de lat. N., avec l'Allemagne au nord, l'Italie au sud, la France à l'ouest et l'Autriche à l'est.

[4] La température varie entre les extrêmes suivants, plus ou moins localisés et persistants: Les *maxima* absolus, à l'ombre, se sont élevés, dans les régions inférieures, jusqu'à : 36°4, à Genève, le 6 juillet 1870, 37°1, à Sion, dans le Valais, ainsi qu'à San Vittore, dans le Misox, et 37°4 à Biasca, dans le Tessin, le 18 juillet 1881; tandis que les *minima* sont descendus parfois: à —25°3, à Genève (375^{m} s/m.), le 15 janvier 1838, à —28°8, au Grand-St-Bernard (2472^{m} s/m.), dans les Alpes méridionales, à —35°, à Bevers (1723^{m} s/m.), en H^{te}-Engadine, et jusqu'au-dessous de —35°, à la Brévine (1000^{m} s/m., seulement), sur le versant nord du Jura; même, exceptionnellement, à —41° dans cette dernière localité, le 31 janvier 1888, à 8 h. du matin, d'après un thermomètre non protégé, autorisant peut-être une correction ou atténuation de deux ou trois degrés.

[5] Plus de deux fois plus nombreux que tous nos autres Vertébrés ensemble.

*

Entre les principales chaînes de montagnes qui la limitent ou la traversent du nord-est au sud-ouest, dans sa plus grande longueur, la Suisse comprend un grand nombre de bassins et sous-bassins qui composent des ensembles à première vue bien distincts et présentent, pour l'habitat comme pour les migrations, des conditions particulières plus ou moins favorables. (Voyez la carte coloriée donnée en tête de ce volume.)

La *chaîne du Jura* (verte sur la carte), qui borne le pays au nord-ouest, ne dépassant pas une altitude de 1685 m. et ne portant par conséquent ni neiges éternelles ni glaciers, présente, avec ses grandes forêts, ses vallées et ses hauts plateaux, des conditions de vie bien autres que celles des Alpes; elle offre aussi une route bien orientée aux espèces qui suivent volontiers les chaînes de montagnes boisées dans leur passage.

Quoique le versant nord du Jura soit, en hiver, beaucoup plus froid que bien des localités dans les Alpes, à des niveaux très supérieurs, qu'il compte même parfois jusqu'à 35 degrés sous zéro et plus[1], comme à la Brévine, à 1000 m. d'altitude seulement; c'est cependant surtout à la grande extension des conifères dans ses zones moyennes et supérieures que cette chaîne doit, je crois, une riche représentation de quelques espèces du nord et des Alpes, des *Tetrao urogallus*, *Loxia curvirostra* et *Nucifraga caryocatactes*, entre autres.

Les *Alpes septentrionales, méridionales et orientales*, avec leurs vastes étendues de névés et de glaciers dont l'influence s'exerce jusque sur les vallées avoisinantes, ne fût-ce que par l'abaissement nocturne de la température, hébergent à leur tour, au sein de leurs forêts, sur leurs hauts gazons et dans leurs rochers, beaucoup d'oiseaux qui ne se rencontrent pas ou ne se montrent que rarement dans le Jura. Mais, entre ces montagnes plus ou moins élevées et dans ces vallées, de directions et orientations différentes, nous distinguerons d'emblée diverses régions ou certains groupes de régions d'importance prédominante.

[1] Jusqu'à près de —41°, à la Brévine; voyez note 4 de la page précédente.

C'est d'abord, dans la partie orientale du pays, le *Rhin supérieur*, les *Grisons* (verts sur la carte) d'un niveau généralement élevé, avec beaucoup de hautes vallées dans des conditions variées. Citons, entre ces dernières, à l'extrémité est, l'*Engadine* (violette sur la carte) qui, seule, avec des forêts de conifères élevées, peut offrir à ses hôtes, près de 150 en très grande majorité temporaires[1], des lacs d'une réelle importance au-dessus de 1767 mètres d'altitude, et amener par là les oiseaux aquatiques au nombre de 43, chevaliers et palmipèdes surtout, jusqu'à des hauteurs où ils ne stationnent pas volontiers autrement.

Puis, passant les Alpes, c'est, sur le versant sud, le *Tessin* (rose sur la carte), avec ses hautes montagnes, ses vallées, ses forêts d'essences variées et ses lacs aux plus bas niveaux du pays; le Tessin, dont la faune et la flore se ressentent à la fois de la proximité des Alpes et du voisinage des plaines plus chaudes de la Lombardie, et dont les habitants partagent malheureusement les habitudes de leurs voisins italiens, quant à l'usage regrettable des filets *(rocoli)* pour la capture en masse des Passereaux migrateurs. C'est un beau canton, où il serait intéressant de faire encore des études suivies, non seulement sur la variabilité et la tendance vers les formes méridionales de bien des oiseaux sédentaires, mais aussi quant au nombre des espèces qui s'y trouvent en diverses conditions et circonstances; bien que sa faune ornithologique participe, semble-t-il, moins que celle des autres Vertébrés de l'influence du voisinage de l'Italie. A part le *Passer domesticus, Italiæ* qui passe rarement les Alpes, le *Larus cachinnans*, forme méridionale du *L. argentatus*, et peut-être la *Cettia Cetti*, on n'y voit guère, en effet, d'oiseaux qui ne se trouvent pas au nord de la grande chaîne séparatrice.

Après cela, citons tout particulièrement la *vallée du Rhône* et ses dépendances, le *Valais* (orangé sur la carte) qui, avec son orientation à peu près est-nord-est à ouest-sud-ouest, entre les Alpes méridionales et septentrionales, offre

[1] 25 sédentaires, 53 plus ou moins nicheurs ou hôtes d'été et 72 de passage seulement.

en Suisse les conditions d'existence les plus divergentes et de curieux contacts, sa faune et sa flore tenant tour à tour, suivant les localités et les niveaux, de celles du nord ou de celles du midi. Ce qui est de règle ailleurs dans la distribution des espèces ne l'est pas dans la vallée du Rhône ; les céréales y montent presque aussi haut que les forêts, bien que celles-ci atteignent, sur le versant faisant face au nord, une altitude bien plus grande que partout ailleurs dans le pays, jusqu'à 2250 mètres s/m environ. Beaucoup des oiseaux qui ont en général un habitat inférieur ou supérieur assez limité se rencontrent dans le Valais, aussi bien en haut qu'en bas ou en bas qu'en haut. La Perdrix bartavelle *(Caccabis saxatilis)*, qui ailleurs demeure vers la limite supérieure de la grande végétation, s'y trouve, par exemple, à la fois dans les rocailles, à plus de 2000 mètres s/m., et tout en bas, dans les vignes, près de Sion, avec la Perdrix grise *(P. cinerea)* ; alors que celle-ci, plutôt oiseau de plaine, se montre par contre, avec la Bartavelle, jusque près des plus hautes céréales. Le Pinson *(Fringilla cœlebs)* niche, sur le versant nord des Alpes méridionales, à la limite supérieure de la forêt, avec le Casse-noix *(Nucifraga caryocatactes)* et la Mésange boréale *(Parus palustris, borealis)* ; tandis que le Rossignol *(Philomela luscinia)* chante à gorge déployée à 1500 mètres d'altitude, dans la région des sapins, sur le versant méridional des Alpes septentrionales, au-dessus de Sion.

J'ai déjà dit ailleurs que je partage le relief du pays en quatre *zones ou régions superposées* dites : *de plaine*, de 197 à 700 mètres sur mer, *montagneuse*, de 700 à 1400 m., *alpine*, de 1400 à 2800 m., et *des neiges*, de 2800 à 4638 m., correspondant à une latitude nord de 70 degrés et plus, et dans laquelle on rencontre encore bien des oiseaux, durant la belle saison : le Lagopède *(Lagopus alpinus)*, représentant du nord, jusqu'à 3700 m. environ, par exemple, et le Choquard *(Pyrrhocorax alpinus)*, originaire du sud, qui erre, en bandes joyeuses, plus haut encore, parfois jusqu'à plus de 4000^{m} sur mer. Ajoutons que, sur ma carte, les dites zones inférieures (de plaine et de montagne) sont distinguées par la lettre *b*, avec teinte plus pâle, tandis que les

supérieures (alpine et des neiges) portent la lettre *a*, avec teinte plus sombre[1].

Enfin, deux mots de ce que j'appelle la *plaine suisse*, soit du grand espace de niveau relativement bas qui, du Rhin au nord et du lac de Constance au nord-est, s'étend, de plus en plus rétréci entre Alpes et Jura, jusqu'au Léman au sud-ouest; espace embrassant les divers affluents du Rhin suisse, Thour, Limmat, Reuss, Aar, Sarine, Broye, etc., et la partie inférieure du cours du Rhône dans le pays (sous-bassins ou régions I—VII de la carte), avec bon nombre de lacs d'importances différentes, plus ou moins rapprochés du Jura ou des Alpes, et, sur divers points, des campagnes, des bois et des marais; ces derniers, malheureusement pour le nombre des nichées d'oiseaux aquatiques dans le pays, de plus en plus desséchés artificiellement depuis 35 ans environ[2], comme ceux dit *Grands* ou d'Anet, entre l'Aar et les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne, et les marais d'Orbe, au pied du Jura vaudois, par exemple.

Nous verrons que c'est par la dite plaine suisse que se fait le plus grand passage de nos oiseaux migrateurs, et que cette large route, si bien orientée et arrosée, qui gagne le midi sans traverser les Alpes, est beaucoup plus fréquentée que celles plus difficiles et accidentées qui conduisent directement ou indirectement vers le sud ou le sud-ouest par des cols souvent très élevés. Du rétrécissement de ce vaste entonnoir vers le sud-ouest du Léman, il résulte naturellement que les environs de Genève sont, de tout le pays, le lieu où l'on compte le plus d'espèces.

Ce ne sont pas seulement la pression, la température et l'état hygrométrique de l'atmosphère variant avec l'altitude et l'orientation, mais ce sont aussi la direction et l'intensité des vents, chauds ou froids selon leur origine, qui contribuent soit au développement plus ou moins rapide de la

[1] Il est évident que les teintes plus claires ou plus foncées qui, sur la carte, représentent ces zones de différents niveaux, embrassent forcément les vallées plus ou moins profondes comprises dans ces étages.

[2] Le dessèchement des dits *Grands Marais* a commencé à faire sentir ses effets sur la multiplication de bien des espèces aquatiques dès 1878; mais les travaux avaient commencé déjà, je crois, en 1868.

végétation, soit à l'établissement des limites supérieures de la forêt qui abrite tant d'oiseaux. Il y a des vallées et des versants ensoleillés, chauds et printaniers, comme il y en a de plus constamment à l'ombre et par le fait de plus tardifs. Il fait souvent moins froid, en hiver, dans le haut de la région alpine que, sur bien des points, dans la région montagneuse, au-dessous. La multiplication tant des plantes de diverses espèces que des petits êtres, vers, mollusques, insectes myriapodes ou arachnides vivant sur celles-ci, jusque dans de rares oasis, entre les neiges, ou contre les rochers les plus escarpés des régions supérieures, et qui servent de nourriture à beaucoup de nos hôtes emplumés, est soumise naturellement aussi aux influences des mêmes agents. Les conditions d'habitat que nous voyons aujourd'hui dans les régions élevées de nos Alpes rappellent, à divers égards, celles qui, à l'époque glaciaire, régnaient déjà sur notre sol; et aujourd'hui nous pouvons voir les oiseaux, sédentaires surtout, hanter de préférence, suivant leur origine septentrionale ou méridionale, les versants nord ou les pentes au midi.

Mais voyons maintenant ce que nous avons, à divers titres, d'espèces dans le pays. J'ai décrit, entre les deux parties de mon volume II, dans le texte ou en notes, 366 espèces d'oiseaux signalées en Suisse, auxquelles j'en ai joint, dans des appendices, 6 autres tout à fait exceptionnelles ou plus ou moins douteuses, ce qui porterait à 372 le total maximal des espèces censées reconnues dans le pays [1], sur 658 environ trouvées sur le continent européen, selon d'Hamonville [2]. Je m'empresse d'ajouter que ce premier total suisse, dans lequel les sous-espèces portent le numéro de l'espèce et n'entrent pas en ligne de compte [3], comprend quatre es-

[1] Je ne compte pas ici la *Sterna fuliginosa* citée à tort par Schinz comme trouvée près de Genève; car rien dans les données à moi connues concernant cette partie du pays n'autorise même une supposition à cet égard.

[2] Catalogue des Oiseaux d'Europe, Paris, 1876; 658 espèces auxquelles on pourrait en ajouter peut-être une ou deux autres vues, dit-on, à Héligoland.

[3] A l'exception de *Cynchramus pyrrhuloides* dans la part. I du volume et de *Motacilla lugubris* dans l'Appendice.

pèces ici *récusées*, comme citées à tort par certains auteurs [1], plus 16 espèces décrites et 5 ajoutées en appendice, soit 21 dont la présence sur notre sol, paraît discutable ou douteuse, à différents degrés.

En retranchant de 372 les quatre espèces récusées, notre total probable ne serait plus que de 368 et, si on en voulait soustraire aussi les 21 douteuses, il tomberait à 347. Cependant, je crois qu'on pourrait enregistrer peut-être la moitié, soit 10 ou 11 sur 21, des espèces dites douteuses, en en laissant, jusqu'à nouvel ordre, 11 de côté [2]. L'on peut ainsi établir un total très approximatif de 357 ou 358 espèces, sur le même pied à peu près que celles citées en Europe, en retranchant du total continental de 658, 55 variétés ou sous-espèces, et moitié des 22 espèces citées comme douteuses, soit en admettant, pour l'Europe, un total approximatif de 592. La différence de 234 espèces porte bien plus sur des oiseaux humicoles ou arboricoles, d'origine méridionale ou orientale [3], que sur les oiseaux aquatiques, de provenance surtout septentrionale, par contre très nombreux dans notre pays, grâce à l'extension des lacs [4]. Sur le total approximatif de 357 espèces, nous comptons, en Suisse, 43 Rapaces, 8 Grimpeurs, 5 Percheurs, 3 Bâilleurs, 134 Passereaux, 4 Gyrateurs, 9 Sarcleurs, 57 Echassiers, 12 Hérodions, 36 Lamellirostres, 3 Totipalmes, 31 Longipennes (4 Tubinarés et

[1] *Turdus solitarius, Chen hyperboreus, Oidemia perspicillata* et *Somateria spectabilis.*

[2] Espèces dont la présence dans le pays est plus ou moins douteuse ou pour le moins extra-exceptionnelle : *Elanus cœruleus*, Buteo desertorum*, Aquila imperialis, Aq. clanga*, Aq. fasciata*, Turdus fuscatus, Sylvia melanocephala*, Cettia Cetti, Saxicola leucura, Melanocephala tatarica, Phileremos alpestris, Emberiza melanocephala, Cynchramus rusticus, C. pyrrhuloides*, Carpodacus roseus*, Marmaronetta angustirostris*, Sula bassana*, Larus Audouini, L. atricillus*, Sterna macroura** et *Fulmarus glacialis;* celles marquées d'un astérisque ne seront, jusqu'à nouvelles observations, pas ici comptées dans la liste des espèces suisses, bien que, je dois le reconnaître, les titres à l'entrée dans le catalogue de notre faune soient, chez les unes et chez les autres, plus ou moins discutables.

[3] En dehors des Rapaces, qui, en Suisse, représentent les deux tiers de ceux d'Europe, et des Passereaux dont le nombre dépasse de beaucoup la moitié des espèces européennes, dans l'ordre, et le tiers des oiseaux du pays.

[4] A l'exception des Longipennes tubinarés, surtout pélagiques, ainsi que de la majorité des Totipalmes et des Uropodes, principalement marins.

27 Fissinarés) et 12 Uropodes (8 Podicipidés et Colymbidés, plus 4 Alcidés).

Entre ces Oiseaux de divers ordres, nous avons 35 ou 36 espèces *complètement sédentaires* « ∧ »[1], soit qui se distinguent de beaucoup d'autres également stationnaires par le fait qu'elles ne fournissent d'ordinaire aucun contingent à l'émigration ; bien que plusieurs, en dehors de nos Gallinacés, généralement *fixes*, soient plus ou moins mobiles ou erratiques, comme les Pics, par exemple, ou certaines Mésanges qui, en arrière-saison et durant l'hiver, jusqu'au premier printemps, passent de la montagne à la plaine et vice-versa, ou exécutent de petites promenades dans la dernière. Nous comptons ici les : *Gypaëtus barbatus* (probablement éteint en Suisse), *Aquila fulva, Glaucidium passerinum, Nyctale Tengmalmi, Dryopicus maritus, Picus major, P. medius, P. minor, Picoides europæus (tridactylus), Gecinus viridis, G. canus, Alcedo ispida, Turdus merula, Erithacus rubecula, Parus major, P. cristatus, P. cæruleus, P. palustris, Sitta cæsia, Certhia familiaris, Tichodroma muraria* (quitte rarement), *Troglodytes parvulus, Cinclus aquaticus, Passer domesticus, Montifringilla nivalis, Pyrrhocorax alpinus, Nucifraga caryocatactes* (gén. sédentaire dans nos Alpes), *Pica caudata, Corvus corax, Lagopus alpinus, Tetrao urogallus, T. tetrix, Bonasa betulina, Caccabis saxatilis, C. rubra, Perdix cinerea* (except. de passage), et c'est parmi ces premières, toujours soumises aux mêmes influences d'habitat, que nous rencontrons naturellement le plus de formes locales intéressantes.

De ces 35 ou 36 espèces, quelques-unes, rares en plaine, qui habitent à la fois les régions élevées de nos Alpes ou de nos montagnes et les contrées septentrionales, arctiques ou subarctiques, de notre continent, alors qu'elles font défaut dans les régions intermédiaires, ainsi que les *Glaucidium passe-*

[1] Les espèces indiquées comme sédentaires, avec le signe ∧, à la table, comprennent, pour la première partie du vol. II, celles franchement sédentaires, qui ne sortent guère du pays et dont nous ne voyons pas de sujets en passage, plus celles dont une partie des représentants nous abandonnent chaque année; tandis que les espèces marquées d'un ∧ seul, dans la table de la partie II, sont les dites complètement sédentaires seulement.

rinum, Nyctale Tengmalmi, Picoïdes europæus (soit *tridactylus)* et *Lagopus alpinus,* peuvent être considérées comme des restes de l'époque glaciaire; c'est-à-dire comme des oiseaux qui, lors du retrait des glaciers, se sont retirés d'un côté vers le nord, de l'autre dans les Alpes et autres montagnes élevées, en conservant, dans des conditions quasi-analogues, des caractères à peu près semblables.

A ces quatre premiers exemples, choisis parmi les espèces à habitat septentrional bien déterminé et en même temps complètement sédentaires en Suisse, soit entre celles qui, à mon avis, affichent surtout semblable parallélisme, on pourrait ajouter, je crois, comme l'a fait le professeur Th. Studer, de Berne, dans son intéressante étude des dépôts du Schweizersbild [1] : non seulement nos *Tetrao urogallus* et *Tetrix*, qui recherchent principalement les régions septentrionales et les forêts de conifères [2], ainsi que les formes boréales et alpines ou montagnardes des *Parus palustris (P. p. borealis)* et *Certhia familiaris (C. f., Costæ),* également attachées aux arbres à aiguilles; mais encore les *Loxia curvirostra* [3], *Acanthis linaria* [4], *Nucifraga caryocatactes* [5] et *Falco æsalon* [6], dans des conditions de distribution et d'habitat à peu près analogues, bien qu'avec cela plus ou moins migrateurs.

[1] Die Tierreste aus den pleistocaenen Ablagerungen des Schweizersbildes bei Schaffhausen, von Dr Th. Studer; in dem Schweizersbild von Dr J. Nüesch, 2e éd., p. 123-138, Zurich, 1902.

[2] La Gélinotte *(Bonasa betulina),* très répandue dans le nord, ainsi qu'en Europe moyenne, volontiers en montagne, mais çà et là aussi en plaine, et habitant des forêts mélangées de diverses natures, ne semble pas mériter l'application du parallélisme au même degré que nos autres Tétras.

[3] Le Bec-croisé ord. *(Loxia curvirostra),* sédentaire dans la région des conifères, en montagne surtout, quoique opérant de temps à autre des déplacements en quête de nourriture, me paraît devoir rentrer à plus juste titre dans ce groupe que le Bec-croisé perroquet *(L. pityopsittacus)* de passage irrégulier dans le pays et rarement nicheur.

[4] S'applique aux Sizerins, surtout à *Acanthis linaria, borealis* (ou *alnorum*) qui est plus rare en Suisse que *A. linaria, rufescens,* en partie sédentaire mais moins septentrional.

[5] On voit passer assez souvent des bandes de Casse-noix *(N. caryocatactes),* en Suisse, mais il semble que ces oiseaux migrateurs viennent bien plus souvent des régions ouest et nord-ouest de l'Asie, de la Sibérie en particulier, que de notre pays où ils sont plus généralement sédentaires.

[6] L'Emérillon *(Falco æsalon),* d'origine septentrionale incontestable, est

J'hésite, par contre, à partager l'opinion qui met sur le même rang que les précédents les *Asio brachyotus* et *Scolopax rusticola*, surtout de passage en Suisse, l'*Anthus spinoletta* qui, bien que passant la belle saison assez haut dans les Alpes, est plutôt rare en hiver et traverse en grand nombre notre pays en automne, pour gagner le sud du continent et le nord de l'Afrique, et encore les *Archibuteo lagopus* et *Turdus pilaris* qui ne se reproduisent guère chez nous et ne sont que de simples hôtes d'hiver. S'il n'y a pas simultanéité d'habitat, le parallélisme n'existe plus, me semble-t-il.

A côté de ces quelques premières espèces à distribution particulière, nous en avons encore, parmi les sédentaires[1] qui, avec des origines plus ou moins septentrionales, vivent ou montent aussi assez haut dans nos montagnes ou nos Alpes, comme la Niverolle *(Montifringilla nivalis*[2]*)*, le Troglodyte *(Troglodytes parvulus)*, le Corbeau noir *(Corvus corax)*, la Gélinotte *(Bonasa betulina)*, plusieurs Pics *(Picus)* et diverses Mésanges *(Parus)*; d'autres ont une distribution géographique plus vaste, comme le Moineau *(Passer domesticus)* sous diverses formes, le Cincle *(Cinclus aquaticus)*, la Pie *(Pica caudata)* et surtout le Martin-pêcheur *(Alcedo ispida)*; d'autres, enfin, quoique vivant dans nos Alpes, souvent jusqu'à de grandes hauteurs, ont par contre une origine méridionale, comme le joli Tichodrome *(Tichodroma muraria)* qui rarement nous abandonne, même dans les hivers les plus rigoureux, le Choquard *(Pyrrhocorax alpinus)*, la Bartavelle *(Caccabis saxatilis)* et la Perdrix rouge *(C. rubra*[3]*)*.

relativement rare dans les Alpes et principalement de passage ou hivernant dans le pays.

[1] Je répète que je ne parle pas ici de beaucoup d'autres espèces qui demeurent dans le pays, même jusque dans nos Alpes, parce qu'elles ne sont pas exclusivement sédentaires, mais fournissent en même temps un contingent plus ou moins fort à l'émigration.

[2] Si je n'ai pas rangé la Niverolle *(Montifringilla nivalis)* avec les espèces reliquats de l'époque glaciaire en Suisse, c'est parce que cet oiseau ne se trouve pas dans le nord de notre continent et qu'il nous est venu très probablement de l'Asie, où vivent tous les représentants de son groupe, en même temps que diverses plantes, bien qu'à une époque presque aussi reculée peut-être.

[3] Cette dernière espèce est localisée dans l'extrémité sud-ouest du pays, où elle semble être venue d'un côté du Département de l'Ain, de l'autre de la Savoie.

Après cela, tous nos autres oiseaux sont à divers degrés migrateurs, de passage régulier, irrégulier ou exceptionnel, soit opèrent des déplacements plus ou moins étendus suivant une direction générale du nord au sud en automne, et du sud au nord au printemps; plus exactement, pour bien des localités, du nord-nord-est au sud-sud-ouest, plutôt même du nord-est au sud-ouest et vice-versa, dans la plaine suisse. Quelques-uns passent sans s'arrêter, tandis que beaucoup d'autres stationnent plus ou moins longtemps, là où ils rencontrent des conditions favorables ou attractives. Abstraction faite de ceux qui sont purement migrateurs, ils peuvent être en même temps de passage et, dans des proportions différentes, partiellement sédentaires, hôtes d'été ou nicheurs (nous arrivant du sud au printemps, pour repartir en automne) ou encore hôtes d'hiver) arrivant par contre du nord, en arrière-saison, pour repartir au premier printemps.

Dans les Oiseaux à la fois *sédentaires* et *de passage* « ∧, ↑↓ », nous pouvons ranger sept Rapaces (trois diurnes et quatre nocturnes), vingt-huit Passereaux et trois ou quatre oiseaux aquatiques, les *Ardea cinerea, Anas boschas* et *Podiceps fluviatilis* en particulier. Ceci donne un total de 38 ou 39 espèces dont bon nombre de représentants passent l'année entière dans le pays, tandis que d'autres émigrent régulièrement ou nous abandonnent en partie en automne, pour revenir au printemps, en même temps ou à peu près que les sujets de passage régulier qui gagnent des contrées plus septentrionales. Cependant plusieurs, comme *Turdus torquatus, Accentor collaris, Anthus spinoletta, Citrinella alpina, Chrysomitris spinus, Acanthis rufescens* et autres se reproduisent jusqu'à la limite de la grande végétation, parfois même au-dessus, dans nos Alpes. Si on ajoute à ces 39 les 36 déjà signalées comme entièrement sédentaires et 17 ou 18 autres, hôtes d'été, qui parfois ou en petit nombre hivernent ou passent l'année entière dans quelques localités favorables, comme les *Cerchneis tinnunculus, Phylloscopus rufus, Passer montanus, Querquedula circia* et autres, on arrive au chiffre approximatif de 93 espèces plus ou moins sédentaires en Suisse. Mais je crois plus naturel de laisser les quelques dernières parmi les purement mi-

cheuses, en tenant compte de leur beaucoup plus grande abondance en été qu'en hiver.

Passant aux Oiseaux non sédentaires, à la fois *de passage* et *nicheurs*, nous comptons environ 107 *hôtes d'été* « υ » qui, pour la plupart, nous viennent du sud au printemps, pour repartir vers la fin de l'été ou en automne, avec, avant ou après les individus ou les bandes de leur espèce qui reviennent de contrées plus septentrionales. A l'exception des Totipalmes, tous les ordres figurant en Suisse y sont représentés; les Rapaces par 15 espèces (dont 12 diurnes), les Bâilleurs par 3, les Passereaux par 51 ou 52, les Échassiers par 18 (dont 7 Rallidés), les Hérodions par 4, les Lamellirostres par 5 ou 6, les Longipennes par 3 ou 4, les autres par 1 ou 2, les Sarcleurs en particulier par la Caille *(Coturnix communis)* seulement. En ajoutant à ces 107 hôtes d'été les 75 plus ou moins sédentaires on aurait un total de 182 espèces se reproduisant dans le pays.

Douze ou treize espèces, parmi nos Passereaux simples hôtes d'été, vont nicher à d'assez grandes hauteurs dans les régions montagneuse et alpine, plusieurs même parfois jusqu'au-dessus de 2000 mètres d'altitude, comme les *Cypselus melba, Biblis rupestris, Ruticilla tithys, Saxicola œnanthe* et *Fregilus graculus*, entre autres. Certaines d'entre elles, les *Cypselus melba, Chelidon urbica, Ruticilla tithys, Phylloscopus Bonellii*, par exemple, se reproduisent à la fois en plaine et jusque dans les rochers de la région alpine ou à la limite des forêts. Quant au *Cypselus apus*, partout si commun en plaine, il monte aussi tant qu'il trouve des habitations, chalets ou autres, pour y bâtir son nid. Il est enfin certaines espèces, comme les *Cypselus melba, Biblis rupestris, Monticola saxatilis* et *M. cyanea* auxquelles nos Alpes tiennent lieu de limite septentrionale, ainsi que pour *Caccabis saxatilis* dont il a été question plus haut. Le *Neophron percnopterus*, qui nichait régulièrement au Salève, près de Genève, et se reproduit encore en Savoie, non loin de là, est dans le même cas.

Quelques mots maintenant des migrateurs qui viennent du nord ou du nord-est prendre leurs quartiers d'hiver dans notre pays, arrivant en arrière-automne pour repartir

au premier printemps. C'est là que l'attraction de nos lacs se fait alors bien sentir. En effet, sur 36 ou 37 espèces *hôtes d'hiver* « o », les oiseaux aquatiques, nageurs et plongeurs comptent pour près des trois quarts, soit : 13 Lamellirostres (*Anatidæ* surtout), 1 Totipalme *(Phalacrocorax)*, 6 Longipennes *(Laridæ)* et 6 Uropodes, (3 *Podicipidæ* et 3 *Colymbidæ*, pour : 2 Rapaces diurnes, *Archibuteo lagopus* et *Falco æsalon*, 7 Passereaux, *Turdus pilaris*, *Ampelis garrulus* (parfois), *Galerida cristata*, *Fringilla montifringilla*, *Acanthis borealis* ou *Holbœlli*, *Cannabina flavirostris* et *Corvus cornix*, *plus* 1 ou 2 Echassiers : *Otis tarda*, de temps à autres et, dans des proportions très différentes suivant les localités, *Fulica atra*, également nicheuse.

Nous voilà arrivés aux Oiseaux purement migrateurs, 70 environ, *de passage régulier* ou *plus ou moins irrégulier* « ↑↓—z » qui traversent le pays en différentes proportions, les uns presque sans s'arrêter, les autres en faisant des stations plus ou moins prolongées dans les localités à leur convenance, et entre lesquels les Grimpeurs, les Bâilleurs, les Gallinacés, les Totipalmes et les Uropodes ne sont nullement représentés. Ce sont ici les Échassiers qui dominent, avec un total de 29; tandis que les Rapaces ne comptent plus que 6 espèces diurnes, les Percheurs, 2 *(Coracias garrula et Merops apiaster)*, les Passereaux 11, les Pigeons 1 [1], les Hérodions 3 *(Ciconia nigra*, *Platalea leucorodia* et *Plegadis falcinellus)*, les Lamellirostres 9 et les Longipennes fissinarés 9. Ajoutons que quelques-uns ont niché parfois exceptionnellement dans le pays, même parmi ceux de passage irrégulier, comme les *Coracias garrula* et *Pastor roseus*.

Enfin, pour compléter la récapitulation et la distribution de nos oiseaux suisses, nous devons encore enregistrer ici une certaine proportion d'*espèces exceptionnelles* ou *accidentelles* « x » pour la plupart errantes ou égarées, nous arrivant le plus souvent en dehors des époques ordinaires de migration, en été ou en hiver, et de contrées qui ne sont pas

[1] Si l'on fait entrer le Biset en ligne de compte et si on lui refuse la nichée à l'état sauvage dans le pays.

sur nos lignes de passage habituelles. Le nombre de ces espèces, 55 à 58 peut-être, est difficile à établir, car il en est, parmi les exceptionnelles, qui confinent à celles de passage irrégulier et qui pourraient être tour à tour rangées parmi les unes ou les autres. Avec les 10 douteuses enregistrées sur la foi de certains auteurs, nous revenons encore au total approximatif de 357 espèces.

Quelques-unes nous viennent ou nous sont venues directement du nord comme les *Falco islandicus* et *Gyrfalco*, *Surnia funerea*, *Nyctea scandiaca*, *Parus cyanus*, *Cygnus minor*, *Cosmonetta histrionica*, *Larus leucopterus*, *Xema sabinei* et *Pagophila eburnea*, même de l'Amérique du nord, comme certains chevaliers, les *Tringa melanotos*, *Tryngites rufescens* et *Actitis macularia ;* tandis que quelques autres nous arrivent par contre du sud, comme les *Saxicola stapazina*, *Sylvia subalpina* et S. *conspicillata*, *Calandrella brachidactyla*, *Larus Audouini* et *L. melanocephalus*, même d'Afrique, comme l'*Houbara undulata*. Cependant, la plupart viennent plutôt de l'est, en dehors, ainsi que je l'ai dit, des directions habituelles, comme les *Vultur monachus*, *Aegithalus pendulinus*, *Syrrhaptes paradoxus*, *Houbara Macqueeni*, *Phalacrocorax pygmæus*, *Larus ichthyaëtus*, etc. ; ou du sud-est, comme les *Aquila pennata*, *Glareola pratincola*, *Cursorius gallicus*, *Phœnicopterus roseus*, *Casarca rutila*, *Erismatura leucocephala*, *Pelecanus onocrotalus* et autres.

Nous ne voyons guère arriver de l'ouest que des oiseaux marins ou pélagiques, habitants de l'Atlantique jetés dans les terres par des tempêtes, complètement dévoyés et souvent en piteux état, comme les *Fulmarus glacialis*, *Puffinus cinereus*, *P. anglorum* et *Procelleria pelagica*, ainsi que les *Uria troile*, *Cepphus grylle*, *Alca torda* et *Fratercula arctica*.

Parmi nos hôtes de passage plus ou moins régulier, il en est, les grands voiliers principalement, qui, de jour ou de nuit, volant haut, en lignes ou en bandes plus ou moins serrées, parfois même excessivement haut, fournissent de lon-

gues étapes et sont capables de suivre leur direction par dessus des chaînes de montagnes élevées ou des cols de 2500, même 3350 mètres d'altitude, comme les Grues, les Hérons, les Cigognes, les Oies, par exemple; tandis que d'autres passent à moindre élévation, en troupes plus ou moins lâches ou compactes, comme les Corneilles, les Geais, les Etourneaux, ainsi que bien des Échassiers et certains Longipennes, s'arrêtant plus souvent en route, de jour ou de nuit, pour manger ou se reposer. Il en est aussi, comme certains oiseaux suivant les cours d'eau, Râles, Foulques et Grèbes, ainsi que beaucoup de Passereaux, volontiers accompagnés par quelques petits *Rapaces*[1], qui voyagent plus près du sol, en troupes plus ou moins nombreuses, comme les Hirondelles, les Grives, les Bergeronnettes, les Pipits et beaucoup de Fringilles *(Fringilla, Ligurinus, Citrinella, Chrysomitris, Carduelis, Acanthis, Cannabina*, etc.); cela de proche en proche, par petits groupes, en famille ou par paires, comme les Rubiettes, les Fauvettes, les Pouillots, les Gobemouches, etc., ou parfois isolément, les deux sexes séparément, comme le Coucou *(Cuculus canorus)*, ou le Loriot *(Oriolus galbula)*.

Les émigrants de plusieurs de nos espèces, en partie sédentaires ou hôtes d'été, paraissent préférer souvent redescendre en automne la vallée qu'ils sont venus habiter au printemps, pour gagner plus bas une route plus large et plus facile, la plaine suisse ou la vallée du Rhône, plutôt que de s'aventurer sur les névés et les glaciers. C'est ce qui se voit en divers lieux pour les Martinets *(Cypselus)*, bien des Passereaux, Bruants *(Emberiza)*, Bec-fins *(Sylvia et Phylloscopus* entre autres), les Hirondelles *(Hirundo, Chelidon, Biblis)*, et même pour la Bécasse *(Scolopax rusticola)*.

Entre les nombreux oiseaux que l'on a observés à leur passage à travers les Alpes, il en est quelques-uns que l'on s'étonne de trouver, en dehors des vallées, à des altitudes au premier abord assez surprenantes. C'est ainsi, par exemple, que j'ai levé souvent, au commencement de septembre

[1] Nos plus grands Rapaces passent plutôt haut, isolément, par paires ou petits groupes, souvent en exécutant de grandes voltes dans les airs.

et sur divers points, en Suisse, des Cailles *(Coturnix communis)* et des Râles de genêts *(Crex pratensis)* entre 1600 et 2000 mètres d'altitude, à côté des Tétras à queue fourchue et des Bartavelles, sur les gazons ou dans les halliers, au-dessus de la grande végétation. Le Loriot *(Oriolus galbula)*, qui n'est certes pas un oiseau bien alpestre, a été vu par Blatter près du glacier de l'Aar, à 1800 mètres environ, sur les confins des bassins de l'Aar et du Rhône; et j'ai rencontré moi-même, au milieu de mai, il y a tantôt 43 ans, un superbe mâle de cette espèce, plus haut encore, sur la même ligne ou à peu près, à 2200 mètres d'altitude environ, au col du Joch, entre les cantons d'Unterwald et de Berne, sur la limite des bassins de la Reuss et de l'Aar. On a vu la Canepetière *(Otis tetrax)* sur le Tamor (Tessin), à 1600 mètres environ, et sur le Kamor (Appenzell), à 1700 mètres s/m. Parmi les oiseaux franchement égarés, je signalerai plus particulièrement la capture d'un Stercoraire pomarin *(Stercorarius pomarinus)* exténué, sur le col de la Furka, à 2500 mètres, entre les vallées de la Reuss et du Rhône, ainsi que la trouvaille d'une Foulque *(Fulica atra)* et d'une *Otis tetrax*, mortes sur la neige, au col du Sanetsch, entre Berne et Valais, sur l'arête séparatrice des bassins de l'Aar et du Rhône, à près de 2300 mètres d'altitude dans nos Alpes septentrionales.

On a remarqué dans différentes parties du pays, tantôt que certaines espèces abondamment représentées au passage d'automne ne reparaissent pas au printemps ou repassent en nombre bien inférieur, tantôt que des espèces communes aux migrations du printemps sont par contre rares ou font défaut au passage d'automne. Le premier cas peut déjà s'expliquer plus ou moins par le fait que le passage du printemps se fait toujours beaucoup plus rapidement que celui d'automne; bon nombre d'oiseaux, en effet, pressés de gagner leurs lieux de nichée, parfois assez avant dans le nord, ne tombent pas alors aussi facilement sous l'observation qu'en automne, quand, chassés graduellement par les frimas et la privation de nourriture, ils font, en gagnant le sud, de nombreuses étapes et souvent de longues stations dans des localités à leur convenance. Mais une explication qui peut s'ap-

pliquer à la fois aux passages dans les deux directions, me paraît résider dans les différences importantes existant entre les voies d'accès plus ou moins faciles sur les deux versants des Alpes et dans la répartition des espèces en dehors de nos frontières. Tel voyageur qui a profité en automne de la large voie amenant par la plaine suisse dans le midi, sans traverser les Alpes, peut, par exemple, dans la presse du retour ou suivant la position géographique de ses quartiers d'hiver, ne pas retrouver ou ne pas reprendre la même route, et remonter sur le versant méridional par une autre vallée, parfois de l'autre côté du Jura. De même, celui qui a été remarqué dans une localité au printemps peut, par le fait des circonstances, être appelé à modifier volontairement ou involontairement son itinéraire à travers les Alpes, en automne.

Il y a aussi certaines espèces dont nous ne voyons d'ordinaire que des jeunes. Cela me paraît provenir du fait que, souvent, jeunes et vieux ne partent pas au même moment ou ne voyagent pas ensemble, et de ce que les jeunes, ou ne suivent pas la même route ou s'égarent plus facilement; c'est le cas, en particulier, pour nos hôtes d'hiver dans le genre *Colymbus* et quelques représentants égarés de nos espèces exceptionnelles du genre *Larus*.

Enfin, pour beaucoup des migrateurs qui ne font que passer rapidement chez nous, au printemps, nous voyons rarement des adultes en livrée de noces parfaite.

Les cas de recul dans le passage en face de troubles atmosphériques accidentels sont rares, bien que l'on raconte volontiers que les bandes de certains oiseaux, des Hirondelles par exemple, se font souvent précéder d'une avant-garde d'éclaireurs destinés à les renseigner sur l'état des voies devant elles et à revenir par conséquent quelquefois sur leurs pas. Un vent contraire, un subit abaissement de température, un orage ou une tourmente de neige peuvent arrêter des oiseaux en passage, et il arrive parfois que ceux-ci doivent dévier de leur route habituelle pour chercher ou un abri momentané, ou la nourriture indispensable; mais, je doute que le recul, s'il y en a, soit bien prolongé, surtout au printemps. Il ne faut pas confondre, en effet, les oiseaux en

voyage avec nos hôtes d'hiver qui, établis pour trois et parfois quatre mois sur divers points dans le pays, peuvent être contraints par les circonstances, la congélation, par exemple, d'un lac ou d'un cours d'eau, une chute de neige extraordinaire, ou autres, à errer dans diverses directions à la recherche du nécessaire; cela aussi bien vers le sud que vers l'est ou l'ouest, parfois même vers le nord, bien que n'exécutant pas dans le cas un véritable passage.

Les mobiles différents des migrations : fuir en automne vers le sud ou le sud-ouest les frimas du nord, en vue de s'assurer une nourriture suffisante pour la mauvaise saison, et regagner aussi rapidement que possible, vers le nord ou le nord-est, les lieux de nichée habituels, au printemps, soit la conservation de l'individu et la multiplication de l'espèce, sont assez connus pour que je n'y revienne pas, après ce que j'ai dit plus haut. Ajoutons seulement que, suivant les espèces et leur origine, les voyageurs passent, partent ou arrivent plus ou moins tôt ou tard dans la saison, entre février et mai, ou entre août et novembre.

Voyons plutôt rapidement les influences pour ainsi dire directrices qui peuvent conduire les différents migrateurs, dans nos régions principalement. La direction générale des vents dominants, quoique variant beaucoup avec l'élévation, doit jouer semble-t-il un assez grand rôle dans l'indication de la ligne à suivre, pour les grands voiliers surtout; car, à moins que le vent ne soit décidément trop fort ou souffle en tempête, ce qui déroute souvent bien des migrateurs, ceux-ci volent selon l'intensité du courant, ainsi que suivant leur taille et leur puissance de vol, contre le vent, avec lui ou en travers; ils peuvent ainsi sentir plus ou moins, sur telle ou telle partie du corps, une pression capable de leur indiquer la direction générale à conserver.

Après cela, l'orientation de certaines chaînes de montagnes ou de quelques vallées et souvent la direction de certains grands cours d'eau qu'ils suivent volontiers, leur fournissent aussi des indications utiles.

La vue, excessivement développée chez les oiseaux, doit certainement permettre aux grands et hauts migrateurs, de reconnaître à longue distance les montagnes, les plaines, les

rivières ou les lacs qui se présentent successivement devant eux et doivent les conduire le plus sûrement au but.

Pour les migrateurs de moindre envergure qui volent plus bas, suivant volontiers les vallées ou les cours d'eau, plus près du sol, faisant de fréquents arrêts pour manger ou se reconnaître, il est fort probable que la mémoire joue aussi un assez grand rôle dans la détermination de la route à suivre; ce sont, en effet, bien plus souvent les jeunes que les vieux qui s'égarent en voyage.

Peut-être aussi, comme je l'ai déjà supposé [1], les sacs aériens des oiseaux, plus ou moins développés, à la fois thermomètre, hygromètre et baromètre, peuvent-ils, en agissant sur les nerfs de ceux-ci, leur fournir des indications toutes spéciales. Pourquoi n'y aurait-il pas un rapport entre la grande extension de l'air dans les sacs et les os du Pigeon *adulte* et l'étonnant instinct qui ramène cet oiseau directement à son pigeonnier, même à de grandes distances. L'instinct semble être le résultat d'une habitude invétérée, comme un besoin héréditaire, dans le cas de l'oiseau qui s'agite dans sa cage quand arrive le moment du passage, bien qu'il ne manque de rien. Mais ce n'est pas l'habitude qui conduit le Pigeon à son pigeonnier, quel que soit le point de départ, aussitôt qu'il s'est orienté, en cherchant sa direction à une certaine hauteur. L'instinct paraît alors devoir être plutôt le résultat de données fournies par un sens jusqu'ici mal connu et servi par des organes percepteurs particuliers ou spécialement adaptés; ainsi que cela se voit également chez bien des vertébrés et des invertébrés [2].

Deux mots maintenant des principales routes et lignes de passage à travers le pays, en nous rappelant ce qui a été dit plus haut, à savoir qu'un climat plus doux ayant régné sur le pays depuis la fin de l'époque glaciaire, bien des espèces se sont alors graduellement retirées, les unes dans les Alpes, les autres vers le nord; tandis que du sud arrivaient, en même temps et peu à peu, des espèces ou des formes relati-

[1] Dans une note sur l'Observation ornithologique en Suisse; Archives des Sc. phys. et nat., nov. 1884.

[2] Chez le chien, le cochon, le bœuf, le papillon, l'abeille, etc., etc.

vement méridionales. Les routes suivies alors par les espèces émigrantes semblent, pour la plupart, être devenues les principales lignes de passage.

Supposons-nous en automne et mettons-nous en face de la carte en couleurs donnée en tête du volume. La plus large voie qui se présente aux oiseaux arrivant des pays du Rhin sur nos frontières nord et nord-est et de beaucoup la plus fréquentée est, sans contredit, celle qui passe par la plaine suisse, entre Alpes et Jura et le long de ce dernier, conduisant au sud-ouest et au midi, sans passer par les Alpes, au travers d'un pays riche en bois, cultures diverses, cours d'eau, marais et lacs d'importance différente. C'est, comme je l'ai dit, une sorte de vaste entonnoir qui rassemble non seulement la plus grande partie de ce qui nous vient du nord, mais aussi beaucoup de nos hôtes d'été descendant des vallées avoisinantes pour regagner leurs quartiers d'hiver. Dans la même direction, une ligne, passe aussi au nord-ouest de Bâle, de l'autre côté du Jura, où elle rejoint la France.

Une autre route, partant de l'extrémité orientale du lac de Constance, à l'autre bout du pays, pénètre, par la vallée du Rhin, dans les Grisons, d'où bien des voyageurs gagnent le Tessin et le sud par quelques cols plus ou moins élevés, comme le Splügen, le Bernhardin et le Lukmanier, ou le Gothard par l'intermédiaire de l'Oberalp où j'ai constaté des passages assez abondants. — Plus à l'est, c'est encore l'Engadine qui amène, toujours dans la direction nord-est à sud-ouest, bon nombre de voyageurs qui suivent le cours de l'Inn pour aller en Italie, la plupart par la Maloia, quelques-uns par le col de la Bernina. Je renvoie à ce que j'ai dit plus haut des attractions toutes spéciales qu'offre la Haute-Engadine à certains oiseaux, aux espèces aquatiques en particulier, en parlant des conditions différentes d'habitat dans nos principales vallées. J'ajouterai cependant que l'Inn, quoique tributaire du Danube, n'amène pas en Engadine d'autres espèces que celles qui nous viennent des pays du Rhin.

Après cela, suivant, depuis la plaine suisse, bien des voyageurs qui, par diverses vallées latérales, cherchent à gagner le sud, nous verrons que bon nombre font pour ainsi dire

fausse route, en opérant des détours souvent assez longs; tandis que ceux-là seuls qui ont enfilé la vallée de la Reuss arrivent directement au sud, en traversant le Gothard. — Ceux qui ont pris par les lacs de Zurich et de Wallenstadt, ou par le col du Panix, retombent dans la vallée du Rhin et doivent, après ce détour, reprendre le même chemin que ceux arrivés du lac de Constance. De même, ceux qui ont pris par les vallées de l'Aar, de la Kander, de la Simme ou de la Sarine doivent passer par des cols élevés, comme le Grimsel, la Gemmi, le Rawyl ou le Sanetsch, pour venir retomber en Valais, entre les Alpes septentrionales et méridionales, dans la vallée du Rhône qui les ramène à la plaine suisse, à l'extrémité est du Léman; à part les quelques-uns qui traversent le Simplon ou le St-Bernard, et ceux qui passent par la Tête-noire et Chamonix, pour revenir en partie par l'Arve sur Genève. La vallée du Rhône, à peu près dans la direction de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest et emprisonnée entre de hautes limites de neige et de glace, a, pour bien des oiseaux, un passage qui lui est particulier; c'est-à-dire que beaucoup de ceux qui s'y engagent au printemps y restent pour nicher et redescendent en automne par le même chemin que ceux qui, amenés de l'est par la vallée du Rhin ou du centre par celle de la Reuss, ont continué leur route par l'Oberalp et la Furka vers le Valais[1].

La partie des Oiseaux de ma Faune suisse paraissant, par suite d'une interversion voulue dans l'ordre naturel, après celles concernant les autres Vertébrés, je ne veux pas manquer l'occasion qui m'est ainsi offerte de protester en passant contre la tendance actuelle qui, dans le nouveau comme dans l'ancien monde, pousse nombre d'auteurs à créer beaucoup trop facilement, dans toutes les classes[2], des espèces

[1] Voir la Carte en tête du volume. Voyez aussi, pour la distribution des Oiseaux en Suisse et leurs principales lignes de passage dans le pays, les cartes en couleurs données, pour diverses espèces, par Fatio et Studer, dans leur *Catalogue des Oiseaux de la Suisse,* livraison I à III, 1889-1901.

[2] Tant dans les *Mammifères* et les *Oiseaux* que dans les *Reptiles,* les *Batraciens* et les *Poissons,* pour le simple plaisir de voir leur nom après celui

prétendues nouvelles, pour la plupart insoutenables, simplement avec des variétés locales dont l'ensemble représente l'espèce vraie sous ses divers aspects.

L'étude minutieuse des variétés et formes diverses présente certainement un très grand intérêt et une utilité incontestable; mais, c'est surtout, à mon avis, parce qu'elle peut jeter un jour précieux sur l'influence des conditions d'habitat et la variabilité, soit sur l'importance de la lutte entre *l'hérédité* et *l'adaptation*.

Les exemples de variabilité sous l'influence de conditions locales persistantes ne manquent certes pas, tant dans les Vertébrés que dans les Invertébrés, et jusque dans les étroites limites de la Suisse.

Je ne puis par conséquent partager l'opinion de bien des naturalistes qui, croyant à l'immuabilité de l'espèce et à la fixité des caractères, affectent de ne pas voir les affinités qui relient leurs prétendues espèces, incontestablement formes voisines, parentes ou alliées, quoique parfois géographiquement très distantes.

Pour certains zoologistes : quand des caractères concordent chez des animaux, oiseaux entre autres, avec un habitat différent, ceux-ci doivent représenter des espèces franchement différentes aussi; et, pour les partisans de cette mutilation de l'espèce, il faudrait naturellement exclure des diagnoses tous les traits distinctifs variables ou transitoires, avec la prétention de ne relever que des caractères immuables et d'établir ainsi des espèces ou sous-espèces *fixes*.

A ceci je répondrai que: loin de voir une affirmation de la valeur spécifique dans le fait que la divergence de certains caractères-coïncide avec un habitat différent, j'attribue, bien au contraire, les dissemblances signalées à l'influence de conditions d'habitat différentes, et que, pour bien des cas, je ne puis voir dans certaines prétendues espèces que des formes voisines plus ou moins adaptées, ou des sous-espèces depuis plus ou moins longtemps localisées.

d'une espèce censée nouvelle, au mépris des transitions les plus incontestables, comme s'il s'agissait d'une course au clocher ou au premier arrivant.

Si l'on prétend exclure de la description de certaines espèces (sous-espèces ou variétés) tous les caractères variables qui exigent l'application de mots plus ou moins élastiques[1], on devra nécessairement faire autant d'espèces ou de sous-espèces qu'il y a de variétés ou de formes locales, même parfois d'individus dans une de ces dernières. Et ce n'est pas là le seul danger de ce fractionnement exagéré, car c'est à lui que l'on doit la création de bien des genres plus embarrassants qu'utiles, pour grouper quantité de prétendues espèces voisines qui se rapprochent beaucoup plus les unes des autres que de leurs anciennes congénères.

Quand on étudie les espèces sur un grand nombre de représentants récoltés dans des conditions d'habitat différentes, on finit généralement par reconnaître des tendances d'adaptation qui sollicitent continuellement en sens divers tous les êtres, petits et grands, et, par le fait, une inconstance relative de bien des caractères morphologiques et biologiques. Beaucoup de sous-espèces ou de prétendues espèces ne se distinguent en définitive de leurs voisines que par des nuances ou des degrés d'accentuation différents de certains traits distinctifs qui, tour à tour, séparent ou opèrent des rapprochements. Ce sont ces affinités et ces divergences plus ou moins prédominantes qu'il est intéressant d'étudier et utile de faire ressortir, à mon avis, aussi bien dans la distinction des espèces ou sous-espèces que dans l'établissement des groupes, genres ou familles, quand l'on recherche l'origine des formes en général.

Une quasi-égalité d'altitude et, jusqu'à un certain point, des analogies dans le climat peuvent, dans les basses régions, dans le voisinage tempéré des mers surtout, favoriser l'extension géographique et l'hivernage de bien des oiseaux; mais, il n'en est pas de même dans les régions élevées et accidentées d'un pays comme la Suisse, où d'importantes inégalités d'altitude et climatériques imposent à des localités souvent très rapprochées des conditions d'habitat très différentes, et poussent ainsi plutôt à la localisation des formes ou des espèces.

[1] Mots trahissant l'instabilité ou l'inconstance, comme : *plus ou moins, à peu près, environ* et autres.

Nous avons, à la fois, bien moins d'espèces que telle ou telle côte ou île océanique et bien plus de formes propres ou locales différentes.

Plus une espèce aura, dans des conditions variées, une distribution horizontale ou verticale étendue, plus elle comprendra aussi, *dans ses représentants sédentaires,* un nombre élevé de sous-espèces géographiques ou orographiques, isolées ou reliées par des formes transitoires. Inutile d'ajouter que plus les influences modificatrices auront longtemps agi dans une même direction, plus l'adaptation d'une forme sera complète et plus aussi les divergences qu'affecte celle-ci pourront prendre une importance caractéristique.

Il y a des races qui, depuis plusieurs siècles séparées et après avoir été longtemps divergentes, semblent aujourd'hui assez franchement caractérisées, dans leurs conditions d'existence différentes, pour mériter le titre sinon d'espèces, au moins de sous-espèces *actuelles;* à la condition toutefois qu'on prise toujours à leur valeur respective les formes ou variétés transitoires qui trahissent encore leur origine commune.

Je ne pense pas que ce soit ici la place d'entreprendre une campagne en faveur de la *protection des oiseaux* qui s'impose de plus en plus, mais qui m'entraînerait trop loin dans des considérations agricoles, sylvicoles et législatives étrangères à mon sujet purement zoologique.

L'équilibre naturel, rompu par les appétits de l'homme, est aujourd'hui bien difficile à rétablir. Cependant, je ne veux pas passer outre sans rappeler: premièrement, la différence qui existe entre les oiseaux *utiles pendant leur vie,* comme destructeurs d'insectes ou de parasites dangereux, et les oiseaux *utiles après leur mort,* tant dans l'alimentation que dans la parure; secondement, la distinction à faire entre *espèces de passage, richesse internationale* à ménager en tous pays, et *espèces sédentaires, propriété de chaque État,* à protéger toujours par celui-ci[1]. — Je n'ai pas à dénoncer ici

[1] Voyez : Rapport au Haut Conseil fédéral du délégué suisse au premier Congrès ornithologique international, à Vienne, du 7 au 14 avril 1884, par V. Fatio; 35 p. gd 8o, Genève et Berne, juin 1884.

les abus qui se commettent dans certains pays, quant à l'exploitation des oiseaux de passage, gibier et autres, destinés à la cuisine ou à la toilette; mais, je crois très nécessaire d'appuyer sur le fait que l'on est trop loin encore de connaître suffisamment l'alimentation de bien des espèces, en divers lieux et en différentes saisons, pour pouvoir dire avec assez de connaissance que tel oiseau, insectivore ou omnivore, est utile, ou que tel autre, granivore ou carnivore, est dangereux. Il y a certainement beaucoup d'oiseaux dont il est difficile de dire s'ils sont plus utiles que nuisibles; mais, il en est par contre bien d'autres qui sont loin d'être *indifférents* et dont il importe de savoir exactement s'ils sont oui ou non de véritables *auxiliaires* à protéger, toujours et partout.

Or, pour savoir avec certitude à quoi s'en tenir sur le compte de beaucoup d'espèces, il importe que l'on fasse en tous pays des études très suivies et très sérieuses sur la nourriture des oiseaux en différentes conditions; en joignant à ces études de laboratoire des recherches analogues sur l'utilité et la nocivité comparées des insectes. Il ne suffit pas de dire qu'un oiseau est insectivore pour qu'il soit de ce fait nécessairement utile. Mange-t-il exclusivement des insectes nuisibles ou plus de ceux-ci que d'insectes utiles, et ces insectes censés nuisibles ne se rendent-ils pas peut-être utiles eux-mêmes, en se nourrissant d'autres insectes plus nuisibles qu'eux?

L'Amérique a entrepris des recherches actives dans cette direction; il serait heureux que beaucoup suivissent cet exemple, en Europe principalement.

Après avoir eu l'intention de joindre à cette petite Introduction la Bibliographie ornithologique suisse, j'ai dû renoncer à ce projet, considérant que celle-ci ayant été récemment publiée, je ne ferais que reproduire un travail fort bien fait déjà et actuellement à la portée de tous. En effet, le professeur Th. Studer, dans les publications de la Commission centrale pour la Bibliographie nationale[1], a donné

[1] Imprimées chez K.-J. Wyss, éditeur à Berne.

un 4me fascicule de la Fauna helvetica, relatif aux Oiseaux et comprenant la littérature ornithologique purement scientifique, soit abstraction faite des écrits concernant la protection, la chasse et l'élevage des Oiseaux, cela de 1554, avec Gessner, à 1895[1]. Renvoyant à cette publication, je me bornerai donc à citer ici les principaux *travaux faunistiques* parus sur les *Oiseaux de la Suisse en général*, avec supplément pour les années 1895 à 1903, en remerciant le Dr Fischer-Sigwart, de Zofingue, des nombreuses notes qu'il a bien voulu me fournir sur la littérature ornithologique suisse durant les dernières années.

Après les travaux fondamentaux de *Conrad Gessner*[2] sur les Animaux en général et les Oiseaux en particulier, ceux du pays entre autres, en 1554 et 1555, il s'est écoulé plus d'un siècle avant l'apparition d'une nouvelle Histoire naturelle de la Suisse par *J.-J. Wagner*[3], en 1680, à part un ouvrage demeuré à l'état de manuscrit[4] et devant remonter

[1] Le professeur Studer a partagé son travail en quatre chapitres, dans lesquels les citations se suivent selon l'ordre chronologique, le nom d'auteur en tête: 1° *Généralités et Biologie;* 2° Faune suisse *(Fauna helvetica)*, soit générale; 3° Faunes régionales *(Faunæ regionales)*, la Suisse étant divisée en 12 bassins ou régions, selon l'arrangement proposé par Fatio et Studer dans leur Catalogue des Oiseaux de la Suisse, et comme je l'ai représenté sur ma carte, à part le Jura dont j'ai cru devoir faire une seule région; 4° *Différentes espèces* rangées en groupes successifs correspondant aux coupes ornithologiques de la classification.

[2] Gessner: Conradi Gesneri, Tigurini, Historiæ animalium Liber III qui est de Avibus. Tiguri, 1554; 779 p., in-4°. (Avec nombreuses gravures sur bois dans le texte).

— Icones Avium omnium quæ in Historia Avium Conradi Gesneri describuntur cum nomenclaturis singulorum latinis, italicis, gallicis et germanicis. Tiguri, 1555; 237 p. in-4°. (Les illustrations dans le texte en gravure sur bois et coloriées à la main).

— Gesneri Redivivi, aucti et emendati Tomus II. Oder vollkommenes Vogelbuch durch Georg Horst, M. D., Frankfurt, 1669; 380 p., in-4°. (Avec nombreuses illustrations dans le texte).

[3] Wagnerus J.-J. Historia naturalis Helvetiæ curiosa in VII sectiones compendiose digesta authore Joh. Jacobo Wagnero, Med. Doct., Tiguri MDCLXXX; 390 p., in-12. (*De avibus*, Sect. IV, art. III, p. 190-210).

[4] Manuscrit, Vogelbuch : Un volume d'Oiseaux peints à la main, comprenant 172 figures d'oiseaux capturés près de Berne, en Argovie et dans le pays de Vaud, vers 1650; Folio. (A appartenu au pasteur Sprüngli, à Stettlen, maintenant dans la bibliothèque de la ville de Berne. — Voir ce que j'ai dit de ce manuscrit, en note, p. 112-115 de la première partie de ce volume).

aux environs de 1650; puis un siècle se passa encore avant deux publications relatives à des Collections de nos Oiseaux par *Andreæ*[1], en 1776, et *Storr*[2], en 1784. Depuis lors des Faunes de la Suisse, plus ou moins complètes, de *Coxe*[3], de *Sprüngli*[4], de *Meisner*[5] et de *Steinmüller*[6] ont paru dans l'espace de trente et un ans, jusqu'à l'ouvrage systématique de *Meisner et Schinz*[7] qui, publié en 1815, avec la description de 277 espèces, est demeuré jusqu'à aujourd'hui le seul traitant d'une manière assez complète des caractères morphologiques et biologiques des Oiseaux de la Suisse en général. Dans les six années qui suivirent, *Necker*[8], *Schinz*[9], *Meisner*[10]

[1] ANDREÆ: Seltenere Vögel aus der Schweiz in der Sammlung des Pfr. Sprünglin bei Bern, von *Andreæ*, in seinen Briefen aus der Schweiz nach Hannover. Zürich und Winterthur; S. 186, 1776.

[2] STORR : Alpenreise; Sammlung der schweizerischen Vögel von Sprüngli in Bern. Leipzig, 1784; 14 S., 4°. (Storr, Alpenreise vom Jahre 1781, I. Bd.).

[3] COXE: Faunula helvetica. Aves nach Sprüngli's Sammlung. London, 1789; 28 S., 8°. (*Coxe*, Travels in Swizerland. Anhang Faunula helvetica, III. Bd.).

[4] SPRÜNGLI: Ornithologia helvetica. (*Manuscrit*, de 1800 environ; 3 Vol., de 240 pag., 4°. Observations personnelles ou extraites d'auteurs étrangers sur les Oiseaux de la Suisse. Appartient au Musée d'histoire naturelle de Berne.)

[5] MEISNER: Systematisches Verzeichniss der Vögel, welche die Schweiz entweder bewohnen, oder theils zu bestimmten, theils zu unbestimmten Zeiten besuchen. Bern, 1804; IV u. 70 S., 8°.

[6] STEINMÜLLER: Gemeinnützige Beschreibung einiger Säugethiere und Vögel des Schweizerlandes als Probe seines vollständigen Werks hierüber: *Falco barbatus, Tetrao lagopus, Motacilla alpina* und *Fringilla citrinella*. Winterthur, 1806; 138 S., 8°. (Alpina, I. Bd.)

— Systematisches Verzeichniss der Vögel, welche die Schweiz entweder bewohnen oder theils zu bestimmten, theils zu unbestimmten Zeiten besuchen » von Meisner (Analyse). Winterthur 1806; 9 S., 8°. (Alpina, I. Bd.)

[7] MEISNER UND SCHINZ: Die Vögel der Schweiz systematisch geordnet und beschrieben, mit Bemerkungen über ihre Lebensart und Aufenthalt. Zürich, 1815. XXVIII et 328 S., 8°. (Eine colorierte Kupfertafel).

[8] NECKER: Notice sur quelques espèces, trouvées en Suisse, qui ne sont pas décrites dans l'ouvrage de MM. Meisner et Schinz. Berne, 1818; 3 pag. 4°. (Naturwissenschaftlicher Anzeiger von Meisner, II. Bd., Nr 3).

[9] SCHINZ: Zusätze zum systematischen Verzeichniss der schweizerischen Vögel. Bern, 1819; 3 S., 4°. (Naturwissenschaftlicher Anzeiger von Meisner, III. Bd., Nr 6).

[10] MEISNER: Museum der Naturgeschichte Helvetiens. Bern, 1820; III u. 95 S., 4°. (Renferme des Monographies ornithologiques des : Steinkrähe *(Fregilus graculus)*, Alpendohle *(Pyrrhocorax alpinus)*, Arktische Möve *(Stercorarius crepidatus)*, Lämmergeier *(Gypaëtus barbatus)*, Grossköpfige Kauz

et *Steinmüller*[1] nous donnèrent quelques notes complémentaires concernant le volume *Die Vögel der Schweiz* de Meisner et Schinz, ci-dessus indiqué.

Puis *Lusser*[2], *Meisner* encore[3], *Schinz*[4] et *Wartmann*[5] publièrent successivement, sur divers sujets, des données intéressantes qui, jointes aux précédentes, permirent au professeur *Schinz* de porter à 311, dans sa *Fauna helvetica*[6], en 1837, le nombre des Oiseaux observés en Suisse, en ajoutant 34 nouvelles espèces aux 277 signalées par Meisner, 22 ans auparavant; 311 espèces dont il faut retrancher 4, la *Sylvia sylvestris* Meisner, variété du *Phylloscopus rufus*, l'*Alauda (Phileremos) alpestris* dont la présence dans le pays semble assez douteuse, l'*Anas purpureo-viridis* Schinz, bâtard d'*A. boschas* et de *Cairina moschata*, et l'*Anas* ou *Oidemia perspicillata* cité à tort, et auxquelles ont été par contre ajoutées, par l' auteur lui-même (en 1848), six autres:

(Syrnium aluco, var. macrocephala) et Felsenschwalbe *(Clivicola rupestris)*, avec 13 planches coloriées.

— Nachtrag zu dem Verzeichniss schweizerischer Vögel. Bern, 1820; 2 S., 4°. (Museum der Naturgeschichte Helvetiens, I. Bd.).

— Zweiter Nachtrag zu dem Verzeichniss schweizerischer Vögel, Bern, 1820; 2 S. 4° (Museum der Naturgeschichte Helvetiens, I. Bd.).

[1] Steinmüller : Anmerkungen und Zusätze über F. Meisner's und Schinzen's Vögel der Schweiz, nebst Nachträgen von Hauptmann Conradi von Baldenstein. Winterthur; 1821; 57 S. 8°. (Neue Alpina, I. Bd.).

— Ornithologische Bemerkungen (Résumé). St-Gallen, 1821; 3 S. 8°. (Uebersicht der Verhandlungen der St-Gallischen naturwissenschaftlichen Gesellschaft, 1820-21).

[2] Lusser : Ornithologische Nachrichten. Bern, 1821; 2 S. 4°. (Naturwissenschaftlicher Anzeiger von Meisner. V. Bd., Nr 2).

[3] Meisner: Systematisches Verzeichniss der schweizerischen Vögel, welche im Museum der Stadt Bern aufgestellt sind. Bern, 1824; II u. 51 S. 8°.

[4] Schinz: H. R., Med. Dr., Naturgeschichte und Abbildungen der Vogelgattungen. Zürich, 1830; XXXVI u. 444 S. 4°. (L'ouvrage embrasse l'Ornithologie générale, mais renferme beaucoup de données sur la biologie et le séjour des Oiseaux en Suisse, avec 144 planches coloriées).

[5] Wartmann: Ueber Verbreitung und Aufenthalt der Vögel in der Schweiz von Konrad Gesner im Vergleich zu jetzt (Résumé). St-Gallen, 1835; 1 S. 8°. (Uebersicht der Verhandlungen der St-Gallischen naturwissenschaftlichen Gesellschaft, 1833-34).

[6] Schinz: Fauna helvetica, Verzeichniss der in der Schweiz vorkommenden Wirbelthiere: Vögel, p. 34-133, avec une planche. Neuchâtel, 1837. (Neue Denkschriften der allgemeinen schweizerischen Gesellschaft für die gesammten Wissenschaften, I. Bd.).

les *Vultur cinereus, Aquila pennata, Anthus Richardi, Otis houbara, Limosa Terek, Sterna fuliginosa*, la deuxième douteuse et la dernière inscrite par erreur, comme nous l'avons déjà vu. Cela ferait un total approximatif de 312 à 313 espèces, soit 45 ou 46 de moins que je n'en enregistre dans ce volume, en 1903.

Chavannes[1], *Vouga*[2], *Ellenberger*[3] et *Schinz*[4] lui-même, comme je l'ai dit, firent ensuite, pendant les neuf années qui suivirent cette publication, des remarques et des additions à celle-ci. C'est de la même époque ou à peu près que date un intéressant manuscrit de *Conrad de Baldenstein*[5].

C'est cinq ans plus tard que *F. von Tschudi*[6] publia son intéressant *Thierleben der Alpenwelt* illustré, qui eut dix éditions allemandes entre 1853 et 1875, plus une onzième en 1890, et trois traductions françaises, la dernière, de Bourrit, en 1870. Ce volume qui joint à de nombreuses données sur les conditions de vie en Suisse, d'intéressantes observations biologiques sur diverses espèces d'animaux (Oi-

[1] CHAVANNES: Berichtigungen zur Fauna der Schweiz : Vögel. Basel, 1838; 2 S. 8°. (Verhandlungen der schweizerischen naturforschenden Gesellschaft, S. 149-151.)

[2] VOUGA : Zusatz zur Fauna der Schweiz; seltenere Vögel. (Verhandlungen der schweiz. naturforsch. Gesellschaft, 1841, S. 74).

[3] ELLENBERGER : Observations sur l'Ornithologie de la faune helvétique de Schinz, p. 279. Winterthour, 1846; 1 p. 8°. (Verhandlungen der Schweiz. naturforsch. Gesellschaft.)

[4] SCHINZ: Neue Vögel der Schweizerfauna. Solothurn, 1848; 1 S. 8°. (Verhandl. der schweiz. naturforsch. Gesellschaft.)

[5] CONRAD VON BALDENSTEIN, TH. : Vogelbauer nebst Anmerkungen über die Naturgeschichte der in demselben enthaltenen Vögel, welche alle nach der Natur gezeichnet und beschrieben nach eigenen Beobachtungen. *Manuskript*, 2 Bde. (Vol. I, 162 pag., avec planches 1—72; Vol. II, 202 pag., 8°, avec planches 73-93 peintes à la main). A celles-ci sont annexées quelques pages et planches non numérotées, avec notices entomologiques. Ce manuscrit est déposé à la bibliothèque de Coire.

[6] TSCHUDI, F. VON: Thierleben der Alpenwelt. Dix éditions. Leipzig, 1853-75; II et 590 pag. environ, grand 8°. *Oiseaux* en divers chapitres et différentes monographies : Oiseaux de la région montagneuse, Merle d'eau, Gélinotte, Grand tétras, Grand-duc; Oiseaux de la région alpine, Bartavelle, Tétras à queue fourchue, Aigle royal et Gypaëte; Oiseaux des neiges, Perdrix blanche, Pinson des neiges, Crave, Choquard, etc., avec 24 — 27 planches. Trois traductions françaises, entre 1858 et 1870. Onzième édition allemande, par le Dr C. Keller. Leipzig, 1890, gr. 8°, avec 27 planches.

seaux entre autres) dans les régions montagneuse et alpine du pays, est écrit dans un esprit à la fois poétique et scientifique qui en rend la lecture captivante pour tous. En 1864, *Conrad de Baldenstein*[1] publiait une petite note sur les Oiseaux traités par Tschudi.

Quelques naturalistes, comme *Calwer*[2], *Smith*[3] et *Rohnert*[4], fournirent ensuite diverses données sur les Oiseaux de notre pays; et moi-même[5], en 1863, j'éditai à cent exemplaires un Catalogue formulaire destiné à rassembler des observations sur les Vertébrés de la Suisse. C'est à la même époque à peu près que se fonda, à Genève, une Société ornithologique suisse[6] qui, de 1865 à 1870, publia quatre demi-volumes illustrés comprenant de nombreuses observations sur les Oiseaux du pays, entre lesquelles je citerai, en passant, comme plus généralisées : les Sylviadés en Suisse, par *V. Fatio*[7], en 1865, et la Bibliographia ornithologica helvetica de *Stœlker*[8], en 1870.

Puis vinrent : *Mœsch*[9], en 1869, avec un Catalogue som-

[1] Conrad von Baldenstein, Th. : Bemerkungen über die in F. Tschudi's Werk « Das Thierleben der Alpenwelt » beschriebenen Vögel. Chur, 1864; 11 S. 8°. (Jahresbericht der naturforsch. Gesellschaft Graubündens. Neue Folge, IX. Bd.).

[2] Calwer, C. G.: Die Thierwelt Deutschlands und der Schweiz, 1854; folio, mit 12 Tafeln in Farbendruck.

[3] Smith, Alf. : Ornithology of Swizerland. London, 1856, 8°. (The zoologist, a popular Miscellany of Natural History, Vol. XIV).

[4] Rohnert, Dr. : Beobachtungen über das Vorkommen einiger Alpenvögel (*Hirundo rupestris, Cypselus melba, Pyrrhocorax alpinus, Tichodroma muraria, Petrocincla cyanus*, u. a.). Leipzig, 1857; 2 S. 8°. (Naumannia, Journal für Ornithologie, I. Heft).

[5] Fatio, V. : Catalogue formulaire pour servir à l'étude de la distribution des Vertébrés en Suisse; 44 pag. folio, Genève, 1863 (français et allemand).

[6] Bulletin de la Société ornithologique suisse. Genève et Bâle, 1865, 1866, 1868 et 1870; II et 461 pag., gd. 8°. (En deux volumes, chacun en deux parties : Ier Vol., 1re part. 1865, 2me part. 1866; IIe Vol., 1re part. 1868, 2e part. 1870; avec préface de V. Fatio et 6 Planches dont cinq coloriées.)

[7] Fatio, V.: Distribution verticale des Sylviadés en Suisse; Bull. Soc. ornith. suisse; Tom. I, p. 39-67, 1865.

[8] Stoelker, C. : Bibliographia ornithologica helvetica; Bull. Soc. ornith. suisse; Tom. II, p. 89-119, 1870.

[9] Moesch, C.: Das Thierreich der Schweiz; Brugg, 1869; I u. 18 Seiten, (8 für die Vögel), gd. 8°. (Tirage à part, extrait de l'Allgemeine Beschreibung und Statistik der Schweiz von Max Wirth, I. Bd., 1869).

maire des animaux suisses, œuvre de compilation; *Olphe-Galliard*[1], en 1875, sur des Excursions en Suisse, et *Stœlker*[2], avec des Photographies d'Oiseaux des Alpes.

A partir de 1877, jusqu'à aujourd'hui, le journal édité, à Zurich, sous le nom de *Blätter für Ornithologie*[3], publia plusieurs articles intéressants sur les Oiseaux du pays, entre lesquels je citerai d'abord ceux de *G. Haller*[4], en 1886, quitte à revenir plus loin sur quelques autres plus récents. De 1878 à 1887, *M. Roulet*[5], *A. Vouga*[6], *V. Fatio*[6], *W. Fowler*[8], *Hamilton*[9] et *Sc. B. Wilson*[10] nous donnèrent successi-

[1] Olphe-Galliard : Excursions ornithologiques en Suisse. (Questions sur la rareté des Oiseaux dans diverses contrées. Principales causes de la diminution du gibier, son utilité réelle. Opportunité de favoriser les naturalistes dans leurs recherches.) Paris, 1875; 36 pag. 8°. (Revue et Magasin de Zoologie. Vol. III, 3me série, p. 1-36).

[2] Stoelker, C. : Photographische Abbildungen der Alpenvögel der Schweiz. St-Gall, 1875/76; 1 S. 8°. (Berichte der St-Gall. naturwiss. Gesellschaft).

— Die Alpenvögel der Schweiz, photographirt von den Gebr. Taschler. Abbildungen von Vögeln, welche in der Schweiz der Alpenregion eigenthümlich sind. St-Gallen, 1876, gd 4°. (15 planches photographiques).

[3] Blätter : Schweizerische Blätter für Ornithologie (27 années, de 1877 à 1903 et suite, Zürich, 4°).

[4] Haller, G. : Allgemeines über unsere Vogelwelt. Zürich, 1886; 2 S. 4°, (Schw. Blätter für Ornith., X. Bd., Nr 6).

— Unsere gefiederten Gäste. Zürich, 1886; 12 S. 4°. (Ibid., X. Bd., Nrn 7-12).

— Unsere gefiederten Lieblinge in der Alpenwelt Zürich, 1886, 6 S. 4°, (Ibid., X. Bd., Nrn 14-17).

— Die Sommerfrischler in der schweizerischen Vogelwelt. Zürich, 1886; 11 S. 4°. (Ibid., X. Bd., Nrn 20-27).

— Die Standvögel der Thalsohle. Zürich, 1886; 6 S. 4°. (Ibid., X. Bd., Nrn 28-32).

[5] Roulet, M. : Oiseaux placés sous la sauvegarde de la Confédération. Neuchâtel, 1878; 4 pag. 8°. (Bull. de la Soc. des Sc. nat. de Neuchâtel. Vol. XI. 2e part).

[6] Vouga, Aug. : Liste des Oiseaux observés en Suisse par M. Aug. Vouga depuis 1837. Neuchâtel, 1878; 2 pag. 8°. (Bull. de la Soc. des Sciences nat. de Neuchâtel, vol. XI, 2me partie).

[7] Fatio, V. : L'observation ornithologique en Suisse. Genève, novembre 1884; 11 pag., 8°. (Archives des Sciences physiques et naturelles. Vol. XII, p. 420-430).

[8] Fowler W. : Ornithological Notes from Swizerland. London, 1884; 4 p., 8°. (The Zoologist, a monthly Journal of Natural History, Vol. VIII, sér. 3).

[9] Hamilton : Wayside notes in Switzerland. London, 1884; 9 pag., 8°. (The Zoologist, a monthly Journal of natural History, Vol. VIII, sér. 3).

[10] Wilson, Scott B. : Notes of some Swiss Birds (The Ibis, no XVIII, april 1887, London; 22 pag., 8°).

vement de petites notices sur l'ornithologie suisse. Entre 1884 et 1895, sur la demande du Département fédéral de l'industrie et de l'agriculture, *V. Fatio* et *Th. Studer* publièrent des Catalogues questionnaires destinés à récolter des observations ornithologiques en Suisse[1] (en français, en allemand et en italien) un Catalogue distributif des Oiseaux de la Suisse, également en trois langues[2], et deux premiers fascicules du Catalogue des Oiseaux de la Suisse[3].

En 1886, *Lebet*[4] imprima un petit volume sur les Oiseaux utiles; puis peu après parurent, mais sans date, deux ouvrages folio (brillamment illustrés par Léo-Paul Robert) de *Rambert et Robert*[5] et de *Lebet*[6]. Après ceux-ci, quelques notices et articles de journaux de *P. Leverkühn*[7], de *Th.*

[1] Fatio, V. et Studer, Th. : Catalogue questionnaire des Oiseaux observés en Suisse. — Katalog der in der Schweiz beobachteten Vögel, mit Fragenschema. — Catologo degli uccelli osservati in Svizzera e questionario. Berne; Ire éd. 36 pag.; IIe éd., 36 pag.; IIIe éd., 70 pag., gr. 8o. (3 Éditions parues en 1885, 1887 et 1891, avec pages blanches destinées à enregistrer les observations).

[2] Fatio, V. et Studer, Th. : Catalogue distributif des Oiseaux de la Suisse. Genève et Berne, 1892; 69 pag. gd 8o et 1 Carte col. — Studer, Th., und Fatio V.: Katalog der schweizerischen Vögel und ihrer Verbreitungsgebiete, ausgearbeitet auf Grund des Kataloges der in der Schweiz beobachteten Vögel, mit Fragenschema. Bern und Genf, 69 Seite, gd 8o und 1 col. Karte. — Catalogo degli uccelli della Svizzera e come si repartiscano nel suo territorio. Genève et Berne, 1892; 69 pag. gd 8o et 1 Carte col.

[3] Fatio V. et Studer, Th.: Catalogue des Oiseaux de la Suisse; Ire livraison. Rapaces diurnes. Genève, 1889; 108 pag. gd 8o et 7 Cartes.

Studer, Th. und Fatio, V.: Katalog der schweizerischen Vögel; I. Lieferung: Tagraubvögel. Bern, 1889; 100 Seiten gd 8o, mit 7 Karten.

Fatio, V. et Studer, Th.: Catalogue des Oiseaux de la Suisse. IIe livraison; Hiboux et Fissirostres. Berne, 1894; 101 pag. gd 8o et 4 Cartes.

Studer, Th. und Fatio, V. : Katalog der schweizerischen Vögel. II. Lieferung. Eulen und Spaltschnäbler. Bern, 1894; 91 Seiten 8o und 4 Karten.

[4] Lebet : Die nützlichen Vögel. Lausanne, 1886; IV und 122 Seiten 8o, mit 58 Holzschnitte.

[5] Rambert et Léo-Paul Robert : Les Oiseaux dans la nature. Lausanne, sans date. 2 Vol., 120 pag. folo, avec 60 Planches en couleurs, 30 Gravures sur bois hors texte et 122 dans le texte.

[6] Lebet : Die nützlichen Vögel. Abbildungen der wichtigsten nützlichen Vögel. Lausanne, Fol., eine Tafel.

[7] Leverkühn, Paul : Ein Flug durch die Schweiz. Offener Brief an seine Freunde. Halle a/S., 1888; 21 Seiten, 8o (Monatsschrift des deutschen Vereins zum Schutze der Vogelwelt; Nrn 9 et 10).

Studer[1], de *H. Bourdillon*[2], de *Fischer-Sigwart*[3], de *Nægeli, Joh. & Sohn*[4], de *F. Zschokke*[5], de *J.-J. Spühler*[6], de Sp[7]. et de *V. Fatio*[8], sur divers sujets, parurent successivement entre 1888 et 1894.

En 1895 paraissait la *Bibliographie suisse* de *Th. Studer* (déjà citée) dans le 4me cahier de la Fauna helvetica de la Bibliographie nationale suisse.

De 1895 à 1903, abstraction faite de nombreux articles sur des sujets variés ou sur des observations plus localisées, parus dans quelques journaux, comme les *Schweizerische Blätter für Ornithologie*[9], à Zurich, la *Diana*, à Genève et Berne, le *Tierwelt*, d'Aarau, *l'Ornithologischer Beobachter*, de Berne, et l'*Avicula*, journal ornithologique italien paraissant à Sienne, il n'a pas été publié d'ouvrages généraux d'une certaine importance. Je citerai cependant quelques données intéressantes de *H. Fischer-Sigwart*[10], de

[1] Studer, Th. : Ueber ein Verzeichniss schweizerischer Vögel. Bern, 1889; 1/6 S. 8° (Mittheilungen der bernischen naturforschenden Gesellschaft. V. Bd.).

[2] Bourdillon, Horace, Habitants des marais. Berne, 1890; (Diana, Vol. VIII. nos 11-17, 9 1/4 pag. 4°).

[3] Fischer-Sigwart: Nordische Vögel im Winter 1890-91. Bern, 1891; 8 S. 4° (Diana, Vol. VIII, n° 24 et Vol. IX, n° 1).

— Das Gebirge, ein Rückzugsgebiet für die Thierwelt. Aarau, 1892; I u. 34 S. 8° (Ueber Vögel, S. 13-18 u. 66-69).

[4] Naegeli, Joh. u. Sohn: Verzeichniss der in dem schweizerischen zoologischen Museum von J. Naegeli und Sohn aufgestellten Vögel- und Säugethiergruppen. Zürich, 20 S. 8° (Autre édition de 25 p. 8°, Zürich, 1896).

[5] Zschokke, Fr.: Wandertrieb und Wanderungen der Vögel. Vortrag gehalten in der ornithologischen Gesellschaft zu Basel, am 26. März 1891; 65 S. 8°. Basel, Buchdruck. von J. G. Baur, 1892.

[6] Spühler, J. J. : Alpines Thierleben. Aarau, 1892; 2 1/2 S. 4° (Die Tierwelt, II. Bd., Nr 32).

[7] Sp.: Die gefiederten Bewohner um unsere Ortschaften. Aarau, 1892; 3 S. 4° (Die Tierwelt, II. Bd., Nr 27).

[8] Fatio, V.: Catalogue distributif des Oiseaux de la Suisse (Analyse); 2 pag. 8°. (Archives des Sc. phys. et nat., Genève, février 1892).

— Quelques raretés pour la Suisse; 4 pag. 8° (Archives des sciences physiques et naturelles, Genève, janvier 1894).

[9] Schw. Bl. f. Orn.: Vögel im Winter (Unsere einheimischen), 1 3/4 S. 4°; Zürich, 1900. — *F. Fl.* Aussterbende Vögel in der Schweiz, 1/2 S. 4°; Zürich, 1902.

[10] Fischer-Sigwart, H.: Ornithologische Beobachtungen (aus der Schweiz) vom Jahre 1895. Freudenthal, 1896; 1/3 S. 8° (Ornith. Jahrbuch, VIII). — Ueber einige interessante und seltene Tiere der Schweiz (*Staarenalbinos; Häher,* partieller Albino; *Rabenkrähe,* fast vollkommen Albino; *Mergus ser-*

***

V. Fatio[1], de *F. Wirth*[2], de *Fr. de Schœck*[3], de *J. Schenk*[4]; plus particulièrement, le Catalogue de la Faune suisse au Musée de Bâle par *Th. Bühler-Lindenmeyer*[5], en 1895, la première partie du Volume des Oiseaux de ma Faune suisse, parue en 1899[6], et la troisième livraison du Catalogue des Oiseaux de la Suisse, par *V. Fatio* et *Th. Studer*[7], en 1901.

Pour ce qui est des publications bien plus nombreuses, et souvent importantes concernant tant les *Faunes cantonales ou régionales* que *diverses espèces* et *différents sujets*, je renvoie soit à mes citations dans le texte, les notes et les *appendices* des deux parties de ce volume, soit à un *Supplément général* que j'espère pouvoir publier bientôt, pour rassembler les divers matériaux récoltés et les observations faites sur nos Vertébrés, en divers ordres, depuis le commencement de l'impression de ma Faune suisse[8].

rator, etc.). Bern, 1898; 3 S. 8°. Verhandl. der schweiz. naturforsch. Gesellschaft, 1898.

[1] Fatio, V.: Gibier sédentaire suisse « Mammifères et Oiseaux », 2 tableaux. Catal. ill. Chasse et Pêche, Expos. nat. Suisse, à Genève, 1896.

[2] Wirth, F.: Unsere Vögel; Zürich, 1899; 1 3/4 S. 4°, (Schweiz. Blätter für Ornithologie, XXIII, 42 u. 43).

[3] Schaeck, Fr. de: Les Oiseaux de la Suisse. Genève, 1900; 1 1/4 pag. 4°, (Diana, XVIII, n° 4).

[4] Schenk, J.: Die Beobachtung des Vogelzuges in der Schweiz. (Fortsetzung folgt). Bern 1903; 1 1/2 S. 4°, (Der ornithol. Beobachter, II, 46).

[5] Bühler-Lindenmeyer: Katalog der schweiz. Vogelfauna im naturhistorischen Museum von Basel; Basel, 1895, 62 S. 8°.

Studer Th.: Analyse du précédent, Bericht der Zoologischen Gesellschaft (Bühler-Lindenmeyer, Katalog der schweiz. Vogelfauna im naturhist. Museum in Basel). Luzern, 1898; 10 S. 4°, (Verhandl. der schweiz. naturforsch. Gesellschaft in Engelberg, 1897).

[6] Fatio, V.: Faune des Vertébrés de la Suisse, Vol. II; Hist. nat. des Oiseaux, part. I, Genève et Bâle, 1899; 839 pag. 8°, avec 135 Fig. dans le texte, 3 Planches dont 2 coloriées et une Carte.

[7] Fatio, V. et Studer, Th.: Catalogue des Oiseaux de la Suisse, IIIe livraison : Incessores, Coraces, Scansores et Captores part. Berne 1901; VIII et 253 pag. 8°, avec deux Cartes.

Studer, Th. u. Fatio, V.: Katalog der schweizerischen Vögel, IIIe Lieferung: Sitzfüssler, Krähen, Klettervögel und Fänger part. Berne, 1901; VIII et 226 S. 8°, mit 2 Karten.

[8] J'aimerais, je le répète, profiter de l'occasion pour discuter bien des espèces prétendues nouvelles, récemment créées, dans différentes classes, aux dépens de Vertébrés de la Suisse, et qui me paraissent pour la plupart insoutenables.

L'avertissement en tête de la première partie de ce volume devant être remplacé par la présente Introduction, je crois devoir revenir, en deux mots, sur diverses données qui ont déjà fait alors le sujet de quelques explications.

Pour présenter aux ornithologistes suisses non pas un simple catalogue faunistique, mais un traité d'ornithologie un peu plus raisonné et pratique, j'ai donné une certaine importance à la caractéristique des différents groupes dans lesquels se répartissent nos oiseaux, en citant chemin faisant les espèces et sous-espèces rencontrées en Europe qui manquent à la Suisse.

Les ordres, les familles, les genres et les espèces portent deux numéros : un premier d'arrangement général, faisant toujours suite au précédent, pour chaque fractionnement, et un second comptant les familles représentées dans l'ordre, les genres dans la famille et les espèces dans le genre. Les subdivisions secondaires, sous-ordres, divisions, sous-familles, sous-genres et sections ne portent qu'un numéro d'ordre, dans le groupe dont ils dépendent. Une parenthèse autour du second chiffre d'une espèce indique que la présence de celle-ci est exceptionnelle dans le pays.

Après avoir groupé, en tête des genres et des espèces, les principaux caractères morphologiques des uns et des autres, puis les principaux synonymes et les noms vulgaires usités dans le pays, j'ai réservé à une description subséquente, pour chaque espèce, un exposé plus détaillé des livrées dans les deux sexes, à divers âges et en différentes saisons, et quelques mots sur les variétés. Viennent ensuite la proportionnalité, la distribution, les allures et la biologie de l'espèce, ainsi qu'une description de sa nidification et de ses œufs, et quelques données sur sa distribution géographique en général.

Les noms de nos espèces sont accompagnés, dans la table des matières, de signes biologiques particuliers que j'ai depuis longtemps proposés et mis en usage[1], et que j'ai placés

[1] Partie dès mon premier Catalogue formulaire de 1863, partie depuis 1885, dans les Catalogues questionnaires en trois langues mis en circulation par V. Fatio et Th. Studer.

en tête de chaque groupe biologique de nos oiseaux dans ces quelques pages d'introduction : ∧ (un toit) signifiant espèce *sédentaire*, ∪ (un nid) espèce nicheuse ou *hôte d'été;* o (zéro degré ou froid) *hôte d'hiver;* ↓↑ *passage régulier;* z *passage irrégulier;* x *présence exceptionnelle.*

Pour faciliter les déterminations, j'ai introduit 255 figures de caractères dans le texte, dont 247 originales, d'après nature, et 49 tableaux synoptiques comprenant de brèves diagnoses de toutes nos espèces et des groupes qui les renferment. Après cela, j'ai illustré ce volume de trois planches en couleurs, d'une planche de caractères en noir et d'une carte coloriée de la Suisse spécialement adaptée à l'étude de la distribution des Oiseaux dans le pays. Puis, j'ai rassemblé dans des Appendices à chacune des deux parties bon nombre de remarques et d'observations faites sur diverses espèces depuis l'impression du texte y relatif[1].

Enfin, j'ai décrit, autant que possible, toutes nos espèces sur des sujets provenant de Suisse, pour conserver à cet ouvrage son caractère particulier.

Je prie, en terminant, les personnes que je n'ai pas déjà remerciées chemin faisant, dans l'une ou l'autre des parties de ce volume, de leurs intéressantes communications ou de leur complaisance en diverses circonstances, de bien vouloir agréer ici l'expression de ma très sincère reconnaissance pour leur aimable et gracieux concours.

VICTOR FATIO.

Genève, 5 avril 1904.



[1] Voir : Appendice de la partie II et second Appendice à la partie I, à la fin de la partie II.

